HJ
1

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1910unse_2

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME LVIII. — 1er JUILLET 1910.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-HUITIÈME

SCOLASTICAT — SOC. DE MARIE

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1910

THE GETTY CENTER
LIBRARY

JEANNE D'ARC[1]

IV[2]

L'ABANDON

IV

Si on délibérait, si on agissait autour de Charles VII, on délibérait et on agissait autour du Duc de Bourgogne. Ayant quitté Paris le 22 avril, après sa querelle avec le duc de Bedford, il regagne ses États et séjourne à Bruges (fin avril, début de mai). Il ne regrette pas son algarade avec le duc de Bedford au sujet du siège d'Orléans. Un contemporain écrit de Bruges : « Si on me le demandait en confidence, je crois que ce seigneur duc n'en ressent pas moins de plaisir que les autres. Et cela parce que c'est son intérêt que les Anglais qui sont puissans soient quelque peu battus et que, les autres les guerroyant, ils aillent en consumant (3). »

Mais il commence à s'inquiéter de ce qui se passe à la Cour de Charles VII. Le fort et le faible lui est signalé par ses partisans. Ceux-ci se sentent débordés. La décision est prise : l'armée royale marche sur Reims. Le Roi ira se faire sacrer dans la cathédrale de Saint-Remy. Les « Bourguignons » du Conseil commencent à craindre pour eux-mêmes.

Le duc, malade à Hesdin, se voit visé directement. L'armée

(1) *Copyright by* Gabriel Hanotaux.
(2) Voyez la *Revue* des 15 mai, 1er et 15 juin.
(3) Morosini (III, 39).

du Roi quitte Gien; elle occupe Auxerre qui est du domaine de Bourgogne. A Auxerre, à Troyes, à Châlons-sur-Marne, les garnisons étaient mi-partie anglaises et bourguignonnes (1). Ces places se rendent l'une après l'autre. Philippe le Bon rassemble des troupes entre Corbie et Amiens pour reprendre le contact avec les forces anglaises (2); il reçoit, en même temps, une ambassade du duc de Bedford qui le presse d'agir.

Suivant son double jeu, il stimule le zèle de ses amis de la Cour de France. Ne les a-t-il pas traînés, jusqu'ici, par l'espoir d'une paix prochaine: il poursuit, selon cette méthode de promesses et de délais qui lui a été si utile. Le duc de Savoie réclame avec insistance l'ouverture de nouvelles négociations. La paix, la paix!

Nous avons trace de pourparlers extrêmement actifs, à cette date, entre le duc Philippe et les favoris du roi Charles. Après l'occupation d'Auxerre, un émissaire est envoyé en toute urgence, de Dijon, auprès du sire de La Trémoïlle, « pour audit sire de La Trémoïlle dire et exposer plusieurs choses et lui requérir l'accomplissement d'icelles au bien et honneur de mondit seigneur (le Duc de Bourgogne) et de ses pays et subjects. » En même temps, un seigneur bourguignon, Jean de Villeneuve, qui avait été à la Cour de France, où il avait reçu, de la bouche du Roi et de La Trémoïlle, d'importantes communications, revient à Dijon et, de là, repart en hâte près du duc « pour lui dire et exposer plusieurs choses que lesdits Dauphin et La Trémoïlle avaient dictées de bouche à icelluy Villeneuve (3). »

Voilà donc le lien établi.

Le duc Philippe accourt à Paris, où il arrive le 10 juillet, au moment où Troyes ouvre ses portes. Tandis que l'armée royale continue sa marche sur Reims, il négocie avec ardeur des deux côtés à la fois.

Il manœuvre assez habilement pour que, à ce moment, la foi en une paix prochaine fût générale à la cour de Charles VII. On croit bon de mêler à ce qui se passe le nom de la Pucelle. Vers la fin du mois de juin, elle avait convoqué, par lettres, le duc à venir prendre son rang au sacre du Roi; elle lui demande, de nouveau, solennellement, le 17 juillet, « que le roi de France

(1) Voyez Quicherat, *Aperçus nouveaux* (p. 34). — *Chronique de la Pucelle* (*Procès*, IV, 247-251).

(2) 8 juillet : Champion, *Flavy* (p. 137).

(3) Les voyages sont de fin juin, début juillet. — Voyez Beaucourt (II, p. 402).

et vous fassiez longue paix qui dure longuement; pardonnez l'un à l'autre de bon cœur entièrement, ainsi que doivent faire loyaulx chrétiens; et s'il vous plaist à guerroier, si allez sur les Sarrazins. » (*Procès*, V, 126.) Jeanne supplie le duc, « à mains jointes » d'entendre sa requête et son conseil (1).

Elle fait assurément la différence entre « la paix de Bourgogne » et la paix des Anglais, comme elle l'expose très clairement, interrogée sur ce sujet à Rouen : « Pour la paix, quant au Duc de Bourgogne, elle l'a requis du Duc de Bourgogne, dit-elle, par lectres à ses ambassadeurs. Quant aux Anglais, la paix qu'il y faut, c'est que s'en voysent en leur pays, en Angleterre. » (*Procès*, I, p. 234.)

Mais à quelles conditions veut-elle la paix avec le duc, cette paix entre Français? Un désaccord — non assez remarqué — existe à ce sujet, entre la conception de Jeanne et celle des conseillers de Charles VII. Ici encore, la qualité, la rectitude d'esprit de la Pucelle se signale avec une autorité essentielle. Elle considère comme le premier gage des sentimens du duc, s'il veut réellement la paix, l'hommage qu'il doit au chef de la famille et au chef de l'État, en pleine cérémonie du sacre.

Dans sa pensée, il ne s'agit nullement d'une négociation entre deux égaux, mais bien d'une réconciliation de famille qui commence par un acte de soumission du vassal à l'égard du souverain. Or, voilà précisément ce que ne voulait, à aucun prix, le Duc de Bourgogne; il prétendait, au contraire, dénouer les liens de vassalité qui l'attachaient à la couronne de France; il visait à l'indépendance; et c'est ce que les conseillers du Roi, en cela si différens de Jeanne, consentaient à lui accorder, pour prix de cette pacification qui était devenue leur unique pensée.

Philippe le Bon se dérobe; ayant entre les mains les propositions du Roi et les lettres de la Pucelle, il se retourne du côté des Anglais.

Il se rencontre avec le duc de Bedford à Paris, le 14 juillet, c'est-à-dire l'avant-veille du sacre. Là, il prend part à une cérémonie solennelle bien différente, et qui remplit de joie le cœur des « Bourguignons » de la capitale. Après avoir entendu un sermon à Notre-Dame, il se rend dans la grande salle du Palais de Justice

(1) Jadart, *Jeanne d'Arc à Reims*. Surtout, la brochure si précieuse du comte de Maleissye, *les Reliques de Jehanne d'Arc*, où les lettres sont publiées en fac-simile.

et, là, devant un public immense, il renouvelle, « les mains levées, » le serment de vengeance et de haine contre le Dauphin et ses partisans, fauteurs de l'assassinat du pont de Montereau.

En même temps, il combine une reprise générale des hostilités, d'accord avec les Anglais. Le régent Bedford n'en était plus à ses propos sur les « oisillons. » Il sent la politique d'Henri V si menacée que rien ne lui coûte pour la sauver. Philippe le faisait passer par où il voulait. Des paroles furent échangées dès lors; la satisfaction de Bedford en témoigne; restait à rédiger les actes et à trouver les formules.

Philippe met ce délai à profit pour se retourner vers Charles VII et jouer plus serré encore, de ce côté. A peine a-t-il quitté Paris que, de Laon, il envoie des ambassadeurs à Reims; ils arrivent exactement le lendemain du sacre (18 juillet); toutes ces démarches sont combinées avec une précision méticuleuse : et c'est, maintenant, avec le Roi, couronné de la veille, qu'il traite.

Que va-t-il promettre de ce côté et que va-t-il obtenir? Ce qu'il va promettre, c'est la paix, — éternel et décevant mirage; ce qu'il va obtenir, c'est la trêve qui arrêtera l'armée royale en plein succès, brisera l'élan de la Pucelle, épuisera les maigres ressources du trésor royal, tandis que le duc pourra offrir cette garantie inespérée au régent Bedford, en échange des conditions qu'il compte bien lui imposer : voilà qui est joué!

Suivons le détail. Le lendemain du sacre, les ambassadeurs du duc arrivent à Reims; ils accompagnent sans doute le Roi à Corbeny, à Vailly, à Soissons, à Château-Thierry; car c'est avant le 3 août, probablement dans les derniers jours de juillet, qu'ils obtiennent une première trêve de quinze jours. Il est entendu, en même temps, que le Roi enverra une ambassade à Arras auprès du duc, pour traiter de la paix. Cette ambassade est composée des « Bourguignons » de la Cour : à sa tête le chancelier Regnault de Chartres. La Pucelle commence à ouvrir les yeux : c'est le moment où elle exhale ses premières plaintes à ses amis de Reims qui craignent d'être abandonnés (1).

Tandis que l'ambassade, qui se rend à Arras, y arrive dans les premiers jours d'août, le Roi et la Pucelle poursuivent leur route vers Paris par Soissons, Château-Thierry, Provins. Charles VII s'arrête quelques jours dans cette ville à délibérer. L'apparition

(1) Voyez Jadart, *loc. cit.*, et Maleissye, fac-simile de la lettre du 5 août (p. 7).

de l'armée anglaise, venant de Paris, rend quelque espoir à la Pucelle : une bataille éclaircirait cette atmosphère trouble où l'on avance dans l'obscurité : mais, de part et d'autre, on sait que l'on négocie. Le Roi s'approche, en hésitant, de Paris par Crépy-en-Valois, Lagny-le-Sec, presque gêné par l'élan du pays, par le mouvement des populations qui s'offrent à lui et ne demandent que sa présence pour se déclarer.

Le parti des « Bourguignons » a tellement hâte de conclure qu'il apporte au duc, à Arras, les propositions, — probablement délibérées à Provins, — qui mettent le royaume de France à sa discrétion. Il suffit de mentionner la plus grave de ces concessions pour faire apprécier la différence des vues de ces négociateurs avec celles de Jeanne d'Arc : « Le duc et ses vassaux seront, durant la vie du Roi, exempts de tout hommage ou serment de fidélité; » en outre, en ce qui regarde la personne du duc, « il sera exempt de toutes choses dudit roi Charles, sa vie durant. » Voilà ce qu'offrait ce roi, consacré d'hier, à son vassal : une pleine et entière indépendance, du moins à titre viager. Philippe le Bon voit se réaliser le rêve si longtemps caressé! En outre, il obtient la cession, par manière d'apanages, de toutes les terres et seigneuries qu'il tient et qui ont fait partie du domaine royal, sans parler de ses terres anciennes et de celles qui pourront lui être données.

Et le duc n'est pas satisfait! Il a retenu, près de lui, les émissaires du duc de Bedford. Un de ses conseillers les plus avisés, Hugues de Lannoy qui était près du régent, accourt et répète les paroles de Bedford adjurant le Duc de Bourgogne de ne pas manquer au serment qu'il a prêté au roi Henri V (1).

Le duc Philippe renvoie la balle; il s'ouvre aux Anglais des propositions qui lui sont faites au nom de Charles VII. Le régent anglais ne sait comment soutenir la concurrence; il trouve le moyen d'offrir davantage encore. Le 13 août, il nomme le duc Philippe gouverneur de Paris avec lieutenance du roi Henri VI sur toute la partie de la France qui n'est pas au pouvoir de Charles VII, sauf la Normandie. Le voilà donc libéré, par l'un, de toute vassalité, par l'autre, maître de Paris; son domaine s'agrandit chaque jour.

(1) Monstrelet, dans *Procès* (IV, 390). Monstrelet était présent; il raconte l'ambassade des Français auprès de Philippe le Bon et parait croire aux sentimens pacifiques de son maître, que les faits démentirent.

Dans cette prodigieuse fortune, il ne perd pas la tête. L'édifice de papier peut encore s'écrouler, si on ne l'appuie immédiatement sur des réalités. Ces réalités, ce sont les occupations effectives et c'est à cela que le grand duc travaille sans discontinuer.

Avant tout, il faut arrêter Charles VII et la Pucelle qui s'avancent vers Paris et qui peuvent réduire à néant, par un coup de main heureux, la fameuse lieutenance. Le 28 août, une ambassade bourguignonne, qui a rejoint le Roi à Compiègne, signe, avec les ministres du Roi, une trêve générale, que ceux-ci se hâtent de publier par lettres patentes du même jour. Or, le 28 août, la Pucelle et l'armée royale arrivent sous Paris.

Par ces trêves si opportunes, on promet, une fois de plus, la paix ; une réunion, ayant la paix pour objet, aura lieu à Auxerre, au printemps suivant. En attendant, la trêve suspend les hostilités et fait, de Philippe le Bon, l'arbitre et le séquestre des régions sur lesquelles le roi Charles VII n'avait qu'à tendre la main. Il est entendu que la trêve s'applique à la fois à la Bourgogne et à l'Angleterre (quoique cette puissance n'eût pas pris part directement aux négociations). Il est entendu, en outre, que la trêve générale et abstinence de guerre s'étend, pour les trois belligérans, à tous les pays situés au nord de la Seine depuis Nogent-sur-Seine jusqu'à Harfleur, sauf les villes, places et forteresses formant passage sur la Seine, mais « *à l'exception de Paris* où le Duc de Bourgogne pouvoit, *en cas d'attaque des troupes royales*, mettre garnison. En outre, il est stipulé que *les deux parties ne pourroient, pendant les trêves, s'emparer d'aucune des villes situées dans les limites indiquées ni en recevoir obéissance*, à moins que ces villes ne fissent volontairement leur soumission. »

Encore une fois, cet accord est signé et promulgué d'urgence, le 28 août, le jour même où Jeanne d'Arc, arrivée de la veille à Saint-Denis, prenait ses dispositions pour attaquer Paris. Paris était mis sous la sauvegarde de la trêve, c'est-à-dire du Duc de Bourgogne. La capitale ne pouvait plus être prise légitimement. Philippe le Bon s'interposait à l'heure critique. Il arrêtait la fortune croissante et presque terrifiante de la cause royale. Jeanne d'Arc était cernée.

Cette situation fut « consolidée, » du côté anglais, par les lettres du roi Henri VI, datées du 13 octobre 1429, conférant à

Philippe le Bon la lieutenance générale de Paris et de toute la France du Nord. Il reçoit les pleins pouvoirs de gouvernement sur Paris, les villes et bailliages de Chartres, Melun, Sens, Troyes, Chaumont en Bassigny, Saint-Jaugon, Vermandois, Amiens, Tournaisis, Saint-Amand et sénéchaussée de Ponthieu, en un mot sur tout le pays conquis, sauf la Normandie; de telle sorte que le chroniqueur contemporain peut résumer la situation nouvelle en cette phrase décisive : « Fut ordonné que le duc anglais Bedford seroit gouverneur de Normandie et que le Duc de Bourgogne seroit *régent de France.* »

Mais il faut des garanties plus stables encore, la conquête effective. Voilà ce que le ministre le plus autorisé de Philippe le Bon négocie en Angleterre. Tandis qu'on promet la paix au déplorable entourage de Charles VII, Hugues de Lannoy machine tout un nouveau plan d'attaque combiné entre Angleterre et Bourgogne contre le même roi Charles. Il rédige deux Mémoires, qui ont été heureusement conservés et qui nous font connaître le fonds et le tréfonds de cette astucieuse politique.

De ces deux Mémoires, l'un visait surtout l'action militaire concertée des deux alliés et l'autre leur intervention dans les affaires du royaume de France (1).

Pour la guerre, il faut la faire ensemble: mais pour les dépouilles, Bourgogne se réserve d'en disposer.

Hugues de Lannoy proclame la nécessité de l'alliance anglo-bourguignonne : « Il semble, considéré que Mgr le Duc de Bourgogne congnoist la grant mauvaiseté et malivolence que ses ennemis ont eu et ont envers lui (au lendemain de la trêve du 28 août!) et encore se travaillent de faire autant chascun jour, *que il lui est chose nécessaire de bien entretenir les alliances des Anglois.* » Ceci dit, après quelques phrases d'usage en faveur de la paix, on ajoute que c'est la guerre qu'il faut préparer, et cela plus tôt que plus tard, c'est-à-dire avant la Noël, date fixée pour l'expiration de la trêve. Le roi d'Angleterre doit se préparer à passer lui-même sur le continent « en haute et grande puissance » et se mettre en mesure d'aller se faire, à son tour, sacrer à Reims; il convient qu'il facilite, par des subsides et

(1) Voyez Potvin, *Œuvres de Ghillebert de Lannoy.* Louvain, 1878, in-8, et *Notice sur Hugues de Lannoy,* dans *Comptes rendus de la Commission royale de Belgique,* 1879 (p. 117-138). — Les deux Mémoires sont publiés dans Champion, *Guillaume de Flavy* p. 142-148).

secours, l'entrée en ligne de puissantes armées bourguignonnes; il doit envoyer le cardinal de Winchester pour régler, avec le Duc de Bourgogne, toutes les conditions de l'action commune. Des ambassades se rendront dans la plupart des pays de l'Europe pour obtenir les concours matériels et moraux qui permettront d'enserrer l'adversaire. Un programme général de l'armement et des subsides nécessaires est établi.

Mais, quand il s'agit de disposer du résultat éventuel de la victoire, c'est du côté des vieilles ententes entre seigneurs français qu'on se retourne. On en revient à l'accord Bourgogne-Bretagne-Richemont, c'est-à-dire au consortium des maisons apanagères, combinaison qui, seule, offre tous les avantages, avec les moindres risques, au chef naturel de ces maisons insurgées contre la branche aînée, le Duc de Bourgogne. On soumet les princes de la famille royale aux mêmes tentations et on escompte, de leur part, les mêmes retournemens. Négocier d'abord avec le duc de Bretagne et lui offrir le Poitou; négocier avec Richemont et lui offrir, outre la connétablie au nom de Henri VI, le duché de Touraine, le comté de Saintonge et d'Aulnis et la ville de La Rochelle, en outre toutes les possessions et seigneuries du sire de La Trémoïlle dans ces régions (digne récompense réservée au zèle « bourguignon » du favori!); charger Richemont, à qui on fournira hommes et troupes pour cela, d'insurger tout le pays et d'occuper les villes de la Loire, du Berry, de la Charente et des marches vers le Languedoc; lui confier le soin d'aider les Anglais dans le Bordelais, le Sud-Ouest, etc., etc.

Philippe, bien entendu, ne s'oublie pas. Ses sujets ne sont pas tenus de faire la guerre pour autrui. Aussi, le roi Henri VI doit, pour les contenter, bailler au dit duc, outre les fortes sommes stipulées et prévues pour mettre sur pied les armées nécessaires, « aucune grande seigneurie notable et telle que à son état appartient, dont lui et ses dits vassaux et sujets fussent contens, pour la tenir en héritage pour lui et ses hoirs... » Enfin, « puisque mondit sieur Duc de Bourgogne a autour de lui aucuns grands seigneurs qui peuvent beaucoup pour la conduite et exécution de ces matières et qu'eux-mêmes ont grande puissance (Jean de Luxembourg, Antoine de Vergy, etc.), le Roi leur pourroit donner, chacun selon leur état, aucunes autres seigneuries afin de les attirer et de les engager et aussi ceux qui sont de leur suite... »

En un mot, c'est le démembrement et le dépècement du royaume qui se trame à la faveur des trêves du 28 août. On voit que Jeanne d'Arc avait une claire vision des choses quand elle se refusait à une telle négociation. Philippe le Bon était le plus cher parent et le plus dangereux ennemi de Charles VII.

Il suffit de dire que ce programme fut adopté de point en point et qu'il dirigea l'action des deux puissances unies, dans la période qui s'écoule depuis la signature de la trêve jusqu'à la capture de Jeanne d'Arc.

En vérité, le grand duc d'Occident pouvait se déclarer satisfait. Depuis le début de la guerre de Cent ans, les peuples et les rois n'avaient travaillé que pour lui. Tant de sang avait été versé, tant de misères multipliées pour qu'il triomphât. Les affaires du monde venaient se jeter en son succès comme les fleuves en la mer. Au moment où il épousait Isabeau de Portugal, venue de si loin, à travers tant de périls, pour le rejoindre à Bruges, il pouvait célébrer, par des fêtes inouïes, ces étonnantes faveurs de la fortune ; il pouvait remercier Dieu et consacrer sa liesse en fondant cet ordre de la Toison d'Or, destiné à exalter les vertus chevaleresques et les nobles désintéressemens : « A tous présens et à venir savoir faisons, qu'à cause du grand et parfait amour que nous avons pour le noble état de chevalerie, dont, par notre ardente et singulière affection, nous désirons accroître l'honneur afin que, par son moyen, la vraie foi catholique, l'état de notre Sainte Mère l'Eglise... soient, autant qu'ils peuvent l'être, défendus, gardés et conservés, nous, pour la gloire et la louange du créateur, pour la vénération de la glorieuse Vierge, sa mère, pour l'honneur de Mgr saint André, pour l'exaltation de la foi et de la Sainte Église, pour l'excitation aux vertus et aux bonnes mœurs, le 10 janvier 1429 (1430), qui était le jour de la solennité du mariage célébré entre nous et notre bien-aimée épouse Élisabeth, nous avons institué, créé et ordonné un ordre et confrérie de chevalerie et d'association amicale d'un certain nombre de chevaliers que nous avons voulu appeler du nom de *Toison d'Or*, conquise par Jason (1). »

Les pompeuses déclarations religieuses et morales cachaient mal le paganisme de ces fêtes. Jason et la Dame d'Or étaient plus opportuns que Gédéon et la Sainte Église.

(1) Baron Kerwyn de Lettenhove, *La Toison d'Or*, Bruxelles, 1907 (p. 11).

Les fêtes de Bruges, au cours desquelles les hérauts proclamèrent la création du nouvel Ordre, furent d'une splendeur et d'un faste inouïs. La noblesse se rua en tournois et le peuple en beuveries. Le grand duc, le héros des souverainetés apanagères, en groupant autour de lui, par ce serment et ce lien nouveaux, l'élite de la noblesse, en rafraîchissant le relief de l'état chevaleresque sur son déclin, préparait la campagne qui devait proroger le Moyen Age par la défaite prochaine des démocraties urbaines des Flandres. C'était vraiment la fête de l'aristocratie.

Parmi les vingt-quatre chevaliers composant la première liste figuraient tous les hommes qui eurent sur la destinée de la fille du peuple, Jeanne d'Arc, la plus immédiate influence : messire Antoine de Vergy, qui avait conduit la campagne contre Vaucouleurs, messire Hugues de Lannoy, qui venait de conclure les pactes d'où résultèrent les événemens de Compiègne, messire Jean de La Trémoille, qui entretenait les connivences avec le favori du Roi, et enfin le fatidique Jean, bâtard de Luxembourg, qui devait vendre la Pucelle aux Anglais.

C'est de la main de ce Jean de Luxembourg que Philippe le Bon avait voulu être fait chevalier; et le bâtard avait adressé au duc ces paroles solennelles : « Monseigneur, au nom de Dieu et de Mgr saint Georges, je vous fais chevalier; que, ainsi, vous puissiez devenir saint, comme il sera bien besoin à nous tous... » Bien besoin, en effet, car rien ne manquait plus au duc Philippe que la sainteté!

V

Jeanne d'Arc était navrée de douleur et de honte. La victoire paraissait certaine : les Anglais étaient à bout de ressources; ils se repliaient sur la Normandie, laissant Paris sous la sauvegarde du Bourguignon; et on s'arrêtait devant celui-ci, on les laissait s'échapper. On manquait à ce peuple naïf et enthousiaste qui se levait pour acclamer le Roi. Et c'était le Roi qui repoussait ces dévouemens sincères et spontanés! Un contemporain l'écrit : « Le povre et loyal peuple, joyeux de votre venue, vous faisoit ouvertes les villes de Troiez, Châlons, Laon, Reims, Senlis, Compiègne, Melun, Laingny et plusieurs autres. Et si la chose eust esté bien conduite, vous aviez sans difficulté recouvré toute votre seigneu-

rie (1). » C'est à Crépy-en-Valois, le 11 août, que Jeanne d'Arc sentit monter le cri de l'âme française, tandis que chevauchait auprès d'elle l'archevêque Regnault de Chartres, c'est-à-dire « l'abandon. » Le peuple criait *Noël!* Elle dit qu'elle voudrait mourir et être enterrée là. Son triste cœur s'ouvrait devant le diplomate à l'œil froid... Il partit de là pour se rendre à Arras traiter avec le duc.

Cinq jours après, on était à Compiègne, Jeanne au comble de l'angoisse. Elle eût voulu forcer les événemens et la volonté royale par un coup d'énergie. Faisant venir le duc d'Alençon, elle lui dit : « Mon beau duc, faites appareiller vos gens et des autres capitaines ; » et ajouta : « Par mon Martin, je veuil aller voir Paris de plus près que ne l'ay veu. » On partit pour Saint-Denis.

Le Roi résiste. Cependant, il cache encore son sentiment; il suit de mauvaise grâce, traîné, en quelque sorte, à la remorque (2). Le duc d'Alençon harcelait le Roi, le suppliant d'agir. Celui-ci ne répondait pas, dissimulait encore. Il attendait les réponses de Regnault de Chartres; il sait qu'une ambassade bourguignonne, ayant à sa tête Jean de Luxembourg, s'achemine sur Compiègne pour traiter des trêves et de la paix. Jeanne revient à la charge. Les assistans suivaient des yeux ce duel et ne comprenaient pas : « Et n'y avoit celui, de quelque estat qu'il fût, qui ne deist : « Elle mettra le roy dedans Paris, *se à lui ne tient* (3). »

Une grande conférence eut lieu à Compiègne, le 28, entre les ambassadeurs du Roi, ceux du Duc de Bourgogne et de Savoie. Tout le Conseil de Charles VII était présent, lui à quelques lieues, à Senlis : après de longues délibérations, on signa. C'étaient les fameuses trêves.

On comprend ce que fut, dans ces conditions, la tentative sur Paris : la Pucelle et sa troupe singulièrement réduite, jetées pour ainsi dire à la muraille, sans préparatifs et sans appuis sérieux ; le Conseil, les chefs hostiles ; le Roi loin de l'assaut, cruellement embarrassé (car il sait, lui, que les trêves sont signées). Ce n'est pas dans ces conditions que réussit une entreprise aussi risquée.

(1) Epistre de Jean Jouvenel des Ursins. Cité dans Champion (p. 30).

(2) « Quand le Roy sceut qu'ils estoient ainssi logiéz en la ville de Saint-Denis, il vint à grant regret jusques en la ville de Senlis. » *Perceval de Cagny* (p. 24).

(3) *Perceval de Cagny* (p. 26).

Quand la Pucelle fut blessée d'un trait d'arbalète à la cuisse, on l'emporta de force au camp royal. Le lendemain, 9 septembre, elle se lève de bon matin, fait venir le duc d'Alençon et déclare qu'elle veut recommencer l'attaque. Une bonne partie de l'armée, pleine d'entrain et de confiance, était prête à la suivre, on comptait sur des intelligences dans la place ; mais le duc de Bar et le comte de Clermont viennent vers la Pucelle et la somment de se rendre auprès du Roi resté à Saint-Denis : « Et aussy, de par le Roi, prioient au duc d'Alençon et commandoient à tous les autres cappitaines qu'ils s'en venissent et amenassent la Pucelle devers lui. La Pucelle et le plus de ceux de la compaignie en furent très marriz et néantmoins obéirent à la voulenté du Roy;... ils s'en vindrent près du Roy. Le samedi ensuyvant, partie de ceulx qui avoient esté devant Paris cuidèrent, bien matin, aler passer la rivière de Saine audit pont; mais ils ne pourent, pour ce que le Roy qui avoit sceu l'intention de la Pucelle, du duc d'Alençon et des autres de bon voulloir, toute la nuit fist dépecier ledit pont. Et ainsi furent demourez (empêchés) de passer. Ce jour-là, le Roi tint son conseil auquel plusieurs opinions furent dictes, et demoura audit lieu jusques au mardi XIIIe jour (de septembre), toujours tendant affin de retourner sur la rivière de Loire au grand desplaisir de la Pucelle (1)... »

Il fallait citer ce texte si précis, et que tous les autres documens confirment, pour bien dégager la cause immédiate de l'échec de Paris et les responsabilités directes du Roi. C'est toujours lui qui agit, c'est à lui qu'on s'adresse ; c'est par son intervention que les choses se décident.

Quels étaient les sentimens et les raisons qui déterminèrent Charles VII ?

D'abord, il s'était accordé aux trêves et c'était une question de bonne foi. Quoique le Bourguignon ne se fît pas scrupule de les violer, il invoqua la parole royale, quand il eut nouvelle de la tentative sur Paris et ordonna des mouvemens de troupes; le duc de Savoie, intermédiaire patenté de ces arrangemens ambigus, protesta, jurant qu'il ne se mêlerait plus de rien.

En outre, les négociations pour la paix n'étaient pas rompues avec le Duc de Bourgogne : celui-ci les entretenait avec soin, ne

(1) *Perceval de Cagny, ibid.*

fût-ce que pour amuser le tapis. Les envoyés du Roi : Regnault de Chartres, le comte de Clermont, les chefs du Conseil établi dans l'Ile-de-France, ne quittent pas le duc, le suivent pas à pas au moment où il vient, de sa personne, prendre la direction des affaires contre leur maître à Paris. On dirait qu'ils mendient la paix : ayant cru saisir le succès de leur politique, ils ne peuvent se décider à y renoncer. Comme il arrive d'ordinaire dans les négociations, leur platitude encourage les refus.

Charles VII était acquis, désormais, à cette politique ; en fait, on ne manquait pas de bons argumens pour le convaincre : elle était fondée sur les vœux du pays ; en tant que direction générale, c'est elle qui devait triompher à la fin ; elle était faite pour séduire un prince porté, par son naturel, aux lentes évolutions des idées et des faits ; elle s'accordait probablement avec un de ces fléchissemens de l'énergie et de la volonté qui lui étaient encore trop habituels à cette date. La longue chevauchée qu'il venait d'accomplir l'avait sans doute fatigué ; il aspirait à ces « chambres et retraites » où il vivait « muché » sans l'exigence des fatigues corporelles et des résolutions immédiates. Et puis, le sacre de Reims lui était une confirmation qui lui donnait plus de confiance en l'issue finale.

Une autre cause devait agir sur les sentimens du Roi et peut contribuer à expliquer cet extraordinaire *abandon*. La plupart des contemporains s'accordent en ceci qu'un des traits de son caractère, c'était l'envie. Nul prince moins sûr. Il y a, dans l'histoire de ce victorieux, deux pages qui ne sont pas belles, sa conduite envers Jeanne d'Arc et sa conduite envers Jacques Cœur. L'ingratitude passait pour une vertu royale. Cette fille était gênante, à la fin. Il n'y avait d'acclamations que pour elle ; elle partageait trop la gloire du succès et l'honneur du triomphe ; elle s'était mise un peu trop près de la Sainte-Ampoule à Reims ; elle était trop digne, trop fière, ne demandant rien. Ce que les politiques aiment le moins ce sont les âmes désintéressées ; car, celles-là, on ne sait par quel bout les prendre.

De telles pensées sont conformes au caractère de Charles VII ; on les trouve exprimées, plus tard, dans les lettres du chancelier Regnault de Chartres aux gens de Reims : le prudent archevêque ne se fût pas risqué à les écrire, s'il ne se fût senti, jusqu'à un certain point, autorisé (*Procès*, V, 168) ; peut-être n'en eût-il pas même conçu la pensée, si le Roi et son entourage ne s'étaient

sentis blessés le jour où la Pucelle avait pris fait et cause pour Richemont. Ce faisant, elle avait prêté la balle aux favoris malfaisans, La Trémoïlle et ses compères. De quoi se mêlait-elle?

S'il y avait, dans le royaume, quelqu'un que le Roi détestait, c'était l'homme, — peu traitable, d'ailleurs, — qui prétendait marcher de pair avec lui, surtout à la tête des armées. Jeanne d'Arc n'avait pas aperçu ces dessous. Comme elle s'attachait au duc d'Alençon, parce qu'il était « du sang de France; » elle n'avait vu, dans Richemont, que le bon soldat. Elle s'était jetée, tête baissée, parmi les ronces des partis, comme elle se jetait tête baissée sur le front des ennemis : brave, candide, sincère, la politique n'était pas son affaire : elle périssait par la politique.

Charles VII et Jeanne d'Arc accomplissaient l'un et l'autre leurs destinées ; elle allait à la mort et lui à la victoire : ce ne sont pas les mêmes voies.

Le Roi n'en avait pas moins gravement péché, péché contre le cœur, et, à supposer que cela ne compte pas pour les princes, il avait péché contre l'intelligence en se laissant prendre si facilement à ce piège de la paix de Bourgogne. Preuve incomparable du génie divinatoire de Jeanne d'Arc : dans ces circonstances où ses voix ne la guident pas, elle découvre, mieux que les plus fins limiers, la tactique décevante et les avances illusoires du Bourguignon.

Son opinion sur les trêves et sur la politique du Roi et de ses conseillers, elle l'exprime avec une netteté absolue dans une lettre adressée, dès le 5 août, aux habitans de la ville de Reims. Émus du bruit qui courait déjà que le Roi allait quitter la région de la Seine pour se replier vers la Loire, ils avaient envoyé à la Cour pour supplier le Roi de ne pas les abandonner. Jeanne d'Arc a pris position, dès lors, contre les arrangemens bâtards, elle qui, quinze jours auparavant, convoquait le Duc de Bourgogne au sacre et le suppliait « à mains jointes » de conclure la paix. Elle ne fait pas, entre les trêves et la paix, les confusions plus ou moins volontaires auxquelles le Roi et ses conseillers se prêtent. Elle écrit aux gens de Reims; on ne saurait un meilleur exposé de cette situation embrouillée : «... Et est vrai que le Roi a fait trêves au Duc de Bourgogne, quinze jours durant, par ainsi qu'il li doit rendre la cité de Paris paisiblement au chief de quinze jours. Pourtant, ne vous donnés nulle merveille si je ne y entre si brieffvement, combien que

des trêves qui ainsy sont faictes, je ne suy poinct contente et ne scay si je les tendrai; mais si je les tiens, ce sera seulement pour garder l'onneur du Roy; combien aussi que ils ne cabuseront point le sang roial; car je tendroy et maintendroy ensemble l'armée du Roy pour estre toute prête au chieff desdiz quinze jours *si ils ne font la paix* (1). »

Jamais elle ne fut plus irritée contre le Duc de Bourgogne. Fille de l'Est, elle lui en veut de ce que, par lui, souffre son pays; elle lui en veut, plus, peut-être, qu'aux Anglais, dont il se fait le complice et l'introducteur. Elle comprend que le péril majeur du royaume vient de cette défection; elle veut bien le ramener au giron royal, mais non par de nouvelles concessions qui, au lieu de fermer la blessure, l'aggravent. Dans une lettre postérieure aux mêmes habitans de Reims, elle le qualifie, lui et les siens, « ces traîtres Bourguignons adversaires (2). »

Toute sa pensée, elle la résume, en la forme vive qui lui est habituelle, quelque temps après la retraite sur la Loire. Comme on ne pouvait voiler cette claire lumière qu'elle répandait autour d'elle, on crut pouvoir la diminuer en suscitant une autre visionnaire, Catherine de la Rochelle; le Père Richard, dont le rôle fut toujours des plus louches, « vouloit qu'on mist celle-ci en œuvre. » (*Procès;* I, 107-119.) Jeanne n'eut pas de peine à démêler l'artifice. Elle renvoya Catherine « faire son ménage et soigner ses enfans. » Mais Catherine, instrument de l'intrigue, déclara « qu'elle voulait aller devers le Duc de Bourgogne pour faire paix. » Ce à quoi Jeanne opposa la parole célèbre et si juste : « Qu'on n'y trouveroit point de paix *si ce n'estoit par le bout de la lance.* »

Voilà les deux systèmes en présence; rien n'est plus clair. Charles VII avait le choix entre l'espoir fallacieux d'une paix implorée et l'énergique aléa d'une paix imposée; il choisit contre Jeanne d'Arc et ses conseillers les plus judicieux et les plus braves. Remarquez que Jeanne d'Arc n'agit ici que d'après ses lumières propres, son bon sens, son courage. Son intuition politique, établie sur des faits et des documens incontestables, est infiniment au-dessus de tout ce qu'on peut attendre de la « berge-

(1) Dans Jadart, *loc. cit.* (p. 104). — Le fac-simile dans Maleissye (p. 7). — Lettre datée, tout militairement : « emprès Provins en logis sur champs ou chemin de Paris. »

(2) Jadart (p. 107).

rette » lorraine. Excellent « chef de guerre » à la tête des armées, non moins sagace au milieu de la Cour et dans le Conseil !

L'*abandon* de Jeanne d'Arc s'explique surtout par la médiocrité des esprits et la bassesse des cœurs autour de Charles VII, médiocrité et bassesse qui sont, d'ailleurs, à l'étiage normal de l'humanité. De là vient que l'histoire est, d'ordinaire, un pèlerinage si pénible et si décevant; les générations piétinent sur le sable ou dans la boue, tant qu'elles n'ont pas rencontré le guide supérieur qui les porte sur les sommets.

Mais le drame si émouvant de cette même histoire tient à ceci que ce guide supérieur, ce surhomme survient *toujours*, qu'il est d'abord suivi et acclamé, mais qu'il est *toujours* abandonné de son vivant, qu'il est *toujours* sacrifié et qu'il n'est enfin consacré et vénéré qu'après sa mort. Je répéterai une observation que je dois à un vieux soldat d'Afrique : aux heures critiques, quand une colonne s'est engagée dans un endroit difficile, les officiers, les chefs galonnés cèdent spontanément le commandement à tel ou tel parmi les hommes de la troupe qui, seul, est capable de tirer tout le monde d'affaire. Le pas franchi, la hiérarchie reprend ses droits et le commandant éphémère rentre dans le rang.

Autour de Charles VII, il y avait les deux types éternels de toute hiérarchie sociale : le favori, l'intrigant La Trémoïlle, et le fonctionnaire Regnault de Chartres. La Trémoïlle, grossier, égoïste, violent, cupide, puisait son influence dans sa caisse. Dans ces crises tragiques, il y a toujours un homme d'argent : l'argent c'est la matière, le lest brutal des choses humaines, seul capable d'entraver l'élan des âmes ardentes et désintéressées.

Regnault de Chartres, c'est le fonctionnaire. Les fonctionnaires de ce rang sont généralement intelligens et appliqués; mais ils vivent entre deux eaux parce qu'ils se croient indispensables et qu'ils veulent durer. Il y a toujours aussi, dans ces grands drames, un Ponce-Pilate appelé à se prononcer et qui se lave les mains. Regnault de Chartres a été maître, plusieurs fois, du sort de la Pucelle; un peu plus tard, il eût pu la sauver comme métropolitain de l'évêque de Beauvais. Et c'est cet homme distingué qui a laissé traîner, jusque dans l'histoire, cette lettre adressée par lui aux gens de Reims où il accuse si lourdement la Pucelle, lettre qui l'accable, pour toujours, d'une chape écrasante d'imbécillité.

S'il l'eût voulu, la tactique parfaitement admissible de « la paix de Bourgogne, » moins asservie aux basses querelles des partis, eût réussi plus tôt et à son honneur. Mais il n'osa pas, précisément parce qu'il était fonctionnaire.

Avec ces hommes, il y avait, autour du Roi, des prêtres et des soldats. Sauf exception, les prêtres agissent peu : ils parlent ou ils prient. Les soldats ne savent que la bataille; combien rares ceux qui conçoivent des idées d'ensemble et sont dignes de ce nom si beau de *général!* Observez que, s'il y eût eu là un Du Guesclin, Jeanne d'Arc serait restée dans son village. Ces très grandes natures sont modestes : elles n'entreprennent de faire que ce qu'on leur laisse à faire.

L'histoire en revient fatalement à la responsabilité de Charles VII; tels entours, tel maître.

Charles VII était un jeune homme intelligent et réfléchi; mais il n'avait que vingt-cinq ans, sans l'expérience du courage ni le courage de l'expérience. Il avait compris Jeanne d'Arc au début, et avait couvert la bergerette de son manteau royal. Mais il était, alors, à une de ces heures désespérées où l'homme, ne voyant plus rien entre lui et la mort, considère les choses sous leur véritable aspect. Plus tard, ses affaires s'étaient améliorées et son sens s'était rassis. On ne se tient pas perpétuellement à l'essor. Il n'eut pas la force de vaincre l'entraînement, l'enlizement des velléités molles et des paresses abandonnées. Grand adolescent mélancolique, il ne sut que se taire et laisser faire; cette femme finissait par représenter, pour lui, l'effort odieux et le tracas. Il se tut à Gien, il se tut à Reims, il se tut à Provins, il se tut et dissimula sous Paris ; il laissa faire quand elle partit pour Compiègne, il laissa faire quand on la livra aux Anglais, il se tut et laissa faire pendant les longs mois de la prison de Rouen.

Que pensait-il?

De ce temps, on sait tout; mais, sur cela, on ne sait rien! Silence du Roi, silence des courtisans, et, plus tard, silence des historiens. Elle ne dit pas un mot, non plus. Lèvres closes. Pacte tacite des responsabilités et des fidélités. L'âme royale avait pris la mesure de cette âme populaire. Leurs yeux s'étaient rencontrés... mais il se détourna.

VI

Jeanne d'Arc, abandonnée dès le lendemain du sacre, sacrifiée à la journée de Paris, devait, avant de mourir, rendre au Roi et au royaume un suprême service et donner une preuve nouvelle, non moins éclatante que toutes autres, de son génie et de sa mystérieuse inspiration. Elle comprenait et elle agissait : ces facultés, elle les déploya successivement dans le fait de Compiègne, et cela, non plus, n'a pas été assez remarqué.

Au cours de cette histoire, Compiègne achève Orléans, Compiègne vaut Orléans. A Orléans, la Pucelle avait arrêté la fortune des Anglais ; à Compiègne, elle refoule la fortune du Duc de Bourgogne. Les deux sièges font diptyque et encadrent symétriquement cette courte et miraculeuse carrière. Seulement, à Orléans, Jeanne d'Arc commence, et elle entre triomphante ; à Compiègne, elle sort et elle finit, pour se jeter au sacrifice. Victorieuse dans sa défaite, elle trouve la borne au point où le service suprême est rendu. Et on demande si la mission fut accomplie !

Après l'échec de Paris, l'armée royale se repliant sur la Loire avait été licenciée à Gien, le 21 septembre. Ce grand effort était, en somme, inutilisé ; les partisans en grand nombre qui avaient suivi les étendards du Roi et de la Pucelle s'étaient dispersés et avaient repris chacun, peu ou prou, la guerre pour son propre compte. Malgré les trêves, on se battait partout, mais pour le profit, non pour la victoire. Charles VII avait laissé dans le Nord une Commission ayant pour principaux membres son cousin le comte de Clermont et son chancelier Regnault de Chartres, se débarrassant ainsi de toute la tractation bourguignonne et la remettant aux plus affidés « bourguignons » de son Conseil. Il emmène Jeanne d'Arc, et va se réfugier derrière la Loire jusque dans le Berry, au château de Mehun-sur-Yèvre. Là, il s'endort loin des tracas et des fatigues de la politique et de la guerre. La Pucelle était au désespoir.

Le Roi et ses conseillers persévéraient dans leur foi en une prochaine pacification. On traitait à force avec le Duc de Bourgogne. Les ambassadeurs allaient et venaient d'une cour à l'autre, colportant des paroles toujours menteuses et toujours acceptées.

Le Duc de Bourgogne profitait de ces délais inespérés pour s'arrondir, se fortifier, exciter les Anglais et se préparer lui-même

aux hostilités qu'il jugeait inévitables. Charles VII et Bedford lui offraient toujours plus, alternativement et simultanément ; et il promettait avec la même conscience, à l'un et à l'autre, tout ce qui pouvait leur être agréable : les paroles ne lui coûtaient pas. A chaque nouvelle exigence, chacun des partenaires rivaux faisait de nouvelles concessions.

Après avoir reçu, en octobre 1429, la lieutenance générale du royaume, il négocie tout l'hiver avec Bedford pour obtenir les comtés de Champagne et de Brie ; ces deux provinces, qui le mettent aux portes de Paris, lui sont accordées par lettres du roi Henri, datées du 8 mars 1430. Ainsi, il achevait, par des contrats dûment scellés, l'union de tous ses États et constituait le vaste Empire allant de la mer à la Savoie et de l'Alsace aux duchés de Bourbonnais, de Berry et d'Orléans, — une immense Lotharingie. L'alliance anglaise avait, décidément, des argumens irrésistibles. Quant à Charles VII, il n'avait plus rien à céder que sa couronne.

Pourtant, il fallait le tenir en son sommeil quelque temps encore ; rien de plus facile : on lui promit la paix. Il fut entendu que des conférences ayant en vue un arrangement général s'ouvriraient à Auxerre, le 1er avril 1430. Toutes les parties belligérantes devaient assister à ce congrès solennel ; le Duc de Bourgogne y viendrait en personne et amènerait son beau-frère le duc de Bedford ; les conférences s'ouvriraient sous les auspices du duc de Savoie et en la présence de cardinaux légats du Pape. Cette fois, c'était juré.

La vérité est que le duc avait un dernier effort à faire, une dernière réalisation à obtenir pour achever son œuvre ; il restait un anneau à souder, un nœud à boucler, — sinon le chapelet, inachevé, risquait de s'égrener.

Pour compléter l'union du domaine bien récent encore, qui pour une bonne partie n'existait que sur le parchemin des traités, il était absolument nécessaire d'assurer les communications entre la Flandre et Paris, c'est-à-dire entre les États de domination propre et ceux qui dépendaient de la lieutenance générale concédée par le roi Henri.

Or, une ligne de places restées fidèles à la cause française faisait barrière. Creil, Senlis, Pont-Sainte-Maxence, Compiègne, Soissons, commandant les ports et les passages de l'Oise et de l'Aisne, le séparaient de la capitale. Il n'avait donc qu'une pensée,

briser cette ligne de circonvallation : le succès de sa grande manœuvre était à ce prix.

De ces villes, greniers et étapes de Paris, Compiègne et Soissons étaient les principales. On négocia l'achat de Soissons que l'on obtint, un peu plus tard, de la vénalité de son gouverneur, Guichard Bournel (mai 1430).

Restait Compiègne.

A Compiègne, il y eut plus de difficultés. La place s'était remise volontairement entre les mains du Roi par une composition signée à Crépy-en-Valois, le 18 août 1429. Il avait été entendu que le capitaine serait à la nomination de la ville et des gens du Roi (1). Le Roi avait attribué la capitainerie au sieur de La Trémoïlle ; mais celui-ci, comme il avait été convenu probablement, l'avait passée à un homme de guerre « de sa compaignie, » ayant de solides attaches dans le pays, Guillaume de Flavy. (*Procès*, V, 174.)

C'est à Compiègne que s'étaient manigancées les funestes trêves du 28 août 1429. Le Duc de Bourgogne insista pour obtenir, pendant la période des trêves, la garde des villes de l'Oise, Pont-Sainte-Maxence, Creil, Compiègne. La promesse fut faite par le Roi, mais, à ce qu'il semble, oralement, de remettre ces places entre les mains de Jean de Luxembourg, le lieutenant favori du duc Philippe (2). On livra Pont-Sainte-Maxence : mais Compiègne ne voulait entendre parler du Bourguignon à aucun prix.

Le Duc de Bourgogne se retourna vers le Roi et exigea l'exécution de la promesse (3). Le Roi et ses ministres s'employèrent, avec une activité extrême, en faveur du duc de Bourgogne. Le chef de la Commission royale dans ces régions, le

(1) La plupart des textes relatifs au siège de Compiègne sont réunis dans le précieux recueil de Pièces justificatives publié par M. P. Champion à la fin de son étude sur *Guillaume de Flavy* (p. 137 et suiv.). — Voyez aussi, pour les délibérations du Conseil de la ville, *la Prise de Jeanne d'Arc à Compiègne*, par Alexandre Sorel, 1889, in-8.

(2) Charles VII reconnaît implicitement cet engagement lorsqu'il écrit, un peu plus tard : « Et, au regard des dites villes de Compiègne et de Creil, il peut estre que, en prenant lesdites abstinences (trêves), il fut appointé que la place de Pont-Sainte-Maxence et la ville de Compiègne seroient mises aux mains de nostre dict cousin de Luxembourg durant ycelles abstinences... »

(3) « *Item*, que Mgr le Duc de Bourgogne est mal content de ce que ceste ville est réduite en la main du Roy, et que ceste dicte ville, avec Creil, Compiègne et Senlis, estoient en sa garde, par traité fait avec le Roy, et avoit intention de sommer le Roy de entretenir ledict traité et aussi de avoir en sa dicte garde ceste dicte ville... »

comte de Clermont, proposa de mettre dans la ville une grosse garnison, soi-disant pour la défendre. Les habitans se méfiaient. La municipalité consentit à « rendre obéissance au comte de Clermont, mais se refusa à recevoir, en quelque manière que ce fût, la garnison. »

Il y eut des conférences entre Regnault de Chartres et les ministres du Duc de Bourgogne où l'on traita de cette embarrassante question. Regnault de Chartres vint à Compiègne et insista; il demandait seulement que le capitaine de la ville, Guillaume de Flavy, vînt en délibérer, à Senlis, avec le comte de Clermont. La commune coupa court à ces négociations suspectes et envoya une ambassade à Charles VII pour lui faire savoir la volonté des habitans « de n'obéir à d'autres qu'à lui et à leur capitaine. »

Ce capitaine était-il sûr? Routier dangereux, homme de sac et de corde, ami du sire de La Trémoïlle, il cherchait ses voies. Mais on le tint serré. Le 1er octobre, il vint devant le conseil de ville et, d'après les ordres du comte de Clermont, exhorta les bourgeois à céder et à ne pas mettre d'empêchement à l'exécution des traités du Roi. « Les bourgeois qui affectionnoient Flavy escoutèrent ses remontrances, sans toutefois pouvoir se résoudre à l'exécution d'icelles. La domination étrangère leur étoit extrêmement odieuse... Il se tint plusieurs assemblées là-dessus, au cours desquelles les bourgeois persévérèrent de ne point quitter l'obéissance du Roy. Le chancelier et autres ministres d'Estat, après leur exhortation, reconnaissant que les Compiégnois estoient résolus *de plutôt se perdre que de quitter le Roy*, s'en retournèrent, marris de leur obstination, de laquelle on donna avis au duc (1)... » Voilà de bons Français

Nouvelles conférences entre Regnault de Chartres et Hugues de Lannoy. Accablés de reproches par le ministre bourguignon, Clermont et Chartres reconnaissent leur faute et leur impuissance, s'humilient, s'excusent: « Quant au fait de Compiègne, Mgr le Conte a fait et fera tout son léal povoir et diligence de l'avoir pour le bailler à mondit seigneur de Bourgoingne,

(1) Extraits des délibérations municipales de Compiègne, dans dom Gilesson, *Antiquités de la ville de Compiègne*. — Cf. sur l'attitude de Flavy, *Procès* (V, 174) « Trêve aurait été accordée... pendant laquelle ladicte ville de Compiègne seroit mise ès mains dudict duc ou de ceux qui seroient par lui commis : *lequel de Flavy auroit de sa part offert satisfaire...* »

ainsy que le Roy l'a volu. Et pour ceste cause y a encore mondit seigneur le Conte envoyé, depuis le retour de Saint-Denis, Mgr l'archevêque de Rains, chancelier de France et autres ambaxadeurs là envoyés de par le Roy et mondit seigneur conte. A quoy on ne luy en a encores voulu obéir. *Et si on y veult mettre le siege*, mondit seigneur de Clermont point ne l'empêchera et ne fera empeschement (1). »

C'est comme si on disait au Duc de Bourgogne : « Prenez ! » Et il se met en devoir de prendre : « Lequel résolut d'avoir par force ce qu'il n'avoit pu avoir par de belles promesses et par la ruse. »

Les gens de Compiègne n'étaient donc pas mieux traités que Jeanne d'Arc ; on les exposait et on les abandonnait. Leur fidélité était gênante. L'insistance du duc aurait dû ouvrir les yeux. Mais on ne voulait rien voir, rien comprendre.

L'hiver se passa (nov. 1429-mars 1430) en de vaines négociations et des hostilités plus vaines encore. On se battait hors des pays protégés par les trêves. La Pucelle tantôt allait prendre part à des sièges plus ou moins heureux dans la région de la Loire : prise de Saint-Pierre-le-Moutier (début nov. 1429), échec devant La Charité (24 nov.) ; tantôt accompagnait le Roi, la Reine, la Cour, dans les châteaux, à Mehun-sur-Yèvre, à Bourges, à Sully-sur-Loire (fin février 1430), « très marrie de ce que le Roi n'entreprenoit de conquester de ses places sur ses ennemis. » (IV, p. 31.) On la flattait, on l'accablait d'honneurs et de cadeaux à faire fléchir une tête moins haute. C'est le moment où le Roi accorde à la famille de la Pucelle des lettres de noblesse ; on lui fournit de beaux chevaux, des armes brillantes, des vêtemens magnifiques ; — moyens des cours. Si elle s'en amuse, elle ne se laisse pas séduire. Elle bout d'impatience.

Cependant les nouvelles du Nord de la France et de la région de Compiègne arrivaient à la Cour. La ville tenait bon et le Roi était fort embarrassé. Le bruit se répandait qu'un lieutenant de Guillaume de Flavy, Baudon de La Fontaine, négociait avec le Bourguignon pour lui livrer la place par trahison. Jeanne avait eu le temps de réfléchir à la gravité de ce qui se faisait, là-bas, sans elle.

L'hiver passé et le temps des chevauchées revenu, elle fait

(1) « Réponse baillée par le doyen de Paris et le seigneur d'Espinac envoiez devers le Duc de Bourgoigne par Monseigneur le conte de Clermont, » 20 oct. 1429. (Champion, *Flavy*, p. 149.)

semblant, un jour, d'aller à aucun « esbat » et, « sans le sçu du Roi ne prendre congé de luy, » elle se met à la tête de quelques gens d'armes et part. La connexité des faits est exprimée dans un texte très précis et qui traduit, tout au moins, l'opinion du temps : « La Pucelle très mal content des gens du conseil du Roy sur le fait de la guerre, partit de devers le Roy et s'en ala en la ville de Compiengne sur la rivière de Oyse (1). »

Elle se rapproche de Paris par Lagny-sur-Marne, Melun qui est occupé par les Anglais; elle pousse sa pointe jusqu'à Senlis. Là elle se renseigne (24 avril). Elle vient voir ce qui se passe aux approches de la capitale.

Le Duc de Bourgogne avait mis à profit le délai que lui laissaient les négociations poursuivies avec la Cour de Charles VII. Tandis que l'expiration des trêves était reportée de la Noël jusqu'au 15 mars et du 15 mars au 15 avril, il préparait la campagne de l'Oise et de l'Aisne. Ayant obtenu, en mars 1430, les comtés de Champagne et de Brie, il n'avait plus qu'à compléter l'investissement de Paris par le Nord. Il levait l'armée la plus considérable qu'il eût encore mise sur pied et combinait son action avec celle des Anglais, suivant le programme qu'il avait tracé lui-même.

Le cardinal de Winchester avait passé le détroit, dès la fin de l'été précédent, pour tout arranger avec le duc. Il avait amené une armée, levée des deniers du Pape pour faire la guerre contre les Hussites, et l'employait tout bonnement aux affaires de France (2). Henri VI devait, à la tête de ses troupes, opérer dans le Nord et marcher sur Reims pour s'y faire sacrer.

Ainsi secondé, Philippe le Bon n'avait plus qu'à réduire Compiègne à l'obéissance. On comprend, maintenant, l'importance du siège. Compiègne est vraiment le nœud. La *Chronique anonyme*, rédigée par un Bourguignon, s'exprime avec la plus grande netteté sur les intentions et les motifs du duc. « En ce temps durant, furent plusieurs grands consaulx tenus des ambaxateurs des princes sur le fait de la paix, et les trièwes et abstinences ralongiés jusques au moix de march ensuivant.

(1) Perceval de Cagny, dans *Procès* (IV, p. 31).

(2) *Procès* (IV, 81). — Voyez dans Rymer (t. X, p. 424) les articles de l'appointement conclu entre le conseil d'Angleterre et le cardinal, à la date du 1er juillet 1429, pour convertir l'armée de la foi en une simple levée destinée à renforcer les armées de France (*ibid.*, p. 191).

Mais finablement, la paix ne si polt trouver et faillirent les traitiés par ce mesmement que la ville de Compiengne fu de tout désobéissant de livrer passage audit Duc de Bourgongne en alant et se retournant à Paris : ce qui lui estoit promis, avec le Pont Sainte-Massence... » Et encore, précisant que là est bien la cause et l'objectif principal de la guerre : « A l'entrée du mois d'avril, alla le Duc de Bourgongne à Péronne et fist une très grant assemblée de gens d'armes pour aller devant Compiengne, pour ce que là avoit très grosse garnison qui empeschoit le passage de Paris (1)... »

C'est cela que, du fond des châteaux de la Loire, Jeanne d'Arc a compris. Elle accourt; elle est dans l'Ile-de-France vers le 15 avril, s'approche de Senlis (2); elle ne quitte plus la région, allant et venant à Crépy-en-Valois, à Soissons, à Compiègne où elle entre et d'où elle sort plusieurs fois, rôdant en quelque sorte autour de la ville, comme un chien de garde vigilant qui rassemble le troupeau.

Le pis, c'est qu'elle est dénuée de tout, abandonnée une seconde fois, n'ayant avec elle que son escorte fidèle d'écuyers et de prêtres, quelques soldats vigoureux, Ambroise de Loré, Jean Foucault, Alain Giron, Poton de Xaintrailles, Jacques de Chabannes, des hommes empruntés aux bandes qui courent les champs; le plus clair de ses forces, c'est une compagnie d'environ deux cents Italiens, commandés par un certain Baretta. Et ses voix l'ont avertie, sous Melun, lui disant et lui répétant « comme tous les jours, qu'elle seroit prise avant qu'il fût la Saint-Jean. » (*Procès*, I, 115.)

Pâques était le terme des trêves : cette fois, elles ne furent pas renouvelées; et le duc Philippe, accompagné de Jean de Luxembourg, du seigneur de Croy et autres capitaines, se porta sur Compiègne au moment où le roi d'Angleterre débarquait à Calais. Celui-ci envoyait immédiatement au duc des renforts pour assiéger la place. Au débarqué, le Roi trouve une missive de Philippe le Bon, lui expliquant tous ses desseins. « Paris est le cœur de la France; la perdition de cette ville serait la perdition du royaume; si le corps mystique du royaume, dont la ville de Paris est le cœur, est malade et opprimé par la guerre et environné par ses adversaires, si ces adversaires ne peuvent

(1) Dans Champion (p. 154-162).
(2) Flammermont, *Senlis pendant la guerre de Cent ans* (p. 245).

être éloignés et le pays élargi alentour, ledit corps mystique (c'est à savoir la seigneurie du royaume) ne pourra se soutenir et sauver. »

Donc, il faut ouvrir les chemins de Paris. Que le roi d'Angleterre aille se faire couronner à Reims, et qu'il se dirige, ensuite, avec toutes ses forces, sur le Berry, le Bourbonnais, Forez, Beaujolais, Orléans, Sologne, « delà et oultre la rivière de Loire; » pour cela, le Duc de Bourgogne lui viendra en aide. Mais il convient, d'autre part, que le roi d'Angleterre aide le Duc de Bourgogne à s'emparer de la Seine, de l'Oise, et pays de Champagne et de l'Ile-de-France. Pour Compiègne, le duc s'en charge, non sans faire état de la difficulté. Il faut bloquer la ville et essayer de la prendre par la famine : « car qui, de présent, la vouldroit assiéger, on y pourroit demourer longuement et y faudroit emploier très grand nombre de gens (1). »

Les parts ainsi faites, et il n'est pas difficile de suivre, dans cet exposé, les habiletés du duc. Tout est mis en mouvement. Une armée, avec un appareil énorme de munitions et d'engins de guerre, se porte sur les bords de l'Oise. Les alentours sont occupés d'abord, les petites places soumises ou cernées. La prise de Compiègne n'est maintenant qu'une affaire de temps.

Enfin, Charles VII et ses conseillers ouvrent les yeux. Quand, depuis trois mois, les hostilités sont commencées en fait (2); quand, depuis trois semaines, le duc Philippe est à Péronne, à la tête de ses troupes, la Cour de France adresse à l'intermédiaire éternel de la politique des trêves, le duc de Savoie, la piteuse lettre où l'on avoue avoir été trompé, bafoué. Il est à peine croyable, mais il est exact que l'on implore une nouvelle prolongation des trêves jusqu'au mois de juin. Toutefois, la rancœur est la plus forte; on incrimine la conduite du Duc de de Bourgogne et des Anglais; et si l'on défend, — bien platement, — la vaillante conduite des habitans de Compiègne « pour aucuns empêchemens survenus, non pas par notre faute, » du moins on ne les abandonne plus et, entre les lignes diplomatiques du Mémoire, on voit apparaître une première résistance :

(1) Il est très curieux que, par la suite, Philippe le Bon désavoua cette campagne, qui avait été sa grande pensée, comme Bedford avait désavoué l'idée du siège d'Orléans. Il écrit à Henri VI : « Je suis allé devant Compiègne, jaçoit que l'avis de moy et de mon conseil ne fut pas tel. » Dans Stevenson (IIe partie, I, 456).

(2) Le commencement des hostilités peut être fixé au 20 février, date où Jean de Luxembourg quitte Péronne avec l'avant-garde de l'armée bourguignonne.

si l'on ne peut plus faire autrement, on recourra aux armes.

Le 6 mai, Regnault de Chartres est à Compiègne où sa présence alterne, pour ainsi dire, d'une façon bien inquiétante, avec celle de Jeanne d'Arc (*Procès*, V, 175) (1); le chancelier rédige alors un manifeste du Roi qui peut passer pour l'instrument de la rupture : « Notre adversaire de Bourgogne nous a trop longtemps *amusé* et *déçu* par trêves, *sans ombre de bonne foi*, alors qu'il disoit et affirmoit ne vouloir parvenir qu'au bien de la paix... Mais, maintenant, il montre, bien clairement, qu'il n'a eu aucune volonté de parvenir à la paix; il n'a cessé de favoriser nos ennemis et il a levé une armée pour faire la guerre à nous, nos pays et loyaux subjects (2). »

Jeanne d'Arc s'efforce de réparer, à force d'héroïsme, les fautes qu'un aveuglement si obstiné a fait commettre. Du mois d'avril à la fin de mai, elle se multiplie avec ses faibles ressources; elle se bat chaque jour, pour ainsi dire, autour de Compiègne, retardant, autant que possible, l'heure de l'investissement : vue militaire des plus justes encore, puisqu'elle répond (comme on vient de le voir) à la secrète inquiétude de l'adversaire. Elle peut réunir, un instant, jusqu'à 2000 hommes de guerre éprouvés avec lesquels elle fait beaucoup de mal à l'ennemi, et, en retardant les événemens, permet aux armées royales de se rétablir et de se mettre en mouvement.

Cependant la trahison de Guichard Bournel, qui livre Soissons et ouvre au Duc de Bourgogne la route de l'Aisne (18 mai), la capitulation de la petite ville de Choisy-au-Bac, dont le pont assurait les communications entre Noyon et Compiègne (16 mai), resserrent le cercle des opérations. Visiblement aussi, Jeanne est gênée et entravée par la présence du Conseil royal dans cette région, le comte de Clermont, Regnault de Chartres qui ne la quittent guère. L'archevêque, depuis l'échec de la politique de

(1) Jeanne d'Arc se méfiait beaucoup des « Bourguignons » de Compiègne. Elle partageait le lit de Marie le Boucher, femme du procureur du Roi et, d'après les notes manuscrites de Jean Le Féron, petit-fils de Marie le Boucher, « faisoit souvent relever de son lit ladite Marie, pour aller advertir ledict procureur qu'il se donnât de garde de plusieurs trahisons des Bourguignons. » — Fait des plus importans, à la tête de ces suspects se trouvait Jean Dacier, abbé de Saint-Corneille de Compiègne, familier de l'évêque Cauchon, et qui fut un des juges de la Pucelle, à Rouen. On comprend que Jeanne d'Arc ait répété, à diverses reprises, pendant son séjour à Compiègne, qu'elle se sentait trahie. — Vallet de Viriville, *Charles VII* (t. II, p. 151).

(2) Archives de Reims, dans Jadart, *loc. cit.*

la « paix de Bourgogne, » ne voyait plus en elle qu'un adversaire ; il lui en voulait d'autant plus qu'elle avait perçu plus clairement l'erreur où il s'était obstiné. Certains chefs comme Gaucourt, très influens dans ces mêmes conseils, la trouvaient téméraire, encombrante, orgueilleuse; elle dérangeait, par son courage, son entrain, ses exemples, les combinaisons de ces hommes sentencieux et compassés, si sûrs d'eux-mêmes (1).

Il est impossible de savoir ce qui se dit dans les entretiens que les hommes représentant la Cour avaient journellement avec le gouverneur de la place, lieutenant du sire de La Trémoïlle, Guillaume de Flavy. Ce qui est certain, c'est que celui-ci connaissait leurs sentimens : on l'a vu, à un moment, prendre, contre les habitans de Compiègne, le parti de la Cour et se prononcer pour la soumission au Duc de Bourgogne. Il ne valait pas cher; mais il n'est pas permis de l'accuser sur de vagues soupçons.

A la suite de l'échec devant Soissons, on dirait que le Conseil royal considère la partie comme perdue. La plupart des seigneurs français se portent sur Senlis avec Regnault de Chartres, et la troupe de Jeanne d'Arc, probablement par ordre, se disperse.

Jeanne prend chemin vers Crépy-en-Valois, ne sachant plus que faire. C'est là, qu'à bout de ressources, mais incapable de manquer à son devoir, elle décide d'aller s'enfermer dans Compiègne décidément assiégée. Ses compagnons veulent la détourner de ce dessein : « Par mon Martin, dit-elle, nous sommes bien assez; je iray voir mes bons amys de Compiengne ! » Défendre cette place, telle est maintenant sa pensée suprême.

Partie dans la matinée de Crépy-en-Valois, elle franchit le boulevard à Compiègne, le 23 mai de grand matin. « Comme un simple partisan, elle menait avec elle l'Italien Baretta et une compagnie de soudoyers étrangers. Cette petite troupe se composait de 32 hommes d'armes, 43 arbalétriers, 20 archers, le frère de Jeanne, Pierre d'Arc, son chapelain Pasquerel, Poton le Bourguignon et deux pages (2). »

A peine dans la ville, après un court repos, le jour même,

(1) Ici se place naturellement l'accusation formelle de la *Chronique de Tournai* : « Depuis, affirmèrent plusieurs que, par l'envie des capitaines de France, avec la faveur que aulcuns du conseil du Roi avoient à Philippe de Bourgogne et à Messire Jehan de Luxembourg, on trouva couleur de faire mourir la dicte Pucelle par feu en la ville de Rouen. » Quicherat, *Revue historique* (t. IV, p. 62).

(2) P. Champion, p. 44 et *Procès* (V, 177).

23 mai, dans l'après-midi, ayant à ses côtés Guillaume de Flavy, Poton le Bourguignon et 5 ou 600 hommes, elle passe le pont pour surprendre un poste ennemi qui serrait la place de trop près. Après une brillante escarmouche, à la nuit tombante, un secours inespéré, que le hasard amène à l'ennemi, change la fortune. Guillaume de Flavy et la plus grande partie de la troupe s'enfuient et rentrent dans la place. Assaillie, entourée, épuisée, elle ne voulait pas battre en retraite. Son écuyer d'Aulon prend la bride de son cheval pour la ramener; elle est poussée jusqu'auprès du pont, d'où les Anglais l'avaient coupé déjà. Elle se défend héroïquement. Un archer picard la tire par sa huque de velours d'or, la jette à bas de son cheval, la saisit à bras-le-corps, la fait prisonnière; elle est livrée à Jean de Luxembourg, le fatal Bourguignon.

C'en est fini de Jeanne, mais l'œuvre de l'héroïne se poursuit. Le geste porte, même quand le bras est arrêté. Il faut dire ce qui advint du siège de Compiègne : ainsi on appréciera, avec l'importance stratégique de la ville, la clairvoyance de Jeanne. On jugera, par les conséquences, la portée de ses vues et de ses décisions, contraires à celles du Roi et de ses conseillers. Le salut de Compiègne n'était pas trop payé du bûcher de Rouen.

Dès le 25 mai, le Duc de Bourgogne faisait savoir à son oncle, le duc de Savoie, par une lettre datée du camp de Venette-les-Compiègne, qu'il attendait, maintenant, en toute confiance, l'issue de la campagne, en dépit des *feintises*, *cautèles* et *dissimulations* de l'adversaire : « Nous sommes, écrivait-il, grandement réconfortés de la guerre ; car, le 23 mai, vers six heures, les assiégés ayant fait une sortie, celle qu'ils appellent la Pucelle et plusieurs capitaines, chevaliers, écuyers et autres ont été pris, noyés et tués. Si, je vous écris, très cher et très amé oncle, pour ce que ne fais pas doute que bien vous fera plaisir (1). »

Cela faisait plaisir, surtout, à celui qui écrivait la lettre ; la fortune le comblait. La place fut entourée de solides bastilles ;

(1) La nouvelle fut annoncée en grande allégresse, par lettres spéciales du duc, aux bonnes villes de la domination bourguignonne : « Ceste chose vous écrivons pour noz nouvelles, espérans que en aurez joye, confort et consolation. » (Archives de Saint-Quentin.) — La nouvelle fut connue à Paris le jeudi 25, par lettre de Jean de Luxembourg adressée à son frère, le chancelier Louis. Cf. A. Sorel, *La Prise de Jeanne d'Arc à Compiègne* (p. 213).

de nouveaux renforts anglais arrivèrent ; l'armée de secours n'apparaissait pas.

Pourtant, la ville tenait bon. L'été se passa ainsi, sans qu'elle fût entièrement bloquée, « vu la grandeur du tour. » Guillaume de Flavy, Philippe de Gamaches, abbé de Saint-Marcou et, surtout, les habitans de la ville redoublèrent d'efforts. Les villes environnantes envoyèrent des hommes d'armes, des approvisionnemens. Les gens du bâtard d'Orléans, Poton de Xaintrailles, qui n'avaient pas quitté la contrée, jetaient par petits paquets du secours dans la place. Le Duc de Bourgogne manquait d'argent, les soldats mal payés, mal nourris, malades, « se départoient. » Philippe le Bon lui-même rentra dans ses États où d'autres affaires l'appelaient (4 août 1430).

Il laissa la lieutenance à Jean de Luxembourg : celui-ci ne fut pas plus heureux. A force, l'armée de secours s'était constituée, et elle avançait sous les ordres du comte de Vendôme, un fidèle de Jeanne, avec Boussac, Xaintrailles, La Hire, Chabannes, Alain Giron, tous les vaillans hommes dont les noms sont unis à la gloire de la Pucelle. Une formidable bastille que Jean de Luxembourg avait construite vers la forêt, dans la direction de Pierrefonds, pour achever l'investissement, fut attaquée à la fois par le dehors et par les assiégés dans un assaut furieux auquel les femmes elle-mêmes prirent part. Ce fut la journée décisive (24 octobre).

Jeanne d'Arc, du fond de la tour de Beaurevoir, prisonnière de ce même Jean de Luxembourg, savait, *voyait* sans doute : « Interrogée si elle fut longuement en cette tour, répond qu'elle y fut quatre mois ou environ... Interrogée quelle fut la cause pour quoy elle saillit de la tour, répond qu'elle avoit ouy dire que ceulx de Compiègne, tous jusqu'à l'âge de sept ans, devoient estre mis à feu et à sang... Interrogée si ce sault ce fut du conseil de ses voix, répond Saincte Catherine lui disoit presque tous les jours qu'elle ne saillist point et que Dieu luy aideroit et même à ceulx de Compiègne ; et ladicte Jehanne dict à Saincte Catherine : « Puisque Dieu aideroit à ceulx de Compiègne, elle y vouloit estre... » « Enfin pour le doubte des Anglois (la crainte d'être livrée aux Anglois), saillit et se commenda à Dieu et à Notre-Dame et fut blécée. Et quand elle eut sailli, la voix Saincte Catherine lui dict qu'elle fict bonne chière et qu'elle gariroit et que ceulx de Compiègne airoient secours... *Item* dit qu'elle

prioit toujours pour ceulx de Compiègne avec son conseil... » (*Procès*, I, 110,114,150.)

Et il arriva, comme la sainte l'avait prédit, comme la clairvoyance et la foi de la Pucelle l'avaient deviné, comme sa volonté l'avait conçu et préparé, — Compiègne fut délivrée. Jean de Luxembourg dut lever le siège, « la mort dans l'âme. » (25 octobre.) Mais, avant de rentrer dans son château de Beaurevoir, il avait vendu la Pucelle aux Anglais.

La résistance victorieuse de Compiègne rompit le grand dessein du duc Philippe. Ses ambitions furent réprimées et les espérances des Anglais détruites. Le retard et l'épuisement causés par la longueur du siège empêchèrent tout. Le roi Henri VI ne put se faire couronner à Reims ; Paris resta cerné par la nouvelle offensive française ; puisqu'il fallait se battre, on se battait : « Ce siège levé donna un grand courage aux gens du roi Charles et commenchièrent à courir et prendre places à tous lez et finablement reconquirrent tout ce qu'ils avoient perdu, en bien peu d'espace, excepté la ville de Soissons... Et ces nouvelles, venues au Duc de Bourgogne qui encores estoit en Brabant, iceluy duc fist un grant mandement de gens d'armes très hastivement, mais les uns n'avoient plus chevaux, les autres point d'argent, etc. (1). »

Le duc avait, maintenant, d'autres choses à penser et à faire. Tout cela lui donnait à réfléchir. En somme, il avait trop embrassé. La France lui était un trop gros morceau ; l'Angleterre épuisée, divisée, un allié trop affaibli et trop peu sûr. Assez souple pour ne pas s'entêter contre la fortune, il comprit qu'il valait mieux ne pas persévérer dans une lutte par où coulait la richesse et la fidélité de ses peuples. Les démocraties flamandes n'étaient pas satisfaites de ces guerres « seigneuriales » sans honneur et sans profit. Les drapiers et les tisserands commençaient à souffrir de la concurrence anglaise ; ils exigeaient de leur duc l'abandon d'une alliance ruineuse et la réouverture des marchés inépuisables que sont pour eux, d'ordinaire, les provinces limitrophes françaises (2).

Après la prise de Jeanne d'Arc, une campagne pénible et très confuse en Picardie, Bourgogne, Champagne, etc., ruine le pays et n'avance pas les affaires. Les deux alliés se reprochent

(1) *Chronique anonyme*, dans Champion (p. 162).
(2) Pirenne, *Histoire de Belgique* (t. II, p. 243).

l'un à l'autre la responsabilité des échecs. Philippe n'a pas pardonné au gouvernement anglais sa conduite dans l'affaire de Jacqueline de Bavière, ni les hautains propos de Bedford sur « les oisillons. »

Il est menacé d'un autre côté. La grandeur bourguignonne a effrayé l'Allemagne. L'empereur Sigismond, sollicité par Charles VII, s'est prononcé. Le duc va être pris à revers et serré entre les deux pinces de la tenaille. Avec un État à peine constitué, c'est le péril qui l'effraye le plus. Le Pape et le concile de Bâle (depuis que l'affaire des bénéfices ecclésiastiques est arrangée avec la France) réclament la paix; c'est une autorité qui ne peut plus être tout à fait méprisée.

Le plus simple est d'en venir aux réalisations immédiates. Charles VII s'est arrangé avec le duc de Bretagne; inlassable, il fait de nouvelles ouvertures à la Bourgogne et à l'Angleterre, dans le sens d'une pacification générale. L'Angleterre elle-même semble comprendre que les temps sont changés.

Une trêve de deux ans est signée à Chinon entre Bourgogne et France, le 8 septembre 1431; et, le 31 décembre, sous les auspices des légats du Pape, est conclu, à Lille, entre France et Angleterre, un arrangement qui permettra de travailler à la consolidation de la paix définitive (1).

Tout cela se passe dans l'année même de la mort de Jeanne d'Arc. Tel était l'effet immédiat, direct, de son action et de son intervention à Compiègne.

On sait comment le revirement, une fois commencé, devait évoluer jusqu'au bout. A la Cour de France, La Trémoïlle et ses partisans sont balayés. La reine Yolande ramène Richemont aux affaires. Le connétable, pour qui la leçon n'a pas été perdue, reprend exactement la politique de Jeanne (2) : négocier en combattant. Énergique organisateur des forces françaises, ce rude soldat éduque la volonté de Charles VII, comme Jeanne d'Arc avait éduqué sa confiance.

Philippe le Bon sait que Richemont et le parti des grands lui offrent les plus sérieuses garanties pour la conclusion d'une paix honorable et avantageuse. Il sait que les dispositions sont telles en France qu'on lui fera le maximum de concessions *territoriales*, et c'est là, à ses yeux, le principal. Le rapproche-

(1) Beaucourt (II, p. 43).
(2) Cosneau, *le Connétable de Richemont*, (p. 209 et suivantes.)

ment général se fait à Nevers, au milieu des banquets et des beuveries. Les princes français se trouvent réunis autour de la royauté remise à sa place, il est vrai, mais payant chèrement le sacrifice d'honneur et de soumission qu'ils lui consentent. Tel est le véritable sens de la paix d'Arras, 1435.

L'Angleterre n'a pas voulu souscrire à l'entente préparée à Nevers. Tant mieux! Si elle eût accepté les conditions qu'on lui offrait alors, la France ne se fût peut-être jamais reconstituée. Son refus laissait le champ libre aux fidélités françaises groupées autour de la dynastie légitime. Henri VI, qui n'avait pas su se battre et vaincre, ne sut ni négocier ni conclure.

Le Duc de Bourgogne fut plus avisé et plus sage. Rentré au giron, sa loyauté et son honneur étaient saufs, de même que sa puissance était intacte. Mieux valait *avoir failli être roi* que d'être roi en effet. Jamais la Bourgogne ne fut plus grande : il fallut la folie du Téméraire pour ruiner cette formidable maison que la persévérance, l'habileté et la ruse avaient élevée et qui, si elle eût duré, eût couvert de son ombre les destinées de l'Europe.

Jeanne d'Arc avait tout vu, tout prévu; ce qu'elle avait conçu s'était réalisé. Selon sa parole au duc d'Alençon : « plus il y avait du sang de France, mieux cela valait. » Dans la négociation comme dans l'action, elle avait toujours discerné le point exact, la décision juste et utile. On avait obtenu la paix, « mais à la pointe de la lance. »

Cette paix victorieuse, elle était allée la chercher à Compiègne : elle se jeta dans la ville, sachant qu'elle serait prise « avant la Saint-Jean, » mais voulant, avant de mourir, faire à Paris, « à ce cœur mystique de la France, » à la France elle-même, un rempart de son corps et de son martyre.

Dans le drame de l'*abandon*, on voit Jeanne plus étroitement mêlée aux choses humaines. C'est ici que le côté mystérieux de sa mission apparaît le moins, mais c'est ici que la qualité naturelle de son esprit et de son cœur se découvrent le mieux. Elle a des idées et des volontés militaires et politiques parfaitement définies et circonstanciées. Son bon sens, sa clairvoyance, sa fougue, décident et tranchent, quand la prudence ou la pusillanimité des conseillers royaux ânonnent et reculent. Ou il faut renoncer à prendre les mots dans leur sens habituel, ou il faut reconnaître, dans cette netteté et promptitude de la conception et

de l'acte, les caractères du génie. Jeanne, dans cette période de sa vie, est clairement et humainement *admirable*.

Mais le génie, l'intelligence, le courage, ce n'est pas tout Jeanne. Ses facultés extraordinaires ne sont que les instrumens de la volonté supérieure qui l'anime. Ayant pris son inspiration et la mesure de son action dans l'au-delà, elle ne s'achève pas, elle ne se réalise pas dans le train ordinaire des affaires humaines.

Les œuvres d'ici-bas ne sont grandes que conçues et accomplies sous l'angle de l'éternité. Aussi, parmi ces œuvres, celles qui sont dignes de subsister brisent le cadre trop étroit de l'existence individuelle. Elles échappent et s'épanouissent dans la mort.

Jeanne va se retrouver, dans l'unité absolue de son existence incomparable et de sa destination céleste, à Rouen, devant ses juges, parmi les flammes. Là, elle quitte les contingences, brise l'entrave, délaisse le relatif des conceptions ordinaires ; elle reprend le dialogue avec « les voix... »

Ainsi alterne le rythme de cette prodigieuse carrière : la *formation* fut humaine, la *mission* divine ; l'*abandon* fut humain, la *condamnation* sera divine.

Pour que la leçon fût complète et que les hommes apprissent, sans le comprendre, une fois de plus, le peu que l'individuel et l'éphémère compte en présence du général et du définitif, il fallait qu'ils accablassent, en elle, le divin pour que le divin prît sa revanche et les laissât éblouis, en regagnant, sous leurs yeux, par un essor d'abnégation joyeuse, sa demeure, l'Éternité.

GABRIEL HANOTAUX.

L'ÉPREUVE DU FEU[1]

PREMIÈRE PARTIE

Comme le fer mis au feu perd sa rouille et devient tout étincelant... (IMITATION.)

I

Le coupé s'arrêtait à peine devant l'hôtel Grasset, avenue du Bois, lorsque qu'Yvonne Avrey en sortit lestement. Suivie de loin par sa gouvernante, une Anglaise poussive et rousse, elle monta l'escalier de son pas vif; sa veste brodée, son tricorne accentuaient sa fière allure, cette aisance qui ne s'acquiert pas, mais s'hérite de plusieurs générations affinées. Sa seule façon de poser ses pieds cambrés sur les tapis dénotait la race : une habitude séculaire de domination.

Elle traversa un grand hall aux vitraux de mauvais goût, et embrassa une vieille petite dame dont la laideur de bossue s'adoucissait d'un sourire bon, résigné.

— Mes félicitations! mademoiselle Cécile! Mais quelle surprise pour moi que les fiançailles d'Edmée!

La vieille fille hocha sa longue face blême, mais se tut, et suivit tristement des yeux Yvonne qui entra dans la chambre claire où sa meilleure amie Edmée Grasset se laissait coiffer.

— Ma chérie! dit-elle avec effusion. Te figures-tu ma joie de ce matin? Joie et stupeur! Tu ne m'avais rien dit! Je ne le con-

(1) *Copyright by* Jacques Morian.

nais pas! Où le voyais-tu? Et comment cela s'est-il fait? Raconte!

Elle s'arrêta, saisie par l'air morne d'Edmée qui, d'un clignement de paupière, lui désignait le témoin gênant : la femme de chambre occupée à tordre ses superbes cheveux blonds.

Tout son entrain tombé, Yvonne attendit, le regard fixé anxieusement sur le beau profil droit de son amie. Ce visage très régulier d'une extrême blancheur, mais froid et fermé, contrastait avec le sien si mobile et dont la pâleur saine se rosait aux plus fugitives impressions. Les yeux d'Yvonne que voilaient de grands cils n'étaient pas grands, mais, tout baignés d'une lumière charmante, ils étaient le reflet de son âme de feu. Et si, quand passaient les deux amies, c'était Mlle Grasset qu'on remarquait, dès qu'Yvonne souriait, on ne voyait plus qu'elle. On subissait l'irrésistible attirance dont la jeune fille s'étonnait en riant.

Cette coiffure ne finirait donc pas? Pendant qu'on arrangeait, non sans peine, les beaux cheveux d'une embarrassante longueur, Yvonne s'inquiétait de ce teint plus exsangue encore, de ces paupières gonflées. Elle ne s'était pas figuré ainsi la fiancée et, quoiqu'elle dût connaître ses prétentions à l'impassibilité, elle pensait à ce qu'Edmée, l'avant-veille encore, lui répétait :

— Pourquoi me marier? Les enfans? j'en adopterai, si je veux. Non! c'est pour l'indépendance, l'étude et les voyages que je me sens faite. J'envie les nomades qui peuvent comparer les musées de tous les pays!...

Que s'était-il donc passé en deux jours pour changer les idées d'Edmée, qui jusque-là n'avait jamais varié dans ses goûts studieux, mais peu féminins, et qui, à vingt-trois ans, avait refusé déjà tant de partis?

Yvonne se le demandait et elle était toute désorientée par la brusque décision de la froide fille à qui, avec les illusions généreuses de sa jeunesse, elle prêtait toutes les qualités. Infiniment mieux douée que son amie, vibrante, artiste, bonne, elle subissait son ascendant avec une incroyable force. Entraînée par sa nature enthousiaste, elle l'idéalisait. L'incapacité d'admirer, l'égoïsme qu'Edmée dissimulait sous une politesse doucereuse, l'ennui qui ternissait l'eau glauque de ses grands yeux devenaient pour elle la nostalgie d'un esprit noble supérieur à son entourage. Peu malléable avec ses maîtres, Yvonne obéissait aveuglément à son amie. Elle s'efforçait de la suivre dans son

orgueilleux mépris de l'amour; et c'est à peine si elle, qui ne pouvait rien lui cacher, s'étonnait d'être informée de la grande nouvelle le même jour que les indifférens, tant elle était faite à cette singulière amitié, véritable marché de dupe où, donnant tout, elle ne recevait rien.

Enfin la coiffure laborieuse s'achevait. Edmée, de sa voix sans inflexions réservée aux subalternes, congédia la vieille Allemande qui l'avait élevée et qui répondit avec une gratitude affectueuse au gentil sourire d'Yvonne, très dépourvue, elle, de la morgue des parvenus, de leur souci de marquer les distances à ceux dont ils se sentent encore trop près.

La porte se refermait à peine qu'Yvonne dit impatiemment :

— Eh bien?

Mais Edmée ne se décidait pas à parler. Immobile devant la glace en argent qui reflétait sa belle figure régulière à peine jaunie par le blanc cru de son peignoir, elle déplaçait les bibelots précieux étalés sur la guipure de sa table à coiffer.

Enfin, de l'air ironique qui ne la quittait guère, mais qui, en un moment pareil, surprit et choqua Yvonne :

— Tu peux me féliciter, dit-elle. Je fais un très beau mariage! M. Georges Serdis, élève de l'École d'Athènes, archéologue déjà connu, est tout désigné pour la chaire occupée par son père autrefois. Il me sort de mon milieu que je déteste. Il n'est pas aussi riche que moi; c'est vrai! mais il le sera davantage à la mort de sa mère. Enfin, de nous deux, c'est moi qui fais le meilleur marché.

Yvonne confondue l'écoutait dire ces choses trop pratiques posément, de sa voix basse, modulée avec une complaisance trop visible; un air de supériorité, d'assurance dogmatique assez déplaisant.

Il y eut un silence pénible. Enfin Yvonne put parler :

— Pour que je te félicite, dit-elle, il me faudrait autre chose que ces détails qui ne comptent pas pour moi. Que ton fiancé soit riche ou pauvre, universitaire ou marchand, peu m'importe! L'aimes-tu? Et depuis quand? Je ne l'ai jamais vu chez toi.

Edmée hésita, et sans regarder son amie :

— Mais je le connais! Rien de précipité dans cela, je t'assure! Depuis un an je le vois presque tous les jours chez Mme Ducasse, qui s'était mis en tête de nous marier.

— Depuis un an! répéta Yvonne. Oh! Edmée! Pendant un an, tu as pu me cacher?...

— Te cacher quoi? dit l'autre avec impatience. Puisqu'il n'y avait rien? que je ne me décidais pas? J'ai refusé d'abord et je ne crois pas que de lui-même il aurait eu l'idée d'insister. Mais cette fine mouche de Mme Ducasse qui tenait à son affaire n'a pas lâché prise. Aidée par ma tante que mes refus désolaient, elle a continué de nous réunir et nous a donné la facilité de nous connaître sans nous engager. Je ne voulais toujours pas, et ce que je te disais l'autre jour était encore ma pensée à bien peu de chose près. Mais j'ai su hier qu'il se décourageait. Alors j'ai pesé les avantages de cette union. Avantages difficiles à trouver réunis. Toute la nuit j'ai hésité, j'ai pleuré... Quelle nuit!... Je ne l'oublierai pas!... Enfin j'ai pris mon parti. Et, ce matin, j'ai dit à tante Anna en entrant dans sa chambre : « Te voilà délivrée de la peur que je coiffe sainte Catherine et de tes tourmens de tutelle. C'est oui! » Elle a levé ses bras courts; elle m'a mouillée de ses larmes et aussi de la crème de beauté qui la barbouillait. Elle a crié la chose à ma cousine Cécile, qui comme d'habitude a pleuré sans rien dire, en hochant sa vieille tête. Et voilà! Tante Anna va pouvoir jouir de sa folle quatrième jeunesse de cinquante ans! se remarier même, si cela lui plaît. Ma noce se fait à la rentrée. Nous avons tout l'été pour roucouler...

Un sourire froid découvrit ses belles dents et elle dévisagea Yvonne, qui, de plus en plus suffoquée, fixait sur elle des yeux élargis.

Elle comprit le reproche muet et, ironique :

— Cela t'indigne, n'est-ce pas, qu'on se marie ainsi? Par raison?

— Oui! dit Yvonne avec une franchise qui lui coûta. Comment! tu es comme moi riche, orpheline, jeune. Tu as le droit et le temps de choisir et tu te lies à un homme que tu n'aimes pas? un homme qui ne te fait rien éprouver, n'est-ce pas?

Le sourire moqueur d'Edmée s'accentua pendant qu'elle disait posément :

— S'il faut être tout à fait franche, c'est plutôt de l'antipathie que j'éprouve. Et quand il s'approche, qu'il me prend la main, cela s'aggrave. C'est ce qui m'a fait hésiter si longtemps. Mais je me dis que cette impression toute physique ne doit pas m'arrêter; qu'elle se dissipera puisque ce garçon bien élevé, ni mieux

ni plus mal qu'un autre, n'a rien qui puisse m'éloigner, mais au contraire partage mes goûts, a la même horreur des démonstrations vives que moi. Tout bien considéré, nous sommes faits pour nous entendre et pour traverser la vie en bons compagnons.

Yvonne eut un geste désolé.

— Non, Edmée! supplia-t-elle. Ce n'est pas possible que tu te maries ainsi! Tu ne le feras pas? Ce serait si mal?

— Je le ferai, dit Edmée sèchement, et je me connais, je ne le regretterai pas. Je ne suis pas une exaltée comme toi, Dieu merci! Je comprends la vie et je vois les choses telles qu'elles sont.

Elle se leva, fit quelques pas dans la chambre, de son pas lourd, presque masculin, et revenant s'asseoir près d'Yvonne qui, consternée, se taisait:

— Comprends-moi bien, dit-elle. Quelle différence vois-tu entre les mariages d'amour et les autres après trois ans? Qu'il y ait eu flambée ou non, chacun s'en va de son côté. A moins que, rare bonheur, — le nôtre, — des goûts semblables ne vous réunissent : l'automobile, les voyages,... les enfans surtout qu'il aime comme moi... Les enfans!...

Quelque chose de doux passa sur sa figure fermée et la détendit pendant qu'elle répétait, les yeux au loin :

— Les enfans! Ce qui me tente en somme plus que les voyages, que l'étude, que tout. Le mari qui me donnera cette joie pourra bien faire après ce qu'il voudra; son rôle sera terminé.

Elle reprit après une pause :

— Les enfans étant pour moi le but du mariage, je leur dois un père non seulement bien doué et bien portant, mais en situation de leur donner dans la société une place meilleure que la mienne qui ne me permet pas toutes les relations. Vues sous cet angle, les considérations qui dictent mon choix et te paraissent mesquines ont une importance capitale. En faisant ce qui s'appelle un bon mariage, je fais mon devoir. Je prépare une vie facile à ceux qui naîtront de moi. Je suis dans le vrai.

Yvonne soupira et ne trouva rien à répondre. Cette façon spécieuse de présenter un calcul intéressé comme un acte d'abnégation, un sacrifice à la race, l'ébranlait sans la persuader.

Tout en admirant son amie, elle ne pouvait pas s'empêcher de croire qu'une union amoureuse aurait mieux valu, même pour les enfans... Que cela devait être doux de choisir libre-

ment, de se donner toute, corps et âme, et, dans les peines plus encore que dans les joies, de se serrer l'un contre l'autre...

Mais ce besoin de protection tendre qui la tourmentait secrètement, Edmée n'en avait jamais souffert ! Ne se suffisait-elle pas à elle-même ? N'avait-elle pas une confiance absolue dans son propre sens ?

— Écoute ! finit-elle par dire avec un soupir, tu es tellement autre que moi, tellement plus sérieuse, que tu fais peut-être bien d'agir ainsi. Je ne pourrai jamais, moi ! J'ai beau plaindre ce pauvre Hermann Muller et reconnaître ses qualités, l'idée de les voir répétées chez d'autres petits Hermann ne me suffit pas... Je veux non seulement que mes enfans soient bien posés dans le monde, mais qu'ils m'enchantent par leur ressemblance avec celui que j'aimerai en eux.

— Tu as tort ! dit non sans dédain Edmée, de laisser échapper un si bon parti.

Yvonne ouvrit de grands yeux :

— Mais l'autre jour encore tu m'approuvais ?

— L'autre jour, dit froidement la grande fille qui commença de s'habiller, je n'étais pas décidée encore, et je ne me souciais pas de te voir mariée avant moi, ce qui nous aurait séparées, les premiers temps tout au moins. Maintenant, c'est autre chose ! Ta vie d'orpheline chez ton frère depuis son mariage est bien plus dépendante que la mienne chez tante Anna qui m'agace, mais me cède en tout. Et tu n'es qu'au début de tes ennuis ! Cette jeune femme, que ton frère idolâtre, cherche à le détacher de toi. Elle y parviendra et tu seras reléguée au dernier plan ; tu deviendras l'être effacé, la non-valeur ! Quelque chose comme la cousine Cécile, moins la bosse et la pauvreté. Non ! Il te faut le plus vite possible un chez toi. Réfléchis donc ? Est-ce une existence à vingt-deux ans ? Qu'attends-tu ? Un héros de roman ? un être chimérique ? Si, comme c'est probable, tu ne le rencontres jamais, que deviendras-tu ?

— Je ne sais pas ! dit Yvonne qui pâlit et détourna la tête. Les coins de sa bouche fine s'abaissaient. Sa mobile figure, faite pour exprimer toutes les tendresses, toutes les fiertés, ne reflétait plus que le découragement dont les conseils si cruellement raisonnables de son amie l'accablaient.

Edmée vit son désarroi et y trouva une raison nouvelle de se féliciter de sa décision.

— Allons! dit-elle avec une condescendance dédaigneuse teintée de satisfaction, tâche de suivre mon exemple, d'être moins romanesque, moins enfant!

— Je voudrais bien! dit humblement Yvonne. Mais je ne peux pas...

Edmée ne répondit que par un sourire qui accrut la tristesse de son amie. Et une fois de plus la créature sèche, médiocre, domina l'enfant aimante, honteuse de ses aspirations au bonheur, de cette vie intense qui sourdait en elle et voulait s'épandre, rayonner...

II

Yvonne, en sortant de chez son amie, avait la tête si enfiévrée qu'elle voulut marcher dans le Pré-Catelan, suivie de la voiture où miss Darrel armée de son stylographe diluait dans une de ses interminables lettres ses rares idées.

Il faisait chaud et lourd; sous le ciel terne les pelouses veloutées outraient leur vert cru. Des bébés prétentieusement attifés faisaient un bruit de volière. Ils se battaient et se salissaient impunément, mal surveillés par les *nurses* pincées et les gouvernantes trop bien mises qui chuchotaient en grand mystère, se livraient visiblement à la joie de dire du mal des « patrons. »

Jamais encore Yvonne n'avait si vivement ressenti la tristesse de ce paysage trop peigné, de ces bébés trop riches, empêtrés dans leurs atours ridicules, livrés aux subalternes; plus délaissés, les pauvres petits, que les marmots qui sous l'œil de leur mère se roulent dans la poussière des faubourgs. Et un retour qu'elle fit sur elle-même, sur son isolement d'orpheline, mouilla ses yeux d'une petite larme qu'elle eut peine à retenir.

Lasse tout à coup, elle se remit en voiture et répondit avec effort aux gentillesses de son Anglaise qui lui souriait à toutes dents. Bientôt celle-ci se dépita de n'obtenir que des monosyllabes. Et elle se remit à penser au fiancé dont, avec une confiance ridicule et touchante, elle attendait le retour des Indes depuis vingt ans, et à étirer pour lui la prose insipide et sentimentale qui suffisait, croyait-elle, à entretenir cet amour trop patient...

Yvonne, libérée des banalités dont sa compagne l'excédait,

put alors être triste en paix et repasser les mélancolies de sa vie si courte et si vite assombrie par la mort de ses parens.

Ah! si elle les avait encore! Si la brutale catastrophe, l'accident de voiture ne lui avait pas pris les siens, comme tout aurait été autre! Doux, tiède et bon!...

Elle n'avait que sept ans lors du drame, mais elle se souvenait bien de son bonheur d'avant, de ses joies turbulentes de petit être choyé, ivre de lumière et de vie neuve.

Elle voyait encore nettement, comme des tableaux, des coins de chambre, des allées de parc. Mais surtout, les balustres, si blancs sur la mer, de la terrasse où, dans l'air vif, elle courait avec des cris aigus comme ceux des hirondelles qui se pourchassaient là-haut... Et aussi elle sentait le chatouillement des herbes plus hautes qu'elle sur ses boucles toujours en désordre, et toujours lissées par les mains de sa mère, ces mains qui guérissaient les bobos rien qu'en les touchant et dont elle regrettait encore la caresse apaisante quand elle souffrait...

Qu'elle était bonne, cette maman jolie sur laquelle elle fondait entre deux courses de petit animal fou! Mais qu'elle était devenue grave et blanche lorsque Yvonne, entrée sans permission dans la chambre éclairée de grandes bougies où, lui disait-on, elle dormait, l'avait sentie si froide sous ses baisers... changée par le bandeau qui lui cachait le front, sa fine main si gonflée que la bague brillante, l' « étoile » qu'aimait Yvonne, s'enfonçait dans la chair...

D'abord l'enfant n'avait pas compris. Dans la maison bouleversée, pleine de monde qui parlait bas, elle s'étonnait que son père aussi dormît tard...

Peu à peu, par des mots maladroits des domestiques, elle comprit pourquoi son grand frère Charles pleurait. Alors ce fut un désespoir farouche, une révolte contre Dieu qui lui avait pris Maman... Puis une fièvre dont on crut qu'elle mourrait et qui lui laissait un souvenir de soif atroce, de chaleur brûlant son petit corps tandis que, d'une voix plaintive, elle appelait inlassablement: « Maman..., maman... »

Elle était sortie de là grandie, sérieuse, aussi changée que sa vie nouvelle entre son frère très bon, mais absorbé par ses études d'ingénieur, et miss Darrel si nulle que, à huit ans, la petite fille sentait son infériorité et en souffrait. Et puis, c'était le dépaysement, l'exil; le chagrin de quitter le beau jardin de

lumière pour un appartement assombri par le voisinage des hautes maisons.

Plus d'espace pour courir! Plus de bleu! Un pauvre soleil sans force qui semblait la caricature du vrai! Des jours blafards! Une existence frileuse, resserrée, où la petite Provençale, poussée librement au grand air, étouffait.

Pour la consoler de partir on lui avait dit: « A Paris tu auras presque une sœur! la fille d'amis de nos parens; une orpheline comme toi et de ton âge; elle n'a qu'un an de plus.

Ah! cette première visite à Edmée! Cette visite si impatiemment désirée et dont elle était sortie toute triste, elle y pensait maintenant... Et tout au fond d'elle-même un rapprochement se faisait entre sa déception d'alors et celle que, à douze ans de distance, elle ressentait.

Vraiment le premier contact, qui fut un choc, était bien typique. Les deux petites filles s'y étaient montrées telles que, femmes plus tard, elles seraient.

Lorsque Yvonne toute trépidante d'émotion s'était trouvée en face de la grande fille à superbe natte blonde qui, debout entre deux dames, l'une blême, difforme, toute noire, l'autre ronde, rouge, vêtue de clair, la regardait sérieusement, elle s'était jetée à son cou.

Déconcertée par la surprise froide avec laquelle son gentil élan était reçu, elle avait balbutié:

— Je t'aime déjà, tu sais? puisque nos mamans...

— Attendez de me connaître pour savoir si vous m'aimez! lui répondit, avec une solennité un peu prétentieuse qui la vieillissait, la belle fille choquée d'être tutoyée dès l'abord par cette petite, sa cadette d'un an...

Yvonne toute rouge se tut. Elle rougit plus encore lorsque Edmée lui montrant sa chambre lui dit orgueilleusement:

— Est-ce que vous en avez une aussi jolie? Est-ce que, quand vous serez grande, vous serez aussi riche que moi?

— Je ne sais pas, dit Yvonne en dressant sa petite tête fière, et ça m'est bien égal! Papa et maman donnaient tant aux pauvres qu'ils ne m'ont peut-être pas gardé beaucoup d'argent. Ils ont bien fait! je serai comme eux.

Edmée mordit ses lèvres et, ne trouvant rien à répondre, abandonna ce sujet pour un autre où elle pouvait mieux établir sa supériorité.

— Quel drôle d'accent vous avez, ma chère! dit-elle de son air important. Il faut le perdre pour qu'on ne se moque pas de vous...

Se moquer! C'était la principale fonction d'Edmée. Elle voyait tout laid, tout grotesque. Il semblait que des lunettes invisibles, appliquées sur ses larges yeux, lui déformaient les choses et les gens, grossissaient leurs défauts, rapetissaient jusqu'à les rendre invisibles leurs qualités. Yvonne s'en aperçut vite et après s'en être étonnée :

— C'est un vilain cadeau que t'a fait là ta marraine Fée! Moi, j'aime bien mieux voir tout joli...

— Quand tu auras mon âge!... dit Edmée sans daigner s'expliquer...

Les discussions de ce genre se renouvelaient tous les jours. Yvonne, beaucoup plus spirituelle, y brillait. Mais c'est Edmée qui finissait par avoir l'avantage à cause de son adresse à se taire et à sourire mystérieusement quand on la mettait au pied du mur; à dire du bout des lèvres et d'un ton de haute condescendance : « Si tu veux... mettons que tu as raison et n'en parlons plus... »

Cette tactique réduisait infailliblement au silence l'ardent petit rhéteur en jupons. Elle lui faisait croire que, pour pincer les lèvres d'un air si transcendant, il fallait avoir de bonnes raisons : des raisons qu'on ne daignait même pas lui dire parce que, sans doute, elle n'aurait pas compris...

Peu à peu Edmée établit son prestige et put régenter Yvonne aussi bien que sa tante qui, ballottée entre des sévérités excessives, qu'elle regrettait et rachetait par de non moins excessives gâteries, ruinait son autorité...

Les gouvernantes dont, disait ironiquement Edmée, on changeait comme de chemise, n'osaient souffler mot. La cousine Cécile trottinait sans bruit là où elle pouvait se rendre utile; mais, doublement humiliée par sa dépendance de parente pauvre et sa difformité, elle s'effaçait et, doux souffre-douleur, ne répondait aux moqueries de la petite fille que par un silence de prière pendant lequel ses lèvres exsangues remuaient.

A ces momens-là, il n'y avait plus de prestige qui tînt. Yvonne se révoltait :

— Tu n'as pas honte de lui faire de la peine? criait-elle, toi qu'elle soigne nuit et jour quand il le faut...

Mais elle finissait par s'apaiser et par accepter les détestables raisons de son amie qu'elle avait besoin d'admirer.

Elle l'admirait en tout : dans les études qu'elles faisaient ensemble et où leurs natures si différentes s'affirmaient.

Yvonne, merveilleusement douée, enchantait ses professeurs, bien que, à cause de sa facilité même, son travail fût capricieux et irrégulier. Toute la partie mécanique des devoirs l'ennuyait. Elle bâclait ses copies, négligeait ses gammes... Mais, dans ses griffonnages, le style et les idées étonnaient déjà et si, au piano, elle manquait les traits perlés par son amie, elle savait faire chanter la mélodie sous ses petits doigts malhabiles, mais inspirés...

Et pas l'ombre d'amour-propre avec cela. Une surprise constante de voir qu'on la citait en exemple à Edmée, bien meilleure élève qu'elle pourtant, attelée à sa tâche comme un bœuf de labour à son sillon.

C'était cette application constante qu'elle lui enviait, cette intelligence plus lourde, mais réelle, dépourvue d'imagination et que les contes bleus qui tourbillonnaient dans sa petite tête chaude ne distrayaient pas.

Les moindres devoirs d'Edmée étaient soignés, écrits d'une belle écriture appliquée, toujours égale comme sa voix qu'elle modérait et modulait déjà avec une précoce prétention.

Cette façon lente et sûre d'avancer qui remplaçait jusqu'à un certain point des dons plus brillans, Edmée la tenait de son père, fils de ses œuvres, monté du même pas lourd et sûr de l'école communale d'une bourgade jusqu'à l'énorme maison de commerce fondée et accrue fantastiquement par lui.

Resté le même dans ses grandeurs qu'aux jours de misère, levé avant le dernier de ses employés, il entassait jusqu'à la fin les millions dont il laissait à d'autres le soin de jouir. Trop sensé pour aimer le luxe dont s'entourait sa femme et où il se sentait déplacé, trop inculte pour goûter des joies intellectuelles ou artistiques, il ne se plaisait que dans le bureau humide, sombre, le rez-de-chaussée sur une cour moisie où il était mort en faisant son bilan.

Il avait légué à sa fille son sens pratique, épais; mais il ne lui avait donné, et c'était grand dommage, ni sa simplicité, ni sa bonté charitable, ingénieuse, ce tact du cœur qui, chez lui, suppléait à l'éducation et faisait du paysan du Danube l'égal des

plus affinés. Les parens d'Yvonne, tous deux d'une exquise distinction, avaient pour lui une sympathie plus vive que pour sa femme. Très vaniteuse, affolée de snobisme, Mme Grasset ne s'était jamais consolée de sa mésalliance et faisait durement payer à son mari l'honneur qu'elle, fille de banquier ruiné au jeu, lui avait fait en acceptant ses millions gagnés dans une boutique.

Ni l'un ni l'autre n'avait été heureux. Et sans doute leur enfant portait le stigmate de l'union sans tendresse, de l'aigre conflit : un je ne sais quoi de chagrin, de malcontent, de terne, qui faisait ressortir la vie lumineuse, l'entrain, le charme spontané d'Yvonne, née dans la plénitude de joie de deux êtres unis par l'esprit autant que par la chair.

III

— Eh bien! ma petite Yvonne! dit Charles Avrey qui, au sortir de table, prit le bras de sa sœur, tu as beau dire, ton Edmée n'est qu'une arriviste! Sa tante vient de me raconter ses fiançailles. Riche comme elle, prendre un mari qui lui déplaît pour entrer dans un cercle plus distingué, c'est plus malpropre que l'acte de ces pauvres filles qui ne se vendent que parce qu'elles meurent de faim. Mais assez là-dessus! Je te fais de la peine, n'est-ce pas?

— Beaucoup! dit Yvonne, rougissant à ces paroles, d'autant plus pénibles à entendre que, dans le coin le plus obscur de sa conscience, quelque chose les approuvait...

— Je t'assure, Charles, dit-elle avec un peu de gêne, que tu es injuste. Si elle se résout à ce mariage, ce n'est pas par vulgaire ambition. Tu sais qu'elle ne s'entend guère avec sa tante. Enfin elle aime les enfans et...

— Et, dit son frère, qui haussa les épaules, il les lui faut d'un universitaire bien posé, pour faire oublier son pauvre brave homme de père, venu à pied de son village avec une pacotille, et dont elle a la sottise de rougir. Elle a toutes les mesquineries des parvenus que son père, lui, n'avait pas. De plus, il faut qu'elle soit méchante pour ne pas aimer sa tante, malgré ses inoffensifs ridicules de grosse dame qui ne se voit pas vieillir. Et la cousine Cécile qu'elle malmène aussi, la pauvre et douce créature, est-ce qu'elle ne la vénérerait pas, si elle avait tant soit peu

de cœur? Mais elle n'en a pas. Elle est sèche, vaniteuse. Hypocrite avec ceux qu'elle cherche à embobeliner, elle n'aime, n'admire qu'une seule personne : elle! Et tu l'encourages, toi, dans ses prétentions et son pédantisme par ton culte aveugle!

« N'ai-je pas raison, Tilly? conclut-il, en s'adressant à sa jeune femme, occupée à servir le café.

Elle leva vers lui sa jolie figure rose sous un ébouriffement blond lié de noir, et avec un sourire qui creusait des fossettes dans ses joues rondes :

— Oui, mon ami. Mais tu sais bien qu'Yvonne n'entendra jamais raison et qu'il ne faut pas toucher à son idole, une idole pour laquelle elle nous sacrifierait tous!...

Cela fut dit sans aigreur, comme une chose qui n'atteignait pas sa gaieté d'heureuse enfant.

Comme elle s'avançait, tenant à deux mains la tasse trop pleine, son mari l'enveloppa d'un regard attendri et la saisit par ses deux poignets potelés qu'il baisa.

Confus tout à coup, il s'arrêta et, lissant sa longue barbe, il regarda de côté Yvonne qui, tout assombrie, se taisait.

Le cœur serré, elle pensait à ce qu'il venait de dire et ne cherchait pas à reprendre le sujet pénible que déjà, dans leur joie égoïste d'amoureux, ils oubliaient...

Elle surprit le sourire plein de choses qu'ils échangeaient et, mal à son aise, elle chercha un prétexte pour s'éloigner de ce salon où elle se sentait de trop, pour ne plus être l'intruse dans ce jeune ménage.

Elle n'était pas jalouse au sens bas et mesquin du mot. Le bonheur que la jeune femme donnait à Charles l'attendrissait. tout en la faisant souffrir un peu, à cause des aspirations qu'éveillait en elle le spectacle d'un amour qu'on ne lui cachait pas assez. Mais elle n'aurait jamais pensé à incriminer la jeune femme du trouble vague, de la sensation de solitude, de vie incomplète qui, depuis le mariage de son frère, la tourmentait. Son peu de sympathie pour sa belle-sœur n'avait pas d'autres causes que le dénigrement d'Edmée qui, dès le début, s'était appliquée à la lui faire voir sous le plus mauvais jour, soit pour ruiner d'avance un ascendant qui risquait de contre-balancer le sien, soit sans calcul, poussée par sa malveillance invétérée, sa vision déformée, grimaçante de tout.

Sans doute Mme Avrey, grandie auprès d'une mère frivole,

avait des excentricités de toilette, des libertés de langage, qui pouvaient choquer une jeune fille élevée rigidement. Mais ces défauts de surface ne l'empêchaient pas d'être sincère, droite, très éprise de son mari. Et Yvonne, livrée à elle-même, n'aurait pas tardé à le comprendre. Les insinuations d'Edmée l'en avaient empêchée, sa persistance à s'apitoyer sur ce « pauvre Charles, destiné à être dupé ! bafoué ! »

L'idée que son frère souffrirait par cette femme qu'il adorait faisait bouillir le sang d'Yvonne. Avec sa vive imagination, elle ressentait comme des griefs réels les préventions de son amie et ces choses, exagérées par sa nervosité de jeune fille aimante trop proche d'un couple épris, la rendaient injuste.

Avrey, que le mutisme de sa sœur préoccupait, vint s'asseoir auprès d'elle et lui dit de sa bonne voix cordiale :

— Sais-tu, petite? Ces fiançailles de ta précieuse Edmée me font plaisir pour toi. Quand tu verras moins cette pécore, tu ne seras plus influencée par ses faux dédains du mariage, dédains qui, tu le vois, ne l'ont pas empêchée de se caser dès qu'elle a trouvé ce qu'elle cherchait. Débarrassée de ses conseils, tu t'habitueras peut-être à ce bon Muller? Malgré son air fruste, il ne manque ni d'intelligence, ni de culture, et il t'aime tant! Tu avais quinze ans qu'il y pensait déjà... sans espoir... je l'entends encore : « C'est un roi qu'elle mérite!... Un roi! » Pauvre garçon ! il te rendrait si heureuse! Il vivrait à tes pieds...

Yvonne soupira. Elle savait cela, mais elle n'arrivait pas à voir un mari dans le grand garçon connu depuis toujours et si gauche, qui ne la quittait jamais sans lui dire avec son rude accent du Nord : « Portez-vous bien... »

Étaient-ce ces petits riens qui l'empêchaient d'être touchée par cet amour, d'apprécier non seulement la valeur, mais la beauté mâle de l'Alsacien taillé en hercule, la franchise de cette face énergique, imberbe, haute en couleur sous la rude crinière couleur de feu ?

N'était-ce pas plutôt la facilité même de sa conquête qui la rebutait ? En elle fermentait un obscur besoin de luttes... Petit être vibrant et altier, ce n'était pas d'une ferveur dévote qu'elle rêvait, mais d'une volonté supérieure capable de la dompter, fût-ce rudement.

Son pouvoir exercé sur Hermann quand elle avait encore des robes courtes, elle le connaissait trop. Elle l'avait trop mis

à l'épreuve avec la cruauté des très jeunes filles, si contentes d'essayer leurs griffes sur le premier cœur conquis. Que de fois elle l'avait poussé, lui si timide, à s'exposer pour son caprice aux moqueries... Le soir où, pour obtenir une danse, il était arrivé au bal avec, à sa boutonnière, le tournesol imposé comme condition, elle s'était trouvée méchante de ne pas l'aimer... Elle avait regretté de ne pas trouver le mot ou le regard qu'il attendait. Et elle s'en était voulu de son merci trop froid quand elle avait vu se ternir les yeux francs fixés sur elle : des yeux mouillés de bon chien...

Qu'y pouvait-elle, pourtant, s'il était de ceux qui ont pour destinée de tout donner sans rien recevoir?

— Si tu changeais de conversation? dit Avrey, traduisant la boutade provençale avec laquelle on réveille les silencieux.

— Je t'assure, dit-elle, que je voudrais aimer Muller, mais... c'est plus fort que moi! Et tu viens de dire toi-même que c'est mal de se marier par raison.

— Certes! dit Charles avec véhémence, et cela, je ne te le conseillerai jamais. Ton amie n'a pas le droit de prendre sans l'aimer la vie d'un homme qui peut prétendre à bien mieux qu'elle. En ce moment, tante Anna, la marieuse, tout le monde s'entend pour berner le pauvre garçon. On lui fait prendre la froideur de sa fiancée pour de la réserve : gage de bonheur durable et profond. Mais quand il verra clair, qu'il comprendra le laid calcul si invraisemblable chez une fille dans sa situation, qu'éprouvera-t-il?

— Je n'en sais rien! dit Yvonne, blessée par ce retour agressif. Rien ne prouve qu'Edmée, sous ses dehors froids, n'aura pas plus de vraie tendresse que tant de jeunes femmes prodigues en démonstrations et qui, au fond, n'aiment que leur petite personne, leurs succès!

Pourquoi, en disant cela, ne put-elle s'empêcher de se tourner vers Tilly qui, piquée au vif par l'allusion que son mari heureusement ne comprit pas, lui lança un regard courroucé.

A peine sa riposte partie, Yvonne la regretta; mais il était trop tard.

— Comme il faut que tu sois parfaite, pour être si sévère! dit Tilly d'une voix pointue que sa belle-sœur ne lui connaissait pas... C'est sans doute cela qui te rend si difficile? et que tu ne trouves personnes digne de toi? Tout de même, tu pourrais bien rester pour compte!... Méfie-toi...

— Et quand cela serait? dit Avrey, qui passa son bras avec une tendresse paternelle autour des épaules de sa sœur. Elle restera avec nous, voilà tout!

Tilly eut un petit rire bref.

— Oh! je ne crois pas que cela lui sourie. Je la comprends, du reste; ces choses-là ne peuvent pas durer toujours...

— Pourquoi donc pas? dit vivement son mari. N'est-ce pas, petite, que tu n'es pas malheureuse à la maison?

Yvonne très contrite l'embrassa.

— Non certes! dit-elle timidement.

Elle regardait sa belle-sœur, mais elle ne put rencontrer les yeux de la jeune femme qui, sérieusement froissée, se taisait, les lèvres pincées.

Yvonne sentit que quelque chose venait de les séparer et que, par sa faute, il n'y aurait plus entre elles ni confiance ni intimité.

Elle sortit du salon. Elle se faisait d'amers reproches sur sa pointe méchante venue si mal à propos, au moment même où, très affectueusement, on s'inquiétait d'elle, de son avenir...

« Pourquoi suis-je si mauvaise? » se répétait-elle, désolée.

Pas une minute l'idée ne lui vint d'incriminer la vraie coupable, Edmée, qui lui avait communiqué son humeur chagrine, suggéré des idées indignes de sa générosité et qui, tôt ou tard, devaient se traduire en paroles, prendre corps.

Non. Plutôt que de reconnaître la néfaste influence, elle s'accusait! Et rien ne lui démasquait encore la personnalité véritable de cette Edmée, qu'elle voyait toute lumineuse dans son propre rayonnement. Mais pourraient-elles durer bien longtemps, ces illusions, restes de son enfance, de la période sotte et charmante où, pour employer un cœur tout neuf, les petites filles s'attendrissent sur les mérites de leur poupée de bois?...

IV

Edmée et son fiancé sortaient, escortés de l'institutrice, quand Yvonne vint leur apporter son cadeau. C'est sur l'escalier qu'elle se trouva pour la première fois en présence de l'homme énigmatique, — naïf ou roué? — qui acceptait d'être pris sans amour. . Certainement Edmée ne le lui avait pas caché. Ne

l'avait-elle pas tenu en suspens une année entière avec ses peu flatteuses hésitations ?

« Est-il donc si épris qu'il se plie à tout ? se demandait Yvonne. Où bien supporte-t-il cette situation humiliante par intérêt ? »

Elle y pensa lorsqu'on le lui présenta ; c'est avec une curiosité méfiante, hostile même, qu'elle dévisagea le héros de ce bizarre roman.

Il soutint ce regard, dont le sens ne dut pas lui échapper, avec un calme imperturbable, une expression glaciale qui frappa désagréablement Yvonne, comme elle s'étonnait de l'extrême jeunesse de ce visage à la moustache naissante, aux traits fins, qu'elle ne se figurait pas ainsi.

Très grand, très mince, les épaules voûtées par un travail qu'on disait acharné, un je ne sais quoi de gauche, de raide dans l'attitude, reste d'une jeunesse provinciale, Georges Serdis portait un peu en avant sa tête sérieuse aux cheveux drus qui aurait paru insignifiante sans l'énergie du menton carré ; la beauté du front, l'acuité spirituelle des yeux bruns, pas grands mais bien fendus.

Malgré ses vingt-huit ans, il semblait le cadet de la grande fille blonde mise en valeur par sa robe et son chapeau des grands faiseurs : vraiment très belle, mais d'une beauté de femme faite.

« Comme il est moins bien qu'elle ! C'est presque un collégien ! se dit Yvonne. Je comprends sa peine à se décider... Pauvre Edmée !... »

Pleine de tendresse pour sa chère sacrifiée, elle lui présenta à elle seule, avec un gentil élan, le plateau ancien si passionnément cherché et découvert enfin après bien des courses exténuantes dans les quartiers les plus lointains.

— Tu es gentille ! dit Edmée en regardant avec une indifférence trop visible l'écrin qu'elle referma aussitôt sur les ciselures de vermeil pâli.

Yvonne en fut toute contristée. Elle s'était donné tant de mal pour trouver ce qui pouvait faire le plus de plaisir...

Georges Serdis vit le changement subit d'expression, l'air humilié, déçu de la petite personne qui venait de le toiser si dédaigneusement et montrait une telle tendresse pour son amie.

Il eut un sourire amusé et pitoyable à la fois, un air très bon qui pendant un instant mit sur sa figure sérieuse et froide beaucoup de charme et de douceur.

Il retint sa fiancée qui, le pied sur la première marche, s'excusait tranquillement :

— Tu comprends, Yvonne ? impossible de rentrer te recevoir. Nous avons tant de courses !...

— Nos courses peuvent attendre, dit-il. Laissez-moi d'abord admirer ces ciselures. Quelle délicatesse et quelle imagination ! Nos orfèvres modernes en sont bien incapables...

Yvonne un peu consolée lui sourit :

« Il comprend la beauté des choses, pensa-t-elle, et il sait remercier. Mais s'il a du tact, comment accepte-t-il cette situation si pénible de fiancé non choisi, mais subi ? de pis aller ? »

Très perplexe, elle le regarda de nouveau.

Redevenu flegmatique, il aidait sa fiancée à remonter son écharpe. Et ce geste qui les rapprochait laissait à Edmée le même air distrait, la résignation correcte, un peu rogue qu'elle avait pour subir les corvées mondaines...

Quel contraste avec les fiancés qu'avaient été Charles et Tilly...

Le soir, quand son frère et sa belle-sœur lui demandèrent son impression, Yvonne hésita :

— Ni beau ni laid ! Correct, bien élevé, finit-elle par dire... Je ne sais pas ce que je lui reproche vraiment ! mais il ne me plaît pas. Et je regrette qu'Edmée ait cru devoir surmonter son aversion.

— Je le regrette aussi, dit Georges, mais pour M. Serdis. Tout ce que je sais de lui est à son avantage. Remarquablement doué, assuré d'une brillante carrière, dévoué aux siens, charitable, désintéressé, puisqu'il a refusé de superbes partis, il méritait mieux.

— Mais qu'est-ce qui le forçait à rechercher Edmée si longtemps ? dit Yvonne avec dépit. Un homme comme lui a bien plus la facilité de choisir qu'une jeune fille cantonnée, malgré sa fortune, dans un cercle très limité. S'il se marie sans entraînement, ce ne peut être que pour jouir du luxe qu'il n'aura, lui, qu'après la mort de sa mère... Eh bien ! s'il fait cela... c'est lui qui est vénal, arriviste !

Le souvenir de l'affabilité délicate du jeune homme lui

revint et la rendit confuse. Mais elle l'écarta et nia résolument tout ce qui pouvait témoigner en faveur de Georges Serdis, infirmer la supposition si commode de sa cupidité... Après tout, ces partis plus riches qu'Edmée les avait-il refusés vraiment? On le disait. Mais quelle preuve?...

— Enfin ! conclut-elle avec un geste énergique de sa petite tête, je persiste à croire que, si ce n'est pas un vilain calcul qui le décide, sa conduite ne s'explique pas.

Cette première impression ne se modifia pas pendant ces fiançailles déconcertantes, cérémonieuses, mornes, qui faisaient perdre contenance aux visiteurs et donnaient aux félicitations un air vague de condoléance, de deuil discret. Le ton bas qu'on prenait pour parler au futur ménage de ses projets, les regards étonnés, moqueurs, dénigrans, tout ce qui peinait Yvonne, c'est lui qu'elle en rendit responsable; c'est son amie qu'elle en plaignit.

Jamais elle ne put admettre que, en dehors de tout calcul, il pouvait y avoir en cet homme impassible, en cette tête carrée de Lorrain, un désir sincère accru par la froideur même de la belle fille et que, plus elle le rebutait, plus il s'entêtait à vouloir gagner son amour.

Elle était trop jeune pour pénétrer cette nature riche, complexe, toute en profondeur; pour deviner ce goût de la difficulté, de l'obstacle à vaincre qui tourmente et égare tant d'obstinés.

Il lui fallut longtemps pour comprendre que, comme elle, par d'autres raisons, il s'était mépris sur Edmée. Très tendre et très passionné, mais silencieux, timide, malhabile à s'extérioriser, Georges Serdis était porté à voir sous la froideur concentrée de la jeune fille le même feu qui couvait en lui.

L'ardeur secrète et d'autant plus vive qu'il savait mal l'exprimer, il la lui supposait et, patient, il attendait l'éveil, en elle, d'une sensibilité qu'elle ne devait jamais avoir.

V

Yvonne se sentit émue en entrant dans l'appartement tout neuf, tout blanc, presque vide encore, où Edmée, à peine rentrée de son voyage, l'avait mandée.

Comment allaient-elles se retrouver? Y aurait-il entre elles

les mêmes silences gênés qui les avaient éloignées de leurs amies mariées déjà ? Leur intimité serait-elle relâchée ? Non ! C'est avec une chaleur insolite que la nouvelle Mme Serdis s'écria en la voyant entrer :

— Enfin ! J'avais peur de ne pas te voir !

Un peu hâlée, amincie et très à son avantage dans la robe empire claire qui allait bien à sa blonde et robuste beauté, elle souriait.

Yvonne en l'embrassant sentit venir une petite larme qu'elle retint par peur des moqueries.

— C'est joli chez toi ! dit-elle en essayant d'affermir sa voix et, pour se remettre, elle fit le tour du salon riche de soixante porte-bouquets et de quatre fauteuils seulement.

— Oui ! dit Edmée, je crois que ce ne sera pas mal... Un seul défaut, le voisinage immédiat de ma tante. Je n'en voulais à aucun prix. Mais Georges s'est laissé entortiller et a même, bien malgré moi, laissé construire un passage nous reliant à l'hôtel, ce qui fait que nous ne sommes plus chez nous !... Enfin !...

Rien que sa façon de prononcer le nom de Georges fut une révélation pour Yvonne... L'amour n'était pas venu...

Attristée, elle regarda Edmée qui passait avec flegme son aiguille dans son carré de filet tout en causant. Comme elle avait l'air peu gênée par ce qui avait métamorphosé sa vie depuis leur dernière entrevue ! Comme, malgré sa belle robe de nouvelle mariée, elle restait pareille à l'Edmée d'avant !... C'était à croire que le mari n'existait pas ! Après cette première phrase où elle l'avait nommé d'un ton si particulier, Edmée semblait l'oublier, et tranquillement elle racontait son superbe voyage en Égypte comme si elle l'avait accompli seule ! « J'ai fait... J'ai vu... »

Yvonne était interdite... Sans attendre des confidences, elle prévoyait ce je ne sais quoi de triomphant, d'épanoui, d'autre, cette transfiguration remarquée chez les jeunes mariées. Rien de tel ! Pauvre Edmée ! Comme elle devait regretter son acte de haute raison en regardant l'étendue monotone et plate de sa vie que l'amour n'ensoleillerait jamais ! Quel avenir !... Mais ce calme exagéré jusqu'à l'invraisemblance n'était peut-être qu'une attitude ? De tout son cœur elle le souhaita et elle sentit qu'elle aurait bien mieux aimé voir son amie refroidie pour elle que si peu attachée à celui dont dépendait son bonheur.

— A quoi penses-tu ? lui dit Edmée dont la voix plus élevée la fit sursauter. Tu ne m'entends donc pas ? Réponds franchement ! Ta maladie le jour de mon mariage n'était qu'une excuse, n'est-ce pas ? C'est ton frère, poussé par sa femme, qui ne t'a pas permis d'assister à une union civile ?

— Tu sais bien, dit Yvonne un peu vivement, que je ne mens pas. S'il y avait eu autre chose que mon rhume, je te l'aurais dit. Charles est la tolérance même. Il ne m'a rien défendu, quoique cette décision, venue de toi paraît-il, l'ait surpris. Nous ne sommes guère occupés de religion ; pas assez peut-être ; mais nous ne penserions pas plus à nous marier sans prières qu'à nous faire jeter à la voirie sans un mot, comme des chiens. Je te croyais dans les mêmes idées jusqu'ici ?

— Ma chère ! dit dogmatiquement Edmée, j'estime que quand on n'a plus la foi, il est absurde de continuer des pratiques qui ne répondent plus à rien, et peuvent nuire à toute une carrière d'homme par le temps qui court... Mon mari m'a étonnée par son illogisme. Comme moi, il ne croit à rien ; mais il voulait la bénédiction pour ne pas chagriner sa mère qui est au diapason de la cousine Cécile... J'ai tenu bon et les derniers jours, pendant ton rhume, nous avons été à deux doigts de la rupture. Quand il s'y met, il est aussi entêté que moi. C'est sa mère qui, en cédant, non sans beaucoup de larmes, a tout arrangé. Elle a même bien voulu, par charité chrétienne, dire qu'elle me recevrait comme si j'étais mariée en attendant la fin de mon égarement... Charmant ! n'est-ce pas ?

— Pauvre femme ! dit Yvonne apitoyée. Quel gros sacrifice elle t'a fait là et comme cela doit t'attacher à elle !

Edmée ne répondit que par un mauvais sourire et revenant au sujet qui lui tenait à cœur :

— Enfin, tu peux dire à ton frère que je ne suis pas dévote comme sa femme, mais que je ne ferai pas parler de moi un an après mon mariage. C'est une compensation.

— Que veux-tu dire ? fit Yvonne qui sentit tout son sang bouillonner.

— Oh ! simplement qu'on s'étonne du nombre de répétitions qu'il faut à Tilly et au séduisant de Bray pour apprendre leur scène d'amour dans la revue qu'ils préparent ! dit Edmée en détachant chaque mot avec une satisfaction méchante.

Après une pause, elle reprit du même ton :

— C'est gentil, n'est-ce pas? de préparer cette surprise à ton frère?... Mais tu as l'air de n'en pas plus savoir que lui! Faut-il vraiment que j'arrive d'Afrique pour t'apprendre ce qui amuse tout Paris?

— Non! dit aussi fermement qu'elle put Yvonne. Je connais cette très anodine revue et je suis certaine que Charles n'y attachera pas plus d'importance que moi et tous nos vrais amis.

— Tu as raison de le dire et même de le croire, si tu peux, dit Edmée avec son sourire froid. Il vaut mieux ne voir certaines choses que quand on y est forcé. On est plus heureux. Parlons d'autre chose! Et ton mariage à toi? Muller?

— Ah! soupira Yvonne, je voudrais tant! tant!...

Elle allait dire: quitter cette maison... Mais elle s'arrêta et, pétrissant un coussin, elle murmura tristement:

— On me pousse! On m'assure que l'amour vient après. Mais... je n'ai pas le courage! Ce serait si terrible de me sentir liée et...

Edmée, accoudée à la table, cherchait un modèle de guipure dans son album qu'elle feuilletait... Sans lever la tête, elle dit d'une voix autre, non plus ironique, mais assourdie, voilée:

— Tu as raison... Ne les écoute pas! Un éloignement physique est plus impossible à vaincre que tout. Reste plutôt seule. Cela vaut mieux...

Un silence consterné fut la seule réponse d'Yvonne à cette courte phrase qui en disait si long...

Mais Edmée, comme si elle regrettait son involontaire aveu, s'agitait, sonnait:

— Servez le thé, dit-elle de sa voix dure à sa vieille bonne, et prévenez Monsieur:

— Il est ici, et tu n'es pas auprès de lui? ne put s'empêcher de s'écrier Yvonne très surprise.

— Il travaille, fit posément Edmée. Que ferait-il de moi?

Georges entra, aussi guindé et froid que pendant ses bizarres fiançailles, mais plus triste, semblait-il, les traits tirés, comme s'il souffrait.

Il se dérida pourtant lorsqu'il vit l'expressive figure de la jeune fille lui sourire avec une timidité gentille: et le même air très bon, très jeune qui l'avait frappée la première fois qu'elle l'avait vu, éclaira un instant son visage soucieux.

— Eh bien! Edmée, dit-il avec une affabilité cérémonieuse, teintée d'ironie, vous devez être contente? Seule chez vous, avec votre amie qui vous manquait tant?

— Pensait-elle tant à moi? dit Yvonne en riant pour cacher sa gêne à ce discret reproche dont elle était l'occasion.

— Elle n'est pas expansive, vous devez le savoir, dit Georges avec le même mélange de tristesse et de sarcasme, mais vous pouvez être certaine qu'elle vous aime... autant qu'elle est capable d'aimer...

— Est-ce vrai, Edmée? dit Yvonne, pour dire quelque chose et cacher son embarras.

— Oh! je t'en prie! ne conjuguons pas: « Je t'aime, tu m'aimes! » s'écria la jeune femme avec humeur. Nous ne sommes plus à l'âge où l'on effeuille des marguerites... Je trouve agréable d'échanger des impressions avec toi, et cela m'ennuyait de ne pouvoir le faire là-bas. Rien de ton sentimentalisme enfantin là dedans! Rien qui ressemble à tes tendres lettres qui m'ont fait un peu rire, mais ont ébloui mon époux par leur rhétorique.

— Je ne t'en écrirai plus, sois tranquille, fit Yvonne froissée. A ce moment, elle surprit un regard singulier que Georges attachait sur sa femme, puis sur elle. Un regard très profond, très découragé.

Quand il se détourna sans rien dire, d'un air triste et las, elle sentit une chaude pitié pour ce qu'il devait éprouver devant cette sécheresse. Presque aussitôt elle s'étonna de son sentiment:

Comment! Edmée venait de lui laisser entendre qu'elle n'était pas heureuse, et c'était l'autre, l'inconnu d'hier qu'elle plaignait?

De toutes ses forces elle voulut retrouver sa tendresse aveugle; mais elle avait beau faire, le charme se rompait, et l'idole lui apparaissait sous un autre jour... terriblement cru...

Edmée, levée pour servir le thé, remuait avec un plaisir vaniteux l'argenterie trop neuve, les accessoires inutiles, incommodes, cadeaux de gens qui cherchent non à faire plaisir, mais de l'effet. Yvonne distraite ne pensait pas à admirer. Elle touchait à peine aux sandwichs qu'Edmée avalait deux par deux. Lorsque celle-ci se fut rassasiée enfin, elle dit:

— Allons marcher au Bois?... Viendrez-vous, Georges?

Cette invitation à son mari, elle ne la fit qu'après une

hésitation et de la même voix qu'elle aurait pu prendre avec un étranger.

Et c'est sur le même ton glacial et cérémonieux qu'il répondit :

— Je regrette ! mais j'ai un travail à finir et... vous oubliez que ma mère vient nous voir ?

— Eh bien ! fit Edmée avec une tranquille désinvolture, c'est vous qui la recevrez ! Croyez qu'elle ne s'en plaindra pas.

— Non ! non ! s'écria Yvonne. Tu ne peux pas faire cela. Restons.

Edmée très contrariée haussa les épaules.

— Je t'assure, dit-elle sèchement, que Mme Serdis comprendra mon besoin de respirer. Pourquoi venir à l'heure de ma promenade ?

— Mais parce que vous lui avez désigné vous-même cette heure qui change ses habitudes, dit Georges, dont la courtoisie ne dissimulait qu'à peine une sérieuse irritation.

« Du reste, reprit-il en se maîtrisant, vous êtes libre ; je vous crois assez raisonnable pour savoir ce que vous devez faire.

— Eh bien, je sors ! dit délibérément Edmée. Excusez-moi auprès de votre mère. Au revoir, Georges.

— Au revoir, Edmée !

Ils ne se regardaient même pas, ces deux êtres qui vivaient sous le même toit, dormaient dans le même lit et restaient étrangers... peut-être même ennemis...

— Écoute ! dit brusquement Yvonne dès qu'elles furent dans la chambre, tu as tort. Très tort... Tu sais son culte pour sa mère et tu te permets un pareil manque d'égards ?

— Ma chère, dit Edmée tout en s'habillant, c'est précisément parce qu'il est bon fils, trop bon ! que j'agis ainsi. La promenade, je m'en moque ; mais c'est le principe que je défends, le pli que j'entends donner dès le début. Pendant les fiançailles, j'ai compris la nécessité de trancher dans le vif. Si tu savais le risible programme de réunions de famille qu'il me faisait : Et « ma mère a dit !... » Et « ma tante trouve !... » Jusqu'à mon alliance que je voulais mince et qui est énorme parce que « ma mère » l'a choisie... Je n'ai rien dit. Je ne me suis occupée que d'avoir le dessus dans l'affaire du mariage civil. Et là encore j'ai vu combien l'influence de la vieille dame dépassait la mienne. Il importe donc d'établir tout de suite notre vie comme elle

doit être. Je ne lui impose pas ma famille, n'est-ce pas? S'il lui plaît d'avoir avec tante Anna et même avec la vieille Cécile des prévenances ridicules, si bien qu'on le préfère à moi déjà, ce n'est pas ma faute.

« Je lui ai dit sur tous les tons que je ne me suis pas mariée pour rester en tutelle; qu'il peut négliger mes tantes sans crainte de me blesser; que je ne demande qu'à me libérer des corvées familiales. C'est clair? n'est-ce pas. Donnant, donnant! Il a fait la sourde oreille. Il pousse le fétichisme de la famille jusqu'à vénérer celle des autres. Libre à lui! Mais moi qui ne lui impose rien, je ne me laisserai rien imposer et je suis dans mon droit.

— Dans ton droit, peut-être! reprit Yvonne avec une froideur qui la surprit elle-même. Mais certainement pas dans la vérité.

— Tu es une enfant! dit Edmée en haussant les épaules. Tu ne vois rien au delà de l'heure présente. Moi, c'est l'avenir qui m'occupe. Et je sais les suites des moindres concessions, les premiers temps.

Cette fois, son air supérieur ne produisit pas d'effet, et Yvonne resta soucieuse.

— Autre chose! dit-elle au bout d'un instant. Pourquoi ce « vous » entre mari et femme? Très distingué, mais si peu naturel!

Edmée, qui, avant de sortir, enlevait de son doigt mouillé la poudre restée aux sourcils, se mit à rire.

— Je m'y attendais! Que veux-tu? Nous ne serons pas le ménage qui s'embrasse dans les portes et régale tout le monde du spectacle de ses intimités. Je ne suis pas comme ta belle-sœur, et...

— Je t'en prie! dit Yvonne avec une pénible émotion, ne me parle plus d'elle et de ce que tu sais ou, plutôt, crois savoir; car on t'a certainement exagéré...

— Mettons qu'on a tout inventé, même la revue! dit Edmée sardoniquement, et n'en parlons plus. Pour rien au monde, je ne voudrais troubler ta sérénité.

Avant de quitter la chambre en désordre, jonchée de vêtemens qu'Edmée n'avait pas daigné ramasser, Yvonne s'arrêta et, très gênée par son audace, elle murmura sans regarder son amie:

— Naturellement, l'intimité n'est pas encore entre vous ce

qu'elle sera plus tard, mais... tu crois pouvoir t'habituer? être heureuse? Il a l'air bon.

— Très bon! dit Edmée du même air qu'elle aurait eu pour complimenter une maîtresse de maison, et, naturellement, je suis heureuse. Pourquoi me demandes-tu cela?

Sans lui laisser le temps de répondre, elle s'écria :

— Sortons vite! La vieille dame va être là!

Comme elles descendaient, elles entendirent l'ascenseur. Edmée avec un chut! impérieux poussa son amie entre deux étages, hors de la vue de celle qui montait, s'arrêtait chez elle.

Dès que la porte se referma, elle dit en riant de bon cœur:

— Quelle chance! Trois marches descendues plus tôt et nous étions vues!

Yvonne ne put pas s'égayer de cette gaminerie méchante qui avait dû faire tant de peine à la pauvre femme si, comme c'était probable, elle s'en était aperçue.

Et quand elle quitta Edmée, ce n'est pas à son amie qu'elle pensa, mais au bon fils à qui on faisait un grief d'aimer sa mère et qui cachait mal une grande tristesse sous un air gourmé, ironique et froid...

Quand Charles lui demanda en riant des nouvelles de l'idole, elle dit brièvement:

— Elle va bien... Mais, tu sais? je reviens sur mon opinion défavorable : Georges Serdis mérite d'être heureux!

— Il ne le sera pas! dit tranquillement Charles en bourrant sa pipe.

Cette fois elle ne le contredit pas.

VI

De cette visite Yvonne garda une impression très pénible. Edmée avait justifié les sévérités de Charles... Qu'aurait-il dit de cet abandon des pratiques religieuses par calcul d'ambition; de cette insolence systématique pour une pauvre mère qui, très croyante, avait fait la plus douloureuse des concessions et devait tant souffrir de ce conflit entre la chrétienne et la mère trop tendre pour savoir résister à son fils? Que dire aussi de cette hâte à informer Yvonne de choses qu'elle aurait dû taire à tout prix?

C'est à cela, à l'avenir si sombre de Charles qu'elle pensait

un jour en quittant miss Darrel pour remonter chez elle. Et son souci l'absorbait à un tel point qu'elle ne vit pas sous la voûte les jeunes femmes, actrices de la malencontreuse revue, lui sourire en passant. C'est seulement dans l'escalier qu'elle reconnut le jeune homme qui les suivait et la salua... De Bray! Elle se troubla.

De Bray seul chez Tilly et pas à son jour. Mais alors...

Une palpitation violente l'immobilisa.

Pour elle qui n'avait pas reconnu les partenaires du jeune homme sorties en même temps, et qui ne savait pas que la répétition avait eu lieu cette fois chez Tilly, cette visite était la confirmation de tout.

L'idée que la jeune femme recevait à son foyer l'homme qui la compromettait troublait ses yeux d'une colère violente, faisait bouillir son sang de méridionale et d'enfant très droite qui ne savait pas mentir.

Elle alla droit au salon où les meubles dérangés par la répétition, les tasses à thé nombreuses auraient dû l'éclairer. Mais elle ne vit rien... Sans être entendue par sa belle-sœur qui devant la glace rajustait ses cheveux, elle arriva près d'elle et, d'une voix sourde qui la saisit et la fit tressaillir :

— Tu n'as pas de chance que je rentre avant l'heure!... Je viens de rencontrer de Bray, ton de Bray...

— Ton de Bray? répéta la jeune femme abasourdie, que veux-tu dire?

Yvonne ne vit dans sa naturelle stupeur que le trouble de la coupable.

— Oh! rien, scanda-t-elle... J'en dirais trop!

Il y eut un silence. Frémissantes, elles se toisaient. Peu à peu, l'irréparable injure pénétrait l'esprit de la jeune femme qui était trop loin de s'y attendre pour la comprendre tout de suite, et ses traits se convulsaient, sa figure de poupée rose devenait un masque tragique d'une impressionnante blancheur.

Enfin, elle put dire en suffoquant :

— Tu oses?... Tu oses croire de telles abominations?

— Je ne crois pas! dit Yvonne avec un mépris flagellant. Je constate que tu fais ce qu'il faut pour te perdre aux yeux du monde, pour ridiculiser ton mari, et que ce qu'on m'a dit est vrai! Il n'y a pas un an que tu es mariée à un homme qui t'adore et... on parle de toi...

— Oh! c'est trop fort, c'est trop fort! sanglota la jeune femme. Mais qui t'a dit? Cette vipère d'Edmée? C'est elle, n'est-ce pas, qui me traîne dans la boue, t'éloigne de moi, et qui sait? va parler à Charles?... Oui! Elle en serait capable. Elle le fera.

Elle pleurait convulsivement et, dans son indignation affolée, elle ne comprenait pas que son trouble devant des yeux prévenus pouvait justifier les soupçons. L'idée ne lui venait pas de se disculper en appelant sa mère passée dans la bibliothèque et témoin de la répétition.

A ce coup si imprévu, elle perdait la tête. Elle qui, enfant gâtée, ne connaissait de la vie que ses caresses, elle s'anéantissait sous la première injustice du sort.

Elle finit par s'abattre sur le divan, secouée par une crise de nerfs.

Yvonne effrayée s'avança; mais, d'un geste vif comme ceux de la chatte blanche à laquelle Charles en riant la comparait, elle la repoussa en criant :

— Ne me touche pas! Sors d'ici! Je te chasse.

— Tu n'as pas besoin de me chasser, dit Yvonne hautainement. Ma place n'est plus ici, puisque je n'entends être ni ta complice, ni ton délateur! Je pars demain.

Et maintenant, renfermée dans sa chambre, elle essayait de respirer, de soulever la masse écrasante qui venait de s'abattre sur sa poitrine et l'étouffait. Sa souffrance dépassait tout ce que, lors des tourmens causés par Edmée, elle se figurait. C'était une rancœur devant ce qu'elle croyait être la plus lâche des trahisons.

Trahison dont son imagination pure ne lui présentait aucune image précise... Rien que l'horreur du répugnant mensonge. « Comment, se disait-elle les dents serrées, peut-elle être cette trompeuse, et garder son rire d'enfant? »

Un instant, sa colère fut telle que l'idée de la crier à Charles lui vint. Mais le souvenir des regards dont le pauvre garçon couvait sa femme l'arrêta. Quel coup pour lui! Le supporterait-il?

Non! le devoir c'était de se taire et, laissant la faute impunie, de s'en aller! Mais où?...

Le sourire triste et patient de Muller, ses yeux de bon chien lui revinrent; mais l'idée de sa figure imberbe et haute en couleur s'approchant de la sienne pour le baiser des fiançailles

lui fut si insupportable qu'elle oublia ce qu'elle croyait être le malheur de Charles pour pleurer sur sa propre misère. La nécessité de choisir entre un exil, une vie déracinée, solitaire, ou bien un mariage sans amour, une morne cohabitation comme celle dont Edmée venait de lui montrer le stagnant ennui...

Le temps passa. Au domestique qui lui disait qu'on l'attendait pour dîner, elle prétexta une migraine. A côté, elle percevait un chuchotement plaintif, coupé de brèves paroles de Charles. Puis le murmure dolent reprenait, s'élevait parfois sans qu'elle pût saisir aucun mot...

« Qu'invente-t-elle pour se disculper et me noircir? » pensait-elle tristement. Mais elle ne s'approcha pas de la porte derrière laquelle, sans qu'elle pût se défendre, on l'accusait.

Cela dura longtemps, très longtemps. Une heure sonnait à sa pendule de voyage avec un joli timbre de carillon lointain, lorsque le pas bien connu de Charles lui donna une émotion si cruelle qu'il lui sembla que son cœur s'arrêtait.

Lui aussi devait souffrir derrière cette porte qu'il n'osait pas ouvrir...

Enfin, si bas qu'elle devina plutôt qu'elle n'entendit, il murmura :

— Dors-tu ?

Et sans avoir la force de lui répondre, elle glissa vers la porte, l'ouvrit, puis, presque défaillante, retomba sur son lit.

Il s'assit les bras croisés auprès d'elle, se recueillit un moment, puis, avec une colère mal contenue qui changeait sa voix :

— Qu'est-ce que j'apprends ?... Comment croire que tu pouvais être aussi méchante ? Et pour qui, mon Dieu ! Pour une enfant qui ne demandait qu'à t'aimer, à faire ton bonheur comme le mien...

Il attendit une réponse. Rien ne vint qu'un sanglot étouffé.

— Sans doute, reprit-il, j'aurais dû comprendre ce qui se passait en toi... Cette jalousie pour celle qui te supplantait dans mon cœur, croyais-tu ? Mais est-ce que tu ne sentais pas, petite sotte, que des sentimens aussi différens ne peuvent se nuire et que je t'aimais toujours?

Sa colère tombait à mesure que, tout en parlant, il voyait Yvonne, « sa petite, » presque son enfant, pelotonnée sur elle-même, diminuée, tassée par le froid de son grand chagrin, le fixer de ses yeux pitoyables. Des yeux de biche traquée.

Cette détresse muette qui ne se défendait pas effaça pour un temps la rancune légitime qui grondait en lui. Il se pencha sur Yvonne, frôla ses joues de la grande barbe où si souvent elle était venue cacher sa petite figure en pleurs pour se faire pardonner, et la baisant comme autrefois, cet autrefois dont la douceur abolie leur revenait en même temps et les attendrissait, il lui dit avec bonté :

— Allons, c'est fini, n'est-ce pas, cette lubie de mauvaise tête? et il n'est plus question de départ? Tilly se calme déjà. Elle ne demande qu'à oublier. Tu vas lui dire que tu regrettes...

Brusquement, dans une invincible révolte, elle se dégagea :

— Lui demander pardon? Jamais !

Quelque chose dans son accent le fit pâlir.

— Que veux-tu dire? fit-il avec une angoisse si poignante qu'elle trembla de l'avoir éclairé...

Alors, elle n'eut plus qu'une idée : lui cacher l'abominable chose dont un seul reflet venait de faire chavirer ses yeux francs.

— Charles, pardon! murmura-t-elle en posant la tête sur son épaule pour éviter son regard. C'est vrai que je suis méchante... par jalousie... Je ferai des excuses à ta femme... mais pas pour rester avec vous. Il faut que je m'en aille... Il le faut! Il le faut, répéta-t-elle en mettant la main sur sa bouche pour l'empêcher de parler... Si je restais, la vie serait impossible! Je recommencerais!

— Partir... Mais où? dit-il sans insister davantage, visiblement soulagé par l'aveu de sa sœur.

— Je ne sais pas... Je chercherai, dit-elle en pleurant sans bruit, sur son épaule... Mais je t'en supplie... Va-t'en et... ne me parle jamais plus de cela...

Il l'écarta de lui pour la dévisager. De nouveau, un soupçon creusait un pli sombre entre ses sourcils.

Elle osa le regarder bien en face pour lui dire :

— Tu comprends que cette jalousie m'humilie... Je croyais ne jamais la laisser voir... Demain, je demanderai pardon à ta femme. Mais quand même, après, cela me gênera... d'être ici.

Ce mensonge, dit péniblement, rendit si heureux le pauvre garçon que sa gorge à elle fut moins étranglée d'angoisse, se détendit un peu.

— Ah! dit-il en reprenant sa bonne voix sonore. Ce que

c'est que d'avoir été trop gâtée, considérée comme le centre de tout! Mais tu vas guérir de cette triste maladie, ma pauvre petite? Et après un voyage où il te plaira, tu nous rendras la gentille Yvonne? La vraie? Celle que, tous les deux, nous aimons?

— Je tâcherai! dit-elle en s'efforçant de sourire...

Elle savait bien qu'elle ne reviendrait pas et que c'était pour toujours qu'elle se séparait de ce frère si dévoué, si paternel...

Mais quelque chose adoucissait son chagrin. L'idée qu'elle avait su taire le triste secret, fait ce qu'elle devait! Et que, pour le moment, toujours, peut-être, elle serait la seule à souffrir...

VII

— Où allons-nous, Darling? dit miss Darrel, surprise de voir son élève, si décidée d'habitude, hésiter avant de se mettre en route, l'air désorienté, presque hagard.

Il fallut un moment pour que le sens des mots parvînt à Yvonne encore bouleversée par son bref entretien avec Charles et Tilly. Le baiser dont la jeune femme l'avait arrêtée aux premiers mots d'excuses, ce baiser qu'elle n'avait pu éviter lui brûlait le front...

Elle se ressaisit enfin et vit le large sourire de celle qui devait être sa seule compagne d'exil... Un instant, elle resta immobile encore, essayant de penser, malgré la cruelle névralgie qui martelait son front. Enfin elle arrêta un fiacre, y monta, et se tournant vers l'Anglaise :

— Je vous rends votre liberté, dit-elle. Je vais avenue du Bois, chez Edmée.

— Mais, Darling, seule?... Est-ce convenable? dit la vieille fille scandalisée.

— Oh! fit Yvonne tristement, cela n'a plus grande importance puisque bientôt...

Elle partit sans finir sa phrase et, avec une impatience fébrile, elle attendit la fin de ce trajet très court qui lui semblait interminable, tant était impérieuse sa hâte de voir Edmée, Edmée dont les cruelles paroles n'étaient, hélas! que la vérité...

Si elle était sortie déjà?

Elle respira quand on lui dit que Madame était au grand salon... Mais sur la porte elle s'arrêta, déçue. Edmée n'était pas

seule. Mme Grasset, Mlle Cécile, Georges Serdis étaient là aussi et mesuraient la vaste pièce sans rideaux, sans lustre et dont une superbe bergère, un vieux divan oriental, quelques chaises, une poudreuse empire étaient tout le meuble provisoire et incohérent.

On se détourna au bruit léger que fit son approche et on eut l'air étonné de la voir.

— Tiens ! dit Edmée de son air froid, je vois qu'on exécute bien mes ordres quand je défends ma porte ! Heureusement que ce n'est que toi.

Elle n'avait pas sa belle robe crème, mais un peignoir bourru, indigne d'une jeune mariée ; ses beaux cheveux dépeignés l'enlaidissaient et elle traînait dans des mules ses pieds grands et plats.

Yvonne, décontenancée par cet accueil, balbutiait vaguement :

— Je... J'avais peur de ne pas te trouver. Je me suis dépêchée.

— Tu n'as pas eu tort. Je devrais être dehors. Le tapissier m'attend. Viens-y, tu me feras ta visite en voiture.

Sans plus s'occuper d'elle, elle se tourna vers Mme Grasset en train de poudrer devant la glace sa figure poupine et très rouge et, du ton acerbe qu'elle ne quittait guère avec elle :

— Oui ! tu es toute jeune, toute mince, toute jolie... Mais attends pour t'admirer que nous ayons conclu. Je suis pressée. Tout dépend de la somme que tu comptes ajouter. Suffira-t-elle à meubler non seulement la bibliothèque, mais le salon qui est immense et où je ne veux rien que de très beau ? Je t'ai donné les devis hier, que décides-tu?

Georges qui se tenait à l'écart, debout contre la fenêtre, eut un geste d'impatience, et s'avançant :

— Je vous en prie, Edmée ! dit-il un peu sèchement, ne mettez donc pas votre tante en demeure de se décider. Rien ne nous force à choisir aujourd'hui et surtout à exiger le couteau sur la gorge de nouvelles et très inutiles générosités. Pourquoi revenir sur ce qui a été dit? Si Mme Grasset veut, en plus de la bibliothèque, vous offrir quelque chose pour ce salon, elle le fera en son temps, après que nous aurons, nous, décidé le principal. Ne pensez-vous pas?

— Je pense, dit Edmée en rougissant de colère, que je vous

sais gré de cette nouvelle leçon de désintéressement et de tact.

Georges, sans se déconcerter, sourit tranquillement et s'approchant de Mme Grasset qui, prête à pleurer aux moqueries de sa nièce, reprenait en le regardant son sourire de gros bébé :

— Vous avez entendu, tante Anna ? pas de folies. Elles nous humilieraient. Quant aux taquineries de votre irrévérencieuse nièce, n'en tenez pas compte. Répondez-lui qu'on a l'âge de ses artères et de son cœur... Le vôtre est celui d'un enfant... Au lieu de nous payer des meubles dont nous n'avons pas besoin, commandez-vous beaucoup de robes très chères, puisque cela vous amuse. Ne vous poudrez seulement pas trop, parce que cela vous va mal ! Regardez !

Gaiement il lui montrait dans la glace le blanc cru qui plaquait ses joues trop rouges et les bleuissait.

Il conclut en riant :

— C'est entendu, n'est-ce pas ? Allez chez votre modiste au lieu de nous suivre chez le tapissier. Pensez à vous ! Je ne vous demande qu'une chose : de garder votre bonne humeur.

— Comment ne pas la garder avec vous ? dit tante Anna si épanouie qu'elle en rajeunissait. Quand je pense que, après avoir fait des pieds et des mains pour décider votre mariage, je le regrettais ! Que je devenais presque belle-mère ! Mais c'est un frère !... un frère que j'ai trouvé en vous !

— Un frère aîné ? n'est-ce pas ? dit Edmée de sa voix mordante.

— Tiens ? dit Mme Grasset en changeant de figure, il y avait longtemps que tu ne m'avais pas rappelé mon âge !... Ma chère, je ne te souhaite qu'une chose : c'est, à cinquante ans, car tu les auras comme les autres, d'être aussi bien conservée que moi.

Edmée allait lancer quelque nouveau sarcasme, mais son mari l'arrêta d'un regard et, se tournant vers la cousine Cécile qui, enfoncée dans le divan, muette, recroquevillée, se faisait oublier, il lui dit :

— Eh bien ! ma tante, cette migraine ?

Elle aussi fut transfigurée par l'insolite contentement qui mit un soupçon de couleur sur son blême et long visage, tandis qu'elle lui répondait :

— Mieux, mon fils ! et merci d'avoir pour les vieilles femmes des égards auxquels on ne pense guère à votre âge... Que Dieu...

— Bénis-le vite, je t'en prie ! dit Edmée en haussant les

épaules, pour qu'il puisse être prêt en même temps que moi. Nous ne sommes que trop en retard.

— Ouf ! dit-elle, dès que la porte se referma sur les deux femmes. Si ce voisinage doit nous les faire subir à toute heure, je le regretterais joliment ! Je les ai plus sur le dos qu'avant mon mariage. Yvonne, je vais m'habiller. Viens-tu ?

— Un instant, dit Georges, en regardant la jeune fille qui, d'abord gênée par cette scène de famille, avait bientôt cessé d'entendre et toute pâlie, absorbée, se taisait. Un instant ! Votre amie a, je crois, quelque chose qui la tourmente. Confessez-la et si je peux lui être bon à quelque chose, la conseiller, appelez-moi.

— Restez ! restez ! dit Yvonne surprise et touchée que cet étranger compatît au désarroi que les autres n'avaient même pas remarqué. C'est vrai : je viens demander un conseil pour quelque chose de grave...

Intriguée, Edmée la regarda, tandis que, la gorge trop serrée pour parler, elle baissait la tête... cherchant le moyen d'annoncer la séparation sans accuser Tilly...

Enfin elle dit très bas, en détournant les yeux :

— Voilà ! je n'avais jamais voulu te l'avouer, Edmée, mais je ne m'entends pas du tout avec ma belle-sœur... Mon frère en est très affligé, il me trouve trop jeune pour vivre seule. Il lui serait très pénible de me voir les quitter définitivement, soit pour me mettre en pension chez un professeur, soit pour m'installer avec une compagne moins insuffisante que miss Darrel. Je ne sais que faire... L'idée d'un voyage avec mon Anglaise, c'est-à-dire plus seule que si je l'étais tout à fait, ne me sourit guère. D'un autre côté, j'hésite à chagriner par un acte d'indépendance mon frère si bon... Je sais bien ce que tu vas me répondre, Edmée ! Que la meilleure solution serait le mariage... Muller... J'y ai bien pensé, mais décidément... Je ne peux pas...

Georges apitoyé la regardait en silence et comprenait tout ce que la pauvre petite ne disait pas... Il se rembrunit lorsque Edmée s'écria d'un air de triomphe :

— Allons ! Tu as donc vu ce que tu ne voulais pas croire l'autre jour ?

Avant qu'Yvonne très pâle eût pu parler, Georges s'interposa, et d'un ton si sévère que sa femme interloquée ne dit pas la méchanceté pour laquelle déjà ses lèvres s'ouvraient :

— Je veux croire, dit-il, qu'Edmée n'a pas eu la maladresse de vous répéter les propos que ses venimeuses cousines colportent sur votre belle-sœur comme sur toutes les femmes qu'elles envient? Si, malgré moi, elle vous a indisposée contre votre seule famille, elle assume une bien lourde responsabilité.

— Je l'ai, cette responsabilité! dit sèchement Edmée en le bravant du regard, et elle ne me pèse pas! Du reste, Yvonne ne m'a pas crue. Si elle se décide à partir, c'est qu'elle a sans doute une preuve de ce qu'elle se refusait à admettre hier.

— Il y a bien peu de preuves évidentes, répondit-il en haussant les épaules. Mais les moindres coïncidences deviennent des charges pour un esprit prévenu. J'aime à croire que tôt ou tard votre amie jugera les choses plus sainement et qu'elle reprendra chez les siens la place que je regrette de lui voir perdre. Il ne faut donc rien brusquer et se garder d'un éclat, d'un acte d'indépendance toujours préjudiciable à une jeune fille. Je trouve que votre frère a parfaitement raison de s'y opposer de tout son pouvoir.

Il regarda avec une douceur attristée la jeune fille qui avait tant de peine à ne pas pleurer, et plus lentement :

— Mais je comprends votre répugnance, mademoiselle, à voyager seule avec cette insuffisante compagne...

— Pourquoi donc? interrompit Edmée; mais je l'envie, moi! c'est la vie rêvée! un chaperon qui ne compte pas! l'indépendance absolue! Tout le monde voudrait être à sa place!...

— Les égoïstes, peut-être! dit-il froidement de sa voix précise. Mais je crois que votre amie mérite mieux que ce genre de bonheur. Ce qui serait le plus simple...

Il s'arrêta un instant, puis répondant par un bon sourire à la question passionnée des yeux humides qu'Yvonne attachait sur lui :

— Je connais, pas loin d'ici, lui dit-il avec sa douceur tranquille, persuasive, deux pauvres femmes bien seules, bien désemparées depuis le mariage de leur nièce, deux femmes qui vous aiment tout autant qu'elle : maternellement! et qui seraient heureuses de voir sa place vide occupée par vous... Ce séjour, qu'on dirait d'abord provisoire, à titre de consolation, pourrait s'éterniser sans surprendre personne à cause de l'amitié qui depuis toujours unit vos familles, amitié qui vaut une parenté. On trouverait même que, pour vous chaperonner jusqu'à votre

mariage, Mme Grasset, qui est seule, libre, ne demande qu'à sortir, est tout indiquée. Sans doute, ajouta-t-il avec un sourire indulgent, je sais que ni tante Anna ni tante Cécile ne seront de grande ressource pour vous. Mais elles sont si bonnes! Auprès d'elles vous vous croiriez un peu chez vos parens qu'elles ont aimés. Enfin vous vivriez presque avec votre amie, qui se réconcilierait avec le voisinage et aurait de plus la pensée réconfortante qu'en vous recueillant elle répare jusqu'à un certain point le mal fait par cette brouille où je lui crois une responsabilité. Que pensez-vous de ma combinaison, Edmée? Ne trouvez-vous pas qu'elle arrange tout?

— Je trouve, dit Edmée, si contente qu'elle ne pensa ni à relever le reproche de son mari, ni à modérer sa voix par souci de distinction, je trouve que c'est tout à fait bien! Mes tantes adorent Yvonne. Elles la gâteront à qui mieux mieux. Grâce à ce dérivatif, j'aurai la paix. De plus, ce sera tout à fait commode d'être aussi voisines pour les sorties ensemble, les courses qu'elle fera pour moi ou avec moi... Tu acceptes, n'est-ce pas? dit-elle avec une impétuosité surprenante chez elle. Tu verras qu'elles ne t'ennuieront pas! Toi et Georges, vous vous accommodez de leurs manies qui m'horripilent. Vous ferez un excellent ménage! C'est oui, n'est-ce pas? Je cours le leur dire! Georges, un bon point pour votre idée. Je ne vous aurais pas cru si ingénieux.

— Ni vous si passionnée, dit-il en constatant non sans tristesse l'exubérance que ce contentement très égoïste lui donnait.

Mais Edmée était déjà loin. Presque aussitôt Yvonne, confondue par la soudaineté de tout cela, était dans les bras de tante Anna, qui riait et pleurait en lui criant dans l'oreille :

— Voilà que je retrouve une fille! Comme je vais te gâter! Tout ce que ta chère maman aurait fait, je le ferai...

Plus calme, la cousine Cécile exprima sa joie au moins aussi grande par un embrassement silencieux, très long... Yvonne, émue, regardait avec une tendresse nouvelle les excellentes femmes qui lui rendaient une famille, un foyer...

Puis sa reconnaissance affectueuse se reporta vers celui qui la sauvait de l'isolement et venait de s'occuper d'elle avec une si délicate et prévoyante bonté.

Confuse de l'avoir méconnu jusque-là, elle se dégagea pour

aller à lui et, gentiment, avec un de ses charmans sourires qui, sans qu'elle le sût, attiraient et même troublaient :

— Que vous êtes bon ! dit-elle avec élan. Jamais je n'oublierai que, me connaissant à peine, vous avez agi en frère.

C'est à peine s'il serra la petite main offerte dans un involontaire élan et, d'un ton guindé qui tomba sur l'enthousiasme d'Yvonne comme une vague froide :

— La meilleure amie de ma femme n'est pas une inconnue pour moi, dit-il. Et cette combinaison a des avantages bien plus grands pour elle et pour nos tantes que pour vous.

Yvonne toute déconcertée se tut. Cette phrase polie, dite si froidement, la peinait... Pourquoi, après s'être montré si simple et bon, reprendre cet air cérémonieux, distant, comme si, dans l'intimité voulue par lui-même, il entendait rester à part?

« Il est décidément bien difficile à connaître, se dit-elle avec un soupir. Ce doit être pour réparer la maladresse d'Edmée qu'il a fait cela. Mais sans doute, c'est un sacrifice... il n'a pas de sympathie pour moi... »

Avant de s'endormir dans la chambre claire, l'ancienne chambre d'Edmée témoin de leurs jeux d'enfans, c'est à cela qu'elle pensait... Et elle s'en tourmentait encore le lendemain lorsque Martha, la vieille bonne allemande, vint lui apporter son déjeuner avec un sourire d'adoration qui fendait d'une oreille à l'autre sa face rouge brique, luisante sous les cheveux tirés jaunes et plats.

JACQUES MORIAN.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LA TRAITE DES BLANCHES

ET

LE COMMERCE DE L'OBSCÉNITÉ

CONFÉRENCES DIPLOMATIQUES INTERNATIONALES DU 15 JUILLET 1902 ET DU 18 AVRIL 1910

Il n'est pas rare que des événemens dont l'importance eût vivement sollicité, dans des circonstances ordinaires, l'intérêt des esprits éclairés, soient relégués au second plan, passent même inaperçus, lorsque des faits d'une intense émotion viennent tout à coup se saisir de l'attention publique et l'absorber.

C'est ce qui arrive à la Conférence diplomatique internationale réunie du 18 avril au 4 mai dernier à Paris, sur la convocation du gouvernement français. Son double objet était d'un haut intérêt. Il s'agissait, d'une part, de compléter les dispositions prises antérieurement pour frapper cet abominable fléau de la Traite des Blanches dont la récente découverte a jeté un si grand émoi dans le monde entier; de l'autre, d'opposer une digue à la néfaste invasion du commerce de l'obscénité, cause si manifeste de la dégénérescence des mœurs et de l'accroissement de la criminalité juvénile.

Mais la mauvaise fortune a voulu que la réunion de cette Conférence coïncidât avec une succession d'événemens si particuliers, que tout devait s'effacer devant eux. Comment lutter contre les préoccupations d'une élection politique, la curiosité du passage d'un personnage privé fêté à l'égal d'un souverain,

les inquiétudes d'une tentative révolutionnaire, et, plus particulièrement, les tristesses si inattendues du deuil d'un pays ami.

La presse a cependant reproduit le texte des résolutions de la Conférence. Mais elle s'est en général méprise sur le caractère de quelques-unes des plus considérables d'entre elles et n'a point fait remarquer leur importance. C'est, à mon sens, un regrettable oubli. Jointe en effet à la Conférence internationale réunie en 1902, également sur la convocation du gouvernement français et dont il importe de ne pas la séparer, elle constitue un progrès d'une haute importance dans l'histoire des ententes entre nations.

Jusqu'ici les concerts internationaux devenus si fréquens depuis un demi-siècle, au grand avantage des peuples et de la paix du monde, portaient uniquement sur des intérêts d'ordre politique, tels les traités qui garantissent la neutralité de certains États, ceux qui fixent leurs droits réciproques dans des conflits possibles, ceux encore qui règlent les droits de la guerre ou les conditions de l'arbitrage, ou encore d'ordre économique, conventions postales ou monétaires, conventions relatives aux douanes, aux chemins de fer, à la propriété artistique ou littéraire, etc. Mais il faut remonter à plus d'un siècle, et le fait était resté jusqu'à présent unique, pour trouver un concert international réalisé en vue d'un intérêt de pure humanité. J'entends parler de la célèbre campagne engagée par l'Angleterre sur la courageuse et tenace initiative d'un homme qui y a trouvé une illustration méritée, Wilberforce, contre la Traite des Noirs. Et encore faut-il constater que l'entente si laborieusement créée alors, loin d'être l'effet d'un accord concerté, fut successive et plutôt arrachée à chaque gouvernement par l'âpre énergie de négociations souvent appuyées sur la menace et la force, qu'obtenue de son libre consentement.

Ce que les ententes de 1902 et de 1910 ont d'original et de nouveau, c'est que, reprenant cette tradition et n'usant cette fois que des procédés amicaux, seize États comprenant, avec la presque unanimité des États d'Europe, les États-Unis d'Amérique et ceux du Brésil, se sont, sur la convocation de l'un d'entre eux, réunis, pour traiter et régler des questions d'ordre uniquement moral : en 1902, la répression de la Traite des Blanches; en 1910, celle de la fabrication, du commerce et de la circulation des productions obscènes.

Il convient, pour bien saisir l'importance et la portée de ces deux accords, de rappeler les circonstances d'où ils sont nés.

1. — TRAITE DES BLANCHES

Le mot de Traite des Blanches est peut-être impropre, car il ne s'agit pas, dans la lutte engagée, du sauvetage exclusif des femmes blanches, et celles de toute autre couleur, les noires comme les autres, ont droit à la même protection, mais il est clairement expressif. On appelle ainsi le trafic infâme qui arrache une fille ou une femme à sa famille, et le plus souvent à son pays, pour la livrer à la prostitution.

Certes, le proxénétisme a existé de tout temps. La vieille Égypte aussi bien que l'ancienne Rome et la Grèce l'ont connu.

Il est inhérent à la corruption des mœurs et, dans les civilisations anciennes comme dans les modernes, il y a toujours eu des intermédiaires pour procurer la femme à prix d'argent, comme des libertins pour la payer. Il était du moins local, par conséquent borné; les législations relativement modernes la classaient, particulièrement quand la victime est mineure, parmi les faits justiciables de la loi pénale; c'était alors la seule mesure à prendre contre ses excès.

On vivait encore, il y a peu d'années, dans cette croyance. Des inquiétudes commençaient cependant à se faire jour. Les associations protectrices de la femme concevaient des alarmes. Des jeunes filles disparaissaient, quittant furtivement leur famille. Nulle recherche ne retrouvait leur trace. Tout portait à croire qu'elles étaient parties pour quelque autre pays. Elles n'avaient pu s'y rendre seules. D'autres, cédant au mirage de promesses alléchantes, allaient à l'étranger avec le consentement de leurs parens sur la foi de vagues contrats, et malgré leur engagement de donner, aussitôt arrivées, de leurs nouvelles, on n'entendait plus parler d'elles. Bientôt venaient de certains pays du Nord les bruits les plus douloureux. Les disparues, victimes d'ignobles traitans, avaient été livrées à la prostitution.

Il appartenait à l'Angleterre, si justement fière d'avoir, il y a un siècle, dénoncé et vaincu la Traite des Noirs, de découvrir la première ce nouveau fléau et de le révéler au monde.

Une de ses sociétés charitables les plus considérables, *The National vigilance Association*, s'en donnait la tâche. Mieux

informée que toute autre par ses relations étendues, non seulement avec toutes les parties de l'immense Empire britannique, mais avec l'étranger ; convaincue que les faits déjà recueillis par elle devaient s'étendre à d'autres pays, elle décidait d'entreprendre une enquête privée par toute l'Europe.

Un des hommes les mieux qualifiés par sa remarquable sagacité, l'entraînement de sa parole et son indomptable énergie pour accomplir cette mission, son honorable secrétaire, M. William Alexander Coote, peu connu alors, célèbre aujourd'hui parcourait en son nom les principaux États du Continent, se mettant en rapport avec les représentans les plus influens de la charité, de la politique, du clergé, de la presse, sollicitant les gouvernemens, s'adressant particulièrement à la sensibilité féminine, allant jusqu'aux souverains eux-mêmes. Réunissant tout ce monde, déjà à peu près entraîné, sous le feu de sa chaude parole, il l'amenait à partager sa conviction qu'une entente entre nations pourrait seule avoir raison du mal.

De là est né le Congrès international réuni à Londres en 1897, congrès privé en ce que sa convocation émanait d'une association libre, en réalité, à peu près officiel par le grand nombre des personnages publics, des délégués même des gouvernemens venus des points les plus divers pour y prendre part, et des hautes personnalités anglaises appelées successivement à le présider. La France y était représentée par huit délégués. Parmi eux des membres du Parlement et de l'Institut.

Chaque pays y apporta ses preuves. Aucun doute ne s'y produisit sur la réalité des faits. Il fut unanimement reconnu que, favorisée par l'impunité malheureusement certaine dont nous dirons plus loin les causes, une formidable organisation, embrassant presque tous les pays, s'était peu à peu substituée au proxénétisme isolé, seul prévu et réprimé par les lois pénales.

Un grand nombre de femmes ou filles, le plus souvent mineures, étaient embauchées dans un pays, sous promesse d'emplois lucratifs à l'étranger, enlevées à leur famille, transportées au loin, séparées de toute communication, livrées à d'infâmes complices et bientôt contraintes par l'impossibilité de faire entendre leurs plaintes, souvent par les privations, les menaces et les coups, à subir les pires dégradations.

Nous en donnerons plus loin des exemples. C'était particulièrement sur l'Europe que s'étendait l'habile réseau de l'asso-

ciation criminelle. Elle y avait son personnel supérieur, ses agens recruteurs, ses courtiers, ses marchés, ses banques et jusqu'à une langue de convention lui permettant, sans risques, de traiter télégraphiquement ses affaires.

« Je vous envoie, dit une dépêche saisie, trois sacs de pommes de terre. Vous serez content de la marchandise. »

« J'ai besoin, lit-on dans une autre, de belles pièces de soie. Ne regardez pas au prix. »

Même découverts, les faits échappaient à toute répression, pour deux raisons. Ils n'avaient pu être prévus par des législations antérieures à leur révélation. En outre, les actes successifs dont l'ensemble seul pouvait constituer le délit se trouvant disséminés sur des pays différens, les règles étroites de ce que le droit pénal appelle *la territorialité*, n'en permettaient nulle part la poursuite. Comment, au pays de l'embauchage, avoir la preuve de l'acte décisif qui, accompli ailleurs, peut seul le rendre criminel? Comment, dans celui où se consommera cet acte, avoir la preuve du piège tendu au loin ? Enfin, comment saisir l'auteur dans sa vie errante, et ses continuels déplacemens?

Une conclusion se dégageait avec évidence de ces constatations. Il fallait mettre les diverses législations en rapport avec les faits, et comme les gouvernemens seuls avaient qualité pour provoquer des modifications à leurs lois, il fallait obtenir que l'un d'eux prît l'initiative d'appeler tous les autres à se réunir en une assemblée internationale officielle, pour créer entre eux l'entente nécessaire. Tel fut en effet le plus important des vœux émis par le Congrès. Mais quelle serait la puissance qui consentirait à assumer cette lourde tâche? Divers gouvernemens furent sollicités. Nous avons eu la bonne fortune que ce fût le gouvernement français qui accepta d'en prendre l'initiative. A partir de ce moment, on peut dire que la direction du mouvement, si à propos suscité par nos voisins d'outre-Manche, est devenu réellement française.

C'est ainsi que s'est réunie, en juillet 1902 à Paris, la première conférence internationale dont les résolutions récemment prises n'ont fait que compléter l'œuvre. Elle comprenait les délégués de seize puissances (1). On ne saurait trop dire que c'est à elle que revient l'honneur d'avoir créé le régime de répression

(1) L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Brésil, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, la Hongrie, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Por-

devenu aujourd'hui la règle de tous les pays civilisés et d'en avoir, dès ce moment, organisé, dans la mesure du possible, la rapide exécution.

Des mesures qu'elle a prises, les unes pouvaient comporter d'assez longs délais d'exécution. C'étaient les réformes législatives pour lesquelles l'intervention des pouvoirs publics, parfois si longue à mettre en mouvement, était indispensable; les autres, d'ordre administratif, pouvaient être l'objet d'une application presque immédiate.

La conférence les a très judicieusement séparées en deux instrumens diplomatiques distincts. Les premières ont fait l'objet d'un projet de convention dont certaines difficultés avaient jusqu'à présent retardé la ratification. Ces points étaient d'ailleurs secondaires, car ils concernaient uniquement les formes à adopter pour la transmission d'un pays à l'autre des commissions rogatoires, et la fixation d'une règle uniforme pour la détermination de la minorité légale. Ils viennent d'être heureusement résolus par la conférence du 18 avril. Par suite, toutes les puissances munies de pouvoirs suffisans ont immédiatement donné l'adhésion jusqu'ici suspendue, et l'acquiescement des autres doit avoir lieu avant le 31 juillet prochain. Toutes les résolutions votées en 1902 vont donc dans quelques semaines être uniformément en vigueur. Quant aux mesures administratives réunies sous le titre de projet d'arrangement, elles étaient ratifiées le 18 mai 1904, et devenaient dès ce moment applicables.

Ajoutons que la conférence ayant, par une disposition spéciale, admis les pays non représentés à y adhérer, d'autres États se les sont depuis appropriées. Un grand nombre les ont en outre étendues à leurs colonies.

Quelles étaient les résolutions votées?

Pour ce qui touche le projet de convention, les parties contractantes précisaient d'abord le caractère des délits nouveaux à introduire dans les législations pénales :

Devait être puni quiconque, pour satisfaire les passions d'autrui, embauchait, entraînait ou détournait, même *avec son consentement*, une femme ou fille *mineure*, en vue de la débauche (art. 1er).

Devait l'être également celui qui, dans les mêmes conditions,

tugal, la Russie, la Suède, la Suisse. Les États-Unis ont en 1897 adhéré aux résolutions prises.

commettait le même délit envers une majeure, s'il avait employé la fraude, la violence, la menace, l'abus d'autorité ou tout autre moyen de contrainte (art. 2).

Un protocole ajouté au texte de la convention réservait toutefois, expressément pour les gouvernemens contractans, le droit de punir l'embauchage des majeures, même sans fraude ou contrainte (§ A).

L'importance de ces premières dispositions était déjà considérable. Mais caractériser les faits punissables ne pouvait suffire. Si le pouvoir du juge n'était pas étendu pour que le délit pût être atteint, alors même qu'une partie seulement des élémens qui le constituent eût été accompli sur le territoire de sa compétence, l'impunité continuait à être à peu près certaine. A cet effet, une disposition, commune aux deux délits nouveaux, précisait que la répression serait encourue, *alors même que les élémens constitutifs de l'infraction auraient été accomplis dans des pays différens* (art. 1 et 2). Ainsi le trafiquant devient saisissable même en cours de route, et le fait seul d'être trouvé conduisant une victime destinée à la prostitution, suffirait pour rendre le juge du lieu compétent.

Par un troisième article, les parties contractantes s'engageaient, si leur législation n'était pas suffisante pour réprimer les infractions ainsi caractérisées, à prendre ou à proposer à leurs législatures respectives les mesures nécessaires pour qu'elles fussent désormais punies (art. 3).

Les autres dispositions, quoique de moindre importance, correspondaient à un autre intérêt, celui d'assurer plus efficacement la recherche des coupables ou la rapidité des poursuites. Telles étaient celles relatives à l'extradition, à un envoi plus rapide des commissions rogatoires et à la communication des bulletins de condamnation.

Les dispositions, comprises au projet d'arrangement, presque immédiatement réalisables, avaient de leur côté une haute importance.

En voici les principales. Un office central sera institué dans chaque pays pour centraliser les informations et les recherches, pour échanger avec les offices similaires des autres États tous renseignemens utiles à l'action commune. Il aura le pouvoir de communiquer directement avec eux, c'est-à-dire sans subir les longueurs de la filière administrative (art. 1er).

Une surveillance sera exercée par les gouvernemens en vue de rechercher, particulièrement dans les gares, les ports d'embarquement et en cours de voyage, les conducteurs de femmes ou filles destinées à la débauche. Leur arrivée sera signalée, le cas échéant, aux autorités compétentes (art. 2).

Les femmes étrangères se livrant dans chaque pays à la prostitution seront interrogées en vue de rechercher si elles n'ont pas été victimes de tromperies ou de contrainte. Leur rapatriement sera opéré (art. 3) et pourra l'être sans frais (art. 4).

Les bureaux ou agences de placement qui s'occupent des placemens de femmes ou filles à l'étranger seront l'objet d'une surveillance spéciale (art. 6).

Il est impossible de ne pas rendre hommage à la sagesse de ces mesures. Mais, exécutoires depuis le 18 mai 1904, ont-elles été réellement appliquées? On a souvent émis des doutes à cet égard, sans toutefois les appuyer d'aucune précision, et l'ignorance sur les résultats, cependant très sérieux, obtenus à certains égards, est telle que la plupart des journaux considérant, par une étrange méprise, comme nouvelles, les dispositions de 1902, naturellement reproduites dans le texte de la Conférence de 1910, ont fait honneur à cette dernière d'avoir enfin, et pour la première fois, créé une entente contre la traite, entre les nations. C'est une complète erreur. Il convient de la relever, car la laisser se propager ne serait pas seulement méconnaître le mérite de l'initiative prise en 1902 par la première assemblée des Puissances, ce serait commettre la plus regrettable injustice envers les efforts considérables faits, dès ce moment, et les notables résultats déjà obtenus tant par la plupart des gouvernemens que par les associations privées.

Il convient de préciser ces derniers.

En ce qui touche d'abord les modifications législatives, plusieurs États se sont mis en mesure, dès le vote et sans attendre sa ratification, de les réaliser. La France, notamment, devançant toutes les autres nations, votait dès l'année suivante, le 3 avril 1903, la loi qui faisait de l'embauchage en vue de la prostitution un délit. Il était institué à l'égard de la femme ou fille mineure, même s'il était réalisé *avec son consentement*, et pour la majeure, en cas de violence, menace, abus d'autorité, ou de tout autre moyen de contrainte. Il était puni d'un emprisonnement de six mois à trois ans et de 50 à 5000 francs

d'amende, avec aggravation s'il était commis par les pères, mères, tuteurs ou autres personnes ayant autorité sur la victime. La condamnation était encourue, en conformité des termes mêmes de la Commission, alors même que les actes divers constitutifs du délit étaient accomplis dans des pays différens.

Allant même au delà des vœux émis par la conférence, la même loi punissait le fait de retenir contre son gré, *même pour cause de dettes contractées*, une personne, *même majeure*, dans une maison de débauche, ou de la contraindre à se livrer à la prostitution.

La Hongrie, par une loi de 1908, a pris des dispositions analogues. La Norvège a depuis longtemps un nouveau code pénal, inspiré à un haut degré des principes de la science moderne, qui suffit à tout. On fait actuellement grand bruit de la loi votée récemment par les États-Unis contre l'infâme commerce. Des projets sont en outre sur le point d'être soumis au pouvoir législatif en Hollande, en Autriche, en Espagne, en Belgique, au Brésil et jusqu'en Égypte.

Quant au projet d'arrangement en vigueur depuis 1904, voici ce qu'il a produit.

Les offices centraux destinés à centraliser dans leur propre pays toutes les informations relatives à la traite, à y éclairer l'action répressive, et à échanger en outre avec ceux des autres pays tous les renseignemens propres à généraliser la recherche des délits, ont été créés partout et sont en pleine activité. La surveillance prescrite dans les gares, les ports d'embarquement, et en cours de voyage, en vue de rechercher les conducteurs de femmes et filles destinées à la débauche, a été instituée. Nous dirons plus loin quelle aide elle reçoit du concours des Sociétés privées créées dans beaucoup de pays sous le nom d'Œuvre des gares. Les bureaux de placement, agens si souvent complices, parfois inconsciens, de l'embauchage pour l'étranger sont plus activement contrôlés. Une recherche combinée des étrangères qui se livrent à la prostitution et des causes qui les ont déterminées à quitter leur pays a permis de dépister certains trafics.

L'arrangement contenait en outre, au moins en principe, une disposition assez nouvelle et bien propre à réjouir ceux qui considèrent une alliance étroite de l'assistance publique et de la charité privée comme un des moyens les plus féconds de soulager les misères humaines. Il invitait le gouvernement, dans son article 3, à confier, en vue d'un rapatriement éventuel, les

victimes du trafic criminel dépourvues de ressources, à des institutions d'assistance publique ou *privée* ou à des particuliers offrant les garanties nécessaires. C'est ce petit mot *privée* qui constitue l'innovation importante à noter. Il a immédiatement produit ses fruits. On a compris de part et d'autre le parti qui en pouvait être tiré au grand avantage de la lutte à poursuivre. Isolées, les deux forces parallèles, seules en état d'opposer un frein au mal, étaient inévitablement limitées dans leur action. Réunies, elles se complètent mutuellement, l'association privée tirant de l'aide de l'État les moyens d'investigation et de contrainte dont seul il dispose, l'État gagnant, au concours de l'association, l'appoint appréciable des confidences intimes qui n'osent pas s'adresser à lui, et des ressources si abondantes, au point de vue du sauvetage des victimes, de la charité privée. Ce rapprochement a déjà été fécond. Il produira de meilleurs fruits encore dans l'avenir.

L'organisation des associations privées a fait de son côté de grands progrès. Elles se sont constituées en une Fédération, et celle-ci a aussitôt créé ses organes, à savoir : un bureau central international d'information à Londres, un bulletin périodique publié par ce bureau sous le titre : *la Traite des Blanches*, qui fait connaître le progrès des idées et des faits, et les résultats obtenus dans chaque pays. Des congrès internationaux ont été réunis à Francfort en 1901, à Paris en 1906. Un autre se prépare pour le mois d'octobre prochain à Madrid. Un code télégraphique a été institué pour un échange plus commode et moins coûteux des communications entre sociétés.

Des *homes* sont partout fondés pour recevoir les jeunes filles sauvées ou en danger. Les grandes associations internationales de *l'Ami de la jeune Fille* et de l'*Union catholique pour la protection de la jeune Fille*, le comité allemand contre la traite, en ont publié la longue liste dans de petits tracts répandus partout. L'Œuvre des gares, instituée d'abord en Allemagne, en Angleterre et en France, reçoit chaque jour ailleurs des ramifications nouvelles.

Enfin un système d'informations réciproques, bien propre à déjouer les ruses, a été institué entre les diverses associations. Toute fille ou femme engagée pour l'étranger peut, avant de partir, obtenir des renseignemens pris dans le pays sur la famille ou la maison qui l'appelle.

Tant d'efforts combinés ne pouvaient manquer de jeter une vive lumière sur le commerce criminel et ses moyens d'action. L'Égypte, les deux Amériques, celle du Sud principalement, la Russie, Varsovie surtout, sont les principaux pays d'importation. L'Europe est plutôt pays d'embauchage et d'exportation.

Voici quelques faits, parmi les mieux établis.

Le Comité National d'Alexandrie surveille attentivement, avec le concours de la police, les débarquemens de mineures voyageant seules, leur destination étant toujours suspecte. 759 malheureuses, presque toutes Grecques, ont été recueillies en 1908 et confiées aux autorités consulaires ou religieuses de leur nation. Il y en a eu 1208 en 1909. Les États-Unis, dont la législation sur les immigrans est fort sévère, ont fait depuis 1908, date de leur adhésion à la conférence, des enquêtes dans les maisons de débauche. A Chicago, 230 filles, presque toutes amenées par ruse ou contrainte, y ont été trouvées. Deux entremetteurs ont été arrêtés. Une étude de la situation a mis hors de doute l'existence d'un système organisé pour y attirer d'innocentes filles.

Au Canada, d'après M. Sims, auteur d'une brochure sur la Traite qui y a fait sensation, les trafiquans forment un syndicat dont les ramifications s'étendent de l'Atlantique au Pacifique, avec des bureaux dans presque toutes les grandes villes. Des rabatteurs parcourent la France, l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie. A Philadelphie, un inspecteur de l'immigration constate des faits analogues. Un syndicat a toute une chaîne de stations dans presque chaque ville de quelque importance. Il alimente une douzaine de maisons. La plupart des jeunes filles sont Italiennes, Russes et Polonaises. C'est une femme qui en était le principal agent. Elle a été arrêtée et condamnée.

Autre fait, dont l'horreur semble invraisemblable et est cependant attesté par un témoin oculaire. Le docteur Green, chargé de l'expédition envoyée par un philanthrope américain en Sicile, au secours des victimes des tremblemens de terre de 1908, déclare que des trafiquans, « véritables vautours humains, » recherchaient, parmi les ruines, les jeunes filles ayant survécu à la mort de leurs parens, les entraînaient sous prétexte de les conduire auprès de membres de leur famille, et les embarquaient pour les vendre à des maisons de prostitution de l'Amérique du Sud.

Il y a vers la Russie une émigration fréquente d'Allemandes,

d'Anglaises, surtout de Françaises. Des bureaux de placement de Paris y ont longtemps envoyé un grand nombre de jeunes filles, avec l'appât de prétendus contrats d'engagemens avantageux, comme bonnes d'enfant, institutrices ou demoiselles de compagnie dans des familles, souvent imaginaires. La police à laquelle elles devaient s'adresser pour la délivrance du passeport encore exigé pour passer la frontière russe, ne leur ménageait pas les avertissemens. La séduction des promesses faites était la plus forte. Combien ont succombé, dont on a appris longtemps après la misère et la chute !

Le Transvaal a été pendant la durée de la guerre avec l'Angleterre le champ le plus fructueux d'exploitation. Il fallait pourvoir aux passions de toute une armée. Pendant longtemps, un envoi de filles ou femmes, embauchées le plus souvent comme artistes ou servantes de cafés-concerts, partait du Havre chaque semaine.

Voilà pour l'importance du trafic.

Quant à ses moyens d'action, ils sont partout les mêmes. Le trafiquant fréquente les promenades, les bals publics, les fêtes foraines, partout où quelque attrait de plaisir attire le gibier qu'il cherche. L'entrée en matière est facile, et, le premier lien formé, la porte est ouverte à ses entreprises. Il ne néglige ni le voisinage des agences de placement, ni les arrivées de paquebots, ni surtout les gares de chemin de fer. C'est même sur ce dernier point que la chasse est le plus productive. La malheureuse sortant découragée du bureau où elle n'a pas trouvé l'emploi rêvé, celle qui a quitté sa famille ou sa place par coup de tête et arrive à la ville sans appui, sans argent, avec la sotte confiance que le travail y abonde et se présente sans recherche, sont une proie facile. Un mot de pitié, une offre banale de service ouvrent son cœur à la confiance. On la mène au café, on lui fait entrevoir, si elle veut s'expatrier, de gros gains pour peu de travail. Le reste est pure question d'adresse et de temps. Une fois décidée, la malheureuse est perdue.

Le trafiquant est souvent un homme jeune, gai, élégant. Il ne néglige pas, s'il le faut, d'exercer ses séductions personnelles et de travailler d'abord pour lui-même. La traite commence souvent ainsi par une intrigue amoureuse. La victime n'en est pas moins digne de pitié. Car telle fille cède à un entraînement de cœur, que la perspective de se prostituer eût jetée dans le plus sincère effroi. S'il faut pour aboutir employer les grands

moyens, il promet le mariage. Un individu, arrivé à Londres sur la demande du Comité allemand, faisant conduire dans l'Amérique du Sud trois jeunes filles, avait promis à chacune d'elles de les épouser à l'arrivée. Certains n'hésitent même pas devant le mariage, si c'est le seul moyen d'arracher la fille à son pays. Une fois arrivée, commence pour la malheureuse l'odieux martyre. Livrée à la maison qui l'attend, que peut-elle faire? Abandonnée, accablée par la découverte de l'infâme trahison, ignorant jusqu'à la langue du pays, surveillée d'ailleurs, enfermée souvent, le désespoir, le sentiment de sa complète impuissance et, s'il le faut, les privations et la violence ont, un jour ou l'autre, raison de sa résistance. Alors, à moins du hasard de la visite dans la maison de quelque libertin en qui toute sensibilité n'est pas encore éteinte et qui, devant des larmes sincères, s'émeut, questionne et s'indigne, c'en est fait de sa vie, pour toujours.

Telle est l'atroce réalité qui, sans une entente internationale, n'eût jamais pu être atteinte.

Je ne terminerai pas sans parler de la participation de la France à l'action commune.

Plus qu'aucune autre nation, elle devait s'y intéresser. C'est, en effet, une douloureuse vérité. La Française si réputée partout par sa grâce, sa bonne humeur, son esprit, est haut cotée sur le marché de la Traite. C'est elle qui rapporte les plus hauts profits. Elle se paye, a dit un Américain, le double, le triple, parfois plus. La France est donc plus exposée qu'aucun autre pays aux entreprises des Traitans. On y a, comme ailleurs, découvert de véritables associations, témoin cette abominable affaire de Verneuil où toute une bande amenait, il y a deux ans, dans une auberge de campagne, loin des atteintes de la police parisienne, des femmes recrutées de partout, pour les façonner, avant de les expédier au loin; témoin encore la capture, vers le même temps, à Cherbourg, de deux agens, munis de sommes importantes, en correspondance avec des complices étrangers, sur le point de s'embarquer avec des malheureuses trompées par leurs fausses promesses, et encore l'arrestation dans un hôtel de Paris de deux autres misérables prêts à partir avec trois jeunes filles, dans les mêmes conditions. Combien, en outre, de cas d'embauchage isolés pour des maisons de débauche publiques ou clandestines, en France même? Il fallait agir énergiquement. C'est ce qu'on a fait.

Pour ce qui touche l'action gouvernementale, rappelons d'abord que c'est la France qui a eu le mérite d'appeler l'attention des puissances sur la nécessité d'un accord entre elles, et de les convoquer à la Conférence de 1902; c'est elle encore qui, la première, a apporté à sa loi pénale les modifications réclamées par cette dernière. Ajoutons qu'elle a, des premières aussi, institué l'office central prescrit par le projet d'arrangement, que cet office fonctionne activement et qu'il a, sur les renseignemens déjà recueillis, constitué plusieurs centaines de dossiers.

L'action répressive n'a pas été moins féconde. La police, d'abord incrédule, s'est depuis plusieurs années déjà mise résolument à la recherche des coupables. Il ne se passe guère de semaine aujourd'hui que la Presse n'enregistre à Paris ou ailleurs quelque arrestation.

La magistrature se montre, de son côté, fort sévère. Des peines de deux et trois ans d'emprisonnement sont fréquemment prononcées. Si le condamné est étranger, il est, en outre, signalé à l'administration et son expulsion suit l'exécution de la peine.

On conteste parfois la réalité de ces faits et nous avons eu récemment l'affliction de voir un de nos amis d'Angleterre se faire, dans un journal parisien, l'écho de ces doutes. Il faut donc donner des chiffres. L'Allemagne, qui, de tous les pays contractans, est celui où la recherche des faits de traite est poursuivie avec le plus de vigilance et de rigueur, annonçait en janvier 1908, 28 condamnations en deux ans. Dans un rapport plus récent; elle portait pour 1909 ce chiffre à 32. Voici la situation pour la France : En 1909, 93 affaires comprenant 146 inculpés, 125 condamnés. Qu'ajouter à ces chiffres?

Les efforts faits par l'initiative individuelle ne sont pas moindres. Ils ont rencontré d'abord une certaine indifférence. Comment croire, en France, à la réalité des faits signalés? L'*Association pour la répression de la Traite des Blanches*, fondée en 1906 avec le concours de membres de l'Institut, du Parlement et de la magistrature, recrutait avec peine huit délégués pour se rendre l'année suivante au congrès de Londres. Peu à peu les adhésions arrivaient. Elle prenait une part active aux divers conférences ou congrès réunis par l'initiative privée dans divers pays, et lorsqu'en 1902 le gouvernement français, cédant à ses instances, réunissait la conférence diplomatique, objet de cette étude, son autorité était devenue telle qu'elle avait la satisfaction

de voir son Président porté par acclamation à la Présidence de la haute assemblée. Elle a, en 1910, réuni à Paris le Congrès international privé dont le succès a eu un éclat qui n'est pas oublié.

Elle ne s'est pas bornée là.

Le sous-titre : *Préservation de la jeune Fille*, qu'elle ne tardait pas à prendre, disait clairement qu'elle n'entendait pas se limiter à la seule action répressive. Le sauvetage des victimes faites ou possibles devenait de sa part l'objet de la même sollicitude. Grâce aux libéralités de deux de ses membres, dont les noms doivent être signalés à la reconnaissance publique, Mme la baronne Edmond de Rothschild et Mme Simon Teutsch, elle créait à Clamart un asile pour les victimes de la Traite et fondait, à Paris, l'*Œuvre des gares*.

Les paroles suivantes tirées d'un émouvant rapport de Mme Oster, si connue pour son ardente charité, sous la haute direction de laquelle l'Asile a été placé, résument l'esprit et les premiers résultats de cette première institution : « Notre Œuvre est décidément entrée dans une marche normale ; peu à peu, dans cette petite population mouvante et variable, il s'est établi une sorte de discipline, j'allais dire une sorte de tradition... » Et ailleurs : « Notre Œuvre, si modeste qu'elle soit, est donc particulièrement utile ; permettez-moi de dire touchante. Nous ne sommes qu'Asile temporaire, ce qui nous permet de tenter des sauvetages qu'il serait impossible d'essayer dans les maisons d'éducation dont ces petites sauvages troubleraient le bon ordre et la paix. C'est pour ces maisons que nous travaillons ; nous leur préparons, d'une manière très humble et très insensible, de réconfortantes récoltes, je n'ose dire de magnifiques récoltes, parce que la plupart de nos résultats sont relatifs ; et pourtant, redresser un être, le rendre accessible au bien, lui créer une âme en quelque sorte, n'est-ce pas la plus magnifique des joies? »

La tâche est souvent ardue. Voici encore un passage d'un autre rapport : « Récemment, une fillette est amenée vers le soir à l'asile : son premier acte, après inspection du local, est de dérober la clef du volet pour sauter par la fenêtre pendant la nuit. La direction s'aperçoit heureusement que la clef a disparu ; on cherche, on trouve, et voilà la première difficulté écartée. Le lendemain matin, à la première heure, notre fillette essaie encore de s'enfuir. Notre vigilante directrice la saisit par le pied, au moment où elle franchit le mur, et la ramène

toute penaude à l'atelier. C'était l'oiseau en cage, au regard affolé, qui cherche une issue et cogne sa tête aux barreaux.

« On me prévient de ces tentatives; j'arrive, et après une longue conversation avec la pauvre petite, je lui dis : « Puisque tu veux ta liberté, mon enfant, on te la rendra, mais d'abord laisse-toi soigner: tu es malade; quelques jours de repos te feront du bien. » Peu à peu elle m'écoute, se calme, s'apaise, sourit, et quand je veux lui prendre la main, elle s'écrie : « Oh! ne me touchez pas, j'ai la gale ; je ne veux pas vous faire de mal. » Elle voulait retirer sa main, mais son cœur était gagné. Elle fut soignée, guérie, et alors elle ne songea plus à partir. Encore un peu de temps, et elle acceptera, je l'espère, d'entrer dans un refuge où peu à peu on lui fera une conscience. Si je dis que j'espère, c'est que la nature de cette enfant est plus fine que celle de la plupart de ses compagnes. Elle a une fort jolie voix, s'exprime bien, évite les gros mots, est sensible à l'affection : je crois qu'il y a prise sur elle.

« Je dis qu'il y a prise sur elle; je devrais dire qu'il y a toujours prise sur une enfant. Le tout est d'avoir la souplesse nécessaire pour trouver le joint, la patience suffisante pour attendre le résultat. Toutes ont un cœur, encore fermé chez les unes, déjà refermé chez d'autres, quelquefois gaspillé. Il s'agit de pénétrer ces pauvres âmes malades, de les éveiller ou de les réveiller, surtout de les aimer sans demander de retour. Il faut *savoir attendre*, essayer sans se lasser jamais, ne pas s'effrayer des rechutes, car il y en a, et beaucoup; l'essentiel est que l'enfant nous quitte avec la conviction que nos bras lui seront toujours ouverts. »

Ajoutons que plusieurs des jeunes pensionnaires ont été placées comme bonnes chez des femmes de bien et s'y sont conduites parfaitement; qu'un plus grand nombre, reçues par des maisons charitables d'éducation, ont été l'objet de témoignages de satisfaction.

Le but et l'organisation de l'*Œuvre des gares* sont précisés dans un des derniers rapport de M. Jacques Teutsch : « Je voudrais vous montrer comment l'*Œuvre des gares* fonctionne, dit-il. Le train entre en gare. Parmi la foule qui s'écoule, une jeune femme se dirige résolument vers notre agente. C'est une étrangère qui ne connaît qu'imparfaitement notre langue et qui ignore la valeur de notre monnaie, une dupe facile pour les

individus louches qui rôdent aux portes des gares. Heureusement cette voyageuse connaît l'insigne de notre Œuvre (les surveillantes portent sur l'épaule un ruban jaune et rouge), elle a pu lire pendant le trajet les affiches apposées dans les wagons de 3e classe par la Compagnie de l'Est, ou, pendant l'arrêt, à la station douanière, Porrentruy, Modane, etc., celles qui sont placardées dans les salles de visite. Notre agente se met à sa disposition, elle dégage les bagages de l'arrivante et, après les avoir fait charger sur une voiture, la fera conduire à l'adresse où elle est attendue. Voilà un voyage heureusement terminé. Sans doute ce n'est qu'une intervention très banale, plus féconde cependant qu'on pourrait le penser. N'est-ce pas de cet embarras d'une première arrivée à Paris que profitent toujours les hommes en quête d'une proie ou d'une bonne fortune, premier pas pour leur victime dans la prostitution? Pour preuve, je n'en veux que cette aventure d'une fille qui débarquait un soir d'août dernier à une gare de la rive droite, et à laquelle un homme d'équipe avait sans doute trouvé économique de proposer de venir passer la nuit chez lui. Le lendemain, bien entendu, il l'aurait conduite où elle devait aller. Le lendemain! Sommes-nous sûrs qu'elle aurait achevé son voyage? Il valait mieux, sans doute, que notre agente la prît sous sa garde.

« Ce n'est pas seulement à l'arrivée que pareille intervention est nécessaire. Elle l'est quelquefois au départ. Un voyageur de commerce très honorable, père de famille, a remarqué dans un compartiment du train pour Amiens une jeune fille, seule avec deux messieurs, et qui semble avoir pleuré. Lui aussi connaît l'insigne jaune et rouge, et il se met à la recherche de notre agente en service à l'arrivée du train d'Anvers. Notre représentante s'empresse et invite la jeune voyageuse à descendre. Ses deux compagnons s'indignent et essayent, — sans succès au surplus, — d'ameuter les autres voyageurs contre notre agente. Mais la jeune fille est descendue du compartiment, elle raconte que ces deux hommes l'accablent de prévenances et de propositions et qu'elle ne désirait qu'une chose : changer de wagon. « Seule, ajoute-t-elle, je n'osais pas. » Notre agente la confie à une famille qui part pour la même direction, et la recommande en outre au chef de train, cependant que de toutes les portières se croisent des questions et des réponses sur le but de l'*Œuvre des gares*, et aussi du même

coup des félicitations chaleureuses à son adresse. On a dû parler de l'*Œuvre des gares* ce jour-là dans le train d'Amiens.

« Le nombre des interventions de cette sorte s'est élevé, pour l'exercice 1908, à 2801. « Il faut souvent menacer du commissaire de police pour faire lâcher prise au racoleur ou à la racoleuse. Notre agente a dû user de très grande fermeté pour arracher une jeune arrivante de Concarneau à une femme de mauvaise vie « qui voulait absolument, dit le rapport, prendre cette jeune fille que j'ai gardée malgré tout. Ce même jour, continue notre agente, Marie D..., âgée de quinze ans, a été poursuivie par un homme de mauvais aspect qui ne me l'a laissée que sous menace du commissaire de police. Quelquefois il faut aller disputer les jeunes arrivantes jusqu'à l'hôtel où les a entraînées l'infect individu. L'agente fait alors montre d'un réel courage. Ainsi, le mois dernier, une de nos représentantes a suivi, jusqu'à un hôtel voisin de la gare, une jeune fille qui ne pouvait s'exprimer qu'en allemand et qui n'arrivait pas à se débarrasser d'un racoleur. Retirée de ses griffes, elle s'est mise à fondre en larmes et elle a remis une petite somme pour l'œuvre. »

La statistique jointe au rapport dit que, du 1er mars 1909 au 28 février 1910, c'est-à-dire pendant le cours du dernier exercice, 9398 jeunes voyageuses ont été ainsi assistées. Parmi elles, 900 environ avaient été hospitalisées, 82 avaient été arrachées à des personnages suspects.

Tout cela, à peine connu jusqu'à présent, commence à porter des fruits. Les administrations de chemins de fer rendent pleine justice au tact comme au dévouement des agentes. Elles ont, m'a-t-on affirmé, reconnu que leur présence dans les gares en a chassé certaines mauvaises figures. Les agens à tous les degrés leur prêtent spontanément leur concours, et il n'est pas rare de voir quelque modeste employé leur amener de lui-même une voyageuse qu'il a jugée en danger.

Le peuple commence à les connaître et les respecte. Voici à cet égard un fait touchant. Un cocher est arrêté par une jeune voyageuse à l'arrivée du train. Elle lui tend une adresse. Il l'y conduit. Mais arrivé à destination, la maison lui paraît suspecte. Il se renseigne. C'est un lieu de débauche. Il avertit la jeune fille, la reconduit à la gare et la met dans les mains d'une agente, sans même vouloir dire son nom.

Il faudrait établir un semblable service aux gares de province, surtout aux ports de mer, qui sont le principal lieu de transit du coupable commerce. Les ressources manquent malheureusement. Quelles œuvres cependant mériteraient à un plus haut titre de tenter la charité privée?

Tels sont les faits; telles sont les mesures arrêtées par le concert des nations; tels sont les résultats déjà obtenus. N'y a-t-il pas lieu d'espérer que l'infâme trafic pourra enfin être dompté?

Les coups portés à l'autre commerce, non moins néfaste, des productions obscènes, par la Conférence internationale du 18 avril, ne nous semblent pas avoir moins d'importance.

II. — LE COMMERCE DE L'OBSCÉNITÉ

Le danger public de la pornographie, bien que moins apparent que celui de la Traite, est tout aussi réel.

Il réside dans la surexcitation sexuelle, dans l'appel brutal à la satisfaction des sens que produit, sur les bas instincts de la faiblesse humaine, la vue de l'image lascive ou la lecture de l'écrit obscène. Pour l'homme fait, c'est la tentation aiguë qui surprend parfois les natures les plus fortes et peut être le premier pas dans le désordre des mœurs. Pour les jeunes, c'est l'éveil de la sensualité, le rêve ardent des jouissances inconnues, de l'amour avant l'âge, qui ruine le corps autant qu'il corrompt l'esprit. Pour la femme, pour la pauvre fille que la dureté du labeur quotidien, l'insuffisance souvent trop réelle des salaires condamnent à une vie de privations et de souffrances, c'est le néfaste enseignement que la galanterie lui offre, avec les séductions du plaisir et du luxe, les plus abondans et les plus faciles profits. Et la conséquence de tout cela est, pour tous ceux que le terrible poison a atteints, le dégoût du travail, la poursuite effrénée du plaisir, l'avilissement du caractère, la dégradation morale, la déchéance physique.

Est-il besoin d'ajouter que si la tare individuelle s'étend et se propage, si les mœurs publiques en sont altérées, c'est la pente insensible qui peut conduire un peuple à la perte de sa considération morale, au déclin de son influence dans le concert des nations, à la décadence. On a vu sans doute des États se relever, par quelque effort puissant, sur cette pente fatale. Les

exemples en sont rares. Mais ce que l'histoire établit sans conteste, c'est que, parmi les peuples déchus, il n'en est pas un dont la ruine n'ait commencé par le dérèglement des mœurs.

Un point sur lequel il faut particulièrement insister est le désastre public de la corruption de la jeunesse. Qu'on ne s'y méprenne point, là est la cause principale de la criminalité juvénile, si gravement attestée par les plus récentes statistiques et devenue l'objet de si vives alarmes. Sans doute elle a plus d'une cause, et les vices de l'éducation publique, relevés avec insistance par tant d'éducateurs autorisés, et reconnus d'ailleurs par la bonne foi de quelques-uns des partisans les plus avérés de la laïcité, y ont une large part. Nous ne voulons pas aborder ici ce sujet, désirant éviter le reproche de mêler des préoccupations politiques aux considérations d'ordre purement moral qui nous dirigent. Mais comment contester que l'élément le plus certain du problème ne soit dans la dépravation précoce des jeunes criminels? Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir les dossiers de la plupart d'entre eux.

Ce ne sont pas choses nouvelles. C'est une étude déjà faite par des criminalistes autorisés. Il est bon de les répéter, car elles sont la démonstration la plus sûre d'un état de choses encore trop mal connu. Que de jeunes délinquans trouvés nantis, sur eux-mêmes ou dans leurs hardes, d'images, de chansons ou d'objets obscènes; que d'autres convaincus de n'avoir cherché dans le vol que le moyen de satisfaire leur précoce débauche! Pense-t-on que pour ces bandits de quinze ans, souvent même plus jeunes, la passion de bien vivre, celle du jeu, le besoin de satisfaire aux caprices d'une femme, causes communes des délits de l'adulte, soient le motif des premiers larcins? Non, c'est uniquement le désir ardent des premières débauches. Ils volent pour jouir. Aussi voit-on des gamins de quatorze ans et moins, associés, dès leur premier vol, à des filles aussi dépravées qu'eux, parfois de leur âge. Les bandes d'apaches, si fréquentes aujourd'hui, opérant sous le commandement de chefs à peine nubiles, n'ont-elles pas pour but l'orgie plus que le crime? Et ce monde de souteneurs inconnus de nos pères, la plupart mineurs, faisant profession de vivre sans travail du profit de la prostitution féminine!

Quelle est l'origine de ce mal nouveau, sinon l'exhibition de la rue, l'image du journal ou de la revue publiquement

exposée? Leur influence n'est déjà que trop funeste pour l'enfant que surveille la sollicitude attentive de la famille. Comment y échappera l'enfant du pauvre que le travail de ses parens, loin du domicile familial, abandonne si souvent aux tentations de la rue. Écoutez ce qu'en a dit, dans une conférence tenue le 4 février 1906, à la Sorbonne, M. Ferdinand Buisson dont je suis loin de partager toutes les opinions, mais dont la fermeté sur cette question ne peut être trop louée. « Hélas! à côté de ces enfans privilégiés, il y a ceux que personne n'accompagne, qui s'en vont tout seuls, n'ayant à côté d'eux, pour les défendre des tentations de la rue, ni un précepteur, ni un père ou une mère, les enfans du peuple qui, dès l'âge de douze ou treize ans, sont obligés d'aller gagner leur vie... Ce n'est pas impunément qu'on livre cette masse d'enfans pauvres, — et c'est la grande majorité, — aux influences de perversion... Comment voulez-vous que ce petit Parisien, dont on dit qu'il est débrouillard, ne subisse pas l'attrait mauvais de tant d'illustrations pornographiques qui le poursuivent et qui lui en apprennent vite plus qu'il ne faudrait. Et vous voulez que nous passions indifférens ou dédaigneux, souriant d'un fin sourire, quand nous voyons l'impression produite sur les sens et sur le cœur de cette pauvre jeunesse prolétaire par ces leçons calculées de démoralisation, dont nous ne prévoyons que trop les effets prochains!... Il faut pourtant avoir le courage de voir ce qui est. Dans une ville comme Paris, il y a dans la jeunesse, dans l'adolescence, un immense déchet, dû à une augmentation sensible de la démoralisation juvénile. Ces milliers d'enfans, — car ce sont encore des enfans pour la plupart, — qui vont devenir, les uns des voyous et des souteneurs, les autres des prostituées précoces, comment se sont-ils dépravés? Car ils n'étaient pas plus que les autres prédestinés au mal. Au lieu de les accabler de votre mépris, demandez-vous donc comment ils se sont formés à cet apprentissage abject du vice, peut-être du crime. Et il vous sera difficile de nier que l'excitation pornographique a été pour beaucoup dans leur initiation, et les a préparés en riant aux pires déchéances peut-être. »

Et la femme. Se rend-on compte du tort douloureux que font ces exhibitions et cette littérature à la femme honnête? Non seulement elles l'outragent dans ses sentimens de conscience et de pudeur les plus intimes, non seulement elles l'obligent à

détourner les yeux dans la rue, à fermer le livre commencé, à trembler sans cesse pour la pureté de ses enfans, elles ont encore, et je parle ici principalement de la femme française, le détestable effet de propager à l'étranger les plus étranges calomnies. « Vraiment, disait récemment dans un salon, un étranger distingué, grand ami de notre pays, on ne connaît pas à l'étranger la femme française. On célèbre sa beauté, sa grâce, son esprit, on ne se doute pas de ses vertus intimes. La faute en est à vos journaux illustrés, à votre littérature elle-même. Il a fallu que je fisse un séjour prolongé chez vous pour me rendre compte de ses rares qualités. »

Et comment en pourrait-il être autrement lorsque tant de journaux, de romans, de pièces de théâtre ne cherchent leur succès que dans les peintures de la passion libre, de la révolte contre la loi morale, de l'adultère?

C'est aux feuilles illustrées qu'il faut, dit-on, surtout s'en prendre. Certaines d'entre elles, et ce sont celles qui se répandent le plus au dehors, ne sont-elles pas exclusivement consacrées à la glorification de l'amour sans frein, de la vie de plaisir, de la débauche? De la première à la dernière ligne, tout, récits, anecdotes, faits divers, annonces, dessins, y respire la sensualité. Toute femme y est facile, prête à l'amour, perverse.

Ainsi les étrangers, trop enclins à juger de nos mœurs par ces peintures dégradantes qui n'en sont que la calomnieuse et détestable parodie, crient à la dépravation française, et s'enorgueillissent de leur prétendue supériorité morale, alors que, suivant l'expression si juste de Jules Simon, c'est l'apport de leurs vices qui est si souvent l'élément principal de notre apparente corruption.

Un autre point de vue, des plus graves, est le discrédit jeté par ces productions infâmes sur la littérature et les arts d'un pays. Il a été brillamment mis en lumière chez nous par de récentes manifestations. Voici celle qu'a faite au Congrès privé de 1908, au nom de la Société des Gens de lettres, son président M. George Lecomte : « Au nom de la Société des Gens de lettres, c'est-à-dire au nom de l'immense majorité des écrivains français, j'ai l'honneur de vous apporter une très ferme protestation contre l'industrie pornographique qui discrédite dans le monde notre littérature, compromet son rayonnement et porte atteinte à la légitime influence de notre pays...

Enfin, c'est comme Français que, tous, nous serons ardemment d'accord pour faire honte aux vilenies pornographiques. Si méprisées, et même la plupart du temps si inconnues qu'elles soient chez nous, c'est d'elles qu'on se sert avec entrain pour discréditer la littérature française et la France. Nos ambassadeurs, nos consuls sont unanimes à déclarer que c'est avec cette pacotille abjecte, où l'on s'obstine à voir les mœurs et les idées de chez nous, qu'on sape notre prestige... Attentat contre la patrie, auquel il n'est que temps de mettre fin! La véritable littérature de la France, l'art qui caractérise la France, notre magnifique passé, notre souci de l'avenir protestent contre le scandale de telles calomnies. Les étrangers nous doivent la justice, comme nous leur devons la vérité. »

Mais tout cela, bien que commun à tous les pays, n'était pas matière à motiver une entente entre nations; il s'agissait de faits intérieurs, leurs législations propres devaient suffire à les protéger contre ces excès. Il fallait, pour mettre en mouvement une aussi grosse machine, l'évidence d'un péril commun, menaçant à la fois toutes les nations. C'est le fait nouveau que la découverte des habiles transformations réalisées par les entreprises d'obscénité a fait récemment éclater.

La fabrication et la vente de la pornographie étaient, il y a peu d'années encore, locales et sédentaires, et leurs procédés étaient ceux de tout autre commerce, magasin ouvert au public, annonces dans la presse du pays, envois de prospectus sous bande. Le marché local lui suffisait et ses produits ne dépassaient guère la frontière. Tout cela est profondément changé aujourd'hui. De quasi public, le commerce est devenu strictement clandestin. Plus de magasin, plus même de domicile apparent. La marchandise est dissimulée dans des dépôts à l'abri des recherches, souvent cachée au loin. Les prospectus ne sont plus envoyés sous bande, mais sous enveloppe close. Ils ne contiennent aucune mention qui puisse être incriminée, mais un simple avis, annonçant, sous termes voilés, qu'un catalogue plus explicite sera envoyé discrètement, mais seulement sur demande.

Souvent c'est à un intermédiaire résidant ailleurs que ces demandes et les commandes ensuite doivent être adressées, toujours sous pli fermé, parfois sous des initiales ou des signes conventionnels et poste restante, de façon à se couvrir de la garantie du secret des correspondances.

En voici un récent exemple, je l'ai sous les yeux. Un prospectus à peu près correct porte à sa dernière page la mention suivante : « Sur demande, il sera adressé un catalogue complet de librairie médicale et de livres spéciaux sur les passions, l'amour, les contagions, l'avortement, romans d'amour, etc. Nos catalogues sont adressés franco et *discrètement*, sous pli fermé. »

L'innocence peut s'y tromper, et ce n'est pas un moyen banal d'augmenter une clientèle de lecteurs nouveaux, que des expressions plus explicites pourraient faire reculer.

Le catalogue a été demandé. Il ne contient que des livres de la plus abjecte licence. Nous y reviendrons plus loin. Le délit est certain. Mais, comme la plupart des législations ne frappent que l'offre ou la vente publique, une poursuite est impossible.

Allant plus loin et pour se protéger plus sûrement encore contre toute répression, la plupart des annonces ne se font plus dans le pays, mais à l'étranger et avec référence à des intermédiaires résidant souvent dans des pays divers.

En voici un exemple découvert tandis que siégeait la conférence et dont la révélation n'a pas peu contribué à l'affermir dans ses résolutions. C'est un catalogue, en langue allemande, infâme celui-là, envoyé à un honorable négociant de Darmstadt et livré par celui-ci au Procureur général de cette ville. Il venait de Vienne (Autriche). Le timbre de la poste en témoignait. Aucune lettre n'y était jointe. Mais une enveloppe imprimée, préparée pour la réponse, portait le nom d'une maison de Marseille, et sur cette enveloppe, dans un petit cadre destiné à recevoir le timbre-poste, était imprimé, en cinq langues, le prix de l'affranchissement. Ainsi une maison française, non encore signalée dans son pays, écoulait ses produits par l'intermédiaire d'un agent autrichien dans cinq pays différens. Il serait facile de citer des faits semblables de la part de marchands étrangers, nous inondant par les mêmes procédés de leurs produits.

Un dernier trait de ces habiles combinaisons. La plupart des maisons importantes ont cessé de vendre dans leur propre pays. Elles ne font plus que l'exportation. A cela deux avantages : extension considérable de leurs débouchés, par conséquent de leurs profits, sécurité à peu près absolue.

Sur l'importance de leurs profits, sur les grosses fortunes qui en naissent, on émet parfois des doutes. Voici un renseigne-

ment précis tiré d'un dossier correctionnel. La série de quinze photographies honnêtes vaut 1 fr. 50, souvent même 1 franc seulement. Celle des photographies obscènes se vend de 18 à 24 francs. Un imprimé de 30 à 40 pages vaut 0 fr. 50, un franc au plus. L'écrit obscène de même volume se vend de 12 à 15 francs. Comment s'étonner qu'un vendeur étranger de marque, arrêté à Paris et mis en liberté provisoire sous une caution de 25 000 francs, les ait fournis dans les vingt-quatre heures et les ait laissés, sans hésitation, aux mains de la justice?

Quant à la sécurité, comment ne serait-elle pas assurée? Le pays du domicile n'a pas le plus souvent compétence, le délit étant réalisé hors de son territoire. Quant à celui où les faits sont commis, il peut sans doute réprimer, mais par défaut et qu'importe au délinquant une condamnation qui ne sera pas exécutée et qui restera vraisemblablement inconnue au lieu qu'il habite?

C'étaient naturellement les sociétés aujourd'hui si nombreuses, que l'intensité du mal a fait naître partout, qui devaient, par leur pratique professionnelle, avoir les premières la révélation de ces faits. Elles en étaient fort alarmées. Mais que faire en présence de l'impuissance des lois intérieures contre leur nouveauté?

L'une d'elles, le *Bureau international d'information contre la littérature immorale* de Genève, eut, la première, le sentiment qu'une entente internationale entre les gouvernemens pour donner à leurs législations les moyens de combattre ce redoutable fléau était indispensable. Un premier appel adressé par elle aux associations similaires de tous les pays restait toutefois sans effet. Mais reprenant, l'année suivante, cette idée, la *Société française contre la Licence des rues* se mettait en rapport avec elle et, le 20 février 1906, les deux associations réunies adressaient une nouvelle et pressante invitation à tous les groupes des autres pays, de s'assembler en un congrès privé pour délibérer en commun sur les mesures à prendre, si toutefois leur expérience personnelle était d'accord avec leurs propres constatations.

Ce congrès a eu lieu les 21 et 22 mai 1908; quatre-vingt-six associations dont quarante-six étrangères, appartenant à neuf pays, y prenaient part. Quatorze venaient de l'Allemagne, cinq de la Hollande, sept de la Hongrie, cinq de la Suisse, huit de l'Italie, deux de la Belgique, une de la Norvège, une du Dane-

mark. L'Angleterre était représentée par la puissante *National vigilance Association.*

C'était une délicate épreuve. Cette réunion de tant de sociétés diverses, venant de pays si différens, allait-elle apporter un appui ou une résistance aux mesures proposées? Dès le premier contact, toute incertitude disparaissait. Après une discussion de deux jours à laquelle chaque groupe avait apporté un rapport écrit sur la situation de la pornographie dans son pays et l'état de sa législation, un accord unanime se faisait sur les points suivans :

Réalité trop évidente des faits :

Impuissance pour la plupart des législations à les réprimer;

Nécessité d'obtenir des gouvernemens l'introduction dans leurs lois pénales de délits nouveaux, notamment celui de fabrication et de détention, en vue d'en faire commerce, des dessins, écrits ou objets outrageans pour les mœurs et celui d'offre ou de vente même non publiques;

Urgence enfin d'élargir les règles étroites de ce qu'on appelle la compétence territoriale, pour atteindre plus sûrement les diverses manifestations du délit.

Une fédération entre toutes les associations des divers États était en outre formée, sous la direction de la Société Genevoise, et on lui remettait le soin de faire auprès des gouvernemens d'instantes démarches pour que l'un d'eux prît l'initiative d'appeler toutes les Puissances à une conférence diplomatique, en vue de soumettre les questions posées, à leur délibération (1). Nous avons eu la bonne fortune que le gouvernement français acceptât cette mission. Pressenties par ses soins, quinze Puissances répondaient d'une façon sympathique à son appel. Elles étaient aussitôt convoquées.

Telle est l'origine de la conférence. La France, tout en prenant l'initiative de lui soumettre les vœux émis par les associations privées, ne le faisait pas, au moins pour ce qui concerne le délit de fabrication et de détention, sans quelques réserves. C'était son devoir. La Chambre des députés saisie en 1904 d'un projet de loi sur les outrages aux mœurs, voté sans objection

(1) Ce sont la presque totalité des Puissances européennes : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Portugal, Russie, Suède et Suisse et en outre les États-Unis du Mexique et le Brésil.

par le Sénat, avait en effet refusé, malgré ses instances, de les admettre. Elle ne pouvait méconnaître l'autorité de ce précédent.

Mais devant l'irrésistible courant des sentimens exprimés par l'unanimité des délégués étrangers, ses hésitations ne tardaient pas à disparaître. C'est donc tout d'une voix que, dès le début, la conférence manifestait la résolution de n'écarter aucune des dispositions proposées. Les prenant ensuite une à une, elle les admettait non seulement sans en modifier l'esprit, mais en y apportant, nous y insisterons tout à l'heure, des modifications de texte propres à en étendre encore la portée.

Voici, sauf à revenir sur chacune d'elles, l'ensemble de ses résolutions, dans leurs parties essentielles :

Article premier. — Doit être puni quiconque :

1° Fabrique ou détient, en vue d'en faire commerce ou distribution, des écrits, dessins, images ou objets obscènes ;

2° Importe ou fait importer, transporte ou fait transporter pour le même but, lesdits dessins, images ou objets obscènes, ou les met en circulation de toute autre manière ;

3° En fait le commerce, même non public, ou fait métier de les donner en location ;

4° Annonce ce commerce par un moyen quelconque de publicité.

Art. 2. — Les individus qui auront commis l'une des infractions prévues à l'article premier seront justiciables des tribunaux des États où aura été accompli le délit ou l'un des élémens constitutifs du délit. Ils seront également justiciables des tribunaux de l'État auquel ils ressortissent, s'ils y sont trouvés, et alors même que les élémens constitutifs du délit auraient été accomplis en dehors de cet État.

Il appartient toutefois à chaque État contractant d'appliquer la maxime *non bis in idem*, d'après les règles admises par sa législation.

Art. 3. — Les parties contractantes, dont la législation ne serait pas dès à présent suffisante pour donner effet à la présente convention, s'engagent à prendre ou à proposer à leurs législatures respectives les mesures nécessaires à cet égard.

La première de ces dispositions est capitale. Jusqu'ici, aucune législation pénale, sauf une seule, celle de l'Allemagne, n'atteignait directement le fabricant d'obscénités, et c'est là, à n'en pas douter, la raison principale de la persistance de l'ignoble

commerce. Que sert, en effet, de frapper le vendeur maladroit, d'ailleurs aussitôt remplacé, qui se laisse prendre, si cent autres échappent peut-être, à côté de lui? Que sert de détruire les quelques produits trouvés dans ses mains, si la source en verse chaque jour de nouveaux sur le marché? Quand une voie d'eau menace le navire, ce n'est point aux mille ruisseaux qui en sortent que s'attaque l'équipage. Il l'aveugle. C'est le seul moyen de salut.

Les propositions du programme n'allaient pas au delà.

La conférence, faisant un pas de plus, a justement considéré que la détention devait être également frappée. C'était une conséquence logique de son premier vote. A quoi eût servi en effet de punir la fabrication, s'il eût suffi au fabricant de mettre ses produits en dépôt chez un compère pour échapper à la loi? Une réserve de sage précaution, empruntée d'ailleurs aux vœux du congrès privé de 1908, en vue de protéger l'artiste qui fabrique pour son compte, ou sur commande privée, ou encore le collectionneur, si peu intéressant qu'il puisse être, de ces ignominies, porte que l'existence des deux délits est soumise à la condition expresse qu'ils aient été commis en vue de faire commerce des objets incriminés.

La seconde disposition, également nouvelle, est non moins importante. C'est celle qui est relative à la circulation de pays à pays. A l'heure actuelle, peu d'États s'attribuent le droit d'arrêter à la douane les importations obscènes, et pour quelques-uns de ceux qui en usent, il est douteux que cette pratique repose sur un texte de loi. En tout cas, c'est une simple mesure de police, propre au seul pays qui l'emploie. Par une innovation hardie, chaque État devra à l'avenir, non seulement arrêter ces ignobles produits à sa frontière, mais encore frapper leur transport, même intérieur, et, en termes généraux, leur circulation de toute autre manière.

S'inspirant ensuite de la loi française du 7 avril 1908, l'offre et la vente qui, dans toutes les autres législations, ne sont incriminables qu'au cas où elles sont publiques, doivent être punies, quels que soient les artifices employés pour les dissimuler. Enfin l'annonce, moyen si puissant de propagande et d'expansion, l'annonce, condition d'existence indispensable de tout commrece, sera également frappée, et, chose importante, elle le sera, c'est la conséquence de la généralité des termes employés, même sans être obscène par elle-même.

Telles sont les dispositions que chacune des Puissances contractantes s'engage, par l'article 3 du projet de convention, à introduire dans ses lois. Si considérable que soit cet ensemble de mesures, il eût cependant risqué de rester inefficace, si une certaine extension n'avait été donnée au pouvoir du juge appelé à en connaître. Comment atteindre, en effet, avec les règles étroites de la territorialité actuelle, ainsi qu'il a déjà été dit, l'homme qui, sans quitter son pays, fait accomplir par des intermédiaires à l'étranger les actes divers constituant le délit?

Plusieurs dispositions ont été prises à cet égard par l'article 2. L'inculpé pourra être poursuivi même au lieu où il n'aura commis qu'un des actes constitutifs du délit. Cette règle est empruntée à la convention de 1902 sur la Traite des Blanches. Le juge de son domicile sera en outre compétent même pour les faits commis par lui à l'étranger, disposition existant déjà dans certaines législations, notamment dans la législation française, mais jusqu'à présent appliquée seulement en matière de grand criminel.

Ainsi, une fois ces diverses résolutions transformées en loi, le misérable, fabricant, éditeur ou vendeur, qui, embusqué dans un pays où il n'a rien à craindre en inonde d'autres, sans risques, de ses immondes produits, celui qui en dissimule l'envoi par toutes les ruses de la clandestinité, celui qui les importe, les exporte, ou les fait circuler au loin, celui qui les annonce, même à mots couverts, et en dehors de son pays, pourra être recherché et atteint. L'outillage, comme la marchandise, seront en outre détruits.

Ne peut-on espérer que l'infâme trafic recevra de l'ensemble de ces mesures un rude coup? Mais il faut pour cela des lois nouvelles, et elles peuvent se faire attendre.

N'y avait-il pas, dès à présent, quelques dispositions immédiates à prendre, pour restreindre tout au moins le fléau?

La conférence en a été unanimement encore d'avis et, par un acte diplomatique distinct intitulé « Projet d'arrangement, » elle a, sur la proposition de l'Allemagne, reproduit un ensemble de dispositions prises en 1902 avec succès contre la Traite des Blanches.

Une autorité spéciale sera dès à présent instituée par chaque puissance contractante, avec mission : « 1° De centraliser tous les renseignemens pouvant faciliter la recherche et la répression

des actes constituant des infractions à leur législation interne en matière d'écrits, dessins, images ou objets obscènes, et dont les élémens constitutifs ont un caractère international; » « 2° De fournir tous renseignemens susceptibles de mettre obstacle à l'importation des publications ou objets visés au paragraphe précédent, comme aussi d'en assurer ou d'en accélérer la saisie, le tout dans les limites de la législation interne; » « 3° De communiquer les lois qui auraient déjà été rendues ou qui viendraient à l'être dans leurs États, relativement à l'objet du présent arrangement, ainsi que les bulletins des condamnations prononcées dans ledit pays, lorsqu'il s'agira d'infractions visées par l'article premier. »

Et ces autorités auront la faculté de correspondre *directement* avec les services similaires des autres États contractans.

Est-il besoin d'ajouter qu'une disposition spéciale commune au projet de convention et à celui d'arrangement admet les Puissances non présentes à la conférence à y adhérer par acte postérieur?

Que résultera-t-il de cet accord? Les mesures proposées seront-elles converties en loi, le seront-elles dans des délais prochains? Il est permis dès à présent de l'espérer pour les pays où, devançant les résolutions de la conférence, un mouvement d'opinion prononcé s'est déjà manifesté sur la nécessité d'en finir avec l'intolérable fléau. Telles sont l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne et la Suisse.

A Londres, l'active campagne menée par *The National vigilance Association* trouve un puissant point d'appui de la part des principaux organes de la Presse. Dernièrement un groupe des principaux directeurs et propriétaires de bibliothèques et de salles de lecture, sur les réclamations de leurs abonnés, sommaient les éditeurs de ne plus leur envoyer d'œuvres licencieuses, et l'opinion les soutient. Le gouvernement enfin propose une nouvelle loi contre les annonces du commerce pornographique. A Rome, un congrès récent, tenu sous de hauts patronages, dénonce la pornographie comme un mal social, demande des mesures de répression énergiques et réclame, pour les associations ayant pour but le respect de la morale publique, le droit de saisir directement la justice. Le mouvement est plus accentué encore en Allemage. Le comité directeur de l'Association des journaux allemands proteste par un appel reproduit

par la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, organe habituel de la chancellerie, contre la publication des annonces immorales et demande aux éditeurs, dans l'intérêt de leur propre réputation, comme dans celui de la presse allemande, de refuser toute annonce suspecte. Le ministre de l'Instruction publique adresse de son côté aux inspecteurs académiques une circulaire pour leur recommander un contrôle attentif des livres remis aux élèves (avril 1910). Instructions analogues en Suisse. A Genève en particulier, le chef du département de l'Instruction publique écrit : « De divers côtés on demande que des mesures soient prises contre la littérature immorale. Le département de l'Instruction publique de Genève croit de son devoir d'appuyer vivement les efforts ayant pour objet de mettre la jeunesse à l'abri de ce danger. »

Là le terrain est donc bien préparé.

Il n'en va malheureusement pas de même en France, et c'est chez nous que des difficultés peuvent être à craindre. Non que le gouvernement ou les tribunaux soient hostiles. Le gouvernement, en provoquant la réunion de la conférence, a suffisamment témoigné sa résolution de participer aux mesures réclamées par le péril de l'heure présente. Quant aux juges, lorsqu'ils sont saisis et peut-être est-ce trop rarement, ils se montrent fermes et sévères.

Mais il y a un revers de médaille. Si de vives adhésions sont données par les principaux organes de la grande Presse à la thèse d'une vigoureuse répression, il y a un parti contraire, et il n'est pas sans influence.

C'est d'abord la tourbe des intéressés. Elle ne comprend pas seulement l'ignoble pornographe que tout le monde renie, il faut y joindre tout ce qui, dans le journalisme, les arts et les lettres, a quelque œuvre risquée à défendre. Ceux-là sont nombreux et il y a parmi eux de réels talens. L'audace est un moyen si facile de forcer la renommée, et une certaine élégance de libertinage a tant de vogue ! Il y a encore ceux que la légèreté de leurs mœurs, quelque tare de leur vie privée ou simplement le dédain de toute morale rangent parmi les ennemis naturels de tout frein.

Tout ce monde a peu d'autorité sans doute. Mais il parle haut. Il a d'ailleurs ses journaux, ses défenseurs attitrés, ses protecteurs. Il a même ses associations.

L'une d'elles, formée un jour dans un café des boulevards

entre quelques hommes de lettres sous le titre, je crois, de *Ligue pour la défense de l'art*, a peu fait parler d'elle. Elle a cependant publié en forme de manifeste une petite brochure où les amis de la morale ne sont naturellement pas ménagés.

Une autre est plus active. C'est, sous la direction de prétendus libraires, un syndicat de marchands de journaux embrigadés par les industriels de la presse qui les font vivre. Ils se disent 47 000. Nous ne prétendons pas assurément qu'il y ait, entre lui et les hommes de lettres dont il vient d'être parlé, aucun rapport. Il a son action propre. Elle est fort habile. Voici en quoi elle consiste. Affectant de prendre en main la défense, fort intéressante d'ailleurs, de ces humbles travailleurs qu'il dit injustement persécutés par les ligues qu'on connaît, le syndicat a adressé à tous les membres de la précédente Chambre des députés un véhément manifeste. Il y signale la monstrueuse interprétation donnée par ces ligues aux lois sur la Presse, leur zèle intolérable et la complaisance des tribunaux à leur égard. Sa conclusion est un appel aux législateurs pour une revision urgente de la loi sur les outrages aux mœurs. Ajoutons qu'il se vante d'avoir reçu un grand nombre de réponses favorables.

Il ne dédaigne pas en outre de faire appel à l'action directe.

Diverses sociétés contre la pornographie, celles de Bordeaux, de Montpellier, du Creuzot, d'Orléans, une de celles de Paris avaient cru devoir prévenir les libraires et marchands de leur région qu'ils s'exposeraient à des plaintes de leur part, s'ils mettaient en vente des publications ou images obscènes.

Les présidens des deux premières ont été menacés par lettres rendues publiques de poursuites en diffamation. Pour les autres, des instances ont même été engagées, soit par l'association elle-même, soit par un de ses membres, propriétaire d'un des journaux les plus audacieusement licencieux. Une de ces demandes est de 20 000 francs de dommages-intérêts. Elle est encore en suspens. Une autre de 140 000 francs, repoussée en première instance, est en appel. Tout cela est sans doute trop cousu de fil blanc pour qu'il y ait lieu de s'en émouvoir.

Mais, à côté des intéressés, se trouve la multitude des gens de bonne foi, inattentifs ou indifférens, gens d'affaires ou gens du monde qui nient parce qu'ils n'ont pas reçu les prospectus ignobles, parce qu'ils ne s'arrêtent pas aux étalages, parce qu'ils n'ont jamais ouvert un journal licencieux, et auxquels il coûte

d'ailleurs, par fierté patriotique, d'admettre que de pareilles choses se passent dans notre pays.

Il y a encore ceux qui, rendus hostiles par un sentiment exagéré de la liberté de la pensée ou de celle de l'art, réclament leur complète immunité. A ceux-là il faut répondre.

Parlons d'abord des premiers. Voici leurs principaux argumens. Les faits ont-ils donc tant de gravité qu'il faille risquer, pour les atteindre, de troubler la tranquillité des citoyens? Qu'est-ce que quelques publications ou images honteuses, généralement plutôt grivoises qu'obscènes, toujours les mêmes, adressées seulement aux quelques libertins qui les recherchent, plus propres à exciter le dégoût qu'à éveiller les passions? Ne suffit-il pas du mépris public pour avoir raison d'une crise évidemment passagère? Veut-on proscrire la gaieté française? Ces ignominies ne nous viennent-elles pas d'ailleurs, de l'étranger?

Autant d'erreurs.

Je pourrais me borner à y répondre par le sentiment universel de l'étranger, si puissamment révélé par la double enquête faite, en 1908, par le Congrès des sociétés privées et, ces jours derniers, par la conférence des délégués des gouvernemens. Comment douter devant une pareille et aussi unanime manifestation?

Mais voici des précisions et des chiffres.

Il ne s'agit pas de quelques publications isolées. Il y a quelques années déjà, des saisies pratiquées faisaient mettre sous scellés, chez un seul marchand, 67 paquets d'images, écrits ou objets obscènes, chez un autre 248, et il nous était donné de voir chez un juge d'instruction un cabinet dont tous les murs étaient encombrés de hautes piles de ces ignobles produits. On trouvait que c'était énorme. C'est bien pis aujourd'hui. Une perquisition récemment faite dans un dépôt soigneusement caché dans une villa isolée de la banlieue, faisait découvrir d'un coup 10 000 kilos de ces ordures, estimés 60 000 francs. Une autre, presque d'hier, amenait la saisie, outre une importante quantité de photographies, albums, brochures, *objets spéciaux*, de 4 000 volumes obscènes et de 1 500 kilos de clichés pornographiques.

Toujours les mêmes, dit-on. Est-ce vrai? Certains catalogues contiennent 2 et 300 numéros divers. Celui dont j'ai déjà parlé a 70 articles. Chacun d'eux indique les titres des ouvrages et

les noms des auteurs. Il y a 60 œuvres diverses attribuées à 41 auteurs différens. Parmi ces derniers, 14 se disent médecins deux professeurs. Est-ce seulement de la grivoiserie? Je ne puis donner aucun titre. Ce serait outrager mes lecteurs. Mais voici quelques-unes des mentions dont le catalogue accompagne les titres : « Livres d'amour et de volupté, » dit l'une. « La passion la plus folle et la plus intense, dit une autre, jette dans cette œuvre ultra-naturaliste son souffle brûlant. Jamais encore la littérature voluptueuse n'a atteint un tel degré d'intensité. » Un autre encore : « Véritable bréviaire de l'amour charnel, est un des volumes les plus osés de notre bibliothèque et nous le recommandons tout spécialement à notre clientèle. »

Est-ce là simple gauloiserie?

On croit que ces envois se font aux seuls libertins. Qu'on en juge! Une descente faite, il y a peu de jours, chez un sieur L... le trouvait en train d'expédier 40 000 prospectus. Chez un autre, une femme, une machine à écrire fonctionnait pour de pareils envois.

Et c'est principalement la jeunesse que visent ces excitations. On a raconté ce fait lamentable de bandes d'envoi imprimées avec ces mentions : Monsieur... commis chez M... avoué, huissier, épicier, pharmacien..., envoyées en province et complétées à la main par un compère. Le fait est exact. On en trouverait la preuve dans un dossier de la neuvième Chambre. Une expédition faite aux élèves d'un lycée a donné lieu de penser que leurs noms avaient été relevés dans un livre de distribution des prix. Deux fois le directeur d'une maison d'éducation célèbre envoyait à la *Société contre la licence des rues* d'ignobles prospectus adressés à de jeunes élèves. Hier encore, la même Société recevait deux plaintes analogues de deux pères de famille. L'école primaire n'est pas même respectée. Un ouvrier se présentait au président de la même Société. « Je suis anarchiste, disait-il, vous êtes bourgeois. Je suis l'ennemi de toutes vos idées. Mais on doit s'entendre pour défendre les enfans. Voilà un livre trouvé entre les mains de ma fille. » C'était une des œuvres les plus lubriques de la collection pornographique. Elle lui avait été remise par une camarade, à l'école. Et combien de faits n'échappent-ils pas aux recherches, dissimulés par la crainte d'avoir à en témoigner en justice, plus souvent encore par un sentiment d'inquiète sollicitude pour l'enfant.

Que pèse, en présence de pareilles constatations, cette illusion que tout cela est passager, que le mépris public en aura quelque jour raison?

Avons-nous du moins la consolation que la France soit étrangère à ce commerce et que tout lui vienne de l'étranger? Erreur encore. Je regrette d'avoir à détruire une légende qui serait à l'honneur de notre pays, mais la vérité me fait un devoir de dire que son contingent dans l'odieux commerce n'est pas moindre que celui d'autres pays. Ce qui est vrai toutefois et ce qui atténue sa responsabilité, c'est que parmi ses trafiquans figure un grand nombre d'étrangers. Qu'est-ce donc qui les attire chez nous? Une circulaire adressée naguère à sa clientèle par une maison allemande, pour lui faire connaître son changement de pays et lui en dire la raison, nous le révèle, et c'est curieux à constater. Rigoureusement traqués chez eux, ils viennent se mettre sous la protection de la proverbiale tolérance française.

Mais il faut arriver à une objection plus sérieuse : la thèse de l'immunité réclamée pour certaines œuvres, au nom de la liberté de l'art ou de la science. On comprend sa séduction. L'art, cette haute expression de l'idéal et de la beauté, la science, cette fée bienfaisante de l'humanité, n'ont-ils pas droit à tous les respects? Il faudrait être Béotien pour le nier.

Mais il faudrait s'entendre sur ce que c'est que l'art, sur ce qui constitue la science.

L'écrivain ou l'artiste prostituant son talent jusqu'à faire une œuvre immonde fait-il encore de l'art? Le savant qui couvre d'un titre médical les descriptions les plus complaisamment lascives, fait-il de la science?

Voici sur ce point l'avis de deux hommes bien différens d'opinion. Ils sont si complètement d'accord cependant sur ce point que leur pensée se traduit par des expressions presque identiques.

« Là où paraît l'ordure, a dit Jules Simon, l'art s'enfuit. »

« Ceux qui réclament en cette matière la liberté de l'art ne font, dit à son tour M. Ferdinand Buisson, que protéger celle de l'ordure. »

N'en est-il pas de même pour la science?

Mais allons au fond des choses. Pour parler clair, ce ne sont pas assurément les productions elles-mêmes qu'on entend protéger, qui l'oserait? C'est seulement la forme de beauté dont le

talent d'un artiste ou d'un écrivain a su les revêtir. Ainsi le maladroit, le malhabile serait justement poursuivi. Mais, par un privilège spécial, le talent jouirait de l'immunité refusée à la médiocrité. Est-ce soutenable au siècle où nous sommes?

Revenons au simple bon sens. Il est encore en cette matière, comme partout, le guide le plus sûr. La morale est une. Son empire doit s'imposer à tous. Aucune supériorité, pas plus celle du talent que celle du rang, de la naissance ou de la fortune n'en doit impunément braver les lois.

Il faut d'ailleurs le dire à l'honneur de nos tribunaux : bien que souvent saisis de ce moyen de défense, jamais, sauf dans un cas, aussitôt suivi de réformation par la juridiction supérieure, sur l'appel du ministère public, ils ne s'y sont laissé prendre.

Mais voici une dernière objection. Comment fixer les limites du délit? Où commence-t-il, où finit-il? Aucune définition n'en est donnée. Aucune définition n'en existe en effet, pas plus dans les législations étrangères que dans la nôtre. Mais n'est-ce pas la nature même des choses qui le veut ainsi? Il y a des termes d'une clarté telle que toute définition en est superflue. Est-il besoin de définir la vérité, la conscience, la vertu? Assurément non. Aucune expression n'aurait l'énergie du mot qui les désigne. D'autres exemples se trouvent dans la loi pénale précisément pour des délits très voisins, tels que l'attentat aux mœurs, l'outrage public à la pudeur. S'est-on jamais plaint de l'absence de leur définition?

Il n'est donc pas une des raisons invoquées qui ne reçoive une réponse précise, directe, à mon sens, péremptoire. La force si particulière que leur donne la sanction des résolutions prises par la conférence ajoute à leur autorité.

En tout cas, pour tout esprit impartial et éclairé, un fait doit désormais demeurer acquis. Le danger ne peut plus être traité de chimère d'imaginations surchauffées ou de cerveaux malades. Il est certain, vivant, tangible. Sa menace n'est pas aléatoire ou lointaine. Elle est présente. Elle nous tient. Il faut agir énergiquement et sans retard. Car il ne s'agit de rien moins que du salut de nos enfans, de l'honneur de nos femmes, de la dignité de nos mœurs, du crédit, de l'avenir même de notre pays.

Le gouvernement français a tenu à honneur, en 1903, d'être le premier à faire voter par le Parlement la loi qui appliquait les vœux de la Conférence sur la Traite des Blanches. C'était son

devoir, et c'était en même temps la conséquence logique de l'initiative prise par lui dans la question. Il avait provoqué ces grandes assises; il lui appartenait de donner l'exemple d'une exécution immédiate de leurs résolutions.

La situation est la même aujourd'hui. L'œuvre accomplie est sienne. En invitant cette fois encore les gouvernemens à une délibération commune, il s'est moralement engagé, vis-à-vis de l'opinion en même temps que vis-à-vis d'eux-mêmes, à poursuivre jusqu'au bout une tâche dont l'accomplissement ne dépend plus aujourd'hui que de lui. Nous avons la confiance que, fidèle à lui-même, il saura la remplir avec décision.

Et maintenant, il faut conclure. Nous l'avons déjà dit : l'œuvre des deux conférences est un des faits les plus considérables qu'ait encore accomplis dans l'ordre moral le concert des nations. Est-ce un rêve d'espérer que cette œuvre nouvelle ne sera pas sans lendemain, qu'elle pourra devenir une semence féconde et ouvrir des horizons nouveaux à l'humanité ? Les intérêts moraux, objets du concert actuel, sont-ils en effet les seuls qui puissent utilement motiver des ententes internationales? Et la misère, et la protection des faibles, et la préservation sociale, et tant d'autres objets non moins dignes des sollicitudes mondiales?

Pour ne parler que du dernier point, la préservation sociale, certains crimes ne sont-ils pas devenus cosmopolites par la facilité des communications, par les ententes, inconnues jusqu'ici, entre malfaiteurs de pays différens? Ne trouvent-ils pas, dans les règles étroites qui limitent l'action pénale, de sûrs moyens de se soustraire au châtiment?

Là encore un remarquable précédent vient d'être créé. De simples délits ont été l'objet de règles communes propres à en assurer partout la recherche et la répression. Est-il téméraire d'entrevoir le jour où le monde pourra se protéger par des moyens semblables contre la grande criminalité ?

Qu'il nous soit permis de terminer cette étude sur ce ferme espoir.

R. Bérenger.

LE ROMAN FRANÇAIS[1]

VI

LA SENSITIVE ET L'HOMME DE BONNE COMPAGNIE

LA MARIANNE (2)

A propos de Rousseau et des personnages qu'il a créés à son image, on a vu ce qu'on peut appeler la sensibilité à la fois philosophique et tragique. La sensibilité de Rousseau est philosophique parce qu'elle est une doctrine, un système; Rousseau fait sortir de son cœur une religion, une politique, une morale. Ensuite, la sensibilité de Rousseau est tragique, d'abord par son intensité même, son incroyable puissance, par la véhémence de son langage, par les orages qu'elle soulève dans l'âme de Rousseau. Elle est tragique encore parce que, se considérant elle-même comme un principe, elle aspire à bouleverser et à renouveler la société; elle est essentiellement révolutionnaire. Le bon sens demande et imagine des réformes; le sentiment passionné et exalté s'indigne contre ce qui est et rêve de tout détruire pour tout reconstruire. La sensibilité de Rousseau était grosse de troubles, elle évoquait les tempêtes qui répondirent à son appel.

Mais la sensibilité tragique ne peut être qu'une exception; toutes les vies ne sont pas des tragédies, et c'est heureux. Pour trouver la fidèle expression de la sensibilité dans le roman,

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.
(2) *Copyright* by Mme Gabriel Lippmann.

telle qu'elle était à l'usage du grand nombre au XVIIIe siècle, la sensibilité sous sa forme habituelle, nous retournerons un peu sur nos pas. La *Nouvelle Héloïse* parut en 1760 ; mais les romanciers de la fin du XVIIe siècle s'occupaient déjà des cœurs sensibles ; car Rousseau n'a pas inventé la sensibilité ; il l'a grandie, il l'a montrée dans ses extrémités, dans son paroxysme, telle qu'elle convient aux âmes de feu. Auquel de ses devanciers demander le type du cœur sensible qui n'est pas tragique ? Deux romanciers de grande valeur s'offrent à nous. L'un assez semblable à Rousseau par son génie aventureux et les étranges vicissitudes de sa vie, tour à tour moine et soldat, soldat et moine ; passant son existence à poursuivre un bonheur qui lui échappe sans cesse ; sortant du monde pour entrer dans le cloître, et dans le cloître regrettant les dissipations du monde, dans le monde soupirant après la solitude et le calme dont il avait joui dans sa cellule ; et qui enfin, après avoir beaucoup couru, beaucoup rêvé, espéré, regretté et beaucoup écrit, achève ses jours dans une petite maison où il possédait ce qui était, disait-il, nécessaire à son bonheur, à savoir : un jardin, deux vaches et deux poules. Ce romancier, mort en 1763, s'appelait l'abbé Prévost, et de sa plume charmante et facile sont sortis entre autres : les *Mémoires d'un homme de qualité*, *Cleveland*, le *Doyen de Killerine*, et son immortel chef-d'œuvre, *Manon Lescaut*.

L'autre de ces romanciers, qui mourut la même année, n'avait point eu une vie si singulière, ni si agitée. Né à Paris en 1688, il vécut pour le monde, évolua dans les cercles les plus brillans de la capitale pour s'y faire agréer par la facilité de son humeur et les grâces abondantes de son esprit. Bien différent de l'abbé Prévost, il ne rêva guère, ne s'agita guère, ne connut pas cette maladie qui consiste à être mécontent de soi-même et de sa destinée, à changer toujours et à payer chaque changement d'un regret ; homme de lettres, né pour écrire, avec cela homme de salon, il n'eut jamais la fantaisie de s'en aller courir les grands chemins, ni de se fuir lui-même dans la solitude d'un cloître. Aussi ce charmant écrivain, qui s'appelait Marivaux, n'a-t-il eu garde de peindre, comme l'abbé Prévost, des campagnes retirées, des rochers, des grottes et des sauvages ; non, il n'y a pas la plus petite pointe de sauvagerie dans ses romans, et la scène s'en passe dans les villes, les alcôves, sur

le pavé des rues ou entre les quatre murs d'un salon; et les cœurs sensibles auxquels il s'intéresse, sont des cœurs civilisés que la civilisation enchante et qui, privés des plaisirs qu'elle procure, dépériraient, se rongeraient d'ennui. Aussi puisque, en face de Julie et de Saint-Preux, nous voulons faire connaissance avec ce que j'appellerai la petite monnaie courante du cœur sensible, nous saluerons de la main, du regard et de nos regrets l'abbé Prévost, et nous demanderons à Marivaux et à sa *Marianne*, — parue de 1728 à 1736, — les éclaircissemens que nous désirons.

Il y a quelque chose de mystérieux dans cette apparition subite de nouveaux types, dans ces métamorphoses inattendues qui s'opèrent dans les sentimens, dans les idées et dans les mœurs! Pourquoi le mot de sensibilité devient-il tout à coup un mot d'ordre prononcé par toutes les bouches?

Pourquoi, dès le second tiers du XVIIIe siècle, est-il à la mode d'être sensible? Pourquoi serait-il difficile de trouver au temps de Racine une héroïne sensible, et pourquoi serait-il également difficile d'en trouver une au XVIIIe siècle qui ne soit pas sensible? Pourquoi l'un des plus charmans écrivains du XVIIe siècle, Mme de Sévigné, traversant un jour une forêt de la Bretagne et apercevant suspendus à des branches d'arbre, et agités par le vent, les cadavres de quelques malheureux paysans qui, à bout de misère, exaspérés par les exactions dont ils avaient à souffrir, s'étaient révoltés et que la maréchaussée avait pendus sans miséricorde; pourquoi Mme de Sévigné, au lieu d'éprouver à cette vue de l'horreur ou de la pitié, fait-elle d'agréables plaisanteries sur ces pauvres victimes? Et pourquoi au XVIIIe siècle la philanthropie devient-elle si bien à la mode que les esprits qui en ressentent le moins les généreuses inspirations, en adoptent le langage ou le jargon? Pourquoi?... Tes pourquoi, dit le dieu, n'en finiront jamais.

On demandait un jour à Marivaux ce que c'est que le style, et il répondit: « C'est un *grand je ne sais quoi.* » Et dans l'histoire aussi, le *je ne sais quoi* joue un rôle important; le *je ne sais quoi* est un puissant personnage anonyme qui a souvent bouleversé des empires, élevé ou renversé des dynasties. Pourquoi tout à coup le vent du Nord tombe-t-il et le vent du Sud se lève-t-il apportant sur ses ailes humides des ondées, mais aussi des bouffées de chaleur printanière? La météorologie

n'en sait rien le plus souvent, et de même l'historien a peine à se rendre compte des courans mystérieux qui, venus subitement du pôle Nord ou du pôle Sud, entraînent les esprits et les sentimens dans des directions imprévues et vers un but secret qu'ils ne soupçonnaient pas.

Cependant, la part faite à l'accident, il est aisé de découvrir pourquoi la société française du XVIIIe siècle fut accessible à ce qu'on pourrait nommer la contagion bienfaisante de la sensibilité. La philosophie du sentiment, qui fut si puissante au XVIIIe siècle en France, en Allemagne et en Angleterre, et dont l'origine remonte à la philosophie de Leibnitz, ne suffit pas, en tant qu'enseignement philosophique, à rendre compte de l'histoire des mœurs. Les idées se réalisent bien dans l'histoire, mais elles s'y réalisent indirectement, en se servant d'agens qui leur sont étrangers, qui souvent même leur semblent contraires. L'histoire, selon le point de vue où l'on se met, est tour à tour un système, une épopée ou une étude médicale; et, à côté de la philosophie de l'histoire, il y a place pour une autre science, qu'on pourrait appeler *la physiologie des sociétés*. Eh bien! en envisageant au point de vue physiologique la société française du XVIIIe siècle, on comprend qu'elle offrait au développement et à la diffusion de la sensibilité un milieu favorable.

On peut considérer le *cœur sensible* sous deux faces. D'une part, il est plus délicat pour lui-même, moins aguerri contre la souffrance, plus dépendant des circonstances, moins endurci, plus douillet; et quand il s'abandonne avec trop de complaisance à sa sensibilité, il finit par être comme un malade dans la chambre duquel il faut avoir soin de parler bas, en même temps que sous sa fenêtre il est prudent d'étendre une jonchée de paille pour amortir les bruits de la rue. Mais, alors même que le cœur sensible ne tombe pas dans ces délicatesses outrées, il est de sa nature d'attacher une grande importance à ses impressions; il s'en occupe, il les analyse, les examine, en tient registre et il les juge dignes d'intéresser autrui; ce qui fait qu'au lieu de les renfermer en lui, il s'en ouvre volontiers et en dit l'histoire à qui veut l'entendre. De là le développement que prit au XVIIIe siècle la littérature des Mémoires intimes, dont les auteurs se soucient moins de conter les événemens politiques où ils ont pu être mêlés, que de se raconter

eux-mêmes et de mettre le public dans la confidence du détail de leur vie et souvent du détail de leurs sensations.

Mais, en revanche, si le cœur sensible est délicat pour lui-même, il l'est aussi pour les autres. En s'étudiant, on acquiert le sens de comprendre son prochain; on entre dans la position, dans les goûts, dans les sentimens d'autrui. Quand le cœur sensible est noble et généreux, les sensations des autres l'affectent comme les siennes propres. Il possède cette belle faculté dont un moraliste anglais du XVIIIe siècle voulut faire le principe, la pierre angulaire de la morale, la *faculté de la sympathie*, dont la valeur à coup sûr est incontestable. La sympathie! Smith en fait non seulement une vertu, mais la vertu centrale. Il a tort; la sympathie est plus et moins qu'une vertu, elle est un don, le charme suprême, le lien des âmes; elle fait la douceur des commerces avec les hommes. Accordons-lui ce nom de vertu que Smith revendique pour elle; nous dirons qu'elle est la vertu sociale par excellence. La sympathie, même sans la bienfaisance, est encore un trésor; mais la bienfaisance sans la sympathie... il faut plaindre ceux qui en sont l'objet et que les rigueurs de leur destinée condamnent à subir ses bienfaits.

Eh bien! la sympathie sans limite, la sympathie humanitaire fut la vertu ou le don par excellence du XVIIIe siècle; et on peut lui appliquer le mot de l'Évangile : qu'il sera beaucoup pardonné à qui aura beaucoup aimé. Et pourquoi la faculté sympathique domine-t-elle dans la société française de ce temps, à l'exclusion d'autres vertus tout aussi importantes? Parce qu'à cette époque la royauté française a fait son œuvre et qu'elle est bien près d'avoir effacé et détruit ce qui restait des institutions du moyen âge.

La société féodale était fortement organisée. Or, ce qui caractérise un être organisé, c'est la distinction des fonctions de la vie et des organes par lesquels s'exercent ces fonctions. Et de même dans une société fortement organisée, on voit régner la spécialité des fonctions; et ce fut là le trait essentiel de la société européenne au moyen âge. Les classes y sont nettement tranchées et séparées entre elles par des barrières; il n'est pas jusqu'à la différence des costumes qui ne servît à marquer cette séparation. Il n'y avait alors, pour ainsi dire, point de grande société, de société générale qui réunît et confondît tous les

hommes dans son sein; mais il existait une foule de petites corporations, de confréries; et chaque membre de l'une de ces petites sociétés y était enfermé par l'âme et par l'esprit; il en épousait avec ardeur les intérêts; il en portait le costume, il marchait sous sa bannière, il en défendait les privilèges à cor et à cri.

Quelle influence exerçait sur les mœurs une société ainsi fractionnée? D'une part, elle fortifiait les caractères; car l'âme s'affaiblit en s'étendant trop, elle perd en force ce qu'elle gagne en étendue; et le vulgaire des hommes peut mettre plus d'énergie à défendre les intérêts d'une confrérie que les intérêts généraux dont il a peine à comprendre qu'ils ne lui soient pas étrangers. D'ailleurs, la vie sociale était alors essentiellement militante; toutes ces petites sociétés, tous ces petits groupes, animés de passions opposées, étaient appelés à se défendre les uns contre les autres; ils se heurtaient, s'entre-choquaient; tour à tour ils attaquaient et se défendaient, et cet état de lutte était propre à retremper et à fortifier les âmes. Mais ce qui fortifie les âmes tend aussi à les endurcir; et une société profondément divisée et guerroyante n'est favorable ni à l'adoucissement des mœurs, ni à l'extension des sympathies et des affections.

Rien de plus opposé à un tel état de choses que la société française du XVIIIe siècle. La royauté a accompli son œuvre; elle a détruit les groupes, elle a détaché les unes des autres les molécules qui les formaient. Un pouvoir central a détruit tous les autres, et leur impose à la fois la paix et l'inaction. Sous l'influence de ce despotisme centralisateur, non seulement les provinces se rapprochent entre elles, mais les barrières qui séparaient les classes chancellent. Pour les habitans de la France, une qualité s'élève, celle d'être Français; et cette qualité à son tour est dominée par une autre, la qualité d'être hommes.

Et ainsi, en même temps que le fractionnement diminue et que l'unité va croissant, les caractères s'effacent, perdent de leur antique énergie, de leur vigueur; mais, en revanche, les mœurs s'adoucissent; on se mêle les uns aux autres, on apprend à se connaître, à se comprendre; on cesse d'être membre d'une confrérie pour faire partie d'une grande société qui impose à tous le cachet de sa civilisation; les sentimens s'élargissent, la faculté sympathique se développe; on a des semblables, un

prochain plus étendu; et du milieu de cette société nivelée et confondue, un jour une voix s'élève pour plaider, comme une cause sacrée, la défense de l'accusé contre la violence de ses juges, et la protection de l'esclave contre les horreurs de la servitude.

Ainsi sont faits les personnages que Marivaux nous présente dans ses romans. Ce sont des êtres qui ne se distinguent pas par l'énergie de leur volonté, ni de leurs passions; non plus que par la forte originalité de leur caractère. Mais ils ont un genre de charme qu'on chercherait vainement dans les romans du siècle précédent. Ce ne sont pas des natures concentrées, mais aussi ils ont une ouverture de cœur, une délicatesse de sentimens, une douceur dans les mœurs, une abondance de fines perceptions; et par-dessus tout, une vivacité et une rapidité de mouvemens sympathiques qui nous les rendent chers et intéressans.

Venons-en à notre héroïne et, puisque nous l'avons fait attendre, hâtons-nous de la définir en un mot : Marianne est une sensitive. Elle était l'héroïne qui convenait à Marivaux, elle était née pour lui et lui pour elle; et jamais héroïne et romancier ne s'entendirent si bien et ne furent autant créés l'un pour l'autre.

Voici comment Marianne nous raconte le début de ses aventures : « Un carrosse, qui allait à Bordeaux, fut dans la route attaqué par des voleurs; deux hommes qui étaient dedans voulurent faire résistance, mais ils furent tués avec trois autres personnes... Il ne restait plus dans la voiture qu'un chanoine de Sens et moi qui paraissais n'avoir tout au plus que deux ou trois ans. Le chanoine s'enfuit, pendant que, tombée dans la portière, je faisais des cris épouvantables, à demi étouffée sous le corps d'une femme qui avait été blessée, et qui, malgré cela, voulant se sauver, était retombée dans la portière où elle mourut sur moi, et m'écrasait...

« J'oubliais de vous dire qu'un des laquais, qui était un des cavaliers de la voiture, s'enfuit blessé à travers les champs, et alla tomber de faiblesse à l'entrée d'un village voisin où il mourut sans dire à qui il appartenait; tout ce qu'on put tirer de lui, avant qu'il expirât, c'est que son maître et sa maîtresse venaient d'être tués. Mais cela n'apprenait rien. »

Cependant, des officiers qui couraient la poste, arrivent sur les lieux et apercevant des personnes étendues mortes auprès

du carrosse, entendant un enfant qui criait dedans, ils le tirent de dessous le cadavre, et ne sachant qu'en faire, ils voient de loin un petit village, où ils concluent qu'il faut porter l'enfant chez le curé de l'endroit, lequel vivait en compagnie de sa sœur.

Qui sont les parens de Marianne? on n'en sait rien; aucune recherche n'apporte sur ce point d'éclaircissemens. On a des motifs de croire qu'elle appartient à une bonne famille; mais en attendant, elle n'est qu'une façon d'enfant trouvé, confié aux soins de la sœur d'un curé et à la merci de la charité de tout le monde.

« J'avais quinze ans, plus ou moins, dit Marianne, car on pouvait s'y tromper, quand un parent du curé, qui n'avait que sa sœur et lui pour héritiers, leur fit écrire de Paris qu'il était dangereusement malade. » Le curé, qui ne pouvait quitter sa cure, fit partir sa sœur accompagnée de Marianne qui réussira peut-être, selon le désir de ses bienfaiteurs, à entrer chez quelque marchande, car il est temps pour elle de gagner sa vie. Voilà les deux femmes à Paris. « Je ne saurais dire, s'écrie Marianne, ce que je sentis en voyant cette grande ville, et son fracas, et son peuple, et ses rues. C'était pour moi l'Empire de la Lune! Je n'étais plus à moi, je ne me ressouvenais plus de rien; j'allais, j'ouvrais les yeux, j'étais étonnée, et voilà tout... Mais le parent que nous allions trouver était mort lorsque nous arrivâmes, on avait mis le scellé chez lui... Cet homme avait été dans les affaires, il devait plus qu'il n'avait vaillant... Nous ne pûmes loger chez lui, tout était saisi... N'était-ce pas là un beau voyage que nous étions venues faire? Aussi la sœur du curé en prit-elle un si grand chagrin qu'elle en tomba malade. »

Pendant ce temps, le curé, à la suite d'un funeste accident, six semaines après le départ de sa sœur, devient infirme et meurt bientôt. A cette nouvelle, de saisissement sa sœur malade expire aussi. Et voilà Marianne sans personne au monde, avec ses beaux yeux, son charmant minois, et sans autre guide qu'une expérience bien neuve de quinze ans et demi. Aussi lui semble-t-il que tout l'univers est un désert où elle reste seule: « Mon Dieu, dit-elle, combien de douleur peut entrer dans notre âme, jusqu'à quel degré peut-on être sensible! Je ne sais point philosopher. Je crois que cela n'apprend rien qu'à discourir... Je pense qu'il n'y a que le sentiment qui nous puisse donner des nouvelles un peu sûres de nous, et qu'il ne faut pas trop se fier

à celles que notre esprit veut faire à sa guise, car je le crois un grand visionnaire. »

Heureusement pour Marianne qu'elle fait connaissance, au lit de mort de son amie, d'un religieux qui s'intéresse à son sort. Il s'en va chercher un homme riche et charitable, M. de Climal, et les voilà tous trois conférant sur la destinée de notre sensitive :

« M. de Climal, dit Marianne, nous reçut bonnement et sans façon. Il jeta un coup d'œil sur moi et puis nous fit asseoir.

« Le cœur me battait, j'étais honteuse, embarrassée ; je n'osais lever les yeux, mon petit amour-propre était étonné, et ne savait où il en était. — Voyons, de quoi s'agit-il? dit alors notre homme pour entamer la conversation. Là-dessus le religieux lui conta mon histoire. Voilà, répondit-il, une aventure bien particulière, et une situation bien triste !... Quel âge avez-vous, ma chère enfant? ajouta-t-il. A cette question je me mis à soupirer sans pouvoir répondre. — Ne vous affligez pas, me dit-il, prenez courage, je ne demande qu'à vous être utile... Quel âge avez-vous à peu près ? — Quinze ans et demi, repris-je, et peut-être plus. — Effectivement, dit-il, en se tournant du côté du Père, à la voir on lui en donnerait davantage...

« — Mais revenons au plus pressé : comme vous n'avez nulle fortune en ce monde, il faut voir à quoi vous vous destinez. La Demoiselle qui est morte n'avait-elle rien résolu pour vous? — Elle avait l'intention de me mettre chez une marchande. — Fort bien, reprit-il, j'approuve ses vues, sont-elles de votre goût? Parlez franchement, il y a plusieurs choses qui peuvent vous convenir! J'ai par exemple une belle-sœur qui est une personne raisonnable, fort à son aise et qui vient de perdre une demoiselle qui était à son service, qu'elle aimait beaucoup et à qui elle aurait fait du bien dans la suite. Si vous vouliez tenir sa place, je suis persuadé qu'elle vous prendrait avec plaisir...

« Cette proposition me fit rougir. — Hélas! monsieur, lui dis-je, quoique je n'aie rien, et que je ne sache qui je suis, j'aimerais mieux mourir que d'être chez quelqu'un en qualité de domestique. Je lui répondis cela d'une façon fort triste ; après quoi, versant quelques larmes : — Puisque je suis obligée de travailler pour vivre, ajoutai-je en sanglotant, je préfère le plus petit métier qu'il y ait, et le plus pénible, pourvu que je sois libre, à l'état dont vous me parlez. — Eh ! mon enfant, me dit-il, tran-

quillisez-vous, je vous loue de penser ainsi... dès aujourd'hui, vous serez placée. Je vais vous mener chez une marchande de linge.

« Je voudrais bien pouvoir vous dire, s'écrie Marianne, comment je sortis de cette conversation que je venais d'essuyer, et dont je ne vous ai dit que la moindre partie ; car il y eut d'autres discours très mortifians pour moi... Imaginez-vous qu'on avait épluché ma misère pendant une heure, qu'il n'avait été question que de la compassion que j'inspirais, que du mérite qu'il y aurait à me faire du bien... Jamais la charité n'étala ses tristes devoirs avec tant d'appareil ; j'avais le cœur noyé dans la honte. La belle chose qu'une vertu qui fait le désespoir de celui sur qui elle tombe ! Est-ce qu'on est charitable, à cause qu'on fait des œuvres de charité ? Il s'en faut bien, quand vous venez me confronter avec toute ma misère, et que le cérémonial de vos questions, ou plutôt l'interrogatoire dont vous m'accablez marche devant les secours que vous me donnez : voilà ce que vous appelez faire une œuvre de charité ; et moi, je dis que c'est une œuvre brutale et haïssable, œuvre de métier, et non de sentiment. »

Que de souffrances l'avenir tient en réserve à notre pauvre sensitive ! En vérité, le métier de sensitive est difficile en ce monde. Chaque fois qu'elle essaie de s'épanouir au soleil, un coup de vent froid, un grêlon, ou le contact d'un doigt un peu brutal, la force à se replier brusquement sur elle-même. Son bienfaiteur lui fait cadeau de belles robes neuves. Grand bonheur pour Marianne ! Car elle est un peu coquette. Il faut voir quelle joie elle éprouve la première fois qu'elle s'en revêt !

« Je me mis donc vite à me coiffer et à m'habiller, dit-elle, pour jouir de ma parure ; il me prenait des palpitations en songeant combien j'allais être jolie ; la main m'en tremblait à chaque épingle que j'attachais : je me hâtais d'achever sans rien précipiter, pourtant je ne voulais rien laisser d'imparfait ; mais j'eus bientôt fini, car la perfection que je connaissais était bien bornée... Vraiment, quand j'ai connu le monde, j'y faisais bien d'autres façons. Les hommes parlent de science et de philosophie ; voilà quelque chose de beau en comparaison de la science de bien placer un ruban, ou de décider de quelle couleur on le mettra ! »

Et toute parée, debout devant un petit miroir ingrat qui ne

lui montre que la moitié de sa figure, elle convient que ce qu'elle en voit lui paraît très piquant. Cela rend mélancolique la pauvre Toinon qui était, dit Marianne, « une grande fille qui se redressait toujours, et qui maniait sa toile avec tout le jugement et toute la décence possible; elle y était tout entière, et son esprit ne dépassait pas son aune. Toinon et moi, nous perdîmes d'abord la parole, moi d'émotion de joie, elle, de la triste comparaison qu'elle fit de ce que j'allais être à ce qu'elle serait; elle aurait bien troqué son père et sa mère contre le plaisir d'être orpheline au même prix que moi. »

Mais les plaisirs des sensitives sont facilement troublés. Celui de Marianne se terminera par des larmes. A quelque temps de là, en sortant de l'église, Marianne est si rêveuse qu'elle n'entend pas le bruit d'un carrosse qui venait derrière elle; un cri du cocher la tire enfin de sa rêverie, mais le danger où elle se voit l'étourdit si fort qu'elle tombe en voulant fuir et se blesse le pied dans sa chute. Les chevaux n'avaient plus qu'un pas à faire pour marcher sur elle, on se mit à crier; mais celui qui cria le plus, fut le maître de l'équipage, qui en sortit aussitôt et la fit transporter chez lui. Ce jeune seigneur s'appelle Valville et quelque jour il épousera Marianne. Il y a des rêveries et des chutes qui arrivent très à propos. Au milieu des soins que Valville rend à Marianne, leurs cœurs commencent à parler, tout bas sans doute, mais, si bas que parlent deux cœurs qui sont d'accord, ils n'en perdent pas un mot. « Les regards de Valville disaient à Marianne : *Je vous aime;* et elle ne savait que faire des siens, parce qu'ils en auraient dit autant. » Valville veut la retenir chez lui le plus longtemps possible. « Tout ce qu'il faut, dit-il, c'est d'envoyer dire où vous êtes, afin qu'on ne soit pas en peine de vous. »

Ici commencent les douleurs de Marianne. Valville la tient décidément pour une personne bien née, et elle n'a que l'adresse d'une lingère à lui donner. Elle ne pouvait envoyer que chez Mme Dutour, et Mme Dutour choquait son amour-propre; elle rougissait d'elle et de sa boutique : « Je trouvais, dit-elle, que cette boutique figurait si mal avec une aventure comme la mienne; que c'était quelque chose de si décourageant pour un homme de condition comme Valville, que je voyais entouré de valets, quelque chose de si mal assorti aux grâces qu'il mettait dans ses façons. J'avais moi-même l'air si mignon, si distingué; il y

avait si loin de ma physionomie à mon petit état; comment avoir le courage de dire : Allez-vous-en à telle enseigne, chez Mme Dutour, où je loge. Ah ! l'humiliant discours ! »

Combien elle souffre depuis une demi-heure, cette pauvre Marianne ! Elle fait le compte, en pleurant, de ses détresses : une vanité inexorable qui ne voulait point de Mme Dutour, ni par conséquent qu'elle fût lingère ; une pudeur gémissante de la figure d'aventurière qu'elle allait faire, si elle s'en tenait à être fille de boutique; un amour désespéré, à quoi qu'elle se déterminât là-dessus, car une fille de son état, se disait-elle, ne pouvait conserver la tendresse de Valville, ni une fille suspecte mériter qu'il l'aimât. A quoi donc se résoudre ? A s'en aller sur-le-champ !

Il lui offre son carrosse, il veut la reconduire, il demande son nom. Mais elle ne pouvait pas le lui dire, puisqu'elle ne le savait pas elle-même ; à moins qu'elle ne prît celui de Marianne; et prendre ce nom-là, c'était presque déclarer Mme Dutour et sa boutique : « Je me mis à pleurer, dit-elle, et je laissai tout là. Notre âme sait bien ce qu'elle fait, ou du moins son instinct le sait pour elle. » Elle pleure donc, jusqu'à ce que M. de Climal, qui se trouve être l'oncle de Valville, sans qu'elle le sache, la surprenne en cet état, et seule avec son neveu, dont la posture tendre menait à croire que son entretien roulait sur l'amour : « N'était-ce pas là un tableau bien amusant pour M. de Climal ! s'écrie Marianne, je voudrais pouvoir vous exprimer ce qu'il devint... Figurez-vous un homme dont les yeux regardaient tout sans rien voir, dont les bras se remuaient toujours sans avoir de geste; qui ne savait quelle attitude donner à son corps qu'il avait de trop, ni que faire de son visage qu'il ne savait sous quel air présenter, pour empêcher qu'on n'y vît son désordre qui allait s'y peindre... M. de Climal était amoureux de moi, comprenez donc combien il fut jaloux. Amoureux et jaloux, voilà de quoi être bien agité; et puis, M. de Climal était un faux dévot qui ne pouvait avec son honneur laisser transpirer ni jalousie, ni amour; ils transpiraient pourtant malgré qu'il en eût. »

Aussi Marianne, ne sachant quel accueil faire à M. de Climal, observait le sien pour s'y conformer; « et comme son air souriant, dit-elle, ne réglait rien là-dessus, la manière dont je saluai ne fut pas plus décisive et se sentit de l'équivoque où il me laissait. En un mot, j'en fis trop et pas assez. Dans la moitié de

mon salut, il semblait que je le connaissais; dans l'autre moitié, je ne le connaissais plus; c'était oui, c'était non, et tous les deux manqués. »

Cette scène, je ne fais que l'indiquer, Marivaux n'est pas homme à la lâcher si vite. Il s'y promène à petits pas, et chemin faisant nous fait faire dix fois le tour du cœur de Marianne. Et cette promenade ne nous déplaît pas, tant le cicérone est agréable. Je parlais, à propos de Rousseau, des petits bonheurs, et je disais que c'était lui qui les avait inventés. La gloire de Marivaux est d'avoir découvert les petits chagrins, ces petits chagrins qui, pour une sensitive, sont des malheurs. Pauvre Marianne! que deviendra-t-elle si le sort la condamne à demeurer toute sa vie dans la boutique de Mme Dutour, en présence de son éternelle Toinon? Pour les sensitives déclassées, il n'est que deux alternatives. Ou bien à force de souffrir, leur sensibilité s'émousse, leur fibre s'endurcit, elles cessent de sentir, car elles cessent d'être elles-mêmes. Adieu cette délicatesse, adieu la foule de petites perceptions qui en faisaient des êtres à part, et les plaçaient au-dessus du commun! Elles dérogent, elles perdent leur rang, leur dignité, elles se vulgarisent et s'éteignent; à moins, autre alternative non moins pénible pour elles, à moins que le désespoir ne les prenne et ne les tue, car dans certaines situations, comme l'a dit Chamfort, il faut à tout prix que le cœur se brise ou se bronze.

Mais rassurons-nous. Marianne arrivera à reprendre sa place à la société. La sensitive déclassée entrera enfin dans l'eldorado de ses rêves, dans le monde après lequel elle soupire. Quel est ce monde? Ah! ce n'est pas celui où se plaît à vivre la sensibilité tragique. Aux Saint-Preux il faut les solitudes des Alpes, les réduits sauvages et déserts, pleins de ces sortes de beautés qui ne plaisent qu'aux âmes sensibles et paraissent terribles aux autres; des torrens charriant avec bruit du limon et des cailloux, des rochers inaccessibles, de noires sapinières C'est là que les Saint-Preux se sentent chez eux, qu'ils aiment à rêver seuls avec eux-mêmes; qu'ils écoutent avec joie le cri de l'épervier et du corbeau funèbre, cri dans lequel ils reconnaissent celui de leur désespoir; c'est là qu'ils se disent, plongeant le regard dans un abîme, que leur cœur est plus profond encore et plus sombre, ou qu'ils retrouvent, dans les flots agités du lac qu'ils contemplent, l'image du tumulte de leurs pensées

et de leurs désirs; c'est là encore que, couchés sur le roc, ils écrivent à Julie : « Julie, prenez-y garde, l'eau est profonde, le roc est escarpé, et je suis au désespoir. »

Non, ce monde n'est pas celui après lequel soupire Marianne. Que ferait-elle parmi les noirs sapins? Que lui diraient les aigles et les corbeaux? Quels secrets lui révéleraient les soupirs et les plaintes du vent? Ils dérangeraient seulement sa coiffure et ses rubans; ce qui ne lui ferait guère plaisir. Le monde où elle aspire à pénétrer, et où son âme se dilatera, c'est tout simplement celui que le XVIIIe siècle a appelé : *la bonne compagnie.*

La bonne compagnie! Il serait facile de la définir par son contraire. Facile ! je me trompe. De quel langage devrait-on se servir pour décrire la mauvaise compagnie du XVIIIe siècle? Et que serait-ce, s'il fallait l'emprunter aux personnages de cette littérature fangeuse qui a trop pullulé dans ce temps; triste héritage de la Régence, littérature qui a répandu tant de miasmes empoisonnés? L'homme de mauvaise compagnie! Pour le baptiser on créa un mot au XVIIIe siècle. On l'appela, comme vous le savez : *une espèce.* L'espèce, c'est quelque chose bien au-dessous du petit-maître, du roué et de l'aventurier, à mille pieds au-dessous de Gil Blas. *L'espèce!* Diderot s'est chargé de l'immortaliser dans son neveu de Rameau, dans la personne de ce parasite éhonté qui se vend et qui a le cynisme de ses vices, de ce bouffon de bas étage qui tient que le tout dans ce monde est de bien mastiquer, qu'il n'est pas de métier si vil qu'il ne faille entreprendre pour parvenir à mettre un morceau sous la dent, et que le reste n'est que vanité; et qui prétend que : « S'il importe d'être sublime en quelque genre, c'est surtout en mal. Qu'on crache sur un petit filou, mais qu'on ne peut refuser une sorte de considération à un grand criminel, que son courage vous étonne, son atrocité vous fait frémir. Qu'on prise en tout l'unité de caractère. » Ce neveu de Rameau qui définissait les délices de la mauvaise compagnie par ce mot : « Les gueux se détestent, il est vrai, mais ils se réconcilient à la gamelle. »

Non, Marianne n'aura jamais rien à démêler avec les espèces. Grâce à Valville et surtout à sa mère, Mme de Miran, elle va faire partie d'une société où les neveux de Rameau ne pénètrent pas. Elle est introduite dans le premier salon de l'époque, dans le centre de la bonne compagnie du milieu du siècle, dans le

salon de Mme Geoffrin; car Mme de Miran est l'amie de Mme Dorsin qui, de l'aveu même de Marivaux, est Mme Geoffrin, cette puissance sociale dont l'influence fut si grande et si respectée.

Mme Geoffrin, avec sa mise toujours noble et simple, ses robes d'une couleur austère, sa résille nouée sous le menton, et dont le salon fut, comme on le sait, le lieu de réunion des princes, des ambassadeurs, des financiers, des bourgeois de bon ton, des architectes, des savans, des gens de lettres, de tous ceux enfin qui avaient un nom ou du mérite, république que Mme Geoffrin s'entendait à gouverner en y maintenant le bon ordre et la paix. Mme Geoffrin réussit à réaliser cet idéal de la bonne compagnie dont Duclos disait : « Mme Geoffrin qui savait également donner de l'esprit à l'ennuyeux abbé de Saint-Pierre et empêcher Diderot d'en avoir trop, qui voulait que la raison eût de la grâce et que la gaieté eût souvent un air de raison ; et dont le seul défaut était d'aimer à conseiller ses amis et d'aimer aussi un peu trop à les gronder, mais qui, au demeurant, leur permettait tout, sauf quatre choses, à savoir : d'élever trop la voix, de prêcher ses sermons, de conter ses contes, et de toucher ses pincettes. » Mme Geoffrin qui cultivait son bonheur comme sa santé et qui rendait tout le monde heureux autour d'elle, tout le monde, même son mari, car M. Geoffrin ne demandait pour être heureux qu'à être oublié et on le servait à souhait. Pauvre M. Geoffrin ! Son épitaphe fut courte. Un jour, un étranger demanda ce qu'était devenu ce vieux monsieur qui assistait régulièrement aux dîners et qu'on ne voyait plus : « C'était mon mari, répondit-elle, et il est mort. »

Oui, c'est auprès de Mme Geoffrin que l'heureuse Marianne apprend à connaître la bonne compagnie, et voici la description qu'elle en fait : « J'étais née pour avoir du goût, et je sentis bien avec quels gens je dînais. Ce ne fut point à force de leur trouver de l'esprit, que j'appris à les distinguer ; pourtant il est certain qu'ils en avaient plus que d'autres, et que je leur entendais dire d'excellentes choses ; mais ils les disaient avec si peu d'effort, ils y cherchaient si peu de façon, c'était d'un ton de conversation si aisé et si uni, qu'il ne tenait qu'à moi de croire qu'ils disaient les choses les plus communes. Ce n'était point eux qui y mettaient de la finesse, c'était de la finesse qui s'y rencontrait ; ils ne sentaient pas qu'ils parlaient mieux qu'on ne parle ordinairement, c'étaient seulement de meilleurs esprits que d'autres... On accuse

quelquefois les gens d'esprit de vouloir briller : oh ! il n'était pas question de cela ici ; et, comme je l'ai déjà dit, si je n'avais pas eu un peu de goût naturel, un peu de sentiment, j'aurais pu m'y méprendre, et je ne me serais aperçue de rien.

« Mais à la fin, ce ton de conversation si excellent, si exquis, quoique si simple me frappa. Ils ne disaient rien que de juste et que de convenable, rien qui ne fût d'un commerce doux, facile et gai ; j'avais compris le monde tout autrement que je ne le voyais là... Je me l'étais figuré plein de petites règles frivoles et de petites finesses polies, plein de bagatelles graves et importantes, difficiles à apprendre, et qu'il fallait savoir sous peine d'être ridicule... et point du tout, j'y sentis même une chose qui m'était fort commode, c'est que leur esprit suppléait aux tournures obscures et maladroites du mien. Ce que je disais imparfaitement, ils achevaient de le penser et de l'exprimer pour moi, sans qu'ils y prissent garde, et puis ils m'en donnaient tout l'honneur.

« Et moi qui m'imaginais qu'il y avait tant de mystère dans la politesse des gens du monde, et qui l'avais regardée comme une science qui m'était totalement inconnue, j'étais bien surprise de voir qu'il n'y avait rien de particulier dans la leur, mais seulement quelque chose de liant, d'obligeant et d'aimable. »

Cette bonne compagnie, telle que la décrit Marianne, était alors dans ses plus beaux jours ; c'est un idéal que peint notre sensitive. Idéal admirable et qu'il est beau d'avoir su réaliser, ne fût-ce qu'à de certains jours et par momens. Le reste du temps, faute de s'élever à ces hauteurs, on se contentait de ce qu'on appelait le *bon ton*, expression créée aussi au XVIIIe siècle. Le *bon ton*, dans le sens original du mot et, tel que l'a défini Duclos, consistait à donner au bon sens un air de folie, à déguiser le sérieux de sa pensée sous un aimable enjouement, à voiler la raison quand on était obligé de la produire, avec autant de soin qu'autrefois on voilait une pensée libre. Mais pour que le *bon ton* eût tout son prix, il fallait avoir l'âme sensible et que, sous l'accent même du persiflage, le sentiment perçât, ou se laissât deviner. La plaisanterie traversée par des éclairs de sensibilité et de passion, où se mêle quelque chose qui vient de l'âme et du cœur : voilà ce qui faisait le bon ton achevé. Supposez la marquise de Rambouillet sortant de son tombeau en 1750 et pénétrant dans le salon de Mme Geoffrin. Quelle surprise

que la sienne! Au salon bleu on s'occupait de littérature, de bel esprit, de vers galans, de madrigaux, de la réforme du vocabulaire; la politique était sévèrement interdite, on n'était réuni que pour se délasser et se détendre l'esprit, et quand on raisonnait, c'était sur les devoirs de l'honnête homme et sur les peines que la précieuse était en droit d'attendre de son mourant. Chez Mme Geoffrin, la littérature est sur l'arrière-plan; on aborde des sujets élevés, des idées graves, et on les discute avec une sorte de frivolité géniale; la théologie, la philosophie, l'Encyclopédie, l'abolition de la torture, l'*Almanach des Muses*, aussi bien que la qualité des blés, toutes matières à causeries; et à propos même de la qualité des blés, on trouve moyen tour à tour de rire ou de s'attendrir.

On a souvent reproché le bel esprit à Marivaux. Le bel esprit n'est un défaut que lorsqu'il exclut les grandes inspirations, les grands mouvemens de l'âme. Il n'est condamnable que lorsqu'il fait la guerre au cœur et à la nature. On a aussi critiqué le marivaudage. Distinguons; tout marivaudage, si on le veut, est critiquable, mais je demande grâce pour le marivaudage de Marivaux : « Marivaux, disait Voltaire, passe sa vie à peser des riens dans des balances faites en toile d'araignée. » Mot injuste, auquel Marivaux répondit que, de son côté, Voltaire représentait la perfection des idées communes : « Non, je n'ai point de manière, disait encore Marivaux, j'ai le style de mon sujet. »

Et il avait raison. Car enfin, qu'est-ce que le marivaudage? C'est un style un peu recherché, je le veux bien, un peu subtil. Mais pourquoi? Parce qu'il est toujours à la quête de la nuance juste et que, pour peindre certaines choses, c'est d'une nuance de nuance qu'a besoin l'écrivain.

Quand on étudie les détails, les infiniment petits du cœur sensible, ne faut-il pas s'aider du microscope? Le marivaudage est le style microscopique; et quand on reprochait à Marivaux d'avoir couru les sentiers du cœur humain, il pouvait répondre qu'il est des endroits où les grandes routes ne sauraient passer. Et d'ailleurs, je le répète, au milieu de toutes ces subtilités, les grands traits ne manquent pas, et, au travers de tout ce bel esprit, la voix du cœur se fait entendre.

La poésie du XVIIe siècle nous offre bon nombre de figures qui imposent par leur grandeur héroïque, par la noblesse de

leurs attitudes, et qui frappent d'un respect et d'une admiration involontaires. Mais dans cette poésie, combien est-il de personnages qui puissent s'appeler *aimables* dans le sens propre du mot? Combien en est-il qui possèdent le don mystérieux du charme? Voilà précisément par quoi les héroïnes de Voltaire, les Zaïre et les Aménaïde, comparées à celles de Corneille et de Racine, balancent leur infériorité. Elles ont un charme indéfinissable qui nous gagne, qui nous séduit et qui nous touche.

Tels sont aussi les personnages de Marivaux. Nous les aimons, nous nous plaisons auprès d'eux, dans leur société, plus que nous ne songeons à les admirer. Et quoi d'étonnant à cela? Marivaux les a faits à son image, et Marivaux était à la fois un bel esprit et une belle âme, et, comme lui, ses personnages ont une finesse de pensée qui va parfois jusqu'à la subtilité; mais, au milieu des jeux où se complaît leur esprit, à tout instant leur âme se révèle, et cette âme est belle, elle est attendrie, rien ne lui est indifférent.

Les personnages de Marivaux ont une faculté de sympathie qui trouve partout à s'exercer, leurs cœurs parlent et ils y portent gravée la devise du poète latin : « Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger. »

VICTOR CHERBULIEZ.

VOYAGE EN SUÈDE

III[1]

LA SUÈDE RELIGIEUSE

Dans les *Épîtres de Fredman*, le grand poète suédois Bellman nous peint un pauvre paysan qui laboure sa terre : « Tout en labourant, il portait souvent sa pipe à sa bouche, satisfait, jusqu'au fond du cœur, de son champ étroit et maigre... Il pensait honnêtement et bien, et vivait sans dispute ni tapage... On ronflait dans le village, mais l'aurore réjouissait ses yeux... Toujours le premier à sortir, il rentrait toujours le dernier, chacune de ses hardes trempée de sueur... » Et l'idylle quasi virgilienne se termine par ces mots qui y répandent une pieuse clarté et qui mettent au front de son humble personnage le signe caractéristique de la nature suédoise : « Cérès avait dressé son autel dans un bouquet de bois, près de son champ. Quand se levait l'Étoile du soir, *il chantait et sacrifiait*. Ainsi le jour s'écoulait. » Le chansonnier du XVIIIe siècle pense comme le vieux barde scandinave Snorre Sturleson, qui définissait les Suédois au temps du paganisme « la tribu religieuse et superstitieuse. » Les autres peuples du Nord se moquaient d'eux parce qu'ils restaient à la maison « léchant leurs autels et leurs pierres de sacrifice. » Et hier encore, Oscar Levertin écrivait : « Le mysticisme ou l'angoisse religieuse est partout dans l'histoire de la

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier et 1er avril.

Suède. » Même aujourd'hui où les questions sociales nous pressent de toutes parts, le peuple suédois, attentif aux rumeurs de ses grévistes, ne s'échauffe vraiment qu'à la voix de ses théologiens. Il y a une quinzaine d'années, un roman de Rydberg, *Le Dernier des Athéniens*, paraissait en feuilleton dans un journal de Gotthenbourg. Un jour que le feuilleton manqua, les bonnes femmes, qui vendaient au marché, se plaignirent de ne pas savoir ce que devenait le héros Charmidès. Le roman, médiocre et froid exercice d'érudit, ne justifiait point tant de popularité; mais on y retrouvait l'écho d'une querelle théologique récemment suscitée par les hypothèses d'un audacieux pasteur sur la nature de Dieu; et les marchandes de Gotthenbourg, qui ne se formaient qu'une idée très vague de l'Acropole et du Pirée, s'étaient monté la tête sur ce livre d'où s'échappait un petit fumet de discussions cléricales et d'hérésie.

Ma première impression de l'esprit religieux du peuple suédois, je la reçus, à mon arrivée en Suède, d'un ouvrier de Karlskrona que mon hôtesse me mena visiter. C'était un dimanche; depuis sept heures du matin, les cloches sonnaient à vous faire croire que ce port de guerre n'était qu'une ville de béguines. Notre ouvrier, qui était marié, qui avait huit enfans et qui gagnait environ six francs par jour, habitait, à l'extrémité de la ville carillonnante, dans une ruelle à pic sur la mer, une espèce de cambuse peinte en rouge, entourée d'un fouillis de fleurs. Il était en bras de chemise et jouait sur un harmonium qu'il avait acheté pour accompagner ses chants d'église. Sa femme plus âgée que lui, — comme il est fréquent chez les ouvriers et les paysans suédois qui préfèrent une compagne déjà très experte aux soins du ménage, — sa grosse femme et ses enfans remplissaient une des deux petites pièces dont se composait leur logis. Le fils aîné avait apporté son violon; et leur après-midi du dimanche s'employait à louer Dieu. Mon hôtesse, qui était svedenborgienne, me dit que cet ouvrier appartenait, lui aussi, à la communion de Svedenborg. Mais sa piété ne dépendait point de sa foi particulière dans les visions du grand Mystique. De simples luthériens, qui demeuraient porte à porte, éprouvaient la même satisfaction à sanctifier leurs loisirs. Le mois précédent, l'ouvrier avait reçu chez lui un pasteur svedenborgien en tournée apostolique; et le pasteur s'était émerveillé de découvrir dans cet homme rude et doux un disputeur

aussi fertile en objections que la mer de Karlskrona en récifs.

Plus tard, quand je parcourus les campagnes suédoises, l'intelligence des paysans me sembla toute concentrée sur les problèmes de la religion. Un étudiant d'Upsal, qui achevait son service militaire, disait à un de mes amis que ses compagnons de chambrée, des campagnards, ne l'entretenaient que de leurs scrupules religieux. Et le fils d'un pasteur, pasteur lui-même et professeur de théologie, me racontait son étonnement lorsque, jeune homme féru d'exégèse, il accompagnait son père dans les fermes de son immense paroisse.

— J'y rencontrais, me disait-il, des paysans qui étaient les hommes d'un seul livre, la Bible. Ils y avaient tout appris : la géographie, l'histoire, la morale, la philosophie. « Parle-leur ! » disait mon père. Je brûlais d'épancher ma science upsalienne. Ils m'écoutaient, me comprenaient parfaitement, et, sans que la plus légère ironie effleurât leurs lèvres minces, par leurs questions et leurs réflexions, ils me prouvaient ma vanité. Mon père souriait.

Ces scènes d'un accent tolstoïen se reproduisent fréquemment dans les solitudes suédoises où les âmes, repliées sur elles-mêmes, lorsqu'elles ne se laissent pas envahir par les végétations du songe, atteignent parfois à une force de méditation singulière. Qu'un désir, un espoir, une douleur, une passion, tombe sur le désert de leur pensée, tout s'y accroche, tout y fait mousse et lichen, ou tout s'y cristallise en Dieu.

Si j'avais à établir la carte de la vie religieuse en Suède, j'étendrais sur les provinces du Nord une couleur sombre et orageuse, la couleur des eaux profondes, avec quelques îlots plus pâles qui marqueraient les rares petites villes et les milieux industriels. Les provinces centrales, Stockholm et Upsal, resteraient d'un bleu calme; mais je recouvrirais les côtes de l'Ouest et du Sud d'une large bordure noire, tristement piétiste. Je ne tiendrais aucun compte de ce qu'on appelle les progrès de la libre pensée. Les libres penseurs suédois, quel que soit leur nombre, ne constituent pas un parti et travaillent encore moins à déchristianiser la Suède. Ils ont « l'horreur du long catéchisme » qu'on enseigne aux Écoles communales. L'un d'eux, le plus humoristique, le docteur Kleen, dont j'ai déjà parlé, nous dira : « J'accepte le petit catéchisme, non parce qu'il est catéchisme, mais parce qu'il est petit... » Et il ajoutera : « Les religions ne sont pas le pluriel de ce que je nomme au singulier la religion. »

Il ne me paraît pas que les esprits forts de la Suède soient beaucoup plus forts. Sur certains points, ils s'entendraient à merveille avec leurs nouveaux pasteurs. De temps en temps, un scandale éclate, toujours provoqué par l'obligation, tout au moins morale, du mariage religieux. Deux jeunes gens déclarent qu'ils refusent de passer sous le joug de l'Église, ou d'accomplir les formalités, d'ailleurs assez hypocrites, qui, à la rigueur, les en dispenseraient. Ils acquièrent à bas prix une réputation d'héroïsme dans un groupe de jeunesse trop timoré ou trop raisonnable pour les imiter, mais que son approbation grandit un instant à ses propres yeux. Nous désignons ces sortes d'aventures sous le terme très exact d'union libre : les héros suédois les appellent « mariages de conscience, » et je les reconnais, à ce signe, moins détachés qu'ils ne le supposent de la vieille orthodoxie protestante. Ajoutons que la tyrannie cléricale que subissent certaines villes de la Suède excuse ce que cette intransigeance a d'un peu emphatique.

Je n'ai séjourné que peu de temps à Gotthenbourg. Un de nos anciens ministres m'y avait précédé et, dans tous les journaux, il s'était copieusement extasié devant les restaurans de tempérance et la sévère tenue des écoles. Mais avait-il bien compris qu'il n'admirait là que les effets du sentiment religieux et même piétiste qui anime, sous leurs différentes formes, toutes les institutions suédoises ? Et si notre ancien ministre, très anticlérical, l'avait compris, je regrette que, par un respect élémentaire de la logique, il n'ait pas mis quelque sourdine à son admiration. Mais il ignorait peut-être de quel prix les habitans de Gotthenbourg payaient les bienfaits incontestables, et cependant exagérés, d'un régime qui supprime les ivresses d'occasion. Cette ville industrielle, — une grande ville, moins la hauteur des maisons, — dont les rues droites et les arbres des promenades se réfléchissent dans de calmes canaux, condense toute la monotonie morose du piétisme suédois. C'est la ville modèle, bâtie à coups d'héritages et de fondations. Ses oncles d'Amérique l'ont dotée ; et son clergé en a fait un couvent social. La religion d'État, si douce à Stockholm et à Upsal, y a ranci et y tourne au sectarisme. Défense d'aller au théâtre : le théâtre est immoral. Heureusement le cirque ne l'est pas. Défense de danser : l'évêque a frappé d'anathème les quadrilles et les valses. Les seules distractions permises aux honnêtes gens sont

les offices de l'Église et les conférences d'une jeune Université privée qui possède une centaine d'étudians et une quinzaine de professeurs. A quoi bon parler de l'inquisition dont s'accommode la société? On s'épie; on s'interroge : « Es-tu moral, toi? L'es-tu de la manière dont il faut l'être? Ta parole porte-t-elle la bonne marque, la seule valable aux yeux des hommes et de Dieu? » Il est trop évident que de pareils milieux offrent des primes à l'hypocrisie. Hâtons-nous d'en sortir pour ne pas nous exposer à confondre le masque et le visage. L'injustice serait d'autant plus criante que le caractère du Suédois est ennemi du mensonge et que souvent, dans les citadelles du cléricalisme, il se plie à la feinte uniquement par cette obéissance aux mœurs que lui semble exiger sa tranquillité intérieure.

Il est né hérétique si, pour employer la définition fameuse de Bossuet, l'hérétique est celui qui a une opinion particulière et qui s'attache à ses propres pensées. Converti assez tard à la religion du jeune Dieu que les Vikings appelaient le Blanc Christ, son éloignement de Rome l'a maintenu dans une solitude où son âme ne prenait de la foi nouvelle que ce qui cadrait avec sa rude humeur et avec l'âpreté de ses paysages. Qu'il ait planté sur le visage de son saint Olof la barbe rousse arrachée au dieu Thor et qu'il ait remplacé dans les mains de l'apôtre le marteau du Dieu par une hache symbolique : il ne faisait là que suivre l'exemple des autres peuples qui avaient déjà baptisé leurs vieilles idoles. Mais ses superstitions, dont les traces vivent encore, continuaient de l'isoler dans le monde catholique et respiraient puissamment au cœur de ses forêts. Elles n'étaient point affaiblissantes. Il s'en dégageait comme un farouche orgueil d'entrer directement et sans intermédiaire en communication avec la divinité. La liberté politique dont les tings lui avaient donné l'usage le prédisposaient à la liberté religieuse. En 1430, un évêque de Strängnäs, Thomas, composait, dans la forme liturgique des cantiques, un hymne sur la liberté, la « meilleure chose, disait-il, qu'on pût chercher par tout l'univers. » Il la compare à une tour où un gardien sonne du cor. « Si tu en sors et qu'elle tombe au pouvoir d'un autre, tu verseras des larmes!... L'Ancien Testament, comme le Nouveau, commande que la paix règne en chaque village, mais point de paix sans la liberté... Si tu tiens la liberté dans ta main, ferme bien ta main et noue autour de tes doigts de solides attaches, car la liberté ressemble

à un faucon... » Voilà un faucon qu'apprivoisera Luther ! Du reste, nous connaissons assez mal les temps catholiques de la Suède. La Réforme s'est empressée de les noyer dans une ombre épaisse où l'auréole de sainte Brigitte ne fait qu'un point lumineux. Mais il me semble que Heidenstam, qui a toujours prononcé sur le peuple scandinave des paroles essentielles, en a marqué l'esprit déjà protestant dans ce passage d'une poésie saisissante :

« C'est la veille de l'entrée de Sigurd à Jérusalem. L'ombre du soir grimpe la montagne, vive et hardie comme un cheval noir. Sur le rempart, les chevaliers Francs et Latins causent trop pour songer au soleil qui se couche et ne sentent pas la beauté du paysage. Les roses blanches que le plus jeune des chevaliers cueille avec tant de zèle près de Siloa seront dédiées à la Vierge et orneront son autel. C'est pourquoi il a enlevé son gant de fer et pourquoi ses doigts nus saignent sous les épines. Les autres chevaliers parlent des riches tapis que, le lendemain, à l'entrée de Sigurd, on étendra dans les rues de la Ville. Les plus beaux ont été fabriqués par les Sœurs Johannites avec du soleil et des roses blanches de Siloa. Personne n'a le courage d'y mettre le pied sans se déchausser et sans en baiser les franges tissées d'argent... Mais, dans le camp, Sigurd, assis au long festin bruyant, n'écoute pas les rires ; il presse sa main contre son front; et ses cheveux jaunes retombent sur son bras vigoureux. Il songe à son *home* lointain, à l'aboiement des chiens dans le domaine royal de Lade. Il regarde fixement le crépuscule et l'emplit de sa mélancolie. « Hommes du Nord, crie-t-il, — et son poing fermé fait trembler la table, — demain on tapissera les rues des plus précieux tapis, pour nous. Hommes du Nord, nous ne nous montrerons pas éblouis comme de pauvres hères ; nous ne descendrons point de nos chevaux ; mais calmement nous chevaucherons, et nous laisserons le sabot de nos bêtes trouer les tapis pour montrer aux Chevaliers de la Croix quel peu de cas nous faisons de ces vaines œuvres humaines ! »

Un amour-propre indomptable, et, sous l'impassibilité du visage, une nostalgie toujours frémissante ; le mépris de l'art, mais le sentiment de la nature ; la défiance de tout ce qui flatte et caresse nos sens ; la volonté de se présenter devant Dieu sans l'ornement des œuvres et dans toute la nudité de la foi ; ces mêmes traits, que Heidenstam symbolise en son personnage de

Sigurd, creusent la figure des compagnons de Gustave-Adolphe comme celle du Suédois d'aujourd'hui.

Partout la Réforme drapa de beaux prétextes les ambitions politiques et les violentes translations de propriétés; mais, en Suède peut-être plus qu'ailleurs, elle répondait à ces natures d'hyperboréens solitaires qui n'avaient pas encore eu le temps de se façonner un catholicisme à leur image. La constitution de la nouvelle Église, en soumettant le choix des pasteurs à l'élection de leurs fidèles, acclimatait dans les affaires cléricales la vieille liberté parlementaire des tings. Son caractère laïque abaissait l'idéal de la vie religieuse; mais elle le rendait plus accessible à tous. En somme, comme l'a dit dans un de ses beaux ouvrages (1) M. le Pasteur Nathan Söderblom, professeur de théologie à Upsal et un des maîtres de la pensée suédoise, deux esprits dérivent éternellement du christianisme. L'un tend à la contemplation et à l'extase et trouve son expression la plus haute dans ces paroles de l'Homme d'Assise : « Je vis l'ange qui joue de la viole devant le Seigneur; il ne toucha ses cordes qu'une fois; mais, s'il eût donné un coup d'archet de plus, je serais mort de volupté. » L'autre aboutit à l'angoisse de Jérémie ou de Luther sous la main dominatrice de Dieu. Pour le premier, la foi, la piété, les bonnes œuvres, les prières ne sont que les degrés par où l'on s'élève jusqu'au ravissement total. Pour l'autre, à chaque degré, la personnalité se sent plus libre, plus forte, et aussi plus consciente du poids de sa responsabilité. Ils coexistent souvent chez le même peuple, quelquefois chez les mêmes êtres; et tout l'effort de la Religion devra viser à leur donner à chacun sa part de contentement, sans verser ni dans le mysticisme où finissent par se diluer les âmes, ni dans une scolastique individuelle et douloureuse où elles finissent par s'endurcir.

C'était le second qui régnait surtout en Suède. Né de l'individualisme germanique, il s'alimentait des forces dont l'homme a besoin pour sauvegarder sa dignité dans les solitudes écrasantes. La révolution de Luther revêtait le chef de famille d'une autorité quasi sacerdotale. Elle lui permettait, ou du moins elle semblait lui permettre de fonder dans la religion nationale une religion particulière qu'il enseignerait aux siens. Elle lui restituait, ou du moins elle semblait lui restituer la libre disposition

(1) *Uppenbarelsereligion*, 1903.

de ses anciens autels particuliers consacrés maintenant au vrai Dieu. Elle introduisait enfin dans les fermes perdues au milieu des bois et des marécages cette Bible d'où le naufragé de l'île déserte devait tirer un jour la substance d'une active et merveilleuse résignation. Et, avec cette Bible, une étrange poésie entrait sous les toits de tourbe et rejaillissait sur les pierres du foyer, une poésie d'autant plus fascinante que l'esprit, admis à l'interpréter, n'en saisissait que des lueurs et des éclairs, mais y voyait comme la traduction divine de tout le fantastique des aurores boréales et des soleils de minuit. L'Ancien Testament fut pour les hommes du Nord une source d'orgueil, d'énergie et de lyrisme intérieur. La lecture quotidienne qu'ils en faisaient les pénétrait, toutes proportions gardées, de cette intime complaisance envers nous-mêmes que nous éprouvons lorsque nous croyons avoir compris une prose difficile ou des vers symboliques. L'idée que la science leur était départie les affranchissait de cette humble et sainte frayeur dont le tremblement délicieux enveloppe les vertus catholiques. Ils s'acheminaient vers le « ting » de Dieu avec l'assurance des demi-savans que toutes les portes leur sont ouvertes. Et l'on ne dira jamais assez de quelle couleur à la fois mystique et trollesque la splendeur de l'Apocalypse enlumina la vie de leurs âmes. Dans un de ses chefs-d'œuvre, Selma Lagerlöf en met des versets sur les lèvres d'une vieille paysanne dalécarlienne. *Les fondemens de la muraille étaient ornés de toutes sortes de pierres précieuses. Le premier fondement était de jaspe, le second de saphir, le troisième de calcédoine, le quatrième d'émeraude*... Évidemment, ces paroles chatoyantes et sonores agissent en elle à la façon d'un sortilège et d'une conjuration païenne.

Mais ce n'est pas seulement l'imagination des campagnes que l'Ancien Testament ensorcelle; les brutales ardeurs en ont passé dans les consciences. Prenez les livres du plus grand poète moderne de la Suède, de Fröding, sur qui, comme jadis sur Tegnér, « l'Alf noir » de la folie s'est abattu. Les premiers recueils de ce Burns suédois bruissaient de toutes les gaies rumeurs de la nature et de la vie vermlandaises. Déjà cependant on percevait, sous l'enivrement de la jeunesse et sous l'humour d'un libre génie, les échos du combat que sa première éducation protestante, dans une maison assombrie par l'hypocondrie du père, livrait à ses sens trop facilement en-

chantés « des infâmes plaisirs. » Ses fantaisies bibliques laissent percer l'invincible dégoût de l'irrésistible désir charnel. Tantôt il soupire vers le trône où siège Salomon, « sombre et royal comme la nuit. » Tantôt il écoute entre Adam et Ève un dialogue d'où s'exhale, comme d'un fumier remué, le relent de cette haine sexuelle que le remords d'une déchéance morale fait surgir du péché d'amour. Adam dit à Ève : « Chienne vile et vicieuse, je ne veux plus travailler pour toi qui m'appris à pécher. Ta beauté m'a ravalé au rang des bêtes... » Et Ève lui répond : « Tu me hais, mais tu n'oses briser le vase où se désaltère ton désir... Tu as soif de mon corps, et c'est pour cela que tu me lèches la main. » C'est en vain que le poète, toujours assailli du souvenir de ses débauches, s'écrie : « Pardonnons-nous seulement nous-mêmes, et nous serons quittes des tortures ! Ne creusons plus dans nos vieux péchés et dans nos hontes. » En vain, sa muse, folle de son corps, jette à la Nature toujours belle, toujours sainte, un hymne d'une telle audace qu'on traduit devant les tribunaux ce Lucrèce ivre. Il ne peut se pardonner, et il sait que, même acquitté par le jury, la beauté lyrique de ses priapées ne l'absoudra pas à ses propres yeux. Il voit l'Enfer ; il entend des voix gémir et mendier une goutte d'eau. Le Seigneur lui apparaît, chaud de colère. Tout périt où regarde son œil ; la terre est dévastée où son pied s'appuie, et les champs sont écorchés qu'a foulés sa semelle. « Mon âme était une puissante ville de pierre où le peuple, en une nuit d'orgie, courait avec des rires enroués au grondement du tonnerre et aux lueurs des éclairs. J'étais Bélial et je disais : Je veux rester éternellement une bête et boire et pécher jusqu'à la fin du monde. Mais le Seigneur a crié : Tombe ! O Seigneur, ta main est forte et rapide. Seigneur, à toi la gloire ! Cesse de frapper ! Fais grâce ! Mais la voix reprit : Maudit, va vers le feu et vers les tortures de la vallée de Hinnon d'où nul ne s'échappe ! Alors je me levai et je lui renvoyai ses malédictions : C'est toi qui m'as fait Bélial ! C'est toi qui as créé le monde ; c'est toi qui as créé le bien et le mal qui sont en moi ; et, si tu commandes le feu pour le mal, viens te précipiter toi-même dans ton Hinnon, et brûlons ensemble ! »

Inutile blasphème ! Le bien était en lui, et c'est pour cela qu'il pleure. « Mon étoile valait pourtant quelque chose, malgré ses taches et sa faible lumière... » Ce faune aux pieds de bouc

aime la pureté. Ses derniers recueils, *Gouttes tombées du Graal* et *Questions sans réponse sur le Bien et le Mal*, incohérens et lugubres, ont encore des coins de mélancolie délicate où la pensée se pose comme sur un reste de clairière dans une forêt brûlée. « J'achetais mes amours avec de l'argent. Je n'en avais pas d'autres à trouver. Chantez bellement, cordes qui tremblez et grincez, chantez bellement l'amour ! Le rêve qui ne s'est jamais réalisé, il était tout de même beau de l'avoir rêvé. Pour celui qui est chassé de l'Éden, l'Éden est pourtant un Éden !... » Et ce cri déchirant : « Que serai-je après la mort? Chargé de péchés et abîmé dans le royaume infernal? »

Comparez maintenant à ces tressaillemens d'angoisse, à cette agonie où l'homme se raidit, se révolte, discute avec lui-même et avec Dieu, épluche d'une main tâtonnante les raisons de son salut ou de sa damnation; comparez, dis-je, l'humilité des repentirs de Villon, — son besoin de faire intercéder près de Dieu, pour la rémission de ses péchés, la Vierge qui fut secourable à Marie l'Égyptienne, — son sentiment qu'il est comme un petit enfant, criminel, mais pardonnable, dans les mains d'une puissance redoutable, mais non pas inflexible. Et si vous arguez de la foi périmée du Moyen Age, rapprochez de Fröding Verlaine, cet autre ribaud qui, comme lui, fut hospitalisé dans l'asile des pauvres, et qui aurait pu s'écrier, comme lui : « Je ne suis qu'une fosse avec des braises éteintes de désirs consumés sans flamme; mon haleine brûlante empeste l'alcool. » Verlaine, qui a maudit aussi l'amour sensuel, « cette chose cruelle, » n'en est plus à compter les chutes de son cœur. Mais il aime Dieu, il tend vers lui « sans détour subtil. » Et soudain, son visage est baigné des larmes d'une joie extraordinaire et déraisonnable. La voix qu'il entend lui fait du bien et du mal à la fois.

> Et le bien et le mal, tout a les mêmes charmes.
> J'ai l'extase, et j'ai la terreur d'être choisi.
> Je suis indigne, mais je sais votre clémence...
> Et j'aspire en tremblant.
>
> — Pauvre âme, c'est cela!

Cette comparaison de Fröding et de Verlaine vous fera mieux comprendre, en même temps que la différence des deux conceptions religieuses, la possession des âmes du Nord par cette Bible, dont je distingue les feuillets noircis et les bords tordus dans l'incendie qui dévore la raison du poète suédois.

*
* *

L'Église nationale, l'Église d'État, a-t-elle su discipliner un esprit religieux aussi puissant? Je sais que beaucoup de protestans n'admettent plus qu'on « discipline » l'esprit religieux; mais ce n'est pas notre faute s'ils ont changé; et, comme l'Église luthérienne suédoise a combattu pendant plus de deux cents ans pour y parvenir, la question n'a rien de superflu.

Elle a commencé par s'installer solidement au centre de la vie morale et intellectuelle du pays, dont elle essayait de couper les relations avec les pays idolâtres. Une ordonnance de 1686, qui n'a pas encore été rayée, porte qu'on doit conseiller aux enfans de ne pas aller dans les pays étrangers, de peur qu'ils ne s'infectent, d'hérésies et qu'ils n'en rapportent le germe en Suède. « S'ils y vont, qu'on prenne garde à qui on les remet! » Est-ce à cette ordonnance qu'il faut attribuer l'idée assez répandue chez les Suédois que nulle part on n'enseigne mieux le français qu'en Suisse? Ce serait donc le seul effet qu'elle eût produit, car je ne crois pas que, depuis 1686, les Suédois aient moins voyagé. D'ailleurs, l'Église se trompait : rapporter des germes d'hérésie en Suède, c'eût été y apporter des boutures de pins. Ses Synodes tenus tous les six ans dans chaque évêché, ses Assemblées Paroissiales convoquées au moins trois fois par an, ses Conseils d'Église, mettaient à la merci du clergé non seulement l'enseignement public, mais encore la vie intérieure de la famille.

Les Conseils d'Église avaient l'œil ouvert sur les mœurs et surveillaient l'éducation des enfans. Ils citaient devant eux les époux qui faisaient mauvais ménage, et, s'ils le jugeaient à propos, leur enlevaient leurs fils et leurs filles pour les confier à une institution plus morale. Ils devaient surtout s'opposer à ce qu'on propageât des doctrines mensongères. Cette vigilance, dont la rigueur s'est relâchée dans les villes, subsiste encore dans les campagnes. Le pasteur y a maintenu l'usage des « examens de famille. » Il choisit une salle publique ou une maison particulière et y convoque tous les habitans du village qui comparaîtront devant son grand registre et seront interrogés sur les articles du catéchisme. Huit ou quinze jours avant l'examen, me racontait un habitant d'une commune lointaine, les maîtres, les maîtresses, les valets, les servantes, les repassent avec fureur. Le garçon d'écurie les repasse en étrillant

ses bêtes, la vieille en filant sa quenouille, la cuisinière en laissant tourner les sauces. Le pasteur arrive, s'installe, questionne, s'enquiert des absens, et, s'il trouve un enfant qui ne sache pas encore lire, il menace de le faire réquisitionner par la police. C'est l'Assemblée Paroissiale qui nomme les instituteurs; et c'est le Chapitre de l'évêque qui choisit les inspecteurs des Écoles Communales. L'Archevêque d'Upsal remplit les fonctions de Prochancelier de l'Université. Je me hâte d'ajouter que son autorité ne pèse à personne et que personne ne semble gêné de la mainmise des théologiens sur l'éducation nationale. Mais enfin, si l'action du temps et l'influence du siècle ont émoussé ou rouillé les armes dont se servait l'Église et dont elle se sert encore, ces armes n'en accusent pas moins la force et la portée du cléricalisme suédois.

Quant à son esprit, il était rude, non sans grandeur. Mais il a perpétuellement oscillé de la rigueur d'un christianisme primitif à la mollesse d'un rationalisme pratique ou sentimental. J'ai relevé dans la vieille Liturgie des traces de cette rudesse. Le rituel des suicidés qu'on enterre « sans cloche » a une telle beauté sombre que, lorsque, au dernier Concile de Stockholm, on proposa de le modifier, la proposition fut repoussée sur la réflexion d'un des membres que tout le monde serait heureux d'être enterré à ces mots du début : « Pauvre mort ! » Ne sommes-nous pas tous en effet de « pauvres morts? » J'ai retenu aussi l'admirable prière que le pasteur prononce devant la femme dont l'enfant est né après les fiançailles et avant le mariage. C'est une des prières les plus fréquemment employées, car la Suède compte parmi les pays du monde où les enfans illégitimes sont le plus nombreux. Je rendais un jour visite à un pasteur dans une paroisse de la Dalécarlie. Il s'excusa de ne pouvoir me garder longtemps. Il partait pour un mariage. Mais un coup de téléphone l'avertit qu'il eût à faire dételer sa voiture, la fiancée étant prise des douleurs de l'enfantement. « C'est la quatrième depuis un an! » soupira-t-il. Un autre gémissait de ce qu'on ne se mariait plus à l'église. « Nos paysans voudraient que la mariée portât la couronne ; mais la mariée a toujours perdu le droit de la porter! On essaie des accommodemens ; on leur offre une couronne qui ne ferme pas, un diadème, quoi ! Ils préfèrent nous appeler à domicile. » Et j'avais envie de répondre : « Ne boudez pas contre l'occasion de réciter une des prières de votre

Rituel où votre âpre biblisme se fond à la tiédeur d'une brise évangélique. Dieu tout-puissant, direz-vous, qui as fondé le mariage en honnêteté et en dignité parmi les hommes, regarde avec douceur cette femme qui a manqué à ton ordre et qui a si légèrement rompu tes commandemens. Pardonne-lui ce péché et fais-lui la grâce de mener une vie chaste... »

Mais l'Église de Suède, qui assurait à ses prêtres un pouvoir presque illimité, les défendait mal de l'énervement du bien-être et des sollicitations du vieil optimisme scandinave. Elle n'avait point la ressource des ordres monastiques dont on a si bien dit que l'Église romaine infusait un peu de leur esprit à son clergé chaque fois que la société civile menaçait de l'englober. Un des premiers pasteurs de la Réforme suédoise poussa l'orgueil de l'émancipation et la revanche de la continence catholique jusqu'à se remarier cinq fois. Il faut plaindre au moins ses quatre premières femmes, qui furent traitées par lui comme des thèses d'argumentation; mais je me demande ce qui pouvait rester de sacerdotal chez cet infatigable Viking. Et l'on peut se poser la même question quand on songe au clergé suédois de la fin du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe. Non seulement beaucoup de ses membres suivaient trop souvent les exemples d'intempérance que leur donnaient leurs paroissiens et titubaient avec leur paroisse; mais la Suède très scolastique, qui associait l'idée de science à l'idée de religion, ménageait de temps en temps aux professeurs des Universités un délassement dans une cure de pasteur, et intronisait ainsi au cœur de son Église un rationalisme où s'appauvrissaient les croyances. Ce fut alors qu'on entendit dans la chaire des temples des sermons sur la manière de teindre la laine ou sur l'utilité de placer les cimetières en dehors des villes. Le jour de l'Épiphanie, on traitait la question du mouvement des astres, ou l'on discutait si les mages venaient de la Perse ou de l'Arabie. A la fin d'une série de conférences, un théologien d'Upsal recommandait aux étudians « de bien soigner leur corps pendant les vacances, car, à tout prendre, c'est la seule chose que nous soyons sûrs de posséder. »

Alors le grand poète et le grand humaniste Tegnér, professeur de grec à Lund, et, de ce fait, nommé évêque de Vexiœ, répétait que l'orthodoxie était la faillite de la raison en même temps que du christianisme et s'écriait : « Il nous faudrait

beaucoup de Luther! » Ce fut d'ailleurs un bon évêque et qui travailla pour son diocèse. Il déclara la guerre aux pasteurs ivrognes et matérialistes, dont il ne craignait point la haine. Mais, l'imagination encore plus amoureuse des héros antiques que des vieilles sagas, toujours altéré des sources de l'Hélicon, « où il n'y avait point, disait-il, d'eau baptismale, » les tristes cérémonies de l'Église protestante finissaient par lui causer une sorte de répulsion. De son petit évêché solitaire du Småland, il écrivait à un ami de lui acheter deux chevaux, « et surtout pas noirs, ajoutait-il; je ne puis souffrir cette couleur de prêtre. » Il allait plus loin dans ces vers intimes adressés à une dame et où sa sensualité païenne protestait contre l'étroite morale de son pays : « Ne dis pas que cet amour est un crime. Ce crime-là, les dieux l'ont commis, les joyeux dieux qui régnaient sur Hellas!... Et leur nom restera, alors qu'on ne saura plus rien de nous avec notre morale de moine! » Cet évêque luthérien eût été digne de s'asseoir, ô Luther, à la table des cardinaux de la moderne Babylone, qui juraient par les dieux immortels! Je ne prétends point que tous les évêques et les pasteurs de Suède fussent à sa ressemblance. D'abord, ils n'avaient ni son génie, ni même son tempérament. Puis Tegnér, qui mourut en 1846, prolongeait jusqu'au milieu du XIXe siècle un état d'esprit plus voltairien que romantique et n'avait été touché ni de la poésie de Jean-Jacques ni des prédications de Schleiermacher.

Sous l'ascendant du *Vicaire Savoyard* et des théologiens allemands, et mieux encore, sous l'influence des désastres et de la patrie diminuée, l'Église suédoise se ranima et encouragea le pays dans sa renaissance morale. Mais, si les bons pasteurs s'y multiplièrent, elle ne produisit ni grand apôtre, ni grand théologien. Elle ne fut en théologie qu'une province de la pensée germanique. Je suis même surpris qu'une nation aussi hantée de problèmes religieux n'ait donné à l'histoire de la religion européenne qu'un maître de chapelle comme le visionnaire Svedenborg. Son XIXe siècle, riche en artistes et en savans, demeure pauvre de penseurs. Le plus original, j'entends le plus suédois, fut peut-être Vikner. Dans ses études sur les *Vérités fondamentales du Christianisme*, j'ai cru distinguer l'âme inquiète et tourmentée d'un poète lyrique. Il comparait le croyant au nageur dont le corps plonge dans l'élément terrestre, mais dont la tête, au-dessus des eaux, respire déjà l'atmosphère de l'éter-

nité. Et il disait encore aux âmes meurtries : « Il vaut mieux voler avec une aile blessée. » Nobles images : elles me rappellent le passage où Almqvist soutient que l'esprit des Suédois participe de la nature des poissons qui remontent leurs torrens et des oiseaux sauvages! Mais les Vikner ne font que raffermir ou consoler des cœurs solitaires. Leur parole meurt tout près du rivage.

L'Église d'État s'est transformée en une administration dont les fonctionnaires, parfaitement intègres et corrects, essaient de gérer au mieux les intérêts spirituels du pays. Ceux-ci, inébranlables dans leur orthodoxie, se convertissent au piétisme et règnent sur des coteries rigides; ceux-là s'acquittent consciencieusement de tout ce que leurs fonctions ont d'officiel et de laïque. D'autres voient le double mal dont souffre l'Église : le piétisme qui limite l'horizon des âmes et le caractère froidement administratif qui dessèche la religion. Ils essaient, par la parole et par l'action, de disputer les fidèles aux communautés étroites et closes; et ils voudraient, en réchauffant les prédications, faire rentrer les sacremens abandonnés dans « l'hygiène spirituelle » de leur paroisse. M. Söderblom, dans un récent opuscule sur l'*Église suédoise*, déclarait que l'Église a besoin de personnalités fortes et non d'hommes de science. D'autres enfin tâchent mélancoliquement de concilier leur sacerdoce avec leurs tendances philosophiques. La religion n'est à leurs yeux qu'une morale qui cherche dans les vieux symboles le moyen de se rendre plus sensible au cœur. Ne leur demandez pas s'ils croient à la divinité de Jésus-Christ. Ils vous objecteront que les Pères de l'Église grecque ne comprenaient pas le mot de Dieu ou de Fils de Dieu comme les Pères de l'Église latine. — « Mais vous, qui êtes de l'Église suédoise, comment le comprenez-vous? » — Ils vous répondront qu'en effet Jésus se sépare des autres fondateurs de religion en ce qu'il fut plus exigeant qu'eux tous. Les autres nous apportaient des recettes de salut; lui seul, il s'est établi comme l'intermédiaire entre l'humanité et son Père céleste. Est-il le premier des fanatiques ou l'unique fils de Dieu — « Je vois bien en quoi Jésus diffère de Bouddha ou de Mahomet; mais est-ce une différence de degré ou de nature? » — Ils vous assureront que le fondement historique de la religion chrétienne fait à la fois sa faiblesse et son incomparable supériorité. Le christianisme métaphysique repousse l'exégèse. Mais

l'esprit réaliste, déjà marqué chez Tertullien, a besoin d'un Christ qui ait existé, dont nous connaissions l'histoire; car c'est son histoire qui est divine, et c'est par son histoire que nous pouvons toucher à sa divinité. Seulement, l'exégèse est périlleuse... Si vous insistez, ils vous insinueront que la seule question qu'il faudrait poser à beaucoup de pasteurs serait, non pas : Croyez-vous en la divinité de Jésus-Christ; mais : Croyez-vous en Dieu autrement qu'en Jésus-Christ?

Et là-dessus, leurs conciles s'évertuent à découvrir quelle forme religieuse s'adapterait à la vie moderne. On échenille le catéchisme, on émonde le psautier. Il y a tant de vieux psaumes qui ne sont plus dans le goût du jour! Insensiblement, et par des chemins tout neufs, on revient à un rationalisme aussi antichrétien que celui du XVIIIe siècle, mais nuancé de romantisme et de poésie renanienne. Les découvertes scientifiques créent aussi de nouveaux cas de conscience. Aux grandes fêtes, la communion est donnée sous les deux espèces du pain et du vin; mais voici qu'un des pasteurs les plus réputés dénonce dans les journaux le danger que fait courir aux fidèles l'usage de la coupe où l'un après l'autre ils viennent tremper leurs lèvres. Supposons qu'un des communians soit attaqué d'une maladie terrible, et que le pasteur le sache. Si le médecin lui certifie que ce malade ne traverse point une période contagieuse, le pasteur ne souffle mot. Sinon, que faire? A-t-il le droit d'exclure le malheureux ou la malheureuse? Exposera-t-il ses voisins à gagner son mal? Peut-être pourrait-on tremper le pain dans le vin. Mais les paroles sont là, formelles : « Prends, ceci est mon corps; prends, ceci est mon sang. » Oserait-on changer l'Évangile? J'ai vu les trois quarts de la Suède s'échauffer sur cette dramatique hypothèse. Les uns criaient au scandale; les autres se demandaient anxieusement si la serviette dont le pasteur essuie les bords de la coupe était assez prophylactique. Le monde religieux était partagé entre la crainte de Dieu et la peur des bacilles.

Pense-t-on qu'une religion si raisonnable satisfasse l'imagination des paysans solitaires et des habitans de la forêt? Est-elle capable de contenir leur éternelle aspiration au mysticisme? Il y avait naguère à Upsal un théologien très doux, très bon, et dont la pensée un peu diffuse exerçait un charme sur la jeunesse. Il avait invité un soir à souper un certain nombre de ses

étudians. On était déjà assis à table, autour du Maître; mais rien ne venait, et les estomacs commençaient à crier. Une servante parut enfin qui tenait dans ses bras une vaste soupière. Nos convives relevèrent la tête et laissèrent percer sur leur visage toute la béatitude qu'autorisait la décence ecclésiastique. Hélas! la soupière qu'on fit passer à la ronde n'était remplie que de petits versets de Bible enroulés. Chacun prit le sien, le déplia et baissa le nez : « Et d'abord, dit le Maître, méditons! » Cette soupière me paraît assez symbolique d'une Église trop formaliste et trop administrative. Certes, je ne veux point diminuer le rôle de la Réforme dans la grandeur du pays. La Confession d'Augsbourg est le fond d'or sur lequel se détachent les austères figures de son histoire. Mais il est permis de constater que, depuis deux cents ans, les esprits souvent les plus religieux et les plus engagés dans la logique intérieure du protestantisme ont quitté la table où les avait conviés leur Église nationale, soit qu'ils y mourussent de faim, soit que leurs revendications les en eussent fait chasser. Depuis deux cents ans, elle n'a pas su les protéger par une nourriture substantielle contre les excès du mysticisme, ni assouvir leur belle avidité d'amour divin. Jusqu'en 1860, la « Bible ouverte » n'a été qu'une illusion dangereuse dont les hérétiques de la Réformation sont parvenus à faire une réalité. Les sectes ont enfin acquis le droit de vivre; mais, durant deux siècles, elles ont été traquées et environnées de ces guêpes furieuses auxquelles Mélanchton comparait ses collègues luthériens. Et cependant, la Suède y avait souvent réfugié le meilleur de sa vie religieuse : son ardeur apostolique, sa sombre poésie, la souffrance de son âme déchirée tour à tour par un désir d'indépendance forcené et par le besoin de communion, bref, toute la beauté trouble de ses rêves. Et l'histoire en est tantôt lamentable et tantôt tragique.

*
* *

Quand Selma Lagerlöf publia, en 1901, son roman de *Jérusalem*, les critiques suédois saluèrent en elle « la vraie filleule de la mère Svéa. » Ce nom de Svéa, l'ancien nom de la Suède, signifiait dans leur pensée qu'aucune œuvre n'était plus nationale. L'action se passait dans la Dalécarlie qui est le cœur du royaume et dans la classe paysanne qui en fait la stabilité, car chez aucun peuple germanique les paysans n'ont plus vite

compris l'importance de leur rôle politique et social. Enfin, par son titre même, la romancière marquait « d'un trait génial » les affinités de ses campagnards avec la Palestine. Étude du paysan suédois dans toute la sincérité de son tempérament ; récit d'une de ces bourrasques de mysticisme qui se lèvent par intervalles du sein des campagnes et qui s'abattent en cyclone sur une commune qu'elles ravagent : je ne connais pas de livre dont les peintures puissent mieux porter témoignage devant la postérité de ce que fut la Suède religieuse au XIXe siècle. Quand une œuvre descend ainsi dans l'âme d'un pays, il est sûr qu'elle atteint, à travers les singularités de la race, la couche immuable de l'humanité. Pour moi, il n'y a rien de plus humain dans *Adam Bede* que dans *Jérusalem*. Je n'ignore pas que la culture philosophique de George Eliot est supérieure à celle de la Suédoise : toujours est-il que l'une et l'autre ont rendu le plus intime de la vie morale d'un peuple avec cette étonnante plasticité qu'ont les femmes, lorsqu'elles se soumettent amoureusement à la réalité et qu'elles en laissent se former dans leur sensibilité passive la vivante image. Mais ce n'est pas l'intérêt sentimental du roman, d'ailleurs si puissant, qui m'attire ici. Je voudrais en confronter la vérité historique avec ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu et ce que j'ai lu.

Nous sommes dans une petite commune dalécarlienne. Les gens y travaillent comme ils y ont travaillé depuis des centaines d'années. Ils creusent leurs sillons dans les sillons de leurs pères. Ils remontent par leurs aïeux jusqu'aux temps païens, et, de si loin que leur vienne la voix des morts, l'accent en est toujours le même. Ils vivent dans la paix du Seigneur, du moins ils le croient ; mais quelque chose en eux demeure insatisfait, quelque chose dont ils n'ont pas encore conscience, car leur esprit est lent et leur pensée ne se dénoue qu'avec effort. Leur penchant à la rêverie, leurs yeux si facilement visionnaires, leur solitude alourdie de méditations monotones, l'angoisse dont les étreignent longtemps les problèmes de morale que les rares événemens de leur existence les force de résoudre, tout cela leur crée une sourde inquiétude et comme le malaise d'une terre encombrée de broussailles et qui aspirerait à revoir le ciel sous le soc de la charrue. Ils dorment à la vie spirituelle ; mais des frissons passent sur le corps de ces dormans, avant-coureurs du réveil.

Que fait leur Église ? Ils ont bien un pasteur, un homme

aimable et doux, « petit, à la poitrine plate et au front chauve, » très vif et très alerte quand il les entretient de leurs affaires, mais timide, rougissant et balbutiant, dès qu'on aborde les questions religieuses. Je ne pense pas que Selma Lagerlöf ait eu l'idée d'incarner dans cet Upsalien affaibli son Église nationale. Elle était moins préoccupée d'agencer des symboles que de peindre des personnages réels. C'est précisément pourquoi son pasteur me semble si représentatif. Dans le rôle de témoin effacé qu'il joue à travers le roman, dans son impuissance à disputer les âmes aux aventuriers mystiques, je retrouve la fréquente faillite de l'Église d'État devant les mouvemens religieux qui, depuis deux siècles, ont déferlé sur la campagne suédoise. Il est l'homme le plus intelligent de la commune ; du premier jour, il a prévu le mal ; il en suit la marche d'un regard « où brille parfois un éclat singulier ; » mais ses paroissiens, qui continuent à lui rendre leurs devoirs de politesse, tiennent son enseignement pour de la viande creuse. Jadis il eût appelé à son secours les sergens, les juges, les geôliers, la corde et le carcan. Aujourd'hui, réduit aux ressources de la persuasion, ce fonctionnaire bienveillant assiste, immobile, au triomphe de l'hérésie. En 1850, dans une contrée de l'Ostrogothie, un pasteur faisait passer l'examen de famille chez un fermier qu'il soupçonnait d'appartenir à la secte des *Liseurs*. L'examen terminé, les gens s'éloignèrent vite et silencieusement. Pendant que la maîtresse du logis mettait le couvert, il se prit à regretter de ne pas avoir apporté son violon, car, dit-il, « la jeunesse ne serait pas partie si tôt. » — « Qu'à cela ne tienne ! lui répondit l'hôtesse. Nous en avons un très bon. Si seulement monsieur le pasteur sait s'en servir, je rappellerai les gens, et ils reviendront. » Elle sortit et lui apporta une énorme Bible : « Voici le meilleur violon, dit-elle, et nous ne demandons qu'à danser d'après ses mélodies. Mais, pendant tout l'examen, je n'ai pas entendu Monsieur le Pasteur en tirer une seule note claire et pure. » Le pasteur de Selma Lagerlöf n'essaie même pas de jouer du violon...

Trois événemens vont se produire dans la commune dont le bruit et les conséquences étouffent bientôt l'harmonium de son église. Le vieux maître d'école, qui est pourtant son ami, mais qui est encore plus l'ami de Dieu, — mon Dieu, défendez-nous de vos amis ! — le vieux maître d'école a convaincu les notables

qu'on ferait bien de bâtir une maison de prières : il y expliquerait l'Évangile et y suppléerait à l'insuffisance du pasteur : « Qu'adviendrait-il de nous, si les sectaires qui parcourent le pays nous arrivaient avec un nouveau baptême et une nouvelle communion ? » Mais la maison de prières n'est pas ouverte que ce bon luthérien d'instituteur doit y céder la place à tous ses anciens élèves qui se sentent aussi directement inspirés par Dieu que Luther lui-même. Les vocations de réformateurs n'attendaient qu'un berceau pour naître. Qui les contrarierait ? L'esprit ne souffle-t-il pas où il veut ? « Dimanche dernier, dit un petit homme trapu, mais d'extérieur bénin, comme j'étais assis au milieu de mes gens, l'Esprit descendit en moi. Nous n'étions pas sortis à cause du verglas et nous soupirions après la parole de Dieu. C'est alors qu'il me fut révélé que j'étais capable de parler moi-même... » « Il ajouta qu'il était étonné que le don de prêcher fût tombé sur une personne aussi humble que la sienne. »

Que voulez-vous lui répondre, au petit homme bénin ? Il a raison. Et c'est l'Église luthérienne qui avait tort lorsque, appuyée sur le bras séculier, elle l'emprisonnait ou le reléguait dans une maison de fous. En 1725, l'Église suédoise promulguait ses fameux *Placards contre les conventicules* qui interdisaient, sous peine d'amende, d'emprisonnement ou d'exil, les réunions religieuses, c'est-à-dire la libre explication de la Bible. On en fit une si dure application qu'en 1762 le roi Adolphe-Frédéric et en 1822 Bernadotte se virent obligés de rappeler au procureur général que les affaires de religion « étaient d'une nature délicate » et méritaient quelque clémence. Mais, durant tout le XVIIIe siècle, les condamnations avaient sévi. En 1780, huit personnes, près du diocèse de Lund, furent enfermées dans l'asile des aliénés de Danvik. Leur folie consistait à imiter la première congrégation apostolique de Jérusalem, où tout était en commun. Ils se faisaient un crime de fumer, de priser ou de boire. Ils ne fermaient jamais leur porte, car se barricader chez soi est un signe de défiance à l'égard du Seigneur dont la Bible nous dit qu'il garde la maison. Le chef de leur communauté, Ake Svensson, avait été frappé de la vérité divine en lisant un livre d'édification et, comme il considérait que la main du pasteur, ce suppôt du diable, souillait les sacremens, il administrait lui-même la Cène dans leurs assemblées familiales. A la

même époque, un vicaire de Härjedalen, Martin Tunborg, soupçonné d'avoir permis dans sa maison des réunions suspectes, est arrêté. La cour d'appel subodore en lui l'hérésie, et *attendu que son cerveau s'est affaibli pour avoir trop réfléchi aux choses religieuses*, elle le condamne à l'internement dans l'hôpital des fous de Hernösand, « afin qu'il n'ait plus l'occasion de propager ses doctrines erronées et d'en séduire d'autres personnes. » Et, puisque nous sommes en Dalécarlie, en 1852, le clergé fait jeter dans la prison de Falun des *Liseurs* coupables d'avoir comparé la Bible au catéchisme et d'en avoir conclu que le catéchisme se trompait. Leur prison purgée, on les conduit enchaînés à Orsa; on les force de s'agenouiller sur les dalles du temple et de reconnaître qu'ils ont commis un péché envers Dieu. Deux d'entre eux ayant refusé, on les ramène, toujours enchaînés, à Falun. Je pourrais multiplier les exemples. Si nombreux qu'ils fussent, j'accorderais encore à Ekman, qui les rapporte dans son livre sur les mouvemens religieux en Suède (1), que l'Église suédoise n'a pas été plus persécutrice que les autres, ni même autant que beaucoup d'autres. Mais elle l'a été, et de gens dont tout le crime était d'avoir suivi les erremens de ses fondateurs. Elle l'a été, et ses persécutions illogiques se justifient d'autant moins qu'elle ne s'est pas montrée capable d'absorber l'activité de ses hérétiques vaincus et le besoin d'amour qui les tourmentait.

La maison de prières de nos Dalécarliens a donc suscité un essaim bourdonnant d'Éveilleurs. Mais leur verbiage confus passerait sur les âmes comme une ride sur les flots, si un phénomène, qui leur semble mystérieux, ne déchaînait soudain toutes leurs superstitions. Un orage surprend la jeunesse de la commune dans une cabane forestière où elle dansait. Ce n'est pas un orage ordinaire. Il a été précédé d'un aboiement aigu, et, dans la rafale qui descend la montagne, on entend des cris, des sanglots, des ricanemens ; on distingue des crépitations, des huées, des ruades et un frémissement de lourdes ailes. Ces paysans, qui sont restés en communication avec les génies de leur ancien paganisme, — et qui n'éliminent que très lentement les vieilles croyances des croyances nouvelles, tant leur capacité pour le surnaturel est grande, — ressentent moins de terreur à

(1) E. J. Ekman, *Histoire de la Mission intérieure*, 5 vol. Stockholm, 1896-1902.

l'idée de la mort que d'horreur à la pensée qu'une chevauchée infernale galope sur leur tête. « Quelques-uns debout s'appuyaient au mur; d'autres s'étaient affaissés sur les bancs; la plupart agenouillés priaient anxieusement. Les heures s'écoulaient : on descendait en soi-même; on sondait son âme; chacun se disait : « Ceci est arrivé sur nous à cause de mes propres péchés. » Et l'on prenait la résolution de mener une vie nouvelle. »

Admirable scène, et si vraie! Beaucoup de réveils religieux sont ainsi provoqués dans la Suède moderne, comme aux temps du Moyen Age, par d'effrayans prestiges de la Nature, ou par des disettes ou par des morts subites. En 1850, sous les forêts du Vermland, autour des lacs de Fryken, la pauvreté de la population, encore accrue par les mauvaises récoltes, avait mis de l'angoisse dans toutes les poitrines. On tremblait de repentir. On cherchait le moyen de se réconcilier avec Dieu. Les montagnes qui se dressaient semblaient moins hautes et moins opprimantes que l'entassement des péchés. Les enfans devenaient visionnaires. Ils voyaient des anges partout. « Faites attention, s'écriaient-ils; ne marchez pas sur eux! » Des jeunes femmes prophétisaient. Le soir, on se réunissait au creux de la vallée dans l'attente fiévreuse d'une révélation. Des milliers d'étoiles filantes pleuvaient du ciel; à l'orée des bois, les yeux dilatés apercevaient des anges.

Vers le même temps, une contrée voisine, le Nerike, eut l'imagination frappée par un incident bizarre. Le jeu, la danse, la ripaille et la boisson y faisaient rage. Un soir que dans une ferme, — et toujours sous les bois, — les ménétriers menaient la ronde autour d'une marmite où brûlaient quarante-cinq litres d'eau-de-vie, un homme entra qu'on ne connaissait point. Il saisit par la taille une belle et robuste fille et l'entraîna parmi les danseurs. (Rappelez-vous la scène des *Maîtres Sonneurs*, et le bal effréné qui s'arrête aux sons de l'Angelus. Ah! mon cher pays de France, que ton air me paraît brillant et léger!) Cependant les couples, l'un après l'autre, s'essoufflaient; mais l'inconnu et sa danseuse continuaient de tourner. Tout à coup, la jeune fille soupire et tombe morte. L'homme s'éloigne précipitamment. Les assistans, jeunes et vieux, poussèrent des cris d'horreur et se sauvèrent en s'arrachant les cheveux, en déchirant leurs vêtemens, et en implorant la miséricorde divine. « Ce fut ainsi, nous dit Ekman, que l'esprit des *Crieurs* entra dans le Nerike. »

Et les Pasteurs? Les Pasteurs se garaient de leur troupeau déchaîné. Les uns, — je parle de cinquante ou soixante ans, — ne se conduisaient pas mieux que les moines fustigés par Erasme et par Luther. Ils buvaient plus qu'ils ne paillardaient; mais ils paillardaient tout de même; et l'on en dénonce qui vendaient de l'eau-de-vie. Du reste, l'ivrognerie les déconsidérait moins que la pesante nullité de leurs prônes. Les vieilles gens de Löfånger, dans le Västerbotten, parlaient encore en 1860, les larmes aux yeux, d'un pasteur qui ne prêchait jamais aussi bien que le lendemain d'une bonne rixe et d'une ivresse à tout casser. Il voyait alors, disait-il, un grand chien noir qui le guettait dans l'escalier de la chaire, mais qui n'avait aucun pouvoir sur lui tant qu'il était au service du Christ. Celui-là du moins paraissait d'encolure à se mesurer avec les démons et les diablesses. Il exorcisa un possédé en lui fermant la bouche d'un violent coup de sa Bible. Ses confrères bâtonnaient quelquefois les apôtres assez impertinens pour prêcher à leur place, et n'obtenaient aucun résultat. Mais il faut remarquer que, si mauvais et si tyrannique que fût le curé, les hérétiques ne le molestaient jamais. Les autres pasteurs, quand ils ne se retranchaient pas dans la morgue du théologien, devaient ressembler déjà à celui de Selma Lagerlöf. Pendant que leur paroisse se démenait, ils appliquaient, comme lui, toute leur raison à rechercher « comment Dieu gouverne » et à dépister la Providence.

Ces soulèvemens endémiques des campagnes suédoises s'apaisent souvent aussi vite que les tempêtes sur les lacs, à moins qu'un homme ne se présente qui prononce les paroles attendues et qui donne une forme tangible aux aspirations de la foule. C'est le troisième événement, et le plus décisif, que nous décrit l'auteur de *Jérusalem* Les Prêcheurs, qui s'étaient succédé dans la maison de prières, n'avaient opéré que des conversions passagères, des élancemens bientôt suivis de dépression. Ils terrifiaient leur auditoire; avec eux on n'arrivait à la prairie céleste qu'à travers des forêts embrasées et d'affreux chemins où s'ouvraient à chaque pas les trappes de la damnation. L'épouvante guérit mal de l'angoisse et ne soulage point de l'inquiétude. Pour mystiques qu'ils soient, les paysans n'en conservent pas moins leur sens pratique. Les misères du monde les ramènent à l'idée de justice; et, du fond de leurs extases, ils

réclament des remèdes précis. Je demandais à un pasteur, qui déplorait le progrès des sectes dans sa commune, à quels mobiles les paysans obéissaient, quand ils sortaient de l'Église nationale. Il me répondit que c'était chez eux un effet de contagion bien plutôt que de réflexion personnelle. On va au prêcheur le plus couru, et il est le plus couru parce que deux ou trois personnes « réveillées » ont dit qu'il fallait y courir. J'admirai que le pasteur ne sentît pas la gravité de sa réponse, car enfin, si trois siècles de libre examen n'ont pas mis les paysans suédois en état de choisir avec discernement la chapelle qui leur convient, qu'est-ce donc que la « Bible ouverte, » et ne serait-elle accessible qu'aux gradés d'Upsal? Mais je crois qu'involontairement le pasteur calomniait un peu ses infidèles. Leur mysticisme s'additionne de rationalisme. Ce rationalisme est, comme presque toujours, un composé de raison et de puérilité. Ainsi les anabaptistes doivent le plus clair de leur succès à leur argumentation sur le baptême. Pourquoi baptiser les enfans qui n'ont aucune conscience? Pourquoi ne pas imiter le Christ qui ne fut baptisé qu'à trente ans? Le paysan religieux, lorsqu'il souffre des facultés inemployées de son âme et de la sécheresse du culte officiel, reproche moins à ses pasteurs de ne pas fournir d'aliment à sa sensibilité que de ne pas contenter sa raison. Il se trompe sur la cause d'un malaise qui résulte au contraire d'un abus de raisonnemens. Le génie créateur de Selma Lagerlöf ne s'est point embarrassé de froides analyses ; mais elle a gravé ce trait si protestant sur la figure de ses principaux personnages. Ils seront conquis par un homme sans éloquence et dont la parole, terriblement simpliste, a une rectitude qui séduit leur intelligence avant d'entraîner leur cœur.

Il revient des États-Unis, l'Eldorado des ambitions suédoises, le pays où la vie est riche et où le possible semble illimité. C'est un ancien ouvrier, un grand homme brun, avec une barbe épaisse, des regards aigus et des mains de forgeron. En dehors de son expérience pratique, il n'a d'instruction que celle qu'il a tirée de sa Bible. S'il a fait la moitié du tour du monde, c'est, pour ainsi dire, dans l'arche de Noé. Jadis il essaya de vivre selon l'Évangile, ce qui le conduisit tout droit en prison, car ses camarades d'atelier, comprenant quel homme il était, se déchargèrent sur lui d'une partie de leur besogne, puis lui enlevèrent sa place, enfin lui laissèrent porter la peine d'un vol qu'il

n'avait pas commis. La prison lui fut presque agréable : aucun dérangement, aucune inquiétude ne l'empêchait d'y mener la vie d'un juste. Mais il lui parut qu'une telle vie solitaire ressemblait à un moulin qui tourne et continue de tourner sans blé entre ses meules. Ce ne peut être l'idéal des êtres humains : Dieu, qui les a multipliés sur la terre, a certainement voulu qu'ils fussent les uns pour les autres un secours, un appui, et non une cause de perdition. Il en a donc conclu qu'un petit rouage s'était faussé dans la doctrine du Christ. Rien n'y manquait aux premiers jours; mais le Diable en a retiré ce commandement : « Vous qui aspirez à vivre une vie chrétienne, vous devez chercher assistance dans votre prochain. » Si nous nous proposions de fonder une fabrique, nous chercherions des actionnaires. S'il s'agissait de construire un chemin de fer, à combien de gens ne serions-nous pas obligés de nous adresser? Or, ce qu'il y a de plus difficile au monde, vivre une vie chrétienne, nous prétendons le faire seuls et sans appui! Au sortir de prison, il alla trouver un camarade et le pria de l'aider à mener une vie de justice. « Du moment que nous fûmes deux, cela nous devint plus aisé, et, quand un troisième, puis un quatrième se joignirent à nous, ce fut encore plus commode. Nous sommes trente aujourd'hui qui demeurons ensemble et qui mettons tout en commun... Notre communauté est la vraie Jérusalem descendue des cieux. » Telle est la doctrine de ce nouvel apôtre. Il ne l'expose pas théoriquement; il procède par interrogations et par de courts oracles dont il excelle à stimuler la curiosité des esprits. Il dira à un vieux forgeron qui se réjouit d'entendre résonner autour de son marteau les marteaux de ses enfans : « Maintenant que tes fils t'assistent de bon cœur dans les choses de la terre, leur demandes-tu leur assistance dans les choses de l'âme? » Il dira à une femme désespérée qui a déjà accroché la corde pour se pendre : « Ne te fais pas de mal, car le temps approche où tu vivras en justice. » Il entremêle ainsi l'ironie socratique et la prédiction sibylline.

Il est admirable. Il exprime, comme tous les hérétiques qui ont depuis deux siècles révolutionné des cantons suédois, la protestation des âmes contre le salut individuel et leur violent ressac contre la solitude. Ce n'est pas à l'isolement et au silence monastique qu'elles tendent. L'isolement, elles l'ont hérité dès leur berceau : le silence, elles en ont épuisé dès leur jeunesse le

sombre enchantement. Les fermes écartées sont des Trappes où l'homme travaille comme s'il approfondissait sa fosse. Mais elles convoitent la douceur des liens; elles soupirent après l'intimité féconde de la congrégation; elles brûlent de s'unir et d'agir sous une règle souveraine qui les libérera de leurs incertitudes et qui les protégera de leurs égaremens. Qu'on leur persuade qu'en se pliant à cette règle, elles n'obéissent qu'à leur raison et que l'autorité acceptée par elles n'émane que d'elles, c'est une illusion dont le démenti éclate à chaque page de l'histoire des sectes. Leur chef vient-il à disparaître? La plupart du temps, le cercle magnétique est rompu, les révélations particulières se taisent, la petite Église est veuve et cherche un autre époux. Le mystère d'initiation dont elle s'enveloppe excite dans ses membres le cruel orgueil d'appartenir à l'infime minorité des élus, mais cet orgueil est un des poisons dont l'humanité extrait parfois ses vertus les plus efficaces.

Sous l'action du prêcheur américain, nos Dalécarliens se sont donc groupés en confrérie. On a formé comme une petite société coopérative pour le salut des âmes; et l'on a passé tout l'hiver « dans un jardin du ciel. » Mais dès que l'esprit suédois est sorti de la route encaissée des traditions, il prend du champ, et, avec son instinct d'oiseau migrateur, il frémit du désir de s'élancer dans l'inconnu. Rien ne me paraît aussi curieux que le passage ou, mieux, l'ascension, chez ces convertis raisonnables, de la foi pratique à l'extrême idéalisme. L'absence de l'apôtre, qui a dû retourner en Amérique, mais qui continue de diriger ses frères, les tient dans une sorte de fièvre et d'hallucination journalières. Lorsqu'une lettre leur arrivera, où ils seront invités à écouter en eux si Dieu leur ordonne de partir pour Jérusalem, « pour la sainte cité remplie de discordes, de misère et de maladie, » le vieil amour des aventures, qui leur a fait jadis semer des os suédois de la mer de Glace à la mer Ionienne, empruntera le verbe du Sinaï et leur déchirera le cœur d'une amère allégresse. Le combat sera rude! Chez quelques-uns, le paysan disputera âprement au Seigneur ses bois, sa vallée, ses champs fertiles, sa grande ferme. Là-bas, ni champs fertiles ni grande ferme ne les attendent; « mais ils marcheront sur les chemins que Christ a foulés. » Là-bas, personne n'entendra leur langue; « mais ils comprendront ce que les pierres de la Palestine disent du Sauveur. » Là-bas, on ne leur offrira ni

biens ni honneurs; « mais ils partageront les souffrances de Jésus. » Et là-bas, ils rassasieront, ne fut-ce qu'une heure, leur magnifique appétit de lumière et de nouveauté...

Les femmes sont les plus vaillantes au sacrifice. Selma Lagerlöf n'a pas oublié qu'elles l'ont toujours été, et que, dans tous les mouvemens religieux, elles se sont signalées au premier rang. C'est par elles qu'ils s'étendent; c'est en elles que les tribunaux exaspérés se heurtaient jadis à la résistance la plus opiniâtre. Dans la première partie du XIXe siècle, une fille de ferme, qu'on appela plus tard la Mère Anna, fonda la communauté de l'*Église libre évangélique luthérienne*, où, jusqu'en 1875, elle prêcha et expliqua les Saintes Écritures. Les ténèbres de l'Ostrogothie eurent aussi leur sainte, une jeune fille, Helena Ekblom, qui fut persécutée, emprisonnée, mise aux fers, séquestrée dans un cabanon, enfin relâchée. Dès l'âge de quatre ans, elle avait vu Jésus. Sa figure d'illuminée est comme une apparition de la *Légende Dorée* dans la forêt suédoise. Elle jeûnait; elle dormait par terre; elle voyageait toujours vêtue de blanc. Quand la porte de l'hospice lui fut ouverte, elle reprit sa vie errante de prédications et de prières.

Les personnages de Selma Lagerlöf ne nous appartiennent plus, lorsque, après avoir gravi leur calvaire de renonciation, ils parviennent en chantant à la petite gare déserte, d'où le train les emportera. Nous ne les suivrons pas à Jérusalem. Je crois que l'auteur, malgré les beautés d'un second volume, eut tort de les y accompagner. Nous savons trop quelles lugubres déceptions les guettent sur le rivage et désormais s'attacheront à leurs pas. Mais il était naturel que Selma Lagerlöf voulût nous les peindre, puisqu'elle était allée en Palestine et qu'elle y avait visité leur colonie douloureuse.

***

Restons en Suède. Ce sectarisme intermittent et insurrectionnel a-t-il eu la stérilité de tant d'agitations politiques? Je suis convaincu que la Suède lui a dû en grande partie son relèvement moral. Presque partout où les communes en ont tremblé, nous voyons les mœurs s'épurer, l'alcoolisme diminuer, des ennemis se réconcilier, des objets volés retrouver le chemin de leurs propriétaires. Ni l'eau-de-vie ni le sang ne coulent avec la même abondance. Le virulent idéalisme des

sectaires, dont les anathèmes englobent indistinctement les peccadilles et les péchés, les pires attentats et les plus légères infractions, n'était qu'un remède proportionné à l'importance du mal. On s'imagine difficilement la rudesse des campagnes et des petites villes suédoises au XVIIIe siècle et même jusqu'au milieu du XIXe, puisqu'en 1870 un pasteur disait encore des communes de Vikbo, dans l'Ostrogothie, que « le christianisme n'y avait jamais été introduit. » Ce n'était pas seulement une ivrognerie fabuleuse et telle que des enfans de dix ans déjeunaient d'une demi-tasse d'eau-de-vie et d'un morceau de pain; mais les superstitions d'un paganisme abâtardi envahissaient les fêtes chrétiennes et déshonoraient les nuits de Noël, de Pâques et de la Saint-Jean. Les passions se ruaient, le couteau à la main, hors de la cuve où bouillait le cru de chaque famille. Dans le Blekinge, les femmes ne se rendaient jamais à une foire ou à des noces sans apporter un linceul, incertaines si leurs maris ne se provoqueraient pas au jeu qu'on nommait *spänna bälte*. Deux hommes se faisaient attacher, en se tournant le dos, par une lanière autour de la taille, et ils essayaient ainsi de se larder à coups de couteau. Une statue, devant le Musée national de Stockholm, représente ce jeu barbare. De semblables pécheurs conditionnent de farouches apôtres.

Un des plus remarquables, un de ceux dont l'autorité persiste, fut ce Lœstadius dont j'entendis hurler les adeptes dans les déserts de la Laponie. Il était né en 1800 sous une méchante ferme du Nord qu'opprimait la sauvage uniformité des bois et des lacs. Ses parens ajoutaient à l'horreur de la misère l'âcreté de leurs discordes. « La femme, écrit-il lui-même, — et c'est de sa mère qu'il parle ainsi, — la femme avait un tempérament mélancolique; l'homme était vif; il aimait les tours et les reparties drôles; mais, quand il avait bu, il devenait violent; et la femme inquiète, douce, amie de la solitude, devait payer cette ivresse de larmes amères. » L'enfant tenait de l'un et de l'autre : casse-cou sous ses haillons, mais avec des tristesses inexplicables et soudaines qui l'éloignaient de ses camarades et le tournaient vers les choses spirituelles. Une femme lui apparut en rêve, dont les membres suaient du sang pour le christianisme. Les morts obsédaient son sommeil. Dans la forêt, il était poursuivi par une étrange odeur de cadavre et de décomposition où il vit plus tard le signe de la mort éternelle qui le menaçait.

Cependant, dès le collège, la botanique le passionne. Il est dévoré d'ambition scientifique. Consacré pasteur, il n'explore les fjells lapons que pour enrichir son herbier et pour être connu dans Upsal. Sa réputation alla plus loin que l'Université suédoise. La Société Botanique d'Édimbourg l'élut membre honoraire; et la France le récompensa par la Légion d'honneur d'avoir guidé une mission de savans à travers le Lappmark. Mais ni ses succès ni ses travaux ne remplissaient sa vie. L'image de sa mère cheminait à ses côtés, de sa mère muette, patiente et infiniment triste. Il percevait encore les soupirs de « la femme » étouffés sous les coups et le murmure de ses prières dans la nuit. Son dégoût des habitudes civilisées l'inclinait à la misanthropie; la société humaine, comme les forêts de son enfance, exhalait à ses narines un relent de putréfaction. Une première maladie qui faillit être la dernière, le typhus, lui laisse la conscience remuée d'un malaise indéfini; puis il perd un enfant qu'il adorait; puis il retombe malade et se croit phtisique et condamné. Cette fois la terreur de la mort, qu'il n'avait pas encore ressentie, lui dessille les yeux. Il se regarde à la lumière de l'éternité. Du cimetière de sa jeunesse ses vieux péchés ressuscitent et réclament leur expiation. Un jour, une jeune fille laponne vient le trouver après son prône et lui ouvre son cœur. « Cette jeune fille simple, dit-il, avait des expériences sur la grâce divine que je n'avais jamais entendues. Je vis enfin ma route; et j'eus, en l'écoutant, un avant-goût de la joie céleste. »

De ce moment, il se consacra tout entier à son ministère, et, dans ce monde disséminé de Suédois, de Finnois et de Lapons, qu'affolait ou qu'abrutissait l'eau-de-vie, il entama contre l'alcoolisme une furieuse croisade. Sa parole, naturellement violente, redoubla de brutalité et de crudité. Attaqué par les cabaretiers, dénoncé par ses sacristains, leurs auxiliaires, il lançait sur eux des imprécations dont nos prédicateurs du Moyen Age les plus indécens n'ont pas atteint le cynisme et, si j'ose dire, la pieuse obscénité. La verge noueuse dont il frappait les cœurs avait été trempée dans les marécages. Mais, peu à peu, on quittait le verre d'eau-de-vie pour aller s'abreuver de cette éloquence fermentée. Une nouvelle ivresse s'emparait des fidèles. Les images apocalyptiques du prêcheur, que les gens emportaient chez eux, le soir, entre-bâillaient leur porte aux visions surnaturelles. Des phénomènes bizarres se produisaient dans le temple. Ses ser-

mons étaient tout à coup interrompus par des cris, dont il nous explique lui-même la provenance, « cris d'angoisse, si l'éclair de la loi du Sinaï frappe un cœur endurci; cris de joie, si un rayon de l'Évangile touche un cœur contrit. » Et il ajoute : « Il faut qu'ils s'expriment par des cris, sinon leurs cœurs se briseraient. Le silence de mort dans l'Église n'est que le silence de la mort spirituelle. » On ne se contentait pas toujours de crier : on se levait, on s'embrassait, on dansait jusqu'à tomber en syncope. Il semble que Lœstadius ait été quelquefois effrayé du déchaînement de cette vie religieuse. « Partout où il y a des réveillés, ils m'embrassent, ils s'accrochent à mon cou, ils me regardent comme l'origine de leur béatitude et confondent la cause avec l'instrument. Je leur ai souvent fait observer que cet amour de ma personne est une espèce d'idolâtrie. » Et il semble aussi, — ce qui est plus douloureux, — qu'il ait envié la sainte frénésie dont sa parole embrasait les autres. « Pendant que, sur les ailes de la foi, ils s'élèvent très haut au-dessus de la terre, moi, avec ma grande raison et mon cœur insensible, *je reste là comme un bouc en bois* et je ne puis répondre à leurs effusions. » Voilà le drame psychologique : l'évangéliste dépassé dans sa foi par la foi de ses néophytes; le foyer primitif jaloux des flammes qu'il a communiquées et qui sont devenues plus ardentes que les siennes.

Toute une doctrine sortait de sa prédication, dont les traits principaux soulignent la fréquente contradiction entre l'esprit protestant et l'obscure tendance catholique de ces croyans du Nord, enfermés dans l'enfer de leur volonté propre. Nécessité de la confession, qui empêche le péché de pourrir dans l'âme du pécheur; confession d'abord devant plusieurs membres de la communauté; plus tard, devant un seul. Pendant que j'étais en Laponie, on me montra une domestique Lœstadienne qui faisait une fois par mois vingt-cinq lieues pour aller se confesser à une autre Lœstadienne. Sans l'absolution, nous resterions sous le jugement de Dieu. Mais, du moment que le pardon de nos péchés nous est assuré, nous n'avons qu'à détourner les yeux de nous-mêmes et à les fixer sur la croix : il nous est impossible alors de mener une mauvaise vie. La grâce divine est à quiconque dit : Je crois. Ne nous embarrassons pas de longs repentirs. Inutile de nous absorber en prières. Ce sont « les chrétiens de l'Église » qui prient un Dieu muet derrière les nuages. Dieu

habite non pas le ciel, mais le cœur des vrais croyans. « Quand tu parles avec ton frère, tu parles avec Dieu. » La Bible n'est rien que du papier imprimé, si elle n'est expliquée par un chrétien « qui a l'Esprit. » Heureusement, tous les Lœstadiens ont l'Esprit, et on reconnaît qu'ils l'ont à ce qu'ils crient très fort. Ne raillons point leurs clameurs qui nous tympanisent, lorsque nous passons devant leurs maisons de prières, mais pas plus que les hurlemens des beaux messieurs de la Bourse. Songeons au silence de la nature polaire dont ils soulèvent un instant l'épouvantable torpeur, par ces cris qui, selon le mot si profond de Lœstadius, *empêchent leur cœur de se briser.*

On n'osa point prononcer contre l'apôtre le bannissement de l'Église nationale. Mais on l'inquiéta, on le tracassa, on lui infligea des réprimandes. Il se présentait devant le chapitre sous un manteau de bure grise piqué du ruban rouge. Les accusations mal dirigées tombaient à ses pieds. Son œuvre surtout plaidait pour lui. Le nombre des femmes séduites et des enfans illégitimes décroissait chaque jour ; les voleurs s'étaient convertis ; le juge et le bourreau chômaient ; les femmes se dépouillaient de leurs bijoux pour les pauvres et pour les enfans des écoles. On avait fait entrer dans tous ces cerveaux, par des voies grossières, une moralité supérieure. Lœstadius, usé de labeur, mourut en février 1861, persuadé que le Rédempteur, le Roi couronné d'épines, ne l'abandonnerait pas. Il agonisa seul, dans une pièce presque vide et mal close aux courans d'air, étendu sur une peau d'ours, une peau comme celle dont un soir il avait vu le diable affublé se tapir sous son lit. On eût dit qu'il expirait sur sa victoire. Il était certainement de la famille des fondateurs de religion. Même aujourd'hui, en Finlande jusqu'à la frontière russe et du golfe de Bothnie aux îles Lofoten, le Lœstadianisme, malgré ses trépidations et son orgueil démesuré, reste une école de vertu, une école hyperévangélique, mais périlleuse en ce que l'exaltation mystique y confine à l'excitation sensuelle.

Et c'est bien là le revers du sectarisme suédois! Je ne le crois pas responsable de toutes les folies dont les yeux hagards et les faces convulsées apparaissent aux fenêtres de sa légende. La forêt est une grande couveuse d'hystérie. D'ailleurs, le fût-il, je voudrais savoir si les perversions du mysticisme ont jamais causé autant de vilenies que nos simples vices très laïques. Mais il faut avouer que le chemin dont il a sillonné la

Suède est trop souvent sali des ornières où il a versé. Crieurs, hurleurs, convulsionnaires, trois mille personnes haletantes sur une clairière du Västergötland, danses folles où les danseurs s'écroulent l'un après l'autre et demeurent des heures entières insensibles et inanimés, lamentables dégradations des plus nobles élans du cœur : quelle banqueroute de la raison! Ces paysans si sages, quand il s'agit de leurs intérêts municipaux et politiques, comment se déjugent-ils ainsi et aliènent-ils si facilement leur intelligence dans les questions religieuses? La même méthode ne convient donc pas à l'étude du Code et à celle de la Bible? Ils savent choisir des représentans honnêtes et sensés; mais leur discernement chancelle et leur prudence s'obnubile lorsqu'ils élisent un directeur de conscience. Ils sont nourris de la moelle des Écritures; mais ils peuvent être la proie d'un détraqué ou d'un vulgaire ambitieux.

A côté d'un Lœstadius, dont l'apostolat s'adapte à la nature de ses paroissiens comme le pas d'une vis dans un écrou branlant, voici un Erik Janson qui surgit et secoue sur des communes entières la démence et la ruine. Celui-là (1808-1848) n'est qu'un fou, mais d'autant plus redoutable qu'il est lucide. A l'âge de huit ans, une chute sur la tête le tient pendant des semaines entre la vie et la mort. A vingt ans, comme il menait ses chevaux au pâturage, il tombe encore et, dans son évanouissement, il entend une voix qui lui dit : « Il est écrit que tout ce que tu demanderas en mon nom, te sera donné. » Est-il sincère? Le mensonge et la franchise s'enchevêtrent subtilement en lui. Son ambition formidable endosse la brutalité du prophète et la rouerie du paysan. Aucun don de parole; aucun charme extérieur : de taille moyenne, le visage parcheminé aux pommettes saillantes, des dents longues et larges, un rictus constant, « l'aspect d'un loup à la Chandeleur, » mais des regards perçans et des yeux d'hystérique qui pleure quand il veut. Son « évangile » se résume en ces quelques mots : le vrai chrétien est sans péché, car le vieil homme crucifié en lui avec le Christ, puisqu'il est mort, ne saurait pécher. Or, le vrai chrétien, ce n'est pas « cette idole de Luther qui n'a fait que couper en deux la doctrine du Pape et, entre ces deux moitiés, sauter dans l'enfer. » Le vrai chrétien, c'est moi, et c'est celui qui croit en moi. A quoi bon des charre-

(1) E. Herlenius, *Histoire de l'Erik-Jansonisme*, 1 vol., Stockholm, 1900.

tées de livres? La Bible contient tout ce qu'il faut savoir, la Bible et mon Catéchisme. Ouvrez mes cantiques et chantons en chœur : « Je suis parfait comme Dieu, et je vis saintement ici-bas... » Il y a dans ces axiomes, et particulièrement dans son dogme du péché, une monstrueuse caricature du Luthérianisme; mais cette caricature, dont ils ne sentent pas l'absurdité, fascine des milliers d'êtres. On brûle les vieux catéchismes, les livres de psaumes, les sermons d'Arndt et de Luther. Ces autodafés menacent de se répandre à travers les campagnes comme les feux de la Saint-Jean. La police, la magistrature, les médecins aliénistes sont sur pied. Arrestations, emprisonnemens. L'apôtre saisi est accusé d'avoir voulu violer une des jeunes filles de son escorte. Il prétend que ses propositions n'avaient d'autre objet que d'éprouver sa vertu. Incarcéré, ses disciples le délivrent. Pour faire croire à sa mort, une femme répand sur la route le sang d'une chèvre, et sa femme prend le deuil.

Heureusement, la naissance du Jansonisme coïncidait avec un accès de « fièvre d'Amérique. » Notre homme, à qui manquait le goût du martyre, appareilla; mais il entraînait dans son sillage des émigrations successives qu'on évalue à quinze cents personnes. Des femmes avaient abandonné leur mari et leurs enfans; des paysans de la Dalécarlie et de Helsingland avaient vendu leurs terres. L'enthousiasme était tel, — Selma Lagerlöf n'a point oublié cette anecdote dans sa *Jérusalem*, — qu'au moment du départ, une vieille femme ayant soupiré : « Nous savons ce que nous avons maintenant, mais seul Dieu sait ce que nous rencontrerons, » on la débarqua immédiatement comme indigne de participer à une hégire dont le prophète avait convaincu les pèlerins que, dès qu'ils toucheraient la terre américaine, Dieu leur révélerait la connaissance de l'anglais. La Suède fut ainsi débarrassée d'une de ses plus malignes épidémies de mysticisme. Et, quelques années plus tard, Erik Janson, dont la colonie de Bishop-Hill avait effroyablement souffert, tombait foudroyé sous le pistolet d'un rival amoureux, dans la ville de Saint-Louis, où il venait d'acheter pour cinquante mille dollars d'actions de chemins de fer.

Un résumé, comme celui-ci, je le sens bien, risquerait de fausser l'idée qu'on doit se faire de la Suède, si les récits de ces bourrasques, plus rapprochées sur le papier qu'elles ne le furent dans le temps et surtout dans l'espace, nous voilaient de

brume les calmes et nobles rivages de ses eaux dormantes. Ils ont l'avantage de nous en ouvrir les profondeurs jusqu'au lit de roc ou de sable. Les luttes religieuses sont les plus beaux soubresauts de l'humanité. Le désintéressement y semble toujours plus vraisemblable que dans les luttes politiques, ou du moins l'intérêt qu'on y débat m'y paraît très supérieur. Les luttes politiques elles-mêmes, dès qu'elles gagnent une région plus haute que nos misérables querelles, leur empruntent, pour mieux nous prendre l'âme, leur tour mystique et leur langage. Tout ce que l'homme a de meilleur : sa sensibilité, son intelligence, sa soif de découvertes et d'aventures, sa passion de réformes, son ambition de recréer l'Univers selon sa logique ou selon son cœur, y trouve un merveilleux emploi. On souhaiterait seulement que la Suède nous en eût montré de plus riches et qui servissent mieux à notre édification. Mais la pensée de ce grand pays a tant de chemin à parcourir des fjells lapons aux flots de la Baltique qu'elle passe rarement ses frontières. Que fera-t-elle demain en présence du socialisme qui s'infiltre peu à peu dans ses vallées les plus lointaines? Selma Lagerlöf, avant *Jérusalem*, avait écrit un roman intitulé *Les Miracles de l'Antechrist*. Pour elle, l'Antechrist, cette contrefaçon du Christianisme, prétend réaliser le bonheur et la justice sur la terre et y bâtir la nouvelle Jérusalem. Je regrette qu'au lieu d'en transporter le sujet en Sicile, elle ne l'ait pas placé dans sa Dalécarlie ou au Norrland. L'Antechrist est-il destiné à opérer des miracles en Suède? Pourra-t-il accaparer l'esprit religieux du peuple et le faire servir à ses fins? J'ai beau avoir vécu quelque temps dans l'ombre des apôtres et des prophètes suédois : ils ne m'ont point transmis leur don ou leur audace de divination. Il ne serait pas invraisemblable qu'on écrivît un jour sur les sectes socialistes suédoises un chapitre, dont je souhaite qu'il vaille beaucoup mieux que celui-ci, mais que je voudrais bien écrire moi-même, si, quand on aime un pays qui vous a si fortement captivé, on ne saurait concevoir de plus mélancolique désir que de le revoir... cent ans après.

André Bellessort.

LA VIE DE NIETZSCHE

Un des esprits les plus sérieux, les plus vigoureux et les plus droits de notre temps, qui porte dignement un nom illustre, M. Daniel Halévy, vient de consacrer à Frédéric Nietzsche un livre biographique sûr, solide, sobre, discret, où l'auteur s'efface, où le héros seul paraît, où les fastidieuses études « des milieux » n'occupent que la place, et strictement, qu'elles doivent occuper, où la *péribiographie* n'étouffe pas la biographie, enfin un livre qui est le modèle même des études biographiques.

Nous y suivons la vie de Nietzsche, — souvent difficile à démêler et à reconstruire, — depuis sa première enfance jusqu'à sa première mort, et vous savez trop ce que je veux dire; et jusqu'au moment où il cessa de se survivre (25 août 1900).

Il était né le 15 octobre 1844 à Rœcken en Prusse, aux confins de la Prusse et de la Saxe. Il était fils d'un pasteur, pauvre homme débile et neurasthénique, intelligent, bon musicien. Sa famille se croyait d'origine polonaise, et Nietzsche ne manqua pas, dans ses momens, qui furent nombreux, de colère contre les Allemands, de se proclamer Polonais et strictement Polonais. Au fait, sa tête n'est guère allemande ni par le front, ni par les yeux, ni par l'ovale du visage. Ses contemporains mêmes s'en aperçurent quelquefois. M. Schuré, qui vit Nietzsche, en 1876, écrivait : « En causant avec lui, je fus frappé de la supériorité de son esprit et de l'étrangeté de sa physionomie. Front large; cheveux courts, repoussés en brosse, *pommettes saillantes du Slave*. La forte moustache pendante, la coupe hardie du visage lui auraient donné l'air d'un officier de cavalerie sans un je ne sais quoi de timide et de hautain à la fois dans l'abord [ce qui précisément est très fréquent chez les officiers]. La voix musicale,

le parler lent, dénotaient son organisation d'artiste... L'œil étant à la fois d'un observateur, d'un *fanatique* ou d'un *visionnaire...* »

Il fit des études ordinaires au plus prochain collège. Il travaillait convenablement, surtout lisait. Il lisait principalement Schiller, Hœlderlin, Byron. Un mot de Byron le frappa, et devait rester fiché éternellement dans son esprit comme une flèche. « Le savoir est deuil; ceux qui savent le plus pleurent plus profondément la vérité fatale ; *l'arbre de savoir n'est pas l'arbre de vie.* » Cela devait devenir chez Nietzsche : « La vérité, cette forme la moins efficace de la connaissance, » et autres apophtegmes analogues ou dérivés, qu'il n'est pas que vous ne sachiez.

Il avait dix-sept ans quand sa vocation philosophique et en même temps la terreur de la suivre se dressèrent en son esprit. Philosopher? Ébranler des croyances religieuses, ne fût-ce qu'en pensant indépendamment d'elles, avec des idées dont on ne sera jamais sûr? « Se jeter, sans guide et sans compas, sur l'Océan du doute, c'est perte et folie pour un jeune cerveau. De la philosophie le résultat, c'est un trouble infini jeté dans les pensées populaires, et ce résultat est désolant... L'existence de Dieu, l'immortalité, l'autorité de la Bible, la révélation, resteront à jamais des problèmes. J'ai essayé de tout nier. Oh ! Détruire est aisé; mais reconstruire ! »

Il méditait sur la destinée d'Hœlderlin qu'il avait découvert quand personne ne s'occupait de lui. Cet Hœlderlin est comme une première épreuve de Nietzsche. Il figure Nietzsche comme le Premier Testament figure par avance le Nouveau. Fils de pasteur, il était étudiant en théologie à Tubingue vers 1780, avec Hegel. Il cessa de croire. Il s'enivra de Gœthe et de Rousseau. Il fut précepteur dans des maisons riches, renonça à ce métier triste, vécut solitaire et besogneux, écrivit des poèmes où est poursuivie *la fusion de l'âme allemande et de l'âme grecque*, d'autres où est rêvée une race d'hommes surhumains, d'autres où le poète-philosophe se retire loin des hommes et finit par se jeter dans la gueule de l'Etna. Il accepta, pour soulager les siens du soin de le nourrir, je ne sais quel emploi, — sans doute un préceptorat, — à Bordeaux. Six mois après il revint. Il était hâve, décharné, en haillons. Il avait traversé la France, à pied, sous le soleil d'août. Il était déjà égaré; quelques jours après, il était fou. Il resta tel pendant quarante ans.

Nietzsche, en 1862, se rendit comme étudiant à l'Université de Bonn. Il s'y déplut. Les beuveries et mœurs rustiques de ses compagnons d'études n'étaient pas de son goût. Il passa à l'Université de Leipzig. Là il eut une révélation. Il lut *Le Monde comme volonté et comme représentation*, de Schopenhauer. Ce fut Malebranche lisant Descartes. Il fut ébloui, fasciné, brisé d'émotion. Il ne cessa jamais, quoique toujours en polémique avec lui, de vénérer Schopenhauer comme un héros de la connaissance.

Un peu plus tard, il fut chargé d'un cours de philologie à l'Université de Bâle. C'est là, ou tout à côté, qu'il connut Wagner. Ce fut sa seconde fascination, moins durable. Wagner le paralysa d'admiration, d'abord par son génie musical, ensuite par ses idées générales, qui du reste n'étaient que celles de Schopenhauer; mais c'étaient les idées de Schopenhauer appliquées à la société politique. La nature trompe les créatures en vue de fins transcendantes et du reste pour leur bien. De même doit faire la société. Les masses sont imbéciles. Loin d'être capables d'introduire dans l'histoire un progrès de culture, elles sont incapables même de coopérer au maintien de la culture actuelle. Elles ne ressentent que des besoins élémentaires, grossiers et courts. La société doit entretenir dans les masses les illusions nécessaires, patriotisme, religion, etc. Nietzsche couvera ces idées et en tirera tout ce que vous savez. Aucune de ses idées générales, peut-être, n'est de lui. Mais ne vous y trompez pas; ce n'est pas l'auteur de l'idée générale, s'il en tire peu de chose, qui est grand. Il n'y a que dans les idées de détail qu'un auteur révèle son génie.

Nietzsche fit la campagne de 1870, en France. Il la fit comme infirmier. Il n'en rapporta pas un culte très fervent pour la Prusse. Il écrivait à son ami, longtemps le plus cher, Erwin Rohde : « J'ai le plus grand souci de l'avenir prochain. Je crois y pressentir un moyen âge déguisé. Prends garde à te libérer de cette Prusse fatale [songez qu'il se croyait Slave], contraire à la culture ! Les valets et les prêtres y poussent comme des champignons et vont de leur fumée enténébrer toute l'Allemagne. »

Par ailleurs, son aristocratisme s'accusait de plus en plus. Enthousiaste de la Grèce, il voyait très bien que toutes les cités grecques, et Athènes aussi bien que les autres, étaient *des États*

ultra-aristocratiques puisqu'elles reposaient sur l'esclavage. Eh bien! acceptons l'esclavage! Auguste Wolf a démontré que l'esclavage est nécessaire à la culture. C'est effroyable; mais c'est peut-être vrai, quoique effroyable : « Il se peut que cette révélation nous remplisse d'effroi; mais un effroi, tel est l'effet presque nécessaire de toute connaissance qui cesse d'être superficielle. La nature demeure quelque chose d'effroyable, même quand elle se bande pour former ses formes les plus belles. Elle est faite de telle sorte que la culture, en sa marche triomphale, ne profite qu'à une minorité infime de mortels privilégiés et qu'il est nécessaire, si l'on veut atteindre au plein épanouissement de l'art, que les masses restent esclaves... Et s'il est vrai de dire que les Grecs périrent de l'esclavage, peut-être il est plus vrai encore de dire que faute d'esclavage nous périssons... » — C'est de ces idées qu'est sortie en 1871 l'*Origine de la Tragédie*.

Et il se demandait : « *L'Ennoblissement est-il possible? — Ist Veredlung mœglich?* » Et il répondait, dans une série de conférences qui fut interrompue par son état maladif : peut-être faudrait-il deux sortes d'écoles, les unes, simplement professionnelles pour tous; les autres, vraiment *classiques*, vraiment *supérieures*, pour un nombre infime d'individus choisis en raison de leurs aptitudes et qui seraient continuées jusqu'à la trentième année. Son rêve aristocratique continuait.

Son rêve wagnérien ne continua pas. Il fut brusquement rompu en 1875. C'est Bayreuth qui brouilla Nietzsche et Wagner. Wagner y parut à Nietzsche entrepreneur, *manager* et un peu cabotin. Il mit du froid dans ses relations. Il s'abstint de répondre aux invitations, très cordiales vraiment, que lui adressait Wagner, à reprendre le *convivium* d'autrefois. Il publia une brochure sur *la Maladie historique*, où il n'était pas nécessaire, mais où il pouvait être assez naturel qu'il fût parlé de Wagner et où Wagner n'était pas nommé. Mme Wagner, l'intelligente et fine Cosima Wagner, reprocha à Nietzsche ce péché d'omission et avec raison, trop avec raison, lui fit entendre qu'il devait beaucoup aux Wagner : « C'est la part qu'il vous a été donné de prendre aux souffrances du génie qui vous a rendu capable de prononcer sur notre culture un jugement d'ensemble, et c'est d'elle que vos travaux empruntent cette merveilleuse chaleur qui, j'en suis convaincue, continuera longtemps d'agir après que nos étoiles de gaz et de pétrole seront éteintes. Peut-être

n'auriez-vous pas pénétré d'un regard si sûr le bariolage de l'Apparence si vous n'aviez pas été si profondément mêlé à nos vies. De cette même source a jailli sur vous l'ironie et l'humour, et cet arrière-fond de souffrances partagées leur donne une tout autre puissance que si elles étaient un simple jeu de l'intelligence. »

C'était vrai; donc Nietzsche fut blessé. Il faut dire aussi que, si c'était vrai, on le traitait bien, aussi, un peu, en petit garçon. Enfin, après quelques marches et contremarches, on se sépara. Un peu de susceptibilité des deux côtés en fut la cause.

Peut-être autre chose; mais ici il faut parler avec beaucoup de réserve et en doutant. Peut-être Nietzsche fut-il amoureux de Mme Wagner. Vers la fin de sa vie consciente, quand il avait ce regard vers le passé qu'à un certain âge nous avons tous et qui, partie déforme le passé, partie le révèle aux autres et à nous, il écrivit un singulier petit poème mythologique où Ariane, abandonnée par Thésée qu'elle avait sauvée du Labyrinthe, est sauvée elle-même par *Dionysos*, qui l'aime. Quand Nietzsche dit Dionysos, il sous-entend toujours lui-même. Il n'est pas tout à fait permis, mais il n'est pas tout à fait défendu de croire que Thésée c'est Wagner, Dionysos Nietzsche, et Ariane Cosima. D'autant qu'un des derniers billets écrits par Nietzsche, déjà délirant, l'a été à Mme Wagner et contenait ces mots : « *Ariane*, je t'aime. »

— Mais Nietzsche a pu aimer Mme Wagner rétrospectivement, en 1888, et ne pas l'avoir aimée en 1875.

— C'est ce que je crois; mais il se peut aussi qu'il l'eût aimée, plus ou moins consciemment, dès 1868 et qu'en 1875, ce sentiment ait été pour quelque chose dans ses discordes avec Wagner; on ne reste pas très longtemps l'ami d'un homme dont on est jaloux et dont la femme, quelquefois, vous traite sans douceur.

C'est après la brouille avec Wagner que Nietzsche trouva une consolation dans cette délicieuse vieille femme, Mlle de Meysenburg, qui ne comprit jamais rien à son génie, mais qui l'hébergea, à Sorrente, le câlina, le réconforta, le fit sourire, le guérit, pour un temps, physiquement et moralement; et qu'elle soit bénie entre toutes les femmes ! Il avait quitté à cette époque, momentanément, mais il se trouva que ce fut pour ne les jamais reprendre, ses fonctions de professeur à Bâle. Il vivait modi-

quement d'une petite pension, de congé ou de retraite, de trois mille francs. Du reste, il ne lui fallait rien qu'une modeste table d'hôte et un piano. Il vécut ainsi pendant douze années, tantôt à Nice, tantôt près de Gênes, tantôt à Venise, tantôt dans l'Engadine.

Il aimait les marches à pied, sur les routes blanches et les plages, en plein soleil. Phoibos ne lui était pas moins cher que Dionysos. Il lisait modérément, pensait en marchant et, tout à fait comme un journaliste, écrivait quelques pages, résumé de ses pensées du jour. Quand il y en avait quatre cents, il les réunissait et les publiait sous un titre à peu près représentatif des idées principales qu'elles contenaient.

Ainsi furent faits *Humain, trop humain; — le Voyageur et son ombre, — Zarathoustra, — la Volonté de puissance, — Le gai savoir*, etc. Vous n'ignorez pas que c'étaient des chefs-d'œuvre. Ils tombaient tous à plat. Ils ne trouvaient éditeur qu'à condition que l'auteur versât quelque somme. Nietzsche passait en Allemagne pour un simple excentrique inintelligible. Nous rougissons, — moi du moins, — quand nous songeons que nos livres nous rapportent quelques billets bleuâtres.

De ses amours on ne sait rien, ni s'il en eut, sauf l'épisode de Lou Salomé (1882, âge de Nietzsche trente-huit ans). Lou Salomé était la fille d'un général russe. Les opinions sur elle sont divergentes. A prendre une moyenne, elle semble avoir été très intelligente, très indépendante, un peu aventureuse et point mauvaise. Mlle de Meysenburg, à qui Nietzsche avait dit : « Ce qu'il me faudrait, ce serait une bonne femme, » avait songé à Mlle Salomé pour lui. On fit qu'ils se rencontrassent à Rome. Nietzsche fut très épris. Il semble n'avoir pas désiré un mariage réel, ou, si l'on veut que je m'explique mieux, les réalités du mariage ; mais il était très décidé à donner son nom à Mlle Salomé, en considération des convenances. Mlle Salomé semble l'avoir aimé. Du moins elle le lui dit ; mais comme elle le lui dit en vers, cela ne l'engageait à rien. Ils sont jolis, les vers de Lou Salomé, jolis en allemand. Je les traduis en français pour la commodité de quelques personnes. Par un détour ingénieux, ils sont intitulés : *A la douleur*.

Qui donc, saisi par toi, peut faire la retraite,
S'il a senti, tourné vers lui, ton œil songeur ?
Je ne m'enfuirai pas si ton regard m'arrête :
Je ne crois pas que tu ne sois qu'un destructeur.

Je sais: tu dois heurter tout ce qui vit sur terre;
Rien ici-bas ne peut se soustraire à ta loi.
Vivre sans toi, ce serait beau; je ne puis taire
Que tu vaux cependant que l'on vive avec toi.

Elle finit pourtant par déclarer qu'elle ne voulait pas se marier. — « Moi non plus, » aurait pu dire Nietzsche. Mais Mlle Salomé ne voulait pas même d'un mariage spirituel, pour lequel, du reste, comme on sait, il faut plus d'amour que pour un autre.

Nietzsche n'avait jamais eu d'années de bonheur, mais ses dernières années de vie consciente furent désespérées et douloureuses. Il souffrait de toutes les douleurs névralgiques possibles. Il ne pouvait dormir qu'à coups de chloral. Il avait quelquefois un léger réconfort, ce jeune Lousky par exemple, qui s'éprit de lui, le visita lyriquement, le courtisa et lui donna l'illusion d'un Eckermann. Il lui dit: Maître, » et le pauvre Nietzsche, reconnaissant pour si peu, fit cette remarque: « Vous êtes le premier qui m'appeliez ainsi. »

Et toujours pas de lecteur et, par conséquent, pas d'éditeur. *Par delà le bien et le mal* ne pouvait pas trouver dans toute l'Allemagne quelqu'un qui le publiât! Nietzsche sombrait dans la tristesse. Il écrivait pour être mise dans *Zarathoustra* cette page qu'il retrancha avant la publication, par une sorte de pudeur de sa tristesse et de son attendrissement: « *Mes enfans, ma race au sang pur; ma belle race nouvelle, qu'est-ce qui retient mes enfans sur leurs îles?* N'est-il pas temps, grand temps qu'ils reviennent enfin vers leur père? Ne savent-ils pas que ma chevelure grisonne et blanchit dans l'attente? Va, va, esprit des tempêtes, indomptable et bon! Quitte la gorge de tes montagnes, précipite-toi sur les mers et, dès avant ce soir, bénis mes enfans... Ils te demanderont: Vit-il encore, notre père Zarathoustra? Quoi, est-il vrai, notre père Zarathoustra vit encore? Notre vieux père Zarathoustra aime encore ses enfans? Le vent souffle, le vent souffle; la lune resplendit. Oh! mes lointains enfans, si lointains, que n'êtes-vous ici auprès de votre père?... »

A l'approche d'une Noël, il écrit à sa sœur: « Comme c'est bête que je n'aie personne ici qui puisse rire avec moi! Si je me portais mieux et si j'étais plus riche, pour connaître un peu de gaîté, je voudrais m'établir au Japon. A Venise, je suis heureux, parce que l'on peut, sans trop de peine, y vivre à la japonaise.

Tout le reste de l'Europe est pessimiste et triste; l'horrible perversion de la musique de Wagner est un cas particulier de la perversion, du trouble universel. De nouveau, voici Noël, et c'est pitié de penser que je doive continuer à vivre, comme je fais depuis sept années, comme un proscrit ou comme un cynique contempteur des hommes. Personne n'a plus souci de mon existence; le Lama a mieux à faire et, en tout cas, assez à faire. N'est-elle pas belle, ma lettre de Noël? Vive le Lama! »

Pauvre grand homme encore enfant! Ah! oui! il lui aurait fallu « une bonne femme! »

Il avait des déceptions atroces. A un moment donné (comme Heine), il voulut revoir l'Allemagne détestée, au fond, toujours chérie, — c'est toujours comme cela, — renouer avec ses vieux amis. Il quitte Venise, il va droit à Leipzig où son plus ancien ami, Erwin Rohde, était professeur à l'Université. Rohde le reçoit mal, occupé, préoccupé, gêné, *effrayé*. Oui; car Rohde lui-même écrit plus tard: « Je vis Nietzsche. Toute sa personne était empreinte d'une indescriptible étrangeté et m'inquiétait. Il y avait en lui quelque chose que je n'avais jamais connu, et du Nietzsche que j'avais connu beaucoup de traits s'étaient effacés. *Il semblait qu'il sortît d'un pays où personne n'habite.* »

Sans s'en douter, le bon M. Rohde dit ici la vérité et est un peu sublime sans le savoir.

Nietzsche lui demanda de « l'entendre, » c'est-à-dire d'assister à son cours. M. Rohde l'emmena et le fit asseoir parmi ses étudians. Nietzsche écouta quelque temps, puis se retira et retourna au pays où personne n'habite. Le lendemain, il écrivait à sa sœur: « J'ai entendu Rohde à l'Université de Leipzig. Je ne peux plus communiquer avec personne. Leipzig n'est pas pour moi un lieu de refuge ou de repos; c'est clair. »

En 1886, à quarante-deux ans, après vingt ans de travail et de génie, Nietzsche entrevoit enfin ces premiers rayons de la gloire, plus doux, disait Vauvenargues, que les premiers feux de l'aurore. C'est une de nos gloires à nous, que le premier qui ait découvert Nietzsche fut un Français. Ce fut notre vénérable Taine. Nietzsche avait envoyé son livre *Au delà du bien et du mal* à Taine et au Danois Brandès. M. Brandès ne répondit pas. M. Taine répondit par une longue lettre extrêmement juste, extrêmement judicieuse et intelligemment admirative. Nietzsche avait toujours aimé les Français; il fut ravi. Quelque temps

après, M. Rohde lui écrivit sur Taine, en bon Allemand qu'il était, une lettre que nous n'avons pas, mais qui devait être un peu lourde à en juger par ce que Nietzsche en dit. Nietzsche rompit avec Rohde par la lettre suivante : « Je te prie de juger M. Taine avec plus de raison. Des *grossièretés*, telles que tu en dis et penses sur lui, m'agacent. Je pardonne au prince Napoléon, pas à l'ami Rohde. *Quiconque mésentend cette race, d'esprit sévère et de grand cœur, il m'est difficile de croire qu'il puisse rien entendre à ma tâche...* » Toutes relations cessèrent.

Les philistins s'écartaient, les admirations venaient. Devancé par Taine, M. Brandès, qui soutient toujours que les Français sont invariablement les derniers à s'apercevoir de ce qui se passe dans l'Europe intellectuelle, M. Brandès arrivait cependant, à son tour. Il écrivait à Nietzsche une lettre, que je ne trouve pas, comme M. Halévy la trouve, « *merveilleusement* intelligente et vive » (quelles expressions M. Halévy trouvera-t-il pour Renan ?) mais que j'estime très sensée et très cordiale : « Je respire en vous un esprit nouveau, original. Je ne comprends pas toujours où vous voulez aller; mais bien des traits s'accordent avec mes pensées et mes sympathies : comme vous, j'estime peu l'idéal ascétique; comme à vous, la médiocrité démocratique m'inspire une répugnance profonde; j'apprécie votre *radicalisme aristocratique* [bonne formule]. Le mépris où vous tenez la morale de la pitié est une chose qui n'est pas tout à fait claire pour moi... Sur vous je ne sais rien. Je vois avec étonnement que vous êtes professeur, docteur. En tout cas, je vous fais mes complimens de ce que vous soyez, intellectuellement, si peu professeur. » (Je ferai remarquer à M. Brandès que Renan et Taine étaient professeurs et docteurs, un nommé Kant aussi et un nommé Hegel. Mais remarquez la grandeur d'âme de M. Halévy, qui, professeur et docteur, cite ces gentillesses danoises en mettant en marge : « merveilleusement intelligent. »)

Donc la gloire venait. Qu'aurait dit Nietzsche, quelle eût été sa joie s'il avait su qu'à ce moment même, un jeune Français, *qui n'avait jamais lu une ligne de lui*, se rencontrait avec lui dans le mépris des « Barbares » et le « culte du moi ? »

La gloire venait trop tard. Nietzsche était atteint aux sources vives. Sa vie, qui avait été une continuelle maladie nerveuse, s'épuisait, se consommait elle-même. Pendant l'hiver de 1887-1888, qu'il passa à Turin, il se sentit *malade de l'âme* incu-

rablement. Il écrivait : « Je suis dans un état d'irritabilité chronique sur lequel je m'accorde, dans les meilleurs instans, une sorte de revanche qui n'est pas des plus belles : cela prend la forme d'un excès de dureté... » — Il écrivait encore, un peu plus tard : « Je suis tendu, oppressé, nuit et jour, d'une manière insupportable par le devoir qui m'est imposé [continuer son œuvre, évidemment] et par les conditions de ma vie qui sont absolument contraires à l'accomplissement de ce devoir. C'est là, sans doute, qu'il faut chercher la cause de ma détresse... Ma santé, grâce à un hiver exceptionnellement beau, à une bonne nourriture, à de longues promenades, est restée suffisamment bonne. *Rien n'est malade, que la pauvre âme.* D'ailleurs, je ne tairai pas que mon hiver a été très riche en acquisitions spirituelles pour ma grande œuvre. Donc, l'esprit n'est pas malade ; *rien n'est malade que la pauvre âme.* »

Il passa l'été en Engadine, été pluvieux et maladif. On remarqua alors en lui des allures déjà un peu étranges. Il rentra à Turin en septembre et d'une part écrivit *Ecce homo*, petit livre où éclate un orgueil auprès duquel l'orgueil ordinaire de Nietzsche est de la modestie ; et, d'autre part, se sentit heureux, pour la première fois de sa vie, bien portant, allègre, en état paradisiaque. C'était la paralysie générale qui commençait. En janvier 1889, Nietzsche avait absolument perdu la raison.

Il survécut, sans la retrouver jamais, pendant neuf ans et sept mois. Pendant ce temps, ses ouvrages étaient traduits dans toutes les langues, lus partout avec enthousiasme ou admiration, même en Allemagne ; et la gloire de Nietzsche éclatait et se répandait comme un incendie. Schopenhauer a raison. Il y a certainement quelque part quelqu'un qui se moque de nous.

ÉMILE FAGUET.

BOISEMENS, FORÊTS ET PATURAGES

DE MONTAGNES

Il est peu de questions qu'on agite autant aujourd'hui que celle du reboisement des montagnes, quoique l'œuvre soit entreprise depuis un demi-siècle, et que le zèle de l'État ne se soit point ralenti.

Nous allons rappeler le but poursuivi. Nous ferons ressortir les obstacles et les difficultés. Nous discuterons les assertions qu'on propage. Nous examinerons les projets de lois nouvelles. Nous dirons un mot des travaux exécutés. Nous chercherons des économies. Nous proposerons un programme de voyage propre à éclairer le débat. Nous affirmerons enfin nos préférences pour le maintien de la législation actuelle, que nous croyons susceptible de satisfaire à tous nos désirs de progrès.

I

Le but principal est la régularisation du régime des eaux. Les forêts, en effet, augmentent l'infiltration par les fissures infinies dues aux racines de leurs plantes; elles prolongent la durée de l'écoulement par suite de l'hygroscopicité de leurs terres; enfin et surtout, elles détruisent par leurs feuilles et leurs branchages, qui retiennent ou arrêtent momentanément une grande partie des gouttes de pluie, la force érosive du ruissellement. Néanmoins, la suppression des grandes inondations par la forêt est une utopie, et cela, pour des motifs de deux sortes, qui sont les uns d'ordre physique, les autres d'ordre économique.

Les premiers proviennent de l'altitude et de la nature du

terrain. Il est impossible, sous nos climats, de créer des massifs assez serrés pour agir efficacement sur le débit des eaux au-dessus de 2 300 mètres, et même en général au-dessus de 1 800 à 2 000 mètres. Or, nos sept départemens alpestres sur leur surface totale de 4 138 800 hectares en renferment plus de 300 000 dépassant ces cotes, et nos cinq départemens pyrénéens sur leurs 2 755 987 hectares en contiennent au moins 100 000. Quant aux Cévennes et au Massif Central, dont les températures sont plus froides à altitude égale, la largeur de leurs vallées et la hauteur moindre de leurs crêtes ne favorisant pas au même degré les réflexions solaires entre versans opposés, ils n'ont pas de forêts dépassant 1 500 mètres. Si aux surfaces dénudées de forte altitude on ajoute les superficies rocheuses, sableuses et pierreuses inférieures, on voit que les deux tiers au moins des terrains dépourvus de végétation échappent à notre empire.

L'obstacle économique est le même dans les quatre régions précitées. Nos montagnes se partagent en cultures variées, mais elles sont vouées avant tout à la culture pastorale. Plusieurs écrivains néanmoins, négligeant la difficulté de faire monter l'arbre jusqu'au niveau supérieur des gazons, se demandent s'il ne serait pas bon de viser au remplacement à peu près total de la pelouse par la forêt. La houille blanche fournirait aux populations d'importantes compensations et bientôt les amoncellemens de graviers dont souffre la navigation fluviale prendraient fin. Quelque hardie que soit cette thèse, il faut l'examiner, puisqu'elle a été sérieusement émise, et soutenue avec un talent qui ne l'a pas laissée inaperçue.

L'arbre est une marchandise lourde qui représente l'emmagasinage d'une production terrière d'un nombre considérable d'années et ne s'extrait des montagnes qu'à grands frais. L'herbe, au contraire, est un produit annuel et léger que chaque été le bétail consomme sur place, après s'être installé en son alpage généralement une fois pour toutes; de sorte que son exploitation dans les vallons et sur les plateaux les plus hauts n'entraîne pas plus de frais que dans les plaines les plus basses.

Cherchons maintenant à chiffrer cette production herbeuse de l'été dans les 25 départemens qui, au point de vue hydraulique, attirent particulièrement l'attention, et qui sont les Alpes-Maritimes, les Basses et Hautes-Alpes, la Drôme, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie ; l'Ardèche, l'Aveyron, le Cantal,

la Corrèze, la Creuse, le Gard, l'Hérault, la Loire, la Haute-Loire, le Lot, la Lozère et le Puy-de-Dôme ; l'Ariège, l'Aude, la Haute-Garonne, les Basses et Hautes-Pyrénées, et les Pyrénées-Orientales.

Dans ces 25 départemens, en ne se préoccupant que des bêtes bovines, ovines et caprines, et en assimilant 10 bêtes ovines ou caprines à une bête bovine, on trouve qu'il y a, d'après les statistiques officielles, l'équivalent de 3600000 têtes de gros bétail. La bête bovine moyenne rapportant brut au moins 200 francs par an, cela fait pour l'ensemble de nos quatre régions montagneuses principales, Alpes, Cévennes, Massif Central et Pyrénées un produit de 720 millions. Si l'on suppose que la moitié de ce bétail se nourrit trois mois en montagne, hypothèse en dessous de la vérité, il ressort que le pâturage de montagne dans les dits départemens rapporte au minimum 90 millions, chiffre infiniment supérieur aux dommages annuels moyens des inondations attribuées à l'état des montagnes, qu'on ne saurait évaluer, je pense le démontrer tout à l'heure, à plus de 2 millions. On est par conséquent loin d'avoir intérêt à supprimer le pâturage, au profit de l'extinction des inondations, en admettant que cette extinction puisse se faire.

C'est donc à tort qu'on parle d'antagonisme entre la plaine et la montagne et qu'on excite la première à combattre l'organisation générale de la seconde. Les intérêts de l'une et de l'autre sont solidaires à tous points de vue. Les améliorations forestières favorables à leurs localités propres, les montagnards ne demandent qu'à les réaliser, et ce sont les seules que la plaine ait avantage à voir s'accomplir, car la suppression ou une réduction notable du pâturage entraînerait une augmentation énorme du prix de la viande, de la laine et du lait, un accroissement considérable de l'émigration dans une foule de villages, une perturbation générale profonde si évidemmentdé montrée par les chiffres qui précèdent qu'il est inutile d'insister sur ce point.

Du reste, l'augmentation de la houille blanche ne se lie nullement a une pénétration plus intime des pâturages par la forêt. Dire que la forêt absorbe la pluie et augmente l'infiltration souterraine, génératrice de sources lointaines, et qu'en même temps elle accroît la houille blanche qui, elle, est engendrée par le ruissellement superficiel, c'est lui prêter deux propriétés qui s'excluent. Si les plateaux et les versans supérieurs

étaient intensivement boisés, la houille blanche serait au contraire moins abondante. Où sont nos plus riches mines de houille blanche ? N'est-ce pas aux sommets des vallées des Alpes, où pâturages, névés, rochers et glaciers dominent de 1500 à 2000 mètres les confins supérieurs des forêts ? Mais l'industrie de la houille blanche a grand intérêt à la gestion rationnelle des pelouses, celles-ci représentant l'étage inférieur de la région où elle se forme et devant être en bon état pour qu'elle s'en échappe limpide et pure.

Quant aux exhaussemens de lits qui se manifestent sur divers points de plusieurs de nos rivières, ils me paraissent dus à des approfondissemens d'autres sections situées en amont, qu'on omet de remarquer, et à une propulsion constante vers l'aval des graviers tombés dans les thalwegs, aux temps préhistoriques, bien plus qu'au délitement actuel des montagnes. Sans doute il y a nombre de ravins d'où se détachent des graviers de temps à autre, par petites quantités. Mais combien de bassins parfaitement gazonnés et immenses conservent énergiquement leur couverture herbacée d'où ne s'élancent que des nappes claires, animées d'une force vive supérieure à celle des filets troubles et lents descendant des forêts, et plus aptes, par là même, une fois parvenues aux rivières, à la chasse des sables et des galets, au déblaiement et au nivellement des lits, et à l'augmentation de leur capacité !

Ce que la nature a créé, une vaste zone pastorale au-dessus de la forêt en haute montagne, est donc le dispositif le plus propice à l'économie hydraulique en général, et il n'y a pas à s'arrêter à la pensée de restreindre cette immense ressource qu'est le pâturage de montagne, en vue de supprimer les grandes crues qu'on ne saurait que très faiblement atténuer, et pas plus empêcher que les tremblemens de terre, les tempêtes, les raz de marée et les éruptions volcaniques.

II

Nous lisons ceci :

« La Loire et la Garonne ont causé ensemble de 1750 à 1900 30 inondations ayant coûté 100 millions chacune. La Garonne, en 1875, a détruit 6000 à 8000 maisons. Les versans de la Maurienne glissent avec une vitesse de 3 à 18 mètres par an sur

des milliers d'hectares. L'infiltration des eaux de l'Isère, occasionnée par l'exhaussement des graviers, a stérilisé sur les 66 kilomètres du Graisivaudan des propriétés d'une valeur de 66 millions. Le Drac et l'Isère, vers leur confluent, élèvent si rapidement le niveau de leurs lits qu'avant un siècle, Grenoble sera détruit. Les canaux dérivés de la Durance, par suite de déboisemens récens, ne fournissent plus la quantité d'eau dont on a besoin. Il y a en France 1500 torrens en activité, deux fois plus que dans tout le reste de l'Europe. Dans les seules Alpes françaises, 200 000 hectares sont soumis à leurs ravages. — Les dommages produits par les inondations du Midi, en automne 1907, ont atteint 200 millions. »

Comment les riverains des bassins de la Loire et de la Garonne auraient-ils pu supporter en cent cinquante ans une perte de 3 milliards, soit de 3 333 francs par kilomètre et par an, le développement de ces fleuves et de leurs principaux affluens étant de 6 000 kilomètres, alors que l'année même qui suit chaque inondation, à peine en aperçoit-on la trace? Se rend-on compte que l'effondrement de 6 à 8 000 maisons correspondrait à la destruction de 6 à 8 villes de 10 000 âmes?

Il ne se manifeste nulle part de glissemens autres que ceux d'infimes superficies, qui méritent à peine d'être notés. En Graisivaudan, il n'existe, à présent comme autrefois, sur toute la largeur de la vallée, que des cultures florissantes, exposées sans doute à des infiltrations résultant des digues, mais que de petits canaux latéraux concentrent et rendent ainsi fécondes. Dans l'Isère, à Grenoble, pas de trace d'exhaussement depuis cent ans; et si cette rivière, un peu en aval de la ville, et le Drac, un peu en amont, ont élevé naguère le niveau de leur lit, ce phénomène est en train de disparaître et de faire place actuellement à un creusement prononcé.

La diminution des services des canaux de la Durance donne lieu à une supposition toute gratuite. Ces canaux datent de cinquante ans. Depuis, l'État a acquis dans le bassin de cette rivière 60 000 hectares qu'il boise tant qu'il peut ; il y en a 15 000 de conquis ; d'un autre côté, je connais assez ce bassin par ses archives, ses cartes anciennes, ses traditions et par des excursions répétées pour oser avancer sans crainte qu'il n'y a pas un seul hectare de bois, ni communal, ni particulier, qui en ait disparu depuis des siècles. L'amoindrissement du débit de la

Durance n'a donc pas été causé par la disparition des forêts. Il tient à ce que depuis vingt ans il neige moins et que les glaciers du Pelvoux, du Viso et d'autres montagnes, comme ceux de toutes les Alpes, reculent et diminuent en surface et en profondeur; à ce que, en un mot, les immenses réservoirs d'eau existans entre 2 000 et 4 000 mètres ne sont plus temporairement aussi bien approvisionnés en été.

Nos torrens en activité, c'est-à-dire causant des dommages périodiques, à intervalles plus ou moins courts, ne sont pas 50. Chacun recouvre de limon, de sable ou de pierrailles au maximum 25 ares tous les quatre ou cinq ans. Au lieu de 200 000 hectares dans nos Alpes seules, à peine enlizent-ils 2 ou 3 hectares par an. Les torrens résultent des formes des montagnes, et ces formes tiennent à la constitution géologique. Partout les mêmes convulsions du globe sous des climats semblables ont produit des torrens identiques, les mêmes répartitions de cultures, les mêmes forêts. Et la France n'a pas de montagnes, à égalité de circonstances d'altitude, de latitude et de terrain, qui aient rien à envier à celles d'aucun autre pays.

En 1907, les dommages éprouvés par les départemens inondés du Centre et du Midi ont été fixés par le Gouvernement à 11 millions, propriétés, routes et canaux compris. A ce chiffre, il reste à ajouter les dépenses imposées aux compagnies P.-L.-M. et du Midi pour la réparation des chemins de fer : elles ont été de 1 360 000 francs. Majorons le total considérablement, et élevons-le à 20 millions. Comme nos annales démontrent que ces événemens ne se reproduisent que tous les dix ans, on voit que le chiffre de 2 millions que j'ai posé plus haut comme moyenne approximative annuelle des ravages des eaux de montagne n'est vraisemblablement pas dépassé et même qu'il tient compte largement des petites inondations partielles interdécennales.

Qu'on nous permette de dire ici que notre article était écrit, il y a plus d'un an déjà. Depuis, de douloureux événemens sont venus démentir la loi de périodicité antérieurement remarquée. L'évaluation exacte des désastres de janvier dernier, répartie sur un siècle, ajoutera-t-elle une unité ou une fraction d'unité seulement à la moyenne que je viens de donner? Je ne sais. Mais ce qui est certain, c'est que les crues de la Seine, dont le bassin n'est formé que de collines peu élevées, d'ondulations légères et de vastes plaines, où les forêts occupent d'ail-

leurs des surfaces maxima, sont étrangères à la question dite du reboisement ou du regazonnement des montagnes, à laquelle cette étude est presque exclusivement consacrée. Elles n'affaiblissent donc en rien la signification des faits que je puise dans les bassins de la Garonne, de la Loire et du Rhône, nos seuls fleuves alimentés par des chaînes à reliefs et à bourrelets énergiquement redressés.

III

Il faudrait un travail considérable pour arriver à fixer rigoureusement les dommages des inondations générales, mais il est aisé de chiffrer exactement les petites catastrophes locales. Et comme ce qui a le plus contribué à provoquer les inquiétudes du public, ce sont justement les amplifications auxquelles on s'est adonné sur le compte de celles-ci, au premier moment, sous le coup de sympathiques et légitimes émotions, il est nécessaire de reviser ce qui en été rapporté.

Ces catastrophes sont celles de Sainte-Foy, de Meyronnes, de Grésy-sur-Isère, de Bozel, des Fourneaux, dans les Alpes; d'Ouzous, dans les Pyrénées. Je ne cite pas le désastre de 1892 à Saint-Gervais, parce que, dû à l'évacuation d'une poche d'eau provoquée par la rupture de la paroi frontale d'un glacier, il est étranger au régime ordinaire des eaux.

Disons-le tout de suite, aucun déboisement, ni ancien ni moderne, n'a joué le moindre rôle dans ces cataclysmes. Tous proviennent de trombes subites ou de pluies diluviennes prolongées, tombées sur des pentes en état normal; à Sainte-Foy, sur un superbe bassin pastoral; à Meyronnes, sur des rochers; à Grésy, en pleins taillis; à Bozel et aux Fourneaux, sur des crêtes imboisables et des gazons splendides, compris entre 2 000 et 3 000 mètres, dominant des forêts du reste parfaitement conservées.

A Sainte-Foy, qui est certainement la localité où eurent lieu les plus mémorables éboulemens, la désagrégation des pentes de la Molluire a ruiné ou déprécié 13 hectares de terrain et enseveli 5 masures, le tout évaluable à 42 000 francs. Quand cela advint, à la fin du printemps de 1877, de grands journaux annoncèrent que la Molluire s'était abaissée de 300 mètres et que ses débris avaient recouvert 900 hectares de champs et de prairies!

A Meyronnes, arrondissement de Barcelonnette, le 26 juillet 1900, le torrent de la Courbe envahit le village de Saint-Ours et le chef-lieu, ainsi que les prés et les champs environnans. Les pertes affirmées par tous les articles publiés immédiatement sous le titre : « Un village détruit » auraient été de 200 000 francs. Elles ont à peine atteint 3 500 francs, dont 1 000 concernant les maisons et 2 500 les propriétés. Celles-ci ont été remises en valeur tout de suite, et un fossé qui les traverse est le seul vestige qui subsiste de l'événement. A Grésy-sur-Isère, la Lavanche vomit sur le hameau du Villard, le 11 juillet 1902, des boues, des pierres et des blocs de rochers, emporta deux petits ponts et recouvrit un hectare et demi, dont un quart fut remis en culture. On a comparé cette crue à la catastrophe glaciaire de Saint-Gervais qui fit 200 victimes!

La catastrophe de Bozel est une des plus tristes, puisqu'on eut à déplorer la mort de onze personnes, mais les pertes matérielles, qu'on avait dit avoir atteint 500 000 francs, n'en ont pas dépassé 100 000. Aux Fourneaux, d'après toutes les relations du lendemain de la calamité du 23 juillet 1906, 50 maisons auraient été détruites, 200 familles sans abri, 200 hectares envahis, et les pertes se seraient élevées à 5 millions; et un an plus tard, on relisait encore les mêmes choses dans certaines revues. En fait, combien y eut-il d'hectares recouverts? Un; — de maisons détruites? Aucune. — Les dommages consistèrent en une obstruction de la voie ferrée dont le dégagement coûta 80 000 francs à la Compagnie, dans l'engravement de l'hectare signalé et en détériorations aux demeures d'une quinzaine de familles, que réparèrent largement les indemnités allouées par l'État et le Conseil général.

Pour Ouzous, c'est un village de 200 âmes qui vient de disparaître le 17 décembre 1906 en quelques secondes, sous une avalanche de neiges qu'aurait empêchée jadis une immense forêt que les habitans ont brûlée. Perte : 1 million. Ce fut bien une poignante catastrophe, mais ce n'est pas là ce qui s'est passé. La neige était absente. L'événement est arrivé à 10 h 40 du matin par un très beau soleil ; seulement, il avait plu torrentiellement sans interruption, pendant les quatre nuits et les quatre jours précédens. 120 000 mètres cubes de terres détrempées se détachèrent d'un coup de la rive droite de l'Arter et, en une minute, engloutirent à fond trois maisons avec leur bétail et,

hélas! neuf personnes. Toutefois, les pertes en argent n'ont pas dépassé 62 000 francs. Quant à la forêt brûlée par les habitans, elle n'a jamais existé.

On veut absolument assigner à ces catastrophes des causes provenant du fait de l'homme. Cependant, elles s'expliquent très naturellement et sans effort par la simple configuration des lieux. Voilà de gigantesques entonnoirs aux bords supérieurs formés de rochers verticaux; sous ceux-ci des gazons, et plus bas des forêts, sillonnés par une foule de rigoles ou de petits ravins, convergeant vers un chenal unique creusé par les eaux ordinaires. Un nuage éclate accidentellement au sommet de l'entonnoir : est-il étonnant que le flot entraîne, en dévalant, quelques parties des saillies qu'il rencontre et les déverse sur les surfaces qui se déploient en éventail à la sortie de la gorge du torrent? Aussi n'y a-t-il qu'un remède radical : ce serait le déplacement des habitations menacées, et il serait moins cher que n'importe quels travaux supposés préventifs.

Remarquons d'ailleurs que de tels désastres sont rares. Depuis cinquante ans il n'en est pas survenu plus de dix en pays de montagne, et ils n'ont été ni plus nombreux ni plus affreux que ceux qui, sous une forme météorique légèrement différente, ont éclaté en pays de plaines ou de coteaux.

IV

On affirme que nos montagnes sont livrées à une déforestation générale, commencée il y a un siècle ou deux, qui se ravive de toutes parts.

La forêt de Boscodon, près d'Embrun, qui existait encore en partie au milieu du siècle dernier, ai-je lu dans diverses publications de 1904, est maintenant presque détruite. Elle l'est si peu, qu'il n'est pas de touriste, traversant les Hautes-Alpes, qui ne tienne à la visiter. Elle est comprise dans un vaste massif boisé de 2 000 hectares environ, qui s'étend sur 15 kilomètres au Sud et à l'Est de Savines, sans coupures autres que celles qui sont produites par des rochers de 2 000 mètres et les torrens qui en descendent : il est donc évident qu'elle n'a jamais été plus étendue qu'aujourd'hui.

En 1905, parut un article qui fit sensation. La commune d'Héry-sur-Ugine en Savoie, disait-il, possédait au commen-

cement du XIXe siècle 902 hectares de bois communaux et elle n'en a plus que 345 aujourd'hui. Il détaillait ensuite des diminutions semblables à Cevins, la Bâthie, Montvalezan, Pralognan, Beaufort et autres communes du même département, et il concluait que la Maurienne et la Tarentaise avaient perdu, depuis cent ans, 23 pour 100 de leurs forêts. Mais de tous ces chiffres aucun n'est fondé. Héry-sur-Ugine avait, en 1800, un territoire à cheval sur les deux rives de l'Arly, double de celui qu'il possède aujourd'hui. En 1904, on le scinda : la rive droite de l'Arly resta territoire d'Héry, la rive gauche devint territoire de Cohennoz ; de sorte que les 557 hectares de bois perdus par Héry sont aujourd'hui forêts de Cohennoz. Voilà comment Héry s'est forestièrement appauvri. Toutes les autres communes désignées ont encore la même quantité de bois qu'en 1800, sinon davantage. Mais leur cas n'est plus le même. Pour les unes, comme le code forestier français interdit formellement le pâturage de la chèvre en forêts soumises au régime forestier et crée des obstacles au pâturage du mouton, après l'annexion de 1860, l'administration abandonna à la gestion municipale certains communaux boisés, afin que le pâturage caprin ou ovin, exigé par les besoins locaux, y pût être continué ; mais les bois ainsi distraits n'ont point disparu, il y en a même qui depuis ont gagné en densité. Pour les autres, on leur prête des surfaces forestières qu'elles n'ont jamais eues, en comptant comme forêts, des communaux situés au sommet des montagnes et désignés par le cadastre sarde de 1730 sous la dénomination de « pâturages et bois, » mais qui n'étaient « bois » qu'en très faible partie, car à cette époque, croyant que les arbres n'auraient jamais de valeur dans ces hauts parages, on ne prenait pas la peine d'y distinguer ces deux genres d'état. La situation forestière de la Savoie, il y a un siècle, est donnée par la belle « Carte Militaire des Alpes, » dressée au 1/200 000, par Raymond, capitaine au corps des Ingénieurs géographes, et éditée en 1820. Quoiqu'elle ait négligé certains taillis qui certainement existaient déjà, elle tend à prouver que cette province possédait alors moins de forêts qu'aujourd'hui.

Mais il n'y a pas de région qu'on aurait déboisée avec autant de vandalisme que les Pyrénées. La dévastation aurait commencé au XVIIe siècle avec l'introduction des forges catalanes et les exploitations de la Marine, et y serait continuée de nos jours

par un ennemi acharné, le pâtre. L'établissement des forges catalanes n'a pas dans les Pyrénées, plus qu'ailleurs, provoqué de déboisemens. Leur avènement a été au contraire un bienfait. Elle a apporté le moyen de tirer parti des taillis, a attaché à leur conservation, et a conduit à les aménager ; et, depuis que la fabrication du fer a été révolutionnée par la houille, on vise à transformer ces mêmes forêts en futaies. Froidour, grand maître des Eaux et Forêts de Louis XIV, a laissé, il est vrai, des lettres où il s'afflige des coupes de sapins ordonnées à Melles par Colbert pour approvisionner la flotte. Comme en tout forestier, il y avait en lui un poète et un économiste. Écrivant à ses amis, l'artiste se lamente et l'administrateur s'oublie. Mais ce sont là des propos sans portée. Et si ses plaintes offrent de l'intérêt aujourd'hui, c'est seulement pour prouver que la forêt est impérissable, car à Melles, sur l'emplacement même des exploitations de Colbert, existent, après avoir été coupés déjà une autre fois entre 1670 et nos jours, de superbes massifs qui font encore la parure de ce territoire. Quant au pâtre, quels méfaits lui reprocher, puisque partout la forêt existe où elle peut exister, à d'infimes détails près, et qu'enfin tous les pâturages de la région sont beaux?

On qualifie de destructives toutes exploitations privées de quelque importance, et l'on cite particulièrement celles qui ont été commises ou commencées depuis dix ans à Saint-Cergues, à Doussard, à Thorens, à Sainte-Catherine, en Haute-Savoie ; à Saint-Hugon, Isère ; au Lioran, au Bois-Noir, à Saint-Amandin, dans le Cantal ; à Sost, Hautes-Pyrénées ; à Counozouls, dans l'Aude. Cependant elles n'ont fait ou ne font que réitérer ce qui a toujours eu lieu sur les mêmes emplacemens.

Comme conséquence de celle de Saint-Cergues, un orage du 27 mai 1904 aurait causé 500 000 francs de dommages sur le territoire seul de cette commune. Voici ce que m'a dit le maire : « L'inondation du 27 mai 1904 n'a pu être attribuée à l'exploitation dont il s'agit que par des personnes qui ne se sont pas donné la peine d'examiner les lieux. Ce soir-là, il tomba sur la montagne un sac d'eau qui enfla tous les ruisseaux. Mais dans les communes voisines où les forêts sont soumises au régime forestier, et la pente plus douce, l'inondation causa autant de dégâts qu'ici. Nous n'eûmes aucun accident de personne, pas de maisons démolies. De petites caves envasées, des bordures de champs couvertes de sable ou de limon, 4 à 5 000 francs de perte : ce

fut tout. D'ailleurs, nos torrens débordent régulièrement une fois ou deux tous les vingt ans, et la dernière inondation n'a pas été plus terrible que ses devancières. » La forêt de Chavagnac à Saint-Amandin fut vendue en deux lots en 1907 : des deux acquéreurs, l'un se borne en ce moment à extirper les plantes surabondantes, et l'autre n'a pas encore touché un seul arbre. Que reprocher à la Société forestière de Sost qui fait respecter chez elle plus de réserves que la loi elle-même n'en prescrit en bois soumis au régime forestier? Mais c'est autour de la forêt de Lapazeuil de Counozouls, vaste et beau massif du fond de la vallée de l'Aiguette, affluent de l'Aude, que s'est fait le plus de bruit. En 1894, un nouveau propriétaire avait voulu réduire les usages à la dépaissance et les délivrances de bois dont avaient joui sans trouble, tant que ce domaine était resté en la possession de la famille de Larochefoucauld, les habitans de Counozouls. D'où révolte et procès, dont on ne vit la fin qu'après le transfert du domaine en 1903 à un troisième propriétaire, la maison Ader, de Bayonne, qui consentit à légitimer les prétentions des habitans et leur revendit la forêt par un traité aussi ingénieux qu'humanitaire. MM. Ader et Cie couperont en trente ans tous les arbres d'une circonférence supérieure à 0m,80, mais, à l'expiration de ce terme, ils céderont le fonds et les arbres restés sur pied à une société civile formée par les 90 ménages locaux, moyennant une somme de 80 000 francs, dont leurs chefs se libèrent, dès à présent, par des annuités payables en journées de travail qu'ils fournissent comme bûcherons, débardeurs, charretiers, etc. L'avenir de la forêt est ainsi assuré, car on y conserve assez de sapins pour garantir la reformation de peuplemens complets à bref délai et le but de la Société civile est de les soumettre, aussitôt qu'elle sera propriétaire, à des coupes réglées, de façon à en tirer un revenu annuel et constant et une occupation pour ses membres en dehors des époques du travail agricole.

Depuis un demi-siècle, en projetant des routes, des tramways, des chemins de fer, on n'a jamais manqué de faire ressortir l'avantage d'utiliser d'immenses matériaux ligneux disponibles dans les régions reculées. Maintenant que ces progrès sont réalisés, n'est-il pas contradictoire d'accuser le commerce de dévastation, quand il ne fait que profiter des bénéfices qu'on a voulu lui procurer?

On prétend que nos forêts sont la proie de spéculateurs étrangers et victimes d'un commerce d'exportation effréné. Nullement. Pas un étranger ne vient faire concurrence à nos nationaux. Mais ceux-ci sont obligés de recourir, comme ouvriers, à des Tyroliens, des Bavarois et des Italiens, dans les districts où notre paysan, petit propriétaire, absorbé par les travaux agricoles, est empêché de prêter ses bras : de là la légende des étrangers.

Les statistiques de l'administration des douanes vont d'ailleurs nous fixer mathématiquement. D'après elles, nos exportations ont atteint par an : de 1871 à 1880, 36 560 000 francs ; de 1881 à 1890, 30 930 000 francs ; de 1891 à 1900, 45 480 000 francs ; de 1901 à 1908, 55 800 000 francs. Ces exportations consistent exclusivement en bois ouvrés. On calcule que 1 million en argent correspond à 35 000 mètres cubes en grume. Il en ressort qu'elles se sont élevées seulement, de la période 1871-80 à celle de 1901-08, de 1 280 000 à 2 millions de mètres cubes. A ce taux, elles représentent moins du quinzième de notre production totale. Car ces 2 millions de mètres cubes comprennent une certaine quantité de bois bruts, reçus d'autres pays et renvoyés à l'étranger après avoir été transformés. Quant à la progression de ces dernières années, elle s'explique fort bien par l'accroissement de produits résultant des boisemens opérés depuis plus d'un demi-siècle, par la mise en valeur, grâce au développement des voies de communication, de forêts presque vierges, par l'augmentation des possibilités forestières qu'engendrent la conversion des taillis en futaie et la substitution à la production des bois de marine de celle d'arbres de plus faible dimension qui, dans le même temps, fournissent plus de volume. En somme, nous produisons 30 millions de mètres cubes, nous en importons 5 et nous en exportons 2. Ce ne sont pas là des chiffres qui démontrent que nos forêts pâtissent de la loi inéluctable de l'échange plus que les autres marchandises.

Les particuliers ont exploité, dit-on, dans les cinq dernières années, 60 000 hectares de bois ! Quel abus ! Non. Il y a en France 6 millions d'hectares de bois particuliers, qui, rationnellement, doivent s'exploiter entre vingt et cent ans ; moyenne : soixante. Leurs propriétaires ont donc le droit de couper 100 000 hectares par an. Et où est l'abus, si les bois sont mûrs, si ce sont des économies accumulées, si l'industrie les réclame, et si la forêt se reconstitue immédiatement ?

On s'effraie de l'absorption par la papeterie de quantités de bois toujours croissantes, depuis trente ans. La France emploie actuellement 400 millions de kilogrammes de pâte à papier, fournis par 2 800 000 mètres cubes de bois, dont 1 800 000 sont d'origine française. Mais ces 1 800 000 mètres cubes peuvent être produits par 360 000 hectares de bonnes forêts : ce n'est là que la vingt-sixième partie de notre surface forestière totale, et ce dernier chiffre est un maximum, les bois à papier provenant aussi, en proportions non négligeables, de bois blancs plantés ici et là en haies, en allées, en quinconces, en bosquets. D'autre part, ces 1 800 000 mètres cubes ne représentent que deux dixièmes de mètre cube par foyer : n'est-ce pas sûrement beaucoup moins que la diminution de la consommation en bois de feu qui s'est produite depuis l'extension du chauffage au gaz et au charbon ? La papeterie au bois est donc venue opportunément compenser la perte du plus ancien débouché, soutenir et relever les prix, et pousser par là même au boisement.

Déjà convaincu, par l'observation des lieux, que les besoins économiques des sociétés modernes ne tendent pas à diminuer les surfaces forestières, j'ai tenu à en chercher encore une preuve graphique dans les cartes de Cassini, lesquelles, commencées dès 1669 par les ingénieurs de Louvois, terminées sur le terrain en 1744, figurent par des tracés et des signes conventionnels si nets l'état forestier du royaume au commencement du XVIIIe siècle, jusqu'aux plus petits massifs. En les rapprochant toutes de nos cartes de l'État-Major et de l'« Atlas forestier de la France » de Bénardeau et Cuny, publié par le ministère de l'Agriculture en 1889, j'ai constaté que les forêts existantes en France, il y a deux siècles, existent encore entièrement aujourd'hui, sans aucune exception ; — que les contours de nos grands massifs n'ont subi aucun changement ; — que quelquefois de grands vides s'y sont remplis ; — que les limites des massifs moindres sont aussi restées les mêmes et que, si elles diffèrent légèrement, c'est au profit des existences actuelles ; — enfin qu'il y a eu des extensions sensibles de forêts sur de nombreux points des contrées montagneuses du Centre et du Sud de la France.

Les récits de destructions de forêts sous la Révolution et les guerres de l'Empire sont d'imagination pure. Il n'y eut alors que des déprédations insignifiantes çà et là. En 1870, pendant que nos gardes étaient en campagne, de semblables maraudages se

produisirent. J'en connais dont les emplacemens sont occupés de nouveau par des peuplemens prestigieux. C'est que la nature répare toujours ces désordres en très peu de temps.

Ne disons donc plus que la France se déboise; on boise partout au contraire. Les boisemens récens de la Champagne, de la Lorraine, des Landes, des dunes de Gascogne et de la Coubre, de la Sologne, des Alpes, du Massif Central et des Cévennes, sont l'honneur de nombreux forestiers de l'État, et de non moins nombreux propriétaires particuliers, grands ou petits. En outre, on remet en bois tous les jours des terrains antérieurement défrichés et cultivés pendant un délai plus ou moins long. Et la comparaison de nos statistiques successives met ces faits en pleine lumière. Ainsi, en 1789, une première statistique, établie d'après les 161 feuilles de la carte de Cassini alors éditées, enregistra 7 600 000 hectares de forêts. Ces 161 feuilles correspondaient à 48 millions d'hectares. En admettant une proportion semblable sur les 5 millions d'hectares à ajouter pour tenir compte des modifications survenues à notre territoire et des 21 feuilles de la même carte dont la publication fut retardée par les guerres jusqu'en 1815, on voit qu'il devait exister en France au milieu du XVIIIe siècle, à très peu de chose près, 8 400 000 hectares de bois. Nos statistiques officielles de ces dernières années accusent 9 500 000 hectares. La France a donc accru son domaine forestier de plus de 1 million d'hectares dans le cours du XIXe siècle.

V

La situation forestière et pastorale d'une contrée quelconque est fonction de sa constitution géologique et de ses altitudes. Les paysages existans ont été imposés par ces deux facteurs. C'est pourquoi il n'est pas à craindre que les grandes lignes de nos sites se modifient jamais profondément.

Les Vosges, le Morvan, les Maures et l'Esterel, la Corse sont dotés d'un coefficient de boisement très élevé : ils le doivent aux terrains cristallins et granitiques qui les forment. Le Jura doit le sien aux calcaires à gros élémens, inaptes aux céréales et à la prairie qui constituent ses crêtes et ses versans. Sur un dixième de nos Alpes où règnent les calcaires dolomitiques et compacts du trias, les calcaires blancs et durs de l'urgonien, les marnes

noires de l'oxfordien et les calcaires en dalles du crétacé supérieur, peu ou pas de forêts; mais sur tous les autres terrains, cristallin, carbonifère, permien, schistes lustrés, nummulitique, Flysch, oligocène et miocène, forêts et gazons abondent et prospèrent. Pourquoi la Haute-Savoie, sur un quart de sa surface, de l'extrémité Est du Léman à l'extrémité Sud du lac d'Annecy, l'emporte-t-elle sur le reste des Alpes, par une magnificence de végétation forestière et pastorale insurpassable? C'est que cette portion du département est formée par un épanouissement du Flysch, le plus fertile des sédimens alpins, qui termine là une longue bande du même terrain, caractéristique des plus belles parties du Tyrol et de la Suisse.

En Auvergne et dans le Velay, la forêt et la pelouse recouvrent d'une brillante verdure toutes les pentes granitiques et basaltiques. Dans le Rouergue, le Larzac, le Quercy, la forêt est plus rare: c'est une résultante inévitable du degré de résistance des causses de leurs plateaux. Les Pyrénées étalent une végétation forestière et pastorale plantureuse partout; elle dérive des propriétés des terrains primitifs et primaires qui constituent l'axe de la chaîne, et des divers étages jurassiques et crétacés qui en forment les ramifications.

En plaine, on ferait les mêmes observations. Qui a protégé et protégera indéfiniment nos grands massifs contre la tentation de les convertir en cultures agricoles? C'est encore la nature du sol. Ne voyons-nous pas en effet les confins des forêts de Marchenoir, d'Orléans, coïncider, comme ceux de la Sologne, avec un étage du miocène caractérisé par des sables argileux impropres à la prairie et aux céréales?

Dans la France entière, sur les collines et dans les vallées, le culte de l'arbre, isolé, en bosquets ou en clôture ne s'affirme pas moins que celui des grands bois. Des futaies étagées séparent les prairies en pittoresques haies, aussi belles en Savoie, en Auvergne, en Gascogne et dans le Béarn, que dans le Lyonnais les Vosges, la Normandie et la Bretagne, si nombreuses et si rapprochées parfois qu'on dirait des forêts d'une particulière transparence. Et l'on n'en exploite que la possibilité. On n'en coupe un sujet que lorsqu'un autre le remplace. On en plante de nouveaux, s'il le faut. Les baux le prescrivent. Ces prés-bois ne courent pas de danger. Il y a trop d'intérêt à les conserver. Ils subviennent au chauffage et aux constructions, produisent des

feuilles et des branchettes employées à la nourriture et à la litière du bétail, et, par les rideaux qu'ils constituent, ralentissent les vents, empêchent l'asséchement du sol et protègent les troupeaux.

Il est une sorte de propriétés cependant, intermédiaire entre le pré-bois et la forêt proprement dite, qui paraît devoir subir quelques changemens de détail. Ce sont les châtaigneraies. Depuis vingt-cinq ans, l'industrie consomme énormément de châtaigniers dont elle extrait divers acides tanniques. Toutefois, qu'on se rassure. Dans les communes montagneuses à sols gneissiques et micaschisteux, il ne se vend que de très vieux arbres ne donnant plus de fruits et l'on en respecte les souches, qui tout de suite lancent de nouvelles tiges, quel que soit leur âge, ou bien on remplace les pieds qu'on arrache; seulement, au lieu de laisser les arbres espacés au hasard comme auparavant, les gens avisés replantent en lignes, de façon à rendre la culture d'une céréale en sous-étage plus commode, et cette disposition est éminemment favorable à l'arbre qui a besoin, pour prospérer, de terres labourées, aérées et fumées. Sur les territoires plus fertiles, le châtaignier se réfugie dans les haies et les bordures. En tout cas, les usines sont regardées comme un bienfait, par l'argent qu'elles répandent, argent qui est généralement employé à acheter des engrais chimiques, ce qui détermine un progrès agricole extrêmement marqué, et une mise plus rationnelle de chaque chose à sa place.

On en dirait autant du noyer. Les fabriques d'armes et de meubles en achètent considérablement. Mais on n'en replante pas moins que l'on n'en coupe.

VI

Nos hauts pâturages sont la plupart en bon état, non pas imperfectibles bien entendu, mais plus complets qu'ils n'ont jamais été; ils s'acheminent sans cesse vers le mieux, et comme on tend partout à adopter des industries zootechniques qui exigent que le bétail soit bien nourri, ils ne sont plus jamais surchargés. Nos populations comprennent parfaitement leurs véritables intérêts. Elles suivent tous les conseils pratiques. Et quand elles n'ont pas encore atteint le sommet de l'échelle, c'est qu'elles en sont empêchées par des circonstances indépendantes de leur

volonté : cherchons à le prouver par l'exposé de la constitution d'une commune pastorale type.

La commune pastorale type de haute montagne comprend, du bas au sommet, quatre étages : 1° des champs, des prés et une pâture commune autour des villages; 2° des forêts; 3° de nouveaux groupes de prés et des pâturages particuliers; 4° des pâturages communaux étendus, plus ou moins accidentés, que couronnent les crêtes, le rocher ou le glacier.

Au printemps, les provisions de foin étant à ménager, ou épuisées, le bétail, dès que la neige a disparu, parcourt les pâturages inférieurs. L'été venu, il pâture le quatrième étage, mais il redescend tous les soirs sur le troisième, où il est parqué. Les communaux supérieurs ne reçoivent donc qu'une faible partie de l'engrais du bétail qu'ils nourrissent, et telle est l'unique cause de leur médiocrité. Cependant, il faut le reconnaître, ils rendent, par là même, plus fertile et plus productive l'écharpe de propriétés particulières situées au-dessous d'eux. Le foin de celles-ci étant ensuite descendu dans la vallée, pour subvenir à la nourriture des animaux pendant l'hiver, et l'engrais des étables des villages étant, à son tour, transporté sur les terres arables environnantes, on voit qu'indirectement le communal d'en haut concourt activement à la fécondation des terres arables d'en bas. Mais si on laissait à sa disposition l'engrais qu'il leur envoie, il s'améliorerait facilement.

Cette solution est-elle possible? C'est une question d'irrigation avant tout; car, si l'on pouvait arroser les pentes inférieures et les terres de la vallée, tous les propriétaires s'appliqueraient spontanément à convertir leurs champs, qui rapportent si peu, en prairies; les prairies basses, une fois plus étendues, suffiraient à la nourriture du bétail hiverné, et la descente, d'ailleurs si coûteuse, des foins des prés supérieurs serait abandonnée; l'exploitation de ces derniers se fusionnerait avec celle des communaux qui les dominent et formerait avec eux des montagnes pastorales qui, en conservant tout l'engrais de leurs troupeaux, atteindraient vite une grande prospérité. En même temps, le prolongement de la stabulation hivernale permettrait de reboiser les pâtures communales inférieures généralement pauvres et destinées, par cette pauvreté même, au boisement. Le grand progrès consisterait donc à multiplier les petits canaux d'arrosage, et, si les torrens ou les ruisseaux font défaut, à employer

en compensation des amendemens minéraux. L'œuvre d'amélioration désirée relève par conséquent, à la fois, du concours étroit de l'ingénieur, de l'agronome et du forestier.

L'idéal existe déjà, ou est presque atteint, précisément où l'eau abonde et où un climat assez humide a permis de supprimer les jachères, de réduire les cultures arables et d'y substituer des prairies temporaires ou permanentes, comme dans presque toute la Savoie, le Graisivaudan, l'Auvergne, les Pyrénées et de notables parties éparses du reste des Alpes, des Corbières et des Cévennes.

VII

On supplie le législateur de voter d'urgence plusieurs lois nouvelles. On demande :

Que l'État soit investi du droit de s'emparer de tous les bassins de réception des torrens, en vue de leur boisement; — que l'administration soit exclusivement chargée de la gestion de tous les pâturages communaux de montagne; — que les forêts particulières soient soumises à certaines règles d'aménagement dont les agens de l'État contrôleraient l'application; — que les coupes rases soient interdites complètement et assimilées au défrichement; — que nos grandes sociétés financières et les Caisses d'épargne soient autorisées à consacrer une partie des capitaux dont elles disposent à l'achat de forêts de rapport et au boisement des landes et autres terrains arides.

Examinons successivement chacun de ces vœux.

Le droit d'imposer obligatoirement le boisement des bassins des torrens, l'État le possède déjà présentement, en vertu de la loi du 4 avril 1882. Seulement, les pouvoirs de l'administration sont tempérés par les garanties indispensables au propriétaire. Ses projets sont soumis à une enquête communale, à l'examen du Conseil d'arrondissement, du Conseil général, d'une commission spéciale, enfin ils doivent être sanctionnés par une loi. Mais la constitution du périmètre est subordonnée « au danger né et actuel. » On reproche à la loi cette restriction qui, dit-on, frappe l'État d'impuissance, en l'empêchant de donner aux périmètres l'extension désirable. C'est un reproche injustifié. En fait, quand un projet ne porte pas atteinte aux intérêts pastoraux, il franchit sans entraves tous les degrés d'instruc-

tion, et il est voté; s'il les compromet, on oblige ses auteurs à le modifier. Les mots « danger né et actuel » ne sont jamais gênans par eux-mêmes. Qu'on les supprime ou non, les choses se passeront exactement de la même manière. Les textes sont secondaires. L'essentiel est que les actes ne heurtent gravement ni l'intérêt communal, ni les intérêts privés.

Une bonne loi pastorale est nécessaire sans doute. Mais cette loi existe. Elle est formée par le titre II de cette même loi du 4 avril 1882 dont nous venons de parler, qui prescrit à toutes les communes, dont les noms sont compris dans des décrets particuliers, de dresser des règlemens indiquant la nature et les limites des terrains communaux soumis au pacage, les diverses espèces de bestiaux et le nombre de têtes à y introduire, l'époque du commencement et de la fin du pâturage, et toutes autres conditions relatives à son exercice. Si la commune ne présente pas de règlement, ou n'en accepte pas un que lui aurait préparé l'administration des forêts, le préfet en appelle à une commission déterminée et, après cette consultation, décide en dernier ressort. Mais jusqu'à présent cette partie de la législation de 1882 a été négligée. Pourquoi? C'est que, quand la loi parut, les services chargés de son application, absorbés par des créations de périmètres et surtout par la correction des torrens, ont négligé complètement cette partie du programme. C'est qu'en outre, cette législation étant au fond libérale, c'est-à-dire désireuse qu'on parvienne au but par une entente complète avec les communes intéressées, est considérée comme inutilisable par les trop nombreux fonctionnaires qui croient qu'il est impossible d'obtenir d'elles des progrès par la persuasion. C'est qu'enfin, pour tout dire, les tendances anti-pastorales qu'accusent passablement de périmètres, rendent nos montagnards méfians, même quand on se présente à eux animé d'un esprit conciliant. Toute proposition avantageuse en soi finira cependant par être acceptée. Mais il faut l'effort. Et comme, d'autre part, la loi par son article 5 permet à l'administration, en compensation des sacrifices passagers qu'elle peut être tentée de demander, d'offrir des subventions pour n'importe quels travaux d'améliorations pastorales, canaux, chalets, étables, gazonnemens, laiteries, sentiers d'exploitation, il est impossible de posséder une législation mieux appropriée au but qu'on poursuit.

Convient-il d'obliger les particuliers à aménager strictement

leurs forêts, c'est-à-dire à n'en exploiter les produits que par coupes partielles à peu près égales, sinon annuelles, du moins à intervalles rapprochés? Il est permis d'hésiter à se prononcer pour l'affirmative, car la coercition exposerait davantage le pays à des crises de surproduction ou de disette, suivant les variations de la demande. Il vaut mieux sans doute maintenir ces forêts dans leurs fonctions actuelles de réserves nationales, tantôt apportant un supplément de produits réclamés par la consommation, tantôt se cadenassant, en partie, lorsque les affaires se ralentissent. Un des privilèges spécifiques de la forêt est de conférer à son propriétaire la faculté d'en accumuler et d'en capitaliser les accroissemens annuels successifs, pour ne les réaliser qu'aux époques où les prix du marché lui conviennent. Supprimer cet avantage, ne serait-ce pas enlever aux particuliers un puissant motif d'encouragement au boisement?

Les coupes rases ne sont pas systématiquement condamnables. Une coupe de futaie, en effet, a deux conditions principales à remplir. Elle doit d'abord être assise de façon à rendre aussi peu onéreuse que possible l'extraction des produits. Elle doit ensuite préparer le terrain à engendrer dans le plus bref délai et aux moindres frais un peuplement nouveau. Or, en bien des cas, la coupe rase remplit ces deux conditions. Elle satisfait à la première condition en montagne, beaucoup mieux que toute autre, attendu que les seules voies de vidange économiques y sont les ravins, le câble et le couloir ou rize. Mais, pour que ces procédés soient employables, il faut que les coupes soient concentrées et aboutissent à un même point de lançage, et non composées d'arbres glanés sur d'immenses espaces. Quant à la régénération, la coupe rase lui est-elle favorable? Pour nos essences de montagne dominantes, aucun doute n'est permis.

Et le charmant *Manuel de l'Arbre* de Cardot, qui est entre toutes les mains, nous en offre un exemple frappant par la superbe photographie, placée à sa dernière page, comme une apothéose de la forêt, qui représente une brillante parcelle appartenant à la ville de Thônes, fille précisément d'une coupe rase, faite en 1840, entre 700 et 1 300 mètres d'altitude. Que la coupe rase soit impérieusement réclamée par toutes les essences dont les jeunes plants redoutent le couvert, c'est classique. Puton, ancien directeur et professeur de l'École de Nancy, après avoir rangé les exploitations forestières sous trois types : la coupe

à blanc estoc, la coupe en jardinage, la coupe à tire et aire, dit : « La première s'appliquera aux pineraies et aux sapineraies. » Et il ajoute : « Ces trois modes d'assiette remontent à la plus haute antiquité, c'est-à-dire qu'ils sont consacrés par l'expérience et qu'on ne saurait les remplacer par d'autres pratiques, soi-disant perfectionnées, sans danger pour les intérêts et la sécurite du propriétaire. » Boppe et Jolyet, successeurs de Puton, ne sont pas moins positifs : « La coupe rase convient aux essences à graines ailées et légères, mélèzes, épicéas, pins de montagne, les vents se chargeant d'installer sur le parterre de leurs coupes des semences, provenant des peuplemens voisins, qui germent et s'installent en plein découvert. »

On se laisse influencer par la législation suisse : nous allons le voir, les interdictions qu'elle prononce ne sont ni générales, ni absolues. La loi fédérale du 11 octobre 1902 restreint bien le droit à la coupe rase, mais dans les forêts dites protectrices seulement, c'est-à-dire celles qui sont comprises dans les bassins de réception des torrens ou celles qui protègent des lieux habités contre les avalanches et les éboulemens. L'article 18 dit simplement : « En règle générale, les coupes rases sont interdites dans les forêts protectrices, » et l'article 29, le plus important, ne prononce même pas le mot « interdiction. » Il prescrit seulement aux cantons « de veiller » à ce qu'en forêts protectrices particulières, aucune coupe rase ne soit pratiquée « sans la permission de l'autorité cantonale. » Ce sont là des mesures plutôt platoniques. Chacun s'abstient spontanément, dans la situation des forêts protectrices telle qu'elle est définie plus haut, de faire coupe rase, sachant combien les massifs supérieurs, que d'autres massifs ne couronnent pas, se régénéreraient difficilement après la mise à nu totale de leur aire.

L'autorisation donnée aux grandes sociétés de crédit de concourir aux œuvres forestières serait-elle la panacée qu'on promet ? Nous ne le pensons pas. L'économie forestière enseigne, en effet, que les placemens en forêts, vu la sécurité qu'ils procurent, méritent d'être calculés au même taux que les rentes sur l'État, d'où l'habitude d'en capitaliser les revenus à 3 pour 100, déduction faite des frais de garde et d'impôt. Si des sociétés financières achetaient des forêts en pleine production, elles seraient obligées de les payer à des prix correspondant à ce taux et sans être certaines, avec les frais qui leur incomberaient, d'ar-

river à le maintenir. Elles ne peuvent donc s'accommoder de placemens semblables, contraintes qu'elles sont, pour servir les intérêts, retraites, indemnités ou dividendes qu'elles distribuent, de faire fonctionner leurs capitaux à des conditions supérieures. Maintenant, s'il s'agissait pour ces mêmes sociétés de consacrer, sur une vaste échelle, leurs capitaux à des créations de forêts, l'aléa serait si grand que des administrateurs circonspects ne consentiraient jamais à s'y aventurer. Tous les jours des particuliers font de bonnes affaires en boisant des parcelles dont ils ont constaté la médiocrité agricole, ou d'autres qu'ils achètent à bon compte à des voisins moins avertis. Mais de pareilles opérations ne sont pas à la portée de grandes sociétés qui, le jour où elles voudraient acquérir des surfaces étendues, se trouveraient en face de propriétaires ligués pour ne les leur céder qu'à des prix normaux, fondés sur le taux habituel des placemens en bois. Prédire ce que rendra après un temps déterminé un terrain artificiellement boisé est beaucoup plus difficile qu'on ne le pense, l'hectare forestier produisant, selon les sols, entre un demi-mètre cube et 10 mètres cubes par hectare. Il n'est pas téméraire toutefois d'espérer, au bout de cinquante ans, d'une lande achetée 200 francs l'hectare, ensemencée pour 30 francs, ayant donc coûté 230 francs par unité de surface, une coupe de 100 mètres cubes de perches valant 1 200 francs. Et négligeant les charges annuelles, on nous dit : 230 francs ayant rapporté 1 200 francs en cinquante ans, cela fait 24 francs par an; le capital a été placé à 9 fr. 60 pour 100. Pas précisément. Comme on n'a rien touché pendant cinquante ans, ces 230 francs ont fonctionné simplement comme une somme placée à 3 pour 100 à intérêts composés, qui elle, au bout de cinquante ans, donnerait aussi, exactement, 1 200 francs. Ajoutons qu'en haute montagne les chiffres précédens sont irréalisables. Là, le boisement serait la ruine des sociétés. Ainsi, il est plus que probable que les forêts d'utilité publique créées par l'État depuis 1860 jusqu'aujourd'hui ne produiront jamais plus de 1 pour 100 des capitaux dépensés. Elles sont donc un luxe, légitime sans doute, comme celui que s'offre une ville en créant un square, mais que l'État seul peut se donner. Par conséquent, trois sortes de propriétaires seules peuvent logiquement concourir au boisement, comme cela a lieu aujourd'hui déjà : les particuliers, sur les portions de leurs domaines, trop pauvres pour fournir des

quotités de produits en rapport avec les progrès de l'agriculture moderne; les communes, sur leurs landes ou pâtis trop maigres pour offrir un pâturage avantageux; l'État, sur les terrains encore plus ingrats.

On répète sans cesse, il est vrai, que nous avons 6 746 800 hectares improductifs dont la mise en valeur nécessiterait une intervention plus active du pouvoir législatif et des capitaux. Ce chiffre représente plus du huitième du territoire national. Il est donc erroné, car il n'est pas une de nos régions, rochers déduits, qui renferme une pareille fraction de sa surface en état d'improductivité. Voici encore une autre preuve de cette exagération. Ce total est celui d'un tableau intitulé « Landes, pâtis et autres terrains incultes » publié par l'Administration des Contributions directes, en 1884. Mais sous le nom de landes, il comprend des surfaces très étendues du Centre consistant en bruyères mélangées d'herbes fines, qui sont des parcours à moutons de qualité supérieure, et sous les noms de pâtis et autres terrains incultes, il englobe d'immenses pelouses du Sud-Est et du Sud, qu'on n'a pas cru devoir élever à la catégorie des prés et herbages, mais qui n'en sont pas moins d'excellens pâturages.

Pour qui voyage et regarde, il est évident que nous avons au maximum 1 million d'hectares susceptibles d'être fructueusement boisés, et qu'on ne saurait songer à élever de plus de 2 pour 100, soit de 18 à 20 pour 100, le coefficient forestier des 53 millions d'hectares de notre territoire.

VIII

Jusqu'à présent, les principaux efforts de l'État se sont concentrés sur les torrens des Alpes et des Pyrénées, ces petits cours d'eau caractérisés par un cirque de réception, un canal d'écoulement et un cône de déjection, et qui sont aux dégâts locaux ce que la rivière et le fleuve sont aux désastres généraux. On les a combattus par le boisement et par des travaux de correction, barrages, drainages, dérivations ; mais ces ouvrages d'art, qui sont très coûteux, n'ont pas toujours donné les résultats espérés, et l'ère en paraît terminée.

S'il en est ainsi, des économies sont-elles possibles, sur le budget du reboisement qui est actuellement de 3 500 000 francs?

Un million, selon nous, doit être maintenu au profit des boisemens proprement dits, et cette somme est suffisante. Il n'y a en effet, nous venons de le voir, que 1 million d'hectares au plus, où se justifie le boisement aux frais de l'État ou avec subventions ou primes de sa part. Or, en terres maigres, on ne parvient à obtenir de rémunération passable de la dépense qu'à la condition de ne guère dépasser cinquante francs par hectare. Il convient cependant de s'arrêter au chiffre de 100 francs, afin de comprendre dans cette moyenne les frais de travaux auxiliaires, chemins, sentiers, barrages rustiques, etc., l'entretien de certains ouvrages existans, quelques constructions d'art exceptionnelles et les encouragemens aux améliorations à exécuter sur terrains pastoraux. Et comme, d'autre part, l'âge moyen d'exploitabilité de chaque essence est de 100 ans, il s'ensuit que, pour créer des forêts composées d'âges gradués de 1 à 100 ans, il est rationnel de s'assigner un délai de 100 ans, c'est-à-dire de se borner à boiser 10 000 hectares par an. On n'a d'ailleurs jamais atteint ce chiffre de 10 000 hectares et il est impossible de le dépasser, le boisement d'une région quelconque n'allant pas sans exercer de contre-coup sur les surfaces agricoles et pastorales qui, elles, ne peuvent subir d'amoindrissement que petit à petit, et au fur et à mesure des progrès de la culture intensive. D'autres raisons encore interdisent d'aller vite: par exemple, les accidens auxquels sont exposés les jeunes plants. Les étés secs font périr des peuplemens entiers. Il faut donc répartir les travaux entre un grand nombre d'années, afin de diminuer les risques. Enfin, il y aurait impossibilité de trouver une main-d'œuvre plus abondante sans nuire à l'agriculture, qui déjà manque de bras.

Un second million serait à affecter à des acquisitions de terrains par l'État. Sur cette somme, 300 000 francs assureraient largement le service des achats de propriétés recouvertes accidentellement par des éboulemens à caractère ruiniforme, et de quelques autres en état d'insécurité manifeste; 500 000 achèteraient au prix moyen de 200 francs par hectare le quart des 10 000 hectares pauvres à boiser annuellement, les trois autres quarts environ, vu les préférences habituelles des communes et des particuliers, devant demeurer entre les mains des propriétaires et être boisés par voie de subvention; 200 000 resteraient disponibles pour achats de sites forestiers de montagne, méri-

tant protection. Les reliquats éventuels seraient versés dans une caisse spéciale, et constitueraient une réserve destinée aux années marquées par des circonstances qui obligeraient à dépasser la dépense moyenne.

On pourrait se borner à cette dépense de 2 millions et économiser par conséquent 1 500 000 francs. Mais je vois une façon d'employer utilement cette dernière somme. Je l'indique.

Huit cent mille francs, joints à des primes légères qu'on demanderait aux intéressés, pourraient servir à fonder et à alimenter une caisse d'État destinée à indemniser intégralement les particuliers victimes d'inondations, ce qui ne serait qu'un acte de solidarité nationale d'une justice absolue, ces catastrophes n'étant pas susceptibles d'être réparées par des Sociétés d'assurance, à cause des aléas qu'incontestablement elles comportent. Cependant la capitalisation de cette somme et des versemens des riverains, si l'on avait la chance d'échapper pendant une dizaine d'années à de gros désastres, deviendrait à bref délai suffisante pour faire face à toutes les éventualités.

Les sept cent mille francs finalement disponibles devraient être mis à la disposition des combinaisons à l'étude depuis vingt ans en vue d'améliorer la situation des gardes forestiers, réforme étroitement liée aux objets de cette étude, la réussite des boisemens, les progrès de la sylviculture et l'extension des améliorations pastorales réclamant l'organisation d'un corps de conducteurs de travaux plus encouragés.

IX

Quelques techniciens ont cru bien servir la cause du boisement des montagnes en amplifiant outre mesure les phénomènes torrentiels. Ils ont traité avec le même pessimisme toutes les questions forestières et pastorales. Des écrivains de bonne volonté, mais peu préparés, les ont écoutés et ont propagé en surenchérissant, *fama crescit eundo*, les mêmes craintes chimériques. Ainsi est née et s'est développée une extraordinaire agitation, compromettante pour bien des intérêts. Comment ramener le public à la notion exacte des faits?

On se trouve en présence d'une énorme erreur de géographie contemporaine. C'est par une mission de reconnaissance et d'étude qui serait confiée à un certain nombre de personnages qualifiés,

choisis parmi nos administrations, les membres du Parlement et nos premières sociétés d'agriculture et d'alpinisme, que l'on y arriverait.

On devrait débuter en Savoie, visiter les torrens de la Tarentaise et de la Maurienne, torrens éminemment instructifs, chacun en son genre, afin de se fixer sur les méthodes à suivre désormais à l'égard des cours d'eau de cette nature. Simultanément on explorerait quelques grands territoires pastoraux capables d'édifier sur les soins qu'apportent les communes et les particuliers à la gestion de leurs pâturages, par exemple ceux de Beaufort, de Bourg-Saint-Maurice et de Séez. De Séez on escaladerait le pic de Lancebranlette, belvédère incomparable, d'accès facile, d'où à 2963 mètres l'œil, embrassant une partie des Alpes, peut juger de l'immensité des surfaces rocheuses ou pastorales imboisables, que partant, la suppression des grandes crues est un rêve irréalisable. En Maurienne, on constatera les progrès du boisement naturel en cent endroits divers et les dispositions des communes les plus reculées en faveur du boisement artificiel, pourvu qu'on en concilie la marche avec le maintien du pâturage. A Chambéry, on remontera la Leysse et ses ramifications; on y puisera la conviction que le laisser-croître pur et simple, accompagné de dépenses minimes de garnissages, mettrait dans le meilleur état la plupart des versans des rivières torrentielles d'altitude moyenne.

On montera en Oisans; auprès de son chef-lieu on remarquera le bassin de Saint-Antoine, aux trois quarts rocheux, occupé par de vieilles forêts épaisses sur son quatrième quart, où il apparaît nettement qu'en certains cas, l'art est incapable d'apporter aucune modification appréciable à la situation créée par la nature. Après avoir franchi le Lautaret, on s'arrêtera au Monestier-de-Briançon dont le vaste territoire, compris entre 1 400 et plus de 3 000 mètres avec ses 6 000 hectares de montagnes pastorales, figure la commune alpestre complète, où sont à étudier des améliorations de toute espèce. On suivra la Durance jusqu'à Mont-Dauphin, et l'on gagnera Vars, autre territoire non moins suggestif que le précédent, où existent des forêts de mélèze, à rendement herbeux abondant, des pelouses sans fin et encore des torrens intéressans.

Du col de Vars on descendra sur l'Ubaye. Arrivé à l'un des principaux centres de montagnes louées à des propriétaires de

Provence, on n'aura que l'embarras du choix entre les quatre communes du sommet de la vallée, Saint-Paul, Meyronnes, Larche et la Condamine, pour vérifier que les alpages qui leur sont livrés ne périclitent en aucune façon et qu'ils sont même fort beaux. De Barcelonnette, on visiterait le Riou-Bourdoux et ses voisins, les premiers torrens énergiquement attaqués, dont le régime est un enseignement identique à celui qu'on aura déjà puisé en Savoie. On gravira les crêtes du Sud-Est du col de Valgelaye d'où l'on domine la vallée du Verdon où ont été achetés par l'État 25 000 hectares d'anciens pâturages communaux ou particuliers. Ces acquisitions étaient-elles nécessaires? ces pâturages dégradés? Leur boisement est-il possible et avantageux? N'y aurait-il pas lieu plutôt d'en restituer l'usage, en partie au moins, aux bergers de la Crau qui les réclament et de les leur louer sous condition d'une réglementation parfaite? On s'édifiera aisément sur ces capitales questions. De l'Ubaye, on passerait dans les vallées de la Blanche et de la Bléone. A Seyne, un joli boisement d'une ancienne montagne pastorale fera ressortir quels services les périmètres gazonnés sous bois, comme l'est celui-là, rendraient à l'œuvre de la réglementation des pâturages, en offrant aux troupeaux beaucoup plus d'herbe qu'il n'en faut pour compenser les restrictions que réclamerait pendant quelque temps l'exploitation des montagnes environnantes, si on projetait de les améliorer. A 1 500 mètres avant d'arriver au Brusquet, on admirera le périmètre de Curusquet, où, sur des marnes calcaires noires et nues d'aspect affreux, on est parvenu à créer avec le pin un site verdoyant. On ira à Vergons, commune enclavée dans une petite vallée, affluente de la rive gauche du Verdon, non loin de Castellane, où s'étale, face au Midi, un boisement superbe réalisé en des conditions très difficiles, et face au Nord, tout près du village, un pâturage boisé non soumis au régime forestier, dans lequel, malgré le pâturage constant d'animaux de toutes espèces, une forêt de mélèzes s'est créée, s'exploite et se régénère sans interruption.

On viendra en Crau constater l'impossibilité où se trouve ce diluvium du Rhône de se passer de la transhumance alpestre et l'intérêt économique supérieur qui exige le maintien de cette coutume. On reconnaîtra en même temps la bonne éducation de ses bergers et leur aptitude à appliquer en montagne les méthodes et les procédés culturaux les meilleurs.

On visiterait ensuite au sommet de la vallée de l'Hérault le boisement de l'Aigoual, un des plus réussis des Cévennes. On s'arrêtera dans l'arrondissement de Saint-Affrique où la brebis utilise merveilleusement des causses d'apparence si infertile, où néanmoins des rideaux, des boisemens-abris, comme il en existe déjà quelques-uns, seraient à multiplier. Dans l'Aveyron, les principales rivières coulent encaissées entre des versans à demi boisés, s'élevant de 100 à 500 mètres au-dessus des thalwegs, rongés parfois par de petits affluens présentant en dimensions réduites les formes du torrent classique. On s'y trouvera en présence de terrains dont la plantation en pins créerait des paysages ravissans, mais qu'il ne faudrait boiser que progressivement, par petites surfaces, en rendant successivement au pâturage les superficies conquises, afin de ne porter aucune atteinte à l'admirable industrie de Roquefort, richesse de la contrée.

De Millau, centre de ces vallées, on passera en Lozère. On y sera frappé de la métamorphose complète par le pin des deux versans du Lot, de Bagnols à Salelles, et des pentes de la rive gauche de la Coulagnes au Nord et au Sud de Marvejols. A l'Ouest de la Margeride, on se plaira à contempler l'infinité de petites pineraies particulières des cantons d'Aumont et de Saint-Chély qui protègent contre les vents violens les pâturages auxquels elles sont mêlées, et forment avec eux un spécimen exemplaire d'aménagement approprié aux hauts plateaux.

Entre Garabit et Saint-Flour, on traversera d'immenses et pittoresques pâturages boisés livrés aux bêtes bovines et ovines, mais à partir du 1er juillet seulement, où le jeune pin néanmoins surgit de toutes parts, démontrant peremptoirement la possibilité de concilier le pâturage et la forêt, pourvu qu'on n'introduise pas le bétail avant le commencement de l'été, une lignification suffisante des jeunes pousses étant faite. On visitera la Pinatelle, forêt située à 10 kilomètres Nord de Murat, qui offre aux populations riveraines à la fois herbe et bois, c'est-à-dire les deux genres de produits les plus capables de populariser la mise en valeur des bruyères du Centre, mise en valeur réalisée d'ailleurs déjà sur une foule d'anciens communaux et de propriétés particulières des cantons d'Allanche, de Montsalvy, de Saint-Mamet, de Laroquebrou, de Meymac, d'Ussel, de Sornac, etc., et à propos desquels sont à citer les noms des Delmas, des Sarrauste

de Menthière, des Miramon-Fargues, des Falvelly, des Rabot et des Bellinay.

Je voudrais aussi que dans les régions dont les petites villes de Maurs et de Gramat sont les centres, ainsi qu'à Tulle et à Brive, on vînt vérifier ce que nous avons dit des circonstances qui assurent le maintien du châtaignier et du noyer.

On se rendra ensuite dans les Pyrénées. Quel que soit le chemin préféré, on apercevra nombreuses des chênaies et des hêtraies cultivées en demi-futaies d'une manière si conforme aux exigences rurales, que toutes présentent la même apparence, malgré l'ignorance à l'égard les unes des autres où les populations se trouvaient naguère encore. Des limites septentrionales de chaque département à la frontière d'Espagne, on ne trouvera que des forêts épaisses et bien conservées et surmontées de pâturages toujours en bon état.

On traversera les Landes et les collines du Périgord, deux régions où les propriétaires forestiers se distinguent par de louables initiatives, et l'on viendra finir cette enquête dans la Haute-Loire qui possède, particulièrement dans les cantons de La Chaise-Dieu et de Tence, une multitude de petites et de moyennes sapinières jardinées, et de pineraies régénérées par des plantations, les unes et les autres artistement traitées, procurant les plus hauts rendemens, et des plus dignes d'attention.

X

Ce voyage terminé, on adopterait, j'en suis persuadé, les conclusions suivantes :

Il est impossible à l'homme d'asservir à son gré les eaux des montagnes. Les grands désastres ne proviennent ni de déboisemens, ni de dégazonnemens commis par les populations. Ils sont inévitables, et, par conséquent, c'est un devoir social d'en indemniser les victimes.

Les forêts exercent une influence indéniable sur le régime hydraulique, mais il n'existe aucune connexité appréciable entre les ravages des eaux et les exploitations annuelles qui s'y font. L'intérêt général n'exige donc pas que ces exploitations soient réglementées. S'il en est de celles-ci qui nuisent temporairement à des sites célèbres, la seule solution acceptable est l'acquisition

du fonds par l'État ou par des sociétés artistiques ou touristiques indifférentes au rendement en argent.

La forêt s'agrandit sur tous les points du territoire, mais à peine peut-elle s'accroître d'un dixième de sa propre contenance actuelle. La réalisation plus rapide des boisemens utiles dépend surtout du perfectionnement de l'art de planter sur les terres propices et de la renonciation à de stériles efforts sur les terrains contraires. Ces travaux conviennent à l'État, aux communes et aux particuliers, mais ils ne s'accordent pas avec les exigences des capitaux confiés aux associations financières.

Les pâturages s'améliorent parallèlement aux progrès de l'agriculture. Des sociétés locales d'économie alpestre, qui veilleraient à la répartition la plus profitable des subventions gouvernementales et organiseraient des concours entre domaines pastoraux, provoqueraient la réalisation de toutes les améliorations désirables.

Les crédits présentement affectés aux travaux de boisement et de gazonnement sont plus que suffisans. Les travaux d'art n'ont jamais touché qu'à des intérêts très limités. Ils devraient se réduire aux rares localités qui consentiraient à assumer la moitié ou au moins le tiers de la dépense.

Ni la beauté ni les richesses de nos montagnes ne sont menacées, parce qu'elles reposent sur une indéfectible harmonie entre leurs besoins, leurs sols et leurs climats, qu'a créée l'habitant au cours des siècles, et que perfectionne encore de nos jours le jeu libre des intérêts privés et communaux, sous la tutelle et à l'aide des lois existantes, lois excellentes, élastiques et souples, dont on ne tire point un parti complet, mais que les leçons de l'expérience et la connaissance plus approfondie des réalités conduiraient à rendre souverainement efficaces.

F. Briot.

POÉSIES

LE RÊVE DES SOIRS

CHAQUE SOIR

Chaque soir apporte son rêve
Parfois serein, triste souvent,
Comme tout destin qui s'achève,
Émouvant.

Chaque soir évoque son charme
Mélancolique ou radieux,
Mais qui se cristallise en larme
Dans trop d'yeux.

Chaque soir brode ses féeries
De merveilleuses visions,
Pour que sur des pages fleuries
Nous lisions.

Chaque soir érige en chimère
Quelque horizon illuminé,
D'une apothéose éphémère
Couronné

Chaque soir bâtit, déjà morte,
Une ville aux murs nuageux,
Que la moindre bourrasque emporte
En ses jeux.

Chaque soir ajoute un poème
A des hymnes évanouis,
Et nous restons du vers suprême
Éblouis.

C'est pourquoi j'ai tenté de rendre
Ce qu'inspire au cœur qui sait voir,
De fier, d'héroïque ou de tendre,
Chaque soir...

REFLETS D'OMBRIE

J'imagine que, tel le bon François d'Assise,
Par un fin crépuscule, à cette heure indécise
Où l'ombre hésite encor, devant le jour divin,
A noyer les coteaux qui mûrissent mon vin,
A bleuir le verger qui gonfle mes corbeilles,
Entouré de chevreaux, de génisses, d'abeilles,
De colombes au col nuancé tendrement,
J'apporte au plus obscur destin l'enivrement
De mon âme, et qu'aussi, plein de béatitude,
J'étends ma vigilance et ma sollicitude
Au plus humble animal qu'inquiète le soir;
Tandis qu'insidieuse et lente à se mouvoir,
La nuit, qu'une frayeur instinctive accompagne,
Peuple de solennels silences la campagne,
Et cependant qu'ému d'extatique ferveur,
Onctueusement doux comme le Saint rêveur
Dont s'est changée en nimbe éternel la tonsure,
Je vais suivi de ceux qu'en parlant je rassure,
De ceux qui, subjugués par un naïf accent,
M'escortent à l'envi de leur groupe innocent.

LE VOYAGE

J'ai pris un tel vol vers le soir
Aux architectures de songe,
Qu'en un magique essor je plonge
Jusqu'où l'œil ébloui peut voir,

Et qu'émerveillé je promène
Mon âme épanouie en eux
Jusqu'aux rêves vertigineux
De quelque extase surhumaine.

Épique, aspirant sans effroi
Les souffles ardens de l'espace,
Je dispute à l'aigle rapace
Les champs vermeils dont il est roi ;

Et, tandis que l'oiseau fuit l'aire,
Je puis enfin contempler seul,
Couché dans son pourpre linceul,
L'agonisant crépusculaire.

Plus loin, plus haut, plus vite encor,
Si loin que nul n'ose me suivre,
Ruisselant de taches de cuivre,
Criblé d'éclaboussures d'or ;

Parmi ce qui jaillit, fulgure,
Étincelle, rutile, bout,
Héroïque et fier jusqu'au bout,
J'éploie une rouge envergure ;

Et, dans un tourbillon porté
Près du sanctuaire écarlate
Où toute ivresse se dilate,
Où rayonne toute beauté ;

Plaignant ceux qu'à leur fange rive
Le poids fatal des lourds instincts,
Hôte altier du soleil, j'atteins
A la resplendissante rive.

Puis, sans hâte je redescends
Comme un navire ailé qui sombre,
Alors que s'écroulent dans l'ombre
Des vestiges incandescens,

Et que déjà la nuit balance
Au-dessus des brasiers épars
Qui s'effondrent de toutes parts
Les doux fantômes du silence.

LE DERNIER SOIR

Il viendra, je l'attends, le soir fidèle et grave
Où, las de ma tristesse et las de mes remords,
D'un vol je m'enfuirai vers les ancêtres morts,
Tel un captif qui brise une suprême entrave.

Il approche, le soir calme, le soir dernier
Qui doit, dans la torpeur que le mystère frôle,
Libérer mon esprit de la terrestre geôle,
Comme on ouvre un cachot à quelque prisonnier.

Ainsi que les exils invoquent les patries,
Je l'appelle et l'implore et lui tends les bras, sûr
Qu'en des ondes de grâce et des houles d'azur
Lui seul rajeunira mes tendresses flétries.

Ah ! cet évangélique et désirable soir,
Dont chaque baume épars dans un souffle m'effleure,
Quand il magnifira le seuil de ma demeure
Aurai-je encore assez de force pour le voir ?

Oserai-je, les mains jointes comme en extase,
Lui dire avec des mots vagues et caressans
L'ivresse d'horizons infinis que je sens
A l'heure où l'occident transfiguré s'embrase ?

Ferai-je en recevant son lumineux baiser,
Son baiser d'au-delà qui réchauffe et convie,
Devant sa face d'or mes adieux à la vie,
Et mes tourmens en lui pourront-ils s'apaiser?

Oui, car jusqu'à la fin mystiquement visible,
Peut-être descendu pour me clore les yeux,
Ce soir, pareil à tant d'autres soirs glorieux,
Me laissera mourir comme on meurt dans la Bible.

Oui, car je veux m'éteindre un tiède soir d'été,
Un de ces soirs où l'ombre est odorante et verte;
Où l'haleine des lys par la fenêtre ouverte
Entre avec le parfum du bonheur souhaité.

Oui, car ce soir sera de miel et d'ambre rose,
Imprégné d'une telle harmonie et si plein
De tout ce qui console et touche en un déclin,
Que je mourrai dans des clartés d'apothéose,

Oui, car proscrit depuis longtemps, ainsi qu'on l'est
Quand le sort a chassé jusqu'à l'humble espérance,
J'attends le grand repos comme une délivrance,
Comme un amer refuge où ma douleur se plaît.

Sinon sans un regret, du moins sans une plainte,
O soir tant supplié, tu me verras partir,
Mettant ton auréole à mon front de martyr
Et sacrant de tes feux très doux ma mort très sainte.

Tu me verras partir vers ceux qui m'ont aimé,
Et si ton âme avec la mienne communie,
Il ne subsistera de ma lente agonie
Que le suave encens d'un rêve consumé.

FLORAISON MYSTIQUE

L'ombre lente descend voluptueusement
Sur l'adoration de leur recueillement,
Sur la suavité de leur mélancolie,
Plus graves de sentir la lumière abolie.

Leur âme épanouit son vaste essor si près
Des jardins que le soir a fleuris d'astres frais,
Qu'en eux l'univers brille et rayonne le monde;
Et qu'ils ne savent plus, tellement est profonde
L'extase des vallons blancs de lys virginaux,
De quel gouffre ont jailli tant d'illustres fanaux;
Et qu'ils ignorent même en leur immense ivresse,
Effleurés par le souffle errant qui les caresse,
Si ces groupes éclos sur l'azur sombre, essaims
Immuables, vols d'or figés en clairs dessins,
Dont jamais le voyage à nos yeux ne s'achève,
S'allument dans l'espace ou naissent de leur rêve.

L'HEURE HARMONIEUSE

Oui, je vous crois si près de mon cœur, sans vous voir,
Que votre pur visage illumine le soir.
Vous êtes là, penchée avec moi sur le livre
Qu'au hasard je feuillette et dont mon âme est ivre,
Et, par votre présence invisible, je sens
Les effluves de l'ombre errer, plus caressans,
Car je mouille soudain de larmes éphémères
La chaste volupté de nos vaines chimères.
Le jardin tiède où meurt le crépuscule bleu
Semble enclore en son mur le charme d'un aveu.
La colombe au sommet d'un platane envolée,
Mais qui laissa, légère, au sable de l'allée
L'empreinte de ses pas familiers, doucement
Vient d'exprimer ma peine en un gémissement,
Et sa gorge plaintive au moindre rythme ondoie,
Gonflant l'anneau d'azur qui ceint le col de soie.
Vous êtes près de moi, pensive, je le sais,
Quoique absente, et c'est vous qui sans doute versez
L'amour dont va s'emplir le silence nocturne.
Avant de se fermer, chaque fleur, comme une urne,
Boit l'exquise fraîcheur que le soir distilla,
Puis, jusqu'au jour s'endort, bien que vous soyez là,
Et déjà le repos envahit les corbeilles
Lasses de recueillir les secrets des abeilles.

L'ombre gagne et de plus en plus je me confonds
Avec sa molle extase et ses souffles profonds.
L'Angélus m'enveloppe un instant d'harmonies
Et, tutélaire à mes croyances rajeunies,
Le soir a les candeurs limpides du matin
Et ressuscite un peu de mon âge enfantin
Radieux de ferveur et de grâce ingénue.
Le mirage naïf en mes yeux s'insinue
D'une tendresse vierge et d'un premier émoi,
Parce que, sans vous voir, je vous sais près de moi.
A l'orient de nacre une étoile s'allume.
Vous êtes là. J'oublie enfin toute amertume,
Et ces vers de mon cœur tombent comme un fruit mûr
Se détache, et j'évoque, abrité par le mur
Du jardin nostalgique où le passé se glisse,
L'ancien rêve embaumé d'un suave délice.

SANCTUAIRES

Aujourd'hui comme hier sur l'autel allumée,
La veilleuse de verre a brûlé l'huile d'or,
Et, ce soir, un reflet fragile y tremble encor,
Près de s'évanouir en un peu de fumée.

Dans la nef solitaire elle s'est consumée,
Car lentement pâlit sa clarté mystique. Or,
Celui qui la conserve ainsi qu'un pur trésor
Va ranimer la flamme à l'heure accoutumée.

Il est des cœurs humains fidèlement obscurs
Qui, vivant de leur rêve à l'abri de hauts murs,
Demeurent clos au reste en quelque étroite enceinte;

Mais, pour renouveler un sacrifice tel,
Invisible est la main qui verse l'huile sainte
Si la lueur défaille au virginal autel.

SOIR DE JUIN

Aux onduleux soupirs des gorges des colombes
Qui semblent se pâmer d'ivresse, tu succombes,
O jour sans fin, dans un crépuscule si doux,
Que je courbe la tête et fléchis les genoux
Sans savoir si l'Amour entendra ma prière.
Un souffle langoureux hante la cyprière
Et murmure une antienne interminable aux morts.
Est-ce en moi la pitié qui pleure ou le remords?
Est-ce le vain désir de goûter quelque joie?
L'astre pourpré s'échancre, et l'orbe qui rougeoie
Éclabousse de braise ardente l'horizon.
Mon âme bat de l'aile au fond de sa prison,
Elle ordinairement calme et si résignée.
Dans une gloire d'or l'atmosphère est baignée.
Le visage attendri qui s'incline souvent
Sur ma muette extase et mon espoir fervent
Me regarde et m'emplit de célestes lumières;
Et loin, très loin, vers les collines coutumières,
La limpide clarté qui défaille et s'en va,
Évoque le destin des choses qu'on rêva.
Au firmament, que l'ombre envahit et satine,
Mon oraison se mêle à la plainte argentine
Des cloches, ajoutant un peu d'éternité
A la molle fraîcheur, au charme velouté
D'un tel soir, dont la grâce unique et vaporeuse
S'exhale en des parfums d'ambre et de tubéreuse
Or, tandis que les bœufs et leurs bouviers épars
Jusqu'au nocturne abri marchent de toutes parts;
Tandis que la Nature entière se replie
Dans un chaste repos fait de mélancolie;
Cependant qu'attirés vers les pays élus,
Voyagent des appels mystiques d'angélus,
Et que le pâle azur de longs crêpes se voile,
Chaque goutte d'airain se fige en claire étoile.

CENDRES DE RÊVE

Ce jour aux clartés d'agonie,
Qui limpide et pur se leva,
Silencieusement s'en va
Dans sa noble gloire internie.

Il s'éteint comme il a brillé,
Magnifié de tant de grâce,
Que ma vie infiniment lasse
Le croit par l'amour envoyé.

Demeure béni, destin juste,
Qui toujours me fus décevant
Et me ployas comme le vent
D'orage courbe un frêle arbuste;

Car je garde en mon cœur amer,
Que nulle épreuve ne courrouce,
La résignation plus douce
Et le renoncement plus fier.

SOIRS DE LABEUR

Mes jours pareils s'en vont en monotone file.
Je prépare des mets simples; je couds, je file
Ma quenouille de chanvre ou mes fuseaux de lin;
Puis je vide le pis du lait dont il est plein.
Mais, lorsque le soleil vers l'océan s'incline,
Je gravis, chaque soir, cette molle colline
Qui garde le parfum de nos premiers aveux,
Et, précédé du couple aux noirs mufles baveux,
J'accueille à son retour des champs, sous ce vieux hêtre,
Impatiente encor de le voir apparaître,
Tandis que bat mon cœur à coups pressés et doux,
L'homme que j'ai choisi pour guide et pour époux.
Et chaque soir, avec le soc qui fouille et creuse
Ayant au sable humide ou dans l'argile ocreuse

Ouvert tant de sillons qu'il n'en sait pas le bout,
Las de vaincre la terre et de lutter debout
Contre les élémens hostiles, mon robuste
Compagnon m'aperçoit, redresse un mâle buste
Que bientôt courbera le travail incessant,
Me contemple et ne peut exprimer ce qu'il sent.
Or, tous deux nous rentrons au logis en silence,
A l'heure où, familière, une cloche balance
D'harmonieux appels qui planent sur nos fronts;
Et, dans une muette extase, nous offrons,
Avec l'encens épars des prières sonnées,
La résignation de nos deux destinées.

POUR UN JEUNE POÈTE

Vous trouverez, j'en suis certain, le cœur exquis
Par lequel votre cœur vierge sera conquis.
Pour que plus tendrement la nature y consente,
A la molle faveur de l'ombre envahissante
Vos yeux découvriront la femme au regard fier
Qui demain aimera comme elle aimait hier.
Vous verrez apparaître, en sa grâce ingénue,
L'humble enfant pour vous seul en ce monde venue;
Car son rêve emplira le soir d'un souffle pur
Comme de l'harmonie éparse en de l'azur,
Et plus clair tintera le nom dont on l'appelle
Qu'un hymne de clochette au seuil d'une chapelle.
Or, ce sera, j'en suis sûr, au déclin d'un jour
Amoureux de lumière et lumineux d'amour
Que vous rencontrerez Celle au fond de qui pleure
Un désir d'infini dans le néant de l'heure,
Celle dont ici-bas le moindre effleurement
Caresse les douleurs mystérieusement.
A l'instant vague où vont sur les guérets s'épandre
Les sons voluptueux du roseau de Terpandre;
Où le rayon par l'arbre est finement bluté,
Elle vous charmera soudain de sa beauté.
Une lune de nacre échancrée et pâlie
Veloutera le ciel de sa mélancolie.

Toutes les douces fleurs, dont les urnes de miel
Distillent un parfum presque immatériel,
Comme devant l'autel qu'une fumée encense,
Embaumeront vos pas de leur suave essence.
Le nostalgique appel des bêtes, dans les prés,
Dont vibrent puissamment les horizons pourprés,
Se fondra dans le calme et limpide sillage
D'une oraison qui passe ou d'un chant qui voyage.
Et l'Astre moribond, prodigieux témoin
De qui l'ample agonie étale encore au loin
Des plaines d'hyacinthe et des champs d'améthyste,
Finira moins lugubre et s'en ira moins triste
De savoir que, tandis qu'il s'enfonce abîmé,
Un plus divin soleil en vous s'est allumé.

LE LAURIER

Tandis qu'aux Dieux de l'ombre enfin le jour s'immole,
La ligne de coteaux pâlissans que bleuit
La marche insidieuse et lente de la nuit
Se veloute, plus tendre, et s'estompe, plus molle.

L'héroïque incendie où flamba l'Occident
Croule avec les tisons embrasés qu'il dévore,
Et la lueur sanglante et rouge empourpre encore
Le colossal bûcher du sacrifice ardent.

Mais déjà l'horizon s'évapore en fumées
Qui tordent vaguement leurs panaches obscurs
Et qui dérobent, tels de gigantesques murs,
Les vestiges épars des splendeurs consumées.

Le soir éclaboussé de somptueux lambeaux
L'une après l'autre éteint ses gemmes et ses moires,
Dont la magnificence au fond de nos mémoires
Évoque des passés légendairement beaux.

Or, c'est aussi l'instant de ma vie où décline
La rapide jeunesse aux regards surhumains.
La cendre de l'amour s'échappe de mes mains,
Et nul n'a consolé ma croyance orpheline.

Mille essaims bourdonnaient vers mon front ceint de fleurs,
Dont le miel savoureux n'embaume plus ma lèvre.
Des désirs d'autrefois le sort ingrat me sèvre,
Et l'angoisse a terni mes yeux brûlés de pleurs.

Tout ce qui mit un peu d'harmonie en mes rêves
S'efface ainsi qu'au loin la lumière décroît.
Du sépulcre entr'ouvert m'arrive un souffle froid
Pareil au vent maudit des stygiennes grèves.

Et les illusions qui, chantant et dansant,
M'emportaient dans leur ronde eurythmique et légère,
Hors des lieux où je souffre et des chemins où j'erre
Déroulent aujourd'hui leur groupe adolescent.

Ah ! sur tant d'innocence envolée et de grâce
Mourante et d'idéal évanoui, sur tant
De charmes disparus que la poussière attend,
Sur tout ce qui se fane et sur tout ce qui passe;

Sur ces restes navrans de chimère et d'espoir,
Sur ces mornes débris de ma douleur si fière
Et que bientôt viendra sceller la lourde pierre
Qui, pour l'éternité, nous fait l'horizon noir,

Puissé-je, dans ma tombe à peine refermée,
Sentir le germe amer de ce laurier tardif
Qui mêle un rameau vert aux sombres branches d'if
Et que garde la Gloire à ceux qui l'ont aimée.

LÉONCE DEPONT.

REVUE MUSICALE

La saison italienne au théâtre du Chatelet. — Théâtre de l'Opéra-Comique *On ne badine pas avec l'amour*, d'après Alfred de Musset; paroles de Louis Leloir et de M. Gabriel Nigond, musique de M. Gabriel Pierné. — Théâtre de l'Opéra : *La Damnation de Faust*. — Pauline Viardot.

Le très vif intérêt de la saison italienne organisée au théâtre du Châtelet ne fut et ne pouvait pas être la révélation, mais la restitution de quelques œuvres ou chefs-d'œuvre de là-bas. A nous présentés en leur langue originale, dans leur style propre, animés de l'esprit et du sentiment qui les créa, nous avons mieux entendu et mieux compris un groupe d'ouvrages inégaux. Aussi bien, dans cette revue d'ensemble, ils ont gardé pour nous leurs places respectives. Avec *Manon Lescaut*, la meilleure partition, dit-on, de M. Puccini, que nous regrettâmes de ne pouvoir entendre, le *cartellone* comprenait : *I Pagliacci* de M. Leoncavallo, *Cavalleria rusticana* de M. Mascagni, *Aida*, *Otello* et *Falstaff*, de Verdi. Nous citons par ordre de mérite, et comme en montant : ou vraiment, en montant de l'un des bas-fonds à l'un des sommets de la musique d'Italie.

Cavalleria rusticana, formant spectacle chez nous, comme toujours chez nos voisins, avec *I Pagliacci*, parut gagner à ce contact. De l'une et de l'autre musique, la plus sommaire, la plus vulgaire, la plus pauvre, n'est décidément pas celle de M. Mascagni. Celle-ci peut écraser, assommer souvent. Quelquefois du moins elle se contente de toucher et d'émouvoir. Dans sa brutalité, il arrive qu'elle apporte je ne sais quoi d'instinctif et de juvénile, de sincère et d'ingénu. Et quand elle se contient, ou se retient, elle n'est pas incapable de nous donner une impression directe, et assez forte, de vérité et de

vie. Quelques mots et quelques notes, çà et là, des accens et des mouvemens, des intonations et des inflexions ne sont ni sans justesse ni sans pathétique énergie. Après quinze ou vingt ans, nous avons retrouvé ces touches, ou ces taches, encore fraîches, un peu trop peut-être, et comme saignantes : c'est la Sicilienne du début, âpre, douloureuse et vraiment populaire; c'est la plainte et le reproche de Santuzza, la délaissée, contant sa misère à « mamma Lucia, » la mère de son infidèle; au dernier moment, avant le duel au couteau, c'est l'adieu filial et le sanglot de Turridù, où, dans une dramatique équivoque, le trouble de l'ivresse feinte se mêle à l'angoisse réelle et profonde, qui se maîtrise et se cache, de l'affreux péril de mort.

Mais ce qu'il y eut de plus beau cette fois-ci dans l'histoire de la pauvre Santuzza, c'est Santuzza elle-même. On répétait, un après-midi de dimanche. Répétition « de travail, » dans le décor, mais sans les costumes, à *mezza voce*, devant la salle obscure et presque vide. J'ignorais jusqu'au nom des artistes que j'allais entendre. L'héroïne parut. Vous savez en quel état : objet de scandale et d'anathème, exclue de l'église où les cloches de Pâques appellent tout son village aujourd'hui. Elle parut, sans le moindre arrangement de costume ou de visage. A peine un linge blanc sur ses cheveux imitait la coiffure classique des femmes de l'Italie méridionale. Mais dès ses premiers pas, dès ses premiers gestes, aux premiers mots, aux premières notes de sa voix, une artiste s'était trahie. Il avait suffi de cette faiblesse et de cette honte, de ces yeux rougis et de cette lèvre tombante, de ce visage, de ces bras, de tout ce pauvre corps affaissé sur les genoux et tendu vers l'église interdite... Comme je m'informais, avec étonnement, on me nomma Mme Olive Fremstad et, la connaissant de nom, je ne m'étonnai plus. Il faut, assure-t-on, l'entendre autrement, c'est-à-dire en d'autres rôles, par exemple celui d'Iseult, et l'entendre tout entière, avec l'appareil et l'apprêt d'une représentation véritable. Je le crois; mais j'estime aussi que le plaisir n'est pas moindre, de surprendre un talent comme celui-là dans sa nature même, dans sa plus simple et sa plus libre réalité.

C'est une question de savoir, — et nous ne la traiterons pas, — s'il y a plus loin du *Trovatore*, de la *Traviata* et de *Rigoletto* à *Aida*, que d'*Aida* même à *Otello* et à *Falstaff*. S'il est possible également de distinguer trois manières — au moins — de Verdi, nous nous abstiendrons de les définir ainsi que vous savez et qu'on fait quelquefois : la première où l'artiste se cherche; la seconde où il se trouve, et la troisième où il se surpasse. Et pourtant, sous la stupidité de cette triple

formule, se cache peut-être l'idée où se rapporterait le mieux la longue carrière du maître lombard : celle d'un continuel progrès dans une identité constante. Encore lui, toujours lui, mais lui de plus en plus vrai, de plus en plus pur, tel fut Verdi, de ses premiers à ses derniers ouvrages, et le monde a vu peu d'exemples d'un génie à la fois aussi fidèle et aussi renouvelé.

Aida, par exemple, accorde encore beaucoup au dehors. Éclatante ou gracieuse, avec des restes de négligence et de vulgarité, il arrive que la musique y effleure les personnages, ou les environne, plutôt que de les remplir et de les animer. Tous musicaux, tous chantans, ils ne vivent ni tous ni toujours par la musique et par le chant. La musique, encore une fois, ne manque jamais autour d'eux; souvent elle n'est pas en eux, elle n'est pas eux. Prenons le finale, magnifique au demeurant, et pour diverses raisons, du second acte. La magnificence en est surtout extérieure et décorative. Mais ailleurs, voici que ces dehors mêmes, dont nous parlons, vont prendre un caractère, une valeur que Verdi jusque-là ne leur avait pas donnés. La couleur qu'on nomme « locale » n'est pas dans *Aida* la moins brillante; en même temps elle y est la plus sobre, la plus exacte et jusqu'ici la plus solide. Sur aucun point de l'ouvrage elle ne s'est écaillée ou n'a seulement pâli. C'est un chef-d'œuvre d'exotique liturgie que la scène du temple. Grand effet par de petits moyens, et l'on sait lesquels : dans un ton ou plutôt sur un mode légèrement altéré, un hymne trois fois repris, qu'une harpe accompagne, auquel répond un chœur, et que suit, modulée par trois flûtes sacrées, une danse, très brève, de prêtresses. Vienne ensuite, et surtout, le troisième acte de l'opéra, l'exotisme y aura plus de part encore et de beauté. Alors le paysage et le drame, les choses et les êtres se mêleront, et sous leur double et réciproque influence, la musique de Verdi se partagera, comme jamais elle ne l'avait fait jusqu'alors, entre la poésie de la nature et les passions de l'humanité.

« Tôt ou tard on ne jouit que des âmes. » *Otello*, bien autrement qu'*Aida*, justifie, en s'y conformant, cette maxime d'un moraliste, qui devrait servir de règle à tous les musiciens. Le troisième acte d'*Otello*, comme le second d'*Aida*, s'achève encore par un grand finale à l'italienne, une de ces vastes et somptueuses ordonnances latines, dont le « *Sommo Carlo*, » d'*Ernani* demeure, dans l'œuvre de Verdi, le modèle primitif, que Verdi lui-même a mainte fois reproduit et dépassé. Par la musique pure, par l'abondance des idées plus éclatantes que profondes, mais enfin par leur abondance, le finale d'*Aida*

l'emporte peut-être. Mais comme intérêt psychologique et valeur d'expression, le finale d'*Otello* reprend l'avantage. Plus de vie, une vie autrement diverse et divisée, y circule. Elle ne se contente pas d'animer, chacun selon son caractère, les personnages principaux : Otello furieux, Desdemona outragée et gisante, Iago multipliant ses intrigues, et jusqu'à l'ambassadeur de Venise, déconcerté. Elle se communique, cette vie, cette vie fiévreuse, même à la foule, et, la gagnant tout entière, elle fait presque d'elle, au lieu d'un chœur du vieil opéra italien, un chœur de l'antique tragédie grecque, un confident, un conseiller, un ami, qui plaint et qui console. De toutes ces lèvres tremblantes, à demi fermées par la crainte du maître en courroux, s'exhale un murmure, un soupir de compassion et de tendresse. Tandis que rugit Otello, que Iago se démène et que pleure Desdemona, le seul mot de *Pietà!* vole, sans bruit, de bouche en bouche, et l'on dirait que le drame brutal, atroce, se détache et se déroule sur un fond de pieuse douceur.

Spiritus intùs alit. Désormais, je veux dire depuis *Otello*, l'esprit souffle au dedans, c'est le dedans qu'il vivifie. Aux individus encore plus qu'à la foule, il confère la vérité totale et la plénitude de l'être. Comme Shakspeare avait créé par les mots, avec autant de force et de verve, autant de richesse et de finesse aussi, le Verdi d'*Otello* et de *Falstaff* a créé par les sons. Jadis il ne marquait un drame que de touches sommaires ; il y frappait çà et là de grands coups ; on eût dit qu'il se contentait d'apercevoir et de nous découvrir, à la lueur d'un éclair et pour un moment, quelque sommet ou quelque abîme de l'âme, aussitôt replongé dans la nuit. Cette âme, il était réservé au musicien d'*Otello* et de *Falstaff*, comme aux plus grands, de l'envelopper enfin d'un long regard, et tout entière. Si bizarre que puisse paraître le mot et l'éloge, en matière d'art et surtout de musique, la supériorité des derniers opéras de Verdi sur les précédens est d'abord une supériorité morale : entendez que la musique s'y est élevée et maintenue à la maîtrise absolue dans l'expression, tantôt la plus forte et la plus large, tantôt la plus délicate et la plus légère, des sentimens humains et des mouvemens du cœur.

Des quatre actes d'*Otello*, le second nous a paru le mois dernier, comme il y a déjà près d'un demi-siècle, un chef-d'œuvre, shakspearien à sa manière, de psychologie musicale, un exemple de la « transmutation des valeurs, » dirait Nietzsche, où l'ordre poétique — et lequel ! — a pu, sans y rien perdre, passer dans un ordre sonore aussi beau.

Du commencement à la fin de cet acte (l'extrême fin exceptée), on pourrait étudier, commenter avec la même abondance, la même admiration, la poésie de Shakspeare et la musique de Verdi. On se trouve ici comme devant deux modes différens, mais égaux, de la pensée et du génie, en présence d'une double catégorie de l'idéal. Une même substance, une seule nature y vit dans les deux personnes du poete et du musicien.

Mais si beau, si vrai, si pur, que soit *Otello*, *Falstaff* le surpasse encore. *Falstaff* me paraît tout simplement l'un des deux sommets (l'autre étant le *Barbier*) de la comédie lyrique latine au XIXe siècle. Et le plus haut des deux pourrait bien être le plus voisin de nous. Supérieur au *Barbier*, *Falstaff* le serait premièrement par la variété. Musique d'action, de mouvement et d'intrigue, mais aussi musique de caractères, mêlant au comique la sensibilité, la tendresse, la poésie enfin, dont manque le chef-d'œuvre de Rossini, la musique de Verdi fait plutôt songer quelquefois à la musique de Mozart, du Mozart des *Noces de Figaro*.

Pour la noblesse, pour je ne sais quelle fleur et quel parfum de distinction et d'aristocratie, *Falstaff* est encore une chose incomparable. Pas une mélodie, pas un rythme, pas un accord et pas un timbre ici qui sente la bassesse ou seulement la médiocrité. La triple acclamation de Falstaff lui-même et de ses deux acolytes (premier acte), à la gloire de l'énorme sir John, retentit et roule comme un hurrah non pas grossier, mais grandiose. Portant le front postiche et haut encorné du Chasseur-noir de la légende, quand l'obèse amoureux arrive au rendez-vous nocturne sous le chêne de Herne, la phrase d'orchestre qui l'annonce, puis son propre chant, ont assez d'ampleur, assez de plaisante, mais puissante beauté, pour que nous nous souvenions, avec celui même qui les évoque, des aventures galantes et des métamorphoses des dieux.

A la finesse non moins qu'à la force, la poésie, en ce *Falstaff* universel, ne manque jamais de s'ajouter: « *Quando erò paggio del duca di Norfolk.* » Ainsi chantonne le gros homme, qui fut naguère un gentilhomme aussi, et sous l'ironie de sa chanson, une note de flûte, furtive, mais grave, passe comme le soupir, le regret peut-être, de sa jeunesse flétrie et de son honneur perdu. Poésie de la nature, poésie de l'amour, Verdi leur donne à toutes deux une place dans sa comédie, comme pour la rafraîchir et la détendre. Il a su doser en quelque sorte, avec le goût le plus sûr, l'esprit et la sensibilité, l'action turbulente et le rêve, les rires éclatans et les tendres sourires. Parmi les meneurs du

joyeux *imbroglio*, Nannette et Fenton, les petits fiancés, ont tout juste le rôle et produisent exactement l'effet (de contraste) qu'il faut et qui suffit. Au second tableau, leurs répliques énamourées ne font que passer, mais c'est assez de ce passage pour sauver de la sécheresse, pour empêcher qu'il ne nous lasse et ne nous éblouisse, le babil étincelant et sans trêve des trois commères et des cinq compagnons. Ailleurs, et cette fois au plus fort de la bagarre, le gentil couple nous ménage encore la halte ou le repos nécessaire. Cachés derrière un paravent, oubliant le tumulte et les cris de la troupe lâchée à la poursuite du gros homme, tous deux s'enferment dans leur retraite et dans leurs propos d'amour. Leurs voix montent ensemble, paisibles, parmi le concert des voix haletantes, et le gracieux duo forme le centre, immobile et pur, de ce tourbillon symphonique et chantant qu'est le finale du panier.

Relâche encore ou rémission exquise, tout le début du dernier tableau. Dans un style et par des moyens très différens, cela n'est point inférieur à la scène, également nocturne, bruissante aussi du son des cors, du frisson des arbres, des herbes et des ruisseaux, par où commence le second acte de *Tristan*. Et c'est proprement un délice, délice de nature et délice d'amour, lorsque s'élève la voix de Fenton encore, appelant toujours celle de Nannette, et qu'en un sonnet divin la poésie explique et célèbre le miracle de la musique, tandis que la musique elle-même, en même temps, l'opère devant nous.

Ils forment, ces gracieux et plus que gracieux épisodes, comme des îlots ou des sommets, très calmes, autour desquels bouillonne et rit, sous le soleil, un océan de joie. Joie intense et profonde, qui ne s'arrête point à la surface, mais qui nous envahit et nous possède tout entiers. Elle a tant de grandeur et de puissance, qu'elle arrive presque à nous émouvoir, comme le ferait, portée au même degré, telle autre passion réputée plus noble, la terreur ou la pitié. Avec cela, pas un seul instant cette joie, qui surabonde, ne nous trouble ou ne nous abaisse. Rien de méchant ni de malsain n'est en elle, ou seulement d'équivoque, pour l'avilir ou la corrompre. Frais et pur est le souffle qui l'anime et la renouvelle sans cesse. Les femmes surtout sont délicieuses d'innocence autant que de malice et, diverses par le caractère et la figure, avec même gaîté, même grâce, même rire, elles ont même vertu.

Quel austère censeur s'étonnait donc un jour que le grand tragique d'Italie, et si grand pour avoir été si tragique, eût achevé sa carrière

sur une *risata sonora*, comme dit brillamment Boito en son libretto shakspearien! Mais d'abord *Falstaff* n'est pas le testament du vieux maître. Des paroles sacrées, entre autres des *Laudes à la Vierge*, sur un texte de Dante, furent ses dernières paroles. Et puis quand même? Rappelons-nous le crime que le poète du *Purgatoire* reproche à notre premier père :

... in pianto e in affanno
Cambiò onesto riso e dolce giuoco.

« Il changea en larmes et en douleur l'honnête rire et le doux jeu. » Admirons le grand artiste qui voulut, près de mourir, tenter le changement contraire. A quatre-vingts ans, Verdi s'est senti la force et le courage de rétablir un peu, dans la mesure de son génie renouvelé, l'ordre véritable, éternel. Une fois au moins, il a souhaité de connaître lui-même et de communiquer au monde la joie, la joie avec toute sa puissance, toute sa noblesse, toute sa pureté. J'estime qu'il convient de l'en remercier et de l'en bénir.

C'est une compagnie internationale, ayant son siège à New-York (Metropolitan-Opera), qui vint chanter à Paris le répertoire italien. Et les artistes qui la composent forment vraiment une troupe, un ensemble, dont la valeur collective est peut-être supérieure encore au talent, si distingué soit-il, de chacun. Mme Fremstad, déjà nommée, est Suédoise; Allemande, Mme Destinn; Mme Francès Alda est Australienne ; M. Slezac, Autrichien ou Morave, et leurs camarades pour la plupart Italiens. Malgré cela, tous les interprètes ont en quelque sorte fondu leurs nationalités diverses dans l'unité d'un style harmonieux. Mme Destinn fut une Aida très noble, très tendre, cherchant et trouvant l'expression dramatique dans la musique même, dans une voix admirable tantôt de douceur, tantôt de puissance, et toujours de pureté. Très pure aussi, la voix de Mme Alda, Desdemona touchante et, dans *Falstaff*, spirituelle et légère Nannette. Mme Romer, Amnéris et Mrs Quickly tour à tour, ont dessiné, de la commère shakspearienne, une silhouette fort plaisante, italienne et britannique à la fois. M. Slezac (Otello) montra de petits défauts et de grandes qualités : une belle et forte voix de ténor, capable de charmer et d'émouvoir; de la passion, de la fougue, et parfois (au dernier acte) dans le chant, dans le jeu même, une discipline, une retenue encore plus méritoire. Que l'artiste se défie seulement d'une prononciation sifflante, d'une diction saccadée et qui hache la phrase, ainsi que d'une disposition fâcheuse à jeter çà et là une note parlée ou criée à travers les notes du chant. On a dit, et

bien dit, au XVIIIe siècle, je crois, que le drame ou la comédie en musique est une hypothèse suivant laquelle on s'engage à mentir. Une fois admise, il ne faut plus que rien la dérange ou la démente.

Nous n'avions encore jamais entendu ni M. Caruso, ni M. Amato, ni M. Scotti. Le premier et le plus illustre des trois artistes italiens n'est pas celui dont l'art, ou même la voix, quoi qu'elle ait d'étendue et de puissance, nous a fait le plus de plaisir. Dans le rôle, difficile entre tous, de Falstaff, on a fort goûté le chant autant que le jeu, l'un et l'autre infiniment souples, comiques avec mesure, avec un goût parfait, de M. Scotti. A la fin de ce palmarès, nous partagerions volontiers le premier prix (classe des hommes, comme on disait au Conservatoire) entre le spirituel Falstaff de M. Scotti et le superbe Iago, vocal et dramatique, figuré par le chanteur et comédien insigne qu'est M. Pasquale Amato.

Mais le prix d'excellence ou d'honneur, qui résume et surpasse tous les autres, serait pour M. Toscanini. Nous disions des représentations italiennes qu'elles avaient fait connaître une troupe. Quel chef aussi n'auront-elles pas révélé ! Chef d'orchestre, celui-là ne l'est pas seulement de l'orchestre, mais des chœurs et même des solistes. Dans toute œuvre que M. Toscanini dirige, ou que plutôt, du regard et du geste, il semble créer, tout est fait par lui et rien de ce qui est fait n'est fait sans lui. Faut-il parler de sa mémoire? Universelle, infaillible, elle est deux fois un prodige. Je me trompe, elle l'est bien plus que deux fois, étant donné le nombre et la variété, dans la durée et dans l'espace, des objets, ou des élémens, ou des « parties » qui composent, surtout au théâtre, une œuvre musicale. Représentations, répétitions, M. Toscanini dirige par cœur les unes et les autres. Au cours de l'une de ces dernières, je l'entends encore interrompre l'orchestre en disant : « Le second hautbois s'est trompé. Reprenons à la treizième mesure avant la lettre Y. » Ainsi les signes matériels eux-mêmes sont présens et comme visibles à sa pensée. Mais il n'y a là, peut-être, qu'un phénomène, un miracle, si l'on veut, de l'ordre physiologique, ou photographique. J'admire bien davantage, dans un ordre supérieur, l'intelligence et la sensibilité, l'espèce de génie musical qui fait de M. Toscanini l'interprète sans pareil des œuvres, de toutes les œuvres qu'il conduit, et de ces œuvres tout entières. Impossible d'y apporter plus de flamme et de lumière, d'unir plus de puissance et de passion avec plus de raison et de grâce ou de finesse, plus de style avec plus de vérité et de vie. Enfin et surtout, je ne sais pas de spectacle aussi admirable, aussi réconfortant, que de voir une

volonté, une seule, absolue, et qui a le droit de l'être, commander au nombre et s'en faire obéir.

La saison, — non plus l'italienne, mais la française, — a fini par une double et nationale erreur. Deux de nos chefs-d'œuvre, et non des moindres, ont souffert quelque injure : l'un de poésie, bien qu'en prose, et l'autre de musique. Ils se nomment *On ne badine pas avec l'amour* et *la Damnation de Faust*.

Le plus connu des proverbes de Musset a été adapté à la scène. Ainsi jadis un certain Procuste adaptait les gens à son lit. On nous opposera certains arrangemens antérieurs, au même théâtre, et du même Musset : *Fantasio* naguère et, dernièrement, *le Chandelier*, devenu *Fortunio*. Celui-ci (nous avons oublié l'autre) ne devint pas tel sans dommage, encore que le sujet, moins difficile à transposer, eût été « retouché » par des mains plus habiles ou plus délicates. Mais *On ne badine pas avec l'amour* a pâti mal de mort. Nous ne saurions même plus dire avec Perdican : « J'avais emporté dans ma tête un océan et des forêts et je retrouve une goutte d'eau et des brins d'herbe. »

La musique, il est vrai, qui peut toujours être la plus forte, aurait pu, cette fois encore, tout absoudre, tout racheter, l'irrévérence même et jusqu'au sacrilège. Elle n'y a pas réussi. Dans ce qui devait être le fond, la substance de l'œuvre (je parle du drame et de l'idylle qui forment le funeste badinage d'amour), il n'y a rien de sommaire et de vide. Nulle part n'est sensible, ou du moins développé, le contraste entre les deux élémens ou les deux faces du sujet. De celui-ci tout paraît non seulement restreint, mais pressé et comme tassé. Les scènes de passion entre Camille et Perdican se réduisent aux éclats d'une brusque, spasmodique et superficielle violence. Et puis, pas un seul « morceau, » je ne dis pas de bravoure, mais de lyrisme, lyrisme d'orgueil ou lyrisme d'amour, quand il y en avait, dans l'un et l'autre genre, pour l'un et l'autre personnage, tant et de si beaux à écrire. Les strophes mêmes du « chœur, » les plus spirituelles comme les plus poétiques, se sont écourtées, appauvries, jusqu'à n'être plus, au lieu d'effusions abondantes, que de maigres et sèches esquisses. La figure peut-être la plus dessinée, celle de Rosette, ne l'est cependant que d'un trait assez banal, et surtout monotone, par un thème d'allure populaire ou paysanne, et qui ne suffit pas.

Mais du moins la fin du premier acte, le revoir de Perdican et des villageois témoins, amis de son enfance, est une charmante chose. La

mélodie ou la mélopée d'une flûte errante y circule, mêlée à de fines harmonies, aux accens justes et délicats d'un dialogue expressif, à des cadences qui ploient, qui tombent en effet avec une grâce attendrissante, sous la mélancolie des souvenirs et des regrets. C'est ici l'unique rencontre, mais c'en est une, où la musique, à travers l'imitation, pour ne pas dire la contrefaçon littéraire, a retrouvé la poésie originale et n'a pas été loin de l'égaler.

Nous n'attachons pas à l'erreur de M. Pierné plus d'importance qu'il ne faut. On sait l'estime, l'admiration même que lui conquirent ces œuvres insignes : *l'An mil*, *la Croisade des enfans* et *les Enfans à Bethléem*. Tout ce qu'il a fait par elles, tout ce qu'elles ont fait de lui, ce n'est pas un opéra plus ou moins bien venu qui pourrait le défaire. Parce que M. Pierné cette fois a mal rendu la passion violente, gardons-nous d'oublier que de sentimens, et lesquels, il a su traduire dans leur douceur, dans leur profondeur et dans leur pureté.

L'interprétation d'*On ne badine pas avec l'amour* est de qualité moyenne. Mlle Chenal (Camille) a de la voix, de la prestance et de la beauté, de la sécheresse aussi. M. Salignac est un Perdican chaleureux, bourgeois et même un peu « province. » Une dame enfin, qui joue et chante Rosette a paru, plus qu'on ne saurait dire et pour des raisons multiples, incapable de la représenter.

L'Opéra de Paris, suivant le triste exemple de l'Opéra monégasque, a voulu faire voir un chef-d'œuvre qui ne doit être qu'entendu. Et de cette imitation les suites ont été ce qu'elles pouvaient et devaient être. La représentation de *la Damnation de Faust* en a rendu les beautés moins éclatantes et plus sensibles les faiblesses, ou les défauts, ou, — parlons franchement, — les ennuis. Languissantes au concert, les pages d'amour parurent, au théâtre, froides et vides. Ailleurs, les conditions de l'œuvre étant changées, on n'a plus trouvé que désordre et manque de suite, à la place de la liberté et de la fantaisie. Et puis et surtout le spectacle matériel d'hier a rabaissé misérablement la vision intérieure, idéale, d'antan. Une poignée de choristes, agenouillés ou debout dans une petite chapelle, ânonnant le sublime chœur de Pâques, a remplacé la foule, ou même l'humanité tout entière que naguère on croyait entendre

> Sur l'orgue universel des peuples prosternés
> *Entonner* l'hosannah des siècles nouveau-nés.

Oh ! la chétive réalité, mortelle à la grandeur du rêve ! Les tableaux

fantastiques ont semblé plus piteux encore. Un fade paysage, aux tons de crème fouettée et d'œufs à la neige, a parfaitement contredit et dénaturé la sombre incantation de Méphistophélès veillant Faust endormi contre une butte de carton et parmi quelles roses! Quant à la « course à l'abîme, » on n'en a rien vu, pas plus que de la catastrophe infernale, et, pour finir, l'âme de Marguerite s'est élevée au ciel parmi des colonnades et des portiques de verdure. Sans compter que le moindre détail fut ici digne de l'ensemble. Ainsi l'on put longuement contempler l'humble héroïne, cousant d'abord, puis dormant, rêvant et pleurant dans un fauteuil armorié : les armes des Oppenheim, si l'on en croit le chœur injurieux des voisins : « *Holà! mère Oppenheim, vois ce que fait ta fille!* »

M. Renaud est le Méphistophélès pittoresque, à la Delacroix, que vous savez. La voix de M. Franz est une belle voix de ténor. Mme Grandjean donne un air de santé magnifique, vocale et autre, à celle qu'on n'oserait jamais, la voyant et l'entendant si gaillarde, appeler du petit nom de Gretchen. Les chœurs chantèrent fort bien un chœur, celui de la taverne, et l'orchestre joua presque mal ou mal, plutôt mal, tout le temps.

Ne laissons pas disparaître sans un adieu la grande ombre de Pauline Viardot. Notre génération n'avait guère connu que de nom l'illustre artiste qui vient de mourir presque nonagénaire. Je la revois pourtant et je l'entends encore telle que je l'entendis, il y a bien longtemps. C'était un jour, un dimanche de mon enfance, au concert Pasdeloup. Avant qu'elle n'entrât, le chef d'orchestre fit une annonce. Mme Viardot, souffrant d'une fluxion, demandait l'indulgence du public. Elle parut. Elle n'était plus jeune et les années commençaient de donner à son visage, à sa physionomie, un air étrange et même un peu farouche, que certaine mentonnière, nouée à la diable, accentuait encore. Un léger mouvement, un demi-sourire courut à travers la salle. Mais à peine eut-elle commencé de chanter, à peine se furent ouvertes ces lèvres tragiques et ce jour-là plus que jamais tourmentées et douloureuses, qu'un autre frisson, tout autre, passa. Que chanta-t-elle alors? Gluck, je crois, et Schubert, et, s'accompagnant au piano, des chansons d'Espagne, de sa patrie. Je me souviens surtout de mon émotion, ou plutôt de mon saisissement. Et jamais, depuis lors, il ne me fut donné de l'entendre. Plus tard, bien plus tard, quand j'eus l'honneur de la connaître, il y avait longtemps qu'elle ne chantait plus. Sa voix était tombée, mais jamais ne devait s'éteindre

son ardeur. Fidèle au passé, mais éprise du présent, curieuse même de l'avenir, rien du génie humain, sous aucune forme, en aucun temps, ne lui était étranger. Elle avait tout connu de son art, toutes les œuvres et tous les maîtres. Combien d'héroïnes, quel héros même, et lequel ! n'avait-elle pas été ! A la fin de sa vie, il semblait que toute cette vie eût reflué en elle. Dans ses yeux, dans ses discours, dans ses souvenirs, on vénérait, comme eût dit son ami Tourguéneff, « les reliques vivantes » d'un siècle de gloire et de beauté.

Modeste pour elle-même autant qu'indulgente aux autres, elle me disait un jour, excusant une cantatrice qui se contentait de chanter : « Ce qui m'a sauvée, moi, c'est que j'avais une voix affreuse. » On assure qu'elle se calomniait. Musset nous en répondit le premier. Saluant autrefois les débuts de la sœur cadette et la comparant à l'aînée, dont il venait de pleurer la mort, il croyait, dans la voix de Pauline, retrouver les accens de Maria-Felicia : « C'est le même timbre clair, sonore, hardi, ce coup de gosier espagnol qui a quelque chose de si rude et de si doux à la fois et qui produit sur nous une impression à peu près analogue à la saveur d'un fruit sauvage. »

Il y a quelque soixante-dix ans que cela fut écrit, et la grande artiste, dont un grand poète écrivait cela, vient à peine de mourir. Après quelle carrière ! Et fut-il jamais destin plus longuement glorieux ! Je relis quelques billets d'elle. Un soir, elle me conta l'une de ses premières émotions musicales, certaine représentation du *Freischütz* à Londres, sous la direction de Weber. Elle en avait fait aussi le récit dans une lettre, que, depuis sa mort, les journaux ont publiée. Et le lendemain, en guise de *post-scriptum*, elle m'envoyait ces quelques lignes : « Secret rétrospectif. — Je m'étais bien aperçue que les arbres du Val d'Enfer ne remuaient pas tout seuls ; car, lorsque les éclairs ont brillé, j'ai remarqué qu'ils étaient tirés par des ficelles. Mais je ne voulais pas l'écrire : il me semblait que je trahissais un secret, tellement j'avais déjà le respect et l'admiration du théâtre. Je sentais que ce n'était pas pour de vrai, mais je voulais que cela le fût. »

Ce sentiment et cette volonté contraires, le triomphe de l'une sur l'autre, c'est tout le secret du génie. Ce fut celui d'une Pauline Viardot. Que de choses dont elle a voulu qu'elles fussent vraies, et qui l'ont été par elle !

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La discussion des interpellations qui se sont dressées au seuil de la nouvelle législature a eu une longueur proportionnelle à leur nombre. Quatorze interpellateurs ont éprouvé le besoin d'interroger le gouvernement sur sa politique générale, mais la plupart d'entre eux se sont égarés dans des questions ou dans des détails particuliers. Aussi bien la discussion dure-t-elle encore au moment où nous écrivons et c'est à peine si on commence à en entrevoir la fin comme prochaine. Cependant elle a fait un grand pas puisque M. Briand a parlé. Son discours, qui était attendu avec intérêt et impatience, n'a pas déçu son auditoire. Nous voudrions lui donner ici la place qu'il mérite, mais le temps nous manque pour cela; le discours n'a été prononcé qu'au moment où notre chronique allait être mise sous presse; les nécessités matérielles de la mise en pages nous obligent à l'écrire plusieurs jours avant qu'elle soit publiée, et ce n'est pas une œuvre facile de rendre compte d'un débat à mesure qu'il se poursuit.

Les premiers orateurs qui ont pris la parole ont été des socialistes : ils ont ouvert le feu comme des troupes d'avant-garde. Pendant ce temps-là, le gros de l'armée radicale se tenait sur la réserve, étudiant le terrain et préparant ses manœuvres. On avait l'impression que les radicaux étaient peu satisfaits du ministère. Au moment où M. Briand l'a formé, ils avaient déjà manifesté un assez vif mécontentement ; ils n'avaient pas confiance ; M. Briand, qui se présentait comme un homme de réalisations, leur apparaissait surtout comme un homme d'évolution, ce qui devait déplaire aux hommes d'immobilisation qu'ils étaient eux-mêmes. Satisfaits du présent, puisqu'ils y détenaient le pouvoir, toute leur politique consistait à y enchaîner l'avenir. C'est pourquoi ils ont envoyé tout de suite deux orateurs à la tribune avec mission de faire subir à M. le président du Conseil un interrogatoire très

serré; mais le parfait sang-froid de M. Briand a fait perdre contenance à ses interrogateurs; ils ont bravement battu en retraite devant lui et n'ont pas cru pouvoir lui refuser une demi-confiance, avec laquelle il a fort bien vécu jusqu'aux élections. Nous venons d'avoir une sorte de recommencement des mêmes opérations. On avait annoncé que, cette fois, M. Berteaux interpellerait en personne et que l'assaut serait des plus sérieux. On faisait parler d'avance M. Berteaux; peut-être lui attribuait-on des intentions qui n'étaient pas les siennes; mais, si ce n'étaient pas tout à fait les siennes, c'étaient celles de son parti et elles n'en étaient pas moins significatives. M. Berteaux devait donc demander à M. Briand avec qui et contre qui il se proposait de gouverner; mais il s'est arrêté à moitié route et son discours a été une déception. S'il a demandé, en termes assez vagues, avec qui M. Briand comptait gouverner, il n'a pas osé demander contre qui il le ferait, et il a suffi à M. le président du Conseil de faire, par voie d'interruption, des demi-réponses à demi satisfaisantes pour que M. Berteaux s'en soit déclaré complètement satisfait. — Je m'expliquerai plus tard complètement, a dit M. Briand, et j'aurai, moi aussi, ma crise de sincérité. — Tout s'est provisoirement terminé par un baiser Lamourette, qui n'était pas exempt de quelque grimace dont la galerie a pu s'amuser. M. Cruppi a repris les armes tombées des mains de M. Berteaux et les a maniées avec plus d'habileté et de souplesse, se contentant toutefois de désigner sur la poitrine de M. Briand les points où il l'attaquerait avec plus de vigueur quand l'heure en serait venue. Son discours n'a pas manqué d'esprit, mais il ne pouvait avoir et il n'a eu aucune portée immédiate. Entre temps, M. Deschanel a prononcé, avec un talent que les Chambres précédentes ont souvent applaudi et dont la Chambre nouvelle a très vivement joui, un discours excellent. Il a parlé avec une fermeté et une sobriété dont l'effet a été très grand, ramenant la Chambre aux questions essentielles qui sont aujourd'hui la réforme électorale et demain la réforme administrative. On avait si fort battu les buissons depuis quelques jours, sans d'ailleurs en faire sortir aucun gibier, que la Chambre, heureuse du changement qui la mettait en présence d'une pensée substantielle exprimée en termes précis, a fait à l'orateur le plus brillant et le plus légitime succès.

Nous avons dit que la discussion avait commencé par plusieurs discours socialistes. On a successivement entendu un unifié sorti de l'École normale, M. Thomas, un socialiste agraire, M. Brizon, un membre de la Confédération générale du Travail, M. Lauche. Leurs

discours n'ont pas jeté des lumières bien vives sur des questions très anciennes; mais leur manifestation n'en a pas moins été très digne de remarque, parce qu'elle signifiait : Nous sommes là, nous existons, nous sommes prêts à agir, — signification qui a été encore accentuée par la manière dont le parti tout entier a soutenu ses orateurs. Quel sera l'avenir parlementaire du parti collectiviste? Il a montré, pendant les élections dernières une vraie souplesse à s'adapter aux circonstances. Dans un grand nombre de circonscriptions, ses candidats n'ont été élus qu'avec le concours des conservateurs, qui ont voulu, avant tout, se débarrasser de la tyrannie radicale : entre deux maux, ils ont choisi, non pas le moindre peut-être, mais celui qui leur a paru le plus éloigné. Cette tactique, que nous nous bornons à expliquer sans l'approuver, a eu une autre cause : beaucoup de collectivistes ont fait des promesses de tolérance religieuse, et ont pris à cet égard, dans leurs programmes, des engagemens formels. Cela a suffi pour leur assurer les voix conservatrices. L'ancien parti collectiviste, qui a été au pouvoir avec les radicaux, s'est associé à leur politique et reste marqué des mêmes tares; mais le nouveau en est indemne et il dépend de lui de le demeurer. L'un de ses représentans, M. Brizon, le socialiste agraire dont nous avons parlé plus haut, a fait une déclaration très nette. — J'aime mieux, a-t-il dit, un laboureur religieux qu'un capitaliste libre penseur. — C'est une question de savoir si le parti collectiviste sera repris par l'ancien esprit anti-religieux, ou s'il saura s'en affranchir. Dans le premier cas, sa situation parlementaire ne sera pas aussi sensiblement modifiée que l'a été sa situation électorale; dans le second, on verra peut-être se former à la Chambre des combinaisons nouvelles et imprévues.

Enfin M. Briand a pris la parole, et nous avons dit quelle avait été l'importance de son discours. On se demandait s'il retirerait ou atténuerait quelque chose de la déclaration ministérielle; il n'en a rien retiré, ni atténué; il l'a accentuée au contraire et s'est efforcé de la préciser. Peut-être n'y est-il pas également parvenu sur tous les points; mais, comme il l'a fait remarquer avec justesse, la question, le dissentiment entre une partie de la majorité d'hier et lui, n'est pas dans son programme, il est dans sa méthode de gouvernement. Autant ce programme qu'un autre; les radicaux socialistes et même les socialistes sans autre épithète l'accepteraient volontiers comme matière première, sauf à le corriger et à le transformer en cours de réalisation, — et c'est bien ainsi que nous l'acceptons nous-mêmes;

— mais ils se révoltent contre un gouvernement qui se refuse à être l'instrument de leurs passions, de leurs rancunes, de leurs appétits, et annonce qu'il gouvernera pour le pays tout entier. Quand M. le président du Conseil a émis cette prétention, M. Berteaux s'est senti atteint et a demandé la parole. Gouverner pour le pays, c'est-à-dire pour tout le monde; n'avoir qu'une justice, la même pour tous; distribuer la manne administrative avec impartialité, avec équité, comme un bien commun et non pas comme la proie d'un parti, c'est un changement profond dans nos mœurs politiques, et presque une révolution. Cette révolution, M. Briand est décidé à l'opérer. Les centres, la droite l'ont applaudi avec chaleur; les radicaux socialistes ont fait entendre des rumeurs de mécontentement à demi étouffés. M. Briand ne s'est laissé détourner de sa voie, ni par l'approbation des uns, ni par les réticences des autres. — Le moment des grandes luttes pour la fondation et la défense de la République est passé, a-t-il dit. Dans la lutte pour l'existence on ne mesure pas ses coups. Si j'avais eu à y prendre part, je n'aurais pas mesuré les miens. C'est le passé : aujourd'hui que la victoire est acquise, définitive et sans retour, ceux qui l'ont remportée ont des devoirs nouveaux. Leur force même les leur impose; mais, en vertu de la vitesse acquise et de l'habitude prise, ils continuent au pouvoir leurs gestes d'opposition. Il appartient donc au gouvernement de se dresser au-devant d'eux et de leur dire : Assez ! N'allez pas plus loin ! — Les radicaux socialistes n'avaient pas encore entendu un pareil langage. Ils n'aiment pas qu'on leur crie : Assez ! Ils protestent quand on leur demande de ne pas aller plus loin! Aussi fallait-il voir leurs figures pendant que M. le président du Conseil parlait : le dogue auquel on arrache un os de la bouche peut en donner une idée. Mais M. Briand, impassible, poursuivait son discours et l'achevait en disant: — Voilà dans quel esprit je me propose de gouverner. Si ce n'est pas le vôtre, votez contre moi. Je ne veux de votre confiance que si elle est pleine et entière : tout ou rien !

Un pareil discours est un acte, et un acte si grave que nous aurions mauvaise grâce à nous arrêter, pour les éplucher et les critiquer, aux détails du programme ministériel. Évidemment, nous ne serons pas d'accord avec le ministère sur tous les points; personne ne le sera, chacun conservera sa liberté de jugement; mais M. Briand la laisse à tout le monde et il a déclaré que, sur aucun des projets de loi qu'il s'apprête à déposer, il ne serait intransigeant. Les principes une fois énoncés et acceptés, on peut concevoir des procédés d'exécution divers :

le choix entre eux sera matière à conciliation. Toutefois M. Briand a déclaré tout de suite, aux applaudissemens de la grande majorité de la Chambre, que, dans la loi qui fixerait leur statut, il serait interdit aux fonctionnaires de se syndiquer, de se rattacher à la Confédération générale du Travail et de se mettre en grève. Il a dit, en passant, aux collectivistes qu'il connaît bien, quelques vérités assez dures que M. Jules Guesde a relevées avec amertume. Il a même fait allusion à l'esprit de tyrannie qui règne parmi les socialistes, en dépit de toutes les libertés qu'ils revendiquent ailleurs ; à quoi M. Guesde a répondu que le socialisme étant à l'état de guerre contre la société actuelle devait avoir la discipline d'une armée. Nous craignons, s'il l'emportait jamais, qu'il n'imposât cette discipline partout. Après les paroles prononcées de part et d'autre, on ne voit guère de conciliation possible entre les collectivistes et le gouvernement, d'autant plus que ces paroles de M. le président du Conseil ont été applaudies par la Chambre avec un véritable enthousiasme. Là sera le point du conflit prochain avec l'extrême gauche. Avec la droite, il sera dans les questions scolaires. M. Piou, auquel M. Briand a succédé à la tribune, les avait traitées avec éloquence. — Liberté de l'enseignement, soit, a dit M. le président du Conseil; mais nous avons le droit de contrôler l'enseignement libre, ne fût-ce que pour nous assurer qu'il est effectivement donné dans les écoles. — Soit, dirons-nous à notre tour; les lois actuelles, sans qu'on en fasse de nouvelles, autorisent ce contrôle; mais ici, comme ailleurs, la vraie question est une question de mesure; il s'agit de savoir si cette mesure sera seulement remplie, ou si elle sera dépassée. Il en est de même de l'impôt sur le revenu, des monopoles, de tout enfin: c'est à l'œuvre, et non pas aux paroles, qu'on jugera l'ouvrier. Les paroles de M. Briand ont d'ailleurs été, sur les points essentiels, satisfaisantes; sur les autres, elles ont été ce qu'elles pouvaient être en présence d'une majorité encore indéterminée; mais aucune, à l'exception peut-être de celles qui ont été adressées aux unifiés, n'a créé de l'irréparable entre le gouvernement et les groupes. Malgré sa fermeté, M. le président du Conseil n'a pas oublié son habileté.

Les applaudissemens qui sont partis de presque tous les bancs lorsqu'il est descendu de la tribune lui promettent une majorité certaine et sans doute considérable. Le prestige de la parole a visiblement agi sur une assemblée dont plus du tiers n'est pas habitué aux discussions parlementaires et n'avait pas encore entendu M. Briand. Cette impression se maintiendra jusqu'au vote, et plus

longtemps sans doute. Mais M. le président du Conseil obtiendra-t-il cette confiance pleine, entière, sans réserves, sans arrière-pensée, qu'il a demandée en ajoutant qu'il n'en voulait pas d'autre? Il est déjà, lui, un trop vieux routier parlementaire, pour y compter tout à fait. Quelle qu'ait été, sur ce point particulier, la netteté, la fermeté de son langage, les cœurs garderont leur secret; il en est d'ailleurs qui s'ignorent encore; et les mains ne livreront que des bulletins de vote. Les Chambres, surtout lorsqu'elles sont jeunes, votent sur des impressions, qui sont changeantes. Les majorités trop fortes s'égrènent et diminuent. Quoi qu'il en soit, M. Briand a tenu le langage d'un homme de gouvernement; il a rompu avec le combisme en annonçant des procédés nouveaux; il a fixé les yeux sur un idéal politique élevé et il l'a montré à la Chambre; son discours aura du retentissement dans le pays. Il était difficile de lui demander plus au début d'une législature: pour la suite, à chaque jour suffira sa peine.

La question crétoise vient de se poser à nouveau, avec un caractère assez aigu. Nous avons rendu compte, il y a quelques semaines, des incidens qui se sont produits à La Canée et ont manifesté une fois de plus ce qu'il y a dans la situation crétoise d'équivoque, de contradictoire et d'inquiétant. L'Assemblée nationale s'étant réunie, les députés ont prêté serment au roi de Grèce; nous parlons des Chrétiens; comme il était naturel et très légitime de leur part, les députés musulmans ont refusé de prêter un pareil serment, à la suite de quoi ils ont été exclus de l'Assemblée. Celle-ci s'est alors séparée, pour se réunir de nouveau le 28 juin. Il fallait qu'avant cette date les puissances protectrices, c'est-à-dire l'Angleterre, la Russie, l'Italie et la France, se fussent prononcées sur les prétentions crétoises et sur les protestations de la Porte. La Porte a protesté, en effet et non sans cause. Les puissances lui ont promis autrefois de maintenir intégralement sa souveraineté sur l'île : comment nier que l'acte de l'assemblée crétoise portait, ou du moins avait pour objet de porter atteinte à cette souveraineté?

Il convient de préciser, autant que possible, une situation sur laquelle on a, depuis quelque temps, accumulé les nuages. Le gouvernement crétois a remis aux consuls des puissances une note ayant pour objet d'expliquer et de justifier sa conduite. — Nous demandons, dit-il, et nous appliquons le *statu quo*, rien de moins, rien de plus, et nous sommes fondés à croire que nous n'en avons pas dépassé les limites : le *statu quo*, en effet, c'est le gouvernement de l'île par le roi

de Grèce, puisque nous avons proclamé notre annexion à la Grèce et qu'on nous a laissés faire. — Il est exact que les Crétois, après l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie à l'Autriche, ont proclamé la leur à la Grèce; mais la première annexion, après les longues et difficiles négociations que l'on sait, a été reconnue par l'Europe, qui n'a nullement reconnu la seconde, et cela fait une différence. Néanmoins, aussitôt après leur proclamation, les Crétois se sont empressés de rendre la justice, d'administrer, de légiférer au nom du roi de Grèce, de fabriquer des timbres-poste à son effigie, enfin de donner à leur gouvernement et à leur administration toutes les apparences helléniques. On les a laissés faire, cela est vrai; on a eu tort sans doute, puisque cette inertie devait leur donner des illusions dangereuses. On les a laissés faire jusqu'au moment où ils ont hissé à La Canée le drapeau hellénique : alors, les puissances sont intervenues et ont débarqué des soldats qui ont abattu le drapeau. Si elles se sont bornées à cette démonstration, cela ne veut pas dire qu'elles aient approuvé le reste. La vérité est que la Porte n'a pas cessé de protester contre les actes par lesquels la Crète affirmait et s'efforçait de consacrer son annexion à la Grèce, et que les puissances n'ont pas cessé de lui dire que ces actes ne comptaient pas, qu'ils étaient à leurs yeux nuls et non avenus, assurances dont la Porte a dû, pour le moment, se contenter. Les Crétois ont une idée un peu trop simple des formes dans lesquelles leur annexion à la Grèce peut s'opérer; leur volonté n'y suffit pas; il y faut encore d'autres conditions dont nous parlerons un peu plus loin; mais il en est deux qui se présentent comme indispensables aux esprits les moins familiers avec les principes du droit des gens : l'adhésion de la Grèce et le consentement de la Porte. La Grèce a-t-elle adhéré à l'annexion de la Crète? La Porte y a-t-elle consenti? En aucune façon. La Grèce n'y a pas adhéré parce qu'elle sait fort bien que, le jour où elle le ferait, l'armée ottomane entrerait en Thessalie; et la Porte n'y a pas donné son consentement parce que, dans l'état des esprits à Constantinople, le gouvernement qui le ferait serait incontinent renversé. Ainsi, de ces deux conditions indispensables, l'une et l'autre manquent également. Il n'y a, nous le répétons, que la volonté de la Crète, et ce n'est pas assez.

L'obligation imposée à leurs députés de prêter serment au roi de Grèce fait partie du système que les Crétois ont inauguré : à ce point de vue elle est logique, mais elle est incorrecte comme tout le système l'est lui-même. Un pareil acte devait amener une nouvelle protestation de la Porte; elle a eu lieu, personne n'en sera surpris. Cette

fois encore, de même que dans l'affaire du drapeau, les puissances ont jugé que c'était trop; que le gouvernement crétois avait dépassé la mesure dans laquelle ses actes pouvaient être considérés comme sans importance; enfin qu'il y avait là une violation directe, formelle, intolérable, de cette souveraineté ottomane qui doit être d'autant plus respectée qu'il en reste aujourd'hui peu de chose, et qu'à la moindre atteinte il n'en resterait rien du tout. Les puissances sont pleines de bienveillance pour la Grèce et pour la Crète, et elles estiment sans doute, dans leur for intérieur, que l'union désirée par l'une et par l'autre se fera un jour; mais elles ont des devoirs envers la Porte, qui a consenti à mettre l'île en dépôt entre leurs mains, et elles y manqueraient de la manière la plus grave si, après avoir pris l'engagement de faire respecter la souveraineté ottomane, elles permettaient à la Crète de la supprimer par un acte unilatéral. Aussi ont-elles notifié à la Crète que les députés musulmans devaient être admis à siéger sans prestation de serment, et cette volonté, qui a été fermement exprimée, sera sans doute obéie. Cependant il faut tout prévoir. Dans l'affaire du drapeau, des marins ont été débarqués pour abattre l'emblème illégal. Comme une obligation du même genre pourrait s'imposer de nouveau, les puissances ont envoyé des navires dans les eaux crétoises; mais nous espérons que les Crétois seront assez prudens pour rendre tout débarquement sans objet. Les puissances n'ont pas voulu pousser plus loin leurs prévisions et leurs précautions. S'il y a lieu de faire plus, on le verra plus tard : les Crétois feront bien de ne pas oublier que la Russie avait proposé d'envoyer tout de suite des troupes de débarquement. Autant nous avons désapprouvé le retrait inopportun des troupes que les quatre puissances avaient dans l'île, autant leur renvoi nous paraîtrait, pour le moment, inutile. Bien qu'ils en aient donné fort peu de preuves dans ces derniers temps, c'est encore à la sagesse des Crétois qu'il convient de se fier.

Dira-t-on que ce n'est pas là une solution? En effet, ce n'en est pas une; mais il serait fort périlleux de vouloir résoudre la question crétoise immédiatement et définitivement. Peut-être aurait-on pu le faire hier; peut-être pourra-t-on le faire demain; aujourd'hui, la tâche serait impossible, et les quatre puissances ne pourraient la remplir ni en fait, car elles se heurteraient à des embarras inextricables, ni en droit si elles ne faisaient pas, ou plutôt si la Porte ne faisait pas appel au concours des autres. Une solution! Un statut définitif à la Crète! C'est là, certes, une perspective séduisante, mais fallacieuse, et dont il faut se garder avec soin. Nous n'en voulons qu'une preuve : cette solution

est également demandée à La Canée et à Constantinople, et elle ne peut l'être, ici et là, que dans des vues très différentes, ou plutôt complètement opposées. Lorsque les Crétois sollicitent un statut définitif, ils entendent par ces mots que le statut doit consacrer leur annexion à la Grèce ; et lorsque le gouvernement ottoman adresse aux puissances une demande analogue, il entend que sa souveraineté doit être proclamée à nouveau, moyennant quoi il consentira à accorder une très large autonomie à la Crète. On voit tout de suite que, de part et d'autre, les puissances auraient affaire à des prétentions inconciliables et que, à chercher à les concilier, elles s'exposeraient à faire sortir de l'opposition actuelle un conflit. C'est le cas de dire que certains droits divergens ne s'entendent jamais mieux que dans le silence.

Au surplus, la Porte ne pourrait pas accorder à la Crète une plus large autonomie que celle dont elle jouit actuellement, car elle est absolue ; et la Crète ne pourrait pas obtenir une diminution de la souveraineté ottomane, car elle n'existe plus qu'à l'état figuré. Les choses se prolongeront ainsi sans détriment sérieux pour personne, si les puissances en expriment la volonté ferme à La Canée et à Constantinople. Elles semblent d'ailleurs l'avoir fait. L'entente qui s'est produite entre elles est fort heureuse. Il paraît que notre gouvernement, dans le désir de la rendre plus facile et surtout plus rapide, avait émis l'idée de confier aux ambassadeurs à Londres le soin d'en préparer les termes d'accord avec le *Foreign office*, et on a quelque peu, dans la presse européenne, exagéré le sens de cette suggestion. Il ne s'agissait que d'un moyen. Celui-là ou un autre devait conduire au but, si les quatre puissances avaient une égale bonne volonté de l'atteindre, et elles l'ont eue. On a parlé de divergences entre elles : nous n'en avons trouvé nulle part une trace appréciable. Le très sage discours que sir Édouard Grey a prononcé devant la Chambre des Communes a montré que l'Angleterre était pleinement d'accord avec la France, l'Italie et la Russie pour affirmer la souveraineté ottomane, confirmer l'autonomie de la Crète, et laisser à l'avenir ce qui lui appartient. Le gouvernement anglais a montré une fois de plus l'esprit pratique qui lui est habituel. Les difficultés étaient donc à La Canée et à Constantinople ; il n'y en a pas eu entre les puissances ; il y a eu seulement un échange de vues d'où l'entente finale devait sortir, et on n'a plus eu qu'à fixer les termes qui devaient l'exprimer le plus exactement.

Il fallait, en effet, répondre à la Porte qui, comme nous l'avons

dit, avait demandé qu'on donnât à la Crète un statut définitif. A cela les quatre puissances n'avaient qu'une chose à dire, à savoir qu'elles n'avaient pas qualité pour traiter une pareille question. Si on jugeait opportun de la poser, on devait s'adresser à l'Europe entière, ou du moins aux puissances signataires du traité de Berlin. L'Angleterre, la France, l'Italie comme puissances méditerranéennes, la Russie à cause du grand rôle qu'elle a toujours joué dans les questions orientales et des intérêts politiques qu'elle y conserve, ont pu être chargées, il y a quelques années, de veiller particulièrement au sort de la Crète; mais elles ne l'ont pas été de lui donner un statut définitif, ni de résoudre les multiples questions internationales qui sont soulevées autour d'elle. Leur mandat est plus limité. N'oublions pas que l'Allemagne et l'Autriche se sont autrefois associées à elles pour opérer en commun le blocus de l'île. Un jour le prince de Bülow, usant d'une de ces métaphores spirituelles et familières dans lesquelles il exprimait volontiers sa pensée, a déclaré que, sans renoncer à faire partie du concert européen où d'autres puissances jouaient à ce moment d'instrumens plus sonores, il déposait la flûte allemande, sauf à la reprendre plus tard. L'Allemagne s'est alors retirée du concert, et l'Autriche l'a suivie, mais l'une et l'autre se sont réservé le droit d'y rentrer le jour où il s'agirait de prendre des résolutions définitives. Ce droit, croyons-nous, a été maintenu depuis lors en termes explicites, et nous ne sachions pas que l'Allemagne et l'Autriche soient disposées à y renoncer. Ce n'est donc pas à quatre puissances, mais à six, que la Porte devra s'adresser si elle persiste à penser que le moment est venu de donner un statut définitif à la Crète, ce que nous ne croyons pas pour notre compte. A la réflexion elle jugera peut-être que nous avons raison de ne pas le croire, et que le mieux pour elle est de se contenter de la reconnaissance éclatante de sa souveraineté faite par les puissances protectrices, à la condition, bien entendu, que le gouvernement crétois ne persiste pas dans la prétention d'obliger les députés musulmans à prêter un serment qui serait la négation outrageante de cette souveraineté : c'est bien assez que ce serment soit prêté par les députés chrétiens, et c'est peut-être trop. Que ce ne soit pas là une solution, nous le voulons bien; que ce soit de l'empirisme, nous sommes les premiers à le reconnaître; mais l'empirisme est quelquefois l'expression même du bon sens.

La note des quatre puissances appelle aussi l'attention de la Porte sur une question de fait qui se rattache à l'intérêt, très grand à leurs

yeux, de la pacification de l'Orient. Nous avons dit plus haut qu'un des points faibles, très faibles, de la thèse crétoise est que, si l'île a proclamé son annexion à la Grèce, celle-ci n'y a pas adhéré. Personne n'a le droit de rechercher quels sont les sentimens secrets de la Grèce, aussi longtemps qu'ils restent secrets et qu'aucun acte public ne vient à les manifester. On ne peut pas demander à la Grèce de n'être pas touchée de l'attachement que la Crète lui porte, ni de renoncer, pour un avenir indéterminé, à la réalisation des espérances et des désirs communs aux deux pays. Ce sont là des choses qui restent dans le domaine de la conscience, car les nations en ont une comme les individus. Mais, dans sa conduite extérieure, la Grèce observe en ce moment, à l'égard de la Porte, une attitude strictement correcte, et il serait impossible de relever à sa charge un acte d'où naîtrait une responsabilité gouvernementale, ou même nationale, dont la Porte aurait le droit de tirer un grief légitime. La Grèce a éprouvé de cruelles déceptions; elle s'en est vengée, avec imprudence à notre avis et avec injustice, contre son gouvernement, contre ses institutions, contre la dynastie elle-même; toutefois, au milieu des convulsions les plus violentes, aucune de ses manifestations n'a pu porter ombrage à la Porte. Sachant fort bien que la guerre serait pour elle une épreuve extrêmement redoutable, elle n'a rien fait qui fût de nature à la provoquer. Aussi la Turquie ne la lui a-t-elle pas déclarée; mais à défaut de la grande guerre, elle fait de la petite, comme si elle voulait irriter la Grèce, la provoquer et l'humilier. Il y a à Constantinople et dans toute une partie de la Turquie d'Asie une violente effervescence contre les Grecs, et sinon contre les personnes, au moins contre les marchandises qui sont boycottées avec acharnement. La Turquie a usé naguère du même procédé contre l'Autriche-Hongrie après l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie; mais elle avait à se plaindre de l'Autriche, tandis qu'elle n'a rien à reprocher à la Grèce. L'Autriche s'était annexé deux provinces sur lesquelles la Porte ne conservait qu'une souveraineté nominale, un peu comme celle qu'elle a sur la Crète; la Grèce, au contraire, est restée impassible et muette devant les turbulentes démonstrations crétoises; elle n'a pas dit un mot, elle n'a pas fait un geste pour consacrer l'annexion. Dès lors, elle a mérité que, pour le moins, on la laissât tranquille; mais c'est ce dont le nationalisme ottoman ne s'embarrasse pas. Sentant son impuissance du côté de la Crète, il cherche ailleurs, qu'on nous passe le mot, une échine sur laquelle il puisse exercer sa mauvaise humeur. Cela n'est peut-être pas très digne d'un grand pays

comme la Turquie et d'un gouvernement qui, à d'autres égards, mérite de sincères sympathies comme celui des Jeunes-Turcs.

Il faut espérer que ces observations seront écoutées. Si la Porte pouvait avoir des griefs contre quelqu'un, en dehors de la Crète, ce serait contre les puissances elles-mêmes qui ont pris l'île à charge, et non pas contre la Grèce qui n'en peut mais. Les amis de la paix voient avec peine un état d'agitation qui maintient en Orient une insécurité inquiétante, car si le feu prenait quelque part au milieu de tant de matières combustibles, qui peut dire jusqu'où il s'étendrait?

Un des souverains qui jouent un des rôles les plus importans sur la scène orientale est en ce moment à Paris : nous voulons parler du roi Ferdinand de Bulgarie : il est venu, accompagné de la reine Éléonore, faire visite à la France et à son gouvernement. Qu'ils soient les bienvenus parmi nous. Dans les discours échangés au banquet de l'Élysée, M. le président de la République a fait allusion aux liens qui attachent le roi Ferdinand au passé historique de notre pays : sa mère, en effet, était une princesse française, et ce souvenir est de nature à lui valoir des sympathies, même au milieu d'une nation qui s'est donné des institutions nouvelles et y a attaché ses destinées. Au reste, le roi des Bulgares en mérite, soit pour lui-même, soit pour le peuple qu'il représente et dont tous ceux qui le connaissent ont apprécié le caractère profondément sérieux. Lorsque le prince Ferdinand a accepté, il y a quelque vingt-cinq ans, d'aller à Sofia, les difficultés de sa tâche étaient si grandes qu'il a semblé faire une gageure : il l'a gagnée à force d'esprit politique, d'habileté, de ténacité. Il a également contribué au développement intérieur de la Bulgarie et à son affermissement international. Mais ce n'est pas le moment de juger sa politique, qui a reçu la meilleure des consécrations, celle du succès. Nous voulons seulement dire la satisfaction avec laquelle nous l'avons vu en France, et exprimer le désir qu'il en emporte la même bonne impression qu'il y laissera.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

JEANNE D'ARC[1]

V[2]

LA CONDAMNATION JEANNE D'ARC A ROUEN

I

Qu'un tel tribunal ait pu condamner une telle femme, voilà le quatrième mystère.

Un cardinal et deux futurs cardinaux, onze évêques ou qui le devinrent par la suite, dix abbés, plus de deux cents, on pourrait dire plus de trois cents prêtres (3), docteurs, maîtres, titrés ou non, mitrés ou non, tous « clercs solennels, » selon leur langage satisfait, un corps illustre, révéré comme la lumière de la chrétienté, l'Université de Paris, un autre corps considérable dans la province normande, le chapitre de Rouen, en un mot une quantité extraordinairement imposante d'hommes

(1) *Copyright by* Gabriel Hanotaux.

(2) Voyez la *Revue* des 15 mai, 1er et 15 juin, et du 1er juillet.

(3) On ne peut préciser absolument le nombre des clercs qui ont condamné Jeanne d'Arc. A Rouen, tant juges que consulteurs et assesseurs, y compris les membres du chapitre, le chiffre total atteint de 120 à 125. Il faut joindre les membres de l'Université de Paris qui participèrent, « en très grand nombre, » aux délibérations et conclusions des facultés et du corps en son entier. — Il ne m'a pas été possible de déterminer le total exact. Mais il s'élève, probablement, beaucoup au-dessus de cent cinquante. En 1414, au concile de Paris, la Faculté de théologie compte 73 représentans, docteurs et licenciés. En 1427, le chiffre des *régens* de cette seule faculté est de 34. Voyez Denifle et Chatelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis* (t. IV, p. 274, 468, 486, etc.).

d'Église, non suspects ou déconsidérés, mais, la plupart, de vie discrète et honorée, ont souscrit, de près ou de loin, à la sentence. Ils représentaient, à leur dire, « l'Église militante » et ils ont condamné Jeanne parce qu'elle déclarait entendre, directement, du ciel, la voix de « l'Église triomphante. »

Ils la jugèrent sans être juges (1); ils ont monté au tribunal, ils se sont portés à cette œuvre de plein cœur, d'une volonté libre, avec entrain et allégresse, quoi qu'ils en aient dit plus tard. Ils se sont prononcés sans hésitation et sans trouble (2). En présence de l'odieuse exécution, pas un d'eux n'a protesté. Ils n'ont changé, — et encore, — que quand le cours des choses eut changé et qu'ils avaient intérêt à le faire.

Sur l'heure, ils ont collaboré doctement et gravement à ce que leur chef, Cauchon, appelait un « beau procès, » un procès copieux, bien nourri d'informations, enquêtes, articles, considérans, sentences et qu'ils ont mis cinq mois à confectionner selon les règles de l'art; ils ont condamné cette Pucelle au fond et dans les formes, non pas une fois, mais deux, relaps de leur jugement, comme ils la disaient relapse de son crime. Chacun d'eux a été interrogé nommément, a dû se prononcer clairement et à voix haute sur le jugement principal et sur les incidens. Quelques-uns ont hésité, tous ont opiné. Et, quand le compendieux grimoire fut dûment libellé, registré, recopié à nombre d'exemplaires, pour que la postérité n'en ignorât, nul n'ajouta un codicille de timide réserve. Ils auraient dit plutôt, comme l'un d'eux, Loyseleur, s'adressant à Jeanne, à la suite du terrible combat de l'abjuration : « Jeanne, voilà une bonne journée! »

« Bonne journée, » « beau procès, » belle condamnation, ces gens graves ont jugé consciemment, voilà la vérité et voilà pourquoi le mystère de la condamnation est le plus obscur, le plus occulte, le plus divin des quatre mystères. La « formation, » la « mission, » l'« abandon, » se développent selon une

(1) Les causes de nullité du procès seront exposées dans le prochain article.

(2) Il y a, sur ce point, en dehors des faits mêmes du procès, le témoignage catégorique d'un homme indépendant, qui refusa de siéger, Nicolas de Houppeville : « En ce qui concerne la crainte et l'émotion sous l'empire desquelles les juges auraient fait le procès, il n'y croit pas; ils l'ont fait volontairement, notamment l'évêque de Beauvais qui, quand il revint de la mission où il était allé la chercher, en parlait joyeusement au Roi et au comte de Warwick. A son avis, juges et assesseurs y étaient, en grande majorité, de plein gré. » *Procès* (II, p. 325). — Ceux qui refusaient de siéger étaient simplement passibles d'une amende.

logique vivante dans leur incompréhensibilité; mais la « condamnation » apparaît isolée, sourcilleuse, sublime, parce qu'au sommet, il y a la mort. Tant de science et tant de titres coalisés pour cela; tant d'esprits magnifiques contre une seule âme et si simple; la justice contre Dieu, la loi contre la foi, trois cents hommes prêtres contre une seule femme sainte!

Il faut dire les choses comme elles sont, sans parti pris, en toute loyauté.

Ceux qui argumentent sur le procès ont recouru à divers procédés pour pallier une faute où tant et de telles responsabilités sont engagées.

Le plus simple et le plus commode a été de tout rejeter sur Cauchon. L'évêque, bouc émissaire. Les héritiers de Cauchon l'ont abandonné, lui et sa mémoire, devant le tribunal de réhabilitation; tout le monde a fait comme eux. Cauchon, traître, vendu, perfide, excommunié (1), âme basse et diabolique, tire à lui le mal, dégrevant les autres de tout ce dont il se charge. Ainsi, le crime commun se noie dans l'erreur individuelle; la petite lumière tremblante qui éclairait chacun des juges se perd dans l'auréole sacrilège du grand Responsable.

Et pourtant, cet évêque n'était pas seul dans les chambres du château où on harcelait la pauvre fille; il n'était pas seul sur l'échafaud d'où on surveillait le bûcher; d'autres prêtres siégeaient auprès de lui, travaillaient avec lui, montraient la victime du doigt. De près et de loin, des diocèses environnans, de Paris, les concours s'offraient; des approbations, des acclamations s'élevaient, non forcées, certes, mais chaleureuses, cordiales, volontaires. Cauchon, *primus inter pares*, ne se distingue de cette foule que parce qu'il est le chef. On le reconnaissait homme de forte activité et de grand entendement; six mois après la mort de Jeanne, le pape Eugène IV, le transférant au siège épiscopal de Lisieux (29 janvier 1432), loue « la bonne odeur de sa renommée » et l'encourage « à la répandre encore plus loin par ses actes si louables : » *Vade ac bonæ famæ tuæ odor ex laudabilibus actibus tuis latius diffundatur* (2). Politique

(1) L'évêque Cauchon fut excommunié ultérieurement, au Concile de Bâle, pour avoir été de ceux qui refusaient de payer les annates; cela n'a aucun rapport avec le procès de Jeanne d'Arc. Cauchon ne tint aucun compte de l'excommunication.

(2) Registres d'Eugène IV, n° 306, fol. 120 et suiv.; cité par Père Denifle et E. Chatelain, *Mémoires Société d'Histoire de Paris*, tome XXIV (1897), p. 14.

sage et avisé, s'étant fait une idée de la relativité des choses et ne cherchant qu'à s'employer, avec zèle, aux besognes utiles.

Un autre système consiste à tout rejeter sur les Anglais. On ne peut nier, certes, qu'ils aient eu soif de cette condamnation; maîtres du corps de Jeanne, ils l'ont, par un calcul raffiné, déféré au tribunal ecclésiastique, et n'ont laissé à celui-ci aucun repos tant que le jugement ne fut pas rendu. Ce jugement, qui la livrait au bras séculier, les Anglais l'ont exécuté par la main du bourreau à leurs ordres. Le cardinal Winchester, chef du grand conseil anglais, était là. Il a fait jeter les cendres à la rivière, pensant qu'ainsi tout était fini et que leur conscience serait lavée de cette horreur... Les Anglais sont donc les seuls responsables, les vrais coupables. Que la malédiction retombe sur l'Angleterre!

Et, pourtant, ce sont des clercs qui ont siégé, des clercs français, sauf quelques rares anglais. Les Anglais avaient bien compris que, s'ils exécutaient leur prisonnière, ce meurtre, contraire aux lois de la guerre, n'eût été qu'une violence toute nue, une vengeance piteuse, honteuse et sans portée. La guerre en fait bien d'autres; et, là même, à Rouen, dans le même temps, des soldats qui défendaient aussi la France, leur patrie, furent massacrés par centaines, et on ne connaît pas leurs noms. Ces torrens de sang qui ont coulé pour la même cause, sur cette même place du Vieux-Marché, le soleil les a séchés, la pluie les a emportés, la mémoire les a oubliés.

Tandis que, d'avoir imaginé le jugement selon les formes ecclésiastiques, d'avoir trouvé des hommes pour inculper, en Jeanne, l'« hérétique, » la « schismatique, » la « menteuse, » la « sorcière, » apposer ce sceau à leur haine et muer leur vengeance en œuvre pie, voilà qui était combiné et digne de ce grand politique qui avait tremblé, — Bedford. Il ne leur suffisait pas de tuer le corps, ils voulaient atteindre l'âme. Et, pour cela, il leur fallait des clercs. Nul besoin de les chercher; ceux-ci se présentaient en foule, de Normandie, de Bourgogne et de France, sans les faire venir d'Angleterre. En fait, il y a eu complicité des deux partis, et le martyre en son entier, corps et âme, pèse sur tous deux. Mais les Anglais peuvent dire et ils n'ont pas manqué de dire: « Nous étions des ennemis, vous étiez des compatriotes; vous fûtes les juges, si nous fûmes les bourreaux. »

Autre biais: un tribunal ecclésiastique a condamné Jeanne d'Arc; mais ce tribunal n'était pas qualifié. Deux ou trois cents prêtres normands et parisiens se sont égarés, voilà tout. Ces gens étaient doctes et graves, mais non autorisés et dignes. Deux cents, trois cents ont péché; il reste l'Église, les prélats, les cardinaux, le Concile, le Pape. Précisément, Jeanne en a appelé au Concile et au Pape : son appel n'a pas été entendu ; il a été étouffé par le tribunal conscient et criminel, cumulant ce grief sur tant d'autres. Ah ! si l'Église et le Pape avaient su !...

C'est vrai ; l'appel au Pape a été omis, négligé, — quoique inscrit au registre, ne l'oublions pas. Il se produisit bien tard pour être entendu à Rome. L'Église, en tant que corps catholique, ne siégeait pas parmi ces prêtres et ces prélats. Mais est-il exact que Rome n'eût rien pu faire, qu'elle ait tout ignoré? Avant l'appel, Rome n'eût-elle pas pu intervenir? Ce tribunal ecclésiastique n'opérait pas au fond d'une cave : les séances étaient connues ; toute une ville était agitée d'une angoisse de curiosité et d'horreur dont la clameur retentissait au loin (1). Plus d'un docteur, au cours du procès, émit l'opinion que, dans ces affaires douteuses, il convenait de recourir à Rome.

L'Église est une hiérarchie ; et, dans cette hiérarchie, qui a le pouvoir a le devoir. Or, il y avait là, tout près, le chef consacré de l'évêque de Beauvais, son métropolitain, l'archevêque de Reims, Regnault de Chartres, chancelier de Charles VII. Il n'a pas ignoré l'affaire, pourquoi ne l'a-t-il pas évoquée? Au cours des interrogatoires, Cauchon a cité, plusieurs fois, le nom de l'archevêque ; il a proposé de le faire venir : Regnault de Chartres s'est abstenu et il s'est tu (2).

L'Église de France avait manifesté, par ses voix les plus

(1) Voir les dépositions des Rouennais, notamment de Pierre Cusquel dans *Procès* (II, 306 et III, 179).

(2) On n'aura pas le dernier mot sur les principales circonstances de l'histoire de Jeanne d'Arc, tant qu'on n'aura pas élucidé le rôle de Regnault de Chartres. Outre les faits notoires, il y a deux indications décisives : 1° par sa mère Blanche de Nesle, il était le demi-frère de Guillaume de Flavy qui laissa prendre Jeanne à Compiègne; 2° il était le métropolitain de Cauchon. — Dès 1415, au Concile de Constance, où il fit partie d'une ambassade envoyée par la Cour de France, il passait pour « bourguignon, » parmi ses confrères « armagnacs. » On l'opposait, déja, à Pierre de Versailles et à J. Gerson, qui furent les principaux soutiens de Jeanne d'Arc. (Voyez N. Valois, *le Grand Schisme*, t. IV, p. 276 n.). Il y avait donc, là, d'anciennes dispositions qui suffiraient à expliquer la politique plus que suspecte de ce prélat, dans l'entourage de Charles VII. — Je donnerai, ultérieurement, une notice plus complète sur ce personnage.

hautes, une adhésion spontanée à la cause de l'héroïne. Gerson, Coëtquis, d'Harcourt, Pierre de Versailles, Jacques Gelu, les docteurs et les prélats s'étaient prononcés. On avait prêché au nom de Jeanne ; on avait laissé ériger des images sur les autels. On savait ce qui se passait à Rouen : personne ne se leva, personne ne protesta. Tous imitèrent le silence de la Cour : ils se turent.

Et Rome même, Rome a-t-elle ignoré ? Le Saint-Siège se tenait, par ailleurs, exactement au courant de ce qui se passait en France. On recevait constamment, à Rome, des courriers venant de Paris, de Rouen, d'Arras, de Cambrai, et des régions avoisinantes qui, ayant vu passer Jeanne, depuis qu'elle était prisonnière, retentissaient de son nom, de ses victoires et de son malheur.

Ces pays, ces populations n'étaient pas, tant s'en faut, sans communications avec Rome (1). Pour faire le voyage de Rouen à Rome, il ne fallait pas un mois (2). Jeanne fut prisonnière un an ; le procès dura cinq mois. Quand Rome le voulait, elle savait faire connaître sa volonté sur des faits ecclésiastiques et politiques, de moindre importance, même sans en être priée (3).

Rome a reçu, pendant que le procès durait, des émissaires nombreux et, tout au moins, une ambassade de la part de la Cour de France (4). Rome n'est pas beaucoup plus éloignée que

(1) Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir l'important ouvrage du Père Denifle : *La Désolation des Églises de France pendant la guerre de Cent ans*, 1897. Notamment, pour l'époque de Charles VII, le tome Ier. C'est un recueil des communications entre la France et la Cour de Rome au sujet des affaires temporelles ecclésiastiques. Correspondance touffue et, pour des faits d'importance, souvent, bien médiocre.

(2) La nouvelle officielle de la mort de Grégoire XI fut apportée à Charles V en dix-huit jours. Elle était parvenue à Avignon en quatre jours. Voyez Valois, *Grand Schisme* (t. I, p. 88). — Une lettre annonçant la victoire de Baugé, écrite fin mars, est reçue à Venise le 18 avril. — En 1421, un courrier vient de Bruges à Venise en dix-sept jours et même (août 1426) cette distance est franchie en treize jours, vitesse, d'ailleurs, exceptionnelle. — Le délai normal des communications, de Paris à Rome, paraît être de vingt jours environ.

(3) En 1427, quand le comte de Clermont procède à l'arrestation arbitraire de Martin Gouge, chancelier du royaume et évêque de Clermont, le Pape écrit au comte de Clermont, à la duchesse de Bourbon, au nonce, au Roi, et il obtient satisfaction. En moins de cinq mois, aller et retour, après une très laborieuse négociation, l'affaire est arrangée et Martin Gouge remis en liberté (avril-septembre, 1427). Beaucourt (II, p. 149).

(4) Ce fait considérable a passé jusqu'ici inaperçu, quoiqu'il soit mentionné incidemment par Beaucourt (II, p. 469) et par N. Valois, *Pragmatique Sanction* (p. LVII) ; voyez aussi Denifle et Chatelain, *Chartular. Univers. Paris.* (t. IV, p. 487).

Gênes où l'on savait, que Milan où l'on savait, que Venise où l'on savait. Des Italiens entouraient Jeanne d'Arc à Compiègne; un prélat italien prit part au procès. Auprès du pape Martin V, un clerc français avait noté les exploits de Jeanne à Orléans, quelques semaines après que le siège fut levé. Martin V mourait, il est vrai, le 20 février 1431; mais le Saint-Siège ne fut vacant que treize jours. Eugène IV, Vénitien, lui succéda le 3 mars. Il est invraisemblable que Rome ait ignoré. Rome s'est tue.

La vérité est que toute l'époque fut complice de la condamnation. Tous, et surtout les clercs, puisqu'elle fut l'œuvre d'un tribunal ecclésiastique. Les uns errèrent par l'acte et la parole; les autres par l'abstention et le silence, *et nutu*. Le véritable mystère est là; il faut l'accepter dans toute son ampleur.

Qu'un fait aussi considérable en son temps, et pour tous les temps, ait été comme omis et inaperçu aux yeux de ceux qui avaient qualité pour voir et pour agir, le nœud du débat est là. On peut appliquer, à la chrétienté de ce temps, le mot d'un pape du XVIe siècle, à propos de la Réforme : « En vérité, nous avons tous péché ! »

Voilà donc, en présence des sages et des puissans du siècle conjurés contre elle, la pauvre fille enfermée dans la tour « devers les champs, » au château de Philippe-Auguste, à Rouen.

Arrachée soudain à l'enivrement du plein air, au tumulte des camps, à la joie du commandement et des batailles, à peine guérie des suites du saut de Beaurevoir, livrée à ceux qu'elle appréhende le plus sur la terre, les Anglais, la voilà au fond du cachot obscur, enfermée peut-être, d'abord, dans une cage de fer, puis enchaînée par le pied à la muraille, étendue sur un

Eugène IV notifia son élection à Charles VII par une lettre datée du 12 mars 1431. C'est en réponse que Charles VII envoya, à Rome, l'ambassade dont était membre Jean Jouvenel des Ursins. Jean Jouvenel était de retour en France le 21 août 1431, date à laquelle il se fait payer de ses débours et services. Le voyage a donc dû se faire, aller et retour, très rapidement. Il est probable que l'ambassade partit pour Rome *dans les premiers jours d'avril* et arriva à Rome *dans les premiers jours de mai*. Comment supposer que l'on n'ait pas parlé du procès de Jeanne d'Arc, à moins d'admettre qu'on *n'ait pas voulu en parler*. — Jean Jouvenel des Ursins, après avoir été le successeur de Cauchon au siège de Beauvais, présida, comme archevêque de Reims, au procès de réhabilitation. Mais, on a remarqué que, dans sa harangue aux États de Blois, il ne fait pas allusion à la Pucelle parmi ceux à qui on était redevable du salut du royaume.

lit, immobile, les yeux ouverts. Elle est seule, sans un conseil, sans un appui terrestre, sans un prêtre, privée des sacremens, toute mince petite fille, obsédée par ces cinq Anglais, ces *houcepailliers*, qui, le blasphème et l'injure à la bouche, ne la quittent ni jour ni nuit.

Là, pendant près de deux mois (fin décembre 1430-23 février 1431), avant de voir âme qui vive, sauf ses gardiens, elle réfléchit, elle écoute. Elle écoute au dedans d'elle-même; elle écoute ses voix qui, maintenant, ne la quittent plus.

A la suivre, au cours de ses interrogatoires, on voit bien qu'elle a arrêté une ligne de conduite: elle veut vivre, elle espère et elle attend. Son optimisme essentiel ne l'abandonne pas. Elle a laissé derrière elle des semences de fidélité et d'héroïsme; elle calcule, elle suppute le temps nécessaire, les chances. Sa mission n'est pas accomplie; donc l'heure de la délivrance sonnera. Les voix le lui répètent chaque jour; elles ne mentent pas: elles ne lui ont jamais menti.

Elle luttera. Elle vivra. A ce dessein, elle consacre toutes ses forces, tout son courage, toute sa clairvoyance, toute sa présence d'esprit. Elle ne se laissera pas surprendre; elle sera vigilante au sujet des deux choses qui lui tiennent le plus à cœur, sa virginité et sa vie, puisqu'elles sont les instrumens de sa mission. Il faut, qu'en cas d'alerte, elle soit pure toujours et prête tout de suite. D'où la nécessité capitale de ne pas quitter l'habit d'homme qui est sa sauvegarde et le symbole vivant, pour elle et pour les autres, de ce qu'elle est et veut être.

Sa mission : elle vivra pour cela, mais elle sacrifiera tout à cela, même la vie. Elle est venue « pour sauver le royaume de France, » et elle est venue « de par Dieu: » ce sont les deux points intangibles: la mission et l'inspiration. De cette double affirmation qui est sa forteresse, rien ne l'arrachera, ni séduction, ni crainte.

Or, c'est justement sur ces deux points que va porter l'effort des juges : abolir la mission, nier l'inspiration; établir qu'elle n'a pas été envoyée « par Dieu » vers « le Roi; » redresser la croyance populaire que ses sortilèges ont faussée; lui arracher cet aveu, ce double aveu.

Si l'on n'obtient pas ce résultat, le procès est manqué: autant la faire périr tout de suite. Si elle n'annihile pas, elle-même, le secours prestigieux que son intervention a apporté à

la dynastie des Valois et à l'indépendance française, l'affaire est perdue; la combinaison échoue.

La ruse et le courage sont aux prises. « Jamais, dit Thomas de Quincey, depuis la création de la terre, il n'y eut un procès comme celui-ci, si on l'exposait dans toute la beauté de la défense et dans toute la diabolique horreur de l'attaque. »

Du fond de sa prison, Jeanne a deviné le plan de ses adversaires; elle le connaît, elle le *voit*. Son plan à elle est arrêté par contre.

Elle combattra pied à pied, avec ténacité, avec bonne humeur, avec confiance. Belle et dernière bataille; défense énergique et superbe, *responsio superba*, selon le cri que l'émotion et la surprise arrachent à l'annotateur du grimoire.

Tout se passa comme elle l'avait prévu, le caractère des interrogatoires et des réponses va l'établir. Suprême passe d'armes, d'où la noble fille sortit victorieuse.

Certainement, l'espoir qu'elle eut d'une délivrance la soutint longtemps. En fait, ses amis, La Hire, Dunois, Xaintrailles ne l'oublièrent pas. La Hire tenait garnison à Louviers, ville située à sept lieues de Rouen, et de là, il gêna beaucoup les Anglais; mais, avec sa faible troupe de 500 hommes, il n'était pas en force pour un coup de main (1). Dunois se rendit secrètement « ès pays de par delà la rivière Seine, » il arriva jusqu'au pont de Meulan. Mais on ne sait ce qu'il fit au delà et s'il fit quelque chose. Xaintrailles préparait, à Beauvais, cette campagne où il se faisait accompagner par le petit berger du Gévaudan, dont on ne sait qu'une chose, une tentative sur la ville d'Eu, en juin 1431 (2), et qui échoua, aux environs de Gournay, dans les premiers jours d'août. (*Procès*, V, 169 et suiv.) Jeanne suivait ces efforts, malheureusement bien isolés et dispersés, du fond de la tour du château de Bouvreuil, comme elle avait suivi et *vu*, du fond de la tour du château de Beaurevoir, les alternatives du siège de Compiègne.

Quant au Roi, dont la pensée ne la quittait pas, il était retourné vers ces châteaux de la Loire où elle avait tant souffert (3).

(1) Voyez, sur l'émotion que la présence de La Hire à Louviers causait aux Anglais pendant tout le procès de Jeanne d'Arc, Beaurepaire, *Recherches sur le Procès* (p. 28).

(2) Sur la prise d'Eu, voyez Germain Lefèvre-Pontalis dans *Biblioth. École des Chartes*, 1894 (p. 262, n.).

(3) En avril 1430, à la veille de la prise de Jeanne d'Arc, Charles VII est à

C'est Regnault de Chartres qu'on envoya « outre Seine » avec le maréchal de Boussac. Elle comprit enfin quel était le vrai sens du mot « délivrance, » tant répété par les voix, — à savoir que la délivrance serait la mort (1).

Alors, elle prit son parti vivement et bravement; elle rompit, en elle, les derniers liens qui l'attachaient à la terre et prononça, devant les juges, le clair et loyal: « J'aime mieux mourir. » Si elle proféra aussi le cri de tous les sacrifiés: « Mon Dieu, mon Dieu, vous m'avez abandonnée, » seuls, les murs de la prison le surent.

Jargeau. Le 5 juin, secoué par les événemens de Compiègne, il annonce aux habitans de Reims qu'ils auront bientôt de ses nouvelles qui les réconforteront. Il montre, alors, une réelle activité. Le 18 juillet, il renouvelle ses promesses et s'avance jusqu'à Gien. Mais il passe août et septembre, sans bouger, à Sens. C'est le moment où Jeanne est enfermée à Beaurevoir, Finalement, Charles VII laisse ses lieutenans se débrouiller et il s'en retourne vers la Loire. Il est à Montargis en novembre. Il revient à Gien, à Jargeau. Il y eut, alors, une délibération pour savoir quel parti prendrait le Roi : il est question, le 18 novembre, d'un voyage de celui-ci *outre Seine*. Mais il y renonce définitivement. C'est le moment précis où Jeanne est livrée aux Anglais (le Crotoy, 21 novembre). Le maréchal de Boussac est nommé lieutenant général des forces au delà des rivières de Seine, Marne et Somme. Charles VII regagne Chinon où il se trouvait à la Noël de 1430, au moment où Jeanne arrive à Rouen. — Pendant le procès, on trouve le Roi à Saumur, dans la première quinzaine de mars; de là, en avril, à Poitiers et à Chinon en mai. Dans ces deux dernières villes, tout lui rappelait le souvenir de Jeanne. A Poitiers, le 23 mars, on fait arrêter le frère Richard qui se livrait à des prédications peu agréables. Peut-être parlait-il de Jeanne d'Arc, de façon à émouvoir les populations; le Roi étant là, on le fit taire. (Voyez document publié par Siméon Luce, dans *Revue Bleue*, 1892 (p. 201). Juste le 30 mai, Charles VII date, de Chinon, une lettre adressée aux gens de Reims (probablement rédigée par Regnault de Chartres), où il fait le plus grand éloge de Barbazan, « le seigneur de Barbazan qu'on nomme le chevalier sans reproche. » (Sur tous ces faits et ces dates, voyez Beaucourt, *Charles VII*, t. II, p. 278-280.) A Chinon, Charles VII n'oublie que la Pucelle à qui il doit son royaume. — Dès cette époque, les négociations étaient très actives avec le Duc de Bourgogne pour la reprise des trêves en attendant la paix. Philippe le Bon fait au Roi des ouvertures directes, à partir d'octobre 1430, aussitôt après l'échec de Compiègne. Ces négociations durèrent pendant tout l'hiver. *Au mois d'avril 1431*, au moment où le procès de Jeanne d'Arc est encore en délibéré, une ambassade bourguignonne, ayant à sa tête Jean de La Trémoïlle, vient trouver le Roi à Chinon; elle repart aussitôt auprès du Duc de Bourgogne et le rejoint pendant le cours du mois de mai. On eût pu tenter quelque chose de ce côté, sinon auprès des Anglais, du moins près de Cauchon, près de Louis de Luxembourg, créatures du duc. Rien n'est signalé.

(1) Voici ses paroles, à ce sujet, dans la séance du 13 mars : « Sainte Catherine m'a dit que j'aurais secours. Je ne sais si ce sera d'être délivrée de prison ou si, quand je serai en jugement, il viendra quelque trouble par le moyen duquel je pourrai être délivrée. Le secours me viendra, je pense, de l'une ou de l'autre manière. Au surplus, mes voix me disent que je serai délivrée par une grande victoire, et elles ajoutent : Prends tout en gré; ne te chaille de ton martyre; tu viendras finalement au paradis. » — C'est probablement à cette date que la seconde interprétation prévalut dans son esprit.

Terrible chose humaine que de pareilles secousses d'âme dans une âme de vingt ans ! Avoir été ce qu'elle avait été, l'ange, la messagère, le porte-étendard et le porte-couronne, avoir parcouru le chemin qui mène de Vaucouleurs à Chinon et de Chinon à Reims, avoir eu l'espérance d'une longue vie honorée (comme le prouve le bail qu'elle avait fait d'une maison à Orléans pour cinquante ans), et venir, à Rouen, pour accepter la mort.

Les juges vont se mettre à trois cents pour déraciner cette vie splendide et florissante. Qu'ils lisent dans leurs livres : elle lit dans celui « où il y en a plus que dans tous les autres. » C'est elle qui dira la sagesse, la vérité, la justice, en face de ces hommes sages, doctes et justes, en face de ce tribunal couvert de diplômes et d'hermines, qui prétend savoir et qui ne sait pas savoir. C'est donc elle qui sera la lumière, lumière qui ne s'éteindra jamais !

Par le procès, par la lutte, par la condamnation, Jeanne est essentiellement surhumaine, c'est-à-dire qu'elle s'est donnée à la survie, à l'exaltation de l'humanité, en face de ces gens qui se confinaient aux besognes basses et éphémères : c'est le contraste de cette grandeur et de cette petitesse, le mystère humain et surhumain, qu'il faut essayer de définir et d'approcher.

II

Du moment où Jeanne fut entre les mains de Jean de Luxembourg, tout le monde comprit qu'elle n'échapperait pas aux Anglais. Pourtant, Luxembourg était un très grand seigneur (1); le Duc de Bourgogne, son suzerain et son chef, une manière de Roi. D'après les usages du temps, Philippe le Bon eût pu la réclamer, sauf à payer une rançon et à la garder; mais il préféra la laisser entre les mains de Jean de Luxembourg. On tenait un gage précieux qui pouvait servir le cas échéant, en

(1) Jean de Luxembourg, de la famille des comtes de Ligny (P. Anselme, t. III, p. 721 et suiv.), sire de Beaurevoir, a reçu de Charles VI le comté de Guise, confisqué sur la maison d'Anjou. Il est, depuis 1422, le commandant en chef des troupes bourguignonnes dans toute la Picardie. Ses mérites militaires, son activité infatigable, son autorité, la violence de ses appétits et sa rapacité en font un des personnages les plus considérables de l'époque. Avec son frère, Louis de Luxembourg (voyez ci-dessous), il rêvait de tailler à sa famille une principauté indépendante dans la région de l'Oise et de l'Escaut.

vue de projets politiques auxquels on n'avait pas encore renoncé (1).

On se contenta donc, d'abord, de mettre Jeanne à l'abri. On fit la sourde oreille aux premières propositions qui vinrent de Paris, de Rouen. Plus tard, l'évêque de Beauvais, Cauchon, vint au camp de Compiègne. Il insista, auprès de Jean de Luxembourg, en présence du Duc de Bourgogne et de son chancelier Rollin, pour que la Pucelle lui fût remise. Mais, on l'éconduisit. Ce ne sont pas de ces choses qui se décident à l'esbrouffe. (*Procès*, I, p. 14, 15; IV, 263; V, 194.)

Jeanne fut enfermée, d'abord, dans le château de Beaulieu-le-Comte ou Beaulieu-les-Fontaines, non loin de Compiègne, où il y avait un donjon de cinquante mètres de hauteur. Peu s'en fallut qu'elle ne s'évadât. Jean de Luxembourg, pour plus de sûreté, la fit mener au château où il faisait sa résidence, sur la frontière de la Picardie et du Cambrésis, en pleine domination bourguignonne, à Beaurevoir.

... Beaurevoir! ce sont les souvenirs les plus lointains de mon enfance. J'ai vu les restes d'une muraille épaisse, dernier vestige du donjon formidable où Jeanne passa de longs mois. Combien de fois, à la clarté d'un lumignon, me suis-je aventuré dans les souterrains en arceaux d'ogive où la vie terrifiée de nos pères est comme tremblante encore. Le nom de la Pucelle reste dans les mémoires; sa légende est partout. De la longue histoire tragique de ces pays, jadis couverts de forêts et où les mœurs restent énergiques et résistantes, c'est le seul souvenir précis qui demeure. Pour ces cœurs patriotes, martelés par le travail séculaire de la frontière, la figure de Jeanne est celle de la patrie. On raconte, qu'après sa chute, elle se traîna, les reins brisés, jusqu'à une tour de guette, assez éloignée du château, et qui a gardé le nom de Follemprise...

A Beaurevoir, Jeanne fut reçue par les « dames » de la famille de Jean de Luxembourg. La femme de Jean de Luxembourg, Jeanne de Béthune, avait des tendances françaises; sa tante, Jeanne de Luxembourg, une vieille demoiselle, propre

(1) Le Duc de Bourgogne mettait en demeure, dans des termes péremptoires, le gouvernement anglais de faire les sacrifices nécessaires pour venir à bout des affaires de France, aussitôt après l'échec de Compiègne. Évidemment il se ménage une retraite ou un moyen de pression : « Et, au regard de moy, de ma part, je vous en avise et averti et votre Conseil, pour ma décharge et acquit. » Voyez les pièces publiées dans Stevenson. *Letters and Papers*... (vol. II, part I, p. 165).

sœur de l'illustre saint, Pierre de Luxembourg, était la marraine de Charles VII ; elle pouvait servir d'intermédiaire à une négociation que les adversaires de Jeanne crurent déjà commencée de la part du roi de France. Il semble qu'il y ait eu un moment d'espoir.

Jean de Luxembourg continuait à assiéger Compiègne ; en cas de succès, la Pucelle était un gage pour traiter de l'un ou de l'autre côté. On ne peut expliquer autrement le long délai (six mois environ) pendant lequel on tint en suspens la décision (1), puisque, dès le début, l'Angleterre offrit, par l'intermédiaire de Cauchon, la somme qui fut, à la fin, le prix d'achat de la Pucelle : 10 000 livres, une rançon royale. Cette somme devait tenter des seigneurs toujours besogneux ; mais la politique avait la première place dans les Conseils.

Jean de Luxembourg, après avoir laissé s'établir, entre les « dames » du château et la prisonnière, une intimité assez douce pour que la Pucelle en ait témoigné avec émotion au procès, ne fit connaître son intention de la livrer qu'au moment où le siège de Compiègne tournait mal. C'est alors que Jeanne tenta de s'échapper ; elle sent que le sort de Compiègne se décide ; et qu'elle sera livrée aux Anglais : « J'aimasse mieux mourir que d'estre mise en la main des Anglais, » dit-elle. (*Procès*, I, 150-152.) Elle se recommande à Dieu, et, se laissant pendre à quelques hardes, se jette par une fenêtre ; on la ramasse à demi morte dans le fossé. La tante de Luxembourg quitte le château et s'en va mourir à Boulogne-sur-Mer (2).

La possession de la Pucelle n'a plus d'intérêt pour le soldat borgne. Conformément à son brutal blason (représentant un chameau pliant sous la charge, avec la devise : « A l'impossible nul n'est tenu »), furieux de son échec, tenté par la rançon royale, il cède la prisonnière. Jeanne est traînée de château en

(1) « Le roy d'Angleterre et son conseil, craignant que la Pucelle eschappât en payant rançon ou autrement, fist toute diligence de la recouvrer. Et, à ceste fin, envoya plusieurs fois vers ledit Duc de Bourgoingne et ledit Jehan de Luxembourg ; à quoi icelluy de Luxembourg ne voulloit entendre et ne la voulloit bailler à nulle fin. » (*Procès*, IV, 262.) — La somme de 10 000 livres tournois fut votée spécialement, à la réquisition du gouvernement anglais, par les États Généraux de Normandie.

(2) Le siège de Compiègne fut levé le 25 octobre ; Jeanne de Luxembourg fut transportée à Boulogne-sur-Mer ; elle y mourut, le 13 novembre 1430. Le marché livrant Jeanne aux Anglais est probablement de fin octobre ou début de novembre. Vallet de Viriville, *Charles VII* (II, 175-180).

château jusqu'à la forteresse du Crotoy, où elle est mise aux mains d'une escorte anglaise (21 novembre).

Du Crotoy, par Saint-Valéry, Eu, Dieppe, Arques et Longueville, elle est amenée à Rouen ; elle y arrive dans les derniers jours de décembre pour les fêtes de la Noël. Elle est retenue aux portes de la ville et on l'enferme dans la formidable forteresse bâtie par Philippe-Auguste, pour défendre Rouen contre les Anglais, le château de Bouvreuil (1).

Pour les Anglais, la prise de Jeanne d'Arc n'était pas seulement un succès national ; c'était une justification religieuse et morale, indispensable au gouvernement et aux hommes qui détenaient alors le pouvoir.

L'Angleterre, depuis la déchéance d'Édouard II et l'avènement de la maison de Lancastre, était aux mains d'une oligarchie. Cette oligarchie avait fait la révolution en vertu d'un système politique se résumant en ces deux termes : répression des révoltes religieuses et sociales à l'intérieur, guerre à la France au dehors.

La prospérité du pays, vers le milieu du siècle précédent, avait développé l'esprit d'indépendance et de turbulence du peuple. Wyclef avait ébranlé le respect traditionnel de l'Angleterre pour l'Église romaine ; les excès d'une aristocratie ecclésiastique, d'origine trop souvent étrangère, avaient provoqué des mécontentemens que Wyclef orienta vers une première « réforme ». En remettant, à chacun des fidèles, une part de « l'autorité, » en reliant chaque chrétien directement à Dieu, en affectant un ton de raillerie à l'égard des puissances établies, et même de la Papauté, « il renversait, par la base, tout l'édifice du clergé médiateur, que l'Église du Moyen Age avait construit (2). » Wyclef, après avoir produit, en Angleterre, une secousse sans précédent, mourut paisiblement en 1384. Il avait eu le temps d'assister à la révolte des paysans de 1381, comme, plus tard, Luther assista aux premières secousses sociales en Allemagne.

La « révolte des paysans » est un mouvement révolutionnaire,

(1) Pour tout ce qui concerne Jeanne d'Arc en Normandie, il est indispensable de se reporter au bel ouvrage de M. Sarrazin, *Jeanne d'Arc et la Normandie au XVe siècle*, Rouen, 1896, in-4°.

(2) Green, *Histoire du peuple anglais*, traduction Monod (t. I, p. 27).

beaucoup plus qu'une jacquerie (1). Le peuple s'insurgea, comme sur un coup de sifflet, contre une aristocratie violente, rapace et absentéiste. L'ordre féodal fut attaqué. Les paysans marchèrent en masse, notamment dans les comtés du Sud, mais ils n'étaient pas seuls : les artisans et les bourgeois marchaient avec eux. Wat Tyler, le Tuilier, vétéran des guerres de France, était un des chefs de l'insurrection. « Jack le Meunier » chantait : « Nous avons la force et le bon droit; nous avons adresse et volonté; que la force aide le droit : ainsi notre moulin tournera bien. » On répétait le fameux refrain :

Quand Adam bêchait et Ève filait,
Où donc était le gentilhomme ?

Toute l'aristocratie trembla. Richard II n'apaisa l'insurrection qu'en lui faisant des concessions et en allant vers elle.

L'insurrection des paysans, l'hérésie des Lollards furent les événemens qui provoquèrent, directement ou indirectement, l'avènement de la dynastie des Lancastre. Richard II fut débordé. L'aristocratie lui reprochait son esprit inconsistant et ses tendances françaises. Elle réclamait une politique plus énergique au dedans et au dehors. En fait, elle avait soif de vengeance, de sécurité et d'action.

Un homme hardi se leva dans la famille royale, fit glisser du trône le roi Richard, avec des égards infinis, et, non sans remords pathétiques, prit sa place.

Le coup réussit, grâce au concours dévoué de l'aristocratie : mais il n'en parut pas moins odieux. Le Roi et le peuple étaient victimes en même temps. La nouvelle famille régnante se trouvait, par son succès même, condamnée au succès, ne pouvant avoir d'autre ressource ni d'autre justification. Image de cette aristocratie brutale et sanguinaire qui l'avait portée au pouvoir, elle sentait peser sur elle la malédiction de l'évêque de Carlisle : « Si vous couronnez le nouveau roi, écoutez ma prophétie : le sang des Anglais engraissera la terre et les siècles futurs gémiront pour cet acte indigne; dans ce royaume, séjour de la paix, les guerres tumultueuses mettront aux prises alliés contre alliés et parens contre parens; le désordre, l'horreur, la terreur, la révolte habiteront ici et cette terre sera nommée le

(1) Voyez l'ouvrage de MM. André Reville et Petit-Dutaillis, *le Soulèvement des travailleurs d'Angleterre, en 1381*. Paris, 1898, in-8.

champ de Golgotha et des crânes des morts... Le malheur est à venir; les enfans encore à naître sentiront ce jour-ci les blesser comme des épines (1). » La mort de Jeanne d'Arc marque l'époque où cette terrible prophétie va se réaliser.

Henri IV et Henri V exécutèrent, point par point, le programme que la complicité des grands leur avait tracé. D'abord, ils rétablirent l'ordre à l'intérieur. Henri IV promulgua les « Ordonnances des Hérétiques, » « la première loi sanguinaire de persécution religieuse qui ait souillé la législation anglaise. » On se mit à brûler les gens d'opinion suspecte. Un seul exemple : lord Cobham avait protégé les Wyclefistes ou Lollards; cependant, Henri IV l'avait toujours ménagé. Henri V fit saisir le lord malgré son rang, malgré l'amitié qui les avait unis : on le suspendit vivant au-dessus d'un feu qui brûlait lentement jusqu'à ce que mort s'ensuivit (2). Le bûcher devint un instrument de règne.

Mais, le même Henri V, en exécutant le second point du programme : guerre à la France, sut donner, à la réaction féodale et religieuse lancastrienne, la consécration de la victoire. Azincourt fut l'apogée de la dynastie; et le meurtre des deux mille prisonniers français, ordonné froidement, fut la barbare rançon de son avènement.

Henri V meurt. Durant la longue minorité de l'enfant Henri VI, l'Angleterre voit lui succéder les épigones; une famille d'Atrides se dispute le pouvoir. Les fureurs latentes, contenues encore quelque temps par les nécessités d'une situation extérieure extrêmement difficile, éclatent. L'Angleterre est gouvernée à peu près comme le fut la France au temps des oncles royaux, durant la minorité de Charles VI.

L'oligarchie lancastrienne à la fois victorieuse et inquiète, enivrée de ses victoires, mais obligée de les soutenir sans cesse

(1) Shakspeare, *le Roi Richard II* (acte IV) n'a fait que paraphraser les paroles que prête au prélat le chroniqueur Hollinshed.

(2) Lord Cobham, qui s'appelait d'abord sir John Oldcastle, tenait le personnage de Falstaff dans la première rédaction du *Roi Henri IV*. On a conjecturé qu'il devait sa popularité, près des Lollards, à sa familiarité de bon vivant; d'où le caractère donné par Shakspeare au personnage. Mais, dans une seconde rédaction, Shakspeare, s'excusant d'avoir ignoré que sir John Oldcastle était un martyr, donna au joyeux drille le nom du vaillant capitaine à qui l'opinion anglaise reprochait si cruellement de s'être replié devant la Pucelle à Patay, sir John Falstaff. Voyez les curieux éclaircissemens donnés par Emile Montégut dans son introduction à la tragédie du *Roi Henri IV*. Traduction des *Œuvres* de Shakspeare (t. IV, p. 222).

par de nouveaux combats, est maîtresse de l'Angleterre et de la France anglaise, quand Jeanne d'Arc est amenée à Rouen. A ses yeux, Jeanne d'Arc, avec sa réclamation constante de l'inspiration directe, est une Lollard. D'autre part, puisque cette Pucelle avait soulevé le sentiment national français, et que sa venue détruisait le prestige lancastrien, il n'y avait qu'une issue à sa capture, la mort et, si possible, la mort flétrie et déshonorée. Tout le tourment du passé, toute l'anxiété de l'avenir tournaient en fureur et mettaient la torche au bûcher. La logique du système aboutissait à cette heure de Rouen, vengeresse de l'heure d'Orléans.

Il y avait dix ans que les Anglais avaient pris la ville de Rouen après un siège mémorable. Pour ne laisser aucun doute sur le caractère de sa future domination, Henri V avait fait exécuter, d'abord, le glorieux défenseur de la cité, Alain Blanchard. Puis, on avait travaillé, moitié par force, moitié par tempérament, à s'assurer la province et la capitale. En somme, après dix ans, le résultat paraît suffisant pour que le jeune roi Henri VI, précisément au temps de Jeanne d'Arc, se hasarde en son « héritage. »

C'était un enfant de neuf ans, délicat et tendre, mais marqué du signe fatal. Unissant mal, en sa personne frêle, les deux sangs rivaux de son père et de sa mère, le prince anglais et la princesse française, la bataille séculaire se poursuivait en lui. Il était arrivé à Rouen, le 29 juillet 1430; on le fit loger dans ce même château de Bouvreuil où Jeanne d'Arc fut, bientôt après, retenue prisonnière. Extraordinaire rencontre, annoncée par elle. Il devait rester à Rouen pendant tout le temps du procès et n'en quitter qu'en novembre de l'année suivante, pour aller se faire couronner à Paris, de la main des évêques, Cauchon, Luxembourg, de Mailly, qui avaient condamné Jeanne d'Arc. Mais ce n'est pas lui qui règne. L'oligarchie lancastrienne veille, et les deux hommes surtout qui sont sur le pavois.

A la mort de Henri V, l'autorité avait passé, d'un commun accord, entre les mains d'un conseil, composé de grands seigneurs et de hauts prélats représentant l'aristocratie, et présidé par Henri Beaufort, évêque de Winchester, fils légitimé de Jean de Gand et de Catherine Swynford (1). Celui-ci est donc le

(1) Green, *Histoire du peuple anglais* (t. I, p. 311).

chef nominal du gouvernement. C'est « le cardinal d'Angleterre. » Il avait, à Rome, une situation éminente; car, au Concile de Constance, il avait contribué, plus que personne, à l'élection du pape Martin V (Colonna); il avait, en retour, reçu le chapeau en 1427. Il ménagea si habilement les relations de l'Angleterre avec la Papauté qu'il sut se faire accorder, par le même Martin V, sous prétexte de croisade contre les Hussites, la levée des troupes qui opérèrent contre Compiègne. Dans le type lancastrien, il représente la hauteur concentrée, cupide et hypocrite; « Oie de Winchester! Je crie, moi, une corde, une corde! Allons, chassez-les d'ici, pourquoi les y laissez-vous? Je vais te chasser d'ici, loup revêtu de la peau de l'agneau. Arrière, habits bruns! Arrière, hypocrite en robe écarlate (1)! » Winchester présida, en fait, au procès de Jeanne d'Arc; il pleura devant le bûcher; mais ce fut lui qui jeta les cendres à la rivière. La querelle atroce avec son neveu, Gloucester, est une des pages tragiques de l'histoire anglaise. Il mourut, quelques jours après son ennemi, à quatre-vingts ans, n'ayant pas renoncé, dit-on, aux choses d'ici-bas et rêvant encore la tiare (2).

Winchester est le pontife du procès; Bedford en est l'ouvrier résolu et vigilant, — honteux peut-être, car il est très intelligent et sait les conséquences des choses; on remarque qu'il s'absenta de Rouen, une fois la procédure amorcée, et qu'il apparut à peine dans les actes subséquens. Il aimait mieux ne pas tremper directement dans le méfait; affaire aux subalternes.

A la mort de Henri V, le commun avis de la Chambre des Lords avait déféré la régence à Bedford : on eût dit que son frère, avant de mourir, l'avait formé pour cela. Selon les historiens anglais (3), Bedford résume le type lancastrien dans ce qu'il a de meilleur : ferme et tenace dans le dessein, mais aimable et conciliant dans l'exécution. Bon général, diplomate avisé, administrateur diligent, ami des lettres et des arts, ménageant les lords sans se laisser asservir par eux, il n'oublie pas le peuple, et aimerait à alléger la charge que le malheur du temps fait peser sur le plat pays. Peut-être eût-il paru un autre Henri V, s'il fût né roi; plus élevé, il eût eu, sans doute, plus de lar-

(1) *Le roi Henri VI* (acte I, sc. III). Shakspeare ou le pseudo-Shakspeare met ces invectives dans la bouche du grand ennemi de Winchester, le duc de Gloucester.

(2) Lingard, *Histoire d'Angleterre*, traduction L. de Wailly (t. II, p. 515).

(3) Voyez, notamment, Stefenson, *Letters and papers*, (vol. I, préface, p. xxx).

geur dans les vues, plus de chaleur au cœur. Mais les conditions de son existence le diminuent et le rabaissent. Son attitude habituelle est la réserve. Il écoute; il ménage tout le monde. Sa devise dit, s'adressant à sa femme, la vindicative bourguignonne : « A vous entier ! » Ainsi aux autres. Il écoute son oncle, le Winchester, il écoute sa famille, toujours divisée; il écoute ce damné et embarrassant Gloucester; il se donne à cette foule de grands seigneurs qui l'entourent, le harcèlent, usent son temps, sa prudence, sa patience, esclave de leurs ingérences dangereuses ou encombrantes. Il est, par excellence, l'oncle, le tuteur, l'homme qui administre sans plaisir et sans profit, et qu'on éconduit, à la fin, sans remerciemens; chef qui ne commande qu'en obéissant, régulateur qui ne résiste qu'en pliant.

Il comprend et il devine; mais il est condamné au silence, sous peine de tout compromettre. Par un mot qu'il laissa échapper lors du siège d'Orléans, il froissa, pour toujours, le Duc de Bourgogne et décida peut-être, ainsi, de la première victoire de Jeanne d'Arc, mère de toutes les autres victoires françaises. Aussi a-t-il voué à la Pucelle une haine mortelle. Il déteste, en elle, ce qu'il y a de plus odieux, pour les gens d'action qui échouent, l'obstacle. Il la fit brûler, mais ne rattrapa pas son mot sur les « oisillons. » Sa faute se développa devant lui, avec toutes ses conséquences, jusqu'à la paix d'Arras. Il périt de cela (car ces hommes intelligens se rongent), frappé au cœur, le lendemain du traité, en septembre 1435, dans ce même château de Bouvreuil, où Jeanne d'Arc avait été enfermée.

On a un portrait de lui, agenouillé devant son patron, saint Georges : le front fuyant, le regard voilé, les lèvres sensuelles et grasses, je ne sais quel aspect arrondi, doucereux et ecclésiastique, qui n'est démenti que par la saillie du nez brusque et volontaire. C'est un homme qui eût aimé l'ordre, les choses bien conduites, et que la discorde et l'anarchie poursuivirent; l'ambiguïté l'emprisonna toujours en ses cercles obscurs. « Second » malheureux, il eût été, sans doute, un « premier » victorieux. Il s'intitulait, lui-même, dans les chartes : « Jean, fils, frère et oncle de rois, duc de Bedford : *Johannes filius, frater et avunculus regum;* sa destinée fut d'être en tangente dans la vie et dans l'histoire : c'est le collatéral.

Auprès de ces hauts personnages, chefs reconnus de l'aristocratie anglaise, faut-il nommer les comparses qui sont encore

de très puissans et très redoutés seigneurs? Warwick (Richard Beauchamp), le père du faiseur de rois; un autre Beaufort, Edmond plus tard duc de Somerset; le comte de Stafford, connétable de France pour les Anglais; William Alnwich, évêque de Norwich; lord Willougby, capitaine du château; et puis l'évêque de Thérouanne, Louis de Luxembourg, frère de Jean de Luxembourg, qui, mi-parti de France et de Bourgogne, fait le pont entre les Anglais et les Français « retournés; » les transfuges, que représentent pleinement deux ou trois évêques, l'évêque de Noyon, de Mailly et l'évêque de Beauvais, Cauchon.

Au Grand Conseil, chargé des affaires de France, on voit ces personnages pêle-mêle avec des gens de la province qu'on y appelle pour ménager les transitions et alléger le poids de la conquête : deux abbés normands, Gilles de Duremort, abbé de Fécamp, Robert Jollivet, abbé du Mont Saint-Michel, le bâtard de Saint-Pol, grand maître de l'hôtel, Jean de Typtot, sénéchal de l'hôtel, Guy Le Bouteiller, Gilles de Clamecy, Raoul Lesage (1).

Tout autour, des Anglais et des Bourguignons de passage se rendant soit à Paris, soit aux armées, Jean de Mowbray, comte de Norfolk, Jean Stuart, Walter Fitz Walter, seigneur de Wodham, le jeune duc de Devonshire, le comte de Duras; puis Jean de Pressy, seigneur du Mesnil, trésorier de France, conseiller et chambellan du Duc de Bourgogne, enfin le fameux Jean de Luxembourg, qui venait, apparemment, surveiller l'exécution du marché (2).

Ces hommes forment, en quelque sorte, l'opinion gouvernementale autour de Henri VI et de ses tuteurs. Ce sont leurs conseils, leurs avis, leurs propos, qui influent sur les décisions à prendre; ils représentent, les uns l'esprit de la conquête, les autres l'acceptation de la domination. Tous, à des titres divers, agissent et collaborent : dans les affaires de cette sorte, il n'y a pas que les chefs de responsables.

Par l'effort concerté des vainqueurs et des « ralliés, » la province est soumise, mais elle n'est pas domptée. Tandis que les officiers, les fonctionnaires, les juges, les détenteurs des emplois et des bénéfices, soigneusement triés sur le volet, donnent aux choses une apparence d'ordre et de régularité, on sent, à des

(1) Voyez *Note pour servir à la famille Saige ou Sage*, par M. Gustave Saige, 1874, et Germain-Lefèvre Pontalis, *Bibl. de l'École des Chartes*, 1894 (p. 267, n.).

(2) Sur tous ces noms, voyez Beaurepaire, *Recherches sur le Procès* (p. 16).

soubresauts fréquens, que la masse n'a pas pris son parti et que la terre tremble. S'il était nécessaire d'apporter une preuve décisive, parmi tant d'autres, il suffirait d'indiquer le soin avec lequel le Grand Conseil éliminait des armées anglaises tout ce qui n'était pas anglais, gallois, irlandais ou guyennois ; si, par la suite, faute d'hommes, cette règle reçut quelque tempérament, la proportion des Normands fut toujours extrêmement restreinte et, aux revues, méticuleusement surveillée (1).

Après l'échec devant Orléans, la domination devint plus inquiète et le joug plus lourd. La Pucelle, par son intervention victorieuse, ouvre l'ère des rigueurs dont elle fut bientôt la victime. Par un édit du 3 février 1431, mandement et défense sont faits à tous les sujets de la province, de quelque état qu'ils soient, « que nul ne soit si osé ou hardi, *sous peine de la hart*, de porter ni envoier couvertement ou en appert (en public) quelconques vivres à nos ennemis, soit pour apâtis (arrangemens) soit autrement. » Le sang se met à couler.

A cette même date (Jeanne d'Arc étant au château de Bouvreuil), il est fait prompte justice de plusieurs « traîtres, brigands et adversaires du Roi » qui sont prisonniers en ce même château ; le 4 avril, d'autres prisonniers « rebelles » y sont amenés des prisons d'Angers et ils auront, probablement, le même sort. Au même moment encore, l'exécuteur des hautes œuvres du bailliage de Gisors met à mort onze « brigands » sur la place de cette ville ; il va en exécuter d'autres à Vernon, lorsqu'il est surpris par un parti de Français. Enfin, pour clore ces horribles listes, quelques mois après la mort de Jeanne, sur cette même place du Vieux-Marché, le bourreau de Rouen, Geoffroy Therage (probablement le même qui avait mis le feu au bûcher de Jeanne d'Arc) exécuta ou fit exécuter *cent quatre Français* de la garnison de Beauvais, prisonniers de guerre et qui n'avaient commis d'autre crime que de défendre leur pays, « et estoit chose piteuse, dit le chroniqueur, pourtant favorable aux Anglais, à voir en si poy de heure, mourir tant de vaillans hommes et, par meure délibération, telle effusion de sang (2). »

Rouen, au moment où Jeanne d'Arc arrive à ses portes, pue le meurtre et la trahison. C'est, si j'ose dire, une ville sans pa-

(1) Beaurepaire, *Recherches* (p. 35), et *Administration anglaise* (p. 28).

(2) Voyez A. Sarrazin, *le Bourreau de Jeanne d'Arc*, d'après les documens inédits. Rouen, 1910, in-8.

trie, un lieu de passage, une auberge pour les gens de guerre, un entrepôt pour les munitions et le matériel, un lieu de ripaille et de vilenies, où le courage et la vertu se « muchent » et attendent. Le commerce n'y manque pas, certes, mais quel commerce! Par le concours des étrangers, l'instabilité des survenans, le flux et reflux constant des hommes et des choses, la muabilité des gouvernemens eux-mêmes, par le cosmopolitisme, les rencontres, le va-et-vient des malandrins et des ribaudes entre Londres, Bruges, Calais, Paris, cela ressemble assez à quelqu'une de ces villes méditerranéennes où coule le monde interlope voyageant entre la chrétienté et Mahom; mais le soleil y manque et le pied glisse dans la boue et le sang.

La noblesse avait fui, les hommes de loi s'étaient écartés ou avaient fait argent de leur science et de leur conscience; les bons bourgeois vivaient terrés au fond de leurs demeures ou avaient gagné la France; nombre de maisons ainsi abandonnées étaient attribuées aux Anglais ou à leurs amis. Le petit peuple, les corporations de métiers, attachés à leur travail et à leur salaire étaient restés et, s'accoutumant aux nécessités, avaient fini par prendre leur parti. On les voyait se répandre dans les rues, et poursuivre les pompes de leurs acclamations aux entrées et aux processions.

Quant au clergé, il s'était divisé. Ceux qui étaient fidèles à la cause nationale avaient gagné Poitiers, Rome, ou vivaient dans quelque couvent éloigné; les autres, attachés, comme le peuple, à leurs affaires ou à leur prébende, s'étaient accommodés. En somme, le roi d'Angleterre était bon catholique, dévoué à l'Église et au Pape, plus peut-être que le Dauphin Charles. Bedford et sa femme, les membres du Conseil royal, s'étaient appliqués à gagner le clergé dont l'influence est, de tout temps, si puissante. Le régent avait fondé, de ses propres deniers, le monastère des Célestins; il avait pris en affection toute particulière le couvent des Carmes et il avait fait, de cette maison, le centre de ses habitudes et de son influence à Rouen. Surtout il avait comblé de ses dons l'église métropolitaine. A la fin d'octobre 1430, au moment même où Jean de Luxembourg se décide à céder la Pucelle, Bedford qui, probablement, prépare les voies, avait décidé de se faire inscrire parmi les membres du chapitre de la cathédrale; il avait sollicité l'honneur de revêtir l'habit canonical. « Le 23 octobre, agenouillé devant le jubé, il

l'avait reçu des mains de Pierre Cauchon, en présence de son épouse Anne de Bourgogne. Les évêques de Thérouanne, de Noyon, d'Avranches et d'Évreux assistaient à la cérémonie, ainsi que le chantre et le trésorier de la cathédrale, les archidiacres d'Eu, du Vexin français et du Petit-Caux. Il y avait là, également, une grande foule d'abbés, de prieurs, d'ecclésiastiques, de chevaliers, d'écuyers, de dames et damoiselles (1). » Le chanoine Couppequesne (qui devait être un des juges de Jeanne d'Arc) prononça un éloquent discours et, quand le régent se fut humblement agenouillé devant le Christ, il avait revêtu son haut et puissant confrère du surplis et de l'aumusse. Cérémonie grandement édifiante !

Ainsi tout était prêt pour recevoir Jeanne d'Arc. Le château solidement muni, les résistances contenues, les consciences terrifiées ou gagnées. Rouen, détachée, en apparence, de la société française, allait entendre la parole douloureuse de celle qui reprenait possession de la ville en lui apportant, par son martyre, non la malédiction, mais le salut : *Ah! Rouen, Rouen, seras-tu ma dernière demeure? seras-tu ma maison?*

Bedford et Winchester, pour achever le programme si savamment combiné, n'avaient plus qu'à passer la main aux Bourguignons, aux Français « retournés, » au tribunal des clercs.

III

Les clercs et les universitaires savent bien que la régence des âmes leur appartient, et, si les choses étaient comme elles doivent être, ils auraient aussi celle des peuples. Le bon « Bourgeois de Paris, » Jean Chuffart, personnage très docte, chancelier de Notre-Dame et régent de la faculté en décret, s'explique, là-dessus, en toute simplicité : « Un roy doit savoir quels sont les meilleurs clercs de son royaume et universités, et les promouvoir..., et doit le Roi souverainement aimer un clerc preud'homme, et est un grand trésor d'un tel homme... Le Roy devroit avoir avec luy des meilleurs aagés clercs, saiges et experts et bien renommés qu'il pourroit finer (2) . » Où trouver

(1) Sarrazin, *Rouen* (p. 168).

(2) Voyez « Advis à la Royne Isabelle, » *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 6e série (t. II, p. 145-150); et Cf. Tuetey, Introduction au *Journal du Bourgeois de Paris*, publié pour la *Société de l'Histoire de Paris* (p. XXVI).

en effet, ailleurs que dans de tels hommes, la science et la vertu réunies? Tel Jean Chuffart, chancelier d'Isabeau de Bavière, tel son confrère, Pierre Cauchon.

Le corps des clercs et des universitaires parisiens avait eu, de bonne heure, conscience de son devoir dans le cas de Jeanne d'Arc. Cette fille inculte et maléficieuse, dont le succès avait failli mettre en péril leur autorité et leurs prébendes, leur appartenait. Dès l'année 1429, aussitôt après la levée du siège d'Orléans, un clerc français, répondant au mémoire de Jean Gerson, accuse Jeanne d'hérésie, de superstition et d'idolâtrie, la dénonce à l'Université et insiste pour que l'on mette en mouvement, contre elle, la double action de l'évêque et de l'inquisiteur; c'est déjà l'ébauche et le schéma du procès, longtemps avant la capture de la Pucelle. Il n'y aurait rien d'impossible à ce que Cauchon fût l'auteur de ce réquisitoire avant la lettre. Nulle part n'est attestée avec plus de précision la vénération que Jeanne d'Arc inspire au peuple et les sentimens inverses qu'elle provoque chez les hommes de l'Université de Paris : « On adore ses images et ses statues, comme si elle était déjà béatifiée » (étonnante prescience de la haine!) La Pucelle n'a qu'à se bien garder; son sort est clair si elle tombe entre leurs mains (1).

Elle s'approche de Paris une première fois, vient tenter un coup sur les murs de la capitale et faire trembler, dans leur lit, les bons bénéficiaires. On répétait, avec horreur, qu'on avait vu s'avancer, sur le dos d'âne des fossés, cette « femme très cruelle, vestue en guise d'homme, les cheveux rondis, chapperon déchiqueté, gippon, chausses vermeilles atachées à foison aiguillettes, » criant : « Rendez-vous! de par Jhésus, à nous tost; car se vous ne vous rendez avant qu'il soit nuyt, nous y entrerons par force, veuillez ou non, et tous serez mis à mort sans mercy (2). » On affirmait que l'intention du Valois, Charles VII, était de raser la ville et de la réduire *ad aratrum* (3). Heureusement, cette femme diabolique échoue; elle s'éloigne. Mais, voilà qu'une seconde fois, au lieu de rester à vivre grassement dans ces châteaux de la Loire, jouissant de la faveur du Roi,

(1) Noël Valois, *Un nouveau témoignage sur Jeanne d'Arc*, dans *Bulletin Soc. Hist. de France*, année 1906.

(2) *Journal du Bourgeois de Paris*. Édition Tuetey (p. 245 et 268).

(3) Denifle et Chatelain, *Jeanne d'Arc et l'Université* (p. 6).

des belles armures, des vêtemens somptueux et des titres de noblesse dont on lui fait litière, elle revient rôder autour de Paris, rompant les desseins du cher Duc de Bourgogne sur Compiègne. Cette fois, elle est prise.

La nouvelle de la capture de Jeanne d'Arc arrive à Paris le 25 au matin. Aussitôt, c'est-à-dire le lendemain 26, le greffier de l'Université écrit, au nom et sous le sceau de l'Inquisiteur de France, une sommation au Duc de Bourgogne « d'avoir à remettre la Pucelle ès mains de la justice de l'Église pour lui faire son procès deuement sur les idolâtries et autres matières touchant nostre saincte foy et les escandes réparer à l'occasion d'elle survenues en ce royaume (1). » L'idée mère est là. Tout en découle

Pierre Cauchon est un ancien recteur de l'Université; il lui appartient jusque dans les moelles. Évêque de Beauvais, il prétend pouvoir réclamer la Pucelle, comme prise sur le territoire de son diocèse (2). D'autre part, quelques jours avant la capture de la Pucelle, par lettres datées de Calais, du 14 mai 1430 (3), il a été confirmé en son office de conseiller du roi

(1) *Procès* (I, p. 9) et Quicherat, *Aperçus nouveaux* (p. 95).

(2) La compétence de Cauchon, même comme évêque de Beauvais, est niée au jugement de réhabilitation (*Procès*, III, 282).

(3) Un voyage de Cauchon à Calais est visé dans un reçu de 765 livres tournois que l'évêque touche comme rétribution d'un travail exceptionnel de cinq mois consacrés par lui aux affaires de la Pucelle, à partir du 1er mai jusqu'à la fin de septembre. Ce voyage à Calais mérite d'attirer l'attention : Jeanne était à Compiègne à partir des derniers jours d'avril. Compiègne n'est pas loin de Beauvais. Cauchon, comme évêque, a gardé des attaches dans tout le pays. A Compiègne même, il a des agens, comme l'abbé de Saint-Corneille. Jeanne d'Arc avait les plus grandes inquiétudes au sujet du rôle de ces « Bourguignons » de Compiègne; elle annonçait qu'elle serait trahie; des vieillards de Compiègne en ont témoigné devant Alain Bouchard, qui le raconte dans ses *Chroniques de Bretagne* (f° CCLXXI r°). Elle devinait, elle sentait qu'il se tramait quelque chose autour d'elle. Il n'est pas impossible que Cauchon ait porté à Calais, au moment où Henri VI venait d'y arriver, 23 avril 1430, des nouvelles précises au sujet de quelque complot en voie de formation à Compiègne pour livrer la Pucelle. L'histoire, par un scrupule peut-être excessif, a ménagé Guillaume de Flavy, qui, certainement, est l'agent de La Trémoïlle et, en tous cas, le demi-frère de Regnault de Chartres. Il ne faut pas oublier que des témoignages dignes de foi, comme celui de « l'abréviateur du Procès, » affirment que Jeanne d'Arc était contraire au projet de la sortie où elle fut prise. Cauchon aurait pu apporter ces bonnes nouvelles à Calais, dès les premiers jours de mai, ce qui expliquerait la confirmation des fonctions de conseiller à cette date avec un traitement de 1000 livres tournois, sans compter le cadeau ultérieur de 765 livres tournois pour avoir, comme il le dit lui-même, « vaqué au service du Roi, *tant en la ville de Calais* comme en plusieurs voyages en allant devers Monseigneur le Duc de Bourgogne et devers messire de Luxembourg, comte de Guise, en Flandres, au siège de Compiengne, à Beaurevoir,... et aussy en la ville de Rouen *pour le fait de Jehanne que londit la Pucelle.* » O'Reilly I, 39-40). La quittance est dans *Procès* (t. V, p. 194).

Henri VI aux gages et pensions de mille livres tournois; à ce titre, il est désigné pour agir au nom du roi de France et d'Angleterre : donc, tous les fils de la négociation aboutissent à lui.

La négociation dure six mois. Sous trois titres on réclame Jeanne d'Arc. L'Université de Paris demande qu'elle soit mise aux mains de la justice de l'Église, et le vicaire général de l'Inquisition intervient à ce titre. L'évêque de Beauvais arguant de ce que « cette femme ait esté prinse en son dyocèse et souiz sa juridiction espirituelle, » « somme et requiert Mgr le Duc de Bourgogne, Mgr Jehan de Luxembourg, le bastard de Vandonne de la délivrer à l'Église pour lui faire son procès pour ce qu'elle est souspeçonnée et diffamée d'avoir commis plusieurs crimes, comme sortilèges, ydolâtries, invocacions d'ennemis et autres plusieurs cas touchant nostre foy et contre icelle. » Et, enfin, le même évêque de Beauvais, agissant au nom du roi Henri, tout en déniant « qu'elle soit prise de guerre, » prétend l'obtenir pourtant de ce chef. A cette fin, le Roi est prêt à payer jusqu'à six mille francs et à assigner au bâtard de Vandonne, qui l'a prise, une rente pour soustenir son estat jusques à deux et trois cents livres; si ce n'est pas assez encore, « combien que la prise d'icelle femme ne soit pareille à la prise de roi, princes ou autres gens de grant estat (lesquels, toutes voies, se prins estoient ou aucun de tel estat, le Roy le pourroit avoir en baillant dix mil francs, selon le droit usaige et coustume de France »), l'évêque de Beauvais, toujours au nom du roi Henri VI offre cette rançon royale de dix mille francs. (*Procès*, t. V, p. 13.)

Pour des raisons qu'il est facile de deviner, le roi d'Angleterre écarte les prétentions de l'Université à faire juger la Pucelle à Paris, et le pacte est finalement conclu dans les termes suivans : La Pucelle sera vendue aux Anglais; le roi d'Angleterre la livrera officiellement à l'évêque de Beauvais : « Ordonnons et consentons que toutesfois et quantes fois que bon semblera audit révérend père en Dieu, icelle Jehanne lui soit baillée et délivrée réalement et de fait par nos genz et officiers, pour icelle interroger et examiner et faire son procès, selon Dieu, raison, les droits divins et les saints canons. » Mais, par une clause de précaution insigne, il est arrêté, par le même pacte, que si Jeanne n'est pas condamnée par l'évêque et le tribunal ecclésiastique, *elle retombera entre les mains du roi d'Angle-*

terre : « Toutes voies, c'est nostre entencion de ravoir et reprendre par devers nous icelle Jehanne, se ainsi estoit qu'elle ne fust convaincue ou actainte des cas dessusdiz ou d'aulcuns d'eux ou d'autres touchans ou regardans à nostre dicte foy... » (*Procès*, t. V, p. 19.) Voilà qui est bâti à chaux et sable. La Pucelle, livrée, ne pourra échapper à la mort : en justice ou hors justice, elle périra.

Il n'y a plus qu'une difficulté : l'évêque de Beauvais, étant éloigné de son diocèse, ne peut juger sur le territoire d'un autre diocèse. Qu'à cela ne tienne ! Le chapitre de Rouen gère les affaires pendant la vacance du siège épiscopal : ce n'est pas en vain que le duc de Bedford l'a honoré de son illustre confraternité : par lettres du 28 décembre, le dit chapitre accorde la « concession de territoire » au profit de l'évêque de Beauvais, pour qu'il puisse procéder au jugement de la Pucelle. Enfin, le 3 janvier 1431, une lettre de Henri VI ordonne que Jeanne soit remise à l'évêque de Beauvais, pour être par lui procédé au jugement.

Pour aboutir à ce résultat, il a fallu sept mois ; sept mois pendant lesquels des corps nombreux et bruyans, des juridictions diverses et dispersées sur différens points du royaume, les chancelleries, les cours, les armées, les peuples sont en agitation et aux écoutes. Les exploits de la Pucelle ont retenti dans toute la chrétienté. Le sentiment populaire la suit ; à Tours, à Orléans, à Blois, la nouvelle de sa capture fut un deuil public. Le sort de deux royaumes dépend de son sort. Il s'agit de l'honneur des princes et du soulagement des consciences. Cela se passe au grand jour... et tout se tait. Les clercs hostiles ont seuls la parole. Ils agissent en pleine liberté. Ils se réunissent, délibèrent, opèrent. Cauchon va et vient, tend ses filets ; personne ne bouge.

De même qu'il a conclu, à sa volonté, le pacte avec les Anglais, il constitue le tribunal et décide de la procédure, à sa façon, avec ses amis de l'Université de Paris.

Jeanne sera jugée à Rouen.

Cauchon était allé à Beaurevoir quand la Pucelle y était prisonnière ; il l'avait vue, sans doute ; en tous cas, il avait interrogé sur elle les dames de Luxembourg. Il savait donc à qui il avait affaire. Ce n'était pas une petite fille qu'on materait en

roulant de gros yeux ou en la menaçant de l'enfer. Il comprit qu'il fallait s'entourer, pour le « beau procès, » de gens habiles et dévoués. Homme de précaution (on le vit bien, plus tard, quand il réclama, pour lui et les autres juges, la sauvegarde spéciale du roi d'Angleterre), il préférait n'être pas seul à porter les responsabilités.

Selon les indications données par le clerc anonyme et par l'Université de Paris, il commença par joindre à sa propre juridiction celle de l'Inquisition. Le vicaire de l'inquisiteur à Rouen était un moine assez avisé, mais pusillanime, Jean Lemaître, dominicain. Il essaya de se dérober et demanda à réfléchir. Cauchon, tout en commençant, en son nom propre, la procédure, écrivit à Paris pour que l'Inquisiteur de France, autre dominicain, Jean Graverend, donnât l'ordre à son vicaire à Rouen de se joindre au tribunal de l'évêque. Jean Lemaître fut bien obligé d'obtempérer et de se constituer juge, en vertu d'une commission spéciale, à partir du 12 mars (*Procès*, I, 123) (1).

Les deux juges sont donc l'évêque et l'inquisiteur. En outre, l'évêque de Beauvais se fera seconder par un promoteur, d'Estivet, et un conseiller instructeur, Delafontaine. Avec trois greffiers et un huissier, ainsi se trouve composé le tribunal proprement dit. Mais, pour lui donner toute l'ampleur et l'autorité nécessaires dans une cause aussi exceptionnelle, l'évêque appellera un nombre considérable de consulteurs et d'assesseurs. On peut dire qu'il mobilise tous les clercs dont il peut disposer.

Sans entreprendre le dénombrement de cette foule, il faut essayer, du moins, d'expliquer les intérêts, les raisonnemens, les sentimens auxquels elle obéissait. Lorsqu'on a une occasion de voir les hommes se réunir pour mal faire, il ne faut pas se

(1) Graverend était très dévoué à la cause de l'Université et, sans exagérer la thèse de Siméon Luce, il semble bien, qu'en prenant fait et cause pour Jeanne d'Arc, il n'ait pas été fâché de jouer un tour aux Frères mineurs. Dans un sermon qu'il prononça, le 4 juillet 1431, à Paris, il accusa le frère Richard d'avoir été l'instigateur de quatre femmes visionnaires : la Pucelle, Péronne et sa compagne (la Bretonne Perinnaïe) et Catherine de la Rochelle : « Il disoit que ces quatre femmes, frère Richard le cordelier, qui après luy avoit si grande suitte quand il prescha à Paris aux Innocens et ailleurs, les avoit toutes ainsi gouvernées, car il estoit leur beau père (c'est-à-dire père d'affection). » *Bourgeois de Paris*, édition Tuetey (p. 270). — En sens contraire, voyez le R. P. Chapotin, *Jeanne d'Arc et les Dominicains*, 1889, in-8°.

détourner de cette étude. La rencontre du génie et de la technique est aussi une intéressante leçon.

Les juges de Jeanne d'Arc se classent, en somme, sous trois rubriques : il y a les politiques, les neutres et les universitaires.

Les politiques, grands ou minces personnages, n'ont pour objet que des intérêts d'État, de service ou de carrière. Jeanne d'Arc a contrarié leurs projets, ébranlé leur système ou menacé leur fortune : on la supprime.

Les neutres ou passifs sont l'inévitable foule ; ils figurent toujours dans une opération de quelque importance, parce qu'ils représentent l'opinion avec un simulacre d'intérêt général dont toute affaire publique se réclame : c'est le chœur antique qui chantera l'antistrophe après la strophe, selon les événemens.

Quant à ces universitaires de la vieille Sorbonne croulante, ce sont les sophistes, ceux qui détiennent la sagesse apprise et qui l'exploitent. Ils agissent en vertu de « principes » qui ne sont que leurs intérêts ou leurs sentimens subtilisés en doctrine : formalistes et dogmatistes, de tous les guides humains les plus dangereux parce qu'ils se font un Dieu de leur logique qui est courte et de leur ambition qui est exigeante. Leur orgueil est immense parce qu'ils se croient indispensables. Toute science aboutissant, nécessairement, — à moins de se perdre, — à un enseignement, à une pédagogie, ils se disent maîtres de la science parce qu'ils l'exposent et enferment la vie dans leur automatisme obscur. Tandis que la science, comme la vie, est toute clarté, plein air, liberté...

Cauchon, évêque de Beauvais est né à Reims ou plutôt aux environs de Reims, vers l'année 1371 : il avait donc environ soixante ans lors du procès. On ne sait comment le fils des vignerons champenois s'instruisit. On le trouve licencié en décret, l'année 1398 ; il passe, alors, pour un praticien distingué, mais « partial et dangereux. » L'Université de Paris l'appelle aux fonctions de recteur en 1403 (1). Dès cette époque, il s'est donné à la politique ; il exploite ses propres passions et celles de son temps : c'est un calculateur, un tempérament vigoureux et froid ; pour faire carrière, il se porte aux extrêmes. Ses qualités de dextérité et de savoir faire transforment ce légiste en diplo-

(1) Denifle et Châtelain, *loc. cit.* (p. 17). Les fonctions de recteur ne duraient que trois mois.

mate, de même que sa résolution et son allant en feront un révolutionnaire et un émeutier. Dans ce Fouquier-Tinville, il y a du Talleyrand et du Marat.

En 1407, on le voit figurer, jeune encore, parmi les ambassadeurs, — évêques et abbés les plus considérables du royaume, — envoyés par Charles VI auprès de l'antipape d'Avignon, Benoît XIII, pour mettre fin au schisme. Il se fait, dès lors, une compétence en ces affaires religieuses qui furent les grandes affaires du temps, et il commence à cumuler, sans vergogne, les bénéfices lucratifs.

Rentré à Paris, il se donne, corps et âme, à la cause bourguignonne et cabochienne, et devient l'homme de confiance de la fameuse corporation des bouchers qui terrorise la ville. Ceux-ci le désignent pour faire partie de la Commission chargée d' « enquêter » les Armagnacs; justice sommaire et expéditive : « ne falloit guère faire information, dit Jouvenel des Ursins, et suffisoit de dire : celui-là l'est ! Les riches étoient mis à finance ; ceux qui n'avoient de quoi, on ne savoit ce qu'ils devenoient. » Voilà un juge !

Autre trait : dans ces luttes, il est l'adversaire personnel de Jean Gerson ; en cela, d'accord avec maître Jean Chuffart, confident d'Isabeau de Bavière, qui prit la place de l'illustre docteur, comme chancelier de Notre-Dame. Jean Chuffart, c'est, devant l'histoire, la voix de Pierre Cauchon : nous tenons les deux compères. Mais Cauchon a plus de vigueur et un plus fort coup de gueule : il ne se contente pas de limer des phrases venimeuses dans le secret; il lui faut les larges résonances de la place publique.

En 1413, il se met à la tête des émeutiers qui, avec Jean de Troyes et Caboche, envahissent l'hôtel de Guyenne et font passer un si mauvais quart d'heure au Dauphin. Il fait partie de la Commission qui rédige la fameuse ordonnance cabochienne : réformateur et législateur, comme il convient (1). On peut dire que ces journées décident de sa carrière. Ayant choisi son parti, il ira jusqu'au bout : violent et « aigre homme, » habile en procédure, décidé aux derniers moyens pour suivre et pousser sa fortune.

Il est banni avec les autres cabochiens, à la réaction arma-

(1) Sur tous ces points, voyez Coville, *les Cabochiens et l'ordonnance de 1413;* et l'*Histoire de France de Lavisse* (t. IV, pages 340 et suiv.).

gnaque de septembre 1413 ; mais il trouve un asile près du Duc de Bourgogne. Celui-ci a besoin d'un homme de cette trempe pour défendre, au Concile de Constance, les doctrines bien compromettantes de Jean Petit. Là, devant les pères du Concile, c'est-à-dire devant la Chrétienté assemblée, Cauchon, ambassadeur du Duc de Bourgogne, retrouve son adversaire, Jean Gerson.

Jean Petit, pour justifier le Duc de Bourgogne de l'assassinat du duc d'Orléans, a soutenu « qu'il est permis de tuer les tyrans sans formalité de justice. » Il y a une logique dans la vie : Pierre Cauchon plaide pour cet apologiste du coup de force, tandis que Gerson réclame la condamnation des thèses de Jean Petit. Mais Cauchon et son collègue, Martin Porée, évêque d'Arras, manœuvrent si habilement qu'ils font traîner les choses jusqu'à la fin du concile, non sans obtenir, des cardinaux délégués, l'annulation de la sentence qui, en France, avait condamné Jean Petit. Dissentiment originaire où s'inscrit toute l'histoire du temps et qui poussa Gerson à défendre Jeanne d'Arc, Cauchon à la brûler (1).

Dans les années qui suivent, Cauchon accompagne un autre des futurs juges de Rouen, maître Jean Beaupère, à Troyes, près de Charles VI, et il est un des conseillers du traité qui livre la France à l'Angleterre. Tout cela se tient; ce Cauchon n'est pas un homme ordinaire. Au même moment, il est chargé par l'Université de Paris de défendre ses privilèges. En 1423, il se fera nommer conservateur de ces mêmes privilèges et l'Université se personnifiera, pour ainsi dire, en lui (2) : « Sédition » et « ambition, » comme dit l'orateur contemporain (3), agissent sur les deux théâtres. Cauchon tient tous les rôles.

En récompense de tant de services, il est nommé maître des requêtes du Roi. Il sollicite, alors, la prévôté de Lille. L'Université de Paris lui apporte ce certificat, pour aider à ses convoitises simoniaques : « Ceux qui ont fait preuve de courage et de persévérance dans les travaux, les veilles, les souffrances et les tourmens pour le bien de l'Église sont dignes aussi des plus grandes récompenses. »

(1) Noël Valois, *le Grand Schisme*, IV, p. 330-32.

(2) Voir l'éloge de Cauchon par l'Historien de l'Université Du Boulay (t. V, p. 912).

(3) Discours de Maître Benoît-Gentien, aux États Généraux de 1412, parlant au nom de l'Université de Paris. Il a défini, en deux mots, le mal du temps et du corps.

Maître des requêtes, vidame de Reims, archidiacre de Chartres, chanoine de Reims, de Châlons, de Beauvais, chapelain de la chapelle des Ducs de Bourgogne à Dijon, bénéficié à Saint-Clair au diocèse de Bayeux, Cauchon est de tout, touche à tout, touche partout. Nommé, en 1419, référendaire du pape Martin V, qu'avec son collègue, Martin Porée, il a grandement contribué à porter sur le trône pontifical. C'est à lui, sans doute, ainsi qu'à d'autres prêtres simoniaques et politiques que pensait J. Gerson dans un de ces discours où il peignait l'État de l'Église : « N'est-ce pas une abomination de voir tel prélat qui possède deux cents bénéfices ou tel autre qui en possède trois cents?... Pourquoi les évêques, les abbés et les moines sont plutôt officiers de l'État que de l'Église et ne s'occupent que de siéger dans les Parlements (1)?... » Cauchon laissait dire; il attendait ses bulles épiscopales.

Par l'influence du Duc de Bourgogne, il est nommé au siège de Beauvais, et se trouve ainsi « pair ecclésiastique du royaume, » fin 1420. Le Duc de Bourgogne se rend exprès à Beauvais pour assister à l'entrée de l'évêque, sa créature, et s'incline devant la bénédiction épiscopale. Pour le fils des vignerons de Reims, c'était un beau rêve.

Épiscopat troublé : qu'importe (2)! Un évêché est un moyen d'action, une recette. Dans son diocèse, et notamment à Compiègne, Cauchon agit très vivement contre le parti français. Mais il s'emploie, surtout, hors de son diocèse, selon ses aptitudes de juriste, de politicien et de diplomate. Après la mort de Henri V, il se donne au duc de Bedford et se lie, en particulier avec Louis de Luxembourg, nommé chancelier du royaume de France. Ce qu'il guette, maintenant, c'est quelque emploi de cette sorte, quelque haute fonction usurpée dans le désordre du royaume. Dès 1423, il est membre du Conseil de Henri VI et chancelier de la reine d'Angleterre. Il est chargé, au nom du parti anglais et bourguignon, des grandes affaires ecclésiastiques et notamment des tractations avec Rome.

Il sait combien il importe de gagner la Papauté à la cause

(1) J. Gerson, *Sermo de tribulationibus et defectuoso ecclesiastico regimine.*

(2) Un fort parti de Français, commandé par Jeannin Galet, s'était installé, dès 1425, aux portes de Beauvais, et bloquait, pour ainsi dire, la place où il avait des intelligences, notamment au couvent des Cordeliers. Lefèvre-Pontalis, *Bib. Éc. des Chartes*, a° 1896 (p. 271).

qu'il sert. Nageant entre deux difficultés, c'est lui qui négocie cette délicate ordonnance du 26 novembre 1425 où, sacrifiant, par des concessions apparentes, les libertés de l'Église française, il oppose habilement la modération du gouvernement d'Henri VI à la rigidité gallicane de Charles VII et de son entourage. Pierre Cauchon reçoit, à ce sujet, un bref du pape Martin V, le remerciant avec effusion et le comblant d'éloges. Ceci se passe en 1426. Ces services, Rome promet de ne pas les oublier et elle ne les aura pas oubliés, à l'époque prochaine du procès de Rouen (1).

L'Angleterre et la Bourgogne ont recours, bientôt, à ses capacités éminentes et reconnues pour le développement ingénieux de cette « politique des trêves » qui, adroitement ménagée, arrêtera la fortune des armes françaises, à l'époque de Jeanne d'Arc. C'est Pierre Cauchon qui négocie et, le plus souvent, il a pour partenaire Regnault de Chartres. Ainsi, il est en relation presque journalière avec son métropolitain, chancelier de Charles VII, grand ménager, comme on sait, de la cause bourguignonne. Ces deux hommes se connaissent donc à fond, ils s'entendent à demi-mot. Compiègne, Beauvais, Reims, Senlis sont leurs lieux de résidence. Ils ont des rencontres fréquentes, des familiers communs, abbés ou clercs faisant la navette d'une ville à l'autre, tel ce Jean Dacier, abbé de Saint-Corneille, qui réside à Compiègne en même temps que Regnault de Chartres et Jeanne d'Arc, et qui sera un des juges de Rouen (2). Ces détails minutieux, tirés désormais des archives, permettent de préciser ce que l'on devinait et de deviner ce que l'on ne saurait pas encore préciser sur les démarches obliques de ces deux hommes, qui se recoupent toujours.

(1) Sur la négociation, voyez N. Valois, *Pragmatique sanction de Bourges* p. xxv). C'est à cette occasion que Henri Beaufort fut nommé cardinal dans a même promotion que Jean de Rochetaillée, archevêque de Rouen. La lettre du ›ape Martin V à P. Cauchon, évêque de Beauvais (juin 1627), est publiée par Valois *ibid.*, p. 58) : *Et nos erga te et ecclesiam tuam, propter hoc fidele obsequium et alias uas virtutes, semper reperies propicios et benignos.* « Tu nous trouveras toujours accueillant et bien disposés en ta faveur et en faveur de ton église, en raison de tes fidèles services et de tes autres vertus. » Le Pape félicita, à cette même occasion, un autre futur juge de Jeanne d'Arc, conseiller du roi d'Angleterre, Jean de Mailly, évêque de Noyon. (*Ibid.*, p. xxxi, note.)

(2) Jean Dacier, abbé de Saint Corneille de Compiègne, au diocèse de Soissons. licencié en droit, ex-aumônier du pape Martin V, mort le 4 mai 1437, après avoir assisté au Concile de Bâle, comme représentant des abbés de la province rémoise c'est-à-dire du diocèse de Regnault de Chartres). (*Procès*, I, p. 399.)

Cauchon avait suivi avec une inquiétude qu'il est facile de comprendre la venue et les triomphes incroyables de la Pucelle. A Reims, où il aimait à se retrouver, c'était lui qui avait porté le Saint-Sacrement à la Fête-Dieu, le 26 mai 1429, un mois avant que Charles VII n'y fît son entrée : il avait été, à proprement parler, chassé de sa ville natale par la Pucelle. Elle l'avait aussi chassé de sa ville épiscopale : « En l'an 1429, la ville de Beauvais se rendit au roi Charles VII, en laquelle le Duc de Bourgogne avoit mis pour évêque un docteur de Paris, nommé messire Pierre Cauchon, partial des Anglais le plus obstiné qui fut oncques : contre la volonté duquel les citoyens de Beauvais se donnèrent au Roi et fut ledict évêque contraint de se retirer vers le duc de Bedford (1). »

Voilà une double fuite que le vindicatif évêque ne pardonnera pas. En poursuivant Jeanne d'Arc, il exécutera son mandat de « bon anglais, » mais il se satisfera aussi lui-même : double joie.

Il voudrait bien obtenir le siège archiépiscopal de Rouen, vacant par le transfert du cardinal de La Rochetaillée au siège de Besançon. Il se fait recommander avec insistance, en cour de Rome, par Bedford. On l'accable aussi, en ce moment, de sommes d'argent. On l'emploie à tous les services, hauts et bas. Il voyage, négocie, perçoit les impôts, palabre avec les chapitres, les cours de justice, les corporations, les États provinciaux, homme à tout faire, capable et digne de toutes les besognes. Dans le Conseil anglais, il est le bras droit de Winchester, comme il est, à Paris, le bras droit de Luxembourg. Il met le comble, en enlevant la Pucelle aux mains hésitantes du frère de celui-ci, Jean.

Il la tient. C'est lui qui va présider, maintenant, au procès de condamnation.

Ainsi se développe, dans un milieu favorable, la vie exemplaire de P. Cauchon, évêque. Elle est complète et sans fissure. Il suffit de la connaître pour avoir, par contraste, la mesure de ce qu'il y avait de grand, de pur, de généreux dans la mission de la vaillante fille qui lui était vouée (2).

(1) Belleforest, dans Sarrazin, *Pierre Cauchon* (p. 88).

(2) La suite de l'histoire de Cauchon prouve que trop d'habileté nuit. Le procès de Jeanne d'Arc, loin d'aider à sa carrière, la brisa. Il avait passé la mesure. Cauchon n'atteignit jamais ni les hauts emplois, ni cette grande fortune qu'il avait rêvés. Ayant manqué l'archevêché de Rouen, il dut se contenter de son transfert à l'évêché de Lisieux. Sa vie s'acheva à la solde de l'Angleterre. En 1435, il était envoyé comme représentant de cette puissance au Concile de Bâle; car il fut, comme la plupart de ses confrères au procès, Beaupère, Thomas de Cour-

Rien à dire du collègue de Cauchon comme juge, le vicaire de l'inquisiteur, Jean Lemaître : c'était un moine prudent, poltron et disert, qui eût bien voulu se dérober à l'ordre venant de Paris et qui n'osa pas. Il toucha, tout de même, une indemnité « pour ses peines, travaux et diligences d'avoir esté et assisté au procès de Jehanne qui se dict la Pucelle. » A supposer qu'il ne fût pas mort, on fit comme s'il l'était, au procès de réhabilitation : un pauvre homme !

Rien à dire, non plus, de d'Estivet, dit *Benedicite*, promoteur au procès; il est le bras droit et l'âme damnée de P. Cauchon, un sicaire, de langage grossier et ordurier, de zèle violent. On dit qu'il est mort dans un égout.

Voici les personnages politiques : d'abord les hauts prélats, ceux qui étaient cardinaux, évêques ou qui le devinrent par la suite; le cardinal d'Angleterre, Henri Beaufort, chef du conseil anglais, dont on connaît la figure, l'énergie et la prudence hypocrite. Un autre cardinal, mais qui reçut le chapeau postérieurement, Louis de Luxembourg, évêque de Thérouanne, chancelier de France pour les Anglais dès 1425. Son rôle est capital dans la vie de Jeanne d'Arc. C'est lui qui décida son

celles, Loyseleur, Midy, Dacier, Evrard, un de ces fameux « conciliaires, » qui, après avoir mis en péril le royaume, mirent en péril la chrétienté. Il est à peu près le seul Français notable qui ait rompu, pour toujours, avec le pacte national. Il négocia encore pour l'Angleterre à la paix d'Arras et c'est son entêtement qui fit rompre les négociations pour la pacification générale sur le point d'aboutir. Ainsi, il rendit, sans le vouloir, certes, le plus grand service à la France; car, la continuation de la guerre permit à Charles VII de reconquérir tout son royaume. — Il gouvernait Paris, avec Louis de Luxembourg, quand la ville se souleva, en 1436, contre la domination étrangère : ils furent chassés au milieu de la grande huée des Parisiens criant : « A la queue! Au renard! » On mit ses richesses au pillage. Il négociait, toujours avec cette fureur anti-française, en 1439, lors du rachat du duc d'Orléans. — Enfin, il alla passer les dernières années de sa vie, oublié et meurtri, dans son évêché de Lisieux. Il y employa ses loisirs et le fruit de ses peines à élever une chapelle en l'honneur de la Vierge, qui est un des plus exquis monumens de l'époque; car cet homme énergique et cruel avait, comme Louis XI, le goût fin et sûr. Il vit les armées françaises s'emparer de Louviers, d'Évreux et menacer Rouen; mais il n'assista pas à la reprise de la Normandie par Charles VII. Il mourut, le 14 décembre 1442, dans son manoir de Lisieux, comme on lui faisait la barbe. Il laissa une grande partie de sa fortune aux pauvres ou à des fondations pieuses. Son corps fut enterré honorablement dans l'église cathédrale. Sur sa tombe, en marbre noir, on voyait sa statue en marbre blanc, la mitre en tête et la crosse à la main. D'après le dessin de Gaignières, la physionomie paraît dure et plate, les traits gros, le nez épaté, la bouche tombante, avec quelque chose de massif et de court dans le visage et dans l'allure. Il n'est pas nécessaire de connaître son histoire pour remarquer qu'il n'a pas l'air d'un bon homme. Les cendres de P. Cauchon furent dispersées en 1793.

frère, Jean de Luxembourg, à la livrer aux Anglais; il assista au procès, en surveilla avec vigilance tous les détails; il assista aussi à l'abjuration, au supplice; l'opinion publique le considérait comme particulièrement responsable. (*Procès*, IV, p. 35.)

Il avait rêvé certainement de se tailler, pour lui et les siens, une principauté indépendante à la faveur des troubles. Pour cela, il joue un jeu analogue à celui de Cauchon, mais plus haut et plus relevé, entre la France et l'Angleterre. On le trouve, commandant partout où Cauchon agit : il commandait à Paris quand Jeanne d'Arc tenta l'assaut; il y commandait encore quand Charles VII reprit la ville en 1436. Les Parisiens le chassèrent alors en criant : « Au renard ! » C'est dire son caractère. Bedford après la mort de sa première femme, Anne de Bourgogne, épousa la nièce de Luxembourg en 1433, et celui-ci devint ainsi l'oncle du régent. Il assista, comme Cauchon, aux négociations d'Arras, et, comme Cauchon, conseilla de rompre plutôt que d'accepter les propositions de la France. Il fut archevêque de Rouen, du fait des Anglais, puis cardinal dans la même promotion que Regnault de Chartres et Guillaume d'Estouteville, le 18 décembre 1439, Eugène IV traitant ainsi, exactement sur le même pied, l'homme qui avait abandonné Jeanne d'Arc, celui qui l'avait condamnée et celui qui devait la réhabiliter (1). Il mourut en Angleterre, en 1443.

Autre cardinal : Jean de Chatillon ou plutôt de Castiglione, Italien, archidiacre d'Évreux, devint, par la suite, en 1444, évêque de Coutances, en 1453, évêque de Pavie, puis cardinal (2). Ce fut lui qui décida le chapitre de Rouen à souscrire à une condamnation collective contre Jeanne d'Arc; c'était un suppôt de l'Université parisienne : *magistrum doctissimum et antiquum in theologia, in talibus singulariter expertum*, clerc solennel, s'il en fut; on dit qu'il montra, dans la forme, du moins, une certaine modération.

Les évêques maintenant. La province de Normandie comprend, outre Rouen, six diocèses. L'archevêché était vacant. L'évêque de Lisieux, prédécesseur de Cauchon, était Zanon de Castignione, Italien, d'une famille qui occupa plusieurs évêchés

(1) Pastor, *Histoire des Papes*. Traduction Furcy-Raynaud (t. I, p. 326), d'après Ciaconius (t. II, p. 900-919).

(2) Beaurepaire, *Notes sur les juges et assesseurs* (p. 114). — Denifle et Châtelain, *le Procès de Jeanne d'Arc et l'Université de Paris* (p. 17).

en Normandie : habile homme, qui, après s'être montré dévoué à la cause des Anglais et avoir (avec Luxembourg et Cauchon) représenté le roi Henri VI au Concile de Bâle, se retourna à temps et devint un des premiers partisans de Charles VII dans la province. Il fut consulté par Cauchon sur le cas de Jeanne et se prononça contre elle, « attendu, dit-il, qu'il n'était pas à présumer qu'une personne de condition aussi vile eût des révélations et des visions venant de Dieu. »

L'évêque de Coutances, Philibert de Montjeu, bourguignon déclaré, donna une adhésion sans réserve au procès et à la sentence contre Jeanne. Mais il partit bientôt pour Bâle, où il joua un grand rôle jusqu'à sa mort, arrivée à Prague en 1439.

Parmi les autres évêques de la province normande, deux étaient absens, ceux de Bayeux, Nicolas Habart, et d'Évreux, Martial Fournier; d'ailleurs dévoués, tous deux, à la cause anglaise, ils eussent opiné comme la majorité de leurs collègues; un autre, l'évêque de Séez, Robert de Rouvres, était auprès du roi Charles VII et avait assisté au sacre de Reims; naturellement, il ne fut pas consulté. Le quatrième, Jean de Saint-Avit, évêque d'Avranches, interrogé, eut le courage de répondre : « Ès choses douteuses qui touchent la foi, l'on doit toujours recourir au Pape et au Concile général. » Son avis ne fut pas inscrit au procès; on ne le connaît que par le témoignage d'Isambart de la Pierre. Cet homme courageux fut jeté en prison, l'année suivante, comme soupçonné de vouloir rendre la ville de Rouen aux Français.

Hors de la province de Normandie, d'autres évêques en titre se prononcèrent contre Jeanne : William Alnwich, évêque de Norwich en Angleterre et garde du sceau privé de Henri VI. Il assista à l'abjuration et au supplice : c'est un Anglais. Jean de Mailly, évêque de Noyon, voisin de l'évêque de Beauvais et, comme lui, pair ecclésiastique du royaume de France; il eut une part très active au procès, sans se mettre en avant comme son fougueux collègue. Plus habile, également, par la suite, il rentra en grâce auprès de Charles VII et figura au procès de réhabilitation, comme président de la Cour des Comptes, « aussi Français alors qu'il avait été Anglais quand ceux-ci étaient les plus forts (1); » il allégua qu'en raison de son

(1) O'Reilly, *les Deux procès de condamnation*, Plon, 1868, in-8 (I, p. 31).

grand âge, soixante-dix ans, il ne se souvenait plus qu'il eût été au procès, ni qu'il eût émis une opinion, et il s'en tint à quelques détails non compromettans.

Parmi les autres juges ou assesseurs, six devinrent évêques par la suite et peuvent être comptés parmi les personnages considérables : c'est Gilles de Duremort, cistercien, évêque de Coutances, en 1439; Jean Lefèvre, ermite de Saint-Augustin, évêque de Démétriade en 1441 ; Richard Prati, Anglais, évêque de Chincester en 1438; Raoul Roussel, archevêque de Rouen en 1444; Pasquier de Vaulx, futur chancelier d'Angleterre, évêque de Meaux en 1435, puis évêque d'Évreux en 1439, et enfin évêque de Lisieux et successeur de Cauchon; il mourut le jour où Charles VII faisait son entrée dans sa ville épiscopale; Robert Ghillebert, Anglais, évêque de Londres en 1436.

Au total, y compris Cauchon et les trois cardinaux, quatorze prélats et évêques se prononcèrent, au procès, pour la condamnation de la Pucelle.

Il faut joindre dix abbés des grandes abbayes normandes, mitrés comme des évêques : Robert Jollivet, du Mont Saint-Michel, Gilles de Duremort, abbé de Fécamp, Nicolas Leroux, abbé de Jumièges, Jean Moret, abbé de Préaux, Guillaume, abbé de Mortemer dans le Vexin français, Jean, abbé de Saint-Georges de Boscherville, Guillaume Conti, abbé de la Trinité du Mont-Sainte-Catherine, Guillaume Lemesle, abbé de Saint-Ouen, Thomas Fricque, abbé du Bec, Guillaume Bonnel, abbé de Cormeilles. Ces hommes, dont les deux premiers faisaient partie du Conseil royal et comptaient parmi les plus utiles auxiliaires de la domination anglaise, avaient été, pour la plupart, nommés à leurs bénéfices par le nouveau pouvoir. On ajoute qu'ils furent triés avec soin parmi les soixante chefs des abbayes normandes. Ils furent secondés par trois prieurs : Pierre de la Cricque, prieur de Sigy, Guillaume Le Bourc, prieur de la collégiale de Saint-Lô de Rouen, Pierre Migiet, prieur de Longueville, un des principaux aides de Cauchon, mais qui, au procès de réhabilitation, eût bien voulu faire croire qu'il avait été favorable à la Pucelle et clama l'innocence de la victime, ne trouvant d'autre excuse pour lui et ses pareils que la peur. (*Procès*, II, 300, 360.)

Une soixantaine d'assesseurs forment la foule des neutres et des médiocres qui tourbillonna autour du tribunal et inscrivit

aux procès-verbaux des noms, qu'il eût mieux valu laisser dans l'oubli auquel ils étaient destinés. Trente-quatre d'entre eux prirent part aux délibérations. Trois doivent être notés : Érart, prêtre séculier du diocèse de Langres, maître ès arts de l'Université de Paris, chanoine de Laon et de Beauvais, qui dut probablement à cette dernière fonction d'être désigné par Pierre Cauchon, dont il était l'ami intime, pour prononcer le sermon, le 24 mai, sur la place de Saint-Ouen, le jour de la comédie de l'abjuration. Il prit pour texte le passage de saint Jean : *Une branche ne peut porter fruit si elle ne reste attachée à la vigne*, et sa harangue fut d'une violence insigne. Jeanne d'Arc, du haut de l'échafaud, le rabroua vivement. Érart resta attaché à la fortune de Pierre Cauchon ; il assista avec lui au congrès d'Arras. Il devint chantre de l'église de Rouen et vicaire de l'archevêque. C'était une manière de personnage. Il mourut en Angleterre, doyen du chapitre de Rouen, vers 1439. Il ne faut pas le confondre avec un autre assesseur, portant à peu près le même nom, Guillaume Evrard, qui fut l'une des lumières de l'Église gallicane, « un des premiers hommes de son temps, » recteur de l'Université, restaurateur des études du collège de Navarre, qui n'assista qu'à une seule des séances du procès et partit aussitôt pour le Concile de Bâle (1).

Un jeune bachelier, dominicain, frère Martin Ladvenu, est célèbre pour avoir confessé Jeanne, l'avoir accompagnée et soutenue jusqu'au bûcher. Il avait, cependant, adhéré à la condamnation, le 19 mai et le 29 mai. C'est lui qui chargea le plus Cauchon et les Anglais dans sa double déposition en 1450 et en 1452, au procès de réhabilitation, où il est qualifié « spécial confesseur et conducteur de la dicte Jehanne en ses derreniers jours. » (*Procès*, II, 7.) Il était secondé, auprès de Jeanne, par un autre religieux, du même ordre et du même couvent, qui, comme lui, s'était prononcé, à double reprise, pour la condamnation, mais qui assista également Jeanne d'Arc et lui fut d'un réel réconfort, Isambart de la Pierre. C'est lui qui conseilla à Jeanne le recours au Pape et au Concile. A l'audience, il essayait de lui dicter des réponses favorables en lui faisant des signes, jusqu'à mettre en fureur l'évêque Cauchon. Isambart de la Pierre et Martin Ladvenu sont les figures sympathiques

(1) Voyez Beaurepaire, *Note sur les juges et assesseurs* (p. 33) et Denifle et Châtelain, *loc. cit.* (p. 26 et 29).

de ce groupe, en général effacé et négatif, les assesseurs.

Il n'y a rien de plus à dire des trente-cinq autres assesseurs qui ne siégèrent qu'une fois, ne firent qu'entrer et sortir par prudence ou par curiosité. On compte aussi là des médecins, quelques avocats donnant des consultations par écrit : menu fretin.

L'attitude du haut clergé rouennais, dans son ensemble, ressort d'un fait infiniment plus grave, c'est l'intervention du chapitre de Rouen, en tant que corps délibérant et opinant. Représentant l'archevêque, il accorda la délégation de territoire à l'évêque de Beauvais. Puis, saisi, par celui-ci, des douze articles qui résument, si traîtreusement, les interrogatoires, le chapitre qui est exactement renseigné par ses membres présens au procès et par la rumeur publique, le chapitre après avoir hésité, après avoir même refusé de se prononcer jusqu'à ce qu'on ait reçu l'avis de l'Université de Paris, voit soudainement sa majorité se transformer et il formule, le premier, la sentence mortelle : *Nobis videtur fore hæretica;* « à notre avis, elle est hérétique. » Une minorité honorable de huit ou dix membres s'opposa à cette décision; on pense même que deux membres du chapitre, J. Basset official et J. Leroy promoteur, furent, à cette occasion, tenus en prison.

La majorité, composée de vingt et un membres, n'en donne pas moins avec ensemble, dans tous les actes du procès. Les plus compromis sont (outre les universitaires, Maurice et Beaupère), Barbier, Couppequesne, de Venderès, Raoul Roussel, le futur archevêque de Rouen, qui, plus tard, prépara si bravement le retour de Rouen à la domination française, et celui qui fut, de tous, le plus infâme, Loyseleur.

Nicolas Loyseleur (*Aucupis*) forme, avec Midy et Beaupère, le groupe qui vit dans l'étroite intimité de Cauchon et travaille avec lui. Né à Chartres en 1390, chanoine de cette ville, il vient à Rouen, en 1421, pour y usurper un canonicat vacant par l'absence de Martin Ravenot, resté fidèle à la France. Le voilà engagé et, selon son caractère, enragé. Il est l'agent de main de toutes les ruses du mauvais juge. C'est lui qui est le faux greffier des premières audiences; c'est lui qui se déguise et se fait passer pour Lorrain, afin d'extraire les confidences de la Pucelle; c'est lui qui trahit les confessions de la pauvre fille et qui feint de lui porter intérêt pour lui souffler des conseils

perfides; c'est lui qui la presse, au moment de la prétendue abjuration ; il vote naturellement toutes les sentences de condamnation ; il verse des larmes de crocodile en la voyant mourir. Mais, quand elle est morte, il essaye encore de charger sa mémoire et, dans la déposition évidemment concertée, qu'il fait aux « actes postérieurs, » il déclare qu'elle a désavoué ses voix, reconnu que ses voix l'avaient trompée et qu'elle était pleine de pénitence et de contrition pour les crimes qu'elle avait commis. « Un homme qui s'était acquis de tels titres au mépris public (*Procès*, III, 162) n'en resta pas moins quelque temps sur la scène. Il fut délégué pour représenter le chapitre au Concile de Bâle avec Midy et Beaupère. Mais là il se porta à des extrémités telles qu'il fut désavoué de Rouen, tandis qu'il continuait à occuper une place considérable dans la confiance des Pères du Concile. Il resta à Bâle et y mourut, probablement après la réhabilitation de Jeanne d'Arc.

Au fond, Loyseleur appartient, déjà, à la catégorie des personnages qui furent, avec Cauchon, les vrais promoteurs du procès et de la condamnation, les Universitaires.

Ceux-ci sont à Paris. Ils n'ont pour raison ou pour excuse à leur intervention, ni la timidité, ni l'ignorance : ils vantent, sans cesse, leur autorité et leur indépendance; on ne les a jamais vus fléchir quand leurs opinions ou leurs privilèges sont en cause. Ils auraient pu s'abstenir, juger les coups de loin ; rien ne les forçait à descendre dans l'arène. Ils s'y sont jetés de plein gré ; et leur intervention donne à la vie de Jeanne d'Arc tout son sens et toute sa portée : incomplète, si elle n'eût rencontré de tels adversaires. Victime des Anglais, de Cauchon, des Normands à la solde ou terrorisés, sa mort n'eût été qu'un événement local ou, tout au plus, un incident de la défense nationale. Mais elle devient un fait universel pour avoir mis en mouvement ces gens de science et de doctrine, à une époque où leur science et leur doctrine erraient et risquaient d'égarer le monde, à leur suite.

La mort de Jeanne d'Arc, couronnant sa mission, fut l'échec le plus grave que subit ce corps plein de superbe : qu'on scrute le sens profond de l'histoire, on verra qu'il ne s'en releva pas et de quelle importance fut cette chute. L'orgueil de la vieille Sorbonne périt à cette date. Le simple bon sens d'une fille du

peuple, qui comprenait le devoir social et qui savait mourir, fut plus éloquent que les discours pompeux et les arguties des docteurs.

Il suffit de comparer les dispositions de l'esprit public, en France, de Charles VII à Charles VIII : voilà l'œuvre d'une génération. Jeanne, en suivant son instinct sincère et droit, guérit la France du pédantisme scolastique. Le *baralypton* périt en la tuant.

A peine Jeanne d'Arc prise, l'Université se met en avant : elle eût voulu voir juger la Pucelle près d'elle, sous son œil et sous sa main, à Paris. Au moindre retard, elle somme le roi d'Angleterre et l'évêque de Beauvais d'en finir. Elle bout d'impatience.

Dès que les interrogatoires sont commencés, l'Université se hâte d'envoyer à Rouen six de ses suppôts les plus qualifiés, pour y assister, y prendre part, y jouer un rôle non moins décisif et efficace que celui des juges. Ce n'est pas tout : elle entend se prononcer elle-même. Elle réclame l'enquête et les interrogatoires, désireuse d'apporter sa voix et sa décision. C'est pour elle que sont rédigés les douze articles, résumé odieux des séances où les faits et les réponses de Jeanne se sont falsifiés, adultérés ; et c'est là-dessus que ce corps illustre, consciemment, va se prononcer.

Les émissaires les lui rapportent avec joie. Pourtant, ceux-ci ont assisté aux audiences ; ils pourraient rétablir la vérité : c'est bien de cela qu'il s'agit ! Le corps se réunit aussitôt. Il se saisit de l'affaire. Chacune des Facultés délibère à part ; puis, elles se réunissent en assemblée plénière. Par l'organe du seigneur recteur, on décide de livrer l'affaire à l'examen des deux facultés de théologie et de décret. En quinze jours, celles-ci ont délibéré. Elles apportent leurs conclusions, dictées, comme elles disent, « par un esprit de charité, » et les voici : « La faculté déclare cette femme traîtresse, perfide, cruelle, altérée de sang humain, » etc. ; et l'autre faculté ajoute que cette femme est « schismatique, apostate, menteuse, divinatrice, etc. » Toutes deux concluent : qu'en conséquence, il y aura lieu de « l'abandonner au bras séculier pour en recevoir la peine proportionnée à l'étendue de son forfait. »

Sur ce double avis, le corps de l'Université, « toutes facultés et nations assemblées, » et, par l'organe du recteur, « ratifie et

fait siennes les décisions et qualifications des deux facultés de théologie et de décret. »

En hâte, cette délibération est retournée aux juges de Rouen; elle est accompagnée d'une lettre adressée à l'évêque Cauchon et dont le style n'est pas ordinaire : « Le travail assidu de votre vigilance pastorale, révérend père et seigneur, paraît excité par la ferveur immense de votre très singulière charité; votre sagesse éprouvée ne cesse d'être l'appui le plus fort de la foi sacrée; votre expérience toujours en éveil vient en aide à votre pieux désir du salut public. Une lutte virile et célèbre a mis enfin aux mains de votre justice, grâce à l'énergie de votre vigoureuse probité, grâce aussi au secours du Christ, cette femme que l'on proclame Pucelle, dont le poison, répandu au loin, a infecté le troupeau si chrétien dans presque tout l'Occident... » Et cela dure pendant des pages, jusqu'à ce que la lettre se termine (car tout s'achève) par un appel à « une réparation digne de l'offense, qui apaise la Majesté divine, maintienne sans souillure la vérité de la foi orthodoxe et fasse cesser cet inique et scandâleux spectacle, pour tous lesquels services le Prince des Pasteurs accordera, certainement, à votre révérée sollicitude pastorale, une couronne de gloire immarcescible. » (*Procès*, I, 409.)

On n'attendait, à Rouen, que cette décision solennelle qui *couvrait* tout le monde; et dès qu'elle fut rapportée par les trois maîtres, retour de Paris, c'est-à-dire le 19 mai, la séance décisive est tenue dans la chapelle du palais archiépiscopal. Aucun délai n'étant désormais supportable, au dire du bon maître Nicolas Midy, les juges et les assesseurs passent au jugement. La sentence qui condamne Jeanne n'a besoin ni d'autre autorité ni d'autre base; elle est empruntée, *mot pour mot*, aux décisions des deux facultés. La pauvre fille serait immédiatement exécutée si on n'avait besoin, avant qu'elle meure, du simulacre de l'abjuration.

Telle est, donc, la part de l'Université de Paris dans le drame. Qu'un corps si considérable, si imposant, ayant, par lui et par ses membres, une telle autorité devant le présent et une telle responsabilité devant l'avenir; qu'un corps qui parle au nom de la justice, du droit, de la vérité, de la religion, de toutes les causes idéales qui tendent à élever et ennoblir l'âme humaine, ait choisi cette attitude, se soit rallié, unanimement, à de telles conclusions et à un tel langage; qu'il n'ait eu ni

bonne foi, ni modération, ni pitié; qu'il n'ait obéi qu'à des passions presque incompréhensibles dans leur excès même, cela suffirait pour signaler le mystère. Ces hommes n'agissaient pas; ils étaient *agis*. Il se passait, en eux, quelque chose dont leur impétuosité était le signe.

Le corps entier ayant délibéré, nulle contradiction n'étant mentionnée, tous les membres des quatre facultés sont solidaires et responsables. Cependant, il est, parmi eux, certains hommes plus particulièrement représentatifs, certaines figures qui font *type*. Il faut essayer de dire d'où viennent ceux-là, où ils vont, ce qu'ils sont.

Une escouade est particulièrement intéressante, elle se compose des six suppôts qui firent la navette de Paris à Rouen, de Rouen à Paris, assistèrent aux interrogatoires, y prirent part, apportèrent les douze articles, firent rapport à leurs collègues et obtinrent la décision de l'Université. Tous les six sont des personnages, l'honneur de leur corps et de leur temps. Les voici :

Pierre Maurice fut reçu, le premier, à la licence en théologie et le premier à la maîtrise, le 23 mai 1429; des six, il est le plus jeune et le moins important. C'est un fort en thème, empressé de payer sa récente aumusse de chanoine de Rouen. Il fut chargé d'admonester Jeanne, le 23 mai, veille de l'abjuration, et fit un grand discours qui eut le succès que l'on sait auprès de Jeanne : « Si j'étois en jugement et si je voyois le bûcher allumé et les bourrées prêtes, le bourreau mettant le feu et si j'étois dedans le feu, si ne dirois-je pas autre chose que ce que j'ai dit jusqu'ici et je le maintiendrois jusqu'à la mort. » Un tel langage dut étonner le jeune diplômé : il perdit de son assurance : on dirait qu'on le voit s'attendrir, vers la fin; il visite Jeanne dans sa prison. Mais, dans ces circonstances extraordinaires, les attentions mêmes sont suspectes.

Girard Feuillet, docteur en théologie, assista aux séances de Rouen; mais il disparut, on ne sait pourquoi, après le voyage de Paris. De même Jacques de Touraine. Celui-ci est cité, par le greffier Manchon, parmi les plus violens. Dans une minute du temps, conservée aux archives de l'Université, on célèbre « l'étendue de sa science et la pureté de ses mœurs. » C'est un professeur.

Voici, enfin, les trois maîtres considérables : Thomas de Courcelles, Nicolas Midy, Jean Beaupère.

Thomas de Courcelles est, peut-être, par l'intelligence, l'autorité et le caractère, l'homme le plus important de l'Université parisienne, dans la génération qui suit J. Gerson. Jeune encore, il paraît avoir fait, à Rouen, office surtout de rédacteur et de secrétaire : c'est un zélé.

Il est partout, lit les articles de l'accusation, travaille au réquisitoire, visite Jeanne avant la mort, dépose encore, à son sujet, après qu'elle a été brûlée; il traduit les procès-verbaux du procès dans un latin exact et qui paraît honnête, quoique prudent pour lui-même. Sa vie, par la suite, s'écoule dans les services publics et dans l'étude. Comme tant d'autres de ces juges iniques, il fut un des Pères considérables du Concile de Bâle; il y joua un grand rôle et reçut même le chapeau de Félix V (1). Il finit par se réconcilier avec la Cour et, trente ans plus tard, ce grand savant, ce grand théologien, fut chargé de l'oraison funèbre de Charles VII, qu'il avait harangué déjà à son entrée à Paris. Il mourut « dégoûté des hommes et tout en Dieu, » simple chanoine de la cathédrale de Paris, en 1469. Il ne lui a rien manqué, pour être une des gloires de l'Église gallicane, pas même la vertu et le désintéressement,... et il fut un des juges de Jeanne d'Arc! Sa pierre tombale le montre, l'index replié, *argumentant* jusque dans la mort, comme s'il avait pris à tâche de s'expliquer éternellement et de justifier son cas devant Dieu.

Nicolas Midy; celui-ci cumule tout : les titres et les bénéfices, les violences et les hontes. Dès 1416, simple bachelier, il apparaît, dans les délibérations du Conseil de l'Université, pour soutenir la cause du Duc de Bourgogne dans l'affaire des thèses de Jean Petit. Il est recteur en 1418; le 21 avril 1431, c'est lui qui, au nom de l'Université, parle à Henri VI entrant à Paris. Cette manifestation oratoire trouve aussitôt sa récompense; quinze jours après, le 4 mai 1431, Henri VI le fait nommer, par droit de régale, à un canonicat vacant au chapitre de Rouen. Son ami, Nicolas Loiseleur, prend possession et lui-même s'installe le 19 mai, onze jours avant le supplice de la Pucelle. Le chapitre lui fait remise des annates « par grâce spéciale, attendu les services rendus par lui à l'Église. » En effet, c'est lui qui rédige les douze articles (forfait dans le forfait); c'est lui, avec son camarade Beaupère, qui invective Jeanne le plus violemment

(1) N. Valois, *le Pape et le Concile* (II, p. 192).

et le plus souvent. Après avoir participé à toute la procédure, s'être prononcé pour les partis les plus rigoureux, il est un de ceux qui vont à Paris pour obtenir le décret de l'Université; de retour, c'est lui qui reçoit la mission de « prêcher Jeanne, » le jour du supplice. Et il ne trouve, devant cette femme qui va mourir, que des paroles de violence et d'outrage. Il parle pour les Anglais qui le tiennent en laisse avec son récent canonicat. Aussitôt après le procès, il part pour Bâle, où il figure, comme recteur de l'Université de Louvain (autre récompense, obtenue de la faveur du Duc de Bourgogne). Mais sa carrière est interrompue : il est frappé de la lèpre; il est obligé de reconnaître, dans une pétition au pape Eugène IV, qu'il ne peut plus toucher la sainte hostie ni accomplir les fonctions de son canonicat sans faire scandale; mais il est toujours apte à toucher la pension : « *pensione sibi reservata.* » Il traîna, longtemps, une vie misérable, perdue, sans doute, sous la cagoule de quelque léproserie.

Le sixième des grands universitaires est Maurice Beaupère, *Pulchri Patris.* Celui-ci n'a ni l'âpreté de Nicolas Midy, ni la science de Thomas de Courcelles; mais il a plus d'allure. C'est un homme très illustre et de grande autorité, un « professeur insigne, » *eximiæ sacræ theologiæ professor* (*Procès*, I, 50), membre vénéré des deux conciles, Constance et Bâle. Il était recteur de l'Université avant 1413. Attaché, de bonne heure, au parti anglais et bourguignon, il est chargé par l'Université « de donner aide et conseil » au pauvre Charles VI, en 1419, dans la triste affaire du traité de Troyes. Il travaille, dès lors, avec P. Cauchon. Ayant rompu avec le pacte national, il fait carrière par les Anglais qui lui attribuent, comme à son camarade Midy, l'un des canonicats de Rouen en 1430. Il vient en prendre possession en même temps qu'il siège au procès de Jèanne d'Arc. Midy était lépreux; Beaupère était manchot de la main droite, et ne pouvait, non plus, remplir les devoirs de ses bénéfices. Mais la main gauche restait bonne pour recevoir l'argent. Il obtint une dispense du pape Martin V et en profita pour faire rafle : chanoine de Rouen, Besançon, Sens, Paris, Beauvais, Laon, Autun, Lisieux, archidiacre de Salins, cellerier de Sens, trésorier de Besançon, chapelain de Brie, curé de la paroisse de Grève, chèvecier de Saint-Merri à Paris; il était, à lui seul, tout un pouillé de bénéfices. La haute confiance qu'on avait en lui

fit que Cauchon le jugea digne de le remplacer dans l'interrogatoire de Jeanne d'Arc : cela le consacre.

Il présida donc aux interrogatoires, dans les trois journées des 22, 23 et 27 février. Mais il ne s'y risqua pas longtemps. C'est à lui que Jeanne adresse quelques-unes de ses reparties les plus vives, les plus nobles, les plus dédaigneuses : la fameuse réponse à la question stupide : « Si elle est en état de grâce : » « — Si je n'y suis, Dieu m'y mette, et si j'y suis, Dieu m'y garde ; » l'autre réplique, en ce qui concerne le vêtement d'homme : — « Cela, c'est peu de chose, moins que rien... » Et encore : « — Quand vous avez vu cette voix venir à vous, y avait-il de la lumière? — Il y avait beaucoup de lumière de toutes parts, comme il convient (s'adressant à maître Beaupère) : Il ne vous en vient pas autant à vous. » Et enfin : « — Quel signe donnez-vous que vous ayez cette révélation de Dieu et que ce soient sainte Catherine et sainte Marguerite qui conversent avec vous? » — « Je vous ai dit que ce sont elles ; croyez-moi si vous voulez. » (*Procès*, séance du 27 février, III, 66 et suiv.)

L'homme solennel n'insiste pas. Mais il n'a pas perdu la mémoire de ces heures pénibles. Car il dit, longtemps après, à l'enquête de réhabilitation : « C'était une fille très subtile, de subtilité appartenante à femme. » Il rentre dans le rang et travaille désormais dans la coulisse. Toutes les fâcheuses besognes, il les partage avec Nicolas Midy, voyageant, lui aussi, de Rouen à Paris, de Paris à Rouen : C'est lui qui pontifie devant le corps de l'Université et qui prononce les phrases sentencieuses et mortelles ; revenu à Rouen, il assiste à la séance de l'abjuration au cimetière Saint-Ouen ; il visite Jeanne dans la prison, envoyé par l'évêque de Beauvais, avec Nicolas Midy, pour constater qu'elle est relapse. Fort mal reçu par les Anglais que toutes ces lenteurs exaspèrent, la peur le prend, ou, qui sait, peut-être quelque doute, quelque remords. Ce qui est certain, c'est que, le jour même, ou le lendemain, il quitte Rouen, et sans attendre trois jours, jusqu'au jugement définitif, il part, il fuit sous le prétexte de se rendre au Concile de Bâle. Il n'apprit la condamnation de Jeanne que quelques jours après, à Lille. Ce manchot ne manquait pas d'adresse : il put se vanter, vingt ans plus tard, à la première enquête pour la revision du procès, de n'avoir pas été de ceux qui avaient condamné, tout en répétant, qu'à son avis, les visions de Jeanne d'Arc n'avaient rien que

d'humain. Beaupère arriva à Bâle, le 2 août; comme la plupart de ces universitaires, il siégea au Concile et y joua un rôle considérable. On le voit parcourant les grandes routes de l'Europe, en quête d'affaires et d'argent, à Bâle auprès du Concile, à Bologne auprès du Pape, à Rouen auprès de ses confrères du Chapitre où il travaille à défendre son canonicat. Il finit par s'arrêter à Besançon où il mourut, en 1462 ou 1463, longtemps après la restauration complète du royaume de France et la réhabilitation de la Pucelle.

Tous ces hauts personnages sont donc réunis autour de Jeanne : les violens d'Angleterre, les habiles de Bourgogne, les doctes de Paris. Un seul fait défaut, Charles VII. Mais Jeanne le représente, plaide sa cause et la maintient. Elle est venue ici pour achever sa mission et reprendre Rouen, — puisqu'elle y meurt.

Le procès va s'engager. Certes les motifs ne manquent pas. Ces clercs savans et nombreux ont compulsé leurs livres : ils y ont trouvé des précédens, des exemples et des raisons ; mais la véritable raison est celle qui n'est écrite nulle part, à savoir que cette femme, en prenant parti pour la cause qu'ils ont quittée, les a jugés : c'est pourquoi ils la jugent.

Il y eut, sans doute, des causes secondes, l'exemple, la servilité, la vénalité. L'argent fut prodigué. On a les comptes de quelques-uns des paiemens faits, notamment à l'évêque de Beauvais, au vicaire de l'Inquisiteur, aux six universitaires. Cauchon toucha, assure-t-on, une somme équivalente à cent mille francs de notre monnaie. Pour les six universitaires, on trouve mention de sept cent cinquante livres tournois, ce qui représente, environ, trente mille francs, valeur actuelle. Il y eut aussi les prébendes, les bénéfices, les promesses, les espérances...

Mais tout cela n'est que l'accessoire et n'explique pas l'élan, l'entrain, la passion des clercs français, des évêques, des prélats, des moines, des docteurs, des universitaires : une seule chose l'explique, c'est la mystique influence de la décision prise, par tous ces hommes, une fois, il y avait longtemps, à l'heure décisive, contre la patrie.

Certes, les frontières paraissaient bien incertaines alors, le sentiment national bien diffus, les hiérarchies féodales bien complexes et bien fuyantes. Cependant, parmi ces transfuges, il

n'en était pas un seul qui ne sût avoir mal fait en prenant parti pour l'Angleterre.

Puisque cette femme avait osé dire que leur cause périrait, il fallait que cette femme périt.

Ils sont donc là, tous réunis. La tragédie des Lancastre a ses rendez-vous ici; les drames de France et de Bourgogne ont leur nœud ici; les alternatives des deux conciles qui décident du sort de la chrétienté se rencontrent ici : ces docteurs, qui se sont connus à Constance, ont hâte de quitter la place du Vieux-Marché pour courir à Bâle. L'évolution des consciences se décide ici; cette bergère somme les docteurs à sa barre; les droits de la pensée libre, de la vocation, les limites de l'indépendance et de la soumission, les relations de l'âme avec l'Église militante et l'Église triomphante, c'est-à-dire avec la terre et avec le ciel, trouveront des définitions d'une précision surprenante et d'un tact incomparable dans les réponses de Jeanne d'Arc.

Ils sont tous là, pour l'accabler, les hommes d'État, les conseillers, les prélats, les clercs, les soldats... elle est seule.

Le mercredi 21 février, à huit heures du matin, en la chapelle du château de Rouen, Jeanne d'Arc, qui se nomme, elle-même, Jehanne la Pucelle, vêtue en homme, avec un chaperon noir, cheveux taillés en rond au-dessus des oreilles, chemise d'homme, tunique courte, jaquette, braies, chausses attachées par des aiguillettes, pâle et les yeux brillans du long séjour dans la tour obscure, est amenée devant ses juges.

GABRIEL HANOTAUX.

L'ÉPREUVE DU FEU[1]

DEUXIÈME PARTIE[2]

VIII

Cette impression complexe, mélange de gratitude envers Serdis et de crainte de lui déplaire, continua de préoccuper Yvonne. Habituée à voir tout le monde subir son charme, elle s'étonnait d'une froideur qui semblait parfois exagérée à dessein, surtout après d'involontaires expansions : des éclairs de gaîté qui faisaient de lui un autre homme mais que, visiblement, il regrettait aussitôt.

Cette réserve singulière n'empêchait pas la jeune fille de reconnaître les hautes qualités du mari d'Edmée, sa bonté surtout, ses prévenances pour les deux tantes touchées par des égards auxquels on ne les avait guère habituées.

Grâce au tact de Serdis, à son esprit cultivé, à son humeur conciliante toujours égale, une atmosphère nouvelle apportait le calme à cette maison où Yvonne avait toujours vu les discordes de femmes, les aigres conflits à propos de tout et de rien. Edmée n'osait plus devant son mari cribler de mots blessans tante Anna, ridiculiser ses prétentions à la jeunesse, ses caprices de vieux bébé. Et celle-ci, depuis qu'elle n'était plus hérissée, toujours en défense, se détendait, révélait des qualités inconnues de gaîté franche, expansive, de surprenante candeur.

(1) *Copyright by* Jacques Morian.
(2) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

Yvonne comprenait ce qu'il y avait de touchant dans cette enfance attardée qui témoignait d'une vie très pure, si pure que Mme Grasset restait, à son âge, incapable de croire aux laideurs de la vie, à des fautes où sa pensée ne s'était jamais arrêtée.

Même tante Cécile sortait parfois du mutisme craintif où depuis longtemps elle s'était réfugiée pour éviter les rebuffades. Il lui arrivait de sourire aux rares plaisanteries à froid de Georges, et, quand elle le regardait en l'appelant « mon fils, » une reconnaissance émue la transfigurait, disait mieux que des mots ce qu'elle éprouvait pour celui qui, le premier, s'intéressait à elle, ne se moquait pas de son excessive piété, de sa laideur, lui faisait oublier sa dépendance de parente pauvre, — une dépendance qui était aggravée par sa timidité, sa discrétion humble, sa façon de se faire oublier, annihiler.

— Il faut absolument que vous deveniez moins bonne, tante Cécile ! lui disait Georges en riant.

Et Yvonne souffrait d'un petit remords en pensant à la désinvolture avec laquelle, à l'exemple d'Edmée, elle avait accepté jusqu'alors les soins de la vieille fille, sans lui donner autre chose qu'une distraite et un peu dédaigneuse amitié. Jamais elle n'avait cherché quelles pouvaient être les pensées tristes que, seule pendant de longues heures, elle suivait en hochant sa longue face blême. Maintenant Yvonne s'étonnait de découvrir en elle une immatérielle beauté faite de résignation, d'espoir : l'espoir de sa foi sans doute qui, quand elle récitait ses prières, mettait dans ses pauvres yeux lavés, déteints par les larmes, une telle douceur...

C'était une joie pour la jeune fille que ce développement de pitié, dû à Georges, et mieux en accord avec ses véritables aspirations que les sèches et incompréhensives moqueries d'Edmée. A le voir si bon, lui, un homme, elle prenait le courage de se montrer meilleure. Et c'était en elle une montée de chaleur douce, une joie de pouvoir satisfaire le plus impérieux besoin de sa nature généreuse et ardente : se dévouer, donner du bonheur.

Edmée et tante Anna abusaient bien un peu de son inlassable complaisance et lui prenaient tout son temps. Elles se déchargeaient sur elle de mille corvées. Mais Yvonne ne s'en plaignait pas. Si longtemps elle avait souffert d'être inutile, que l'accaparement tyrannique de ces deux femmes la touchait. Sans

trop s'en rendre compte elle se laissait absorber, non pas à la façon de la cousine Cécile, elle était bien trop vivante et gaie pour cela ! mais enfin, elle perdait tout de même quelque chose de sa personnalité avec des amies si au-dessous de sa valeur.

Dans de telles associations, ce n'est pas la meilleure qui domine mais la plus attachée à son moi. Et Mme Grasset comme Edmée étaient foncièrement égoïstes, l'une en enfant gâtée dont l'inconscience désarme, l'autre âprement, sèchement, sans grâce, mais si concentrée dans la préoccupation exclusive d'elle-même qu'elle s'imposait.

Les journées d'Yvonne étaient encombrées de courses fastidieuses soit avec son amie pour son installation, soit avec tante Anna chez les grands couturiers, à la recherche de modes seyantes faisant paraître les grosses dames minces et jolies... Jamais plus de ces flâneries artistiques qu'elle préférait à tout; furetages sur les quais pleins de vieux livres dans lesquels se réveillait le passé; courses lointaines pour revoir un effet de soleil dans des verrières, un reste du Paris féodal oublié par les démolisseurs entre de hautes bâtisses grouillantes de vie pauvre et de travail fiévreux. Finies surtout les heures de féconde solitude pendant lesquelles son jeune esprit s'était mûri déjà, qui lui avaient permis non seulement de lire mais de s'assimiler ses lectures, de se faire une vie intérieure grâce à laquelle, même quand elle souffrait de sa solitude morale, jamais elle n'avait senti le mal des cerveaux vides : l'ennui.

Mme Grasset qui ne pouvait pas rester une minute seule et sans parler, Edmée qui depuis son mariage cherchait à oublier les pensées qui la rendaient morose et irritable, mais qu'elle ne disait jamais, ne lui permettaient pas un seul instant d'être elle-même, de se ressaisir. Et tout en lui donnant, croyait-elle, du bonheur par leur affection, en réalité elles la comprimaient. Yvonne, habituée à des horizons plus larges, ressentait moralement la courbature de ceux qui se baissent pour suivre dans des galeries étouffées des compagnons plus petits qu'eux. C'est seulement le soir qu'elle respirait, lorsque Georges était là. Il ne parlait pourtant guère. Il écrivait, baissant sur ses notes sa tête sérieuse vivement éclairée par le double quinquet voilé de vert. Mais par moment il s'arrêtait et en quelques mots toujours sobres et nets il suggérait des idées intéressantes, conseillait des lectures, mettait au point les choses, lucidement, irréfutable-

ment. Bien longtemps après qu'il s'était tu, la causerie ranimée donnait à la jeune fille une sensation d'air renouvelé, plus fort et plus pur.

Mais de cela aussi elle ne se rendait pas compte et l'idée ne lui venait pas d'attribuer à cet homme réservé le bien-être qu'elle éprouvait entre ses amies et lui. Aucune inquiétude ne gâtait sa joie de voir arriver le bon moment : la fin du jour, quand, après les gaspillages d'heures, les aiguilles rythmaient la marche de ces veillées toujours trop courtes. les veillées de la communauté comme elle les appelait en riant.

Et vraiment c'était bien une communauté que cet étrange groupement autour de Georges, de quatre femmes dont une, la sienne, était celle qui le traitait le plus froidement. Elle ne levait même pas la tête pour répondre du bout des lèvres à son bonjour souriant lorsqu'il arrivait.

Cette attitude qui aurait révélé tant de choses à un observateur averti, Yvonne n'y voyait plus qu'une réserve pudique, une crainte de la troubler par un spectacle d'amour. Les deux innocentes vieilles dames pensaient de même, et souriaient de ce qu'elles croyaient une feintise des jeunes mariés. Comment douter du bonheur d'Edmée avec un homme si délicat, supérieur et bon?

Au fond Yvonne était contente de cette réserve. Sans qu'elle sût trop pourquoi, leur intimité lui aurait été d'une vue bien plus pénible que celle de Charles et de Tilly. Mais dans cette situation anormale, elle perdait la notion des choses. Ce mariage auquel elle n'avait pas assisté et qui, même vu, ne lui aurait pas laissé le sentiment ému d'une fusion de deux vies devant Dieu, elle l'oubliait, si bien qu'elle aurait été choquée si Georges s'était permis une familiarité avec celle qui légalement lui appartenait, et qui, à chaque échange d'idées, se montrait la plus étrangère à lui, la plus rebelle à son ascendant.

IX

— Oh! non! plus d'entrevues? n'est-ce pas? dit Yvonne un peu vivement. Cela m'humilie d'être ainsi sur le marché; ce monsieur est peut-être très bien, mais je l'ai pris en grippe dès que j'ai compris pourquoi il venait. Quand vous avez tous discuté la robe que je devais mettre et que tante Anna m'a fait

recoiffer trois fois! Alors je suis devenu laide, empruntée; je n'ai dit que des niaiseries et...

— Et, dit Georges de son air de pince-sans-rire, vous avez été si différente de vous-même que vous avez plu!

Yvonne rit de bon cœur à ce mauvais compliment. Les rares taquineries de Georges l'amusaient. Mais, au lieu d'y répondre, elle revint à son idée :

— Qu'est-ce qui presse? Ne suis-je pas heureuse ici? Quand je rencontrerai celui avec qui je ne craindrai pas de vivre, je saurai me décider. Mais je ne ferai rien pour hâter une heure grave qui m'apportera peut-être moins de joies que de soucis...

— Tu as raison! dit Edmée. Si tu ne désires pas d'enfans, je te conseille même de rester toujours libre et seule comme tu es.

— J'en serais désolée! dit Yvonne qui rougit en voyant le brusque geste de Georges debout devant sa table, en train de ranger nerveusement ses papiers.

Il y eut un petit froid. Après quelques minutes où l'on n'entendit que le bruissement des feuillets, il sortit de la bibliothèque sans un mot.

— Je suis sûre que tu lui as fait de la peine! dit Yvonne fâchée. Tu lui en as fait hier aussi quand tu as remis cette laide robe qui lui déplaît et qu'il t'avait priée de donner. Ah! si je me marie, ce n'est pas ainsi que je ferai!

— Merci de la leçon conjugale! dit Edmée avec son sourire froid. Vu ta grande expérience, elle est précieuse. Mais permets une question : je ne t'ai jamais rien confié, que je sache? Georges non plus. Sur quoi te fondes-tu pour nous juger? Sur notre extérieur? C'est un peu léger.

Yvonne interloquée regarda son amie qui, les sourcils froncés, finissait avec une sourde colère cette phrase commencée ironiquement. Que croire? Se pouvait-il que Georges eût des torts? Quelles déceptions mystérieuses aigrissaient Edmée?

La tactique habituelle de réticences produisit encore son effet. Yvonne se rapprocha et très affectueusement :

— C'est vrai! Je parle de ce que je ne sais pas... Aie confiance et... dis-moi... serais-tu malheureuse?

Edmée hésita :

— Malheureuse, non! dit-elle d'un ton qui démentait ses paroles. Mais je ne me suis mariée que pour avoir un enfant.... et il ne vient pas...

Yvonne soupira. Elle ne croyait pas qu'après des mois d'intimité conjugale, Edmée ne verrait encore dans le mariage que cela. A qui la faute? Attristée, elle songeait et elle sursauta lorsque Edmée cria presque à son oreille :

— Me répondras-tu enfin? Veux-tu, oui ou non, aller m'excuser auprès de ma très chrétienne belle-mère de ne pas lui rendre la visite obligatoire, paraît-il? Invente ce que tu voudras. Tu trouveras Georges, tu l'empêcheras d'oublier l'heure avec sa chère maman comme d'habitude et de me faire attendre chez Ritz, ce qui me met hors de moi. Soyez-y tous deux à cinq heures. Je compte sur toi pour l'arracher, s'il le faut.

— Comme tu as tort, dit Yvonne en secouant la tête, de traiter en ennemie cette excellente femme si peu encombrante, si discrète, qui ne cherche qu'à se faire aimer de toi et que ton mari vénère! Tu le froisses. Et qui sait si tu ne dois pas chercher en ceci la cause de malentendus?...

— Est-ce que le cours de morale n'est pas fini? dit froidement Edmée en regardant sa montre. Il y a bien une heure que je le subis...

Yvonne haussa les épaules et se tut. Quelle erreur, pensait-elle, de ne pas entrer franchement dans la famille de son mari! Pour elle, orpheline, ce serait tellement facile... facile et bon!

Mme Serdis reçut Yvonne avec une véritable effusion. Mais elle s'attrista lorsque la jeune fille lui fit sa commission de son mieux, tout en regardant avec pitié le changement subit de la maigre figure aux grands bandeaux plats. C'était un vieillissement soudain ; un fléchissement des grands traits amaigris ; un creusement des rides, qui allaient du nez à la bouche, plis douloureux tracé par les sacrifices d'une vie dévouée à son fils, ce fils dont le culte pour la veuve courageuse se comprenait si bien.

— Parlez-moi de Georges? dit Mme Serdis en prenant les mains de la jeune fille. Ne trouvez-vous pas qu'il maigrit? Mange-t-il assez? Dans ses périodes de fort travail, de veillées, je lui faisais un régime spécial. Je n'ose pas en parler à ma belle-fille; me mêler de ce qui ne me regarde plus; mais...

— Je le dirai, moi! fit Yvonne avec chaleur, et non comme si l'idee venait de vous, mais de moi!

— Que vous êtes bonne et gentille! dit Mme Serdis, en regardant avec une vraie tendresse le fin visage tout animé de compassion. Je suis bien heureuse, reprit-elle, de vous savoir auprès

d'eux. Votre charmante gaîté met de la vie dans cette maison en attendant la venue de l'enfant si désiré...

Elle n'ajouta rien, mais Yvonne saisit ce qu'elle sous-entendait. Après un silence un peu embarrassé, la jeune fille reprit :

— Vous savez, madame, dans quel beau vieux château nous passerons désormais l'été ?

— Je sais, dit Mme Serdis, et je vous remercie d'avoir comme Mme Grasset oublié vos préférences pour tâcher de décider Edmée à choisir l'autre maison, moins belle mais plus accessible, et qui aurait épargné à mon pauvre garçon de longs trajets quotidiens si fatigans... Il n'a rien voulu dire, pour ne pas contrarier sa femme... Comme d'habitude, il s'est oublié lui-même. J'espère qu'il supportera bien ces vacances qui sont le contraire d'un repos pour lui.

Craignant d'en avoir trop dit, elle s'interrompit et, pour changer de sujet, prit sur la table à côté d'elle la photographie passée, jaunie d'un petit garçon.

— Regardez ! dit-elle d'un ton de fierté touchant. Est-ce qu'il n'est pas toujours le même ? Avec ses beaux yeux, son sourire ! Dans ce temps-là déjà il se dépouillait pour ses camarades. Il ne se plaignait jamais. Et pas plus que maintenant il ne laissait voir ce qu'il y avait de bon, de tendre dans son cher petit cœur. Il cachait ses qualités plus que d'autres ne cachent leurs défauts.

— On dit du mal de moi ? fit une voix gaie, assurée, qu'Yvonne eut peine à reconnaître pour celle de Georges. Son air aussi était tout autre, et le grand garçon qui mettait des baisers bruyans sur les joues de la vieille dame qu'il appelait : Maman ! ne ressemblait guère à l'homme compassé qui, chez lui, gardait la tenue distante et cérémonieuse d'un visiteur.

Il sourit à Yvonne avec cette gaîté jeune qui éclairait par instant ses traits fins, énergiques et froids.

— Edmée n'est pas encore ici ?...

— Non ! dit sa mère avec un peu de précipitation. Elle a tant à faire, tu comprends ? Ce départ ! Votre premier dîner ! C'est vous qui devez la rejoindre... Je crois même qu'il est l'heure... Tu viens trop tard, mon enfant.

— Eh bien ! dit tranquillement Georges, elle nous attendra en goûtant. Maman, c'est ici que je veux prendre mon thé, comme c'était convenu, avec les gâteaux promis par la vieille Marianne et que je vois là.

— Je serais bien contente de te garder, dit Mme Serdis un peu inquiète. Mais, faire attendre ta femme...

Gaiement, il lui mit devant la bouche son gros rouleau de papier :

— Des prétextes pour manger seule les bonnes choses ! Donnez-m'en vite, amie de ma femme !

Yvonne en riant s'approcha de la table à thé et sans plus penser à l'heure qu'elle devait rappeler, elle commença de gracieuses allées et venues sous les yeux attendris de la vieille dame qui, en l'admirant, s'attristait.

— Dites-moi, mon enfant, demanda-t-elle tout à coup : n'est-ce pas vous qui deviez, il y a trois ans, faire vos débuts dans le monde chez ma sœur ?

— Oui, madame ! dit Yvonne, mais j'ai dû suivre mon frère dans un voyage. Des deuils m'ont ensuite cloîtrée et c'est seulement au dîner d'Edmée que je me décollète pour la première fois ! A vingt-trois ans !

— C'est donc pour cela, dit Mme Serdis avec un soupir, que mon fils ne vous a jamais rencontrée depuis qu'il habite Paris, quoique nous ayons tant d'amis communs... Voilà !...

Que de choses dans ce « voilà ! » Yvonne comprit le regret de la pauvre femme qu'il ne l'eût pas connue et choisie... Et comme, distrait lui aussi, il effleurait ses doigts en prenant la tasse qu'elle lui présentait, sans savoir pourquoi, elle rougit.

X

Prête avant l'heure du grand dîner d'Edmée, Yvonne se regarda et fut contente. Sa svelte personne était grandie par la gaine souple. Le large nœud de corsage aux ailes de papillon de nuit avivait les blancheurs du crêpe et de la peau dont les matités laiteuses se confondaient. Noir aussi, le velours passé avec une apparente négligence dans les cheveux faisait par contraste leurs ondes lustrées plus claires. Cette coiffure à la Vigée-Lebrun était bien dans le style de la petite tête aristocratique et fine.

Ce qui la gênait c'était de sentir le froid de l'air sur ses épaules découvertes pour la première fois, et elle ne savait pas si ce qui dominait en elle était le plaisir de se trouver jolie ou l'ennui de devoir paraître ainsi dévêtue.

Ce trouble joyeux l'animait, donnait encore plus d'éclat à ses yeux pers, qui, bien plus que le diamant de la superbe bague de sa mère, son seul bijou, éblouissaient.

Lorsqu'elle entra, Edmée et Georges qui, assis face à face, attendaient le premier invité avec l'air désœuvré et maussade des maîtres de maison prêts à entrer en fonction, s'appliquèrent en hâte un masque d'affabilité qui se disloqua dans un rire à la vue d'Yvonne.

— Ce n'est que toi? Quelle peur tu nous a faite! dit Edmée en un soupir soulagé. Le dernier raseur ne sera pas là avant neuf heures! Qu'aurions-nous fait jusque-là?

— Si vos amis vous ennuient, pourquoi les inviter? dit Yvonne en donnant de l'air et de la grâce à des fleurs trop massées dans un calice. Satisfaite, elle regarda les tiges plus longues, plus souples et, s'adressant non à Edmée, mais à Georges, dont elle savait le goût affiné:

— N'est-ce pas mieux ainsi?

Il ne répondit pas; et Yvonne, en sentant son regard sombre peser sur ses épaules, se redressa vivement, remonta d'un geste peureux son corsage sur la nudité qui tout d'un coup la gênait.

Mme Grasset parut, piaffante, radieuse, ronde et pourpre dans sa belle robe au plastron blindé de colliers, de chaînes, de plaques, de perles d'une inestimable valeur. Un diadème écrasait de son poids ses cheveux rares, soufflés et frisottés avec soin et donnait un air de reine de féerie à sa bonne figure poupine congestionnée par le corset trop serré.

Elle parada devant eux de son pas lourd de grosse dame, puis, essoufflée déjà, tomba sur la rare et fragile bergère, ce qui fit froncer les sourcils à Edmée.

— Eh bien! dit-elle tout épanouie de joie naïve, comment me trouvez-vous?

— Vos bijoux sont beaux et votre robe riche! dit Georges cherchant à contenter l'inoffensive manie de l'excellente femme sans trop mentir.

— N'est-ce pas? dit-elle très flattée par cet éloge dont elle ne comprit pas la restriction.

Edmée se taisait, l'air revêche, et surveillait sa précieuse bergère que le fard des épaules pouvait tacher. Mme Grasset attribua son mutisme boudeur à l'attente d'un compliment.

— Que tu es belle, ma grande! s'empressa-t-elle de dire. Lève-toi pour que je puisse t'admirer.

Edmée ne daigna ni répondre ni bouger. Tante Anna avec sa bonhomie habituelle ne se vexa pas et reprit :

— Il est superbe, ce damas rose, quoiqu'il te pâlisse un peu... Georges, vous êtes fier de votre femme?... Mais toi, Yvonne, ta robe est par trop simple; et puis, pourquoi ce diamant juste au doigt qui ne doit rien avoir jusqu'à l'anneau de fiançailles?

— J'aime cette bague de maman, dit Yvonne, et vous savez bien, petite tante, que je me moque de ce qui se fait ou ne se fait pas?

— Tu as tort! dit sentencieusement Mme Grasset. Tant qu'on est à marier, on n'a pas le droit d'être originale. C'est après qu'on s'émancipe si cela plaît au mari,... et même si ça ne lui plaît pas. Mais, regardez donc ces épaules! Et cette taille! J'étais juste aussi mince qu'elle à vingt ans.

Edmée eut un sourire incrédule que la grosse petite dame ne vit pas, heureusement. Elle s'adressait à Georges, mais il ne regarda pas la jeune fille, gênée d'être ainsi proposée à son admiration et pas une fois de la soirée il n'arrêta ses yeux sur la svelte et gracieuse forme dont la vue semblait vraiment lui être pénible.

Malgré son affabilité impeccable avec tous, Yvonne lui trouva quelque chose de soucieux, de distant, qui déconcertait. Edmée était plus incapable que lui de rompre la glace de cette première réception. Ses phrases apprêtées, doucereuses, laissaient percer son indifférence pour ceux qui remplissaient son salon. Les conversations restaient pénibles, malgré les efforts de tante Anna qui, pleine d'aisance et de rondeur, courait d'un silence ennuyé à un autre.

Le dîner fut lamentablement terne. Autour des orchidées lumineuses, du surtout historique, des Sèvres blancs, le murmure de banalités, de colloques brefs, en sourdine, isolés, continua. Ces gens de castes différentes ne voulaient pas fusionner et Yvonne devinait le dédain de l'Université pour le luxe tapageur, tandis que la Finance critiquait les coiffures plates, les bijoux sans valeur marchande, mais enviés pourtant à cause de ce que ces choses très anciennes disaient d'un long passé aisé.

Toutes les femmes se dénigraient.

Même hostilité entre les hommes. Tandis que les uns

plastronnaient, péroraient, semblaient croire que les millions donnent des lumières sur tout, les autres, un sourire fronçant leurs rides spirituelles se taisaient et notaient les balourdises pour les placer dans leurs charges d'acerbes causeurs.

Enfin, on put se lever. Rien n'avait manqué à ce lugubre dîner pour être splendide, — rien que ce que les magasins les plus chers ne vendent pas.

Aux salons, ce fut la grande détresse des femmes échouées loin des hommes dont on entendait les rires au fumoir, où ils se dégelaient et s'éternisaient.

Yvonne ne trouvait plus rien à dire à ces créatures sombrement résolues à s'ennuyer, qui opposaient une terrible force d'inertie à tout effort pour animer et généraliser la conversation. Rien n'y fit : ni les projets de voyage, ni les exigences des nourrices, des chauffeurs, ni les études des enfans, les aéroplanes, le nouveau couturier. Même un projet de bridge échoua. Tout ce qu'Yvonne et Mme Grasset énonçaient avec un embarras grandissant tombait à plat, pendant qu'Edmée, accaparée par les plus importantes invitées, qui faisaient bande à part obstinément, parlait sans presque ouvrir la bouche, d'une voix plus basse encore que d'habitude et, à force d'être distinguée, descendait aux susurremens qui s'échangent sons les voiles de crêpe avant le départ d'un convoi...

A peine les messieurs rentrés, ralliés de force par tante Anna qui, toute rouge, se démenait bravement, les coups d'œil furtifs sur les montres, les regards d'intelligence entre les couples commencèrent.

— Vous nous excusez? Nous avons deux soirées encore

— Désolée! mais un bridge chez ma fille...

— Ma mère souffrante...

— Mon fils à peine guéri dont je veux surveiller le sommeil...

Plus vexée à chaque nouvelle défection, Edmée gardait tant bien que mal son sourire forcé, grimaçant. On n'était plus que huit quand les laquais apportèrent sur de merveilleux plateaux les boissons glacées où le champagne et les fruits se mêlaient.

Dix heures trois quarts sonnaient au cartel Louis XIV, lorsque les verdures de Flandre de la galerie s'ouvrirent devant la dernière pelisse de vison, le dernier manteau de zibeline pressés

de s'engouffrer dans la dernière auto avec un ouf! de soulagement.

Ce même ouf! Yvonne, tante Anna, Edmée et Georges l'exhalèrent ensemble dans la salle à manger où les friandises dédaignées des fugitifs calmèrent leur faim vorace creusée par ces heures d'insupportable ennui.

— Eh bien! dit tante Anna, la bouche pleine, ç'a été encore plus assommant que de raison. Qu'avaient-ils tous? Ils arrivaient à peine qu'ils ne pensaient qu'à partir. Impossible de tirer un mot de ces pimbêches!... Et pourtant nous nous sommes donné assez de mal, Yvonne et moi... Prends exemple sur elle, Edmée! Toi et ton mari vous manquez un peu de liant, de gaieté, de... comment dirai-je?... enfin de ce qui fait réussir un dîner... Ce n'est pas tout, tu sais, de sortir son argenterie, de fleurir, de truffer son monde! il faut le mettre à l'aise!...

— Il faut surtout ne réunir que des gens qui, s'ils ne se connaissent pas, peuvent au moins trouver du plaisir à se voir! dit tranquillement Georges en se versant une seconde tasse de thé. Du reste, ajouta-t-il gaiement, dans ce four noir, nous avons bien Edmée et moi quelque responsabilité. Le don d'hospitalité fait de bonne grâce, de rayonnement, nous manque.

Pensait-il à Yvonne en disant ces choses qui définissaient le charme que tous lui reconnaissaient? Elle le crut en voyant ses yeux se poser furtivement sur elle.

Mais non! Il ajouta :

— Tante Anna nous communiquera peut-être ses rares qualités de maîtresse de maison; mais, si vous voulez me croire, nous ne recommencerons pas de longtemps cet essai malheureux. Les pauvres gens! se sont-ils assez ennuyés!

— Eh bien! Et nous, donc? dit en riant Yvonne. A la fin, j'aurais étranglé ces empaillées que je n'arrivais pas à faire causer.

— Je reconnais là votre douceur et votre pondération! dit Georges avec son air de moquerie flegmatique; et il éteignait les appliques, ce qui déplut à Yvonne.

« Serait-il avare? » pensa-t-elle.

Mais comme la jeune femme sortait de son mutisme boudeur pour dire d'un ton qui voulait être gai :

— Nous voilà approvisionnés pour longtemps! il répondit un peu sèchement :

— Je suppose que vous n'allez pas, en utilisant les restes, priver l'office de ce qui lui revient?

Non, il n'était pas avare! Raisonnable seulement. Opposé à ce qu'il jugeait inutile.

« Et c'est cela, se dit Yvonne, qui me déplaît en lui! Cette raison tranquille, froide, qui le domine toujours... »

Toujours?... Non certes, ce n'était pas de la froideur qui rendait si ardens, si sombres les yeux que par hasard elle rencontra quand elle lui offrit des fruits. Si vite qu'il se détournât, elle sentit sur elle la brûlure de cet étrange regard...

Et ce fut cela qui revint à l'esprit d'Yvonne toutes les fois qu'on parla du légendaire dîner raté.

L'ennui de la corvée, son succès de beauté, l'admiration exprimée aussi bien par les rires sensuels des gros banquiers que par les investigations sournoisement curieuses des intellectuels, avaient effleuré, sans y laisser d'empreinte, le satin laiteux de ses épaules. Mais ce qui l'avait troublée d'une façon inoubliable, émue jusqu'à la douleur, c'étaient ces yeux d'homme qui semblaient ne pas la voir d'habitude et qui, en s'appuyant sur sa chair délicate, l'avaient gênée comme un contact matériel.

XI

— Comme il fait lourd! dit Yvonne, qui jeta son ouvrage et s'approcha du balcon. Il me tarde d'être à la campagne! Ces maisons qui m'enlèvent l'espace m'étouffent.

Edmée ne répondit pas. Allongée dans son fauteuil, les mains inertes, elle avait une expression sereine, très inaccoutumée, qui l'embellissait. En tout autre moment, la jeune fille aurait vu cet air de bonheur et s'en serait réjouie. Mais elle souffrait d'un tel énervement que le calme de son entourage l'irritait presque, et lui rendait plus sensible par le contraste son inquiétude vague, cette inconsciente recherche d'autre chose, ce besoin de s'agiter toujours, d'être ailleurs.

Elle alla chercher un livre dans la bibliothèque, en prit un, puis un autre encore qu'elle laissa comme le premier après l'avoir feuilleté. Et, humiliée par une envie de pleurer sans cause, elle s'étendit en travers d'un large fauteuil anglais. Son corps souple s'abandonna dans une lassitude infinie, sa tête enfouie

dans les larges manches de sa robe japonaise qui découvraient ses bras repliés sous son front.

Le grincement de la plume de Georges, retranché derrière sa grande table encombrée de papiers, s'arrêta. Et Yvonne sentit sur ses bras nus le poids de ce regard qu'elle craignait, qu'elle ne saisissait jamais, mais qui, dès qu'elle détournait la tête, revenait, l'intriguait, l'inquiétait. Depuis le dîner chez Edmée, elle subissait cette obsession silencieuse coïncidant avec le trouble qui la tourmentait. Brusquement elle se redressa, si vite cette fois qu'elle reçut en pleine figure la flamme sombre des yeux aussitôt baissés. Georges avait pris un journal, et, de sa voix nette, tranquille, il lisait à sa femme un très insignifiant fait-divers.

Le changement avait été si subit qu'Yvonne en éprouva un véritable malaise. « Pourquoi ne me regarde-t-il jamais plus en face? se demandait-elle. Pourquoi lorsqu'il me parle y a-t-il si souvent discordance entre ses mots et l'air dont il les dit? Il ne m'exprime jamais rien que d'aimable.., et quand il ne se croit pas observé je lui trouve quelque chose de bizarre, et même de cruel. »

Cette perplexité l'attristait outre mesure. Elle s'en rendit compte et s'étonna de la place prise dans sa pensée par Georges, qui certainement occupait moins l'esprit de sa femme. « Je m'exagère tout, pensa-t-elle. Cela tient à mon désœuvrement. On ne me laisse plus la liberté de faire rien de ce qui m'intéresse. Quand je serai mariée, cela changera! »

L'idée que son esclavage d'amitié n'était que provisoire, au lieu de la consoler, l'effraya. Mais pourquoi cette peur de l'avenir? Pourquoi ne plus rêver comme autrefois d'un amour partagé, d'un intérieur à elle? Cette vie, anormale en somme, n'aurait pas dû lui suffire et voilà qu'elle en redoutait la fin?... Que c'était fatigant ces questions sans réponse!... Oui, vraiment! elle devenait énigme pour elle! Elle ne se comprenait plus.

Elle soupira.

— Tu es triste? dit la voix éteinte de tante Cécile, entrée sans qu'on l'entendît.

Debout devant elle, une main sur son épaule, la vieille femme la regardait. Et sur sa longue figure blême, que tant de larmes secrètes avaient sillonnée, Yvonne lisait une pitié profonde qui la déconcerta. Ce n'était pas la première fois qu'elle

remarquait cette sollicitude plus émue chez la timide créature. Et parfois il lui semblait qu'elle voyait plus clair qu'elle-même dans son esprit tourmenté; que tante Cécile distinguait mieux les choses confuses qui la troublaient sans sortir de leur obscur brouillard.

— Je ne suis pas triste, dit-elle, sans oser regarder en face les yeux pâles, effacés et doux. J'ai seulement besoin d'air, de mouvement! Après la campagne, nous voyagerons, n'est-ce pas, Edmée? Nous finirons l'été aux lacs italiens?

— Non, dit Edmée, qui s'étira avec son sourire heureux, si nouveau. Non! ce ne serait pas prudent!...

Une joie triomphante la rendit vraiment très belle, tandis que, appuyant sur chaque mot, elle disait:

— Dans ma situation...

Yvonne, surprise, ne comprit pas tout de suite. Alors Edmée riant tout à fait, se leva, et montrant son ampleur déjà visible dans la robe vague qu'elle inaugurait:

— Eh bien! tu ne me félicites pas?

— Oh ma chérie! ma chérie! balbutia Yvonne.

Une rougeur violente l'incendia, tandis que, cachée sur l'épaule de son amie, émue jusqu'au tremblement, elle essayait de s'habituer à cette extraordinaire chose! à cet enfant qui naissait d'eux deux! à cette douce et vivante preuve d'une intimité si oubliée d'elle jusque-là!... Elle avait si bien pris l'habitude de voir seulement entre eux une calme parenté, que les choses évoquées par cette naissance, choses auxquelles sa pensée très pure ne s'était jamais arrêtée, lui semblaient coupables, monstrueuses même, et qu'elle ne vit d'abord dans la grande nouvelle que cela.

— Ton enfant! Votre enfant! répétait-elle l'air un peu égaré.

Enfin elle vit le fait, la mignonne créature, le paquet de chair rose et tendre qu'on allait pouvoir caresser, enrubanner. Et dans un élan très sincère:

— Edmée! Comme je vais l'aimer, votre enfant!...

— Le vôtre aussi! dit Georges qui remplissait son stylographe. Il vous ressemblera peut-être! Nous vous avons tant regardée.

Il se leva et partit aussitôt comme s'il regrettait sa phrase singulière, qui fit rire Edmée et rendit à Yvonne son trouble obscur, douloureux...

Une main timide se posa sur son bras :

— Viens chez moi. J'ai un livre à te donner.

Yvonne suivit tante Cécile dans sa vaste chambre à vitraux, sombre, recueillie comme une chapelle avec son grand Christ, son autel à la Vierge, ses rosaires usés par les doigts osseux, du même ivoire jauni que leurs grains.

Tante Cécile la fit asseoir sur une chaise basse à dossier haut, une sorte de prie-Dieu. Puis, de son pas fatigué de vieille, elle alla ouvrir une armoire d'où sortit une odeur d'encens. Après quelques recherches tâtonnantes, nerveuses, elle trouva enfin ce qu'elle voulait : un très ancien petit livre dont les fines dorures en dentelles ne mettaient plus qu'une ombre à peine visible sur le maroquin rouge terni.

— L'*Imitation!* dit-elle d'une voix plus hésitante encore, suffoquée par une singulière émotion. Tu ne l'as pas, n'est-ce pas?

Sur un signe négatif de la jeune fille, elle reprit avec un réel chagrin :

— Il y a si longtemps que j'aurais dû te la donner, te supplier d'en lire au moins une page chaque soir... Toujours cette peur d'ennuyer qui me paralyse et m'empêche de faire mon devoir... Oui! mon devoir!...

Avec cette même inexplicable pitié, elle posa sa main très chaude sur les cheveux d'Yvonne :

— Tu es si jeune! si confiante!... Toutes les heures difficiles que j'ai passées, tu les as devant toi! Et d'autres bien plus terribles peut-être... Car Dieu m'avait fait la grâce d'être laide Je n'ai eu qu'à lutter contre moi-même, tandis que toi,... toi,... ma pauvre enfant!...

Elle s'arrêta et ses yeux pâles fixés dans le vide semblèrent agrandis par une tragique vision. Vraiment elle avait l'air de lire la destinée d'Yvonne, qui sentit le frisson du mystère passer dans ses cheveux. Mais tante Cécile, retournée vers elle avec son expression de tous les jours, n'était plus que l'humble bossue que tous, sauf Georges, traitaient en non-valeur. Et c'est de sa voix timide qui semblait toujours demander grâce qu'elle dit très bas :

— Je n'ai pas su te dire ce qu'il fallait sur la religion qui, seule, peut te défendre contre les dangers de ta vie... De tels dangers! Tu n'es pas pieuse, n'est-ce pas?

— Je voudrais l'être! dit Yvonne pensive. Quand je vous vois si sereine après vos oraisons, je vous envie. Et si je ne vous l'ai jamais dit, c'est que moi non plus je n'osais pas.

— Ah! voilà! dit tante Cécile en levant ses maigres bras tremblotans. Je t'aurais fait du bien, si je n'avais pas craint la lutte... et, maintenant, c'est trop tard... Cette faiblesse sera mon grand remords en m'en allant! Ce n'est pas tout d'aimer Dieu. Il faut le faire connaître aux autres, les soutenir, les défendre!... Et moi, je me tais!

Un accès de toux l'arrêta. Deux taches marquèrent de rouge sa face blême et ne s'effacèrent pas, la quinte passée.

— Êtes-vous malade, tante Cécile? dit Yvonne inquiète.

— Ne t'occupe pas de ça, dit la vieille fille avec son sourire triste. Promets-moi seulement deux choses... De lire, ne fût-ce que pour l'amour de moi, ce livre qui m'a fait tant de bien dans mes mauvais jours... Et aussi de ne plus être si difficile dans ton choix. Marie-toi le plus tôt possible, ma fille! Marie-toi! il le faut... Que fais-tu ici? Pourquoi n'être que l'ombre des autres? C'est bon pour les disgraciées comme moi... Crois-moi : j'ai vu tant, tant de choses depuis que je suis dans ce triste monde! dit-elle en hochant sa tête lasse... Des choses dont tu ne te fais même pas une idée. Plus tard tu me comprendras! A temps! je veux le croire. Mais comme ce sera dur pour moi de mourir sans te savoir en sécurité! sans avoir attaché ton voile de mariée comme tant d'autres!... Je les mets très bien? tu sais?

— Mais pourquoi pensez-vous à la mort, tante Cécile? dit Yvonne très impressionnée par la gravité de cette causerie intime comme jamais elles n'en avaient eu et qui ressemblait à un testament. Que ressentez-vous?

— Mais rien! rien! dit tante Cécile en forçant ses lèvres décolorées à sourire, et du reste, quelle importance? ajouta-t-elle avec son résigné hochement de tête. Un jour plus tôt, un jour plus tard... Va-t'en maintenant; j'ai à faire. Mais non! avant, embrasse-moi bien fort! Même quand je ne serai plus là, tu penseras à ce que je t'ai dit, mon enfant?... Et... ce que je n'ai pas osé dire, peu à peu, tu le comprendras.

Yvonne, envahie par une émotion profonde, ne put que pleurer en embrassant la douce méconnue dont la maternelle sollicitude, la tendresse cachées sous une gaucherie craintive,

un besoin d'ombre, une sorte de pudeur d'âme, se dévoilaient à elle trop tard, au moment même où elle comprenait la fragilité lamentable de ce corps miné dont le souffle court, oppressé, faisait mal.

XII

Oh l'affreux rêve ! Cette foule qui pressait Yvonne, l'étouffait, l'empêchait de rejoindre tante Cécile et Georges, de les aider à enfoncer cette porte impossible à ouvrir, ce qui était un grand, un très grand malheur... Pourquoi ?

Brusquement, elle se réveilla dans un sursaut, mais sans être délivrée de l'angoisse oppressante, sans distinguer encore le rêve de la réalité. Dressée à demi, effrayée, elle continuait à entendre des coups de plus en plus forts et le nom de tante Cécile.

Mais on frappait donc vraiment ? Et on l'appelait ? Une voix émue, la voix de Georges disait :

— Venez vite, Yvonne ! Tante Cécile vous demande ! Elle est très mal.

— Oh ! mon Dieu ! balbutia la jeune fille. Levée d'un bond et à peine couverte, elle ne pensait même pas à s'éclairer et elle cherchait avec des gestes tâtonnans la porte que, comme dans le rêve, elle n'arrivait pas à ouvrir.

C'est dans les ténèbres qu'elle courut jusqu'à la chambre pleine d'une violente odeur d'éther où tante Cécile, blanche comme ses draps, haletait.

C'était donc ça, le malheur qu'elle avait senti venir ! Contractée par des pleurs qui ne pouvaient pas couler, elle tomba à genoux, les lèvres sur la pauvre main froide et humide, cherchant son souffle comme la mourante, qui semblait ne plus voir s'agiter autour d'elle ceux qui essayaient en vain de la soulager. Enfin la faible voix si changée murmura :

— Tu me fais du bien, mon fils ! et Yvonne reconnut Georges qui, écartant les domestiques affolés, soulevait tendrement la tête fléchissante, lui faisait respirer un flacon...

— Yvonne ?... reprit la voix qui semblait venir de si loin déjà...

— Je suis là, bien-aimée... balbutia-t-elle en se penchant sur le pauvre et cher visage pincé par la terrible suffocation.

— Ma pauvre petite... Et toi, Georges...

Ce qu'elle dit ensuite, ni lui ni elle, courbés avidement pour saisir les mots confus, ne le comprirent. Et ils eurent cette douleur de voir ses yeux se fermer à jamais sans connaître sa pensée dernière. Ses mains frémirent dans les leurs, puis s'alourdirent en un grand repos.

Yvonne entendit le nerveux sanglot de Georges et comprit. Mais elle ne pleura pas!

Les yeux dilatés, elle contemplait cette sérénité plus qu'humaine, cette lumineuse blancheur, cette noblesse apparaissant sur l'humble visage comme si l'âme de la martyre se laissait voir avant de s'envoler...

Et ce miracle de transfiguration, ce demi-sourire, cet air auguste de ceux qui sont de l'autre côté et qui savent, était si frappant après les affres de la fin que, oubliant sa douleur, Yvonne se prosterna devant la sainte évadée enfin de la vie dont elle n'avait eu que le fiel.

Jamais elle n'avait vu mourir et ce n'était pas de la terreur qu'elle éprouvait, mais la sensation d'une vérité apparue, d'un rideau tiré sur l'au-delà...

Comment ne pas croire aux joies éternelles dont la splendeur illuminait celle qui s'était immolée à tous? Comment ne pas comprendre que la voie douloureuse où, sans se plaindre, elle avait saigné, montait aux sommets glorieux?

Oh! ne pas oublier ce moment! Vivre comme elle! S'en aller comme elle! avec le sourire ineffable de ceux qui ont souffert mais n'ont jamais fait souffrir...

Immobile, anesthésiée par une extase mystique, Yvonne adorait le pur visage qui resplendissait maintenant sous les grands flambeaux allumés comme pour une fête... Mais on la repoussait doucement et Georges fermait d'un geste pieux les yeux entr'ouverts, attachait un bandeau monastique à la face mettait entre les mains jointes le crucifix et le rosaire d'ivoire moins blanc que les doigts frêles qui l'avaient égrené...

Alors elle ne vit plus la sainte, mais seulement la morte qu'on allait mettre en terre, et dont la faible voix un peu cassée ne dirait plus : « Voyons, mes enfans!... » tandis qu'un bon sourire indulgent atténuerait encore le reproche trop doux... Oh! comme on avait abusé de cette douceur!... Maintenant c'était fini! fini!

Désespérée, Yvonne suffoquait.

On la soulevait par les bras ; on l'étendait sur un fauteuil.

— Contenez-vous, lui dit Georges très ému. Elle qui aurait tout fait pour vous épargner une peine, elle ne voudrait pas vous voir ainsi.

— Oui... elle ne pensait qu'aux autres et moi j'étais si égoïste, n'est-ce pas ? dit Yvonne incapable de taire son tourment.

— Certes non ! puisqu'elle vous préférait à tous ! dit-il avec bonté. Mais c'était son désir, vous le savez, de rester dans l'ombre, de ne faire sentir sa présence que par du bien. Quel vide elle va laisser dans cette maison où elle semblait tenir si peu de place et où elle mettait tant de douceur...

Il détourna la tête pour ne pas laisser voir qu'il pleurait.

Yvonne, dans un involontaire élan, lui tendit les deux mains. Elle aurait voulu faire plus, pleurer sur l'épaule de cet homme de cœur qui seul avait embelli les derniers jours de la délaissée, lui avait appris à sourire... à dire : Mon fils.

Il prit les deux pauvres petites mains frémissantes dans les siennes et les pressa doucement, comme un oiseau qu'on réchauffe en ayant peur de lui faire du mal. Mais presque aussitôt il les lâcha, revint au lit déjà couvert d'orchidées prises aux gerbes des salons.

— Tout est prêt, dit-il de sa calme voix habituelle : je peux les faire venir.

Alors seulement Yvonne s'aperçut de l'absence de tante Anna et d'Edmée.

Seules, les femmes de chambre à genoux priaient et pleuraient.

— C'est elle qui l'a voulu ainsi, expliqua-t-il. Occupée des autres jusqu'à la fin, elle a voulu épargner, à ma femme une émotion dangereuse dans son état, à tante Anna le spectacle de la mort dont elle a si peur... Vous-même elle ne vous a demandée que quand les plus atroces douleurs ont cessé.

« Trop tard ! pensa Yvonne puisqu'elle n'a pu me dire ce qu'elle voulait... Sans doute son désir que je me marie !... Oh ! je lui obéirai !... »

Maintenant que Georges, redevenu maître de lui, allait, venait sans plus s'occuper d'elle, elle se sentait misérablement seule dans cette maison dont l'âme de pureté s'en allait.

Elle se sentit plus isolée encore lorsque tante Anna gémis-

sante, dans le désarroi de son égoïste et enfantine douleur, cria sans oser s'approcher du lit :

— Pauvre moi ! qu'est-ce que je vais devenir sans elle ? et qu'Edmée, les yeux secs, regarda sans plier les genoux la Sainte endormie et dit d'un ton qui fit à Yvonne l'effet d'une horrible discordance :

— A-t-elle beaucoup souffert, la pauvre femme ?

Yvonne, ses pleurs arrêtés par une pénible lucidité, regarda son amie trier soigneusement les fleurs rouges laissées par mégarde dans la jonchée du lit... faire apporter d'autres flambeaux, ouvrir les fenêtres pour changer l'air.

Après un froid baiser à tante Anna qui, tournant le dos au lit d'épouvante, sanglotait à faire pitié, soutenue par Georges, elle demandait des coussins et s'installait le plus commodément possible pour la veillée mortuaire dans un grand fauteuil, en étouffant un bâillement.

Yvonne la regarda sévèrement, puis se détourna et surprit Georges qui observait sa femme. Jugeait-il, lui aussi, celle qui, après avoir méconnu la sacrifiée, n'était pas davantage capable de comprendre le mystère de sa bienheureuse mort ?

XIII

Par les larges baies une chaleur suffocante entrait dans la bibliothèque du château pourtant si haute, si sombre, où, aux heures de braise, on se réfugiait.

Edmée, alourdie par sa grossesse avancée, somnolait. Tante Anna allait d'un fauteuil à l'autre, soufflait, s'épongeait et geignait. Georges, courbé comme à Paris sur une grande table encombrée de papiers, écrivait.

Yvonne jeta la mignonne brassière où elle découvrait avec dépit une erreur qui la forçait à défaire tout son travail du matin. Gagnée par la torpeur de cette journée de juillet, elle paressa, allongée dans son fauteuil, les yeux amusés par le plafond à poutres apparentes, le cuir de Cordoue des murs, les vénérables volumes qu'elle ne se lassait pas de feuilleter. Tout lui plaisait en eux ! Leur patine fauve, leurs beaux grands caractères si nets sur le papier fort, jauni ; leurs gravures du XVIIe siècle aux fastueux et lourds encadremens de fleurs et de fruits, où des amours rebondis, des muses bien musclées couronnaient des

hommes qui, sous leurs perruques, avaient des sourires fins, des regards profonds et complexes, tout comme ceux d'aujourd'hui.

Ces hommes, Yvonne, avec une ardente curiosité, apprenait à les connaître, non plus par leurs œuvres, mais par leur vie. Elle entrait dans leur intimité. Ils avaient été vraiment précieux pour elle, ces mémoires où la vie d'autrefois encore toute vibrante et chaude demeurait. Ils l'avaient sortie d'elle-même, de son deuil et de son vague énervement. Ils lui avaient fait comprendre le charme suranné du parc; les ifs taillés, encadrant de leurs murs sombres des nymphes de pierre moussue; la terrasse qui découpait ses balustres sur un fond de tapisserie ancienne : des forêts lointaines, bleuâtres, et des plaines nuancées, piquées de clochers.

Elle s'y attachait tous les jours plus, à cette ancienne France, et, le soir, quand les autres dormaient déjà, elle venait rejoindre ses amis des livres dont les vies si intenses la remplissaient d'émoi et aussi de pitié.

Avoir tant aimé, souffert, prié! et n'être plus qu'un nom sur des ouvrages dont on parlait toujours, mais qu'on ne lisait plus...

Pas même! A côté de ceux qu'un talent rare sauvait de l'oubli, combien d'hommes peut-être aussi vaillans et aussi lettrés, de femmes aussi aimantes et aussi belles dormaient sous une dalle d'église, ignorés de tous!... Rien ne survivait des heures de beauté, d'angoisse, de fièvre qui avaient fait s'ouvrir leurs lèvres de pierre si solennellement closes : frémir leurs mains rigides croisées sur un missel... « Combien peu sait-on du passé, se disait-elle, à côté de tout ce qu'on n'en saura jamais?... Et comment s'en étonner puisque nous, les vivans, nous marchons côte à côte sans nous connaître jamais?... »

Savait-elle ce qui se cachait sous le front sérieux, impassible de cet homme qui, auprès d'elle, travaillait? Depuis près d'un an de vie commune, le pénétrait-elle mieux que le premier jour? Non! Il lui restait plus étranger que les morts en poussière, depuis des siècles, ou que ces derniers châtelains dont elle occupait la place.

Elle pensait beaucoup à eux depuis qu'elle avait appris leur gêne, qui les forçait à faire argent d'un domaine plein de souvenirs glorieux ou chers. Elle les aimait parce qu'elle les savait

jeunes, qu'elles se les figurait intelligens et tendres, à cause de l'harmonie qu'ils avaient su mettre autour d'eux, de la grâce subtile dans laquelle se fondaient les reliques des ancêtres et les choses modernes.

Parfois elle croyait les voir, accoudés à la grande table, souriant ensemble aux mêmes passages du livre qu'ils feuilletaient. Ou bien, lui écrivait sur ce haut fauteuil, tandis que sa jeune femme le regardait, contente d'être là, si près!... de pouvoir serrer la chère main lorsque, lasse, elle retombait... Elle devait être souple, gracieuse, avoir ce pas discret qui ne chasse pas les pensées, lorsque, les bras pleins d'herbes folles, de feuilles dorées par l'automne, de chrysanthèmes, ou bien de branches d'arbres en fleurs, elle mettait dans les urnes de faïence italienne les sourires du dehors toujours si beaux, soit qu'ils aient la splendeur touchante de ce qui meurt, soit qu'ils aient la grâce candide de ce qui s'épanouira demain...

Puis il l'enlaçait et l'entraînait dans la chambre aux ogives de pierre, aux somptueux damas couleur d'or : le sanctuaire d'amour...

Yvonne n'y entrait jamais sans un malaise de profanation. Elle détournait la tête lorsqu'elle voyait seule dans le large lit Edmée très enlaidie par sa grossesse, bouffie, terreuse, les lèvres violacées, disant des choses quelconques avec importance ou maussaderie.

Oh! la dernière soirée des exilés! lorsque blottis l'un contre l'autre, se cachant leur chagrin par tendresse, ils disaient adieu au cher cadre de leur bonheur!...

Mais elle, l'entourant de ses bras, lui avait dit à l'oreille :

— Tu sais bien que, là où tu seras, j'aurai tout!

Et sur le visage sérieux du grand jeune homme, un éclair de passion effaçait le pli sombre d'un chagrin profond, concentré... Oh! connaître un amour pareil!

Brusquement elle eut conscience d'une étrange ressemblance et elle rougit de honte comme si les tendresses imaginées et presque ressenties par elle l'unissaient à Georges dans un rêve coupable...

Toute troublée, le cœur battant, le front chaud, elle alla vers la fenêtre pour tâcher de respirer autre chose que cet air lourd, suffocant.

— C'est insupportable! dit Edmée en s'étirant avec humeur.

Voilà trois fois qu'on me réveille. Je monte ! Je serai plus tranquille là-haut !

— Moi aussi, dit tante Anna, en bâillant. Yvonne tu viendras après ma sieste me voir essayer ma robe et décider pour les ruches.

Elle trottina dans le sillage d'Edmée dont la lourde masse auprès de sa courte personne faisait penser à une frégate suivie par un caboteur.

Dès qu'elles furent parties, Yvonne, gênée d'être seule avec Georges, alla s'étendre à côté, sur le divan de cuir du billard. Les persiennes fermées, la nuit fraîche, lui donnèrent une exquise sensation de repos.

Bientôt elle s'assoupit, mais elle fut réveillée par le jour sur ses yeux et elle vit Georges qui, debout devant elle, la regardait. Détourné aussitôt, il se remit à ses exercices de billard avec l'application tranquille qu'il mettait à tout.

Elle refusa d'être sa partenaire. Mais elle suivit son jeu avec intérêt, comptant les séries, se faisant toute petite et rencognée quand il le fallait, pour ne pas le gêner. Elle fut surprise lorsque, après un coup sec sur sa bille, il lui dit en prenant de la craie :

— Pourquoi refusez-vous de voir mon ami Vernier ? Est-ce parce qu'il habite la province ? Ou bien avez-vous fait vœu de célibat ?

Jamais il ne lui avait parlé directement de ces choses. Cette question, ce ton d'ironie et d'autorité lui déplurent. Elle dit sèchement :

— Je n'ai fait aucun vœu. Mais je ne me marierai pas comme tant d'autres, sans goût, pour augmenter ma situation. Mes fiançailles seront, suivant le vieux mot si joli, des accordailles. Je ne me donnerai qu'à celui que j'aurai bien appris à connaître... Comment voulez-vous qu'avec ces idées, j'accepte des entrevues arrangées ? Trois ou quatre dîners après lesquels on vous demande si c'est oui ou non ?

Il vint s'asseoir sur le haut divan près d'elle, et tristement :

— Vos fiançailles pourront être très longues, dit-il, durer un an, et vous ne vous connaîtrez pas mieux ! Avant le mariage, que voit-on ? Je sais des unions bâclées qui ont réussi. Mes amis avaient trouvé en celles qu'on avait choisies pour eux des trésors de sensibilité, de tendresse ; et c'était le bonheur...

« Je sais d'autres hommes, reprit-il plus bas, qui ont cru aimer et qui certes n'ont été guidés par aucun calcul... Ces naïfs prêtaient tout ce qui était en eux à leur froide fiancée. Ils s'enflammaient à l'idée d'éveiller la passion dans un cœur si neuf... Mais il n'y avait pas de cœur. Le beau mannequin était vide ! et quand ils le savent, il est trop tard ! Ils ne peuvent s'en prendre à personne. Ils ont fait ce que vous rêvez de faire : un mariage d'inclination !

Yvonne, très apitoyée, le regarda, mais il reprit plus gaiement :

— Croyez-moi ! n'ayez ni trop d'illusions romanesques, ni surtout trop de mépris de l'amour. Quoi qu'on vous dise, toute la vie en est faite. Et il est facile à trouver pour celles qui comme vous y sont prédestinées. Vous ne le savez pas ! Mais vous ne commencerez à vivre votre vraie vie que quand vous serez aimée... Et vous le serez tellement...

Quelle chaleur pouvait prendre cette voix habituellement si froide, quel enveloppement de douce persuasion ! Comme il ressemblait peu à l'homme qui, tout à l'heure, auprès de sa femme maussade, commentait de barbares textes.

— Vous êtes bon, dit-elle en baissant la tête, de vous préoccuper de mon avenir. Vous me donnez les mêmes conseils que tante Cécile à qui j'ai promis de me marier au plus tôt... A la rentrée, je veux bien faire la connaissance de votre ami... Comment est-il?

— Il est, dit Georges en riant avec une gaieté un peu forcée, aussi brillant que je suis terne, aussi petit et gros que moi maigre et long. Il a une grande barbe, un soupçon de calvitie, beaucoup de faconde. C'était le meilleur de mes camarades d'école.

— Oh ! dit Yvonne désenchantée, je suis presque sûre qu'il me déplaira... Mais... si vous voulez quand même que je le voie.

Il ne répondit pas. Et sous son regard pénétrant, dominateur, elle sentit une gêne si intolérable qu'elle pensa aux oiseaux fascinés par l'œil fixe qui les guette. Mais déjà, sans plus s'occuper d'elle, il se remettait au billard et, comme toujours, elle s'étonnait du bizarre instinct qui, par momens, lui faisait éprouver devant Georges cette peur obscure que rien ne légitimait.

XIV

Ce matin-là, après une discussion très animée à propos d'un livre et où tous avaient pris un égal intérêt, Yvonne était contente d'elle; fière de s'être bien défendue, d'avoir réfuté les objections nettes, positives de Georges, avec une éloquence enthousiaste que, d'un mot bref, il avait reconnue pour finir.

Elle aimait ces joutes, qui excitaient sa verve, précisaient, enflammaient ses convictions. Et les petits triomphes qu'elle y avait lui faisaient chaque jour plus de plaisir. Dans l'intimité constante des vacances, Georges qui se livrait mieux, se dégelait, cessait de l'effaroucher. Maintenant elle regardait sans gêne et traitait en bon camarade ce causeur humoristique et profond qui savait si bien provoquer par des taquineries ses vives ripostes, la faire briller, la mettre en valeur.

Auprès de lui, elle se sentait plus vivante, plus spirituelle, plus jolie. Et le gré qu'elle lui en avait, elle le montrait innocemment par ses lumineux sourires dont elle ne connaissait pas le pouvoir. Elle s'enhardissait à le taquiner aussi, à répondre à ses ironies sans fiel par des malices gentilles très inconsciemment coquettes, qui faisaient beaucoup rire Edmée et Mme Grasset.

Celles-ci bénéficiaient de la tendresse expansive qu'Yvonne, depuis quelque temps, épandait sur tout et sur tous. Ses illusions revenaient, se mêlaient de gratitude. Elle se disait que le sens positif de son amie lui avait été bon; que si, dès l'enfance, elle n'avait pas eu l'esprit aiguisé par tant de luttes opiniâtres, elle n'aurait pas pu tenir tête à un adversaire de si haute valeur, ni résumer lumineusement des idées que bien d'autres jeunes filles à sa place auraient eues sans savoir les exprimer.

A cause de la chaleur, on prenait le café loin du château, dans une salle de verdure où le vent de la plaine arrivait lourd de l'odeur des foins ensoleillés.

Edmée faisait du filet. Georges lisait son journal, étalé dans un immense fauteuil américain à courbes savantes, plus confortable qu'un lit. Yvonne, dans un hamac, étendue, se balançait en tirant nonchalamment une corde attachée à l'arbre voisin.

Au milieu de sa courbe, des taches de soleil traversaient sa robe claire à fichu blanc, ses cheveux qui se pailletaient d'or,

sa figure si rose, si fraîche, enfouie dans une charlotte de dentelles, surannée, drôle et jolie. Sur ce fond de verdure, sa beauté fine, aristocratique, un peu altière, son costume de style, qui dessinait son corps svelte, faisaient penser aux chefs-d'œuvre de l'école anglaise, aux Reynolds et aux Raeburn.

— Comme tu es jolie ! dit Edmée avec cette absence complète de jalousie féminine qui était sa plus grande qualité. C'est aujourd'hui qu'*Il* devrait venir.

Yvonne eut son rire frais. Depuis sa promesse d'être moins dédaigneuse, l'entrevue avec le prétendant était un grand sujet de plaisanteries. Mais, chaque fois qu'il était question de la fixer, la jeune fille se dérobait avec une finesse ondoyante, subtile, une gaîté qui les désarmait.

On entendit le souffle court, le pas pesant de Mme Grasset et bientôt sa boulotte personne apparut, surmontée d'un cocasse abat-jour, copie et caricature de la légère coiffure d'Yvonne.

Elle allait se mettre dans le fauteuil vide. Mais la jeune fille prise d'une fantaisie taquine s'écria :

— Pas celui-ci ! tante Anna ! Acceptez celui que votre neveu vous offre avec plaisir ! Il est bien meilleur !

Elle savait le goût du jeune homme pour le siège où il se prélassait et ses yeux pétillèrent lorsque, avec une politesse un peu forcée, il dut se résigner à l'abandonner. Il vit son air de malice triomphante et, s'approchant d'elle, moitié riant, moitié fâché :

— Eh bien ! puisque vous m'avez pris la place que j'aime, vous allez me donner votre hamac !

— Ah ! mais non ! dit Yvonne de son petit air décidé.

Elle le toisa crânement :

— Vous êtes un homme ! dit-elle. C'est bien juste que vous soyez plus mal que nous !

Il la regardait, si jolie sous ses dentelles blanches et ses cheveux fous où tremblait du soleil. Et tout à coup, pris d'une sorte de rage, il empoigna le hamac par un côté qu'il souleva.

— Si vous ne descendez pas, je vous verse !

— Essayez ! dit Yvonne amusée en accrochant ses doigts fins dans le filet.

Résolument elle se cramponna, tint bon pendant que, presque brutal, il secouait le lit souple, sans parvenir à la déloger. Il leva un peu le côté des pieds si bien que, emprisonnée

dans les mailles qu'il refermait sur elle, elle sentit sa tête s'abaisser et que ses lourds cheveux se défirent, entraînant le chapeau. Alors, seulement, comme elle se sentait tout étourdie et rouge, elle eut peur et cria merci.

Lentement, comme à regret, par égard pour l'intercession charitable de Mme Grasset qui riait jusqu'à en glousser, il la redressa et, courbé sur elle, la touchant presque de son visage sombre et ardent, il lui dit si bas qu'elle seule entendit :

— Comme, pour mon repos, je ferais bien de vous jeter à la rivière pendant que je vous tiens... petit démon tentateur!...

Ce souffle chaud sur elle!... Ces paroles énigmatiques qui étaient de la haine... ou...

Dans un vertige d'épouvante, elle cacha ses yeux de ses deux poings.

Alors il lâcha le hamac et de sa voix habituelle, si différente du chuchotement passionné :

— Eh bien, restez! Je vous fais grâce! dit-il en reprenant son journal.

Plus une fois il ne se tourna vers elle qui, plus morte que vive, cherchait à rassembler ses idées. Mais elle n'y réussissait pas et c'est dans une confusion de mauvais rêve qu'elle sentait que quelque chose de terrible, quelque chose qui menaçait le bonheur de tous, s'approchait :

Oh mon Dieu! C'était donc cela que tante Cécile, avec ses yeux clairs de mourante, avait vu sans oser l'exprimer?

Pourquoi n'avait-elle pas eu la force de parler avant de partir... avant qu'Yvonne devienne coupable sans le savoir! Oui! coupable! puisqu'une rougeur de honte l'empourprait, lorsque Edmée levait les yeux de son ouvrage et, surprise de son insolite mutisme, la regardait...

Mais lui, qui était-il donc? Oser voir une femme dans l'amie qui était presque une sœur! Le lui dire! Et, après avoir à jamais détruit sa quiétude, reprendre cet air de placide mari!...

Elle darda des yeux étincelans sur l'homme à double visage, mais elle le vit si défait, les traits si creusés, crispés et amers, tandis qu'affectant le calme, il tenait le journal qui tremblait dans ses doigts, que, pour lui comme pour elle-même, elle n'éprouva plus qu'une infinie pitié.

Et c'est à la destinée qu'elle adressa sa plainte indignée; sa révolte! A la fatalité mauvaise qui, sournoisement, creuse

devant de pauvres êtres le gouffre où ils vont s'abîmer!

Voilà qu'il fallait quitter cette famille devenue la sienne, fuir comme une coupable.

XV

— *Darling!* quel splendide coucher de soleil! dit miss Darrel en montrant à son élève le rouge intense du ciel où se découpaient en sombre les tours du vieux Cannes et l'Estérel.

Yvonne, assise près de la fenêtre avec un livre qu'elle ne lisait pas, regarda d'un air morne le décor de féerie qui ne lui faisait rien éprouver... Était-ce à cause des incessantes et banales admirations de sa compagne qu'elle perdait le sens de la beauté? Ou bien, cette limpidité de l'air, cette netteté des contours les plus lointains s'accordaient-elles mal avec la brume morale où, depuis dix-huit longs mois, douloureusement, elle tâtonnait?

Mais non! En Bretagne où les ciels lourds diffusaient une lumière si nuancée sur les bruyères violettes et les arbres roux; en Touraine, en Anjou dans des paysages harmonieux; partout où elle avait traîné sa nostalgie, c'était la même sécheresse, la même impossibilité de communier avec la nature. Elle ne savait plus jouir d'un effet de lumière, d'un horizon vaste. Rien ne vibrait en elle quand une silhouette crénelée coupait fièrement le ciel et que les petits toits blottis dans sa grande ombre échelonnaient jusqu'au fleuve leurs ardoises et leurs pierres sculptées.

Les ruines les plus évocatrices ne dressaient plus devant elle le passé. L'avenir ne l'intéressait pas davantage. Finis les rêves juvéniles et charmans qu'une volute de nuage doré sur le bleu profond, un lointain idéalisé de brume suffisaient à exalter! A Dinan comme à Angers, à Chinon tout autant qu'ici, à Cannes, Yvonne, la pauvre fugitive n'avait pu sortir d'elle-même, se délivrer de l'obsession, du mystérieux trouble qui, — remords ou désir? — en tout cas, peine amère, lui crispait le cœur jour et nuit.

Sans doute sa souffrance était moins aiguë que les premiers temps, lorsque, dans ces mortelles soirées auprès de la fade Anglaise, elle regrettait jusqu'aux larmes le foyer qu'elle avait cru sien.

Quelle force alors il lui avait fallu pour s'obstiner dans son exil, malgré les supplications de tante Anna, les ordres d'Edmée, suffoquée de voir son autorité méconnue! Elle avait tenu bon.

Aidée par les ordonnances des médecins, qui attribuaient à la neurasthénie son dépérissement, elle avait fini par convaincre ses amies que ce n'était pas un caprice qui la guidait dans ses voyages dont, toujours, elle reculait la fin.

Elle se disait : « Peu à peu elles ne penseront plus à moi. L'enfant grandira, comblera le vide que j'ai laissé, cet enfant que j'aurais tant aimé. » Et quelque chose l'étranglait, ses yeux se mouillaient à la pensée du bébé qu'elle ne connaîtrait pas.

Elle soupira profondément.

— Qu'avez-vous, *darling?* dit la massive rousse en prenant entre ses molles mains moites la main glacée, amaigrie et nerveuse d'Yvonne, qui se dégagea brusquement.

Elle s'en voulut de cette aversion involontaire. Cette pauvre Darrel avait beau être niaise et bornée, ne cacher sous ses fausses frisettes couleur orange que de petites idées puériles, elle était bonne, droite! Et l'éternelle fiancée de cinquante ans qui thésaurisait, se privait de tout pour adoucir un jour la quinteuse vieillesse du colonel au petit nez enluminé d'alcool, ne manquait pas de grandeur. Jamais un découragement dans cette vie d'attente où, le sourire aux lèvres, elle s'usait! Rien n'altérait la certitude que celui dont, rituellement, trois fois par jour, aux heures de thé, elle contemplait l'image, saurait compenser toutes les fringales d'amour où ses longues dents jaunissaient à vide.

Le soupçon d'un calcul intéressé, de l'attrait de ses économies rondelettes ne lui venait pas... Et enfin elle avait ce qui rend les pires épreuves supportables : le calme de la conscience, la fierté que donne un amour même sans espoir lorsqu'il est loyal, avoué.

Le sentiment de sa faute involontaire et si grave revint à Yvonne avec une telle force qu'elle rougit jusqu'aux cheveux. Plus que l'isolement, plus que le regret du foyer perdu, c'était cela qui la torturait, l'idée de sa déchéance morale. Le prêtre à qui, un jour d'insupportable détresse, elle s'était confiée l'avait pourtant relevée à ses propres yeux. Il lui avait dit que les mauvais désirs, lorsqu'on ne s'y abandonne pas, peuvent être par leur cruauté même un acheminement vers la perfection ;

les plus purs ont connu ces épreuves ; mais il faut se mettre en garde contre des remords obsédans qui sont une façon détournée de se complaire dans la pensée de ce qu'on doit oublier.

— Puisque vous avez fait votre devoir en partant, répétait-il, et que lui, par son aveu et ensuite par son abstention de tout effort pour vous revoir, s'est conduit en honnête homme, pourquoi vous tourmenter? Remerciez Dieu d'avoir démasqué à temps la ruse du tentateur. Pas plus pour vous que pour lui, il n'y a eu de faute consentie. Ce vertige doit passer! Et il faut, par votre confiance en vous, rendre possible la reprise d'une intimité, non avec le jeune ménage, ce serait dangereux! mais avec une parente âgée qui a besoin de vous, qui vous aime, et qui vous est bien utile dans votre isolement.

Comme elle était sortie heureuse et légère du confessionnal!

Avec quelle ferveur attendrie, quel sentiment de blancheur retrouvée, elle avait prié longtemps, longtemps!

Frôlée par des femmes qui, après s'être effondrées dans une supplication, se relevaient plus fermes, elle pensait aux joies qui suivent les épreuves et se sentait forte, elle aussi. Il lui semblait que la voix du Consolateur, dont, à travers le grillage, elle n'avait distingué que les rides vénérables et les cheveux blancs, avait exorcisé le démon à jamais et qu'elle entrait dans la paix dont le livre mystique de tante Cécile lui donnait le désir. Oh! la connaître enfin, cette quiétude des âmes à qui pas un nuage impur ne voile la chaude lumière de l'amour vrai, de la tendresse infinie, de Dieu!...

Pendant quelques semaines, elle s'était crue délivrée. Et puis, insidieusement, l'amertume mauvaise était revenue, provoquée par un des argumens mêmes dont le prêtre s'était servi pour la rassurer, et elle n'avait pas osé retourner à lui.

Le mutisme de Georges, qui ne se faisait jamais mentionner dans les lettres, fût-ce par un mot banal de souvenir, la blessait sans qu'elle se l'avouât.

« Pour lui, pensait-elle avec une âpre rancune, rien n'est changé; sa vie continue telle qu'avant! Pendant que, toute seule, je me ronge de remords et d'ennui, là-bas, il continue à écrire sous la lampe verte. Il parle de choses intelligentes!... Il est aussi tranquille, plus heureux, puisque sa vie est égayée par le fils qu'il désirait tant... Le bébé qui commence à parler... Mais moi! moi! Ma vie saccagée! Y pense-t-il? Se dit-il que ce trouble,

qu'il n'a peut-être éprouvé qu'à la minute où il le disait, a été un désastre pour moi? »

— On n'y voit plus, *darling!* dit plaintivement l'Anglaise. Préférez-vous rester ainsi? Ou puis-je allumer?

— Mais oui! de la lumière! Tant qu'il vous plaira! dit Yvonne qui tourna avec une impatience nerveuse tous les commutateurs.

Depuis l'automne, elle avait remué tant de pensées désolantes dans ce banal petit salon d'hôtel qu'il lui en semblait imprégné, et qu'elle préférait ne pas voir ses meubles modern-style, ses tentures pâles à très larges frises où des enfans verdâtres se poursuivaient dans des roseaux citron.

Miss Darrel, satisfaite, avait repris son ouvrage : une broderie de soie aux vives et laides couleurs. Yvonne suivait les allées et venues, toujours plus courtes à mesure que l'aiguillée diminuait, de la main grasse au petit doigt très en l'air :

« Ce sera ainsi demain! après-demain! et toujours! pensait-elle avec amertume. Tout à l'heure, elle se lèvera pour préparer le thé avec son même éternel sourire, ses mêmes gestes maniaques et précieux. En le buvant, elle aura un ronron satisfait, elle tirera son médaillon et, les yeux mi-clos, contemplera le *sweethart* le temps voulu. Le soir, elle me dira avec son même sourire d'ogresse tendre : « Dormez! ma chère! Je vais lui écrire! » Et nous recommencerons jusqu'à la fin... Est-ce vivre? »

— Chérie? dit tout à coup miss Darrel, pourquoi avez-vous refusé de dîner dans cette famille amie de votre frère? Le jeune homme est si charmant, si occupé de vous?

— Ou de ma dot? dit Yvonne en haussant les épaules.

— Comment pouvez-vous croire des sottises pareilles? dit miss Darrel en riant de bon cœur. N'êtes-vous pas assez jolie pour plaire? Mais, savez-vous? Quand je pense à tous les délicieux jeunes gens que vous refusez sans raison, je me demande... vraiment si,... comme moi,... vous n'avez pas un roman?

— Pourquoi pas? dit Yvonne avec ses nouvelles intonations d'ironie froide qui, à son insu, la faisaient tous les jours plus pareille à celui qui l'obsédait jusqu'à vivre en elle, à parler dans sa voix. Pourquoi pas? S'il faut tout vous dire, celui que j'aime est loin, très loin! dit-elle avec un petit rire sans gaîté. Et j'attends qu'il ait trouvé dans les glaces du Pôle les lichens qu'il

me faut pour un philtre..., un philtre bien plus précieux que ceux qui font être aimée puisqu'il donne la puissance de ne désirer que ce qu'on a le droit de désirer!... de ne penser que ce que l'on veut!...

Elle regarda la figure béate de sa naïve compagne et, satisfaite de l'avoir réduite au silence, elle retomba dans sa morne songerie.

Deux coups secs et forts frappés à sa porte la firent sursauter comme un appel du mauvais destin. Qui pouvait venir?

Avant qu'elle ait eu le temps de se remettre et de dire d'entrer, on ouvrait! Edmée s'approchait, tenant avec une maladresse toute masculine un paquet de dentelles blanches qu'elle posa dans le bras de son amie en lui disant de son ton sans réplique :

— Voici mon fils qui vient te chercher! Tante Anna, mal guérie de sa bronchite, est condamnée à la réclusion pour longtemps encore. Elle pleure d'ennui. Elle te réclame. Elle nous met tous sur les dents. Si tu ne reviens pas cette fois, si tu refuses encore de nous venir en aide, c'est que tu n'as pas de cœur...

Yvonne, saisie par une étrange émotion, regardait le petit être; ses yeux surtout qui, dans leur candeur étonnée, étaient tout de même ses yeux à lui, tandis que la mignonne bouche était celle d'Edmée...

Cet enfant, leur enfant! qui fondait leurs traits, témoignait leur union et la sanctifiait, comme d'un seul geste de ses petits bras courts, il repoussait dans l'ombre des cauchemars les troubles pensées!

Elle pleura en baisant la chair tiède et douce du bébé qui, comme s'il l'avait toujours vue, s'accrochait à ses cheveux, et, regardant en face Edmée qui, détendue, très embellie par sa maternité heureuse, souriait :

— Tu as bien fait de venir me chercher! dit-elle chaleureusement. Je suis guérie! Bien guérie! Et lasse de cette vie de déracinée dont je n'ai plus besoin.

Longtemps elles bavardèrent autour de la petite créature qu'Yvonne ne se lassait pas d'admirer. La bouillie qu'on prépara dans la chambre fut une grande affaire et lorsque, plus tard, Georges Serdis très pâle s'avança d'un pas hésitant, Yvonne lui sourit franchement et lui dit avec une cordiale poignée de main:

— Vous savez? votre fils me préfère à vous déjà!

Elle ne vit pas l'éclair qui, dans les yeux du jeune père, démentait la banale réponse.

Déjà retournée vers le bébé, elle maniait, comme un joujou très fragile, la toute petite main ronde aux minuscules ongles d'agate rose et une joie pure la soulevait au-dessus de ses craintes qu'elle ne comprenait même plus.

C'était en elle l'éveil d'une maternité plus suave et moins égoïste que la vraie,... l'entrée dans une atmosphère lumineuse, un cercle radieux infranchissable à tout ce qui n'est pas pur.

Cette transformation de tout son être, ce coup de foudre de la grâce apaisait à jamais, lui semblait-il, son cœur tendre, avide de dévouement.

Et vraiment, dans les deux femmes heureuses et calmes qui souriaient à l'enfant, on n'aurait pu distinguer celle qui reconnaissait la chair de sa chair de celle qui retrouvait l'âme de son âme, toutes ses tendresses mêlées : amitié d'enfance, et attrait trouble, maintenant épuré, pour celui dont les yeux sombres, parfois trop passionnés, avaient mis leur plus douce lumière dans les nouveaux yeux sans pensée encore et si étrangement pareils.

XVI

Paresseusement affalée sur sa chaise longue, ses beaux cheveux encore nattés pour la nuit et s'échappant en mèches désordonnées, Edmée observait Yvonne qui, fraîche et bien drapée par un kimono du vert des pousses nouvelles, jouait avec son fils.

Dans les deux années qui s'étaient écoulées, la beauté de la jeune fille s'était parfaite singulièrement, tandis que Mme Serdis très grossie, ses traits de médaille empâtés, avait changé d'une façon anormale et, dans le peignoir lâche qui la faisait plus massive encore, semblait la mère de son amie dont un an la séparait.

Yvonne, accroupie par terre comme les vraies Japonaises dont elle portait si gentiment le costume, lutinait le bébé qui riait aux éclats et finit par se fâcher tout rouge quand, taquine, elle lui prit son grand clown et se mit à l'embrasser en disant :

— Oh ! qu'il est joli ! Que je l'aime! C'est mon fils, à moi!

— Non ! non ! tu es ma maman à moi tout seul ! cria Boubie

au comble de la rage. Il lui arracha l'innocent pantin, le mit en pénitence dans la corbeille à papier de son père qui écrivait et, courant frotter contre elle sa petite frimousse où restaient des traces du chocolat du matin, il l'entoura de ses petits bras, la serra bien fort :

— Il est vilain ! Moi je suis joli ! Je suis ton petit Boubie !

— Pas quand tu es barbouillé ! dit Yvonne qui prit son mouchoir pour essuyer les bonnes joues fermes si rebondies que, de profil, elles cachaient le drôle de petit nez tout plat.

Boubie, pas très content, se laissait faire en fermant sa bouche presque toujours entr'ouverte et dont la lèvre supérieure avait encore le pli retroussé que lui donnent les tout petits en tétant.

Malgré ses trois ans, il gardait son air très bébé qui ravissait Yvonne. Elle l'embrassa à pleines lèvres, prit les boucles couleur de pain brûlé qui retombaient sur les yeux du petit bonhomme et, détachant le velours qui liait ses propres cheveux, les serra tout au-dessus de sa tête, en fit un amusant plumet de Peau-Rouge :

— Viens te voir en sauvage ! Elle porta sur son épaule devant la glace Boubie enchanté, qui la battait avec ses petits talons d'une marche triomphale, signe d'intense jubilation.

A eux deux ils faisaient un bien joli tableau et, pas plus l'un que l'autre, ils ne le savaient.

Yvonne, toute rose, riait à son joujou vivant, sans voir la contemplation ardente du jeune père, qui oubliait d'écrire, ni le regard lourd, scrutateur, bizarre qu'Edmée promenait d'eux à lui. Dans sa tenue peu soignée, celle-ci faisait ressortir l'élégance native d'Yvonne, coiffée d'un coup de peigne comme pour le bal à cause des ondes lustrées de ses cheveux, et sur qui le crépon vert pâle drapé d'une seule agrafe avait des plis superbes qu'un grand couturier aurait malaisément copiés.

Mais Boubie très entêté suivait son idée et, à peine assis au milieu des jouets ou plutôt des débris de jouets qui avaient ses préférences :

— N'est-ce pas, il est vilain le clown ? Et c'est moi ton petit garçon ? Tu es ma maman ?

— Eh bien ! Et ta vraie ? dit Yvonne d'un ton de reproche en lui montrant Edmée.

— Elle aussi ! dit Boubie sans se déconcerter. J'ai un seul

papa, mais j'ai deux mamans ! Voilà ! conclut-il avec décision.

— Voilà ! répéta Edmée en riant avec une pointe d'aigreur... Heureusement que je ne suis pas jalouse ;... sans cela...

Elle appuya sur Yvonne, qui rattachait les souliers toujours défaits de Boubie, un étrange regard et s'adressant à l'enfant :

— Tu fais bien de te munir de deux mamans ! dit-elle. C'est plus sûr !... Si celle que tu me préfères, parce qu'elle sait mieux jouer, a une nouvelle lubie et recommence à courir le monde, tu seras bien heureux de m'avoir !

— Je ne courrai plus le monde, dit Yvonne en faisant avec docilité la tour de dominos commandée... Si ! peut-être ! reprit-elle : quand Boubie fera son voyage de noce. Pour me désennuyer !

« Dire que cette petite chose deviendra un homme comme les autres ! s'écria-t-elle en un soupir de regret... Qu'il aura de grands gestes brusques, de la barbe, qu'il fera souffrir !... qu'il souffrira ! »

Et la fougue avec laquelle elle le serra dans ses bras comme pour le défendre contre la vie qui marchait et l'emportait loin, avait quelque chose de si maternel qu'Edmée, oubliant sa complexe jalousie, lui sourit et que toutes deux communièrent dans leur amour pareil et inquiet du tout petit.

Georges continuait à ne pas écrire et à les regarder. Mais elles ne s'en aperçurent pas. Pleinement heureuses par l'enfant, elles oubliaient également le père.

Maintenant, c'était l'heure de la farine lactée.

— Avec Yvonne ! dit impérieusement Boubie qui repoussa l'Allemande détestée.

Et dans les bras de sa japonaise petite maman, il se mit à engloutir avec religion les grandes cuillerées bien pleines, sans même se rebiffer quand, de la serviette, elle effaçait les empiétemens de la bouillie sur le rose des bonnes joues.

Puis, bien repu, Boubie consentit à rester tranquille sur les genoux d'Yvonne qui chantait de plus en plus bas des airs anciens populaires, mineurs, monotones et naïfs.

Tout en modérant sa voix douce, elle regardait les yeux larges et neufs clignoter, s'alourdir, la petite tête vacillante chercher au creux de son épaule le coin habituel pour s'y cacher, tandis qu'un souffle de plus en plus régulier sortait des

lèvres roses drôlement retroussées sur des grains nacrés qui étaient des dents.

Il dormait. Yvonne se tut et regarda avec son beau sourire de vierge mère l'enfant qui trompait tous ses besoins d'amour.

Lorsqu'elle l'eut porté doucement sur son lit et qu'embellie par le même sourire apaisé, elle revint auprès d'Edmée et prit son ouvrage, celle-ci la dévisagea sournoisement, tout en lui disant de ce ton moqueur, hostile, réservé jusqu'ici à tante Anna.

— Je ne suis pas curieuse, mais je voudrais bien savoir comment, toi qui aimes les enfans jusqu'à devenir bébé pour leur plaire, tu as pu pendant près de deux ans te priver du pouponnage qui t'amuse si fort?... Qu'est-ce qui t'a pris?... Si tu trouvais notre vie monotone, elle l'est tout autant, et tu ne parles plus de nous quitter... Alors?

— Alors! dit Yvonne, qui, laissant son ouvrage, se mit à rire de bon cœur, j'étais bête, tout simplement. Et j'aurais d'autant plus de peine à t'expliquer ma conduite que, moi-même, je ne la comprends pas et que je m'en veux de m'être privée des premiers progrès du cher petit!

Dans ses yeux clairs qui ne se baissaient pas, sur tout son pur visage, pas un frisson ne passa, tandis qu'elle disait ce qu'elle croyait la vérité. Le trouble vertige était si loin qu'elle l'oubliait. Devenue mère avant d'être femme, elle ne rêvait plus jamais d'amour. Elle ne voyait rien au delà des courts petits bras, des mains rondes et griffantes qui, le matin, ouvraient tyranniquement ses yeux endormis.

Et en ce moment même où Edmée, avec une insistance singulière, la forçait à se souvenir, elle haussait les épaules. Elle riait. Elle ne sentait pas la force aimantée des yeux de Georges toujours inactif, amaigri, les traits tirés et tristes. Georges qui, lui, n'oubliait pas, luttait.

JACQUES MORIAN.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LE NÉPAL

II[1]

S'il fallait en croire la tradition, les plus anciens monumens religieux du Népal remonteraient à une antiquité vénérable. L'empereur Açoka, au IIIe siècle avant notre ère, le grand apôtre du bouddhisme, aurait édifié dans la vallée quelques-uns des 84000 *stoupas* que lui attribue la légende. C'est, en tous cas, sous ce jour que l'on présente, au centre et à chacun des quatre points cardinaux de la ville de Patan, cinq *tchaityas* ou *stoupas* petits mausolées hémisphériques en terre et en briques qui rappellent les *topes* des Indes et qui sont sûrement les plus anciens du pays. Le temple de Swayambhou, où me mène ma course du lendemain, n'est pas d'une antiquité aussi haute. Swayambhou « Celui qui existe par lui-même, » est ici un attribut du Bouddha. Le monument s'élève sur un mamelon qui domine la ville, couvert d'une brousse verdoyante de laquelle émerge seulement la pointe pyramidale et dorée qui le surmonte.

Deux rivières encadrent Katmandou, la Vichnoumati et la Baghmati, la rivière sacrée; on traverse cette dernière, et peu après, on prend le sentier qui mène au Swayambhounath, le long duquel les singes narguent les pèlerins de leurs gambades. Deux escaliers étroits et resserrés dans la forêt gravissent hardiment jusqu'au faîte. Cinq cents marches, — je ne les ai pas comptées, — et l'on est arrivé. Sur certaines pierres du pavage, je remarque les deux triangles entre-croisés avec un cercle en relief au milieu,

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

le *Trikanta*, un symbole de la Trinité des Bouddhistes, du triple objet de leur vénération : le Bouddha, la Loi, l'Église; le point central représente Adi-Bouddha, la cause de toutes choses, comme la fleur de lotus qui s'épanouit sur d'autres pierres.

Ce grand *tchaitya*, que l'on fait remonter au premier ou au second siècle de l'ère chrétienne, recouvre, comme une immense cloche très évasée, le sommet de la montagne. Il est formé du dôme de terre lui-même, revêtu de briques et bordé d'une sorte de haute plinthe reposant sur une étroite terrasse circulaire. Des chapelles encastrées aux quatre points cardinaux enferment des images du Bouddha sous un treillis de cuivre formé d'anneaux qui sont reliés par une fleurette. L'hémisphère est surmonté d'une tour carrée couronnée d'un cône pyramidal.

Sur la large plate-forme, le Devi-mahé, qui fait étinceler dans le soleil couchant l'or de ses toits relevés à la chinoise, voisine avec la grosse tour de Baghouan. L'indigène qui m'accompagne prétend qu'elle a plus de mille ans! Et partout alentour et sur les pentes mêmes, une centaine de temples grands et petits, variés de forme et d'inspiration. Quelques-uns, en ruines, donnent vie à de grands arbres, tels autres se terminent en *linga*. C'est que le Bouddhisme se meurt, vaincu par le Brahmanisme dont il est issu et dans lequel il se fond à nouveau; dans l'Inde, il est depuis longtemps complètement absorbé. Ici, des concessions successives, ont adapté les institutions brahmaniques aux populations bonddhistes et peut-être djaïnes du Népal, car il semble bien que le Djaïnisme ait partagé avec le Bouddhisme son frère la conquête de l'Himalaya (1); certains *stoupas* trahissent nettement l'influence brahmanique. Dans quelques hautes pyramides côtelées dont la brique est revêtue d'un enduit, comme celles que j'apercevrai de-ci, de-là, dans les villes, il me semble retrouver l'influence de ces grands constructeurs djaïnas, qui paraissaient attacher tant de prix à multiplier les sanctuaires. Il me souviendra toujours de cette ville qui couvre entièrement le sommet du Satroundjaya dans la presqu'île de Kattivar et qui est tout entière composée de temples, ville de pèlerinage où l'on ne réside pas. Je voyais au matin les fidèles Djaïnes s'y presser en nombre, le bandeau sur la bouche de peur d'aspirer quelque atome vivant.

(1) Selon la tradition Djaïna, le patriarche Bhadrabahu vint au Népal vers le IVe siècle avant J.-C.

Ici non plus, le temple n'est pas isolé; des annexes, des chapelles, des décors, quelquefois plus importans que l'édifice primitif, se groupent autour du monument. L'enclos sacré mérite véritablement le nom de *Poura* (ville), qu'il reçoit parfois dans la nomenclature religieuse et qui s'applique si bien au Swayambhounath, et mieux encore à l'immense et pittoresque ensemble de Pashpati, le sanctuaire hindou le plus honoré du Népal. Des ouvriers se hâtent de nettoyer, pour la Dessera qui commence demain, le vieil hémisphère bouddhique couvert de mousse que les singes et les oiseaux souillent abondamment. La gent simiesque pullule près des temples qui lui assurent une nourriture abondante; car les offrandes que déposent discrètement les fidèles sont avidement guettées et souvent détournées avant de parvenir au prêtre, *lama* ou *pujari* (1).

Le second escalier monte droit, d'un seul jet. Il est dominé, sur la plate-forme, par un *vajra* en cuivre, long de près de deux mètres, posé sur un large et très vieux piédestal rond et sculpté qui représente l'année tibétaine en une ronde de douze animaux désignant chacun l'un des douze mois. Le *vajra*, le « foudre d'Indra, » est privé de trois de ses cornes qui sortent de la bouche de l'éléphant, le dieu Ganesa; c'est pourquoi j'hésite un instant à l'assimiler au *dordja*, petite tige à chaque extrémité de laquelle viennent s'arc-bouter quatre défenses d'éléphant liées en faisceau par un anneau central et que j'ai rencontré si souvent au Ladak dans la main des *lamas* en prières.

Le *vajra* du Swayambhou fut élevé au XVIIIe siècle par ce même Pratapa Malla qui, pour charmer et distraire son épouse, fit creuser la *Rani-Pokhri*. Le Bouddhisme a emprunté le « Foudre d'Indra » au Brahmanisme; le souverain du Panthéon Védique, qui le brandissait contre ses ennemis, « souffrit un jour l'humiliation » de le céder au Bouddha, et il est devenu l'emblème de puissance le plus sacré du prêtre bouddhiste. Ses cornes recourbées se retrouvent dans la flèche des *tchaityas;* il forme encore la poignée symbolique de la sonnette de la pagode bouddhique et du *fourba* aux trois lames que les Tibétains jettent aux mauvais esprits. Le *vajra* est devenu comme un mot de passe dans les développemens modernes du Bouddhisme au Népal et au Tibet; il est ici considéré, dans des spéculations

(1) Officiant hindou.

d'un mysticisme superstitieux, comme l'élément mâle qui représente le Bouddha; à côté, la *ghanta* (la cloche), élément féminin, symbolise flatteusement *Prajna*, la sagesse, formant avec elle le couple organique, comme le *linga* et la *yoni* qui deviennent le lotus et la source.

Il paraît indiscutable que les missionnaires bouddhistes n'ont été précédés au Népal que par des colons chinois, dont l'histoire se perd dans la légende, mais qui semblent y avoir importé les premiers élémens de la grande organisation chinoise, de son commerce, de sa culture, de ses mœurs. La montagne de Swayambhou joue un grand rôle dans la préhistoire. Au travers de fables merveilleuses et diffuses, je crois comprendre que Swayambhou, ou tout autre représentant d'une divinité supérieure, est apparu sous forme de lumière sur l'éminence qui se dresse au milieu de la vallée.

C'était le temps où cette vallée était occupée par un immense lac. Un saint personnage, le bodhisatva Manjouçri vint de Mahatchina (la grande Chine) prier trois nuits sur la montagne, puis se dirigea vers le Sud et entreprit de tailler un passage aux eaux du Nag-Hrad. Il plaça alors les deux déesses Bardâ et Mokashda de chaque côté de lui, sur deux hauteurs opposées, et, prenant son cimeterre, coupa la montagne en un lieu qu'il appela Kotwal; par la brèche, les eaux s'écoulèrent et firent place à la plantureuse vallée. De fait, la Baghmati, l'une des plus importantes rivières du pays, en sort à Kotwaldar.

Je ne saurais énumérer toutes les merveilles qui se succédèrent au Swayambhou, tant sont apparus de lumières et de dieux sous les formes les plus variées! Brahma, Vichnou, Çiva, sont mêlés à l'affaire; et, je le constate avec effroi, nul n'apparaît sans donner un nom nouveau à la montagne et aux divers lieux; chacun fait de nouvelles fondations de temples et de monastères, puis « s'en retourne à son ancienne demeure, » selon la formule liturgique. La vache, l'animal sacré dans tout l'hindouïsme, dont le respect constitue chez beaucoup de Newars, quelques superstitions mises à part, le seul article de foi, tient son rôle dans ces récits, et nous saurons même comment elle mentit par la bouche et dit la vérité avec sa queue.

Çiva, sous le nom de Maheçvara et sous la forme d'une gazelle, vint sur la montagne, s'y fit lumière, et cette lumière

s'étendait si loin que Vichnou et Brahma en recherchèrent chacun de son côté les limites. Or, ils ne les pouvaient trouver, car c'était la lumière qui traverse les sept firmamens au-dessus et au-dessous de la terre. Vichnou et Brahma ayant fini par se rejoindre, le premier déclara qu'il n'avait pas trouvé le terme de la lumière, et le second prétendit l'avoir dépassé. Vichnou, mis en défiance, demande des témoins ; Brahma produit Kamdhenou, et la vache céleste corrobore par sa bouche l'assertion de Brahma, mais secoue la queue en signe de dénégation. Vichnou a compris ; il décrète dans sa colère que l'image de Brahma ne sera nulle part adorée en ces lieux, puis déclare la vache impure par la bouche et sacrée par la queue. C'est à ne plus oser manger de langue de bœuf !

Le meurtre de l'animal, devant lequel chacun s'écarte respectueusement dans le bazar, est puni de mort, et la moindre violence commise sur lui se paie de l'emprisonnement à vie. On me citait jadis, au Kachmir, le cas d'un homme enfermé à perpétuité dans la forteresse de Srinagar pour avoir, dans un moment où il mourait de faim, mangé un morceau de sa propre vache morte de maladie. Les Gourkhas ont dû lutter, longtemps encore après les Mallas brahmanistes, pour imposer aux Newars autochtones du Népal la vénération de leur animal sacré.

En face du Swayambhounath, les dernières lueurs du couchant font étinceler, assises sur leurs hautes colonnes, les statues en cuivre doré des deux déesses qui présidèrent à l'écoulement des eaux. Elles sont nimbées d'une fleur de lotus, elles tiennent une fleur de lotus à la main, elles reposent sur la fleur du lotus épanouie qui forme le chapiteau de la colonne. Tout autour de l'antique *tchaitya* sont disposées en une ligne circulaire des lampes de cuivre en forme de coupes. De-ci, de-là, des *secoundahs*, petites cruches à huile, récipiens et lampes à la fois, sont munis à l'avant d'une coupelle pour recevoir la mèche ; une petite cuillère appropriée sert à prendre l'huile ; en arrière, sur l'anse aux formes diverses, se hausse toujours l'idole. Des *pânus*, sortes de hauts chandeliers très variés et finement ciselés, spéciaux au Népal comme les *secoundahs*, sont placés à côté. Avec l'huile et la mèche de la lampe, le plateau creusé qui les surmonte reçoit le plus souvent la *mourtti*, idole qui est tout un tableau. Quelquefois aussi le *pânus* porte un

mandir (1) hindou et une lampe sur chacune de ses faces. Son plateau est orné de lamelles de cuivre taillées en forme de feuilles ajourées et disposées en frange, mobiles et sonores au souffle du vent. Il se nomme alors *Krichna-Dewal*, lumière de Krichna. Tous les objets anciens du culte sont d'un art délicat et d'une extrême perfection.

Dans le soir qui tombe, un vieux lama de Lassa, très misérable dans ses vêtemens rouges, tourne autour du grand temple et déroule les cent huit grains de son chapelet, graines de *roudraskas* consacrées aux dieux. Les temples de Swayambhou sont en effet sous la direction religieuse des lamas de Lassa; une de leurs familles, qui vit dans une maison voisine, assure de temps immémorial la garde du feu sacré : symbole de la divinité jadis descendue du ciel, il ne doit jamais s'éteindre.

*
* *

A la Résidence britannique les soirées sont très agréables. On s'y plaît à deviser des choses du Népal et d'autres encore. Le docteur, parfois, nous tient compagnie. Un officier instructeur monte des Indes pendant quelques semaines chaque année pour exercer les cipayes de l'escorte ; le jeune lieutenant, qui se trouve là pendant mon séjour, sera souvent mon fidèle compagnon d'excursion. Le coup de canon qui, à dix heures, marque le couvre-feu nous trouve souvent réunis. Personne dès lors dans la « city, » bourgeois ni manans, ne doit plus circuler jusqu'au lendemain quatre heures, heure un peu bien matinale pour ce pays, où les ouvriers se mettent difficilement au travail avant neuf heures du matin.

Le 2 octobre, à trois heures de l'après-midi, le grand landau du Maharaja, qui est chaque jour à ma disposition, vient nous chercher pour la « Grande Parade. » Le Résident et le docteur sont en grand uniforme. Le lieutenant et le capitaine népalais attaché à la Résidence nous accompagnent à cheval. 15 000 hommes de rouge habillés sont rangés autour du champ de manœuvre situé dans le plus beau panorama du monde. Un cadre pittoresque de verdure forme le premier plan, qu'enveloppe un cercle de riantes montagnes. Dans le lointain se profile la grande chaîne de l'Himalaya dont les hauts pics se dé-

(1) Temple brahmanique.

coupent sur le ciel bleu : de la blancheur neigeuse émerge la pointe du Gaurisankar-Everest.

Le Maharaja premier ministre, son frère le général commandant en chef et beaucoup de généraux et maharajas nous attendent, au milieu de la pelouse, sur une double terrasse superposée, autour du tronc d'un arbre sacré dont la ramure centenaire porte un feuillage léger. Les présentations commencent. En attendant la venue du Roi, le premier ministre m'invite à passer en voiture devant le front des troupes composées d'infanterie et d'artillerie avec ses petits canons de campagne. Derrière les soldats une foule joyeuse, aux costumes multicolores qui éclatent dans la lumière du soleil, est perchée dans les arbres, grimpée sur quelques pavillons ou disséminée dans les prés. A peine avons-nous parcouru la moitié du cercle qu'un cavalier nous rappelle : le Roi est arrivé avec son état-major où il compte beaucoup de frères, Kchatryas des montagnes, véritables Rajpoutes, fils des Thakours, comme la lignée de Jang Bahadour, tous Maharajas, issus de Dravia Sâh, le conquérant du XVIe siècle et l'ancêtre de tous ces seigneurs Gourkhas. Le Roi n'est que le symbole extérieur de la royauté, une sorte de monarque mérovingien aux mains des maires du Palais. Ce gros garçon est évidemment d'une intelligence calme, il sait peu l'anglais d'ailleurs, et ne fait que tendre l'oreille. Il ne paraît pas savoir bien exactement que faire de son personnage. Depuis plus d'un siècle, la réalité du pouvoir est aux mains du Maharaja premier ministre, assisté d'un conseil composé des principaux seigneurs du royaume. C'est lui qui nous reçoit : Chander Sham Sher Jang Rana Bahadour a une figure ouverte, pétillante d'intelligence, exprimant, dans les traits et dans le regard, l'habitude héréditaire du commandement. Il est très au fait des formes et de la courtoisie européenne qui facilitent l'accueil et servent en même temps de défense.

La parade commence par une canonnade. Chaque pièce tire six coups ; les feux se succèdent à intervalles réguliers, la fumée s'élève en nuages épais, la montagne change la détonation en bruit de tonnerre, les chevaux se cabrent, quelques-uns s'affolent. Le spectacle est magnifique. La musique militaire joue à l'européenne avec un talent surprenant. La revue s'achève par une marche connue qui éveille des souvenirs dans mon oreille, tandis qu'un officier supérieur, monté sur le cheval du

Roi, caracole en cadence autour des musiciens groupés en cercle devant notre belvédère et exécute un véritable exercice de manège. A la fin de la cérémonie, je sollicite du premier ministre la permission de faire visite à sa Maharani en son palais. Comme le Résident ne saurait s'exposer à un refus, je présente ma requête moi-même. Son Excellence Chander Sham Sher l'accueille avec plaisir et me demande mon jour. Il a été Parisien pendant une semaine; le protocole anglais ne lui avait pas accordé davantage. Mais il adore Paris, rêve d'y revenir et veut bien m'assurer qu'il sera charmé de m'y voir. Tous les autres Maharajas et le Roi sont intrigués et amusés par ma présence : à part quelques Anglaises, femmes de hauts fonctionnaires, je suis la première Européenne qui pénètre dans leur pays.

Le lendemain, on célébra, selon la coutume, la fête annuelle en l'honneur de Dourga, qu'on appelle aussi Kali, la déesse féroce, par une grande tuerie de buffles. Mon cher hôte s'abstient, par politique ou par goût, de paraître à cette boucherie, et il me fut facile de comprendre que la présence d'une femme étrangère ne convenait pas à semblable cérémonie. Elle a lieu dans le sombre palais du *Kott*, de sanglante mémoire, où Jang Bahadour, en 1846, avec la complicité d'une odieuse *Rani*, fit massacrer, pour venger son oncle Bhim Sena, quarante-cinq des principaux ministres et notables du royaume avec une centaine de personnages de moindre marque, dit un rapport officiel anglais dont on me donne communication. Le palais appartient à l'autorité militaire et c'est le Maharaja, commandant en chef, frère du premier ministre, qui préside.

Le docteur et le lieutenant, qui ont le privilège d'être de la fête, m'en racontent les détails. Les victimes des sacrifices sont offertes par les familles riches du pays. Chaque officier est tenu d'en donner une. Les pauvres s'acquittent avec des chèvres, voire même des poules, dans les villages. Le comité des fêtes, la *gatti*, qui joue au Népal, comme dans la Grèce antique les liturgies, un rôle prépondérant dans la vie publique, désigne les familles qui doivent concourir successivement à la présente solennité et, par ailleurs, dans chaque caste, à tour de rôle, les membres qui doivent offrir une *pouja* (fête). Le buffle, le *buffalo*, généralement jeune, les plus gros coûtant plus cher, est lié à un pilier; un homme le maintient immobile et un officier lui abat la tête

au ras des épaules. Elle est toujours détachée d'un seul coup, donné d'une seule main avec le grand couteau du pays, véritable couperet dont la courbe savante ajoute au poids de la lame élargie et alourdie par le bout. Bien manier le koukhri est un sport. Plusieurs fois, par coquetterie, l'officier sacrificateur fait montre d'une habileté remarquable en remplaçant le *koukhri* par le sabre. C'est beaucoup plus difficile, car il faut que l'épée tombe juste au point de section, sinon elle tourne; mais ses coups ont toujours réussi. On jette les têtes en tas et les corps sont écartés pour faire place ; un autre animal est amené et le tout se fait avec une rapidité surprenante. Autrefois le commandant en chef devait tremper ses mains dans le sang répandu et les appliquer sur les deux faces des drapeaux; on lui apporte maintenant une coupe dans laquelle le *tchandan*, poudre rouge qui sert à faire les signes rituels sur le visage, a été délayé; il y trempe ses mains et, les joignant d'un coup sec, les imprime sur les drapeaux. La tuerie ayant commencé à six heures du matin, on devine devant quelle mare de sang se trouvèrent ces messieurs qui vinrent assister à la cérémonie entre neuf et dix heures.

Toute cette viande est distribuée au peuple. Dans l'après-midi, je vois partout dans les rues ces animaux décapités qu'on traîne vers les demeures et qui laissent derrière eux un sillage de sang. Ici, c'est un *buffalo* qu'on fait rôtir tout entier. Là, le dépeçage des bêtes a lieu en plein air. Ces viandes coupées en minces tranches sécheront contre les maisons et sur des nattes étendues par terre. Près du palais du Kott, se dresse l'image de Bhaïrab, le dieu de la guerre et de la mort, l'époux de Kàli, la déesse féroce, aux multiples mains l'un et l'autre. Dans l'une, il porte un trident, le *trisoul*, dans une autre, un faisceau de têtes de morts. Le soleil et la lune, qui, avec les pieds du Bouddha, figurent dans les armes de Katmandou, sont placés à ses côtés. Sa statue est entièrement barbouillée de sang et de minium et le poteau d'attache planté devant elle pour les sacrifices en porte encore la trace. Cette énorme et monstrueuse effigie, baignant dans une odeur de sang qui flotte sur toute la ville, donne comme une hantise de tuerie et de sauvagerie.

Une foule énorme se presse dans Katmandou, des figures nouvelles s'y mêlent, venues de loin; les gens de la montagne sont descendus ; je reconnais bien vite des Lepchas et des Tibé-

tains avec leur bonne physionomie riante et leurs yeux clairs. Dans des sacoches posées en besace sur le dos de leurs moutons, ils apportent la provision de sel; puissent-ils avoir apporté aussi leurs turquoises; elles sont loin d'avoir la pureté de coloris à laquelle nous sommes habitués, mais leurs tons variés mis ensemble sont d'un agréable effet. Tout le monde s'est paré de ses plus beaux costumes. Les plus pauvres Népalais ont fait la toilette du visage, après laquelle ils apparaissent moins teintés. Tous ont refait à neuf les signes rituels. Des grains de riz blancs ou passés au minium ornent les fronts, les couvrant tout entiers ou disposés en arabesques. Comme le Roi à la « Parade, » les hommes portent des colliers de fleurs. Ils affectionnent le pantalon, blanc la plupart du temps, large dans le haut, très collant aux genoux et bridant comme des guêtres sur les pieds. Ils portent en dehors la chemise que les Occidentaux mettent en dedans. C'est là d'ailleurs la plus visible des mille contradictions qui distinguent, dès la Russie, l'Orient et l'Occident. Des épis dorés et je ne sais quelles grappes jaunes d'une fine herbacée sont accrochés derrière l'oreille, à la manière d'un plumet.

Les femmes Gourkhas portent généralement d'immenses pantalons bouffans, mis à la mode par Jang Bahadour, qui les avait imposés dans son palais. Ils mesurent environ deux mètres de tour de jambe et donnent aux dames l'air d'évoluer sur deux ballons qui rouleraient sous elles. Les femmes Newars mettent en guise de jupe, sous un corsage collant, une pièce d'étoffe abondamment plissée et serrée à la ceinture, tombant par devant et remontant par derrière jusqu'à mi-jambe. Dans la rue, relevant de côté cette masse deux fois plus grosse qu'elles, leurs mouvemens ne manquent pas de grâce et, lorsqu'elles ont à traverser l'eau, elles retroussent allégrement ce volumineux paquet sans en paraître plus embarrassées que de l'enfant ballotté sur leur dos ou balancé à leur côté.

Elles disposent avec grâce, pendantes à leurs oreilles ou dressées sur leur tête, quelques pailles dorées, ou bien les enchaînent et s'en font des colliers ; d'autres fois, elles étendent une feuille légère sur leur front, au-dessous d'une touffe de fleurs posée dans les cheveux. La poitrine est chargée d'épais colliers de perles de couleur supportant parfois une ligne de porte-charmes, les uns en or, d'autres en argent, en turquoises ou en cuivre; des bracelets d'argent ou de verre, de nuances et de

décors fort heureux, couvrent les bras, et d'autres en métal, plus larges, leur retombent sur les pieds. Ces femmes doivent souvent porter sur elles leur fortune tout entière si j'en juge par le poids d'or ou d'argent de certains de ces bijoux toujours massifs. Les hommes les affectionnent aussi et les *coolies*, selon leurs moyens, n'en sont pas dépourvus.

Je remarque encore au poignet des hommes et des femmes une petite ficelle nouée que j'ai supposée pleine d'intentions et qui m'avait fort intriguée pendant le voyage. On me dit qu'à la *Djani-Pouri*, la fête de Djani, qui coïncidait cette année avec la pleine lune d'août, un brahmane doit passer ce cordon au poignet droit des hommes et au poignet gauche des femmes, en récitant des *mantras*, prières, pour leur assurer la santé; on ajoute qu'au jour de Lakshmi-Pouja, la fête de Lakshmi, déesse de la Fortune, femme de Vichnou-Narayana, on délie ce cordon pour l'attacher à la queue d'une vache. Je suis bien sûre d'avoir vu ce bizarre bracelet en Rajpoutana avant la pleine lune d'août, ce qu'explique le retard du calendrier népalais sur le calendrier hindou.

Ce qui me plaît sur ces femmes qui vont toujours en cheveux, c'est le disque en or de douze centimètres de diamètre qu'elles portent dressé contre le chignon, au sommet ou parfois sur le côté de la tête (1). Leur abondante chevelure noire est toujours ornée de fleurs; en cette saison, ce sont surtout de petits soucis brillans et chiffonnés comme des œillets d'or.

Toujours flânant, nous sommes arrivés sur une grande place hors la « city, » au milieu de laquelle se trouve une pagode. C'est l'extraordinaire et pyramidale tour de Bhim Sen Thapa, qui se dresse en manière de campanile à deux cents pieds du sol dans une large enceinte ajourée par le haut. Près de là, sur la même place, une de ces curieuses fontaines spéciales au Népal, une *dhara*, qu'on ne découvre qu'en s'approchant, se creuse en piscine quadrangulaire, entourée de terrasses superposées à travers lesquelles un escalier central descend pour amener les fidèles à l'heure des ablutions, aussi bien que les ménagères avec leurs grandes cruches de cuivre au ventre rebondi et brillant. De délicates nervures bordent les terrasses. Couvertes de rouge, toujours pour la *Dessera*, deux idoles, dans leurs petits *mandirs* (temples hindous), dominent les robinets d'ablutions dont les

(1) Ces disques valent souvent de 2 à 400 francs.

belles gargouilles aux têtes d'animaux, en cuivre doré, étincellent au soleil à côté des vases luisans et des torses nus. Le général Bhim Sena, le sage administrateur qui gouverna trente-trois ans le Népal et dont nous connaissons la fin tragique, fut le créateur de ces deux monumens vers 1825, quatorze ans avant sa mort, au beau temps de sa plus grande puissance.

*
* *

Je songe à commencer mes excursions à travers le pays.

Une visite matinale en compagnie du colonel Macdonald nous conduit à Baladgi, à quelques milles de Katmandou. Le site est charmant avec ses murailles claustrales percées à jour; à travers l'entrelacement des baies, on aperçoit des champs silencieux et verdoyans où se cachent quelques modestes *mandirs*. A l'entrée du village, nous descendons de voiture, et nous nous engageons sous une haute et épaisse futaie dont le mystère abrite une grande vasque de verdure, au milieu de laquelle baigne Narayana, couché sur un lit de *cobras* dont les neuf têtes redressées auréolent la tête du dieu colossal en marbre noir. C'est une réplique du Narayana de Nilkanta qui se trouve dans les limites du territoire que le Roi n'a pas le droit de franchir; car, jadis, le pieux Pratapa Malla, ayant amené au Palais royal l'eau sacrée, décréta que les rois du Népal ne devraient plus, s'ils tenaient à la vie, paraître dans la région de la source sacrée.

A côté de ce sanctuaire de Narayana dont la statue a la signification religieuse d'un temple, se trouve un vaste réservoir, un *tank* rectangulaire, appuyé d'une part à la colline, maintenu de l'autre par un mur de soutènement de dix mètres de haut, couronné par une spacieuse terrasse d'où l'on domine une succession de prairies qui s'étendent en pente à perte de vue. A chaque extrémité de la terrasse, deux escaliers conduisent à la fontaine. Dans le bas, ce mur est décoré d'idoles assises dans un cadre en haut relief, au pied desquelles, par vingt et une gargouilles fantastiques en cuivre doré, chères à tous les peuples jeunes, l'eau jaillit et s'écoule, par de gais canaux qui miroitent au soleil, dans la rivière dont une rangée d'aulnes dessine le cours au milieu des prés. C'est la plus grande et la plus pittoresque de ces *pranali*, dont le nom hindou désigne le canal par lequel l'eau s'écoule, et que j'entends nommer *dhara* dans

la langue de la montagne, le *Parbatya*, et *nithi* par les Newars.

Dans cette solitude apparaît une jolie fille : elle est préposée aux repas des énormes poissons, semblables à des carpes, qui peuplent le *tank*, si gloutons qu'il en meurt plusieurs par semaine. Je l'ai photographiée, son plateau d'osier chargé de provisions sur les bras, et avec elle les femmes du *Subadar* et du *Jemadar*, capitaine et lieutenant de l'escorte britannique. Mon appareil a eu l'étrenne de leurs uniformes neufs ; jaquette rouge, culotte bleu foncé, bandes noires, *patti* aux jambes, et, sur la tête, le turban bleu, blanc, jaune, joliment tourné sur le toquet en pointe métallique qui dépasse.

Le temps me presse de me rendre à Bhatgaon, à 14 kilomètres de Katmandou. Ancienne capitale des princes Newaris, Bhatgaon, avec ses 40 000 habitans, dont un tiers est encore bouddhiste, mérite une longue visite. La ville est peuplée de temples; le Panthéon du Bouddhisme et du Brahmanisme amalgamés compte d'innombrables dieux. L'enceinte à peine franchie, le grand temple de Narayana me retient longuement. Il se dresse au-dessus de plusieurs terrasses disposées en gradins et, sur l'escalier de la façade, deux rangées d'animaux symboliques montent la garde : éléphans, *sardouls* ou chimères, bœufs et personnages. Un double étage de toitures hardies fait briller haut dans le ciel des pointes de cuivre. Tout auprès, le *Dharmsala*, destiné aux pèlerins, présente au rez-de-chaussée une longue galerie ouverte dont j'admire les charmantes colonnes en bois sculpté. Au premier plan sont assis deux animaux de bronze à l'aspect féroce. La façade est ornée d'élégantes fenêtres diversement disposées et ouvragées, fermées souvent par de fins treillis formant moucharabiés. Au-dessus, s'avance un long balcon fermé dont les panneaux de bois brun ajouré se perdent sous la grande ombre du toit.

Les édifices religieux se succèdent et, dans les cours des uns, à l'extérieur des autres, on voit tout un monde grouillant, coloré et bizarre, de statues et de bas-reliefs. Plus loin, une grande place s'impose aux regards ; le Palais royal, le remarquable *Durbar* de Bhopatindra Malla, achevé en 1697, en occupe tout un côté; sur le pourtour et au milieu, s'amoncellent les pagodes et les temples aux toits coloriés ou dorés, variés de forme et de décor. Les plus beaux temples brahmaniques se dressent auprès de la demeure du Roi très religieux qui fit élever le plus impor-

tant, le Nyatpola Deval, le « Temple à cinq Étages, » si mystérieux et si sacré que ses prêtres ont seuls le droit d'y entrer, et que le peuple ne sait même pas quelle divinité l'habite. Le roi de Bhatgaon en apporta lui-même les trois premières briques en 1702. Sous ses cinq toitures pyramidales, insensiblement relevées aux angles, ce sont toujours des terrasses coupées par le même escalier, sur lequel veillent les mêmes animaux. Deux statues d'hommes qui encadrent les premières marches sont pourtant à noter. Ce sont Jayamalla et Phattas, les deux champions du Roi, à qui l'on attribue la force de dix hommes. Au-dessus, les éléphans dix fois plus forts qu'eux, puis les lions dix fois plus forts que les éléphans; ensuite les *sardouls*, dix fois plus forts que les lions, précèdent les deux déesses du cinquième étage, Byahrini et Singhrini, qui symbolisent le pouvoir surnaturel. Avec des variations de détail, cherchées dans la figuration de rhinocéros, de chevaux, de chameaux, ce type de pagode est maintes fois répété. Les toits inférieurs, souvent couverts de tuiles, rouges ou vertes, les toits supérieurs, parfois en bronze doré, reposent tous sur un système de chevrons arc-boutés, ornés de sculptures prodigieuses représentant quelquefois des personnages aux multiples bras. Des boules de cuivre superposées, au diamètre décroissant, se terminent en pointes brillantes sur le faîte des temples que surmonte le fameux *trisoul* (trident).

Tous ces monumens, disent les érudits, ne remontent pas au delà du XVe siècle et le plus grand nombre semble dater du XVIIe. Le Bhaïrotan, autre temple sur la place, est flanqué à l'avant, à un mètre de distance, de grands étendards de cuivre d'une hauteur surprenante ; des guirlandes de fleurs naturelles sont suspendues à profusion pour la *Dessera*, des animaux de bronze défendent l'idole et devant elle des flaques de sang remémorent les sacrifices de buffles et attirent les chiens. La grande fête met tout le monde en joie, beaucoup de gens, ici, transportent, comme avant-hier à Katmandou, leurs quartiers de viandes; nos personnes intriguent et amusent une foule désœuvrée et flâneuse que les gens de police écartent devant nous.

A côté des pagodes de grande allure, quelque *mandirs*, en pierre, posés sur des terrasses semblables, sont absolument différens de forme et d'une élégance exquise. A la base du « Grand Deval, » dont la pyramide curviligne rappelle un peu celle des

Djaïnas du Kattivar, quatre petits *mandirs* marquent les quatre faces. Plus artistique encore m'apparaît un *mandir* analogue, au dôme étagé en pyramide; la même pyramide, réduite, forme porche au-dessus de charmantes colonnes construites exactement sur le modèle des colonnes de bois d'une pagode voisine, ainsi que l'a remarqué si justement le docteur Le Bon. Il abrite un encadrement de porte délicieusement ouvragé.

Tout attire et retient l'attention dans la vieille capitale des Newars. Le *Durbar* aux quatre-vingt-dix-neuf cours, que je n'ai pas comptées, je l'avoue, présente une façade décorée des plus curieuses et des plus délicates ouvertures dues à ces artistes incomparables dans le bois et la pierre, qu'ont été les ouvriers newaris. Que dire encore de ces colonnes monolithes déjà aperçues à Katmandou, plus fréquentes à Bhatgaon et dont j'admirerai le si bel effet à Patan : grands piliers isolés, ronds ou carrés, cannelés ou biseautés, le plus souvent surmontés du lotus épanoui qui leur sert de chapiteau ? Ces monolithes, dit-on, sont semblables aux colonnes commémoratives qu'Açoka faisait élever plus de deux siècles avant notre ère et dont le Népal seul a conservé l'antique coutume. Ils sont généralement réservés à la statue du souverain qui a fait édifier le temple. C'est celle du Raja Bhopatimal qui étincelle dans la lumière sous son parasol en forme de cloche; là, c'est un *Garouda*, le dieu oiseau, le véhicule de Vichnou, qui y déploie ses ailes. Certaines de ces statues, affirme-t-on, sont en or; je croirais plutôt à l'un de ces beaux alliages dont les Népalais eurent le secret et dans lequel entre pour une notable partie le précieux métal.

Nous avons traversé tout le bazar, longé toutes les échoppes dont les toits, au-dessus des façades plates, surplombent dans la rue au point de ne laisser apercevoir qu'une étroite bande de ciel; les enfans risquent de se faire écraser pour mieux me voir, des têtes de femmes s'encadrent, à la Gérard Dow, dans les plus délicates fenêtres. Je ne vois pas une seule maison banale; des pavillons tout en bois sont posés sur des colonnades qui forment en quelque sorte le rez-de-chaussée. Ces colonnes, très ouvragées, portent un merveilleux étage, abrité à peine derrière une autre colonnade, sous deux toits successifs très élégans. L'un de ces remarquables pavillons domine une belle *dhara*, plus ancienne que celle de Bhim Sen à Katmandou.

L'heure nous presse. Dans le lointain, les montagnes laissent

tomber leurs voiles et apparaissent blanches et roses sous le soleil couchant. Sur ma route, près des villages ou isolés dans la campagne, on rencontre des pagodes et des temples dont les plus modestes comme les plus riches offrent toujours un *dharmsala* au voyageur qui s'y repose ou s'y abrite. Ce n'est souvent qu'une simple toiture en auvent, reposant sur des colonnes et couvrant un plancher surélevé à 30 centimètres du sol. A mi-chemin de Bhatgaon et de Katmandou se trouve la Sida-Pokhri, un autre grand *tank*, en forme de rectangle allongé, protégé par une ceinture de murailles et dans lequel on accède par des escaliers disposés tout autour. Quatre portes sur les quatre faces donnent accès aux pèlerins qui viennent faire leurs ablutions; ce sont d'élégans pavillons à colonnettes ou de style divers. Dans la lumière du soir, leur silhouette légère se mire dans l'eau, sur laquelle se reflètent aussi les montagnes vertes et blanches. Mais l'ombre descend avec l'heure et m'invite à hâter le pas pour rentrer chez mon hôte.

*
* *

Les jours se suivent, toujours remplis, offrant à chaque instant des spectacles nouveaux. Le moment est venu de me rendre au Palais pour faire une visite à la Maharani. Situé dans l'axe de la vallée, il est séparé de la ville par le champ de manœuvre et quelques prairies. De construction récente, en style moitié italien, moitié anglais, il m'apparaît immense avec sa façade blanche d'une longueur surprenante, ses colonnades et ses toits plats. Des ailes le flanquent de chaque côté, formant avec les bâtimens de derrière de vastes cours quadrangulaires: c'est comme un Louvre qui n'aurait que trois ans, au milieu d'arbres qui ont besoin de vieillir. Je m'y suis rendue dans le grand landau qui est chaque jour à ma disposition; le garde à cheval marche en avant, les deux *saïs* à l'arrière, un soldat se tient sur le siège près du cocher.

Le fils aîné du Maharaja me reçoit à la descente de voiture et, par un assez bel escalier, me conduit dans la grande salle du « Durbar » qui occupe toute une partie de la façade; elle donne sur la large galerie ouverte qui découvre entre ses colonnes le merveilleux panorama de la vallée. Son Excellence m'attendait à la porte opposée. Elle s'avance aussitôt au-devant de moi, de telle sorte que nous nous rencontrons auprès de la vasque cen-

trale que surmonte un grand lustre de cristal et qu'entoure une ceinture de réflecteurs électriques, destinés à illuminer et à colorer la fontaine. Le premier ministre me conduit à un divan et nous causons un instant. Je lui dis toute la joie que j'éprouve d'avoir pu visiter son beau pays ; je me montre particulièrement ravie de Katmandou qui se distingue de toutes les autres villes indigènes d'Orient par son air de capitale. Sir Chandra Shum Sher, comme disent les Anglais, qui donnaient déjà ce titre à Jang Bahadour, très fin, très courtois, lit et parle l'anglais facilement, reçoit des journaux, s'intéresse aux affaires extérieures, s'occupe lui-même de son armée qui est, me dit le Résident, de 45 000 hommes; il rend la justice et contrôle l'administration.

Ses fils me conduisent chez la Maharani et me servent d'interprètes, car elle ne parle que le *parbatya*, la langue des Gourkhas et de tous les peuples de la montagne, les Parbatyas; langue et peuple ont le même nom. Dans une galerie qui se développe au second étage, le long des appartemens, j'entrevois, en passant, un lit de parade, puis j'entre dans un grand salon. Là, sur un large canapé placé au milieu de la pièce et faisant presque face à l'entrée, une femme est assise comme dans un nuage bleu. Elle se lève pour me recevoir; après échange de salutations et de sourires, elle me fait asseoir auprès d'elle et se rassied sur ses jambes. Elle paraît émerger de deux ballons en satin bleu pâle, recouverts d'une robe à rayures tissée en Europe, de gaze plus pâle encore et qui « mousse » autour d'elle. Les manches, au contraire, d'une légère étoffe orientale, sont assez collantes. Ses grands yeux de Junon sont agrandis encore par un cercle noir. Vraiment, je me plais, moi, dans ma toilette de voyageuse, à contempler sa riche parure de diamans qui représentent peut-être une valeur d'un ou deux millions. Son buste disparaît sous une rivière à trois rangs de pierres d'une grosseur peu commune, tandis qu'un beau pendentif orne son cou; deux grands nœuds Louis XV, rapportés récemment d'Angleterre, et si étonnés de se trouver au Népal, font fête à ses épaules. Sur les tempes et jusqu'au-dessus de la nuque, des diamans soulignent encore la majesté du haut diadème qui couronne la tête. Bien qu'elle ait le profil légèrement asiatique, elle me paraît charmante dans la splendeur de ses dix-huit ans. J'ai pu sans flatterie en faire compliment au Maharaja, qui s'en est montré fort satisfait.

Derrière le canapé de la Maharani, deux demoiselles d'honneur se tiennent debout pendant l'entretien, assez jolies, me semble-t-il, dans leurs beaux atours, malgré des lèvres un peu épaisses. Elles viennent, sans doute, comme leur maîtresse, soit des provinces du Nord, soit du Tibet où les Maharajas ont coutume de choisir leurs femmes. La Maharani paraît gaie, son rire est jeune et agréable. Ma visite a dû beaucoup l'amuser, puisqu'elle n'a jamais connu qu'une Anglaise, Mrs Manners Smith, la femme du titulaire de la Résidence en congé présentement. Elle est l'unique femme du Maharaja, qui l'a épousée il y a trois ans, après la mort de la mère de ses grands enfans. Il n'a jamais voulu avoir qu'une femme, tout comme un Anglais. C'est peut-être affaire de mode, encore que ce scrupule, commun à nombre d'Hindous de qualité, apparaisse comme un progrès de civilisation et fasse honneur à cette « respectability » anglaise qu'on a bien vite fait de traiter d'hypocrisie, mais qui semble toujours un hommage plus ou moins direct rendu à la « vertu. » Les autres Maharajas ne sont pas monogames, et le Roi, naturellement, possède tout un sérail. C'est sa distraction.

Le premier ministre m'attendait toujours dans le Durbar, il me fait les honneurs du Palais et de la grande galerie extérieure dans laquelle je reconnais une copie de l'encadrement du trône du dernier roi de Mandalay, grand portique de bois finement travaillé en Birmanie et de nature à engager les Népalais d'aujourd'hui à ne pas oublier l'art de leurs ancêtres newaris. Devant un portrait qui attire mon attention, il me parle avec affection et fierté de sa première femme, la mère de ses fils, plus fine que la Rani actuelle dont il est cependant fort épris. Il me fait hommage de sa photographie ainsi que de la sienne. Et comme j'admire en redescendant les magnifiques peaux de tigres tendues dans le hall, il m'explique, en me montrant les plus belles, qu'il les rapporta du Téraï, où, dans une seule chasse et sans accident, il tua onze grands félins. Le Maharaja actuel est le digne émule de Jang Bahadour et de ses ancêtres.

*
* *

On ne se lasse jamais de flâner sur les routes et dans la ville, au hasard des rencontres toujours amusantes, au milieu de ce peuple en fête. Un jour, c'est le Dhiraj que je croise dans sa voiture attelée à la Daumont, avec son escorte de cavaliers

et qui me fait un salut empressé ; un autre jour, c'est le Maharaja, premier ministre, accompagné d'une trentaine de cavaliers et d'un nombre plus considérable d'hommes à pied courant à sa suite, le fusil à la main. En me demandant s'il ne régnerait pas une certaine défiance dans les relations de la famille princière, je me souviens qu'à son retour d'Europe, Chander Shum Sher tint secret le jour de son entrée à Katmandou et s'arrangea même pour y arriver à une heure matinale et imprévue.

Ce qui donne, au premier abord, un aspect moderne à la capitale du Népal et ce qui surprend vivement à l'arrivée, avant qu'on ait pénétré dans la vieille cité, ce sont ces luxueux palais blancs mi-européens, mi-orientaux, de style bâtard et un peu tapageur. Ils enveloppent d'un côté, à belle distance, le champ de manœuvre, le Tandi Khel; d'un autre côté, se groupent les ateliers militaires, les casernes, l'arsenal, la fonderie de canons; d'un autre encore, les écoles pour garçons et filles, l'école supérieure, *Durbar School*, où l'on enseigne le sanscrit et l'anglais ; les hôpitaux pour hommes et pour femmes.

Le vieux temple de Mokental, en dehors de la ville comme les établissemens modernes, est très achalandé. Bouddhistes, Çivaïtes et Vichnouïtes s'entendent pour s'y trouver chez eux, les Bouddhistes veulent voir dans le Çiva brahmanique un ancien Bouddha, par l'effet de ce mélange intime qui ne permet pas toujours de reconnaître aux symboles le culte dont relève le temple.

La Dessera a fait le vide dans les maisons d'éducation, et les établissemens de charité, si étonnamment installés à l'européenne, sont délaissés aussi à cause de la fête. Nous ne sommes pas à la saison où l'état sanitaire laisse le plus à désirer et tous les malades qui le pouvaient sont retournés chez eux. L'infirmité la plus fréquente est le goitre ; ils m'apparaissent si énormes qu'il ne me souvient pas d'en avoir jamais vu de pareils. Les affections des yeux ne sont pas rares, effet de la malpropreté probablement; et nombreux sont les cas de cataracte. La fièvre ne sévit qu'au Téraï et l'on en meurt avant d'avoir eu le temps de tenter un remède. Les opérations chirurgicales ne sont pas inconnues au Népal. Les Tibétains viennent volontiers se faire vacciner à Katmandou ; il en descend même de Lassa. Une femme médecin, venue du Bengale, dirige l'hôpital des femmes ; un docteur, Bengali également, dirige celui des hommes.

Chez les particuliers, le médecin homme n'est appelé près des femmes que dans les cas désespérés, il ne peut mettre le pied sur le tapis de leur lit et ne doit s'approcher d'elles que le moins possible. Le frère aîné ne voit généralement pas les femmes de ses jeunes frères, tandis que ceux-ci peuvent voir la femme de l'aîné. Mais si une jeune belle-sœur se trouve dans la même pièce que le frère aîné, elle doit aussitôt se voiler la face en signe de respect : c'est l'usage des gens de qualité. Le Maharaja fait preuve de largeur d'idées en laissant ses grands fils voir leur belle-mère. De telles restrictions n'ont rien de surprenant, étant donné la jalousie féroce des Gourkhas. La vertu de la femme répondant de la pureté de la caste, la bastonnade et la prison perpétuelle punissent la femme adultère. Depuis Jang Bahadour qui a adouci le code népalais, le mari outragé n'a plus le droit de se faire justice et doit s'en remettre au juge du soin de la réparation. Ce n'est qu'après décision du tribunal qu'il peut exécuter lui-même, avec son *koukhri*, l'insulteur. Celui-ci aurait bien la possibilité d'échapper à la mort en acceptant de passer sous la jambe levée du mari ; mais une telle lâcheté n'est presque jamais commise : on y perdrait la caste.

Chaque pays a ses usages. Je relaterai ici quelques particularités qui marquent la distance de l'Orient à l'Occident. C'est ainsi que la singulière manière de dire « oui » sans ouvrir la bouche, en hochant la tête d'un mouvement lent, peut être prise pour un « non » et donner lieu à de fâcheux malentendus. Le geste d'appel se fait, non pas les doigts en l'air, mais la main repliée vers le sol. On écrit au-dessous et non au-dessus de la ligne tracée sur le papier.

En fait d'écriture, on peut se demander si la coutume des caractères latins ne s'étendra pas peu à peu à l'hindoustani. Le jeune lieutenant, qui m'accompagne souvent dans mes promenades, me dit qu'un certain nombre de colonels anglais les font apprendre dans les écoles de régiment des Indes. Ils sont indispensables tout au moins pour les nécessités de la télégraphie. Il est évident que les lettrés ne s'y prêteraient pas, mais les hommes de troupe acceptent cette méthode très volontiers, ils se l'assimilent plus rapidement que la leur. Dans les alphabets locaux, les caractères s'enchaînent sans séparation de mots, ce qui offre une difficulté de plus aux Européens. Un fonctionnaire m'avouait autrefois qu'il n'était pas capable de relire couram-

ment et rapidement la lettre écrite par lui huit jours auparavant. Beaucoup se font aider par des scribes indigènes.

L'esclavage tend progressivement à disparaître et on ne croit pas qu'il reste maintenant plus d'un millier d'esclaves au Népal. Le Résident titulaire m'a affirmé n'avoir jamais entendu dire que de mauvais traitemens leur fussent infligés; ils sont en quelque sorte des serviteurs et il arrive très souvent qu'ils sont affranchis par leur propriétaire. Un homme libre ne peut être réduit en servitude et seuls peuvent être vendus et achetés les esclaves et enfans d'esclaves. Le prix varie de 100 à 300 roupies ; les filles se paient plus cher que les garçons. Toute esclave est une prostituée; son maître lui assure la nourriture et elle doit pourvoir à son vêtement. Au Népal, l'esclavage s'est heurté au préjugé des castes, à la nécessité douloureuse pour des parens pauvres d'être parfois obligés de vendre leurs enfans à une famille au-dessous d'eux. L'enfant perdait alors sa caste et c'est la pire déchéance.

Les Newars, qui habitent plus particulièrement la cité, passent le temps de la Dessera à jouer; les places, les rues sont encombrées de gens assis en cercle, jouant aux cartes; quelques-uns se servent de toiles cirées posées à terre et marquées de lignes blanches. Au passage de ma voiture, sur l'injonction de la police, ils se lèvent à peine et se garent le moins possible, restant parfois à quelques centimètres des roues ; ils regardent et rient comme des gens heureux : c'est à croire qu'il n'y a pas de perdans ! Dans les faubourgs, où sont rejetées les castes qui n'atteignent même pas le niveau de celles dont on peut recevoir l'eau, et dans la campagne, l'enjeu est souvent fait de *païs* et de *cauris*, l'infime monnaie. Il n'en va pas de même des notables de Katmandou ; il est arrivé à certains gros négocians de la « city » de perdre, pendant le peu de jours où le jeu est toléré, de trente à cinquante mille roupies ; ils y mettent pourtant, dit-on, une certaine prudence : ils risquent 10 000 roupies, mais, s'ils les perdent, ils se retirent du jeu et attendent une meilleure chance. A pied, je tourne autour des cercles, sur les places, et m'attarde à regarder enjeu et joueurs. J'imagine que, malgré la défense, ce n'est pas dans la rue que se jouent les grosses parties.

L'aisance est grande dans le pays ; les famines sont inconnues et les crimes très rares chez ces peuples qui vivent de

si peu et à si bon marché. Il n'y a pas de banque à Katmandou, mais, ayant eu besoin de 600 roupies, il m'a suffi de faire traite sur le Comptoir d'escompte de Bombay pour que l'argent me fût rapporté du bazar une heure après.

J'aperçois de-ci, de-là, suspendus à quelques temples, des accessoires bizarres; des cornes de buffles immolés voisinent avec des ustensiles domestiques : vases de cuivre, plats, poêle à frire, miroirs, chromolithographies saisissantes, images chinoises. Dans quelle pensée ce bric-à-brac désuet est-il exposé, je n'ai pu le savoir. Souvent aussi, dans les villes ou à la campagne, de longues cordes chargées de chiffons multicolores couverts de prières, de *mantras*, rattachent le temple principal, le *tchaitya* bouddhique, soit aux quatre plus petits qui l'entourent souvent, soit à quelque maison. Les *mantras* agitées et récitées par les vents chassent les mauvais esprits.

Bien que les nouvelles constructions des Gourkhas soient dépourvues des boiseries artistiques des Newars, l'aspect des maisons, même à Katmandou, est très agréable. Parfois, l'étage inférieur est fait de briques unies dont la couleur ocre contraste avec les panneaux de bois, sculpté et noirci par le temps, qui forment les étages supérieurs toujours intéressans sous leurs grands toits. C'est depuis la construction du haut temple de Talejou que les maisons à étages superposés furent autorisées dans la ville. Tous les voyageurs se sont plaints de la saleté excessive et de l'odeur infecte des villes du Népal; je dois rendre témoignage des soins apportés par le Maharaja à la voirie. Le désordre m'y a paru moindre que dans la plupart des villes d'Orient et l'odeur du radis fermenté qu'affectionnent Newars et Gourkhas est, le grand air aidant, vraiment supportable.

Un soir, il y avait fête dans les palais des Maharajas; dans le plus voisin de la Résidence, dont je distinguais, à travers les arbres, la toiture illuminée à l'électricité, l'orchestre a, jusqu'à onze heures, joué de la musique européenne. Ils célèbrent, eux aussi, la Dessera qui commémore, nous le savons, le triomphe des dieux sur les démons. La lutte fut longue et difficile; ce fut la *Devi Dourga* qui assura la victoire définitive. Un grand démon, le plus terrible de tous, s'était caché dans le corps d'un innocent buffle. La déesse, avec son cimeterre, coupa la tête de l'animal, puis, lorsque le démon, obligé de sortir,

apparut, elle le tua avec son *trisoul* et mit tous les autres en fuite.

Pendant cette nuit de fête, une jeune princesse de la famille royale mourut d'une fièvre puerpérale. Dès la première heure du matin, on vint demander au Résident un passeport pour les Indes; car des hommes devaient partir tout de suite pour Bénarès et porter au Gange un morceau détaché du crâne de la malheureuse. Elle avait dû être enlevée de son palais avant qu'elle n'eût rendu le dernier soupir, la coutume étant de transporter à Pashpati, au bord de la sainte Baghmati, les moribonds. Les malades sont couchés sur une pierre inclinée de manière que les pieds touchent l'eau et qu'un léger glissement suprême leur permette de mourir à demi baignés dans la rivière sacrée. Petit voyage et bain froid qui donnent toute assurance aux prévisions les plus pessimistes. La jeune princesse dut être brûlée le lendemain sur un bûcher semblable à celui que je vis préparer un jour pour un autre cadavre déposé sur la plus basse marche des *ghats*, enveloppé de ses laines blanches.

*
* *

Il me reste à visiter la plus pittoresque des trois capitales du Népal, Patan. La ville est peuplée, dit-on, de 30, 40 ou 60 000 habitans, selon les diverses estimations. Ces chiffres varient comme ceux de la population totale; il n'y a jamais eu de recensement, mais le Résident britannique titulaire, qui est au Népal depuis un certain nombre d'années, évalue la population du pays à cinq millions d'habitans.

Ce qui frappe le plus, en arrivant à Patan, c'est que toutes les maisons sont sculptées et coloriées de rouges et de bleus éteints qui, mêlés à l'or, composent un ensemble d'une harmonie parfaite. Les poutrelles des toits, les linteaux racontent de longues histoires. Une série de batailles sculptée sur la frise d'un ancien *vihara*, monastère situé dans une petite rue, m'a retenue longtemps. Le reste de la façade est décoré d'ouvrages de bois finement travaillés et finissant en franges qui tremblent au vent. Ailleurs, l'artiste a pris comme sujet de décoration de grandes chasses dont les panneaux forment un balcon évasé que clôt un moucharabié d'un dessin si charmant que l'Égypte n'en a jamais rêvé de semblable. Les châssis des fenêtres sont fouillés avec une fantaisie inouïe. Parfois, de petites lucarnes.

aux délicieuses oreilles détachées, surmontent des façades dont toutes les ouvertures seraient des pièces de musée.

Les anciens *viharas* des temples bouddhiques paraissent plus nombreux dans la ville attribuée à Açoka : grandes maisons qui ont l'apparence des autres avec une grande cour de cloître à l'intérieur. Construites pour les bonzes et les pèlerins, elles sont le plus souvent occupées maintenant par des familles qui trouvent moyen d'y vivre constituées en sortes de clans. Les grandes pagodes en briques et en bois font tinter à la brise leurs clochettes, au bord des toits superposés en pyramides, toujours finement relevés aux angles, et dont le rouge ou le vert des tuiles joue, atténué dans la lumière, avec les cuivres dorés, parmi les colonnades et les décors de bois brun. Bien qu'aucune d'elles, ici comme à Bhatgaon, ne soit antérieure au xve et même peut-être au xvie siècle, on les rattache volontiers à l'architecture en bois que l'Inde a connue avant les monumens de pierre.

Ce qui donne à Patan un aspect vraiment féerique, ce sont, mêlés à ses pagodes toujours variées, ces blancs *mandirs* de pierre dressés sur leurs terrasses en gradins, comme à Bhatgaon, mais plus importans, plus parfaits encore et moins surchargés d'animaux symboliques. L'influence hindoue y est indéniable, bien qu'ils gardent un cachet d'originalité tout à fait remarquable. Le temple de Râdha-Krichna (1) serait, en tout pays, une merveillle. Ses étages en retrait l'un sur l'autre, ce qui me paraît être le caractère dominant de l'architecture du Népal, développent leurs colonnades aériennes en trois lignes de pavillons superposés, sous une élégante pyramide côtelée, surmontée de clochetons de cuivre qui s'achèvent en lune et en lotus.

Isolées en face des temples, les colonnes monolithes, plus fréquentes encore qu'à Bhatgaon, mettent une originalité de plus dans les décors. Le *Garouda*, l'être fabuleux couvert de plumes, à la tête d'oiseau, aux membres humains, le *vahana* de Vichnou, sa monture consacrée, sous ses ailes d'or regarde le Râdha-Krichna. Ailleurs, des groupes de bronze doré surmontent des chapiteaux en forme de large lotus. C'est un raja en prière à l'abri d'un cobra sur lequel un petit oiseau se pose, ou

(1) Krichna est une personnification de Vichnou. Râdha est la principale des bergères parmi lesquelles le fait vivre la légende.

bien c'est un autre souverain Malla qui étincelle sous ses dorures à côté de sa Rani minuscule. Ce symbole donne quelque soupçon de l'opinion que Narendra professait à l'égard des femmes. Tous les styles, tous les cultes asiatiques, toutes les époques se rejoignent au Népal, depuis les antiques *stoupas* du grand Açoka jusqu'aux pagodes qui ont peut-être servi de modèle à la Chine, en passant par les temples hindous, empruntés au Brahmanisme ou même au Jaïnisme, et par les vieux *tchaityas* que fréquentent encore les Tibétains. Le plus grand de ces monumens est le Bouddhnath. Rentrée de Patan à Katmandou, j'allai le visiter le lendemain.

Dès le matin, le temps est magnifique. La clarté de l'atmosphère permet d'apercevoir, derrière un premier cercle de montagnes verdoyantes, les pics de la grande chaîne blanche émergeant des nuées. Là, une pointe fuse; ici un cône ou bien une pyramide fait saillir son arête; ailleurs, une longue ligne court et réapparaît de distance en distance. Dans la vallée, les vieux arbres développent leur superbe membrure. Bien qu'on ne rencontre pas au Népal les grandioses forêts du Cachemire et du Wardwan ou celles que j'ai traversées, sur la route du Tibet, dans le Sutledj, à une bien plus haute altitude, les arbres ont ici, cependant, une belle puissance. Les rosiers, les buissons fleuris répandent dans l'air leur parfum; mais ils embaument bien plus encore au printemps, lorsque les orangers, les citronniers, les lilas sont en fleurs.

Partout, dans les villages, contre les murs et sur les nattes étendues au soleil, les viandes de la Dessera, coupées en lanières, sont déjà desséchées et durcies. Il m'est arrivé, au Tibet, de manger sans déplaisir des viandes préparées de la même façon et conservées un an ou deux, mais dans un air tout à fait sec que ne connaît point l'humide et plantureuse vallée népalaise. C'est aussi le temps des cerfs-volans et des balançoires. Celles-ci sont suspendues partout aux branches des grands arbres, ou bien au point de jonction de trois perches, ou encore attachées à une traverse portée par quatre montans. Les hommes lancent l'escarpolette à des hauteurs vertigineuses et les femmes s'y risquent bravement avec leur flot d'étoffe ramassée dans les jambes. Le chemin raccourci que mes hommes imaginent de prendre pour gagner le Bouddnath n'est pas fait pour des voitures; mais les solides landaus du Maharaja passent partout,

avec leurs grands chevaux d'Australie. Venus de la Nouvelle-Galles du Sud, que de soins n'a-t-il pas fallu pour les faire monter jusqu'ici!

Le grand temple bouddhique, le Bouddhnath, que j'entends communément nommer le « Grand Bôdh, » est particulièrement fréquenté par les Tibétains; une troupe de pèlerins est en train de prendre ses ébats dans le voisinage. Ils ne sont certes pas beaux, mais quelles bonnes faces réjouies et aimables, chez les femmes surtout! Quel air franc, ouvert, sympathique! Comparés à leurs voisins de la haute montagne, les Gourkhas révèlent évidemment le croisement avec l'Hindou. Leur visage est plus allongé, leurs yeux plus grands, leur nez mieux détaché du front, mais leur physionomie est moins épanouie.

Charmante et naïve est la légende bouddhique des origines du grand *tchaitya*. Une divinité ayant d'aventure pleuré de pitié, une vierge naquit de la larme céleste. Mais ayant cédé à la tentation de voler des fleurs au Paradis, elle se vit renaître sur terre dans une famille de pêcheurs. Devenue grande, mariée, ne s'enrichit-elle pas dans le commerce des oies? Ayant résolu alors de faire bâtir un *tchaitya*, maligne, elle vint trouver le Roi et lui demanda, pour le construire, l'espace de terrain qu'une peau de bête arriverait à délimiter. Or, découpée en minces lanières, la peau parvint à ceindre une surface inattendue; en vain, les gens de la Cour protestèrent, le Roi fut fidèle à sa parole. Quand la fondatrice mourut, ses fils achevèrent le monument et y déposèrent des reliques du Bouddha Kacyapa.

Au centre d'une grande place carrée, bordée régulièrement de maisons qui servirent de monastères aux bonzes et qui sont habitées aujourd'hui par des artisans newars, un vaste hémisphère, surélevé sur une plate-forme à trois étages, est dominé par une tour carrée revêtue de cuivre. Elle présente sur chaque face deux grands yeux ouverts, les yeux du Bouddha que je rencontre si souvent sur les portes et les ouvertures des maisons, un œil sur chaque vantail. La tour se couronne d'une de ces hautes pyramides dont la conception architecturale est, d'après le docteur Le Bon, issue de la superposition des primitifs parasols multipliés et décroissans soudés ensemble. Un édicule en forme de cloche la termine. Sur chacune des faces est un sanctuaire; d'autres, plus petits, sont placés aux angles. Dans le mur d'enceinte, des moulins à prières posés tout autour, dans

des niches, devant l'image du Bouddha, cinq par cinq, sont pieusement mis en branle par les fidèles. Les moulins à prières sont de petits cylindres fabriqués par des Newars et sur lesquels sont gravés les caractères fatidiques : *Om Mani Padmé Houm;* une longue bande de papier roulée à l'intérieur les répète à l'infini. Et tout en faisant tourner le moulin sur son axe, les Tibétains murmurent la même formule connue dans tout le monde bouddhiste du Nord. Il me souvient d'avoir vu, au Ladak, les fameux moulins dont parle le Père Huc, immenses machines mues par la force hydraulique, et qui rendent la prière singulièrement facile.

Consciencieusement, comme les pèlerins, je fais le tour du sanctuaire. Un barbier opère tranquillement en plein air, à l'ombre du mur; à côté, un pauvre homme pince les deux ou trois cordes d'une mandoline creusée dans le bois massif et joue son grand air, en mon honneur peut-être; un jeune garçon aux longs cheveux, à la figure expressive, me suit pas à pas; des têtes de femmes s'encadrent agréablement dans les fenêtres sculptées; des pimens rougissent sur le sol et mettent dans l'air une éclatante gaieté.

Sur la route de retour, meilleure que celle d'aller, je rencontre le « Petit Bôdh, » réduction exacte du grand, mais qui, lui, ne domine pas le pays. Le jeune lieutenant que je devais rejoindre à une croisée de chemin ne se trouve pas au rendez-vous; il faut s'informer; *pouchno-sahib*. Des gens l'ont rencontré, il y a deux heures et voici notre *hasiri*, le déjeuner, qui se promène aussi à ma recherche sur le dos d'un cooly; mon boy, qui le surveillait, remonte sur le siège de la voiture, non sans plaisir.

Pour la seconde fois, je retourne à Pashpati, où je ne sais comment mon landau parvient à passer. Dans son cadre verdoyant et pittoresque, tout à fait original, cet extraordinaire village, si je puis le nommer ainsi, me paraît enfermer plus de temples que de maisons; il m'accueille parmi ses *mandirs* et ses pagodes, ses *dharmsalas*, ses *viharas*, ses *dharas*, ses colonnades, l'armée de ses arbres et toute une population en fête.

Ici encore, la Dessera bat son plein et je suis le mouvement de la foule. Une rivière, des ponts, des berges échelonnées, un peuple qui fait ses ablutions, toutes les couleurs sous le soleil; le tableau est saisissant; et puis, en face de moi, sur un grand

pan de mur, s'étagent des mandirs alignés, tous pareils, sous la grande forêt qui se perd avec d'autres temples dans le ciel bleu. Je passe vite la rivière pour gagner l'ombre qui s'étend au pied et où je suis absolument seule. La Baghmati sacrée coule entre deux berges de grands escaliers de pierre, des *ghats* qui présentent à mes yeux une foule colorée, hommes et femmes, procédant à ses ablutions rituelles et à ses prières. Derrière eux, encore des mandirs, des temples, des escaliers superposés qui grimpent de temple en temple, tout là-haut, jusqu'à la grande pagode de Pashpatinath, une des plus vénérées du Népal et dont aucun étranger ne peut approcher. Tout auprès est le lieu réservé au bûcher des veuves. Je crois qu'il n'est plus utilisé.

Au milieu de la rivière dont le courant est assez fort, des hommes prennent le bain complet; tous conservent le *langouti* et, à demi baignés ou sur le bord des gradins, ils s'immergent la tête à maintes reprises en récitant des formules, se frottent par tout le corps avec cette eau qu'ils boivent pieusement. Certains, avant d'achever le bain, aspergent abondamment un grand *linga* qu'ils vont encore caresser tout en s'habillant. Les femmes laissent leurs plus volumineux jupons sur les *ghats* et descendent enroulées dans de longues draperies, dont elles peuvent encore, tout en se baignant, laver des mètres sans se trouver dévêtues. Elles procèdent en tout avec prudence et s'abstiennent de plonger la tête pour ne pas déranger leur coiffure. De même que les hommes, elles s'arrosent de leurs mains et boivent. Puis, sur la berge, chacun procède à sa petite lessive, et je vois des hommes presser leurs vêtemens mouillés pour en exprimer l'eau. Avec l'aide du soleil, les fines mousselines sèchent à vue d'œil et, bientôt, tout le monde paraît vêtu de frais. Toutes ces claires draperies et ces rites font revivre à mes yeux les belles Indes du Sud dans un cadre plus verdoyant. C'est tout l'Hindouïsme vainqueur du Bouddhisme, les forces fécondes de la nature adorées dans la libre lumière du soleil à côté des beaux arbres qui plongent, quelques pas plus loin, dans la rivière.

Je ne sais ce que l'on pense de ma présence, mais elle fait quelque sensation; sans m'en émouvoir, je contemple à plaisir les scènes pittoresques et je photographie sans relâche, montant et descendant la rive pour trouver le meilleur point. Je vois pourtant là-haut, sur la galerie d'une grande pagode, toute une

foule de *sadhous* et de *yogis*, religieux et saints, qui me regardent; assis tout contre la balustrade, un homme parle. A sa voix, je le prends d'abord pour une femme. Il vitupère avec de grands gestes, des contorsions de tout le corps et des cris à faire frémir. Malgré ses voisins qui veulent le faire taire, en dépit de mon garde du corps, le soldat, qui m'a rejoint et qui lui jette quelques mots de commandement, il continue de crier avec une précipitation anormale, de hurler aigrement. C'est un fou chez qui ma présence a déterminé une crise.

En revanche, un jeune *yogi* vient me rejoindre sur mon belvédère. C'est un très joli garçon. Son compagnon est moins intéressant; mais tels qu'ils m'apparaissent, en belle lumière, je voudrais les photographier. Comment leur faire comprendre qu'il faut s'arrêter? Le soldat ne sait pas un mot d'hindoustani. Un geste de demande, un sourire et le jeune fakir sourit à son tour dans sa petite barbe noire, puis s'arrête, ses longs cheveux sur le dos, une peinture blanche couvrant le front comme le ferait un bandeau de mousseline et, dans la main, une fleur. Le déclic de mon appareil se fait entendre. Merci et *salam*. Le voilà qui veut me parler! il est aisé de deviner qu'il m'adresse une requête et que son portrait, il le voudrait avoir. Mais où te retrouverais-je, jeune fakir inconnu? D'autres tableaux m'attendent près du petit pont; voici une jeune femme fort gentille, puis un autre *yogi* plus âgé, fortement musclé, le visage encadré d'une épaisse barbe noire et tout le corps à peu près nu, enduit de cendre. Il tient à la main une sorte de canne très courte dont la poignée recourbée est tournée vers le sol. Une longue barre rouge, le signe de Çiva, coupe le front verticalement, un petit pointillé jaune vif tachette le visage; le *langouti*, avec un gros collier, *roudraksahmala*, formé d'énormes nœuds et graines de l'arbre consacré aux dieux, c'est tout le costume. Ces colliers et chapelets sont spéciaux aux *yogis* et aux brahmanes.

Le lieutenant est enfin retrouvé. Il s'agit maintenant de choisir pour déjeuner un site agréable, ombragé et discret. Nous longeons la rivière en aval et nous grimpons dans un bois de beaux arbres très vieux, dont la colonnade fait mieux valoir les horizons. La nappe est vite étendue, les sandwichs sortent du panier avec la viande et le bon pain frais de la Résidence. Les sandwichs aux œufs sont particulièrement recommandables. Bientôt, l'on se remet en marche. Inutile de chercher à revoir

les belles foules du matin; elles se sont abritées et ne reparaîtront un peu qu'à la fin de la journée. Alors, grimpons dans la forêt et gagnons le plateau d'où la vue sur toutes les montagnes est si émouvante. Chemin faisant, nous longeons des temples, perdus sous les bois, à l'entour desquels les singes pullulent, gardiens et pensionnaires de ces vieux sanctuaires. Certains sont fort gros et l'un d'eux, facétie ou méchanceté, fait mine de vouloir s'élancer. La canne doit intervenir et notre ferme attitude arrête les hostilités. C'est toujours Pashpati, le centre vénéré du monde çivaïte. La grande fête de Çiva-Pashpati attire des Indes des foules pieuses, avides d'adorer le *linga* aux quatre faces. On monte alors sans formalités et sans droits à payer, à moins que la peste ne sévisse aux Indes; dans ce cas, l'entrée du Népal est interdite. Le Roi lui-même vient alors accomplir la *pouja*, et, dans l'après-midi, une grande revue réunit ses troupes au beau champ de manœuvre de Tandi-Khel.

Une fois sur l'immense *camping* du plateau, où le lieutenant viendra bientôt avec ses hommes pour les manœuvres, nous apercevons un grand nombre de villages répartis tout autour de notre horizon et nous nous dirigeons, au milieu d'un troupeau de buffles en gaîté, vers des habitations. Partout, les façades de ces maisons villageoises réjouissent l'œil par de charmans détails de sculpture; la case reconstruite ou restaurée a gardé les vieux bois, les deux ou trois colonnes de la galerie du rez-de-chaussée, les encadremens des fenêtres, les balcons à panneaux clos qui remplaçaient les vitres inconnues, tous travaux d'art des anciens Newars que les maîtres actuels n'ont pas encouragés. Toujours en tuiles ou en chaume, les toitures sont en parfait état, ce qui, dans nos campagnes, est toujours signe d'aisance. Malgré l'ardent soleil qui darde, il y a ici de l'air, et sous mon grand casque, je circule aisément pendant deux ou trois heures. Puis, de nouveau, l'on se rapproche des sanctuaires et des singes qui, très nombreux, se dégourdissent de leur sieste et dont nous troublons les ébats. A la lisière de la forêt, au milieu des grands arbres, c'est toute une ville de temples: chose extraordinaire au Népal, tous se ressemblent et répètent avec régularité le dôme en forme de cloche qui domine à Pashpati dans cette architecture du XVIIe siècle. Devant tous les mandirs blancs les *lingas* traditionnels; quelques-uns sont décorés des quatre visages, tels que ceux qui couronnent les tours des

palais d'Angkor-Tom au Cambodge, car tout se retrouve et se confond dans ces cultes asiatiques. Ailleurs, le *Nandi*, le taureau de Çiva, est accroupi devant le temple, comme dans les Indes du Sud.

J'ai peine à m'arracher à ce merveilleux décor. Aux extrémités du plateau, deux escaliers grandioses, creusés dans la montagne, me sollicitent et je prends celui qui nous ramène à notre point de départ. Véritable splendeur de pierre blanche au cœur de la verdure, l'escalier ne dresse pas ses parois verticales, mais les écarte et les étage en hauts gradins et larges assises. Les *ghats* où se pressait la foule sont maintenant rentrés dans le calme et l'ombre ; c'est un rêve évanoui. Et le soleil brûle les *mandirs* qui m'abritaient le matin. C'est le moment de les photographier. Des gens commencent à circuler ; quelques passans sur le pont voisin donneraient de la vie au tableau. Justement, une jeune femme assez belle arrive précipitamment, elle tourne autour du petit temple, parlant seule ou plutôt déclamant avec une énergie surprenante ; appuyée ensuite au parapet qui précède le pont, elle continue toujours son incantation. Je voudrais bien l'amadouer et, profitant d'un moment d'accalmie, je lui souris. Elle répond par un sourire étrange, à pleines dents : de blanches perles et de splendides yeux la font admirablement belle. Je passe alors mon appareil au lieutenant qui m'accompagne, et comme elle est un peu dans l'ombre, je voudrais l'inciter à s'avancer. Mais au moment où j'étais assez près pour pouvoir la toucher, sacrilège que je me serais bien gardée de commettre pour ne pas lui faire perdre sa caste, elle pousse un cri horrible, semblable à celui d'une bête blessée et, bondissant, elle est déjà sur le pont. De là, elle profère, paraît-il, toutes les imprécations possibles contre les « diables d'Occident, » comme diraient mes chers Chinois. C'était une folle en état d'ivresse.

On respecte ici les fous comme les innocens en beaucoup de pays. La boisson les excite pendant les ripailles de la Dessera ; on ne s'enivre qu'aux jours de grande fête, avec le *raksi*, l'eau-de-vie de riz, et j'ai déjà vu plusieurs hommes dans un état inquiétant ; l'un d'eux est même venu ce matin m'insulter tandis que j'étais seule et j'ai dû le faire chasser par le *saïs*.

Au retour, je passe à gué la Baghmati ; sur le bord du chemin, à peu de distance de la rivière, gît un squelette blanchi par les eaux, amené là et abandonné par une crue. Non loin une

nuée de grands vautours repus se repose sur la falaise rocheuse, tandis qu'une seconde équipe s'acharne sur un cadavre d'homme ou d'animal qu'emporte le flot sacré.

*
* *

Ma dernière grande promenade est pour le temple de Changou-Narayana, le plus riche du Népal, dit-on, comme le « Temple aux cinq Étages » à Bhatgaon en est le plus grand, et Matsyendra Natha (le dieu des poissons), à Patan, le plus honoré. Il est à une heure de voiture de Katmandou. On y accède, Dieu sait par quels chemins, bien meilleurs encore que ne le promettaient les sentiers d'arrivée. J'ai vu parfois le grand landau surplomber les chevaux dans les descentes et, dans les montées, les chevaux se dresser menaçans au-dessus de ma tête. Au point où la route cesse d'être carrossable, une *dandi* nous attend avec un cheval pour le lieutenant, qui ne pourra guère l'utiliser, et un cooly pour porter le panier du *tiffin*, notre déjeuner. Nous gravissons de petits cols entre des vals en forme de cuves sur les pentes desquels s'étagent en terrasses des plantations de riz; puis les cols se rétrécissent, les pentes deviennent abruptes et le sentier, défoncé par les pluies de la dernière « mousson » qui ont entraîné le sol sablonneux, n'est praticable qu'un pied devant l'autre, le long d'un ravin d'où l'on entrevoit des éboulemens de dix et vingt mètres. Lorsque nous redescendons dans la vallée formée par les contreforts du Mogarjoun, où la rivière Mono-Harakaolah festonne son ruban blanc, avant de se jeter dans la Baghmati, le sentier emprunte une digue surélevée au-dessus des rizières. Bien qu'elle soit ravinée et étroite, je reprends la *dandi;* je ne sais comment les quatre pieds des hommes, emboîtés les uns dans les autres, peuvent trouver place sur la digue. Une dégringolade dans cette eau bourbeuse serait fort désagréable, mais l'appareil est merveilleusement équilibré et lorsqu'un des hommes doit descendre, la dandi ne s'éloigne pas trop de la perpendiculaire.

Le temple de Changou Narayana se dresse au centre de la vallée sur un mamelon de 1 000 mètres de hauteur. On y grimpe par des escaliers taillés dans des pentes abruptes et, une fois devant l'enceinte, nous avons grand'peine à nous en faire ouvrir la porte basse et étroite, surveillée par les yeux grands ouverts du Bouddha et gardée de chaque côté par deux divinités : Ganeça,

à la tête d'éléphant, et une autre, plus terrible, couronnée d'une guirlande de crânes.

Le temple est au milieu d'une cour entourée par les galeries ouvertes du *vihara* dont les fines colonnettes, au rez-de-chaussée, forment cloître. Aux deux étages, de jolies fenêtres varient à l'infini leurs encadremens de bois sculpté : au premier, les ouvertures peu saillantes sont à double meneau dans les parties centrales, tandis qu'au-dessus un balcon clos par des grillages historiés s'évase vers le ciel et se perd sous l'avancée du toit.

La pagode, posée sur une étroite plate-forme, présente, sur ses quatre faces, trois grands portails que surmonte un fronton et que prolongent des panneaux sculptés revêtus, sur la façade d'entrée, de très beaux cuivres dorés. Les jambettes de force, qui supportent les toits de bronze doré superposés, sont décorées à profusion de feuillage, de fruits, de personnages aux bras multiples. Des lions ou des éléphans sont au bas des quatre escaliers et de petites coupelles de cuivre pour l'huile des lampes bordent la plate-forme. Aux angles de la première façade se détachent deux hauts piliers indépendans. L'un biseauté, posé sur une énorme tortue et couronné d'un chapiteau en lotus épanoui, sur lequel se dresse une haute coquille enroulée, la *çankha*, décorée d'une branche de lotus. L'autre se pare d'un bouclier, le disque de Vichnou, qui remplace un ancien Garouda brisé. Ce pilier posé à même le sol, carré à sa naissance, prend plus haut la forme octogonale, puis se multiplie en seize faces pour s'achever arrondi. Il porte à la base la fameuse inscription de Mana Deva, datée de 386 après Jésus-Christ, hommage glorieux rendu par le fils à sa mère, la reine Rajayvali.

En avant du temple, un personnage de grandeur naturelle, le cou entouré d'un *naga* (serpent), est incliné sur un genou ; il a le beau nez aquilin de certains Bouddhas et répond assez bien au portrait du Garouda brisé, sans les ailes. Un léger portique au cintre arrondi est élevé en son honneur devant une pyramide de toits parasolés, nouvelle marque de respect. Les gens qui m'entourent l'appellent *Jataï*, mot qui veut dire vautour. Après enquête, Jataï est bien le Garouda tombé du pilier de Mana Deva que M. Sylvain Lévi avait vu brisé, abandonné dans un coin. C'est la monture, le « véhicule » de Vichnou qui ne transpire pas seulement à la fête des serpens mais encore en cas

de cyclone. Un peu en arrière, une chapelle reliquaire tout en fer délicieusement ouvragé enferme un Raja et sa Rani, en or prétend-on. Bien plus curieux m'apparaît un bijou de petit *mandir* à Râdhâ-Krichna, tout en marbre poli. Une sculpture très pure encadre la porte entre deux colonnettes auxquelles s'appuie un couple de divinités, si mignonnes sous leur couronne de *nagas*, qu'on les voudrait avoir en poche. Quelques pèlerins ou curieux surviennent et frappent consciencieusement les battans des grosses cloches suspendues aux portiques placés de chaque côté des portails, et les petites clochettes accrochées aux toitures chantent seules à la brise. Ce sont toujours des sons fort doux, pleins, justes, souvent argentins; car les Népalais ont l'art des alliages mélodieux.

En admirant ces monumens d'un art si original et si complet, je songeais au passé de ce peuple, qui a donné tant de preuves de sa prodigieuse vitalité artistique et chez lequel s'est développée, à une époque où l'Europe était encore barbare, une civilisation si raffinée. Dès les premiers siècles de notre ère, Bouddhistes et Jaïnas rivalisaient dans l'apostolat. Au ve siècle, on cite un célèbre docteur jaïna qui serait venu au Népal avec cinq cents disciples et le nombre des moines aurait alors, dit-on, beaucoup augmenté. Ils entrent en lutte avec le Brahmanisme qui s'infiltre par le Sud et qui peu à peu absorbe ces cultes, jadis issus de lui, comme il l'a fait si complètement dans les Indes, sauf pour quelques communautés jaïnas. C'est sous la grande dynastie des Malla que le Brahmanisme triomphe et s'assimile la société bouddhiste, que la civilisation et l'art des Newars atteint l'apogée de son éclat. La constitution du grand roi législateur Prithivi le Malla dicte encore les décisions juridiques à l'égard de la communauté bouddhique assujettie elle-même, sur la base des métiers, à l'organisation hindoue des castes. La nation sera désormais instruite et policée par l'Inde, mais ce qui restera bien népalais ce sera l'art des ouvriers newaris.

Un système de poids et mesures est dû à Jaya Sthiti Malla, un de ses successeurs écrit un ouvrage sur l'Astrologie et sur « les saisons favorables; » tel autre, souverain de vingt-six villes et bourgs, fait recueillir des traditions sur leurs origines; amateur de danses, il réforme et invente de nouveaux rythmes. C'est encore l'un de ces princes qui donne son nom aux mohars d'argent (valant 8 annas) qui aideront aux échanges avec les

Indes ; le Tibet, en les adoptant pour monnaie, fera leur fortune.

Au XVIe siècle, un roi de Bhatgaon s'occupait lui aussi de musique, de danse et de théâtre, il composait des « opéras, » écrivait des « Commentaires sur les questions relatives à l'art dramatique, » traitait, bien avant Louis de Bavière, de « la quintessence des arts musicaux. » Un roi de Katmandou décidait les marchands et les artisans newaris à s'établir à Lassa et son ministre obtenait du Tibet qu'en cas de mort, leurs biens fissent retour au Népal. Tel autre établit des rites de purification pour les marchands qui reviennent du Tibet. Dans les trois royaumes, tous composent à l'envi des hymnes qu'on grave sur la pierre, des drames musicaux dont la prose est abandonnée à l'initiative de l'acteur ; au XVIIe siècle, Pratapa Malla, l'auteur de la fameuse inscription en quinze langues différentes du palais de Katmandou, s'intitule « Prince des Poètes, » sur ses inscriptions et ses monnaies. Partout les vertus et les gloires des souverains Malla sont racontées et vantées par eux ou leurs successeurs. La vie religieuse est intense, l'astrologie et les présages jouent un rôle prédominant, l'exaltation mystique crée les poètes, les artistes, les constructeurs ; les austérités çivaïques et les sacrifices sanglans succèdent aux désordres et les rois rivalisent d'émulation pour les plus belles fondations. Sous leurs ordres, les murailles des villes, les escaliers bordant les rivières et les lacs sacrés, les plus beaux temples et les plus magnifiques palais sortent de terre, créés par d'incomparables artisans.

C'est aux Newars que sont dus tous les beaux monumens du Népal, presque tous construits avant la conquête gourkha. Les Newars ont créé un art, ou plutôt, transformant celui des autres, ils l'ont marqué d'une originalité propre et d'un sens de la ligne assez rare. Quelles que soient les influences diverses qui se sont croisées ici, la pagode du Népal se rattache à l'architecture antérieure de l'Inde. Le type classique de la pagode népalaise aux toits superposés aurait en revanche, d'après M. Sylvain Lévi, servi de modèle aux Tibétains et aux Chinois et, par la Corée, serait parvenu au Japon ; il a fait la gloire de l'Extrême-Orient. Nulle part ailleurs qu'ici les proportions ne m'en sont apparues plus sobrement et plus délicatement ménagées.

Le P. Huc (1) affirme qu'on recherche les Newars jusqu'au

(1) P. Huc, *Souvenir d'un voyage au Tibet*, t. II, p. 267.

fond de la Tartarie pour construire les grandes lamaseries; il partage l'admiration des Asiatiques « pour ces belles toitures dorées des temples bouddhiques, qui résistent à toutes les intempéries des saisons et conservent toujours une fraîcheur et un éclat merveilleux, » et pour leurs bijoux « qui ne feraient pas déshonneur à des artistes européens. » La colonie newari, que le missionnaire français a connue à Lassa, compte aujourd'hui 3 000 individus.

Aujourd'hui les descendans de ces Newars restent encore séparés de la société gourkha; ils ne servent pas dans l'armée, ils vivent partagés en deux communautés : Bouddhistes pour deux tiers et Brahmanistes pour le dernier. Le respect de la caste, du fait des femmes bouddhistes principalement, doit bien subir quelques atteintes. Le Newar n'a qu'une femme légitime, qui doit être de sa caste, mais il peut prendre ses concubines dans des castes inférieures, sans toutefois franchir la limite de celles dont sa caste « peut recevoir l'eau. » Il n'a pas la jalousie féroce du Gourkha et pratique aisément à l'endroit des femmes une douce et pacifique philosophie. En cas d'adultère, le divorce est de droit et le complice doit restituer au mari tous les frais du mariage. En dehors de la haute société, qui affecte les préjugés hindous, on prétend que la jeune fille jouit avant le mariage de beaucoup de liberté, elle s'absente pendant une ou deux semaines sans en rendre compte à sa famille ; mariée, pour quitter son mari, il lui suffit de mettre deux noix de bétel sur le lit et de se retirer. En l'absence du mari, elle peut prendre un intérimaire, mais il lui est défendu de choisir au-dessous d'elle ; il serait vraiment bien difficile de lui accorder un régime plus libéral.

Ce peuple d'artistes, d'industriels, de cultivateurs, ce peuple qui, seul parmi ceux de l'Himalaya, possède une littérature, serait noyé depuis longtemps dans la grande Inde anglaise sans le batailleur et arrogant Gourkha qui l'a soumis. La vertu militaire domine tout en lui, et les arts de la paix le laissent indifférent. Moins affiné, moins bien doué que le Newar, il se plaît au milieu des champs, il aime à compter ses jours par les minutieuses cérémonies de son culte, la vie de société ne le tente pas. A la chasse qu'il adore, il est prodigieux d'adresse et de courage, mais il ne peut guère s'y livrer que dans le Téraï. Il se plaisait autrefois aux violens et dangereux exercices, à ces luttes à

coups de pierre après lesquelles les blessés et prisonniers des deux partis étaient immolés en sacrifice ; mais un jour qu'un Résident anglais assistant au combat fut blessé, Jang Bahadour en profita pour interdire le terrible jeu de ces sauvages héros. Ces deux races si différentes ont cependant des points communs, le patriotisme, la religiosité et l'amour de l'astrologie, qui joue toujours un grand rôle dans la vie népalaise.

Si le peuple accueille gaîment comme un spectacle curieux l'étranger isolé, le Gourkha des hautes classes reste méfiant et soupçonneux à juste titre, il prépare sans défaillance la défense du pays et se tient constamment armé. Le colonel Résident anglais me parle de 45 000 hommes de bonnes troupes, mais, aux Indes, on donne un chiffre plus élevé. Une telle armée d'ailleurs, pour garder les chemins d'accès que nous savons, munie de petits canons de montagne, doit constituer déjà une force très sérieuse. Il faudrait, pour la vaincre, des sacrifices que le gouvernement des Indes ne fera pas, dans le temps surtout où son grand empire lui prépare bien d'autres embarras. Seule une révolution népalaise suscitant chez l'un des partis l'appel à l'étranger pourrait lui ouvrir le pays. L'Angleterre n'aurait-elle pas plus d'intérêt à s'y garder un allié voisin et dévoué ?

Les Gourkhas, les Gouroungs, les Magars, les Limbous, races pastorales de la montagne, sont autorisés à émigrer aux Indes pour s'engager dans l'armée anglaise. Ils y sont nombreux ; soldats dans l'âme et ne pouvant plus satisfaire leur tempérament belliqueux dans des guerres intestines, ils deviennent volontiers mercenaires. Aussi, à leur retour, après dix ans de service, les meilleurs fournissent-ils de parfaits officiers et sous-officiers de l'armée népalaise, qui a maintenant adopté toutes les méthodes indo-anglaises ; les autres constituent une importante réserve, qui formerait instantanément, en cas de besoin, un excellent contingent. La cavalerie est peu nombreuse, elle serait inutile dans ce pays de montagnes. Trois régimens de l'armée népalaise, uniquement composés de Gouroungs, n'admettent que des hommes au-dessus de cinq pieds six pouces.

La contribution foncière, les douanes, divers monopoles, le maigre produit des mines qui pourraient rapporter bien davantage, tout cela ne doit pas assurer au Népal un budget très considérable. On paie les troupes surtout en nature par des attributions de terres appartenant à l'État, comme dans l'antiquité

les vétérans de Rome, et l'on emploie les hommes à des travaux d'utilité publique : confection de routes, de ponts, etc. La valeur des terres concédées à l'armée, à la religion et à quelques institutions s'élève à 400 millions de francs environ.

Tout l'effort du gouvernement a dû porter sur la fabrication des armes. La grosse difficulté fut d'abord de se procurer des modèles de fusils et de canons. Du côté de l'Inde, les prohibitions les plus sévères et les plus rigoureuses mesures de douane s'opposent à l'importation d'armes aux Indes d'abord et ensuite au Népal. On a dit qu'il en est venu de Pékin lorsque les Tibétains voulurent bien ne pas piller au passage les caravanes. Malgré ces difficultés, les Gourkhas sont bien armés et possèdent même de nombreux petits canons qui feraient d'excellente besogne. Ces mercenaires montagnards dont nous avons parlé plus haut servent dans l'armée anglo-indienne sous le nom de Gourkhas et constituent un de ses meilleurs élémens. Je puis apprécier sur place la différence de type entre le naturel qui vit dans la vallée, relativement basse, de Katmandou, et le soldat gourkha que je rencontrais à Kieng-Tong et ailleurs, qui vient de la haute chaîne. Ceux-ci, à la face très large, très mongolique, ne se recommandent pas, il est vrai, par leur beauté plastique. Mais quel éloge en font leurs officiers ! J'ai remarqué un peu partout, et particulièrement aux Indes, le plaisir que trouvent les officiers à vanter leurs hommes ; les plus jeunes, les plus en contact avec le soldat, y apportent une nuance affectueuse et protectrice tout à fait plaisante. Sous la froideur anglaise, elle m'a toujours paru très marquée. Le jeune lieutenant, mon compagnon de promenade, de passage comme moi à Katmandou, me parle avec conviction des recrues gourkhas de son régiment. Un nombre prodigieux d'engagés arrive chaque année, tentés particulièrement, chose qui peut surprendre, par les écoles de régimens. Excellentes recrues, durs à la fatigue, hardis et indépendans, mais fidèles, ils professent un rare mépris pour les natifs de l'Inde et se rapprochent bien plus volontiers de l'Européen. Ils l'admirent pour la supériorité de ses connaissances, pour sa force et son courage qu'ils aiment et imitent. L'officier peut toujours compter sur eux.

*
* *

L'heure vient, hélas! de quitter ce Népal qui m'a plus vive-

ment intéressée que je n'ai su le dire et le faire sentir. Il faut remercier mon excellent hôte et lui dire un chaleureux « au revoir. » En une heure un quart, je suis redescendue à Pathankot, disant adieu à toutes choses. Voici le bel étang de Rani-Pokhri où je voyais chaque jour se mirer palais et mandirs. Plus loin, au milieu du champ de manœuvre, le grand arbre sur sa double terrasse projette toujours la grande ombre qui nous abritait avec les Maharajas et les généraux, le jour de la Grande Parade. Le long de la route s'alignent les palais blancs; je revois le campanile de Bhim Sena qui est toute une pagode dans son enceinte close, et, en arrière, la « city » de Katmandou, puis les neiges qui se dépouillent lentement, pointe par pointe, des brumes du matin. Des *coolies* montent au-devant de nous et portent dans de grandes hottes les provisions de bois pour l'hiver, où le thermomètre sera chaque matin au-dessous de zéro, pour remonter, dans le jour, au degré de l'insolation.

Sur le dos des femmes, de petites têtes d'enfans émergent des draperies, ballottées, sans aucun soutien, et j'en ai grand'-pitié; il faut pourtant convenir que les enfans ne semblent pas mal se trouver de ce régime. Droits, bien portans, toujours dehors et trottant seuls à l'heure où nous les veillons encore, ils pullulent dans les villes et les villages. Tout le monde circule sous les beaux arbres au menu feuillage dont j'ignore toujours le nom et qui détachent légèrement sur le ciel bleu leurs grappes de grains d'or. Les *paddy-birds*, les grèbes, sont nombreux dans la vallée; l'un d'eux se dresse joliment sur la plus haute branche. Les rizières s'étagent jusque sur les pentes les plus extraordinaires, sillonnées de canaux d'irrigation. Le riz constitue le fond de la nourriture de ce peuple avec les légumes bouillis et l'ail cru. Du riz, ainsi que du froment, ils tirent leur eau-de-vie, le *raksi*. Le radis joue un rôle prépondérant dans l'alimentation; enfoui d'abord jusqu'à fermentation, puis séché au soleil, il dégage alors une odeur très déplaisante. D'autres champs sont couverts de plantes qui ont une tête ronde ajourée, de la grosseur de notre pavot. C'est, en hindoustani, du *maroua*, en népalais du *kôdô*, dont on fait du pain noir.

A Pathankot, la dandi m'attend avec le *cipaye* d'escorte de la Résidence et le soldat de garde du Maharaja. Bagages et *bearer* sont partis la veille. En moins de cinq minutes je suis installée, tandis que des coolies se chargent de mes deux petits paquets

et du panier de provisions. Je jette un coup d'œil de reconnaissance sur la prairie où m'attendait la tente de l'arrivée, et bientôt commence la rude escalade du Tchandraghiri dont je n'avais entrevu, en venant, que les cascades ruisselant sur nos têtes et sur le chemin. Nous grimpons sous bois le long d'un ravin escarpé, par des escaliers inégaux, polis par les eaux. On a dressé mon appareil la tête en avant, tandis que ma proue, aux tournans, plonge deux heures durant sur des gouffres de verdure. De temps en temps m'apparaît, tout au fond, la grande vallée que je ne reverrai jamais. Quelle mélancolie se dégage des choses qui ne seront plus! Et, là-haut, derrière les chaînes étagées, planent toujours les sommets blancs du Tibet.

Cinq minutes de repos au haut de la montée, un dernier adieu, et puis la descente. En deux lignes de biais avant et arrière, quatre hommes de front, enlacés deux par deux et s'épaulant, soutiennent et retiennent la machine jusqu'à Tchitlong, où nous arrivons à midi et demi, près de ses trois tchaityas et de son long dharmsala. Après un rapide déjeuner expédié à l'ombre de quelques arbres, entre les deux villages de Tchitlong, on se remet en route. Et jusqu'à la passe de Sissaghuri, ce ne sont plus que petits cols à monter et à descendre, nombreuses rivières à passer. La Dessera est officiellement terminée; cependant les fêtes semblent continuer dépassant les dix jours consacrés, à moins que ce ne soit bien plutôt une autre fête qui commence. Sur la montée du Tchandraghiri, toutes les femmes que je rencontrais avaient au sommet de la tête des toupets de fleurs violettes nuancées, grandes labiées fréquentes sur la montagne, tandis que des hommes portaient pieusement des présens sur de petits plateaux; fleurs, graines ou huile. Beaucoup de mes porteurs ont les doigts couverts de bagues. Mais je ne vois plus à leur poignet droit le bracelet de ficelle qu'y a mis le brahmane en récitant les *mantras* pour leur conserver la santé. Où sont-elles maintenant, les ficelles? Peut-être encore à la queue d'une vache, d'une de ces vaches sacrées qui, mises en liberté par leur propriétaire, cherchent leur nourriture partout où il leur plaît, sans que personne ait le droit de les repousser. Je remarque au passage un enfant de cinq ou six ans qui tient une faucille minuscule. Une assez grosse botte est devant lui, pleine de l'herbe qu'il a coupée. Il attend gentiment qu'on la lui charge sur le dos.

Pareils à certains chevaux, mes hommes grimpent au galop

les petites montées. Le soleil brûle, et la brise, au passage des moindres cols, fait plaisir. Encore une petite chaîne au-dessus de Markoukow et nous revoyons le grand pavillon blanc du Maharaja déjà remarqué à l'arrivée. Nous allons plonger vers la prairie qui lui fait ceinture et j'admirerai une seconde fois les vieux bois sculptés de Markou-Dharmsala; puis nous suivrons la rivière jusqu'au pont de Koulikâna, où pagodes et dharmsalas se pressent au pied du Sissaghuri, la dernière passe qui ferme le Népal. Je revois là, en grand nombre, maisons peinturlurées, minuscules pagodes et images religieuses. Au bout de grandes perches se balance la banderole recouverte de prières, le plus souvent un pauvre chiffon, dont le vent débite les oraisons.

Tandis qu'à reculons et la tête en amont je reprends l'ascension, des coolies montagnards, parmi lesquels des femmes, montent et causent joyeusement derrière moi. C'est une caravane tibétaine. Les femmes qui rient à belles dents sont couvertes de colliers, de bracelets, de beaucoup d'argent et de turquoises. Les hommes eux-mêmes ne se privent pas de bijoux. Un collier me plairait. Tenter le marché, je n'ose; tout est trop long à faire comprendre et à traiter, et l'heure me presse. A cinq heures seulement nous avons doublé le sommet et nous voici bientôt redescendus au petit *bungalow* de Sissaghuri appuyé à sa forteresse. Mon *bearer*, le sourire aux lèvres, m'attend sur la route; l'eau bout sur un petit feu allumé au pied du mur. Du thé, les reliefs du déjeuner : ce sera tout mon dîner. Il durera un quart d'heure à peine, et nous voici en pleine dégringolade sur des pierres roulantes et coupantes qui contraignent mes hommes à mettre des chaussons de paille; et en une heure nous sommes à Bhimpedi, au pied de la muraille qui tombe à pic.

Le nouveau service de coolies m'attend là, avec le *palki*. Mauvaise surprise. On m'a rapporté celui que j'avais refusé au départ de Raxaoul. Ses deux barres de bois pour m'étendre seront dures pendant deux nuits : du fond de cette affreuse boîte, laissant grands ouverts les deux vantaux de côté, je vois, à la nuit tombée, les gens élever devant leurs maisons des sortes de lanternes sphériques en papier huilé; de petites lumières brillent dans toutes les échoppes et les cases. La fête se poursuit toujours. Puis la campagne recommence, semée d'autres villages, car le pays est très peuplé. Je suis frappée par la circulation intense, même la nuit. Elle a lieu souvent par groupes. La

pleine lune fait son apparition, des cascades mugissent, partout des bruits d'eau et souvent des gués à passer. Sur un grand pont nous stationnons pour attendre la caravane attardée. Le plaisir de voir et mon inconfortable boîte me tiennent en éveil : le spectacle est admirable. Les porteurs, assez médiocres d'ailleurs, crient et font du tapage. Il est cinq heures du matin quand ils m'apportent, tête en bas, au bungalow de Churia, après dix heures et demie de course sur ces maudites barres !

Après le tub, le lit est vite installé ; j'essaie de dormir, mais en vain, tant les hommes font de bruit. Il faut attendre midi pour goûter enfin la douce paix que trouble seul le chant des oiseaux. J'en profite pour mettre mon journal à jour et à quatre heures, après dîner, je repars avec mon escouade de quarante coolies, plus nombreux que la relève évidemment, car une vingtaine me paraissent courir les mains vides. Mon nouveau garde du corps népalais est venu me saluer avant que nous ne nous soyons mis en marche ; il trotte comme les autres, toujours courant, son parapluie sous le bras, à la ceinture ce *koukhri* qui abat un buffle d'un seul coup et, de quelques-uns, un arbre.

Nous redescendons dans le lit de la grande Rapti, que j'ai déjà suivie la nuit précédente ; et, pendant deux bonnes heures, mes hommes courront et descendront sur les pierres. De hautes falaises se dressent presque à pic sous une jolie et légère végétation au milieu de laquelle de grands arbres cherchent le ciel. Des bœufs lourdement chargés nous croisent avec gravité. L'un d'eux, sans doute, ne se range pas selon les règles ; un de mes hommes l'ayant frappé, la caravane a voulu venger l'animal, d'où pugilat et coups de bâton. Mes gens, en vérité, ont la tête près du « turban blanc. » Un facteur, un *oulak*, toujours courant, avec son bâton muni de grelots à la main, nous dépasse non sans venir me saluer respectueusement au passage. La rivière s'élargit, forme des îlots, et, à mesure que nous descendons, elle se fait vallée. Les chevaux d'une grande caravane y paissent librement et les lourds *tins* (bidons carrés) à pétrole, que des coolies porteront dans la montagne, les attendent.

Vers six heures du soir, nous sommes à Bitchakoh ; le Maharaja premier ministre y possède un pavillon et il y a fait construire une piscine carrée avec un jet d'eau et des robinets d'ablutions. On y voit quelques riches maisons, mais c'est le pays de la fièvre, de l'*aoul ;* à la nuit tombante, on la sent

sourdre de terre. Nous ne sommes plus qu'à 333 mètres d'altitude et les habitans de la zone marécageuse du Téraï se nomment des *aoulias*. Mes hommes profitent d'un quart d'heure d'arrêt pour s'asseoir en cercle et manger. Puis, à la tombée subite de la nuit, nous nous engageons dans une autre vallée, que nous suivons jusqu'à la route de plaine. Des chariots attelés de buffles commencent à circuler. A Semrabassa, les coolies font *khana*, dîner. Il est huit heures et demie; sous un beau clair de lune qui filtre à travers la brousse, le long de la route, je m'endors et ne me réveille plus qu'à une heure du matin, devant mon bungalow de Raxaoul.

La route du retour est propice aux réflexions. Dans le train qui m'emporte vers Darjeeling, je songe avec mélancolie à cette « vallée interdite » où plus jamais je ne remonterai; je repasse dans mon esprit les jours charmans que je viens de vivre là-haut, et qui déjà ne sont plus que des souvenirs. Quand je compare l'accueil si courtois, si distingué qui a été fait, à Katmandou, à la voyageuse française, avec la défiance générale que les Népalais témoignent pour tout ce qui vient du dehors, je suis pénétrée par un double sentiment de gratitude d'abord, d'admiration ensuite. J'admire l'énergie de ces montagnards qui défendent non seulement leur autonomie, mais aussi l'originalité de leur civilisation, contre la pénétration étrangère. La résistance de ce petit pays à l'invasion, sous quelque forme qu'elle se produise, n'est pas inspirée par une xénophobie grossière et brutale, mais par une légitime conscience de son individualité historique. Perdu dans ses montagnes, traversé par les sentiers effroyables qui mènent des vallées hindoues aux plateaux tibétains et, au delà, jusqu'aux plaines chinoises, le Népal a été la station intermédiaire où deux grandes civilisations, celle de l'Inde et celle de la Chine, ont échangé, outre leurs marchandises, leurs conceptions religieuses, sociales, artistiques. Nous avons noté cette double influence au cours de nos pérégrinations dans la vallée. Parmi les populations du Népal, les unes sont venues du Nord, par le Tibet, les autres du Sud. Du mélange de ces deux courans est issue une civilisation originale qui, à son tour, a rayonné sur les peuples voisins. Le Népal n'est plus l'Inde, mais il n'est pas encore la Chine; entre les deux pays et les deux cultures, il forme la transition.

Il est curieux d'observer une fois de plus que les montagnes, si élevées qu'elles soient, si inaccessibles qu'elles paraissent, ne forment jamais entre les peuples une barrière infranchissable; il n'est massif si épais qui ne recèle des vallées bien abritées, fertiles, où les gens des plaines viennent échanger des marchandises et troquer des idées; il n'est chaîne si abrupte où ne s'ouvrent des brèches par où passent les marchands, les pèlerins et les soldats. Les Chinois, nous l'avons vu, sont venus plusieurs fois jusqu'au Népal par les plateaux Tibétains et l'on sait que, tout dernièrement, des soldats de l'Empire du Milieu ont pénétré jusqu'à Lassa et ont chassé le Dalaï-lama de son sanctuaire si longtemps inviolé. Ainsi, de nouveau, les influences chinoises se rapprochent du Népal : peut-être son rôle d'intermédiaire entre l'Inde et la Chine n'est-il pas fini. Lord Cromer ne citait-il pas, récemment, le Népal comme l'une des réserves d'hommes d'où pourront sortir un jour des défenseurs de l'Inde et de la civilisation européenne contre la poussée des Jaunes? Le Népal, en effet, semble se réserver pour l'avenir. En présence de la compénétration générale des races et des civilisations qui est l'un des traits caractéristiques de notre temps, il est curieux de voir ce petit peuple, perché dans un nid d'aigle, retranché derrière ses rochers, défendre avec obstination, même contre la route ou le fil télégraphique, son individualité historique et son particularisme. Il n'ignore pas la civilisation européenne, mais l'attirail scientifique et compliqué dont elle s'enorgueillit ne l'éblouit pas; il a conscience qu'elle ne s'adapterait pas à sa nature ; qu'elle ne s'harmoniserait pas avec ses traditions, et il ne lui emprunte que juste ce qu'il faut pour lui résister, ses armes.

ISABELLE MASSIEU.

LES
CARNETS DE GUSTAVE FLAUBERT

Une nouvelle édition des œuvres de Gustave Flaubert est actuellement en cours de publication (1). Cette édition s'imposait. Car, après trente ans qu'il est mort, le moment est venu, semble-t-il, de traiter l'auteur de *Salammbô* comme un classique et de livrer au public tout ce qui, dans l'héritage du grand écrivain, peut intéresser la curiosité de ses admirateurs.

Une masse considérable d'inédit va donc s'ajouter à ce que nous en possédions déjà : esquisses et brouillons des œuvres publiées de son vivant, œuvres de jeunesse, scénarios dramatiques, plans développés de nouvelles et de romans, impressions de voyages, notes écrites au jour le jour sur les sujets les plus variés. Il avait même conservé quelques-uns de ses devoirs de collège, qui ont été pieusement recueillis et classés par sa nièce, Mme Franklin-Grout. Si tentante que fût l'entreprise, néanmoins on a cru impossible de publier intégralement tout cet inédit, fût-ce à titre documentaire. Il y faudrait des volumes, qui risqueraient d'écraser sous leur nombre la demi-douzaine que Flaubert avait jugés dignes de voir le jour.

En effet, ce qu'il a écrit dépasse de beaucoup ce qu'il a publié. On oublie trop que son existence se partage en deux moitiés très inégales, ce que j'appellerais sa *vie publique* et sa *vie cachée*. Cette dernière fut bien plus féconde et plus considérable que l'autre. Lorsqu'il fit paraître, en 1857, *Madame Bovary*, il y avait plus de vingt ans qu'il noircissait du papier. Vers 1840, il commence, à proprement parler, son métier d'auteur; il compose, avec des velléités intermittentes de publication. Et, jusqu'à son dernier souffle, il a rêvé, pensé, imaginé, ébauché:

(1) Chez l'éditeur Louis Conard, qui vient de publier, dans le même format et suivant la même méthode, les œuvres de Guy de Maupassant.

travaillé, comme il le répétait, bien au delà de ce que nous pouvons croire. A côté de l'œuvre qu'il avait sur le chantier, il en a conçu d'autres que nous ignorons. Si absorbé qu'il fût par le travail du moment, il ne cessait pas de méditer, de lire, de critiquer ses lectures, de vagabonder par les chemins de la fantaisie. Ce labeur se résolvait en notes jetées, au fur et à mesure, dans des cahiers ou sur des feuilles volantes.

Reproduire tout le contenu de ces cahiers, — et tout d'un coup, — serait fatiguer inutilement l'attention du public et noyer ce qui est vraiment précieux ou curieux sous un flot d'écritures moins attrayantes. Quand le lecteur aura digéré ce qu'il y a d'intéressant pour tout le monde dans ces amas de feuillets jaunis, on pourra peut-être lui présenter, — par acquit de conscience et pour la beauté de la méthode, — ce qui n'offrait d'intérêt que pour Flaubert lui-même. Et puis, il faut bien laisser quelque chose à faire aux éditeurs de l'avenir.

Rien d'essentiel, je l'espère, ne sera sacrifié. En tout cas, j'ai pris la peine de parcourir ou de lire attentivement ce qui a été mis à ma disposition par la nièce de l'écrivain. Prochainement, j'étudierai l'œuvre inédite dans son ensemble, le Flaubert de la « vie cachée. » Pour l'instant, je voudrais simplement dépouiller ces modestes carnets, où, soit en cours de route, soit dans sa solitude de Croisset, il consignait diligemment le bilan de sa journée intellectuelle.

I

Ce grand analyseur avait la manie de s'ausculter l'âme : déjà sa *Correspondance*, — si incomplète, si mutilée, — nous l'aurait appris, au cas où ses romans ne nous en auraient pas fourni d'abord la preuve éclatante. Et non seulement il s'analysait, mais il notait les moindres ébranlemens de sa sensibilité, les idées qui lui venaient ou que lui suggéraient les livres des autres, les éclairs les plus fuyans de son imagination, — ou encore les paradoxes, les truculences verbales dont il aimait à étourdir ses interlocuteurs, ou à s'éblouir lui-même. Bien plus : il avait la manie de coucher par écrit de menus faits, des circonstances qui nous paraissent futiles, parce que le sentiment dans lequel il les a notés nous échappe. C'est que nul ne s'est évertué comme lui, selon l'expression de Schopenhauer, à « fixer la roue du temps. » Il ne veut rien perdre de sa substance. Il faut que, dans dix ans, dans quinze ans, lorsqu'il rouvrira son journal, tel mot, tel détail insignifiant pour d'autres, le remettent dans l'état d'âme où il était aujourd'hui et qu'il aperçoive son existence tout entière dans un perpétuel présent.

Il écrit, par exemple, en tête du manuscrit de *Saint Antoine* : « Commencé le lundi 24 février, à trois heures un quart, *temps de soleil*

et de vent! » Ou bien, il jette, à la fin d'un carnet : « Aujourd'hui, 12 décembre 1862, anniversaire de ma quarante et unième année, été chez M. de Lesseps porter un exemplaire de *Salammbô* pour le bey de Tunis, — chez Janin, — déjeuner chez Ed. Delessert, — chez H. Berlioz, — au Palais-Royal, m'inscrire chez le Prince, — *acheté deux cartels*, — *reçu une lettre de Bouilhet*, — et m'être mis sérieusement au plan de la première partie de mon roman moderne parisien...??? »

Heureusement pour nous, les carnets de Flaubert renferment, — et en grand nombre, — des confidences moins strictement personnelles. L'un d'eux, daté de 1870, s'intitule : *Expansions*. Un autre, sans date, porte cette épigraphe : *Spira! Spera*! (Souffle! espère!) Les deux rubriques sont également révélatrices : il a déversé, dans ses pages, le trop-plein d'émotions et d'idées qui l'assaillaient au cours de ses journées et de ses nuits laborieuses, et, — d'un bout à l'autre, — on y sent circuler le souffle ardent du brasier jamais éteint que fut sa grande intelligence.

A ceux qui nieraient d'avance la valeur de ces notes intimes et qui contesteraient l'utilité de leur publication, je répondrais que, si elles n'ajoutent rien à la gloire de l'artiste, elle nous font mieux connaître l'homme et apprécier plus exactement la fécondité de son imagination et l'étendue de son esprit. Elles démentent victorieusement ceux qui s'obstinent encore à considérer Flaubert comme on ne sait quel cuistre muré dans des besognes de style, — qui vont même jusqu'à douter de son intelligence, ou qui lui reprochent d'avoir manqué de cœur (1).

II

Voici d'abord des croquis destinés à des romans futurs, ou crayonnés pour le plaisir, des phrases qu'il tenait en réserve, des traits de mœurs contemporaines, des pensées morales ou sociales, des boutades, de l'humour, un peu gros, comme il l'aimait (2).

Enterremens parisiens. — Enterrement de la fille de C... (3). Tous les camarades, si affligés qu'ils soient, prennent des poses. Pas une attitude vraie. Les comiques ont une douleur bonhomme, l'attendrissement avachi : « Mon pauvre vieux! » Les tragiques : « Quel désastre! »

La main dans le gilet et la tête au vent, C..., dont la face ruisselait de larmes, s'était fait friser les moustaches.

(1) Après les *Lettres à sa nièce Caroline*, ce reproche est, au moins, singulier.

(2) Bien entendu, nous ne donnons ici qu'un choix de ces notes. C'est à l'éditeur qu'il appartient de les publier intégralement.

(3) Directeur d'un des grands théâtres parisiens.

— B... réclame dans les journaux, le lendemain de l'enterrement de sa mère, pour trois célébrités qu'on avait oubliées.

Aujourd'hui, 4 novembre 1862, été à l'église Saint-Martin, à l'enterrement du père de B..., gens de lettres et cabotins. A cette heure que le bonhomme est enterré fraîchement, tous les assistans sont dans les cafés ou avec du fard aux joues, sur les planches des théâtres, à débiter des gaudrioles. J'étais entre les deux Lévy. Devant moi, Théodore de Banville et Maurice Sand; plus loin, Paulin Meunier et Taillade; à ma gauche, de l'autre côté, Sardou et Déjazet fils. Laferrière seul au milieu des chaises, etc.

Il a fallu attendre la fin de deux enterremens. Rien de religieux. Cela se précipite comme des ballots dans une maison de roulage. L'église est éclairée au gaz comme un café. Casino catholique. Ça ne sent même plus le jésuite. C'est administratif et chemin de fer. Rien pour le cœur, rien pour la poésie, rien pour la religion. Toute la hideur du monde moderne est là.

C'est peut-être, après tout, une transition pour amener l'effacement complet des funérailles, quelque chose comme une crémation instantanée. On escamotera la mort dans ce qu'elle a de pire. La tendresse humaine y perdra. Un certain lien que l'on sentait (à cause du fil coupé pathétiquement) entre ceux qui ne sont plus et vous. Le drame s'en va de ce monde.

« Comme une armoire à glace ! » Expression d'admiration (à propos de lutteurs) de M. Rollin-Rossignol, le cornac d'iceux. Il voulait dire formes carrées et nettes. Mais il y a aussi, là dedans, un sentiment de luxe et de beauté : la chose riche, hors ligne, — princière.

Phrases écrites sur des cartes de visite, pour féliciter M. Z., de sa nomination à l'Académie française :

— Heureux ! Oh ! bien heureux !...

— Ma femme et moi nous sommes fous !

— Enfin ! Justice est faite !

— Quel bonheur ! etc.

A propos des pèlerins de Lourdes. — L'invention des chemins de fer fut mal vue par le clergé, témoin le mandement de l'ar-

chevêque de Besançon, Mgr Bouvier, qui les considère comme envoyés par Dieu pour punir les hôteliers de la violation du dimanche. Les libres penseurs au contraire les ont considérés comme devant favoriser leurs vues, par le rapprochement des peuples, l'effacement des préjugés, etc.

Et voilà que les chemins de fer servent aux pèlerinages, d'une manière imprévue!... (Octobre 1872.)

Règle de conduite. — Conseiller l'audace aux hommes et la retenue aux femmes, — ce qui est la maxime du monde, — peut être selon la nature. Mais n'est-ce pas attenter à la délicatesse des uns et à l'intérêt des autres?

Qu'importe, pour les premiers, un adultère de plus? tandis que le moindre amour peut faire perdre à une femme, si bas qu'elle soit, sa position, sa fortune et sa vie même.

Conclusion : c'est à ces dames à nous faire les avances.

Une femme qui, dans sa jeunesse, a été un « type » reste victime du type. Il faut qu'elle s'habille ou se coiffe d'une certaine façon ; et, même quand ce genre de coiffure et d'habillement ne va plus à sa personne, il faut qu'elle continue! De là des extravagances grotesques.

Étendre cela au moral.

... Ce je ne sais quoi de borné et d'exaspérant qui fait le fond du caractère féminin.

Les hommes qui aiment beaucoup la femme ne peuvent pas aimer la justice.

Un homme aimé par une femme l'est en même temps par d'autres. Puissance de rayonnement. Théorie de l'amour qu'inspirent les actrices.

Celui qui ne dit pas de mal des femmes ne les aime point, puisque la manière la plus profonde de sentir quelque chose est d'en souffrir.

« Il a une femme et des enfans! » Honorable excuse à toutes les turpitudes.

Autrefois, à Paris, on croyait que la femme était un moyen d'arriver à une position, on la considérait comme une échelle qui conduisait à la fortune. Autant de maîtresses, autant d'échelons! N'est-ce pas, actuellement, le contraire? Car, pour leur agréer, c'est la Position plus encore que l'Argent qu'il leur faut. Elles couchent avec le Rang, le Renom, l'Entourage social, tout comme font les hommes. Quant au demi-monde, du moins, cela est incontestable.

A mesure que la prostitution des femmes diminue (se modifie ou se cache), celle des hommes s'étend. Le corps peut être moins vénal, soit! Mais l'esprit arrive à une banalité, à une promiscuité sans exemple.

L'acteur Ravel a créé le genre des amoureux ridicules. Comptez dans combien de pièces, dans combien de livres, l'amour est maintenant ridiculisé, — et plaignez-vous ensuite de la bassesse du théâtre et du roman, — sans compter celle de la vie!

Autre face de la question: cet acharnement contre l'adultère est peut-être moral? Pour se sauver des passions, il faut d'abord en rire.

Indiquez-moi une maison où l'on cause littérature!!!

Arrivés à la cinquantaine, les gens d'esprit font sérieusement ce qui les aurait fait pouffer de rire à vingt-cinq.

Ne plus aimer Paris, signe de décadence. Ne pouvoir s'en passer, marque de bêtise.

Les savans se décernent le titre d'écrivain aussi facilement que les poètes s'attribuent celui de penseur.

Il y a, dans toute indignation, une faute de jugement — une envie sourde — et une vertu.

Dans l'adolescence, on aime les autres femmes, parce qu'elles ressemblent plus ou moins à la première; plus tard, on les aime, parce qu'elles diffèrent entre elles.

Proverbe italien : un bon ami est une proie.

Qu'est-ce que la gloire? Faire dire beaucoup de bêtises sur son compte.

Quel est l'imbécile qui a dit ceci : « Il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire, c'est tout le monde »? Pas du tout! Il y a quelqu'un de plus bête qu'un idiot, c'est tout le monde!

Puissance des mots. Ignorance française. Après la perte du Canada, on dit : « Que nous font quelques arpens de neige! »
Ils étaient peuplés de 2 millions d'habitans et produisaient par an 500 millions!

Une sottise ou une infamie, en se renforçant d'une autre, peut devenir respectable. Collez la peau d'un âne sur un pot de chambre et vous faites un tambour.

Ce qu'il y a de plus imbécile au monde, ce sont les gens dits moyens, la bourgeoisie intellectuelle, de même que les braves gens sont les plus féroces.

La cruauté par sensualité révolte moins que la cruauté qui s'ignore, la cruauté d'idées, de principes. Est-ce parce que la première est un besoin de l'homme dans la plénitude de ses facultés et que la seconde est un vice de son intelligence? L'art peut tirer parti de l'une, il s'écarte de la seconde. On n'idéalisera jamais Robespierre. Néron a été poétique de tout temps.
Pour Marat, la chose serait plus aisée, parce qu'il semble y avoir eu chez lui plus d'emportement d'instinct, de πάθος.

L'enthousiasme (du Peuple) est d'autant plus fort que l'idée est plus vague. Puissance des mots : « république, honneur, gloire, » etc.

Le Peuple est une expression de l'humanité plus étroite que l'individu, — et la Foule est tout ce qu'il y a de plus contraire à l'homme.

Ce n'est pas contre les Dieux que Prométhée, aujourd'hui,

devrait se révolter, mais contre le Peuple, dieu-nouveau. Aux vieilles tyrannies sacerdotales, féodales et monarchiques, en a succédé une autre, plus subtile, inextricable, impérieuse et qui, dans quelque temps, ne laissera pas un seul coin de la terre qui soit libre.

Vous ne pressez plus sur mon corps, vous ne me forcez même plus à croire, soit! Mais où est le progrès du libre arbitre et, partant, celui de la moralité, si, par le seul fait de l'organisation sociale, je suis fatalement contraint à penser comme vous?

Dans cinquante ans d'ici (1859), il ne sera pas possible de vivre, même de son revenu, sans s'occuper d'argent comme un banquier. Il me semble que, pour l'esprit, cela équivaut à peu près à l'esclavage.

Les affaires! Importance des affaires!

Tout y cède! Ça ne souffre aucune objection.

Le plus grand éloge qu'on puisse dire maintenant d'un homme politique, c'est: « Quel homme d'affaires! »

Pendant son dernier voyage en Zélande, le roi des Pays-Bas a été reçu dans un village de la Côte, sous un arc de triomphe construit en coquilles d'huîtres.

« Banni des États de Gênes, où il m'était interdit de porter le nom de Pietro... » (Première phrase d'un monologue dans un mélodrame.)

Mon illusion se dissipe,
Car je vois que vous me trompiez:
Vous devriez être tulipe,
Ayant des oignons à vos pieds.

Improvisé par Victor Hugo, chez Mme Zimmermann, à propos de Mme Doche qui, renversée au fond de sa causeuse, prêtait une attention soutenue à son pied chaussé de satin blanc.

A copier (pour la suite de *Bouvard et Pécuchet*):

De nos chaumes Gruyère avoûrait les fromages.
Toutefois mon pinceau cherche d'autres images.
L'humanité souffrante a des droits sur mon cœur!

(François de Neufchâteau : *Poème des Vosges*, récité par l'auteur devant le peuple assemblé, à Épinal, le 1er vendémiaire, an V, jour anniversaire de la fondation de la République.)

... il était de ces hommes qui ont les épaules assez larges pour heurter, en passant, les deux linteaux de toutes les portes.

Si tu veux des perles, jette-toi à la mer !

III

Voici maintenant des « pensées » sur la littérature : ce sont, comme on pouvait s'y attendre, les plus nombreuses. On sera frappé sans doute de ce qu'elles ont, en général, de technique. C'est un homme de métier qui parle, qui essaie de voir clair dans sa propre esthétique ou qui raisonne sur les conditions essentielles de son art. Peu d'artistes ont été aussi consciens que Flaubert.

Pour avoir une idée complète de sa doctrine, il faudrait joindre à ces pensées les nombreuses pages théoriques qu'il a consacrées à la littérature dans sa première *Éducation sentimentale* (1). Cette œuvre, composée de 1843 à 1845, et qui n'a rien de commun avec l'autre, — absolument rien que le titre, — est, dans sa seconde moitié surtout, une sorte de poème de la vie intellectuelle. Quand on pourra la rapprocher des notes qui vont suivre, on verra combien la pensée de l'écrivain, d'abord confuse et tumultueuse, s'est clarifiée, précisée et assagie, à mesure que sa réflexion et son expérience s'étendaient et se fortifiaient.

Le véritable écrivain est celui qui, sans sortir d'un même sujet, peut faire, en dix volumes ou en trois pages, une narration, une description, une analyse et un dialogue.

Hors de là, farceurs ou gens de goût : deux catégories médiocres !

La nature n'est belle que pour qui sait la voir : preuve que tout dépend du subjectif.

L'art est la recherche de l'inutile. Il est, dans la spéculation, ce qu'est l'héroïsme dans la morale.

C'est pour cela que les vrais artistes sont ceux où l'art excède.

(1) Cette *Éducation sentimentale*, qui fût le premier roman de Flaubert et qu contient en germe tous les autres, figurera dans les œuvres inédites.

Le don de l'observation ne peut appartenir qu'à un honnête homme. Car, pour voir les choses en elles-mêmes, il faut n'y porter aucun intérêt personnel.

L'observation et le trait sont deux qualités qu'il est bien de mépriser, mais qu'il est bon d'avoir.

Il faut être assez fort pour pouvoir se griser avec un verre d'eau, — et résister à une bouteille de rhum.

La littérature n'est pas une chose abstraite. Elle s'adresse à l'homme tout entier. Tel mot qui vous semble hasardé, tel passage libertin n'est peut-être coupable que d'agacer vos nerfs. Cela explique la fureur des gens contre certains livres (et les procès de presse !). Ce n'est jamais le fond qui scandalise, mais la forme. Le style, indépendamment de ce qu'il dit, peut avoir des inconvenances en soi. On trouve un certain caractère de débauche aux épithètes violentes, aux situations franches, à la couleur vraie.

La poésie ne sort pas du monde organique, quoi qu'on en dise. (Littérature industrielle, utilitaire, humanitaire, etc., est sans beauté et sans entrailles.) Il lui faut une base sensible et une surface plastique.

En ce sens, rien de plus poétique que le vice et le crime. Aussi les livres vertueux sont-ils ennuyeux et faux. Ils méconnaissent la vie, le Moi rejaillissant contre tous (l'homme contre la société, ou en dehors d'elle, qui est le vrai Homme !).

Voilà pourquoi il est si difficile de faire rire des vices. Notez que Molière ne s'est jamais attaqué qu'aux ridicules. (Harpagon fait peur, Arnolphe fait pleurer, Tartuffe épouvante, etc.) Le ridicule, à la bonne heure ! Chose transitoire, conçue par l'homme, inventée par lui, qui vient de l'esprit et qui y retourne !

Comme personnages vicieux, je ne connais que ceux du marquis de Sade qui me fassent rire. (Et ce n'était pas l'intention de l'auteur, bien au contraire !) Mais, ici, le crime arrive à être un ridicule. Car la nature est tellement exaltée, poussée à outrance qu'elle devient impossible et disparaît. On n'a plus qu'une conception fantastique donnée pour humaine et en opposition avec l'humanité.

La critique est la dixième Muse, et la bonté, la quatrième Grâce.

Le goût est comme la voix. Souvent il perd en justesse et en ductilité ce qu'il gagne en hauteur.

Quand le goût se raffine, il se pervertit, comme les femmes qui, trop aimables, deviennent coquettes, — et pires.

Conseil. — « Vous êtes un romantique! Plus vous irez, tâchez de l'être de moins en moins ! »
(Conversation de Sainte-Beuve, samedi 17 mars 60, — à propos de Saint-Amant. La phrase était mieux écrite que cela.)

L'artiste non seulement porte en soi l'humanité, mais il en reproduit l'histoire dans la création de son œuvre. D'abord, du trouble, une vue générale, les aspirations, les éblouissemens : époque barbare. Puis l'analyse, le doute, la méthode, la disposition des parties : l'ère scientifique. Enfin, il revient à la synthèse première plus élargie, dans l'exécution.
Si l'humanité doit se développer à la manière d'une œuvre conçue par la Providence, elle est loin encore, miséricorde ! de cette troisième phase !
L'idée que l'esprit procède du simple au composé explique la nullité poétique du XVIIIe siècle. Et c'est parce qu'il ne sentait pas l'histoire qu'il a formulé cet axiome.

M. de Martignac, en septembre 1830, eut à se défendre devant la Chambre d'avoir secouru des gens de lettres pauvres.

Si le romantisme de 1830 (Hugo, Lamartine, etc.) n'a pas été plus fécond, c'est qu'il n'est peut-être remonté à la Tradition, à la Renaissance, que superficiellement. Gothique de couleur et catholique par genre, il a dédaigné ou méconnu le naturalisme qui le déborde maintenant (1859), mais qui n'a pas encore son poète ni sa formule.

Pour connaître la poétique théâtrale de Voltaire, voyez, en tête de *Sémiramis*, la Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne, la Préface de *l'Orphelin de la Chine :* « Les aventures

les plus intéressantes ne sont rien, quand elles ne peignent pas les mœurs, » l'épître dédicatoire de *Tancrède :* « Ce sera (l'alliance de la mise en scène et de la poésie) le partage des génies qui viendront après nous. J'aurai du moins encouragé ceux qui me feront oublier. » Préface de *Mariamne :* « C'est contre mon goût que j'ai mis la mort de Mariamne en récit, au lieu de la mettre en action. Mais je n'ai pas voulu combattre en rien le goût du public. C'est pour lui et non pour moi que j'écris. »

Dans la préface d'*Oreste*, il se déclare hardiment pour les types, il ne voulait ni demi-teintes, ni nuances : « L'amour qui n'est pas furieux est froid; et une politique qui n'est pas une ambition forcenée est plus froide encore. » Quant à l'amour, « il n'est pas fait pour la seconde place. »

L'idée, le désir d'un théâtre romantique est nettement posée dans *l'Écossaise*. Celle de *Nanine* est pleine de contradictions, et il ne conclut pas. Idée du drame historique dans la préface de *Zaïre*. Franchement utilitaire dans la *Lettre au roi de Prusse* (Mahomet), admet tous les genres.

Idéalité de l'art antique.

L'usage des masques montre qu'il ne sortait pas des types.

Julien Fleury, chanoine de Chartres, fut chargé des éditions *ad usum Delphini*. Celle d'Apulée est excellente.

Propriété littéraire. — Question odieuse (et qui se rattache à l'art et à l'économie politique !).

On peut payer un travail manuel, mais non un intellectuel. Considérer l'œuvre d'art comme une denrée, c'est la mettre au même niveau.

— Mais les services s'échangent contre des services. Donc, je vous paie le plaisir que vous me vendez par votre œuvre.

— Vous ne pouvez pas me la payer. Car j'écris non pour le lecteur d'aujourd'hui, mais pour tous les lecteurs qui pourront venir dans la suite des temps. Ma marchandise ne peut être consommée. Mon service reste donc indéfini et impayable.

L'art officiel (histoire de) comprendrait :

A. — Un précis de l'art, tel que l'entend la majorité des

Français. Comme preuve, critique des grands succès. Puis histoire et exposition de :

1° L'art gouvernemental.

2° L'art jésuite.

3° L'art populaire.

4° L'art des gens du monde.

Une histoire de l'art jésuitique y rentrerait, celle de l'Académie, de la censure, les discours politiques, les enthousiasmes du *Moniteur* (tableaux chronologiques). Revue des principaux critiques sur le même homme, ou les mêmes œuvres. L'art socialiste, prêcheur.

B. — Une histoire des définitions de l'art. Opinions différentes que l'on a eues sur son but. Histoire de la moralité dans l'art, théorie de l'utile, — et de ce qu'elle peut et doit être.

C. — Bien montrer partout *la bêtise de l'impulsion* (soit populaire, soit gouvernementale), comme contraire au génie des créateurs et au sens même de l'art, qui est l'objectivité, la Représentation.

Le grand roman social à écrire (maintenant que les rangs et les castes sont perdus) doit représenter la lutte ou plutôt la fusion de la barbarie et de la civilisation. La scène doit se passer au désert et à Paris, en Orient et en Occident. Oppositions de mœurs, de paysages et de caractères, tout y serait, — et le héros principal devrait être un barbare qui se civilise près d'un civilisé qui se barbarise.

Saint Paul de Renan (sur le style).

Dédié à sa femme, comme la *Vie de Jésus* l'était à sa sœur.

— M. et Mme Renan assis sur les blocs disjoints du vieux môle à Séleucie portaient envie « aux apôtres qui s'embarquèrent pour la conquête du monde. »

— « Tout n'est, ici-bas, que symbole et que songe ! » Qu'en savez-vous ?

— « La compagne *fidèle* qui ne retire pas sa main de *celle* qu'*elle* a une fois serrée. »

Cette dédicace à deux femmes me paraît caractéristique.

Cette idée-là ne serait pas venue à un homme moins sentimental, plus préoccupé du juste.

A propos des Actes des Apôtres :

« Une odeur matinale, une brise de mer, si j'ose le dire... »

« Si j'ose m'exprimer ainsi » plusieurs fois répété.

Il y a un fond d'académicien.

Jésus poète.

« Tantôt il soutenait qu'il était venu continuer la loi de Moïse, tantôt la supplanter (le Christ). A vrai dire, c'était là, pour un grand poète comme lui, un détail insignifiant... » p. 58.

Béranger a appelé Napoléon « le plus grand poète des temps modernes. » Augier appelle poète un notaire. Il faudrait pourtant s'entendre sur la signification des mots.

« Ils sont des hommes (les Apôtres), tu fus un dieu... » p. 328.

Évidemment Renan ne croit pas à la divinité du Christ. C'est donc une manière de parler, un effet de style !

Comme dans Rousseau : « Sa mort fut celle d'un Dieu ! »

« La question seulement est de savoir si une société peut tenir sans une censure des mœurs privées et si l'avenir ne ramènera pas quelque chose d'analogue à la discipline ecclésiastique, que le libéralisme moderne a si jalousement supprimée... » p. 393.

Haine de la liberté, fonds socialiste, manchette d'évêque qui perce.

Max Muller, *Origine de la religion;* p. 255.

« N'attendez pas de la poésie au sens moderne du mot. Ces vieux poètes n'avaient pas le temps de chercher des ornemens poétiques, ou de *belles*, ou de *brillantes* expressions. Ce qu'ils cherchaient au prix de tous leurs efforts, c'était l'expression juste de ce qu'ils sentaient. Une expression heureuse était pour eux un véritable soulagement. »

Comme si le poète cherchait des ornemens, de belles expressions ! Il fait absolument comme tout le monde et comme le vieil Hindou. Il cherche à rendre ce qu'il sent, et, quand il l'a rendu, il éprouve un véritable soulagement.

Esprit peu patriotique de Paris :

Dans la guerre contre les Anglais, la passion communale

l'égare : il fut Bourguignon et Anglais. Au XVIe siècle, guisard et espagnol. La milice des moines, en contact direct avec le peuple, lui donna un esprit démocratique et archi-catholique.

(*Écrit en 1872, après la Commune.*)

Révolution française :

Grand souffle et petits cerveaux : résultat médiocre. Donc l'enthousiasme et l'héroïsme ont besoin, pour accomplir leur œuvre, d'une chose en plus.

Révolution littéraire de 1830 : Théories très médiocres. Peu de science et peu de hardiesse, quoi qu'on dise. Mais des gens d'esprit, de véritables vocations (de poètes) : de là, des œuvres.

L'humanité a fait plus de progrès de 1520 à 1600 que de 1790 à 1870. Le XVIe siècle a eu moins de doctrines que le XIXe.

« La pauvre Venise! » C'était Domenico, mon domestique d'hôtel à Constantinople, qui répétait cela.

Moi je dis : « Pauvre littérature! » Car elle me semble, comme la vieille et belle ville des doges, être pleine de mouchards et de soldats. Des bourgeois indifférens viennent examiner ses ruines. Peu à peu, elle s'abîme dans je ne sais quelle universalité morne et infinie. J'entends ses murs tomber dans l'eau et les crapauds sauter contre les fresques qui s'écaillent.

IV

Il y a aussi, — mais en moins grand nombre, — des « pensées » philosophiques dans les carnets de Flaubert. Ce n'est pas diminuer sa gloire que de reconnaître qu'il n'était guère plus philosophe que Balzac. Les littérateurs diront qu'il était quelque chose de mieux.

Quoi qu'il en soit, il est trop évident que ces pensées n'ont pas pour nous l'intérêt des autres. Nous en avons reproduit quelques-unes parmi celles qui caractérisent les tendances de son esprit. Nous n'avons rien voulu en atténuer ni en dissimuler, puisque nous cherchons, ici, à nous faire une image exacte de l'homme que fut Flaubert. Nul de nos écrivains n'a été plus radicalement sceptique. Par une espèce de point d'honneur intellectuel, il a traîné jusqu'à sa mort le boulet du scepticisme, lui que les élans de son cœur emportaient sans cesse vers les plus audacieuses affirmations et déposaient parfois au seuil du mysticisme.

L'espoir est un attentat contre la Providence.

Chaque être a une inclination naturelle vers sa forme.
Quamlibet formam sequitur aliqua inclinatio.
(Saint Thomas, *Somme*, 1re partie, quest. 80.)

« Tout notre plaisir est dans la conscience de quelque perfection. »
(Descartes à la princesse Élisabeth.)

L'excès est une preuve d'idéalité : Aller au delà du besoin.

Le dogme du Progrès est la réaction du dogme de la Chute :
Première doctrine : on est de plus en plus perverti.
Deuxième : on l'est de moins en moins.

Liberté de penser : On est heureux avec et sans elle.

La beauté caractérisée par des formes d'animaux. Jupiter se rapproche du lion, Hercule du taureau. Ainsi les anciens avaient l'idéal de la bête.
(Voy. Winckelmann : *De l'Essence de l'art.*, ch. II.)

N'espérez aucun progrès philosophique tant qu'on s'acharnera à décorer Dieu d'attributs.

Ce qu'elle a produit, la philosophie ? Rien du tout : elle a fait grandir Dieu de siècle en siècle !

Contre la Révélation :
« Demandez à un prêtre ashanti d'où il sait que son fétiche n'est pas une pierre ordinaire, mais quelque chose d'autre : s'il répond que le fétiche lui-même le lui a dit, que répondrez-vous? C'est l'argument sur lequel repose la Révélation. D'où l'homme sait-il qu'il y a des dieux ? C'est que les dieux mêmes le lui ont dit. »
(Max Muller, *Origine de la Religion.*)

Le dernier refuge, la suprême consolation, c'est de savoir qu'on appartient au Cosmos, qu'on fait partie de l'Ordre.

V

Les notes intimes de Flaubert se confondent souvent avec ses notes de voyages. Celles-ci fourniraient aisément la matière de deux ou trois volumes.

Pour les unes comme pour les autres, nous avons dû nous borner, ici encore, à reproduire les plus caractéristiques.

Hier, 10 avril (1870), reçu la visite de Taine.

Il ne m'a pas parlé du plébiscite : *rara avis!* J'étais tenté de l'embrasser.

« L'un n'a-t-il pas sa barque et l'autre sa charrue! »

Comme je me suis répété cela, depuis dix mois (1870)!

L'idée du suicide est la plus consolante de toutes. Comme rien ne peut plus vous atteindre, une fois mort, à chaque douleur nouvelle qui vous saisit, on a par devers soi cette pensée : « Oui, mais quand je le voudrai, cela ne sera plus! »

Ainsi la vie se passe, lentement.

4 avril, un mardi (1870).

Le premier (Alfred) m'a quitté pour une femme, le second (Bouilhet) pour une femme. Le troisième (Ducamp) me quittait pour une femme. Tous, tous!

Suis-je donc un monstre?

« L'homme absurde est celui qui ne change jamais ! »

C'est moi l'homme absurde !

Pauvre vieux fou, qui porte, à cinquante ans, le dévouement qu'ils avaient (peut-être) à dix-huit!

Extrait du *Voyage en Grèce :* Le Cithéron sous la neige.

Dimanche 12 (janvier 1851). Journée épique.

Partis de Livadia à sept heures du matin, le mieux accoutrés que nous pouvons, nous tenons la plaine que nous descendons insensiblement. A notre gauche, au loin, le lac Copaïs est perdu dans les marais. Les montagnes sont tout estompées de brouillard.

A onze heures, nous nous arrêtons dans le khan de Julinari.

Hommes et bêtes sont pêle-mêle : les hommes, sur une espèce de plancher en bois, construction carrée, qui se trouve dans un coin et sur laquelle est le foyer. Les chevaux sont attachés au râtelier.

Nous avons changé de gendarme. Celui que nous venons de prendre à Livadia est facétieux et folâtre. Il donne de grands coups de poing à tout le monde, rit très haut et va nous chercher du bois, ce que notre Giorgi n'a pas même l'intelligence de faire. Le drôle nous sert encore son inévitable agneau et les éternels œufs durs. Ma gorge se ferme à leur vue, et je déjeune, comme les jours précédens, avec du pain sec.

En face de moi, est assis, jambes croisées comme un Turc, le maire d'un village voisin. Il mange une ratatouille d'œufs. Sur ses cuisses, passe son sabre. Sa figure est encadrée par sa coiffure. Un petit turban noir, roulé autour de sa tête, pend des deux côtés sur sa joue, lui passe sur la partie inférieure du visage, en mentonnière, et va s'enrouler autour du col, comme un cache-nez. C'est un grand gars d'une cinquantaine d'années, grisonnant, nerveux, l'air bandit et très *frank*.

Nous remontons sur nos bêtes trempées et nous poussons notre route. Il faut renoncer à aller à Thèbes et à Orchomène. Nous allons coucher à Casa. Nous pataugeons dans la boue. Nous passons dans les marais. Nos chevaux éclaboussent tout autour d'eux. Les vanneaux et les bécassines s'envolent en poussant de petits cris. Le chien du gendarme nous suit en trottant tant qu'il peut de ses petites jambes. La grêle tombe. Nous passons dans des terres labourées où nos chevaux enfoncent jusqu'au-dessus de la cheville. Sitôt qu'elles le peuvent, nous les faisons galoper. La nuit vient.

En passant une grande place d'eau, le chien du gendarme se noie.

Voilà le cheval de Giorgi qui se met à boiter et à enfoncer la tête entre ses jambes. Nous croyons un moment qu'il va crever sur place, et nous nous demandons si les nôtres nous mèneront jusqu'à Casa. Quant au mien, il commence à ne plus sentir l'éperon. Quand je dis l'éperon, c'est le mot, car j'ai perdu celui du pied gauche aux Thermopyles, dans ce petit bois où je me suis si bien déchiré et où nous avons fait débusquer un lièvre.

Nous avons tourné brusquement sur la droite, quittant la route de Thèbes. Deux heures après, nous passons devant

Érimokastro. Nous en avons encore pour cinq heures. Il est presque nuit, le temps devient noir, pas pire, c'est impossible. Mes pieds sont complètement insensibles. J'ai chaud à la tête. Nous blaguons beaucoup en songeant que nous avons perdu notre bagage et nous nous consultons comme au restaurant pour savoir ce que nous mangerons à notre dîner : « Garçon ! du sauterne avec des huîtres ! Une bisque à l'écrevisse ! Deux filets Chateaubriant, crème turbot. Une croûte madère. Un feu d'enfer et des cigares ! allez ! »

La neige tombe. Elle s'attache aux poils qui sont dans l'intérieur des oreilles de nos chevaux et les emplit. Ils ont l'air d'avoir du coton dans les oreilles. L'Hélicon est sur notre droite. Nous entr'apercevons ses sommets blancs dans les interstices des nuages et du crépuscule.

Sur une éminence où l'œil est amené par une pente blanche et très douce, enfoui dans la neige comme un village de Russie avec ses toits bas, *Kokla*. Nous n'entendons plus nos chevaux marcher, tant la neige assourdit leurs pas. Nous allons nous perdre pour passer le Cithéron. Giorgi demande un guide. Personne ne veut venir.

Nous continuons. Ma gourde d'eau-de-vie que j'avais précieusement gardée pendant tout le voyage me devient utile. Le froid de ma culotte de peau me remonte le long du dos dans l'épine dorsale. S'il fallait me servir de mes mains, j'en serais incapable. Le moral est de plus en plus triomphant. Mes yeux se sont habitués à la neige qui ressouffle de plus belle. Maxime en est ébloui. Nous allons par la pente du Cithéron et nous rapprochons le plus que nous pouvons de sa base afin de trouver la route. Nous passons un torrent que nous laissons à droite et nous nous élevons rapidement. Des pierres, sous la neige, font trébucher nos chevaux. Nous sommes complètement perdus, le gendarme et Giorgi n'en sachant pas plus que nous sur la route. Pour continuer jusqu'à Casa, il faudrait savoir le chemin. Quant à nous en retourner à Kokla, ce que nous allons pourtant essayer de faire, il est probable que nous allons nous perdre encore.

Nous entendons aboyer un chien. J'ordonne au gendarme de tirer des coups de fusil. Il arme son pistolet qui rate. Enfin il parvient à tirer un coup. Le chien aboie dans le lointain.

Décidément, j'ai froid. Ça commence à me prendre.

Nous redescendons. Le gendarme tire encore deux ou trois fois des coups de pistolet. Les aboiemens se rapprochent. Nous sommes dans la bonne direction. Nous repassons le torrent à sec.

Bientôt nous apercevons quelques maisons. Les chiens en nous sentant venir font un vacarme d'enfer. Pas d'autre bruit dans le village, pas une lumière. Tout dort sous la neige.

Le gendarme et Giorgi frappent à la porte d'une cabane. Personne ne dit mot. Ils vont frapper à une autre. Une voix d'homme épouvantée répond. On ne veut pas ouvrir. Le gendarme donne de grands coups de crosse dans la porte. Giorgi des coups de pied. La voix furieuse et tremblante répond avec volubilité. Une voix de femme s'y mêle. Giorgi a beau répéter : *Milordji*, *Milordji*. On nous prend pour des voleurs. Et l'altercation, mêlée de malédictions de part et d'autre, continue. Je me range en dehors de la porte, près de la muraille, dans la crainte d'un coup de fusil. O mœurs hospitalières des campagnards! O pureté des temps antiques! A une troisième porte, enfin, quelqu'un de moins craintif consent à nous ouvrir. Jamais je n'oublierai de ma vie la terreur mêlée de colère de cette voix d'homme. Quel propriétaire ! Était-il chez lui ? Avait-il peur de l'étranger? Se moquait-il du prochain? Et la voix claire de la femme piaillait par-dessus celles des hommes.

Celui-ci nous mène au khan, que l'on nous ouvre. Nous entrons dans une grande écurie pleine de fumée, où je vois du feu ! Du feu !... Quelqu'un de là m'a détaché ma couverture et je me suis approché de la flamme avec un sentiment de joie exquis. Souper avec une douzaine d'œufs à la coque que nous fait cuire une bonne femme, la maîtresse du khan. J'ai bu du raki, j'ai fumé! Je me suis chauffé, rôti, refait. Dormi deux heures sur une natte, et sous une couverture pleine de puces prêtée par l'hôtesse du lieu. Le reste de la nuit se passe à faire sécher et brûler nos affaires. Les chevaux mangent, le bois flambe et fume. De temps à autre je me lève et vais chercher le bois dont les épines m'entrent dans les mains. Les autres voyageurs dorment couchés tout autour du feu. Quand il arrive quelqu'un, on crie : « Khandji Khandji ! » La porte s'ouvre, l'homme entre avec son cheval tout fumant, la porte se referme, le cheval va s'attabler à la mangeoire et l'homme s'accoude près du feu. Puis tout rentre dans le calme. Ronflemens divers

des dormeurs. Je pense à l'âge de Saturne décrit par Hésiode. Voilà comme on a voyagé pendant de longs siècles. A peine sortons-nous de là, nous autres...

Écrit en revenant de Tunis et de la province de Constantine, où Flaubert était allé se documenter pour *Salammbô* (avril-mai 1858) :

... Voilà trois jours passés à peu près exclusivement à dormir. Mon voyage est considérablement reculé, oublié, tout est confus dans ma tête. Je suis comme si je sortais d'un bal masqué de deux mois. Vais-je travailler? Vais-je m'ennuyer?

Que toutes les énergies de la nature, que j'ai aspirées, me pénètrent et qu'elles s'exhalent dans mon livre. A moi, puissances de l'émotion plastique! Résurrection du passé, à moi, à moi! Il faut faire, à travers le Beau, vivant et vrai quand même. Pitié pour ma volonté, Dieu des âmes! Donne-moi la Force, et l'Espoir!...

Nuit du samedi (12 juin) au dimanche 13, minuit.

Nous terminerons par ces lignes, qui sont la plus éloquente préface qu'on puisse inscrire en tête de *Salammbô*, — et qui résument à peu près toute l'esthétique de Flaubert: « A travers le Beau, faire vivant et vrai quand même! »

Les dernières phrases, dont l'accent est si profondément chrétien, surprendront sans doute. On sera tenté de retourner contre elles la critique que Flaubert lui-même adressait tout à l'heure à Renan et de n'y voir qu'un effet de style, une « façon de parler. » Que c'est étrange, cette invocation au « Dieu des âmes, » dans la bouche du sceptique qui écrivit *Bouvard et Pécuchet*, du spinoziste qui conçut la première *Tentation de saint Antoine!* N'essayons point de scruter les arrière-fonds de sa conscience: c'est le secret des ténèbres pour nous! Mais ce cri si émouvant qui lui échappa durant cette veillée d'armes, avant de se jeter dans un énorme labeur de cinq années, nous révèle mieux que toutes les dissertations combien l'art était, pour lui, une chose sérieuse. A défaut d'un autre idéal, il lui donna tout son cœur.

Être digne de l'art, être un artiste accompli, — c'est cet ardent désir que l'on sent percer à travers toutes les notes éparses que nous avons recueillies. C'est lui qui les vivifie et qui leur prête un sens parfois supérieur à celui des mots rapides où court la pensée de l'auteur. Nous pénétrons ainsi davantage dans l'intimité de son travail et de sa vie d'écrivain. Sans cesse, nous le trouvons aux

aguets devant les aspects multiples et changeans de la réalité. Bien loin de se cloître dans son Croisset, il n'est occupé que de ses contemporains, pour en donner une image plus véridique. Il s'observe lui-même, autant et peut-être plus que les autres : c'est ce que nous fera mieux comprendre la première *Éducation sentimentale*, qui n'est guère qu'une autobiographie. Flaubert, dans sa correspondance, s'accuse d'avoir abusé de l'analyse: on jugera qu'il ne se vantait point. Enfin, à toute l'expérience qu'il tirait de lui-même, du spectacle des mœurs et de la pratique des hommes, il a prétendu ajouter celle des livres. Et il a cherché aussi, par l'étude approfondie des maîtres, à perfectionner ses procédés de style. Il lisait continuellement et relisait ses auteurs de prédilection.

Ce fut un bourreau de lecture : ses carnets nous le prouvent une fois de plus, — et surabondamment. Lui-même dressait, de temps en temps, la liste des livres qu'il avait dévorés pendant une saison. Ce sont de véritables catalogues qui rappellent le pantagruélique appétit livresque des héros de Rabelais. En juin 1874, il calcule que, depuis le mois d'août 1872, il a lu exactement 309 volumes : soit, environ, un volume tous les deux jours. Et qu'on ne s'imagine pas qu'il se noyait dans le fatras bibliographique ! Si les sujets de ses romans l'obligent à fouiller des bouquins très spéciaux, il ne leur sacrifie pas les lectures substantielles et solides. Parmi des titres extravagans ou strictement techniques, j'en relève d'autres comme ceux-ci : *Les Époques de la nature* de Buffon, *l'Esthétique* de Hegel, *la Dramaturgie de Hambourg* de Lessing, le *Beaumarchais* de Loménie, le *Lascaris* de Villemain, ou *les Ennemis de Voltaire* de Nisard. A côté de cela, ses bréviaires assidus : Montaigne, La Bruyère, Montesquieu, les tragiques grecs, Aristophane, Virgile surtout, pour qui il avait un culte, sur les vers duquel il se pâmait, — c'est lui qui le dit, — « comme un vieux professeur de rhétorique. » Il disait aussi — et c'était même une de ses phrases favorites — que « personne ne lit les classiques. » Personne ne les a lus davantage que lui.

Et ce n'était pas seulement un lettré, c'était un cerveau encyclopédique. A part Taine et Renan, je ne vois aucun de ses contemporains qui ait eu une culture aussi étendue que Flaubert.

LOUIS BERTRAND.

CORRESPONDANCE
D'ÉMILE POUVILLON

Autrefois Loti avait l'aimable habitude de nous amener tous ses amis et c'est ainsi que nous avons connu Émile Pouvillon. Il vint pour la première fois chez mes parens à Marennes en juin 18.... Il pouvait avoir trente ans à ce moment-là, paraissait très jeune malgré des cheveux tout blancs, avec, dans son attitude, un mélange de timidité et de grande dignité; ce qui charmait surtout, c'était le son de sa voix, sa manière de parler, sérieuse, grave, puis tout à coup, des éclats de rire presque enfantins. Écoutant avec intérêt tout ce qu'on lui disait, semblant par sa bienveillance y donner un prix infini; quand il parlait lui-même, c'était de l'air de s'excuser de ce qu'il pouvait bien vous apprendre. Mais les anecdotes de pays, les descriptions de paysage, donnaient à sa causerie un tour différent : celui de l'enthousiasme admiratif, qui fut toujours la marque caractéristique de son esprit. Il évoquait beaucoup les coutumes, les usages de son Midi, par comparaison avec ceux de notre Saintonge, toute nouvelle pour lui, et l'on sentait quelle valeur avaient dans son existence les choses qui en étaient le « cadre, » comme il disait : la plaine montalbanaise, la forêt de Grésigne, les pierrailles des Causses, les coulées de l'Aveyron entre les saules, avaient à ses yeux autant de prix que des personnes aimées.

Les plus ordinaires phénomènes de la végétation lui étaient des sources de ravissement, il en parlait avec émotion : de la poussée hâtive des printemps méridionaux, des brûlans étés qui dorent les fruits mûrs et des douceurs automnales voilées de légers brouillards. Il connaissait aussi les plus petits détails et les plus humbles plantes, possédant par excellence le sens de la nature. Et avec bienveillance toujours, il s'intéressa à l'enfant timide, à la petite fille gauche que

j'étais alors, causant avec moi de tous les riens de la vie champêtre qui étaient le fond de mon âme. Et je me sentais grandir à être ainsi comprise, à pouvoir admirer avec lui les mêmes choses, à les trouver belles de la même manière. Déjà ensemble nous admirions,... et cette admiration commune de la nature fut, pendant les vingt-sept années que dura l'échange affectueux de nos pensées, comme l'accompagnement continuel de nos causeries et le refuge aux heures tristes. Pour lui ce sentiment magnifiait, transformait tout en une minute ; les spectacles les plus simples de la vie rurale, suivant le moment et l'heure, prenaient une forme, une importance inouïes : son imagination se passionnait, dramatisait, s'attendrissait. Je l'entends encore me dire : « Ah ! ma chère amie, que c'est beau ! De quoi sont privés ceux qui ne savent pas admirer ! » Et nous avons tant admiré ensemble, en effet, son pays et le mien, la montagne et la mer, les beaux couchans et les lumineux clairs de lune, les couleurs, les verdures, les horizons, puis aussi toutes les belles œuvres humaines !

L'amitié pour lui était sacrée, il la pratiquait d'une manière grande et noble, sans une dissonance ni une faute, mais toujours avec quelque cérémonie qui la rendait élégante.

Il me mêla ensuite aux affections de sa famille et les siens m'ont accueillie avec une amabilité touchante qui devint de l'affection. Je peux dire même que, depuis sa mort, ces relations se sont encore resserrées dans son cher souvenir. Quand sa mère mourut, comme j'étais accourue pour la pleurer avec lui, il désira aux obsèques me mettre au même rang que ses belles-filles. A lui également tous les miens ont été chers, mes parens, mon mari, mes filles ; plus tard, il fut le second parrain de mon fils.

Nous partagions beaucoup nos peines et nos joies ; en général la lecture des lettres en donne mal l'idée ; d'abord elles sont incomplètes : nous ne nous écrivions que quand nous ne pouvions pas nous voir et cependant nous avons souvent passé ensemble de longs mois que ses lettres ne paraissent pas attester. Mais les difficultés à nous rejoindre venaient le plus souvent d'un découragement subit de sa part, d'une inquiétude de sa santé. Émile Pouvillon, qui aimait tant la force de la vie, redoutait la faiblesse et la maladie. Peut-être sentait-il en soi-même les atteintes certaines du mal inexorable, mais cela se voyait tellement peu aux apparences, il était si jeune de tournure, de mouvement, de regard, que nous le grondions sans le plaindre ; nous le traitions de malade imaginaire, d'exagéré ; il l'était quelquefois, en effet, le cher ami, car, aux descriptions qu'il faisait de son état, on l'aurait cru devenu subitement infirme ou boiteux ; mais, ces crises passées, il faisait, suivant sa jolie expression, « la toilette de son âme, » et il refleurissait dans une nouvelle vigueur de jeunesse

pour entreprendre de grandes marches dans la campagne, imaginer, s'enthousiasmer, s'attendrir sur la beauté des paysages et les admirer.

Il était d'une sensibilité extrême, ressentait d'une manière quelquefois cruelle la variation des saisons; le froid, le chaud et la pluie étaient pour lui à certains jours de véritables souffrances. Parfois son inquiétude morale l'amenait à douter de lui-même, à craindre de ne plus sentir, de n'avoir plus de goût, de ne plus pouvoir écrire et créer. Et il s'en désespérait. Là est bien le tourment de tous les vrais artistes, le mal inhérent à tout talent réel. Or Émile Pouvillon était incapable de mensonges littéraires et son œuvre, comme sa vie intime, comme son cœur et son âme délicate, était sincères. Souvent aussi il était obsédé par la fin des choses visibles, l'impossibilité à se représenter les invisibles, et par le vilain passage noir précédé du cortège effrayant des maladies et des infirmités. Très jeune déjà, cette teinte triste fut sur sa vie, rembrunie encore par la crainte de l'amoindrissement, de la vieillesse et du non-être; mais, comme il disait, « l'espoir passait... »

Cependant l'espérance d'une vie autre semblait se préciser davantage en lui, à mesure que s'accentuaient dans son cœur la tendresse et la bienveillance, mêlées à une douce philosophie. La dernière journée que nous avons passée ensemble fut tout empreinte de cette tendresse. Cette fois, c'était le cadre ordinaire de notre salon parisien; Émile Pouvillon était venu déjeuner avec nous et nous étions demeurés tous deux pour causer longuement. Les jeunes étaient partis à leurs affaires; quelques personnes étaient venues dans l'après-midi et gaiement, spirituellement, il s'amusa de mes visiteurs, sans malveillance, sans malice, — il n'en était pas capable, — mais avec tant de finesse et de drôlerie. Et la nuit, hâtive encore à cette époque du printemps, tomba sur Paris : on alluma les lampes; les gens partis, nous nous étions remis à causer dans le salon clos où les fleurs sentaient bon. Avec quelques cérémonies toujours (car cela n'avait pas été convenu), il accepta de rester dîner.

Hélas! cette journée qui me laisse un si délicieux souvenir de tendre amitié fut la dernière.

Nous partions pour les vacances de Pâques deux jours après; Émile Pouvillon, lui, restait à Paris pour ses affaires. Nous devions l'y retrouver, au moins il me le promettait, et nous nous sommes dit : au revoir, très confians, avec de beaux projets en tête : nous devions retourner en pèlerinage dans les îles heureuses.

Quand nous sommes rentrés, il était reparti, pris d'une de ces crises d'angoisse nerveuse et violente auxquelles il était sujet : « J'ai eu peur d'être malade loin des miens et sans vous, ma chère amie (m'écrivait-

il), ne m'en veuillez pas ; à cet été quand même, j'espère. » Peu de temps après, la grave maladie d'un de mes proches me rappelait en Saintonge et, redoutant une issue terrible, connaissant l'impressionnabilité de notre cher ami, je voulus lui épargner de partager mes inquiétudes et ne lui parlai pas de venir. Cérémonieux jusqu'à la fin, il n'osa pas me le demander, et les siens m'ont souvent répété, depuis, la déception qu'il avait éprouvée de ce revoir manqué. En septembre, avançant son voyage coutumier en Savoie, il partit pour Chambéry d'où il ne devait plus revenir, où d'autres de ses amis devaient recueillir pieusement son dernier soupir.

Émile Pouvillon mourut donc en face de la montagne au lieu de mourir au bord de la mer, comme cela eût été, s'il était venu chez moi ; mais sa mort, conforme à sa vie, fut quand même devant la belle nature. Il l'admirait dans un dernier geste pour montrer l'horizon splendide ; la parole admiratrice s'arrêta sur ses lèvres sans qu'il pût la formuler ; puis, — nous est-il dit, — « sa chère tête blanche s'affaissa sur l'herbe. »

En harmonie complète avec son existence où la douceur et la beauté des choses champêtres ainsi que son affection pour les siens restèrent ses joies les plus fortes, Émile Pouvillon ne connut ni la haine ni l'envie ; il sut se garder de l'orgueil et ne rechercha point les gloires faciles. Il partit dans le rayonnement d'un beau soir, les yeux emplis des radieuses lueurs du soleil couchant et sans avoir éprouvé les terreurs tant redoutées et les affres de la mort.

On rapporta son corps au doux clair de lune, sur une charrette traînée par des bœufs. Lui-même n'eût rien imaginé de plus conforme à ses goûts que la simplicité de ces premières funérailles à travers des sentiers de montagne.

J'ai parlé de lui comme d'un ami cher et précieux, sans même une fois faire allusion à son œuvre ; mais il faudrait de longues pages pour en énumérer les mérites. Qu'on me pardonne donc si j'ai insisté sur le bonheur de l'avoir si bien connu et tant aimé. J'ai voulu ainsi expliquer ses Lettres, en essayant de faire revivre par elles un peu du charme de sa personne, de son âme délicate et droite, éprise de beauté, de justice et de lumière.

N. D.

Montauban, 25 mai 1891.

Chère Madame,

L'élection de Loti lui arrive à l'âge où il y a de l'agrément à porter les palmes vertes. Et sans les antichambres, sans les

intrigues, sans le fiel et sans le sucre de la comédie académique, c'est tout à fait bien ainsi. Et quelle joie pour madame votre grand'mère! J'ai vécu des heures de souvenir en pensant à elle et à tout son exquis entourage de Rochefort et de Marennes. Que tout cela est loin et que c'était délicieux! Et c'est fini! Je n'ai certes pas oublié Loti cependant, ni madame votre mère, ni vous, ni rien de mes impressions de ce temps-là, et Dieu sait le plaisir très vif que j'aurais à vous revoir les uns et les autres et à revoir Rochefort et Marennes et les villages de l'île et les jardins fleuris appuyés aux murs blancs, et même les averses sur les grandes routes. Mais je sais bien qu'avec la meilleure volonté du monde de part et d'autre, cela n'arrivera plus. Et qu'y faire? C'est la mélancolie de la vie. Et ce n'est pas moi qui aurai la force d'y rien changer.

Excusez, je vous prie, cette philosophie d'homme grippé. Elle doit dissoner certainement avec votre entrain de jeune ménage et je prie aussi M. D... de ne pas trop prendre au sérieux tout ce pessimisme que j'aurai tôt fait d'oublier en sa compagnie. Vous êtes très aimables tous les deux de vous souvenir de moi. Et moi je serais si heureux de me retrouver auprès de vous!

Veuillez agréer tous les deux l'expression de mes sentimens les plus affectueusement dévoués.

1894.

Chère madame et amie,

Quelle joie d'avoir de vos nouvelles! J'en avais eu il y a un mois à Paris où le hasard m'a fait rencontrer M. Segond et vous pensez de qui nous avons parlé tout de suite. Et déjà alors je voulais vous écrire. Et savez-vous ce qui m'a arrêté? Les indications à mettre sur l'adresse. Voyez quel nigaud est votre ami. J'ai prié Loti de m'instruire, puis madame votre mère. Et voilà comment à ma honte et à votre gloire d'amie, c'est vous qui m'avez devancé. Donc vous êtes bien là-bas; vous y avez la santé et le rêve, la joie de M. D... et le rire de vos Tototes et la magie des couchans. Et votre séjour ne durera pas assez pour que vous connaissiez l'envers des choses, la monotonie des soleils, l'écrasement de l'ardeur extérieure et le hâle fâcheux et le bâillement des chères petites et la nostalgie des averses. Et nous

aurons eu, nous, la révélation — surprise ne serait pas exact — du joli écrivain de nature que nous porte votre exquise lettre.

Et moi je n'ose plus vous parler de nos ciels brouillés, de nos plaines vides habitées par la brume. Et cependant ces choses grises me parlent; elles sont pleines de l'attente de ce qui va être, de la promesse sacrée du printemps. Et même c'est déjà bien tel quel, ce que je vois tous les jours. Il y a des aubes d'une tendresse exquise et des crépuscules fleuris de verts et de roses plus délicats que les plus belles fleurs du printemps. Et du bord de la prairie que je visite tous les matins, le long de la Garonne, il y a un saule pleureur qui frissonne déjà, prêt à sortir ses feuilles, ses longs chapelets de verdure tendre. Ce saule est mon ami ; il est mon inquiétude quand il gèle et ma joie quand la douceur de l'autan passe sur le visage des choses...

C'est peut-être un peu enfantin, tout cela ; tant pis ! Je serai toujours dans la vie celui qui s'intéresse à un saule.

Cependant puisque vous voulez bien vous inquiéter de ce que nous devenons ici les uns et les autres, je vous dirai que mes fils dansent beaucoup et dissèquent ou patrocinent un peu. Mon collégien a écrit quelques jolis menuets ; mon carabin a pris froid en sortant du bal. Et moi je traîne une vague névrose. Quoi encore ? J'ai fini d'écrire mon mystère sur *Bernadette de Lourdes ;* il a été déjà publié dans la *Revue* et je corrige les épreuves du volume qui paraîtra chez Plon dans le courant du mois prochain. Ce que ça vaut ? Je n'en sais vraiment rien. Mais cela m'a passionné à écrire, au point de me dégoûter un peu de besognes littéraires auxquelles je me suis attelé depuis. Oh ! la supériorité de la poésie sur l'observation, du rêve sur la vie !

Maintenant, laissez-moi vous remercier de tout mon cœur de votre bonne lettre. Et si vous pouvez, puisque les communications sont forcément restreintes, ne pas laisser rompre le fil de notre correspondance, vous nous rendrez tous bien heureux.

Beaucoup de caresses aux Tototes et pour vous et M. D... nos plus affectueuses amitiés.

E. P.

Capdeville, 1894.

Chère amie,

Voici les M... installés depuis hier. Ils seront sans doute partis le 4 octobre. Et vous viendrez ! Quelle joie de vous avoir, de vous

garder un peu, d'entendre trotter dans la maison et dans le jardin les pas menus des Tototes. Comme on va causer, comme on va se promener à travers les mélancolies attendrissantes de l'automne. Elles m'attendrissent cette année un peu plus que d'habitude et j'ai bien joui autrefois de cette concordance momentanée; mais elle me pénètre davantage à mesure que je la sens presque définitive. Car c'est bien l'automne pour moi et son dépouillement et son silence où des plaintes vibrent. Et tantôt j'y cède, et tantôt je résiste. Vous me verrez en ce tourment que je vous raconterai peut-être plus en détail, si vous avez assez d'amitié pour moi pour l'écouter. La gravité de cet état, c'est qu'il m'empêche tout à fait de travailler et quand je ne travaille pas, je ne vaux pas grand'chose. Enfin je tâcherai de faire une toilette à mon âme avant que vous veniez, afin qu'elle ne vous désagrée pas trop. J'attends vos œillets. J'ai gardé d'Argelès une poignée de gentianes qui ne veulent pas mourir. Leur bleu un peu dur serait curieux à marier avec le rose pâle des œillets d'Hendaye.

A bientôt, chère amie. Croyez que j'apprécie comme il le mérite le cadeau royal de votre amitié.

Bien affectueusement à vous et aux Tototes.

E. P.

Paris, mai 1895.

Chère amie,

C'est pourtant vrai que je suis en faute et ma honte s'aggrave de ma bonne santé qui ne me laisse aucune excuse. Mais cette vie de Paris est si secouante, si pressée! Pas une heure de halte, de repos du matin au soir, et le soir où on rentre la tête vide, ahuri et las, hors d'état de penser et d'écrire. Ah! qu'il valait mieux le train paisible et bien ordonné des journées de la Limoise, les longues causeries encadrées de ce décor suggestif de l'autrefois et les promenades dans le beau pays lumineux et calme comme une mer silencieuse où les bois de chênes verts flottent pareils à des îles habitées par le mystère.

Tout de ces trop brèves journées m'a laissé une impression ineffaçable. Et La Roche-Courbon et Saint-Porchaire et mes joies à conquérir la nouveauté des paysages et le silence du

retour, ce soir-là, sous les étoiles si éclatantes, vous en souvenez-vous? Voilà les bonheurs pour lesquels je suis fait, ma chère amie, les seuls que je puisse goûter encore. Et je vous suis bien reconnaissant de me les avoir donnés. Pourquoi si courts? Hélas! ceci décolore cela, c'est-à-dire la vie, après, qui vous paraît inutile et plate et ne vous laisse que la ressource languissante un peu du souvenir et du rêve.

Encore si nous pouvions reprendre nos promenades à Capdeville, inaugurer ensemble de nouveaux paysages. Je ne peux pas renoncer à l'espérer. Je vous en reparlerai peut-être dans une quinzaine de jours, si je reviens par Rochefort. Il m'en coûte tant de vous dire un long et lointain au revoir!

J'embrasse vos chers enfans et vous prie de me rappeler au souvenir de Mme de La R... — Bien affectueusement à vous.

E. P.

Capdeville, 30 juillet 1896.

Ma chère amie,

C'est un long accès de paresse, d'anéantissement profond dans les riens de la vie quotidienne et encore un mois de vagabondage. Paris, Vienne, Normandie, et encore les misères et les horreurs de la santé; que sais-je? Peut-être la sensation amère de mon néant et le dégoût d'en sortir qui m'a fait vingt fois tomber la plume des doigts au moment de vous écrire. Et si je me décide aujourd'hui, ce n'est pas que je sois plus en train de vivre, ni plus content de moi, ni plus persuadé que je peux être bon à quelque chose. Non, c'est uniquement un vague instinct de conservation, la peur de perdre une amitié qui m'est d'autant plus précieuse que je m'en sens plus indigne. Mais je ne l'ai pas perdue déjà; oh! je ne vous en voudrais pas de m'avoir oublié; je me vois très vague et lointain et tel enfin que je dois vous apparaître à travers le temps et l'espace. Que nos existences sont différentes! Pendant que vous cueillez au fil de l'heure les images rares et les sensations exquises, je m'enlize ici dans une grisaille irrémédiable et définitive. Sauf de très brèves minutes où je revois les heures anciennes, la vie ne me dit plus rien. Mon pouvoir d'évoquer s'anémie, s'abolit de jour en jour; il me semble que ce n'est plus pour moi, les spectacles si passionnans jadis

de la nature. La ronde des saisons tourne devant moi, mais je n'entre plus dans la danse. C'est fort triste à éprouver, tout cela, et un peu ridicule à exprimer aussi. Le monsieur qui baisse, le vieux monsieur plaintif est une chose connue et qui prête moins à la sympathie qu'à la caricature. Commenter Salomon est de l'inutile rhétorique. Et voilà qu'après m'être décidé à vous écrire, je commence à regretter mon silence. Au moins aurais-je pu le rompre d'une façon moins prétentieuse. Excusez-moi et donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de vos santés, de vos plaisirs, de vos ennuis même; parlez-moi de vous, de monsieur D..., de vos chères Tototes. Aidez-moi à me représenter votre vie tonkinoise. Que je vous voie à Hanoï comme je vous voyais à Cayenne!

Reprenez bien vite le contact, je vous en prie. Et j'aurai grand plaisir aussi à savoir quelque chose de Rochefort. C'est un long détour, mais Loti en France me semble plus loin que vous en Asie.

Tous les miens vous envoient leurs meilleurs souvenirs, ma chère amie, et moi l'expression de ma très humble, très repentante et très vive amitié.

E. P.

Capdeville, 9 octobre 1896.

Chère amie,

Il me faut toute la confiance que j'ai dans votre belle santé pour n'être pas inquiet de vous savoir encore là-bas pour si longtemps. Le danger est déjà de trop, même avec le charme qui fait qu'on le brave, comme à Cayenne où vous aviez été tant et si profondément émerveillée. Mais le danger avec le dégoût, je n'imagine pas de pire supplice. Et c'est le vôtre. Je vous plains de tout mon cœur de le subir. Et je suis bien impatient d'en voir la fin! Jusqu'au mois de mai prochain, que c'est long! Il est vrai qu'il y aura le grand événement dans l'intervalle. Et peut-être est-il déjà arrivé et que ma lettre vous trouvera en plein emménagement de cette mignonne existence. Un garçon, oui, évidemment il le faut. J'en félicite M. D... d'avance. Votre lettre m'a trouvé, comme vous le supposez, à Capdeville où nous avons passé nos vacances, je ne dis pas l'été, parce qu'il n'y a vraiment pas eu d'été; pas de chaleur du tout et à peine

de soleil, hélas! des journées obscures, des veilles ou des lendemains d'orage, des chansons de gouttières dans la maison, et dehors, des coulées de rivière jaune entre des verdures acides. Une seule bonne journée en trois mois; une journée de chasse dans le causse avec la belle lumière fine sur la fierté des rochers. Vous rappelez-vous ces branches d'érable, ces bouquets de pierreries automnales que nous rapportions, et notre fuite dans la vallée crépusculaire, dans ce sentier de pierres au long de la rivière pleine d'étoiles? C'est toujours pour moi le Pays merveilleux, la Patrie du rêve, encore plus depuis que votre image toute neuve s'y est mêlée aux images anciennes. Mais ce ne sera plus le souvenir l'an prochain, ce sera la présence réelle. Quelle fête de revoir avec vous ces pays adorés! Ce me serait, à défaut d'autres, une raison suffisante de vivre jusque-là où ce sera la vraie vie. En attendant, je vais travailler. Et d'abord je vais exaucer votre aimable souhait d'avoir plus d'un livre de moi dans l'année en corrigeant les épreuves de l'*Image*, parue déjà dans la *Revue*, et que vous aurez, je l'espère, en novembre ou décembre. Puis ce sera une autre grosse histoire, une pièce pour l'Odéon où on m'a demandé de donner quelque chose, et je leur ai mis en drame ce projet du *Roi de Rome* qui me hantait depuis longtemps et dont je me délivrerai de cette façon.

Voilà une terrible chose pour moi, si cela aboutit, — et je n'en suis pas encore sûr, mais pensez à ce que je vais devenir, — tel que vous me connaissez, — dans ces enfers parisiens du théâtre : répétitions, premières, etc., etc. Si vous étiez là, au moins, si j'avais un regard ami dans ce monstre aux cent têtes qu'est le public et qui m'exécutera peut-être ce soir-là!

Je voudrais pouvoir dire : A bientôt, chère amie.

Mes meilleurs souvenirs à M. D... et mes caresses aux Tototes.

Votre affectueusement dévoué.

Montauban, 13 octobre 1896.

Chère amie,

Vous ne doutez pas que je n'eusse pensé à vous depuis ces derniers jours et que je n'aie attendu impatiemment la bonne nouvelle. Hélas! elle a été précédée par une autre, attendue aussi, — les journaux avaient donné l'éveil une semaine avant,

— et combien triste celle-là. Et de l'une ni de l'autre je n'osais vous parler, supposant qu'on vous avait caché la mauvaise et n'ayant pas le cœur de vous féliciter sans pouvoir vous plaindre en même temps. Une lettre de madame votre mère vient de me délivrer de mon silence. Tout s'est donc bien passé là-bas et ce fut une arrivée heureuse. La nécessité de vous donner à cette vie nouvelle a dû vous sauver un peu de l'horreur de cette mort que vous redoutiez tant, menace suspendue sur votre exil et dont la réalisation ne vous a pas été épargnée. Votre douleur je la comprends toute et j'y compatis de toutes mes forces; mais si un coup pareil peut être adouci, les circonstances qui ont entouré l'affreux départ, la sérénité hors nature, la présence visible de la grâce aux dernières heures, a dû tout au moins l'ennoblir en y mettant toute l'auréole possible de la beauté morale et de la paix surnaturelle...

J'ai pris une part bien vive à votre deuil et non pas seulement à cause de vous et de Loti, et de la grande affection que je vous porte; ma vénération pour votre grand'mère aurait suffi et aussi ma reconnaissance pour son si affectueux accueil.

Tous les vieux souvenirs se sont réveillés, les heures si douces de l'autrefois, cette lumière délicate d'une aube qui était à la fois celle de votre jeunesse et de notre amitié. J'ai revécu les journées de Marennes et de Rochefort. Et une douceur de mélancolie a émoussé la pointe de mon chagrin à voir disparaître le cher visage dont le sourire présidait à nos joies. Et maintenant, ma chère amie, parlons de lui, de votre Jean. Parlons aussi de votre santé à tous. Je suppose que l'acclimatement est complet, que les mois d'épreuve sont passés et que la provision de courage ira maintenant jusqu'au bout. L'année finit et nous voilà près d'à moitié de votre exil. On compte déjà les mois en attendant de compter les jours. Et ce sera cette fois le retour définitif. On n'aura plus l'angoisse, — le serrement de la gorge, — à lire les nouvelles d'Indo-Chine, le bulletin sanitaire et ses périodiques noirceurs. Après cet éloignement, les distances s'effaceront, tout nous semblera voisinage. Et nous rendrons ce voisinage plus proche en nous réunissant à Rochefort ou à Capdeville. Ce sont là d'heureuses perspectives; et vous me permettrez de les évoquer en finissant.

Dites bien, je vous prie, toutes mes amitiés à M. D..., ten-

dresses aux Tototes et même une bienvenue platonique à M. Jean qui répondra plus tard.

Bien affectueusement à vous.

Capdeville, 7 octobre 1898.

Chère amie,

Me voici enfin à Capdeville, mais un Capdeville défleuri, dépouillé, vendangé, maussade de m'y avoir trop attendu. J'y suis d'ailleurs un hôte sans joie. Ces vacances manquées m'ont désorienté tout à fait. J'espérais ramasser encore en cherchant bien au bord de l'eau, dans les bois, quelques miettes des félicités estivales. Trop tard. Une pincée de froid, une matinée de gel blanc a tout emporté. C'est l'hiver! Dans le ciel d'un bleu méchant s'affolent les hirondelles affamées. J'en ai ramassé une tout à l'heure sur le rebord de ma croisée; elle s'était cognée à la vitre en poursuivant quelque insecte. Je l'ai ressuscitée, je l'ai relancée vers une mort plus cruelle.

Que n'êtes-vous avec moi, chère amie? Le costume de vos servantes annamites nous donnerait une illusion de chaleur, ou bien votre horreur de l'Annam m'aiderait à goûter les apprêts de l'automne français. Et, puisque vous seriez là et qu'on causerait ensemble, ce serait toujours la saison la meilleure.

Je vais essayer de me consoler dans le travail. Je suis horriblement en retard et trop mal en train pour me rattraper d'ici à longtemps. Cependant, il faudra bien, je pense, me décider à revoir Paris. Et ces voyages me sont devenus une corvée. Mais pas le prochain cependant. Car, cette fois, je m'arrangerai pour m'arrêter à Rochefort. Quand? Je ne sais pas encore et cela tient à assez de choses qui ne sont pas toutes en mon pouvoir. Mais ce sera bientôt. Je vous dis un bien cordial au revoir. Ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès des vôtres.

Bien affectueusement à vous.

Paris, 1898.

Chère amie,

Je vous écris au coin du feu en pleine crise de grippe. Je suis tapissé de thapsias et tatoué d'iode. Ajoutez à ces agrémens la joie d'une chambre d'hôtel et, à travers mes vitres, l'horreur

d'un Paris dans le dégel, de la neige souillée où les gens pataugent sous un ciel couleur de suie qui refuse de filtrer la lumière. Un joli cadre de vie, n'est-ce pas? Et mon âme est en parfaite concordance avec ces choses : une âme de dégel morne et boueuse et triste. Oh ! combien triste ! Vous n'imaginez pas à quel point je suis las de Paris, las des littérateurs, mes frères, et de tout ce monde des théâtres où je traîne mes journées. Le théâtre et les émotions du théâtre, voyez-vous, c'est comme le tripot et les émotions de la roulette. C'est infâme et attrayant, et on s'en veut de subir l'attrait par moment et on se méprise d'avoir partagé l'infamie. C'est quelque chose de très passionnant et de très rebutant aussi. Le travail s'y fait et s'y défait chaque jour; on arrive à douter de soi et de son œuvre et des comédiens ; et le lendemain tout est changé. On est empoigné, on a la fièvre du succès, on marche dans un rêve... Mais que cela est au-dessous du bon travail solitaire, face à face avec sa pensée. Et autour le silence des campagnes, et le recueillement du jardin où tombent les sonneries du couvent. Il me tarde d'y revenir. Déjà trois mois de Paris et, encore un mois sans doute, ma femme arrive avec Henri pour la première des *Antibel* et je ne repartirai qu'avec eux. C'est bien long. Heureux ou malheureux, je ne renouvellerai pas souvent l'expérience.

J'espère bien aller vous voir à Foix dès mon retour, au plus tard aux vacances de Pâques. Votre beau-frère que j'ai vu souvent ces temps-ci se propose d'aller vous voir alors. Il s'arrêtera à Montauban et je l'accompagnerai à Foix. La montagne sera plus abordable et nous ferons quelques belles courses. J'ai besoin de penser à ces joies pour supporter les tristesses présentes. A bientôt, ma chère amie. Dites bien toutes mes amitiés à tous les vôtres.

Je vous serre les mains bien affectueusement.

Paris, 3 janvier 1899.

Chère amie,

Comment vous trouvez-vous de votre hivernage pyrénéen? Le mois de décembre à Foix, ça ne doit pas être banal. J'imagine la colère du gave en bas sur les rochers et la méchante silhouette du château moyenâgeux, là-haut, dans la bourrasque. Pas banal ; non, mais peut-être un peu bien romantique pour

vous, pour moi aussi d'ailleurs. Trop noir, vraiment, trop tourmenté, ce commencement d'hiver. Je vous aurais souhaité, je vous souhaite encore un hiver blanc, un hiver silencieux et étouffé sous la neige. Et cette blancheur en reflets dans les chambres bien closes, où l'on médite, où l'on travaille. N'est-ce pas le bon programme? Cela vaudrait mieux, à coup sûr, que la tourmente parisienne où je suis ballotté depuis deux mois. Oh! ces après-midi, cinq, six heures d'affilée dans la pénombre de théâtre à respirer la poussière et les courans d'air. J'en meurs, j'en suis malade tout au moins, et si malade que je renonce à lutter. Ce soir, demain matin, au plus tard, je rentre à Montauban. Voilà toute une semaine passée derrière mes carreaux, en tête à tête avec la grippe. Je renonce à lutter, et veux retourner vers la douceur de ma vie montalbanaise. Tant pis pour *le Roi de Rome* qui va passer à la fin de la semaine, tant pis pour les *Antibel*, qu'on répète en scène et au souffleur à l'Odéon. J'ai la nausée de tout cela encore plus que la grippe. Quand cette lettre vous arrivera, je serai probablement à Montauban. Donnez-moi bien vite de vos nouvelles. J'ai su chez votre beau-frère les magnificences de votre arbre de Noël. Mais ce n'est pas assez pour mon amitié qui demande des détails plus intimes. Je vous envoie les souhaits de santé d'un malade et de bonheur d'un malheureux. Ce sont peut-être les plus sincères.

Bien affectueusement à vous tous.

Montauban, 9 avril 1900.

Ma chère amie,

C'est vrai que j'ai l'air d'être dans mon tort et que vous avez l'air de m'en vouloir. Pourtant ce n'est pas de ma faute, je vous l'assure. Je n'ai jamais été moins libre de mon temps et de ma personne que depuis ces derniers mois. L'état de ma mère, sans être tout à fait inquiétant, s'aggrave de jour en jour; sa faiblesse augmente. Elle a besoin de moi à tout moment. Je ne sais ce qu'elle deviendrait si je n'étais pas là pour la rassurer, pour la remettre d'aplomb. Sans compter que j'ai maintenant tout le tracas de ses affaires qu'elle ne peut plus administrer et dont je suis obligé de m'occuper. Vous voyez d'ici la vie que je mène. Et tout mon regret est de ne pas la mener plus complètement, de ne pouvoir pas me vouer tout à fait à ma mère, parce que je

sens bien que je suis l'unique raison de vivre de cette existence qui s'en va. Je dis tout cela, ma chère amie, par crainte que vous ne me soupçonniez de me faire de ces bons sentimens une excuse à ma négligence. Ajoutez que ma femme ou moi nous n'avons pas cessé d'être plus ou moins infirmes cet hiver. J'en suis à ma seconde atteinte de grippe pour mon compte et ce ne sont que des misères, mais qui n'embellissent pas l'existence. Je suis dans le noir jusqu'au cou et même au-dessus. C'est à peine si je suis en état de travailler. J'ai renoncé à ma collaboration du *Temps* par effroi d'une échéance nouvelle. C'est vous dire où j'en suis et que si je pouvais m'arracher pour vingt-quatre heures à tous mes ennuis, je craindrais de vous amener un assez triste et maussade personnage. Cependant je ne veux pas vous laisser quitter Foix sans aller vous revoir. Mais il m'est impossible de vous fixer une date. Je ne comprends que trop votre dégoût d'écrire. Je réclame pourtant quelques lignes. Que je sache au moins en gros comment vous allez tous et quels sont vos projets pour ce printemps. Dites bien toutes mes amitiés à tous les vôtres.

Affectueusement à vous.

Capdeville, 14 septembre 1900.

Très beau, trop beau, l'éventail, ma chère amie. J'espère que vous assisterez à son début dans le monde, le soir ou la veille de la noce; le cérémonial n'est pas encore réglé, ni la date, mais ce sera dans la première dizaine de novembre. Il manquerait quelque chose et même beaucoup à mon bonheur si vous n'étiez pas là, vous et G... Nous n'aurons pas cette fois l'intimité patriarcale de Saintrailles ni l'ampleur des horizons pyrénéens. Mais Sainte-Cécile d'Albi n'est pas un décor médiocre et vos toilettes seront belles à voir sous la splendeur des voûtes polychromées. Hélas! il y aura bien de la tristesse mêlée pour moi à cette belle journée. Je penserai à ma mère, seule à Capdeville, errant comme une ombre dans la maison, tâtonnant des mains aux murailles, ou appuyée sur son bâton, car elle en est là, la pauvre mère. L'autre dimanche, j'ai eu une terrible alerte; sa parole était embarrassée, elle n'y voyait plus; j'ai cru à une attaque. Les médecins m'ont rassuré; nous l'avons tirée de là, encore plus faible, il est vrai, plus chancelante. La crise est passée, mais demain. J'en ai toujours peur de ce demain. La

nuit, au moindre bruit, je sursaute, je crois qu'on vient me chercher, que c'est la fin. Ah! quelles vacances! Je ne suis pas sorti de Capdeville depuis deux mois, pas même pour une journée à Montauban. Je m'extermine de travail pour oublier un peu. J'ai entrepris et achevé tout un drame rustique en quatre actes qui a chance d'être joué l'hiver prochain au Gymnase. Je vais me remettre à mon roman roussillonnais. Mais je me demande, non sans inquiétude, ce que peut valoir un travail fait dans de pareilles conditions. Je n'ose pas vous promettre d'aller vous voir à Périgueux. J'aurais pourtant besoin de quelques heures de distraction et de bonne amitié. Si je sors, ce sera pour aller chez vous. Pourrai-je sortir? Je dépends de la maladie et des médecins. S'il y a un arrêt dans l'état de ma mère, si les médecins me garantissent un peu de sécurité pour quelques jours, je partirai. Pour le moment, je ne peux rien décider, ni rien prévoir. Vous me plaignez, n'est-ce pas? en attendant de me plaindre davantage. Rien que des mois, peut-être des semaines me séparent d'une heure terrible à laquelle je ne peux pas penser sans frémir. Quand je pense à l'ébranlement nerveux que j'ai eu après la mort de mon père! Et cette fois ce sera pire! Où prendrai-je la force et la résignation nécessaires? Pardonnez-moi cet accès d'égoïsme et croyez-moi votre toujours dévoué.

Capdeville, 1900.

Merci de votre affectueuse lettre, ma chère amie; elle m'a fait du bien. C'est une grande douceur pour moi de pouvoir compter sur vous. J'aime à penser à ce refuge pour les jours mauvais, à cette possibilité de renouveler ma vie à des sources fraîches. Rien de nouveau ici, sinon que ma pauvre malade renonce peu à peu à la lutte par trop inégale qu'elle soutenait contre le mal. Elle n'espère plus autant, elle entre dans des idées de résignation, de préparation à l'inévitable. Elle se déshabitue d'agir et de vouloir. Plus de projets comme elle en faisait chaque matin pour la journée et qu'elle oubliait aussitôt faits, plus d'ordre d'atteler pour des visites qu'elle renonçait à faire. Le présent s'efface et se recule: c'est le passé qui revient, les mille détails de l'autrefois, les robes qu'elle portait à dix ans, des propos de grands-parens, des souvenirs de pension, les journées, les heures abolies. C'est comme si le néant, la poussière des

années révolues l'enveloppait déjà, tissant des voiles autour d'elle. Elle chantonne parfois des airs anciens, des couplets de romance, et cette voix qui vient de si loin me fait pleurer. Puis, une somnolence, et au réveil, tout s'embrouille, les années, les mois, les heures. Est-il soir ou matin, est-ce le jour qui finit ou qui commence? Tout flotte. Hier, elle a commandé d'acheter des bonbons, se croyant à la veille du jour de l'an. Le changement de siècle aussi l'embrouille et elle déclare que les saisons sont changées, que la planète ne tourne plus comme il faut. Puis la raison revient, la mémoire et la tristesse. Voilà où nous en sommes, ma pauvre amie. Et cette figure qui change tous les jours, qui se fait plus blême, cette taille qui se courbe, ces pieds qui traînent, ces parcours qui s'accourcissent de chambre en chambre il y a encore un mois, et maintenant d'un fauteuil à l'autre. Je ne sais pas pourquoi, à quelle impulsion maladive j'obéis en vous étalant ces tristesses. Mais j'en suis pénétré à ce point qu'elles sortent, qu'elles s'épanchent malgré moi. Vous me pardonnez, n'est-ce pas, de les mettre devant vos yeux. Comment ai-je pu travailler au milieu de tout cela? C'est un vrai miracle. Mon drame est terminé et reçu; j'ai même dû aller passer trois jours à Paris pour prendre mon tour de représentation. Mais maintenant que je n'ai plus de travail urgent pour écarter par moment mes idées noires, elles m'envahissent, je ne sais plus comment me défendre. Je suis tout seul ici, ma femme auprès de sa mère, Henri auprès de sa fiancée, Pierre chez des amis, Étienne dans son ménage. Je m'enfonce dans le tête-à-tête avec la mort. Si j'y échappe une minute, c'est pour causer avec les notaires et les autres hommes d'affaires. Car les préparatifs de la noce, du contrat d'abord, se poursuivent parmi ces alternatives. Ce sera probablement le 14 ou le 15 novembre. Où en serons-nous alors? Dans quel état se trouvera ma pauvre mère? Je n'ose pas y penser. Et là-dessus il faut que je vous quitte, ma chère amie, on m'appelle à la métairie pour une question de cuve et de vendange. Ah! ma compétence et mon entrain! Comme la vie se moque de nous! Et nous aussi nous devrions nous moquer d'elle!

Je vous serre les mains en fervente affection.

Montauban, 13 septembre 1901.

Ma chère amie,

C'est affreux de penser ce que vous avez dû souffrir, vous et ce délicieux petit être que j'ai toujours vu si plein de vie et de santé. Oui, l'épreuve a dû être bien dure. Je vous vois, vous et ce pauvre G..., si bon et si émotif, et ces deux grandes sœurs penchées sur le petit lit, vers la chère tête déjà effleurée par la grande ombre menaçante. Eh bien, moi, malgré tout, ce n'est pas ainsi que je le vois, le cher petit homme. J'oublie bien vite cette vision du malheur pour me rappeler le bambin jouant à l'escarpolette dans votre jardin de Foix ou l'écolier que nous ramenions ensemble du lycée de Périgueux. C'est la vraie image qui demeure et qui va devenir une réalité. Je vous plains bien cependant. Ça meurtrit le cœur profondément, ces angoisses, et ça obscurcit l'imagination ; ça détache un peu plus de la vie à laquelle nous avons besoin de croire pour la vivre. Je compte sur votre habituelle énergie pour vous remettre sur pied, je compte aussi sur la santé revenue de Jean et sur votre joie de la voir revenir ; je compte encore sur le spectacle de bonheur de vos deux fiancés qui vous forceront à reprendre l'habitude de sourire.

Ce que j'ai fait depuis un mois ? Rien de bon, à peine de travail, encore moins de plaisir. Rien qu'une pointe de quelques jours en Roussillon quand ma femme a été assez bien pour me donner congé. Mais là je me suis abîmé de fatigue et j'expie présentement une folie d'excursionniste. Je me traîne avec une atteinte de bronchite dont je ne peux pas me délivrer. Mes soixante et un ans qui vont arriver tantôt me trouveront bien languissant, bien découragé et bien mal résigné à vieillir. Qu'y faire ? J'ose à peine penser à demain et après-demain que sera-ce ? Vous qui avez de l'énergie et du courage à revendre, si vous vouliez m'en envoyer pour deux sous.

Je vous serre les mains bien affectueusement, ma chère amie, et vous charge de mes souvenirs pour tous.

Montauban, 8 février 1902.

Ma chère amie,

J'ai su à Paris le malheur arrivé à vos enfans. C'est une grande tristesse au seuil de la joie, de la leur et de la vôtre. J'ai

bien pensé à vous tous et au retentissement de ce coup imprévu, au milieu de vos mondanités de la saison. Vous voilà repliée sur vous-même et sur votre petit cercle tout éploré et tremblant. Car c'est à vous toujours, n'est-il pas vrai, qu'on demande appui et courage. Et je sais qu'on ne le demande pas en vain. Je vous vois trop occupée et préoccupée des peines et des soucis des vôtres pour essayer de détourner vers moi si peu que ce soit de votre attention. Je veux seulement que vous me sachiez en accord avec votre chagrin et que vous témoigniez à vos chers enfans et en particulier à M. D... toute ma cordiale sympathie, ne m'oubliez pas auprès de vos bons parens.

Fidèlement vôtre.

Montauban, 1902.

Ma chère amie,

Savez-vous ce que c'est que des troubles de la circulation? Je l'ignorais, moi qui vous parle, il y a encore une dizaine de jours. Maintenant me voilà instruit. Des troubles de la circulation, c'est une maladie qui vous oblige à rentrer directement de Paris à Montauban sans s'arrêter à Périgueux. J'ai beaucoup souffert de ce malaise — sans rire. J'ai déjeuné du reste chez L... quatre jours après ma première alerte et la veille de la seconde, c'est-à-dire en pleine horreur de moi-même, en pleine angoisse.

Le lendemain, je me sauvais de Paris et ici même, en pleine sécurité montalbanaise, le triste fantôme a fait sa troisième apparition.

Le troisième avertissement, et après? Et après? Il ne faut pas y penser. Et il ne faut pas non plus me demander ce que j'ai et le nom du fantôme qui me hante.

Un fantôme pour rire, assurent les médecins. Et peut-être ont-ils raison. Mais vraiment je ne suis pas en train de rire. Troubles de la circulation? Je m'excite en traits noirs là-dessus et j'arrive au plus déplorable lyrisme. Puis, quand les nerfs sont trop tendus, viennent alors toutes les mièvreries, les délices innocentes des convalescences. J'en suis là cet après-midi. Et j'en profite pour vous écrire. Imaginez-vous un homme en suspens sur les abîmes et qui s'amuse à regarder une fleur, — et il est heureux, en attendant que le vertige le reprenne.

Moi, j'essaie de penser à Cavillac et à la joie de m'y trouver avec vous, mais j'ai peur que ce soient là déjà des paradis perdus. Qui sait où je serai dans un mois ? Fou ou bien gâteux, c'est-à-dire paralytique ! Et alors quel convive ! Cependant je vais tâcher de reprendre un peu de force et d'équilibre et, dès que je serai présentable, j'arrive.

Amitiés à tous les vôtres, ma chère amie, et à vous une pensée qui est peut-être la dernière, mettons l'avant-dernière.

Montauban, 4 août 1902.

Ma chère amie,

Vous avez donc été souffrante et assez sérieusement pour qu'on ait dû retarder le mariage. M... vient de me l'apprendre d'après une lettre qu'elle a reçue de D... Vous avez été victime de votre excès de dévouement et cela ne m'étonne pas du tout ; mais cela m'alarme pour plus tard parce que vous guérirez bien, — et c'est déjà fait, — de votre maladie actuelle, mais non pas de l'autre, de votre altruisme exagéré, maladie peu commune, mais, j'en ai peur, incurable pour un cœur comme le vôtre.

Vous êtes descendue pour la première fois au jardin. La journée était-elle belle, au moins ? L'été vous a-t-il fait fête ? Aviez-vous la musique exaltée des cigales, et la bonne odeur de roses pour vous aider à revivre ? Que D... serait aimable si elle voulait bien, avant que vous ayez la force et le loisir de me répondre, m'envoyer un bulletin, si bref qu'il soit, de votre santé. La mienne n'est ni meilleure ni pire ; c'est une espèce de misère générale. Je ne puis plus ni penser ni agir. Les centenaires doivent, je le suppose, végéter à ma manière. Mon espoir est d'arriver à n'en avoir plus conscience. Peut-être aussi vaudrait-il mieux être mort.

Je vous serre les mains bien affectueusement.

Jacob-Bellecombette. Dimanche (automne 1903).

Ma chère amie,

Que devenez-vous ? Voilà plus d'un mois, bientôt deux, que je n'ai eu de vos nouvelles. Et vous attendiez cependant un événement d'importance. J'espère qu'il s'est bien passé, mais j'aimerais mieux en être certain. Je suis depuis six semaines en

Savoie, presque en exil. Ma femme est, depuis mon départ, auprès de sa sœur malade à la campagne. Il n'y avait pas de place pour me loger et j'ai attendu pour rentrer que B... fût libre de venir se reposer avec moi à la campagne. Ce moment approche. La malade va entrer en convalescence et moi je vais réintégrer le Midi. J'ai beaucoup couru, j'ai visité quelques glaciers et beaucoup de lacs, j'ai écouté de la bonne musique à Aix-les-Bains, j'ai appris des chansons populaires de la Savoie. Ce fut tout mon travail de ces vacances. Maintenant j'assiste à l'inauguration de l'automne qui arrive en douceur, avec des brumes légères, des après-midi tièdes et des matinées un peu âpres et frissonnantes. Les colchiques qu'on appelle ici du joli nom de *fridolines* ont émaillé les prairies de leurs nuances de pastel et maintenant c'est la pluie d'or des feuilles mortes sur l'herbe. Avant-hier soir, sur le lac du Bourget, après une journée de pêche, j'ai admiré sur la nappe immobile les reflets mêlés du soleil couchant et de la lune naissante : or et argent C'était exquis. J'aurais voulu contempler ces choses avec vous qui les goûtez si vivement. Il y aurait eu de la place pour vous sur la barque. Mais la nature est belle partout et elle pourra nous offrir en Périgord ou en Quercy des images aussi plaisantes.

Donnez-moi bien vite de vos nouvelles, ma chère amie. Et dites bien toutes mes amitiés à tous les vôtres.

Je vous serre les mains bien affectueusement.

Jacob, 1903.

Ma chère amie,

Tout notre monde de Jacob est allé à Aix entendre le concert de musique classique du vendredi. Je garde la maison tout seul avec mon petit ami Lou. Il s'est endormi sur un château de cartes que nous construisions tous les deux ; on le couche, et je vous écris avant de faire comme lui. Savez-vous que vous m'avez donné le frisson avec votre auriste ? . Je n'ai pas bondi comme le docteur Ménière parce que ma jambe ne me permet plus de bondir, mais j'ai frémi du danger que vous aviez couru. Pauvre amie ! Et vous avez eu le courage d'hésiter, de vous décider presque ; votre vaillance a failli vous perdre. Dites-moi bien vite que tout cela est fini, que ce cauchemar est loin de vous.

Vous avez encore beaucoup de belles années devant vous, beaucoup de belles choses à voir et à entendre. J'ai besoin, pour me résigner à mes décadences et à mes infirmités, de penser avec certitude à la santé et à la joie de mes amis. Le bonheur des autres est, je crois bien, le seul dont je puisse jouir désormais; et je voudrais que vous en ayez une belle part.

L'altitude n'a rien changé à mes misères, mais j'ai oublié d'y penser pendant quelques jours ou j'y ai pensé avec moins d'amertume. Mes idées noires ont eu quelques reflets des neiges et des lacs. Des images de suavité ou de grandeur se sont fixées dans ma mémoire. J'ai aimé un pays nouveau. Je vous dirai, quand j'aurai le bonheur de vous voir, le charme de Chambéry. C'est une chose trop particulière pour que j'essaie de vous l'exprimer en quelques lignes. J'ai peur pour mes nerfs des mélancolies de l'automne. Et que deviendrai-je avec les noirceurs de l'hiver? Remerciez bien ma chère correspondante D... de sa bonne petite lettre. La voilà revenue auprès de vous et J... pas loin. J'aime à vous savoir ainsi aimée et entourée. Jean s'est-il bien amusé à Cavillac? Je l'embrasse bien affectueusement et j'envoie à tous mes meilleures amitiés.

Montauban, samedi 1er novembre 1903.

Ma chère amie,

Votre philosophie s'enrichit chaque jour de quelque nouvelle expérience. Le bon Nadaud l'avait sans doute éprouvé avant vous et avant moi; rappelez-vous le Nid abandonné :

L'affection comme les fleuves
Descend et ne remonte pas.

Cette Lapalissade continue à être vraie; Hervieu, dans sa *Course du Flambeau*, n'a pas voulu dire autre chose. Résignons-nous, ma chère amie, et laissons descendre notre affection sans en espérer aucun retour. Quelques larmes quand nous nous en irons, quelques couronnes à la Toussaint chaque année. Encore s'il fait mauvais temps, les fait-on porter, — je l'ai constaté aujourd'hui, — par ses domestiques.

Le monde est vieux; il le serait plus encore s'il ne rajeunissait pas par l'oubli. Ces constatations plutôt amères ne s'appliquent heureusement pas à notre amitié qui, toute vieille qu'elle

est, n'a aucun besoin de se rajeunir. Nous en aurions fait l'expérience, très aimable, celle-là, si nous avions pu nous retrouver ensemble à Cavillac. Mais puisque les deux inséparables y séjournent encore, il faut renvoyer notre réunion à Périgueux. Je m'y arrêterai certainement en allant à Paris et ce sera au plus tard en janvier, peut-être avant. Il me tarde de vous voir pratiquer l'art d'être grand'mère.

A bientôt donc, ma chère amie.

Mes meilleures amitiés à tous les vôtres et à vous les plus affectueuses poignées de main.

Montauban, 1904.

Ma chère amie,

Les malades vont mieux, même moi qui me suis en somme bien trouvé de l'effort que j'ai fait en votre honneur pour me mettre en train. Ce n'est pas encore le train rapide. Mais je me contenterais bien de l'omnibus si ça veut durer. Malheureusement ce n'est pas la volonté seule qui a fait le miracle. Pauvre volonté que la mienne ! C'est encore et surtout le bonheur de vous avoir auprès de moi. Et je n'ai plus ce bonheur, mais je garde précieusement le souvenir de l'avoir eu et l'espérance de le ravoir ; le souvenir et l'espoir, c'est beaucoup, n'est-ce pas, c'est presque tout.

J'attends le mois de mai en travaillant ; encore cent quarante pages à recopier, c'est-à-dire à refaire. Je n'ai pas de temps à perdre si je veux avoir fini au 15 mai. La pensée d'aller à Paris avec vous me donnera du courage. A bientôt donc, ma chère amie.

Quelle joie d'explorer les paysages parisiens avec vous ! Causer en promenadant, vous savez que c'est ce que j'aime le mieux au monde. Avec vous, c'est le parfait idéal.

Dites bien, je vous prie, mes meilleurs souvenirs à tous les vôtres et en particulier à votre tout aimable et bienveillante mère dont je n'oublie pas les bontés pour moi.

Affectueusement vôtre.

Montauban, 24 novembre 1904.

Ma chère amie,

Quelle admirable saison vous avez rencontrée pour les débuts de votre vie versaillaise ! Vous étiez bien troublée et bien agitée

encore, il est vrai, — non sans raison, hélas! — à votre retour de Marseille, mais je ne doute pas que l'accueil du Parc ne vous ait été bienfaisant. Il doit y avoir certainement une vertu dans ce voisinage, surtout pour une âme telle que la vôtre, et vous en aurez tiré quelque bénéfice d'apaisement et d'oubli. Même maintenant que la fête de l'automne est finie et que la fièvre est éteinte, le parc d'hiver avec ses nuances délicates, attendries par la brume, doit être bien émouvant encore. Je voudrais bien m'y promener quelquefois avec vous. Je serais curieux par exemple de revoir, dans le décor de deuil de novembre, cette admirable vasque de marbre rouge et de bronze doré reculée au fond d'une allée solitaire du Grand Trianon. Les feuilles mortes et les branches nues doivent se composer étrangement en contraste avec ses magnificences galantes.

Si le cœur vous en dit, vous pourriez m'en donner des nouvelles.

Mais les vôtres surtout m'intéressent et je vous serais reconnaissant de ne pas me les faire trop attendre.

Ma femme me charge de vous remercier de votre bon souvenir. Elle a assez mal commencé son hiver. Il faudra bien des précautions et des ménagemens pour la tirer sans trop de dommage des griffes de l'hiver.

Au revoir, ma chère amie. Mes meilleurs souvenirs à votre chère fille et à vous mes sentimens les plus affectueux.

Montauban, 1905.

Chère amie,

Quelle joie d'être grondé par vous et si affectueusement. Et n'était-ce pas justement cela que je cherchais, vos si doux à entendre et si précieux reproches? Car d'avoir douté de votre affection, non je n'en suis pas capable. Seulement je vous imaginais distraite dans l'éblouissement d'une vie brillante et parée. Et j'étais un peu jaloux de tout ce bonheur où je ne pouvais être pour rien. Mais ce tableau, vrai extérieurement, avait un envers que je ne soupçonnais pas, et voilà qu'au lieu de vous envier, il faut vous plaindre. Oh! je le fais de bien bon cœur!

Tant de misères, vraiment, c'est affreux! Misères physiques et misères morales; et vous au milieu de ces horreurs, seule et plus que seule! oh! c'est trop cruel à penser pour vos amis! Et

tant de mois à passer avant que vous soyez sortie du cauchemar ! Malgré tout ce que je sais de votre vie et ce que je devine, je ne peux pas m'empêcher d'associer votre image à des perspectives de bonheur. J'ai une foi enfantine en la vertu de votre sourire intrépide et calme pour déjouer le destin mauvais, pour mettre en fuite les visions de laideur et d'épouvante. Illusion de poète, sans doute et, je n'ose pas vous la donner pour une prophétie, un pressentiment tout au plus. Et pourtant, si peu justifié qu'il soit jusqu'ici, je veux y persister encore.

Au revoir, ma bien chère amie, je vous écris à Montauban où j'ai pris mes quartiers d'hiver. Il fait triste en moi ou autour de moi. Des rayons jaunes effleurent les gazons humides ; un rouge-gorge chante; chanson brisée à travers les feuillages meurtris. Et je pense au jardin de Marennes aux traits automnals, aux rainettes que nous regardions palpiter sur les feuilles. Je vous serre les mains affectueusement.

Montauban, 10 mars 1905.

Ma chère amie,

L'hiver finit mal décidément, et il a tant de mal à finir. Hier je le croyais défunt et il a ressuscité ce matin, plus traître et plus grognon que jamais. Croiriez-vous que je n'ai pas encore vu un amandier en fleurs. Le 10 mars ! C'est désolant ! Et s'il n'y avait que les amandiers à souffrir de ce froid persistant ! Mais il y a les bronches de ma femme et les miennes qui en pâtissent. J'ai été tout ce mois dernier et encore au commencement de celui-ci malade ou garde-malade, et quelquefois les deux ensemble, et ce n'est pas drôle ! J'espère ressusciter avec les violettes. Mais elles ne se pressent guère. J'irai les chercher lundi prochain à Orly au bord du Ceton. Une semaine de plein air, de promenades à travers courbes et coteaux, — de pêche à la ligne peut-être, si les eaux ne sont pas trop froides. Et si je me ragaillardis un peu à ce régime, je me remettrai au travail en rentrant. Voilà des mois que je ne fais rien et mon oisiveté me pèse.

Et vous, chère amie, où en êtes-vous de vos projets de travail ? Il me semble que vous êtes dans un bon endroit pour méditer et pour écrire. Promener une ébauche de chapitre à travers les solitudes du parc, ce doit être délicieux et profitable.

J'espère revoir ces merveilles avec vous à la fin du mois prochain et je m'en fais une fête. C'est déjà une joie de pouvoir vous dire : A bientôt.

Mes meilleurs souvenirs à D..., et pour vous, ma chère amie, toute ma fidèle affection.

Montauban, 28 juillet 1905.

Les joies, ma chère amie, s'appauvrissent, se rapetissent en vieillissant de jour en jour ! C'est triste, mais c'est déjà beaucoup que l'absence de malheur et il faut même en être heureux. Ce n'est pas un malheur que nous avons eu la semaine dernière, mais un gros chagrin. Marquise (1) est morte. Elle vivait si peu que la différence n'a pas dû être grande pour elle. Mais pour nous c'est un grand vide. Ses infirmités demandaient des soins assidus qui nous importunaient quelquefois — dispensez-moi des détails. Mais parce que nous étions continuellement occupés d'elle, elle nous manque davantage. Et puis dix-sept ans de vie commune, ça compte ; nous avions vieilli ensemble.

Elle repose maintenant dans la pelouse du jardin sous un chapiteau gothique. Du lierre commence à grimper au socle... Ainsi finit l'histoire de Marquise. Je m'attriste en vous la racontant. Et je ne sais pas au juste si c'est à cause de la mort de Marquise ou si c'est l'effet d'une marche funèbre qu'on joue dans la rue en portant au cimetière un capitaine de dragons que je ne connaissais pas d'ailleurs. La musique pleure le capitaine et je pleure Marquise. Mais voilà assez de deuil et de tristesse.

Nous partons la semaine prochaine pour les Pyrénées et je compte, pour me désattrister, sur les eaux vives et les ombrages de Bagnères-de-Bigorre.

Et vous, pendant ce temps, vous aurez les grandes eaux de Versailles et ses ombrages. Le parc doit être admirable, l'été.

Donnez-moi de vos nouvelles. Je vous serre affectueusement la main ainsi qu'à votre fille. Votre fidèlement dévoué

ÉMILE POUVILLON.

(1) Sa petite chienne.

CENT ANS D'INDÉPENDANCE

L'AMÉRIQUE LATINE DEPUIS 1810

Le 25 mai 1810, à Buenos-Ayres, une assemblée extraordinaire de notables habitans exigeait la démission de Cisneros, vice-roi récemment arrivé d'Espagne, et constituait une sorte de comité de salut public; pour la première fois, dans l'histoire des colonies espagnoles d'Amérique, un pouvoir local se substitue à l'autorité métropolitaine, après l'avoir proclamée déchue. Dès 1809, Quito, qui revendique le titre de *première née de l'indépendance*, avait esquissé un mouvement d'émancipation, mais deux patriotes avaient payé de leur vie cet effort prématuré, et Buenos-Ayres, qui ne se borna pas à des intentions, a vraiment inauguré l'ère nouvelle ; c'est à bon droit qu'elle célèbre comme fête nationale l'anniversaire du 25 mai.

La *Junta* devant laquelle dut s'incliner Cisneros avait été convoquée par lui-même. La situation était grave, en effet, pour l'Espagne alors occupée par les troupes françaises ; le vice-roi représentait le gouvernement précaire des Cortès protestataires, qui se réclamaient encore de leur fidélité à la dynastie de Bourbon. Les coloniaux suivraient-ils la même bannière? Il n'eût fallu sans doute, pour les y décider, qu'un peu de diplomatie et de complaisance, mais les Cortès n'étaient guère mieux instruites des réalités américaines que les ministres de Charles IV ; en échange du loyalisme qu'il réclamait d'eux, Cisneros ne pouvait

offrir aux citoyens de Buenos-Ayres qu'une représentation dérisoire dans les assemblées métropolitaines, et pas même une retouche des pratiques administratives qui réservaient aux Espagnols nés tous les emplois coloniaux. Le succès de la Junta marque une revanche des créoles contre ces abus, contre la tutelle inintelligente et tracassière de la métropole; il est vrai que, par esprit d'opposition, les colons de l'intérieur se gardèrent d'associer immédiatement leurs doléances à celles de Buenos-Ayres; dès ce premier jour, le manque d'union retarde le triomphe décisif de la liberté.

L'année 1810 a vu, d'un bout à l'autre de l'Amérique, des incidens analogues à ceux de Buenos-Ayres. A Caracas, capitale de la vice-royauté de Nouvelle-Grenade, le Conseil municipal s'érige en gouvernement provisoire; on ne laisse pas débarquer les agens du roi français, Joseph Bonaparte, mais on n'est pas plus sympathique à ceux des Cortès et, si l'on acclame Ferdinand VII, peut-être est-ce parce qu'on le sait réduit à l'impuissance. Au Chili, le général O'Higgins lève des troupes pour commencer la guerilla, et noue des intelligences, par delà les Andes, avec les révolutionnaires argentins. Au Mexique, le curé Michel Hidalgo soulève les paysans et les Indiens; ses bandes, parties de Guanajuato, menacent la capitale et plusieurs officiers des troupes régulières lui amènent leurs régimens. Ce sont partout lézardes et craquemens, qui annoncent la chute prochaine du vieil édifice hispanique. Quant au Brésil, possession portugaise, il est depuis deux ans le royaume de Portugal lui-même, puisque la famille de Bragance et toute l'aristocratie lusitanienne, fuyant devant les soldats de Junot, sont venues se fixer à Rio en mars 1808; cet exode même indique assez que, pour le Brésil aussi, nous touchons au terme de l'âge colonial. Qu'était donc, à ce moment critique de son histoire, l'Amérique latine?

I

Le Brésil était resté longtemps une dépendance négligée du royaume de Portugal; colonie tropicale, il vivait de cultures semblables à celles des Antilles, et, comme ces îles, ne connaissait du travail de la terre que celui des esclaves importés d'Afrique; sa capitale fut Bahia jusqu'au milieu du XVIIIe siècle; en 1762,

le transfert du gouvernement général à Rio, qui comptait alors près de 30 000 habitans, rapproche la colonisation des plateaux tempérés, où s'ouvrent ses plus belles chances d'avenir. Seuls encore des aventuriers, métis d'Européens et d'Indiens, se sont lancés dans l'intérieur ; petit à petit, ces *Mamelucos* forment des sociétés organisées ; à la fin du siècle, singulièrement développés et renforcés, ils revendiquent des droits civiques, se rassemblent à la voix d'orateurs et de poètes issus de leurs rangs ; mais la conjuration de 1792, dans le futur État de Minas Geraes, est vite étouffée ; José da Silva Xavier, dit Tiradentes, est pendu sur l'emplacement de sa maison rasée.

L'Espagne, au commencement du XVIIIe siècle, possédait en Amérique quatre vice-royautés, Mexique, Nouvelle-Grenade, Pérou et Buenos-Ayres, et huit capitaineries générales qui s'étendaient du Chili à Cuba et à la Floride ; nominalement, l'empire espagnol touchait aux limites occidentales du Canada d'aujourd'hui, et n'avait d'autre frontière au Sud que celle même du continent américain, la mer Australe. L'Espagne commandait le passage entre les deux Océans par l'Amérique Centrale et, souvenir des premières découvertes, ne communiqua longtemps avec le Pérou, le Chili, voire avec l'estuaire de la Plata, que par l'isthme de Panama et la côte du Pacifique ; jusqu'en 1776, Buenos-Ayres ne fut pas une vice-royauté distincte ; cette colonie, qui n'avait pas d'or, n'intéressait pas le gouvernement de Madrid : il en laissait l'accès libre à des fils de Maures ou de Juifs, persécutés ailleurs. En revanche, la nomenclature géographique rappelle les titres de navigateurs espagnols à la découverte des côtes de la Californie et de la Colombie britannique actuelle : los Angeles, San Francisco, le rio Sacramento, le détroit Juan de Fuca.

Ce vaste domaine demeurait espagnol, mais parce que, ni de l'intérieur ni du dehors, aucune puissance politique ne s'attaquait au régime établi ; la couronne était représentée par une administration routinière, campée encore après trois siècles. Or, sous ce décor gouvernemental médiocre, la race espagnole a fondé quelque chose de durable ; cette œuvre lui confère d'incontestables droits d'auteur sur la fortune aujourd'hui grandissante des nations latines d'Amérique. Si raide qu'elle fût, importée de toutes pièces de la métropole, l'administration royale avait dû s'assouplir aux exigences géographiques du

nouveau continent : le monde des Antilles, du littoral du golfe du Mexique (et aussi du Brésil septentrional) était plus cosmopolite que celui du Mexique intérieur ou du Pérou ; région des alizés, de la canne à sucre, des esclaves noirs, ouverte aux flottes des puissances atlantiques, la première rencontrée en arrivant d'Europe, elle était vouée aux rivalités de la concurrence commerciale, aux surprises des flibustiers. L'Espagne ne s'en est guère préoccupée qu'au XIXe siècle, après l'émancipation de ses colonies continentales ; mais elle n'a pas su longtemps y conserver une prépondérance que les épreuves antérieures n'avaient pas suffisamment affinée.

Le Mexique, au Nord, le Pérou, plus bas, étaient les centres de l'empire colonial espagnol ; ces plateaux, où l'altitude compense la latitude, convenaient à la résidence des Européens, beaucoup plutôt que les plages du littoral Atlantique ; si peu encouragée que fût l'immigration, une société créole s'y est de bonne heure développée et même une société de métis, croisés d'Espagnols et d'indigènes, qui forment aujourd'hui le fond de la population. Les vice-royautés de Mexico et de Lima étaient les plus recherchées, parce qu'elles s'étendaient sur des districts miniers, fournisseurs d'or et d'argent pour la flotte annuelle des galions ; c'étaient celles où le besoin de main-d'œuvre avait déterminé les Espagnols, après les barbaries de la conquête, à instituer une sorte de recrutement minier, point trop exigeant, parmi les indigènes. Quant au Chili et à la Plata, on les considérait comme des *marches* lointaines, abandonnées à l'ardeur aventureuse des pionniers, ou bien au zèle apostolique des missionnaires. Nul ne s'avisait alors que ces pays tempérés, où l'Européen ne se sent pas étranger, étaient particulièrement propices à l'essor de nouvelles nationalités.

Les vice-rois gouvernaient, en fait, sans aucun contrôle ; le Conseil des Indes, siégeant dans la métropole, n'exerçait de pouvoir réel que lorsqu'il fallait préparer des lois, telle, en 1680, la *Recopilación* qui est un code de politique indigène ; mais l'application restait subordonnée à l'arbitraire des directions locales. La justice était rendue, dans des *audiencias*, par des magistrats nés en Espagne, et presque toujours ignorans des coutumes coloniales. On cite des gouverneurs qui furent des hommes remarquables, désintéressés, tout dévoués au bien public : le drainage de la plaine de Mexico, terminé seulement

en 1900, fut commencé, en 1607, par un fonctionnaire espagnol, l'ingénieur Enrico Martin; le vice-roi de Mexico Revillagigedo, en 1790, donna le signal des fouilles archéologiques qui ont fait depuis du Mexique une sorte d'Égypte américaine. Vertiz fit dresser un recensement sérieux de Buenos-Ayres (1778), et divisa sagement la ville en districts, pour la police et la voirie. Mais ce sont là des exceptions personnelles; jamais un de ces vice-rois bienfaisans n'a fondé une tradition.

En face des fonctionnaires civils, le clergé disposait d'une autorité compacte, et s'était assuré la possession de biens fonciers vraiment démesurés. A plusieurs reprises, si catholiques que fussent les rois d'Espagne, ils furent obligés d'atténuer ces exagérations; au Chili, les disputes de préséance sont continuelles entre les gouverneurs et les évêques, cependant que les Jésuites fondent des colonies armées, dès le milieu du XVIIe siècle, sur la frontière du pays araucan. A Buenos-Ayres, l'évêque Bernardino de Cardeñas conteste aux Jésuites le droit de s'avancer vers le Paraguay, où ils installent leurs célèbres *Réductions;* plus tard, Vertiz soutient contre l'austérité de certains prêtres la liberté de la danse et du théâtre, tel jadis, dans le Canada français, le gouverneur Frontenac luttant pour *Tartuffe*. Aussi bien, dans la société coloniale où les distractions étaient rares, le culte était-il plus populaire que la religion elle-même n'était strictement suivie, et le clergé, surtout le clergé des moines, n'était véritablement souverain que dans les pays de missions; il en défendait jalousement l'accès aux « laïques. »

Ceux-ci n'avaient, dans la pratique, aucune part au gouvernement. A l'origine, l'esprit égalitaire du moyen âge espagnol avait passé l'Atlantique avec Colomb, Cortez et Pizarre; tous les *conquistadores*, en créant des villes, les dotèrent d'une assemblée municipale ou *cabildo*, contrepoids utile à la tyrannie de chefs trop indépendans. Mais la monarchie de Charles-Quint, celle qui, en 1521, écrasa les *Comuneros* de Castille, a tout centralisé, tout nivelé en Amérique aussi bien que dans la péninsule: là où les *cabildos* ont survécu, les places en étaient données d'office, ou vendues aux enchères, si bien qu'à Buenos-Ayres au XVIIIe siècle, on ne trouvait plus que des comparses pour y figurer; le premier *cabildo* qui ait fait acte d'initiative, en Argentine, est celui de 1810, qui déposa Cisneros. L'asservissement économique ne le cédait pas à la sujétion administrative:

les Mexicains ne pouvaient planter de la vigne, par égard pour les paysans de la métropole; toutes manufactures étaient interdites. Le commerce appartenait à quelques maisons privilégiées de Mexico, de Lima d'une part, de Séville, Cadix et Barcelone, de l'autre; jamais les colonies n'étaient intégralement fournies de ce qui leur eût été nécessaire; de la sorte, la demande était toujours active, et les prix restaient hauts. La contrebande était le seul remède à ces excès; les coloniaux se réjouissaient lorsque l'Espagne était engagée dans une guerre, parce que ses croisières n'inquiétaient guère alors le commerce prohibé.

Quelle pouvait être la valeur, politique ou économique, de sociétés ainsi tenues en tutelle? Évidemment très faible; la métropole elle-même ne tirait aucun profit réel de la possession de cet immense empire, « sur lequel le soleil ne se couchait point. » Elle n'attachait d'importance qu'à l'exploitation des mines; mais l'or et l'argent ne faisaient que traverser son territoire, attirés par les pays manufacturiers. Tout le régime de ses relations coloniales était subordonné à la production des métaux précieux et à leur transport en Europe; le commerce régulier de toute l'Amérique espagnole, au XVIIIe siècle, ne dépassait pas 25 ou 26 000 tonneaux, à peine le chargement de cinq paquebots modernes de taille moyenne. Ces transactions n'intéressaient qu'un petit nombre de résidens coloniaux et laissaient tous les autres indifférens à la métropole, sauf pour frauder plus ou moins ouvertement ses lois. Dans l'Amérique hispanisée, des villes sont éparses, où se concentre la vie officielle et ce qui en dépend de vie mondaine; le gouvernement a organisé, tant bien que mal, le travail des indigènes dans les mines, il borne là son ambition, ne se proposant ni d'aménager le sol, ni d'instruire les hommes; il voudrait maintenir, dans toute leur rigueur, les compartimens sociaux qu'il a inventés, comprenant que cette armature fragile et toute superficielle est, en somme, son seul point d'appui. La division civile, le morcellement des classes, tel fut, dans l'histoire américaine, le mot d'ordre opiniâtre et malheureux de l'administration espagnole.

Il n'est pas vraisemblable que le nombre des Espagnols passés en Amérique, de la découverte à l'émancipation, ait jamais été considérable; lors de son second voyage, Colomb emmenait avec lui environ quinze cents hommes, répartis entre trois vaisseaux et quatorze caravelles (1493), la plus grande flotte dont il

ait jamais disposé. Cortez conquit le Mexique avec moins de mille compagnons espagnols et, lorsque Pizarre descendit au Pérou, il était à la tête de cent quatre-vingts Européens. Au commencement du XIXe siècle, le départ de la famille de Bragance pour le Brésil, avec huit mille Portugais, mobilisa seize vaisseaux de guerre et plusieurs bâtimens marchands; beaucoup de ces immigrans, plus ou moins volontaires, sont demeurés en Amérique, où jamais encore pareil contingent n'avait débarqué d'un seul coup; si l'on songe aux effectifs que réclame le peuplement, il est clair que même ces afflux exceptionnels n'étaient que de « petits paquets. » Espagnols et Portugais n'ont constitué, dans l'Amérique, que quelques groupes; Lima, au milieu du XVIIIe siècle, ne comptait que 18000 blancs; Mexico, en 1790, avait 50000 créoles à côté de 23000 Espagnols nés; dans les campagnes, il eût été difficile de rencontrer des métropolitains de pur sang européen.

Aussi cette minorité, qui se considérait comme une élite, tenait-elle obstinément à ses privilèges. Les hauts fonctionnaires touchaient de forts appointemens, grossis par des supplémens traditionnels, sinon légaux, et ne s'attachaient pas au pays; il leur était défendu de s'y marier : en 1605, l'un des gouverneurs du Chili, Rivera, fut déplacé pour avoir épousé une créole. Le clergé veillait à l'observation de ces prescriptions surannées; relevant directement du Roi, riche des dîmes qu'il percevait et du revenu de ses immeubles, il exerçait son contrôle sur les livres et sur l'enseignement et, s'il a compté dans ses rangs des prêtres charitables et des explorateurs avisés, on doit avouer qu'il n'a jamais rien fait pour encourager l'instruction, ni surtout pour pousser à la concorde civique entre les divers élémens de la société coloniale. « Apprenez à lire, à écrire et à réciter vos prières, disait un Père à des élèves créoles; c'est là tout ce qu'un Américain doit savoir. » Et comme, malgré tout, les créoles ne s'en tenaient pas là, comme ils réclamaient de plus en plus vivement contre les exclusions dont ils étaient frappés, c'étaient des luttes perpétuelles entre eux et leurs tuteurs.

Les métis étaient encore plus suspects aux blancs; cependant cette division était surtout marquée dans les colonies qui pratiquaient le travail servile, par des noirs d'Afrique. Le « préjugé de couleur » n'existait pas contre les Indiens et les sang-mêlé d'Indiens et d'Européens, soit que les Indiens, réfractaires à

l'esclavage, aient souvent fait figure d'alliés ou d'adversaires respectables à côté des Européens, soit que la moindre différence des physiologies ait fait tolérer les unions des blancs plus volontiers avec les Indiens qu'avec les nègres. Mais, entre les anciens habitans et les nouveaux maîtres, le clergé s'efforçait d'élever des barrières infranchissables. Les Jésuites ont certainement fait beaucoup pour conserver la race des Guaranis; ils avaient, dans leurs Réductions du Paraguay, trouvé le secret d'amener ces indigènes au travail de la terre; nous ne discuterons pas ici sur les avantages matériels, commerciaux, que cette direction des Guaranis assurait à l'ordre de Saint-Ignace; reconnaissons que, les Jésuites expulsés, personne n'a su les remplacer comme éducateurs de ces indigènes; tant qu'ils avaient été les maîtres, leur zèle s'employait surtout à détourner de leurs catéchumènes les *gauchos* de la Pampa argentine, et les *bandeirantes* du Brésil méridional; ils se refusaient aussi à les placer sous l'obédience de l'évêque de Buenos-Ayres.

Et pourtant, si morcelée que fût cette société coloniale, entre des élémens rivaux, entre des coteries assidûment avivées, un mouvement irrésistible de fusion, d'amalgame, préparait obscurément l'avenir des nationalités futures. On a beaucoup reproché aux Espagnols d'avoir détruit des races; il serait plus juste de prétendre qu'ils en ont transformé plusieurs et que, sauf dans les premières années de la conquête, ils ne pratiquèrent jamais la politique d'extermination, qui fut celle des pionniers anglo-saxons, en Australie et dans l'Amérique du Nord. La religion des Aztèques, qu'abolit la conquête de Cortez, était extrêmement sanguinaire; celle qui a dressé, sur les ruines du temple de Montézuma, la cathédrale de Mexico, n'a jamais, malgré les cruautés de l'Inquisition, érigé en rite familier les sacrifices humains. Il vaudrait la peine, mais ce n'est pas le sujet du présent article, d'étudier de près le régime des *encomiendas* ou assignations d'indigènes et celui de la *mita*, ou corvée d'exploitation des mines; on corrigerait alors des exagérations qui reposent évidemment sur une critique insuffisante des faits et des textes. Ni l'immigration, ni l'accroissement végétatif de la population n'expliqueraient que l'Amérique méridionale ait compté, vers 1810, plus de dix millions d'habitans, si les natifs avaient été systématiquement détruits.

L'administration espagnole a ainsi légué à l'avenir un moule

latin fortement cimenté; par elle-même, elle fut peu de chose, mais elle n'a pas empêché un puissant travail en sous-œuvre dont nous devinons aujourd'hui les fondations; l'Amérique Latine nous en fait voir les assises supérieures, montant vaillamment à l'air libre. Les mariages mixtes, entre Européens et femmes indigènes, furent de pratique constante dès l'époque de la conquête : Pizarre, Valdivia eurent des enfans d'Indiennes; au XVIIIe siècle, les chefs Paulistes se vantaient de descendre du Portugais Joaó Ramalho et de la fille du cacique Tibiriça. Les sociétés qui apparaissent de nos jours les plus résistantes, les mieux trempées pour la lutte vitale, sont celles où l'union s'est, de bonne heure, faite plus intime entre natifs et immigrans; le Chilien doit à ses ancêtres araucans quelque chose de sa vigueur réfléchie, l'Argentin tient du gaucho le sens de l'existence active à travers la Pampa, le Brésilien puise dans des hérédités paulistes certaines de ses qualités de défricheur et de pionnier. Mais, et c'est là le fait capital, tous ces atavismes américains sont latinisés; ils l'étaient déjà, largement, au début du XIXe siècle, ils le sont plus profondément, plus décidément aujourd'hui, après l'épreuve de cent ans d'émancipation et de contacts avec des étrangers non latins, qui ne les ont pas adultérés.

Déjà donc, un peu avant la Révolution française, s'estompaient là-bas des races, sinon encore des nations. La contrebande avait ouvert à quelques négocians, plus hardis ou plus heureux, des relations avec le dehors; il s'était fait des fortunes, là surtout où l'administration métropolitaine atténuait ses tracasseries, au Brésil, à Buenos-Ayres. Un marchand de cette dernière ville, enrichi par le commerce interlope, Juan de Narbona, donnait, en 1717, 20 000 piastres pour la fondation d'un couvent de Récollets. De la Plata, l'esprit libéral montait peu à peu jusqu'au Pérou, colonie plus vieille, où les traditions monarchistes avaient plus de force; il pénétrait dans le clergé; le chanoine Maziel, que Vertiz mit à la tête de la jeune Université de Buenos-Ayres, demandait, dès 1772, la liberté de l'enseignement; on comptait alors plus de 200 étudians dans cette capitale, d'autres groupes s'étaient réunis à Córdoba, dans le centre argentin, au Chili, au Pérou, au Mexique. Les savans qui dirigeaient leurs recherches sur le continent Sud-Américain n'étaient pas tous des étrangers, comme La Condamine ou Alexandre de Humboldt; Juan de la Piedra, les frères Viedma exploraient les

côtes de Patagonie. Azara parcourait les pays du moyen Parana, membre d'une commission de délimitation entre les domaines espagnol et portugais ; en 1760, les Jésuites avaient publié une carte du Paraguay.

Tous ces indices concordent ; le régime espagnol et portugais, tel qu'il a végété pendant plus de trois cents ans, est devenu un anachronisme. Les inégalités sociales et politiques blessent des sujets en passe de devenir des citoyens. Créoles, métis, indigènes se plaignent de toutes parts qu'il y ait incompatibilité entre ces institutions surannées et des libertés dont ils réclament la jouissance, avant même d'avoir formulé leurs droits. Un vice-roi même, Bernardo Galvez, préparait la sécession du Mexique, lorsqu'il meurt prématurément (1786). Le cacique Codorcanqui, descendant des Incas, fait pendre un jour un employé du fisc qui avait imposé trop lourdement des tribus indigènes ; il périt dans les supplices (1740), mais sa mort est le signal d'une guerre atroce, qui rapproche pour quelques années les créoles des Espagnols nés. A Ouro Preto, capitale de Minas Geraes, les habitans refusent de payer les taxes que des favoris de la Cour, coucessionnaires des mines de diamant, prétendent exiger d'eux. L'expulsion des Jésuites (1767), qui bouleversa les seules institutions de politique indigène ayant jusque-là montré quelque vitalité, est une satisfaction donnée aux Paulistes en même temps qu'à l'esprit philosophique des « despotes éclairés. »

Charles III appartient à la série des princes réformateurs qu'animent, une trentaine d'années avant la Révolution, les idées de Voltaire et de l'Encyclopédie. Il a compris tout ce qu'il y a de vermoulu, de dangereux par conséquent, dans l'administration coloniale de l'Amérique espagnole : il dédouble le pouvoir des vice-rois, en plaçant auprès d'eux des intendans, chargés des services de finances, de police et de contrôle des groupemens locaux ; il fait tracer des routes, ouvrir des collèges, développe l'élevage et les plantations ; il inaugure un service postal entre l'Espagne, Cuba, le Mexique et Buenos-Ayres ; il autorise petit à petit tous les Espagnols, par tous les ports d'Espagne, à faire du commerce avec l'Amérique ; innovation plus hardie encore, il permet aux Américains de commercer librement entre eux. Le ministre portugais Pombal, moins bien inspiré, déclare l'égalité civile des indigènes du Brésil et des blancs, générosité prématurée, qui demeure toute théorique ;

pour briser un prétendu monopole commercial des Jésuites, il fonde dans le Nord du Brésil deux compagnies à privilège, dont l'existence est courte; ses réformes ont certainement moins valu que ses intentions; mais lui aussi, comme Charles III, était persuadé qu'il fallait innover, si l'on voulait sauver les domaines américains des monarchies d'Europe : tous deux arrivent trop tard.

II

Les dernières années du XVIIIe siècle sont vraiment dramatiques : les États-Unis s'affranchissent de l'Angleterre et Washington fonde la première république américaine; la Révolution française renverse la plus vieille dynastie de l'Europe, ébranle tous les trônes autour d'elle et se mue en une irrésistible dictature militaire; l'Amérique latine était prête à répéter les échos de ce fracas de guerre et d'émancipation. Elle est, pendant la Révolution française, surprise par la tyrannie maladroite du gouvernement de Charles IV; sous ce prince dont l'autorité n'est pas mieux établie sur ses ministres que sur sa propre famille, les innovations libérales de Charles III sont répudiées; la métropole refuse d'ouvrir, pour les Indiens, des écoles élémentaires, pour les créoles, quelques universités et une école navale; l'évêque de Santa-Fé déclare qu'à tous ces sujets de la Couronne, le christianisme seul suffit. Les Cortès de Cadix, pendant l'occupation française de l'Espagne, ne comprennent pas, mieux que Charles IV, les aspirations coloniales, et quant à Joseph Bonaparte, dont l'entourage *afrancesado* eût montré sûrement plus d'intelligence, il n'eut pas le loisir de s'occuper de l'Amérique, sinon pour y députer quelques fonctionnaires qui ne furent même pas acceptés par les habitans.

Les Américains furent donc, dès lors, livrés à eux-mêmes et le gouvernement espagnol ne les avait nullement préparés à faire, immédiatement, un usage judicieux de leur liberté. Les hommes qui ont pris, parmi eux, la direction du mouvement de l'indépendance, avaient tous reçu une instruction européenne : originaires d'Amérique, ils étaient venus chercher de l'autre côté de l'Atlantique ce que le régime colonial n'était pas capable de leur offrir, des maîtres intellectuels, des livres et

aussi des banquiers. Simon Bolivar, né à Caracas en 1783, était issu d'une famille de riches propriétaires; suivant la coutume ordinaire dans ces milieux, il fut envoyé à Madrid pour compléter son éducation; marié avant vingt ans, il était revenu à Caracas pour gérer les domaines patrimoniaux, lorsque la perte de sa jeune femme, enlevée par la fièvre jaune, le lança, par besoin presque fou de diversion, d'abord, dans l'ardeur des luttes politiques où il devait user sa vie; il voyagea aux États-Unis, en Angleterre, en Italie, en France; il eut maille à partir avec la police napoléonienne, car il s'exprimait librement sur le fait du régime impérial, se réclamant de la Révolution. Au cours de ses tournées, il ne cessait de parler de l'émancipation américaine et, quand il rentra enfin au Vénézuéla (1811), il ramenait un de ses compatriotes, le vieux général Miranda, qui avait servi sous Dumouriez. Simon Bolivar était, d'instinct et de culture, un organisateur; mais ses compatriotes, dont l'enfance et la jeunesse n'avaient pas été formées sous les mêmes disciplines, n'étaient pas capables encore de se laisser longtemps guider par lui.

José de San Martin, le libérateur du Chili et du Pérou, était lui aussi un créole, né dans le territoire argentin des missions, non loin d'une ancienne Réduction des Jésuites. Sa carrière, moins les tristesses intimes, ressemble à celle de Bolivar; il fit ses études à Madrid, au collège des Nobles et, sorti avec le grade d'officier, il prit part à la campagne loyaliste contre les armées de Napoléon; il assistait à la capitulation de Dupont à Baylen (20 juillet 1808) et passait peu après à Buenos-Ayres. Là, pour donner une armée à la révolution, qui déjà grondait, il fit œuvre de méthode et de patience en formant le fameux régiment des grenadiers à cheval, c'est-à-dire la première troupe régulière qui ait été levée et entretenue en Argentine. Au Mexique, on en dirait autant des débuts du colonel Iturbide, Basque d'origine, créole de naissance, et l'on ne peut se défendre de rappeler que George Washington lui-même n'avait jugé jadis son succès assuré que lorsque des bataillons de France étaient venus associer leur force hiérarchisée à la fougue mal réglée des miliciens d'Amérique.

Ainsi tous les fondateurs de la liberté avaient passé par l'Europe; leurs triomphes ne furent pas décisifs dès les premiers jours, mais du moins ont-ils tracé les voies du progrès à venir.

Au contraire, les chefs qui se sont inspirés de passions locales, qui s'appuyèrent seulement sur des élémens indigènes, ont fait œuvre essentiellement éphémère; leurs exploits ont nettement le caractère d'accidens : au Vénézuéla, Boves promena, de parti en parti, ses terribles *llaneros*, pasteurs indiens et métis, qu'il lançait au pillage plutôt qu'à la guerre, en parvenu qui avait naguère fait métier de pirate, puis d'épicier. Au Mexique, le curé Michel Hidalgo se perdit parce qu'il s'entoura seulement d'Indiens, dont les cruautés révoltèrent même les créoles gagnés à la cause de l'indépendance. Mais comment des hommes ignorans, n'ayant jamais connu sans doute du régime espagnol qu'un collecteur d'impôts ou un moine prêcheur, auraient-ils mis des idées plus larges au service de passions moins localisées?

La guerilla de ces francs-tireurs ne devait pas d'ailleurs ruiner l'administration coloniale espagnole moins sûrement que la guerre proprement dite, menée par les libérateurs instruits; cette administration était extérieure au pays, une simple poussée la renverserait, sans grands efforts. Après le rétablissement de Ferdinand VII en Espagne (1813), les troupes royalistes ont repris l'avantage, particulièrement au Mexique et au Pérou, mais pour quelques mois seulement; Ferdinand VII, que Napoléon qualifiait, sans indulgence et sans erreur, « très faux, très bête et très méchant, » était de ces hommes auxquels la vie n'apprend rien; féru de « restaurer, » en Amérique aussi bien qu'en Espagne, il ne méritait même pas les succès temporaires que lui valurent, sur la désunion des coloniaux, la vaillance et la réelle habileté tactique de quelques généraux. A partir de 1817, l'autorité métropolitaine est en recul partout, et cette fois sans espoir de revanche; le Chili est évacué au lendemain de la bataille de Maypu (5 avril 1818), les vice-royautés du Nord sont entièrement occupées par les patriotes en 1821; Victoria organise en 1824 la République mexicaine; en 1826, Callao, port de Lima, tombe aux mains des républicains et les derniers soldats espagnols repartent pour l'Europe.

Victoire, assurément, mais qui n'avait abattu que le frêle édifice de l'administration espagnole; elle laissait apparaître le chaos profond de sociétés en enfance, hispanisées assez solidement pour n'évoluer plus que dans un cadre latin, mais sans unités nationales, sans institutions politiques, débarrassées d'une

tutelle qui n'avait pas su prévoir leur majorité, mais plus gênées peut-être de se réveiller sans tuteurs qu'habiles à profiter de leur émancipation. On vit alors des États reconnus diplomatiquement avant même d'exister autrement que par une fiction de pure complaisance; l'Angleterre et les États-Unis étaient les premières puissances intéressées à la destruction du régime espagnol, puisque leur commerce maritime bénéficierait sans délai, et encore sans concurrens, du retrait des anciennes prohibitions douanières; de là leur empressement à encourager ces « insurgés. » L'amiral Cochrane transporte des troupes américaines du Chili au Pérou; plus tard, lorsque le Brésil se sépare du Portugal, tout en demeurant un Empire de la maison de Bragance (1822), il facilite cette sécession et devient commandant de la flotte impériale. Rivadavia obtient, dès 1823, la reconnaissance par l'Angleterre et les États-Unis de la « République des Provinces-Unies de la Plata, » alors qu'il n'a pu mettre d'accord Buenos-Ayres et les capitales de l'intérieur. En 1822, les États-Unis accueillent la déclaration d'indépendance de la République Colombienne et cependant Bolivar, retenu au Pérou, va en revenir quelques mois plus tard pour imposer par la dictature une constitution autour de laquelle on se bat.

Partout, en somme, le morcellement et l'anarchie : aussitôt que le régime espagnol s'est effacé, les divisions sociales qu'il avait exaspérées s'épanouissent et paralysent l'énergie plus politique de quelques hommes supérieurs. Il n'y a alors, en Amérique latine, aucun principe national autour duquel des États puissent s'agréger; les vice-royautés d'antan étaient bien modelées sur les traits essentiels de la géographie, et c'est pourquoi petit à petit elles se transformeront en nations modernes; mais, au lendemain de la crise de l'indépendance, ce ne sont plus que des cadres vides. Du dehors, aucune intervention persévérante ne jettera non plus, sur la terre sud-américaine, la semence de la vie politique moderne; seul le Brésil, par la transition de l'Empire des Bragance, double plusieurs étapes ; partout ailleurs, il s'accomplit un travail spontané, tout intérieur et qui n'est pas entièrement achevé aujourd'hui, après cent ans passés; il y a là certainement un des phénomènes les plus attachans de l'humanité contemporaine.

Pendant des années, les anciennes colonies espagnoles d'Amé-

rique vont être ballottées, au hasard des succès rivaux de chefs sans envergure; elles seront la proie des agitateurs provinciaux, des *caudillos*, tandis que les hommes vraiment éminens, les Bolivar, les San Martin, finiront méconnus, dans le découragement ou dans l'exil. Chassé du Vénézuéla, puis de la Nouvelle-Grenade par le général espagnol Morillo, Bolivar s'était réfugié dans l'île d'Haïti; là, des commerçans hollandais lui fournissent des fonds pour l'équipement d'une escadre et beaucoup de volontaires anglais se groupent autour de lui. La flotte espagnole, dispersée devant l'île Margarita, ne peut s'opposer au débarquement des patriotes (mai 1816); l'année suivante, un Congrès national est réuni qui, parmi des négociations confuses, des marchandages, des intrigues où plus d'une fois Bolivar est près de perdre patience, finit par proclamer l'indépendance du Vénézuéla (1819). En 1820, la République Colombienne est constituée par l'union du Vénézuéla, de la Nouvelle-Grenade, et de l'Équateur; mais le nouvel État, victime de coteries centrifuges, se dissoudra dès 1831.

Au Pérou, l'administration espagnole, mieux organisée, résista plus longtemps; San Martin, qui avait refusé le pouvoir suprême dans le Chili émancipé, se laisse gagner par l'ambition de fonder un empire péruvien; il ne réussit qu'à surexciter des jalousies rivales, et les Espagnols rentrent dans Lima (1822), tandis que lui-même part pour l'Europe, qu'il ne quittera plus désormais. Bolivar, appelé de la République Colombienne, envoie d'abord son lieutenant Sucre, qui ne peut rétablir la concorde entre les chefs; il arrive alors en personne, bat les généraux espagnols Canterac et Valdez et reçoit de la reconnaissance des Péruviens le titre de dictateur à vie; mais, dès 1825, les provinces du Haut-Pérou font sécession et s'érigent en une république distincte, la Bolivie. Au Mexique, Iturbide, empereur provisoire sous le nom d'Augustin Ier (1822-1823) succombe dans une guerre civile; il n'a pas pu maintenir l'union avec le Mexique de l'ancienne capitainerie générale du Guatémala et celle-ci, d'abord confédération de petites sociétés concurrentes, se morcelle (1832) en ces cinq républiques qui n'ont pas su jusqu'à nos jours fonder les États-Unis de l'Amérique Centrale. En Argentine, les dissensions s'avivent, malgré les résolutions du Congrès de Tucuman, entre unitaires et fédéralistes; les Brésiliens s'emparent de la Banda Oriental (Uruguay), le

docteur Rodriguez Francia s'instaure dictateur au Paraguay.

Vainement Bolivar a convoqué, en 1826, un congrès panaméricain du Sud à Panama; il y expose ses projets d'union, ses rêves d'une fraternité latine d'Amérique; il est débordé par les *caudillos*, accusé d'aspirer à la tyrannie; un général politicien se substitue à lui comme président du Pérou; à Caracas même, où il était entré naguère sous une ovation frénétique, acclamé comme libérateur, promené par les rues sur un char traîné par les jeunes filles des premières familles, il n'est plus qu'un chef de parti dont l'heure a passé; il abdique ses dernières dignités (1830), et meurt quelques semaines après. Cependant Sucre, président de la Bolivie, a été renversé par un concurrent, emprisonné, exécuté comme traître. Au Brésil même, malgré l'armature plus forte d'une monarchie constituée, des explosions éclatent: Pernambouc proclame la République, Bahia et Para rédigent une constitution, tout en déclarant rester fidèles à Jean VI; Rio réclame pour les Brésiliens des garanties parlementaires; le roi, incertain entre l'absolutisme que représente sa femme et les ardeurs libérales de son fils dom Pedro, entre les *Reinoes*, ou Portugais-nés, et les créoles, hésite, s'affole et finalement s'embarque pour Lisbonne, laissant la régence à son fils (avril 1821).

Ce départ marque une date dans l'histoire sud-américaine: dom Pedro est, en effet, plus Brésilien déjà que Portugais; il n'est que régent encore, mais il travaille sans délai à fonder l'empire brésilien dont il sera le premier titulaire; c'est Jean VI lui-même, dit-on, plus clairvoyant qu'il n'était énergique, qui lui aurait secrètement conseillé de conserver ainsi le Brésil, sinon au Portugal, du moins à la maison portugaise de Bragance. Malgré les instructions officielles qui lui arrivent de Lisbonne, dom Pedro maintient ses ports ouverts au commerce étranger, il déclare sa sanction nécessaire pour la mise en vigueur, au Brésil, des lois portugaises; puis il refuse de laisser débarquer des soldats portugais, il va visiter les provinces de Minas et de Saint-Paul, où certaines oppositions locales se masquent sous l'apparence d'un zèle loyaliste, il s'entoure d'un ministère véritablement brésilien, que préside Bonifacio de Andrade; acclamé d'abord « défenseur perpétuel du Brésil, » il change bientôt ce titre pour celui d'empereur constitutionnel (octobre 1882); cette fois, — c'est la première, — un État mo-

derne, viable, est né en Amérique du Sud sur les ruines de l'administration coloniale.

L'histoire du Brésil, au XIXe siècle, sera relativement calme, tandis que celle des Républiques encore imprécises, issues des anciennes colonies espagnoles, sera longtemps agitée par les convulsions d'une enfance indisciplinée. Quelques faits suffiront à le montrer, choisis parmi beaucoup d'autres, parce qu'ils semblent plus caractéristiques de l'ambiance. L'Uruguay devient indépendant, en 1828-29, par un véritable coup de surprise: conquise par les Brésiliens, qui la dénommèrent province cisplatine, la Banda Oriental leur est ensuite disputée par des patriotes, que soutiennent des concours argentins; les troupes brésiliennes sont battues (1827); mais le plénipotentiaire argentin envoyé à Rio pour traiter, mal informé, déclare céder au Brésil toute la Banda Oriental; grand émoi à Buenos-Ayres et à Montevideo, réunions, protestations. Le Brésil ni l'Argentine n'avaient désir de s'engager à fond, il est donc convenu que les habitans de la Banda se prononceront eux-mêmes sur leur sort; ils n'étaient pas alors 80 000, par groupes dispersés entre des Indiens belliqueux; à l'étonnement général, ils s'émancipent de leurs deux voisins et proclament leur indépendance; la Constitution jurée par eux le 15 juillet 1830 est destinée à rester bien des années théorique; ils l'avaient hardiment copiée sur celle des États-Unis...

De l'autre côté de l'estuaire, l'opiniâtre Rosas, fils de famille élevé en gaucho, conquiert pièce à pièce, de 1829 à 1835, la « suma del poder publico, » qu'une assemblée lui décerne, après une série de victoires sur des *caudillos* rivaux et des Indiens. Véritable tyran, il règne par la terreur, servi par des bandes de *mazorcas*, qui traquent partout les suspects, fédéraliste acharné contre les « sauvages unitaires, » qui voudraient un État compact, constitutionnel, lié de commerce et d'amitié avec les étrangers; l'insolent dictateur maltraite des sujets anglais et français, il brave les flottes de ces deux puissances; ses adversaires politiques, indignés de voir qu'il contraint les Argentins à vénérer son image, se groupent à Montevideo, avec un régiment basque, une légion italienne où sert Garibaldi; la « nouvelle Troie » subit alors, de janvier 1843 à octobre 1851, un siège intermittent, période de vie intense, tumultueuse, traversée de tragédies sanglantes et d'incidens burlesques, faite de journées

triomphantes quand arrivent des vaisseaux d'Europe chargés de contrebande, et de semaines d'indigence lorsque la ville, bloquée du dedans par les *caudillos* amis de Rosas, doit subsister sur ses réserves et sur les pêcheries du littoral...

C'est une histoire riche de couleurs, aussi, que celle de Gamarra et du colonel Vivanco au Pérou (1830 à 1844). Le premier, créole de basse origine, avait d'abord servi contre Bolivar les ambitions d'un rival, puis s'était adroitement substitué à ce dernier pour atteindre au pouvoir suprême : sa femme, merveilleuse écuyère, passait les revues casque en tête, au galop de son cheval; Lima, la capitale américaine de tous les lyrismes, fut, pendant cinq ans, enthousiaste de la belle amazone; puis des rancunes féminines se coalisèrent en faveur d'un brillant officier, dom Luis Orbegoso et ce fut une guerre meurtrière, où intervinrent des troupes boliviennes et chiliennes, où Gamarra finit par mourir sur le champ de bataille, au cours d'une marche audacieuse contre La Paz, capitale de la Bolivie (1841). Dans l'anarchie que déchaîna cette mort, Vivanco dut à sa femme, lui aussi, de se hisser à la dictature; il était préfet dans le Sud, à Aréquipa, lorsque doña Cypriana, magicienne irrésistible, le fait acclamer par deux régimens et l'entraîne à Lima, qui l'accueille sous une pluie de fleurs (1842); ce furent deux années de réceptions et de fêtes puis, un jour de 1844, comme Vivanco poursuivait dans la campagne son ennemi Castilla, ancien chef d'état-major de Gamarra, un peloton de soldats s'emparait du palais et proclamait président de la République le préfet de Lima, dom Domingo Elias.

« Nous sommes guettés par l'opérette, » pouvaient dire la plupart des auteurs de ces révolutions : mais l'opérette tournait souvent au drame; aussi bien cet âge du théâtre ne s'est prolongé longtemps que sur les scènes de nos capitales occidentales où des types conventionnels d'Américains paraissaient encore, alors qu'en leur pays d'origine, ils passaient au rang des formes archaïques. L'ordre, petit à petit, se dégageait du chaos et, de même que les organisateurs de la victoire, les fondateurs des républiques constitutionnelles tiennent par leur éducation, par leurs méthodes à des filiations intellectuelles parties d'Europe : au Chili, les *pelucones* (perruques) l'emportent dès 1833, avec Joaquim Prieto, président de la République, et Diego Portalès, premier ministre; celui-ci, traditionnel et moderne

tout ensemble, organise l'armée, le clergé, les tribunaux. Francia, dictateur du Paraguay, se réclamait de sa culture française et, s'il a gouverné par des procédés arbitraires, on ne saurait contester ni son instruction, ni son désintéressement personnel; il a préparé le Paraguay à jouer, sous ses neveux Lopez, un rôle de nation vigoureuse, amenée à l'idée du progrès après s'être recueillie sur elle-même et que seule écrasera, au prix de cinq ans de luttes sanglantes, une coalition de l'Uruguay, de l'Argentine et du Brésil (1866-1870). Castilla, qui administre le Pérou après la défaite de Vivanco (1845), fait venir des ingénieurs d'Europe pour construire le chemin de fer de Callao à Lima. Enfin, la chute de Rosas, en 1852, exprime la victoire des idées nouvelles qui triomphent avec Urquiza, le promoteur des premiers chemins de fer argentins, de la libre navigation des fleuves, de la diffusion de l'enseignement et de l'agriculture scientifique, l'ami de l'éducateur Amédée Jacques et du naturaliste Martin de Moussy.

III

Des nouveautés fécondes se dessinent, dans l'Amérique Latine, vers le milieu du XIXe siècle; en même temps, le progrès territorial des États-Unis, la guerre de Sécession et l'affranchissement total des noirs de la Méditerranée américaine achèvent de définir les zones du nouveau continent, qui seront désormais partagées entre les influences latines et anglo-saxonnes, avec interposition d'une région intermédiaire, où l'orientation politique, comme la formation démographique, demeurent encore incertaines.

Les États-Unis, agrandis en 1803 de la Louisiane, vendue par Napoléon, avaient acquis de même en 1819 la Floride, cédée par l'Espagne; leurs pionniers avaient commencé la marche vers l'Ouest; Fremont, en 1843, atteignait, par les plateaux d'Utah et les Montagnes Rocheuses, la côte de Californie. La domination mexicaine, sur ce littoral, n'était pas plus effective que jadis celle de l'Espagne; aussi les États-Unis, après avoir encouragé la sécession du Texas mexicain, dont l'annexion ajoute une étoile à leur drapeau national, s'adjugent-ils, au prix d'une guerre victorieuse, tout le Mexique du Nord-Ouest, c'est-à-dire

la Californie; bien leur en prit, car l'année suivante (1848), des mines d'or y étaient découvertes; cette province évoluera désormais dans l'orbite de la grande république du Nord; sa dépendance est consacrée par l'ouverture, en mai 1869, du premier chemin de fer transcontinental. Quant à la République du Mexique, qui s'est si vaillamment développée et organisée depuis lors, elle reste un peu à l'écart des autres États latins de l'Amérique et, sans rien abdiquer de son indépendance, a resserré ses relations économiques et politiques avec ses voisins anglo-saxons.

La guerre de Sécession (1861-1865) se termine par la victoire des Fédéraux anti-esclavagistes, mais on ne peut dire qu'elle ait résolu la « question de couleur » aux États-Unis et dans le monde des Antilles; il semble seulement qu'elle ait consolidé la prépondérance politique des élémens blancs, qui sont la force de l'Union, non seulement sur les États méridionaux, peuplés en majorité de nègres, mais aussi sur les Antilles et sur les rivages méridionaux de la Méditerranée américaine. L'Espagne, qui avait gardé, jusqu'à l'extrême fin du XIXe siècle, des colonies antillaises, a été contrainte de s'en retirer; la grande île d'Haïti, divisée en deux républiques noires, ne connaîtra sans doute de paix qu'au prix d'une alliance déférente avec les États-Unis; ceux-ci ont provoqué la séparation d'une province colombienne, devenue la République de Panama (1903), pour s'arroger un contrôle souverain sur le canal isthmique dont ils poursuivent les travaux. L'Angleterre, la France, la Hollande possèdent encore des colonies dans la mer des Antilles, mais ce sont de relativement petits territoires, et sur lesquels il est improbable que grandissent jamais des races capables de poursuivre des destinées indépendantes de l'Union du Nord.

Il en est tout autrement des Latins de l'Amérique méridionale, parmi lesquels des nations grandissent sous nos yeux. Toutes s'étudient elles-mêmes, se définissent et se différencient, tout en progressant vers une plus intime solidarité. Une consultation rapide de la série des cartes politiques de l'Amérique du Sud montre comment, petit à petit, les « territoires contestés » disparaissent, les limites se font plus précises, comment la science géographique, marchant de pair avec l'extension d'administrations régulières, s'empare des derniers recoins de l'intérieur sud-américain. Et c'est là une révélation pour l'Europe, voire

pour les États-Unis : des milliers d'immigrans vont chercher fortune sur ces terres neuves ; les plus privilégiées sont alors non pas celles où les gouvernemens coloniaux exploitaient l'or naguère, mais celles dont le climat se prête le plus complaisamment au succès des immigrans blancs; l'antique route des galions est déclassée, ce sont maintenant des traversées directes, de plus en plus rapides, de l'Europe vers les contrées tempérées du Brésil, de la République Argentine, de l'Uruguay, du Chili.

Là-bas, le moule latin est fait, et solidement trempé ; tous les apports nouveaux viennent s'y fondre et s'y amalgamer. On n'en sera pas surpris pour ce qui est des Italiens, des Espagnols, des Français même ; mais peut-être aurait-on cru plus résistans les Anglo-Saxons, les Germains, les Slaves? Or tous, sans exception, sont peu à peu absorbés. Le Chili du Sud, celui de Valdivia, de Puerto Montt, d'Osorno, a reçu, depuis 1850, quelques milliers de colons allemands, de Saxe, Silésie et Bohême; la langue allemande s'est maintenue pendant la première génération, elle cède aujourd'hui sur tous les points, plus vite parmi les paysans, plus lentement dans les groupes commerçans des villes ; le chemin de fer qui s'avance du Chili central vers Puerto Montt hâte et raffermit la conquête d'une démographie à base latine. Le fait est plus frappant encore dans ces provinces méridionales du Brésil, où le peuplement allemand est si compact que les apôtres du pangermanisme les ont souvent revendiquées comme des colonies libres du *Deutschthum :* les colons s'y assouplissent à la vie locale, et bientôt parlent la langue du pays comme ils en consomment les alimens ; les rouliers slaves du Paraná, les paysans polonais de Santa Catarina subissent les mêmes influences, vite dénaturés par les mariages mixtes, par l'usure des transactions et des contacts quotidiens; l'État de Saint-Paul, rendez-vous principal des immigrans, encourage l'enseignement primaire par tous les maîtres de bonne volonté, dans toutes les écoles, même étrangères ; instruits par l'expérience, ses dirigeans savent bien que toutes ces diversités initiales tendent irrésistiblement à s'harmoniser en un organisme brésilien; un fils d'un des colons allemands de Santa Catarina, M. Lauro Müller, a été l'un des ministres des Travaux publics les plus « nationaux » du Brésil.

Il n'y a, dans l'Amérique du Sud, presque plus d'Indiens qui vivent en dehors d'une administration moderne : le Pérou ap-

privoise et instruit ses Quichuas, l'Argentine a soumis, avec le général Roca (1875-1880), les derniers nomades de la pampa septentrionale ; le Brésil investit des chefs indigènes parmi les Botocudos des *serras* atlantiques, tandis que les Céarenses, récolteurs de caoutchouc, pénètrent le long des affluens de l'Amazone chez les sauvages retranchés au cœur de la *selva*. Et ces Indiens aussi, se métissant, se latinisent. Bien mieux, les noirs eux-mêmes ne résistent pas : alors qu'aux États-Unis, en face des Anglo-Saxons étanches, ils multiplient entre eux et demeurent une race d'importés, au Brésil où jamais ne commande le préjugé de couleur, ils se croisent et disparaissent comme type exclusif d'humanité; dans le coupage final, c'est le sang des blancs, le sang latin qui l'emporte. Une liste de noms de famille, empruntée à un journal quelconque, accuse encore la diversité des origines; mais, que l'on ne s'y trompe pas, la terre sud-américaine forge, de tous ces élémens associés, la variété humaine que réclame son avenir, et c'est une variété néo-latine.

La croissance des États sud-américains les conduit à rechercher, mais sous des formes de mieux en mieux équilibrées, des collaborations et des amitiés au dehors. Tant que le morcellement du *caudilismo* a prévalu, toute l'activité des notables citoyens, à de rares exceptions près, se concentrait sur les compétitions stériles de la politique pure; les hommes d'État se révélaient, en ce qu'ils paraissaient animés d'autres et plus hautes préoccupations, les Mitre, les Montt, les Nabuco et, parmi eux, ce très moderne et vraiment libéral Pedro II, qui fut le dernier empereur brésilien avant la proclamation de la République (1889). Les tâches économiques ou intellectuelles étaient abandonnées à des résidens étrangers ; des ingénieurs anglais traçaient les premiers chemins de fer, le Français Amédée Jacques rédigeait pour l'Argentine un programme admirablement prophétique d'enseignement civique; l'argent venait du dehors pour toutes les grandes entreprises, comme pour les emprunts publics. Aujourd'hui, beaucoup de natifs, hommes de parole et de plume, sont devenus des hommes d'affaires; un capital indigène est né, qui intervient dans toutes les innovations intéressantes; on observerait même, à Rio par exemple, une certaine méfiance contre telle grande compagnie canadienne et américaine du Nord, dont on dit qu'elle reste trop rigoureusement étrangère.

De là une réaction générale, et de plus en plus agressive,

contre les abus de la politique; le gouvernement fédératif, en multipliant les assemblées délibérantes et les fonctionnaires, accapare trop de personnes; il perpétue, si l'on y regarde de près, les traditions des coteries d'antan, des chapelles provinciales, de ce *caudilismo* qui a été longtemps la plaie profonde des jeunes sociétés sud-américaines. Or beaucoup de bons esprits condamnent ce système du *gobierno dual*, qui énerve la vitalité nationale; tel distingué professeur argentin le flétrit en une brochure énergique; tel président d'une autre république n'hésite pas à blâmer publiquement, pour des hardiesses fiscales qu'il juge aventureuses, le ministère local d'un des États provinciaux. Certes les compétitions politiques ne sont pas dégagées des rivalités personnelles mais, en cette année 1910, qui est une année d'élections présidentielles pour l'Argentine et pour le Brésil, il est visible que les « plates-formes » sont de plus en plus larges; on discute devant les électeurs des questions économiques, des questions de diplomatie sud-américaine et internationale, sur lesquelles il se fait une opinion publique, après des années de générale indifférence.

Tous les États posent aujourd'hui le problème de l'éducation nationale. Amédée Jacques avait, dès 1864, préparé, sur la demande de Mitre, tout un plan, que des événemens extérieurs, surtout la guerre du Paraguay, empêchèrent de réaliser immédiatement. Mais les écrivains les plus « compréhensifs » de l'Argentine contemporaine, M. Ricardo Rojas, par exemple, dans sa *Restauracion nationalista*, ont adopté les idées de Jacques : que l'on s'inspire de l'Europe, c'est nécessaire, mais que l'on n'importe pas servilement des méthodes et des livres ; l'effort principal doit être de donner à la culture générale une forme nationale, de la fonder sur une connaissance solide de la langue, puis de la littérature espagnoles, sur l'histoire et la géographie, particulièrement de l'Amérique du Sud et de ses anciennes métropoles. On ne saurait trop insister sur ce que représentait d'intelligence claire et pratique la rédaction d'un programme si sagement réaliste par un étranger, républicain de 1848, proscrit du 2 décembre et qui avait découvert, sur un sol néo-latin, l'art d'être mieux qu'un doctrinaire. Les directions tracées par Jacques s'imposent aux réformes de l'enseignement au Brésil, en Argentine, au Chili et, de proche en proche, dans toutes les républiques sud-américaines.

Combien ne serait-il pas vain, en effet, de prétendre régir par des formules européennes ces sociétés, issues de l'Europe, mais grandies sous des influences locales prépondérantes? On observe chaque jour, en ces pays adolescens, des manifestations discordantes d'une vie qui cherche son équilibre ; le rude gaucho des *estancias*, venu en ville pour « tirer une bordée, » coudoie le sportsman élégant, qui devance les modes de Paris et de Londres ; les premiers acteurs du boulevard sont applaudis, dans les capitales, par des auditoires de connaisseurs, tandis qu'à quelques lieues, pour passer une rivière dans la pampa déserte, un conducteur de bétail saigne une de ses bêtes, et s'en fait un radeau ; ici chatoient tous les raffinemens de la parure féminine et là, dans les colonies à l'avancement, les pionniers métissés cachent encore leurs femmes à l'étranger, suivant les coutumes indiennes; au Vénézuéla, le blanchissage était, récemment encore, un monopole d'État. L'ascension rapide des fortunes comportant le risque de chutes non moins soudaines, les mêmes personnes passeront, pour ainsi dire sans effort, de l'opulence à la pauvreté, changeront de profession à l'âge où, dans notre vieille Europe, les habitudes sont invinciblement cristallisées; et toujours, chez tous, transparaît une superbe vigueur de confiance en l'avenir; c'est l'optimisme non pas des digestions heureuses, mais tout au contraire des jeunes appétits.

Ces Américains viennent au monde avec le bénéfice acquis de toutes nos expériences; ils sont latins par leurs enthousiasmes pour les personnes et leur passion pour les idées, souvent (particulièrement au Pérou, et dans certaines provinces du Brésil) par leurs goûts pour l'art et la poésie, par leur amour des spectacles et des couleurs. Mais ils sont, par l'ambiance américaine, vaccinés en naissant contre la malfaisance des théoriciens et des utopies. Nulle part plus qu'au Brésil, Auguste Comte n'est honoré, n'est cité et, qui mieux est, n'est lu de tous les intellectuels; la révolution de 1889 a choisi pour devise celle du père du positivisme, « ordre et progrès. » Naturellement séparées de l'Etat, les Églises sont absolument libres, mais n'exercent aucune autorité politique, les pouvoirs publics voisinent avec elles sans prétendre les entraver ni les servir, ils les traitent en forces sociales et ne les combattraient que si elles tentaient d'empiéter sur un domaine qui n'est pas le leur ; l'an

dernier, les Chartreux du Brésil émettaient sur le marché de Londres un emprunt public, comme auraient pu le faire un État ou une Société commerciale. Les Républiques sud-américaines ont leurs armées, leurs flottes ; plusieurs renforcent, non sans frais, leurs institutions militaires; les grandes usines d'Europe et du Nord-Amérique se disputent leurs commandes. Et cependant la procédure d'arbitrage intervient presque automatiquement pour régler leurs différends ; leurs représentans à La Haye ont formulé, sur le droit international, des idées neuves et ne s'en tiennent pas aux mots.

Voici maintenant que ces néo-latins entrent dans l'âge des recherches scientifiques ; les missions de délimitation, qui ont fixé leurs frontières, ont dû parfois procéder à de véritables explorations ; des étrangers en avaient enseigné la méthode, Allemands au Chili, Français ou Italiens en Argentine, Américains du Nord au Mexique ; ce sont aujourd'hui des savans indigènes qui se révèlent, qui fouillent les mines archéologiques des villes aztèques et des nécropoles de la pampa, qui détaillent la flore de l'Acre et la progression des glaciers andins, qui assouplissent à l'assainissement de leurs villes les procédés les plus délicats de la chimie microbienne. Rio et Santos leur doivent d'être aujourd'hui les portiques hospitaliers de la nation brésilienne, Mexico et Puebla d'étendre leurs cultures sur des plateaux drainés où l'eau jadis stagnante se mue en énergie génératrice. Le musée de Caracas rassemble et fait étudier une collection de momies indiennes ; les naturalistes de l'observatoire de Lima, perché plus haut que le Mont Blanc, publient leurs recherches sur le *soroche*, ou mal des montagnes ; la bibliothèque Bartolomé Mitre, à Buenos-Ayres, est une galerie spécialement américaniste, grossie autour de la collection et suivant les vues du glorieux initiateur dont elle porte le nom.

Il n'entre pas dans le cadre de cet article d'insister sur l'art et la littérature des Sud-Américains ; rappelons seulement que ces Républiques ne se contentent plus aujourd'hui d'orateurs de réunions publiques et de scribes sans culture, habillant les télégrammes des agences pour les journaux. Dans la multiplicité et l'inégalité des œuvres, d'ailleurs très peu connues en Europe, on a quelque peine à discerner les noms qui s'imposent et à dégager les idées qui dominent ; cependant les jeunes littérateurs, de toutes les écoles, se tournent volontiers vers la

France, qui exerce encore et se doit de développer largement parmi eux sa primauté intellectuelle. C'est à l'Institut de France, en 1816, que Jean VI s'adressa, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Paris, pour déléguer à Rio une sorte d'Académie des Lettres et Arts; plusieurs de nos poètes contemporains sont populaires là-bas et les gens instruits ont depuis longtemps fait justice de la légende que la littérature française se réduit à de grossiers romans. L'Argentin Léopold Diaz dédie à J.-M. de Heredia son *Atlantide conquise*, où il chante la floraison américaine du noble sang latin; le Vénézuélien R. Blanco-Fombona est le poète de la vie nouvelle qui monte, de Bolivar et des gloires nationales, de toute l'ardeur de races vibrantes vers l'avenir.

Et ce mouvement est comme un reflux vers les sources de l'Europe latine. La lutte inaugurée contre les métropoles n'est qu'un épisode qui a interrompu, mais pour un temps seulement, la sympathie de filiations désormais indélébiles. L'Argentine a rayé officiellement de son hymne national un couplet que les Espagnols ne pouvaient entendre sans rancune; des conférenciers venant de France, d'Italie, d'Espagne sont recherchés dans toutes les grandes villes, dans les cercles, dans les Universités, et jamais plus volontiers acclamés que lorsqu'ils découvrent, devant leurs auditoires studieux ou mondains, les affinités latines des races sud-américaines. Buenos-Ayres va célébrer le centenaire de l'émancipation par une Exposition Universelle et par un congrès international des Américanistes, dont la session s'achèvera en une tenue complémentaire à Mexico; d'ores et déjà, nous avons l'assurance que les spécialistes des Républiques du Sud ne s'y montreront pas inférieurs aux plus qualifiés de leurs confrères étrangers; ce sera, de leur part, coquetterie nationale autant que professionnelle.

Cette Exposition doit être le motif de réunions plus politiques; servies par le chemin de fer transandin, tout récemment achevé (mai 1910), des délégations chiliennes, conduites par le président de la République, viendront visiter l'Argentine; les présidens de l'Uruguay et du Brésil probablement aussi, se rencontreront à Buenos-Ayres; et ces manifestations seront hautement symboliques. A mesure, en effet, que les nationalités sud-américaines se déterminent, chacun des États prend une conscience plus nette en même temps de ce qui le distingue

des autres et de ce qui l'en rapproche; nous allons, sous la direction prévoyante des gouvernemens, vers l'entente cordiale sud-américaine, qui respectera les individualités, mais multipliera, par l'union, les forces communes; c'est là un progrès d'avenir dont nous ne percevons encore que des symptômes, mais l'aurore en est déjà levée, et nous en saluons de grand cœur les promesses. Dans cette évolution, l'exemple doit venir, — il est venu, — des républiques les plus avancées qui sont, sans qu'il soit besoin d'en nommer aucune, celles où la modération du climat a le mieux protégé la croissance des greffes européennes; devant la montée de ces sentimens de concorde féconde et pacifique, il nous plaît de considérer comme négligeables quelques soubresauts du *caudilismo* d'antan.

Un chef Inca, bien des années avant Pizarre, avait annoncé à ses enfans l'arrivée d'étrangers, venant d'au delà de la mer. « Accueillez-les sans violence, avait-il ajouté, car leur sang et le nôtre doivent se mêler pour la gloire future de nos pays... » Et c'est pourquoi, descendant respectueux de l'ancêtre, l'Inca Huayna Capac se soumit volontairement à Pizarre. Plus heureuse que le gouverneur Ponce de Léon qui ne put trouver en Floride la source dispensatrice de la jeunesse, la vieille Europe latine connaît aujourd'hui l'orgueil de se sentir revivre, acclimatée au temps et à l'espace, dans les nations de sa race qui grandissent sous le ciel de l'Amérique du Sud.

HENRI LORIN.

REVUE LITTÉRAIRE

RÉCENTES ÉTUDES SUR FÉNELON

« Il fallait faire effort pour cesser de le regarder... » C'est en ces termes, on s'en souvient, et par cette forte et pittoresque expression que Saint-Simon caractérisait l'étrange séduction que dégageait la personne même de l'archevêque de Cambrai et à laquelle on ne résistait guère. L'homme et l'œuvre continuent d'exercer sur nous le même charme. Nous en avons eu, cet hiver, une preuve nouvelle. Tout ce qui compte dans le Paris lettré a fait ses délices d'entendre parler de Fénelon. Il est vrai que c'est M. Jules Lemaître qui en parlait. Disons donc que l'attrait était double. Et je ne crois pas inutile de noter en passant, à l'adresse de ceux qui ne cessent de reprocher sa frivolité au public parisien, qu'un des événemens « parisiens » de l'année, ce fut un cours professé par un critique sur un théologien, et sans qu'on eût réclamé le concours d'actrices en vogue pour lire les citations. La vérité est que partout où il est attiré par le talent, le public accourt. Les dix conférences de M. Jules Lemaître réunies en volume (1) font un livre exquis. Comme dans ceux qu'il avait consacrés à J.-J. Rousseau et à Racine, M. Lemaître ne prétend aucunement nous donner sur son auteur une étude complète où, tout en renouvelant le sujet, il l'épuiserait. Il est arrivé à un âge, et à une sagesse, où l'on ne se leurre plus de telles illusions; ce sont nos jeunes camarades de l'École normale qui intitulent leurs travaux d'écoliers des « définitifs; » à moins qu'ils ne mettent dans l'emploi de

(1) *Fénelon*, par M. Jules Lemaître, 1 vol. in-16, Arthème Fayard. — Cf. *Études critiques sur Fénelon* par M. Moïse Cagnac, 1 vol. in-16, Lecène et Oudin.

ce terme une nuance d'ironie et de scepticisme précoce ; et ils en sont bien capables. Dans ses études d'une critique si pénétrante et d'un tour si aisé, M. Lemaître se contente de promener sa curiosité à travers un sujet, en s'arrêtant aux endroits qui l'intéressent davantage et sur lesquels il lui semble qu'il a quelque chose à nous dire. Cette manière libre et qui garde quelque chose du dilettantisme d'antan convient à merveille à ce vif et souple esprit, le moins dogmatique qui se puisse imaginer et le plus incapable de s'emprisonner dans un parti pris. On se souvient de l'aventure qui marqua ses rapports avec Jean-Jacques Rousseau. Parti vigoureusement en guerre contre le philosophe de Genève, au cours de son étude, il lui était devenu indulgent. Non qu'il eût changé d'avis sur les idées du penseur, sur le mal que leur contagion n'a cessé de nous faire et sur le dérangement que cette intervention « monstrueuse » a causé dans notre équilibre, mais il s'était pris de pitié pour l'homme. Cette fois encore M. Lemaître a cédé à une impression du même genre. L'ami de Mme Guyon, l'auteur des *Maximes des Saints* a pu commettre une erreur ; mais on la lui a fait expier trop cruellement ; c'est au cours de son procès qu'il est devenu sympathique à son biographe. Et puis, c'était Fénelon. Une fois de plus, le charme a opéré.

Comment M. Lemaître a-t-il été amené à s'occuper de Fénelon ? Par quel chemin est-il arrivé jusqu'à lui ? Cela même est très significatif. Lorsqu'il accepta, il y a quelques années, d'entreprendre une série de cours, il avait sinon un programme du moins un dessein : c'était d'étudier dans leur source quelques-unes des erreurs dont la conscience moderne est le plus profondément troublée. Aussi commença-t-il par Jean-Jacques Rousseau, et ce choix s'imposait, nulle œuvre n'étant un répertoire plus abondant d'idées fausses et de chimères dangereuses. Il continuera quelque jour par Chateaubriand, dont la prose lyrique a servi si souvent de véhicule aux idées de Jean-Jacques et dont la sensibilité maladive a imprégné tout le romantisme. Il lui sembla que Fénelon appartenait à la même lignée. Et qu'un archevêque eût quelque parenté d'esprit avec l'auteur de l'*Émile* et du *Contrat social*, quelque affinité de sentimens avec l'auteur de *René*, c'était un exemple suffisamment amusant de l'obscure façon dont cheminent les courans intellectuels. D'où vient que le XVIIIe siècle déiste, sinon athée, eut pour ce prélat, dont l'orthodoxie sur l'essentiel de la doctrine n'a jamais fait doute, tant de complaisance ? D'où vient que les philosophes le tiennent en quelque manière pour un des leurs ? D'où vient que le parti révolutionnaire excepte de sa haine

pour la France aristocratique ce grand seigneur précepteur d'un prince? Certes on lui sait gré d'avoir été l'adversaire de Bossuet, disgracié par Louis XIV. Mais cela même ne suffit pas. Il faut des raisons plus profondes, plus mystérieuses. Il faut que les partisans du nouvel ordre de choses aient deviné en Fénelon, et sinon précisément dans aucune de ses idées, de ses théories et de ses vues, du moins dans l'ensemble de ses tendances et dans l'espèce de sa sensibilité, un précurseur tel quel. C'est à ce point de vue que s'est placé M. Jules Lemaître. Et c'est ce qui donne à son étude de l'unité en même temps qu'une saveur originale.

Fidèle à cette « idée directrice, » le biographe de Fénelon y reviendra maintes fois et aura soin de nous y ramener à maints détours de son étude ; mais il n'aura garde d'y subordonner le portrait tout entier comme à une « idée maîtresse. » Sa méthode n'est pas celle de Taine; elle est restée, comme à l'époque des *Contemporains*, beaucoup plutôt voisine de celle de Sainte-Beuve. Ce à quoi excellait la manière déliée et minutieuse d'un Sainte-Beuve, c'était à démêler l'extrême complexité d'un caractère, d'une œuvre, d'un esprit. Et qui fut plus complexe que Fénelon? Il n'était pas simple, remarque à plusieurs reprises M. Jules Lemaître. Et l'on voit bien que cette multiplicité, — je n'ai pas dit cette duplicité, — qui réunit tant d'hommes en un seul et associe tant de contradictions, réjouit sa finesse de psychologue. Il y a d'abord, dans François de Salignac de La Mothe Fénelon du gentilhomme, et c'est un trait qui le distinguera de Bossuet, qui est bourgeois. De là sans doute une élégance, une manière aisée, détachée, supérieure, et ce je ne sais quoi de dédaigneux qui sent son grand seigneur. Mais de là aussi une certaine conception de l'honneur, ou du point d'honneur, qui se révélera à l'instant décisif de la carrière de Fénelon et qui pourra bien être l'une des causes déterminantes de sa grande infortune. Méridional, il joint à un goût de la raillerie une imagination vive, mobile, facilement dupe du mirage. Gentilhomme pauvre, flanqué de quatorze frères et sœurs, c'est un cadet de Gascogne. Il est ambitieux et insinuant, désireux de parvenir et sachant bien qu'un des meilleurs moyens est de ne pas marchander sur le chapitre des louanges. C'est ainsi qu'il commence par se mettre dans les bonnes grâces de Bossuet et joue auprès de lui ce rôle que Phélipeaux a pu exagérer, mais non inventer. Bossuet « n'allait point dans son diocèse, écrit ce grand vicaire, sans être accompagné des abbés de Fénelon et de Langeron, son intime et inséparable ami. Quand il était à Paris, ils venaient régulièrement dîner avec lui et lui tenaient

une fidèle et assidue compagnie, de sorte que le prélat n'était guère sans l'un ou sans l'autre. Ils avaient soin d'avilir par de piquantes railleries tous ceux qui avaient les mêmes prétentions. Pendant les repas et les promenades, ils louaient sans cesse le prélat, jusqu'à l'en fatiguer. Le prélat, en rougissant souvent, leur en témoignait publiquement son dégoût et les priait de s'en abstenir. La Bruyère, homme sincère et naturel, était outré. Il me disait quelquefois à l'oreille : Quels empoisonneurs ! Peut-on porter la flatterie à cet excès ? — Voilà, lui disais-je, pour vous, la matière d'un beau Caractère. » Témoignage suspect, a-t-on dit, mais que confirment aussi bien les lettres de Fénelon. Que les relations des deux adversaires aient été d'abord si affectueuses, cela explique qu'elles soient par la suite devenues si aigres, et c'est le côté très humain de cette brouille célèbre. Encore au cadet de Gascogne revient ce goût des aventures qui entraînera le théologien hors de la droite voie et lui fera rechercher les complications romanesques. Pour ce qui est du besoin de domination, il a été souvent noté chez les hommes d'Église et on comprend sans effort qu'il soit essentiel au rôle de directeur de conscience. Et ce ne sont là que quelques-uns des traits qui composeront cette physionomie dont on n'aura jamais saisi toutes les nuances. Il n'était pas simple...

Sur certains points, il est vrai que la légende est intervenue et qu'il y aurait lieu d'extirper de la biographie de Fénelon telles fleurs parasites qui en feront longtemps encore, et en dépit des critiques, le plus sûr ornement. Il en est ainsi partout où Saint-Simon a passé. Nul autre, par son humeur dénigrante et peut-être sans le faire exprès, n'a semé plus de calomnies, qui auront la vie dure, le hasard ayant voulu que le calomniateur fût un écrivain de génie. Comment oublier le merveilleux raccourci de « l'éducation d'un prince » où Saint-Simon, par un violent jeu d'antithèse, oppose au portrait du Duc de Bourgogne tel que l'avait fait la nature, le portrait du Duc de Bourgogne tel que le rendit une discipline la plus douce et la plus experte à briser les caractères. Le voici avant Fénelon : « Passionné pour toute espèce de volupté, et des femmes, et, ce qui est rare à la fois, avec un autre penchant tout aussi fort. Il n'aimait pas moins le vin, la bonne chère, la chasse avec fureur, la musique avec une sorte de ravissement, et le jeu encore où il ne pouvait supporter d'être vaincu et où le danger avec lui était extrême ; enfin livré à toutes les passions, et transporté de tous les plaisirs. » Et le voici après Fénelon. « De cet abîme sortit un prince affable, doux, humain, modéré, patient, modeste

pénitent, etc. Autant et quelquefois au delà de ce que son état pouvait comporter, humble et austère pour soi. » Là-dessus, on s'afflige : trop est trop ; le précepteur n'avait pas seulement dompté la fougue excessive de son royal élève, il avait chez lui brisé jusqu'aux ressorts de la volonté ; au lieu de préparer en lui le maître d'un grand peuple, il l'avait façonné à la servitude... Et il n'a pas manqué de hardis généralisateurs pour symboliser par cet exemple le résultat de toute éducation confiée à des prêtres. Le défaut de leur thèse, c'est que cette fameuse métamorphose n'a jamais eu de réalité que dans le cerveau d'un visionnaire. Le portrait que trace Saint-Simon d'un Duc de Bourgogne emporté par toutes les passions ne peut guère s'appliquer qu'à un jeune homme de dix-huit ans ; or, ce prince n'a que sept ans lorsque Fénelon devient son précepteur... Un beau raisonnement est une belle chose : les dates sont l'écueil. Mais le morceau de Saint-Simon est d'une touche si puissante ! Il a cet incomparable mérite d'art qui crée les légendes et qui leur assure la durée.

Suivons maintenant à travers l'œuvre de Fénelon ce courant qui annonce la sensiblerie, les utopies et les manies du XVIIIe siècle et qui ira se grossissant à travers le XIXe. M. Jules Lemaître l'aperçoit naître dès les premiers sermons que prononce Fénelon et dès les premières définitions qu'il donne de l'orateur sacré dans les *Dialogues sur l'Éloquence*. Ne reproche-t-il pas à Bourdaloue qu'il n'ait rien d'affectueux, de sensible ? « Oh ! la sensibilité ! et la nature ! que Fénelon en abusera ! Il en parlera presque autant que les philosophes du XVIIIe siècle. Et que de fois, malgré toute son élégance innée, il sera fade sous prétexte d'être sensible et de n'écouter que son cœur ! N'est-il pas curieux que la première partie de ce premier sermon (*De la vocation des Gentils*) avec son intempérance d'émotion et ses continuelles interjections et apostrophes, fasse déjà penser, en dépit de sa grâce, au style des hommes « sensibles » du siècle suivant, au style des romans de l'abbé Prévost, des drames de Diderot et de la *Julie* de Jean-Jacques, de ce Jean-Jacques que l'aristocrate Fénelon nous rappellera si souvent ? Tant ce prêtre pieux, qui sera dans les *Maximes des Saints* un pur mystique et dans les *Tables de Chaulnes* un prophète du passé, était cependant pénétré de l'esprit et de la sentimentalité du siècle futur ! » Le XVIIe siècle avait été persuadé que la raison, qui subordonne le particulier au général et l'individu à l'ensemble, doit dominer, régler, contenir et discipliner toutes les facultés. Le XVIIIe siècle va faire passer le commandement à la plus personnelle, la plus changeante, la plus capricieuse et la plus tyrannique des facultés : c'est la

sensibilité. Il sortira de là une grande révolution en littérature, mais d'abord en morale.

Quand on lit aujourd'hui le *Traité de l'éducation des filles*, il faut bien avouer que l'impression première est une déception. Ce qui étonne, c'est que ce *Traité* ait été si longtemps fameux. On n'y remarque rien d'abord que des indications assez vagues et un ensemble d'une banalité déconcertante. Méfions-nous de cette première impression! Si la pédagogie de Fénelon n'est pas très précise, c'en est le mérite, par opposition à la nôtre qui semble faire la guerre à toute originalité. Cela surtout quand il s'agit des filles à qui il est absurde d'infliger un programme arrêté en toutes ses lignes. Et si la plupart des réflexions de Fénelon nous semblent au-dessus de la discussion, alors qu'elles étaient loin en ce temps-là de passer pour vérités admises, n'est-ce pas que là encore leur auteur s'est montré très « moderne? » Mais voici le rapprochement tout à fait ingénieux qu'indique M. Jules Lemaître. Il se demande où nous retrouvons ces méthodes d'éducation, cette douceur, et aussi cet artifice, ces petites comédies arrangées pour que l'enfant apprenne sans effort ce qu'il a besoin de savoir. C'est dans la première partie de l'*Émile*. Le système d'éducation de Rousseau est tout entier fondé sur un principe qui est aussi bien essentiel à la philosophie du XVIIIe siècle : la croyance à la bonté de la nature. Ce dogme est en contradiction formelle avec celui du péché originel qui est à la base du christianisme. Et il est donc impossible que Fénelon s'y range. Mais on relève chez lui de curieux passages, celui par exemple où il se hasarde à parler d'un âge où l'âme de l'enfant « n'a encore aucune pente vers aucun objet. » C'est signe, à tout le moins, que le dogme de la chute n'est pas pour Fénelon, comme il était pour Pascal, tout le christianisme, et que celui-ci n'a pas à l'égard de notre nature et des suggestions de notre instinct une prévention irréductible.

Après cela, on ne s'étonnera pas de relever sous la plume de Fénelon et en maints endroits des déclarations qu'on qualifierait, en langage d'aujourd'hui, de « pacifistes et humanitaires. » On en trouverait, tant et plus, dans les *Dialogues des morts* : « Un peuple n'est pas moins un membre du genre humain qu'une famille est un membre d'une nation particulière. » Et encore : « Chacun doit infiniment plus au genre humain, qui est la grande patrie, qu'à la patrie particulière dans laquelle il est né. » Sur ce point, nous dit-on, comme sur beaucoup d'autres, Fénelon, très en avance sur son siècle, pense à peu près comme un gentilhomme français à la veille de la Révolution.

Tout cela est juste, à condition d'être présenté avec toute sorte de réserves et de nuances. On peut ici se fier à la prudence de M. Jules Lemaître, et je lui sais gré, après nous avoir entretenus du « pacifisme » de Fénelon, d'avoir soigneusement indiqué le correctif. C'est d'abord qu'à cette époque la France étant la nation la plus nombreuse et la plus forte d'Europe, pouvait imposer sa paix. Ensuite Fénelon pacifiste, mais gentilhomme, descendant, neveu, oncle et cousin de soldats, ne s'en indignait pas moins, dans une lettre à sa cousine de Laval, qu'un sien petit cousin, à vingt ans, ne fût pas encore aux armées du Roi.

Pour ce qui est du *Télémaque*, il m'a toujours paru l'un des modèles les plus achevés qu'il y ait du genre faux. C'est un poème, une suite ou une branche de l'*Odyssée*, et il est en prose, comme le sera cet autre poème en prose, son rival dans l'ordre composite, les *Martyrs* de Chateaubriand. C'est un récit mythologique et il est tout entier pénétré de sentimens chrétiens. C'est l'œuvre d'un prêtre catholique et celui-ci, pour recommander la morale chrétienne, ne trouve rien de mieux que d'en confier l'enseignement aux divinités païennes. C'est un récit de la vie antique et tout y porte la marque moderne. Toutes les antithèses s'y rencontrent avec tous les anachronismes. Mais ce que je trouve encore de plus étrange dans cet étrange roman, c'est que ce soit un roman d'éducation. Il est destiné à mettre en garde un jeune homme contre toutes les séductions de la passion, et, dès les premières lignes, la passion y parle le langage le plus touchant : l'amour s'insinue par le moyen de la tristesse et de la rêverie mélancolique. Grâce à Calypso et à ses nymphes, voilà notre jouvenceau de plain-pied dans l'appartement des femmes, où il y a des chances pour qu'il se plaise plus qu'à l'entretien de Mentor. L'Émile de ce roman d'éducation est un prince ; il est appelé à régner quelque jour sur la France,—et on lui apprend à légiférer pour Salente ! Mais apparemment ce romanesque lui-même, cette sentimentalité partout répandue, cet optimisme souriant, cette couleur factice d'une antiquité conventionnelle, lui prêtent un prestige qui survit au culte même de l'antiquité et au souci de la morale chrétienne. Je me souviens d'avoir naguère fait partie d'une commission officielle qui siégeait au Ministère de l'Instruction publique, pour rédiger le programme des livres à mettre dans les mains de nos écoliers. Je proposai qu'on rayât le *Télémaque*. J'eusse mieux fait de me taire : le roman de Fénelon fut inscrit au programme de deux classes au lieu d'une.

Après cela, rien de plus aisé que de montrer comment le pur amour

mène à la religiosité romantique, et comment le traité de l'*Existence de Dieu* conduit à la profession de foi du *Vicaire savoyard*, qui conduit aux *Harmonies* de Lamartine. Veut-on parler de critique littéraire? on ferait une abondante moisson dans un des livrets les plus agréables de Fénelon et dont la lecture m'a toujours ravi : c'est la *Lettre* sur les occupations de l'Académie. Ce n'est qu'une causerie et à laquelle Fénelon n'attachait aucune importance. Aussi y laisse-t-il à sa fantaisie la bride sur le cou; c'est l'assemblage le plus divertissant d'absurdités, de fines remarques et de vues nouvelles. Il faut enrichir la langue en la dotant de mots composés à l'antique ou à l'allemande. Il faut continuer à faire des vers, et à les faire rimer, mais rimer aussi peu que possible : et telles sont bien la versification lâche et la rime indigente dont se contentera ce XVIIIe siècle dont ce n'est pas la faute s'il y a encore une poésie en France. De notre tragédie classique Fénelon pense à peu près ce qu'en penseront Lessing et Schlegel. Sur le compte de Molière, il s'explique avec une ouverture d'esprit qui nous charme, non sans un peu nous étonner. Ses idées les plus originales concernent la manière d'écrire l'histoire, où il réclame la couleur locale à peu près comme le fera l'école de 1830. Cela se termine par un chapitre sur la querelle des Anciens et des Modernes, dont on voit que Fénelon n'a pas compris toute la portée, comme d'ailleurs personne ne la comprenait alors, mais où l'on sent bien que ce disciple des Grecs n'a pas pour les Modernes les colères vigoureuses d'un Boileau ou même d'un La Bruyère. Il évite de se prononcer et se dérobe derrière une citation latine : *Non nostrum inter vos tantas componere lites*. Mais admettre, fût-ce par courtoisie pour les Modernes, qu'on pût les égaler aux Anciens, cela même était, venant d'un tel arbitre, une nouveauté... On voit assez par ces citations et ces rapprochemens, qu'on pourrait multiplier à l'infini, que le point de vue de M. Jules Lemaître était justifié et qu'il convenait de faire à Fénelon sa place et une large place dans le mouvement moderne.

On attendait le biographe de Fénelon à l'épisode décisif des rapports avec Mme Guyon : l'attente n'a pas été déçue. Les trois chapitres qu'il a consacrés à Mme Guyon et à l'affaire du quiétisme sont de beaucoup les meilleurs du livre. Il y a apporté autant de curiosité intellectuelle et de pénétration que d'ailleurs de finesse avisée et de bon sens. Le portrait qu'il trace de Mme Guyon a des chances d'être ressemblant, car il ne va pas jusqu'à la traiter de folle : il nous la donne seulement pour demi-folle. Cette moitié-là, au surplus, nous suffit très bien et nous le tenons quitte de l'autre. Grande dame, riche, belle

instruite, accueillie dans les maisons les plus aristocratiques, Jeanne-Marie Bouvières de la Mothe-Guyon n'est aucunement une aventurière. Mais après la lecture des romans celle des livres mystiques lui avait troublé la tête qui n'avait jamais été bien en équilibre. Elle avait promené, à travers les provinces, un grand diable de Père Lacombe, barnabite, et ayant perdu cet acolyte, elle cherchait un autre compagnon de mysticité, quand elle rencontra Fénelon. Elle avait quarante ans, lui trente-sept. « Leur sublime s'amalgama, » dit Saint-Simon, dont cette fois le mot sonne juste. Il faut qu'il y ait eu chez Mme Guyon un pouvoir de séduction qui aujourd'hui nous échappe parce qu'il était inhérent à la personne même; mais il est vrai qu'elle avait séduit, entre autres, Mme de Maintenon et tout Saint-Cyr. Elle trouva accès auprès de Fénelon, en raison de ce qu'il y avait dans l'esprit de celui-ci d'inquiet, d'inassouvi, de quasiment morbide. M. Lemaître l'a montré supérieurement dans une page délicate où il répond à cette question : Qu'est-ce donc que Mme Guyon apprit à Fénelon? « Il était très tendrement pieux, nous le savons; il recommandait la prière filiale, familière, confiante. Il prêchait affectueusement, sans souci des règles. Il était très enthousiaste, très chimérique (précis toutefois dans la pratique et en ce qui regardait son avancement temporel), et aussi, je le crois, très candide avec tout son esprit. Sa foi même en une demi-folle en est la preuve. Enfin, treizième enfant d'un quinquagénaire, il fut toujours de très faible santé, comme son amie. De là peut-être une continuelle inquiétude, de fréquentes langueurs, des crises d'extrême sensibilité alternant avec des momens d'invincible « sécheresse. » Un besoin d'amitié, de soutien, de confidence qui ne l'empêchait pas d'être, dans les occasions, impérieux, dominateur, cassant; un goût du rare et du distingué, — et du mystère... Quoi encore? En deux mots, ce qu'il appelait lui-même son « inexprimable fond. » Oh! non! il n'était pas simple. C'était une âme de désir et d'angoisse. Dépris de ses rêves héroïques de jeunesse, déçu ensuite dans son apostolat à l'intérieur, rejeté à la direction des âmes de femmes, il cherchait, quoi? La sainteté. » Seulement il la chercha par des voies d'exception qui risquaient de le faire glisser jusqu'à l'hérésie. Et Mme Guyon, hélas! enseigna aussi à Fénelon tout un monde de puérilités et de niaiseries. C'est ce qu'on voit par leur correspondance secrète, dont on n'avait pas « voulu » admettre jusqu'ici l'authenticité; mais M. Maurice Masson l'a démontrée dans un livre excellent *Fénelon et Mme Guyon*. Mme Guyon avait organisé l'armée du Saint-Esprit, l'ordre des Michelins. Elle appelle Fénelon, *le général*, et *Bi* et

Bibi. Et lui : « Gardez-vous bien de vous gêner pour tous les noms que vous vous trouverez portée à me donner. » Venant d'un si bel esprit, cela afflige.

C'est merveille de voir comme M. Lemaître débrouille cette affaire du quiétisme et nous en rend la marche facile à suivre. Je n'ai pas le courage de le lui reprocher. Donc Mme de Maintenon, avertie par Godet-Desmarais, se retourne contre Mme Guyon, sa protégée d'hier : c'est alors Fénelon qui conseille à celle-ci de remettre à Bossuet le jugement de ses livres. Bossuet accepte cette corvée, s'enfonce dans la lecture de ces rêveries et en éprouve une sorte de stupeur. Mais où le chagrin commença, ce fut quand il s'efforça vainement d'obtenir que Fénelon désavouât son amie. « Je me retirai étonné de voir un si bel esprit dans l'admiration d'une femme dont les lumières étaient si courtes, le mérite si léger, les illusions si palpables et qui faisait la prophétesse. » Mme Guyon provoque un nouvel examen, et c'est l'origine des conférences d'Issy. Fénelon avait d'avance promis une entière soumission. « Ne soyez pas en peine de moi, je suis dans vos mains comme un petit enfant. Je puis vous assurer que ma doctrine n'est pas ma doctrine ; elle passe par moi sans être à moi... Dès que vous aurez parlé, tout sera effacé chez moi... » Les articles d'Issy une fois rédigés, on eut l'idée obligeante de les faire signer par Fénelon « pour éviter de lui donner l'air d'un homme qui se rétracte. » Fénelon signa, avec Bossuet, Noailles et Tronson. Après quoi, Bossuet lui ayant soumis son livre sur les *États d'oraison*, où Mme Guyon est nommée et condamnée, il refuse de l'approuver et, en toute hâte, fait paraître les *Maximes des Saints* où tout tend à justifier Mme Guyon sans la nommer. Désormais, il s'entête. Cet entêtement lui vaudra le désastre effroyable qu'était au XVIIe siècle une disgrâce du Roi. Le 2 août 1699, il quitte Versailles pour n'y plus revenir. « M. de Cambrai est inexorable et d'un orgueil qui fait peur, » écrivait Bossuet. « Peut-être, répond M. Lemaître, mais je ne trouve pas cela si mal, quand on sacrifie tout à cet orgueil ou plutôt à ce que Fénelon appelle si souvent « son honneur ; » et je suis sûr qu'il n'entend pas seulement par là son honneur de prêtre, mais son honneur d'homme et de gentilhomme. » Ainsi se déroule cette affaire compliquée, subtile, mais où il ne me paraît pas indispensable de chercher tant de mystère.

Toutefois, si vous avez plus de confiance aux explications qui embrouillent les choses et aux éclaircissemens qui les obscurcissent, — c'est une opinion qui peut se soutenir, — adressez-vous au livre singulier qu'un écrivain de talent, M. Henri Brémond, intitule : *Apologie*

pour Fénelon (1). Ne croyant ni à la demi-folie de Mme Guyon, ni à l'esprit d'utopie de Fénelon, ni à la raison lumineuse de Bossuet, n'admettant ni que la querelle entre Fénelon et Bossuet ait pu éclater sans préparation, ni qu'elle ait pu passionner l'opinion par le seul intérêt doctrinal, il s'avise de faire intervenir un complot. Que dis-je, un complot? Ce sont bel et bien trois complots qui vont se rejoindre et aboutir à la condamnation des plus innocentes victimes. Premier complot, une intrigue de cour. Fénelon, Beauvilliers, Chevreuse, les deux duchesses, on en veut à ce petit groupe dont on jalouse l'influence. Il s'agit de créer autour de ce groupe une atmosphère de suspicion. Second complot, la guerre qu'une « obscure coalition » poursuit contre Mme Guyon. Troisième complot enfin, et c'est le plus vaste, le plus assuré de nuire: jansénistes contre jésuites. Pourquoi la querelle du quiétisme ne serait-elle pas simplement une des phases de la lutte qui se poursuivra longtemps encore entre Port-Royal et la Compagnie de Jésus? Avec Mme de Maintenon les trois complots unifiés sortent du souterrain où ils se trament. « Alliée malgré elle, dupe et victime des conspirateurs anonymes, c'est à cette femme que revient la douteuse gloire d'avoir donné le branle au drame qui nous occupe. » Ainsi, opine l'apologiste de Fénelon, comme presque tous les drames, celui-ci se noue loin de la scène. Une force obscure met et remet inlassablement aux prises les deux protagonistes qui d'abord ne demandaient qu'à s'entendre. Désormais la roue tourne, prenant successivement et entraînant dans son engrenage Bossuet, Fénelon, acharnés à une besogne dont ils ne sont que les ouvriers inconsciens...

Si la théorie des trois complots n'a guère de chances de convaincre le lecteur jusqu'au jour où l'équipe de docteurs ès lettres et de juges d'instruction, à laquelle M. Brémond fait appel, en aura épuisé l'étude infinie, en revanche, il ne manquera pas de gens pour être mis en joie par l'espèce de portrait-charge que l'auteur s'est amusé à tracer de Bossuet. Dans un chapitre intitulé, sans doute par antiphrase, « le prestige de Bossuet, » l'homme, le directeur de conscience, le théologien sont accommodés de la belle manière. Maladroit, ne connaissant rien que ses livres, il ignore le monde et reste devant Versailles ébloui comme un provincial. Dépourvu de toute originalité, docile et resté l'homme de ses cahiers de Navarre, éloquent d'ailleurs, on dirait déjà Victor Cousin. Son bon sens équivaut à une horreur de

(1) *Apologie pour Fénelon*, par M. Henri Brémond, 1 vol. in-16, Perrin.

toute curiosité intellectuelle. Sa candeur, à qui manque le sourire, cette candeur « un peu épaisse » est une vertu, de toute évidence, mais plus convenable aux simples de ce monde qu'aux docteurs de l'Église. Quoi encore ? Mais par exemple un goût immodéré des complimens et une humilité que ne dégoûtait pas le plus vulgaire encens. Et tout cela n'empêche pas que Bossuet ne soit sublime : il est sublime comme poète lyrique ; il est bien entendu que le lyrisme se définit « chaleur et tumulte, flamme et fumée ; » c'est un *artiste prodigieux* qui fait songer à Renan, mais qui le dépasse... Et, dans son *Avant-propos*, M. Brémond avait eu soin de nous avertir que son livre est consacré à la « défense de Bossuet... » Tout cela est évidemment égayé d'ironie ; on me permettra de me récuser devant ces jeux de l'ironie transcendante. La légèreté n'est tout à fait légère que dans les sujets légers ; et, en pareille matière, un peu de gravité ferait beaucoup mieux mon affaire.

Comme on le voit, la querelle entre bossuétistes et féneloniens n'est pas près de s'apaiser. C'est qu'elle met aux prises deux familles d'esprit : les traditionnels qui veulent avant tout le maintien de la religion, les novateurs qui veulent la rajeunir à toute force et à tout prix. Soit. Et je ne crois pas du tout que M. Brémond soit à son tour l'exécuteur, conscient ou non, d'un complot qui serait le quatrième ! Mais dans sa ferveur fénelonienne il a dépassé la mesure. Cette juste mesure, il semble bien que M. Lemaître s'y soit tenu, et c'est encore le plus grand mérite de son livre. Il n'est pas d'humeur à nourrir contre Fénelon cette sorte d'animosité personnelle que lui avait vouée un Crouslé ou Brunetière ; mais, si le ton est différent et se nuance même d'une secrète sympathie, son opinion ne diffère pas essentiellement de la leur.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN NOUVEAU RECUEIL DE LETTRES DE THÉODORE FONTANE

Briefe Theodor Fontanes, zweite Sammlung, 2 vol. in-8°, avec portraits, Berlin, librairie F. Fontane et Cie, 1910.

J'ai eu plusieurs fois l'occasion de signaler ici l'étrange aventure du romancier allemand Théodore Fontane, à qui ses concitoyens berlinois viennent précisément, ces jours passés, d'élever dans leur fameux Tiergarten une statue d'un réalisme familier et naïf, ressemblant un peu à celle que notre propre piété littéraire, presque en même temps, consacrait à la chère mémoire de François Coppée. Ce Théodore Fontane, — que les critiques allemands s'accordent aujourd'hui à mettre au tout premier rang de leurs romanciers nationaux, — était âgé d'environ soixante-cinq ans, lorsque, vers 1885, il résolut de s'essayer dans le genre du roman. Ou plutôt il avait bien commencé, depuis une dizaine d'années, à entremêler de quelques romans historiques la longue série de ces *Promenades à travers la Marche de Brandebourg*, qui avaient été, jusqu'alors, à la fois l'œuvre dominante et l'occupation favorite de toute sa carrière : utilisant pour ces récits romanesques, où l'invention originale ne tenait d'ailleurs qu'une place très restreinte, les nombreux matériaux de toute espèce qu'il avait rapportés de ses excursions professionnelles d'historien-archéologue et de topographe. Mais tout cela n'avait guère été remarqué, et ceux mêmes qui avaient pris la peine de lire les premiers romans du vieux Fontane y avaient retrouvé surtout le savant et délicieux chroni-

queur des *Cinq Châteaux*, ou des histoires anecdotiques des *Campagnes de 1866* et *de 1870*. A quoi il convient d'ajouter que, malgré sa collaboration, en qualité de critique dramatique, à l'un des plus importans journaux « libéraux » de Berlin, ce contemporain des Théodore Storm et des Willibald Alexis, attardé parmi la Prusse impériale de 1885, était justement connu pour la rigueur intransigeante de ses idées « conservatrices, » tout au moins en matière de politique et de religion, de telle sorte qu'à maints jeunes gens, il devait sembler déjà comme une façon d'anachronisme vivant, le dernier représentant parmi eux d'une race et d'un idéal désormais disparus.

Or il est arrivé que, dès ses débuts dans le roman de mœurs modernes, ce sexagénaire non seulement a fait voir un incomparable génie de conteur, avec une vérité simple et forte dans la création des figures, un mélange incessant de tendre émotion poétique et de subtile ironie, une science harmonieuse de composition et une pureté et précision de langue qui évoquaient irrésistiblement le souvenir des plus grands maîtres classiques de la prose allemande, mais encore que, d'emblée, le prétendu « réactionnaire » s'est affirmé un parfait « réaliste, » et d'une hardiesse d'autant plus saisissante qu'elle s'accompagnait d'allures plus souples, plus discrètes et plus nuancées. En de courts volumes dont il n'y avait pas jusqu'au format qui n'offrît un contraste piquant avec celui des énormes romans de tous ses confrères, vieux ou jeunes, Théodore Fontane racontait des histoires de petites ouvrières berlinoises séduites, puis abandonnées par d'élégans viveurs, ou bien il étudiait les phases diverses d'un conflit intime qui, peu à peu, amenait la femme d'un riche bourgeois à devenir la maîtresse de l'un des amis de son mari ; et l'audace imprévue de ces sujets n'était rien encore en comparaison de l'apparente immoralité « documentaire » avec laquelle l'auteur, s'abstenant de juger la conduite de ses personnages, semblait pourtant les excuser ou même les louer, les uns et les autres, à force de les montrer toujours fatalement conduits, dans tous leurs actes, par l'impulsion toute-puissante des circonstances extérieures ou des sentimens et instincts naturels qu'ils portaient en soi. Surgissant à une date où, de tous les coins de l'Allemagne, une foule de jeunes écrivains s'efforçaient avec plus ou moins de bonheur à constituer un type nouveau de roman « naturaliste, » imité ou en tout cas dérivé de celui qu'avait alors accrédité chez nous l'art des Zola et des Maupassant, les remarquables récits de Fontane ne pouvaient manquer de valoir à celui-ci la situation improvisée d'un chef d'école, autour duquel allait se concentrer et s'orga-

niser, maintenant, tout le mouvement révolutionnaire de ces novateurs. D'un seul coup, pour ainsi dire, le vieil auteur de *Stine* et de *L'Adultera* était passé de l'obscurité à la gloire, et avec cette particularité curieuse que sa gloire lui était venue du camp opposé à celui où il avait, naguère, patiemment et obstinément combattu pendant un demi-siècle. Je n'oublierai jamais l'impression de surprise que j'ai ressentie lorsque, aux environs de 1889, ayant demandé à un jeune critique berlinois quel était, à son avis, le meilleur romancier de l'école nouvelle, j'ai reçu en réponse le nom, — tout français, — de ce Théodore Fontane dont je savais seulement qu'une assemblée d'hommes de lettres et de journalistes l'avaient fêté avec grande pompe, quelques jours auparavant, à l'occasion du 70e anniversaire de sa naissance! Que l'on imagine, par exemple, un membre vénérable de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, un Siméon Luce ou un Quicherat, se révélant soudain comme un maître du « vers libre, » et présidant un banquet de jeunes poètes à longue chevelure!

Ces hommages inattendus ne semblaient pas, cependant, avoir exercé une influence bien sensible sur la production ultérieure de Théodore Fontane. Jusqu'au bout, en vérité, durant les neuf années qui lui restaient à vivre, le vieillard avait continué d'écrire des romans plus ou moins « contemporains : » mais c'est comme si, de plus en plus, ses habitudes et croyances littéraires de jadis avaient tendu à ressaisir leur empire sur lui. Nous avions vu ses romans redevenir, tout ensemble, plus longs et plus vides, — je veux dire plus dépouillés d'action romanesque; la peinture des milieux et l'analyse des caractères, de nouveau, y avaient remplacé le mouvement et la vie des œuvres précédentes, sans que désormais ni les sujets, ni les sentimens des personnages eussent de quoi effaroucher la pudeur la plus scrupuleuse; et si parfois nous avions cru deviner, chez le vieil écrivain, un vague désir de satisfaire le goût du gros public allemand en imitant la manière sentimentale et mondaine des auteurs à la mode, le plus souvent, au contraire, le chroniqueur des *Promenades* et des *Cinq Châteaux* s'était réinstallé par-dessus le romancier avec une liberté et une aisance singulières, transformant ses récits en de vraies « causeries » toutes semées de copieuses digressions historiques ou philosophiques, ainsi qu'il l'allait faire encore dans ce roman posthume, le *Stechlin*, dont les cinq cents pages renfermeraient à peine assez d'intrigue et de péripéties pour remplir le cadre d'une courte nouvelle (1).

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1898.

Non pas en vérité que plusieurs de ces romans, *Mme Jenny Treibel*, *Effi Briest*, ou même cet étrange, disparate, et charmant *Stechlin* ne méritassent, à leur tour, de consacrer la très haute situation littéraire de Théodore Fontane, qui nulle autre part, peut-être, n'avait témoigné une aussi profonde connaissance de tous les secrets de l'âme de sa race, ni surtout aussi amplement déployé la richesse de ce qu'on pourrait appeler sa verve poétique, toujours intimement mêlée d'émotion délicate et de raillerie; mais tout en y reconnaissant encore l'ingénieux et aimable conteur qui s'était autrefois manifesté à l'improviste dans la petite série des romans que j'ai dits, il ne nous paraissait pas que l'intention « naturaliste » de ces premiers romans se fût maintenue jusqu'à la fin chez le vieux Fontane, sous l'effet des encouragemens enthousiastes que lui adressaient, chaque jour, ses jeunes admirateurs et « disciples » de l'école nouvelle. Exemple à peu près unique d'un esprit assez sage pour ne point se laisser troubler par l'enivrante fumée d'une gloire trop longtemps attendue, et jaillie brusquement du sol avec un éclat merveilleux!

Telle était, du moins, l'impression que nous avait suggérée l'examen des derniers ouvrages publiés par l'illustre romancier allemand; et l'étonnement respectueux qu'elle avait, dès l'abord, provoqué en nous s'était encore accru considérablement lorsque, il y a quatre ou cinq ans, la publication des « lettres familiales » de Théodore Fontane nous avait fait découvrir, sous l'admirable patriarche tranquille et souriant que nous supposions, un personnage d'une nervosité presque maladive, toujours prêt à souffrir et à s'irriter du moindre contact un peu rude, comme aussi à s'exalter d'une joie triomphante au premier rayon de soleil qu'il voyait briller devant lui (1). Peut-être n'a-t-on pas oublié quelques-uns des fragmens que j'ai cités ici de cette correspondance absolument extraordinaire, l'une des plus belles qui soient par l'élan et l'ardeur frémissante de son inspiration, mais en même temps l'une des plus étranges et déconcertantes, avec l'image qu'elle nous offre d'un mari sans cesse en état de guerre contre sa femme passionnément aimée, d'un mari dont toute la longue existence conjugale n'a été qu'une suite ininterrompue de ces « scènes, » à la fois violentes et tendres, que l'ordinaire des maris jugent à propos de s'interdire dès le retour du voyage de noces. Qu'un homme de cette espèce eût trouvé la force de résister aux séductions de la renommée,

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1905.

c'était là un spectacle infiniment touchant, et qui ne pouvait que nous rendre plus chère encore et plus vénérable la noble figure littéraire de l'auteur du *Stechlin;* mais d'autant plus nous étions curieux de savoir de quelle manière Théodore Fontane, dans l'intimité de son cœur de poète, avec la nature de « grand enfant » que nous avaient révélée chez lui ses lettres à sa femme, avait accueilli une renommée dont aucune trace ne se découvrait à nous dans le développement de son œuvre écrite.

La réponse à cette question vient de nous être apportée, définitivement, en deux énormes volumes de lettres adressées par Théodore Fontane à quelques amis et à une foule de confrères, d'un bout à l'autre de sa carrière d'écrivain; et force m'est de déclarer avant tout que, pour intéressante qu'elle soit, cette réponse nous aurait été infiniment plus facile à rechercher dans un recueil de dimensions plus modestes, sans compter maints autres avantages qu'il y aurait eu, pour nous et pour la mémoire elle-même du maître allemand, à voir disparaître de cette correspondance plusieurs centaines de billets écrits par Fontane à des éditeurs, à des demandeurs de renseignemens insignifians, à d'anciens ou nouveaux amis envers lesquels son exquise politesse se traduisait plus d'une fois en des formules qui risquent fort, aujourd'hui, de paraître banales. Je n'ignore pas que le choix des matériaux d'une publication de cet ordre constitue toujours une tâche des plus malaisées, surtout lorsqu'il s'agit d'un inguérissable « causeur » tel que l'était l'auteur des *Promenades;* mais, puisque le recueil devait fatalement rester incomplet, ne valait-il pas mieux n'y admettre que des documens caractéristiques, et attacher plus d'importance au contenu des lettres qu'au nom ou à la qualité de leurs destinataires ?

En tout cas, cette correspondance nous fournit la solution de l'émouvant problème biographique dont je parlais tout à l'heure, et nous savons pleinement désormais, grâce à elle, quel effet a produit sur le caractère et la vie intime de Théodore Fontane sa brusque promotion au rang de chef incontesté de la jeune école. Hélas! il faut reconnaître que cet effet a été désastreux : jamais peut-être l'envers d'une gloire ne s'est montré à nous sous des couleurs plus navrantes. Ce n'est pas seulement que Fontane ait dû se séparer de ses amis de jadis, pour se lier dorénavant avec des personnes qu'il ne pouvait aimer, ni même apprécier à leur vraie valeur : encore que cette nécessité de sa situation ne laisse pas de nous offrir, déjà, nombre de

menus détails assez lamentables. Ainsi nous l'entendons quelque part expliquer à l'un de ses correspondans pour quel motif il lui est, à présent, devenu impossible de retourner dans un certain « club » d'hommes de lettres berlinois dont il a été l'un des hôtes les plus assidus pendant cinquante ans : l'infortuné n'ose plus pénétrer dans un endroit où il se verrait aussitôt accaparé par de jeunes « élèves, » dont chacun prend plaisir à accabler d'injures tous les hommes qui, naguère, ont été là ses amis et ses confidens. Ou bien nous le voyons se résignant à écrire des « pensées » sur des *albums* de ménages « financiers, » qui l'entourent infatigablement de leurs prévenances, et devant lesquels sa politesse le condamne à renier, en rougissant, les principes religieux et politiques de sa vie entière. Et non moins triste est la contrainte qu'il s'impose pour affecter de s'intéresser aux productions, parfois assez répugnantes, de ses nouveaux « disciples, » tandis que nous sentons qu'il n'approuve ni leur idéal esthétique ni l'audace grossière de leurs procédés. Près de la moitié du second volume de sa correspondance littéraire nous le révèle s'ingéniant à cacher l'aversion profonde que lui inspirent des œuvres sur lesquelles les « entrepreneurs » attitrés de sa célébrité exigent qu'il émette un jugement favorable.

Mais combien tout cela est peu de chose en regard du profond désarroi intérieur, de l'état à peu près constant de sombre mélancolie et de dépression que nous font voir les lettres des dernières années de Théodore Fontane! Lui qui, jusqu'alors, dans toutes ses lettres à ses amis, s'était montré rempli d'une confiance, d'une gaîté, d'un entrain imperturbables, avec une vraie insouciance d'enfant pour tout ce qui concernait sa situation littéraire comme pour les petits échecs ou déboires de sa vie matérielle, — allant jusqu'à plaisanter, devant ses éditeurs, sur l'obstination du public allemand à refuser de le lire, — le voici qui, maintenant, nous apparaît de plus en plus maussade et chagrin, de plus en plus mécontent de soi-même et d'autrui, au point que nous le surprenons sans cesse à souhaiter la prompte fin d'une existence dont la charge lui pèse plus lourdement sur le cœur d'année en année ! Il n'y a pas jusqu'aux voyages, à ses chères « promenades » de jadis, et jusqu'aux paysages les plus délicieux qui n'aient perdu désormais tout leur attrait pour lui. « Nous demeurons ici dans le voisinage immédiat d'un bois de hêtres et d'un ruisseau poissonneux, — écrit-il d'un village de Silésie, le 23 mai 1892. — Tout est très beau, très reposant et vivifiant, et puis aussi tout pénétré, pour moi, de souvenirs historiques précieux. Mais comme les jours

sont loin où ces choses-là me ravissaient d'enthousiasme, et quelle lassitude s'est substituée en moi à l'entrain de naguère! » A chaque page, nous percevons ainsi comme l'écho d'une plainte désespérée, et parfois, pour peu que le vieillard se sente en humeur de confidence, nous l'entendons s'exhaler en des réflexions d'un pessimisme le plus opposé du monde à la souriante allégresse de ses lettres anciennes. Qu'on lise, par exemple, des passages tels que celui-ci, tiré d'une lettre du 12 avril 1888 :

Hélas! cher monsieur, vous n'avez que trop raison : de plus en plus, à mesure que je vis, j'en arrive à être forcé de constater combien notre vie est chose pitoyable, et pitoyable surtout par le fait des hommes! Mon ami W... était dans le vrai lorsque, l'autre jour encore, presque en pleurant, il me rappelait ces vers de Schiller : « Le monde serait parfait, si l'homme n'y survenait pas avec sa souffrance! » Et puis aussi avec sa vulgarité et sa bassesse! ajouterai-je à mon tour. « Ah! Saldern, — s'écriait le vieux Frédéric! aux derniers jours de sa vie, — si vous connaissiez aussi bien que moi, et depuis aussi longtemps, cette *méchante* race qu'on appelle l'homme, vous penseriez et parleriez tout comme moi! » Oui, en vérité, une bien « méchante » et vilaine race!

Ou encore, dans une lettre du 23 mai de la même année :

Me voici, à présent, demeuré presque le dernier de ma génération! Et bien que j'aie eu plaisir à vivre ma vie, le fait est que maintenant, au soir de ma journée, je me trouve profondément pénétré de la conviction que tout notre bas monde n'est qu'un monde de souffrances et de lacunes, et qu'il n'est point mauvais d'échanger son inquiétude contre le repos de la mort. Vous ne sauriez croire à quel énorme degré cette conviction s'est accrue en moi durant les dernières années! Et cela non pas seulement depuis la mort de mon fils Georges ; car il est possible de regretter infiniment la mort d'un être chéri, et pourtant de continuer à vivre dans l'espérance et même la gaîté. Mais cette espérance et cette gaîté, il y a déjà plusieurs années que j'en suis dépouillé, et en majeure partie pour ce motif qu'il m'arrive désormais trop peu de choses que je puisse aimer et approuver de plein cœur. Sottise et injustice, et partout égoïsme et envie sous toutes les formes! Dans le détail, nous trouvons bien maintes petites raisons de nous réconcilier avec l'existence, faute de quoi celle-ci deviendrait tout à fait intolérable; mais le mouvement de la politique, et celui des sciences, et celui des arts, combien tout cela est désolant! On parle sans cesse de progrès, on assure que la civilisation arrangera tout; mais il se trouve que cette civilisation ne fait que rendre les choses encore bien pires! Et ce spectacle, et la certitude qu'il en est et en restera toujours ainsi, contribuent puissamment à me rendre odieuse cette vallée de larmes qui, dans ma jeunesse, m'était apparue comme un petit coin de paradis!

Enfin, pour m'en tenir à ces quelques fragmens, — extraits un

peu au hasard entre des centaines d'observations du même genre, — voici de quelle façon Théodore Fontane, le 27 mai 1891, appréciait la société et les mœurs nouvelles de son pays :

Vous me dites, — écrivait-il à un vieil ami, — que « le monde n'a jamais été aussi pauvre en idéal. » Cette vérité s'impose à moi avec une évidence de plus en plus forte, et chaque jour m'en offre de nouvelles preuves, qui accroissent mon malaise jusqu'à le transformer en réelle angoisse. A quoi j'ajouterai que je n'ai jamais appartenu ni n'appartiens encore aux apologistes attitrés du passé. Le temps où s'est écoulée ma jeunesse n'a point manqué, lui aussi, d'être mauvais sous bien des rapports. La rudesse de ce temps, par exemple, a dorénavant disparu, — hélas ! pas encore autant qu'on le désirerait. Mais tout en reconnaissant ce progrès, je dois bien reconnaître aussi qu'il s'est arrêté à mi-chemin, dans ce que j'appellerais la station ou l'étape de la « Superficialité. » Toutes choses, désormais, ne sont plus employées qu'au service du superficiel. Au premier coup d'œil, cela nous apparaît comme un avantage : mais, dès que l'on observe d'un peu plus près, on découvre partout une domination souveraine du superficiel qui ne laisse pas de s'accompagner d'une certaine part d'abrutissement. Notre société tout entière, y compris même le parti socialiste, s'est élevée jusqu'à un certain niveau de bourgeoisie, trop souvent escorté d'une hideuse vanité de parvenu ; mais pour ce qui est de l'accomplissement de la seconde moitié de la route, c'est-à-dire de la montée jusqu'à l'aristocratie, — je veux parler, naturellement, de la vraie, où l'argent s'emploierait à de tout autres fins qu'à la consommation de bière et de *beefsteaks*, — de ce progrès-là nous sommes aujourd'hui bien plus éloignés qu'autrefois, bien plus éloignés que dans ce temps misérable du règne de Frédéric-Guillaume III, où il y avait des milliers de manifestations individuelles très hautes et très nobles, notamment parmi les gentilshommes, et les professeurs, et parmi le clergé, — des manifestations dont on chercherait vainement l'équivalent aujourd'hui.

Cette tristesse et ce découragement grandissans, la correspondance nouvelle de Fontane nous apprend aussi à quel étrange motif il convient surtout de les attribuer. Au plus fort de sa gloire, le vieux chef d'école malgré lui a conscience d'être l'objet, — j'allais presque dire : la victime, — d'un malentendu ; il est profondément convaincu de ne point mériter les hommages que lui décernent ses jeunes « disciples, » de ne pouvoir jamais être compris de ceux-ci ni les comprendre lui-même, appartenant à une race littéraire infiniment éloignée de la leur. Les romans où ces jeunes gens ont cru voir la réalisation d'un programme « naturaliste » suivant leurs vœux, Fontane ne peut pas oublier qu'il les a écrits d'après son ancien idéal classique, et simplement pour exprimer l'un des multiples aspects de son riche et complexe tempérament personnel, tandis qu'il y a en lui bien d'autres

aspirations, tendances, et principes, qui toujours le sépareront de ses prétendus imitateurs. La vérité est que, s'étant mis à écrire des romans, il y a « fait du naturalisme » sans le vouloir et sans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose : mais il sent bien que son « naturalisme » lui-même n'a rien de commun avec celui des admirateurs de Zola, et la manière de ce dernier et de ses élèves lui inspire une répugnance qu'il craint, chaque jour, de trop laisser voir. Par l'esprit aussi bien que par le cœur, il est avec les hommes de sa génération contre ceux de la génération suivante, avec ces « conservateurs » et ces « réactionnaires » que ses amis d'à présent ne se fatiguent point de combattre. Et la claire intelligence qu'il a de tout cela, jointe à l'obligation où il se trouve de le dissimuler, c'est là ce qui par-dessus tout le trouble et l'angoisse, au secret de son cœur, l'empêchant désormais de sourire doucement à la vie ainsi qu'il l'avait fait durant l'heureux demi-siècle de son obscurité.

Rien de curieux, à ce point de vue, comme les jugemens qu'il se surprend parfois à émettre sur ses confrères en célébrité, un Ibsen, par exemple, ou un Richard Wagner.

L'influence d'Ibsen, — écrit-il en 1889, — est assurément grande et légitime. Il a créé des types et des chemins nouveaux, inauguré au théâtre une vie nouvelle, et fait en sorte que l'ancienne nous soit désormais mortellement ennuyeuse. Mais après que ma conscience m'a forcé à exprimer cette énorme louange, il faut que je m'empresse d'y ajouter ceci : c'est que toute la part de doctrines et de conception de la vie qui se révèle à nous dans les drames d'Ibsen, tout cela n'est que pure folie, si bien qu'un vieux bonhomme tel que moi est obligé d'en rire. L'autre jour, quelqu'un me disait à propos d'Ibsen : « Impossible de lire trois pages de cet homme sans reconnaître aussitôt qu'il a été pharmacien ! » L'embarras où je me sentais en entendant cette phrase, vous pourrez facilement vous le représenter : on ne doit point parler de corde dans la maison d'un pendu. Mais malgré cette sensation d'inquiétude, malgré l'inévitable question que je me suis posée : « En va-t-il de même pour toi, et s'aperçoit-on aussi que tu as été pharmacien ? » malgré cela, j'ai trouvé la phrase excellente. Oui, à chaque page d'Ibsen, on reconnaît le petit pharmacien orgueilleux et fou qui, vivant à l'écart du monde, se plonge tout entier dans de vastes problèmes où il n'entend rien. Il faut être célibataire comme le sont nos jeunes amis pour mordre à ce pudding d'amour libre, d'affirmation de soi-même, etc. Rien que folie, et souvent même une folie très déplaisante, comme dans ce *Rosmersholm* qui est tenu, je crois, pour le plus haut chef-d'œuvre de toute la série.

Quelques années plus tard, en 1898, et presque à la veille de sa mort, Fontane se montre peut-être plus dur encore à l'égard du

maître scandinave dont il a plu à ses « jeunes amis » d'accoupler le nom avec le sien propre : « Vous entendez tout le monde s'émerveiller de la *vérité* d'Ibsen, s'écrie-t-il : mais c'est précisément la qualité que je lui refuse! Dans la plupart de ses drames, tout est faux. Cette Nora infiniment admirée est la plus terrible farceuse qui jamais ait parlé à un public du haut de la scène. L'*Album de fête*, que viennent de publier nos admirateurs d'Ibsen, n'est, presque d'un bout à l'autre, qu'un amas de monstrueuse folie. » Et quant à Richard Wagner, je regrette de ne pouvoir pas citer tout entière une lettre admirable où Fontane, se plaçant au seul point de vue littéraire, apprécie la signification et la valeur poétiques de l'*Anneau du Nibelung*. La grandeur de l'intention, et la beauté même de certaines trouvailles nous sont exposées là avec une justesse et une précision étonnantes; après quoi, vient l'analyse critique du style, également toute pleine d'aperçus ingénieux, et enfin le vieillard essaie de définir la véritable portée philosophique de la trilogie wagnérienne :

Mon avis est que, malgré les brillantes « récapitulations » qu'il ne cesse point de nous offrir, Wagner est resté plongé dans une confusion lamentable, et cela parce qu'il s'est imposé une tâche qui ou bien se trouvait être irréalisable, ou tout au moins dépassait de beaucoup ses forces. Cette tâche était de fondre en un seul corps deux principes fondamentaux dont chacun, à lui seul, présente déjà assez de difficultés. Premier principe : du désir dérivent le péché, la souffrance, et la mort. Celui qui possède l'anneau des Nibelungen, celui-là ne le détient jamais que pour son malheur. Deuxième principe : l'homme peut conquérir jusqu'au ciel même. A mesure que l'homme grandit, les dieux déchoient; le véritable souverain du monde est le libre esprit appuyé sur l'amour.

Notez que je n'ai rien à dire contre ces deux principes; mais, lorsqu'on les dépouille de l'enflure et de l'obscurité où ils nous apparaissent chez le poète, ce sont là deux notions tout à fait ordinaires. Le premier des deux principes est l'ancienne histoire d'Ève, le désir coupable, avec ses suites bien connues. Le principe n° 2, lui, a été exprimé naguère par Feuerbach sous une forme à la fois bien plus nette et plus saisissante : « De savoir si Dieu a créé les hommes, cela est douteux ; mais ce qui est sûr, c'est que les hommes se sont créé leur Dieu. » Ainsi donc, encore une fois, les deux principes sur lesquels a opéré Wagner, sans avoir rien de nouveau, sont parfaitement acceptables : mais ils cessent de l'être quand on veut les unir et les ramener l'un à l'autre. Que si Wagner avait voulu fonder ses quatre poèmes d'opéra sur l'un ou sur l'autre de ces deux principes, — et notamment sur le premier, qui me semble le mieux approprié à un tel usage, — alors, je crois, avec son grand talent, il aurait été homme à réussir triomphalement dans son entreprise. Mais j'estime que, pour avoir voulu venir à bout d'une double tâche comme celle-là, tous ses efforts n'ont abouti à rien

autre, du moins dans ses poèmes, qu'à laisser son lecteur profondément mécontent, avec un fâcheux mal de tête et le cerveau tout brouillé.

Mais, au reste, il n'y avait pas jusqu'aux plus chaleureux de ses « jeunes amis » sur le compte desquels Théodore Fontane n'eût été prêt à s'exprimer pour le moins aussi sévèrement que sur les maîtres qu'ils prétendaient imposer à son admiration. « Ces jeunes gens ne veulent et ne peuvent voir dans la vie, écrivait-il, que ce qui répond à leur faux idéal et à la perversité de leurs sentimens. » Il faut lire la lettre éloquemment indignée où, le 19 janvier 1889, il déplorait qu'un ministre prussien eût daigné recevoir l'un des critiques les plus considérables de l'école nouvelle, — celui-là même qui, quelques mois plus tard, allait me nommer Théodore Fontane comme le plus parfait représentant de son idéal littéraire, dans le genre du roman! Et je supposerais volontiers que c'est précisément cette impression d'un malentendu qui, d'une façon plus ou moins consciente et délibérée, a fini par détourner le vieillard des voies naturelles de son propre « réalisme, » de manière que personne, du moins, ne pût le croire soumis à l'influence de doctrines et d'hommes qui lui étaient foncièrement antipathiques. Par là s'expliquerait, bien plus que par une « impassibilité » trop invraisemblable chez un être nerveux et « sensitif » tel que celui-là, cette apparente indifférence au succès que nous avions cru deviner sous les derniers ouvrages de l'auteur du *Stechlin*. Et en tout cas, nous savons désormais que, loin d'avoir été indifférent au succès dans le secret de son âme, Fontane a souffert très profondément, jusqu'à la fin de sa vie, d'une gloire dont ni l'origine ni la qualité n'avaient de quoi lui plaire. Son aventure, telle que nous la connaissons à présent du dedans et du dehors, rappelle un peu celle du voyageur qu'une peuplade sauvage avait élu pour roi parce qu'elle lui supposait un pouvoir merveilleux; et sans cesse le voyageur, parmi tous les hommages dont on l'accablait, craignait qu'une découverte soudaine de sa vraie nature ne lui valût d'être mangé par ces nègres humblement empressés autour de son trône. La découverte, dans le cas de Fontane, ne s'est point produite, au moins de son vivant : mais il a suffi au vieillard de la redouter pour qu'à son exquise confiance et à sa gaîté de naguère se substituât par degrés chez lui, ainsi qu'on l'a vu, un sombre, amer, et douloureux pessimisme dont la mort seule a pu le délivrer.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Il est sans doute inutile de revenir sur les faits qui ont mis fin à l'interpellation ou aux interpellations adressées au gouvernement sur sa politique générale. Depuis lors, quinze jours se sont écoulés et déjà les esprits sont ailleurs. Contentons-nous de dire que le débat s'est terminé, comme nous l'avions prévu, par le vote d'un ordre du jour de confiance dans le gouvernement. Ce vote a même eu lieu à une majorité si forte que sa signification précise en est plutôt affaiblie : les radicaux s'y sont en effet associés, suivant une vieille expression, la mort dans l'âme : peut-être serait-il plus exact de dire, la rage dans le cœur. Après les avoir menés à la bataille, M. Berteaux les a conduits à la capitulation. Cette campagne n'est pas la page la plus héroïque de sa carrière parlementaire. Il a été évidemment désarçonné par le sang-froid et par la fermeté de parole de M. le président du Conseil, qui ne lui a cédé sur aucun point, mais a tout de même affecté de remettre généreusement son sort entre ses mains. — Si les radicaux ne votent pas pour moi, a-t-il dit, je m'en vais. — Les radicaux se sont contentés de ce madrigal, et ils ont oublié les duretés que M. Briand leur avait prodiguées.

Oublié n'est sans doute pas le mot juste ; on s'en apercevra peut-être bientôt. Les radicaux ont la mémoire tenace ; ils le montreront. Mais sur le moment, désorientés par l'attaque de M. le président du Conseil, qu'ils croyaient avoir réduit à la défensive et qu'ils s'apprêtaient à recevoir à résipiscence pourvu qu'il montrât quelque humilité, ils ont battu en retraite en désordre. Rien n'a été plus piteux que leur débandade. Ils ont essayé d'abord de se réfugier dans l'équivoque et M. Berteaux a déposé un ordre du jour qui ressemblait, presque à s'y méprendre, à celui auquel le gouvernement devait finalement se rallier. Il contenait le mot de confiance, mais le mot

seulement, la chose n'y était pas. Comment aurait-elle pu y être après les discours pleins d'amertume de M. Berteaux? Aussi M. Briand a-t-il repoussé son ordre du jour. Un parti qui aurait eu quelque dignité l'aurait maintenu; après s'être engagé à fond, il n'aurait pas reculé; il aurait préféré la défaite. Mais point! M. Berteaux a retiré son ordre du jour et s'est rangé à celui que M. Briand avait accepté, ne voulant pas que le parti radical débutât, au seuil de cette législature, par une déroute trop apparente. Toutefois, pour avoir été déguisée, la déroute n'en a pas été moins certaine. Mis en fuite par M. le président du Conseil, les radicaux ont cru, avec la bravoure qui leur est propre, pouvoir prendre impunément leur revanche sur les progressistes. M. Berteaux a expliqué qu'un des motifs pour lesquels il lui accordait sa confiance était que M. le président du Conseil les avait exclus de sa majorité. Notez que M. Briand n'avait pas dit un mot de cela, ni directement, ni indirectement. Cette diversion n'a pas porté bonheur à M. Berteaux. Dans une improvisation spirituelle et vigoureuse, M. Aynard a dit leur fait aux radicaux; il leur a rappelé toutes les tares de leur politique, depuis le général Boulanger qu'ils ont porté au pouvoir, jusqu'à M. Combes qu'ils y ont soutenu; il s'est amusé de leurs airs consternés pendant que M. Briand leur disait: « Assez, n'allez pas plus loin! » Sa parole vengeresse a été très applaudie par le centre : les radicaux l'ont écoutée la tête basse et la bouche close. Quant à l'ordre du jour de confiance accepté par le gouvernement, M. Aynard a annoncé que les progressistes, après en avoir demandé la division, en voteraient l'ensemble. Les vieux parlementaires n'attachent d'ailleurs pas une grande importance au texte d'un ordre du jour où les novices croient mettre beaucoup d'intentions perfides : ils se contentent d'y en mettre d'autres. Ces manœuvres parlementaires ont souvent, dans la forme, quelque chose d'artificiel que nous n'approuvons pas, car le pays est sujet à s'y tromper; mais la Chambre, elle, ne s'y trompe pas, et le rôle des radicaux dans ce premier vote de la législature lui a paru très clair. Le programme de réformes contenu dans la déclaration ministérielle sera discuté en son temps : c'est l'affaire de demain. Aujourd'hui il s'agissait d'approuver ou de désapprouver la méthode de gouvernement, libérale et tolérante, qu'avait exposée M. le président du Conseil. Le groupe radical et les groupes du centre l'ont approuvée pareillement, mais non pas également. En ce qui concerne le premier, le cœur n'y était pas.

Nous parlons des groupes. Il y en a eu toujours, et on en peut dire

du bien et du mal. La politique d'un seul groupe, lorsqu'elle prévaut à l'exclusion de toute autre, est la pire de toutes : elle devient facilement tyrannique, on l'a vu au cours de ces dernières années. Cependant il est inévitable et nécessaire que la différence des opinions produise, dans une assemblée quelconque, des groupemens différens. C'est le seul moyen de se reconnaître. Jusqu'ici, les groupes avaient existé, ils s'étaient formés ou déformés sans avoir un caractère officiel ; on y causait, on y délibérait, on y prenait des décisions qu'on s'efforçait ensuite d'appliquer en séance ; mais leur rôle s'arrêtait là. Il n'en sera plus tout à fait de même désormais. Les groupes, en effet, ont été amenés à se constituer plus solidement qu'autrefois et à fournir la liste de leurs membres de manière à en fixer le nombre. Enfin le *Journal Officiel* a publié des listes, ce qui a permis de voir un peu plus clair dans la composition de la Chambre. Un peu plus seulement ; beaucoup de nouveaux députés ne se connaissent pas encore très bien eux-mêmes, pas plus qu'ils ne connaissent le groupe auquel ils se sont affiliés. Il faudra voir ce que la vie en commun fera de ces premières classifications. Certains groupes surtout se sont déjà montrés plus ou moins divisés, et cela est particulièrement vrai des radicaux socialistes dont le plus grand nombre ont voté pour le ministère, mais dont quelques-uns, et non des moins qualifiés, ont voté contre lui. Pour le moment, la situation est la suivante. Le groupe radical socialiste, le plus important par le nombre de ses membres, en compte 149 ; la gauche radicale en compte 112 ; les progressistes 76 ; le groupe du parti socialiste 75 ; la gauche démocratique 73 ; l'Action libérale 34 ; le groupe républicain socialiste 30 ; le groupe des droites 19 ; le groupe des indépendans 20. Les groupes sont nombreux, on le voit ; il y en a plus qu'il n'en faudrait. Des coalitions se formeront entre eux ; reste à savoir lesquelles.

Pourquoi cette organisation nouvelle des groupes? Pourquoi la consécration officielle qui lui a été donnée, en quelque sorte *ne varietur* ? Tout cela aurait été inutile et dès lors aurait paru gênant dans les assemblées précédentes ; mais dans celle-ci, lorsqu'on a été à la veille de procéder à la formation des grandes commissions, nommées pour la durée de la législature, l'idée est venue aux esprits et elle a été favorablement accueillie qu'il conviendrait d'y faire représenter, suivant leurs forces respectives, les différentes opinions de l'Assemblée. C'est en somme, sous une forme particulière, l'idée de la représentation proportionnelle. Voici comment on procédait autrefois pour la nomination des commissions. Tous les mois, un tirage

au sort distribue les députés en onze bureaux. Suivant l'importance de la commission à former, chaque bureau nommait un, deux ou trois commissaires : on pouvait même en nommer davantage, si la Chambre le décidait. Le système n'était pas sans défauts. Le hasard du tirage au sort pouvait accumuler dans un même bureau un plus grand nombre de membres ayant une compétence spéciale que le bureau n'était appelé à nommer de commissaires, tandis que le bureau voisin en avait moins ou même n'en avait pas du tout. Des compétences reconnues, des capacités incontestées restaient donc sans emploi, tandis que tout à côté on nommait, dans la commission du budget par exemple, des députés dont l'instruction financière était faible ou nulle. Quelques-uns pouvaient sans doute profiter de l'occasion pour faire un apprentissage utile; mais d'autres n'apportaient aux travaux de la commission ni activité, ni zèle, et y étaient à proprement parler des non-valeurs. Un second défaut du système est que certains groupes, plus importans par l'esprit qu'ils représentent que par le nombre de leurs membres, se trouvaient souvent exclus des grandes commissions. C'était le cas de la droite. Sans doute, elle n'est qu'une minorité dans la Chambre, et même, on l'a vu plus haut, une minorité très faible; il n'en est pas moins désirable qu'elle soit représentée dans les grandes commissions, et qu'elle y ait au moins un témoin. La Chambre en a jugé ainsi, nous le disons à son éloge. L'idée de la représentation proportionnelle a fait de tels progrès dans l'opinion générale, qu'on a jugé à propos d'y conformer le mode d'élection des commissions les plus importantes, et c'est pour cela que les groupes, chargés d'élire un nombre de commissaires en rapport avec celui de leurs membres, ont été conduits à faire sur eux-mêmes la réforme dont nous venons de parler. Il en résultera peut-être quelque bien.

Toutefois, lorsqu'il s'est agi de nommer la commission du suffrage universel, — qu'il serait plus exact de nommer commission de la réforme électorale, — une proposition nouvelle a été subitement présentée et a jeté au premier abord quelque désarroi dans la Chambre. Nous venons de dire que le scrutin de liste avec représentation proportionnelle avait fait un grand progrès dans l'opinion générale. La majorité des candidats l'ont fait figurer sur leurs programmes aux élections dernières et la majorité des élus ont été pris parmi ses partisans. La réforme n'en conserve pas moins des adversaires résolus, acharnés, irréductibles, qui useront de tous les moyens pour l'empêcher d'aboutir et qui, dès les premières séances de la Chambre,

ont cherché une occasion de montrer, eux aussi, leurs forces et de les mesurer avec celles de l'ennemi. Ils ont cru la trouver dans l'élection de la commission du suffrage universel, et un député socialiste du Cher, M. Breton, s'est chargé de la manœuvre à faire. Il l'a conduite avec un certain brio. On venait de décider, nous l'avons dit, que chaque groupe aurait droit à un certain nombre de commissaires. — Pourquoi prendre ce détour ? a demandé M. Breton. Les tenans de la représentation proportionnelle ont une belle occasion d'appliquer leur système tel qu'ils l'ont exposé dans leurs discours, dans leurs journaux, dans leur propagande. Que n'en usent-ils? La commission du suffrage universel doit être élue au scrutin de liste dans la Chambre entière, aussi bien en dehors des groupes que des bureaux, mais avec représentation proportionnelle des diverses listes qui seront en présence. — Tel a été le sens de la proposition de M. Breton. Il n'y avait peut-être aucun motif de s'y opposer, si ce n'est que vingt-quatre heures auparavant, on avait, pour toutes les grandes commissions, adopté un autre système, et qu'il n'est pas bon qu'une assemblée donne un trop fréquent exemple d'instabilité et de mobilité. Les partisans de la représentation proportionnelle ont craint un piège ; toutes les apparences faisaient croire en effet que M. Breton voulait leur en tendre un. De plus, M. Breton tenait à leur égard un langage agressif; il déclarait que sa proposition avait pour objet de dissiper le bluff avec lequel ils essayaient d'en imposer au pays. Leur prétention était d'être 319 à la Chambre : ce chiffre n'était qu'une fantasmagorie. On connaît M. Charles Benoist, sa conviction passionnée que la représentation proportionnelle est pour nous la voie du salut, son ardeur à la lutte. Il a bondi à la tribune, protestant avec véhémence contre l'accusation d'inexactitude dont la liste de ses adhérens était l'objet. Le moyen le plus simple de réfuter l'accusation était de lire la liste à la tribune : c'est ce qu'a fait M. Charles Benoist. Les noms des 319 sont successivement sortis de ses lèvres. M. Rauline seul a retiré le sien, à quoi M. Charles Benoist a répondu qu'il en restait 318, ce qui est encore la majorité de l'Assemblée. Depuis, le chiffre s'est d'ailleurs élevé à 322. M. Breton devra donc renoncer à parler de bluff, et chercher d'autres argumens.

Mais l'intérêt de sa proposition n'était pas dans la forme qu'il voulait donner au vote; il lui importait sans doute assez peu que ce vote eût lieu dans les groupes ou en séance plénière de la Chambre convertie en assemblée électorale; ce qu'il désirait surtout, c'était que le vote fût secret. M. Breton connaît-il bien ou mal ses collègues? Nous

l'ignorons. Quoi qu'il en soit, il espérait qu'au moyen du vote secret, les consciences se libéreraient des engagemens récemment pris, et qu'un certain nombre de députés, qui avaient publiquement promis aux électeurs de voter la représentation proportionnelle, voteraient sournoisement contre elle dans l'ombre discrète du scrutin. Nous ne sommes pas, loin de là, les adversaires du scrutin secret; nous regrettons même qu'il ne soit pas employé plus souvent dans nos assemblées. Il affranchit, en effet, le député, de la contrainte morale que les influences du dehors cherchent à exercer sur lui. Mais il n'y a pas de vérité assez générale pour ne souffrir aucune exception, et lorsque, au sortir des élections, la Chambre se trouve en face d'une des questions qui ont joué le plus grand rôle sur le terrain électoral, la publicité du scrutin sur cette question s'impose impérieusement. M. Jaurès l'a dit avec chaleur. Ce n'est guère notre habitude d'être d'accord avec lui, mais les partis ont provisoirement disparu devant la grande idée de justice dont la représentation proportionnelle est l'expression. Des hommes venus de tous les points de l'horizon politique se sont unis pour faire prévaloir la réforme, et M. Jaurès a été l'un d'eux. Il a convaincu la Chambre, il l'a entraînée. Si M. Breton a fait passer sa proposition, M. Jaurès a fait aussi passer la sienne, et le plan des arrondissementiers a été déjoué. Ils voulaient de l'ombre en effet, et on les a condamnés à la lumière. Nous espérons bien que, même sans cela, les 322 amis de M. Charles Benoist seraient restés fidèles à leurs promesses; mais M. Breton, qui en doutait, peut maintenant être sûr qu'ils ne faibliront pas. Tel a été le résultat de son intervention.

La première commission à nommer est celle du budget. La Chambre n'a pour le moment rien à faire, sinon de voter les quatre contributions directes; après quoi, elle pourra aller se reposer pendant trois mois de ses fatigues électorales et de ses premiers travaux. Rien, en effet, n'est encore prêt pour la discussion: les commissions auront à travailler pendant les vacances pour qu'il en soit autrement à la rentrée. Si c'est là un devoir pour plusieurs d'entre elles, c'en est un surtout pour celle du budget. Il semble que, pour le moment, elle n'ait pas une tâche bien difficile à remplir, le budget qu'a déposé M. Cochery étant d'une simplicité sans précédens depuis de longues années; mais ce n'est qu'un commencement de budget, et M. Cochery aurait pu écrire à la dernière page: la suite au prochain numéro. Notre situation financière serait très satisfaisante s'il suffisait, pour la mettre en équilibre, des 12 millions d'impôts nouveaux qu'il demande aux timbres sur quittances. Malheureusement il n'en est pas ainsi. M. le ministre des

Finances a renvoyé à plus tard la création des ressources afférentes aux retraites ouvrières. Ne sachant pas à quel moment la nouvelle loi commencera à fonctionner, il a préféré attendre très patiemment d'être fixé sur ce point. Il paraît qu'aujourd'hui on commence à l'être : on dit que, l'exécution de la loi devant avoir lieu dès le milieu de l'année prochaine, il faudra ajouter 45 millions de recettes au budget. Où les prendra-t-on ? Sur les successions sans doute, bien qu'elles soient déjà écrasées par des charges sans égales dans aucun autre pays du monde. Et ce n'est pas tout : il y a aussi le chemin de fer de l'Ouest dont l'exploitation directe par l'État coûtera cher. On proposera sans doute un compte spécial. On parle même dans plusieurs journaux de détruire l'unité budgétaire, sans laquelle il ne saurait à notre avis y avoir de bonnes finances, et de détacher du budget général un certain nombre de budgets particuliers qu'on qualifie d'industriels. Que de questions à la fois ! Quelle en sera la solution ? De quelle anarchie leur multiplicité ne témoigne-t-elle pas dans les esprits ? Comment combattre cette anarchie ? Si la commission du budget a peu de chose à faire aujourd'hui, elle aura demain une rude tâche ! C'est sans doute pour ménager ses forces que M. le ministre des Finances lui a soumis un budget merveilleux, miraculeux, qui s'équilibre avec une facilité surprenante, qui semble enfin ne lui avoir coûté aucun effort et n'en demander aucun à personne. Mais ce budget n'est qu'un écran : il faudra voir ce qu'il y a derrière.

Nous sommes dans une période expectante. La Chambre ne nous a pas livré le secret de sa psychologie. Parmi les nombreux projets que le gouvernement doit lui soumettre, on ne connaît encore que celui qui se rapporte à la réforme électorale : il appelle d'ailleurs de nombreuses réserves et nous en avons énoncé quelques-unes, il y a quinze jours. Le budget actuellement connu aura nécessairement des compléments jusqu'ici inconnus : c'est un budget à tiroirs, dont quelques-uns sont vides. Députés et sénateurs vont partir pour leurs vacances, et nous souhaitons qu'ils y trouvent quelque repos ; mais comment n'y apporteraient-ils pas certaines préoccupations ?

L'Espagne est en ce moment fort troublée. Elle est en butte aux pires difficultés, puisque ce sont des difficultés religieuses, et que, si les difficultés de ce genre sont partout très graves, elles le sont encore davantage dans un pays qui est resté profondément catholique. Le clergé y a conservé une grande influence et il en use avec une grande autorité. La situation de l'Espagne, à ce point de vue, se distingue de

celle de tous les autres pays de l'Europe, peut-être même du monde. Nous n'avons pas à la juger; nous ne pourrions le faire sans nous exposer à blesser des sentimens respectables, des susceptibilités légitimes, soit dans un parti, soit dans un autre. Et enfin, ce sont choses d'Espagne, comme on dit volontiers de l'autre côté des Pyrénées, pour faire entendre qu'il faut vivre au milieu d'elles si on veut en parler à bon escient.

On se rappelle comment M. Canalejas, qui appartient à la partie avancée du parti libéral, est arrivé au pouvoir. M. Maura, chef de la droite, avait été obligé de donner sa démission, parce que M. Moret, chef de l'opposition, lui refusait les moyens de vivre, et M. Maura, à son tour, a mis M. Moret dans une obligation analogue, par un juste retour des choses d'ici-bas. C'est alors que M. Canalejas, chargé par le Roi de former un ministère, s'est acquitté de sa mission, sinon avec le concours, au moins avec la bienveillance de M. Maura et de la droite. On aurait pu croire qu'il se sentirait obligé par cela même d'apporter une modération particulière dans sa politique, mais il n'en a rien été. C'est un homme de convictions fortes, qui ne tient pas au pouvoir pour le simple plaisir de l'exercer, et qui prétend s'en servir pour appliquer ses idées, ses principes, son programme. Nous constatons d'ailleurs que, jusqu'à ce jour du moins, la droite l'a laissé faire, sans paraître s'émouvoir outre mesure de la tempête qu'il a déchaînée, soit qu'elle ne la juge pas encore vraiment dangereuse, soit qu'elle se sente de force à l'arrêter lorsqu'elle en jugera le moment venu. Quoi qu'il en soit, M. Canalejas a entrepris de faire faire à l'État espagnol un pas considérable dans la voie de la laïcisation. Ce pas, presque tous les autres États de l'Europe l'ont fait depuis plus ou moins longtemps; mais, si on considère le point où est aujourd'hui l'Espagne et celui où M. Canalejas veut la conduire, la distance à parcourir paraîtra considérable, et on peut se demander si le ministre du roi Alphonse a toutes les forces nécessaires pour la franchir d'un seul élan. Ne sera-t-il pas abandonné par ses alliés provisoires de droite? Ne devra-t-il pas chercher d'autres concours à gauche, et lesquels? Ses amis mêmes, qui aujourd'hui l'exhortent et le poussent, le suivront-ils jusqu'au bout? A toutes ces questions, l'épreuve seule répondra.

Lorsqu'il a pris les affaires, M. Canalejas a trouvé une question pendante depuis longtemps déjà, celle du Concordat avec Rome que les conservateurs eux-mêmes avaient senti la nécessité de modifier. M. Maura, autrefois, n'avait pas méconnu cette obligation; mais,

ne se sentant pas suffisamment soutenu par les libéraux, il avait jusqu'à nouvel ordre renoncé à négocier avec Rome, attendant pour cela une occasion qui ne s'est pas offerte. Avec nos mœurs françaises, on pourrait s'étonner que M. Maura, conservateur, ait eu besoin de l'appui des libéraux pour entreprendre une négociation avec le Vatican. Il en est ainsi en Espagne : nous l'avons expliqué plus d'une fois. Le parti au pouvoir ne croit pas, comme trop souvent chez nous, devoir exterminer l'autre, ni même se passer de lui, et, pour certaines affaires particulièrement importantes, il recherche volontiers son appui. Au moment où nous parlons, les libéraux s'étaient montrés peu disposés à donner le leur, peut-être parce qu'ils aimaient mieux réserver la question et la résoudre un jour eux-mêmes. M. Canalejas a cru le moment venu de le faire. Nous avons dit quelles étaient ses obligations envers la droite ; mais, d'autre part, celle-ci le voyait d'un œil favorable ; il en était de même de la gauche ; M.Maura et M. Moret semblaient, sinon se réconcilier, au moins se concilier en sa personne ; M. Canalejas a donc pu croire qu'il n'aurait jamais et qu'aucun autre que lui n'aurait peut-être jamais de pareilles facilités. Il a donc ouvert des négociations avec Rome et les a poussées avec vigueur. Mais il n'a pas borné là son action, et, pendant que ces négociations se poursuivaient, il a pris unilatéralement un certain nombre de mesures dont le Vatican devait s'émouvoir et dont il s'est effectivement beaucoup ému.

Ces mesures sont au nombre de trois. Le catholicisme étant religion d'État en Espagne, l'article 11 de la Constitution a interdit à toutes les autres religions les manifestations extérieures de leur culte. Cette interdiction, très absolue à l'origine, a été depuis interprétée dans un sens moins restrictif, et un arrêté récent de M. Canalejas a encore élargi cette interprétation. En somme, les manifestations dans les rues, les processions par exemple, restent seules interdites ; les inscriptions ou les emblèmes placés sur les édifices du culte sont autorisés. On pourra mettre, par exemple, une croix sur un temple protestant. L'importance réelle, pratique, de cet arrêté est infime ; il y a fort peu de protestans en Espagne et encore moins d'israélites. Mais on se dispute moins pour le fait lui-même que pour le principe dont il est l'expression. Le Vatican a répondu par une note à l'arrêté de M. Canalejas. Si nous en croyons les explications des journaux, ses observations portent surtout sur l'incorrection de M. Canalejas qui a pris un arrêté semblable au moment où des négociations se poursuivaient au sujet des rapports en Espagne de l'Église et de l'État.

M. Canalejas a répliqué que ces négociations avaient pour objet le Concordat et nullement la Constitution : or, il s'agissait d'un article de la Constitution et non pas du Concordat. La thèse peut se soutenir, elle est pourtant affaiblie, historiquement, par le fait que l'article 11 de la Constitution a été autrefois porté à la connaissance du gouvernement pontifical et est entré, en somme, dans les arrangemens passés avec lui. Mais M. Canalejas est allé plus loin : il a réglé aussi, par des décrets provisoires, le statut des congrégations et décidé qu'aucune ne pourrait se former jusqu'à nouvel ordre. Nouvelle note de Rome, et cette fois d'une solidité plus incontestable que la première, puisque le statut des congrégations était justement l'objet des négociations engagées. Était-il admissible que le gouvernement espagnol décidât et tranchât à lui tout seul? A cela M. Canalejas a répondu qu'en attendant qu'un accord se fût formé, le gouvernement avait le droit d'user de la plénitude de sa souveraineté, réponse qui semble mieux faite pour aggraver le différend que pour le résoudre, et qui paraît bien avoir pour but de produire ce résultat. Nous répétons ici que nous écrivons d'après les renseignemens donnés par la presse, sans nous porter garant de la confiance qu'ils méritent. Est-ce assez? M. Canalejas, cette fois du moins, s'en est-il tenu là? Non : un nouveau décret vient de supprimer en Espagne le serment religieux qui existe encore en France. Cette fois l'Espagne peut s'enorgueillir d'être en avance sur nous et les radicaux français en prennent prétexte pour réclamer la liberté de pensée comme en Espagne. Il est difficile de ne pas voir, dans ces actes redoublés de M. Canalejas, une intention offensive, sinon offensante. Si une négociation diplomatique assaisonnée de hors-d'œuvre de ce genre arrive à bon terme, il faudra reconnaître que le Vatican y aura mis une grande bonne volonté. On a pu croire par momens que M. Canalejas voulait une rupture. Il ne procéderait pas autrement s'il la voulait. Le but qu'il poursuit est peut-être très avouable; il proteste qu'il n'a aucune mauvaise intention contre la religion catholique; il affirme que son seul dessein est de poursuivre une politique dont tous les partis avaient déjà reconnu l'opportunité : nous le voulons bien, mais les procédés qu'il emploie sont à lui, et il est permis de se demander si ce sont les plus propres à amener la paix.

Dans un pays comme l'Espagne, pays aux émotions vives et volontiers démonstratives, de pareils faits devaient provoquer des manifestations extérieures : elles n'ont d'ailleurs pas dépassé la mesure et ont conservé un caractère pacifique. Les manifestations catholiques ont

été bénignes; il n'y aurait même pas lieu d'en parler si elles n'en avaient pas amené d'autres. Les évêques ont parlé, ils se sont plaints, mais ils l'ont fait dans des termes dont personne n'a pu attaquer la convenance. Des dames, dont la plupart appartiennent aux classes aristocratiques, ont manifesté de leur côté et ont demandé à être reçues et entendues par le ministre. Il faut avouer que tout cela était bien inoffensif et qu'il n'y avait pas lieu d'en prendre ombrage. Cependant les libéraux, les radicaux, les républicains, les socialistes, les anarchistes, les libres penseurs ont jugé indispensable d'y répondre par des contre-manifestations auxquelles il était facile de donner un caractère beaucoup plus imposant.

Elles ont eu lieu dans la rue sous la forme de cortèges qui ont parcouru Madrid, Barcelone, Tolède. On assure qu'à Madrid 80 000 hommes ont été mis en mouvement. L'ordre a d'ailleurs été parfait depuis le commencement jusqu'à la fin. Mais on ne peut parler que de l'ordre matériel. La manifestation unissait en effet les élémens les plus hétérogènes, les moins habitués à marcher ensemble, les plus opposés en temps normal. M. Moret semblait mener le chœur, bras dessus bras dessous avec les représentans les plus qualifiés des partis républicain et socialiste. La libre pensée seule les unissait, nous le voulons bien; plusieurs d'entre eux n'étaient même pas des libres penseurs dans le sens qu'en France on attache généralement à ce mot, ils n'avaient pas l'intention de manifester contre le sentiment religieux lui-même; mais ce sont là des distinctions dont la subtilité échappe aux masses qui ne voient les choses que très en gros et vont droit à des conclusions sommaires, rapides, brutales. Le loyalisme monarchiste de M. Moret ou de M. Canalejas ne saurait être mis en doute : toutefois, si des manifestations de la nature de celles qui viennent d'avoir lieu se renouvelaient, le gouvernement risquerait fort d'être entraîné, emporté à gauche beaucoup plus loin qu'il n'a l'intention d'aller. Plusieurs journaux se demandent déjà si M. Canalejas ne sera pas bientôt le prisonnier des républicains. Tous ces événemens, ceux de la rue surtout, devaient avoir de la répercussion aux Cortès. Les républicains s'y sont plaints de ce qu'avait eu d'excessif la répression des émeutes de Barcelone. L'affaire Ferrer a été remise en cause. Il ne s'agissait plus des questions religieuses actuellement pendantes, ni de la supériorité du pouvoir laïque, ni du Concordat, ni de la Constitution. Des élémens nouveaux, dangereux, pernicieux, sont entrés dans le débat. Un socialiste, M. Pablo Jegledias a dépassé toute mesure, et provoqué dans la Chambre une protestation presque

unanime en faisant le procès de M. Maura et en déclarant que si la droite revenait au pouvoir, il recourrait contre elle à tous les moyens, même à l'attentat. La fermentation des esprits a atteint les dernières limites et le gouvernement a pu s'apercevoir que certaines alliances, même conclues provisoirement, n'étaient pas sans danger.

Mais venons-en à la partie politique du débat. En réponse à l'évêque de Madrid, qui s'était plaint de ses décrets, M. Canalejas a déclaré, dans des termes d'une grande raideur, qu'il a à la vérité atténués par la suite. « Ou bien cette question, a-t-il dit en parlant des congrégations, se réglera en paix et en concorde, ou bien le gouvernement la réglera lui-même en usant de ses forces et de son énergie. Nous n'aurons pas la concorde ni la paix tant que subsisteront des doctrines que ni nous ni vous ne pouvons admettre. Qu'une pression cherche à s'exercer sur la politique du gouvernement, jamais! Le pouvoir de l'Église sur l'État, jamais! Il y a un élément religieux qui envahit un terrain où il n'a rien à voir. » Nous connaissons les formules dont se sert le ministre espagnol pour les avoir entendues déjà dans d'autres bouches que la sienne; mais, si on les prend au pied de la lettre et si on en tire les dernières conséquences logiques, à quoi bon des négociations avec Rome? A quoi bon un Concordat?

Un rédacteur du *Figaro* a eu avec M. Maura une conversation dont la conclusion nous a frappé. Après avoir parlé de l'importance pour l'Espagne d'un accord avec le Saint-Père, chef d'une religion qui est incontestablement celle de la grande majorité des Espagnols: « Comme en même temps que ce fait, a dit M. Maura, on constate celui-ci, que les révolutionnaires ont un intérêt primordial à ce que la question ne soit pas résolue par des voies pacifiques, car c'est la seule qui leur permet de provoquer l'agitation et de simuler l'harmonie entre élémens si divers, qui vont de la démocratie bourgeoise à l'anarchisme, il est extrêmement ardu d'apporter une juste mesure dans la réforme. Je souhaite vivement à M. Canalejas d'y réussir, et je l'espère, sans oublier pour cela ses devoirs comme chef du parti conservateur et tout ce qu'ils comportent. » C'est — pour le moment — le mot de la fin.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

JEANNE D'ARC[1]

VI[2]

LA CONDAMNATION
LE JUGEMENT DES JUGES. — LE JUGEMENT DE L'HISTOIRE

IV

Dès le premier interrogatoire (21 février), se joue la partie principale : Jeanne reconnaîtra-t-elle la compétence du tribunal où siège comme juge l'évêque de Beauvais en attendant le vice-inquisiteur? Ils sont, en face d'elle, quarante-deux. On ne lui a donné nul conseil; on ne l'a avertie de rien. Elle sort du caveau où elle a passé deux mois. On a lu, hors de sa présence, les pièces initiales de la procédure; elle ignore tout.

Cauchon fait un court exposé de l'affaire et, à brûle-pourpoint, il demande à Jeanne le serment, ce qui implique l'acceptation de la compétence : « Jeanne, la main sur les Saints Évangiles, prêtez serment de dire vérité sur les questions qui vont vous être adressées. » Mais, elle, aussitôt : « Je ne sais sur quoi vous voulez m'interroger. Peut-être me demanderez-vous des choses que je ne dois pas vous dire. » Le juge est surpris; il insiste.

Elle n'entend pas se dérober. Le « défaut » serait une défaillance et un désaveu. « Elle répondra, dit-elle, sur ce qu'elle a fait, mais non sur ses révélations qui viennent de Dieu; elle ne les a dites qu'au seul roi Charles; lui couperait-on la tête, elle se tairait sur cela. »

Excellent terrain de défense. Voulant et désirant s'expliquer,

(1) *Copyright by* Gabriel Hanotaux.
(2) Voyez la *Revue* des 15 mai, 1er et 15 juin, 1er et 15 juillet.

car elle n'est ni dissimulatrice ni impie, elle entend rester maîtresse de dire ou ne pas dire : « Ladite Jeanne, à genoux, les mains sur un missel, jure de dire la vérité sur ce qu'on lui demande, quand il s'agira de sa foi ou des faits qu'elle connaît, mais sous réserve de garder le silence selon la condition susénoncée, c'est-à-dire de ne faire connaître à personne les révélations qui lui furent faites. »

Et, pour bien marquer cette pleine et entière liberté de son corps et de son âme, elle s'en explique aussitôt : « Il est vrai, j'ai voulu m'évader et je le veux encore; n'est-ce donc pas chose licite à tout prisonnier? »

Cauchon lui demande de réciter ses prières, notamment le *Pater noster* : elle répond qu'elle les lui récitera en confession. Cela veut dire : au prêtre *oui*, au juge *non*. Nous verrons, tout à l'heure, la prudence extraordinaire de cette distinction.

Le bruit qui s'était fait dans la salle, tant la foule était grande, les Anglais interrompant les interrogatoires de leurs réflexions et de leurs vociférations, a rendu la première audience extrêmement pénible, même pour les juges. On décide de tenir les prochaines séances dans des salles plus petites et de faire garder les portes.

Le 22 février, c'est Beaupère qui interroge : Cauchon n'est pas fâché de compromettre ces personnages emphatiques. Sur la première question, Jeanne prend l'offensive et pose sa thèse : — « Je n'ai rien fait que par révélation. » Cela veut dire : Je n'ai pas de juge ici-bas.

Le terrain du combat étant ainsi circonscrit, elle donne toutes les explications qu'on lui demande sur ses origines, les leçons si simples qu'elle a reçues de sa mère, sur ses visites à Robert de Baudricourt. Ici vient le grief captieux qui est, en quelque sorte, le symbole matériel de l'accusation : — « Qui vous a conseillé de prendre un habit d'homme? » Elle répond simplement : — « De cela, je ne charge personne. » Elle se réserve.

Mais Beaupère en vient, immédiatement, à la première question brûlante, celle du *signe* : — « Je ne vous répondrai rien ; passez outre. » Il insiste : — « Envoyez au Roi, il vous le dira. » Le 24, Cauchon reprend, un moment, l'interrogatoire : il tient à obtenir le serment sans restriction. Mais, elle, avec une justesse d'expression remarquable, se tient à son système : « Donnez-moi congé de parler. » Et c'est tout ce qu'il lui faut

en effet. Il insiste encore ; c'est alors que, nettement, elle dénie la compétence : — « Tout le clergé de Rouen et de Paris ne saurait me condamner, s'il n'y a droit! » Et s'élevant, soudain, au-dessus de l'enceinte, au-dessus de l'espace et du temps : — « Je suis venue de par Dieu ; je n'ai rien à faire ici ; que l'on me renvoie à Dieu d'où je suis venue. » On l'y renverra.

Cauchon passe l'interrogatoire à Beaupère : mais il reste et il écoute. La Pucelle a senti son succès ; selon la tactique des combats, elle fonce sur l'adversaire ébranlé. Déblayant les questions assez médiocres de Beaupère, elle se tourne vers l'évêque : « Vous dites que vous êtes mon juge ; prenez garde ; vous vous mettez en grand danger. » Cauchon se tait. Beaupère continue, s'attirant, à son tour, quelques coups droits. Toutes les questions sur la jeunesse, sur les prédictions relatives à la femme qui doit venir de Lorraine, sur le *Bois Chesnu*, sont éclaircies, par elle, avec prudence et modestie. Mais on revient à l'habit d'homme : « Voulez-vous prendre habit de femme? — « Donnez-m'en un ; je le prendrai et m'en irai (cela veut dire : n'étant plus qu'une femme, non un soldat, vous me rendrez la liberté) ; autrement non. Je suis contente de celui que j'ai, puisqu'il plaît à Dieu que je le porte. »

Le 27, c'est encore Beaupère qui questionne. Il se fatigue visiblement. Cette femme est « subtile. » L'interrogatoire revient sur les voix ; les figures sensibles de saint Michel, sainte Catherine, sainte Marguerite commencent à se préciser ; mais le questionneur veut des détails ; elle le rudoie. Sur l'épée de Fierbois, sur son étendard, sur les armes déposées à Saint-Denis, faits notoires, elle s'explique sans ambage. Autre réponse extrêmement habile, dans sa naïveté, quand il la pousse au sujet de sa bannière : « C'était moi-même qui portais cette bannière quand j'attaquais les ennemis, pour éviter de tuer personne... car je n'ai jamais tué personne. »

Jusqu'ici, l'interrogatoire n'a pas fait un pas. Beaupère est à bout de souffle. L'évêque reprend la présidence (1er mars). Il a probablement réfléchi. Il pose à Jeanne, d'abord, une question très délicate, qui touche à l'ordre catholique : le comte d'Armagnac a écrit à la Pucelle pour lui demander lequel des trois papes était le vrai : elle a fait écrire qu'elle ne pourrait répondre que quand elle serait à Paris ou ailleurs, à tête reposée.

On compte l'embarrasser là-dessus, puisqu'elle n'aurait pas

reconnu le Pape de Rome... Comment les juges de Rouen ont-ils pu se procurer ces deux lettres, celles du comte et celle de Jeanne, dont ils font donner lecture à l'audience, ainsi que d'autres documens qu'ils citent? On ne sait : il n'est pas impossible qu'ils aient trouvé des complicités dans l'entourage de Charles VII. La Pucelle nie que la lettre soit absolument conforme à ce qu'elle a dicté; elle dit, sous serment, avec une prudence extraordinaire, qu'elle n'a jamais fait allusion à trois souverains pontifes et elle ajoute que, pour elle, elle ne croit « qu'au Pape qui est à Rome. »

C'est alors qu'elle prédit la victoire définitive du Roi, qu'elle annonce la prise de Paris, « un gage plus grand qu'Orléans, » avant sept ans, et sa propre « délivrance » dans les trois mois: « Parlez-moi dans trois mois, je vous répondrai. »

L'évêque remet sur le tapis la question du *secret* et du *signe*. Jeanne est visiblement exaltée, fatiguée par une interminable audience; c'est alors qu'on l'amène à parler de « l'ange » et de « la couronne. »

Le 3 mars, elle paraît réconfortée. Ses voix lui ont dit: « Aie bon courage et gai visage! » C'est une de ses meilleures journées: « Je disais quelquefois à mes gens: « Entrez hardiment parmi les Anglais, et moi j'y entrais! » — « Les pauvres venaient à moi volontiers, pour ce que je ne leur faisais pas de déplaisir et, qu'au contraire, j'aimais à les supporter. »

Ces réponses simples et hardies qui arrachent un cri d'admiration au greffier lui-même, doivent se répandre, ébranler les esprits. L'évêque décide que les interrogatoires suivans auront lieu en secret. Pendant six jours consécutifs, il y a réunion chez l'évêque pour délibérer, pour reviser les interrogatoires et préparer les audiences décisives. L'évêque a besoin d'un aide nouveau pour interroger; cette fois, c'est Jean Delafontaine. Le 10 mars, on précise au sujet de « l'ange » et de « la couronne ». Même sujet, le 12 mars, dans deux interrogatoires successifs, l'un le matin, l'autre l'après-dîner. C'est le débat « politique. » On accable Jeanne de questions perfides. A-t-elle mandat divin pour désigner Charles VII? On veut nourrir le réquisitoire sur ce point capital.

Certainement, les procès-verbaux sont forcés dans le sens où les juges entendent les employer. L'incohérence des questions le prouve. Elle se débat, répète souvent : — « Mais tout cela n'est

pas du procès. » Plusieurs fois, les juges interrogent précipitamment et elle les rappelle à l'ordre : — « Ne parlez pas tous à la fois, beaux pères ! » Elle s'en réfère à ses réponses antérieures, elle fait corriger le procès-verbal inexact et dit au greffier : « Si vous vous trompez encore, je vous tirerai les oreilles. » (*Procès*, III, 201.) Elle tient tête partout, mais elle fléchit, parfois, sous une pareille offensive.

Le 12 mars, le vice-inquisiteur est requis de figurer au procès, selon qu'il en a reçu l'ordre de l'inquisiteur général Jean Graverend, sur la demande expresse de Cauchon. Ainsi le tribunal n'est constitué que quand, depuis vingt jours déjà, la procédure est engagée. Irrégularité notoire et criminelle. Qu'importe? Cauchon peut dire, désormais : « A partir de cet instant, nous avons procédé *ensemble* à toute la suite du procès (1). »

Le 13 mars, Delafontaine, conseiller-commissaire au procès, supplée Cauchon à l'interrogatoire. Il revient à cette épineuse question du « signe. » Tant d'insistance épuise Jeanne. Elle n'en peut plus ; elle a besoin du secours de ses voix. Celles-ci lui font trois promesses : elle sera délivrée ; Dieu viendra en aide aux Français ; son âme sera sauvée. Elle se trouve ainsi réconfortée par le rappel à son œuvre, à sa foi, à elle-même, à sa mission et à l'auteur de l'une et de l'autre, le Créateur.

Mais elle va recevoir un assaut plus redoutable encore. Le juge quitte le terrain politique et dynastique pour aborder le second grief capital du procès : l'intervention de la Divinité, l'inspiration directe et sans intermédiaire. C'est le point de vue théologique : on touche à l'ordre ecclésiastique, au dogme et à la foi.

— « Depuis que vos voix vous ont dit que vous iriez, en la

(1) Les causes de nullité abondent. En voici quelques-unes relevées par l'abbé U. Chevallier, s'appuyant sur les règles du tribunal de l'Inquisition : 1° La compétence territoriale de Cauchon comme évêque de Beauvais était douteuse. — 2° Jeanne déclina la compétence personnelle de Cauchon et du tribunal comme suspects de partialité contre elle. Cauchon répondit : « Le Roi m'a ordonné de faire ce procès ; je le fais. » — 3° L'inquisiteur et les assesseurs n'assistèrent pas à toutes les séances ; cette assistance était obligatoire. — 4° On devait, d'après le droit canon, donner à l'accusée un défenseur. Les pièces du procès devaient lui être communiquées par écrit. — 5° Comme mineure, elle devait avoir un curateur dont l'absence rendait le procès nul. — 6° Dans les causes de cette nature, l'évêque devait procéder lui-même à tous les interrogatoires. Et, enfin, ces deux causes capitales et qui couronnent tout : — 7° L'accusée et le tribunal lui-même, par la pression des Anglais, manquèrent de la liberté nécessaire ; — 8° l'appel au Pape fut méprisé à l'encontre du droit canonique et de l'usage. Abbé U. Chevallier, *l'Abjuration de Jeanne d'Arc*, 1902 (p. 32-34).

fin, au royaume du Paradis, vous tenez-vous assurée d'être sauvée et de ne pas être damnée en enfer? » — « Je crois fermement ce que mes voix m'ont dit, que je serais sauvée; je le crois aussi fermement que si je l'étais déjà. » — « Après cette révélation, croyez-vous que vous ne puissiez plus pécher mortellement? » — « Je n'en sais rien et du tout m'en attends à Notre-Seigneur. » — « C'est là une réponse de grand poids, » observe le clerc; car il sait qu'elle peut être interprétée comme attentatoire aux droits de l'Église. Jeanne d'Arc répond bravement : — « Oui; et c'est, pour moi, un grand trésor. » Tout est là, en effet. Si elle n'est pas « fille Dieu, » son système s'écroule. Une telle réponse devant de tels juges la perd. Mais quoi, c'est sa vocation.

Le tribunal tient ce fil; il ne le lâche plus : — « Avez-vous besoin de vous confesser, puisque vous croyez à la révélation de vos voix que vous serez sauvée? » — « Je pense, répond-elle, que si j'étais en péché mortel, sainte Catherine et sainte Marguerite m'abandonneraient aussitôt. » Elle ajoute, d'ailleurs, par une révérence convenable aux lois de l'Église : — « Je crois que l'on ne peut trop nettoyer sa conscience. »

Mais le lendemain, 15 mars, l'interrogateur triomphe : « Tout d'abord, Jeanne a été « charitablement » exhortée et avertie, si elle a fait quelque chose qui soit contre notre foi, qu'elle s'en doit rapporter à la détermination de la sainte Mère Église. » Elle dit qu'« il n'y a rien, dans sa pensée, de contraire à l'Église, et que, s'il y a quelque chose contre la foi chrétienne, elle serait bien fâchée d'aller à l'encontre. » Le docteur lui apprend le point où, selon lui, elle a erré : « Nous lui avons fait connaître, alors, l'Église triomphante et l'Église militante et ce qu'il en est de l'une et de l'autre, c'est-à-dire que, entre l'Église triomphante, à savoir Dieu qui est dans le ciel, entouré des anges et des saints, et chaque chrétien, il n'y a d'autre communication possible que par l'Église militante sur la terre. » Jeanne est requise « de se soumettre à la détermination de l'Église militante (c'est-à-dire, en somme, du tribunal qui la juge), sur ce qu'elle a dit ou fait, soit bien, soit mal. »

La voilà en présence du dilemme fatal à toute inspiration et vocation individuelle. Brisera-t-elle avec les lois et les règles de la société à laquelle elle appartient? Elle demande à réfléchir : — « Je ne vous en répondrai autre chose pour le présent, » dit-elle. C'est la minute décisive dans la vie de tous les grands hommes. Socrate l'a vécue avant l'heure de la ciguë, Galilée

avant celle de la prison? On ne lui laisse pas le temps de la réflexion. On insiste sur ce terrible sujet, séance tenante : « Voulez-vous soumettre à la décision de l'Église vos faits et vos dits? » — « Mes œuvres et mes faits sont tous en la main de Dieu : du tout je m'en attends à lui. Je vous certifie que je ne voudrais rien dire ou faire contre la foi chrétienne. Envoyez-moi un clerc samedi et je lui répondrai de ce à l'aide de Dieu et ce sera mis en écrit. » On attendra : mais, peut-être, la reprendra-t-on, par un détour, à propos de la doctrine que lui enseignaient ses voix. C'est alors que, dans un délicieux moment d'effusion, elle découvre, devant ces barbares, le fond de son âme si tendre et si pure : « Sur toutes choses, saint Michel me disait que je fusse bon enfant et que Dieu m'aiderait; de venir au secours du roi de France : je vous ai déjà dit tout cela; il me racontait la grande pitié qui était au royaume de France. »

Après une telle séance, on la poursuit jusque dans sa prison. A cette heure d'angoisse mortelle, on veut la bloquer sur le point principal, celui qui décide tout, qui tranche le débat, l'hérésie. Les clercs sont sans pitié : « Vous en rapportez-vous à la détermination de l'Église? » — « Je m'en rapporte à Dieu qui m'a envoyée, à Notre-Dame, à tous les saints et saintes du Paradis. Et m'est avis que c'est tout un, Dieu et Église, et qu'on n'en doit point faire de difficulté. Pourquoi, vous, y faites-vous difficulté? »

A cette question, d'une force et d'une candeur incomparables le clerc répond par une définition dogmatique : « Il existe une Église triomphante où sont Dieu, les saints, les anges, et les âmes sauvées. Il existe une autre Église, une Église militante où sont le Pape, vicaire de Dieu sur la terre; les cardinaux, les prélats de l'Église, le clergé, tous les bons chrétiens et catholiques; cette Église, régulièrement assemblée, ne peut errer, étant régie par le Saint-Esprit. Voulez-vous vous en rapporter à cette Église que nous venons de vous définir? » — « Je suis venue au roi de France de par Dieu, de par la bienheureuse Vierge Marie, tous les saints et saintes du Paradis et de l'Église victorieuse de là-haut, et de leur commandement. A cette Église, je soumets toutes mes bonnes actions, tout ce que j'ai fait et ferai. De dire si je me soumettrai à l'Église militante, je ne répondrai, maintenant, autre chose. »

La cause est entendue. Les juges sont munis : ils tiennent leur victime. Après une nouvelle séance, où Jeanne, sur un conseil qui lui a été glissé peut-être, fait comme une allusion à

un recours au Pape, Cauchon met fin aux interrogatoires secrets.

Les juges se réunissent à part pour délibérer. Ils décident qu'il sera fait un extrait, en forme d'articles, de tout ce que Jeanne a dit et déclaré et que cet extrait sera communiqué aux maîtres et docteurs pour qu'ils puissent, plus facilement, arrêter leur décision. On lit rapidement les procès-verbaux à Jeanne qui acquiesce en présentant seulement quelques observations.

Au moment où elle va reparaître en séance publique, une scène des plus dramatiques se produit entre elle et ses juges.

On est au dimanche des Rameaux, quand la nature reverdit et que la foi, ravivée par les saints sacremens, coule dans les cœurs comme une fontaine rafraîchissante. Sans doute, elle s'est remémoré les années de son enfance, le printemps, les cloches qui sonnent, les communions renouvelées. Elle demande qu'on l'autorise à entendre la messe, en ce jour de revivification et de sanctification.

On le lui accordera si elle veut quitter l'habit d'homme : c'est-à-dire si elle consent à affirmer par ce fait ostensible qu'elle renonce à sa mission. Elle supplie qu'on l'autorise à entendre la messe avec l'habit qu'elle porte, et à recevoir, avec ce même habit, l'Eucharistie, le jour de Pâques. L'évêque refuse : « Quittez l'habit d'homme. » — « Ne peut-il donc, répond-elle, m'être permis d'entendre la messe dans l'état où je suis ? Je le désire ardemment. Quant à changer mon habit, je ne le puis ; ce n'est pas en mon pouvoir. » L'évêque refuse... Écoutez, maintenant, ces paroles ardentes, même à travers les rubriques glacées du procès-verbal : « Je ne puis changer ; je serai donc privée du viatique. Je vous en supplie, messeigneurs, permettez-moi d'entendre la messe en habit d'homme ; *ce vêtement ne change pas mon âme ;* et ce n'est pas contraire aux lois de l'Église ! » L'évêque refuse. Et, sur cet incident, le promoteur Jean d'Estivet, surnommé *Benedicite*, clôt le procès d'office.

Le procès ordinaire commence le 27 mars, mardi après le dimanche des Rameaux. C'est une sorte de recollection du procès d'office, avec cette différence que le promoteur, qui, éclairé maintenant par les premiers interrogatoires, sait où il va et ce qu'il veut, groupe et ordonne les argumens ; procédant avec une méthode plus rigoureuse contre Jeanne, il la pousse, sans aucun respect de la vérité, de la défense et du droit, là où il prétend la conduire. D'Estivet donne lecture, en présence de

Jeanne, d'une longue requête extraite des interrogatoires. Jeanne sera questionnée de nouveau et aura à répondre sur les points relatés en ce mémoire.

Les positions sont prises; Jeanne le sent; cependant, elle luttera jusqu'au bout. On a l'habileté, à cette heure, de lui offrir un conseil : — « Parce que vous n'êtes ni assez docte ni assez instruite en ces matières ardues... nous vous offrons de choisir pour conseil tel des assistans qu'il vous plaira désigner. » Mais Jeanne : — « De ce que vous m'admonestez de mon bien et de notre foi, je vous remercie et toute la compagnie aussi. Quant au conseil que vous m'offrez, aussi je vous remercie; mais je n'ai pas l'intention de me départir du conseil de Notre Seigneur. »

Jeanne laisse couler, pour ainsi dire, le long exposé de d'Estivet, bourré de toutes les accusations, de toutes les légendes, plus ou moins grossières et suspectes, qui ont pu être recueillies sur elle. A peine, de temps en temps, un sursaut. Par exemple, sur la question de l'inspiration et du sens individuel : — « Je crois bien que Notre Seigneur le Pape de Rome, les évêques et autres gens d'Église sont établis pour garder la foi chrétienne et punir ceux qui y défaillent ; mais, quant à moi, de mes faits, je ne me soumettrai qu'à l'Église céleste, c'est-à-dire à Dieu, à la Vierge Marie, aux saints et aux saintes du Paradis. Je crois fermement n'avoir pas failli en notre foi et, pour rien au monde, je n'y voudrai faillir. »

De même, quand on insiste de nouveau sur le vêtement d'homme et qu'elle a dit et répète encore, avec tant de raison, que *c'était rien, moins que rien*, elle relève vivement d'Estivet qui lui reproche de ne pas se consacrer aux ouvrages de femme : « Quant aux œuvres dont vous me parlez, il y a assez d'autres femmes pour les faire ! » Cette belle humeur, cette promptitude constante met en fureur ces chats fourrés qui ne manquent pas de lui en faire un crime et d'accuser son esprit de moquerie et de dérision. Le courage est gai; la violence est triste.

Jeanne maintient ses dires au sujet de sa mission, au sujet de l'expulsion des Anglais avant sept ans, au sujet de la formule *Jhesu Maria*, gravée sur l'anneau que lui ont donné ses parens, inscrite sur son étendard et en tête de ses lettres. Elle affirme, de nouveau, qu'en ce qui concerne ses révélations, elle n'a demandé conseil à personne, « à évêque, à curé, ou autres. »

Ainsi, sur aucun des points qui importent, elle n'a reculé d'un pas. On n'a rien obtenu d'elle.

Il faut pourtant en finir et avoir raison de cette vigilance, de cette clairvoyance qui ne se laissent pas surprendre au sujet des deux questions qui sont la raison d'être du procès, la mission et l'inspiration. La condamnation, en effet, ne prouvera quelque chose que si elle est précédée d'un aveu ou d'une rétractation. On décide, le 31 mars, de procéder à un interrogatoire spécial de Jeanne dans sa prison, sur sa soumission à l'Église. On compte beaucoup sur cette journée. L'évêque et les *six députés de Paris* seuls assistent à la scène, *comme témoins*. La moindre défaillance serait surprise.

Il faut citer : — « Voulez-vous vous en rapporter au jugement de l'Église qui est sur terre de tout ce que vous avez fait et dit, soit bien, soit mal, et de tout ce qui touche votre procès? » — « Sur tout ce qui m'est demandé, je m'en rapporterai à l'Église militante pourvu qu'elle ne me commande chose impossible à faire. Et je répute *chose impossible à faire* de déclarer que mes faits et dits et tout ce que j'ai répondu au sujet de mes visions et révélations je ne l'ai pas fait et dit de par Dieu; *cela je ne le déclarerai pour rien au monde...* » — « Si l'Église militante vous dit que vos révélations sont illusions ou choses diaboliques, vous en rapporterez-vous à l'Église? » — « Je m'en rapporterai à Dieu... Au cas où l'Église me prescrirait le contraire, je ne m'en rapporterai à aucun homme du monde, *mais à Dieu seul dont je suivrai toujours le commandement.* » — « Ne vous croyez-vous donc pas soumise à l'Église de Dieu qui est sur la terre, c'est-à-dire au Pape notre seigneur, aux cardinaux, aux archevêques, évêques et autres prélats de l'Église? » — « Oui, je m'y crois soumise, mais *Dieu premier servi...* Je ne réponds rien que je prenne dans ma tête; ce que je réponds est du commandement de mes voix; elles ne me commandent point de désobéir à l'Église; MAIS DIEU PREMIER SERVI. »

C'est décidé. Qu'on la condamne, elle ne cédera pas là-dessus. Point capital, résolution trop nettement affirmée et qui domine tout ce qui suit.

Nicolas Midy résume le premier résumé en ces infâmes douze articles qui ne sont que de l'essence de venin, dans une cause si adultérée : tout est rappelé, mais comment interprété! Les voix, la désobéissance aux parens, les anges, les prétendues prophé-

ties, les révélations « occultes, » les sortilèges, le vêtement d'homme, la redoutable formule *Jhesu Maria*, la visite au Roi, le saut de Beaurevoir, qu'on veut faire passer pour une tentative de suicide, l'affirmation qu'elle ira en Paradis, la partialité de Dieu et des saintes contre « certaines personnes » et contre les Anglais, le rôle imposé à la Divinité, aux saints du Paradis, aux anges, et enfin, dans le douzième et dernier article, l'incrimination capitale, la *responsio mortifera :* « Cette femme ne veut point s'en référer à la décision de l'Église militante, ni à celle de qui que ce soit au monde, mais au seul Dieu. Elle persiste, quoique, par les juges et autres assistans, l'article de foi : « *l'Église une, sainte, catholique*, » lui ait été souvent rappelé... »

Le 13 avril, délibération commune et avis particulier de chacun des juges et assesseurs. « Cette femme, dit la délibération générale, soutient des choses allant contre l'unité, l'autorité et le pouvoir de l'Église. Elle est suspecte d'errer dans la foi si elle pense que les articles de la foi ne méritent pas plus de créance que celle qu'on croit donner à ceux qu'elle dit lui avoir apparu... » Tous se portent aux opinions les plus sévères, sauf quelques nuances et, de la part de quelques-uns des juges, un appel timide à l'Église romaine et au concile général (Jean Alespée, Jean Basset, Raoul Sauvaige).

Jeanne est malade. Cauchon et plusieurs docteurs la visitent dans sa prison (18 avril). Peut-être tirera-t-on d'elle quelque chose à cette heure critique. — « Il faut vous soumettre à l'Église, lui répète-t-on ; sans cela, vous ne serez pas mise en terre sainte. » Mais, elle : — « Je crois, vu le mal que j'ai, que je suis en danger de mort. Mais je n'ai, pour le moment, rien autre chose à vous dire. Quoi qu'il doive m'advenir, je ne ferai ni ne dirai autre chose que ce que j'ai déjà dit dans le procès. Si mon corps meurt en prison, je m'attends que vous le fassiez mettre en terre sainte ; si vous ne l'y faites mettre, je m'en attends à Dieu. »

Pour une croyante, cette résignation est plus émouvante que le sacrifice de la vie ; mais sa résolution prouve à quel point elle elle consciente.

Les juges abusent ; ils la poussent ; elle répond : — « Je suis une bonne chrétienne, j'ai été baptisée, je mourrai en bonne chrétienne. » On ne peut en tirer autre chose.

Le 2 mai, en présence de soixante-trois assesseurs, une première admonestation lui est adressée « en langue française. »

Jean de Chatillon, en canoniste expérimenté, la met en présence de la plus grave conséquence de son système : — « Une révélation, qui serait faite par Dieu, doit toujours conduire à l'obéissance envers les supérieurs, envers l'Église, jamais à la désobéissance ; celui qui méprise l'Église méprise Dieu, celui qui écoute l'Église écoute Dieu. » (Le tout est de savoir si ces clercs représentent l'Église.) Le tribunal sent-il sa faiblesse sur ce point? A la fin de l'admonestation, le savant clerc fait un pas de plus. — « Si vous ne voulez pas croire à l'Église et à l'article du *Credo : L'Église, une, sainte, catholique*, vous serez déclarée hérétique et, par d'autres juges, punie de la peine du feu. »

On fait appel à sa haute raison, on met à l'épreuve son courage. Elle ne se laisse pas ébranler : — « Je ne vous dirai pas autre chose, et si je voyais le feu, je dirais ce que je vous dis et n'en ferais autre chose. » — « Si un concile général, c'est-à-dire notre Saint-Père le Pape, les cardinaux, les évêques, etc., étaient ici, ne voudriez-vous point vous en rapporter et vous soumettre à ce sacré concile? » — « Vous ne tirerez rien autre chose de moi, là-dessus. » — « Voulez-vous vous soumettre à notre Saint-Père le Pape? » La question est audacieuse, les juges étant décidés à ne pas tenir compte d'un tel appel. Ils ne prévoient pas la réponse si habile de Jeanne, déclinant une fois de plus la compétence du tribunal : « *Menez-m'y, je lui répondrai.* »

Elle a demandé, en débutant, pourquoi on n'a pas fait siéger au tribunal des clercs de son parti. On lui propose, maintenant, de les faire venir. Mais elle, toujours avec la même prudence et, d'une parole qui explique tout : « Baillez-moi un messager et je leur écrirai *ce que je pense de tout ce procès que vous me faites là.* » A une nouvelle insistance : — « Dites-nous une raison, une seule qui vous fasse refuser de vous en rapporter à l'Église? » elle ne répond que par le silence... Ils ne veulent pas comprendre. Mais elle ne veut pas céder.

Le 9 mai, on la met en face des instrumens de torture. Elle ne s'émeut pas : — « Si vous disais-je quelque chose, après dirais-je toujours que vous me l'auriez fait dire par force. » Les juges sont démontés par « sa volonté si énergiquement manifestée, » par son « endurcissement. » Ils n'insistent pas et ne la soumettent pas à ces cruelles et inutiles épreuves.

C'est alors que les douze articles sont adressés, pour consultation, à l'Université de Paris. La décision est connue d'avance.

Elle est libellée dans les opinions des deux facultés de théologie et de décret : puis la délibération, prise en particulier par chaque faculté et nation, est proclamée et reprise en commun devant toutes les facultés et nations réunies. L'Université, par l'organe du seigneur recteur, fait siennes les décisions et qualifications des deux facultés de théologie et de décret.

Jean Beaupère, Jacques de Touraine, Nicolas Midy rapportent en hâte, à Rouen, ce document décisif. Le tribunal est assemblé aussitôt ; lecture est faite de la délibération de l'Université. Tous les docteurs présens se rangent à un avis si considérable. Connaissance en est donnée à Jeanne par Pierre Maurice, qui lui adresse une nouvelle admonestation *charitable* : — « Jeanne, que le respect humain ne vous retienne pas ; ne vous laissez pas aller à la crainte de perdre les grands honneurs que vous avez eus... Croyez plutôt aux dires et aux opinions de l'Université de Paris... » Mais elle : — « La manière que j'ai toujours dite et tenue, je la veux encore dire et maintenir... Si j'étais en jugement, que je visse le feu allumé, les bourrées préparées et le bourreau prêt à bouter le feu, et si moi-même j'étais dans le feu, je ne dirais autre chose et soutiendrais jusqu'à la mort ce que j'ai dit. » L'annotateur écrit en marge : « Réponse superbe » ou « pleine de superbe. » *Responsio superba.*

Les juges ne sont pas satisfaits. Ils auraient voulu obtenir, au moins, un semblant de rétractation, quelques paroles, moins fermes, dont ils pussent tirer parti. La victime sera condamnée, c'est entendu ; elle a mis la tête au billot ; mais ce que l'on voulait lui arracher, un renoncement à la vérité, à l'authenticité divine de la mission, quelque défaillance à interpréter comme un aveu, cela on ne l'a pas obtenu ; au contraire, elle est prête à certifier sa mission et à confirmer l'ordre de ses voix, du sceau du martyre. Les choses vont mal. Que faire ?

C'est alors que l'on arrange, faute de mieux, le scénario de l'abjuration publique et de la rétractation... Je ne puis m'expliquer comment certains historiens, de haute intelligence et bonne foi, Jules Quicherat, Michelet, ont pu s'y tromper. Ils ont accepté le désaveu public consigné au procès-verbal comme l'indice d'une heure de faiblesse humaine chez Jeanne. En présence de la mort, elle se serait inclinée et aurait renié ses voix... En vérité, toute la vie de Jeanne, le duel qu'elle soutint pendant ces longs mois contre ses juges, la logique, les témoi-

gnages les plus probans infirment une telle opinion. La véracité des procès-verbaux, toujours suspecte, n'est nulle part moins garantie que quand il s'agit d'une affirmation où les juges sont si évidemment intéressés. Ceux qui ont rédigé les douze articles sont bien capables d'avoir préparé, pour en imposer à l'opinion et à l'histoire, la scène de l'abjuration, scène dont ils avaient si évidemment besoin. En revanche, tout milite en faveur de la constance de Jeanne et de sa fidélité à elle-même : d'ailleurs les faits matériels, tels qu'ils sont consignés au procès-verbal, suffisent.

La scène est au cimetière de l'abbaye de Saint-Ouen (1). Jeanne sur un échafaud ou ambon ; les juges, en face, sur un autre échafaud. Ils sont venus pour prononcer la sentence et pour adjurer Jeanne d'Arc devant la foule. Pourquoi tout cet appareil et cette publicité inattendue, quand le procès s'est déroulé en entier entre les murailles du château ? Guillaume Érard adresse à Jeanne un sermon ayant pour texte le passage de saint Jean : « Une branche ne peut porter de fruit si elle n'est rattachée à la vigne. » Jeanne écoute, un peu surprise du plein air et de la cérémonie dont elle ne perçoit pas bien le sens

A un passage qui vise le Roi, elle proteste et sa protestation est exactement conforme à ce qu'elle a toujours soutenu : — « Mes dires et mes faits, je les ai faits de par Dieu... je n'en charge personne, ni mon Roi, ni aucun autre... S'il y a quelque faute, c'est à moi qu'il faut s'en prendre, non à un autre. » Nulle défaillance.

Sans doute, elle aura été conseillée par un des nombreux clercs qui l'ont visitée depuis quelque temps : pour la première fois, elle formule nettement l'appel au Pape. Mais cela non plus n'est pas en contradiction avec sa pensée, et la formule qu'elle emploie s'y adapte avec une précision singulière : — « Je m'en rapporte à Dieu et à Notre Saint-Père le Pape. » Les juges lui font la réponse odieuse : — « Qu'on ne peut aller chercher le Saint-Père si loin ; qu'elle tienne pour vrai ce que les clercs et autres gens à ce connaissant (c'est-à-dire l'Université de Paris) ont dit et décidé au sujet de ses dits, et de ses faits. »

Cauchon se lève. Il lit la sentence...

Mais, soudain, au milieu de cette lecture, il s'interrompt. D'après le procès-verbal, Jeanne l'aurait arrêté et se serait écriée :

(1) Voyez pour l'aspect des lieux, l'ensemble des documens iconographiques réunis, par M. le chanoine Henri Debout, dans son important ouvrage : *La Bienheureuse Jeanne d'Arc* (t. II, p. 729 et suiv.).

— « Je veux tenir tout ce que l'Église ordonne, tout ce que vous, juges, voudrez dire et prononcer ; du tout je m'en rapporterai à vos ordres... » Puis, à plusieurs reprises, elle aurait dit : — « Puisque les gens d'Église décident que mes apparitions et révélations ne sont soutenables ni croyables, je ne les veux croire ni soutenir : du tout, je m'en rapporte à vous et à la sainte Église. »

Il est incontestable, qu'à ce moment, des clercs qui étaient près d'elle, Guillaume Érard, Massieu (homme d'ailleurs suspect), insistaient pour lui arracher quelque paroles de désaveu. Érard, qui ne voulait pas perdre le bénéfice de son discours, lui disait : — « Tu abjureras et tu signeras présentement cette cédule ou tu seras brûlée. » Les plus favorables la suppliaient de jurer pour sauver sa vie. Ils ajoutaient, qu'en ce faisant, elle serait délivrée de prison. On lui disait aussi (c'est elle-même qui en témoigne) qu'on la remettrait dans les prisons ecclésiastiques où elle serait gardée par des femmes. C'est ce qu'elle désirait le plus ardemment et cette promesse est à peu près la seule chose qui la frappe.

Érard tire de sa manche une cédule *préparée d'avance* et insiste pour qu'elle abjure. Elle dit qu'elle ne sait ce que c'est qu'abjurer ; elle demande conseil à l'huissier Massieu. On lui crie, de la foule : « Jeanne, faites ce qui vous est conseillé ; voulez-vous vous faire mourir ? » Jeanne hésita longtemps : — « Vous prenez trop de peine pour me séduire, » dit-elle à Érard ; et ce trait suffit pour la montrer toujours vigilante et sur ses gardes.

Les Anglais commençaient à prendre tout cela en mauvaise part. Warwick disait : — « Les affaires du Roi vont mal, cette fille va nous échapper. » Mais Cauchon lui répond à mi-voix : — « Seigneur, n'ayez cure, nous la rattraperons bien. » Un secrétaire du roi d'Angleterre accusait Cauchon d'être traître au Roi. — « Vous en avez menti, riposte l'évêque, et vous m'en rendrez raison ! » Lui, sait où il va.

C'est alors que, d'après le procès-verbal, Jeanne se décide et fait signe qu'elle consent. Elle prononce, à haute voix, ces paroles qu'il est possible d'interpréter dans l'un ou dans l'autre sens : — « Qu'elle se soumettait à l'Église, en priant seulement saint Michel de la conseiller et de la diriger. » A la rigueur, c'est une adhésion. On lui lit la formule d'abjuration, toute préparée, encore une fois et, d'après le procès-verbal, elle appose une croix.

Il est à peu près démontré que Jeanne, à cette époque,

savait au moins signer son nom (1). S'il en est ainsi, une croix ne fait pas preuve. La pièce authentique n'a jamais été apportée au débat. Au procès de réhabilitation, on a examiné avec la plus grande attention le point de savoir si le texte lu à Jeanne est le même que celui qui fut inséré aux procès-verbaux ; la plupart des témoins de bonne foi reconnaissent que la formule lue était en français et très courte commençant par les mots : « Je Jehanne, » tandis que celle qui est insérée aux procès-verbaux est en latin et très longue, commençant par : « Toute personne qui a erré... » Massieu dit nettement : — « Je suis absolument sûr que la cédule lue à la Pucelle n'était pas celle dont il est fait mention au procès ; car celle-ci est *différente de celle que j'ai lue à Jeanne* et qu'elle a signée. » Quoi de plus formel ?

Une telle déclaration (confirmée, d'ailleurs, par tous les détails connexes) l'emporte. Si l'abjuration lue par Massieu n'est pas celle qui a été inscrite au procès-verbal, tout est suspectde fraude.

Jeanne n'a pas abjuré : telle est la vérité.

On a soumis, sans doute, à Jeanne, une déclaration tout autre que celle que nous connaissons et elle l'a prise, comme en témoignent plusieurs assistans, avec une sorte de gaieté, en riant (2). Jeanne espérait-elle encore qu'on ne la conduirait pas jusqu'au bûcher (3) ? Autant qu'il est possible de rétablir ce qui s'est passé, il s'agissait d'un engagement, pris par Jeanne, de renoncer à l'habit d'homme si on la mettait dans les prisons ecclésiastiques. Elle crut, probablement, que le dessein du tribunal était de s'en tenir à une exposition publique avec sermon, comme cela venait de se passer, et que, moyennant une soumission générale à l'Église, on se contenterait d'une peine plus bénigne que la mort. Cela explique que, *souriante*, et peut-être renaissant à l'espoir, elle ait fini par se laisser persuader (non toutefois sans se méfier, comme le prouve son mot à Érard), et qu'après avoir écouté tant de gens qui paraissaient lui vouloir du bien, elle ait fait une croix sur le papier qu'on lui présentait, de même que, par plaisanterie, elle traça un rond sur un autre papier apporté par un secrétaire du roi d'Angleterre.

(1) C'est l'opinion de M. le comte de Maleissye, qui doit publier, bientôt, une étude sur ce point, avec les *fac-similé* des lettres signées par Jeanne.

(2) *Procès* (III, 55).

(3) « Elle était si simple, dit plus tard Jean Miget, un des juges, qu'elle pensait que les Anglais ne voulaient pas sa mort et qu'ils finiraient par la rendre pour une somme d'argent. » (*Procès*, III, p. 131.)

Quoi qu'il en soit, l'abjuration et le récit du procès-verbal sont plus que suspects. Les faits matériels confirment les déductions morales : Jeanne ne s'est pas mise en contradiction avec elle-même ; elle n'a pas renoncé soudain à l'attitude si conséquente et si logique adoptée par elle pendant le procès ; elle n'a pas désavoué sa mission ; elle n'a pas renié ses voix. Jeanne ne s'est pas parjurée.

L'évêque n'en était pas moins arrivé à ses fins. Par une véritable supercherie, il avait obtenu une sorte de déclaration publique dont il pouvait faire état auprès du gouvernement anglais. On n'en remontre pas à un vieux procédurier, à un diplomate ingénieux, à un théologien rompu aux finesses de la casuistique.

L'œuvre politique était achevée ; restait à terminer l'œuvre de mort. Ce ne fut pas long. Les Anglais étaient impatiens.

Jeanne ayant apposé une croix sur le parchemin, l'évêque mit gravement dans sa poche la sentence qu'il lisait, en tira une autre (ce qui suffirait pour prouver que tous les détails de l'affaire étaient prévus et préparés) et il reprit la lecture. Cette nouvelle sentence en latin condamnait Jeanne « à la prison perpétuelle, au pain de douleur et à l'eau d'angoisse. » — « Or çà, dit Jeanne au juge, aussitôt la lecture finie, entre vous, gens d'Église, menez-moi en vos prisons, que je ne sois plus entre les mains de ces Anglais. » Il y eut un moment d'hésitation. Mais l'évêque de Beauvais dit à l'huissier : « Conduisez-la où vous l'avez prise ! »

Parole terrible ! On ramène Jeanne dans sa prison ; peut-être espère-t-elle encore qu'il s'agit de formalités à remplir, d'un court délai : elle revêt les habits de femme comme elle l'a promis. Mais, au bout de deux jours, le dimanche de la Trinité, quand elle comprend qu'on l'a trompée, elle affirme son sentiment, son invariable et immuable sentiment, par le seul geste qui fût à sa portée et qui est, en même temps, sa seule sauvegarde : elle reprend l'habit d'homme.

Immédiatement, on envoie des greffiers pour constater le fait. L'évêque et les docteurs viennent dans la prison ; ils l'interrogent sur les raisons qui l'ont déterminée à agir ainsi. Elle répond : — « Ce qui étoit dans la cédule d'abjuration, je ne l'ai pas compris... Je n'ai entendu, alors, rien révoquer qu'autant que ce seroit du bon plaisir de Dieu... Si les juges le veulent, je reprendrai habit de femme... Mais à la condition que vous exécutiez la promesse que vous m'avez faite de me mettre ès prisons

ecclésiastiques... Sur le surplus, je n'en ferai autre chose. »

Croirait-on, qu'à cette heure suprême, on essaie d'obtenir d'elle, encore, des déclarations au sujet de la « couronne » apportée au Roi. Cauchon a promis quelques précisions réclamées par les Anglais. Mais elle se tait maintenant : « J'aime mieux mourir ! »

Délibérations et sentences nouvelles. Elle est déclarée relapse, excommuniée, hérétique.

Le mercredi matin, 30 mai, Martin Ladvenu vient la prévenir qu'elle sera brûlée : elle se lamente sur cette mort affreuse : — « Mon corps net et entier qui ne fut jamais corrompu sera consumé et réduit en cendres !... » « J'en appelle à Dieu, le grand juge, des grands torts et ingravances qui me sont faits. »

Martin Ladvenu était autorisé à l'entendre en confession et à lui donner la communion. Cauchon vint lui-même. Elle lui dit : — « Évêque, je meurs par vous... Vous m'aviez promis de me mettre aux mains de l'Église et vous m'avez laissée aux mains de mes ennemis. » L'hostie fut apportée, assez irrévérencieusement, par un certain maître Pierre (probablement Pierre Maurice). On tâcha d'arracher à Jeanne de nouveaux aveux, de nouvelles rétractations ; le tout fut relaté, plus tard, dans un procès-verbal que le greffier, quoique présent, refusa de signer... Suite et preuve nouvelle de l'opération frauduleuse.

Immédiatement, à neuf heures du matin, Jeanne sort du château de Bouvreuil. Une immense multitude emplit les rues. Elle est traînée sur une charrette. Sept ou huit cents soldats font escorte et maintiennent la foule. On n'était pas sans craindre quelque mouvement. Jeanne s'écrie, comme elle parcourait les rues : « Rouen, Rouen, mourrai-ci? Seras-tu ma maison dernière? » A la place du Vieux-Marché, on la fait monter sur un échafaud; les juges sur un autre échafaud, en face. Nicolas Midy prêche la condamnée. Il a pris pour texte la parole de saint Paul : « Et si l'un des membres souffre, tous souffrent avec lui. » Il parle longuement. Jeanne l'a écouté avec des larmes et des lamentations qui émeuvent toute l'assistance.

Le discours fini, Cauchon se lève, l'admoneste, lit la sentence qui la condamne, la rejette de l'Unité de l'Église et la livre au bras séculier. Après quoi, les juges ecclésiastiques quittent l'estrade et s'en vont : car l'Église ne doit pas assister aux supplices qu'elle ordonne. Cauchon pleura. (*Procès*, II, 352.)

Le juge séculier est là : c'est le bailli royal. Il ne prononce même pas la sentence requise en pareil cas. Sans autre formalité, Jeanne est conduite au bûcher élevé très haut sur un piédestal de plâtre, pour qu'on la vît de loin.

On sait les derniers détails : la croix demandée, celle qui est faite de deux morceaux de bois par un soldat anglais, puis celle de l'église voisine qu'on apporte, l'eau bénite réclamée par elle, le « mercy très humble » qu'elle adresse « aux gens de quelque condition et estat qui sont autour d'elle ; » la déclaration dernière, à haute et claire voix, parmi les flammes : « Elle disait qu'elle n'était pas hérétique, ni schismatique comme le lui imputait l'écriteau... que tout ce qu'elle avait fait, elle l'avait fait par ordre de Dieu; que ses voix ne l'avaient pas trompée. » Enfin, le cri poussé en rendant l'âme et en inclinant la tête : « *Jhesu !* »

V

Ils ont donc condamné cette femme. Anglais et Français, laïques et prêtres, ceux qui sont là et ceux qui sont au loin. Le martyre de Jeanne a duré non pas quelques heures, mais une année entière : ni roi, ni pape, ni laïque, ni clerc, personne n'est intervenu. Jeanne, dont les victoires avaient eu un tel retentissement, a péri au milieu du silence universel. Personne ne sait ce qu'il a été dit, écrit ou pensé de sa mort, sur le moment. Le procès clos, et annoncé officiellement aux gouvernemens par le gouvernement anglais, au Pape par l'Université de Paris (1), il n'y a plus rien.

L'époque fut complice du martyre, et c'est pourquoi il fallait que le martyre eût lieu. Jeanne est morte parce que sa mort était nécessaire pour réparer les deux désordres qui affligeaient alors

(1) *Procès* (I, 485). La lettre est adressée « à l'Empereur, aux rois, ducs et autres princes de toute la chrétienté. » ... C'est beaucoup pour une bergère, une femmelette, *muliercula*, comme dit leur latin; elle est datée de Rouen, 8 juin 1431. — On écrivit, en même temps « aux prélats et seigneurs du royaume de France ; » la lettre est probablement aussi du 8 juin, quoique l'imprimé porte 28. — En outre, l'Université de Paris, qui n'avait pas le temps de transmettre au Pape l'appel de la Pucelle, écrit en cour de Rome, au Souverain Pontife et au collège des cardinaux pour les informer que Jeanne a été condamnée et a péri. Il serait intéressant de savoir si on retrouve ces lettres aux archives du Vatican. — Le texte de ces lettres présentant la plus grande analogie avec les lettres envoyées de la part du roi d'Angleterre, il est probable qu'elles ont été rédigées de la même main, soit par Thomas de Courcelles, soit par Cauchon.

la chrétienté, le désordre du royaume et le désordre de l'Église : ce sont là les vraies raisons de son supplice, et c'est à ces deux désordres que sa mission et que sa mort ont porté remède, voilà le sens profond de cette magnifique histoire.

S'il n'y avait pas eu, en ce temps-là, une si grande « pitié » au royaume de France, la mission de Jeanne d'Arc ne se serait pas produite, le fait est de toute évidence. Mais c'était « pitié, » tout ensemble, aux corps et aux âmes.

Il ne s'agit pas d'ajouter de nouveaux traits au tableau si souvent retracé de l'état de dissolution hostile où en était réduite, alors, cette France « tant jolie : » les villes s'abritant derrière les murailles et les herses des ponts-levis étaient relativement préservées, mais elles n'en étaient pas moins, de quartier à quartier, de rue à rue, de maison à maison, en proie aux partialités, aux haines farouches, aux vendettas; prises et reprises, elles payaient rançon à chacun des vainqueurs alternativement; et, bien des fois, les fonctions municipales s'achevaient au bout d'une corde ou au for de quelque tumulte. Le *Religieux de Saint-Denys* a retracé dans une page, souvent citée, l'aspect des campagnes : « Partout, excepté dans les lieux clos de murs, toutes les productions de la terre étaient ravagées, dévastées et on était si peu assuré de vivre du travail de ses mains que bon nombre de paysans poussés par le désespoir abandonnaient la charrue et se faisaient brigands... Pendant le jour, ils parcouraient les bois comme des bêtes sauvages et, tombant par surprise sur les voyageurs, ils leur volaient leurs vêtemens ou leur argent, leur faisant subir toutes sortes de tortures, exigeant d'eux une rançon ou les mettant à mort sans pitié... La nuit, ils forçaient les maisons, poussaient les gens dehors par les fenêtres ou autrement, quelquefois tout nus, et saccageaient les demeures en toute liberté... » Les forêts se peuplaient de la foule des manans désertant la campagne, la terre était creusée comme aux temps immémoriaux et servait de refuge à des populations hagardes, essayant de se cacher avec ce qui restait de leurs familles, de leurs biens, de leurs bestiaux.

Même aujourd'hui, après six siècles, le pays a gardé l'empreinte de cette époque terrifiée : ces ruines, ces tours de guette, ces églises munies de créneaux, ces mottes, ces souterrains, ces forteresses sourcilleuses qui menacent encore, de leurs silhouettes inquiétantes, les vallées et les vallons paisibles, attestent la for-

midable panique, fille de l'universelle indiscipline, à laquelle le pays fut en proie : pas un bourg, pas un village qui n'ait construit ou reconstruit sa bicoque; on ne s'en remettait plus au corps social d'assurer la défense commune; chacun agissait pour son compte, au hasard des ressources et de la force particulières.

Les petites guerres locales se multiplient à l'infini et elles forment un fond tragiquement animé à la grande guerre générale qui se promène et se balance, en quelque sorte, d'une frontière à l'autre, d'une province à l'autre, du Mont Saint-Michel à Vaucouleurs, de Beaugé à Compiègne, d'Azincourt à Patay. Brochant sur le tout, des bandes de partisans, se déplaçant avec une audace et une rapidité inconcevables, rayent cet échiquier compliqué de leurs passages imprévus et de leurs apparitions sanglantes; elles arrivent et partent, laissant la mort et la ruine derrière elles. Les Français ne ménagent pas les Français. Que dire des étrangers, appelés de tous les pays de l'Europe, pour achever ce que les violences intestines auraient laissé debout? Le lien national s'étant dissous, la survenue des gens du dehors achève le désastre. Écossais, Navarrais, Anglais, Allemands, Flamands, Italiens, Lombards, tous se jettent sur la proie. Le premier signe de retour à la santé sera la volonté, chez ce peuple, d'accepter, pour lui seul, les risques de la lutte et de se défendre lui-même pour se nettoyer de cette pouillerie. On sait que ce fut l'effet le plus incontestable de l'apparition de Jeanne d'Arc et l'œuvre que reprit, de ses mains, son compagnon d'armes, Richemont.

Personne n'est plus à sa place, personne n'est plus à son devoir. C'est la royauté elle-même qui signe le traité de Troyes, c'est-à-dire qui livre la France. Ce sont les fils de saint Louis qui ont assassiné rue Barbette et qui ont assassiné au pont de Montereau; et ce sont les fils de saint Louis qui font faire, dans les thèses de Jean Petit, l'apologie de l'assassinat. Ils sont les premiers à détruire ce royaume dont ils sont les héritiers et l'ordre dont ils sont les gardiens.

La noblesse s'est fait battre à Crécy, à Poitiers, à Azincourt : elle a failli à celui de ses devoirs qui seul justifie ses privilèges, la défense du pays. Maintenant, elle se rue en cruautés affreuses, en trahisons et en violences basses. Le petit groupe qui s'est attaché à la personne de l'héritier légitime se distingue à peine de la masse. Pour un Barbazan que de Gilles de Rais! Ce n'est

ni La Trémoïlle, ni Regnault de Chartres, certes, qui relèveront le niveau moral de ce peuple malade : tout prêts à changer de camp si leur intérêt change; rongeurs des dernières ressources qui restent à une cause perdue.

Personne n'est plus à son devoir de ceux qui sont en place... Et c'est de là, finalement, que viendra le salut. Quand toute hiérarchie est abolie, quand le commandement a dissipé lui-même son autorité, quand, par ses fautes, il a laissé se perdre le respect, quand l'organisme social jonche la terre, le champ est libre aux initiatives individuelles. Elles surgissent, et, selon les lois naturelles, cherchent leur croissance et leur floraison dans la déliquescence des institutions détruites. Il est des peuples qui ne veulent pas mourir et dont les racines gardent la sève qui nourrira de nouveaux rejetons. Telle la France au xve siècle.

L'histoire sait, maintenant, qu'il y eut, sur toute l'étendue du sol national, une extraordinaire poussée de patriotisme, d'énergie et de volonté de vivre, au temps où parut Jeanne d'Arc. Action, vision, inspiration, le cas de la Pucelle n'est nullement isolé; mais, incomparablement plus frappant, plus intense et plus caractérisé, il absorbe les autres, jusqu'à en paraître unique.

Toute commotion sociale provoque un mouvement des parties intimes, un travail moléculaire, un afflux, vers la surface, des élémens qui reposent, d'ordinaire, dans la tranquillité de la masse. Les parties les plus sensibles, les plus émotives viennent d'abord et se présentent pour interroger le péril, le mesurer, le menacer. Les nerveux, les inquiets, les impulsifs s'agitent : et combien sont-ils, en temps de crise! L'organisme ne se savait pas si malade. Il résiste, se raidit; mais, si la crise se prolonge, le mouvement s'étend aux couches plus profondes : quand les élémens pondérés et réfléchis, les assises stables s'ébranlent, alors le corps s'écroule, à moins qu'il ne se transforme par une de ces évolutions qui, seules, peuvent le guérir.

Au moment où Jeanne d'Arc paraît, la France est à ce période. On n'a pas assez remarqué que, dans les familles, c'est l'époque des *bâtards :* cela veut dire que les fils se classent, non d'après les droits établis et la légitimité, mais d'après l'activité et les services. Il en est de même dans toutes les parties de la nation. On voit se produire comme un reclassement et une reprise, après les temps de décrépitude marqués par les pires années de la folie de Charles VI.

Comment a-t-on pu mettre en doute l'existence du patriotisme à ce moment? C'est justement l'époque du patriotisme le mieux déterminé, le plus nettement déclaré, le plus actif et le plus efficace. Chez ceux mêmes qui ne sont pas nourris aux œuvres de l'héroïsme et du sacrifice, chez les gens qui paraissent n'avoir d'autre destinée que de faire leurs affaires, quelle que soit la domination politique et la dénomination nationale sous lesquelles ils vivent, le patriotisme, en réaction contre l'excès des misères publiques et des maux particuliers, s'affirme. Jusqu'aux extrémités des pays et dans les cœurs les plus froids, on sent grandir cette pensée : La France périra-t-elle? et cette volonté : Il ne faut pas qu'elle périsse. Novellompont interpelle la Pucelle qu'il rencontre dans les murs de Vaucouleurs, vêtue en paysanne avec sa cotte rouge : — « Eh! l'amie, qu'est-ce que vous faites ici? Faut-il que le Roi soit chassé de son royaume et que nous devenions Anglais? » Il se moque, d'abord; mais il dit, pourtant, ce à quoi tout le monde pense et, bientôt, ce moqueur suivra Jeanne et quittera tout pour s'attacher à la fortune de l'inspirée.

A Rouen, sans que nulle autorité établie les y incite ou les y encourage, des bourgeois, assurément très tranquilles, très prudens, des fonctionnaires considérés, des marchands ayant des traités avantageux avec l'administration anglaise, un membre de cette grande famille des Alorge, que le gouvernement ménage; plus tard Richard Mittes, marchand de bois, Jean Salvart, maître de l'œuvre de la cathédrale, Alexandre de Berneval, l'architecte illustre de cette merveilleuse rosace de Saint-Ouen, s'unissent avec des avocats, des barbiers, pour organiser le complot, d'une audace inouïe, qui délivrerait la ville et la province. Dans la campagne, ce sont les paysans qui se soulèvent et qui, en 1435-36, enlèvent et « remparent, » une à une, toutes les forteresses de l'Andelle et du pays de Caux.

A Compiègne, les clercs : un homme qui fut un des héros du siège, l'abbé de Saint-Pharon, avait auprès de lui, trois religieux, à l'aide desquels il défendait vaillamment la cause française dans la région; ils s'employèrent à empêcher la reddition de Meaux aux Anglo-Bourguignons. Cauchon les fit arrêter, à la grande indignation du *Religieux de Saint-Denys* (1) qui, en racontant ce

(1) Religieux de Saint-Denys (t. VI, p. 453).

scandale, donne la formule, étonnamment « moderne, » du sentiment qui faisait agir ses frères : « Maître Pierre Cauchon, alors évêque de Beauvais, sans considérer *qu'il est permis en droit à tout homme, de quelque état ou rang qu'il soit*, de repousser la force par la force et que la loi naturelle, qui est immuable, *prescrit à tous de combattre pour la patrie*, fit longtemps détenir les trois religieux dans une affreuse prison... »

En 1424, un autre religieux, un franciscain, Étienne Charlot, colporte à travers tout le pays hostile, en Bourgogne, à Chalon-sur-Saône, à Langres, où « il a constamment entendu dire qu'on aimait mieux se faire Armagnac qu'Anglais, » les fils du complot tramé pour la délivrance de Rouen; partout, il trouve des hôtes, des confidens, des amis. Il apporte tous ces détails à Odette de Champdivers, puis à Charles VII, et celui-ci lui confie que « nombre des gens des bonnes villes sont venus à lui en habits dissimulés pour l'assurer que quand il lui plairait de venir à eux il serait bien reçu et lui rendraient obéissance (1). »

Paroles, dira-t-on; bavardages de bourgeois en mal de mécontentement ou de moines en travail de mendicité; et pourtant, la plupart d'entre eux payent de leur vie ou de leur liberté ces initiatives généreuses, et ce sont les procédures de condamnation qui nous instruisent de leur vaillance. Comment nommer ce sentiment si ce n'est pas le patriotisme?

Cherche-t-on des volontés plus caractérisées, plus énergiques, plus populaires? Voici des barbiers de village, des cultivateurs, des charpentiers et des apprentis charpentiers qui tiennent la campagne ou ravitaillent les bandes françaises aux environs de Gamaches; voici Robin Crevin : il manœuvre avec une troupe de compagnons solides autour de Rouen et tient en alerte les Anglais qui ne peuvent en venir à bout. Près de Gerberoy, les paysans sont soulevés pour la même cause et bloquent la place comme assiégée. Un aventurier, Jeannin Galet, retranché dans le bois du Parc, opère entre Beauvais et Gournay; on poursuit, comme ses complices, au nom du roi d'Angleterre, des gardes de bois, des verdiers. Jeannin Galet *devient l'autorité de la région; on lui dépêche des négociateurs dans les bois; on traite de pair avec lui;* « hors des murs de Beauvais, *il est la seule puissance reconnue, consultée, agissante et obéie.* »

(1) Sur tous ces points, voyez les détails dans les articles de M. Germain Lefèvre-Pontalis, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, *1895-1896*.

En 1425, au delà de Beauvais, près de Saint-Just-en-Chaussée, le paysan Le Roy, de Valescourt, et son lieutenant, Pierre Vendôme, commandent une compagnie nombreuse formée de gens des villages d'alentour; elle fait des prisonniers, possède des dépôts de poudre, compte des intelligences dans les villages et jusque dans Amiens. Dans l'hiver de 1426, une compagnie est cantonnée dans les environs de Trie-Château où son installation dans les bois se présente « *comme un fait datant de longue main et de notoriété publique.* »

Ces exemples peuvent être multipliés à l'infini et, en fait, ils sont recueillis, en si grand nombre, par les auteurs qui ont décrit la vie de nos provinces à cette époque, et notamment par l'érudit écrivain des *Épisodes de l'invasion anglaise*, qu'ils forment, pour ainsi dire, la véritable trame de l'histoire de France. C'est parmi ces « brigands » que bat le cœur de la nation et non dans les châteaux de la Loire où se disputent et s'assassinent entre eux les honteux favoris de Charles VII. Et comment ne pas conclure, avec le narrateur de ces faits significatifs et si profondément humains : « De leur apparente dispersion, de leurs manifestations d'abord déconcertantes, se dégage une impression qui persiste, d'*œuvre commune* et d'*occulte coopération* toujours prête à s'affirmer... Ces combattans indigènes, sans forteresses et sans abris, qui courent la campagne et les bois, qui s'y dispersent, défendent les enceintes démantelées et croulantes des forteresses intérieures, s'entendent, communiquent, savent se chercher et se rejoindre. *L'esprit national s'entretient à ce contact*... et la grande secousse de 1429 les trouvera prêtes à l'action, familières du sacrifice, entraînées au mépris de la mort, à la jouissance du péril, à la haine de l'étranger. »

Voilà donc qui est démontré par l'érudition la plus scrupuleuse : quand les hiérarchies manquent à leur devoir, d'autres hiérarchies se constituent, les initiatives individuelles pullulent, un nouvel ordre se crée. Ce sont les explosions dispersées de ce sentiment national que Jeanne d'Arc amasse en son esprit réfléchi et qui vont, par elle, se condenser et éclater sur son temps, comme un éclair.

Sa vocation est née du désordre, mais pour le guérir. Elle restaure l'autorité, mais de la seule façon qui vaille, en démasquant les autorités usurpées, en substituant aux droits le droit, et aux hiérarchies les mérites et les services.

Car pour expliquer, autant qu'il est possible, la carrière de Jeanne d'Arc, il faut tenir compte, non seulement du mouvement qui l'accompagne et la soulève, mais de celui qui la refoule et, finalement, l'accable. Il y a les amis et les partisans de Jeanne d'Arc; il y a ses adversaires, et ceux-ci la justifient mieux peut-être encore que les premiers.

Désordre dans la royauté, dans la famille royale, dans les ministres du Roi. C'est aux entourages qu'elle trouve l'opposition la plus vive. Ils sentent qu'elle vient faire place nette. Ils luttent en désespérés. Toute grande carrière se heurte aux traquenards de l'intrigue dissimulée, de l'hostilité sournoise, aux coups fourrés, à la conspiration du silence. L'habileté consista toujours, chez les favoris de Charles VII, à le laisser s'enlizer, de lui-même, en sa molle habitude de la paresse et du mutisme. Mais Jeanne avait su distinguer, du premier coup d'œil, la voie qui le ramènerait au devoir. Elle plaida auprès du Roi la cause de ce Richemont qui devait balayer l'engeance et devenir, par excellence, l'organisateur, le *justicier*. Le mot qu'elle lui adresse est d'une justesse admirable : « Beau connétable, ce n'est pas par moi que vous êtes venu ; mais soyez le bienvenu ! »

Dans la famille royale, le désordre est endémique, depuis deux générations. Les branches cadettes ont entrepris de ruiner et de dépouiller la branche aînée. Un homme est leur chef, le Duc de Bourgogne. C'est à celui-ci qu'elle s'en prend; c'est lui qu'elle somme de rentrer dans le rang et d'occuper sa place à la cérémonie du sacre. Il se détourne : elle le ramènera « du bout de la lance ; » mais avec un sentiment si juste, si exact de la mesure que quand le grand-duc d'Occident aura échoué devant Compiègne, Jeanne d'Arc encore vivante, il viendra vers Charles VII à résipiscence, prêt à reprendre, en vassal fidèle, son « service » dans la lutte contre l'étranger.

Les Anglais ont profité du désordre du royaume pour l'accroître ; le mal les gagnera eux-mêmes. Écoutez, encore, le mot de Jeanne d'Arc : car, à chacun sa sentence. Jacques de Touraine lui demandait si elle s'était jamais trouvée en un lieu où l'on eût tué des Anglais : — « En nom Dieu, répond-elle à cette âme sensible, comme vous en parlez doucement !.. Qu'ils s'en voysent en leur pays !... »

Ils sont rentrés dans leur pays, y emportant, avec eux, cet

esprit de violence, de brutalité, de vengeance qu'ils avaient fait déborder sur l'autre rive; l'aristocratie lancastrienne, en contradiction avec l'esprit populaire anglais et avec l'esprit même de la royauté anglaise, va subir, à son tour, la peine du talion que l'équité installe dans les faits et que la prophétie de l'évêque de Carlisle avait annoncée. Quant à la Pucelle, c'est à un Anglais, le plus grand de tous les Anglais, qu'il appartient de plaider éternellement sa cause auprès de la noble nation : « Laissez-moi vous dire, auparavant, qui vous avez condamnée... Je fus choisie d'en haut pour accomplir d'étonnans miracles sur la terre par inspiration de la grâce céleste. Je n'eus jamais affaire à des esprits maudits; vous qui êtes souillés par vos péchés, tachés du sang pur des innocens, corrompus et salis de mille vices, parce que vous manquez de la grâce que d'autres possèdent, vous jugez que c'est une chose impossible d'accomplir des miracles sans le secours de démons. Non, Jeanne, *la mal jugée*, a été vierge et, dès sa tendre enfance, chaste et immaculée dans toutes ses pensées; et son sang virginal, répandu par vous, criera vengeance aux portes du ciel (1). »

Il y a, enfin, contre Jeanne d'Arc, les Français qui ont déchiré le pacte national : ils l'ont combattue de son vivant, ils ont voulu sa mort, ils ont allumé son bûcher pour étouffer le remords de leurs propres crimes. Ils l'ont nommée sorcière, apostate, paillarde, ordure. (*Procès*, III, 52.) Et ils la savaient pure. Jeanne ne les laisse pas tranquilles dans leur erreur. Quand le sorbonniste Erard eut fini son discours, le jour de l'admonestation publique, elle lui jeta à la face la chose qui pouvait leur être à tous la plus sensible, son mépris pour les traîtres, rien qu'en affirmant son inébranlable fidélité à la dynastie et au Roi légitime : — « Par ma foy, sire, révérence gardée, je vous ose bien dire et jurer, sur la peine de ma vie, que mon Roy est le plus noble chrestien de tous les chrestiens et qui aime mieux la foy et l'Église, et n'est point tel que vous dictes. » Cette parole, prononcée au moment où elle avait laissé toute espérance du secours si longtemps et si fervemment attendu, traitait, comme ils doivent être traités, ces contempteurs du plus fort et du plus naturel des liens sociaux, la patrie.

Jeanne restaure la patrie, en restaurant l'autorité. Son

(1) Shakspeare, *le Roi Henri VI* (acte V, scène IV.)

parti pris de sujet dévoué et de bon soldat met le prestige du commandement au-dessus de toute appréciation individuelle ; elle sait que le sujet, comme l'enfant, comme le soldat, n'a pas besoin de tant de raisonnemens pour obéir. C'est à ce prix que doit s'affirmer, par le groupement des collaborations volontaires et ordonnées, la seule façon, pour l'homme, d'être supérieur à lui-même. Shakspeare expliquera, encore, l'état d'âme de cette grande disciplinée : — « *Henri.* — Il me semble que je ne mourrai nulle part avec plus de joie que dans la compagnie du Roi ; car sa cause est juste et sa querelle honorable. *Williams.* — C'est plus que nous n'en savons. *Bates.* — Oui ; et plus que nous ne devons chercher à en savoir ; car nous en savons assez si nous savons que nous sommes les sujets du Roi ; si sa cause est mauvaise, l'obéissance que nous lui devons nous absout de tout crime (1)... »

Jeanne, en dominant, de toute la hauteur de son bûcher, ces hommes hautains et verbeux qui montraient au peuple son pauvre corps de femme nue, pour prouver qu'elle était bien morte et qu'ils avaient le dernier mot, Jeanne les a brûlés et anéantis eux-mêmes, elle a déchiré les oripeaux et les chapes dont ils s'affublaient et prouvé qu'eux seuls étaient cendre et poussière. Elle a balayé et jeté à la rivière les vieilles oligarchies mortes, les mécaniques épuisées et alourdies ; elle a nettoyé le champ national de tous les sophismes et du pire de tous, l'orgueil pédantesque. Si fière et si ardente, elle a aimé le joug et le frein, mais en ne l'acceptant que de la règle et du droit, non des hiérarchies éphémères et des prétentions usurpatrices.

Jeanne est une femme qui ne connaît que le devoir ; elle ne se fait aucune illusion sur l'importance des grands personnages, nobles ou clercs ; elle les écarte, s'ils défaillent, empoigne l'étendard et fait la besogne mieux qu'eux. En cela, excellente Française et protagoniste incomparable de la seule égalité : véritable sainte des démocraties, elle donne la juste mesure des droits et des obéissances. Souvenez-vous comme elle aborde le duc d'Alençon, Dunois, Richemont, tout « le sang de France, » et comme elle dit à l'évêque : « Évêque, je meurs par vous ! » Cette fille du peuple ignore les servilismes comme elle ignore l'envie, comme elle ignore la haine : elle puise directement, dans le sol national, les forces qui font les hommes fiers et libres dans les nations grandes et unies.

(1) *Le roi Henri V* (acte IV, scène I).

Restauratrice de l'autorité, restauratrice de l'action individuelle et de la liberté, puissante ouvrière de l'égalité, elle représente le pays de France dans sa phase particulière et dans son sens universel. Par sa vie et par sa mort, reprenant, comme le faisaient les manans, les bourgeois, les soldats, l'étendard tombé à Azincourt, elle le relevait et corrigeait le désordre du royaume, le désordre du siècle.

VI

Il y avait autre chose à corriger, et, quoique ce ne fût pas la « mission » de Jeanne, son action fut telle, qu'à cette autre « pitié, » elle porta aussi remède.

L'Église ne fut pas absente du drame. Prélats et docteurs voulurent y figurer; ils y jouèrent le rôle que l'on sait. Ils intervinrent, non pour prêcher la commisération et la justice en faveur de cette fille, bonne chrétienne et fidèle incomparable, mais pour la frapper et pour l'exclure de l'Église et de la vie. Ils sont allés à cette besogne en toute tranquillité : il faut qu'ils aient été destinés à cela et qu'il y ait, à leur erreur, des causes profondes qui leur échappaient à eux-mêmes et que la suite des temps peut seule apercevoir.

L'Église de France participait à la détresse matérielle et morale du royaume et ce serait son excuse si elle était excusable. Mais Jeanne en a appelé aux chefs de l'Église universelle, au Concile (alors en formation à Bâle), au Pape; et, de ce sommet de la hiérarchie d'où l'on voit les choses de haut, nulle bienveillance, aucune miséricorde n'est descendue vers elle. Sa cause, pendante devant l'Église catholique, a été omise et oubliée.

A cela, il y a une explication trop réelle que révèle l'histoire du temps : pour les contemporains, c'est à peine s'il y avait encore une Église, s'il y avait encore une hiérarchie, s'il y avait encore un pape. La robe sans couture était déchirée.

Aujourd'hui, après cinq siècles et un immense effort de reconstitution unitaire, on a oublié, on a voulu oublier ces discordes antiques; on s'est efforcé d'atténuer cette rupture, on a jeté un voile, on a rétabli, tant bien que mal, la tradition visible de l'Église romaine pour effacer les hontes et combler les lacunes de l'histoire pontificale. Le catholicisme, par ces attentions rétrospectives, a proscrit, pour ainsi dire, de ses annales,

les événemens qui, pendant plus d'un siècle, avaient tenu ses destinées en suspens. Pour comprendre l'histoire de Jeanne d'Arc, il faut pourtant se replacer dans les dispositions des fidèles, aux temps où elle parut.

Le grand schisme avait été, on le sait, une crise redoutable; mais ce qu'on sait moins, c'est que les contemporains avaient fini par s'habituer et s'accommoder à la tempête. Ils subissaient les conséquences fatales d'un tel désastre : diversité d'obédience, localisation de l'autorité ecclésiastique, supériorité des conciles sur le Pape et, peu s'en fallait, des églises particulières sur l'Église générale, accroissement des aristocraties cléricales, suprématie des pouvoirs civils, empiétement des grands corps, dissémination et indiscipline des ordres religieux, formations désordonnées et incohérentes de disciplines particulières, sans compter les suites plus graves et extérieures à l'Église elle-même, hérésie, matérialisme, superstition.

Quand Jeanne d'Arc vint au monde (soit janvier 1411, soit janvier 1412), pour les Français, à la lettre, *il n'y avait plus de Pape;* ou, plutôt, comme il y en avait trois, l'embarras de choisir et le dégoût du choix avaient fini par porter la France à se détacher de l'Église universelle, à se tenir en dehors et dans l'expectative; comme on disait alors, « elle s'était soustraite à l'obédience. »

En vue de pourvoir au gouvernement de l'Église de France, on s'en remit à cette Église elle-même : à partir de 1408, les assemblées du clergé national s'étaient attribué, sous l'œil et avec l'appui du prince, l'autorité nécessaire pour faire aller les choses *pendant le temps où on ne reconnaîtrait plus de Pape.*

L'Église romaine s'efforçait, mais en vain, de remédier à un tel état de choses; le Concile de Pise n'aboutit pas. Alexandre V, élu par ce concile, et son successeur, Jean XXIII, ne surent ni restaurer la catholicité, ni reprendre l'autorité sur l'Église de France. C'est le moment où Pierre d'Ailli, Clémangis, Jean Gerson répandent leurs plaintes les plus touchantes, leurs prévisions les plus tristes sur l'avenir de la chrétienté. Rome a, comme l'Angleterre, sa prophétie de l'évêque de Carlisle et c'est celle où Jean Gerson prévoit Luther : « Je t'ai faite belle à ravir et toutes les nations admiraient tes charmes. Mais tu as eu trop de confiance en ta beauté, c'est-à-dire dans l'abondance de tes

biens temporels et dans la puissance séculière, et tu es devenue coupable de fornication en accordant à la faveur et à l'argent ce qui n'était dû qu'à la vertu... Voici, dit le Seigneur, que je te livrerai à ceux qui te haïssent; ils détruiront les lieux que tu as souillés de ton infamie, c'est-à-dire où tu commettais injustices et simonies. Ils te dépouilleront des vêtemens de ta gloire et te laisseront pleine d'ignominie. »

Comme Jeanne d'Arc était née, les premières lueurs des temps nouveaux se levèrent sur la chrétienté. Mais, parmi quels orages et sur quels horizons chargés de ténèbres! Le Concile de Constance fut convoqué, pour l'année 1414, par un des trois papes, Jean XXIII.

La soif universelle de voir le schisme prendre fin lui avait imposé cette mesure; les trois papes paraissaient entrer dans les voies de la démission simultanée, ou, comme on disait, de la cession volontaire, pour permettre au concile d'élire un nouveau pontife. Mais chacun d'eux ne voulait céder qu'à la condition d'avoir la certitude d'être maintenu comme seul Pape légitime. Il y eut, entre les trois rivaux et leurs obédiences, une lutte dont les incidens, colportés de bouche en bouche, dans un monde ballotté, d'ailleurs, entre les mêmes divisions et les mêmes partialités, n'inspiraient plus partout que l'appréhension, la douleur et l'horreur.

Il fallut que le concile procédât par la voie de contrainte. Et quel retentissement, encore, les mesures qu'il prit eurent-elles dans les âmes des fidèles, quand on sut que le corps immense des prélats, prêtres, docteurs et clercs, réunis à Constance, faisait le procès au pape Jean XXIII et qu'ils portaient, contre lui, les incriminations suivantes, finalement avouées par l'accusé: « Dès son enfance, il a été sans docilité, sans pudeur, sans bonne foi, sans respect pour ses parens. Il s'est rendu habile en toute espèce de simonie pour avancer dans les dignités ecclésiastiques. Dans les légations, il a été le fléau des peuples qu'il avait sous son autorité... Pendant le temps qu'il a été pape, il n'a accompli aucun de ses devoirs; il n'a ni jeûné, ni récité l'office divin, ni observé les jours d'abstinence. Il a été l'exploiteur du pauvre, l'ennemi de la justice, un véritable marchand de bénéfices, de reliques et de sacremens, un dissipateur des biens de l'Église Romaine, un empoisonneur, un homicide, un parjure, un fauteur de schisme. Il n'a respecté ni la pudeur des vierges,

ni la sainteté du mariage, ni la clôture des couvens, ni les lois de la nature, ni celles de la parenté (1)... »

Si c'étaient de tels monstres que l'on avait pour Papes, au jugement du concile (et il n'était pas plus indulgent pour les compétiteurs de Jean XXIII), autant valait s'en passer.

Ce sentiment se répandit, et notamment en France. Le courant porte l'époque vers une organisation de l'Église où les évêques, les prêtres, même les simples fidèles revendiquent une part toujours croissante de l'autorité. Les preuves seraient innombrables. Parmi ces tentatives d'organisation plus localisées, deux tendances se manifestent : l'une, et c'est la plus puissante, en apparence du moins, vise une constitution oligarchique de l'Église remettant le pouvoir aux prélats, aux universités, aux docteurs appuyés sur les pouvoirs civils; l'autre, conforme au désir plus discret du bas clergé, des moines, de certaines communautés, tendrait plutôt à réclamer des institutions démocratiques qui remettraient aux fidèles l'autorité que des mains indignes ont laissée péricliter. De Wyclef à Jean Huss, de Jean Huss aux Vaudois, des Vaudois à Luther, cette tradition ne se perdra pas (2).

Des esprits aussi prudens, aussi pondérés, aussi généreux que Gerson mettent en des axiomes, dont le retentissement se prolongera pendant des siècles, l'inquiétude qui se répand de plus en plus parmi les âmes : « L'Église militante est plus nécessaire que le Pape; car, on peut se sauver sans Pape et, hors de l'Église, il n'y a pas de salut. L'Église est meilleure que le Pape, parce que le Pape est fait pour l'Église; or, comme dit Aristote, la fin est meilleure que les moyens; l'Église est plus

(1) Abbé Guettée, *Histoire de l'Église de France* (t. VII, p. 292). — Cf. Noël Valois, *la France et le grand Schisme* (t. IV, p. 310-312).

(2) C'est surtout au Concile de Bâle que l'on voit bien les trois thèses en présence : la thèse *autocratique pontificale*, en la personne d'Eugène IV qui, après avoir signé la capitulation aristocratique, dissout de son autorité le concile avant qu'il ne soit rassemblé (Réunion du concile, 23 juillet 1431; dissolution 18 décembre 1431); 2° la thèse *aristocratique* qui prétendait subordonner le Pape au Collège des cardinaux et au Concile général; 3° la thèse *démocratique*, consignée dans les deux règlemens du 29 avril et du 26 septembre 1432, qui assure, dans le concile, une majorité écrasante au bas clergé et lui subordonne le Pape et le haut clergé. Voyez la thèse de Nicolas de Cusa dans Pastor, *Histoire des Papes* (t. I, p. 292-297). « Il est impossible de mesurer le danger que coururent alors la Papauté et l'Église, » dit Pastor. — On est mal renseigné sur l'attitude des Congrégations. Sainte Françoise Romaine conseilla au Pape de céder; ce qu'il fit, comme on sait, au début.

noble que le Pape, parce qu'elle est l'épouse de Jésus-Christ, auquel elle est unie par des liens indissolubles... Le corollaire des propositions précédentes c'est que l'Église catholique est supérieure au Pape. »

La conclusion immédiate et plus actuelle encore, c'est que le concile, c'est-à-dire l'Église assemblée, a une autorité prédominante et qu'il peut faire le procès au Pape, le destituer... ; et c'est ce qui arrive : Jean XXIII est révoqué. « Pour tous ces crimes et beaucoup d'autres mentionnés dans les pièces du procès, le concile le juge indigne du pontificat et, par cette sentence, il le prive et le dépose réellement et véritablement de cette dignité (1). »

De même des deux autres prétendans ; Grégoire XII, effrayé, cède la place volontairement ; et comme Pierre de Luna (Benoît XIII) s'obstine, il est déclaré « fauteur de schisme et de division, schismatique, hérétique en ce qu'il viole l'article du symbole qui nous ordonne de croire en l'Église *une*, sainte et catholique, qu'il est indigne de tout titre, honneur, grade et dignité, rejeté de Dieu et exclu, pour toujours, de tout droit à la Papauté. »

L'Église catholique n'était pas assurément, alors, une école de respect.

Nous étonnerons-nous, maintenant, que ces solennelles déclarations enorgueillissent, par contre-coup, les corps, subordonnés peut-être, mais glorieux en somme, qui seuls subsistent dans l'universel effondrement? Les auteurs de ces sentences, de ces prophéties, de ces anathèmes, sont des hommes; ils ont leurs passions, leurs vanités, leur pédantisme, leurs erreurs : c'est à leur tour de se croire des Dieux.

L'Université de Paris joua un rôle considérable au Concile de Constance : elle avait grandement contribué à la déposition de Jean XXIII, désirée d'ailleurs et habilement préparée par le Duc de Bourgogne, Jean sans Peur, et par ses envoyés au concile. A Paris, le gouvernement était, alors, aux mains des Armagnacs, plutôt favorables à Jean XXIII, et le Dauphin vit

(1) M. N. Valois dit : « Ce que cette sentence pouvait avoir d'irrégulier ne tarda pas à être suppléé par le condamné lui-même. Balthazar Cossa (Jean XXIII) acquiesça entièrement au jugement du concile qu'il déclara ne pouvoir faillir, ratifia lui-même, « de son propre mouvement, » la sentence qui le déposait. Ainsi, celui des trois Papes qui tombait, le premier, sous les coups de l'Assemblée était celui-là même qui l'avait convoquée, ouverte et présidée... » *La France et le grand Schisme* (t. IV, p. 312).

avec humeur la déposition du Pape. Il fit arrêter quelques docteurs particulièrement turbulens et ne leur rendit la liberté qu'au prix d'une admonestation : « En vérité, vous vous en faites un peu trop accroire; je voudrais bien savoir ce qui vous rend si hardis que de destituer un Pape sans notre assentiment. Il ne vous reste plus qu'à disposer de la couronne du Roi et de l'état des princes. Mais nous vous en empêcherons bien. »

Il est bien permis de dire que, pour les Français, il n'y avait plus ni Église, ni Pape, à ce moment-là, et que l'Université n'étant même pas d'accord avec l'Église et avec la Royauté, tout était désordre et confusion.

Il est vrai que ces journées marquent officiellement la fin de la crise, puisque le cardinal Colonna est élu le 8 novembre 1417 et que la liste régulière des Papes, interrompue depuis si longtemps, se reprend normalement et régulièrement, à partir de cette époque.

Le cardinal Colonna prend le nom de Martin V; c'était la fin si passionnément désirée du schisme. Mais était-ce une solution pleinement satisfaisante pour les aspirations françaises? Si on considère, dans son ensemble, l'histoire de l'Église à cette époque, il est incontestable que la partie se joue, surtout, entre la France et ses adversaires. On ne pouvait pas oublier, ni au dehors, ni au dedans, que la royauté française avait tenu la papauté sous sa coupe à Avignon. L'état d'affaiblissement où la France se trouve au lendemain de la bataille d'Azincourt eut, sans doute, sa répercussion sur les dispositions des électeurs du Concile et, s'ils aboutirent à nommer un pape, ce fut contre elle et tout simplement parce qu'ils la craignaient moins.

Tel est le sens visible de la manœuvre des puissances ou « nations; » et, jusque dans le vote qui désigne le nouveau pontife, on voit les deux camps opposés mesurer leurs forces. Les seuls concurrens de Martin V, qui eurent des chances, furent des Français ou des candidats de langue française : Jacques Gelu, Jean de Bertrands, évêque de Genève, le cardinal savoyard Jean de Brogny. Mais ces prélats avaient contre eux les Italiens, les Bourguignons et surtout les Anglais. Jacques Gelu, dont on connaît les attaches avec Charles VII, déclare qu'il est le dernier à avoir voté pour Colonna. Étant données les habitudes et la prudence de ces hautes manifestations ecclésiastiques, il est facile de conclure, comme tout le démontre, que le cardinal Colonna coalisa autour de lui les forces anti-françaises du con-

cile. Élu des Bourguignons, des Anglais, des Allemands, Martin V, tout pondéré et raisonnable qu'il fût, ne devait l'oublier jamais, car ce sont des choses qui ne s'oublient pas.

L'élection de Martin V est accueillie diversement en France ; les fidèles se réjouissaient, malgré tout, de voir la fin du schisme. Mais Paris, qui était Armagnac alors, fut dans un sentiment contraire ; car, dit Monstrelet, « on doubtoit que icelluy nouvel Pape et le roy d'Alemaigne ne feussent plus favorables au roi d'Angleterre et au Duc de Bourgogne que au roy de France et au Conseil royal. »

Ce n'est pas le lieu de rappeler l'histoire des relations de la France et de la Papauté pendant le pontificat de Martin V. En fait, cette histoire est double et même triple ; je veux dire qu'il y a, en France, trois politiques opposées (sans compter celle des méridionaux restés fidèles au Pape déposé par le Concile, Pierre de Luna, Benoît XIII) : il y avait une politique armagnaque qui, avec des atténuations, devint celle de Charles VII ; il y avait une politique bourguignonne, et il y avait, enfin, une politique anglaise, qui n'était pas seulement continentale, mais, en partie aussi, insulaire. Chacun de ces pouvoirs avait ses représentans auprès de la Cour romaine, faisait assaut de belles paroles, de bons procédés et même parfois de sacrifices réels pour gagner sa faveur. Le Pape était obligé de ménager ces forces concurrentes, ayant besoin de chacune d'elles et des ressources que la Cour romaine tirait de leurs territoires.

Au moment où la Papauté est à peu près seule à penser au péril imminent dont l'invasion des Turcs menace l'Europe (prise de Salonique par le sultan Mourad, 1430 ; prise de Janina, 1431) ; au moment où il faudrait, à Rome, des hommes et de l'argent, pour lutter contre les Hussites (défaite du cardinal Cesarini à Tauss, 14 mai 1431) ; au moment où le délabrement général de la Chrétienté demanderait des sacrifices indéfiniment renouvelés, le Pape voit se dresser contre lui les revendications des Églises locales ; on lui refuse les subventions sous toutes les formes ; en France, il se heurte à ces fameuses « libertés de l'Église gallicane. » Charles VII a besoin d'argent lui aussi ; il défend le clergé français, le « contribuable » français, les corporations françaises contre les « empiétemens, » les « exactions » de la Cour de Rome.

Le régent d'Angleterre et le Duc de Bourgogne profiteront habilement de cette situation et ils trouveront de savans tacti-

ciens, comme Cauchon et Jean de La Rochetaillée, pour agrandir la fissure et envenimer la plaie entre le représentant de la dynastie légitime et la Papauté restaurée. Ce qui ne fait pas doute, c'est que l'accord ne cesse de régner entre le Saint-Siège et le gouvernement anglais, notamment au sujet des affaires de France. En 1428, en 1429, Martin V autorisait Bedford à exiger du clergé de nouveaux subsides. Le cardinal de Winchester et le P. Cauchon furent les intermédiaires de cette politique.

Du côté de Charles VII, les relations restent difficiles. En présence de la faveur dont jouissent, à Rome, l'Angleterre et la Bourgogne, Charles VII conclut bien, avec Martin V, un accord qui est comme la première esquisse d'un Concordat; Regnault de Chartres en fut le négociateur (août 1426). Mais l'accueil fait à ces laborieux arrangemens fut toujours froid. Le gallicanisme parlementaire et le gallicanisme épiscopal se refusèrent à ces concessions politiques du gallicanisme royal. La France de Charles VII boudait Rome et restait grosse de la fameuse « Pragmatique Sanction de Bourges, » — l'acte qui devait blesser la Papauté à la prunelle de l'œil (1).

Tels sont les rapports de la France et de Rome, au moment où Jeanne d'Arc arrive à la connaissance des choses; et si sa mère, la pèlerine, si les moines mendians qui circulaient dans le pays, si les étrangers qui voyageaient le long de la vallée de la Meuse, parlent à voix basse de ces questions anxieuses, au foyer ou sur la borne de la route, ils disent que le pouvoir papal est mal rétabli et incohérent, qu'il témoigne de dispositions peu favorables à la France, en un mot, qu'entre le glaive temporel et le glaive spirituel, les relations ne sont pas ce qu'elles devraient être pour le bien du monde et du pays. Le malentendu, plus ou moins atténué, se prolongea longtemps, de même que la vieille querelle dura entre Romains et Français :

Sire, je suis passé par Rome,
Où j'ai ouy, par plusieurs foys,
Parler, aux Rommaïns, des Françoys;

(1) Voyez Noël Valois, *Histoire de la Pragmatique Sanction de Bourges*, 1906, p. XXXIII; et mon étude *Essai sur les libertés de l'Église gallicane*, 1888, p. XXXV-XL. — Sur les sentimens de Martin V à l'égard du duc de Bedford, du Duc de Bourgogne, de P. Cauchon, voyez l'ensemble des documens émanant de ce Pape et publiés par Siméon Luce, *Jeanne d'Arc à Domremy* (p. 127, 149, 197, etc.).

Mais c'estoit bien vilainement :
Ils les prisent moins que néant ;
Car ils les ont pour scysmatiques (1).

Sans rien exagérer, il est permis de dire que la Papauté avait autre chose à penser que de s'informer exactement de ce qui se passait alors dans le camp français, surtout s'il s'agissait d'événemens contraires aux bons amis, le régent Bedford, le cardinal de Winchester et le Duc de Bourgogne.

Tandis qu'un des clercs français de l'entourage de Martin V écrivait, en 1429, le compte rendu enthousiaste de la levée du siège d'Orléans, le Pape lui-même était plutôt préoccupé des conséquences politiques de cet événement. On ne peut oublier que l'armée anglaise qui assiégea Compiègne était formée des troupes que le cardinal Winchester avait levées, sur l'ordre du Pape, pour faire la guerre aux Hussites (2). Martin V protesta-t-il contre cet usage singulier des faveurs pontificales? On ne sait. Il n'avait plus longtemps à vivre. Ayant toujours ménagé ses relations avec les deux concurrens, non sans une tendance marquée du côté d'Angleterre et de Bourgogne, il inclinait, sans doute, à fermer les yeux sur leurs dissentimens et sur les incidens de la lutte, et se sentait porté à rejeter loin de lui la complication grave que l'intervention et bientôt la capture et le procès de Jeanne soumettaient si inopportunément à la Papauté (3).

Martin V meurt le 20 février 1431, la veille du jour où Jeanne

(1) *Apparition de maître Jehan de Meun*, cité par N. Valois, *la France et le Schisme* (t. IV, p. 495).

(2) « Et disoit-on que iceulx Anglois estoient païés de l'argent du Pape ; et que icelluy cardinal les devoit mener sur une manière de gens qu'on appeloient Boesmes, ès parties d'Allemaigne ; et toutes fois furent emploiez yceulx Anglois par l'ordonnance d'icelluy cardinal contre le roy de France. » Jean Chartier, dans *Procès* (IV, p. 81). — « L'armée du duc de Bethford feust accreue de quatre mille Anglois que son oncle, le cardinal d'Angleterre, avoit amenée de delà la mer, soubz couleur de les mener contre les Boesmes hérites ; mais mentant ses promesses, les mist en besongne contre les François très vrays chrestiens, combien qu'ils eussent esté soudoïéz de l'argent de l'Église. *Journal du siège d'Orléans* (*Procès*, IV, p. 191). — Voyez dans Rymer (t. V, p. 424), les articles de « l'appointement conclu entre le Conseil d'Angleterre et le cardinal pour convertir l'armée de la foi en une levée contre la France. » — Cfr. Morosini (III, 137).

(3) Les Pères Belon et Balme, auteurs du livre remarquable sur *Bréhal et la Réhabilitation de Jeanne d'Arc*, ont probablement des raisons de porter cette appréciation sur l'attitude de Rome : « La cour de Rome, circonvenue par les mêmes procédés de renseignemens équivoques et de sollicitations puissantes, se défendit d'intervenir dans une question sur laquelle deux nations catholiques étaient divisées. » Et encore : « Suivant sa tradition de prudente expectative, Rome s'appliquait à tenir la balance égale entre les deux peuples chrétiens. » (P. 5 et 6.)

d'Arc est amenée devant ses juges. Coïncidence remarquable et qui laisse le sort de l'Église en suspens au moment où va se décider celui de la Pucelle!

Le Saint-Siège subit, alors, en effet, une nouvelle crise dont il est difficile d'augurer quelle sera l'issue. Un concile œcuménique, fils de celui de Constance, est réuni à Bâle. Entre la Papauté et le Concile, le dissentiment éclate. Le successeur de Martin V, le Vénitien Condulmieri, Eugène IV, résiste aux Pères du concile. Il les irrite et, bientôt, on dirait qu'il va passer, lui-même, pour un second Jean XXIII (1). Mais, cette fois, par un singulier retournement des choses, ce sont les Universitaires, ce sont les hommes qui ont condamné Jeanne, les Cauchon, les Beaupère, les Montjeu, les Midy, les Courcelles qui mènent la campagne contre la Papauté.

Existe-t-il seulement une Papauté? Existe-t-il une Chrétienté? Au moment où les docteurs de Rouen poussent en hâte les interrogatoires pour courir à Bâle où on les réclame instamment, au moment où commence le corps-à-corps entre les deux grands pouvoirs de l'Église, duel qui doit durer dix-huit ans, Eugène IV est bloqué dans Rome par les Colonna, héritiers de son prédécesseur, les Hussites viennent de remporter les victoires qui épouvantent l'Allemagne, la guerre sévit plus que jamais entre la France et l'Angleterre, une autre guerre a éclaté, aux portes de Bâle, entre Philippe le Bon et le duc d'Autriche, et là-bas, au loin, les chrétientés d'Orient appellent des secours toujours promis et qui n'arrivent jamais. Selon le mot du président du concile, hâtant l'arrivée des Pères : « L'incendie s'est déclaré dans la maison du Seigneur. »

A quoi bon insister? Pour les contemporains, rien n'était plus incertain et plus trouble que l'autorité du Pape de Rome, que son sort prochain, que son avenir. Eugène IV avait, lui aussi, autre chose à penser, en montant sur le trône, qu'à l'appel prononcé à mi-voix par la captive de Rouen.

(1) « Aucune mesure, dit Pastor, si violente qu'elle fût, ne rencontrait d'opposition de la part de la majorité, composée pour la plus grande partie de Français, pourvu qu'elle fût dirigée contre le Pape; les fanatiques saisissaient avidement toutes les occasions de faire sentir au Pape leur puissance et leur morgue hautaine. Un jour, en pleine session, l'archevêque de Tours (Coëtquis) dévoila avec franchise le but poursuivi : « Il faut, dit-il, arracher le Saint-Siège apostolique des mains des Italiens ou le dépouiller de telle façon que peu importe, ensuite, aux mains de qui il restera. » Æneas Sylvius, dans Pastor, *Histoire des Papes* (t. I, p. 295 et s.).

Mais la captive de Rouen n'avait pas pour mission de débrouiller la longue énigme que le schisme, les partages d'obédience, les rivalités entre le Pape et le Concile, les revendications des Églises locales, les dissensions entre les aristocraties, les démocraties, les corps constitués et les fidèles posaient devant les clercs de son temps.

Ces questions lui avaient été soumises cependant, une première fois déjà, et les juges de Rouen lui en avaient fait reproche. A la question du comte d'Armagnac, lui demandant « quel est le vrai pape? » la réponse qu'elle fit prouve, du moins, que son état d'esprit était celui de la plus grande partie de la chrétienté; elle n'osait se prononcer et s'en tenait à cette formule « qu'il fallait obéir à Notre Seigneur le Pape qui est à Rome (1). »

Les clercs et les universitaires, malgré toute leur science, n'en savaient pas beaucoup plus long. Seulement, eux mettaient le Concile au-dessus du Pape, même du Pape de Rome. L'appel de Jeanne, conseillé probablement par l'un d'eux, est libellé : « au Concile et au Pape. » En un mot, pour les clercs comme pour les fidèles, c'est l'incertitude, c'est le trouble, c'est le désordre. Désordre dans l'Église, désordre dans le siècle. Et, pendant longtemps encore, il en sera de même.

Il en sera de même, comme le disaient et le déclaraient les hommes les plus sages, tant que la royauté française n'aura pas repris son ancienne splendeur, tant que l'union n'aura pas été rétablie et renouvelée entre le royaume de saint Louis et l'Église romaine. Le salut de l'Europe et de la civilisation est à ce prix.

Que le salut du royaume ait été l'œuvre de Jeanne d'Arc, par la courte campagne qui commence à Orléans et qui finit à Compiègne, cela est de toute évidence ; que le salut du royaume de France ait, à son tour, apporté le secours indispensable à l'Église catholique, au moment où elle penchait vers sa ruine, c'est une suite logique des choses qui ne peut guère être contestée; encore une fois, si la France fût devenue anglaise ou « bourguignonne » elle fût devenue probablement protestante et, sans son appui, Rome périssait. Mais il faut ajouter, pour être précis et pour être complet, que la vie et la mort de Jeanne d'Arc

(1) *Procès* (I, p. 83).

eurent une action plus immédiate encore sur les événemens qui allaient décider du sort de la Papauté.

La coincidence qui fit, des juges de Jeanne d'Arc, les représentans, au Concile de Bâle, de l'oligarchie ecclésiastique, et les meneurs de la politique anti-papale, cette coïncidence apparaît comme un de ces contacts surprenans d'où jaillit la lumière.

Partout, dans la chrétienté, la question de discipline, la question de « l'autorité » était posée. Or, Jeanne, en son bon sens, trouve, la première, les vraies formules capables de la résoudre. En les opposant aux personnages qui furent, à la fois, ses juges et les Pères du concile, elle remplit sa destinée, mais avec une telle justesse et une logique si transcendante, qu'il est bien difficile de ne pas reconnaître, là, quelque chose de supérieur à la marche ordinaire des affaires humaines.

Jeanne est une prisonnière de guerre; elle a joué un rôle militaire et national; son action a été laïque et politique. Or, le procès qui lui est intenté par l'adversaire national et ethnique, est un procès théologique et religieux. Pourquoi la captive de Compiègne, pourquoi la simple bergerette a-t-elle à s'expliquer sur ces questions? Pourquoi le débat qui va s'agiter, au château de Bouvreuil, est-il celui qu'a ouvert Wyclef, auquel interviennent les Hussites, qui divise les Pères du concile et qui se renouvellera dans les méditations de Luther à la Wartbourg?

Il faut que Jeanne d'Arc dise, *sous peine de mort*, ce qu'elle pense de l'autorité dans le sein de l'Église. Oui ou non, le fidèle peut-il se passer du clergé, du Pape, des conciles; en un mot, est-il besoin d'*intermédiaire* entre le fidèle et Dieu? C'est le problème du siècle, — suite naturelle du désordre de l'Église. Ce n'est plus seulement le comte d'Armagnac qui s'adresse à cette fille inspirée pour savoir ce qu'il doit penser du Pape. Ce sont ses juges, Pères du concile, qui la traquent. Ils montrent le bûcher : il faut qu'elle parle.

Puisque cela est, pourquoi ne pas le reconnaître, c'est Jeanne qui apporte les solutions les plus simples, les plus fortes, les plus efficaces à ces difficultés sur lesquelles s'épuisent les théologiens, les hommes d'État et les hommes d'Église.

En réservant le droit individuel, elle le subordonne, dans une gradation véritablement magistrale, à l'Église d'abord, puis à Dieu. Cette Française, qui vécut quatre-vingts ans avant Luther, découvre les principes d'après lesquels l'Église se sauvera de la

Réforme. Par le simple fait que les questions se posent à cause d'elle, elle détermine, dans le cadre latin, les modalités et les limites de l'évolution nécessaire. Elle concilie le sens individuel et la discipline, en réclamant l'obéissance, *mais seulement pour qui en est digne.*

Sans le savoir, mais non sans le vouloir (parce qu'elle est tout cœur et volonté), elle parle comme les grands penseurs et les grands cœurs catholiques, comme les grands disciplinés et les grands réformateurs : saint François, saint Thomas, saint Bernard. Si j'osais imposer, à cette simple fille, le langage de l'École, je mettrais dans sa bouche les paroles de saint Thomas d'Aquin sur la connaissance de Dieu : *Divina cognitio non est inquisitiva... Non per ratiocinationem causata, sed immaterialis cognitio rerum, absque discursu...* « La connaissance de Dieu n'est pas affaire de recherche ou de déduction... elle ne résulte pas d'un raisonnement dialectique; c'est une aperception immatérielle de la vérité, sans phrases... »

Jeanne d'Arc n'eût pas dit ces belles choses si doctement; mais elle voyait, clair comme le jour, que Dieu c'est le bien; elle aimait la loyauté, la justice, la vérité; elle était prête à se sacrifier pour ces causes; donc, elle connaissait Dieu et elle aimait Dieu « sans phrases, » *absque discursu.*

Quant aux « intermédiaires » qui se réclamaient de leurs titres devant elle, elle les dévisageait : ils ne croyaient pas à Dieu, puisqu'ils ne croyaient pas au bien; c'est pourquoi elle déclinait leur compétence et leur autorité, leur autorité et leur compétence devant se subordonner, d'abord, à la volonté divine.

Voici son langage, non moins net et non moins clair que celui de saint Thomas : « Je crois bien que Notre Saint-Père le Pape de Rome, les évêques et autres gens d'Église sont établis pour garder la foi chrétienne et punir ceux qui y défaillent; mais, quant à moi, de mes faits, je ne me soumettrai qu'à l'Église céleste, c'est-à-dire à Dieu, à la Vierge Marie, aux saints et aux saintes du Paradis. Je crois fermement n'avoir pas failli en notre foi et, pour rien au monde, je n'y voudrais faillir... » — « Ne vous croyez-vous donc pas soumise à l'Église de Dieu qui est sur la terre, c'est-à-dire au Pape, notre seigneur, aux cardinaux, aux archevêques, aux évêques et autres prélats de l'Église? » — « Oui, je m'y crois soumise : *mais Dieu premier servi.* » — — « Avez-vous donc commandement de vos voix de ne pas vous

soumettre à l'Église militante qui est sur la terre, ni à son jugement? » — « Je ne réponds rien que je prenne dans ma tête (*per ratiocinationem causata*); ce que je réponds est du commandement de mes voix (*immaterialis cognitio*); elles ne me commandent point de désobéir à l'Église : mais DIEU PREMIER SERVI! » C'est-à-dire : que l'Église n'abandonne pas les voies de Dieu, la vérité, la justice, le sacrifice, si elle veut être obéie.

Toute la réforme, la réforme par l'Église sur elle-même et au nom de son propre principe, est dans ces simples mots. Jeanne fait la leçon aux docteurs, aux maîtres de l'Université, aux prélats du Concile, à tous ceux qui affirment qu'on peut faire descendre l'autorité divine sur les pages d'un grimoire, ou sur le parchemin d'un diplôme, à ceux qui pensent qu'on peut faire bombance ou parader sous les dais d'orfroi en se gaudissant du bien des pauvres, et qu'on peut imposer cette espèce d'autorité par des sentences ou même par des bûchers, aux consciences.

En vérité, c'est bien plus simple : soyez bons, purs, justes, bienveillans et bien intentionnés : le reste viendra par surcroît

Les juges de Jeanne d'Arc peuvent la quitter pour gagner, en hâte, la plus hautaine assemblée d'indiscipline qu'ait vue le monde : de même que leur orgueil a échoué en la brûlant à Rouen, il échouera à Bâle et pour les mêmes causes. Il n'était pas du dessein éternel que l'unité française, ni l'unité latine, ni la tradition antique périssent. La complicité de la violence et des trahisons, des particularismes et des pédantismes ne devait pas prévaloir contre elle. Au-dessus de la loi, il y a la vertu, au-dessus de la science, il y a la vérité. DIEU PREMIER SERVI!

Qu'on admette l'intervention de la Providence, qu'on suppose l'action obscure d'une de ces lois de survie de l'humanité que l'histoire et la science détermineront peut-être un jour, l'apparition de Jeanne d'Arc, rien que pour avoir remué de tels problèmes, avec de tels effets, a quelque chose de surhumain et participe du mystère : elle est certainement placée au-dessus du cours ordinaire des choses, à la hauteur où la religion l'a mise, où la raison la maintient.

Rien n'empêche donc que, sans acception de parti, de doctrine ou de nationalité, cette consécration soit acceptée par tous. S'il y a une chose démontrée, c'est que les doctrines ne sont que des tentes pour nous abriter un jour. Le *fait* est plus haut que les explications ; les synthèses humaines cherchent, par des efforts

successifs et impuissans, à s'approcher de l'inaccessible *entité*.

Mais, dans tous les temps, les synthèses, les doctrines, les pensées communes à de grandes masses, sont des forces qui, nées de la vie, déterminent la vie ; plus elles sont vastes, plus elles abritent de présent et d'avenir, plus elles sont respectables. Or, n'est-il pas démontré, maintenant, que les synthèses historiques et actives groupées autour de Jeanne d'Arc et qui se reflétaient en son âme pure comme le cristal, prenaient racine au plus profond des sentimens humains, tout en s'élançant vers le divin? Une grande partie de l'humanité vit encore et vivra longtemps à leur ombre.

A cette fille sortie de son village, l'histoire de son temps et l'histoire des siècles ont fait cortège. France, Angleterre, Bourgogne, Concile, Papauté, Réforme, Église, Civilisation, il faut parler de tout cela quand on essaie d'expliquer ce qu'elle fut, ce qu'elle fit, pourquoi elle vint : c'est beaucoup pour une bergerette. Le grand mystère est là.

Certes, elle ne savait rien de cette épopée, quand elle quitta Domremy pour Vaucouleurs ; mais la plupart des fondateurs ignorent la grandeur future des édifices dont ils posent la première pierre. Elle avait beaucoup d'avenir dans l'esprit, personne ne le conteste et c'est pourquoi ses contemporains lui attribuaient le don de prophétie. Elle avait vu, d'avance, la marche des événemens, la délivrance d'Orléans, le sacre de Reims, la campagne de Compiègne, le rappel de Richemont, la défaite totale des Anglais.

On ne peut aller plus loin, ni dire qu'elle entrevit la réforme de l'Église, la part qui serait faite à l'inspiration personnelle, au travail, la ruine des oligarchies, l'avènement des démocraties, les futurs aménagemens de l'humanité. Mais elle contribua à ces changemens par la façon sincère dont elle s'expliquait sur ces choses qui, si grandes soient-elles, sont de la vie normale de l'humanité. Un savant eût tout embrouillé ; ses livres lui eussent caché la vérité. Elle disait son sentiment tout droit et cela suffisait ; car ces problèmes se posent chaque jour devant les consciences ; la règle est la même à tous pour les résoudre ; et si on ne les complique pas, ce n'est pas si compliqué.

Tenons-nous-en au fait le plus évident : Jeanne d'Arc, par son action, son exemple et son héroïsme, a sauvé le royaume de France. Qu'importe si elle savait ou ne savait pas le reste ? Selon

le mot de Claude Bernard : « L'homme peut plus qu'il ne sait. »

Il ne faut pas arracher Jeanne à l'histoire de son temps, ni aux réalités environnantes. Comme cet effort se produisait autour d'elle, elle le polarisait : le patriotisme français se dégageait des épreuves de la guerre de Cent ans ; la réforme religieuse était en germe dans les discours de ses amis, les J. Gerson, les Gelu, les Pierre de Versailles, dans les prédications des moines populaires, dans le travail, si mal connu, des « observances, » des tiers-ordres, des fraternités, des confréries et des religions. Bientôt, l'Église hiérarchique allait s'apercevoir que le gouvernement des âmes ne se gagne pas seulement par l'obtention des bénéfices. Et ce fut là le salut ; que les historiens de l'Église me démentent !

On poussait Jeanne d'Arc sur la distinction scolastique entre les deux Églises, celle de la terre et celle du ciel ; elle répondait, rien qu'en écartant la compétence des juges ; elle répondait avec Gerson, parlant devant le Concile de Constance, avec sainte Catherine de Sienne, avec sainte Colette de Corbie, avec tous les héritiers de saint François : « Oui, il y a deux Églises, l'une qui est composée de tous les chrétiens et qui a pour chef Jésus-Christ, l'autre qui ne parle que de territoires, d'argent, de domaines, de souveraineté, de hiérarchie et ne s'occupe que du monde d'ici-bas... » (J. Gerson.)

C'est comme si elle disait, mais en se conformant au langage de son temps : il y a deux conceptions de la vie, celle qui vise au bien, au sacrifice, à la survie ; l'autre qui vise aux profits, aux jouissances, aux agrémens immédiats. Elle était d'un côté et Cauchon de l'autre.

En histoire, l'ambiance se concrète en actes : il y avait une ambiance autour de Jeanne d'Arc ; mais c'est elle qui accomplit les actes, voilà sa gloire, ce qui la distingue de ses prédécesseurs ou de ses partisans, c'est ce qui distingue le désir de l'œuvre, le rêve de la réalité.

S'il était possible de tout dire, même ce qui peut à peine s'exprimer, on recueillerait, dans l'histoire si positive et si claire de Jeanne, des détails bien frappans sur le travail de ces désirs qui veulent être, de ces intuitions qui s'ignorent, de ces lendemains qui se cherchent.

N'est-il pas permis de remarquer, par exemple, à quel point

les semences d'avenir sont répandues, alors, autour de la ville sacrée des Francs, Reims ? Jeanne d'Arc naît à Dom Remy, sous l'influence directe du saint initiateur. Ou va-t-elle ? A Reims. Quand s'achève-t-elle ? Après Reims. S'il y a une descente du ciel sur la France, elle se fait à Reims, avec la colombe de la Sainte-Ampoule ; s'il est un miracle de la royauté française, il se fait à Reims, par la guérison des écrouelles. C'est à Reims que Clovis a déclaré l'accession des nouveaux peuples à la civilisation romaine. C'est au concile de Saint-Bâle de Reims que, du temps de Gerbert, la nouvelle dynastie a pris conscience d'elle-même. La noble cathédrale lève vers le ciel ses deux bras mutilés et prie pour la France. Au temps de Jeanne d'Arc, Regnault de Chartres est archevêque de Reims ; Cauchon est de Reims ; Jouvenel des Ursins, qui présidera au procès de réhabilitation, succède à Regnault de Chartres au siège de saint Rémy ; Reims réparera le crime que Reims a commis. Reims est la borne de la victoire bourguignonne. Reims est le boulevard de la France vers la frontière de l'Est. Tout cela se tient... Pourquoi ne reconnaître, en ces faits connexes, que les rencontres du hasard ? Ne pourrait-on pas chercher et entrevoir des causes profondes et des lois sous-jacentes ?

Est-ce aller trop loin et être trop hardi *historiquement* (si l'on reconnaît à l'histoire des lois), que de signaler ces hautes fatalités qui environnent la destinée de Jeanne d'Arc ; la science ou la simple observation les reconnaît, au fur et à mesure qu'elle avance dans les voies qui lui ont été tracées par la crise du xve siècle, comme un voyageur mesure, en se retournant, le chemin parcouru.

Si on prend à la lettre les paroles de Jeanne, il semble bien, qu'à diverses reprises, ses voix l'ont trompée et qu'elle n'a pas accompli toute la mission annoncée : elle n'a pas, elle-même, « bouté hors » les Anglais ; elle n'a pas fait entrer le Roi dans Paris ; elle n'a pas été délivrée. Mais combien n'est-il pas contraire au sens vrai des choses d'épiloguer sur ces détails, puisque l'objet essentiel s'est réalisé, à savoir le salut du royaume de France ?

Cette surexcitation, ce zèle, soit national, soit religieux, cette *hyperraison* qui la porte à voir l'œuvre comme accomplie, allons-nous la mesurer au petit compas de nos esprits arithmétiques et pédagogiques ? Elle a réalisé, avant sa mort, et elle

réalise après sa mort: car les grands hommes se survivent, n'est-ce pas de toute évidence? Elle a repris Rouen puisque, — par un retour d'une émotion poignante, sur le bail d'Orléans et les cinquante années supprimées, — elle a dit: « C'est ici ma demeure, c'est ici ma maison. » Elle a repris Rouen, puisque son martyre y vivra éternellement.

Elle a parcouru tout le royaume de France, de Nancy à Poitiers, de La Charité à Rouen, pour poser partout les jalons de la prochaine délivrance. Ce qui était France, elle l'a pris sous sa sauvegarde.

Et n'a-t-elle pas fait quelque chose d'infiniment au-dessus de toute réalisation matérielle en reforgeant l'âme française de son temps et de tous les temps? On a dit, avec une grande et sage raison, qu'elle fut l'expression de la race (1). A quoi bon insister: ce bon sens, ce courage vif, cette repartie prompte, ce coup d'œil juste, cette alacrité et cette bonne humeur, tout cela, c'est France. Nos plus belles figures n'ont pas exprimé le « génie du lieu » autrement qu'il apparaît sur le visage inspiré de cette jeune fille. « Ame française » plus que tous autres, parce qu'elle est femme.

Ce trait caractéristique, la gaieté, l'entrain, éclate en elle de telle sorte que ses ennemis n'ont pu s'empêcher de le signaler au procès et de le condamner expressément. Assez sots pour écrire l'article 63 : « Jeanne ne craint pas de parler sans respect des plus grands personnages, se permettant un ton de moquerie et de dérision... » Jeanne se moquait d'eux, en effet, même sur l'échafaud. Ils la montraient du doigt : « Voyez donc, elle rit! » Cette gentille gamine de France les affole, de son rire clair.

Précisément parce qu'elle était « Française, » elle ne voyait pas seulement la France : l'esprit de propagande, inné à la race, était en elle. Elle rêvait de répandre, au loin, le flot d'action et de dévouement qui gonflait son cœur. Son œuvre d'abord, certes! Mais, après, se serait-elle arrêtée là? Elle avait écrit aux Hussites ; elle avait signalé au Duc de Bourgogne l'approche des « Sarrasins. » En elle retentissaient toutes les plaintes de la chrétienté misérable ou menacée. La paix dans le royaume, la

(1) C'est la thèse, tant raillée et si forte malgré quelques exagérations, de Henri Martin. — Elle a été reprise, de nos jours, avec des argumens nouveaux et dans un développement original par le colonel Biottot : *les Grands Inspirés devant la science, Jeanne d'Arc*, Flammarion, 1 vol. in-12.

paix dans l'Église, puis la grande pensée de toute la chrétienté en péril, la croisade!... Ces belles âmes n'atteignent jamais la limite de leur efficacité.

Bornons-nous à l'œuvre accomplie.

Que Jeanne soit venue au temps exact où elle est venue, c'est-à-dire quand le moyen âge s'achevait et les temps modernes commençaient ; qu'elle ait réparé ce qu'elle a réparé, c'est-à-dire les désastres de la guerre de Cent ans et le désordre de l'Église en sauvant la France; qu'elle ait réalisé, elle-même, l'âme française, vivacité, éclat, gaieté, sobriété, courage ; que son héroïsme et son martyre aient rétabli, à la fois, l'autorité et la liberté, en détruisant le mécanisme alourdi des deux aristocraties laïque et ecclésiastique; qu'en rendant une vie nouvelle à la royauté de saint Louis, elle ait sauvegardé la pensée antique, catholique et méditerranéenne, maintenu Rome, contenu Luther; que, par elle, la France de François Ier, de Louis XIV et de la Révolution ait été possible, pour l'étonnement et la splendeur du monde ; que l'idéal ait été préservé, que la vocation ait triomphé dans l'action et parmi les flammes, l'ensemble de ces événemens forme un tout à la fois réel et surhumain où se découvre, incontestablement, quelque chose des lois mystérieuses qui président à l'existence de l'humanité, quelque chose de divin et de providentiel, si le divin est ce qui dépasse et domine la raison et si la Providence c'est l'ordre.

Mais la portée extraordinaire de l'apparition de Jeanne d'Arc s'affirme, en outre, par ceci que la leçon de sa vie et de sa mort n'est pas épuisée : elle dure et elle durera longtemps encore.

De même qu'il a fallu trois ou quatre siècles pour que la parole du Christ perçât la croûte des inattentions et des négligences du monde, de même l'œuvre de Jeanne d'Arc ne se fera connaître que lentement. L'Église l'a mise sur ses autels ; mais la science et la philosophie la réclament aussi : car elles se corrigeront, s'humaniseront, s'agrandiront, rien qu'en essayant d'expliquer cette âme et de lui arracher son secret.

La pensée française, sauvée par elle, lui consacrera un culte perpétuel de souvenirs, de recherches et de piété. Le moindre incident de cette existence exemplaire sera commenté, étudié, dans sa réalité immédiate et dans son sens profond : on verra que mille choses humaines inconnues se rapportent à la mesure de cette âme.

Une telle exégèse est à ses origines; elle se développera, comme la science de l'homme elle-même, beaucoup au delà de ce qu'il nous est possible de prévoir. Déjà on sent combien les recherches nouvelles élargissent le champ de l'histoire et de la méditation, en portant, d'un seul coup, l'humain jusqu'au divin.

Jeanne continuera à émouvoir l'art, la littérature, la science, sans que ni l'art, ni la littérature, ni la science puissent l'atteindre et l'embrasser définitivement.

La culture grecque, latine, chrétienne, méditerranéenne, gardée en Europe, transportée sur d'autres continens, ne périra pas : elle reprendra son éclat un instant éclipsé. Il ne peut pas se faire qu'elle manque à l'humanité. Par là se rétabliront, dans la vie universelle, les grands équilibres, les grandes réconciliations, les sages et loyaux apaisemens. Le juste sera pris comme juste et le vrai comme vrai. L'autorité et la liberté, l'individuel et le général retrouveront leurs limites respectives et leur pondération indispensable. L'humanité n'est pas condamnée à se déchirer toujours faute de règle, à errer faute de guide, à se tromper faute de mesure. Or, tout cela est dans l'héritage antique, et l'avenir saura ce qu'il doit à Jeanne de le lui avoir conservé.

Jeanne a fourni, à l'humanité du xve siècle et à l'humanité future, l'instrument du salut, en tirant du péril la plus grande et la plus noble des traditions humaines; elle a renoué la chaîne des temps; elle a confié le passé à l'avenir. Elle a été « l'ange » de la Renaissance, la messagère de l'ordre nouveau, portant en la main la fleur de lys. Nous ne sommes qu'à l'aube des jours qui verront se développer, indéfiniment, sa « mission. »

GABRIEL HANOTAUX.

L'ÉPREUVE DU FEU[1]

TROISIÈME PARTIE (2)

XVII

— Pourquoi ne veux-tu pas accompagner Georges à Valfontaine? dit Edmée à Yvonne avec humeur. Tu l'empêcherais d'accepter, pour avoir la paix, tout ce que voudra l'architecte.

— Votre confiance me flatte, dit paisiblement Georges. Mais n'insistez donc pas. Votre amie ne se séparera pas de son Boubie jusqu'au soir!

— Elle le fera! dit Edmée, et quelque chose de très acerbe perçait sous la douceur voulue de sa voix modulée avec l'habituelle prétention. Elle comprendra, je l'espère, qu'une mère et une gouvernante suffisent amplement! Enfin, dit-elle tandis qu'un sourire nerveux crispait ses traits, trop est trop, et ton adoration simili-maternelle, Yvonne, prend quelque chose d'excessif qui sent sa vieille fille d'une lieue!

— C'est bien, dit Yvonne très froissée. J'irai, puisque tu y tiens. Mais vraiment ton mari peut bien défendre seul nos intérêts.

Comme elle sortait, elle s'arrêta, tout émue par un furtif regard de Georges : un regard si indéfinissable que son cœur se mit à battre à grands coups. Deux fois seulement, dans cette longue période depuis son retour, elle avait eu cette sensation de contact matériel; de quelque chose qui, partant de ces yeux

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juillet.
(2) *Copyright* by Jacques Morian.

bizarre d'homme, pénétrait en elle, y touchait des cordes intimes, tout un inconnu vibrant!

Le jour où, ne se croyant pas vu, il avait prolongé l'intense contemplation, son malaise fut tel qu'elle avait pensé encore aux pauvres bestioles qui chancellent avant d'être forcées, par les prunelles fixes, à tomber, à ne plus être qu'une proie palpitante. Mais, à la réflexion, elle avait ri de ces peurs nerveuses. Ne s'était-il pas montré, depuis son retour, impeccable, plus froid même que de raison? Pourtant, cette fois, elle avait peur vraiment. Elle revint sur ses pas et malgré l'embarras qui la rougissait, elle dit :

— Eh bien, non, toute réflexion faite, je reste... Il fait trop chaud, et...

— Et, interrompit Edmée avec une doucereuse mais très mauvaise ironie, le tête-à-tête avec mon mari t'effraie, n'est-ce pas?

Avant qu'Yvonne, saisie, eût repris contenance, elle ajouta, sans élever sa voix toujours aussi lente et précieuse, mais où vibrait un je ne sais quoi de discordant:

— Ma chère ! il faut te marier au plus vite. Il n'est que temps. Quoi de plus vieille fille encore que ce nouveau scrupule, cette crainte perverse en somme, à propos de tout et de tous? Ce qui t'occupe tant ne tient pas une si grande place dans la vie des autres; et personne, ici, je t'assure, ne pense à te compromettre!

Yvonne, violemment irritée l'arrêta :

— Assez là-dessus ! dit-elle avec hauteur. Tes plaisanteries sont trop lourdes, vraiment!

— Mais rien n'est plus sérieux! dit Edmée affectant toujours un calme moqueur, tandis que ses yeux glauques devenaient plus clairs et plus saillans. Je vois très bien tes airs de colombe effarouchée; je savais que tu refuserais cette promenade. Eh bien, que veux-tu? à ton âge, je trouve cela comique. Sans nier ta séduction, je crois qu'elle est moins dangereuse que tu ne te le figures et qu'elle ne suffirait pas à faire d'un honnête homme un scélérat. Mais rassurez-la donc, Georges; aidez-moi?

Très pâle, il dit sourdement sans lever la tête du papier qu'il barbouillait au hasard :

— Que répondre à des plaisanteries qui dénotent un pareil manque de tact?

— Vous trouvez? dit froidement Edmée en le toisant. Eh

bien, savez-vous ce que je trouve, moi? Que vous prenez bien au sérieux un mot dit en l'air.

Elle se retourna vers Yvonne qui, désemparée, nattait machinalement la frange de son fauteuil et, la dévisageant avec une insistance presque cruelle :

— Mais, j'y pense, dit-elle toujours mielleuse : que vas-tu dire de ta nouvelle installation d'été? J'avais cru te faire plaisir en te donnant l'appartement de la tour. Tu vas avoir une peur effroyable? Le jardinier borgne dort tout près de ton escalier dérobé qui mène au billard. Te trouveras-tu assez gardée par mon mari, ton seul voisin, et pourras-tu voir en lui non plus un danger, mais un protecteur? Dis-le franchement. S'il le faut, je ferai mettre la serrure qui manque... Même un secret de coffre-fort au besoin?

— Ne pourrais-tu pas trouver quelque chose de plus nouveau pour faire de l'esprit? dit Yvonne en s'efforçant de garder son calme. En tout cas, peu importe que cette chambre me plaise, puisque je n'y resterai pas et que, pour fêter notre réconciliation, j'ai promis à mon frère de passer l'été chez lui.

— Seconde fuite, alors? dit Edmée. Mais... tu sais que, avec tes petits airs de franchise naïve, tu es très mystérieuse?

— C'est toi qui l'es, dit Yvonne en se contenant à grand'-peine. Et, ce que je ne m'explique pas, c'est que, faisant tout ce que tu peux pour me blesser, tu t'étonnes que je pense à partir. Admettons que, à vingt-six ans, je ne compte plus, que mes préjugés sont ridicules, tout ce qu'il te plaira! Mais, s'il ne me convient pas de répondre aux remarques malveillantes de tes cousines par des bravades, je suis libre. Et tes moqueries me feront fuir ta maison; tu as dit le mot : fuir! mais non pas céder.

— Comme tu prends les choses! dit Edmée, qui saisit par force et secoua la main d'Yvonne. Allons, je me tais! Je serais bien trop attrapée si tu nous quittais. Pour Boubie, je me passerais facilement de toi, mais que ferais-je de tante Anna qui s'affaiblit, dont la vue baisse et qui...

— Qu'est-ce qu'on dit de moi? fit la bonne voix essoufflée de Mme Grasset, qui tomba lourdement sur un fauteuil.

— Peu de chose, dit froidement Edmée. Je rassurais Yvonne sur l'isolement de sa tourelle à Valfontaine en lui disant que mon mari sera tout près, puisque je fais de sa chambre mon boudoir.

— Est-ce possible? dit tante Anna, en écarquillant les yeux. Mais, ma fille, elle est absurde, ta nouvelle installation. Que diront les domestiques? Et, pour ton mari, pour toi, quelle incommodité que ce couloir interminable!

— Nous n'en serons pas souvent gênés, dit Edmée avec un désagréable sourire plein de sous-entendus. Je dormirai plus tranquille; Georges travaille trop tard pour mon goût.

Mme Grasset leva dans un geste de tragédie ses gros bras dont les bracelets multiples firent un bruit de ferraille.

— Eh bien! dit-elle avec un soupir, ton oncle et moi nous n'étions pas si distingués. Nous n'avons jamais eu qu'un lit; non pas, je t'assure, faute de place, mais...

— Cela prouve, dit Edmée d'un ton cassant, qu'en ceci comme en la plupart des choses, nous ne nous ressemblons pas.

La porte se ferma brusquement sur Georges. Dès que ses pas se furent éloignés, Mme Grasset, rouge d'indignation, cria avec une hardiesse que jamais elle n'avait eue devant sa nièce :

— Enfin, qu'est-ce qui te prend? Tu dis des choses!... Je ne savais où me mettre hier lorsque, devant ta vipère de cousine, ton mari et Yvonne, tu as fait cette inconvenante sortie au sujet des femmes qui prennent un amant. Tu disais : « Je les admire : quand on a déjà une corvée chez soi, recommencer dehors!... » Corvée! tu l'as dit, tu l'as dit, corvée! Mais, malheureuse, que ferais-tu s'il te prenait au mot? et s'il...

— Mais qu'il fasse donc ce qu'il voudra! dit Edmée avec une irritation qui ne se trahit que par le subit éclaircissement de ses yeux. Est-ce que je suis femme à être jalouse?

Elle se leva et, après avoir arpenté la bibliothèque, elle revint se planter devant la grosse dame qui, stupéfaite de son éclair de courage, le regrettait et aurait voulu rattraper ses mots :

— En tout cas, dit-elle en laissant déborder pour la première fois sa haineuse rancune, c'est bien toi qui devrais être la dernière à me reprocher ma froideur. T'ai-je caché mes sentimens quand tu t'es donné tant de mal pour me décider? A ce moment, tu trouvais qu'on doit se marier par raison. Tu disais : « On a un soutien. On vit en bons camarades, les enfans viennent... » Eh bien! je t'ai écoutée. Du reste, je ne m'en plains pas! s'empressa-t-elle d'ajouter de son air le plus hautain. Mon fils et ceux que j'aurai encore me suffiront. Mais, je t'en prie, ne te mêle pas de ce qui ne regarde que nous deux et

que tu ne sais pas, car je n'ai pas l'habitude de prendre des confidentes.

— Elle peut, en tout cas, dit Yvonne avec une involontaire véhémence, être choquée par tes torts apparens, te dire que si, à force de blesser ton mari, tu l'éloignes, tu n'auras pas le droit de te plaindre.

— Aussi ne me plaindrai-je pas, dit Edmée, avec un pénible rire saccadé. Mais qu'elle vienne donc, la remplaçante que tout le monde semble attendre autour de moi! Je lui dirai : Grand bien vous fasse! Et... amusez-vous,... si vous le pouvez!...

Après avoir piétiné sans but, en attendant une réponse qu'aucune des deux femmes consternées ne pensait à faire, elle sortit de son pas lourd.

— Ce qu'il faut entendre! ce qu'il faut entendre! gémit Mme Grasset en cachant sa figure marbrée dans ses mains dont les bagues s'enfonçaient entre des bourrelets trop blancs.

Elle n'était plus la même depuis sa bronchite et ses yeux pochés, bouffis, clignotaient, tandis qu'essuyant ses larmes, elle confiait à Yvonne :

— Je t'assure qu'elle m'effraie!... Serait-elle malade sans le dire? Cela expliquerait son irascibilité. En tout cas, je déplore bien plus qu'elle ce mariage qu'elle me doit et qu'elle a le triste courage de me reprocher. Vois-tu, cela m'ennuie bien de vieillir. Mais j'aime encore mieux avoir mon âge que d'être jeune à sa façon. Au moins, j'ai connu de bonnes heures qui m'ont laissé des souvenirs!

« Ah! soupira-t-elle, je n'étais pas un aigle comme Edmée. Non! j'aurais été bien embarrassée de tenir tête à mon mari dans des discussions savantes. Mais, quand il rentrait, au lieu de rester empaillée sur ma chaise longue, sans même lever les yeux, je courais me jeter à son cou, je riais, je disais des choses sottes, peut-être, mais gentilles! Et lui, il m'aimait bien mieux ainsi que si j'avais péroré comme un pion. Ce que les hommes nous demandent, ce n'est pas d'être pédantes, mais bonnes! Et rien qu'en aimant mon mari de tout mon cœur, en tâchant de l'égayer, de le distraire de ses fatigues du dehors, j'ai mieux rempli mon rôle que bien d'autres!

Longtemps elle bavarda, et une buée attendrie rendait encore plus troubles ses yeux pochés, tandis qu'elle remuait les cendres de sa jeunesse.

Yvonne, absorbée par ses pensées, l'écoutait à peine. Elle ne put dormir de la nuit. Cruellement agitée, elle cherchait à comprendre Edmée. Dans l'ombre elle crut sentir encore l'indéfinissable regard de Georges, et, chose terrible, des sensations d'avant son exil se réveillaient, se mêlaient au présent : le frisson qu'un contact involontaire de leurs mains sur une tasse de thé lui avait donné chez sa mère, un jour... La défaillance, enfin ; le redoutable vertige trop oublié ; le hamac où, presque dans ses bras, elle l'avait entendu en un souffle ardent lui avouer sa peur d'elle !

Comme, dans la chambre noire, toutes ces choses vagues s'éclairaient violemment ! se coordonnaient, montraient leur nature véritable, leur figure de péché... Et l'acrimonie d'Edmée s'expliquait aussi... Jalousie ! Jalousie d'autant plus mordante que, par orgueil, elle s'entêtait à la nier !

« Mais pourquoi rester ici ? se dit-elle. Tante Anna va mieux et, maintenant que je sais combien, à cause d'Edmée, j'ai été injuste pour Tilly, ma place est chez mon frère. Demain, je lui télégraphie et je pars ! »

Demain Boubie avait une très forte fièvre et toussait rauque, et rien n'exista plus chez tous que la peur angoissée du plus grand des malheurs.

Pendant des jours et des nuits, Yvonne ne pensa qu'aux bottes d'ouate, aux potions, qui n'étaient acceptées que de sa main. Boubie ne se laissait approcher que par elle et, sans s'apercevoir de la fatigue, sans presque dormir, elle le regardait douloureusement.

Quelle joie, lorsque le cher petit, si pâle encore, s'endormit paisiblement, son pantin manchot dans les bras, cachant à moitié dans le coussin sa lèvre drôlement retroussée et son petit nez que les joues dégonflées laissaient voir !

Tous trois ils écoutaient, penchés, le souffle enfin égal et, les larmes aux yeux, ils se souriaient. Qu'elles étaient loin, les chimères qui avaient fait passer à Yvonne une si mauvaise nuit ! Comment aurait-elle vu autre chose qu'un père dans cet homme courbé si tendrement sur le petit lit ? Et Edmée, radieuse, n'était-elle pas l'amie de toujours ? Elle souriait même quand Boubie l'écartait en disant :

— Pas toi, maman, Elle ! et que, cramponné à la main de la jeune fille pour être bien sûr qu'elle ne se sauverait pas, il

ouvrait ses yeux devenus trop grands pour sa toute petite figure et disait tyranniquement :

— Qu'est-ce qu'a fait encore le crapaud au collier d'or? Alors?...

— Alors... répétait docilement Yvonne. Et tant qu'il voulait, elle égrenait d'originales légendes, promenait son chéri émerveillé dans les landes des fées où toujours la même Sylphina capricieuse, le même crapaud si bon que miss Darrel lui avait fait connaître, revenaient plus fantasques et plus brillans.

Elle ne se taisait que lorsque, assoupi, il ouvrait encore plus sa chère petite bouche, jamais bien fermée, d'innocent.

« Comment ai-je pu croire qu'il me serait possible de le quitter? pensait-elle en posant ses lèvres sur les boucles moites. Mais je ne vivrais pas, loin de lui!... »

Elle n'eut pas un mot de protestation lorsque Edmée, de son ton sans réplique, lui dit :

— Je viens d'écrire à ton frère que tu ne peux pas tenir ta promesse à cause de Boubie, qui a besoin de toi, et que tu ne quitteras pas Valfontaine.

Pourtant la première nuit là-bas, elle dormit très mal. Cet immédiat voisinage la troublait... Avant le jour elle crut entendre un pas assourdi dans le couloir. Est-ce que quelqu'un ne s'arrêtait pas à sa porte longtemps?... puis rentrait dans la chambre de Georges... Mais non, qu'aurait-il fait là? A cette heure?

Cependant lorsque, au matin, elle se retrouva en sa présence et qu'on lui demanda si elle avait bien reposé, elle se troubla. Et, chose étrange, lui, l'homme pondéré, froid, ne se détourna pas assez vite pour qu'elle ne vît pas la couleur de brique qui couvrit subitement son visage jusqu'à la racine des cheveux drus et droits...

XVIII

— Mais qu'a donc Yvonne? disait Mme Grasset, sans se décider à servir le premier déjeuner. Elle qui est toujours descendue la première? Yvonne, ma chérie! cria-t-elle, voilà trois fois qu'on sonne pour toi.

— Je viens, dit de loin une voix rauque qu'ils eurent peine à reconnaître. Et elle parut enfin, mais si décomposée que Mme Grasset eut un cri en la voyant :

— Tu es malade?

Elle ne parut pas entendre. Égarée, chancelante, elle fixait ses yeux agrandis par un tragique halo sur le coin d'ombre où Georges Serdis semblait vouloir se cacher...

Enfin elle dit avec effort :

— Très malade... une grosse fièvre... qu'on prépare l'auto. Je vais consulter,... et rester à Paris si j'ai quelque chose de contagieux pour Boubie.

— Mais c'est insensé! dit Edmée avec une vraie colère. Il était hier soir encore sur toi! Ne pouvais-tu pas dire plus tôt que tu te sentais malade? Si tu as quelque chose de mauvais, il l'a pris.

— Je ne crois pas, dit péniblement Yvonne, sans même remarquer le féroce égoïsme maternel de son amie qui la brusquait en la voyant prête à défaillir. C'est seulement dans la nuit que...

— Faites avancer l'auto, commanda Mme Grasset avec agitation. Et vite! Mon Dieu, mon Dieu! Elle ne peut pas faire une maladie ici, loin de tout secours... Et puis Boubie,... nous-mêmes... Mais on ne peut pas non plus la laisser s'en aller seule dans cet état... Que faire? Moi, je le dis franchement, j'ai peur!... Je me sens si fragile encore, si accessible à toutes les contagions... Vous irez, Georges?

— Je ne veux personne! dit Yvonne si farouchement que les deux femmes effrayées se regardèrent.

— Elle a certainement le délire, murmura tante Anna. Elle a une autre voix, une autre figure! Qu'est-ce qui va se déclarer, Seigneur? En l'absence de sa famille, quelle responsabilité pour nous...

Désolée, elle s'agitait sans but, cherchait des sels qu'elle avait sous la main, faisait du bruit pour s'étourdir, pour oublier sa peine de se sentir si lâche devant le mal de l'enfant dévouée qui avait passé tant de nuits à son chevet et près de Boubie.

« Je n'aurais pas été ainsi avant,... » pensait-elle. Et c'était vrai : c'était la misère de son pauvre être en voie de destruction qui lui donnait cet égoïsme féroce, cette peur de la mort spéciale à ceux qui la sentent déjà sur eux...

Edmée, elle, ne pensait qu'à son fils et donnait des ordres pour l'envoyer au fond du parc et l'y retenir jusqu'au départ de l'auto qu'on entendait sortir lourdement du garage.

Yvonne, prostrée dans un fauteuil, regardait le vide sans pouvoir répondre aux deux femmes qui bientôt prirent des prétextes pour s'éloigner, affolées par la peur du microbe, qui rend impitoyable.

Seule!... elles la laissaient seule!

Mais non!... craintivement, celui qui lui faisait horreur s'avança...

Elle eut un terrible regard et, les dents serrées, elle scanda :

— Sortez!... je vous méprise! Que je ne vous voie plus jamais!

— Ah! s'écria-t-il, vous ne pouvez pas me mépriser plus que je ne le fais moi-même. Je me serais tué cette nuit, si je n'avais pas dû vous dire avant... ce qu'il faut que vous sachiez...

Il y avait une telle sincérité dans son désespoir que quelque chose en elle s'émut un instant. Mais aussitôt elle eut honte de sa faiblesse; sans lui répondre, elle sortit d'un pas vacillant et s'enfonça dans les massifs du parc.

Il osa la suivre et lorsque, à bout de forces, elle se laissa tomber sur un siège et répéta durement :

— Hors d'ici! il répondit avec une fermeté telle que, dominée, elle le laissa parler :

— Non! pas avant de vous avoir dit que... mon ivresse a été dissipée par votre évanouissement et que je ne vous ai fait aucun mal!

« Je ne m'en juge pas moins coupable! dit-il douloureusement. Le réveil tardif de ma conscience ne me rend pas moins vil à mes propres yeux... Mais, enfin, il vous a sauvée, et vous sortez d'ici... sans rien avoir à avouer à votre futur mari.

— Mon mari! répéta Yvonne hors d'elle. Vous osez me parler de mon mari? Lâche! cria-t-elle au paroxysme de la fureur. Vous savez bien que je ne peux plus me marier! Que... n'oublierai.

— Vous êtes folle! dit-il avec une énergique violence, qui, malgré tout, lui imposa. En quoi mon désir criminel, repoussé par vous, peut-il vous déshonorer? Dites-moi toutes les insultes, je mérite les pires! Mais ne dites pas que vous êtes perdue! Non. Sur la vie de mon fils, je vous jure...

— Votre fils! s'écria-t-elle, et ses larmes coulèrent enfin. Boubie que je ne verrai plus... Dites! Est-ce que ce n'est pas

perdu, cela? Est-ce que ce n'est pas le meilleur de ma vie que vous me volez?

Désespérément, elle sanglotait, toute secouée par des sursauts convulsifs, et lui, la tête cachée dans ses mains, il pleurait aussi...

Pendant un moment, le silence se fit entre ces deux êtres torturés. Un oiseau chantait. Les feuilles dont le soleil faisait des émeraudes vivantes remuaient soyeusement. Une brise mêlait la suavité des héliotropes à la senteur fraîche de l'herbe arrosée. Tout restait calme autour de ces détresses qui haletaient...

Il reprit enfin très bas, sans la regarder :

— Est-ce bien moi qui ai pu?... moi qui, deux minutes avant m'en croyais incapable?... Une enfant qui m'était confiée!

« Mais pourquoi aussi, dit-il avec une fureur subite, êtes-vous revenue après que je vous avais dit ma peur de vous? pourquoi me tourmentiez-vous par votre charme? embrasiez-vous mes jours et mes nuits? Je ne voulais pas vous aimer. Ce que j'ai lutté, souffert dans ces insomnies, qui le saura jamais?

Il eut un grand frisson.

— Et rien pour me défendre de vous ! dit-il avec une croissante excitation. Les plaisirs où d'autres hommes, à ma place, auraient cherché une diversion me répugnaient !...

« Je voulais vous éloigner par un mariage et, quand vous nous écoutiez, j'avais peur ! peur que vous ne donniez à un homme ce que personne ne me semblait digne de posséder. Comme je vous ai détestée ! maudite ! dit-il violemment toujours les yeux au loin,... maudite pour votre emprise sur ma volonté,... votre ignorance hautaine de mon mal... Quand vous vous étendiez devant moi et que, si inconsciemment provocante, vous souriiez, j'avais envie de briser ce corps fait pour les délices d'un autre ! d'éteindre ces yeux qui me brûlaient, me donnaient la fièvre, faisaient de moi un pauvre être impulsif, un criminel, un fou !

« Et j'aurais toujours résisté, peut-être, dit-il après une pause, avec un geste désolé. Il a fallu ce mauvais hasard, cette fatalité, la porte du billard sur votre escalier restée ouverte... Je vous croyais endormie encore. J'ai voulu vous regarder seulement ! rien qu'une minute et me sauver !... Mais vous étiez là, debout,... toute blanche dans la lumière !... Vous avez

eu peur. Et pendant que vous m'ordonniez, puis que, affolée, vous m'adjuriez de sortir, vous me parliez d'honneur, je me taisais, et... moi qui me croyais un homme, je devenais une brute !

« Quelle misère ! Quelle honte, dit-il plus calme, pensivement, que l'éducation, les principes, ne tuent pas l'être d'instinct !... qu'il puisse se réveiller, détruire tout en nous !...

Ce n'était plus à elle qu'il parlait, mais à lui ! C'était toute sa conscience d'homme probe et civilisé qui se soulevait devant l'acte odieux, sauvage, incompréhensible pour celui même qui l'avait commis. Et, malgré tout, elle sentait ce qu'il y avait de tragique dans cette déchéance d'un homme dont elle ne pouvait méconnaître la loyauté passée.

En l'entendant, quelque chose commençait à la tour menter.

— Dites ! fit-elle, non plus méprisante, mais angoissée, dites : est-ce que vraiment j'ai été coquette ? coupable envers vous ?

Attendri, il la contempla dans une sorte d'extase.

— Non ! dit-il. Vous n'avez rien à vous reprocher. Votre pureté qui vous rendait si confiante aurait dû me désarmer... Mais comprenez donc ! Dans ma vie si morne, vous étiez là,... avec votre esprit, votre gaîté d'enfant, votre bonté expansive ! franche !... Quand vous jouiez avec Boubie, mon cœur sautait... je ne savais plus si vous étiez sa mère ou sa sœur, mais je vous sentais à moi...

— Boubie... mon Boubie... répéta-t-elle sans plus l'entendre, et ses larmes amères, intarissables, recommencèrent à l'aveugler.

L'auto s'avançait. On cherchait Yvonne. D'un effort douloureux, elle se mit debout.

Mais il l'arrêta en se plaçant devant elle, et anxieusement :

— Que décidez-vous ? Le mal que je vous ai fait et que vous dites vous-même inoubliable, je peux le réparer... Edmée qui ne m'a jamais aimé acceptera facilement un divorce où je lui abandonnerai tout : mon fils, ma fortune, pour pouvoir vous donner mon nom.

— Vous épouser !... dit-elle avec si insultante révolte qu'il blêmit et, baissant sa tête humiliée, se tut.

Après un instant, il reprit, très amer :

— Puisque je vous fais horreur, je peux m'éloigner, prétexter une maladie, vous laisser près de mon fils que, tout comme

Edmée, vous aimez uniquement. De cette façon, ce qui est pour vous le meilleur de votre vie : mon enfant, vous restera...

Elle pleura plus désespérément.

— Vous savez bien que cela ne se peut pas. Après ce qui s'est passé, je n'oserai plus regarder sa mère... C'est seulement ma vie à moi qui est finie, puisque je ne me vengerai pas, que je me tairai... Allez! vous pourrez garder votre masque d'honnête homme, et, qui sait? recommencer avec d'autres amies de votre femme...

— Comme vous êtes cruelle! impitoyable! injuste! Comme vous me haïssez! dit-il en se reculant.

— Oh! oui, je vous hais! dit-elle avec une véhémence exaltée. Et jamais, jamais je ne vous pardonnerai!

Ce qu'elle ne pouvait pas lui pardonner, c'était, bien plus que son acte, le retentissement qu'il avait en elle,... l'empreinte de feu dont elle restait marquée...

L'intime défaillance qui avait précédé l'évanouissement, lorsque des lèvres chaudes pressaient les siennes et que, soulevée dans des bras puissans, elle avait perdu pied, elle la ressentait encore rien qu'en le regardant. Et elle frémissait à l'idée que, entre elle et cet homme qu'elle croyait haïr, il restait cela!... C'était cela qui était la souillure indélébile, l'indestructible, le honteux lien...

— Viendras-tu enfin? cria prudemment de très loin Edmée, qui conduisait à l'auto la femme de chambre chargée d'accompagner Yvonne et tout empêtrée de couvertures, de coussins, de flacons de sels.

Elle remonta sur le perron pour regarder son amie monter péniblement dans la voiture et s'y affaisser.

— Réponds à tante Anna qui te dit adieu par la fenêtre, dit-elle avec son accoutumée et si froide correction. A bientôt. J'espère que ce ne sera rien.

— A bientôt! put encore répondre la malheureuse. Et après un dernier regard désolé vers la petite tache blanche que faisait Boubie sur les prés, elle se laissa emporter dans la poussière et le fracas.

Elle ne pensait plus, ne souffrait même plus. Elle ne sentait que le brusque battement d'aile de l'oiseau de sa toque qui semblait vivre et vouloir se sauver de cette tête qui le brûlait...

XIX

— Est-ce que les portes sont bien fermées? dit Yvonne en réprimant un frisson.

C'était ainsi chaque soir. Elle qui n'avait jamais connu la peur vivait dans une angoisse constante à cause de l'ébranlement de ses nerfs qui ne se remettaient pas du terrible choc.

Le nuit elle avait des sursauts, des cris d'épouvante. Oppressée, elle croyait sentir encore son souffle coupé par l'enlacement brutal. D'autres fois, et c'était pire encore, lorsque, après une longue et pénible veille, l'engourdissement du sommeil la gagnait, c'était dans une douceur confuse pareille à celle qui l'avait paralysée le tragique matin qu'elle s'enfonçait. Et, comme elle perdait conscience, elle sentait les mêmes troubles l'envelopper d'un mystère dont, au réveil, la honte la brûlait...

— Tout est bien fermé, ma chère ! dit miss Darrel du ton de condescendance qu'elle prenait avec son élève redevenue, disait-elle, si « enfant. »

— Et j'ai même barricadé trop tôt ! ajouta-t-elle en riant, puisque j'entends qu'on vient.

— Qui donc, si tard? dit Yvonne dont le cœur tout de suite s'affola.

— Entrez! dit-elle pourtant, de la voix étouffée que lui rendait chaque émotion :

— Encore toi?

Livide, elle fixait des yeux élargis sur Edmée, qui, sans se déconcerter, prit la main qu'on ne lui tendait pas.

— Encore moi! J'avais espéré, dit-elle, de sa voix la plus étudiée en regardant d'un air significatif l'Anglaise, que, si tard, je te trouverais seule et que nous pourrions causer librement.

Déjà miss Darrel refermait la porte.

— Mais pourquoi ce mystère? dit Yvonne dont les lèvres décolorées tremblaient. Elle est au courant ; elle sait que rien ne me fera quitter ce pays où je trouve le calme nécessaire à mes nerfs surmenés. A quoi bon revenir là-dessus? Je t'ai dit combien ces luttes me font mal. Par quelles nuits d'insomnies et de fièvre je les paie, et, j'aurais cru...

— Tu as mal cru, dit froidement Edmée. Quel que soit mon

regret de t'énerver, j'ai décidé, puisque, en somme, tu n'as rien qui mette ta vie en danger, de ne pas quitter Cannes sans avoir tiré les choses au clair et su les véritables raisons pour lesquelles tu nous traites en pestiférés. Tu me dois une explication.

— Je ne t'en dois aucune, dit Yvonne, après avoir essayé de reprendre le souffle qui lui manquait. Mon départ ne devrait pas te surprendre, puisqu'il était décidé avant l'été et que, sans la maladie de Boubie, de mon petit...

Elle lutta contre son attendrissement et d'une voix affermie :

— Que veux-tu ? Tout a une fin... J'ai été tout à vous, bien que souvent blessée par tes sarcasmes... Je suis désolée que tante Anna ait une rechute. Mais qu'y faire? Je me sens incapable de la veiller... je ne peux pas !... Non, je ne peux pas !

— Tu pourras, cependant, dit Edmée, en appuyant sur chaque syllabe. Puisqu'il le faut.

Yvonne, à bout de force, ne répondit pas et, détournée, elle attendit, en frappant des coups sur la table, la fin de cette bizarre persécution.

Après un silence, Edmée reprit :

— Puisque décidément tu ne veux rien comprendre, je vais mettre les choses au point: que cela te convienne ou non, j'exige que, pour un temps tout au moins, tu reprennes en apparence l'intimité avec nous tous.

— Tu exiges ! dit Yvonne dans un sursaut de révolte. Et de quel droit, s'il te plaît?

— Du droit qu'a toute femme de défendre la réputation de son ménage. Pas autre chose, dit Edmée avec son désagréable rire forcé. On commençait à parler de ton séjour chez moi. On parle encore plus de ta fuite romanesque. J'entends enrayer cela.

Comme Yvonne atterrée ne trouvait rien à répondre, elle reprit :

— Comprends-moi bien ! Je ne suis pas assez sotte pour être jalouse.

De nouveau, elle eut son rire nerveux.

— Il ressemble si peu à un héros de roman ! dit-elle. Et il sait si bien qu'il est libre de faire tout ce qui lui plaît... Mais hors de chez moi... Enfin, j'ai tort, peut-être. Mais je n'arrive pas à voir en lui un Lovelace, malgré tous tes airs mélodramatiques, tes fuites de toquée.

« Mais ce que tu n'as pas pu me faire croire à moi, reprit elle avec une sourde colère, le monde le croit. Et je n'entends pas être, à cause de tes incohérences, un sujet de risées ! Cela, non ! Je ne le veux pas.

Elle s'arrêta pour dominer l'irritation violente qui faisait trembler ses mains et changeait la couleur de ses yeux. Puis de son air le plus dogmatique, le plus hautain et détaché :

— Je me suis clairement expliquée, je crois ? De ce qu'a pu faire ou dire mon mari il n'est même pas question. Et ce n'est pas, je t'assure, une confession que je suis venue demander. Une seule chose importe pour moi : mon fils et ce qui touche à son avenir.

« Note bien, s'empressa-t-elle d'ajouter en voyant la colère d'Yvonne, que l'effort que je te demande n'est que temporaire. Pas plus que toi, je ne tiens à prolonger cette situation. Le temps de calmer les on-dit et notre simulacre d'intimité cesse. Quant à mon mari, — une nouvelle crise de son bizarre petit rire presque convulsif la secouait, — quant à mon mari, que, pour je ne sais quelle vétille, il n'importe ! tu as pris en grippe, il ne te gênera pas. Il ne mettra pas les pieds chez tante Anna où tu demeures. Tu ne le subiras qu'aux dîners que je donnerai pour afficher notre bonne entente, aux promenades que nous ferons ensemble pour la même raison. Tes précieux nerfs si fragiles seront, comme tu vois, ménagés.

« Il me semble, dit-elle en exagérant sa froideur et son ironie, que tu ne peux pas me refuser cela ?... A moins que ce ne soit le scandale que tu cherches ?

— Je ne cherche rien ! dit Yvonne qui, plus blanche que sa robe, la regarda dans les yeux ; rien que la paix que je n'ai pas trouvée chez toi, qui me détestes et me veux tout de même, parce que mon départ te blesse dans ton seul point sensible : ta vanité !

« Sois satisfaite ! dit-elle avec mépris. Je consens. Bien que je n'aie pas ton incroyable force de dissimulation, je jouerai la comédie le temps qu'il faudra pour que le monde pense à autre chose,... ce monde dont je ne me soucie pas, moi,... Maintenant plus un mot. Laisse-moi.

— Fais faire les malles, dit Edmée imperturbablement. Nous prendrons le train ensemble : ce sera mieux.

Lorsque son pas pesant de furie vengeresse ne s'entendit plus, Yvonne se tordit les mains :

« Elle devine ce qui m'a fait fuir et elle me force à ce supplice qui devrait être aussi terrible pour elle que pour moi!... Elle ne pense qu'aux apparences,... au ridicule... Mais quelle femme est-elle donc?

« Ah! se dit-elle avec désespoir. C'est elle, c'est son manque de cœur, sa vanité, son hypocrisie qui ont fait tout le mal, oui, tout le mal!... »

XX

— Bonjour, Yvonne.

— Bonjour, Edmée.

Avec une répugnance profonde, la jeune fille répondit au sourire faux de son énigmatique tortionnaire et, sur ses instances, dut se rasseoir auprès de Mme Grasset qu'elle se disposait à quitter.

— On dirait vraiment que je te fais peur, ma chère? disait de sa voix la plus douce et la plus étudiée Mme Serdis. Tu serais encore à Cannes que je ne te verrais guère moins.

Après avoir joué à sa satisfaction la comédie de cordialité qu'elle avait projetée, elle reprit un ton moins affecté et avec humeur :

— Je n'en finis pas avec les ennuis. Après ce changement de domestiques qui m'a fait remettre mes dîners, après la petite opération qui m'a immobilisée deux semaines, voilà ma belle-mère au plus mal. Il était dit que je ne recevrais pas!

— Ta belle-mère? dit Yvonne avec un réel chagrin. Mais l'autre jour encore, elle était ici...

— Et tu refusais de la recevoir, ce qui l'a peinée outre mesure et n'était pas dans nos conventions, dit Edmée avec un regard glacial. Elle est sortie de chez moi très congestionnée, et, dans la nuit, s'est déclarée la pneumonie double qui va l'emporter.

Yvonne, douloureusement émue, baissa la tête. Elle se souvenait de l'expansion si affectueuse de la pauvre mère avec elle, de son insistance pour la revoir les derniers temps. « Si vraiment elle s'est doutée de quelque chose, pensait-elle, et si j'ai attristé ses derniers jours,... qui sait? causé sa maladie, je ne me le pardonnerai pas... »

Elle revit dans le salon bien en ordre l'excellente femme

regardant avec une tendresse presque maternelle la compagne qu'elle aurait rêvée pour le grand garçon qui, auprès de sa mère, redevenait si gai, si enfant, et qui était tombé si bas... Et le sentiment de son involontaire responsabilité lui donnait contre elle-même de la rancune, presque du dégoût.

« Quel malheur pour tous que je me sois trouvée sur leur route ! » pensait-elle.

Mme Grasset sincèrement désolée s'agitait, demandait des détails.

— Il me serait difficile de t'en donner ! dit Edmée avec acrimonie. Georges ne bouge pas de là. Hier, il n'est rentré qu'à onze heures du soir : il avait attendu la consultation, en oubliant de me prévenir. Il m'a laissée me morfondre sans un coup de téléphone. Depuis que la maladie s'aggrave, il est dans un tel état que je ne lui demande plus rien. A quoi bon? Elle ne peut pas guérir. La seule chose qu'il m'importerait de connaître, la durée de l'agonie, personne ne peut la prévoir.

Yvonne, le cœur agité, les tempes douloureuses, écoutait le triste récit fait si sèchement. « Comment, se disait-elle, n'éprouve-t-elle pas, elle, la mère de leur enfant, la pitié que moi, sa victime, je ressens à l'idée de ce qu'il doit souffrir? Comme il va se trouver seul quand il n'aura plus le réconfort de ces visites quotidiennes dans la maison où il était toujours l'enfant choyé... Que lui restera-t-il? Tante Anna est bien malade... et Boubie si jeune encore... »

— Edmée ! dit tante Anna qui essuyait ses bons yeux gonflés, attends-moi; je m'habille. Quoique ça me fasse mal de pleurer, je t'accompagne là-bas.

— Je n'y retourne pas, dit Edmée tranquillement. J'y ai passé ce matin. Je téléphonerai après la consultation. Cela suffit bien.

— Mais, ma chère, tu ne devrais pas laisser ton mari dans un pareil moment.

— Je t'assure, dit Edmée avec un sourire aigre, qu'il ne se soucie guère de ma présence et que les siens lui suffisent amplement. Ils sont là tous, serrés les uns contre les autres, affolés, larmoyans, et quand j'arrive, que je donne des conseils raisonnables, ils me regardent comme un être extraordinaire. Évidemment, je ne sais pas me mettre à leur diapason. Je n'ai qu'à rester chez moi. Mais vas-y, toi, avec Yvonne. Ou plutôt, non :

envoie-la seule. Puisque je dois renoncer aux réceptions projetées, je tiens à ce qu'on la voie là-bas.

« Je ne crois pas, ajouta-t-elle après un silence, qu'il puisse rien survenir aujourd'hui. Cependant, si cela se précipitait, Yvonne, tu enverrais l'auto me prendre au Pré-Catelan où je suis loin du monde, par convenance. Tu connais mon coin?

« Ah! autre chose! dit-elle encore en revenant sur ses pas. Ton répertoire est-il à jour? J'aurai besoin de toi pour beaucoup d'adresses et de courses. Inutile de venir me donner toi-même les nouvelles si l'état est stationnaire. Fais-moi savoir seulement si mon mari passe la nuit, bien que je l'aie prévenu que cela me contrarie. Je préfère que Boubie te voie le moins possible, puisqu'il doit se déshabituer de toi.

— C'est bien! dit Yvonne qui lutta contre une vraie répulsion pour prendre la main froide que, avec le même sourire faux de l'arrivée, on lui tendait.

« Elle est odieuse! odieuse! » pensait-elle dehors. Et dans son indignation elle marchait si vite qu'on la regardait.

Elle s'en aperçut, modéra son allure, et s'étonna.

Était-ce bien elle qui, pleine de pitié, courait voir la mère de celui qui avait brisé sa vie?

Elle hésita. Mais elle crut revoir le triste et si bon visage de la pauvre femme. Et une singulière douleur lui vint à la pensée que, en suffoquant comme tante Cécile, elle pensait peut-être à la faute du fils chéri qui pleurait seul pendant que sa femme, indifférente, hostile même, promenait son bébé...

« Oui vraiment, j'irai, même si ce n'est pas ma place. Les malheureux!... »

Elle monta d'un trait les cinq étages de la vieille et simple maison où Georges était né, avait grandi, et que sa mère avait préférée à d'autres plus en rapport avec sa fortune accrue, à cause des souvenirs qu'elle y retrouvait.

La porte de l'escalier était grande ouverte et une odeur d'éther qui fit passer devant ses yeux la blanche figure de tante Cécile mourante l'émut péniblement.

Une garde en blouse passa en courant sans la voir. Puis vint une jolie jeune femme, les yeux très rouges. Une nièce. Elle ne reconnut pas d'abord Yvonne, dans son trouble, puis elle dit tristement, sévèrement :

— Edmée fera bien de ne pas s'éloigner... Tout à l'heure

nous avons cru que c'était fini et on ne savait où l'envoyer chercher. Si vous aviez vu le fils!... Le malheureux... si seul...

Elle eut un geste qui en disait long, puis très bas :

— Voulez-vous me rendre un service? Allez congédier les cousines d'Edmée, qui sont au salon. Je ne peux pas voir ces mauvaises femmes qui ont fait tant de mal à ma tante. Les néfastes créatures! Sans elles, sans le tourment qu'elles lui ont donné, cette pneumonie ne se déclarait peut-être pas...

C'était donc vrai, une émotion terrible à cause d'Yvonne avait pu?...

Le cœur bondissant, elle alla dire aux commères les mots qu'il fallait pour s'en débarrasser.

Et, tout en parlant, elle regardait de loin les deux vieilles filles vulgaires, courtaudes, taillées à coups de hache comme des poupées à deux sous. La cadette défraîchie, noire, sournoise, les yeux bridés, son trop petit nez perdu dans des joues carrées et trop près de cette bouche mauvaise, qu'elles avaient toutes les deux.

Mais l'aînée était la plus repoussante, la plus jaunie par le fiel des malheurs dont elle rendait le monde entier responsable : sa fortune perdue d'abord, puis les échecs successifs dans la chasse éhontée au mari. Tout cela avait fini par s'inscrire sur sa longue face coupante où un grand nez busqué descendait sur des lèvres rentrées, invisibles à force de s'être pincées rageusement.

Elles regardaient avec le même sourire envieux, la même curiosité malveillante Yvonne, qui, avec dédain, les mit poliment mais très vite hors de cette maison atteinte comme tant d'autres par leur venin.

Maintenant elle était seule dans le grand salon dont les meubles bousculés, poussiéreux, disaient l'absence de la bonne maîtresse de maison, si méticuleuse, qui tout en parlant promenait son doigt sur les meubles dans la recherche machinale des taches dont elle avait l'horreur... Une horreur moins grande que celle de son âme droite devant les salissures du péché...

« Qu'a-t-elle éprouvé, si elle a su? se dit Yvonne avec un frisson de pitié. Quelle fin de vie!... »

Pour ne plus penser elle s'approcha de la table à jeu ouverte où une grande feuille quadrillée s'étalait.

La température que les médecins en arrivant consul-

taient... comme elle montait haut!... toujours plus haut!

Un bruit léger la fit retourner. Georges était devant elle! Georges qu'elle n'avait pas vu depuis le terrible jour! Georges si changé, si défiguré, les paupières si gonflées, si rougies qu'elle ne vit plus que le fils désespéré.

Elle murmura en baissant les yeux :

— Edmée, restée auprès de Boubie, m'envoie à sa place pour...

— Elle devait venir elle-même! dit-il avec amertume. Elle n'aurait fait que son plus élémentaire devoir, et elle vous aurait épargné une bien pénible corvée... A moins que vous aimiez à voir combien vous êtes vengée et à quel point je suis malheureux!

— Oh! vous pouvez, dit Yvonne en joignant les mains, vous pouvez me croire des sentimens si bas?

Il ne fut pas touché par sa timide mais ardente protestation:

— Retournez auprès de votre chère amie! dit-il âprement. Laissez-la jouer avec Boubie comme elle le faisait encore ce matin même... Mais priez-la de suspendre ses belles promenades. Il m'est impossible de lui fixer, comme elle me le demande, l'heure exacte de... (Sa voix s'étrangla...) Mais c'est bien proche,... elle ne respire plus qu'avec l'oxygène...

Il tourna brusquement la tête pour qu'elle ne le vît pas pleurer. Sa douleur était si poignante qu'Yvonne suffoquée n'y tint plus.

Poussée par une irrésistible force, elle s'approcha et passionnément :

— Je vous en supplie, s'écria-t-elle, laissez-moi vous dire mon chagrin,... mon remords d'avoir refusé de voir la pauvre chère femme que j'aimais toujours.

— Vous le pouvez, dit-il très bas,... elle vous aimait tant... Dans cette maladie, elle parle si souvent de vous! de votre froideur qui la tourmente,... comme... comme si je ne sais quelle intuition... Si vous étiez arrivée plus tôt, je vous aurais fait entrer pour la tranquilliser, mais il est trop tard... Elle ne vous reconnaîtrait plus...

« Merci d'être venue! dit-il après avoir d'un pénible effort réprimé le sanglot nerveux qui lui nouait la gorge... Mais partez, votre place n'est pas ici!

Bouleversée, confuse, en larmes, elle s'enfuit sans oser lui

tendre la main, sans voir le long regard qu'il attacha sur elle. Un complexe regard où la passion réveillée se durcissait d'une rancune pour celle qui était son tourment et qui, à l'heure dramatique, venait encore le distraire de ses devoirs de fils, l'éloigner de la sainte femme, de la mère qui s'en allait... le laissait seul,... misérablement seul...

XXI

— Est-il vraiment si mal? dit Yvonne en s'efforçant de paraître calme, au docteur qui écrivait l'ordonnance, pendant que Mme Grasset se mouchait bruyamment.

Il tourna vers elle sa belle figure mince, presque trop régulière dont la barbe fauve, filetée d'argent, reposait sur un col irréprochable et, avec une amabilité un peu précieuse, il dit en tournant dans ses mains son lorgnon d'or :

— Très mal serait beaucoup dire. Mais l'état de M. Serdis est grave... Moins par la maladie elle-même, — une congestion pulmonaire d'arthritique, — que par la complète atonie du malade. Il ne réagit pas. Il ne se défend pas.

Il se remit à écrire, puis s'adossant à la cheminée dans une attitude de beau docteur pour riches, que ses succès ont rendu un peu fat, il dit en caressant sa barbe brillante d'un geste qui mettait en évidence sa main fine et très soignée :

— M. Serdis vient de subir un terrible choc. La mort de sa mère l'a profondément atteint. Sans doute, il a pris froid. Mais le grand malheur, c'est cette dépression... Quand un malade ne tient pas à vivre... et, positivement, il n'y tient pas !...

— Ah ! le pauvre garçon, je le comprends, dit Mme Grasset, qui pleurait sans penser plus qu'Yvonne à se débarrasser des vêtemens d'auto endossés sur des robes légères pour ce voyage précipité de Valfontaine à Paris où une dépêche du docteur les avait mandées.

Yvonne, muette, ne trahissait son agitation que par un balancement de pied et des petits coups frappés sur la table où se crispaient ses doigts froids et nerveux.

Il y eut un silence pendant lequel tante Anna, toute congestionnée par son chagrin, épongea ses yeux. Le docteur, toujours figé dans son avantageuse attitude, observait curieusement la jeune fille pour laquelle il sentait inutiles ses frais d'amabilité.

— Pourquoi nous avoir prévenues, plutôt que sa femme à Luchon? dit brusquement Yvonne. Sa place est ici.

— Je ne le crois pas, dit le docteur avec un sourire ambigu.

Il se tourna vers Mme Grasset dont la masse éplorée emplissait les trois quarts d'un petit canapé et, s'écoutant avec une visible complaisance :

— Vous n'avez pas oublié, madame, la fièvre qu'a eue M. Serdis l'été passé? Peu de jours, si je ne me trompe, après le départ de Mademoiselle... J'ai gardé un souvenir très net de la fâcheuse influence qu'avait Mme Serdis sur l'état nerveux de son mari. Ses soins éclairés, la stricte autorité avec laquelle elle veillait à ce que le traitement fût suivi dans toute sa rigueur, avaient un effet désastreux. C'est ainsi! Les parens les plus dévoués sont ceux qui ont le moins d'influence et que le malade supporte avec le plus d'irritation... Si Mme Serdis avait été ici, je me serais fait scrupule de l'empêcher de remplir son devoir. Mais puisqu'un autre devoir la retient aux eaux, près de son enfant dont je n'aimerais pas interrompre la cure, j'estime que, tant qu'il n'y a pas de danger immédiat, on doit tout lui cacher.

— J'y tiens d'autant plus, dit-il finement, que, en l'éloignant, je ne fais que suivre le vif désir de mon malade dont l'intérêt prime tout pour moi; s'il veut, non seulement épargner à sa femme des angoisses, mais s'épargner les luttes pénibles, où, dans une bonne intention, mais avec une rigidité un peu maladroite, elle avait enrayé sa guérison l'été dernier, il est dans son droit.

— C'est vrai! dit Mme Grasset dans un soupir. Elle qui est si intelligente ne sait pas s'y prendre avec lui. Elle le brusque, le régente, s'énerve et n'obtient rien. Une simple garde vaudra mieux, dirigée par Yvonne, qui ne refusera pas?...

— Certes! dit vivement Yvonne, je le veillerai aussi.

A peine sa phrase partie, elle s'étonna de l'avoir dite et rougit.

Elle rougit encore plus en sentant sur elle le regard fin, presque amusé du docteur, tandis qu'avec sa trop irréprochable élégance de parole et de geste, il disait :

— Je n'osais pas vous demander ce nouvel effort, mademoiselle. Mais c'est la meilleure des solutions. Allons! tout ira bien, comme pour Boubie qui vous doit tant. Je vais vous envoyer une garde. Et lorsque Mme Serdis reviendra, elle vous saura gré de lui avoir épargné des émotions pénibles et permis de mener à bien la cure de son enfant.

— Dieu vous entende, docteur! dit tante Anna, en joignant tant bien que mal les pelotes de graisse blafarde qui lui servaient de mains. Mais... si elle prend mal la chose?

— Elle la prendra bien de moi! dit avec une autorité un peu cassante le docteur, qui oublia d'être agréable pour redevenir ce qu'il était en réalité: un très grand et très sérieux praticien.

— C'est moi, ajouta-t-il en se dirigeant vers la porte, qui prends toute la responsabilité. Si Mme Serdis se trouve blessée par le silence que, dans l'intérêt de mes deux malades, j'exige, c'est à moi seul qu'elle en pourra faire grief.

— Que tu es bonne, ma chérie, dit tante Anna après avoir reconduit le docteur. Qu'est-ce que je deviendrais si tu n'étais pas là? Mais il va guérir, dis?

Sa figure poupine, encore plus bouffie par les larmes, implorait une bonne réponse.

— Il guérira! Il ne peut pas ne pas guérir! dit la jeune fille avec une volonté concentrée qui agit comme un baume réconfortant sur la pauvre femme.

— Que la Vierge t'entende! dit-elle en se signant.

Elle était toujours dévote aux heures difficiles, et, péniblement, elle chercha les mots d'une prière que, dans ces occasions Cécile disait.

Un peu remontée, elle embrassa tendrement Yvonne et avec un bon sourire malicieux:

— Tout de même, quelle chance que sa femme soit loin! Elle est si autoritaire et dure... Toi, il t'écoutera.

Yvonne ne répondit pas, tout absorbée par le trouble de sa pauvre tête : le chaos où elle ne démêlait rien que son insupportable angoisse à l'idée que celui qui lui avait fait tant de mal pouvait mourir.

« Non! non! je ne veux pas qu'il meure! » se répétait-elle les yeux dilatés.

Elle n'était pas encore entrée chez lui, mais elle croyait le voir sans force dans ce lit qu'il ne quitterait peut-être que pour le cercueil.

Cette image lui fut si épouvantable qu'elle eut peine à retenir un cri d'horreur.

Mourir! lui qui, sans qu'elle le sût jusqu'alors, tenait à elle, par ces fibres dont la rupture serait la plus profonde des amputations..

Peu à peu une lumière trouble se faisait. Elle entrevoyait ce qui, sous sa sympathie fraternelle coupée d'instinctives peurs, puis sous ce qu'elle croyait sa haine après l'attentat, avait obscurément grandi...

« Mais je deviens folle? se dit-elle avec égarement. Pourrais-je oublier son crime? Non! non! Seulement, à le voir si seul depuis la mort de sa mère, il me fait pitié. Voilà tout.

« Voilà tout! » se répétait-elle avec l'obstination des enfans qui se bouchent les yeux pour ne pas voir ce qui fait peur. Et malgré ses efforts, un frisson courait dans ses cheveux.

« N'est-ce pas ma faute s'il a perdu le goût de vivre? N'ai-je pas aggravé la maladie de sa mère? Oh, s'il mourait, quel remords! Quel inguérissable remords!... »

Des mots! des mots! Des phrases hypocrites qu'elle répétait pour cacher la vérité redoutable. Hélas! celui qui avait voulu lui prendre son honneur; qui avait souillé sa mémoire d'un tel souvenir; qui l'avait brisée d'émotions trop fortes, privée à jamais de la douceur de vivre, il la tenait rivée à lui... Elle ressentait comme sienne la souffrance de l'homme qui, pour l'amour d'elle, avait déchu et qui souhaitait peut-être la mort où il ne serait pas plus seul qu'entre sa femme, la froide associée, et celle dont il se croyait haï...

XXII

Dès que Georges eut fini de manger, Yvonne enleva le plateau qui, tout léger qu'il fût, aurait fatigué le malade encore si faible. Elle arrangea ses oreillers sans presque le soulever, alla de son pas ailé, silencieux, tirer les rideaux, mit la chambre dans une pénombre très douce; puis elle revint à lui, et avec ce sourire qui, par sa seule grâce, obtenait tout:

— Maintenant, vous allez vous reposer sans penser à rien, mais sans dormir tout à fait... Le docteur le veut.

— Comme c'est facile! dit-il, avec l'air radieux, rajeuni, candide, que donne la convalescence à ceux qui reviennent de très loin. Je resterai tranquille si vous vous asseyez là, tout près, sans bouger... Mais, si vous me laissez, je penserai à des choses tourmentantes...

Elle eut un soupir, une hésitation, puis elle s'assit sur la chaise au pied du lit et prit son ouvrage. Ses longs cils faisaient

ombre sur ses joues amincies, pâlies par tant de fatigues, d'angoisses surtout... Lui, la contemplait, et son air heureux, son sourire si jeune, si tendre le rendaient, malgré sa barbe non faite, ses yeux battus, ses traits creusés, presque beau.

Gênée par l'attention qu'elle sentait sur elle, Yvonne leva la tête. Mais il semblait assoupi, les yeux fermés.

Alors, elle osa le regarder avec un attendrissement profond; une joie grave, haute; la conscience de l'avoir, à force de volonté ardente, d'inlassables soins, arraché à la mort qui le tenait déjà.

« J'ai fait mon devoir, se dit-elle. J'ai rendu le bien pour le mal. Et c'est cela qui me fait l'âme si légère. »

Il avait recommencé à la regarder et il essayait de saisir sur sa figure expressive les pensées qui l'éclairaient si doucement.

— Yvonne!... Pourquoi continuez-vous à être si bonne? dit-il très bas, à rester, quand je vous le demande? à vous priver de sommeil pour moi?... Quand j'étais à la mort, votre miséricorde s'expliquait... Mais maintenant? Vous devez me mépriser?...

— Non! dit-elle de sa voix harmonieuse... J'ai beaucoup pensé et j'ai compris qu'il faut plaindre ceux qui font le mal, parce que, à moins d'être endurcis, et vous ne l'êtes pas, ils doivent tant souffrir... Et puis je pense à votre mère qui n'est plus là pour vous soigner,... et... je voudrais avoir pour vous la même indulgence...

Penchée sur son filet, elle ne vit pas les yeux de Georges s'ouvrir tout grands dans une sorte d'extase.

— Ah! votre douceur! murmura-t-il. Comme plus que des reproches elle me touche et augmente mes remords!... Mais dites!... Est-ce que vraiment... non par devoir de chrétienne, mais du fond du cœur, vous me pardonnez?

— Ne parlons jamais plus de cela, implora-t-elle, jamais! Laissez-moi oublier, croire que tout reviendra comme avant; que je serai pour vous une sœur, pour Boubie une petite mère...

— Mais cela ne se peut pas! dit-il avec douleur.

— Pourquoi? pourquoi? dit-elle en joignant les mains, puisque j'ai pardonné.

Il soupira profondément et avec une tristesse attendrie :

— Pauvre petite! murmura-t-il. Si je pouvais rester toujours

ainsi, faible comme un enfant, ce serait possible et... ce serait le bonheur... Mais je vais guérir! De nouveau j'aurai peur de moi! de vous! Et alors il faudra vous sauver,... vous marier! trouver le bonheur pour lequel vous êtes faite...

— Je ne me marierai jamais! dit-elle d'une voix si émue que, surpris, il se pencha pour mieux la voir.

— Et pourquoi? vous qui êtes digne de toutes les tendresses? de tous les respects?

— J'ai tant souffert! dit-elle en s'efforçant de paraître calme tandis que ses lèvres tremblaient; tant de luttes douloureuses m'ont brisée, que je ne sens plus en moi la force de me faire une vie, un foyer. Si vous aviez pu devenir raisonnable et me laisser rester dans un coin chez vous,... élever Boubie, vieillir comme tante Cécile à l'ombre du bonheur des autres, j'aurais trouvé cela si bon. Mais vous dites que vous ne pouvez pas?

— Non, non! dit-il très exalté, non! Yvonne. Dès que je serai mieux, il faudra partir! Mais avant... dites? — Les larmes aux yeux, il suppliait: — laissez-moi, laissez-moi jouir de ces heures qui ne reviendront jamais! ne me quittez pas. Dites-moi que vous ne voyez plus la brute malfaisante, mais l'homme infiniment malheureux qui n'a cessé d'être honnête que parce que, depuis trop longtemps, il vous aimait...

— Taisez-vous, dit-elle, — et sa tendresse involontaire faisait une musique de sa voix, — je ne sais plus qu'une chose... que vous êtes sauvé!... Jusqu'au retour d'Edmée, je vous soignerai... L'avenir... oublions-le comme le passé...

— Oui... oublions tout! dit-il faiblement en contemplant la jeune fille avec adoration. J'ai soif. Faites-moi boire... Voulez-vous?

Il aimait à la voir se pencher sur lui, tandis que, comme un enfant, elle le soutenait.

— Êtes-vous bien? maintenant.

— Très bien! dit-il, retombé sur ses coussins en prenant la petite main devenue si frêle et en l'effleurant d'un timide, un dévot baiser.

Elle rougit, mais elle ne se retira pas; ne détourna même pas ses yeux tendres qui se mouillaient, comme les siens. Et cette minute qui unissait leurs deux êtres épurés par le frôlement de la Visiteuse Noire : de la Mort, cette minute où rien n'existait plus pour eux que leur presque immatérielle tendresse fut telle

que, dans tout l'orage que devait être leur jeunesse, ils ne connurent jamais une pareille suavité.

XXIII

Mais quel réveil à cette période de rêve où, presque toujours seuls dans la chambre aux persiennes mi-closes, ils pouvaient se croire époux !

Après ces heures d'intimité chaste, de causeries, de silences plus expressifs que des mots; après ces lectures à haute voix où les mêmes passages les émouvaient ; après ce paradis sur la terre qu'est l'union spirituelle de deux êtres faits pour s'accorder, vibrant aux mêmes impressions avec la même sensibilité délicate, — c'était le retour d'Edmée! Edmée, furieuse de l'ignorance où on l'avait tenue et accablant son mari encore si faible et sa tante de reproches pleins d'acrimonie et, hélas! justifiés... C'était pour Georges et pour Yvonne le supplice de mériter tout ce qu'elle disait, et pire encore!

Yvonne connut le fond de la souffrance lorsque son amie dit en se tournant vers elle :

— Toi, au moins, tu n'as pas voulu mentir comme les autres! Plutôt que de m'écrire ces hypocrites lettres, tu t'es tue. Et je te mets hors de cette histoire qui m'enlève à jamais toute confiance dans les miens!

Yvonne courba douloureusement sa pauvre tête humiliée. Hélas! comme elle méritait peu cette estime, elle qui ne pouvait plus être, même par ses silences, que mensonge... Ne fallait-il pas cacher sa révolte devant les duretés qui faisaient blêmir le convalescent? Elle tremblait quand elle le voyait, rendu humble par la conscience de sa morale culpabilité, se taire, subir les plus blessans reproches; détourner ses pauvres yeux cernés, si éteints dans une face de cire lorsque la joie de regarder Yvonne cessait de les éclairer.

Cette résignation silencieuse ne faisait qu'attiser l'âpre rancune d'Edmée, blessée par la mainmise sur le mari qui était sa chose à elle! sa propriété!

— C'est moi qui devais être là, moi qui devais choisir les consultans! répétait-elle. Et on m'a traitée comme une quantité négligeable. On m'a trompée.

— On ne t'a pas assez éloignée, cria un jour tante Anna,

exaspérée par ces scènes renouvelées à chaque repas et si acerbes que tout le monde sortait de table sans avoir pu manger. Non vraiment, puisque tu es un danger pour ton mari!... Je m'explique que le docteur, qui t'avait vue à l'œuvre l'année dernière, ait eu peur de toi. Il connaissait ta dureté, ton égoïsme! Ne penser qu'à soi au lieu de remercier Dieu qui te conserve ton mari, ton mari si faible encore, le pauvre garçon, qu'en ce moment même, il est prêt à s'évanouir!... Mais tu es un monstre, tu sais?

Cette véhémente sortie de la bonne dame, si craintive d'habitude devant ses colères, stupéfia Edmée et, du coup, la calma.

Elle se tut, pinça ses lèvres blanches et, depuis lors, ne fit plus que des allusions mesurées, mais toujours venimeuses, à l'usurpation de ses droits qu'elle ne pardonnait pas...

Le calme revint en apparence. Et il ne resta de ce très pénible incident qu'une froideur hostile entre le mari et la femme, froideur mal dissimulée par la politesse cérémonieuse de Georges, par les intonations douces et qui sonnaient si faux d'Edmée lorsque, sans jamais le regarder, elle s'adressait à lui.

Georges, taciturne, jugeait cette femme qui parlait de ses droits, de l'opinion du monde, mais jamais du regret de n'avoir pu à l'heure mauvaise le veiller,... essayer de le soulager par la tendresse que, seule, une autre, qui ne lui devait que du mépris, lui avait donnée... Oh! cette tendresse miséricordieuse, profonde, comme elle éclatait maintenant dans les beaux yeux navrés d'Yvonne lorsqu'elle regardait Edmée le malmener!

Les regards de triste intelligence que, malgré eux, ils échangeaient parfois, Edmée ne semblait pas les voir... Mais à leur première visite les cousines pauvres surent exciter la jalousie dont leurs insinuations perfides avaient causé le premier éveil.

— Ah! disait fielleusement l'aînée, ton mari était bien gardé par ta jolie remplaçante. On la trouvait toujours seule auprès de lui!... Tu peux lui avoir de la gratitude, vraiment!...

— C'est ce que je fais, dit Edmée d'un ton si sec que la vipère partit la tête assez basse.

Mais le mal était fait. Yvonne de ce jour connut la souffrance intolérable du regard scrutateur, sévère d'Edmée, qui constamment la dévisageait, épiait ses moindres gestes, ses sourires, ses tristesses... tout!...

Oh ! cette Edmée, comme elle la dominait maintenant ! Devant elle, Yvonne se sentait humiliée, amoindrie, incapable de la regarder en face en lui répondant.

Ce fut un drame muet qui commença sous les yeux naïfs de tante Anna, bien incapable de soupçonner quoi que ce fût.

Edmée, qui ne sortait presque plus d'un méprisant mutisme, les observait tous les deux, et dans ses yeux clairs passaient des brouillards froids. Quelque chose de terne, de trouble, qu'elle dissimulait en détournant sa face dont le teint, brouillé de bile, décelait les pensées tourmentantes, le lent travail de suspicion qui mine et détruit plus qu'une maladie.

Yvonne, elle, se fondait comme un cierge au feu du remords qui la consumait. Tous les matins, on la trouvait plus blanche, plus fluette, son corps gracieux réduit encore. Georges, qui gardait son air minable de convalescent, dissimulait mal son angoisse devant un pareil dépérissement.

Ils avaient beau se surveiller, toujours quelque chose en eux révélait l'invincible attraction.

Cependant la vie continuait, tout unie en apparence. On jouait avec l'enfant. On échangeait des idées intelligentes. Le soir, on se réunissait autour de la table où le bridge permettait d'échapper pour quelques heures aux cruelles obsessions, aux silences gênés, lourds de choses qu'on voudrait taire et qu'on dit sans mots.

A la longue, ce calme menaçant précurseur de l'orage, cette attente oppressante de la rafale qui devait abattre comme un château de cartes cette maison que rien ne cimentait plus, devenait une angoisse plus difficile à supporter que la pire catastrophe. « Qu'arrivera-t-il ? Que va-t-elle me dire ? pensait Yvonne nuit et jour. Qu'attend-elle ? Et pourquoi n'ai-je pas le courage de partir ? Il le faut ! Lui-même l'a dit !... Mais... Boubie ?... Et puis, que dirai-je, moi qui me sens si coupable dans mon cœur ? »

Cela se passa très simplement et fut, dans sa modération plus terrible que tout ce que la jeune fille avait imaginé.

Un jour qu'elle n'avait pu s'empêcher de répondre par un sourire tendre à un reproche de Georges sur son dégoût de tout aliment et que, gêné par le regard terne et fixe de sa femme, il se tut et sortit, Yvonne sentit un frisson dans ses cheveux..

Edmée la regardait avec une rage froide, concentrée, infinie. Plus de doute... Elle allait parler...

Pendant quelques interminables minutes, un silence de désastre plana sur les deux femmes. Yvonne tremblante baissait la tête et sentait son cœur battre tantôt très vite, tantôt si lentement qu'il semblait près de s'arrêter.

Et le regard trouble, le regard de l'ancienne amie qui n'était plus que le juge pesait sur elle, si lourd, si froid qu'elle n'avait plus qu'une idée : s'enfuir sans relever la tête, très loin, pour ne plus jamais voir ces yeux.

Enfin Edmée parla ! Très bas, d'une voix blanche, étouffée, sans timbre et si changée que cela, seul, était effrayant, faisait prévoir les choses infiniment graves qui se préparaient...

— Qu'une jeune fille, dit-elle lentement, une jeune fille ignorante de la vie, romanesque, s'éprenne d'un homme marié, cela peut jusqu'à un certain point se comprendre, sinon se pardonner... Mais l'homme ! L'homme qui sait, lui ! vers quelles abominables misères il entraîne celle qu'il prétend aimer et qu'il abandonnera quand elle aura perdu sa fraîcheur,... l'homme qui, ayant un honneur à défendre, une famille, pense à faire d'une jeune fille amie de sa femme sa maîtresse et qui, sournoisement, guette l'heure propice ! quel être vil ! lâche ! bas ! Et comme, malgré mon horreur du divorce, je comprends qu'on se demande s'il n'est pas la seule solution ? Dans l'intérêt du fils même, ce fils qui a déjà l'hérédité du mensonge, la tare morale, et qu'il faut préserver du détestable exemple, du contact de la vilenie ?

— Je ne le pense pas ! dit Yvonne qui, livide mais résolue, releva la tête et put, pour la première fois depuis si longtemps, regarder l'amie qu'elle ne trompait plus... Non, je ne le pense pas !... L'homme le meilleur peut avoir une défaillance lorsqu'il n'a pas trouvé chez sa femme l'affection à laquelle il avait droit... Mais si... celle qu'il aime et qui... ne peut pas s'empêcher de l'aimer... n'est pas de celles qui volent le bonheur du foyer où on les a recueillies, le rôle de la femme est de se taire, de penser à ses propres torts, de se dire que la famille ne peut pas être dissoute par un vertige, qu'il y a pour retenir le coupable le lien le plus fort qui existe : l'enfant.

— Enfin, dit Edmée avec une cinglante ironie, il faut attendre que cela passe ! Tranquillement !... Tenir le ménage,

soigner le petit, assumer tous les tracas de la vie terre à terre pendant que le mari cherche auprès d'une autre des joies éthérées, je veux le croire ! qu'on n'a pas été capable, pauvre créature positive, de lui donner?

« Charmante et flatteuse perspective ! continua-t-elle amèrement. Tout savoir et tout tolérer !... Non, mais connais-tu des femmes qui acceptent ce métier de dupe et d'esclave ?

— Yvonne ? es-tu prête ? cria de loin Mme Grasset, qui entra joyeusement, toute fière des panaches qui, à cinquante centimètres de sa tête, flottaient, prêts à éborgner ou à épousseter les passans. Je t'emmène au Bois.

— Impossible, balbutia Yvonne en se levant. Je pars.

— Qu'est-ce qui ?... commençait la grosse dame en écarquillant des yeux effarés...

— Ne lui dis rien, fit durement Edmée. Je sais ses raisons. Elles sont sérieuses.

— Quoi ? Un secret, un mariage, des entrevues au loin ? dit tante Anna avec son rire incompréhensif de vieux bébé.

Personne ne lui répondit. Yvonne s'enfuyait et Edmée avait une figure si terrible que sa tante, après l'avoir regardée peureusement, ne demanda plus rien et s'en alla.

XXIV

Dans les galeries de l'Exposition universelle où une foule bourdonnante se bousculait, Yvonne très émue tâchait de se maintenir, malgré les poussées, près des jouets allemands où elle devait rencontrer Georges.

Elle avait beau se dire qu'il avait bien fallu accepter de lui parler pour savoir où en étaient les choses, et si le silence farouche d'Edmée pendant les quelques heures qui avaient précédé son départ cachait la résolution prise, la demande de divorce que, à tout prix, il fallait éviter, elle restait troublée.

« Pourtant je ne pouvais pas le recevoir chez mon frère après cette brouille qu'il est convenu d'attribuer à un futile motif, se répétait-elle. Ici où le hasard explique une rencontre, je ne risque rien... »

Mais non ! Elle n'arrivait pas à s'étourdir de mauvaises raisons. Son remords persistait. Elle sentait bien que le seul fait de revoir cet homme pour qui, ne fût-ce qu'en pensée, elle avait

mortellement offensé son amie, c'était un degré descendu et le plus ardu. C'était la première chose qu'on cache, suivie fatalement par tant d'autres !... Elle était franchie, la ligne de démarcation fine, mais très nette, qui sépare les honnêtes femmes des coupables.

« Je sais cela ! Je sais que, à mes propres yeux, je m'abaisse, et pourtant je suis venue ! » se disait-elle avec colère et douleur.

Et elle détestait la domination de cet homme en qui elle voyait tantôt un monstre, tantôt un homme bon, malheureux par elle et dont, en tout cas, la pensée ne la quittait pas, la tenait dans la fièvre, dans la douleur !

A la honte de l'involontaire complicité qu'elle se reconnaissait dans cette passion, se mêlait l'obscure fierté d'être aimée ainsi,... d'avoir conduit presque au crime un homme loyal et droit. Sa passion à elle, elle ne se l'avouait pas encore; elle s'obstinait à la prendre pour de la pitié.

Elle savait seulement que, de tout ce qui s'était passé, elle restait troublée à jamais,... qu'elle ne pouvait plus appartenir à un autre homme, se faire une vie, avoir des enfans ! Et lorsqu'elle voyait le néant de son avenir, c'était de la haine qu'elle éprouvait pour le maître de ses pensées.

« Mais qu'est-ce que je suis venue faire ici ? se dit-elle. Ce qui se passe, ne le saurai-je pas, et sans rien pouvoir y changer ? Puisqu'il est en retard, je m'en vais ! »

Dans une rageuse révolte, elle quitta la barre d'appui séparant les poupées du public et elle essaya de se frayer un passage parmi les curieux qui s'exclamaient dans toutes les langues.

Elle était sortie du groupe compact, libre enfin de s'éloigner, quand elle s'arrêta, retenue là comme si un aimant rivait ses pieds au parquet luisant. Ne pas l'attendre !... impossible... Elle regarda sa montre. Déjà cinq minutes de retard. « S'il ne venait pas ? » se dit-elle avec une insupportable angoisse. Et elle fouilla de son regard avide les galeries, tandis que son sang battait à coups rapides dans tout son corps, jusqu'au bout de ses doigts.

Cette attente qui lui parut interminable ne fut en réalité que de quelques minutes; mais si affreuse !

Enfin elle reconnut de très loin sa haute stature. Alors elle ne sentit plus qu'une joie folle, irraisonnée, violente, qui,

comme un grand flot, emportait tout... la joie de le revoir!...

Il l'aborda cérémonieusement avec une phrase banale sur l'heureux hasard, puis plus bas :

— Il y a trop de monde ici... Suivez-moi sans avoir l'air de me connaître.

Horriblement froissée, furieuse contre elle-même, contre sa faiblesse, elle lui obéit, marcha dans son sillage ; parcourut des galeries interminables... d'autres encore.

Elle ne voyait rien... De temps à autre seulement, un objet frappait son regard : une jarre gigantesque, enrubannée, une statue de chocolat, une épinette peinte... Mais l'incohérence de ces images ne la distrayait pas de son trouble absorbant, de son humiliation, de sa peur...

Enfin il se rapprocha d'elle comme ils étaient dans une galerie déserte où s'alignaient à perte de vue des cigares.

— Ici nous serons bien pour causer! dit-il en se penchant sur elle avec le sourire heureux, confiant, tendre que, plus que tout, elle craignait.

— A quoi bon tant de mystère? dit-elle moins oppressée par sa marche rapide que par son émotion. Vous m'avez écrit qu'il fallait nous voir. Pourquoi? Edmée a-t-elle fait une nouvelle allusion au divorce?

— Non, dit-il en la conduisant à un banc dissimulé derrière une vitrine. Non ; pour rien au monde elle ne conviendrait de sa jalousie ; elle n'a que des mots d'affection pour vous... Que cache cette attitude? Elle joue si bien son rôle que je crois parfois qu'elle vous demandera de revenir.

— Après ce qu'elle m'a dit! s'écria Yvonne. Mais pour qui me prenez-vous si vous croyez que j'accepte une si impossible réconciliation? Vous-même, ne m'avez-vous pas dit de partir? Que ne l'ai-je fait alors? Enfin, peut-être Edmée pourra-t-elle se rassurer. Mais quand même elle chercherait à me revoir, j'aimerais mieux mourir! Ne le comprenez-vous pas?

Il ne répondit pas. La tête baissée, il promenait sur le parquet luisant sa canne et traçait distraitement des signes confus.

Enfin sourdement, sans la regarder :

— Quand je vous disais de partir, je ne savais pas qu'il m'était impossible de vivre sans vous... Maintenant, je le sais! Et si vous m'enlevez tout espoir de retour,... si ma femme

recule devant un éclat, c'est moi qui le provoquerai. Je lui avouerai tout !... J'en finirai !

— Avouer tout ! s'écria-t-elle suffoquée.

— Tout ! dit-il ardemment. Pas seulement ma passion mais la vôtre ! Car, ne vous faites pas illusion !... Pour vous comme pour moi, la chute est inévitable ! Peut-être si ces mauvaises femmes n'avaient pas aigri Edmée, ne l'avaient pas rendue injurieuse et mauvaise, j'aurais pu, par honte de trahir sa confiance, me dominer... Mais vous savez ce qu'elles ont fait. Alors pourquoi rester à ce foyer détruit ? continuer ces silences haineux, ces insupportables promiscuités ? La croyez-vous capable d'oubli, de pardon ? J'aurais tout fait pour épargner une peine imméritée. Mais elle souffre peut-être plus par ma présence... Pour qui jouerais-je cette inutile comédie ? Pour le monde que je méprise, qui n'existe pas pour moi ?

— Pour votre enfant ! dit sévèrement Yvonne, pour votre fils à qui vous vous devez, pour vous-même et plus encore pour les vôtres qui vous ont quitté, pour leur souvenir respecté. Osez-vous penser à ce qu'éprouverait votre mère si elle vous entendait ? Et elle vous entend ! dit-elle dans une exaltation de foi. Tante Cécile qui vous aimait vous entend aussi !

— Ah ! soupira-t-il accablé, ce que vous me dites, combien de fois me le suis-je répété... Oui, j'aime mon fils. Ce sera pour moi une souffrance abominable de m'en séparer, de salir mon nom par un scandale.

« Je sais tout cela, dit-il de plus en plus sombre et, pire encore ! je sais que je fais votre malheur ! Tant que j'aurai la force, je lutterai... Je résisterai à ma tentation de lui crier la vérité pour qu'elle s'en aille... Mais vous venez de me le dire, vous ne voulez plus me voir. Cette entrevue est la dernière. Eh bien ! cela, non. Et je ferai quelque folie qui nous perdra tous. Voilà !

Il ne dit plus rien, ne chercha pas à se rapprocher d'elle, ni même à rencontrer son regard. Perdu dans ses pensées, il fixait dans le vide ses yeux sombres, tandis qu'Yvonne, terrifiée, se répétait les paroles qui lui dévoilaient la profondeur de l'inguérissable mal, ce mal que jusqu'ici elle ne voulait pas reconnaître en elle et qui, bientôt peut-être, la conduirait à la même défaillance de son honneur et de sa volonté.

XXV

Cette fois, lorsqu'il l'aborda dans le coin de la section de la Russie d'Asie où, debout, elle l'attendait, elle eut une telle expression de détresse sur sa pauvre figure aux narines pincées, aux yeux trop brillans et cernés ; elle fit un si visible effort pour se maintenir sur ses jambes fléchissantes, que toute l'ardente joie qu'éprouvait Georges de l'avoir contrainte à venir s'effaça, et que ce ne fut plus qu'une tendresse apitoyée, infinie, qui mouilla ses yeux tandis qu'il la regardait.

Prête à se trouver mal, elle s'assit, courbée, tassée, amoindrie, dans une pose de lamentable effondrement et, fixant une icone qu'elle ne voyait pas, elle dit lorsqu'elle put retrouver un peu de voix :

— Je ne voulais pas répondre à vos lettres. Mais la dernière m'a fait peur... Je vous ai vu prêt à faire le mal irréparable, à détruire votre foyer... Et... me voici.

— Merci, murmura-t-il. Je savais bien que vous deviez comprendre que, au point où nous en sommes, il faut une solution,... que le divorce...

Brusquement elle se redressa :

— Je vous arrête : il ne faut pas d'équivoque entre nous. Le divorce serait à mes yeux l'action la plus odieuse, celle qui me donnerait la force de vous arracher de mon cœur!

— Alors, dit-il avec une fureur concentrée, qu'êtes-vous venue faire ici? Vous amuser des espérances que par votre maudite coquetterie vous me donniez encore une fois?

Sans lui répondre elle le regarda et ses beaux yeux si navrés le rendirent honteux de son inutile violence.

Il se tut et attendit.

— Croyez, dit-elle avec une tristesse profonde, que ce que vous m'avez écrit, je l'ai médité jour et nuit... Vos sophismes ont même risqué de m'égarer... Je me disais : « Qui sait?... Pour une chrétienne, le mariage que Dieu n'a pas béni n'est en effet qu'un contrat,... un contrat qu'on a le droit de rompre lorsque ses clauses n'ont pas été respectées... Sa femme, en ne l'aimant pas comme elle devait, ne l'a-t-elle pas libéré? Ce que les hommes ont lié en prévoyant la rupture dans leurs lois, ne peut-il pas être délié? »

« Tout cela, soupira-t-elle, j'ai essayé de le croire... mais je n'ai pas pu ! Non, ce n'est pas un contrat qu'on annule comme un autre, l'acte qui vous a livré la jeunesse d'une femme, qui a fait naître un enfant. Pour Boubie, vous n'êtes pas deux êtres distincts qui peuvent se séparer impunément !... Tous deux vous lui êtes nécessaires ! Pour lui, vous n'êtes qu'un même seul mot : les parens. Pouvez-vous empêcher cela ?

Accablé, il fit un signe de tête et, se détournant, passa sa main sur ses yeux...

Elle le regarda, prise de l'envie éperdue de pleurer avec lui, de le consoler,... mais elle se domina.

— Il y autre chose ! dit-elle d'une voix aussi ferme, mais moins sévère. Il y a mon affection de toujours pour Edmée, ma presque sœur... Prendre la place de celle qui, lorsque j'étais seule et triste, m'a recueillie, vous sentez bien, n'est-ce pas, que tout vaudrait mieux ? Vous ne me demanderiez pas de descendre si bas ? Vous savez que j'en mourrais ?

— Mais alors, dit-il exaspéré, pourquoi êtes-vous venue ? Laissez-moi ! Allez-vous-en !... Je souffre trop !

— Attendez, dit-elle, — et de nouveau le souffle lui manquait, — ce que j'ai à vous dire... je ne vous l'ai pas encore dit ! Attendez...

Des visiteurs s'arrêtaient près d'eux ; elle se tut. Un bébé vint en riant se jeter contre elle. Il avait des boucles fauves, une petite lèvre drôlement retroussée... Il ressemblait à Boubie... Et il rappelait à Yvonne non seulement le cher petit être, mais la faisait penser à ceux qui auraient dû naître d'elle ; qu'elle aurait tant aimés... Ce fut une telle révolte de toutes ses instinctives tendresses à l'idée de ce renoncement, qu'elle sentit sa gorge nouée comme si une main brutale la tenait et, durement, l'étranglait...

Pendant quelques minutes, la tête très basse, elle médita la douloureuse immolation et, toute son amertume, elle la ressentit... Tout ce dur calvaire, par avance, elle le gravit...

Puis elle se redressa et, pâle comme une morte, mais résolue :

— Vous m'avez dit, fit-elle, que ce qui vous empêche de rester dans le devoir, de rester le père que vous devez être, c'est la privation de moi, l'angoisse qui vous affole, vous rend méchant ! Est-ce bien vrai ?... Si je ne vous fuyais plus ?... Si... je con-

sentais à... être à vous,... retrouveriez-vous la force de ne pas faire de mal aux vôtres? Et ce divorce abominable, vous engageriez-vous, sur votre parole d'homme... qui a été honnête, à ne plus jamais en parler, à ne plus jamais y penser?

— Que voulez-vous dire? fit-il confondu, je ne comprends pas.

— C'est cependant très simple! dit-elle avec amertume. Plutôt que de vous voir vous perdre, non seulement vous, mais d'autres qui, eux, ne sont pas coupables et ne doivent rien supporter, je vous propose la seule solution possible! Vous atteignez votre but.

— Mon but! dit-il révolté. Avez-vous cru que je peux vouloir cela? Vouloir, rivé à une autre, faire de vous ma maîtresse? vous avilir?

— Ne m'aviliriez-vous pas plus, dit-elle durement, si je vous écoutais et si, voleuse, traîtresse, je prenais à mon amie la place que, pour son fils, elle défend avec une telle force d'endurance, une si pénible dissimulation? D'après vous, je pourrais la déposséder et croire que le maire, ses formules, son écharpe suffisent à laver un tel crime? Eh bien, non! Tout plutôt que cela!

« Votre femme, dit-elle après avoir repris un peu de calme, n'est pas sans reproche. Si elle avait su vous aimer, nous n'en serions pas là! Elle doit le comprendre et c'est pourquoi elle pardonnera. Mais cette bonne mère a droit à votre respect. Et puisqu'elle tient aux apparences, à la façade du bon ménage, tout cela, vous le lui devez! Si pour cette vie, très triste, je le reconnais, murmura-t-elle en baissant la tête, les forces vous manquent, je...

Elle respira profondément et les narines pincées, les yeux dilatés, prête à défaillir:

— Je serai là! dit-elle courageusement... Je serai l'autre femme. Peut-être la vraie! Celle à qui l'on confie ses tristesses; qui les calme rien qu'en vous aimant; qui laisse à l'autre le nom, la considération,... prend la honte pour elle et qui, donnant du bonheur, ne se plaint pas!... ne regrette rien.

— Vous ne savez pas ce que vous dites! fit-il hors de lui. Taisez-vous! Je serais un misérable si je vous écoutais! Je vous en supplie, Yvonne! Ne me répétez jamais ces choses!... Ne me tentez pas!

— Non, je ne me tairai pas! dit-elle tristement. Et vous m'écouterez. La peur de me faire du mal, il fallait l'avoir plus

tôt!... Quand il était temps encore! Quand je n'étais pas... où j'en suis.

« Je souffrirai? Tant mieux! dit-elle avec une sombre exaltation. Coupable plus que vous, puisque femme, il est juste que je prenne la peine pour moi.

« La souffrance est nécessaire! reprit-elle, tandis qu'elle croyait voir le livre donné par tante Cécile s'ouvrir à ces mots soulignés par un doigt plus blanc que les grains du rosaire, ces mots que, avec lenteur, elle répétait : « La souffrance est nécessaire... Elle purifie... Elle rétablit l'ordre que le péché avait troublé... »

« Mais c'est cela qui me relèvera à mes yeux! s'écria-t-elle, l'expiation!... Le monde dira : « C'est une misérable! » Moi je dirai à Dieu : « J'ai mieux aimé souffrir que faire souffrir. » Et Dieu, qui sait, me comprendra!

— Quelle sublime folie vous pousse! balbutia-t-il. Une folie dont je serais criminel de profiter!...

— Je ne suis ni sublime, ni folle, dit-elle douloureusement. Je ne suis qu'une pauvre femme qui aime... et qui ne peut plus s'empêcher de se donner...

Il eut un soupir profond comme ceux qui vont mourir ou que trop de joie plonge dans un néant qui ressemble à la mort.

Assis près d'elle, sans oser la toucher ni la regarder, il essayait de s'habituer à l'éblouissement que la porte de fer, la porte lourde entr'ouverte par la frêle main, lui laissait voir... si près...

Elle aussi se taisait. Et ceux qui, en passant, regardaient ces deux êtres si graves ne se doutaient pas vers quelles étranges noces ils allaient,... vers quelles étreintes rendues tragiques par la révolte invincible de tout ce qu'il y avait de loyal en eux, tout ce qui, meurtri sous le joug d'une passion plus forte que l'honneur, devait ne jamais cesser sa clameur et empoisonner les coupables et si précaires joies de leur amour...

JACQUES MORIAN.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LES
FORCES CHINOISES EN 1910

Le réveil de la Chine est partout admis comme un fait indiscutable. A travers cette image, l'Européen voit apparaître, dans un avenir que l'exemple du Japon lui montre rapproché, un État organisé sur un modèle peu différent de celui des nations occidentales et pourvu de leur outillage scientifique, industriel et militaire. Cet État pèserait alors sur les destinées du monde, du poids de ses quatre cents millions d'habitans.

L'épouvantail agité par certains écrivains et nommé par eux « le Péril Jaune » est né de cette conception. Dans quelles limites l'état actuel de la Chine permet-il de la justifier? S'il est admis que l'influence extérieure, la force d'expansion, sont des fonctions de la puissance militaire, quelle est la force actuelle de l'Empire Chinois et que sera-t-elle dans quelque temps? L'énumération des élémens de combat et des formations projetées serait insuffisante. Le nombre est loin d'être le facteur essentiel. L'esprit de la nation, son moral, son patriotisme, sont autrement importans. Il est donc nécessaire d'examiner à ce point de vue la situation de la Chine. L'accroissement qu'elle essaie de donner à son état militaire, le résultat qu'elle peut en attendre seront alors plus exactement appréciés.

L'éthique d'un peuple dirige ses tendances, le pousse à l'action ou l'incite à l'inertie. Des peuples très divers comme races peuvent être très unis par leur éthique. Lorsque celle-ci s'est fixée depuis des siècles, il en résulte une mentalité de même ordre, commune à tous. Les religions donnent cet

exemple. Les habitans des 18 provinces de la Chine ne sont pas de même origine. La langue usuelle est différente et le Chinois du Nord ne comprend pas le Chinois du Sud. Mais leur éthique est la même. Elle est fondée sur les doctrines de Confucius et de Mencius. Voici plus de 2 000 ans que ces doctrines façonnent le cerveau chinois. Elles lui ont donné une forme que le contact de la culture occidentale ne saurait changer, car des siècles sont nécessaires pour modifier l'intellectualité d'une nation convaincue de la supériorité de sa civilisation. La Chine est dans ce cas. De tout temps, son orgueil fut immense. Les désastres passés ne l'ont pas diminué et les événemens de la guerre russo-japonaise lui ont donné une impulsion nouvelle. Le raisonnement des Chinois est simple. Ils disent : Une des plus grandes puissances de l'Europe a été refoulée par les Japonais, nation de cinquante-deux millions d'habitans. Nous sommes plus de quatre cents millions. Comme culture intellectuelle, ils nous sont également inférieurs. Leurs lettrés ne sauraient se comparer aux nôtres, et reconnaissent nous devoir leur civilisation. Ils ont eu le bon sens de s'approprier les méthodes scientifiques et les engins des Européens. De là leurs succès. Lorsque nous aurons acquis les connaissances techniques nécessaires, les étrangers seront écartés. Nos ingénieurs exploiteront nos ressources et, s'il en est besoin, des millions de soldats nous feront respecter.

Le gouvernement chinois ne se demande pas si l'état du pays comporte l'exécution d'un pareil programme. Son orgueil ne lui permet pas d'en douter. Dès maintenant, il réunit des troupes nombreuses, mais que valent-elles ? Il crée hâtivement les organes nécessaires à la vie de l'armée nouvelle. Les élémens de ces organes ont-ils l'aptitude suffisante ? Leur liaison est-elle assez assurée pour que l'ensemble puisse fonctionner ? Certes, on peut constater le désir de faire oublier que de tout temps le militaire fut tenu en mépris. Mais la volonté impériale se heurte à des sentimens provenant de coutumes séculaires et d'un enseignement philosophique ayant la force d'une religion

La philosophie de Confucius, — 550 ans avant Jésus-Christ, — s'applique à la morale ainsi qu'à la manière de vivre. Elle a pénétré dans tout le système politique et social et formé l'âme de la nation. Le bouddhisme métaphysique et le Tao-Taoïsme matérialiste sont acceptés, mais ne sont pas religion d'État. Le Boud-

dhisme n'est pas honoré par les lettrés, le Taoïsme rentre dans la philosophie confucienne. Il serait trop long d'exposer la doctrine. Mais en raison de la mentalité spéciale qu'elle développe, il faut rappeler un de ses principes auquel les Chinois sont très attachés. Il sert à justifier les défaillances. Un encouragement de cet ordre, lorsqu'il est présenté sous une apparence de raisonnement philosophique, trouve dans les pays en décadence des auditeurs favorablement disposés. La piété filiale, dit le livre classique portant ce titre, est la racine de la vertu et la tige d'où sort l'éducation fondée sur les principes de la morale. Le premier devoir que la piété filiale nous impose, est de préserver avec le plus grand soin notre corps de toute blessure, de le conserver en parfait état, car notre corps est un don de nos parens. Lorsque nous pouvons acquérir une situation dans le monde, nous devons régler notre conduite d'après ce principe, de manière à transmettre notre nom aux générations futures et à faire rejaillir notre gloire sur nos parens. Ceci est le dernier devoir de la piété filiale. Il commence par les devoirs dus aux parens, est continué par les services rendus au Prince et il est complété par l'élévation de nous-mêmes. Un autre philosophe très apprécié, Chwang-tsz, que nous appelons « Chancius, » proclame la vanité de l'effort. La vie, ajoute-t-il, est un bien dont il faut avoir soin, mais comme on peut estimer que l'existence est une chose irréelle, on doit envisager la mort avec indifférence. Confucius prescrit aussi d'être fidèle à l'Empereur, chef de la famille, fils du Ciel. Ce n'est pas là un titre purement honorifique. L'Empereur règne en vertu d'un droit despotique et absolu qui lui vient des cieux.

Ce droit divin, il le garde aussi longtemps qu'il règne en conformité des décisions célestes. Lorsque la dynastie périclite en raison de ses fautes ou de ses vices, le ciel suscite un homme qui par ses vertus, sa bravoure, ses armes, ses aptitudes au pouvoir, est en état d'arracher le sceptre des mains trop débiles. D'après ce principe, le souverain est toujours légitime. Il ne peut pas être question d'un usurpateur. Il a réussi, il est donc le vrai fils du Ciel. Les tentatives pour provoquer un mouvement en faveur d'un descendant de l'ancienne dynastie des Ming n'ont guère de chance de succès, mais une rébellion peut susciter un nouveau fils du ciel.

La doctrine de Confucius a pour bases l'autorité absolue du

chef de famille et la responsabilité collective. Dans cette conception, la famille est la cellule, l'élément primaire de tout l'organisme. Elle est représentée par son chef. Le groupement des familles forme les villages, celui des villages, les districts et ainsi de suite. Chaque chef est personnellement responsable vis-à-vis de l'échelon supérieur de tout ce qui se passe dans le groupe soumis à son autorité. Celle du chef de famille est partout indiscutée. Elle repose sur le culte des ancêtres. Ce culte exerce une influence souvent prépondérante dans les actes journaliers de la nation. Les coutumes, les actes judiciaires, l'accession aux plus hautes fonctions, même la succession au trône en dépendent. Ainsi un magistrat infligera une peine légère au coupable s'il est orphelin pour lui permettre de continuer les sacrifices dus à ses parens. Dans la succession, un Empereur doit être plus jeune que son prédécesseur de manière à pouvoir accomplir les rites. Le culte des ancêtres comporte les invocations aux morts, et la satisfaction de leurs mânes. D'après les croyances générales, l'homme a trois âmes. Au moment de la mort, l'une va dans la tablette ancestrale préparée à cet effet et placée dans la maison ; elle y reçoit en temps fixé les hommages de ses descendans ; la seconde réside dans la tombe où elle est également l'objet de manifestations pieuses ; la troisième se rend dans le monde infernal, pour recevoir la récompense ou la punition de ses actes. Elle revient ensuite sur la terre, comme dieu, homme, oiseau ou autre animal, suivant ses mérites. Cette troisième âme est honorée dans le temple de la cité. Comme les vivans, les esprits ont des besoins. Les parens ont le devoir d'y pourvoir. Là se manifeste la mentalité chinoise, disposée aux larges promesses, mais réservée dans leur accomplissement (1). Les objets destinés aux morts consistent dans leur représentation minuscule en papier ou en bambou, maisons, bateaux, vêtemens, monnaie... pour les leur faire parvenir on les brûle avec des baguettes d'encens. Il est donc de première importance d'avoir un fils, les sacrifices voulus seront alors faits sur votre tombe. Si le Chinois ne peut avoir de fils, il a recours à l'adoption. Ce sera un neveu ou même un étranger à sa famille. Ce fils adoptif se conforme aux rites, comme l'eût fait un véritable fils. Il en aura aussi tous les droits. Cette disposition assure la

(1) *Things Chinese by dyer Ball.*

continuité de la famille. Le groupement auquel l'individu appartient compte seul et répond de lui et de ses actes. Ainsi dans le cas d'une faillite frauduleuse, il n'est pas possible de faire passer ses biens sur la femme ou sur les enfans, la famille est responsable. Aussi le failli a-t-il soin de disparaître. L'autorité du chef de famille s'exerce sans contrôle. Dans certaines régions, l'infanticide se pratique, principalement sur les filles quand les moyens de nourrir les parens âgés viennent à manquer. Les autorités essaient mollement de s'y opposer, sans succès d'ailleurs. Un jeune homme de mauvaise conduite ou manquant aux lois du respect, est parfois attaché, oublié, et meurt de faim. L'esclavage est reconnu par les lois. Il est fréquent de voir les pères de famille vendre leurs enfans, surtout leurs filles, moyen souvent employé pour éteindre une dette. Dans leurs premières années, les enfans sont très choyés, les Chinois les aiment. Plus tard l'obéissance absolue leur est inculquée, au besoin par la violence. Le père frappe le fils, quel que soit l'âge de celui-ci. La désobéissance aux parens est considérée comme faute criminelle. L'enfant est ainsi élevé dans une atmosphère d'observances, d'humilité et de soumission aveugle où son individualité ne peut pas se développer. Des superstitions sans nombre, des croyances aux présages, aux sorts, à l'action incessante des esprits, une crédulité enfantine, en font un être craintif, pusillanime, obséquieux et sans volonté. Il est dès lors facile à entraîner. Ainsi s'expliquent les séditions et les émeutes fréquentes. Comme tous les cœurs faibles, lorsque excité par des chefs il est sûr de l'impunité, il devient féroce et affreusement cruel. L'éducation donnée dans la famille ne comporte aucune instruction. Un dixième à peine de la population sait lire. L'enfant du peuple ne reçoit un commencement d'instruction que grâce à l'action du groupement supérieur : le clan.

La continuité de la famille amène son épanouissement en branches nombreuses, provenant de la même souche. Dans nombre de villages les habitans appartiennent au même clan. Le temple des ancêtres est érigé et entretenu à frais communs. Dans les grandes agglomérations, ces temples sont donc nombreux. Les rites resserrent les liens de cette nouvelle grande famille. Le clan assure la protection de ses membres, par l'action de ses notables sur les mandarins. En être exclu définitivement ou même temporairement, est un grand malheur. Que devient

en Chine l'individu sans protection s'il possède quelque chose? Quand la famille n'a pas les moyens de donner à l'enfant l'instruction nécessaire pour atteindre le but visé, le clan intervient souvent. Dans les groupemens éloignés des écoles gratuites, des cotisations permettent d'entretenir un professeur. Les enfans les plus intelligens seront poussés jusqu'aux études supérieures donnant la possibilité d'obtenir des fonctions lucratives. Le succès assurera une large rémunération et, conformément à la loi confucienne, la gloire du lauréat anoblira ses ancêtres et sera profitable à ses descendans : syndicat d'éleveurs dont un poulain gagnera peut-être le Derby. D'après les édits impériaux, l'accès des fonctions est ouvert à toutes les capacités reconnues par examen. Pratiquement il n'en est pas ainsi, car directement ou indirectement les charges s'achètent, et la plupart sont attribuées au plus offrant. Jusqu'en 1904, les emplois civils ont été donnés aux candidats figurant sur les listes d'aptitude. Le titre de bachelier, licencié, docteur, ouvrait le droit de prétendre à une situation dont l'importance correspondait au grade. Quoique ce système soit maintenant modifié, il est utile de l'examiner, parce qu'il a formé les plus hauts personnages actuellement au pouvoir. En suivant la progression des études depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse (il n'était pas rare de voir des vieillards s'obstiner à passer des examens), la caractéristique de la mentalité se dégage. Dès le début, notre école fait appel à l'intelligence de l'enfant. L'école chinoise ne s'adresse qu'à sa mémoire. Sous les yeux de l'élève sont mis des caractères formant trois mots. A haute voix et dans un rythme fixe, il répète les sons qu'ils représentent sans s'occuper de leur signification. Lorsqu'ils sont gravés dans son cerveau, l'enfant les récite et le professeur le fait passer aux trois mots suivans. Au bout de trois, quatre ou cinq ans, suivant son intelligence, il sait par cœur un livre écrit en chinois officiel, très châtié, commençant par l'affirmation, chère à nos humanitaires : A sa naissance, l'homme est naturellement bon ; et continuant par des exemples d'écoliers arrivés par leur travail aux plus hautes fonctions de l'État. La classe chinoise offre donc le spectacle cacophonique de trente ou quarante élèves de différens âges, criant simultanément à tue-tête leur leçon particulière. Quand le livre est su, alors seulement la signification des caractères est enseignée. La langue officielle diffère de la plupart des idiomes parlés dans les pro-

vinces. L'écolier a donc appris une langue nouvelle; la langue des intellectuels. L'étude se fait sans arrêt, sans vacances. Quelques jours de fête seulement. Rien ne varie sa monotonie. Le ressort de l'enfant est brisé. Sa turbulence naturelle a disparu. Il devient lent dans ses allures, grave dans ses attitudes, il veut ressembler aux grands lettrés donnés comme exemple. Dans la seconde partie des études, l'élève est exercé à traduire en langage courant le style officiel si remarquablement abstrus. Il apprend la construction des phrases, où chaque mot doit avoir une place permettant d'obtenir un rythme musical; puis l'art de rédiger une lettre, dans une forme littéraire, art compliqué demandant des études prolongées. Il aborde ensuite la collection des auteurs anciens et se prépare ainsi aux examens pour les services civils. Il doit alors connaître la totalité des classiques avec leurs commentaires. Ce travail exige des années. Dans cette instruction, aucune part n'est faite à la géographie, à l'arithmétique, à une branche quelconque des connaissances scientifiques. Un remarquable développement de la mémoire et des facultés d'imitation en résulte. Avec ce système, l'individualité s'efface pour faire place à une sorte de machine à littérature puisant dans le passé des formes stéréotypées. Le candidat aux services civils passe un examen préliminaire dans une des villes de son district. Sur 1 500 ou 2 000 candidats, une vingtaine recevront le diplôme du premier degré. Nous avons l'habitude de les désigner par le nom de bacheliers. Aucune carrière ne leur est ouverte. Ils figurent seulement sur une liste donnant droit au bouton doré; le concours à l'examen triennal du second degré leur est ouvert. Les punitions corporelles ne peuvent plus leur être infligées. Cet examen porte également sur la littérature, comprend les quatre livres de Confucius, ses opinions rapportées par ses disciples et les cinq classiques. Les admis sont peu nombreux. Un bouton spécial témoigne du nouveau rang. Le lauréat peut maintenant devenir fonctionnaire. Il sera peut-être envoyé comme magistrat dans un district. Il est tsung-tsz, nous traduisons: licencié. De nouveaux examens lui permettront d'entrer au collège de Han-lin, à Péking, dont les membres classés poètes et historiens de l'Empire peuvent être envoyés en mission comme examinateurs. Ce sont les docteurs et le premier de leur liste après deux examens spéciaux passés au palais de l'Empereur et, dit-on, en sa présence, est qualifié de

Lauréat. Ce doit être un titre difficile à acquérir si l'on songe que le livre intitulé les « Vingt-quatre Histoires » comprend 3264 volumes écrits par vingt-quatre auteurs différens. Tous ces examens provoquent dans les villes une excitation de même ordre que celle des courses de chevaux dans les pays anglo-saxons. Des paris à proportion sont faits sur les candidats dont les chances sont cotées, sans oublier le coefficient de corruption qui doit entrer dans tous les calculs de probabilité.

Depuis des siècles, ce système a pourvu la Chine de son personnel administratif et assuré son unité, mais il n'a pas développé les facultés actives, et le fonctionnaire chinois est l'adversaire de ce qui pourrait troubler un repos lucratif si péniblement acquis. Les diplomates occidentaux reconnaissent aux Chinois de l'intelligence, de la finesse, mais sans volonté fixe. Leur dialectique est remarquable, ils tirent un excellent parti des situations mal définies et savent les provoquer.

Aujourd'hui, sous l'impulsion éclairée du prince régent Choun, le gouvernement s'efforce de changer l'éducation de la Chine. Il veut la mettre en état de s'assimiler les sciences. Les hommes d'État prouvent ainsi la largeur de leurs vues. N'ont-ils pas à lutter contre leur éducation ? Ne doivent-ils pas abandonner les doctrines de leur jeunesse considérées naguère comme intangibles ? La tâche est pour eux d'autant plus difficile qu'ils ne connaissent ni la valeur, ni l'usage des principes scientifiques, ni la manière dont il faut les étudier. Ils n'ont même pas la certitude de trouver des conseillers européens désintéressés. La plupart n'obéissent qu'au désir de favoriser l'industrie ou le commerce de leurs nationaux. Compter sur le dévouement des fonctionnaires serait une erreur. Ceux-ci voient dans l'introduction des méthodes européennes la suppression des coutumes séculaires et peu honnêtes dont ils vivent. L'exemple des douanes impériales les effraie. Sir Robert Hart, sinologue des plus distingués, les a organisées d'une manière remarquable. Il en était le chef depuis 1863. Son grand âge vient de l'amener à remettre ses fonctions à un autre Anglais, M. Aglen, entré dans le service en 1888 et son dévoué collaborateur. Environ 1 200 Européens, de toutes les nations, assurent le fonctionnement des douanes, de la poste et des phares, avec 10 à 11 000 Chinois triés sur le volet. Les recettes versées directement dans les caisses impériales ne peuvent pas être dilapidées.

Cette leçon d'honnêteté donnée aux fonctionnaires les inquiète. L'administration serait-elle forcée de renoncer à la prévarication ? On chercherait en vain depuis deux mille ans une révolution aussi grave. La prévarication telle qu'elle existe en Chine est en effet un système financier. L'équilibre est établi par l'action de deux ressorts antagonistes : le dol et la révolte. Lorsqu'une région, une province, une troupe, ne peut plus vivre par suite des exactions des mandarins, elle se révolte. L'autorité supérieure sait par expérience ce qu'il est possible d'exiger. Si la moyenne est dépassée, la contribution n'est pas levée, la troupe est payée, le mandarin réprimandé perd quelquefois sa place. Les compétiteurs sont nombreux et toute nomination nouvelle amène un nouveau pot-de-vin. Si la sédition n'a pas d'excuse, la répression est tentée. Lorsqu'elle ne peut pas se faire, le gouvernement révoque le fonctionnaire responsable (il sera replacé ailleurs) et il envoie un commissaire impérial aux révoltés. Ce commissaire déclare qu'après enquête, l'Empereur a reconnu leur bon droit, leurs demandes vont être accordées. Gagner du temps est la base de cette politique. Tout mandarin, quel que soit son rang, serre ses administrés, de manière à satisfaire les exigences de son chef, tout en gardant pour lui le plus possible. Lorsqu'un impôt parvient dans les caisses impériales, les onze douzièmes sont restés dans les mains des intermédiaires hiérarchiques. Un des chefs du parti réformiste, Yan-Waï, parlant des pertes énormes de revenu supportées par la Couronne, citait son district de Nam-hoï comme versant annuellement 6 millions sur lesquels 500 000 francs seulement entraient dans le Trésor. Ce système administratif, ruineux pour l'État, fait vivre l'élite des lettrés et les mène à la fortune en même temps qu'aux honneurs. Peuvent-ils volontiers s'employer à le détruire? Le célèbre vice-roi du Tchili, Li-hung-Chang, avait donné des preuves de ses hautes capacités financières et politiques en amassant une des plus grandes fortunes connues sans avoir provoqué de révolte. Les taxes, les douanes intérieures (Likin) ne sont pas les seuls impôts sur lesquels les fonctionnaires prévariquent. Tous les emplois s'achètent et les cadeaux sont proportionnés à l'importance des situations. S'il n'a pas de fortune, le mandarin doit rembourser, avec bénéfice, le groupe qui a fait l'avance des fonds nécessaires pour sa nomination.

La justice se vend. Sous un prétexte parfois inventé, un

homme ayant quelque argent peut se trouver accusé et mis en prison. Il n'en sortira que si sa famille, ou son clan, verse la somme exigée. Les associations de notables, les corporations, les sociétés secrètes se sont organisées pour intervenir et mettre un frein à ces abus. Elles n'y réussissent qu'en partie. Cependant, grâce à elles, dans le monde des travailleurs, la solidarité s'est très développée. Il suffit d'un ordre lancé, pour qu'une famille, un magasin, une industrie, un pays étranger même, soit boycotté soudain. Le Chinois emploie volontiers le boycottage, il le préfère à la grève. Dans celle-ci, l'ouvrier souffre d'autant plus que la durée se prolonge. Le boycottage produit l'inverse. Le patron, l'industriel ou l'usine ne peut écouler aucun produit, ni acheter. On ne veut rien lui vendre. Sa situation empire de jour en jour. Les sociétés secrètes jouent un rôle important, quelquefois régulateur, plus souvent politique. Telle la célèbre société la Triad, tête de la rébellion des Taï-Ping. Elles s'étendent aux groupemens établis à l'étranger. Quelques-unes sont des institutions de secours mutuel, comme le Tsaï-li, société de tempérance; quelques-unes sont des sociétés de bandits partageant parfois leurs bénéfices avec la police. Les massacres des missionnaires à Ku-Cheng, en 1895, furent attribués à la société des végétariens. L'insurrection des Boxers, soulevée au cri de : « Protège la Chine et tue l'étranger! » tirait son origine d'une société analogue à la Triad. Dans la plupart des rébellions, leur action se découvre. Elles sont l'âme des révoltes causées par les exactions. Le gouvernement sait à quoi s'en tenir puisque ses membres ont été fonctionnaires. Mais pour supprimer les détournemens, toute l'organisation devrait être changée. Les mandarins ont des émolumens ridiculement faibles. Il leur est matériellement impossible de vivre sans malversations et pots-de-vin. Un vice-roi reçoit 2 500 francs de traitement et des frais de service variant de 22 500 francs à 30 000 francs. Avec cette somme il doit pourvoir à toutes les dépenses de son palais, payer et nourrir le personnel de ses bureaux, ses gardes du corps, soutenir le train de maison imposé par sa situation, envoyer un tribut annuel à différens personnages influens de la capitale; ouvent une nombreuse famille est à sa charge. En fait, ses dépenses varient de 300 à 350 000 francs par an. Le même rapport existe entre les émolumens des autres fonctionnaires et leurs dépenses obligées, depuis le plus grand jusqu'au plus

petit. Augmenter les traitemens et diminuer le nombre des mandarins semble au premier abord une solution. En l'état actuel, personne ne la croit possible. Le gouffre dans lequel les contributions s'engloutissent ne peut pas se combler ainsi. Il faudrait d'abord créer un personnel honnête, c'est la plus grande difficulté. Si les lois étaient appliquées par des magistrats intègres, aucune malversation ne serait possible. En Chine, la morale, les lois, les règlemens sont parfaits. Dans la pratique, tout est au plus mal.

Cependant le gouvernement s'est mis à l'œuvre. Il n'a pas craint de se faire des ennemis dans le camp des vieux lettrés en expectative d'emploi. Il a compris que, pour renouveler le vieil empire, il fallait agir par les écoles. Déjà, à la suite de la campagne du Tonkin en 1884, quelques organisations militaires et médicales avaient été tentées, mais bientôt négligées. La guerre avec le Japon en 1895 fit sur le gouvernement une impression plus forte que ne l'avaient faite toutes les précédentes et le décida à commencer les réformes. L'Université de Peï-Yang à Tien-tsin, le collège de Nan-Yang à Shang-haï et plusieurs autres écoles furent fondés. Les directeurs de l'enseignement dans les provinces reçurent l'ordre d'admettre au concours du premier degré les candidats se présentant pour un examen de mathématique. Les lauréats devaient être envoyés à Pékin, pour subir un examen spécial et concourir ensuite pour le troisième degré. L'enseignement des mathématiques était rendu obligatoire dans tous les collèges provinciaux. Faute de professeurs, c'était là lettre morte. Le commencement du XXe siècle trouva le vieux système inaltéré, mais les graves événemens de 1900 ont décidé l'orientation nouvelle. L'insurrection des Boxers, l'attaque des Légations avaient amené les puissances occidentales à maintenir dans Péking et à Tien-tsin des garnisons permanentes. L'orgueil chinois en était profondément blessé. Dès lors, un grand nombre de hauts fonctionnaires furent convaincus de la nécessité de changer le système d'éducation. Les deux vice-rois, Tchang-tche-tong et Yuen-che-Kaï, prirent la tête du mouvement. En 1901, parut l'ordre d'établir dans tous les chefs-lieux de province des écoles supérieures, avec programmes d'études scientifiques, des écoles moyennes dans les préfectures, élémentaires dans les sous-préfectures et primaires dans les villages. En 1902, l'Université impériale de Péking est créée. En avril 1903, le gouvernement

annonce l'abolition, dans dix ans, de l'ancien système d'examens, enfin, en juillet 1905, paraît l'édit impérial supprimant cette limite de dix ans. Tout l'antique appareil est détruit et remplacé par des dispositions nouvelles. Cette date est à retenir. Elle marque l'origine d'une évolution dans laquelle un tiers de la race humaine change d'un seul coup et radicalement toute son organisation sociale. L'édit se traduit ainsi : « Nous avons reçu un mémoire du vice-roi Yuen établissant que, si le système d'examens n'était pas changé, le peuple hésiterait à suivre les nouvelles écoles comme inutiles. Que les anciennes compositions d'examens cessent donc à partir de l'année 1906, tant à la capitale que dans les provinces! Les gradués des anciens examens ne seront pas disqualifiés pour les emplois. Les écoles modernes sont, sous beaucoup de rapports, modelées sur les règlemens des anciennes institutions et les classiques y sont encore pris comme fondemens auxquels on a ajouté diverses branches de sciences à cause de leur utilité pratique. Après la publication de cet édit, que le ministre de l'éducation envoie, à toutes les provinces, les livres composés pour servir de guide dans la moderne éducation et rende les gouverneurs et vice-rois responsables du prompt établissement des écoles primaires, qu'on voie bien si des maîtres compétens ont été engagés pour l'instruction du peuple et l'accroissement de l'instruction, qu'aucune négligence ne soit tolérée en ces matières! » D'après ces prescriptions les écoles du gouvernement ont été constituées, du moins sur le papier, de la manière suivante : les écoles primaires ont été établies dans les villages; comme par le passé, les enfans apprennent la lecture, l'écriture avec des élémens d'arithmétique et de géographie. Les écoles élémentaires fonctionnent dans les districts : on y donne une teinture de toutes les sciences au lieu de se borner à des cours préparatoires. C'est le commencement de l'à peu près. Les écoles moyennes sont établies dans les préfectures et les sous-préfectures indépendantes. L'étude de l'anglais est commencée, car l'anglais doit servir à l'enseignement scientifique de la nation. Les mathématiques, la géographie et l'histoire font partie de ce programme, ainsi que la littérature chinoise, vieux style. Les élèves sont ensuite admis, après examens, à l'école supérieure du chef-lieu de la province, où les cours portent sur l'anglais et sa littérature, la chimie, la physique, les mathématiques, la trigonométrie et le lever des

plans. Les lauréats sont envoyés à l'Université de Pékin, où ils se spécialisent dans les différentes branches de la science ou de la législation. Ils sont alors pourvus de diplômes. Il existe aussi des écoles normales où les élèves qui ont pris les deux premiers grades et qui sont trop âgés pour suivre les cours des écoles modernes sont préparés à l'enseignement élémentaire. On compte ainsi trouver une carrière pour les lettrés que le nouveau système laisserait échoués. Plus tard peut-être seront-elles suivies par des étudians gradués des écoles provinciales supérieures.

Le Tchili est la province la mieux organisée : les chiffres qui suivent sont donc des maxima. Dans certaines parties de la Chine, il faudrait les réduire de moitié.

Écoles primaires	3 000 avec une moyenne de 30 élèves.	90 000
Écoles élémentaires .	200 — — de 50 —	10 000
École provinciale supérieure et 18 écoles moyennes. . . .		1 200
Université de Tien-tsin.		200
École normale de Pao-tin-fou.		400
14 écoles de préfectures.		1 200
Total. . . .		103 000

A ce nombre il faut ajouter 1 500 ou 1 600 élèves des écoles militaires ou de police et 400 ou 500 pour les écoles d'agriculture, d'industrie ou de travaux manuels. En admettant que les dix-huit provinces soient aussi bien pourvues, treize enfans ou jeunes gens des deux sexes, sur 40 000, recevraient de l'instruction, soit 0,03 pour 100. Pour assurer le fonctionnement de ces écoles, il fallait des professeurs, et, quand l'édit de 1905 parut, il n'y en avait pas. Le gouvernement avait démoli l'ancien édifice avant d'avoir mis à pied d'œuvre les matériaux nécessaires pour construire le nouveau. Les professeurs étrangers auxquels il avait recours ne pouvaient pas, sauf de très rares exceptions, professer en chinois, il fallait donc que les élèves fussent en état de suivre les cours en anglais. Pour résoudre cette difficulté, il fut décidé que les jeunes gens destinés à devenir les lumières du « Savoir nouveau » seraient envoyés à l'étranger avec des bourses d'études, pour des périodes de six à sept ans. Déjà le vice-roi Yuen-chi-Kaï avait, en 1903, envoyé au Japon 591 élèves. Ce chiffre fut porté à 2 046 en 1904 et à 8 620 en 1906. Il s'était élevé à 13 000, il y a quelque temps. Sur la requête du ministre

de Chine à Tokyo, signalant la mauvaise conduite d'un grand nombre d'entre eux, venus pour s'amuser aux frais du gouvernement, il a été réduit à 4000. Environ 20 000 jeunes Chinois sont actuellement dispersés dans toutes les nations occidentales, le plus grand nombre aux États-Unis. Depuis longtemps, le gouvernement de Washington avait compris que le pays qui aurait en Chine le plus d'influence serait celui qui aurait mis la main sur son éducation. En 1890, l'église épiscopale de New-York avait fondé à Tien-tsin un collège, qui se transforma bientôt en Université. Elle fut longtemps dirigée par une personnalité puissante, le docteur Tenney. Les résultats obtenus amenèrent le vice-roi Yuen-che-Kaï, à s'adresser à lui pour fixer les programmes scolaires et les conditions d'examen de l'instruction officielle. Le Conseil impérial d'éducation les a adoptés. L'enseignement américain est en faveur; aussi en 1906 le docteur Tenney demandait au gouvernement d'accorder à toutes les grandes écoles la faculté de faire concourir leurs élèves aux examens publics, tels que la collation des grades, emplois civils et autres privilèges conférés aux gradués et étudians des écoles de l'État. Il sollicitait aussi la faveur d'envoyer les lauréats à Pékin pour terminer leurs études. « Ainsi, ajoutait-il, un corps de professeurs serait créé sur place, ce qui vaudrait mieux que d'envoyer des étudians à l'étranger. » La France, l'Angleterre et l'Allemagne ont également des grandes écoles décorées du nom d'Universités, celle de l'Allemagne, à Kiau-Chau, a obtenu de délivrer des diplômes ouvrant pour les emplois les mêmes droits que ceux du gouvernement.

L'École de médecine anglaise, le collège de l'Union médicale, l'Université française « l'Aurore, » dirigée par les Jésuites à Shang-haï (l'enseignement y est donné en français) peuvent ainsi former un certain nombre de professeurs. Il faut ajouter 21 écoles, subventionnées par des institutions de bienfaisance anglaises ou américaines, dispersées dans les différentes provinces de l'Empire. Elles aident aussi à former des professeurs, mais le nombre en est faible en regard des besoins. La Chine compte sur les jeunes gens envoyés à l'étranger. Elle y compte à tort. Les Chinois, revenus des Universités ou collèges de l'Occident, parlent bien la langue des pays où ils ont étudié, mais ils sont incapables d'enseigner à leurs compatriotes ce qu'ils ont appris. Ceci est pour eux d'autant plus impossible que la langue

scientifique n'existe pas en chinois. Pour l'écrire, il faudrait inventer de nouveaux caractères. L'enseignement doit donc être donné en anglais et les Chinois ne savent pas encore l'anglais. Les Japonais ont dû l'apprendre avant d'assimiler nos sciences. D'ailleurs, la plupart de ces étudians reviennent avec la conviction d'une supériorité qui doit leur ouvrir l'accès des plus hautes positions. Le professorat est par cela même dédaigné et accepté seulement comme pis aller. Presque toutes les puissances veulent faire de la Chine le bon client qui absorbera leur marchandise sans trop vérifier sa qualité. Les effets de leur concurrence effrénée se font sentir jusque sur les étudians. La Chine devait aux États-Unis 20 millions de dollars comme indemnité des pertes causées par les événemens de 1900. Le gouvernement de Washington a renoncé à les exiger, sous la condition qu'une partie de cette somme serait consacrée à l'enseignement et que l'autre servirait à donner des bourses aux jeunes gens qui viendraient faire leur éducation aux États-Unis. Maintenant ceux-ci abondent dans les Universités américaines, qui, par flatterie, reconnaissent les diplômes de l'Université de Pékin comme égaux aux leurs. Les jeunes Chinois reviennent dans leur pays avec tous les diplômes qu'ils désirent. D'après les journaux des États-Unis, aux derniers examens de telle ou telle Université, les Chinois se sont montrés très supérieurs aux meilleurs élèves. L'engouement se comprend et les commandes affluent. Mais si la Chine ne trouve pas ainsi des professeurs, elle a en revanche organisé un personnel révolutionnaire dont l'action ne tardera pas à se faire sentir. Le Chinois qui revient de l'étranger ne supporte plus ni avis, ni contrôle, ni intervention. La discipline de la philosophie confucienne a disparu pour faire place à des idées anarchiques. L'ancien état mental n'est plus et, dit un rapport chinois : « Ils sont entraînés par les idées nouvelles à des vues extravagantes et extrêmes à leur détriment et à celui de leur patrie. Le mal est grand, vu leur influence, attendu qu'ils appartiennent aux plus hautes classes et à toutes les régions de la Chine. » Dans les provinces, les étudians deviennent turbulens et dangereux. Ils parlent maintenant de leurs droits et de leurs privilèges. Les mandarins affichent vis-à-vis d'eux une bienveillance douteuse, cause partielle de leur provocante attitude et de leurs désordres. La froideur croissante du peuple à l'égard des étrangers doit leur être attribuée. Les

incendies des missions, des douanes, des postes à Shang-Sha, capitale du Hou-nan, le 14 avril dernier, les désordres de Hankow, quelques jours avant, sont de leur fait. C'est parmi les étudians revenus du Japon que se recrutent les plus ardens révolutionnaires. Un journal chinois parle de l'arrestation à Nankin d'un de ces étudians.

Il avoue être venu pour s'informer de l'état de l'armée du nouveau vice-roi et des moyens dont la police dispose. Dans les contrées riveraines du Yang-tze-Kiang, près de 15000 hommes du peuple ainsi que de nombreux notables et fonctionnaires formeraient l'armée révolutionnaire. D'après le rapport du gouverneur du Hou-nan, un autre étudiant qui a aussi vécu au Japon, a été arrêté et décapité. Au moment de mourir, il a déclaré que 50 étudians sont arrivés en Chine, envoyés spécialement du Japon par Chen-Oueng, chef révolutionnaire, avec mission d'exciter le peuple à la révolte et de l'engager à entrer dans leur société secrète. Il se forme une caste nouvelle, celle des mauvais étudians : elle se recrute parmi les nombreux candidats qui n'ont pu forcer l'accès des écoles supérieures, souvent faute d'argent, et qui, malheureux et mécontens, sont prêts à tous les méfaits. La police les surveille, c'est entre elle et eux une guerre déclarée. D'autre part, la masse des lettrés a été entraînée dans les réformes d'éducation malgré sa volonté. Les mandarins n'ont aucune sympathie pour le nouveau mouvement, nous avons vu pourquoi. Ils n'osent s'y opposer ouvertement, mais ils considèrent l'enseignement moderne comme niais et futile; ils suscitent tous les obstacles qu'ils peuvent trouver sans se compromettre. Certains se sont fait inscrire dans les ligues de la nouvelle éducation pour la trahir. Il faut rappeler que, pendant des siècles, l'opinion publique et politique ont été contrôlées par les lettrés non fonctionnaires. De leurs rangs sont sortis tous les mandarins qui surveillent la politique nationale. Or, dans le ministère d'éducation, tous les fonctionnaires proviennent de la vieille école et leur instruction moderne est à peu près nulle. Ils sont hostiles aux nouveautés. Des Chinois gradués dans les écoles modernes de Chine, ou dans les Universités étrangères, sont candidats perpétuels. Un petit nombre seulement est appelé à un emploi. Les conséquences de cet antagonisme sont visibles. Déjà paraissent des brochures et des journaux anarchiques. Ils s'appuient sur les principes de l'édu-

cation nouvelle et le gouvernement, ne sachant plus que faire, prend des mesures contradictoires. Dans son ignorance des conséquences fatales, il a crevé les outres d'Éole, et son agitation brouillonne accélère l'arrivée de la tempête. Alors, comme tous les gouvernemens en détresse, il tourne ses regards du côté de l'armée. Il veut l'avoir en main et la tire tout à coup de sa situation méprisée, pour la placer sur le même rang que les services de l'État les plus honorés et les plus recherchés.

Il y a peu d'années, le Chinois voyant passer des troupes les regardait avec indifférence, sinon avec dédain. Aujourd'hui, il s'y intéresse. Il voit en elles l'organisme qui doit le délivrer de la pression de l'étranger, dans lequel les classes dirigeantes lui montrent un adversaire, sinon un ennemi. A défaut de patriotisme, « La Chine aux Chinois ! » est pour le peuple un mot d'ordre facile à comprendre, et le gouvernement s'efforce de donner ainsi à l'armée un idéal assurant son unité mentale. En même temps il ne néglige rien pour augmenter le prestige dont elle a besoin pour devenir la force à ses ordres, sur laquelle il pourra compter. Les jeunes princes de la famille impériale sont inscrits dans les régimens. Les vice-rois, les gouverneurs, les personnages les plus marquans de l'Empire sont invités à faire entrer leurs enfans dans les écoles militaires.

L'uniforme est en honneur. Un édit impérial a fixé les assimilations des grades civils et militaires. Le lieutenant a rang de sous-préfet et le maréchal celui de vice-roi. Un conseil de la défense nationale, composé des plus hauts chefs de l'armée et de la marine, vient d'être créé. Ses membres peuvent assister aux séances du grand conseil de l'Empire et devront y paraître en tenue. Le prince régent, Tsaï-Chun, a mis à la tête de l'armée son frère le prince Tsaï-Tao, comme chef d'État-major général et commandant de la Garde. Son second frère, le prince Sioun (Tsaï-Hsun), est grand maître de la marine. On se rappelle que le prince régent fut forcé d'aller à Berlin présenter les excuses du gouvernement chinois à l'empereur Guillaume, pour l'assassinat du ministre d'Allemagne, le baron de Ketteler, le 10 juin 1900. Dans cette pénible mission, il fut accompagné par le général Yin-Chang, récemment nommé ministre de la Guerre. Le 16 juillet 1909, un édit rendait l'État-major général indépendant du ministre de la Guerre qui, dès lors, n'est plus qu'un agent d'exécution. L'État-major fait les nominations de généraux et

d'officiers supérieurs. Malgré leurs réclamations, car une source importante de profits disparaît ainsi, les vice-rois et gouverneurs ne peuvent plus nommer que les officiers subalternes. Tout récemment encore, chaque province avait son armée particulière ne relevant que de la plus haute autorité civile. La nouvelle organisation les fond toutes en une seule armée nationale sous les ordres du prince Tao. L'ancienne armée comprenait : les huit bannières mandchoues; l'armée chinoise de l'Étendard vert; les milices, mongoles et tibétaines; les milices rurales; les gardes particulières des mandarins. Toutes ces formations ont maintenant disparu et sont remplacées par : 1° l'armée de terre destinée aux opérations; 2° l'armée de police; 3° les troupes auxiliaires de police; 4° la Garde impériale; 5° la gendarmerie. En raison de l'étendue de l'Empire, les troupes recrutées dans les provinces y tiennent garnison. Ce sera un grave danger en cas de rébellion. L'action administrative du ministre de la Guerre, sur les provinces, s'exerce par l'intermédiaire des directions militaires provinciales sous les ordres des vice-rois ou gouverneurs. Ceux-ci délèguent leurs pouvoirs à des mandarins civils incompétens. Les dépenses de l'armée s'élèvent en ce moment à 210 ou 220 millions de francs. Lorsque les 37 divisions de l'armée nouvelle seront formées, en 1913 dit-on, les dépenses atteindront au moins 330 millions. La réorganisation problématique des finances de l'Empire permettra-t-elle de les trouver? En attendant, chaque province doit pourvoir, par ses propres moyens, à la formation et à l'entretien des troupes tant anciennes que nouvelles, aux dépenses de l'armée de police et des troupes auxiliaires de police. Il est douteux que les vice-rois et gouverneurs puissent réunir les sommes nécessaires à l'achat du matériel des nouvelles formations et à l'entretien des troupes actuelles sans pressurer les populations au delà de ce qu'elles voudront supporter. L'insurrection de 60 000 habitans de Weï-nan, à cinq jours de marche de Cheng-fou, province de Cheng-toug, signalée dans le *Straits Times* du 12 février 1910, a été causée par une tentative d'augmentation des taxes. Les provinces doivent en outre envoyer, par l'intermédiaire du ministre des Finances, les sommes destinées au ministère de la Guerre pour les dépenses de l'administration centrale des écoles, des arsenaux dépendant de Pékin, des quatre divisions de l'armée de la capitale... etc. Le gou-

vernement engage partout des dépenses sans s'être assuré des moyens d'y pourvoir.

L'armée se recrute encore par engagemens volontaires. Le ministre de la Guerre a fait décider que le service militaire serait dorénavant obligatoire. Pour établir les listes de recrutement, il faut d'abord faire le recensement dans les provinces. Le mener à bien sous peu paraît difficile. Les troupes formées à l'européenne comprennent actuellement: 246 bataillons, en admettant comme reconstitués les bataillons mutinés à Canton et licenciés, 53 escadrons, 87 batteries de montagne, 43 batteries de campagne à 6 pièces, 15 bataillons 1/4 du génie, 13 bataillons 1/2 du train, une compagnie de mitrailleuses au Yunnan et 74 mitrailleuses non affectées. Si les unités étaient tenues à leur effectif réglementaire, leur total donnerait 9696 officiers ou assimilés dont 5417 combattans et 189385 hommes de troupe et coolies, dont 165000 combattans. Mais ces effectifs sont loin d'être atteints. Les passe-volans sont en Chine une institution. La solde est touchée pour l'effectif réglementaire, dont la moitié ou le tiers seulement existe. Quelquefois même, ce dernier tiers n'est pas payé et, ne touchant pas de vivres, se révolte. La mutinerie du 18 avril à Tsing-Kiang-fou, à la suite de laquelle le général commandant les forces du Kiang-hé a été relevé de ses fonctions, n'a pas d'autre cause. Ce système des passe-volans est civil autant que militaire et ne doit pas être perdu de vue dans les affaires avec la Chine. Il existe cependant des mandarins honnêtes, mais ils sont rares et vivent dans la misère. Ils sont peu considérés parce qu'ils violent les coutumes. Les troupes sont formées en divisions de 4 régimens à 3 bataillons, 3 escadrons, 54 pièces, un bataillon du génie et un bataillon du train. Les services n'existent qu'à l'état embryonnaire, quand ils existent! Ce sont: une compagnie d'infirmiers ou brancardiers, six hôpitaux de campagne, un équipage de pont, quatre sections de munitions d'infanterie, trois sections de munitions d'artillerie, quatre jours de vivres, un dépôt de remonte mobile, un détachement de télégraphistes. Actuellement, sur les 37 divisions futures, 12 seulement sont formées ainsi que 15 brigades mixtes, savoir: Armée de Pékin, 3 et la Garde; Tchili, 2; Mandchourie, 2 avec 2 brigades mixtes; Shantoun, 1; Kiang sou, 2 brigades mixtes; Houpé, 1 avec 1 brigade mixte; Kiang-Si, 1; Fokien, 1; Kwang-toung, 1; Yunnan, 1; Kansou, 1. La Garde Impériale

forme une unité à part de six bataillons. Au moment de la mobilisation, chaque division active forme une division de réserve, une brigade de réserve et trois bataillons de dépôt à quatre compagnies. Le recrutement se faisant par engagemens volontaires, il est difficile d'admettre la possibilité de ces formations. Les projets du gouvernement sont vastes, tout est facile sur le papier. Avant octobre 1912, la Chine doit avoir, dans ses 37 divisions actives. 27 713 officiers ou assimilés, dont 13 357 combattans, 425 268 hommes de troupe et coolies, dont 377 798 combattans et 82 251 chevaux ou mulets. Pour 1920, ses projets sont plus vastes encore. Elle aurait un million 185 000 combattans. En attendant la réalisation de ce programme, nous pouvons estimer à 200 000 au plus le nombre des soldats exercés qu'elle pourrait mettre en ligne. Comment ces troupes seraient-elles pourvues, il est difficile de s'en rendre compte. Il n'est pas permis de visiter les magasins, probablement parce qu'ils sont vides. Les magasins chinois ont cette propriété particulière de se vider sans qu'il soit fait de distributions. Il faut de nouveaux marchés pour les remplir derechef, d'où source nouvelle de profits pour les autorités locales.

Le soldat, quoique dressé à l'allemande, est médiocrement discipliné ; il raisonne et discute. Les autorités supérieures n'ont en lui qu'une confiance limitée, si bien que, lors des troubles du Hu-nan, le 13 avril dernier, le gouverneur n'a pas osé faire appel à la 25e brigade mixte à Tshang-sha, pour réprimer l'émeute. Les sociétés secrètes exercent sur le soldat une action qui échappe aux chefs à moins qu'eux-mêmes n'en fassent partie. On en voit le danger. Les sous-officiers se recrutent dans les corps de troupe ; soldats choisis, envoyés dans des écoles provinciales où ils passent un an. Ils sont nommés sous-officiers après examen et retournent à leurs corps. Ces écoles seront supprimées quand les cadres seront constitués. Les unités devront alors pourvoir elles-mêmes aux besoins.

La valeur militaire des sous-officiers est faible. Ils n'ont aucune initiative et ne peuvent servir qu'à des exercices à rangs serrés. Le système de la communauté d'origine des officiers a été adopté. Il existe une école préparatoire par province, qui enverra ses élèves dans une des quatre écoles moyennes de Pékin, Nankin, Outchang et Si-ngan-fou. L'École impériale d'officiers est à Pékin et reçoit tous les élèves de l'école

moyenne. En attendant que celle-ci puisse donner des officiers, des écoles dites d'instruction accélérée ont été formées dans les provinces et, pour assurer l'uniformité de l'instruction, les jeunes gens sont ensuite envoyés à Pao-ting-fou, école impériale d'instruction rapide. Les officiers de la nouvelle armée ont fort bonne apparence. Leur grande courtoisie, les formes rituelles de leur politesse à l'égard de leurs supérieurs, donnent une impression de grande discipline. Toute l'instruction comme conducteurs d'hommes est à faire. La passivité du caractère de la race domine. Leur loyalisme n'est pas sûr. Le *China Times* de Pékin du 18 avril 1910 contient cette information caractéristique : « Les examens des étudians militaires qui ont fait leurs études à l'étranger ont été ajournés par crainte que des révolutionnaires ne se trouvent parmi eux. » Il faut ajouter que les officiers de l'ancienne armée, éliminés peu à peu, grossissent les rangs des mécontens. Beaucoup de grands chefs, mandarins civils déguisés en militaires, n'ont aucune idée des obligations de leur état ni de leurs fonctions. Les règlemens allemands sont exactement suivis. Les Chinois, émerveillés par le pas de parade, lui attribuent volontiers les succès de 1870. Ils ne peuvent pas saisir la différence entre une instruction mécanique conservée en Allemagne par tradition, tendant à faire du soldat une machine, et l'instruction de combat, où toutes les qualités d'intelligence, d'initiative et de souplesse doivent être développées. Les facultés d'imitation de leur race sont appliquées aux exercices en rangs serrés qu'ils considèrent comme de l'art militaire. Il faut leur rendre justice, ils les exécutent fort bien. Les troupes sont baraquées dans des camps situés à quelque distance des villes. Les tirs sont rares, parce que l'argent manque pour payer des cartouches. Pour cette raison, certains corps ne tirent jamais.

L'engouement pour les méthodes allemandes s'est surtout développé depuis 1895. A cette date, une mission comprenant 12 officiers et 24 sous-officiers avait été envoyée au Tchili. Elle dut se rendre à Nankin où ces instructeurs organisèrent une école appelée Tse-Kiang-Kiun, c'est-à-dire « armée du progrès par soi-même. » Elle fonctionnait sous la protection nécessaire du vice-roi Tchang-tche-toung, car les populations étaient hostiles. On le vit le 17 mars 1896. Le major, deux lieutenans furent attaqués à coups de pierre et un sous-officier fut blessé.

Néanmoins, une première troupe de 300 hommes formée à Ou-tchang servit de noyau à la garde du vice-roi. Elle compte actuellement 8000 hommes. Les deux autres divisions du Houpé, Itchang et Iang-Yang, reçurent un ou deux bataillons de troupes instruites. Tchang-tche-tung fut remplacé par le vice-roi Liéou-koen-i, hostile à l'instruction directe des troupes par des Allemands. Toutefois il voulut les utiliser pour dresser ses officiers. Il installa près de Nankin l'école militaire de Lou-che-Kiao-tang, où trois officiers allemands arrivèrent en février 1897. Cette école donna de très bons résultats et servit de type à plusieurs autres, comme celle de Nankin, créée peu de temps après. En 1898, un officier supérieur japonais organisait une autre école à Ou-tchang. Les Chinois ne lui furent pas favorables. Bientôt, des officiers allèrent au Japon. Au 1er avril 1908, 214 suivaient des cours, 44 étaient à l'École préparatoire à l'École de guerre et 25 à l'École de guerre. Aujourd'hui, les Chinois veulent se passer d'instructeurs étrangers; toutefois, à la date du 1er janvier, il reste encore quelques Allemands, et un certain nombre de Japonais. A côté de l'armée active, l'armée de police, Siun-djin-kiun, est chargée de maintenir l'ordre sur le territoire pendant l'absence de l'armée de campagne. Elle doit être suffisamment instruite pour pouvoir combattre aux côtés de l'armée active dont elle a l'armement et l'équipement. Elle relève du ministère de l'Intérieur et, dans chaque province, ses différentes fractions sont placées sous les ordres du tao-taï de la police, qui reçoit les instructions du gouverneur. Officiers et agens de police sont formés dans des écoles spéciales, nommées Écoles de police moderne. Depuis 1909, il existe, dans chaque chef-lieu de province, une école supérieure, dans les préfectures, une école moyenne et dans un tiers des sous-préfectures également. Au total, 300 écoles, avec 30000 élèves. L'effectif général est de 80000 officiers et agens. Cette police assure aussi la garde des chemins de fer. Des forces auxiliaires de police, nommées *Siun-fang-toué*, ont été formées pour maintenir l'ordre dans l'intérieur et assurer la sécurité des voies de communication. Depuis le 1er janvier 1910, elles comprennent 155 000 hommes de la nouvelle organisation, et il reste encore 37000 hommes de l'ancienne. La gendarmerie, sorte de prévôté destinée au service de police des armées, fonctionne dans cinq divisions. Une école de gendarmerie est à

Tien-tsin, l'autre à Outchang. Le gouvernement fait également état des milices mongoles et tibétaines. L'unité mongole est la tente de 150 hommes, dont 50 cavaliers, âgés de dix-huit à soixante ans. Ils sont, comme nos goums arabes, en service permanent. Un nombre plus ou moins grand de tentes, généralement six, forme la horde. Celles-ci se groupent en confédérations appelés « Sem. » L'effectif mongol disponible paraît être de 50000 cavaliers âgés de dix-huit à trente ans. Il est peu probable que cette cavalerie puisse être employée ailleurs que dans son pays. Son obéissance est douteuse. Quant aux milices tibétaines, en évaluant les réguliers à 6000 et les miliciens à 10000, on atteint un maximum. Les troupes impériales viennent de faire une expédition au Tibet, la résistance a été à peu près nulle. Les journaux chinois ont mené grand bruit sur cette campagne. Ils l'ont représentée comme un fait de guerre remarquable prouvant la force de l'armée nouvelle, et cela avec assez d'art pour que des journaux anglais comme l'*Evening Standard* et le *Telegraph* aient l'air de s'en émouvoir.

L'*Evening* s'écrie : « Y a-t-il quelque chose de plus symptomatique que les progrès faits par l'armée chinoise sous la direction d'instructeurs japonais et allemands? Cette expédition nous les révèle et nous permet d'entrevoir ce que sera l'incalculable force de la Chine, lorsqu'elle se sera assimilé la science européenne et son entraînement militaire. Cette expédition doit être notée avec soin par les historiens. C'est l'ouverture d'un chapitre nouveau, le commencement d'une époque nouvelle. » Le *Telegraph* va plus loin : « Pour la première fois, dit-il, depuis que nous avons pris le gouvernement des Indes, nous allons avoir probablement en permanence des forces chinoises campées à nos portes, et nous serons heureux si des questions relatives à la frontière Nord ne nous sont pas une cause d'anxiété, comme le fut toujours la fameuse question du Nord-Ouest. » Il est probable que ces articles ont été écrits dans les bureaux du Ouei-ou-pou (ministère des Affaires étrangères). Les Chinois savent très bien se servir de la presse étrangère, mais, si leur origine est anglaise, nos amis d'outre-Manche peuvent se rassurer. Les forces chinoises évaluées à 20000 hommes pourvus d'une nombreuse artillerie et de tous les engins de guerre moderne, y compris bien entendu des postes de télégraphie sans fil, se réduisent à 5000 hommes environ avec quelques batteries de montagne.

Sept mois ont été nécessaires pour préparer l'expédition à Ching-tou, capitale du Sze-chuen. Les troupes se sont réunies à Ba-tang, frontière du Tibet, et, après plusieurs haltes assez prolongées, sont arrivées à Lhassa, le 17 février 1910. Le Grand Lama s'était enfui dans les Indes Anglaises à Dardjelling, au pied Sud de l'Himalaya. Les Chinois ont pris ses bagages. Dans cette marche de 1 400 kilomètres depuis Ching-tou, faite par de grands froids, les troupes ont souffert, beaucoup d'hommes ont eu les pieds gelés. Les services d'ambulance étaient insuffisans. Les pertes ne sont pas connues.

Avant la guerre avec le Japon, la Chine avait une marine importante. Les Japonais ont détruit ou pris ses vaisseaux et elle n'a pas encore pu reconstituer une escadre digne de ce nom. Ses bateaux sont placés en trois groupes :

1° Marine du Peï-Yang, dépendant du vice-roi du Tchili : 5 croiseurs protégés, 2 croiseurs non protégés dont un est employé comme transport et l'autre comme école. Un aviso-transport, 3 contre-torpilleurs, 5 canonnières, 4 torpilleurs de 130 tonnes. 2° Côtes du Ché-Kiang et du Fo-Kien : deux croiseurs non protégés, 3 avisos-transports, 1 canonnière. 3° Marine du Kwang-tung ; 11 avisos et grandes canonnières anciens types, 2 nouvelles canonnières entrées en service en 1908, 2 torpilleurs moyens et 9 petits, 8 petites canonnières, 14 vedettes. Il existe aussi un grand nombre de jonques de guerre, d'anciens modèles, destinées à la police fluviale et à la répression de la contrebande. Tous ces navires sont très propres et bien tenus, mais il y a lieu de faire des réserves quant au fonctionnement des machines. « Nous avons un très joli vêtement, disait à un officier anglais un officier de la marine chinoise, mais il n'y a personne dedans. » Cette appréciation est exacte. Avec leur inexpérience, leur négligence, leur corruption, leur vénalité, les Chinois peuvent acheter de très beaux navires, ils sont incapables de les utiliser. En Europe, on ne se rend pas suffisamment compte de l'étendue de la corruption, et le public s'expose ainsi à compromettre ses capitaux. Il est admis comme axiome que, si le fonctionnaire est corrompu, le commerçant est honnête. Certes, le Chinois a depuis longtemps compris que la loyauté dans les affaires était la meilleure garantie de leur succès. Mais son honnêteté ne dépasse pas la limite de ses intérêts. Des faillites frauduleuses, de jour en jour plus nombreuses, des fuites

sensationnelles de gros compradores, sont là pour le prouver. L'adage : « Le Chinois ne veut pas perdre sa face » ne s'applique plus au temps présent. Les étrangers habitant la Chine le savent et prennent leurs dispositions en conséquence ; en général, leur affaires sont satisfaisantes, quoique leur situation soit rendue tous les jours plus difficile par une concurrence plus âpre en Extrême-Orient qu'ailleurs. Cette concurrence procure aux Chinois des bénéfices qui disparaîtraient si leurs relations avec les étrangers diminuaient. On peut affirmer que la majorité des commerçans leur est favorable, et prendrait même leur défense, s'il était possible de le faire sans danger. Mais il est une autre catégorie d'Occidentaux sur lesquels la masse concentre son aversion. Ce sont les ingénieurs, directeurs de chemins de fer ou d'usines, les agens des grands établissemens financiers ou industriels. Ils occupent des positions ou des emplois que les Chinois estiment pouvoir tenir aussi bien qu'eux. C'est ainsi qu'en avril le gouvernement a profité du départ de sir Robert Hart, ex-directeur des Douanes impériales, pour essayer de retirer à son successeur, M. Aglen, le droit de nomination du personnel. Le revenu des douanes serait passé dans les mains de l'administration chinoise. Il eût été certainement dilapidé et les emprunts gagés sur ce revenu auraient perdu toute garantie d'intérêts. Les Anglais se sont nettement opposés à cette violation des conventions. Les Chinois tournaient habilement celles-ci en prenant sir Robert Bredon dans leur conseil, comme vérificateur de l'administration ; sous la pression anglaise, il a dû se retirer. Si le gouvernement suivait l'opinion, il n'y aurait bientôt plus un étranger dans un service quelconque ; mais il ne cède que peu à peu, il constate que là où l'étranger disparaît, le service se désorganise et ne laisse bientôt que des ruines. C'est ainsi qu'à l'arsenal de Han-Yen, sur le Yang-tze-Kiang, il a été forcé de rappeler un Allemand comme directeur technique, après avoir essayé de n'employer que des Chinois. Cet arsenal pourvu des machines-outils les plus perfectionnées ne produit que 50 fusils par jour et 20 000 cartouches, rendement des plus faibles et très onéreux. Le chemin de fer de Hankow-Pékin, le seul donnant de sérieux bénéfices, est un autre exemple. On se rappelle qu'il a été construit par une société franco-belge. Le gouvernement l'a racheté. Un Chinois en est maintenant l'administrateur. Il a dû maintenir le personnel technique en grande partie français, et

cette ligne ne prospère que grâce à son directeur technique, ingénieur remarquable qui l'a construite et l'a sauvée en ne l'abandonnant pas. L'administrateur s'est réservé la partie financière. Pour prouver qu'un personnel chinois était mieux à même d'administrer que les Européens, les dividendes ont été augmentés l'année dernière, mais aux dépens de l'entretien et des réparations. Le chemin de fer de Shang-haï à Hang-chan a été tracé et construit par les Chinois : 170 kilomètres en terrain plat, avec quelques ponts sans importance. Il est neuf, et déjà en mauvais état. Il serait facile de multiplier les exemples. Le Chinois n'a aucun esprit de suite, son système d'éducation l'incite à ne rien entretenir, il ne sait pas prévoir. Dans l'Empire, tout se ruine. Alors il faut reconstruire et c'est une nouvelle source de profits illicites.

Les gouvernemens occidentaux pressent sur leurs agens diplomatiques afin d'obtenir des concessions de chemins de fer, des emprunts, des achats de matériel de guerre... Il se fait à cet égard à Pékin une concurrence à peine croyable, une surenchère dont les Chinois profitent et dont les Européens paient les frais. Certaines maisons puissantes offrent à perte, espérant par ce moyen écarter les concurrens et s'emparer du marché. La flatterie vient en aide à la réclame. Elle émane parfois de très haut. Les journaux chinois écrivaient dernièrement : « L'empereur d'Allemagne vient de faire connaître au prince régent le plaisir que lui cause le choix du nouveau ministre de la Guerre (ancien ministre de Chine à Berlin parlant bien l'allemand). Il profite de cette occasion pour l'assurer de son désir d'être agréable et utile à la Chine en toutes circonstances. » La démarche des États-Unis, demandant l'internationalisation des chemins de fer mandchouriens, si nettement repoussée par le Japon et la Russie, avait probablement le même but. Le gouvernement de Washington ne peut pas ignorer que ni les Japonais, ni les Russes, n'évacueront les lignes qu'ils gardent en exécution des clauses du traité de Portsmouth. De tels procédés ont pour conséquence des exigences plus grandes du gouvernement chinois. Aussi, dès maintenant, toute garantie des emprunts offerts pour la construction des chemins de fer est-elle refusée. L'Empire chinois veut créer un grand réseau. En ce moment, 3 100 kilomètres sont en exploitation, 1 600 en construction. Celle-ci est presque partout arrêtée faute de fonds. Pour créer

les lignes projetées, en les estimant en moyenne à 150 000 francs le kilomètre, matériel, bâtimens et ateliers de réparation compris, il faudrait 2 milliards 350 millions. Même en répartissant cette somme sur une longue période, il n'est pas possible à la Chine de trouver chez elle les capitaux nécessaires; il faut donc s'adresser à l'étranger. Mais les populations, les étudians surtout, protestent contre tout emprunt extérieur. — Nous ne voulons pas nous mettre à la merci des puissances occidentales, disent-ils. Sur cette question une agitation menaçante s'est déjà produite dans certaines régions. La question sera peut-être résolue en formant des syndicats de notables capitalistes chinois qui souscriront les emprunts.

Ils prendront l'argent où il sera offert aux meilleures conditions. La France est destinée à en fournir une partie, soit directement, soit indirectement. Dans ces conditions, aucune garantie d'intérêt n'est possible. En admettant l'honnêteté des syndicats, les capitaux engagés n'en sont pas moins exposés à la ruine. Toute exploitation entre des mains chinoises est vouée au désastre. On peut être sûr que, dans les frais de construction, des sommes énormes seront dilapidées. Les établissemens financiers sont toujours disposés à souscrire aux emprunts. Ils les offrent à un taux permettant de placer les titres dans leur clientèle avec une majoration de plusieurs points. Leurs bénéfices sont donc toujours sûrs. Ils feront ressortir l'honnêteté proverbiale des Chinois, la richesse de l'Empire, qui n'a besoin pour se développer que de capitaux. Ils offriront un gros intérêt et feront entendre que l'État, avec sa faible dette de 2 ou 3 milliards, ne peut pas s'exposer à se voir imposer la restitution par la force. L'épargne est très friande des emprunts d'État. Elle estime qu'ils doivent inspirer toute confiance. L'exemple de l'Argentine est oublié. En Europe et aux États-Unis, l'argent sera trouvé, mais il sera compromis. Seule une administration financière régulière et honnête autoriserait un tel risque. Sera-t-elle jamais organisée? En ce moment, personne ne peut prévoir quand et comment.

Le fait suivant peut servir à illustrer le point de vue des sociétés financières. A la fin de 1908, un emprunt était nécessaire pour construire les sections du Hou-pé et du Hou-nan de la future grande ligne Hankow-Canton. L'ancien vice-roi du Hou-Kouang, Tchang-tche-tong, conseiller du prince régent et à

cette époque le personnage le plus influent de la Chine, s'était fait donner antérieurement la direction supérieure de la construction. Il s'adressa à la finance anglaise. Celle-ci avait rendu service au gouvernement chinois en 1905 en lui prêtant dans de bonnes conditions environ 38 millions, pour racheter la concession du chemin de fer, accordée à un groupe de financiers américains, l'*America-China development Company*. C'est en reconnaissance de ce service que l'ancien vice-roi s'adressait à l'Angleterre. Celle-ci, en vertu d'un accord anglo-français de 1906, nous associait par moitié à cet emprunt aussi bien pour le capital que pour le matériel à fournir. La Société devait être anglaise ainsi que son président. Il était d'ailleurs utile qu'il en fût ainsi, parce que ni le vice-roi, ni les classes dirigeantes ne montrent de la sympathie pour notre pays. L'attitude de plusieurs de nos fonctionnaires au Tonkin, vis-à-vis des révolutionnaires chinois, en est cause. La Presse manifeste fréquemment sa malveillance à notre égard. Elle représente la France comme pressurant les populations annamites et comme n'ayant plus qu'une position militaire et diplomatique inférieure. La finance anglaise, sollicitée par Tchang-tche-tong, déclara qu'elle ne pouvait prêter qu'avec le droit de contrôle et de *veto* sur les dépenses. Tout prélèvement d'argent dans les banques devait être autorisé. C'est le système suivi dans la construction du chemin de fer de Kaowlung (en face de Hong-Kong) à Canton. Le directeur est Chinois, mais l'ingénieur en chef et l'administrateur, qui sont Anglais, peuvent seuls autoriser le directeur à toucher l'argent nécessaire. Cette résolution était motivée.

Les Chinois ont commencé à construire le chemin de fer de Shang-haï à Hang-tchéou et de Canton à Hankow en ne laissant presque aucun contrôle aux porteurs de titres. Alors le kilomètre construit est revenu à des prix excessifs; tout est désordre et malversation. Les actionnaires chinois, groupés par région et par coteries, se disputent l'administration et les commandes locales de matériel, l'argent est gaspillé, il se forme des sociétés syndicales qui défendent leurs intérêts par le boycottage, quelquefois même par la destruction. Les Chinois ont renvoyé le personnel européen sans pouvoir le remplacer, et les quelques ingénieurs conservés sont réduits à l'impuissance. Les propositions anglaises n'ont pas été acceptées. Les Chinois veulent un contrat analogue au système de l'emprunt anglo-allemand du

chemin de fer de Tient-sin à Pouko-Ou, dans lequel les ingénieurs en chef, Anglais et Allemands, sont de simples employés du directeur chinois qui dispose des fonds. Ce système a donné des résultats déplorables. Pour obtenir ce qu'ils désirent, ils se sont adressés à l'Allemagne. La *Deutsch-Asiatische Bank* leur accorde l'emprunt dans les conditions du traité Tien-tsin-Pouko-Ou. Une convention en date du 15 mars 1909 a été conclue entre la *Deutsch-Asiatische Bank*, la *Hong-Kong and Shang-haï banking Corporation* et la Banque de l'Indo-Chine constituant un syndicat qui traitera avec le gouvernement chinois, si celui-ci consent à des conditions acceptables. Mais les États-Unis interviennent. Leur influence en Chine est maintenant dominante. Quelques jours après l'accord anglo-franco-allemand, les États-Unis obtenaient du Ouaï-ou-pou que la signature de Tchang-tche-tong serait refusée. Tout était donc remis en question. Depuis, l'accord s'est fait. Un emprunt de 150 millions de francs a été consenti par le consortium Anglo-Franco-Allemand dans lequel les États-Unis sont entrés. Chaque nation doit fournir un quart. Mais on n'a pu obtenir d'autres garanties que celles de la construction du chemin de fer de Canton à Kaw-lung. L'argent déposé dans les banques ne peut en sortir que par acomptes avec la signature de l'ingénieur en chef anglais. Il ne la donne qu'après justification de la dépense régulière de l'acompte précédent. Ces incertitudes dans l'emploi des emprunts donnent lieu dans les milieux financiers à des conceptions étranges qui se résument ainsi : Entendons-nous tous pour tirer de la Chine tout ce qu'elle peut donner. Plus de politique, et, si la Chine ne fait pas honneur à ses engagemens, par notre entente nous serons assez forts pour l'y forcer, tandis qu'isolée aucune nation ne tenterait de l'y contraindre. Des publicistes ont même engagé la Russie et le Japon à faire partie de cette entente. Un régime d'internationalisation des emprunts chinois serait, disent-ils, le corollaire de tous les traités signés depuis trois ans et qui tendent à garantir l'intégrité de la Chine. Les sociétés financières estiment que les gouvernemens ont le devoir de faire la guerre pour assurer leurs bénéfices.

Dans les sociétés industrielles, les garanties n'existent pas davantage. Au confluent de la rivière Han et du Yang-tze-Kiang, près d'Hankow, est placée une grande usine métallurgique, pourvue des machines et des appareils les plus modernes

et les plus perfectionnés. Elle a déjà coûté plus de 60 millions. L'usine est propriétaire à Ta-Yeh d'une mine de fer d'une teneur exceptionnelle, hématite à 67 pour 100, située sur le fleuve à une centaine de kilomètres en aval. Elle possède aussi à Ping-Hsiang, sur un cours d'eau en amont, une mine de houille de très bonne qualité, produisant 5 000 tonnes et fabriquant 1 000 tonnes de coke par vingt-quatre heures. La production de fonte et d'acier, quoique considérable, ne suffit pas aux commandes. Le Japon est un de ses meilleurs clients et elle envoie de la fonte aux États-Unis. Presque toutes les actions appartiennent à un capitaliste chinois, qui occupe une haute situation honorifique à la Cour. Un ingénieur en chef directeur technique, 4 ingénieurs, 30 contremaîtres sont les seuls Européens. Il y a peu de temps, les Chinois ont essayé de s'en passer, ils ont été rappelés sans retard, tout se perdait. La partie financière a été confiée à un Chinois, intelligent et capable. Il résidait à Shanghaï comme directeur commercial. Malgré la direction technique excellente et la réunion de conditions si favorables, l'usine couvrait à peine ses frais. On vient de s'apercevoir que le directeur commercial avait détourné plusieurs centaines de mille taëls. Lorsque les Chinois entreprennent une construction, elle devient une occasion de détournemens, de gaspillage et souvent elle est presque inutilisable. Le chemin de fer de Pékin à Kalgan a été construit par leurs ingénieurs. L'avant-projet avait été fait par un Anglais. Pour raccourcir le tracé, ils ont fait des rampes de 30 millimètres par mètre, ne permettant aucun rendement utile. Si le chemin de fer russo-chinois *Pékin-Kalgan, Urga-Udinsk* est construit, il faudra refaire la section *Pékin-Kalgan*. Les lignes chinoises ont un faible rendement, le calcul montre que sur la meilleure ligne, celle de *Pékin-Hankow*, les trains militaires ne sauraient dépasser 27 voitures et 16 sur la ligne *Pékin-Mukden*. Le matériel manque. Cinq trains par jour paraissent un maximum. Il ne faut pas perdre de vue que les chemins de fer, construits sans solidité, ne vont pas tarder à exiger des sommes considérables pour leur entretien. Pourra-t-on les trouver ? Le délabrement est une des caractéristiques de la Chine, il atteint l'armée comme toutes les autres organisations. Aussi le développement donné à l'état militaire est-il inutile et dangereux. L'augmentation des unités est une cause de désordre. Le gouvernement lève des troupes et ne peut plus les payer.

Les hommes n'ayant pas de quoi vivre s'insurgent. Une révolte comme celle des troupes de Canton, il y a quelques mois, dirigée par les révolutionnaires et les sociétés secrètes, aurait les conséquences les plus graves. La dynastie mandchoue des Ta-tsin, la très pure, sur le trône depuis 1644, serait de ce fait en danger. La Couronne rend des édits prescrivant d'étudier l'organisation d'un gouvernement représentatif. Ces études dureront longtemps. On peut prévoir qu'elles n'aboutiront jamais. Si elles aboutissaient, la dynastie, mandchoue serait déposée, puisque le pouvoir serait entièrement entre les mains des Chinois. Le gouvernement doit compter avec les tendances révolutionnaires des nombreux officiers et étudians retour d'Europe et du Japon. Il leur tarde d'arriver aux fonctions lucratives, actuellement occupées par les lettrés de la vieille école. Ceux-ci doivent disparaître au plus tôt, ils ne savent rien, ils encombrent. Ces jeunes arrivistes provoquent des troubles (Hankow, avril 1910), qui, pour être moins sérieux que les séditions militaires, n'en compromettent pas moins la vie des Européens et des missionnaires. On a le droit d'en faire responsable le gouvernement, car souvent les fonctionnaires excitent la foule en sous main pour dériver sa fureur. C'est le procédé classique. Lorsque le chef est débordé, il se met à la tête du mouvement. L'insurrection des Boxers en a donné l'exemple. Le gouvernement l'avait d'abord combattue. N'étant pas le plus fort, il en a pris la direction. Il peut donc se faire que, sous la pression de l'opinion, le Conseil de l'Empire ne tarde pas à remercier les Européens qui dirigent des services de l'État. Ces services se désorganiseront aussitôt, et le peuple, qui voit dans l'étranger un exploiteur avide, lui attribuera le désordre qu'il pensera provoqué pour se rendre indispensable. Des conséquences analogues à celles de la rébellion de 1900 sont à prévoir. Si la surenchère des gracieux procédés amenait les puissances à retirer de Pékin les troupes de garde aux Légations, des émeutes éclateraient probablement. L'intervention japonaise se produirait aussitôt et l'écrasement inévitable des troupes chinoises amènerait peut-être l'événement redouté de tous : le démembrement.

Les efforts du gouvernement sont vains. La Chine est et restera antimilitaire. La matière première manque : le soldat est mauvais et le combat moderne ne permet plus de forcer les gens à se battre quand ils ne le veulent pas. Une troupe chi-

noise, hors du champ de manœuvre, donne l'impression de gens ennuyés qui trouvent odieux et inutile ce qu'on leur demande. Les désertions sont nombreuses, cependant la faute est sévèrement punie. L'oreille droite est coupée. Mais le coupable se retrouve rarement. En résumé, plus l'armée se développe, moins elle est solide. La famille impériale ne peut guère compter sur elle. Les enfans des Mandchoux, attachés à sa fortune, forment bien sa garde, mais à côté sont des divisions chinoises! L'Homme malade n'est plus à Constantinople, il est à Pékin. Les emprunts que les sociétés financières s'obstinent à lui offrir, serviront peut-être à payer les frais de son enterrement.

Le cerveau de la Chine se forme aujourd'hui dans les Universités américaines. Le Céleste-Empire apprend l'anglais. Quand il le saura, toutes ses aspirations, toutes ses facultés seront dirigées vers le négoce. Ses tendances seront encore moins belliqueuses qu'aujourd'hui. L'Anglo-Saxon répugne au service obligatoire, sans lequel il n'y a pas d'armée solide, et le Chinois des classes dirigeantes va se pénétrer de l'esprit anglo-saxon.

La force militaire n'est pas la seule à considérer : il en est une autre dont l'action crée déjà des embarras à certaines puissances. C'est la force d'expansion. Malgré une grande mortalité infantile, la population de la Chine croît rapidement. Les famines, les massacres consécutifs aux séditions qu'elles amènent, les épidémies, rétablissaient autrefois l'équilibre. Maintenant les fléaux deviennent plus rares. Les missionnaires y contribuent pour une large part. Ils élèvent des enfans abandonnés, propagent la vaccine, fondent des hôpitaux, distribuent des remèdes, et le sol, cultivé jusque sur la laisse des eaux, ne suffit pas à nourrir la population. Elle essaime à l'étranger, en nombre chaque année plus considérable, et fait à la main-d'œuvre occidentale une concurrence que celle-ci ne veut pas tolérer. De là les mesures prohibitives prises par les États-Unis, maintenant étendues aux Philippines. Dans les mers indiennes et dans le Pacifique, cette invasion est utile. Elle permet aux entreprises européennes de prospérer. Dans ces climats, l'Occidental ne peut pas travailler dans les champs. Le Chinois, cultivateur, commerçant habile, se rend presque indispensable, mais aussi, peu à peu, il devient propriétaire des affaires fructueuses. L'éviction de l'Européen est ainsi commencée, elle sera lente et ce péril ne changera pas l'équilibre du monde. La Chine ne sera pas en

état d'imposer ses nationaux à l'étranger, comme jadis l'Angleterre imposa l'opium, à coups de canon.

L'émigration nese porte pas uniquement vers le Sud et l'Est; elle s'étend également vers le Nord et le Nord-Ouest. Des régions, presque inhabitées, il y a trente ans, et qui passaient pour inhospitalières, sont aujourd'hui cultivées et prospères. C'est le résultat de l'œuvre russe en Asie, l'œuvre des chemins de fer. Sa grandeur n'est pas appréciée à sa valeur. Grâce à elle, l'Europe peut regarder sans inquiétude la progression vers l'Ouest des populations Jaunes. Pour se rendre compte de leur mouvement, il faut se rappeler ce qu'étaient, il y a cinquante ans, les territoires qui s'étendent à l'Est du lac Baïkal jusqu'au Pacifique. Ils comprennent trois provinces russes : Transbaïkal, Amour, Province maritime et deux provinces de la Mandchourie du Nord. Tsitsihar et Kirin. En 1858, un savant russe, Véniukoff (1), parcourait ces régions. Parti du confluent de l'Amour et de l'Oussouri, il remonta cette rivière et explora le pays, jusqu'à la Tiumen, qui sert actuellement de frontière entre la pointe Sud de la Province maritime, la Corée et la Mandchourie. Véniukoff n'avait rencontré qu'un très petit nombre de faibles groupes épars, indigènes Toungouzes, chasseurs de zibelines ou pêcheurs. Ces pauvres gens sans armes étaient terrorisés par quelques postes mandchoux, établis le long des cours d'eau afin d'extorquer, comme tribut, le produit de leur chasse. Dans le Sud seulement quelques fermiers chinois cultivaient le Ginseng. Ce territoire mesurant plusieurs milliers de kilomètres carrés était presque inhabité. Les rapports de Véniukoff décidèrent le gouvernement russe à demander aux Chinois, outre la rive gauche de l'Amour, le territoire de la Province maritime. La Chine avait si peu d'action sur ces régions, elle y tenait si peu que la demande russe, agréée sans difficulté, fut inscrite dans le traité de Pékin de 1860. Bientôt des villes russes surgirent le long de l'Amour : Ust-Strelotchnoï, au confluent de la Shilka, 800 kilomètres à l'Est du Baïkal; Komarsk, Blagovestchenk, Aïgun, Khabarovsk au confluent de l'Oussouri. Cette dernière ville prit une telle importance qu'en 1880, elle remplaçait le port de Nicolaïevsk, à 400 kilomètres en aval, comme centre administratif du territoire de la côte du Pacifique. Placée à mi-

(1) *The coming struggle, by Putnam Weale*, Londres, 1909.

distance entre Nicolaïevsk et le nouveau port de Vladivostock, elle fut choisie comme capitale de la nouvelle province de l'Amour. Dans toutes ces villes, surtout à Khabarovsk, s'établissent depuis quelque temps des colonies chinoises. Elles construisent des maisons, entreprennent des affaires et s'accroissent en attirant à elles de nouveaux commerçans. Les Russes et les Chinois ne se mêlent pas, mais ils s'entendent pour des bénéfices communs. Des vapeurs remontent l'Amour et la Shilka, jusqu'à Strétensk à plus de 3 000 kilomètres à l'Ouest et facilitent l'établissement d'autres groupemens s'étendant jusqu'au Baïkal. En 1897, lors du dernier recensement, les trois districts de Khabarovsk, Oussouri et Sud Oussouri contenaient 171 780 âmes; dix ans après, la population est estimée à 350 000 habitans, sur lesquels 90 000 au moins sont Chinois ou Coréens. Cette même année, la population entre Khabarovsk et la frontière du Transbaïkal était de 118 750 âmes. Depuis cette date, le chiffre a doublé. Aujourd'hui Blagovestchenk a plus de 50 000 habitans, Russes, Chinois et Coréens. A peu de distance en aval, une population agricole mandchoue d'environ 20 000 âmes s'est fixée définitivement et vit séparée des colons russes. Ce nombre s'augmente d'une manière inattendue. Ce fait peu connu (1) montre que la colonisation chinoise est apte à reprendre possession de régions perdues par la faute d'un mauvais gouvernement. Dans la région du moyen Amour, des communautés de Coréens se sont établies et ces groupes, Mandchoux, Chinois et Coréens, cultivent, prospèrent et s'accroissent. Le gouvernement s'efforce de diriger la colonisation russe vers l'Amour. Le progrès est faible, s'il est comparé à celui constaté à l'Ouest du Baïkal. En 1875, fut décidée la construction du chemin de fer de l'Oussouri, pour relier l'Amour au port de Vladivostock dont l'importance devenait de jour en jour plus évidente. Jusqu'alors Nicolaïevsk, placée à l'embouchure de l'Amour, avait retenu toute l'attention. En 1887 seulement, le projet de la section Sud de 1 500 kilomètres fut approuvé. On se rappelle qu'en 1891, à son retour du Japon, l'empereur Nicolas II, alors prince impérial, inaugura le 19 mai le premier train. Deux kilomètres étaient terminés. En 1897, c'est-à-dire en six ans, les 772 kilomètres qui séparent Vladivostock de Khabarovsk étaient con-

(1) *The coming struggle by Putlnam Weale*, Londres, 1909

struits. Le pays traversé était alors désert. Maintenant des villages se sont créés et, aux stations, des Chinois, venus en nombre du Shan-tung, cultivent les jardins potagers et les champs. Les Russes ont fait des règlemens pour que toute la culture ne tombe pas entre les mains chinoises, mais les profits sont, paraît-il, assez considérables pour que ces règlemens soient constamment tournés. A Nicolsk, point de jonction avec le chemin de fer de Mandchourie, une ville s'est construite. Elle a maintenant plus de 20 000 âmes. Elle est située dans une plaine de plusieurs centaines de kilomètres carrés dont la terre est excellente pour la culture du blé. Des hameaux surgissent qui deviennent d'importans centres de culture et les Coréens arrivent plus nombreux de mois en mois. Il faut dire que, depuis trente ans, une population coréenne d'abord très disséminée s'y est établie. Elle a beaucoup prospéré et nombre de ses compatriotes, franchissant la frontière, viennent l'augmenter. Au commencement de l'occupation de la Province maritime, le gouvernement russe couvrait de sa protection bienveillante cette immigration coréenne, maintenant il se trouve lié par ses anciens règlemens. Il ne peut plus ralentir ce mouvement qui tend évidemment à rejeter la colonisation russe. Les Chinois arrivent de Mandchourie par milliers ; ils résident maintenant dans le voisinage de Nikolsk et, à la fin de l'été, un grand nombre vient par le chemin de fer pour la récolte. Des moulins à vapeur se voient jusqu'à Chernigovka, à 190 kilomètres de Vladivostock. Ils montrent l'importance de la culture du blé dans cette région. Lorsqu'en 1895, après l'écrasement de la Chine, l'intervention européenne obligea le Japon à évacuer la Mandchourie, la Russie commença à s'étendre vers le Sud : Vladivostock est fermé par les glaces à la petite navigation pendant cinq mois. Elle voulait un port en mer libre. La presqu'île du Liau-Tung fut louée à bail à la Chine et Port-Arthur, maintenant Ryojun et Dalny, maintenant Dairen, s'élevèrent très vite. Les chemins de fer mandchouriens de Nicolsk à Karimskaïa, 1 700 kilomètres, et de Harbin à Port-Arthur, 940 kilomètres, furent construits en cinq ans. La puissance d'attraction des chemins de fer se manifesta aussitôt. Déjà elle avait produit en Sibérie des effets qu'il faut connaître pour se rendre compte de ce qui va se passer en Mandchourie. En 1853, la Sibérie avait 3 millions 500 000 habitans. Ce nombre passe de sept millions

91 000 en 1897 à plus de 15 millions en 1907. La population a doublé en dix ans. Si cet accroissement continue, la Sibérie aura trente millions d'habitans en 1917, presque tous concentrés le long des chemins de fer. Il est maintenant contraire à la réalité de dire que la Russie d'Europe finit aux monts Ourals. L'Europe s'étend jusqu'au lac Baïkal. Tout ce qui est en deçà est aussi européen que le sont Kief et Moscou. La population est de pure race caucasique, elle gagne vers l'Est, engagée dans ce mouvement par le gouvernement et grâce à l'action du Transsibérien. Elle va ainsi à la rencontre de la race Jaune qui pour les mêmes raisons s'étend au Nord et au Nord-Ouest. On peut admettre que vers 1937, ces régions seront peuplées de 50 millions de Russes, car le sol peut les nourrir. Les exploitations agricoles chinoises gagneront en même temps vers le Transbaïkal. Ces mouvemens sont la conséquence des forces qui poussent les populations vers les régions où elles comptent trouver plus d'abondance avec l'espace et dont les chemins de fer, organes nourriciers, répartissent les ressources. L'examen de la situation donne lieu de penser que la colonisation russe, puissante à l'Ouest du Baïkal, s'étendra difficilement vers l'Est. Les Chinois ont graduellement descendu les vallées du Sungari et leurs cultures couvrent maintenant de vastes espaces sur des terrains déserts il y a dix ans. Des villes chinoises s'élèvent à côté des villes russes. Sous ce rapport, Harbin montre ce que deviendra la Mandchourie quand elle sera soustraite à l'administration corrompue du Céleste-Empire. En 1902, Harbin était une simple station de bifurcation, avec quelques centaines d'employés ou de marchands. Quarante mille Russes l'habitent aujourd'hui. C'est la ville de l'Asie la plus peuplée d'Européens. Elle est située dans la vaste plaine du Sungari, qui contient plusieurs millions d'hectares d'excellente terre, et avant la dernière guerre, elle commençait à devenir un centre pour le commerce du blé. Quatre moulins à vapeur construits par des Russes avaient donné de gros bénéfices. D'autres s'élevèrent bientôt aux différentes stations voisines des centres de culture. Au commencement des hostilités, neuf moulins à Harbin et huit autres échelonnés le long de la ligne *Harbin-Mukden* pouvaient livrer 600 000 kilogrammes de farine par vingt-quatre heures. Ceci explique en partie le remarquable rendement du Transsibérien dans les transports militaires et comment l'intendance a pu pour-

voir, sans mécomptes, plus d'un million de rationnaires. La viande, fournie par des entrepreneurs, venait par voie de terre de la Sibérie orientale et de la Mongolie. Les trains étaient donc entièrement utilisés pour le transport des hommes et du matériel de guerre. Lorsqu'il fut décidé qu'Harbin serait la base des opérations, les constructions s'élevèrent de tous côtés avec méthode, des voies d'évitement furent disposées pour recevoir au besoin une grande quantité de trains sans arrêter le trafic. Tout fut établi dans les mêmes proportions, baraquemens, magasins, hôpitaux, ateliers de réparations.

Harbin est actuellement une des plus grandes stations-magasins du monde. A côté d'Harbin, sur la Sungari, une ville chinoise s'est élevée. C'est Pristan qui, très prospère pendant la guerre, est à peine désengorgée des marchandises que le départ des troupes ne lui a pas permis d'écouler. Mais, sur la rivière, l'activité des Chinois est toujours aussi grande. Leurs jonques, pour la plupart construites à Kirin, amènent les produits agricoles jusqu'à Nicolaïevsk. Plusieurs millions de planteurs chinois, gagnent peu à peu vers le Nord et l'excellence de leurs méthodes de culture défie la concurrence des Russes, dont les villages commencent à être noyés dans ces nouvelles agglomérations. La Mandchourie est une des plus riches provinces de la Chine, tant au point de vue minier qu'au point de vue agricole.

Elle est encore loin d'avoir la population qu'elle peut nourrir. Surpeuplée sur la rive Est de la Sungari, elle est presque vide sur la rive Ouest. En engageant plusieurs milliers de familles chinoises à émigrer de la province de Kirin dans celle de Tsisihar, le général tartare gouverneur a fait preuve de jugement. La province n'a que trois millions d'habitans et pourrait en nourrir vingt millions. Les rives de la Nonni qui baigne Tsisihar sont aujourd'hui ensemencées. Les pays de pâturages de la Mongolie commencent à être conquis par la culture. Dans le Sud-Est de Tsisihar, entre le désert de Gobi et la Mandchourie centrale, il se forme une nouvelle province, qui bientôt sera officiellement reconnue. D'après les projets chinois, une ligne de fer de 2600 kilomètres doit la traverser du Sud au Nord. Elle partirait de Pékin, et par Kalgan, Urga et Kiakhta, aboutirait au Transsibérien vers Udinsk. Depuis Kalgan, la région est en ce moment presque déserte. Ce chemin de fer la peuplera et les Chinois auront alors une nouvelle voie facilitant leur extension

vers le Nord-Ouest. A ce moment, les Russes auront terminé le chemin de fer qui va suivre la rive gauche de l'Amour en partant de Strétensk pour aboutir à Khabarovsk. L'importance militaire de cette ligne est évidente, l'importance commerciale ne l'est pas moins. Le trafic de l'Amour ne sera plus arrêté par les glaces. Cette ligne dégagera le Transsibérien, en ce moment encombré. Cependant son rendement s'est beaucoup accru, par le rapprochement des stations et l'augmentation des voies d'évitement. Le prince Khilkoff, dont l'œuvre ne saurait être trop admirée, devait ajouter entre l'Oural et le Pacifique un nombre suffisant de stations pour doubler la capacité de transport. Grâce aux chemins de fer, la situation de la Russie en Mandchourie est plus forte qu'elle n'a jamais été. Il faut ajouter aux effectifs fixés par le traité de Portsmouth pour les troupes affectées à la garde des voies (15 hommes par kilomètre), les fortes garnisons de Vladivostock, de Nicolsk et de Grodekof. D'ailleurs le 5e corps vient d'être envoyé de Pologne à Perm et Vologda et s'est ainsi rapproché de la Mandchourie, de 1 600 kilomètres ; ni les Russes, ni les Japonais n'abandonneront les chemins de fer qu'ils tiennent et personne ne pourrait les y contraindre. Le gouvernement chinois ferait sagement de comprendre que, sous ce rapport, son influence est nulle. La construction, par les Japonais, du chemin de fer de Chang-Chun à Kirin, faite malgré son opposition, vient de lui en donner la preuve. Le gouvernement russe envisage un autre projet d'une importance aussi grande que celle de la ligne de l'Amour. Son exécution entourera la Chine d'un véritable cercle de fer. Même en admettant qu'elle devienne une puissance militaire, et rien en ce moment ne permet de le prévoir, elle ne pourrait pas se dégager de l'étreinte.

C'est la jonction du Transsibérien avec le système Transcaspien. La nouvelle ligne de 2 200 kilomètres réunirait Taschkent à Tomsk (sur le Transsibérien) par Semipalatinsk. Elle permettrait de porter rapidement les troupes du Turkestan et de l'Asie Centrale en Extrême-Orient. Le doublement de la voie du Transsibérien entre Tomsk et la Mandchourie formerait son prolongement et donnerait une ligne de transport indépendante. Ce chemin de fer peut être construit rapidement. Le tour de force accompli pendant la guerre en contournant le lac Baïkal, la construction de ponts de dimensions exceptionnelles lancés sur

des rivières à cours changeant, les 22 000 kilomètres de voie établis depuis dix-huit ans, prouvent que les ingénieurs de chemins de fer russes sont sans rivaux dans le monde.

Les chemins de fer feront de la Russie un colossal empire dont toutes les parties, assujetties par des liens d'acier, lui donneront une force dont personne ne peut en ce moment soupçonner l'étendue. Quant à la marche des Chinois vers l'Europe comme cultivateurs ou artisans, nous avons vu que, grâce au peuplement de la Sibérie, elle n'est pas à redouter. La douceur et l'habileté du gouvernement du Tsar rendent la vie facile aux nations qu'il a rangées sous son drapeau. Les populations chinoises verront leur bien-être s'accroître. Elles sont naturellement soumises, obéissantes, et ne s'insurgent que si l'existence leur est rendue insupportable. Elles seront fidèles à l'Empereur.

En approchant de Khabarovsk, le voyageur qui descend l'Oussouri voit, sur le sommet d'une falaise dominant la région, une croix de bois garnie de fer, de dimensions colossales. Sur cette croix sont gravées les paroles que prononça le baron Korff, le premier gouverneur général de l'Amour, lorsque, au milieu du siècle dernier, Khabarovsk remplaça Irkoutsk, comme centre administratif : « Le pouvoir réside dans l'amour et non dans la force. » Ces nobles paroles résument l'action de la Russie en Extrême-Orient. Entre le monde asiatique et l'Europe, s'élève en ce moment une barrière faite de millions d'hommes de race blanche attachés au sol par la propriété. Ils savent vivre au contact des Asiatiques et s'en faire aimer. La persévérance et la ténacité sont des vertus essentiellement russes. L'œuvre entreprise sera poursuivie. Elle est digne du passé de la Russie et du noble caractère de son Empereur.

L'Empire Chinois n'est pas le géant qui s'éveille. C'est le fumeur d'opium secouant sa torpeur. Des convulsions l'attendent. Les intellectuels ont empoisonné son organisme. S'il guérit jamais, il restera sans force.

Le péril Jaune n'existe pas.

NÉGRIER

Pékin, 1er mai 1910.

L'INSPIRATRICE

DE LA

«SYMPHONIE EN BLANC MAJEUR»

MARIE DE NESSELRODE
COMTESSE KALERGIS-MOUCHANOFF

Quelques publications récentes ont attiré notre attention sur une de ces étrangères éminentes par la naissance, par l'esprit ou par la beauté, qui ont tenu de tout temps large place dans la société française, sur une contemporaine des Swetchine, des Belgiojoso et des Lieven, sur une inspiratrice des poètes romantiques, Mme Kalergis-Mouchanoff (1). Il est question de son influence politique dans la correspondance amoureuse de Metternich, récemment publiée par M. Hanoteau. Mme Judith Gautier, au cours des spirituels récits qu'elle intitule *Le Collier des Jours*, a raconté une fort amusante aventure dont Villiers de l'Isle-Adam fut le héros et dont le théâtre fut le salon badois de Mme Mouchanoff. Mme Gautier consacre à ce propos quelques lignes de sympathique souvenir à cette beauté du Nord que son père, le bon Théophile, chanta dans la « Symphonie en blanc majeur, » un des rythmes les plus connus des *Émaux et Camées*.

Puis encore les *Mémoires* de Charles Bocher, riches en documens mondains, ont à leur tour évoqué le salon de Mme Kalergis, où il fut aimablement accueilli vers 1850. « Nièce du chancelier russe Nesselrode, dit-il, douée d'un esprit supérieur et d'une imposante beauté, cette femme remarquable s'était donné pour

(1) Mme Kalergis a joué un certain rôle dans la vie sentimentale d'Alfred de Musset.

tâche de recruter des adhérens au parti bonapartiste. « La baronne de Seebach, femme du ministre de Saxe à Paris, et les deux filles du maréchal de Castellane, Mme de Contades (plus tard comtesse de Beaulaincourt) et Mme de Hatzfeld (plus tard duchesse de Talleyrand et Sagan), sont citées par M. Bocher comme les habituées les plus fidèles de ce salon, où Alfred de Musset se montrait fort assidu, ainsi que Canrobert, Espinasse et la plupart des artisans du coup d'État de Décembre.

Déjà les *Souvenirs* un peu décousus de Mme Jaubert, l'aimable « marraine » de Musset, nous avaient jadis amplement renseigné sur Mme Kalergis, sur ses relations avec Berryer, Cavaignac, Théophile Gautier, Henri Heine et autres célébrités de l'époque. Avouons même que Mme Jaubert parle assez légèrement de son ancienne amie dont elle critique la désinvolture slave en matière de sentiment; elle lui reproche en particulier certaines coquetteries qui auraient engagé le général Cavaignac dans une folle passion dont sa santé fut sérieusement ebranlée. Enfin on a publié, il y a trois ans à Vienne, la correspondance de Mme Kalergis-Mouchanoff avec sa fille, la comtesse Marie Coudenhove; mais ce livre, qui méritait à plus d'un titre l'attention du public français, a passé totalement inaperçu parmi nous, bien que les lettres qu'il renferme soient presque toutes écrites dans notre langue. Quelques-unes le sont en allemand toutefois, ainsi que l'introduction et les notes du volume, et cette circonstance a pu décourager les lecteurs que nous serions heureux de ramener vers ce livre attrayant (1).

A l'aide des documens que nous venons d'énumérer et aussi de quelques souvenirs directement recueillis par nous auprès de nos proches, nous tenterons d'esquisser une physionomie morale qui nous apparaît fort sympathique, tant par sa capacité d'enthousiasme généreux que par sa droiture intellectuelle et sa persistante sincérité vis-à-vis d'elle-même.

I

Marie de Nesselrode était la fille unique d'un gentilhomme allemand de très ancienne souche rhénane, le comte Frédéric Nesselrode qui, ayant pris du service en Russie comme plusieurs

(1) La Mara, *Marie von Mouchanoff-Kalergis*, in Briefen an ihre Tochter. Leipzig. Breitkopf et Haertel, 1907.

membres de sa famille, devint général commandant la gendarmerie de Varsovie et épousa une Polonaise, Thecla Natecz de Gorska, dont il se sépara après quelques années seulement de vie commune. Victime de la désunion de ses parens, leur fille dut être confiée vers l'âge de dix ans aux soins de sa tante (à la mode de Bretagne), la comtesse Charles de Nesselrode, femme de l'homme d'État bien connu qui dirigea plus tard la politique russe, au temps de la guerre de Crimée. — La petite Marie fut donc élevée dans la maison de son oncle avec deux cousines à peu près de son âge : l'une d'elles devint la baronne de Seebach, fort connue dans la société parisienne et dont nous avons déjà prononcé le nom.

Née en 1823, la jeune Marie n'avait pas seize ans révolus lorsqu'elle fut mariée, le 15 janvier 1839, à un Grec de bonne famille qui habitait Pétersbourg à cette époque. Jean Kalergis prétendait se rattacher à l'homme de guerre du même nom qui commanda les contingens vénitiens à Lépante et devint le gendre du doge Vendramin : il était dépourvu de séduction physique, mais fort riche et de manières distinguées. On raconte que les amis désireux de le marier avaient d'abord songé pour lui à l'une des filles du comte Charles Nesselrode, toutes deux un peu plus âgées que leur cousine de Pologne. Mais dès qu'il aperçut cette dernière en leur compagnie, l'original étranger déclara froidement : « C'est la grande blonde qui me plaît le mieux et que je désire épouser ! » — Sur quoi la comtesse Charles Nesselrode fit appeler sa nièce et lui dit sans périphrases : « M. Kalergis a demandé votre main : c'est un brave homme qui a une belle fortune et je crois que vous serez heureuse avec lui ! » La « grande blonde » fut donc épousée, comblée de diamans, de plumes, de cachemires et emmenée à Londres où son mari résidait le plus souvent.

Par malheur, cette aventure, qui ressemble au conte de Cendrillon, tourna bientôt d'autre manière, sans doute parce que M. Kalergis n'avait ni la tournure ni le caractère du Prince Charmant. Peu de mois après leur union, les époux se séparaient pour incompatibilité d'humeur, la jeune femme reprochant à son mari une jalousie presque maladive à son égard, le mari se plaignant de certaines inconséquences que l'extrême jeunesse de sa compagne suffisait à excuser peut-être. — Quoi qu'il en soit, Mme Kalergis revint aussitôt à Pétersbourg où, le 19 janvier 1840,

elle mit au monde une fille qui devint plus tard la comtesse Charles Coudenhove et à qui s'adresse la correspondance dont nous nous servirons surtout pour cette étude. Ajoutons, dès à présent, pour mieux expliquer le nom placé en tête de notre article, que Mme Kalergis se remaria en 1864 à un gentilhomme russe du nom de Mouchanoff et qu'elle se laissa toujours donner le titre de comtesse, parce qu'elle le portait de son chef, à la mode allemande.

Vis-à-vis de sa fille, elle s'est expliquée plus d'une fois avec sincérité sur la brève et regrettable aventure de son précoce mariage. « Ma chère Marie, lui écrit-elle un jour, vous m'avez vue souvent pleurer ; vous connaissez les sentimens qui m'animent envers votre père : ceux d'une profonde estime et du plus affectueux intérêt. J'ai été mal élevée, je vous l'ai dit cent fois, et mon caractère, qui s'est formé plus tard et auquel je dois les amis et la considération dont je suis entourée, n'était pas développé à l'époque de mon mariage. Quelques années plus tard, j'aurais pu le rendre heureux. Une de mes plus profondes douleurs est celle-là. Nous sommes tous les deux gens de bien, et nous n'avons pu vivre ensemble. C'est parce que j'étais une enfant mal élevée et ignorante de la vie telle qu'elle est, telle qu'elle doit être. » Cette profession de foi a le ton de la sincérité et, lorsque Jean Kalergis mourut en 1863, sa femme s'empressa de lui consacrer une équitable oraison funèbre : « Il était, dit-elle, très charitable et n'a jamais fait sciemment du mal à qui que ce soit. Ses goûts étaient innocens, ses convictions parfois absurdes, mais toujours généreuses et, quoiqu'il ait souffert par sa défiance des hommes, il aimait l'humanité et compatissait à la souffrance d'autrui. Je regrette d'avoir été un embarras dans sa vie. Plût au ciel qu'il eût eu confiance en moi quand, à diverses reprises, j'ai proposé notre réunion comme un moyen de réparer les maux causés par l'imprévoyance de ceux qui nous avaient mariés ! »

Après un semblable début dans le monde, la vie s'annonçait difficile et orageuse en effet pour Marie de Nesselrode. Elle sortit pourtant victorieuse de l'épreuve, et, comme elle le disait plus tard à sa fille avec un orgueil légitime, elle conquit les amis et la considération. Il faut reconnaître toutefois que, pour assurer ce triomphe, elle possédait des armes efficaces : nous passerons rapidement ces avantages en revue. Le plus décisif de

tous fut sans doute sa naissance distinguée et, bientôt, la situation politique éminente de son oncle, le chancelier de l'empire russe, qui la considérait comme une fille adoptive et ne l'abandonna pas aux heures difficiles de son existence. « Jetée comme je l'ai été dans l'aventure et dans la solitude, écrit-elle un jour, c'est à mes parens éloignés que je dois tout. Ils m'ont soutenue, aimée, considérée, sauvée du naufrage où je périssais! » De cet oncle devenu pour elle un second père, elle disait encore volontiers qu'il fut la seule personne de sa famille avec qui elle se trouva toujours en pleine communion d'idées et de sentimens. Le chancelier possédait, de son côté, dans la personne de sa nièce une véritable amie, à la fois supérieure par l'esprit et virile par le caractère. Elle fut donc et elle passa plus encore pour sa confidente, pour son inspiratrice en matière de diplomatie et de gouvernement intérieur. Premier et solide point d'appui que celui-là : alliance fort capable de consolider l'édifice si tôt ébranlé de sa situation sociale.

Une arme plus puissante encore entre ses mains fut sa beauté imposante et en quelque sorte souveraine : beauté de caractère un peu exceptionnel toutefois, car elle était très grande et très fortement bâtie, bien qu'admirablement proportionnée. Elle avait les cheveux d'un blond vénitien éclatant, le teint d'une blancheur éblouissante, les yeux d'un ton indéfinissable, ni bleu, ni gris, ni vert, a dit Mme Jaubert, mais semblables à deux violettes de Parme largement épanouies. Ces beaux yeux étaient souvent à demi voilés par ses paupières que sa vue, un peu basse, la portait à rapprocher légèrement l'une de l'autre dans l'effort d'attention pénétrante qui lui était habituel au cours de la conversation : plus encore qu'une passionnée, elle fut en effet à travers la vie une curieuse et une inquiète. Ainsi faite, — et plutôt comme une Walkyrie que comme une Parisienne, — elle récolta beaucoup d'hommages et quelques sarcasmes. Théophile Gautier l'a chantée, comme nous l'avons rappelé déjà, dans une pièce célèbre de ses *Émaux et Camées*, la « Symphonie en blanc majeur. »

De leur col blanc courbant les lignes,
On voit dans les contes du Nord
Sur le Vieux-Rhin, des femmes-cygnes
Nager en chantant près du bord...
De ces femmes, il en est une,

Qui chez nous descend quelquefois,
Blanche comme le clair de lune
Sur les glaciers sous les cieux froids...
Sphinx enterré par l'avalanche,
Gardien des glaciers étoilés,
Et qui, sous sa poitrine blanche,
Cache de blancs secrets gelés.
Sous la glace où calme il repose,
Oh! qui pourra fondre ce cœur,
Oh ! qui pourra mettre un ton rose
Dans cette implacable blancheur!

Quant à Henri Heine, l'infatigable railleur, qu'elle ne connaissait pas avant sa maladie finale et qu'elle avait piqué par une curiosité un peu indiscrète sans doute, en insistant pour le visiter sur son lit de douleurs, il prétendit avoir eu sous les yeux non pas précisément une jolie femme, mais plutôt une beauté de proportions écrasantes, la « cathédrale du dieu Amour. » Il murmura même l'épithète malsonnante d' « éléphant blanc, » bien qu'il ait chanté, lui aussi, dans son *Romanzero* l'éclat de cette carnation radieuse. « La cime neigeuse de l'Himalaya semblerait d'un gris cendre en son voisinage : le lys que sa main détache jaunit aussitôt par jalousie ou seulement par contraste. »

Enfin, dans sa lutte pour cette hégémonie sociale qui lui apparaissait comme une revanche contre la destinée, d'abord si cruelle à son printemps, Mme Kalergis se trouva pourvue d'un autre avantage plus exceptionnel encore : elle se révéla de bonne heure musicienne inspirée, presque géniale. Elle fut une pianiste célèbre et l'un des souvenirs d'enfance de sa fille était de l'avoir vue dans sa berline de poste, qui souvent parcourait l'Europe en tous sens, continuer, sur un clavier muet, ses exercices de doigté. Elle connut, sa vie durant, les plus éclatans triomphes du virtuose : consciente de sa valeur d'artiste, elle se refusait à jouer (ou même à laisser jouer ses amis), devant des profanes, exigeait de ses auditeurs le recueillement le plus absolu et disait volontiers pour l'obtenir, en faisant allusion à ses nombreuses amitiés souveraines : « Quand je suis au piano, les rois eux-mêmes se taisent! » — Sa culture musicale devint à ce point raffinée qu'elle empruntait d'instinct à l'histoire de l'art des métaphores inattendues. Elle décrit par exemple à la comtesse Coudenhove une de ses amies, femme du

monde accomplie, dit-elle, exacte à remplir tous ses devoirs de société, servant à chacun le lieu commun qu'il souhaite d'entendre, bienveillante, indifférente, toujours coiffée à miracle, n'ayant ni une dette, ni une lettre en retard, et elle ajoute par manière de conclusion : en un mot, « une symphonie de Haydn première manière ! »

Au surplus, son influence sur l'évolution de la musique vers le milieu du XIXe siècle n'a pas été négligeable, car elle fut intimement liée avec Liszt, Wagner, Rubinstein et Mme Viardot; elle applaudit aux débuts de M. Saint-Saëns et se fit l'apôtre passionnée du wagnérisme dans sa patrie polonaise. Elle se donnait elle-même, en manière de plaisanterie, le titre de plénipotentiaire wagnérienne pour les pays slaves et le maître de Bayreuth lui a dédié un de ses opuscules théoriques les plus significatifs: *le Judaïsme dans la musique*. Non qu'elle fût aveuglément antisémite, tout au contraire, car son esprit pénétrant lui interdisait l'injustice et la prévention. Elle écrit même un jour de Varsovie à sa fille qu'elle ne voit et n'approuve que les Juifs dans cette ville. Eux seuls, en effet, s'intéressent aux bonnes choses, font la charité de leur propre argent, goûtent la musique et soutiennent les artistes. « Si nous restions entre Slaves, conclut-elle dans une énergique boutade, on verrait un tas de fainéans pauvres se manger les uns les autres ! »

Mme Kalergis n'avait pas été pourtant une wagnérienne militante de la première heure. Son initiation ne s'accomplit que par étapes successives et son goût, formé à l'école classique, hésita quelque temps avant de la porter décidément sur la voie nouvelle. Au lendemain de l'échec célèbre que subit à Paris l'opéra de *Tannhäuser*, elle juge que l'auteur a eu tort de laisser mutiler son œuvre, mais aussi d'avoir conçu le premier acte si démesurément long. Elle souhaite que son infortune l'éclaire sur les dangers de son propre génie, qui le rend trop dédaigneux des goûts du public. Bien plus, commentant vers la même date la partition de *Tristan et Isolde*, elle estime que l'œuvre est « tout bonnement impossible : » c'est, dit-elle, « une abstraction curieuse à l'étude et offrant des beautés dont on pourrait dégager une pensée saine, mais qui sera, comme œuvre dramatique, repoussée par tous les publics de l'univers ! » Six années passent cependant, et, après avoir consacré une de ses soirées à l'audition de ce même *Tristan*, elle aura simplement cette

exclamation désormais sans réserves : « Quel chef-d'œuvre ! »

En 1869, elle allait visiter, dans leur retraite de Triebschen, Richard Wagner et Mme Cosima de Bülow, alors sur le point de régulariser une situation qui était à ce moment fort délicate, et elle adressait à sa fille ce joli tableau d'intérieur : « Ne vous indignez pas contre moi, mais j'aime Mme de Bülow autant que par le passé, avec une nuance d'attendrissement en plus. Elle subit une situation qu'elle avait voulu éviter et où l'ont fatalement amenée l'égoïste passion de Wagner, la grandeur d'âme de M. de Bülow et les persécutions, les infamies du monde grand et petit, si acharné contre tout ce qui le domine... Rien de plus grave que leur intérieur ! Wagner, en houppelande de velours noir, avec le bonnet de magister, des lunettes sur le nez : elle, avec sa jeune et jolie taille, a l'air de sa fille, lit sa pensée dans ses yeux et l'achève comme si leur âme était une en deux personnes. Elle pleure beaucoup, élève ses enfans à merveille et travaille jour et nuit à la gloire de celui qui résume à ses yeux toutes les perfections. » La visiteuse dut aussi rencontrer à Triebschen le jeune Nietzsche, récemment installé dans sa chaire académique, car elle parle de lui peu après comme du « charmant professeur de Bâle, » ce qui laisse supposer que l'Eliacin du wagnérisme lui avait été présenté. Ses relations avec Wagner restèrent des plus amicales jusqu'à sa mort : elle écrit encore en 1872 qu'elle va chercher ses instructions chez l'empereur de la musique et que la comtesse Schleinitz l'ayant supplantée dans les bonnes grâces du maître, elle entend reconquérir près de lui sa situation privilégiée d'autrefois. Elle ne renonce pas en effet sans protestation à la première place dans le cœur de ceux qu'elle admire et qu'elle aime. N'a-t-elle pas un jour avoué à son vieil ami Liszt qu'elle éprouvait à son égard « un sentiment de jalousie souffrante » qui paralysait vis-à-vis de lui toute sa spontanéité naturelle (1).

Enfin à ses relations de famille, à son imposante beauté et à son génie musical s'ajoutent, pour lui assurer l'influence sociale qui est l'objet de ses ambitions, une intelligence remarquable, une vaste culture intellectuelle et une énergie par quelques côtés presque masculine. Non qu'elle soit épargnée par le « mal du siècle, » par l'inquiétude romantique qui tourmente autour

(1) La Mara, *Briefe Hervorragender Zeitgenossen an Liszt*, 3 vol. Leipzig, Breitkopf et Haertel, III, 92.

d'elle la plupart de ses admirateurs; au contraire, elle a trop souvent à se débattre contre les orages de son âme, contre les fantômes de la solitude et elle se proclame alors incapable de bonheur ou terriblement fatiguée de vivre. Elle se reprochera même plus d'une fois dans son âge mûr le temps qu'elle a gaspillé à médire des dons de la vie, se jugeant parfois sans nulle raison la plus malheureuse créature du monde et coulant ses jours dans « des larmes insensées. » C'est à ce passé dépourvu de philosophie qu'elle fait allusion lorsqu'elle parle du caractère d'un de ses petits-fils dont la nature ressemble à la sienne d'une manière « effrayante, » dit-elle. Cet enfant a « le cœur plein de cordes douloureuses, » et, avec une pareille disposition, il faut soigner de près l'hygiène, afin que les nerfs n'ajoutent pas à l'impressionnabilité du cerveau.

Pour compenser toutefois ces faiblesses qui sont celles de son sexe et de son temps, Mme Kalergis a sa haute et ferme raison, son coup d'œil sûr et son expérience du cœur humain. Elle croit « terriblement, » dit-elle, à sa connaissance des hommes, car elle a beau rassembler ses souvenirs, il lui faut avouer, comme jadis le vieux Metternich, qu'elle ne s'est jamais trompée sur les caractères. Sur les événemens, c'est autre chose, et elle reconnaît s'être trouvée plus d'une fois mauvais prophète. Mais aussi, qui donc pourrait prévoir toutes les manifestations inattendues de la bêtise humaine! Enfin, indépendamment de son bon sens et de sa droiture naturelle, le sentiment religieux la soutient sur sa route. Sa piété, fort réelle, est parfois teintée d'esthétisme, à la mode de son époque; car sa foi, qu'ébranlent trop aisément, dit-elle, la polémique intolérante, les misères imméritées et la sécheresse dévotieuse, se raffermit par l'audition recueillie de quelque belle œuvre musicale. Mais l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine (qui fut une des victimes de la Commune), est son directeur et son ami dévoué. La sait-il malade à Bâle, il songe aussitôt à se mettre en route pour aller la consoler par sa visite. Ce fut lui qui maria la comtesse Coudenhove à Saint-Philippe-du-Roule, et, certain jour de Jeudi-Saint, Mme Kalergis, alors éloignée de France, a des termes vraiment émus pour regretter sa paroisse parisienne et son excellent pasteur. Lorsqu'elle le revoit en 1864, après quelques années de séparation, elle avoue familièrement à sa fille qu'elle en a presque *beuglé* d'attendrissement.

II

Ainsi douée par la nature et dotée par les circonstances, elle se crée rapidement une grande situation européenne, — situation qu'elle a la juste fierté de devoir en grande partie à son propre effort. Elle se sent jusqu'à un certain point fille de ses œuvres, *self made woman*, et elle affirme un jour, — en exagérant, il est vrai, ce qui lui manque, — qu'elle n'a ni position officielle, ni nom, ni fortune, mais qu'avec tout cela, son amitié suffit à poser un homme! Lorsqu'elle juge à propos de se remarier presque aussitôt qu'elle est devenue veuve, en 1864, son père peut écrire à la comtesse Coudenhove : « Une chose que je regretterai toujours, c'est qu'elle ait dû quitter son nom, nom qu'elle avait tellement illustré que, sans exagération, elle aurait pu dire comme Mme de Staël lorsqu'elle épousa M. de Rocca : Mais il faut que je garde mon nom, car l'Europe en serait déroutée! »

De bonne heure, elle se fit une sorte de spécialité des amitiés souveraines et, sur les marches de tous les trônes, compta des admirateurs de son esprit ou de son talent. Elle assurait que le sentiment monarchique doit être fortifié et poétisé dans les cœurs par l'inclination personnelle à l'égard de ceux qui en sont l'objet : sinon, ce sentiment serait moins capable d'atteindre, quand il le faut, jusqu'au dévouement héroïque! Sur ce point, elle a toujours prêché d'exemple et, certes, son loyalisme devait être de solide aloi si l'on en juge par toutes les inclinations personnelles dont elle sut l'étayer pour sa part. Se trouve-t-elle de passage à Munich, en 1858, elle racontera d'abord à sa fille une longue visite du prince régent de Prusse, le futur empereur Guillaume; après quoi, sa soirée se trouvant libre, tous les princes présens dans la capitale bavaroise demandent à se réunir chez elle : on y verra donc ce jour-là le grand-duc de Weimar, un duc de Mecklembourg, deux princes de Hesse, le prince Albert de Prusse et encore une fois le régent Guillaume qui reparaît par surprise et sans s'être fait annoncer. A Gotha, le grand-duc change à son intention l'ordre des spectacles de son théâtre. La charmante reine Sophie de Hollande ainsi que la future impératrice Augusta sont parmi ses plus fidèles amies et l'on s'aperçoit, par le ton de ses lettres, qu'elle jouit grandement de ces sympathies peu banales.

A Bade surtout, où elle posséda longtemps une villa, son salon réunit un véritable parterre de rois, et son père, le franc et jovial comte Frédéric Nesselrode, a raconté bien joliment ses tribulations parmi cette cohue d'Altesses : « Je suis tombé ici dans un guêpier épouvantable, écrit-il à sa petite-fille : j'y ai trouvé le roi et la reine de Prusse, le roi des Belges, le grand-duc de Bade et sa femme, le prince Wasa, les princes de Hesse, les grandes-duchesses Marie et Hélène. Pour vous donner une idée, il suffit de vous dire que, depuis le jour de mon arrivée, Marie a dîné une fois à la maison et pris une fois le thé le soir. Ce matin, elle est entrée chez moi et me dit : La soirée a été charmante, mais il n'y avait pas même cinquante personnes : je les ai comptées exprès pour vous prouver combien Bade est déjà vide de monde ! Et notez encore que c'était une soirée donnée pour le roi et la reine de Prusse ; par conséquent, n'étaient invitées que les personnes désignées par la reine elle-même. Mais, comme c'est bien Marie, n'est-ce pas ? Cinquante personnes, pour elle, ce n'est pas la peine d'en parler ! » Et le vieux gentilhomme poursuit avec une indignation comique : « Ces jours derniers, le roi de Prusse fait une visite à Marie et lui dit, entre autres choses (par pure politesse comme de raison) : — Mais j'apprends que votre père est ici ; je voudrais pourtant le voir. — Là-dessus, Marie n'a rien de plus empressé à faire que d'accourir chez moi pour m'appeler. Le Roi la suit sans rien dire et entre avec elle dans ma petite chambre où je fumais ma pipe dans un bon fauteuil ! Gardez donc, dans ces conditions, votre incognito ! »

A Varsovie, sa ville natale où elle est souvent ramenée par son affection pour son père, Mme Kalergis bénéficie plus qu'ailleurs de cette exceptionnelle situation européenne qui lui fait auprès de ses compatriotes comme une auréole d'élégance et de séduction. Là, elle est véritablement reine par l'influence mondaine indiscutée et c'est d'ailleurs à cette condition seulement qu'elle supporte quelque temps le séjour de cette capitale lointaine. Son père nous renseignera une fois de plus, avec l'humour qui lui est naturel, sur les sentimens que sa propre patrie inspire à cette enfant gâtée de la haute société cosmopolite : « A l'heure qu'il est, écrit-il un jour à sa petite-fille, je me trouve un peu isolé, mais, depuis longtemps, j'y suis plus ou moins habitué, et puis, je suis si content de savoir votre maman dans un endroit où elle est bien mieux qu'ici et surtout bien

plus agréablement, que je ne regrette pas son départ le moins du monde. Bien que Varsovie soit sa ville natale, bien qu'elle y soit aimée par tout le monde, qu'elle y jouisse d'une popularité comme personne, jamais elle n'a aimé le séjour de cette ville, si bien que toutes les fois qu'elle arrive ici, elle commence par tomber dans un tel spleen que cela fait mal à voir ! » Le vieillard constate que la présente année s'annonçait encore plus maussade pour sa fille que les précédentes ; mais aussitôt, dit-il, « que cette masse d'étrangers arrivèrent à la suite des souverains (russes), le spleen disparut et son salon devint le rendez-vous journalier de l'élite de tout ce monde : mais voilà ce qu'il lui faut indispensablement : le grand monde ; un corps diplomatique, beaucoup d'étrangers... De tout cela, Varsovie ne lui offre rien ; si ce n'est un passant qui se rend à Pétersbourg, jamais un étranger ne nous arrive ! »

Nul n'est cependant plus « populaire » en effet que cette belle infidèle dans la ville qu'elle accable de ses dédains et qu'elle appelle même avec affectation son « sépulcre ! » Le public l'accueille au spectacle par des démonstrations de sympathie bruyante : le dimanche, au sortir de la messe, on déchire presque ses vêtemens par empressement à s'approcher d'elle et les jeunes filles s'associent pour lui broder des tapisseries en hommage. Afin de se distraire, elle entreprend d'y fonder un Conservatoire des Beaux-Arts et donne au bénéfice de cette création des concerts publics qui deviennent, pour son talent, des triomphes. Enfin, quand le tsar Alexandre II visite Varsovie en 1860 et se heurte à la réserve maussade de l'aristocratie polonaise, elle se prodigue pour atténuer les impressions défavorables, et « sauve tout le séjour, » comme le lui dit le gouverneur, le prince Gortschakoff, reconnaissant de sa bonne grâce et de sa largeur d'esprit.

Vienne toutefois la grande insurrection polonaise de 1863, elle sera cruellement partagée entre ses obligations envers la Russie (comme nièce du chancelier de l'Empire) et ses parentés de Polonaise demi-sang, par sa mère. Jadis, avant que son oncle eût atteint aux suprêmes honneurs et l'eût par là rattachée plus étroitement à la politique moscovite, elle semble avoir été dévouée aux intérêts de ses compatriotes, puisqu'une tradition de famille la montre risquant, vers 1847, son repos et sa liberté pour des conspirateurs nationalistes. Une nuit, dit-on, elle entendit frapper doucement à sa fenêtre, alla l'ouvrir et se

trouva en présence d'une amie qui la supplia de recevoir en dépôt des papiers fort compromettans pour l'aristocratie polonaise. Nulle part, ajoutait cette visiteuse nocturne, de pareils documens ne seraient mieux en sûreté que dans la maison du comte Nesselrode, commandant la police de Varsovie. Mme Kalergis accepte et, avant de se rendormir, jette négligemment les papiers dans un carton à chapeau demeuré sur sa table, entr'ouvert. Mais, quelques heures plus tard, son père le général entre dans sa chambre et lui annonce qu'à son grand étonnement, elle est soupçonnée d'entretenir intelligence avec des personnes suspectes, en sorte qu'on va faire une perquisition dans son appartement. Par bonheur, les sbires cherchèrent partout excepté dans cette boîte béante que nul ne s'avisa de suspecter.

Quinze ans plus tard, l'héroïne de cette aventure de roman-feuilleton s'exposerait peut-être aux mêmes dangers par bonté de cœur, mais ce serait sans nulle conviction désormais. C'est pourquoi la crise de 1863 sera pour elle une terrible épreuve où sa santé risquera de sombrer sans remède. En vain prêche-t-elle la tolérance réciproque aux deux partis et souligne-t-elle l'absurdité d'une révolte sans issue, qui lui paraît d'inspiration purement anarchiste et révolutionnaire. En vain cherche-t-elle à tenir la balance égale entre les adversaires, protestant que les oppresseurs la révoltent, si les opprimés la « dégoûtent ; » sa popularité l'abandonne et il faudra que les passions s'apaisent pour que l'opinion lui revienne. Mais alors le revirement en sa faveur sera complet, la réparation éclatante. Bien qu'au plus fort de la tourmente, elle se soit remariée à un colonel russe, Serge Mouchanoff, on l'accueillera de nouveau à bras ouverts dans sa ville natale. On « se m'arrache, » dit-elle alors gaiement, en usant d'un néologisme parisien fort expressif. Tous ceux qui lui en voulaient jadis de les contredire, de ne pas s'associer à leur deuil provocant et à tout ce qu'elle considérait comme des folies de leur part, viennent lui avouer qu'elle avait mille fois raison de les si bien conseiller, et chacun s'efforce d'effacer les anciens malentendus par des procédés affectueux à son égard.

Mouchanoff est d'ailleurs nommé peu après, sur la recommandation puissante de sa femme, intendant des théâtres impériaux de Varsovie, et, dans un rôle à demi artistique, à demi mondain qui convient merveilleusement à ses aptitudes, Mme de Mouchanoff retrouve une fois de plus les ovations et les

triomphes : elle se montre véritablement maternelle pour le nombreux personnel théâtral qui est soumis à l'autorité de son mari. Joue-t-elle de nouveau en 1869 dans un concert public au bénéfice d'un artiste malheureux, on lui fait une véritable apothéose. Toute la salle se lève quand elle paraît sur l'estrade : « Je suis entrée et sortie, dit-elle, au milieu d'un tonnerre d'applaudissemens sans savoir si et comment j'avais joué, car mon émotion était indicible... Je n'ai jamais été si populaire. Cela prouve que le courage ne nuit à personne car enfin on m'avait sifflée et reniée, l'année 63. Un homme très considérable de la bourgeoisie a dit ce jour-là que, si j'avais un ennemi, il serait perdu dans l'opinion et chassé de partout sur un signe de moi ! »

III

Mais après avoir fait connaître la grande influence sociale de Mme Kalergis en Europe, nous décrirons sans retard ses relations intellectuelles avec la France, car celles-là nous intéressent naturellement plus que les autres dans cette brillante existence cosmopolite. Et, tout d'abord, disons un mot de son attitude à l'égard de Napoléon III, puisque c'est en organisatrice d'un salon bonapartiste que l'évoquaient pour nous tout à l'heure les souvenirs d'un Parisien de 1850. Mme Jaubert raconte qu'aussitôt présenté à la comtesse, le Prince-président l'invita à l'Élysée et lui donna dans un dîner la place d'honneur à ses côtés : il se montra fort galant ce soir-là et compara, lui aussi, les yeux de sa voisine à des violettes de Parme, en sorte qu'elle résuma le lendemain son opinion sur le chef de la maison Bonaparte en disant d'un ton pensif : « Il sait parler aux femmes. »

Leurs relations furent donc très cordiales à cette époque et la belle étrangère, à cheval, au premier rang de l'état-major, honora de sa présence les revues passées par le futur Empereur. En sorte que le destin de la gracieuse comtesse de Téba, de l'impératrice Eugénie dont elle n'était l'aînée que de trois ans, dut la faire rêver quelques années plus tard ; mais M. Kalergis vivait encore à cette date et la Providence préparait de moins brillans destins à cette existence inquiète. Nous allons voir d'ailleurs que la politique extérieure du Second Empire rapprocha bientôt de l'opposition orléaniste la nièce du chancelier

Nesselrode et la mère de la comtesse Coudenhove, — attitude qui refroidit quelque peu ses relations avec les Tuileries. — Elle demeure toutefois bienveillante à l'Empereur dans ses lettres à sa fille : en 1857, elle écrit qu'à la cour de Stuttgart, il a « captivé chacun et tout le monde suivant son habitude. » Au lendemain de l'attentat d'Orsini, elle admire sincèrement sa déclaration publique : « Grandeur, courage et sincérité, dit-elle, tout s'y trouve, et c'est tout l'homme. » Enfin, s'avise-t-on d'attribuer devant elle au souverain français une brochure sur le Pape qui froisse ses sentimens ultramontains, elle proteste que, si ces pages déplacées étaient véritablement de Napoléon, le plus grand homme des temps modernes aurait fait une maladresse, lui dont la grandeur, la force et la prospérité consistent à profiter des maladresses d'autrui !

Ce n'est pas qu'elle soit bonapartiste de conviction. Élevée à la cour du tsar Nicolas parmi les théoriciens du despotisme éclairé, elle reste légitimiste d'instinct et l'origine révolutionnaire de la monarchie napoléonienne lui est nettement antipathique. Aussi la lutte entre Habsbourg et Bonaparte, sur les champs de bataille de la Lombardie, lui apparaît-elle en 1859 comme un duel entre la « tradition chevaleresque » et les bas appétits démocratiques. Au fond du cœur, elle considère Napoléon III comme tout juste assez bon pour tenir en bride le tempérament anarchique de la nation française : c'est là le rôle et l'utilité européenne de cet Empereur improvisé ; mais elle ne désire nullement le voir fonder une dynastie durable parce qu'elle croit d'autre part la paix incompatible avec le régime impérial en France. Dans sa pensée, un Bonaparte doit nécessairement avoir recours à la guerre pour se maintenir au pouvoir en donnant à ses sujets la gloire pour compensation de la liberté. Nous verrons bientôt que la guerre de 1870 acheva de la révolter contre son ancien ami.

Mais arrêtons-nous tout d'abord sur ses années où ses sympathies françaises n'ont encore subi que de faibles atteintes. Longtemps elle resta sous le charme de Paris ; sa fille nous assure qu'elle ne pouvait vivre ailleurs et son père ajoute que le seul aspect des rives de la Seine la rend gaie comme un pinson. En 1855, elle en est toute « rafistolée, » car elle compte parmi les Parisiens des amis fidèles et jouit grandement de leur affectueux accueil. En 1859, sa correspondance la montre un peu refroidie

déjà pour ce séjour préféré de sa jeunesse : elle écrit, avec un demi-sourire, il est vrai, qu'elle se sent désormais parmi nous en pays ennemi : après la guerre de Crimée, celle d'Italie, qui se prépare, révolte en elle la belle-mère d'un diplomate autrichien. Elle se tient à l'écart du monde officiel et ne voit avec plaisir, dit-elle, que ceux de ses anciens amis dont la façon de penser diffère peu de la sienne, c'est-à-dire tous les hommes d'opposition. Les Russes qu'elle rencontre à Paris lui semblent surtout odieux parce qu'ils sont encore plus passionnés que les Français contre l'Autriche, à la veille de Solférino. Elle raconte qu'ayant à sa table le duc de Noailles, MM. Duchâtel et Thiers d'une part, et deux dames russes d'autre part, la discussion devint si vive à propos de la politique impériale qu'elle pleura de colère après la sortie de ses compatriotes slaves. Ses hôtes orléanistes ne revenaient pas de ce qu'ils venaient d'entendre et l'un d'eux s'écria que les Russes étaient « embarrassans à force de flagorneries » à l'égard du gouvernement français !

Mme Kalergis complète ce récit par un commentaire qui souligne une de nos plus lamentables faiblesses : l'acharnement des partis, les divisions fratricides dans le sein de la patrie commune. En France, remarque cette femme avisée autant que renseignée, il y a trop de gens hostiles à l'Empereur pour qu'on ne redoute pas presque autant les grandes victoires que les grandes défaites ! « M. X... (nous supprimons le nom qui est en toutes lettres dans la correspondance de la comtesse), M. X..., chez qui j'ai dîné en compagnie de Brougham et de quelques Romains, me citait la dernière phrase du testament du feu roi de Prusse : Souvenez-vous que les plus grands malheurs de l'Europe et de l'Allemagne viennent des rivalités qui existent entre la Prusse et l'Autriche ! — Rappelez ces paroles à *qui de droit*, ajoutait-il ! » — Or le roi Frédéric-Guillaume III s'étant adressé dans son testament à ses deux fils et successeurs, ce « qui de droit, » c'était le prince-régent de Prusse, le futur empereur Guillaume Ier avec qui l'on savait Mme Kalergis fort intime. Ainsi un homme politique français, mais hostile à l'Empire, conseillait tout bonnement à cette étrangère de travailler à l'alliance austro-prussienne contre nos armes ! Une telle parole en dit long sur l'influence qu'on prêtait à la comtesse dans les conseils de l'Europe : elle en dit plus encore sur les néfastes divisions des esprits dans la France impériale. C'est le même état d'âme qui conduira dix ans

plus tard un opposant républicain à soupirer au lendemain de la déclaration de guerre à la Prusse : « Si l'Empereur remporte des succès trop éclatans, c'en est fait pour longtemps de la liberté en France ! » Hélas ! Sedan a donné la « liberté » à la France, mais à quel prix !

Bien que froissée trop souvent dans ses sympathies naturelles par la politique extérieure de son ancien ami Louis Bonaparte, Mme Kalergis lui reste longtemps bienveillante et elle étend cette sympathie à l'impératrice Eugénie dont elle trace un gracieux croquis à propos d'une de ses visites à Bade. Tout le monde, grands et petits, en a été charmé, dit-elle. Beaucoup de dignité et de grâce, une exquise politesse, une grande simplicité de mise et de manières, enfin « la beauté impérissable qui a fait sa haute destinée, » tels sont les élémens du succès qui la suit partout. La souveraine était accompagnée de Mmes de La Bédoyère et de La Poèze, nées La Rochelambert, toutes deux fort aimées à Berlin où elles ont été élevées, puis de sa lectrice, Mlle Bouvet, fille du vice-amiral et « belle comme le jour, » de M. Jurien de La Gravière et de son écuyer, le comte Artus de Cossé-Brissac. Arrivée incognito, elle est repartie peu après dans le train impérial, « chef-d'œuvré d'art et de goût, » écrit Mme Kalergis, qui alla reconduire la visiteuse à l'embarcadère, en témoignage, dit-elle, de sa reconnaissance pour l'intérêt que l'Empereur n'a pas cessé de lui marquer.

Le duc de Morny, bien qu'apparenté à l'aristocratie russe par son mariage, semble avoir été moins sympathique à la comtesse. Elle écrit au lendemain de sa mort que Mme de Morny a coupé ses beaux cheveux et les a mis dans le cercueil de son mari en disant : « Il les aimait ! » car la pauvre femme est au désespoir et parle avec exaltation du bonheur dont elle a joui. Ici, Mme Kalergis place une réserve légèrement ironique sur la clairvoyance d'un si grand deuil et ajoute que l'Impératrice « a montré comme toujours un cœur admirable en cette circonstance. » De son côté, la charmante Mme de Cadore s'est précipitée à Paris pour soigner Mme de Morny, car « les Françaises sont incomparables en amitié ! » Retenons ce témoignage qui rachète par anticipation quelques-unes des duretés que nous aurons à entendre de la même bouche.

Outre les amis dont nous venons de rencontrer le nom sous la plume de la comtesse, le cercle intime de son salon parisien

se compose de Rossini et de Wagner qui « ne se supportent guère » cependant, de Montalembert, Mignet, Hubner, la baronne de Lœwenthal, la comtesse Alexis de Valon, née Delessert, et la duchesse de Galliera. Elle mentionne une visite faite au château de Ferrières en compagnie de cette dernière amie et elle exprime son admiration pour la splendeur sobre, le goût parfait de cette belle résidence qui lui semble le « temple des Arts. » Il faudrait des journées pour tout voir, pour tout admirer, dit-elle, et comme les châtelaines sont aimables, recherchées, bonnes et charitables ! — Nous sommes en 1864 : l'Impératrice souffrant de maux d'estomac cruels, il n'y a eu aucune réception aux Tuileries et la voyageuse « gémit de ne pas voir cette charmante femme et le plus grand homme des temps modernes ! » Elle résume cette fois les attraits de son séjour et souligne l'empressement de ses amis en écrivant qu'elle n'a rien dépensé pour sa nourriture, mais colossalement en fiacres !

Les événemens de 1866 achevèrent malheureusement de l'aigrir contre la politique française et il ne semble pas qu'elle soit retournée à Paris pendant les dix dernières années de sa vie ; mais il lui parvient plus d'un écho de la vie parisienne et elle en donne parfois des nouvelles indirectes à la comtesse Coudenhove. Ces nouvelles sont d'un ton plutôt dénigrant désormais : un jour, elle raconte qu'une des beautés les plus en vue de la Cour impériale a été blâmée par l'Impératrice pour les audaces de sa toilette dans un bal costumé officiel : la jupe dépassait à peine le genou, dit-elle, le corsage était de deux doigts, l'étoffe de gaze d'argent tellement transparente qu'on aurait pu l'omettre : le tout représentait un archange ! En 1868, elle philosophe de nouveau sur le luxe de la société parisienne. Certain bal donné chez la comtesse de P..., où les femmes étaient en robes courtes de 1830, a tout dépassé au point de vue du luxe et de l'élégance, écrit-elle. « Des rochers de glace entourés de fleurs fondaient goutte à goutte pour maintenir dans les salons une fraîcheur égale et délicieuse. Quelle étrange chose que ces fêtes perpétuelles où s'écoulent les jours des uns tandis qu'il y a tant de tristesse dans d'autres régions ! »

Nous voulons toutefois terminer cette revue des impressions françaises de la comtesse par une appréciation plus flatteuse de nos aimables Parisiennes qui date des derniers mois de sa vie. Appréciation qui comporte une réserve il est vrai, mais une

réserve qui nous semble parfaitement injustifiée : « Les Françaises, que je persiste à trouver supérieures aux femmes des autres pays, écrit Mme de Mouchanoff en 1873, ne peuvent pas garder leur taille; aussi père et fille Duchâtel ne se lassaient point d'admirer la mienne; ils s'attendaient, je crois, à me trouver aussi ruinée que Ninive! Mme Franck (une couturière de Francfort) m'a procuré un dernier jour de beauté, et je le constate parce que cela m'est indifférent! »

IV

Si Mme de Mouchanoff s'incline, jusqu'à la fin de sa vie, devant la supériorité des Françaises, elle en est venue sur le tard à des sentimens peu équitables envers les Français, considérés dans leur ensemble. On rencontre dans la correspondance qui nous a fourni les traits principaux de cette étude une vingtaine de pages qu'il en faudrait nécessairement écarter avant de l'offrir à nos compatriotes et dont nous devons expliquer la tendance. Nous avons déjà montré Mme Kalergis refroidie dans ses sympathies françaises par les guerres de Crimée et d'Italie. Au surplus, il ne faut pas oublier qu'elle est Allemande d'extraction, comme nous l'avons dit, et que son intimité avec les maisons régnantes de l'Allemagne, avec celle de Prusse en particulier, ne fait que resserrer, au cours des années du second Empire, le lien qui l'attache à sa patrie d'origine. Berlin supplante donc insensiblement Paris dans ses préférences et devient enfin « sa » capitale, la ville la plus « adorable » de l'Europe à ses yeux, — bonne fortune que l'Athènes de la Sprée n'a pas très souvent rencontrée. — Bismarck, qu'elle a connu dès son séjour en Russie, sera un de ses amis intimes et l'un des attraits de ses visites à la cour prussienne.

Son germanisme, chaque jour grandissant de la sorte, lui rend déjà fort pénible la crise de 1866 qui met aux prises le pays de ses prédilections nouvelles avec l'Autriche, patrie de son gendre et par conséquent de ses petits-enfans. Une pareille guerre lui semble fratricide. Elle refuse même d'en admettre la possibilité, jusqu'au jour où la reine Augusta l'appelle auprès d'elle et lui fait confidence de ses angoisses dans un long et « précieux entretien. » « Je dis précieux, explique Mme de Mouchanoff à sa fille, car j'aime à voir justifier mes sentimens. Or,

j'ai toujours eu une haute idée de son esprit et de son cœur qu'elle dérobe parfois dans le grand monde, sous une attitude ennuyée et affectée. Impossible de juger avec plus d'équité, de manifester plus hautement l'aversion qu'elle a toujours éprouvée pour la guerre danoise et la crainte qu'elle a de voir le roi condamné par l'histoire, quoi qu'il advienne. Elle a parlé de tout sans rien dire de trop et a fini par s'écrier : J'étais Allemande avant d'être Prussienne et je souffrirai avec chaque Allemand qui souffrira de cette guerre funeste! — Enfin, je suis sortie de chez elle presque en larmes et contenue par le respect pour ne pas lui sauter au cou! — La veille, j'avais eu avec sa fille (la grande-duchesse de Bade) une longue conversation; celle-ci moins émue, mais bien sage et, si l'on avait voulu écouter notre grand-duc, les États moyens auraient pu rendre de grands services par l'union et la neutralité! »

L'ancienne amie de Louis-Napoléon juge assez sainement la politique française en cette première tourmente. Elle pense que l'Empereur sera contraint par l'opinion publique de réclamer à la Prusse quelques rectifications de frontières, que Bismarck les refusera et que ce serait une grosse affaire si la France était en mesure de faire la guerre; mais elle ne l'est pas, ajoute Mme Mouchanoff avec netteté, dès ce printemps de 1866. En septembre de la même année fatidique, elle constate que les Français sont toujours « toqués » pour la frontière du Rhin et elle s'indigne à entendre ainsi parler des populations comme d'un bétail qu'on prend sans le consulter. Drouyn de Lhuys voulait, lui a-t-on dit, la guerre immédiate; mais l'Empereur, un peu affaibli par la maladie et beaucoup plus sage que ses sujets, a obtenu des atermoiemens. Il compte sur l'Exposition universelle qui se prépare pour changer le courant des idées. Puisse-t-il rester maître de la situation! soupire-t-elle, car la Prusse peut mettre sur pied 750 000 hommes et chaque Allemand prendrait un fusil en cas d'invasion étrangère. Ce serait donc faire d'un coup et au profit des Hohenzollern l'unité de l'Allemagne « qui arrivera d'elle-même, lentement et avec la liberté par la fusion de la Prusse au sein de l'Allemagne! » — Ainsi, voilà 1870 prédit quatre années d'avance, avec son résultat éclatant pour la maison de Hohenzollern, avec ses déceptions profondes pour les libéraux allemands! — Or, Mme de Mouchanoff est jusqu'à un certain point libérale et son affection pour le couple des

monarques prussiens ne l'aveugle pas jusqu'à lui faire souhaiter pour eux la couronne impériale au prix des garanties constitutionnelles et parlementaires qu'elle juge indispensables au bien de la nation allemande. La reine Augusta, la fille du Weimar classique et l'élève de Gœthe, est d'ailleurs à peu près de son avis sur ce point : toutes deux s'animent donc réciproquement contre Bismarck à cette heure de doute anxieux et toutes deux déplorent « les injustices commises par le Roi en toute naïveté, parce qu'il croit à sa mission divine et à la sainteté de sa cause ! »

Un voyage en pays rhénan, berceau de sa famille, amène pourtant la comtesse à quelques réflexions moins germanophiles en 1867. « Plus on voit, dit-elle philosophiquement, les familles et les patries des autres, plus on devient indulgent pour les siennes ! » C'est à sa patrie polonaise qu'elle songe dans cette exclamation : malade et désœuvrée, elle a pu faire autour d'elle à Cologne des observations psychologiques qui l'ont conduite à rendre aux Slaves une plus équitable justice, et Dieu sait pourtant, ajoute-t-elle, que ceux-ci ne sont pas à ses yeux l'idéal de la création ! Mais l'été de 1870 la trouve à Weimar assistant aux fêtes musicales organisées en l'honneur de Liszt et de Wagner. Là elle s'exalte sans mesure à l'audition des œuvres puissantes qui font la gloire de ses illustres amis : elle célèbre, sur le mode lyrique, le bonheur de vivre à la même heure que les plus grands génies du monde germanique et de pouvoir communier avec eux dans la foi et dans l'espérance en évoquant les futures destinées de cette race élue entre toutes ! Ainsi, la déclaration de guerre va la surprendre en plein accès de mysticisme germano-artistique (nuance Wagner ou Nietzsche première manière), et cette coïncidence accentuera grandement son indignation pathétique, ses intempérances de langage à notre égard !

Quelques jours passent en effet sur ces impressions exaltées, et voici que le spectre de la guerre se dresse menaçant sur la rive du Rhin : « Faut-il qu'ils soient assez insensés et coupables, vaticine-t-elle alors avec emportement, ceux qui, pour de misérables questions de vanité nationale, fouleront aux pieds la moisson du ciel et celle du génie !... Ah ! chère Marie, je parle politique très témérairement devant vous. Peut-être vos sympathies françaises sont-elles blessées par mon langage ? Quel désastre si nous allions être dans des camps opposés : cette guerre possible me rendrait si fanatique ! »

Fanatique, elle le fut en effet comme elle l'avait dit, et nous n'insisterons pas sur l'accès de gallophobie indignée que Mme de Mouchanoff traversa pendant quelques semaines. Ce n'est pas qu'on n'y puisse relever certaines indications assez caractéristiques sur les préliminaires diplomatiques de la lutte et les courans de l'opinion européenne, mais ceux que cette indignation, après tout instructive et révélatrice, pourrait intéresser à titre de document historique iront en chercher l'expression dans les lettres de la comtesse. Nous n'en retiendrons pour notre part que les vues les plus générales. Aux yeux de cette petite-fille des gentilshommes rhénans, l'Allemagne défend, dans ce différend, sa grandeur à venir, grandeur qu'elle conçoit inoffensive et pacifique pour sa part, fondée sur le travail et dégagée des influences françaises qui n'ont adultéré que trop lontemps le pur idéal germanique! C'est encore à peu de chose près, comme on le voit, l'état d'âme des parlementaires de Francfort en 1848. Napoléon, jadis à ses yeux le « plus grand homme des temps modernes, » lui apparaît désormais comme le plus grand criminel de l'histoire (après son oncle le premier Bonaparte toutefois), car il pactise avec les mauvaises passions de ses sujets et néglige son rôle de gendarme ou de garde-fou, le seul que lui ait jamais attribué au fond du cœur la nièce du chancelier de l'autocratie.

En août, elle est à Stuttgart, choyée par la famille royale dont elle vante l'attitude calme autant que digne. C'est de là qu'elle exhale contre nous ses plus violentes diatribes, mais, aussitôt après Sedan, son exaltation tombe et la femme reparaît enfin sous la théoricienne de la politique, de l'art et de la race. Désormais, elle n'aura plus que de la pitié pour tous ceux qui souffrent de ce duel acharné. Rentrée à Varsovie, la voilà qui organise, non sans opposition et sans difficultés, une collecte en faveur des prisonniers français. Elle se sent émue et attendrie par la constance de Paris assiégé; elle s'emporte contre le gouvernement de la Défense nationale qui, à son avis, use, pour se maintenir, des moyens les plus odieux et prolonge à plaisir une lutte inutile, trouvant, dit-elle, dans ce mélange d'héroïsme, de vanité nationale, de crédulité ignorante et naïve dont se compose le caractère français, un instrument dévoué, parfois sublime, mais inévitablement malheureux!

Et puis l'unité allemande telle qu'on vient de la cimenter à Versailles n'a pas le privilège de la satisfaire. Elle est toujours

« doctrinaire-libérale, » selon sa propre expression, et la précipitation du roi Guillaume à se parer du titre impérial qui en bonne justice ne devrait être ni sa glorification personnelle, ni même celle de la Prusse, mais un pur symbole de fusion nationale, lui laisse une impression défavorable. Le monarque vainqueur aurait dû « attendre la fin de la discussion bavaroise et convoquer des gens en frac, des députés, non pas des militaires! » Cette ère nouvelle de liberté et de loyalisme allemand dont elle rêvait la veille, elle ne l'attend plus que du prince royal de Prusse (le futur empereur Frédéric) et des penseurs de la nation. Alors seulement, dit-elle, l'humanité aura accompli par l'entremise de l'Allemagne un progrès collectif et pourra recueillir le fruit de tant de sacrifices! Enfin, elle rend quelque chose de sa sympathie à Napoléon, l'homme « sans peur et sans reproche, » qui avait du moins foudroyé le monstre insurrectionnel en 1848 et qui fut, en 1870, victime de l'ignorance des classes inférieures françaises, ignorance exploitée contre lui par le mensonge, la haine et l'envie des partis du désordre!

Après quoi, comme elle est femme, aisément distraite des pensées graves, et sensible aux spectacles éclatans, elle applaudira de bon cœur à la rentrée triomphale des troupes prussiennes à Berlin. Elle admire la belle prestance du général (plus tard feld-maréchal) de Loë, son cousin, dont elle laisse entendre à cette occasion qu'elle aurait pu l'épouser jadis : elle trouve son vieil ami Guillaume rajeuni et embelli par le succès. On reconnaît une fois de plus en cette occasion que ses parentés comme ses intimités la préparaient mal au rôle d'arbitre équitable entre la France et ses adversaires de l'Est. Si nous savons lui tenir compte de cette circonstance largement atténuante ainsi que des retours de pitié ou de sympathie dont sa correspondance porte témoignage, nous détournerons plus facilement notre attention de son animosité passagère à notre égard pour la reporter sur ce qui demeure attrayant, franchement humain dans le spectacle de cette brillante et remuante existence.

V

Les qualités de son cœur ne furent pas indignes en effet de celles qui paraient son remarquable esprit : la bonté, la libéralité débordante, excessive, aveugle même, telle est la vertu que

lui accorde le témoignage unanime de ses amis ou de ses proches, et ces lettres nous apprennent en outre que les affections de famille tinrent grande place dans une vie si mobile et si vagabonde en apparence. Nous avons déjà parlé de son culte pour son oncle, le chancelier de Nesselrode. Elle vénérait aussi la mémoire de sa mère, qui semble pourtant n'avoir pris nulle part à son éducation ; en effet, proposant pour une de ses petites-filles le nom de Thecla, Mme Kalergis souhaite à l'enfant la beauté, la piété et l'adorable bonté de cette arrière-grand'mère qui le portait avant elle.

Quant à son père le comte Frédéric Nesselrode, cet aimable philosophe dont nous avons cité quelques lignes piquantes, elle nourrit à son égard une véritable passion filiale où se retrouve un peu de cette exaltation slave qu'elle savait si bien condamner chez autrui. Passion si expansive en effet que l'excellent homme en est parfois un peu fatigué et étourdi. Elle le quitte très souvent, mais elle assure ressentir, à le quitter, le sentiment inquiet d'une poule qui abandonne sa couvée : tout l'agite alors et son attention peut à peine se fixer sur les objets qui l'environnent. « Le grand amour de toute ma vie, mon père, écrit-elle à l'occasion, s'est réemparé de moi et m'occupe avec une passion renouvelée. « Ou encore, à distance : « Ma nostalgie (Sehnsucht) après mon père prend tous les caractères de la tristesse, jusqu'à l'angoisse. » Lorsqu'elle envisage la séparation sans remède qu'il lui faut entrevoir dans un avenir prochain, elle frémit devant l'infortune sans nom que lui préparent les lois de la nature ; et lorsque cette infortune, si douloureusement prévue, est devenue une réalité accablante, elle consacre au disparu une touchante oraison funèbre : « Il a tellement rempli ma vie ! Absent ou présent, je lui rapportais mes moindres actions, chacune de mes pensées : sa volonté, ses désirs ont été pour moi une règle immuable ; même quand ils étaient déraisonnables, je ne savais rien leur opposer : il a exercé sur moi depuis mon enfance un charme irrésistible ! »

Aussi lorsqu'elle retrouve un peu plus tard son souvenir encore vivant dans la demeure qu'ils occupèrent longtemps en commun, elle voudrait qu'il lui fût possible de recommencer la vie, de faire peau neuve dans un milieu nouveau, d'effacer surtout le souvenir trop vif de cet homme accompli dont les vertus, la supériorité intellectuelle, le charme et la bonté ne seront

jamais égalés, dit-elle, pas même devinés par ceux qui habitent les mêmes lieux, parlent le même langage, s'imaginent vivre de la même existence. Ce qui creuse l'abîme des regrets, ce qui fait autour de nous le vide irréparable, c'est de comparer, c'est de frapper désormais à des cœurs tièdes, des imaginations éteintes, des esprits secs, hérissés de préjugés mesquins! Après le commerce des grandes natures, celui des petites est impossible!

Son second mariage met en relief un autre aspect de sa sensibilité, si riche en expressions diverses. Elle s'y décida par pure bonté, affirment les siens, n'ayant évidemment rien à y gagner et beaucoup à y perdre ; elle céda à une passion sincère, humble et constante, à de longues supplications, et n'eut pas, tout compte fait, à s'en repentir. — « Dieu sait, écrit-elle à sa fille en 1863, que je croyais avoir fini avec la vie et renoncé à tout quand, il y a deux ans, j'ai rencontré Mouchanoff ! » — Comment et pourquoi elle s'est attachée à ce nouveau venu dans son existence, elle assure qu'elle ne comprendra jamais ce mystère. Cette époque de sa vie la trouvait si triste, si maussade, si découragée que la première explication du soupirant lui parut absurde et qu'elle la traita comme un enfantillage, comptant que cette illusion d'un jeune cœur se dissiperait bientôt sans retour. Mais elle s'émut à la longue devant la fermeté, la persévérance, l'abnégation et le dévouement d'un tel amour : à une âme qui lui parut noble et pure, elle s'attacha par une estime et une reconnaissance croissantes. Enfin elle prit son parti, dit-elle, après avoir présenté à Mouchanoff tous les argumens susceptibles de le détourner d'un mariage à ce point « excentrique. » Rien n'ayant été capable de le rebuter ou seulement de l'ébranler, elle en vint à se croire, sans trop de fatuité, indispensable au bonheur de cet homme, qui lui montrait une volonté de fer jointe à une angélique douceur et à une absence incroyable de vanité.

Le colonel Serge Mouchanoff était préfet de police à Varsovie, situation délicate s'il en fut, au cours de ces années si troublées pour la Pologne, mais sa compagne constate un peu plus tard avec fierté que son séjour à la place « la plus odieuse » n'a laissé que des souvenirs d'estime et des regrets tels qu'on le cite à tout propos comme un parfait « gentleman. » Admirablement doué pour concilier entre eux les élémens hostiles, il dédaignait toutefois la popularité et se tenait éloigné des plaisirs du monde

où sa « timidité sauvage » le faisait le plus souvent méconnaître. Singulier choix, n'est-il pas vrai, pour la femme la plus mondaine de l'Europe ! Il faut reconnaître qu'en dépit des pronostics pessimistes de son père et de ses amis, elle fit honneur à sa parole et sut demeurer en communion d'esprit et de cœur avec son second mari pendant les dix années qui lui restaient à vivre. Presque au lendemain de cette union imprévue, sa santé traversa, nous l'avons dit, une crise fort grave à la suite de l'insurrection polonaise et quelques mois plus tard elle écrivait que son « adorable » mari l'ayant sauvée et guérie à force de dévouement et de soins, sa vie serait désormais consacrée heure par heure, minute par minute à lui témoigner la reconnaissance sans bornes qu'elle lui doit !

Sans doute, quelques soupirs de regrets sur son entière liberté du passé percent discrètement çà et là à travers les pages émues de ses lettres, mais elle n'a jamais cessé de rendre pleine justice à la parfaite bonté, à la tendresse, à la délicatesse du colonel Mouchanoff qui, de loin comme de près, dit-elle, exerçait sur elle une influence calmante et attendrissante. Son expérience de la vie l'a conduite en effet à mettre la bonté au-dessus de tout, même du génie, et ses paroles suprêmes seront pour le compagnon si dévoué de ses dernières années : « Que Serge soit heureux, écrit-elle, qu'il trouve sur cette terre encore la récompense de cette bonté incomparable qui m'a sauvée une fois et qui me navre aujourd'hui, car, si je le voyais s'amuser, se distraire, m'oublier, cela me ferait du bien ! » Ce persistant attachement réciproque, dans des conditions de vie et de santé plutôt difficiles et pénibles, fait grand honneur à la qualité d'âme des deux époux.

Toutefois, parmi les affections de cette femme remarquable, la nuance la plus originale appartient à celle dont sa fille unique, la comtesse Marie Coudenhove, fut de tout temps l'objet privilégié dans son cœur. La destinée de cette jeune femme dignement, heureusement mariée, devint le point lumineux, le rayon de l'idéal dans l'existence de sa mère ; existence si dépourvue de règle et si longtemps abandonnée aux inspirations du caprice et de la fantaisie. On est même étonné parfois de rencontrer l'expression d'une singulière et touchante humilité dans certaines effusions maternelles qui empruntent l'accent de la vénération filiale : « Vous rayonnez de loin sur ma vie, dit Mme Kalergis à la

jeune femme; votre bonheur fait mon repos, ma quiétude d'esprit et, lorsqu'on me trouve encore belle et aimable (il y a des flatteurs qui le disent), je réponds que c'est parce que ma fille est heureuse. » Sa fille lui fut de bonne heure une sauvegarde au surplus, car elle voulut s'assurer la considération du monde et y conquérir une place honorée afin de mettre cette enfant à l'abri de l'isolement humilié dont elle avait tant souffert pendant sa première jeunesse. Livrée à elle-même, elle aurait suivi, dit-elle, les détestables conseils qu'on lui prodiguait trop souvent : catholique, elle aurait osé le divorce et risqué peut-être bien d'autres « folies » auxquelles la poussaient l'imagination, le dépit et son cœur avide d'affection! « On ne sait pas assez, soupire-t-elle, à quels dangers une femme est exposée quand elle n'a reçu aucune éducation, ni religieuse, ni intellectuelle, et qu'elle a le caractère faible, cette douceur molle qui se laisse opprimer, humilier, influencer, troubler... Votre piété, vos vertus, la fermeté de vos principes que vous avez puisés ailleurs que chez moi (1), car je n'avais pas de quoi vous donner tout cela, me paraissent une réhabilitation de mes propres misères dont je connais l'étendue; le bonheur dont vous jouissez, un rachat de mes défaillances. Si ce bonheur vous avait manqué, si, après l'avoir combiné, il eût échoué devant une déception, cela m'aurait tuée. Jugez donc de ma reconnaissance envers vous et envers votre mari! »

Elle avait en effet très sagement choisi son gendre dans une excellente famille d'origine brabançonne, mais établie en Autriche depuis quelques générations : famille fort nombreuse et par suite sans grande fortune, mais de haute valeur morale et qui comptait parmi ses membres des missionnaires et de saintes religieuses. Le comte François Coudenhove justifia sa confiance : « Je vous admire et je vous respecte tant l'un et l'autre, lui écrit-elle un jour, que tout ce que vous faites me paraît irréprochable. »

Peut-être Mme Mouchanoff incline-t-elle même un peu bas sa dignité de mère lorsque, inquiétée dans sa tendresse par un silence tout fortuit de sa fille, elle lui adresse cette requête suppliante : « De grâce, dites-moi si vous ou votre mari avez quelque grief contre moi. Dieu sait qu'il serait excusable à force

(1) La comtesse Coudenhove fut élevée à Paris, au couvent des Oiseaux.

d'être involontaire. J'ai, croyez-le bien, un profond et humble sentiment de mon infériorité vis-à-vis de vous, de mes torts aussi : je vous ai tant donné dans votre enfance le spectacle d'une existence agitée de désespoirs injustifiables!... Aujourd'hui, je me rends compte de toutes mes erreurs, du gaspillage de temps et de facultés dont le souvenir m'accable, des vaines agitations que je ne savais pas combattre, qui devenaient pour moi des sources de larmes et de stériles désespoirs. » Ces pénibles aveux ne suffisent pas au besoin d'expiation qui s'est emparé de ce cœur exalté; elle ajoute encore : « Je me sais indigne d'être votre mère, mais croyez que si je pouvais donner pour votre bonheur et celui de vos enfans chaque goutte de mon sang, chaque instant de joie, ce me serait la suprême félicité! Voilà tout ce que je peux vous dire du fond de mon âme, et si d'ailleurs je vous ai déplu en quelque chose, faites la part d'un passé ignorant, dur et difficile, dont je n'ai certes pas le droit de me plaindre, mais qui, en me faisant souffrir avec une rare violence, a laissé des traces ineffaçables. Voyez-y l'impossibilité où je me trouve de vous satisfaire en tout, d'être jamais à votre niveau; pensez à moi avec indulgence et ne me bannissez pas de votre tendresse. Que je la mérite ou non, elle est ma plus chère consolation. Vous m'ôteriez tout en me l'ôtant! »

De pareils accens peuvent servir d'enseignement et d'exemple, mais ils vont au cœur. Au surplus, on l'aura remarqué plus d'une fois déjà, la fermeté et l'originalité de la langue traduisent dignement celles de la pensée chez Mme Kalergis, en dépit de quelque accent étranger dans la construction de la phrase. Ses lettres sont un agréable monument de cette littérature française du dehors que l'universalité de notre langue fait fleurir çà et là par le monde depuis quelques siècles. On trouverait plus d'un trait heureux à glaner dans sa correspondance. Lisez par exemple cette pensée si nettement frappée sur le talent d'utiliser dans la vie les heures favorables et les promesses de la « veine, » chère à un de nos plus spirituels dramaturges : « Il n'est point d'existence assez déshéritée pour n'avoir point rencontré une chance : les courageux la reconnaissent, la saisissent et leur récompense est immédiate! » Admirez encore ce noble aphorisme qui contredit courageusement certaines illusions de notre temps : « Les grandes âmes seules ont place pour l'amour, les grandes intelligences pour la

parfaite amitié. Rien ne se développe, rien ne persiste dans les esprits futiles, médiocres, les cœurs étroits, les cervelles mal meublées. Je suis bien revenue de mes illusions sur les simples : on est propre à tout ou à rien! »

Goûtez cette ferme réponse à son gendre qui a laissé percer un romanesque regret d'avoir été épousé par raison plus que par amour : « Sait-on l'amour avant trente ans? Et encore, quelle est la beauté idéale du mariage sinon une parfaite amitié? Qu'on y arrive par la passion, la reconnaissance, le respect ou voire même la sollicitude (comme chez moi), peu importe la route parcourue. Le port est atteint, l'âme n'a plus d'orages à craindre : le cœur, à l'abri des émotions mensongères, se dilate dans la confiance et l'on peut se dire heureux, si tant est que ce mot doive être employé dans le langage humain ! » Enfin méditez ce jugement sur l'éducation par la vie : « Je crois peu au définitif de l'éducation : elle sert surtout à redresser les défauts de la nature et à donner de bonnes habitudes. Avant d'être entré dans la bataille de la vie, on ne peut répondre de soi ni de personne, pas plus que le conscrit la veille du combat. On peut préserver la jeunesse des tentations, mais ce calme ne saurait durer. Avant le succès, est-on sûr d'échapper à la tentation de l'orgueil? Avant l'humiliation, à l'envie? Avant la blessure, à la haine? Et quand on ne connaît ni privation, ni pauvreté, ni revers, que peut-on présager de sa propre fermeté? »

On voit que Mme Kalergis-Mouchanoff ne doit pas rester entièrement ignorée dans le pays qu'elle a longtemps aimé, si elle eut le tort de le méconnaître un instant à l'heure de l'épreuve. En dépit de cette infidélité passagère et cruelle, elle a fait dans sa vie une grande place à la France; elle a inspiré nos meilleurs poètes, conquis l'estime de nos plus éminens compatriotes, joué peut-être un certain rôle politique à une heure décisive de nos annales : elle mérite donc à plus d'un titre de conserver quelque place dans l'histoire de la société française vers le milieu du XIXe siècle.

ERNEST SEILLIÈRE.

EN GASCOGNE

L'ABANDON DE LA TERRE

Nous sommes en Gascogne, où je prie le lecteur de me suivre, et nous n'en sortirons pas. J'entends par là que je m'interdirai les généralisations, même les plus tentantes, pour rester sur le terrain des faits observés, avec les réflexions nées directement de ces faits : documens recueillis peu à peu, au jour le jour, pour mon plaisir, pendant trente années de vie médicale, et sans penser qu'ils seraient jamais publiés. Et, comme je n'ai d'autre titre que d'avoir vu de très près les choses dont je vais parler, il faut que je précise les limites du champ de mon observation.

C'est le pays qui commence à quelques lieues au sud de Lectoure, s'étendant à l'ouest jusqu'aux confins de l'Armagnac et des Landes, à l'Est jusqu'à la Gimone, dépassant au Nord la Garonne pour s'arrêter à la plaine du Lot au voisinage de son embouchure, en tout une vingtaine de cantons, presque un département. Ce n'est qu'une partie de la Gascogne, la partie la plus riche, et même quelques cantons entre la Garonne et le Lot ne lui appartenaient pas. Mais on peut admettre que, sous la réserve des nuances et de quelques détails, cette étude est applicable à tous les départemens gascons.

Le pays est essentiellement agricole, sans grande ville, sans commerce, sans industrie, sans richesses dans le sous-sol ni chutes d'eau, et la population tout entière vit de la terre, soit qu'elle la cultive à des titres divers, — propriétaires, fermiers, métayers, ouvriers, — soit qu'elle la possède sans la cultiver. Il

n'y a donc ici, sauf les métiers et les professions qui se retrouvent partout, que des paysans et des bourgeois (1), avec cette remarque que la bourgeoisie est rurale, issue le plus souvent de générations qui ont travaillé la terre, habitant des domaines qu'elle fait valoir directement ou dont elle surveille l'exploitation confiée à des métayers; même, quand elle est fixée à la ville par des emplois, des charges, un commerce, elle reste encore très près de la terre, parce que les fortunes sont en grande partie territoriales ou du moins l'étaient jusqu'à ces dernières années. La population est donc véritablement et profondément terrienne. La terre a nourri la race, a présidé à son développement économique et social, a déterminé les usages, les habitudes, les mœurs, les aspirations et les rêves, a façonné les âmes comme elle a mis son empreinte sur l'attitude des corps et le masque des visages. Bourgeois et paysans, si séparés par les intérêts et les passions, ont toujours communié dans un sentiment, l'amour et l'orgueil de la terre, de cette terre à qui ils doivent tout, dont ils se sentent les fils reconnaissans, terre bénie aux produits si variés qu'elle peut donner à l'homme tout ce qu'il faut pour que sa vie soit douce et bonne, comme en témoigne ce vieux conte qui charmait autrefois les veillées.

« A l'époque lointaine où des géans, grands comme des montagnes, habitaient, en compagnie des sorcières, les cavernes souterraines, il arriva que les sorcières mirent la discorde entre eux, et il s'ensuivit de violentes batailles. Les secousses furent telles que la terre, le ciel et la mer furent ébranlés. Le ciel s'abaissa et il plut beaucoup. Les ruisseaux et les rivières débordèrent, la mer aussi. Beaucoup de terres furent couvertes d'eau, et les pays se trouvèrent séparés les uns des autres. Chacun dut vivre avec ses provisions et il y eut de grandes souffrances parmi les hommes : ceux des Landes, montés sur des échasses pour ne pas se noyer, n'avaient que des pommes de pin et quelques rayons de miel; ceux du Quercy n'avaient que des noix, et ils seraient morts de faim si un cochon, qui se nourrissait de truffes en cachette, ne leur avait enseigné son secret; ceux des Pyrénées durent se contenter de mauvaises pommes et de quelques châtaignes. Mais en Gascogne on ne manqua de rien : il y avait de la farine de blé pour faire du pain, de la

(1) De la bourgeoisie je ne distingue pas la noblesse, parce qu'elle est rurale aussi et qu'au point de vue de cette étude, les deux classes se confondent.

farine de maïs pour faire des gâteaux, toutes les variétés de viande, tous les légumes et tous les fruits de la terre, le vin rouge qui donne des forces et le *pique-poul* (1) qui fait chanter. Et quand, les géans étant morts jusqu'au dernier, les eaux se retirèrent, les souffrances des hommes prirent fin, mais les traces en sont toujours visibles. C'est pour cela que les Landais sont restés maigres et échassiers, les Quercinois petits et chercheurs de truffes, que les Pyrénéens ont des goitres, tandis que les Gascons, n'ayant pas souffert, sont forts, lestes, agréables de figure, alertes d'esprit et de langage, capables de toutes les entreprises et de tous les exploits. »

Longtemps après les géans, à la fin du XVIIIe siècle, lorsque le grand intendant d'Étigny voulut sillonner la Gascogne par des routes et la mettre en communication avec les provinces voisines, les « bourgeois et manans de la Généralité d'Auch » s'émurent et lui écrivirent une lettre pour le détourner d'un si funeste projet : « Nous avons, lui dirent-ils en substance, tout ce qu'il faut pour bien vivre ; nos voisins viendront nous prendre ce qui leur manque, et nous n'avons aucun besoin de ce qu'ils peuvent nous offrir. »

Mais depuis vingt-cinq ans une profonde évolution morale s'est produite. La race se détache de cette terre qu'elle a tant aimée. Ébranlée sur toutes les racines qui l'y fixaient, elle s'en détourne ; elle est prête à la renier, à l'abandonner ; elle met ailleurs ses ambitions et ses rêves. Le vieux charme de la terre gasconne est rompu, et, si l'histoire des géans leur était contée, les jeunes n'y prendraient pas le plaisir extrême qui ravissait l'âme de leurs devanciers.

Ce phénomène curieux et grave est lié chez les bourgeois à des faits d'ordre purement économique ; il tient à des causes plus complexes et plus délicates chez les paysans. L'étudier chez les uns et chez les autres, chez les paysans surtout par l'analyse de leur hygiène physique et morale, tirer de cette analyse des raisons d'espérer et d'agir, dire enfin avec liberté et sincérité notre avis sur ce qui pourrait et devrait être fait, tel est l'objet que nous nous proposons. Et, encore que le sujet touche à des points divers, c'est au demeurant une sorte de tableau clinique d'un petit coin moral de la France que nous allons présenter.

(1) Vin blanc avec lequel on fait l'eau-de-vie d'Armagnac.

I

La bourgeoisie rurale était très nombreuse en Gascogne dès les premières années du siècle dernier. La Révolution fit passer dans ses mains beaucoup de terres, sans diminuer en rien les avantages économiques qui étaient attachés à leur possession. Dans mon village, la *Commanderie* avec ses quatre métairies est vendue, comme bien national, à un banquier d'Agen. Mais les métayers ne gagnent rien au changement, et même ils y perdent : le nouveau propriétaire supprime certaines pratiques abusives que les chevaliers de Malte toléraient.

Voici un officier municipal qui vient de planter solennellement l'Arbre de la Liberté et de « jurer fidélité aux principes sacrés de la Montagne, » après avoir changé son nom de Pierre pour celui de Scævola. Il rentre chez lui, et, laissant à la porte la Révolution et sa terminologie, il fait à son nouveau métayer les plus dures conditions, qu'il inscrit immédiatement sur son livre de Raison ; il néglige bien entendu de le traiter de citoyen, et, par horreur de l'imprécision en ces matières, il n'emploie pas le calendrier nouveau, spécifiant que, comme par le passé, les poulets lui seront offerts à la Saint-Jean, les chapons à la Toussaint et les poules à la Noël. J'ai sous les yeux un bail à moitié fruits de 1797, où le bailleur impose au preneur toutes les conditions du métayer sortant, et ajoute comme charges nouvelles tous les impôts établis depuis 1790.

La Révolution resta politique : elle ne modifia pas les conditions du travail, ni les salaires, ni les usages et les conditions qui liaient les métayers et les domestiques à leurs maîtres. Elle passa au-dessus des villages, des hameaux, des métairies, sans pénétrer dans la vie sociale et économique, dans la vie de tous les jours, pareille à ces grands vents d'orage qui subitement se lèvent dans le haut des airs, tordant et brisant la cime des arbres, pendant qu'en bas les herbes de la prairie frissonnent à peine.

Nulle part, d'ailleurs, on n'était bourgeois à meilleur compte. De 1800 à 1840, celui qui, entre Auch et Agen, avait douze cents francs de rente en argent et les redevances en nature d'une ou deux métairies, entrait de plein droit dans la bourgeoisie. Un domestique gagnait de soixante à quatre-vingts francs par an et une

paire de souliers; à une servante, bonne à tout faire, on donnait quarante francs, la moitié de la plume de la volaille, une coiffe non garnie et quelques poignées de lin. Fallait-il une nourrice? On n'avait que l'embarras du choix, et la meilleure emportait votre enfant pour dix francs par mois et un habit au bout de quinze.

L'instruction des écoliers ne coûtait pas plus cher que le lait des nourrices. Sous la Restauration, dans une petite ville voisine d'Agen, un ancien Oratorien, bon père de famille, tenait une pension où sa réputation d'excellent latiniste attirait tous les petits bourgeois des environs. Le prix de la pension était de quinze francs par mois, plus une paire d'oies grasses à la Noël et quelques litres de légumes secs et de graine de lin, cette dernière sans doute pour alimenter les lampes. Et pas de ces suppléments qui, dans certains collèges, sont des centimes additionnels dépassant le principal. Je ne relève qu'une somme de cinq francs pour la fille aînée de la maison, « chargée de peigner les enfans quand ils sont petits et de veiller qu'ils n'aient pas de poux. »

L'argent avait donc alors une grande valeur en Gascogne, et, pour peu qu'on en eût, on pouvait faire, sinon grande figure, du moins figure de bourgeois. Aussi les bourgeois se multiplient et on en trouve à chaque porte. Dans la plupart des villages, la moyenne est de une famille bourgeoise sur dix. Mais beaucoup sont mieux partagés. En 1836, le sous-préfet de Lectoure note dans l'annuaire officiel de l'arrondissement qu'à Flamarens, « sur les quarante-cinq maisons du village dix appartiennent à des familles bourgeoises, qui, ayant le bon esprit de se réunir, forment une société charmante. » Non loin de là, à Auvillars, bourg de 2000 habitans, la bourgeoisie devait être nombreuse, puisque sous la Restauration on y comptait une douzaine de chevaliers de Saint-Louis. A Laplume, sur 1800 habitans, 40 familles « vivaient bourgeoisement. » A Lectoure, sous-préfecture qui compte à peine 5000 habitans, un cercle est fondé en 1830 où l'on n'admet que des bourgeois authentiques et vérifiés : de 1830 à 1852, je trouve 115 noms sur les registres. Vers la même époque un jeune polytechnicien, qui sera plus tard professeur à la Faculté de médecine de Paris, rencontrait à Astaffort, chef-lieu de canton de 2500 habitans, une société nombreuse de bourgeois dont plusieurs savaient très bien le latin et deux lisaient Homère dans le texte.

Le siècle dernier, jusqu'à la fin du second Empire, fut l'âge d'or de la bourgeoisie en Gascogne. Les fortunes, presque entièrement constituées par des biens ruraux, étaient petites ou moyennes, rarement importantes, mais progressaient d'une façon lente, continue et régulière. Le travail n'intervenait que pour une faible part dans cette progression, qui était assurée par la restriction de la natalité et l'économie.

Au lendemain de la Révolution, les bourgeois réduisirent leurs naissances. De cette manière, à chaque génération et par le mariage, une fortune peu ou point divisée se doublait d'une autre qui ne l'était pas davantage. Et, comme dans les pays à fils uniques un malheur est vite arrivé, à chaque instant une branche privée d'héritier direct laissait tomber un héritage qui allait grossir la fortune des collatéraux. De même l'économie fut générale, intense, ingénieuse. Partout une vie modeste, de l'ordre, de la surveillance dans les maisons conduites par des femmes intelligentes, actives, ne plaignant pas leur peine. Ici les femmes, plus peut-être que les hommes, ont fait la prospérité des familles.

Cette méthode, — réduction des naissances et économie, — donna les résultats qu'on en attendait, car elle est sûre, infaillible, comme automatique. Mais précisément à cause de cela elle est funeste au point de vue moral et tend à affaiblir certaines qualités de l'âme. La réduction des naissances ne développe guère l'initiative, la volonté, le goût de l'effort, l'esprit d'entreprise, tout ce qui constitue l'énergie de l'homme. J'en dirai autant de la réduction des dépenses, encore que l'économie, qui se surveille et se contrôle pour ne pas devenir la plus tyrannique des passions, soit une maîtrise de soi-même. Cette maîtrise s'exerce surtout quand on poursuit un but moral élevé, comme d'assurer la dignité de la vie, de relever l'honneur d'un nom, de permettre à un fils des études que son talent justifie. Que de cadets de Gascogne ont dû le succès de leur carrière aux robes reprisées de leurs mères ! Il faut toutefois reconnaître la vérité : l'économie est peu éducatrice dans le sens de l'énergie, elle procède par abstention, elle a un caractère négatif, elle ne porte pas l'homme en avant, vers l'effort, vers les entreprises et les risques. Dans les années de disette, les économes se replient sur eux-mêmes, diminuent leur ration, serrent la boucle de leur ceinture; les autres quittent la maison, se jettent dans la campagne, au besoin

dans l'inconnu. C'est un fait d'observation que les peuples dépensiers sont plus énergiques que les peuples économes.

Deux autres circonstances ont encore contribué à affaiblir l'énergie morale de la bourgeoisie.

La première, d'ordre économique, est cette polyculture, dont les Gascons se sont toujours montrés si fiers, et qui assure aux revenus de la terre une grande régularité. La variété des cultures constitue une sorte d'assurance entre elles, et, par la division des risques, met à l'abri des années de détresse. On ne connaît pas ces séries noires d'années désastreuses, qui affligent parfois les pays à monoculture, où l'on ne sait pas comment on payera l'impôt, comment on vivra, comment on mangera, mais qui, imposant les grandes décisions, — changemens de méthodes, entreprises nouvelles, l'exode même, — tiennent l'esprit toujours en éveil et le ressort de l'énergie continuellement tendu. Ici les années se succédaient avec des moyennes régulières ; on n'imaginait même pas qu'il en pût être jamais autrement, et cette sécurité appesantissait encore le sommeil dans lequel s'était endormie l'énergie gasconne.

La seconde circonstance, bien différente, tient à la race elle-même. En Gascogne, l'empreinte romaine a été profonde, définitive; les invasions du Nord sont passées laissant peu de dépôts; la race est restée latine comme la langue. Tous les fils de la bourgeoisie recevaient invariablement la culture classique, car un bourgeois se serait cru disqualifié s'il n'avait fait faire les humanités à son fils; délicieuse culture qui durait dix ans, ornait et assouplissait l'esprit, lui donnait des idées générales et des sentimens élevés, mais ne lui donnait pas la notion de la valeur du temps, ni le sens pratique, ni le goût de l'effort, ni celui de la vie intense et rude comme l'exigent les temps nouveaux. Cette culture offrait aux jeunes bourgeois un idéal de vie qui, plus qu'ailleurs, répondait aux traditions, aux aspirations, aux atavismes, à tout le génie de la race. Surveiller la gestion d'un domaine, remplir quelque charge publique sans y absorber sa vie, parfois paraître sur le forum, réserver des heures nombreuses pour les plaisirs de l'esprit et de l'amitié, n'était-ce pas un idéal de vie selon les anciens? Il y a cinquante ans, les jeunes Gallo-Romains des bords de la Garonne n'en avaient pas d'autre et rêvaient de le réaliser. Dans le calme d'une vie purement agricole, rien ne les en détournait; ils n'étaient pas disputés, comme leurs camarades du

Nord de la France, à la douce inhibition des lettres classiques par le sifflet des machines, le flamboiement des fourneaux, et toute la puissante attraction de la vie industrielle et commerciale.

On ne sera donc pas étonné si l'énergie de la bourgeoisie, appauvrie par tant de causes, s'est trouvée ruinée quand la grande crise économique est venue. Celle-ci, qui se préparait en silence depuis longtemps, a commencé vers 1875, et n'a cessé de s'aggraver depuis, pour devenir alarmante dans ces dernières années. Ce n'est pas une crise superficielle et passagère comme aurait pu la produire la mévente du blé ou du bétail, ou même comme l'a produite le phylloxéra; elle est autrement profonde et redoutable, puisqu'il s'agit de la disparition de la main-d'œuvre agricole, elle est semblable aux grandes crises du temps passé, après la guerre de Cent ans (1), après les famines et les pestes. Et encore ces grandes crises d'autrefois avaient quelque chose de fortuit et d'accidentel, car on peut entrevoir la fin d'une guerre, d'une famine, d'une peste. Mais que penser du mal qui dépeuple la Gascogne sous nos yeux, qui semble atteindre la race dans ses germes pour l'empêcher de se reproduire? Que penser en présence d'une race qui meurt?

Que faire surtout? Car c'est ainsi que la question se pose, précise, pressante, douloureuse, pour les bourgeois propriétaires ruraux en Gascogne. Que faire de la terre quand on ne la travaille pas soi-même et qu'on ne trouve plus personne qui veuille la travailler pour vous? Un pays de bois, de pâturages, de prairies peut supporter une crise de main-d'œuvre, les guérets, les vignes, les vergers, ne le peuvent pas; ils sont ruinés par quelques années d'inculture. Que faire donc? Appeler de la main-d'œuvre étrangère? On l'a fait, mais elle est difficile à trouver, chère, non acclimatée, non adaptée et d'ailleurs insuffisante pour combler les vides qui se multiplient à vue d'œil. Employer des machines? Nulle part l'usage n'en est plus répandu : sans les machines, la moitié de la Gascogne serait en friche. Mais les machines ne peuvent remplacer tous les bras; ici, les bras font complètement défaut, et de ce fait nous assistons à une véritable faillite de la terre entre les mains des bourgeois qui en sont possesseurs. Dans les propriétés les plus favorisées, les revenus ont diminué de moitié et même des deux tiers. Beaucoup de domaines couvrent

(1) D'Avenel : *la Propriété foncière de Philippe-Auguste à Napoléon*, dans la *Revue* du 1er janvier 1893.

péniblement leurs frais, et d'autres, qui assuraient l'aisance de leurs propriétaires, sont devenus une charge.

La bourgeoisie aurait pu entreprendre la lutte et pour cela évoluer, s'adapter : elle aurait pu revenir en arrière, remonter au point où l'on était quand on quitta la charrue pour devenir bourgeois, ressaisir à pleines mains ces mottes de terre d'où était sorti le premier noyau de la fortune, essayer des méthodes nouvelles de travail, créer des industries agricoles, y consacrer les capitaux dont on disposait. Il aurait fallu pour cela de l'entrain physique, de l'énergie morale, une mentalité souple, combative, moderne, débarrassée de certains préjugés. Tout cela a manqué. Il n'y a eu que des efforts partiels, isolés, souvent mal conduits. Les jeunes générations montrent peu de goût pour la terre, dont elles n'ont pas connu la prospérité, dont elles n'entendent parler qu'avec des plaintes et des récriminations. Elles se dirigent vers d'autres carrières, le commerce et l'industrie, plus volontiers vers le droit et la médecine, plus volontiers encore vers les fonctions publiques. Quand ils apprennent que dans une dot il n'y a que des biens ruraux, les épouseurs se refroidissent. Et tout le monde de quitter les champs pour la ville ! On abandonne les faire-valoir directs, on renonce à la surveillance des métayers, on afferme à vil prix, et surtout on vend... quand on peut. Impossible de causer avec un bourgeois sans qu'il se plaigne et vous dise : Ah ! si je pouvais vendre ! En Gascogne, toutes les terres de la bourgeoisie sont virtuellement à vendre.

On devine bien que la défaite économique ne va pas sans certaines souffrances morales qui précipitent l'abandon de la terre. Autrefois la propriété rurale donnait une véritable influence, et, sous le régime censitaire, elle offrait l'attrait des droits électoraux. Plus tard, dans les trente premières années du suffrage universel, un bourgeois mesurait encore son influence à l'étendue de son domaine. Vers la fin du second Empire, la terre fut payée à des prix si élevés que, même bien administrée, — et alors la bonne administration était facile, — elle donnait à peine 2 pour 100, tandis que les placemens mobiliers les plus solides donnaient facilement cinq. Cette élévation des prix n'était pas économiquement justifiée : il s'y mêlait un autre élément, un élément moral, et c'est en grande partie celui que j'indique.

Aujourd'hui, plus rien de tel n'existe, ou plutôt c'est l'inverse qu'on constate. Laissons de côté l'amoindrissement social

de la bourgeoisie du fait de l'évolution générale des idées, restons dans les petites contingences du village et de la vie agricole : le prestige du bourgeois, qui ne tire presque aucun revenu de son vaste domaine, est singulièrement diminué aux yeux des paysans qui l'entourent, et dont les poches, grâce à quelques hectares, sont gonflées d'écus. De plus, le personnel, devenu difficile, exigeant, indiscipliné, multiplie les difficultés journalières devant lesquelles il faut toujours céder. Par le jeu de la loi de l'offre et de la demande, le propriétaire est d'avance vaincu, et c'est une source pénible de déconsidération.

Tout cela sans doute n'est qu'évolution et transformation. La terre est ici trop fertile, elle offre trop de ressources variées, elle peut être achetée à des prix trop avantageux pour ne pas tenter les capitaux. La Gascogne ne souffre que d'une crise de main-d'œuvre. Cette crise peut être résolue et, si elle ne l'a pas été jusqu'ici, c'est que peut-être on s'y est mal pris, c'est qu'on a abordé une très grave question avec des idées étroites et des moyens insuffisans. Mais avec de l'argent, de l'initiative, de la hardiesse, une nouvelle organisation des propriétés et du travail, l'introduction large et méthodique de la main-d'œuvre étrangère, on peut entrevoir la solution, et du même coup la formation d'une bourgeoisie rurale nouvelle qui, adaptée à des conditions économiques et sociales différentes, ne ressemblera pas du tout à l'ancienne.

Car nous assistons à la fin d'une classe : la bourgeoisie de la Gascogne disparaît en tant que bourgeoisie terrienne, c'est-à-dire *rentière de la terre*, tirant de là sa place dans le cadre social, sa mentalité et sa physionomie morale. Et cette disparition laisse des traces, qui frappent l'œil le moins attentif et mettent, de-ci, de-là, une note mélancolique dans le pays. Le long des petites routes, ce sont de vieux logis, aux murs tapissés de glycines et de rosiers, qui semblent en deuil avec leurs fenêtres closes et l'herbe haute dans l'avenue ; d'autres sont transformés en métairies ou tombent tristement en ruines ; les vieux jardins avec le puits à large margelle portant le cadran solaire et la grande allée de buis taillé courant le long des espaliers jusqu'au cabinet de charmille, mi-jardins à la française et mi-vergers, d'une grâce discrète, un peu surannée, tout cela est ouvert, foulé, mutilé, dégradé. Au village, dans la rue silencieuse, de solides façades en pierre de taille abritent les petits

commerces locaux dont les pauvres étalages jurent avec la hauteur des fenêtres, et, quand vous demandez les noms des bourgeois qui furent là, c'est à peine si on sait vous répondre. Encore quelques années, et ces noms, qui ont rempli le petit pays de leur importance, ne seront plus prononcés, sauf par le fossoyeur, qui, pour se reposer de son travail, s'amuse à déchiffrer les inscriptions à demi effacées des pierres tumulaires.

L'abandon de la terre par la bourgeoisie est donc un fait accompli. Mais il serait plus exact de dire que c'est la terre qui a abandonné la bourgeoisie. La terre lui a fait défaut, l'a trahie en quelque sorte, lui a refusé ce que pendant si longtemps elle lui avait si fidèlement donné, des revenus, une vie facile et agréable, de l'influence, du prestige. Le phénomène est ici facile à expliquer puisqu'il se réduit à la simplicité d'un fait économique.

II

Le phénomène est tout différent chez les paysans, car la terre n'a jamais été plus généreuse pour eux qu'aujourd'hui. Il tient à des causes multiples, plus intimes ; il est plus psychologique, et, pour le bien comprendre, il faut suivre le paysan gascon dans l'évolution qu'a subie son hygiène physique et morale depuis vingt-cinq ans.

Tous les avantages économiques que les bourgeois ont perdus, les paysans les ont recueillis. Métayers et fermiers cultivent la terre à des conditions qu'ils n'avaient jamais espérées, puisqu'ils gardent pour eux une grande partie de la *rente du sol* qui allait autrefois à ses possesseurs. Cette terre, ils peuvent l'acquérir à des prix très bas, et la situation de ceux qui cultivent leur bien — classe nombreuse en Gascogne et qui s'accroît chaque jour — est extrêmement favorable. Les méthodes de culture se sont améliorées, les assolemens sont plus rationnels, les engrais sont largement employés, la vigne a été refaite, des cultures industrielles et maraîchères ont été introduites, l'élevage du bétail a doublé, le prix du blé se maintient, celui de la viande est élevé, une partie du pays fait une exportation considérable de fruits et de primeurs ; le paysan gascon a aujourd'hui beaucoup d'argent. Voilà un premier point qu'il faut retenir.

En voici un second. Il a perdu, il perd chaque jour le goût de l'épargne, de l'épargne acharnée qui caractérisait les géné-

rations antérieures; il tend de plus en plus à appliquer les ressources dont il dispose à ses besoins de bien-être et de luxe. De plus, la race est intelligente, *éducable*, sensible aux enseignemens qui lui viennent de l'école, du journal, du livre, aux conseils que lui donne le médecin, aux exemples que lui offre la ville.

Ces trois faits expliquent les progrès de l'hygiène physique. Ils sont considérables en ce qui touche le logement, le vêtement et la nourriture (1).

On ne connaît plus la petite chaumière, bâtie en pisé, avec deux chambres, l'une pour l'homme, l'autre pour les animaux; on ne connaît plus la vieille métairie, avec une vaste pièce unique, servant à la fois de cuisine, de salle à manger et de dortoir, éclairée seulement par la porte et la faible lueur qui descend de la large cheminée. Il n'y en a plus qu'une dans ma commune, et elle ne tardera pas à disparaître, emportant le souvenir d'une couchée royale, celle d'Anne d'Autriche et de Louis XIII, surpris par un orage à mi-chemin entre Lectoure et Nérac, après le siège de Montauban.

Le type minimum du logement rural est la maison à trois pièces, l'une servant de cuisine, les deux autres de chambre à coucher. Bien des détails ont été améliorés; la terre battue a été recouverte de carreaux; la cheminée, le fourneau, l'évier sont mieux conditionnés. Beaucoup de maisons neuves ont un premier étage : on y voit apparaître, quoique timidement encore, des plafonds, des papiers sur les murs, des cheminées en marbre. Le mobilier est suffisant : chaque habitant a son lit et chaque convive son couvert. L'ancienne et fâcheuse promiscuité du lit et de la table a disparu. Les enfans se moquent quand on leur parle de l'éclairage d'il y a quarante ans : le *careil*, qui n'était que la lampe romaine à peine modifiée, et la chandelle de résine fixée au mur sous le manteau de cheminée par une pince en bois, petite chandelle jaune dont la lumière fumeuse était si faible que quand les femmes, qui tricotaient assises autour du foyer, voulaient compter les mailles sur leur aiguille, elles étaient obligées de se lever pour porter le tricot tout près de la flamme. Aujourd'hui une bonne lampe à pétrole suspendue au plafond

(1) *Un Village de Gascogne au point de vue de l'hygiène sociale*, par le docteur E. Labat. Communication au Congrès d'Hygiène sociale d'Agen. Agen, Imprimerie moderne, 1909.

éclaire la table et les murs ornés de lithographies. La lanterne à acétylène est d'un usage courant dans les étables.

Autrefois les paysans n'employaient que deux étoffes pour s'habiller : l'hiver, le *droguet*, gros drap bourru, gris ou bleu, et l'été, le *bot*, toile bleuâtre. L'un et l'autre étaient fabriqués par le tisserand du village avec la laine et le lin filés à la maison. Les sabots étaient la chaussure ordinaire. On réservait les souliers pour les grands jours et encore les portait-on à la main jusqu'à l'entrée de la ville. On s'adresse aujourd'hui aux maisons de confection, et les tailleurs des plus petits villages reçoivent les journaux de modes de Paris. Sauf qu'il dédaigne la jaquette et la redingote pour rester fidèle au veston, le paysan s'habille comme l'artisan ou le bourgeois des villes. Il ne garde les sabots qu'autour de la maison et pour certains travaux; le reste du temps, ce sont les brodequins, les sandales et les bottes. Il porte parfois la fourrure de chèvre comme un chauffeur et la pèlerine en drap imperméable comme un officier.

On pense bien que les femmes ne restent pas en arrière sur le chapitre du costume. Ce qu'elles désirent avant tout, c'est d'être habillées comme les dames de la ville. Elles ne négligent rien pour cela, sacrifiant même la vieille et élégante coiffure du pays, le joli mouchoir de soie coquettement posé sur la tête, qui chaque jour cède la place à des chapeaux chargés de plumes et de fleurs.

On peut s'asseoir à la table des paysans sans craindre d'y trouver la maigre pitance du temps passé : pain grossier fait à la maison, pain de maïs l'hiver, soupe maigre, du *confit de porc* le jeudi et le dimanche, le reste du temps des pommes de terre frites à la graisse, de l'ail et de l'oignon pour exciter l'appétit. Aujourd'hui, le paysan de la rive gauche de la Garonne, dans les environs d'Agen, mange de la viande tous les jours et le plus souvent à tous les repas. Sa consommation annuelle est de : 62 kilogrammes de viande fraîche ou conservée, soit 172 grammes par jour, 7 kilogrammes de sucre, 1 100 grammes de café, 900 grammes de pâtes alimentaires, 800 grammes de conserves, 1 500 grammes de poisson sec, 1 kilogramme de fromage, 1 kilogramme de gâteaux. On remarquera l'importante consommation de viande, de café et de sucre. Le café est pris presque tous les jours, pendant l'été plusieurs fois par jour, et malheureusement

jamais sans eau-de-vie. Certains excès alcooliques peuvent être signalés dans la population maraîchère de la plaine et chez les jeunes gens. Néanmoins l'alcoolisme n'est pas menaçant. La consommation moyenne de la famille agricole atteint à peine un litre de vin, par jour et par tête d'adulte. Tous ces progrès se traduisent par un résultat précieux que les médecins constatent : la diminution de certaines maladies, et, dans l'ensemble, le recul de la morbidité aiguë.

Pour donner une idée exacte de la vie que mènent aujourd'hui les paysans gascons, il faut que je tire de mes notes quelques traits, qui, pris au hasard, compléteront le tableau.

Dans chaque maison, il y a un cheval et une bicyclette et les jeunes gens ont perdu l'aptitude à la marche si remarquable chez les conscrits gascons qui rejoignirent les armées de la Révolution et de l'Empire. Beaucoup ne se contentent pas de la carriole qui porte les veaux à la foire, ils y ajoutent la charrette anglaise, plus convenable pour les toilettes des grands jours. — Dans un village, il a fallu trois facteurs au lieu de deux, « la correspondance étant surchargée par les journaux et les cartes postales que jeunes gens et jeunes filles ont pris l'habitude de s'envoyer. » Les bureaux de tabac vendent beaucoup de tabac fin, beaucoup de demi-londrès de trois sous. Dans une commune de 152 électeurs, il y a 50 permis de chasse; les fusils Lefaucheux sont partout réformés et remplacés par des fusils à percussion centrale. — Un boulanger de hameau portait dans les foires des échaudés connus sous le nom de *tortillons :* il s'est établi à la petite ville voisine, a monté une biscuiterie avec quatre fours, un moteur à pétrole, dix ouvriers et tous ses produits vont à la clientèle rurale. — Le maire d'une commune des environs de Lectoure a noté que cet hiver une importante consommation d'huîtres a été faite par les petits paysans et les métayers. — Une grosse maison d'étoffes et de confection d'Agen me signale qu'elle renonce à faire faire des vêtemens en série : sa clientèle de village supporte mal le moindre retard dans la mode, parce que la plus petite ouvrière, travaillant à la journée, n'entre pas dans une maison sans le dernier numéro du journal de modes. La jeune fille la moins fortunée, invitée à une noce, ne consent à s'y rendre que si elle a deux costumes, l'un pour la journée, l'autre pour la soirée. — Depuis six mois, pour me documenter, après m'être lavé les

mains, je demande partout de l'eau de Cologne : dans beaucoup de maisons mon exigence reçoit satisfaction.

Ajoutons que la vigne a été refaite et la chose est importante. Le phylloxéra n'a pas été seulement une crise économique, mais encore une sorte de crise morale. Le paysan gascon ne comprenait pas la terre sans la vigne; tout d'abord il ne voulut pas croire que celle-ci allait mourir, et, quand les souches ne donnèrent plus ni fruits ni sarmens, ce fut une grande tristesse et un grand danger. On était habitué à la joyeuse excitation du vin, et on n'aurait pas manqué de la demander à des boissons plus dangereuses. Le mal avait déjà commencé; la résurrection de la vigne l'a arrêté. Les collines caillouteuses se sont de nouveau couvertes de pampres, et le vin continue à mettre dans les veines des hommes la chaleur et la joie que les grappes empruntent au soleil.

Il y a encore pour les paysans une autre source de satisfaction. Ils ont pris la place laissée par les bourgeois non seulement dans le domaine, dans la maison, dans le château qu'ils ont achetés, mais encore au conseil municipal, à la mairie, à la justice de paix comme suppléans, à l'école comme délégués cantonaux, dans le jury, à la préfecture. Ils sont restés maîtres du village, maîtres du pays. Ce serait les bien mal connaître de croire qu'ils ne savourent pas avec orgueil leur ascension politique et sociale.

Le pays où ils vivent est fertile, salubre, tempéré de climat, doux à l'œil. Que l'on parcoure les vallées qui descendent en éventail du plateau de Lannemezan et dont les grasses prairies nourrissent de beaux troupeaux de vaches grises; que l'on monte sur les plateaux argilo-calcaires de Lectoure et de Nérac où les moissons sont comparables à celles de la Beauce; que l'on descende dans les opulentes vallées de la Garonne et du Lot dont le confluent a déposé des alluvions qui sont une des terres les plus riches de France; que de là on regarde les collines voisines, avec leurs champs enguirlandés de pruniers et de vignes, et auxquelles il ne manque que quelques pointes de cyprès pour rappeler le charme du paysage toscan, tout ici semble réuni pour la facilité, la douceur et la joie de la vie.

On ne manquera pas de conclure : l'homme doit être heureux et fortement attaché à cette terre qui, en retour de son travail, le comble de ses bienfaits, lui assurant le bien-être et

même un peu de luxe dans des conditions économiques et sociales qui flattent son amour-propre et son orgueil. Une première observation semble confirmer cette conclusion : la tendance générale qui pousse les populations des campagnes vers les villes, quoique sensible ici, est moins marquée que dans certaines régions. Mais il faut regarder les choses de plus près. On émigre surtout dans les pays pauvres et à population abondante. Comment émigrerait-on beaucoup de nos villages à terroir fertile, où par l'hyponatalité la population se raréfie et se fond à vue d'œil, où ceux qui restent n'ont qu'à s'étendre pour se mettre à l'aise en prenant la place des disparus ?

On émigre peu, cela est vrai, et cependant cette émigration restreinte présente un caractère extrêmement suggestif, sur lequel je ne saurais trop appeler l'attention : c'est qu'ici on émigre sans esprit de retour. Une fois parti, le Gascon reste là où il s'arrête, là où il fait ses affaires : il y vivra et y mourra. Je l'ai constaté bien des fois à Paris et un peu partout. Le charme mystérieux de l'horizon natal ne le suit pas, ne le rappelle pas comme il suit et rappelle l'Auvergnat, le Breton, le Pyrénéen qui, aussitôt le pécule amassé, songent au retour. Ce n'est pas en Gascogne qu'un notaire pourrait dire ce que me disait un jour avec une emphase amusante le tabellion d'une pauvre vallée des Pyrénées : « J'ai des cliens dans tous les pays du monde, et l'un d'eux m'a écrit ces jours derniers de Copenhague pour m'envoyer 2 000 francs. » — Sans doute quelque petit colporteur parti du village avec une pacotille de 25 francs, qu'il a promenée à travers la France et l'Europe, et qui, arrivé sur les bords de la Baltique, s'aperçoit, en comptant ses écus, qu'il peut enfin acheter la prairie depuis longtemps convoitée.

Laissons ceux qui émigrent, étudions ceux qui restent. Ce jeune homme, qui ce matin a quitté la maisonnette blanche bien assise dans le verger, et qui laboure son champ en fredonnant une vieille chanson au rythme doux et lent comme le pas de ses vaches, doit être solidement fixé dans ce cadre de vie saine et heureuse. Pas du tout ; je sais qu'il a demandé à être facteur, et que dans le département les demandes analogues se comptent par centaines : autant de jeunes laboureurs qui veulent se dérober à la charrue.

Et celui-ci, qui a deux paires de vaches dans son étable, soixante hectolitres de blé au grenier, des foudres pleins de

vin, paysan vigoureux et jovial, qui en temps d'élection « volontiers se démontre » : le député de l'arrondissement a le secret de son cœur, et c'est... la recette buraliste du canton. Notre député ne trahira aucun secret, mais s'il avait obtenu tout ce qu'on lui a demandé et même tout ce qu'il a promis, — car c'est un homme charmant et qui n'aime pas vous laisser partir sans espérance, — bien des champs seraient abandonnés.

Beaucoup n'attendent rien, n'ayant rien demandé. Et cependant ceux-là aussi supportent avec moins de facilité qu'autrefois l'effort continu du travail agricole, les tâches monotones et solitaires, les longues semaines sur les mêmes sillons loin des distractions et des nouvelles. Nous en sommes avertis par un fait intéressant, la tendance au maquignonnage, à un maquignonnage spécial, curieux, qui porte sur des animaux que les paysans achètent et vendent entre eux, et qui pour beaucoup se réduit à une sorte de jeu de hasard. Ils y perdent leur temps, n'y gagnent pas d'argent, y prennent des habitudes peu recommandables, mais ils justifient ainsi leur présence dans les foires, et, deux ou trois jours par semaine, peuvent quitter la maison. Ce maquignonnage fait chaque année des progrès; dans certains villages, un tiers de la population s'y livre ouvertement; c'est une plante parasite qui envahit la vie agricole et l'appauvrit, car on devine sans peine que l'homme, devenu maquignon, est moins dévoué à la terre : le jour où il a à choisir entre une foire renommée et un labour pressant, c'est le labour qui est sacrifié.

Où est le vieux paysan qui, le dimanche après la messe, éprouvait le besoin de faire le tour du champ qu'il n'avait pas quitté de la semaine? Un beau guéret, une luzernière, un arbre chargé de fruits, éveillaient dans son esprit un monde d'images, d'idées, de souvenirs, et parlaient à son cœur. La terre était son amie et il ne pouvait rester un seul jour sans la voir. Elle est rompue, la vieille et touchante amitié de l'homme et de la terre, et pourtant la terre gasconne est toujours la même, toujours nourricière dans ses plaines aux riches récoltes et sur ses coteaux couronnés de vignes. C'est l'homme qui a changé, son âme est ailleurs.

Écoutons les conversations des paysans quand ils sont réunis pour le travail ou pour le repos ; comparons celles d'autrefois à celles d'aujourd'hui. Autrefois, c'était la chronique locale qui

les alimentait : faits divers, histoires, anecdotes, maris trompés, femmes battues, les ruses d'un métayer pour voler son maître, les sermons amusans du curé, les précautions d'un vieux jaloux, les ladreries de l'un, les originalités de l'autre. Tout cela renouvelé, entretenu, enrichi par les nouvellistes ; car il y avait des nouvellistes au village qui mériteraient, non pas des volumes comme ceux de Paris, mais une mention et peut-être une étude. Chaque village avait son nouvelliste, tantôt un bourgeois désœuvré, plus souvent celui qui par métier voit beaucoup de monde, peut recueillir et répandre les nouvelles, le barbier, le marchand, le mendiant, peut-être le médecin. Tout le monde tenait le nouvelliste, le *faiseur de nouvelles*, pour un menteur avéré, patenté, diplômé par l'Académie de Moncrabeau (1). Quand les nouvelles sont rares, comment résister à la tentation d'en inventer ? En plaçant le récit dans un village distant de cinq ou six lieues, on le mettait à l'abri de toute vérification immédiate, surtout l'hiver où les communications étaient difficiles, et, si plus tard l'histoire était reconnue fausse, comme elle était jolie, bien présentée, elle bénéficiait de la prescription et restait acquise à la littérature non écrite du village.

Car c'est bien d'une littérature qu'il s'agit. Il s'y mêle des souvenirs qui remontent aux guerres de l'Empire et à la Révolution, quelquefois plus haut, devenant alors des légendes où apparaissent des moines qui sont bernés, des seigneurs qui foulent le pauvre monde et dont on se venge par ruse. Certaines histoires devaient se retrouver ailleurs et les mêmes récits faisaient le régal de plusieurs provinces. J'en ai pour preuve l'histoire si populaire du curé chasseur qui, pendant qu'il dit la messe, entend la voix de ses chiens poussant le lièvre dans le voisinage de l'église. Il dépêche l'enfant de chœur à la porte et, sans quitter l'autel : « La *Minerve* y est-elle ? » — « Oui, monsieur le curé. » — « Dans ce cas le lièvre est f... *Orate fratres* » et il continue sa messe. Il y a quelques années, un de nos hommes d'État, dans un livre sur le Grand Pan, a raconté cette histoire, qu'il attribue à son grand-oncle, curé vendéen, et à son chien *Lavabo*. J'en demande pardon à M. Clemenceau, mais tout le monde sait ici que cette histoire s'est passée en Gascogne ; on connaît le nom du héros, la petite

(1) Moncrabeau, bourg des environs de Nérac, célèbre autrefois dans toute la Gascogne par son Académie des Menteurs qui délivrait des diplômes.

paroisse près de Fleurance où il a vécu, grand chasseur devant Dieu et devant les hommes, où il est mort en 1820, s'excusant auprès de ses héritiers de leur laisser une dette, une seule, un compte de poudre et de plomb chez un arquebusier de Lectoure (1).

Si je relève ces coïncidences, c'est pour montrer le procédé de cette littérature prenant son bien où il se rencontre, arrêtant au passage les histoires qui lui plaisent, les démarquant, les situant dans le pays, leur donnant de la couleur locale. Et cette littérature avait aussi son fonds de réserve, qu'on sortait plus rarement, dans les longues soirées d'hiver, quand l'assemblée était nombreuse et qu'il y avait quelqu'un sachant les vieux contes, ces contes dont l'origine est obscure, qu'on retrouve un peu partout, que les savans ont recueillis, mais dont l'édition était toujours locale, avec des noms de lieux et de personnages tirés du pays. Dans l'ensemble, tout cela formait une littérature très variée, touffue, truculente et grasse, avec de fines paillettes et des perles, savoureuse, instructive, et ayant ce caractère, qui domine tout, d'être locale, d'être née de la vie agricole, de la vie du village et de ne pas la dépasser, par là d'être fixatrice, — qu'on me passe le mot, — c'est-à-dire de retenir, de fixer l'imagination de l'homme dans l'horizon étroit où il doit vivre.

Partout où l'homme s'installe, il crée une littérature locale pour embellir son séjour, s'il est librement choisi, pour en adoucir la rigueur, s'il est forcé. On la trouve au couvent, à l'usine, à l'atelier, comme aussi au collège, au régiment et même au bagne. Et quand cette littérature disparaît, c'est sans doute *un fait qui veut dire quelque chose*, un véritable symptôme et dont il faut tenir compte. Qu'est devenue la littérature du village? Aujourd'hui, après l'inévitable tribut payé au temps qu'il fait, à l'apparence des récoltes, au prix des denrées, à la politique si la période électorale est ouverte, on arrive tout de suite aux nouvelles apportées la veille par le journal : les affaires du Maroc, le grand procès à scandale, les exploits des apaches, les derniers échos du champ d'aviation. On ne s'intéresse plus à la petite vie locale, on n'en tire plus des récits amusans, la chronique du village paraît misérable en regard de celle de Paris, tous les conteurs des veillées ont disparu emportant leurs secrets,

(1) *Notes sur une famille de bourgeoisie rurale en Gascogne au XVIIIe siècle*, par le docteur E. L. H. : Lardanchet, éditeur, Lyon, 1808.

et il faut maintenant chercher les vieux contes dans les livres. La littérature non écrite du village est morte. L'âme du paysan gascon est déracinée.

Sans doute le même phénomène s'observe à peu près partout et provient de causes générales sur lesquelles tout le monde est d'accord. C'est d'abord et avant tout la facilité des communications, la route que parcourent les voitures, les bicyclettes, les automobiles, le chemin de fer, le télégraphe, le téléphone. Ce sont les appels incessans de la ville à la population des campagnes : expositions, concours agricoles, concours de musiques, inaugurations de bustes et de statues, visites de ministres, centenaires, tout est bon, tout sert de prétexte. C'est encore le service militaire dont l'influence a été si souvent signalée. Dans une riche métairie de la vallée du Gers, un vieux métayer me montrant avec orgueil ses animaux qu'il estimait dix mille francs, ajoutait tristement : — Il faut que j'abandonne tout cela, et pourtant j'ai élevé trois garçons, mais le régiment ne me les rend pas : l'aîné est resté cocher à Toulouse, le second est gendarme, le dernier veut rengager. Et puis il y a les nombreuses voies par lesquelles la vie de la ville pénètre le village, le journal, les annonces, les brochures, les prospectus, les commis voyageurs ; il y a aussi la fascination des salaires élevés, le mirage d'une vie que l'on croit plus facile et plus douce.

Mais si le phénomène est plus intense ici que partout ailleurs, — et le fait n'est que trop vrai, — c'est que des causes particulières, locales, interviennent, qu'il importe de bien connaître.

Depuis quarante ans, la Gascogne a eu largement sa part dans le gouvernement de la France. « Comme il se voit de certaines contrées qui produisent aucuns fruits en abondance, lesquels viennent rarement ailleurs, il semble aussi que notre Gascogne porte un nombre infini de ministres, comme un fruit qui lui est propre et naturel, et que les autres provinces, en comparaison d'elle, en demeurent comme stériles. » La phrase est en tête des Commentaires de Montluc, dans le *Discours préliminaire adressé à la noblesse gasconne ;* je n'y ai presque rien changé pour la rendre applicable au temps présent. Si cette heureuse fortune a valu des faveurs à notre pays, en revanche elle y a fait naître beaucoup d'ambitions, grandes et petites. Les grandes nous intéressent peu, mais les petites, surtout au village, troublent les cervelles, transportent les imaginations

loin des champs et des vignes. Et voilà une première influence qui n'est pas négligeable.

Nous sommes aussi dans un pays où les naissances sont tombées à un niveau très bas, puisque aucun groupe ethnique dans le monde ne présente une hyponatalité pareille à celle des départemens gascons. Dans la famille réduite comme nombre, il est impossible de diviser rationnellement le travail, en attribuant les tâches lourdes aux forts, en réservant aux faibles les besognes légères. Ici chacun doit être bon à tout faire, chacun travaille plus qu'il ne peut : les enfans prennent la charrue à douze ans, et les vieillards anhélans la tiennent jusqu'au dernier souffle ; les femmes s'imposent des travaux d'hommes qui nuisent aux grossesses et qui tarissent des seins gonflés de lait. Le surmenage est visible, et, pendant l'été, c'est un surmenage douloureux : il en résulte de l'inquiétude, de l'aigreur et peu à peu le dégoût de la terre.

La vie rurale en Gascogne souffre encore d'un autre mal qui pèse lourdement sur elle, à savoir l'ébranlement et la dislocation de la famille agricole, plus marqués ici que partout ailleurs. Tous les sentimens qui assurent la cohésion familiale, le respect des parens, l'union entre frères, l'esprit d'association et de solidarité en vue d'un travail en commun, sont en visible décadence. Un père qui a plusieurs enfans ne garde auprès de lui que l'aîné ; à mesure que les autres arrivent à l'âge où ils peuvent travailler, ils lui demandent d'être gagés comme domestiques ou menacent de le quitter. Ils le quittent souvent pour échapper à sa surveillance. Même le fils unique, dès qu'il est marié, a tendance à fonder un foyer distinct. On ne trouve plus une seule métairie où deux frères mariés travaillent avec leurs femmes et leurs enfans sous la direction des vieux parens. Et cependant le groupement familial est la base de l'organisation du travail de la terre : la solidité de ce groupement et la prospérité agricole sont liés ensemble. La ruine de l'esprit de famille est une source grave de découragement pour beaucoup de paysans gascons.

Mais une dernière influence, particulièrement intéressante, détourne les jeunes générations de la terre. Elle a été peu étudiée ; elle mérite de retenir notre attention. C'est l'enfant qui va nous la révéler, le petit écolier qui, de cinq à treize ans, partage son temps entre la métairie et l'école.

III

Nous venons d'écouter les conversations des paysans. Écoutons maintenant celles des enfans, et comparons toujours celles d'autrefois à celles d'aujourd'hui.

Petits écoliers d'il y a cinquante ans, qui, chaque matin d'hiver, gagniez l'école les livres sous un bras et la bûche sous l'autre, que disiez-vous ou plutôt que disions-nous? — Notre village était le plus beau de tous... Il avait été autrefois une grande ville... On y tenait des foires comme à Agen... Il avait soutenu des sièges et on n'avait jamais pu le prendre... Notre cloche dominait la voix de toutes les cloches voisines... Nos blés étaient plus beaux et nos vins plus capiteux que ceux des environs... Autrefois, quand les jeunes gens se battaient dans les fêtes votives, les nôtres étaient toujours vainqueurs. — Autant de naïvetés puisées je ne sais où, sucées avec le lait, respirées avec l'air, mais témoignant d'un sentiment précis, fort, exalté, l'amour et l'orgueil de la petite patrie. Aujourd'hui, plus rien de tout cela. La joyeuse bande, qui joue sur la place, ne songe guère à la supériorité de son village dans le présent et dans le passé; elle guigne les bicyclettes qui passent et court se ranger sur les bords de la route quand elle entend la trompe dans un nuage de poussière. Sur les cahiers, sur les murs, sur le sable du préau, les petites mains s'exercent à tracer la silhouette d'une automobile, peut-être déjà celle d'un aéroplane, au lieu de la maison, de l'arbre, du cheval, de la tête du soldat fumant la pipe que nous y dessinions.

Étudions de plus près l'âme de ce petit paysan gascon. Nous y trouvons, à des degrés divers de conscience et de netteté, les quatre sentimens suivans :

1° Il est humilié d'être un enfant des champs, et ce sentiment s'accuse quand il est en présence d'un enfant de la ville, surtout de la grande ville ; il se croit inférieur à lui ;

2° Il pense que le travail de la terre est moins élevé en dignité que celui de l'industrie, et même que c'est le moins reluisant de tous les métiers;

3° Il croit que l'école et la métairie forment deux mondes complètement distincts, très éloignés l'un de l'autre, n'ayant aucun point de contact, et le premier infiniment supérieur au second ;

4° Il ne sait pas comment son village se rattache au reste de la France et à son histoire, il ne sait pas, *il ne sent pas* que ce village a contribué à faire cette histoire.

Certes, je ne dirai pas que l'école est la seule cause de cette mentalité, car l'enfant n'échappe à aucune des ambiances qui le travaillent à son insu, mais je crois qu'elle en est la principale. Elle la favorise, et la développe par son enseignement général, intellectuel, trop intellectuel et d'ailleurs le même pour toute la France. Elle regarde ce petit Gascon comme un Français quelconque, presque comme un écolier abstrait, au lieu de le voir tel qu'il est, planté et vivant dans son milieu, ayant derrière lui vingt générations de laboureurs, poussant sur mille racines qui plongent dans un atavisme déterminé. Elle le traite comme les petits Parisiens de la rue Montmartre, qu'attendent les métiers les plus divers, les Picards de la plaine de Lens, qui seront des mineurs, les Bretons de Douarnenez, qui seront des marins, les Lyonnais de la Croix-Rousse, qui seront des canuts. De cinq à treize ans, elle cherche à donner à l'enfant des clartés de tout, elle le transporte à Paris, à Rome, à Athènes, en Amérique, elle le tire du milieu où il est né et où il doit vivre, elle fait émigrer son jeune cerveau.

Il se peut qu'ailleurs l'influence de l'école soit moins fâcheuse; il faut, ici encore, tenir compte de la race, comme je l'ai fait pour la bourgeoisie. Ces jeunes paysans sont eux aussi des Gallo-Romains, à l'esprit clair et précis, à la parole facile, à l'imagination ardente, sensibles aux beaux récits, point rêveurs, point mystiques. L'enseignement, tel qu'il est, produit chez eux des résultats que nous avons bien souvent constatés : plus l'enfant se montre bon écolier, plus il profite des leçons, plus « il apprend », comme on dit, plus il enlève brillamment le certificat d'études, et moins il aura d'enthousiasme pour la charrue. Et, — ceci est un fait bien connu, — s'il s'attarde à l'école après treize ans, sa vocation agricole court de grands dangers.

Cet enseignement développe l'intelligence, la raison, le jugement, le bon sens, sans négliger, — je le veux bien, — la sensibilité et la volonté; mais il laisse en dehors de son action cette partie de l'âme qui offre le plus de prise à l'effort éducatif, toute cette région, qui, échappant à la pleine lumière de la conscience, renferme à l'état obscur les mystérieux liens qui

attachent l'homme au sol natal et aux métiers héréditaires. Le subconscient de l'enfant est fait de tout le passé de la race. C'est là que sont accumulés, comme les couches d'un terrain géologique, tous les dépôts ancestraux, toutes les imprégnations dues aux habitudes, aux mœurs, aux sentimens religieux, aux préoccupations, aux travaux des générations disparues. C'est encore le subconscient qui détermine l'originalité morale du groupe ethnique; c'est par les instincts, les tendances, les affinités latentes qu'on y trouve, plus que par la forme de la tête ou la couleur des yeux, que le petit Gascon se distingue de l'Auvergnat, du Basque ou du Flamand.

L'école est donc en présence de forces puissantes qui dorment dans les régions profondes de l'âme, dans les régions *subliminales* de certains philosophes et qu'ici même le docteur Grasset a désignées sous le nom d'*espace polygonal* (1). Si elle réveille ces forces, les cultive, les dirige, les utilise, elle retiendra l'enfant au village et préservera la terre de l'abandon. Si elle s'en désintéresse, si son enseignement reste exclusivement intellectuel, si elle méconnaît la qualité intime de l'écolier, son origine, son milieu, son atavisme, son avenir, c'est un désastre pour la vie agricole. Pour que les champs soient labourés, il faut commencer par cultiver et élever des laboureurs à l'école. Et qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée: il ne s'agit pas d'enseigner l'agriculture, mais de donner une éducation, une culture morale en vue du métier.

D'ailleurs, dans nos villages, l'école a des devoirs précis et particulièrement impérieux envers ce métier. La plupart des enfans qu'on lui confie ne sont pas seulement de futurs laboureurs, mais, — chose capitale, — ils ont déjà commencé leur apprentissage: le matin et le soir, ils sont mêlés aux travaux de la métairie, et tel écolier, qui, le vendredi, récite gravement sa leçon sur les Carolingiens, a labouré la veille avec son père La précocité même de cet apprentissage est une nécessité absolue, reconnue de tous, et, selon le proverbe, pour rester fidèle à la charrue, il faut de bonne heure s'être suspendu à la queue des vaches.

On sait que la psychologie de l'apprenti est délicate, a besoin de précautions et d'égards. Les premiers contacts avec le métier

(1) *Le Psychisme inférieur*, par le professeur Grasset. *Revue* du 15 mars 1905.

sont pénibles, monotones, fastidieux. Il importe beaucoup que rien dans l'entourage de l'apprenti ne vienne refroidir ses bonnes dispositions; il faut, au contraire, que tout les favorise, les entretienne, les excite.

Dans un village, un maître jeune, zélé, préparait avec ardeur ses élèves au certificat d'études. Aux paresseux il disait volontiers en riant : Toi, tu ne seras jamais qu'un *piquo-bermos* (littéralement un piqueur de vers, un travailleur de terre). Il croyait la plaisanterie innocente. Elle ne l'était pas. Les meilleurs élèves, ceux qui obtenaient le certificat d'études, ne voulaient plus être des *piquo-bermos* comme ceux qui ne l'obtenaient pas. Il en résulta un fléchissement marqué dans les vocations agricoles de la commune.

Un rien compromet l'apprentissage, un rien peut le confirmer. Voici un autre maître qui le soir, après la classe, a rencontré un petit écolier conduisant les grands bœufs gris de la métairie, marchant droit, l'aiguillon sur l'épaule, fier d'être suivi par les bonnes bêtes pacifiques. Le lendemain, il raconte le fait devant toute la classe et loue la belle tenue du jeune bouvier. Comme il a raison de mettre quelque solennité dans l'éloge ! Le visage de l'enfant se couvre de rougeur, mais dans son âme tous les atavismes sont remués, et quelque ancêtre, laboureur émérite, s'y réveille, s'y dresse et y détermine une vocation définitive.

Il faut donc que l'école considère ses élèves comme des apprentis laboureurs et s'applique à modifier leur mentalité sur les quatre points que j'ai signalés.

Elle doit dire au petit paysan : « Tu n'as rien à envier à l'écolier de Paris ; s'il voit le « Louvre et ses trésors, » il n'a jamais contemplé comme toi la beauté du printemps sur les prairies en fleurs, ni la splendeur des moissons mûres ; il est moins fort, moins bien portant que toi ; tu n'as pas besoin de lui et il a besoin de toi puisque tu le nourris ; tu peux aussi bien que lui devenir un grand artiste; et, en attendant que tu sois un fantassin alerte, un artilleur solide ou un cuirassier superbe, c'est à toi surtout que pensera la patrie si elle se sent menacée. » On entend bien que ce sont des couplets et il y en a de meilleurs ; on peut d'ailleurs les varier beaucoup ; c'est le chant de glorification de la terre. Qu'on ne craigne aucune exagération : assez d'autres influences s'exerceront pour remettre les choses au point et

même le dépasser. L'école doit, chaque matin, faire vibrer l'âme de l'enfant avec ce chant; cette vibration répétée se prolongera dans sa vie beaucoup plus qu'on ne croit.

Il faut lui donner aussi l'orgueil de son métier et il ne l'a pas. Le maçon et le charpentier lui paraissent supérieurs, parce qu'ils mesurent, dessinent, calculent, tout simplement parce qu'ils appliquent d'une façon courante les notions puisées à l'école. Il ne voit dans la charrue qu'un outil primitif que les bœufs tirent par un bout et que l'homme tient par l'autre. Et pourtant le laboureur qui sous le soleil ouvre la terre fumante est aussi près de la science que le maçon sur son mur et le charpentier sur son toit, puisqu'il conditionne une admirable expérience de biologie. Celui qui fait pousser des légumineuses sur son champ avant d'y semer du blé s'assure le concours d'innombrables collaborateurs qui lui fourniront pour rien l'azote de l'air. Le vigneron qui établit le pied de cuve avec ses raisins les plus fins prépare dans le monde microbien un drame émouvant de la lutte pour la vie. On peut dire tout cela aux enfans si on sait se mettre à leur portée. Il faut personnifier les forces de la nature, donner une individualité supérieure aux infiniment petits, leur prêter des intérêts et des passions comme les fabulistes ont fait aux animaux, et pour peu qu'on dramatise le récit, les enfans y prennent un vif plaisir. Il ne s'agit pas de développer l'enseignement agricole, — celui qu'on fait est suffisant, — mais de relever le travail de la terre aux yeux des écoliers en lui donnant de la noblesse scientifique. Ah! comme je voudrais qu'un écrivain de talent vînt ravir l'âme de nos petits paysans, en leur contant les merveilles de la science à la métairie!

L'enfant à l'école se trouve *dépaysé*, il se croit dans un monde tout à fait étranger à celui dans lequel il vit avec ses parens, bien supérieur, beaucoup plus distingué. Comment en serait-il autrement? Chaque matin, il quitte son logis qui est modeste ou pauvre pour entrer dans la plus belle maison du village, dans une salle grande, bien éclairée, avec de graves sentences et de belles gravures sur les murs; de temps en temps, on y est visité par le maire, l'inspecteur, le conseiller général, le député et même le préfet en grand costume au sortir du conseil de revision; on n'y parle que français et le patois y est interdit; enfin l'école représente une chose auguste entre

toutes, la science, dont le nom, même au village, n'est plus prononcé qu'avec toutes les marques du respect. Le petit cours d'agriculture paraîtra le trait d'union entre la métairie et l'école, comme aussi le choix des lectures, des dictées, des pages d'écriture. Tout cela est bien. Mais ce que je veux dire est autre chose, plus délicat, plus intime, et ne peut être obtenu par un cours, ni par des livres, ni par des cahiers, ni par quelques leçons de choses au petit champ d'expérience. Seul le maître peut le donner, mais il faut pour cela que son âme soit remplie par la beauté et le charme de la vie rurale.

S'il connaît pratiquement les travaux de la terre et peut en parler comme en parlent les paysans, s'il partage leurs émotions, s'il s'attriste de la pluie qui noie les labours et du vent de Sud qui dessèche les maïs, si son cœur se gonfle de joie à la vue des épis qui baissent la tête sous le poids des grains et des grappes mûres qui soulèvent les feuilles pour recevoir les derniers baisers du soleil, l'enfant le comprendra, le sentira. Si, par malheur, il est un évadé de la vie agricole, s'il n'a conservé pour elle qu'indifférence, dédain ou répugnance, quelques précautions qu'il prenne, cela n'échappera pas à l'écolier. Le subconscient de l'enfant est infiniment sensible aux nuances.

Ce que je dis n'est pas une vue de l'esprit, je l'ai observé et noté. Je sais des villages qui doivent beaucoup à de vieux maîtres restés près de la terre, la travaillant peut-être un peu le matin et le soir. Ils n'enseignaient pas moins bien que les autres la lecture, l'écriture, le calcul et le reste. Et cependant je ne répondrais pas que certains jours d'été, où les foins étaient menacés par l'orage, ils n'aient pas lâché tous les *apprentis* avant l'heure, prenant eux-mêmes la fourche pour leur donner l'exemple : la journée, loin d'être perdue, restait très éducatrice. L'âme paysanne de ces vieux maîtres a été bienfaisante aux générations qu'ils ont élevées ; elle les a fixées au sol natal. Mais où est-il maintenant parmi les jeunes, le maître ami de la terre, aux mains légèrement calleuses? Et, s'il se rencontre quelque part, est-il sérieusement encouragé?

Le certificat d'études primaires lui-même, tel qu'il est, exerce une influence nettement défavorable. Il détermine une griserie qui est peut-être plus marquée chez les parens que chez les enfans. — Docteur, notre fils a été reçu. — Cela vous est dit sur un ton de fausse modestie qui renferme ce sous-entendu

très précis que le jeune triomphateur a devant lui toutes les carrières ouvertes, et qu'il serait grand dommage qu'il continuât avec son diplôme le métier que son père faisait sans l'avoir. J'ai vu des enfans, qui auraient pu être des paysans aisés, et que le papier universitaire, placé dans un cadre au-dessus de la cheminée, a conduits à devenir hommes d'équipe ou balayeurs de magasins.

Il faudrait peut-être peu de chose pour rendre favorable cette influence contraire. Pourquoi, puisqu'il y a une demi-douzaine de baccalauréats, n'y aurait-il pas plusieurs certificats d'études primaires? Pourquoi, à l'école du village, ne pas élever le coefficient de l'agriculture à l'examen, en y introduisant une épreuve pratique, qui resterait facultative, et dans laquelle l'*apprenti* montrerait son habitude des travaux agricoles, labour, pansage, conduite des animaux, etc.?

Le prestige du jury ne serait pas diminué si on lui adjoignait les trois meilleurs laboureurs du canton, mais celui de la charrue serait singulièrement rehaussé aux yeux des enfans. C'est tout ce qu'on se propose. On ne veut pas rendre l'apprentissage agricole plus intense ou plus précoce, mais le relier étroitement à la vie de l'école. La partie serait bien près d'être gagnée le jour où l'écolier croirait que la charrue est un instrument aussi distingué, aussi scolaire, aussi scientifique que le compas, l'équerre et la petite cornue dans laquelle on fait quelques expériences élémentaires de chimie.

Rendons au petit paysan l'orgueil du village. Il l'avait autrefois entretenu par de vieilles légendes. Les légendes sont mortes; essayons de les rmeplacer par l'histoire.

Il est curieux de voir que les écoliers ne savent pas un mot de l'histoire de leur village. Il y a trente ans, je faisais passer l'examen du certificat d'études, comme délégué cantonal, à Miradoux, petite bourgade du Gers, perchée sur une colline, autrefois fortifiée. Pendant la Fronde, d'Harcourt, fidèle à la cause royale, s'y jeta avec le régiment de Lorraine. Condé essaya vainement de l'en déloger. Cela s'appelle le siège de Miradoux. A tous les candidats je posai la même question : Qu'est-ce que le grand Condé? Aucun ne put me répondre ; un seul savait qu'il était général et il m'assura qu'il faisait la guerre avec Napoléon.

Et je ne pus m'empêcher de dire à ces enfans : Vous ne savez pas que cette grande trouée dans le mur d'enceinte, qui

s'appelle toujours la brèche, a été faite par les canons du prince de Condé ; que les boulets qui sont à l'église dans la chapelle de Saint-Joseph, et que vous vous amusez peut-être à faire rouler, ont été portés là par la reconnaissance de vos pères qui attribuèrent leur délivrance au saint parce que Condé s'était éloigné le jour de sa fête ; vous ne savez pas que d'Harcourt, qui commandait ici au nom du Roi, sommé par Condé de se rendre, répondit ces simples mots — oh ! des mots bien simples — mais qui, pour nous, Français d'aujourd'hui, disent tant de choses : Lorraine ne se rend pas.

Cette ignorance ne porte pas seulement sur le passé lointain, mais sur les événemens récens. Le petit paysan ne se doute pas que le village a fourni des ouvriers à toutes les grandes besognes qui forment la trame de l'histoire contemporaine, que dans le petit livre qu'il lit, récite et copie, quelques lettres minuscules représentent des gens de l'endroit, des gens qu'il a pu voir, dont il connaît la maison ou les descendans.

Il y a quelque temps, je suivais à la campagne un long cortège funèbre, car toute la population était là. En tête marchaient deux enfans, l'un portant la croix et l'autre le drapeau tricolore. Le cercueil lui-même était enveloppé du drapeau de la France. C'était tout ce qu'avaient su faire ces braves gens pour honorer l'un des leurs, et c'était bien le touchant hommage qui convenait au plus modeste des héros. Le commandant B... était domestique quand il s'engagea à dix-huit ans ; il apprit à lire au régiment, conquit un à un tous ses grades, arrosant chaque galon de son sang. Sur le tableau d'Yvon, qui est à Versailles, et qui représente la prise de Malakoff, on le voit, avec son nom au-dessous, couché sur un tas de cadavres à l'entrée de la gorge, essayant de relever la tête.

Demandons aux petits écoliers, qui sur deux rangs sont allés jusqu'au cimetière, ce qu'ils savent du commandant B... Ils n'en savent rien : l'un me répond qu'on lui a mis le drapeau parce qu'il a fait la guerre, un autre parce qu'il a été maire, un autre par ce que c'était un brave homme. J'ai pourtant interrogé les plus grands. Ils ont récité à l'école les noms de Sébastopol, de Magenta, de Solférino ; personne n'a songé à leur dire que de cette gloire le vieillard, qu'ils saluaient chaque matin devant sa porte, en avait accroché un petit rayon au clocher du village.

Que de fois j'ai constaté la même ignorance! On a essayé de combler cette lacune. D'intéressans travaux ont été faits, on en prépare d'autres. Mais si chaque école doit enseigner l'histoire du village, ces histoires locales, selon la richesse ou la pénurie des documens, seront très inégalement partagées, et même quelques-unes complètement déshéritées; et comme, d'autre part, il s'agit moins de faire revivre le passé du village pour lui-même que de montrer aux enfans comment il se mêle et se confond avec le passé de la France, il vaudrait sans doute mieux adopter une méthode nouvelle d'enseigner l'histoire aux petits paysans.

Pourquoi ne pas leur montrer toute l'histoire de France se déroulant au village, depuis la surprise de l'oppidum gaulois par les légionnaires de Crassus jusqu'au deuil de l'Année terrible, où, par un radieux soleil de septembre, devant l'église, après la messe, le maire monta sur une pierre et lut les inoubliables paroles qui annonçaient la reddition de Metz? Les événemens se succéderaient siècle par siècle, par une série de tableaux qui auraient pour cadre le mur d'enceinte dix fois abattu et dix fois relevé, le château, l'église, la petite place, la maison commune. Sans doute on utiliserait tous les documens, — chaque jour plus nombreux grâce à l'admirable activité des sociétés d'histoire locale, — pour donner aux récits le plus de vérité et de vraisemblance possible, mais il y faudrait mettre évidemment beaucoup d'imagination et d'artifice. Et de faire battre ainsi pendant dix-huit siècles le cœur de la France sur la petite place entourée de vieilles maisons, ce ne serait qu'une demi-fiction, car on y a vraiment ressenti toutes ses souffrances et tous ses triomphes.

Comme chaque école devrait avoir son histoire imprimée, autographiée ou manuscrite, des livres seraient nécessaires pour servir de guides et de modèles. Quels livres nous aurait donnés autrefois un Augustin Thierry, un Michelet, un Alexandre Dumas, un Lamartine, un Erckmann-Chatrian, puisque la part de l'imagination y serait aussi grande que celle de l'histoire! Et, parmi les vivans, que de noms viennent sous ma plume! Si tous ceux qui, sortis de la Gascogne, se sont élevés dans les lettres, les sciences, les emplois publics, la politique, fidèles au souvenir du village natal et pris de pitié pour la grande misère morale qui le désole et qui le tue, voulaient

donner ce livre à la petite école où ils ont appris à lire, nous aurions vite de beaux et charmans ouvrages, peut-être même quelques chefs-d'œuvre exquis.

Ce seront des romans, me dira-t-on. Le reproche ne me touche guère. Oui, ce seront des romans, facilités et comme justifiés par l'évolution même des études historiques qui cherchent derrière les événemens politiques la vie sociale, familiale, individuelle. L'enseignement actuel ne donne rien, je l'ai constaté bien souvent et d'autres l'ont constaté comme moi. Le roman historique du village réussira mieux, car la valeur éducative du roman historique est incontestable. On voit des vieillards, autrefois lauréats du concours en histoire, qui, pris par les affaires et éloignés des livres, ne savent plus rien de précis sur le règne des derniers Valois, mais gardent de cette époque une image vivante, grâce aux récits endiablés de Dumas, qu'ils cachaient sous leur pupitre. Le temps a eu raison dans leur mémoire des livres de Henri Martin et de Victor Duruy; il n'a rien pu contre *les Quarante-Cinq* et *la Reine Margot*.

Je suis sûr que nos petits paysans s'intéresseraient beaucoup à ces récits; ceux qui plus tard iraient au collège n'en seraient pas plus mauvais élèves en histoire; quelques-uns peut-être y puiseraient le goût définitif des études historiques. Certaines vocations viennent de loin et naissent de bonne heure : il serait piquant que les Lavisse de l'avenir dussent quelques brillans collaborateurs à l'humble méthode d'enseignement que je propose pour la petite école du village gascon.

Cette méthode, pour le dire en passant puisque nous sommes dans un temps où malheureusement tout est mis en cause, est aussi une bonne culture du patriotisme. On a dit que l'idée de patrie échappe au conscrit à cause de son abstraction : rendons-lui cette idée saisissable avec des contours précis et familiers, vivante et doucement mêlée à toutes les intimités de son âme sous la forme du village, qui là-bas dans la vallée égrène ses maisons derrière un rideau de peupliers, ou qui se détache en relief sur la croupe chauve d'une colline, avec la petite place sur laquelle il a échangé ses premiers sermens, et le champ entouré d'un mur, signalé de loin par trois ou quatre cyprès, où vont dormir un à un, sous la garde des petites croix, tous les vieux de la famille.

IV

Je prévois bien des objections.

Je passe sur la crainte de voir renaître les vieilles rivalités, les vieilles haines de village à village, ou encore le particularisme provincial. Il y a des choses qui ne reviennent pas avec les routes, les chemins de fer, le télégraphe, le téléphone, les mille moyens dont dispose la vie moderne pour mêler et confondre les différens groupes de populations. Mais on dira certainement qu'en faisant de l'école un foyer intense de vocations agricoles, on étouffe d'autres vocations intéressantes et même précieuses. C'est possible, et, si cela doit diminuer le nombre des bacheliers, il faudra s'en consoler en songeant qu'il y aura quelques déclassés de moins. D'ailleurs, la France ne manque ni d'avocats, ni de médecins, ni même d'hommes politiques, et la Gascogne manque de laboureurs. En retenant à la charrue les plus intelligens des écoliers, on ne compromettra pas les réserves intellectuelles de la race; elles se conservent aussi bien chez le paysan qui conduit habilement sa polyculture, résolvant chaque jour les nombreuses difficultés que font naître autour de lui les passions et les intérêts divers, que chez son compagnon d'école, devenu savant, qui enseigne le latin ou les mathématiques dont il a chargé son cerveau.

Voici une autre objection. Dans votre école, à côté des apprentis laboureurs qui forment la majorité, il y a des enfans qui deviendront maçons, tailleurs, forgerons, charpentiers. Leurs intérêts ne seront-ils pas compromis? — Comment le seraient-ils? Ils recevront l'enseignement primaire comme les autres, et, si d'avoir subi un entraînement vers la vie agricole, ils sont plus tard détournés d'aller se perdre dans la grande ville, ce sera tout bénéfice. Il y a aussi quelques enfans, en plus petit nombre, que le collège attend. Ceux-là m'intéressent moins, l'école du village n'est pas faite pour eux, elle est faite surtout pour ceux qui ne doivent pas en avoir d'autre. Et c'est précisément le reproche que je fais à l'enseignement primaire actuel d'être trop général, le même partout, trop préparatoire à d'autres enseignemens qu'il semble appeler.

La dernière objection est la plus sérieuse : — Vous voulez que l'école se modifie dans ses programmes, ses méthodes, son

esprit selon la province, selon qu'elle est à la grande ville, à la petite ville ou au village, selon que le village appartient à la montagne pastorale et forestière ou à la plaine riche en cultures variées. Cela est véritablement difficile. — Difficile, j'en conviens, mais non pas impossible. Si l'école publique était incapable de cette adaptation à cause de sa rigide uniformité, ce serait une marque d'infériorité. Mais est-il donc impossible de donner du jeu, de la souplesse à cet organisme? Pourquoi ne pas faire de la décentralisation en permettant et favorisant les initiatives des maîtres, celles des départemens, des communes, des groupemens agricoles? Pourquoi ne pas faire entrer dans la maison, avec le sens de la réalité contingente et diverse, de l'air, de la vie, de la liberté?

Tel est l'effort que nous demandons à l'école. Il est considérable. Certains le trouveront importun, inopportun et même inutile.

L'importunité est évidente. Il ne s'agit de rien moins que de changer des méthodes, des habitudes, des mentalités, d'exiger plus de travail, de modifier la formation des maîtres, de leur demander une action très personnelle, le don de soi, le don de leur âme dont nous voudrions qu'elle fût entièrement gagnée par le charme de la vie rurale. Mais qu'on y songe bien : l'abandon de la terre est un fait économique et moral d'une portée immense, et il vaut bien quelques sacrifices.

Ceux-là peut-être trouveront l'effort inopportun qui s'occupent volontiers de l'école. Il faut regarder comme un très grand malheur que la question scolaire soit restée en France une question politique et religieuse, si bien qu'il y a toujours des gens pour attaquer l'école telle qu'elle est et d'autres pour la défendre. Dans l'ardeur de la lutte, on néglige un peu le principal, qui serait de la perfectionner. Actuellement, on est à la défense. Je ne sais pas si l'école a besoin d'être défendue, mais je sais qu'en Gascogne, elle aurait besoin d'être modifiée. L'instrument est défectueux si, faute d'adaptation aux conditions dans lesquelles il est employé, il ne rend pas tous les services qu'il pourrait rendre. Il y a ici un mal redoutable qui fait des progrès : la transformation de l'école peut beaucoup pour l'arrêter. Ces idées rencontreront peut-être des résistances. Mais le médecin ne tient pas compte des répugnances, des partis pris, des caprices du malade, quand il précise les indications thérapeutiques que comporte la maladie.

Pour d'autres, cet effort sera peine perdue. L'abandon de la terre, diront-ils, est dû à des causes générales que vous avez énumérées, et dont tout le monde sait qu'elles ne peuvent être modifiées. Que faire contre des influences qui sont liées aux conditions mêmes de la vie moderne, au progrès de la civilisation, comme la rançon de ce progrès? Mais, si nous n'avons qu'une ressource contre le mal dont nous souffrons, ce n'est pas, j'imagine, une raison pour la dédaigner; c'en est une, au contraire, pour s'y attacher et s'en servir avec une énergie redoublée. La première empreinte de l'école est d'une incalculable puissance, précisément parce qu'elle porte sur cette partie subconsciente de l'âme, dont le domaine se révèle chaque jour aux psychologues, et dont la connaissance et la culture commandent toute l'éducation. Il y aura des difficultés et sans doute les premiers résultats seront modestes; l'action de l'école telle que nous la souhaitons ne s'improvise pas; il faudra du temps et de la patience. Mais lorsque le laboureur jette sa poignée de blé sur une terre mal préparée, il sait que la plupart des grains périront et qu'il n'en sortira peut-être que quelques épis; il faudra des années pour que ces épis donnent une gerbe et d'autres années pour que cette gerbe donne une moisson : cependant rien ne décourage le geste du semeur obstiné.

Enfin d'autres penseront que j'ai beaucoup parlé de l'école n'ayant ni titre, ni qualité. Je m'en excuse et je supplie le lecteur de ne pas voir dans ces pages ce qui n'y est pas, c'est-à-dire un programme. J'ai voulu soumettre quelques idées, quelques indications, quelques exemples, plus simplement poser la question de l'abandon de la terre devant la petite école de mon village, dont nul plus que moi n'est l'ami. Ceux qui, au lendemain de nos désastres, la rebâtirent et la voulurent spacieuse, bien éclairée, bien outillée, avenante et coquette sous sa toiture de tuiles rouges, étaient des patriotes ardens qui fondaient sur elle de grandes espérances. Je crois qu'elle les justifierait en partie si elle devenait l'instrument qui relèvera notre vie agricole. Ce relèvement est avant tout un relèvement moral et, comme je le montre ailleurs, il est lié à un autre, celui de notre natalité, c'est-à-dire au salut même d'une race en train de s'éteindre.

Docteur Emmanuel Labat

BISMARCK ET LA PAPAUTÉ

LA GUERRE (1870-1872)

IV[1]

LES DÉBATS SCOLAIRES. — L'INCIDENT HOHENLOHE LA LOI CONTRE LES JÉSUITES

Un soir de 1868, la *Gazette de la Croix*, pour gagner à la Prusse l'âme rétive des Hanovriens, leur tenait à peu près ce sermon : « Vous n'aviez, dans les petites monarchies allemandes, que des boulevards insuffisans contre les deux fléaux des sociétés modernes, la démocratie et la libre pensée. Vous n'étiez pas assez protégés, vous le serez bien mieux par cette glorieuse royauté prussienne qui est ici-bas le champion de Dieu, le bras droit du conservatisme religieux et politique. »

Les Hanovriens étaient demeurés sceptiques; et, moins de trois ans après, en février 1871, la glorieuse royauté prussienne leur avait subitement annoncé que chez eux les services d'inspection scolaire, jusque-là confiés aux pasteurs évangéliques, allaient être laïcisés. Curieuse façon de les protéger! Elle choisissait leurs villes, leurs bourgades, pour se déshabituer d'agir en champion de Dieu.

C'est qu'entre 1868 et 1871, à côté des vieilles idées prussiennes, qui garantissaient à Dieu la protection du Roi, d'autres idées avaient réclamé leur place, au grand soleil de l'Empire. La nécessité de cimenter l'Allemagne n'exigeait pas seulement

(1) Voyez la *Revue* des 1er janvier, 15 février et 15 avril.

le sacrifice absolu de la personnalité bavaroise ou badoise, mais aussi une amputation de la personnalité prussienne et une demi-abdication de la conscience prussienne. Les nationaux-libéraux, collaborateurs de l'unité, réclamaient, pour leur *Credo* philosophique, certaines satisfactions et certaines complaisances. L'ancien royaume de Hanovre, où, de son côté, Bismarck redoutait l'influence politique des pasteurs luthériens, voyait la Prusse impériale, suivant les expressions du conservateur Kleist Retzow, « défigurer les tendres choses d'Église par une main grossière et froide, et creuser le lit où s'engouffreraient des eaux sauvages, submergeant et ravageant l'école. » Berlin, capitale d'Empire, se préparait à une politique religieuse qui ne serait plus celle de Berlin, capitale de la vieille Prusse.

La preuve en éclata, foudroyante, avant que l'année 1871 n'eût atteint son terme.

Les haines de Bismarck contre le Centre, des vieux-catholiques contre l'orthodoxie romaine, et des nationaux-libéraux contre toutes les orthodoxies, exercèrent sur Guillaume, roi de Prusse, directement ou indirectement, franchement ou captieusement, une triple et triomphante poussée ; et lorsqu'il ouvrit, le 28 novembre 1871, la session nouvelle de la Chambre prussienne, il aborda, d'une façon délibérée, le terrain de la politique ecclésiastique. Son discours du trône faisait prévoir des projets de loi, tout prochains, sur le mariage, l'état civil, les effets juridiques de la rupture d'un citoyen avec l'Église, et l'enseignement primaire; il annonçait, comme imminent, le dépôt d'une première proposition relative à l'inspection scolaire.

En Hanovre, l'esprit de laïcisation avait visé l'Église protestante; en Alsace, depuis août 1871, il se déchaînait, de par la volonté de Bismarck, contre l'influence des prêtres catholiques; et c'est contre eux encore qu'il suscitait, en Prusse, les paragraphes décisifs dont le *Landtag* allait être saisi.

I

Il y avait dans la Constitution de 1850 un article 23, qui soumettait toutes les institutions d'enseignement à la surveillance d'« autorités nommées par l'État, » et un article 24, qui garantissait que, dans l'organisation scolaire, on garderait le plus d'égards possible pour les circonstances confessionnelles. Le pre-

mier de ces articles ouvrait à l'État la porte de l'école ; le second l'entr'ouvrait à l'Église. C'étaient là des indications générales qui demandaient à être appliquées, transformées en règles précises. L'article 26 prévoyait qu'une loi générale sur l'enseignement réglerait tous les multiples détails auxquels donne lieu, dans nos États modernes, le contact et parfois le heurt de ces bruyantes libertés, liberté de l'État, liberté de l'Église, liberté des parens, liberté de l'enfant. Vingt et un ans s'étaient écoulés ; et toute une génération était devenue majeure, sans que la promesse de l'article 26 eût été réalisée. Cependant, à défaut d'une loi, la bureaucratie avait créé certaines mœurs, très conciliantes, très sortables ; l'État s'en remettait, tantôt au prêtre et tantôt au pasteur, du soin d'inspecter l'école ; il la surveillait par l'intermédiaire des Églises : de même que, dans la Constitution, les articles 23 et 24 voisinaient pacifiquement, de même, sous le toit scolaire, l'État et l'Église faisaient bon ménage ; et des pédagogues catholiques comme Kellner préféraient un tel régime à l'épanouissement, sous l'œil indifférent d'un État neutre, du droit absolu de tout enseigner.

Mais Bismarck intervint. Les nationaux-libéraux détestaient, pour des raisons philosophiques, l'ascendant des clergés sur l'enseignement primaire ; Bismarck, lui, pour des raisons politiques, détestait le rôle du clergé polonais dans les écoles de Posnanie, de Prusse orientale et de Silésie. Il ne craignit pas de sacrifier à cette préoccupation locale, qu'il qualifiait de nationale, l'harmonie entre l'Église et l'École, comme six mois avant, des considérations à demi personnelles, à demi polonaises, l'avaient conduit à supprimer la « division catholique, » organe d'entente entre l'épiscopat et le ministère. Il donna l'ordre à son ministre Mühler de déposer un projet d'après lequel les inspecteurs scolaires étaient expressément nommés par l'État, affectés à une circonscription que l'État délimitait, et révocables par l'État. Le 14 décembre 1871, Mühler obéit : on ne résistait pas au chef, lorsqu'il s'agissait de frapper des Polonais.

Les nationaux-libéraux se réjouissaient : l'heure s'approchait où le prêtre et le pasteur, messagers autoritaires de ces orthodoxies qu'ils abhorraient, disparaîtraient de l'École. Cette allégresse même tenait Mühler en éveil, et, tout de suite, pour humilier les ennemis de Dieu, il élabora une loi générale sur l'enseignement, et y proclama d'une façon formelle le caractère

confessionnel de l'instruction primaire. Alors Bismarck opposa son *veto :* il ne voulait pas d'une discussion parlementaire qui dégénérât en conflit entre le gouvernement et les nationaux-libéraux ; et les rapports se tendirent entre le ministre des Cultes, qui ne déposait qu'à contre-cœur un projet fragmentaire propice aux idées de laïcité, et le président du Conseil, qui renvoyait au fond des cartons un projet d'ensemble, inspiré par l'esprit chrétien. On fit courir le bruit que Mühler, homme pieux et scrupuleux, voulait retirer le premier de ces projets. Bismarck s'irritait, non seulement des lenteurs auxquelles se heurtait sa volonté, mais de la répercussion qu'elles pouvaient avoir sur l'esprit du roi Guillaume : « Le Roi est tourmenté, disait-il au vicomte de Gontaut-Biron, chaque fois que la religion est mêlée à quelque affaire. » Mühler risquait d'induire Guillaume à certains scrupules... Ce ministre, quel que fût son dressage de fonctionnaire, avait une conscience personnelle, pointilleuse, exigeante, et dès lors discuteuse ; et Bismarck prisait peu, chez ses collaborateurs, cette honorable et gênante originalité.

Voilà longtemps, d'ailleurs, que le rôle du ministre des Cultes, tel que le concevait Mühler, ne répondait pas à l'idéal du chancelier. Derrière sa table officielle, Mühler n'oubliait pas qu'il était chrétien ; et parce que chrétien, il voulait faire régner Dieu dans l'École et faire régner le dogme, intact et strict, dans l'Église évangélique. Mais l'âme religieuse d'un Bismarck, telle que nous l'avons fait connaître, comprenait malaisément que dans la vie publique on accordât à de pareils soucis quelque primauté ; et Bismarck, au dîner même par lequel on célébrait la paix de Francfort, disait ouvertement : « Le pire, dans un ministre des Cultes, c'est qu'il ne peut pas oublier à quelle confession il appartient, et dès lors il restera toujours homme de parti ; ce que j'aimerais le mieux pour un tel poste, ce serait un Juif. » Le pieux et bon Louis de Gerlach, à qui l'on relatait ce propos, soupirait qu'en vérité il eût été difficile d'imaginer quelque chose de plus misérable. Mais Bismarck, on s'en souvient, ne croyait pas qu'il fût absolument besoin d'églises pour la prolongation de l'œuvre rédemptrice : dès lors, un bon policier juif, en les maintenant chacune à sa place, en les empêchant toutes d'empiéter sur la place de l'État, n'aurait pas gêné le Christ, qui seul intéressait la religiosité de Bismarck. Un autre jour, le chancelier observait qu'en Espagne il n'y avait pas de

ministère des Cultes, et qu'apparemment c'était le ministère de la Justice qui, là-bas, réglait toutes les questions de mitoyenneté spirituelle. Mühler et sa femme, — cette Adélaïde que la presse nationale-libérale persiflait sans courtoisie, — s'attardaient à penser qu'au ministère des Cultes, il fallait encore servir Dieu; et l'antagonisme était fatal entre ce couple piétiste et Bismarck, uniquement préoccupé de servir l'État.

D'autres rancunes, plus impatientes encore, s'agitaient contre Mühler, dans le parti national-libéral. Les théologiens lui savaient mauvais gré de peupler les facultés évangéliques de professeurs orthodoxes dont la correction plaisait à Mme de Mühler. Les politiques lui reprochaient d'être demeuré fidèle à l'idéal pédagogique qu'avait, au lendemain de 1850, incarné le ministre Raumer; d'attacher, comme lui, une importance souveraine à la culture religieuse dans l'école, et de répondre avec quelque malveillance aux municipalités qui voulaient établir des écoles purement laïques, ou bien aux « libres penseurs, » qui souhaitaient que les enfans n'entendissent point parler d'un Dieu révélé. La *Gazette générale d'Augsbourg*, s'indignant contre l'entrée de nombreux « ultramontains » dans la Chambre prussienne, avait dénoncé ce malheur « comme étant, au moins pour la moitié, le fruit du système Mühler, » de ce « papisme protestant qui frayait les voies au papisme catholique. »

Et voici qu'en décembre 1871 paraissait, signé de lui, un projet de loi qui démentait à tous égards l'esprit général de sa politique scolaire : les nationaux-libéraux manquaient de confiance et craignaient que Mühler, au jour où il faudrait batailler pour cette nouveauté, ne fût, à bon escient, un très mauvais avocat, et qu'il ne demandât à Dieu, dans ses prières ou par les lèvres d'« Adélaïde, » la grâce d'être vaincu. Ils allaient jusqu'à dire, à l'instigation de Forckenbeck, qui présidait la Chambre : « Si le projet sur l'inspection est présenté par Mühler, nous voterons contre. » Ils aspiraient plus impérieusement au départ d'un ministre qu'au triomphe immédiat d'un principe; et dans les premiers jours de 1872, allant trouver Bismarck, qui leur offrait une belle satisfaction pour leurs idées, ils affectèrent d'en faire fi, si, tout d'abord, il n'exauçait leurs antipathies.

L'ultimatum avait quelque insolence : après avoir engagé Bismarck sur une pente, les nationaux-libéraux menaçaient de lui fausser compagnie. Personnellement lassé de ses difficultés

avec Mühler, il vit dans ces démarches parlementaires une occasion de se délivrer de lui; il s'en fut chez Guillaume, lui présenta ce tissu de complexités, et obtint un ordre royal qui invitait Mühler à demander son congé. Bismarck, quelques jours durant, garda l'ordre dans sa poche; puis, le 2 janvier 1872, profitant d'un incident au conseil des ministres, il tendit à son collègue l'arrêt du Souverain. Mühler, tout de suite, dans un papier respectueux et docile, réclama de son Roi la grande faveur d'être renvoyé. Mais Guillaume était redevenu indécis. On avait le sentiment que l'effacement de ce ministre fermerait une période dans l'histoire scolaire de la Prusse; ainsi s'expliquaient, tout à la fois, le suprême scrupule du monarque et le haineux empressement de certains députés. De nouveau, le 14 janvier, les nationaux-libéraux manifestèrent contre l'infortuné fonctionnaire, qui ne savait plus au juste s'il était chassé de son office ou s'il y était enchaîné. Une insignifiante affaire brusqua l'issue : après avoir promis de nommer à un poste vacant l'un des deux candidats que le prince Frédéric lui recommandait, Mühler avait choisi, pour l'emploi, un parent de sa femme; cela lui valut une lettre sévère de Guillaume. Le 21 janvier, Mühler quitta le ministère, oscillant entre la joie qu'il trouvait dans sa « paix intérieure reconquise, » et sa crainte chagrine des prochaines réformes scolaires, qui ravageraient en vingt ans, disait-il, le patrimoine moral de la Prusse.

II

L'école et les Églises étaient désormais sans chef: il fallait pourvoir. « La catastrophe de Mühler et ses suites, écrivait Guillaume au général Roon le 16 janvier, m'occupent de la façon la plus pénible. Jusqu'ici, je n'ai causé du successeur qu'avec Bismarck. Je dois encore souhaiter quelques autres renseignemens sur un candidat dont je n'ai entendu que le nom. Je vous prie de venir aujourd'hui à midi pour en parler. »

Ce candidat dont Guillaume voulait causer avec Roon s'appelait Adalbert Falk. Il avait siégé à la Chambre prussienne de 1861 et au Reichstag de 1867; et l'Empereur voulait savoir de Roon comment avait voté, dans les discussions militaires, celui qui n'était alors qu'un obscur député. Les renseignemens furent médiocres; Falk s'était rangé dans cette opposition mo-

dérée, qui savait, avec toutes les formes du respect, surveiller le budget de l'armée et l'armée elle-même. C'étaient là peut-être des péchés de jeunesse... Falk, aujourd'hui, avait quarante-cinq ans; son esprit comme son âge était mûr; il s'était révélé bon juriste dans un débat sur la contrainte pénale ; et puis, sa force de travail était immense, et l'on aurait de la besogne, au ministère des Cultes, dans les mois qui venaient. Guillaume hésitait; il aurait préféré mettre son Église de Prusse aux mains d'un conservateur. Falk, à vrai dire, passait pour un chrétien convenable, mais pour un de ces chrétiens qui considèrent la religion comme chose privée et qui, dans leur fauteuil d'hommes publics, prendront en toute sécurité de conscience, — ou, ce qui est plus grave encore, sans consulter leur conscience, — des mesures néfastes pour les intérêts religieux. Ce genre de collaborateurs était agréable à Bismarck; mais Guillaume était moins rassuré. Le temps passait ; à la cour comme à la ville, on épiloguait sur la durée de la petite crise. Les catholiques ne tenaient pas à l'ascension de Falk. « Il doit être franc-maçon, » écrivait Auguste Reichensperger. De fait, par ses idées sur l'instruction, Falk se rapprochait beaucoup plus des loges que des piétistes : il émergeait parmi ces esprits, nombreux dans la seconde moitié du XIXe siècle, qui croyaient à la moralisation des masses par l'alphabet. L'idée peut paraître vieille aujourd'hui, et même surannée ; mais elle était nouvelle pour la cour prussienne de 1872. Bismarck pourtant insistait, et, lorsque son fidèle Aegidi eut déniché certain discours de Falk sur la réorganisation de l'armée, dont les nationaux-libéraux avaient jadis été mécontens, Guillaume se rasséréna, se décida : Falk devenait ministre.

On avait aux Cultes, dans la personne de Falk, un juriste érudit, pointilleux, engoué d'une étroite logique, sachant bien les textes, ignorant des faits, incapable d'envisager les répercussions sociales de sa politique religieuse. Il connaissait mal, d'ailleurs, le terrain nouveau de son activité; l'histoire des précédens ministres des Cultes lui était peu familière; sa doctorale redingote, sévère comme son humeur, sanglait un parfait légiste, également dédaigneux de la coutume et de la vie, légiste sur qui le passé n'avait pas de prise, qui considérait les hommes, *a priori*, comme des sujets passifs de la loi, qui ne savait prévoir ni les soubresauts, ni les réactions, ni les résistances, et qui, loin de voir dans ces événemens un tressaillement des

âmes, les traitait comme des phénomènes tout mécaniques, dont une poussée plus forte aurait finalement raison.

On avait à l'Instruction, dans la personne de Falk, un ami des lumières, avec tout ce que ce mot comporte de générosités fécondes et d'illusions niaises. Falk fut adoré, dans toute l'Allemagne, par les instituteurs protestans, et même par quelques catholiques. Il fut très bon pour ces primaires, très prodigue, très flatteur. Il avait le secret des libéralités financières qui accroissaient leur importance sociale, et le secret, aussi, des paroles grisantes, qui les grandissaient à leurs propres yeux. Il aimait à s'entendre accuser par les conservateurs de certaines « folies scolaires; » il lui semblait, alors, qu'il souffrait pour la science et pour la liberté de l'esprit. Il se complaisait dans ces mots nobles et grands, plus attirans pour ses subordonnés que les vieilles instructions du ministre Raumer, qui voulait qu'à l'école prussienne on apprît à servir Dieu et le Roi.

Au demeurant, un homme intègre, désintéressé; et dans cette Prusse où l'application et la docilité sont les deux obligations maîtresses du bureaucrate, il devait en donner l'exemple, tout le premier, par l'essoufflement laborieux avec lequel il fabriqua des lois, et par la souplesse admirable qu'il témoigna toujours à l'endroit de Bismarck. Plaisant au chancelier par son caractère, aux nationaux-libéraux par ses idées ou par ses phrases, il était un homme nouveau, messager d'un esprit nouveau; incarnation compassée de l'Allemagne nouvelle, de cette Allemagne unitaire et nationale-libérale, qui, née de la Prusse, voulait en finir avec le particularisme prussien.

Il garda près de lui les vieux fonctionnaires, avec complaisance, presque avec respect : c'étaient, en définitive, des serviteurs du Roi, protégés par là même contre les caprices de la politique; et si Falk eût essayé d'y toucher, l'État monarchique, supérieur à Falk, ne l'eût pas permis.

Falk fit un premier pas qui, vis-à-vis de l'Église romaine, pouvait paraître un recul : les écoliers catholiques de Braunsberg furent autorisés à déserter les leçons religieuses du prêtre vieux-catholique Wollmann, et à suivre des cours particuliers de religion. L'évêque Krementz, en somme, ne demandait rien de plus. Parmi les conservateurs, certains se disaient qu'à la faveur d'un pareil précédent, ils pourraient un jour soustraire leurs enfans à l'enseignement d'un pasteur trop libéral. Un certain

nombre de nationaux-libéraux constatèrent avec joie que l'État enseignant, l'État qui s'instituait officiellement maître de religion, faisait abandon de cette prérogative en faveur des prêtres « ultramontains » de Braunsberg; ils espérèrent que ce n'était là qu'un début, et qu'un jour l'État prussien renoncerait, partout, à enseigner lui-même le catéchisme. Pour des raisons singulièrement différentes entre elles, il se trouvait que Falk, une première fois, avait contenté tout le monde, et ce fut la dernière fois. Car on apprit, bientôt, que Falk semblait avoir pour idéal lointain, dans les écoles et dans les gymnases, le mélange des confessions. La municipalité de Breslau, pour laquelle Mühler s'était montré si peu complaisant, était tout de suite admise à introduire des Israélites comme maîtres dans ses écoles. Il y avait auprès de Falk un pédagogue très respecté, Wiese, qui citait au ministre un mot de Lassalle : « Les Juifs gâtent l'allemand, » et qui lui représentait qu'un bon maître, pour bien expliquer le *De officiis*, doit pouvoir comparer les antiques vertus cardinales aux vertus chrétiennes. Falk écoutait, puis passait outre, au scandale des conservateurs; et c'étaient eux encore, bien plutôt que les catholiques, qui se sentaient bravés lorsque Falk instituait un enseignement religieux israélite dans les gymnases de Posnanie; les plus libertins d'entre les nationaux-libéraux ne trouvaient pas mauvais que Jéhovah fît son entrée dans l'enseignement prussien, puisque avec lui et devant lui, Israël s'y installait.

L'orthodoxie protestante s'agitait, trouvant inquiétante pour Jésus cette victoire commune d'Israël et de Jéhovah. Le projet sur l'inspection scolaire demeurait au premier plan des préoccupations politiques : la *Gazette de la Croix* demandait pourquoi Bismarck n'en avait pas saisi le conseil supérieur évangélique. « C'est qu'il aurait fallu, parallèlement, consulter les évêques, » répliquait la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. Réponse sensée, et tout en même temps maladroite; car, en avouant aux protestans orthodoxes qu'ils risquaient de pâtir et qu'ils pâtissaient des procédés dont l'autre Église était l'objet, n'allait-on pas préparer certaines alliances entre eux et cette autre Église? Le pasteur Frédéric Fabri, dans une brochure retentissante, critiquait la politique bismarckienne, et sonnait l'alarme, au nom de la confession évangélique. Un propos de Bismarck se colportait, fort peu rassurant : « Les pasteurs luthériens, avait-il

dit, ne valent même pas mieux que les catholiques. » Si l'intérêt de l'État exigeait que Bismarck ennuyât les Polonais et sourît aux nationaux-libéraux, de quoi se mêlaient tous ces pasteurs, de parler et d'agir à l'encontre?

Les pétitions protestantes et catholiques affluaient contre le projet de loi; il en arrivait, de toute la Prusse, 19 053, et l'on ne rangeait même pas, dans ce nombre, les feuilles de signatures venues de la Pologne, qui, naturellement, ne valaient pas la peine d'être comptées. Au nom de la Constitution prussienne, les évêques se plaignaient : ils n'écrivaient plus au Roi, mais directement aux Chambres. La presse bismarckienne trouvait le moyen, par des menaces contre les Jésuites, de maintenir un fossé entre les conservateurs, qui détestaient la Société de Jésus, et le Centre, qui la défendait; mais par-dessus ce fossé, les mains se tendaient encore, se rencontraient toujours, pour concerter des gestes communs contre la politique scolaire, si formellement laïque, dont Falk allait être l'actif représentant. Bismarck, qui ne mettait les hommes du Centre au ban de l'Empire que pour enlever à l'extrême droite et à l'extrême gauche la tentation de coqueter avec eux, voyait s'ébaucher entre certaines personnalités des deux Églises la concentration même à laquelle ils aspiraient. Les portes de cette fraction s'ouvraient, toujours plus larges, pour tous les protestans épris de liberté religieuse et attachés au règne de Dieu.

III

Pendant qu'on s'agitait, dans l'ombre, pour ou contre la réforme de l'inspection scolaire, Bismarck et Falk, dès le 30 janvier 1872, subissaient à la Chambre une interpellation du Centre. Auguste Reichensperger, Mallinckrodt, Windthorst, demandèrent pourquoi, l'année d'avant, la « division catholique » avait été supprimée. Ils démontrèrent que désormais les affaires d'Église, au ministère, étaient réglées par des bureaux protestans, que l'esprit d'équité périclitait, que la « parité » des deux confessions était par là même violée. C'est en leur répondant que Falk fit ses débuts oratoires et que Bismarck, pour la première fois, prit la question religieuse comme thème d'un grand discours parlementaire. Falk allégua que deux conseillers catholiques gardaient un poste au ministère; cela lui paraissait suffisant.

Bismarck, lui, fit le procès du Centre, de cette fraction qui avait mobilisé contre l'État, qui, sur un simple mot d'ordre, faisait élire des chapelains opposans contre de grands seigneurs ministériels, et dont le chef, Windthorst, Hanovrien fidèle, était entré à regret et malgré lui dans l'État prussien. Il vanta sa longue patience, rappela l'espoir qu'il avait eu, en rentrant de France, de pouvoir vivre en paix avec l'Église tout en gardant le contact nécessaire avec l'ensemble du pays; il énuméra ses déceptions, dénonça l'alliance de la *Germania*, feuille officielle du Centre, avec la presse gallophile, anti-allemande, avec l'ancienne presse de la Confédération du Rhin, avec les journalistes ultramontains de Genève, qui détestaient la Prusse. Que le Centre eût avec lui la majorité des catholiques, Bismarck d'ailleurs voulait le contester encore. D'une fraction confessionnelle, le ministre n'en voulait point; car ce serait porter la théologie dans les assemblées politiques. On l'interpellait sur la « division catholique; » il avait supprimé ces bureaucrates parce qu'ils représentaient exclusivement les droits de l'Église à l'intérieur de l'État et contre l'État. Mieux valait que pour avocat l'Église eût un nonce; car, vis-à-vis de lui, l'État serait plus circonspect qu'il ne l'était vis-à-vis de ses propres fonctionnaires, et puis le nonce transmettrait directement au Pape ses impressions réelles, sans réfraction qui les faussât. Et Bismarck, expert aux phrases vagues qui laissaient des fenêtres ouvertes sur l'avenir, esquissait en passant cette négligente avance : « Que nous ne finissions pas par recourir à l'établissement d'une nonciature, c'est une question que je laisse au développement historique, dès qu'il aura trouvé des voies pacifiques. » Le propos était assez net pour que Rome pût comprendre, assez fugitif pour que les nationaux-libéraux ne s'y arrêtassent point. Bismarck était bien aise aussi de faire savoir au Saint-Siège que son intention n'était pas de poursuivre une campagne contre l'infaillibilité : « Un dogme que professent tant de millions de nos compatriotes, proclamait-il expressément, doit être sacré pour leurs concitoyens et pour le gouvernement. » C'était tant pis pour les vieux-catholiques; on se servait d'eux pour intimider Rome, mais lorsqu'on voulait prendre à l'égard de Rome une autre contenance, on ne se gênait pas avec eux. Or il plaisait à Bismarck de jeter çà et là, à travers sa philippique contre le Centre, certaines phrases d'où la Curie pût encore conclure que, si elle condamnait cette fraction, elle

pourrait peut-être, à la dernière heure, s'entendre avec le chancelier. Pour l'instant, il ne cachait pas ses décisions; elles étaient formelles : « Nous ne pouvons, déclarait-il, concéder aux autorités ecclésiastiques le droit permanent auquel elles prétendent d'exercer une partie des pouvoirs de l'État; et autant qu'elles possèdent ce droit, nous sommes forcés, dans l'intérêt de la paix, de le restreindre, afin que nous puissions vivre en repos les uns avec les autres. » Ainsi des restrictions aux prérogatives de l'Église étaient annoncées comme prochaines, par l'omnipotente parole du prince; et si d'aventure cette Église se plaignait que, pour légiférer ainsi sur son compte, Bismarck n'eût pas appelé un ministre catholique, il objectait que, dans un État constitutionnel, le ministre a besoin d'une majorité.

Cette dernière réflexion peut nous paraître toute naturelle; mais elle fit scandale dans la Prusse d'alors. Bismarck, au temps où il n'était rien, s'était comporté vis-à-vis de la Chambre comme le jeune Louis XIV vis-à-vis de son Parlement: aujourd'hui qu'il était tout, il affirmait, avec déférence, l'obéissance due aux députés, et semblait considérer les organes gouvernementaux comme une émanation des majorités. Ce Bismarck, pour qui, huit et dix ans plus tôt, le principe des majorités n'existait point, se retranchait aujourd'hui derrière ce principe; Bismarck, chancelier triomphant, s'asservissait à une doctrine politique que Bismark, ministre encore obscur, avait piétinée et bafouée. C'est au mépris de cette doctrine qu'il avait concerté, jadis, les préparatifs militaires de l'unité; et puis, s'en emparant ou plutôt s'y pliant, il voulait la mettre à la cime, non seulement de la nouvelle Allemagne, mais de cet État prussien que son archaïsme rendait auguste.

On observa, un peu partout, qu'il n'avait pas accoutumé les parlementaires à un tel respect, et la *Gazette de la Croix* déclara tout net que, dans son discours, il avait directement attaqué ou sacrifié les principes conservateurs. Windthorst déchargea le Centre du reproche d'être confessionnel, et proclama que personnellement il se tenait, à la Chambre, sur le terrain de la Constitution; il accusa Bismarck de s'identifier avec l'État. « On paraît ne plus supporter, s'écria-t-il, que les catholiques se défendent; on trouve surprenant qu'ils ne soient pas morts. Morts, ils ne le sont pas encore .. »

La bataille reprit, le lendemain 30 janvier, à propos du

budget de l'Église catholique. Mallinckrodt résuma le programme du Centre en trois articles : affirmation stricte du droit positif et historique, liberté des confessions, fédéralisme, et demanda si c'était nier l'État que de faire opposition au chancelier. Bismarck tira de sa poche une affiche silésienne qui recommandait de réélire au Reichstag, contre le duc de Ratibor, le vicaire Müller, invalidé, et qui signifiait aux pères de famille qu'il était plus que jamais nécessaire d'envoyer, dans les assemblées politiques, des catholiques sans peur, de crainte que les petits Allemands ne devinssent des païens; et Bismarck en conclut, triomphalement, que « sur le drapeau de recrutement du Centre, il y avait la confession et rien que la confession. » Ainsi se resserrait, dans l'enceinte de la Chambre prussienne, le duel entre Bismarck et le Centre.

IV

Il y avait dans ce parti quatre incomparables tribuns : Windthorst, Mallinckrodt et les deux Reichensperger.

Un très grand crâne sur un tout petit corps, avec deux tout petits yeux, faibles mais fouilleurs, et une bouche large que le moindre accès de rire écarquillait encore : voilà Windthorst. Il semblait que la nature, en modelant son masque, eût voulu faciliter la besogne des caricaturistes débutans, et leur offrir un modèle très simple, très saisissable, un modèle dont on eût dit qu'il leur faisait une avance. Tout court, tout fluet, sa démarche le dissimulait, non moins que sa taille ; il fallait que le regard plongeât d'en haut, entre les lignes serrées d'épaules humaines, pour apercevoir, à mi-côte de toutes ces statures, cheminant au bras d'un collègue complaisant, le député Windthorst. Ministre du royaume de Hanovre, au temps où ce royaume existait, il avait bien servi son Roi protestant et bien défendu les intérêts catholiques. Particulariste intransigeant, il avait, de 1867 à 1871, siégé comme sauvage dans les assemblées de la Prusse et de l'Allemagne ; et puis il avait apporté au Centre son concours, qui promettait d'être une force, et son nom, qui menaçait d'être une faiblesse. Car le passé politique de Windthorst permettait à Bismarck de dire au Centre : Vous obéissez à un ennemi de l'Empire, — et de dire à Windthorst : Chef d'un parti de défense religieuse, vous êtes, en votre for intime, particu-

lariste, beaucoup plus que catholique ; — et l'on eut souvent l'étrange spectacle de voir la presse bismarckienne douter de la sincérité religieuse de Windthorst, non moins que de sa sincérité civique. En quoi cette presse se trompait : sans avoir la ferveur de beaucoup de ses collègues, et sans se dépenser comme eux dans les congrès catholiques, Windthorst, à qui le royaume de Hanovre avait dû l'établissement de l'évêché d'Osnabrück, suivait avec une piété correcte les observances de son Église ; et ce n'était point par un manège politique, mais au nom de sa foi, qu'il défendait le catholicisme.

Dans l'histoire du parlementarisme contemporain, Windthorst est le type de l'opposant. Il visait à démonter l'adversaire plutôt qu'à le réfuter; il était plus tacticien que dialecticien. Pour être pleinement compris et goûtés, ses plus célèbres mouvemens d'éloquence doivent être étudiés, non dans la sténographie officielle, qui ne reproduit que des mots, mais dans les comptes rendus des journaux, qui donnent la physionomie des séances. Nul comme Windthorst ne savait guetter, ou bien provoquer, l'incident qui trouble l'ennemi; alors il se levait, devenant à peu près aussi haut que ses collègues assis ; on entendait sourdre un filet de voix, menue comme tout son être; et ce filet de voix, se dirigeant sur l'obstacle, se jouait tout autour du point faible, avec une douce, lente et progressive cruauté; peu à peu, tout sautait, tout craquait autour d'une petite brèche toujours plus large, et l'obstacle était percé. On eût dit une de ces vrilles, qui s'avancent et s'enfoncent avec un grignotement tenace et laborieusement agaçant, avec de petits zigzags, même de petits écarts, dans la planche de bois d'abord rebelle et bientôt entamée. Ses zigzags, à lui, c'étaient des bons mots, parfois bouffons et baroques, souvent spirituels, toujours imprévus, et que sa mimique, quels qu'ils fussent et quoi qu'ils valussent, rendait toujours drôles; dans l'atmosphère du Parlement, ces plaisanteries répétées et précipitées tombaient à la façon d'une averse, et dérangeaient les plus altières contenances. On se gardait bien de l'interrompre, sur les bancs nationaux-libéraux; car on savait qu'au lieu de le déconcerter, on exciterait, plus sûrement encore, l'âpreté périlleuse de ses ripostes. Il ne se rasseyait que pour se relever bientôt: il y eut une session où il prit soixante-six fois la parole. Il aimait les débats où l'on fixait l'ordre du jour; il s'amusait, sans en avoir l'air, à égratigner à

l'avance, par une phrase, par un mot, les argumens hostiles qui devaient, au jour de la discussion, s'épanouir en de longues harangues; il escomptait qu'une plaisanterie anticipée les découragerait de se produire; et tandis que l'orateur ennemi les portait encore en lui, Windthorst, sans respect pour cette gestation, les avait rendus ridicules, avant terme. Jamais parlementaire ne mania les ruses de la guerre avec une méthode plus inlassable, avec une plus souple vigilance.

Toujours sur la brèche aussi, et s'essoufflant toujours en quête de la victoire, Mallinckrodt, lui, pour vaincre, comptait sur le droit. Il avait une façon grandiose de prononcer ce mot: le droit, et de revendiquer ou de protester, au nom de son « sentiment du droit. » De là, chez ce Westphalien, dont la famille servait la Prusse de génération en génération, un esprit de fédéralisme, de particularisme non moins avoué, non moins exigeant que chez le Hanovrien Windthorst; mais, tandis que le fédéralisme de Windthorst prenait racine dans ses souvenirs, dans son cœur, dans son patriotisme de Hanovrien, le fédéralisme de Mallinckrodt, qui n'avait pas été personnellement lésé, ni intimement endolori par les annexions prussiennes, reposait sur le sentiment du droit. Affirmer le droit, c'était déjà triompher, tant Mallinckrodt était persuadé, d'une émouvante foi mystique, que le droit trouverait d'infaillibles revanches. Les préparer, les réclamer, les précipiter: voilà ce qu'il considérait comme son métier, métier qui faisait de lui l'auxiliaire du Dieu de justice. Une piété profonde, chaque matin, le poussait à l'église; et puis, il rentrait chez lui pour travailler. Préoccupé d'avoir une doctrine, il s'attachait à mûrir les thèses de politique et de sociologie que depuis dix ans, de concert avec son beau-frère Hüffer et quelques autres catholiques, il avait élaborées dans les réunions de Soest; et puis, lorsqu'il devait parler, s'enfermant dans sa chambre avec sa science et sa conscience, il devenait non moins inaccessible qu'un Jupiter tonnant, et préparait longuement, scrupuleusement, le prochain discours. C'était sa façon, à lui, d'exercer le sacerdoce du droit. Ainsi se déroulaient de belles pages d'éloquence, amples et graves, soutenues par une logique passionnée, et qui faisaient de lui, suivant l'expression du progressiste Richter, le premier orateur parlementaire; une flamme superbe échauffait ses argumens et ne faisait qu'en rendre plus étincelante la rigueur; parfois

survenait, à bout portant, bien condensée, l'épigramme contre les personnes, épigramme voulue, préméditée, véhémente plutôt qu'ironique; tout de suite après, l'essor de sa dialectique, âpre et concise, recommençait de planer. Un jour qu'on le félicitait d'un de ses discours, il répondait à l'interlocuteur : « Vous avez bien prié. » Ouvrier de l'œuvre de Dieu, il se sentait doublement responsable vis-à-vis de ses collègues, pour les missions dont son éloquence était l'organe et pour les prières dont elle était la bénéficiaire. Mais aucune considération de parti ne l'aurait amené à des fléchissemens qui eussent contrarié son sentiment du droit : *Etsi omnes, ego non*, disait-il volontiers. On l'appelait le Caton du Centre; il représentait un certain dogmatisme moral, importun mais respecté, que les majorités sceptiques éprouvent quelque pudeur à répudier, et qui considère leur demi-gêne comme un présage d'inévitable victoire. Il aimait, du reste, à ses heures, les accès de franche gaieté, qui témoignaient aux adversaires que les ultramontains étaient de joviaux compagnons. Il n'était du goût ni de Windthorst ni de Mallinckrodt de donner au Centre l'attitude d'une fraction renfrognée. Ces deux hommes, si différens entre eux, n'étaient cependant qu'un seul cœur et qu'une seule âme; on les considérait, ensemble, comme le nerf de la fraction du Centre.

Bismarck redoutait les manœuvres de l'un, l'ascendant de l'autre, et les considérait tous deux comme manquant de loyalisme envers l'Empire unifié et centralisé. Il leur préférait les deux Reichensperger : l'un d'eux, Pierre, avait, on s'en souvient, aidé les catholiques de Bavière à accepter l'Empire; et Bismarck, lorsqu'il était de bonne humeur, se disait qu'en définitive, avec ces deux frères-là, on pourrait s'entendre; qu'ils étaient de loyaux Allemands, et que leur plus grand tort était de se laisser conduire par ce Guelfe de Windthorst.

Pierre était un juriste, un praticien du droit, expert à traiter les questions de légalité; en belles phrases cicéroniennes, il remontrait aux juristes du parti national-libéral que, tout dévots qu'ils fussent de l'esprit légiste, ils fabriquaient des lois contraires à la Constitution ou des lois s'entre-choquant entre elles; pénétrant dans leurs laboratoires législatifs, il en étudiait les produits, en connaisseur, et ses critiques étaient gênantes. Ame ardente, facile à vibrer, ayant l'accueil large et chaud pour tout ce que les hommes avaient de bon, pour tout ce que les

idées avaient de vrai, Auguste Reichensperger offrait je ne sais quoi de plus séducteur, qui manquait aux trois autres. Pour le joueur politique qu'était Windthorst, on avait de la défiance ; on s'inclinait malgré soi, avec une déférence un peu gênée, devant la conscience d'un Mallinckrodt; la compétence d'un Pierre Reichensperger, si exercée, si déliée, invitait à la discussion, chicaneuse et subtile ; Auguste Reichensperger parlait avec tous les enthousiasmes de son cœur, et contre lui, les cœurs se mettaient en défense, de peur d'être gagnés. Du romantisme, il avait hérité les visions gothiques et les belles intuitions d'histoire ; des expériences faites en 1848, il avait gardé ces façons de générosité politique, qui parfois, dans une assemblée, gagnent d'autant plus aisément deux pouces de terrain qu'elles ont paru en céder un. Il avait intimement connu Charles de Montalembert, glorieux vengeur de toutes les souffrances iniques ; il avait voisiné avec le « catholicisme libéral ; » il en avait partagé les candeurs conquérantes. Et dans les assemblées publiques, les ennemis de l'Église le craignaient comme les trois autres, mais la peur qu'il leur inspirait honorait son cœur ; c'était la peur de se sentir désarmés devant un lutteur que personnellement ils inclinaient à aimer.

V

La discussion scolaire, dès qu'elle s'ouvrit, s'évada du terrain purement politique sur lequel Bismarck aurait assurément préféré la cantonner, et devint un débat pour ou contre l'Église.

Le matérialiste Virchow mit le clergé sur la sellette. Il proclama que sa mission civilisatrice était périmée ; il aligna des statistiques, dénonça l'insuffisance de l'instruction dans les pays catholiques, et les ravages de l'ignorance et du typhus dans la catholique Silésie. Et c'est parce que le projet de loi visait, d'après lui, à écarter la domination pernicieuse de l'Église sur l'école, que Virchow le voterait.

« Il vise, disait Auguste Reichensperger, ou tout au moins il aboutira à créer l'école sans Dieu. » — « C'est une loi païenne, » insistait un autre membre du Centre, Bruel, protestant du Hanovre ; « elle répond à l'idée païenne de l'État Dieu. » Windthorst, aussi, annonçait à la Prusse qu'elle deviendrait un État païen ; que tous les chrétiens, protestans ou catholiques, s'uniraient pour réclamer la réalisation de la liberté de l'enseignement. Il y avait eu, dans

l'École, communauté de labeur entre l'État et l'Église; Windthorst constatait avec douleur que le projet Falk préparait la séparation; alors les Églises auraient leurs écoles à elles, il le faudrait...

Moins ouvertement antireligieux que Virchow, le juriste Gneist introduisait certaines distinctions tranchantes qui donnaient l'illusion d'être nettes : l'enseignement scientifique, professait-il, doit être donné d'après des principes scientifiques, l'enseignement religieux d'après des principes dogmatiques. Formules trop simples, trop abstraites; fragile en est la raideur; elles gauchissent, elles se brisent, au premier contact avec la réalité. Entre la science et le dogme, elles échafaudent des cloisons étanches; mais le besoin qu'a l'intelligence d'être unifiée prévaut contre ces cloisonnemens factices. Gneist croyait apporter une solution; il n'avait fait qu'énoncer un problème.

Ainsi luttaient l'Église et l'incroyance, le christianisme et le paganisme, la foi et la raison, Dieu et l'athéisme; spectateurs du combat, Falk et Bismarck tardaient à s'y mêler. Il ne s'agissait point, à leurs yeux, — aux yeux surtout de Bismarck, — de savoir laquelle des deux philosophies devait régner dans l'École, celle de Reichensperger ou celle de Gneist, celle de Windthorst ou celle de Virchow : le débat était un débat politique. Pour l'instant, ce qui les préoccupait, ce n'était pas encore la lutte des idées, c'était la lutte des langues, là-bas au fond de la Posnanie : pour être victorieux dans cette lutte de langues, il fallait en finir, très vite, avec les curés polonais qui, dans les écoles, favorisaient le polonais, et voilà pourquoi Falk était si pressé. Voilà pourquoi ce projet que Windthorst taxait d'obscur et d'incomplet, devait être voté, tel quel, sans qu'on attendît l'élaboration d'une loi générale sur l'enseignement. Falk se faisait modeste; pour le moment, il ne prévoyait, en vue de l'application de la loi, qu'un crédit de 20 000 thalers; il suffisait qu'elle fût promulguée, et qu'elle énonçât victorieusement ce principe, que les inspecteurs scolaires étaient les serviteurs de l'État; on immolerait quelques curés, hostiles à l'idiome national et à l'idée nationale, mais peut-être les pasteurs évangéliques resteraient-ils tous en place; et ce n'était point avec 20 000 thalers qu'on aurait le moyen d'appointer beaucoup d'inspecteurs laïques. Et chacune de ces assurances par lesquelles Falk espérait ramener la sécurité suscitait une inquiétude nouvelle : ce que l'État demandait, c'était, en définitive, un

blanc-seing pour un certain nombre de mesures de révocation, dont il serait le seul juge. Holtz, député conservateur, était d'accord avec Windthorst et Mallinckrodt pour redouter l'omnipotence de la bureaucratie. « On veut créer une nouvelle armée de gendarmes, » s'écriait Windthorst. Et Lasker lui-même, tout radical qu'il fût, laissait voir une ombre d'anxiété.

Mais tout de suite, se ressaisissant, Lasker proclamait : « Même si cette loi nous livrait à la bureaucratie, je voterais pour elle, car la lutte entre nous et la bureaucratie n'est qu'une difficulté domestique, et cette difficulté doit passer à l'arrière-plan dès qu'il s'agit du combat contre l'ennemi extérieur, contre cette puissance qui tente d'imposer des lois à l'État. » L'heure n'était plus de s'attendrir sur la Constitution ou d'élever des digues contre la bureaucratie : un même péril devait resserrer en un faisceau les fidèles de la raison d'État. Alors Windthorst demandait sans merci : « Mais cet État, sur quel principe repose-t-il? Est-ce sur le principe monarchique, jusqu'ici respecté? Est-ce sur un principe inverse, le principe des majorités, dernièrement découvert par le chancelier? » Et son filet de voix, grêle mais implacable, faisait ainsi une trouée dans la majorité bismarckienne de la veille; conservateurs attachés au principe monarchique, libéraux attachés au principe des majorités, étaient mis en collision, publiquement, sous les regards de la Prusse, de Bismarck et du Roi; ce gnome venu du fond du Hanovre mettait le Parlement en désordre; il questionnait sur ces lois fondamentales dont Retz, un autre malin, disait qu'il était dangereux de les rechercher; Guillaume Ier lui-même risquait d'être troublé par cette antithèse des deux principes; et c'était un vaincu, un Prussien malgré lui, qui, défiant Bismarck vainqueur, allait ainsi jeter le trouble dans la conscience des royalistes prussiens, et dans la conscience, peut-être, de l'Empereur.

Justement, en ces jours-là, Bismarck sentait chanceler son crédit sur Guillaume; cette crainte, et puis son surmenage, lui donnaient mal aux nerfs, d'une atroce façon. La veille, il avait expédié à son ministre Eulenburg une lettre brutale, où il le tançait pour les progrès du polonisme. « Le sol, là-bas, croule sous nos pieds, lui signifiait-il; voulez-vous, oui ou non, marcher avec nous contre les pratiques polonaises qui depuis dix ans minent avec succès les bases de l'État prussien? Si vous ne m'aidez pas, mes forces n'y suffiront point... Je suis surmené, je

suis fourbu, ma force nerveuse est usée. » Et sur ces nerfs omnipotens et débiles, sur ces nerfs qui étaient à vif, Windthorst, complice notoire de ces Polonais maudits, s'acharnait à verser lentement, goutte par goutte, l'acide de son éloquence. « Mon pouls, même ici, ne bat que soixante fois par minute, avait dit Windthorst le 30 janvier; je ne sais si le ministre président peut en dire autant du sien. » En cette après-midi du 8 février, il visait moins à convaincre la Chambre qu'à affoler le pouls du ministre président, et son succès faisait presque peur. Bismarck ne se possédait plus ; à plusieurs reprises, ses mains d'homme fort soulevèrent jusqu'à ses lèvres, en tremblant, le verre d'eau qu'il avait devant lui, et lorsque à son tour il se leva pour parler, on entendit dans la tribune de la presse les directeurs de journaux inviter leurs rédacteurs à reproduire le plus littéralement possible les mots qui allaient être dits.

Ce fut un second réquisitoire contre le Centre ; mais tandis que, huit jours plus tôt, il accusait la fraction d'être confessionnelle, il dénonça, cette fois, les alliances qu'elle acceptait : la presse polonaise, agressive contre les Juifs et contre les « libres-conservateurs » de Silésie ; la noblesse polonaise, agressive contre l'État prussien ; et puis, Windthorst. Les minutes succédaient aux minutes, et c'était toujours sur les Guelfes, toujours sur Windthorst, le minuscule « gérant de la fraction, » que fonçait le colosse. Le genre de l'invective, familier aux orateurs antiques, reparaissait dans la Chambre prussienne, sur les lèvres du premier ministre. Agacé, hors de lui, il se dérobait par l'outrage aux insidieuses questions du tout petit homme. « Si jamais M. le député de Meppen devait avoir la majorité pour lui, s'écriait-il, je penserais alors que la majorité est dans une fausse voie. » Il faisait effort pour détacher de lui la fraction : « Je souhaite sincèrement, avouait-il aux membres du Centre, arriver à faire la paix avec vous, sitôt que vous m'en aurez donné quelque possibilité. » Et derechef, une fois encore, il interpellait Windthorst et l'invitait à faciliter la paix confessionnelle en se séparant lui-même du Centre.

Le 30 janvier, Bismarck avait tonné contre tout un parti : le 9 février, une heure durant, il venait de concentrer tous ses coups contre Windthorst. Dans l'histoire parlementaire, c'était un fait sans précédent : les nationaux libéraux le sentirent, et Forckenbeck, qui présidait, fit prévenir Windthorst qu'il lui

laisserait toute liberté pour répondre. Windthorst, très calme, releva tout ce qu'il y avait d'atrabilaire et d'assez inaccoutumé dans les « calomnies » du chancelier, et quant à l'invitation dont il était l'objet, il ne la repoussait pas. « Que M de Bismarck fasse un premier pas dans la voie de la réconciliation en retirant sa loi, et je déclare que je disparais immédiatement. »

L'effort même qu'avait tenté Bismarck pour distendre les liens entre le Centre et Windthorst ne pouvait aboutir qu'à les resserrer. Bismarck, avec une sorte de maladresse rageuse, avait grandi Windthorst; et le lendemain, Mallinckrodt riposta : « Le Centre n'a point de chef à proprement parler; il possède un bureau seulement, composé de huit membres, et l'un de ces membres est le député de Meppen. Nous sommes fiers de posséder parmi nous un collègue aussi éminent. Meppen nous a envoyé, dans la personne de notre ami, une perle que nous avons enchâssée de notre mieux, et dont nous ne consentirons jamais à nous priver. » — « Pour moi, répliqua Bismarck, la valeur d'une perle dépend beaucoup de sa couleur, et je suis là-dessus assez difficile à contenter. » On l'entendit insister encore sur le manque de patriotisme du clergé allemand : « Ce clergé, proclama-t-il, a plus à cœur l'Église catholique que le développement de l'Empire allemand, lors même que cette Église fait opposition à l'Allemagne, sur la base d'une nationalité étrangère. » Pressé par Reichensperger, il ajoutait que « les ecclésiastiques allemands animés du sentiment national étaient forcés de se taire, de crainte des censures et des excommunications. » Ainsi semblaient s'esquisser, dans la pensée de Bismarck, les premiers considérans d'un procès de haute trahison, où comparaîtrait, comme accusé, le clergé romain de l'Allemagne, et, peu de jours après, une dépêche de Gontaut notait que les ecclésiastiques étaient insultés dans les rues de Berlin.

L'État seul préoccupait le chancelier : la défense de l'État, l'intérêt de l'État, revenaient sans cesse sur ses lèvres. Non pas l'État jacobin, dépositaire de principes philosophiques, mais l'État national, mais l'Empire. Mallinckrodt lui rappelait ses anciennes professions de foi chrétiennes de 1848; il répliquait que cette foi chrétienne était toujours la sienne, et que c'est elle qui lui commandait toujours d'affirmer les bases de l'État, de quelque côté qu'elles fussent menacées. En quoi d'ailleurs il était très sincère : lorsqu'il servait l'État, même contre les

Églises, même avec le concours des nationaux-libéraux ennemis de Dieu, il croyait faire ce que voulait Dieu; et dans cette parade oratoire où, pour la première fois, il défendait un projet défavorable aux intérêts religieux, c'est très sérieusement qu'il parlait de sa foi, qu'il en faisait acte, et qu'il s'en réclamait.

Au nom même de cette foi, qui lui imposait d'être intolérant et intransigeant chaque fois que l'État lui semblait en jeu, Bismarck laissait ou faisait succomber les amendemens d'après lesquels le choix de l'État, pour la nomination des inspecteurs d'école, ne devrait se porter que sur des ecclésiastiques. Lasker considéra ces amendemens comme une déclaration de guerre que les conservateurs adressaient au gouvernement, et Bismarck reprit : « Je ne veux pas m'approprier cette dernière expression, mais il me sera permis de dire nettement que, moi non plus, je n'ai pu concevoir comment le parti conservateur abandonnait le gouvernement dans une question où, de son côté, le gouvernement est résolu à employer tout moyen constitutionnel pour obtenir la solution qu'il désire. » Le reproche demeurait encore voilé; des souvenirs d'amitiés anciennes, nouées avec des membres du parti conservateur, maîtrisaient les sourdes colères du chancelier, mais l'heure était prochaine où, par un phénomène inverse, ces souvenirs allaient aggraver ces colères.

Au vote, l'alliance des nationaux-libéraux avec les « conservateurs-libres, » et le concours des progressistes qui voyaient dans la réforme de l'inspection une étape vers la séparation des Églises et de l'État, assurèrent la victoire de Bismarck; et lorsque Guillaume, dans une fête de cour, eut témoigné ses sympathies effectives pour ce projet de loi, la majorité favorable, qui n'était primitivement que de 26 voix, atteignit ensuite 52 voix. Une caricature circula, sur laquelle Bismarck, accoutré en Siegfried, tuait un dragon à trois têtes : c'étaient les têtes d'Auguste Reichensperger, Windthorst et Mallinckrodt; et ces trois orateurs, assis avec Pierre Reichensperger dans un salon parlementaire, furent photographiés pour une image à grand tirage qui propagea partout leurs noms et leurs traits.

VI

Un second duel attendait Bismarck. Vainqueur, dans la seconde Chambre, des avocats de l'Église catholique, il lui res-

tait à vaincre, dans la Chambre des Seigneurs, les avocats de l'orthodoxie protestante. Un moment, l'issue de la lutte parut douteuse, et l'on parla même d'une fournée de pairs. La commission nommée par la Chambre haute voulait que l'État fût contraint de prendre parmi les hommes d'Église, non seulement les inspecteurs locaux, mais même les inspecteurs de district. Éperonné par le péril, qu'il sentait très grand, Bismarck bondit, soudainement, sur un autre terrain d'attaque : il avait, devant la seconde Chambre, attaqué les alliances du Centre avec les ennemis intérieurs de l'Empire ; il voulut terroriser les Seigneurs en dénonçant d'autres alliances avec les ennemis extérieurs et, en évoquant le spectre de l'internationalisme romain.

La police vint au secours du chancelier. On arrêtait à Berlin le 21 février, dans cette cure de Sainte-Hedwige où demeurait le prêtre député Müller, un jeune homme de vingt-sept ans, ancien zouave pontifical, Émile Westerwelle. On l'accusait d'avoir dit à Posen, dans une auberge, que les choses allaient changer à Berlin : un vieux pistolet, trouvé sur lui, fit croire qu'il se proposait de les changer lui-même. Il passa pour conspirateur; et l'on fit des perquisitions chez les Jésuites de Posen et chez le prélat Kozmian, qui, dans cette ville, avait logé Westerwelle.

Une lettre fut trouvée, dans laquelle Windthorst signifiait qu'à l'avenir les populations catholiques devaient envoyer, sans relâche, des pétitions pour le pouvoir temporel, non plus au Reichstag, mais aux gouvernemens des divers États, et surtout aux princes eux-mêmes : ainsi, lorsque les puissances catholiques prépareraient en faveur de Pie IX une intervention diplomatique, on n'aurait à craindre aucune opposition de la part des cabinets de l'Allemagne, tenus en respect par ces pétitionnemens incessans. La police apporta la lettre à Bismarck et relâcha Westerwelle. Bismarck fit expulser de Pologne les jésuites étrangers, et prit ses mesures pour substituer à Westerwelle un autre accusé, un accusé qui serait Windthorst.

Kröcher, président de la Chambre des Seigneurs, voulut que les conclusions de la Commission, concluant contre le projet de loi, fussent soutenues par le pieux et rigide Kleist Retzow, oncle de Mme de Bismarck. Kleist hésitait; il sentait qu'à la brouille des Églises et de l'État, à la brouille des conservateurs et du chancelier, s'ajouterait une brouille de famille, entre l'oncle et le neveu. Mais Kleist craignait Dieu et aimait l'Église

de Luther : le chrétien, chez lui, fit taire le parent. Le 5 mars, Bismarck dîna avec Kleist, voulut le dissuader de combattre la loi. Kleist tint bon; le chancelier, prenant son couteau, lui dit, d'un geste décisif : « Hans, s'il en est ainsi, c'est fini entre nous. » Kleist prit son chapeau et sortit. Vingt-quatre heures après le repas de rupture, les deux convives, Bismarck et Kleist, s'affrontaient l'un l'autre devant la haute assemblée. Le rapport de Kleist déclarait le projet superflu, et, par surcroît, dangereux. Bismarck, à dessein, réduisit la portée de la loi proposée; il s'agissait d'apprendre l'allemand à des compatriotes qui ne le parlaient pas, et, pour cela, d'éconduire les curés polonais qui s'opposaient à la langue nationale. Un orateur l'avait accusé de subir la pression des nationaux-libéraux : Bismarck affirma n'avoir d'autre guide que l'intérêt de l'État. Mais il avait assez de se défendre; il attaqua. Qui donc lui reprochait de céder à l'influence d'un parti? C'étaient ces conservateurs, qui, quatre ans auparavant, au lieu de se conduire en parti de gouvernement, avaient commencé de lui faire opposition. Aujourd'hui que leurs pieuses alarmes se rebellaient encore contre un projet gouvernemental, c'est à leur protestantisme même qu'il faisait appel pour gagner leurs suffrages. Alors, reprenant à sa façon le récit des premières brouilles entre la Prusse et le catholicisme, il montrait comment ces brouilles s'étaient accentuées après la défaite des deux grandes puissances catholiques, après les développemens pris par la Prusse sous les auspices de sa « dynastie évangélique, » après l'apparition, sur l'horizon, d'un « empire évangélique » allemand. En présentant à ces conservateurs de la vieille Prusse un projet qui recélait en germe la destruction de l'école chrétienne et de l'État chrétien, il y avait quelque adresse à flatter leurs oreilles par ces mots : « empire évangélique, » « dynastie évangélique, » savamment lancés d'une voix fervente. Mais pour cet Empire évangélique, cette voix se mettait à trembler; et Bismarck lut un certain rapport diplomatique, fait pour semer la peur. L'auteur, qu'on crut être Arnim, expliquait, dans une page anxieuse, que la revanche souhaitée en France devait être préparée par des divisions religieuses en Allemagne ; que de Paris, de Rome, de Genève, de Bruxelles, le clergé allemand recevait les ordres nécessaires pour précipiter ces dissensions ; et qu'à la faveur des troubles intérieurs de l'Allemagne, un coup serait tenté contre l'Italie

Ainsi se déroulait le discours, et, chemin faisant, la lettre de Windthorst à Kozmian était révélée, commentée, exploitée : Bismarck se servait d'elle pour attester, en face des innombrables signatures recueillies contre le projet de loi, le caractère factice d'un tel pétitionnement, et pour faire craindre une vaste conspiration internationale, qui grouperait contre l'Italie les puissances catholiques et le catholicisme allemand.

La presse bismarckienne épiait les trames du complot : sur l'ordre de Bismarck, Busch, dans la *Gazette de Cologne*, accusait Tiby, secrétaire de notre légation de Bruxelles, d'exciter l'opinion belge contre la politique religieuse de l'Allemagne ; puis, interprétant à sa guise la lettre saisie chez Kozmian, il accusait Windthorst et Ketteler de vouloir paralyser l'Allemagne en vue d'une croisade de la France contre l'Italie. Les *Grenzboten*, enfin, sous la plume du même Busch, donnaient une description plus effrayante encore du danger : Windthorst en Allemagne, les chauvins en France, les confesseurs et les féodaux en Autriche, préparaient, tous ensemble, une alliance franco-autrichienne sur base ultramontaine, qui détruirait l'empire d'Allemagne.

Le comte Münster, qui deux mois plus tôt avait voté contre le paragraphe de la chaire, se dressa belliqueusement derrière Bismarck, pour faire face avec lui contre de tels périls : « Le danger, déclara-t-il, c'est l'existence d'un parti antinational, pour lequel l'empire protestant est une épine dans l'œil, un aiguillon dans le cœur. Si vous repoussez le projet de loi, vous mettrez en joie ce parti, là-bas à Rome ; et de ce côté-ci des Alpes, ses rires sarcastiques auront un écho. »

Par 125 voix contre 76, la loi sur l'inspection finit par être votée, et le *Kladderadatsch* fêta ce dénouement dans un poème burlesque qui s'intitulait : « L'apprivoisement des réfractaires. »

VII

La victoire que venait de gagner Bismarck lui coûtait une amitié : celle des conservateurs. Entre eux et lui, c'en était fait pour de longues années. Les *Grenzboten* proclamaient que la mission d'être un parti de gouvernement, en Prusse et dans l'Empire, revenait désormais aux nationaux-libéraux, et invitaient ce parti à laisser de côté la vieille erreur libérale d'après laquelle « l'État n'aurait pas besoin de forces constantes, et

pourrait reposer sur l'opinion publique changeante. » L'article était frappant; il marquait un tournant de l'histoire intérieure. Brouillé par sa politique religieuse avec l'ancien parti de gouvernement, Bismarck s'appuyait sur des hommes dont les maximes déplaisaient à la Cour et lui paraissaient à lui-même incompatibles avec le bon fonctionnement de l'État; il leur signifiait d'en finir avec de telles maximes. Au moment où il leur posait ces conditions quasi doctrinales, il avait déjà besoin d'eux, et déjà ne pouvait se passer d'eux; il se mettait à chicaner leur *Credo* lorsque déjà il était à leur merci.

Combien étaient plus sûrs, plus reposans, les alliés d'autrefois, ces vieux féodaux qui depuis deux siècles servaient les Hohenzollern! « Au fond, notait finement Gontaut, les théories absolues des nationaux-libéraux ne convenaient pas à ses sentimens de gentilhomme poméranien. » Mais il en voulait à ses anciens amis du malaise qu'il éprouvait près des nouveaux : il imputait la brouille à des raisons mesquines, s'imaginant, par exemple, qu'on l'enviait à cause de ses dotations; et, sortant de ses gonds, prenant je ne sais quel âcre plaisir à rendre la déchirure plus grave encore, plus irréparable, il songeait à faire, d'un trait de plume, douze révocations dans son corps préfectoral. Les nationaux-libéraux saluaient en lui le champion de la civilisation moderne et lui créaient à ce titre une immense popularité. Bismarck aurait préféré qu'on l'honorât simplement comme champion de l'État : dans le courrier de complimens qu'il recevait, débordait parfois une haine contre les prêtres, qui finissait par lui faire peur. Il savait que la Cour était vigilante, qu'un chambellan de l'Impératrice avait dépensé de 10 à 20 000 thalers pour la campagne contre le projet scolaire, que le Roi était très affecté de la perspective des orages.

Aussi Falk procéda-t-il très doucement. Une circulaire du 13 mars invitait les autorités des provinces à confirmer dans leurs charges, au nom de l'État, tous les inspecteurs en fonctions, sauf ceux qui avaient manqué de vrai dévouement, soit à l'intérêt public, soit à l'enseignement de la langue nationale. En fait, on laissa bien tranquilles, dans leurs prérogatives d'inspecteurs, tous les pasteurs et les trois cinquièmes des curés. Dans la Prusse occidentale, la Posnanie, la Silésie, des commissions d'enquête furent constituées, épiant le sermon, l'adresse électorale, l'abstention de quelque fête nationale, qui pouvaient en-

traîner pour les prêtres coupables, surtout s'ils étaient Polonais, la perte de l'inspection. On allait d'ailleurs lentement, faute d'argent et faute d'hommes ; on n'avait pas sous la main de bons inspecteurs laïques. Mais on prenait l'habitude, — ainsi le comportait l'esprit de Falk, — de n'avoir pas égard à la confession des laïques qu'on investissait de hautes attributions scolaires ; et l'on s'exposait, ainsi, à d'étranges anomalies, non moins choquantes, parfois, pour les protestans que pour les catholiques ; telle, par exemple, la nomination d'un conseiller scolaire catholique dans un ressort d'où dépendaient les gymnases d'Eisleben et de Wittenberg, deux villes saintes du luthéranisme. Falk, si discret fût-il encore, inquiétait les deux Églises ; les conservateurs et le Centre voyaient en lui l'ennemi.

Sa dialectique jacobine, s'exerçant dans les questions purement ecclésiastiques, les rendait systématiquement irritantes et même insolubles. Il ne devait pas être dit que devant l'évêque Krementz, l'État avait reculé. On avait dispensé les petits catholiques de suivre les cours du prêtre vieux-catholique Wollmann ; mais lorsque Krementz excommunia solennellement Wollmann et le professeur Michelis, Falk lui signifia, le 11 mars, que l'excommunication, en raison de ses effets civils, ne devait pas dépendre de la seule autorité ecclésiastique, et que l'État pourrait être amené à cesser de le reconnaître comme évêque. Menace singulièrement grave ! Krementz, ancien curé de Saint-Castor de Coblentz, avait l'estime de l'Impératrice ; l'Empereur lui-même, dans une lettre personnelle, lui demandait de prier afin que l'agitation eût une solution pacifique, pour le salut commun de l'Église et de la patrie ; et Falk, avec des considérans juridiques, faisait le geste de briser sa crosse. Le prélat répondit, le 30 mars ; il nia que les peines d'Église pussent entacher l'honneur civique. « Je n'ai fait qu'observer le droit canon, disait-il ; s'il y a contradiction entre ce droit et celui de l'État, c'est aux autorités suprêmes, Empire et Papauté, d'aplanir la difficulté ; mais dans les choses de foi, j'ai le devoir, moi évêque, d'agir avant tout d'après les règles ecclésiastiques. »

Il semble que cette lettre fut une révélation pour Falk. Devant le droit dont il était le représentant, un autre droit se définissait ; devant sa juridiction ministérielle, la liberté spirituelle s'affirmait. Krementz avait des imitateurs : à Cologne, l'archevêque Melchers excommuniait quatre vieux-catholiques, sans la

permission de Falk. Il y avait un service en Prusse où jamais on n'avait désobéi : c'était l'armée, et voici qu'au nom de la liberté spirituelle, Namszanowski, évêque de l'armée, punissait, sans prévenir l'État, un de ses subordonnés vieux-catholiques; voici même qu'à l'encontre des ordres du ministre Roon, il faisait suspendre le culte, à Cologne, dans l'église de Saint-Pantaléon, que l'État prétendait ouvrir, durant certaines heures, à la liturgie des vieux-catholiques; Roon insistait, Roon s'irritait, et Namszanowski répondait : « Je consulte le Vatican. » Ce n'était plus seulement l'obéissance civique qui se subordonnait au Vatican, mais c'était la discipline militaire, aussi inviolable, d'après Roon, pour l'aumônier que pour l'officier.

On écoutait, au loin, dans les petites Cours, l'accent qu'affectaient Falk et Roon; on essaierait bientôt de l'imiter. « La Prusse devrait bien me prendre Moufang et Ketteler, s'écriait en plein dîner, le 24 mars, le grand-duc de Hesse : là, on saurait bien en finir avec eux, et ils seraient moins dangereux. »

Mais c'était en Prusse, surtout, que l'Église devait prendre immédiatement de rapides décisions pratiques, et dès le 1er avril, les évêques du royaume accoururent à Fulda. Les yeux fixés sur le tombeau de ce Boniface qui avait fait de la Germanie païenne un pays chrétien, ils écrivirent à Falk, très dignement, que, tout en maintenant leurs protestations, ils continueraient à remplir « leurs devoirs en ce qui concernait la paix entre l'Église et l'État, autant qu'il était en eux, et leurs devoirs envers les croyans confiés à leur charge, spécialement envers les enfans. » De sages instructions, concertées pour leurs prêtres, fixaient la conduite à suivre parmi les diverses difficultés auxquelles pouvait donner lieu la législation scolaire nouvelle. En Bade, peu d'années auparavant, l'Église tourmentée dans l'école s'était immédiatement retirée; elle gardait, en Prusse, sans esprit de fronde inutile, toute la part qu'on lui laissait. Les évêques se préoccupaient, aussi, des conflits soulevés par les excommunications; leur droit leur semblait d'autant moins discutable, qu'aucun effet civique ne succédait à leurs sentences; mais, en fait, ils décidaient de s'abstenir, provisoirement, de toute censure formelle contre les laïques hostiles au Concile. Rien de provocateur dans cette attitude; ils cédaient tout ce qu'ils pouvaient céder; ces évêques étaient des pacifiques... Mais la presse bismarckienne continuait à les rendre responsables des excès de

langage commis contre l'Allemagne par la *Correspondance de Genève*. Deux mois après que Ketteler avait blâmé cette *Correspondance*, Pie IX écrivait à ses rédacteurs : « Vous pouvez convaincre de calomnie ceux qui osent vous reprocher un excès de zèle ou un hypercatholicisme. » Voyant dans les évêques, avec une certaine partialité de polémique, les membres d'un système hiérarchique dont le chef approuvait la *Correspondance de Genève*, Bismarck et ses publicistes persistaient à se servir de cette feuille pour contester le patriotisme de l'épiscopat. Et les évêques, qui n'auraient dû, en toute équité, être jugés que d'après leurs paroles et leurs actes, subissaient ainsi certaines solidarités onéreuses, où leur patriotisme même sentait un péril pour leur Église, et que la déférence pour le Saint-Siège leur défendait cependant de décliner trop hautement.

Bismarck, causant le 20 avril avec Auguste Reichensperger, se déchaînait contre eux, non moins que contre le Centre. « Il faut écarter de l'armée toute influence non allemande, lui disait-il ; si nous arrivions à une guerre, notre intérêt serait de marcher avec l'Italie, brouillée comme nous avec le Pape ; au confessionnal, une influence aurait facilement prise sur nos soldats. Vos évêques sont peu sûrs ; Ketteler correspond avec le Polonais Kozmian. L'intérêt ecclésiastique, voilà tout ce qu'ils envisagent. Je respecte toute foi, même la foi à cette chaise rouge ; mais je ne peux pas tolérer qu'une puissance ennemie s'organise, menaçante pour l'Allemagne. » Il y avait une nuance entre Falk et lui : Falk, planant dans l'abstraction, dénonçait l'ultramontanisme comme un concurrent de l'État ; Bismarck, l'œil fixé sur les réalités, essayait de le représenter comme un ennemi de la vie nationale. Recevant de Fulda un message où des libéraux le félicitaient de la loi scolaire, Bismarck s'amusait, dans sa réponse, à féliciter les habitans de Fulda, gardiens du tombeau de saint Boniface, d'avoir ainsi témoigné que l'Allemagne n'avait pas besoin de chercher hors de ses frontières les exécuteurs testamentaires de ce grand Allemand. Sous la plume fiévreuse du chancelier s'égaraient ainsi des bouts de phrase, desquels on aurait pu conclure qu'il caressait le rêve d'une Église nationale. En fait, sur l'issue de la crise, sur l'avenir du catholicisme allemand, ses pensées étaient plus bouillonnantes qu'arrêtées ; c'était une série de boutades dans lesquelles se déchargeaient ses haines, comme dans les éclairs l'orage se décharge. Des pèlerins

allemands s'étant plaints à Pie IX des persécutions allemandes, et le Pape, dans un discours public, les ayant consolés, Bismarck dictait à Lothar Bucher un article fulminant qui demandait compte à Pie IX de ses complaisances pour la réaction catholique, spécialement en France. Était-il possible que le pays de la Saint-Barthélemy, des dragonnades, de la Révocation de l'Édit de Nantes, ne fût pas encore assez catholique, au gré de Pie IX? Bismarck s'amusait à voir le gouvernement français obligé de brider le zèle des « ultramontains; » il était tout prêt à compatir à ce souci de la France, mais gare à la France si elle s'en relâchait et si elle leur permettait de prévaloir! Et de loin, longtemps d'avance, il semblait apprêter ses sourires pour les nations luttant contre l'internationalisme romain, contre « un internationalisme qui nulle part n'est chez lui. »

VIII

Qu'il se considérât comme en guerre avec le Pape, c'était certain; mais guerre ne signifiait pas rupture : il voulait, en cet instant même, que Guillaume Ier fût représenté près du Pape par le cardinal de Hohenlohe.

D'intelligence moyenne, de science moyenne, mais suppléant, par son élégante culture d'aristocrate, à ce qui lui manquait d'intelligence et de science, Gustave de Hohenlohe avait sur les Jésuites et sur l'infaillibilité, sur les ultramontains et les droits de l'État, les opinions de son frère le prince; par ailleurs, il savait calculer ce qu'un bon prêtre doit à Dieu, et s'en acquittait correctement; et puis, avec toutes les ressources de son excellent cœur et de sa grosse fortune, il donnait aux pauvres, sans calculer. Il avait quitté Rome après le Concile et, depuis lors, vivait dans la retraite, en Allemagne. Sa pourpre ne s'était pas égarée dans les réunions des vieux-catholiques; mais il gardait parmi eux beaucoup d'amitiés. Il était disposé à rentrer à Rome, avec les commissions officielles de Bismarck. Non pas qu'il eût dans l'esprit assez d'audace, et des visées assez larges, pour aspirer à un grand rôle sur la scène romaine, mais le genre d'activité que le chancelier lui offrait comportait une foule de petits manèges, qui ne dépassaient pas sa compétence et pour lesquels il avait du goût.

Ce cardinal comptait sans le Pape : Antonelli laissa sans

réponse deux lettres où le chargé d'affaires Derenthall l'informait de la nomination faite par l'Empereur; et lorsque, le 2 mai, Derenthall alla personnellement au Vatican, il apprit que Pie IX regrettait, à cause de la situation présente de l'Église, de ne pouvoir accepter un cardinal. La presse allemande, dans laquelle Bismarck, dès le 26 avril, avait ébruité cette nomination, considéra l'Empire comme outragé. Antonelli eût accepté, disait la *Gazette nationale*, mais les Jésuites ont mis leur *veto*. « Bismarck, expliquait la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, avait voulu accréditer près du Pape un personnage qui aurait mis Pie IX à même de bien juger les choses d'Allemagne, et qui aurait prévenu les malentendus et les fausses interprétations, au fur et à mesure que les difficultés auraient été réglées, non à Rome, mais par la législation prussienne. » — « D'un tel commissionnaire, reprenait la *Correspondance provinciale*, Pie IX aurait été assuré, d'avance, qu'il ne lui ferait de la part de l'Allemagne, lui cardinal, aucune communication offensante ou malfaisante. »

Les articles mêmes qui commentaient cette insidieuse avance, laissaient ainsi percer un parti pris bien formel, et vraiment irrévocable : c'est à l'écart de l'Église et sans l'Église que Bismarck comptait régler, dans l'Empire, les choses d'Église. Et l'ambassadeur qu'il avait tenté d'accréditer à Rome n'aurait pas eu à négocier, ni même à consulter, ni même à pressentir; avec une condescendance surveillée, transposant en style de curie le style des légistes, il aurait expliqué les mesures prises par la souveraineté d'État, et les couvrant, en quelque façon, de sa robe cardinalice, il aurait amené le Pape à consentir, et à faire taire le Centre, qui discutait. Tel était le plan de Bismarck, brisé, tout net, par le refus d'Antonelli.

« Ce coup d'échec, écrivait, le 6 mai, Auguste Reichensperger, marque la guerre au couteau contre l'Église catholique. » Le prince de Hohenlohe pensait de même : « Dans la question ecclésiastique, notait-il le 10 mai, Bismarck veut avancer résolument, mais l'Empereur craint la lutte, ou plutôt il craint que ses dernières années ne soient aigries par une lutte qui lui promet peu de gloire. » On parlait de tiraillemens entre Guillaume et le chancelier; on chuchotait que Bismarck allait passer six mois à la campagne. Il se disait blessé, jouait de sa blessure, l'étalait devant la galerie, devant la presse, devant Rome; mais ne parvenait pas à troubler la « grande modération et le grand

calme d'esprit » que les diplomates constataient au Vatican. A part lui, d'ailleurs, il cherchait un autre nom d'ambassadeur à proposer au Pape, songeait un instant à son ami Keudell; et puis lorsque, le 14 mai, le national-libéral Bennigsen demandait au Reichstag la radiation des crédits affectés à la légation près le Saint-Siège, Bismarck s'y opposait. Il eût pu répondre aux parlementaires, comme généralement il y inclinait, que la politique extérieure ne les regardait pas, mais au contraire, exceptionnellement, il allait leur en parler.

« Soyez sans crainte, déclara le chancelier, nous n'allons pas à Canossa, ni de cœur, ni d'esprit. » Donc, il ne pouvait pas être question de Concordat: car, après le Concile de 1870, un concordat condamnerait la puissance séculière à un degré d'effacement que l'Allemagne ne pouvait accepter. Les transformations qui s'imposaient dans les rapports de l'Église et de l'État seraient faites par des lois territoriales ou par des lois d'Empire. Mais il maintenait qu'il était opportun de conserver des rapports avec le Saint-Siège. Sans responsabilité, le Pape exerçait dans l'Empire, sur un certain nombre de citoyens, en vertu de la loi allemande, des droits approchant de la souveraineté, et tels que n'en exerçait aucun autre souverain étranger: il y avait là un fait. Des rapports inexacts faits à Rome, des incorrections involontairement commises pourraient tromper la Curie sur les intentions du législateur; Bismarck voulait qu'il y eût à Rome quelqu'un pour les expliquer, pour les présenter sous leur vrai jour, et qu'ainsi se préparât, de la manière la plus conciliante, le règlement de frontières entre l'Église et l'État, nécessaire pour la paix intérieure.

On entendit Windthorst, Reichensperger, le prince de Hohenlohe, épiloguer sur l'incident du cardinal et sur les indiscrétions désobligeantes de la presse; et l'on rit beaucoup lorsque Windthorst demanda si l'adjudant général de Sa Majesté serait autorisé à devenir, à Berlin, nonce de Sa Sainteté. La violence de langage du prince de Hohenlohe parut choquante aux protestans eux-mêmes. Mais c'est au discours de Bismarck que demeuraient longuement attachés les pensées et les rêves. L'État, s'érigeant désormais en unique législateur des choses d'Église, voulait encore connaître le Pape, et entretenir près de lui, non un négociateur, mais un informateur : telle était l'exacte intention du chancelier. Mais à quoi bon cet informateur, si Bismarck,

tout au fond de lui-même, n'escomptait pas qu'un jour l'influence du Pape bien informé pouvait s'exercer sur les catholiques d'Allemagne, pour les pacifier?

Ce ne serait pas, peut-être, le Pape d'aujourd'hui ; mais pourquoi pas le Pape de demain? En cette même journée du 14 mai, où Bismarck avait démontré au Reichstag que l'Allemagne ne devait pas ignorer le Pape, il envoyait à tous les représentans diplomatiques de l'Empire une circulaire confidentielle qui ne fut publiée qu'en 1874. Il y prétendait que l'importance de la Papauté avait démesurément grandi; que les évêques n'étaient désormais rien de plus que les préfets du Pape, fonctionnaires d'un souverain étranger. Donc, concluait-il, les gouvernemens avaient un immense intérêt à veiller au choix du futur Pape, et à la légalité de son élection, car, si tous les États refusaient de reconnaître un pape, que pèserait ce pape? Et Bismarck priait ses agens de sonder les Cabinets, et de provoquer ainsi, au sujet du futur conclave, un échange d'idées entre l'Europe et l'Allemagne.

Jamais Bismarck n'emprunta plus d'argumens aux vieux-catholiques que dans cette dépêche, et jamais non plus il ne se détacha d'eux avec plus de netteté. Il disait, avec eux et comme eux, que les évêques étaient devenus des esclaves; mais, au lieu d'en conclure qu'il fallait se séparer du Saint-Siège, il inclinait, bien plutôt, à conquérir le Saint-Siège; au lieu de vouloir, comme eux, miner par la base la monarchie papale, il aspirait, lui, à installer, à la cime même de cette monarchie, l'influence même des États. Les armes d'aloi médiocre dont les vieux-catholiques pourvoyaient le chancelier lui servaient à concerter des batailles tout autres que celles où ils rêvaient de l'engager. Ainsi se dérobait à toutes les prévisions l'originalité, puissante et folle, de sa politique religieuse : le jour même où Bennigsen, chef de ses alliés nationaux-libéraux, réclamait qu'il tournât le dos au Pape, il se mettait, lui, sur la route du conclave.

IX

Pour l'instant, puisque la politique papale était accusée de menacer l'Empire, il paraissait urgent à Bismarck de supprimer les hommes qui lui semblaient servir d'intermédiaires entre le Pape et les « préfets » épiscopaux, et qui propageaient ainsi,

dans les évêchés allemands, l'esprit et les ordres d'un pontife ennemi de l'Allemagne. Ces hommes, c'étaient les Jésuites. Il avait, d'ailleurs, au cours des perquisitions de février, cru trouver des preuves de leur sympathie pour le polonisme, et, de nouveau, cet argument national pourrait être brandi.

Il y avait en Allemagne, d'après leur catalogue de 1871, 211 Pères. Le zèle d'infirmiers dont ils avaient fait preuve durant la guerre franco-allemande n'était contesté par personne ; mais trois discours de Bluntschli, prononcés au Congrès protestant libéral de Darmstadt et dans des réunions publiques, et propagés par la maçonnerie, avaient, au nom de l'Allemagne, au nom de la civilisation, dénoncé les tendances jésuitiques ; et le Congrès vieux-catholique de Munich avait exprimé cette conviction qu'on ne pouvait « obtenir la paix si l'on ne mettait fin à l'activité néfaste de cette Société, » responsable pour les troubles de l'époque, responsable, aussi, pour les tendances antinationales.

La peinture intervenait elle-même, aux dépens de la vérité historique : un tableau de Kaulbach, exposé à Leipzig, sur lequel était représenté Pierre Arbuès, s'intitulait : Arbuès, grand inquisiteur des Jésuites. Évêques, prêtres, catholiques laïques, s'insurgeaient contre cette mobilisation de haines et d'inexactitudes ; ils rappelaient ce qu'étaient les Jésuites comme missionnaires, et quels témoignages leur avaient rendus en 1849 les préfets, et combien était dévouée leur action sur les ouvriers.

La question des Jésuites intéressait le droit d'association : l'on considérait qu'à ce titre elle relevait du Reichstag. La Commission tout d'abord fut gênée : on se demandait si la nécessité de les expulser était assez comprise du peuple pour qu'on pût faire, brusquement, une loi d'ostracisme. Gneist fut rapporteur : quand il s'agissait d'ordres religieux, les nationaux-libéraux, de vieille date, avaient confiance en lui. Il souhaita, dans son rapport, que le Conseil fédéral élaborât « certains principes sur les ordres, et sur les atteintes portées par le pouvoir spirituel aux droits civiques, » et que le Reichstag votât, tout de suite, des pénalités contre tous Jésuites ou congréganistes affiliés qui continuaient de mener la vie commune dans des résidences sans y être autorisés par les législatures des États.

Les 15 et 16 mai, le Reichstag discuta. « Il faut légiférer contre les Jésuites, exposait longuement le publiciste Wagener, afin d'assurer l'indépendance des évêques à l'endroit de Rome, »

et chacun comprit que, par la bouche de Wagener, devant qui Bismarck avait l'habitude de penser tout haut, c'était Bismarck lui-même qui parlait. Le prince de Hohenlohe, plus passionné que le rapporteur, se rangea du côté des nationaux-libéraux badois, qui réclamaient qu'une loi prohibât aux Jésuites, non seulement la vie commune, mais les fonctions ecclésiastiques et l'enseignement; il souhaitait, même, qu'ils perdissent l'indigénat, c'est-à-dire qu'ils cessassent d'être des Allemands. « Il faudra bien qu'on en vienne là, » lui dit ensuite Bismarck à l'oreille. On vota la clôture, sans laisser à Mallinckrodt le temps de soutenir sa proposition, qui tendait à enquêter sur les Jésuites, à les punir s'ils étaient coupables, sinon, à punir leurs diffamateurs. D'ailleurs la majorité n'arrivait malaisément qu'à formuler un vœu précis: rien de plus difficile que de fabriquer une loi d'exception sans vouloir l'avouer. Finalement, une proposition de Marquardsen, qu'avait rédigée Lasker, rallia 205 voix contre 84; elle traçait à Bismarck les grandes lignes de la loi que le Reichstag attendait de lui. Cette loi devait régler la situation des ordres religieux, leur admission dans le pays, leur activité, et les pénalités spécialement méritées par la Compagnie de Jésus, « dangereuse pour l'Empire. » Après le vote, on remarqua la chaude poignée de main donnée par Bismarck à Gneist; et puis, le juriste Friedberg et Hohenlohe se rapprochèrent d'eux. On causa longuement. Le vœu définitivement émis par le Reichstag était plus hostile aux Jésuites que ne l'avaient été les conclusions du rapporteur; c'était un premier succès pour Hohenlohe. Il vengeait sur eux l'échec de ses tentatives contre le Concile; il s'imaginait que la peur des Jésuites avait empêché Napoléon et Beust de signer la fameuse circulaire, menaçante pour la liberté de l'assemblée œcuménique. Le soir, au bal, ses regards s'arrêtèrent, avec une fixité triomphante, sur le sourire aigre-doux des dames « ultramontaines. »

Trois semaines passaient, et le 11 juin, tandis que Pierre Reichensperger propageait une brochure qui défendait les Jésuites au nom de la Constitution prussienne, tous les membres du Conseil fédéral, sauf le plénipotentiaire d'Oldenburg, s'accordaient sur un texte qui autorisait la police de toute ville allemande à expulser de cette ville tout Jésuite, même Allemand.

Lasker et Marquardsen avaient demandé un projet de loi sur les associations, fortifié par des sanctions pénales; Fried-

berg, au nom du Conseil fédéral, leur apportait un paragraphe qui permettait aux polices locales de traquer des individus. Personne n'en fut content, ni Bismarck, qui, se reposant à Varzin, n'avait pu surveiller la besogne, ni les nationaux-libéraux qui, tout de suite, s'occupèrent de la refaire eux-mêmes. Une réunion de députés, par eux convoquée, traînait et se décourageait; mais Hohenlohe était là. Une commission de trois membres fut nommée; il en fit partie, et même il en fut l'âme. Plus on discutait sur les Jésuites, moins on pouvait reculer devant eux; il faudrait, quelle que fût la répugnance de plusieurs, aboutir à un vote; et Hohenlohe, chargé de trouver la formule, allait encore en aggraver la rigueur. Pendant que Mallinckrodt qualifiait d'horreur hybride le paragraphe présenté par Friedberg; pendant que l'imagination de Wagener dénonçait une vaste conspiration, dirigée par les Jésuites français, et qui tendait à propager en Allemagne le fanatisme et à en déraciner l'esprit national; pendant que Windthorst riait de cet État de 40 millions d'habitans, défendu par un million de soldats, et qui tremblait devant deux cents Jésuites n'ayant d'autre engin que des armes spirituelles; pendant que Vœlk prophétisait la défaite définitive des Welches au delà des Alpes comme au delà du Rhin; pendant que le socialiste Bebel accusait le Reichstag d'amuser le peuple avec les Jésuites pour le détourner de la question sociale, la Commission de trois membres, dont Hohenlohe était l'âme, élaborait un texte nouveau sur lequel on voterait. Ce texte déclarait exclus du territoire de l'Empire l'ordre des Jésuites et toutes les Congrégations affiliées; les maisons existantes devaient être dissoutes dans un délai de six mois; les Jésuites étrangers pourraient être expulsés; les Jésuites indigènes pourraient être l'objet de mesures de police leur interdisant ou, tout au contraire, leur imposant le séjour dans certaines villes. Un catholique bavarois, Arétin, vit dans ce texte une atteinte aux libertés de la Bavière; un ministre bavarois, Faustle, montra, par sa riposte, que la Bavière faisait désormais bon marché de ses libertés. Après de nombreux discours, les deux éloquences de Gneist et d'Auguste Reichensperger s'opposèrent l'une à l'autre, comme représentantes des deux thèses contraires. « Nous remontons au temps du Congrès de Carlsbad, protestait Reichensperger; le Jésuite est suspect, *a priori*, comme l'était alors toute *Burschenschaft;*

disposant de la presse, du théâtre, les libéraux avaient-ils donc encore besoin de moyens mécaniques pour vaincre l'Église ? Ses armes, à elle, c'étaient l'esprit de sacrifice, la force de foi, la prière ; et contre cette puissance morale ainsi désarmée, les libéraux ne pouvaient plus lutter avec des armes exclusivement morales; ils transportaient en Allemagne les habitudes du napoléonisme, celles du byzantinisme ; c'était là, criait Reichensperger, la banqueroute du libéralisme. »

Le 20 juin, le vote suprême fut acquis, par 181 voix contre 93 ; cinq jours après, le Conseil fédéral le ratifiait, et puis, le 28 juin, concertait contre les Jésuites les premières mesures d'application. Hohenlohe triomphait ; il avait tout machiné, par étapes ; cette loi d'impitoyable ostracisme était son œuvre. On proclamait cette paternité, et il en était fier.

On avait vu un certain nombre de conservateurs, piétistes ardens qui détestaient dans les Jésuites les ennemis de la Réforme, joindre leurs suffrages à ceux des libéraux ; et l'on pouvait se demander si le fossé qu'avait creusé entre ces deux partis la loi d'inspection scolaire, n'était pas en train de se combler. Mais le Bavarois Vœlk, au cours même des débats sur les Jésuites, était brusquement survenu, avec le vœu très pressant que des projets de loi sur le mariage civil obligatoire et sur l'état civil fussent présentés au prochain Reichstag : ainsi l'exigeaient, en Bavière, les nationaux-libéraux et surtout les vieux-catholiques. Parler de mariage civil, c'était de nouveau rejeter les conservateurs vers le Centre. Le vote contre les Jésuites devait être, pour beaucoup de protestans croyans, leur dernière manifestation contre le catholicisme.

X

Avec eux ou sans eux, la Prusse irait de l'avant : Falk, chaque jour, frappait un coup nouveau. Lorsque l'évêque de l'armée, Namszanowski, eut fait savoir au ministre Roon que, d'après la réponse du Vatican, l'église Saint-Pantaléon de Cologne ne pouvait servir à deux cultes, il fut brutalement relevé de ses fonctions, et le service de l'aumônerie militaire fut désorganisé. Que l'on en référât au Vatican, c'est ce que Falk n'admettait point : il grondait vertement l'évêque Krementz qui, pour justifier les excommunications prononcées, déclarait qu'un évêque

devait obéir aux règles de l'Église jusqu'à ce que les deux pouvoirs se fussent trouvés d'accord. « Cela est faux, signifiait Falk; cela est incompatible avec la souveraineté du pouvoir civil, et, plus spécialement, avec le serment que les évêques prètent au Roi. » Et Falk exigeait que ce prélat se déclarât disposé à obéir complètement aux lois de l'État. Sinon, les rapports entre l'évêque et le Roi seraient rompus, et, le cas échéant, on demanderait à la loi des armes nouvelles.

Ce que Falk ne précisait pas, ce que sans doute il n'avait pas encore défini clairement pour lui-même, c'est quelle serait la situation d'un évêque dont « les rapports avec le Roi seraient rompus. » Mais lorsque, le 15 mai 1872, Falk signa cette lettre à Krementz, le germe des lois de mai 1873 mûrissait déjà dans son cerveau. « Bismarck croit-il donc, demandait tout de suite la *Correspondance de Genève*, qu'il dépende de lui qu'un évêque cesse d'être considéré comme tel par ses diocésains? Un décret semblable rendrait plus ardent l'amour des fidèles pour leur pasteur. Qu'il supprime les revenus, et l'aumône les remplacera. Qu'il emprisonne, et il aura au sein de son Allemagne un pendant du Vatican; ses amis les Italiens pourront lui dire au besoin tout le bien qu'on en retire. » Avec le flair que donne parfois la haine, le rédacteur de la *Correspondance* avait à l'avance esquissé toute l'histoire du *Culturkampf*. Mais le sage Krementz, ayant appris à l'école des Pères, et des martyrs eux-mêmes, que la persécution ne devait pas être crainte, mais ne devait pas non plus être cherchée, allait, en apôtre soucieux des âmes, jusqu'au bout des concessions; il offrait d'écrire publiquement à ses diocésains que l'excommunication n'avait pas de conséquences civiques; il déclarait reconnaître la souveraineté plénière de l'État dans le domaine de l'État. Guillaume, à qui Krementz adressait ce message, s'en fût assurément contenté; mais Falk, plus difficultueux, n'admettait pas, lui, que les limites de ce domaine fussent fixées par un autre personnage que l'État.

Les mercuriales aux évêques n'étaient, dans l'activité de Falk, que de fugitifs épisodes; l'instruction publique l'absorbait, et quelques semaines de juin lui suffisaient pour accomplir ou préparer de profonds bouleversemens. Une circulaire rapide, datée du 15 juin, excluait de l'enseignement public tous les ordres religieux : c'était la fermeture, à bref délai, de 892 maisons de sœurs. Falk décidait, encore, de créer, dans toute la Posnanie,

des inspecteurs scolaires laïques. Une conférence de pédagogues et d'hommes politiques, réunie et présidée par Falk, élaborait, dans ce même mois de juin, des réformes scolaires qui bientôt marqueraient un nouveau desserrement des liens entre l'école et les Églises; Kleist Retzow, qui assistait à ces conférences, prodiguait aux rares catholiques que Falk y avait appelés des poignées de main cordiales, et criait aux partisans de l'école non confessionnelle : « Je marche avec ces hommes-là plutôt qu'avec vous. » C'est que Kleist Retzow, représentant de l'orthodoxie protestante, sentait monter comme une vague, à l'assaut des écoles, un certain esprit de négation; on racontait déjà que, dans la Prusse orientale, une municipalité zélée prétendait, de la façade d'un bâtiment scolaire, faire disparaître la croix. Et sans doute l'État s'y opposait; mais l'État, poussé par une certaine logique et cerné par une certaine gauche, garderait-il toujours sa pleine possession de lui-même? L'État souverain demeurerait-il libre, — libre vis-à-vis des partis de gouvernement?

On ne se posait pas encore ces questions, en juin 1872. La *Gazette de Spener*, où Bismarck glissait les articles qu'il voulait faire lire par l'Empereur avant le petit déjeuner du matin, soulignait la portée du conflit terrible qui dès lors mettait aux prises « la plus nouvelle des créations européennes et la plus ancienne de toutes. » Elle prévoyait qu'il serait long, mêlé d'alternatives et dangereux, et que la France peut-être en profiterait. Ce conflit, d'ailleurs, avait été voulu par la France; c'est elle qui dominait au Vatican, et la domination française, avant de mourir, avait lancé à l'Allemagne cette flèche empoisonnée. Mais dans sa lutte pour la liberté intellectuelle et pour la santé morale de la nation, l'Allemagne vaincrait. Elle lutterait jusqu'au bout; car autrement, continuait la *Gazette*, « il vaudrait mieux nous mettre tout de suite sous le joug, demander pardon, et tâcher d'en être quitte pour une légère pénitence. Quand on se bat contre Rome, il faut jeter au loin le fourreau de son épée. »

« Soit, répliquait la *Germania*, jetez votre fourreau, nous sommes prêts à parer vos coups. »

Les *Grenzboten*, cherchant avec cupidité toutes les dettes de Rome envers l'Allemagne, revendiquaient déjà comme rançon, pour le lendemain de la guerre, les manuscrits et les livres dont le prince électeur Maximilien Ier avait disposé en faveur de la Bibliothèque vaticane. En mobilisant pour une campagne ses

soldats ou ses juristes, la Prusse n'oublie jamais les convoitises de ses savans; et par l'organe des *Grenzboten*, la science allemande réclamait sa part du prochain butin.

Cependant, l'Autriche, l'Italie, étaient convoquées comme auxiliaires pour la grande lutte. A Vienne, la *Nouvelle Presse libre* parlait de cette colossale alliance qui serait nécessaire à la paix de l'Europe et à la sécurité du monde, tant que la France se consumerait dans ses projets de vengeance contre l'Allemagne et resterait un foyer d'intrigues ultramontaines au profit du Saint-Siège. En Italie, le député Miceli déclarait que le Cabinet de Rome devait suivre l'Allemagne, nécessairement, inexorablement, dans la guerre formidable qu'elle avait entreprise contre le cléricalisme, et M. Visconti Venosta répondait qu'en effet la résistance des deux gouvernemens contre un parti ennemi de l'autorité civile et de la liberté ménageait à leurs rapports amicaux une nouvelle assise. Le prince Humbert venait à Berlin; Guillaume allait jusqu'à la gare pour le recevoir; et la *Gazette de Cologne* expliquait que l'Allemagne et l'Italie avaient un même ennemi, le monarque entêté du Vatican. Bismarck, fabriquant des spectres pour que sa presse les exhibât, finissait par les prendre au sérieux, tout le premier : s'il se montrait singulièrement avare de concessions lorsqu'on négociait la libération de notre territoire, c'est parce qu'il voulait élever des digues contre la perspective d'un gouvernement ultramontain en France, et contre la disposition du clergé français à prêcher la guerre sainte. Un travail se faisait, dans sa presse d'abord, et puis, inconsciemment, dans sa pensée : au terme de ce travail, la lutte contre l'Église apparaîtrait comme l'appendice de la lutte contre la France, et la défensive de l'Église serait présentée comme une première revanche essayée par la France. Bismarck sentait inévitable, sur le terrain parlementaire, la désertion des conservateurs; mais, sur un autre terrain, sur le terrain national, il aspirait à concentrer tous les Allemands soucieux de l'honneur allemand, pour une lutte qui n'était pas seulement intérieure, mais qui deviendrait internationale, lutte contre l'Église, ennemie archaïque des empereurs, mais lutte aussi contre la France, ennemie héréditaire de la Germanie.

GEORGES GOYAU.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

M. Paul Deschanel a signalé autrefois, comme un agent particulièrement actif des votes parlementaires, la peur de ne pas paraître assez avancé ; mais il y a aussi celle de ne pas paraître assez vertueux, et, de ces deux peurs, il est difficile de dire quelle est la plus forte. La nouvelle Chambre n'a pas voulu être en reste de vertu avec ses devancières ; on lui a signalé un scandale judiciaire, auquel quelques autres pourraient être rattachés, et elle a aussitôt nommé une Commission d'enquête pour faire la lumière, toute la lumière ! On sait par expérience que les commissions d'enquête ne font pas beaucoup de lumière ; mais peu importe, leur objet principal n'est pas là. Il suffit que chaque député puisse dire à ses électeurs qu'il n'a, personnellement, rien négligé pour dissiper les ombres autour de la vérité ; après quoi, il peut se rendre le témoignage qu'il a rempli en toute conscience le vieil adage : Fais ton devoir, advienne que pourra ! Malheureusement ces commissions d'enquête, à en juger du moins par les précédentes, ont plus d'inconvéniens que d'avantages ; elles sont un élément de perturbation entre les pouvoirs publics ; elles soulèvent plus de questions qu'elles n'en résolvent ; elles laissent dans les esprits plus de trouble que de sécurité. C'est bien l'avis du gouvernement, et M. le président du Conseil a énuméré à la Chambre tous les défauts de l'enquête ; mais il n'a pas osé s'y opposer nettement, soit qu'il ait craint que la Chambre ne passât outre à son *veto*, soit qu'il ait été arrêté, comme il l'a dit, par un scrupule personnel : ayant été mis en cause, il n'a pas voulu avoir l'air d'étouffer une affaire où il avait été directement impliqué. En un mot, M. Briand a eu peur, comme les autres, de ne pas paraître assez vertueux. Alors, rien n'a plus retenu la Chambre. Elle a donné un vote de confiance à M. Briand, mais elle a voté l'enquête. Il ne faut pas chercher entre les votes le moindre lien logique : il n'y en a pas.

Il s'agissait de l'arrestation du financier Rochette dont le procès, à peine entamé, est resté un moment suspendu à un incident d'audience imprévu. Après l'audition de quelques témoins, le défenseur de Rochette a demandé un supplément d'instruction, que le tribunal lui a refusé. L'avocat a déclaré aussitôt qu'on lui rendait la défense impossible et que, dans ces conditions, il y renonçait : effectivement il a quitté le prétoire. Que résultait-il donc des dépositions qui venaient d'être faites ? Il en résultait que la Préfecture de police, usant d'un droit que la loi lui donne, s'était activement occupée de l'affaire Rochette et s'était mise à la recherche d'un plaignant pour mettre le parquet en mesure de poursuivre. Des plaintes nombreuses lui étaient venues sur les opérations de Rochette, qui s'était adressé à la petite épargne et opérait sur elle le drainage le plus dangereux; des plaintes du même genre avaient été adressées au parquet et éveillé chez lui les mêmes préoccupations; mais, en l'absence d'une plainte régulière, il n'avait pas cru pouvoir poursuivre et s'était borné à proposer une enquête discrète, secrète, à faire à l'amiable sur les livres du financier. Les choses en étaient là lorsque la Préfecture de police les a brusquées en provoquant une plainte. Nous nous bornons, pour le moment, à exposer les faits tels qu'ils résultent des dépositions déjà entendues par le tribunal et par la Commission.

La principale de ces dépositions a été celle de M. Prévet, ancien sénateur, directeur du *Petit Journal*. Nos lecteurs le connaissent bien, car nous avons eu, à diverses reprises, l'occasion de parler du courage et du talent avec lesquels, à la tribune du Luxembourg, il a défendu les plus sains principes d'économie politique et de finance, et nous n'avons pas besoin de dire qu'il ne l'a pas fait sans s'attirer de très vives hostilités. M. Prévet a raconté que le *Petit Journal*, en pleine prospérité, a été l'objet d'une campagne de calomnies : ses actionnaires ont reçu une circulaire qui leur annonçait leur ruine prochaine. Ne sachant pas par qui cette campagne était dirigée, M. Prévet a déposé une plainte contre X..., contre inconnu, laissant à l'instruction le soin de découvrir le coupable. Il a reçu alors la visite d'un financier nommé Gaudrion qui lui a offert de lui fournir des armes contre M. Rochette; mais M. Prévet, ne connaissant ni Rochette, ni Gaudrion, n'a pas accepté l'offre de celui-ci et l'a renvoyé au juge d'instruction. Quelques jours plus tard, il a reçu une visite plus importante : c'était celle de M. Yves Durand, chef de cabinet de M. le préfet de police, qui venait aussi lui parler de Rochette. M. Prévet a répondu qu'il n'avait rien à dire sur le financier, mais il a fait part à M. Yves Durand de la

démarche de Gaudrion, et a proposé à M. Yves Durand de le mettre en rapport avec ce dernier. Il est allé plus loin, puisqu'il a conduit M. Yves Durand chez Gaudrion, ignorant qu'il avait eu affaire à un homme qui devait être condamné à la prison. C'est même pour se venger de sa condamnation que Gaudrion a mis tout le monde en cause, M. Prévet dont le rôle, on vient de le voir, n'avait été nullement incorrect, M. Yves Durand et, derrière lui, M. Lépine, enfin derrière M. Lépine, M. Clemenceau qui lui aurait donné des ordres dont M. le préfet de police aurait confié l'exécution à M. Yves Durand. Nous avons laissé celui-ci en tête à tête avec Gaudrion : que s'est-il passé entre eux ? M. Yves Durand a demandé au financier s'il ne voudrait pas déposer une plainte contre Rochette. Gaudrion s'est personnellement dérobé, mais il a mis en avant un M. Pichereau, qu'il a présenté comme intéressé dans les affaires Rochette et disposé à déposer une plainte. M. Yves Durand est allé voir M. Pichereau, qui a déposé la plainte attendue, peut-être même sollicitée, et aussitôt une instruction a été ouverte : Rochette n'a pas tardé à être arrêté. Ce n'est pas seulement en diplomatie qu'il faut se méfier des excès de zèle : ils sont partout imprudens. Que M. Yves Durand en ait commis, c'est ce que la suite a fait voir et ce que M. le préfet de police a reconnu. L'arrestation de Rochette a porté naturellement une atteinte immédiate à ses affaires ; elles ont baissé, et Gaudrion a pu faire un coup de bourse où il a gagné beaucoup d'argent. Il s'est trouvé que M. Yves Durand avait lui-même déposé une petite somme dans une maison de coulisse, qui a profité de la ruine de Rochette, et il a avoué lui-même que, en cela aussi, il avait commis une imprudence. Si ce mot revient sous notre plume, c'est que nous ne voyons pas que, jusqu'ici du moins, on ait le droit d'en prononcer un autre. Nous ne connaissons pas M. Durand, mais ceux qui le connaissent attestent qu'il est un honnête homme. Quant à M. Lépine, il est connu du monde entier et personne ne s'est avisé jamais de mettre en doute son absolue droiture. Et M. Clemenceau ? — J'ai reçu des ordres de lui, aurait dit M. Lépine ; je n'ai fait que les exécuter. —A quoi on a répondu qu'il y avait des ordres auxquels il ne fallait pas obéir. Mais, à supposer que M. Clemenceau ait donné un ordre formel à M. Lépine, cet ordre était-il de ceux contre lesquels la conscience doit se révolter? Ce n'a pas été le sentiment de M. Lépine et il avait sans doute de bonnes raisons pour cela. Il a pris d'ailleurs devant le Conseil municipal de Paris la pleine responsabilité de son acte : dès lors la question de savoir si cet acte est résulté, ou non, d'un ordre de M. Clemenceau a perdu

un peu de son intérêt. Ajoutons, — et M. le président du Conseil n'a pas manqué de le faire remarquer à la Chambre, — que tous ces faits étaient connus, que des gens dont la vertu aurait été aussi impatiente que farouche auraient pu les livrer au public depuis longtemps déjà, et qu'ils ont attendu pour le faire le lendemain du jour où M. Clemenceau venait de s'embarquer pour l'Amérique du Sud. A peine y a-t-il débarqué qu'on l'a interviewé : les agences ont transmis ses réponses où l'on ne retrouve pas sa précision habituelle. Mais il a des excuses si, au bout de deux ans, ses souvenirs sont confus et s'il n'a pas très bien compris comment la question se présente aujourd'hui. On annonce son retour pour la fin d'août : il faut l'attendre.

Ce sont MM. Jaurès, Charles Leboucq et Ceccaldi qui ont interpellé le gouvernement sur les affaires Rochette : le premier surtout. Quelle bonne fortune pour lui ! Il avait affaire à une Chambre jeune, inexpérimentée, impressionnable, à laquelle il pouvait servir un de ces scandales qui ont autrefois troublé et égaré des assemblées moins novices. Il pouvait faire montre de son talent, de son adresse, et surtout de sa vertu et de celle de ses amis collectivistes. En opposition avec cette vertu immaculée, il pouvait dénoncer les abus du monde capitaliste et le désarroi d'une administration qui, n'ayant aucune règle, ne savait qu'obéir docilement aux impulsions venues de ce monde immoral où l'argent est tout. Sans prendre la défense de Rochette, très suspect malgré tout, il pouvait montrer les puissances d'argent dressées contre l'aventurier coupable peut-être, mais non pas plus que tant d'autres qui n'ont sur lui d'autre supériorité que celle du succès. M. Jaurès n'était pas homme à perdre une si admirable occasion et il a mis en œuvre toutes ses ressources d'esprit pour en tirer bon parti. Mais que pouvait-il invoquer? Nous l'avons dit : des suppositions; il ne lui manquait qu'une chose : des preuves. Le procédé dont il s'est servi ressemble beaucoup à celui de ces romanciers spéciaux dont on peut lire les feuilletons dans certains journaux. On y voit des financiers criminels, mais tout-puissans, des hommes politiques complices, à moins qu'ils ne soient les instigateurs du crime, une police complaisante, des ministres qui, pour des motifs quelconques, sont tenus d'obéir et qui obéissent. Et sans doute les œuvres de ce genre reposent sur des données premières tout aussi fragiles que celles dont disposait M. Jaurès; l'imagination en fait tous les frais; mais pourquoi parvient-elle quelquefois à les rendre vraisemblables? C'est que les

hommes qu'elle met en scène sont, suivant ses besoins, de vils et de bas coquins. Elle en fait ce qu'elle veut, parce qu'elle les invente comme il les lui faut. Il n'en est pas tout à fait de même des hommes que M. Jaurès a visés. Nous savons bien que, dans sa générosité, il leur accorde des circonstances atténuantes ; il est même prêt à les excuser ; ce ne sont pas eux qui sont coupables ; le mal vient du régime dont ils sont le produit, régime de fer et de boue et qui ne peut pas être autre chose, puisque c'est le régime capitaliste. Ah ! quand le régime collectiviste lui aura succédé, tout changera comme par enchantement ! A la vérité, les présomptions sont graves ; elles le sont assez pour que le pays ait le droit de savoir toute la vérité et pour que la Chambre ait le devoir de la chercher et de la dire. L'enquête seule, etc., etc. — On voit le thème : inutile d'insister davantage.

M. le président du Conseil y a répondu par une phrase qui a fait grande impression et qui était, en effet, très bien venue : « Que M. Jaurès, a-t-il dit, soit un homme probe, qu'il soit un homme vertueux, c'est entendu ; qu'il le prouve à toute occasion en donnant à chaque événement la grandeur, l'importance d'un scandale ; qu'il affirme, en en faisant bénéficier son parti, sa probité par ses révoltes, sa vertu par son indignation, c'est bien ; mais il faudrait tout de même que M. Jaurès voulût consentir à reconnaître qu'il n'a pas absorbé en sa personne toute la vertu, toute la probité qui sont dans l'univers, au point qu'il n'en reste plus maintenant une seule parcelle pour ses contemporains. » C'était faire justice avec esprit des prétentions de M. Jaurès, et c'était aussi bien poser la question. Il s'agissait, en effet, de savoir si les hommes que M. Jaurès avait incriminés avec tant d'amertume méritaient ses accusations. Toute leur vie, a déclaré M. Briand, proteste contre elles, car c'est une vie d'honneur, de probité et de courage. Lorsqu'on articule de pareils faits et qu'on en tire de pareilles conséquences, il faut des preuves : où sont celles de M. Jaurès ? Il n'en a donné aucune. Comme chef du gouvernement, M. Briand a déclaré couvrir tous ses agens jusqu'au jour, qui sans doute ne viendra jamais, où on apportera les preuves de leur félonie. M. Briand a parlé, en particulier, de M. Lépine comme tout le monde en parle à Paris, et il n'a pas hésité à dire que, si M. Jaurès en parlait autrement, c'est qu'il n'aimait pas la police et que, en ce moment surtout, il avait intérêt à l'attaquer : à quoi M. Jaurès n'a rien répondu. On a invoqué, il est vrai, l'immoralité certaine de Gaudrion et celle vraisemblable de Pichereau, et on a reproché, soit à la police, soit

au parquet, soit à l'instruction, de n'avoir pas fait une enquête sur ces personnages avant de donner suite à leur plainte. La police et le parquet ont prétendu, celui-ci que c'était celle-là, celle-là que c'était celui-ci qui aurait dû procéder à cette enquête préalable. Cette hâte à rejeter de l'un sur l'autre la responsabilité d'une négligence a quelque chose d'un peu pénible. Mais est-il vrai qu'aucune enquête n'ait été faite ? « Le parquet général, a dit M. Briand, fit connaître au magistrat instructeur qu'il avait recueilli sur la personne de Pichereau des renseignemens qu'il importait de vérifier à Corbeil, résidence du plaignant. Tout de suite l'instruction porta sur ce point, et elle aboutit à constater la fragilité du plaignant Pichereau... Mais quand même on eût démontré au magistrat instructeur que la plainte avait été établie dans les conditions que M. Jaurès a indiquées, qu'elle avait été sciemment « truquée, » il n'aurait pas arrêté son instruction, car l'étude du dossier, l'examen de la comptabilité, les témoignages recueillis lui avaient démontré, — je parle, bien entendu, en me plaçant dans la personne du juge, — la culpabilité du financier Rochette ; et, quelle que fût l'origine de la procédure, le délit étant constaté, il devait être poursuivi. Voilà les faits. »

Dans toute cette discussion, M. le président du Conseil a parlé comme il devait le faire au nom du gouvernement, — sauf toutefois à la fin. Après avoir dit qu'il n'avait aucune confiance dans une enquête parlementaire et que les enquêtes de ce genre n'avaient généralement abouti à rien de bon, il ne s'est pourtant pas opposé à ce qu'on en nommât une de plus, à la condition qu'elle n'aurait pas de pouvoirs judiciaires. La Chambre, aussitôt, s'est portée de ce côté. Elle voulait affirmer sa vertu, comme M. Jaurès avait affirmé la sienne. Nous l'avons dit, elle a commencé par un vote de confiance dans le gouvernement, puis elle a voté l'enquête, c'est-à-dire le contraire de ce que le gouvernement lui avait conseillé, mollement il est vrai, et sinon avec une conviction, au moins avec une résolution insuffisante. La majorité a été de 395 voix dans le premier scrutin et de 379 dans le second. La commission d'enquête a été aussitôt élue dans les bureaux : tous les interpellateurs en font partie, et, par une nouvelle entorse à la logique et même au bon sens, elle s'est empressée de nommer M. Jaurès son président. Elle a pensé sans doute que c'était le meilleur moyen de faire la lumière et que, si on n'y réussissait pas, M. Jaurès du moins ne pourrait plus se plaindre. Nous ne la félicitons pas de ce scrupule.

Est-il besoin de dire qu'il est contraire à tous les principes et même

à toutes les convenances de nommer une commission d'enquête parlementaire pour agir parallèlement à un tribunal qui a déjà commencé le jugement d'un procès ? Quoi qu'on fasse pour éviter cet inconvénient, il y a là un véritable conflit, ou plutôt une inévitable confusion de pouvoirs, et il est fâcheux que la Chambre nouvelle ait commencé sa carrière en créant cette confusion. Que la commission d'enquête soit résolue à respecter, à côté de la sienne, l'indépendance de la magistrature, nous voulons le croire; mais elle n'y réussira que partiellement, et, quand même elle y réussirait tout à fait, les apparences seraient contraires. L'acte de la Chambre est, dans une certaine mesure, un acte de dessaisissement, et les actes de ce genre ont eu et auront toujours un triste renom dans l'histoire. On verra donc côte à côte un tribunal jugeant l'affaire Rochette et une commission, qui sans doute n'aura pas la prétention de juger cette affaire elle-même, mais qui se fera rendre compte de la procédure suivie pour l'introduire et qui jugera à son tour, ou appréciera cette procédure. Quoi de plus incorrect? Quoi de plus dangereux?

Il peut y avoir, en dehors des responsabilités judiciaires, des responsabilités morales, politiques, administratives engagées dans l'affaire, et la Chambre a sans doute le droit de les rechercher; mais pourquoi n'a-t-elle pas attendu que le procès Rochette fût terminé ? Il est vrai qu'elle aurait dû attendre assez longtemps, car il est probable que le jugement sera frappé d'appel. Qu'importe ? Elle aurait eu son heure. Si, dans le cours du procès, des incorrections avaient apparu, des fautes avaient été relevées, même alors la Chambre aurait dû, avant d'agir elle-même, laisser au gouvernement le temps de le faire ; si un ou plusieurs de ses agens avaient failli, c'était à lui tout le premier à appliquer les sanctions nécessaires ; alors la distinction des divers pouvoirs aurait été respectée, et, le moment venu, la Chambre aurait toujours pu se faire rendre compte de la manière dont chacun aurait rempli son devoir. Au lieu de cela, tout a été confondu. La Chambre est intervenue comme si elle était souveraine. Elle n'a pas attendu que le pouvoir judiciaire eût rendu son jugement ou son arrêt. Elle n'a pas laissé au gouvernement le soin, une fois le procès terminé, d'user à leur égard de son autorité disciplinaire. Elle a semblé dire : Moi seule et c'est assez! Moi seule, assistée de M. Jaurès, ai assez de vertu pour certifier celle des autres ou pour en constater le défaut! — M. Jaurès sera difficile s'il n'est pas satisfait de ce résultat. Si ce n'est pas plus qu'il pouvait désirer, c'est plus qu'il ne pouvait espérer; et, assurément, ce n'est ni lui, ni son

parti qui peuvent se plaindre de la Chambre au début de cette législature. Le gouvernement a son ordre du jour de confiance, mais M. Jaurès a sa commission d'enquête et il la préside. Quel est le mieux partagé?

Nous ne parlerons aujourd'hui que pour mémoire de l'incident crétois; il est clos, et c'est tout ce qu'on pouvait désirer pour le moment. Il avait pris naissance dans la résolution prise par l'Assemblée nationale crétoise d'exclure de son sein les députés musulmans qui avaient refusé de prêter serment au roi Georges. Les puissances, mises en mouvement par la protestation de la Porte, ont protesté à leur tour. Elles ont fait plus: elles ont adressé un ultimatum à la Crète et annoncé que si, dans un délai restreint, satisfaction ne leur était pas donnée, leurs troupes débarqueraient et s'empareraient des douanes Leurs vaisseaux appuyaient déjà cet ultimatum par leur présence dans le port de la Canée. La mise en demeure était sérieuse; on ne pouvait pas douter de la résolution des quatre puissances, ni de la rapidité avec laquelle elles l'exécuteraient. Les Crétois ont senti qu'ils devaient céder et ils l'ont fait, mais de si mauvaise grâce, avec tant de réticences, avec une mise en scène si habilement calculée pour engager l'avenir le moins possible, ou même pour ne pas l'engager du tout, qu'on peut se demander quelle est la portée de leur apparente soumission. L'opposition n'a point désarmé, elle s'est contentée de s'abstenir, de sorte que le vote qui admettait les députés musulmans sans prestation de serment a été rendu à la majorité des membres présens, mais non pas à la majorité de l'assemblée elle-même qui était loin d'être au complet. Quoi qu'il en soit, les députés musulmans ont été admis; c'est ce que demandaient les puissances, c'est ce qu'elles ont obtenu; mais aussitôt l'assemblée a prononcé son ajournement à plusieurs mois de date. Très sagement, les puissances se sont contentées de ce vote; elles n'ont pas jugé opportun d'exiger des précisions plus grandes; elles savent bien qu'aux prises avec la question crétoise on vit au jour la journée, et qu'on ne peut pas vivre autrement; l'important était de faire revenir l'assemblée sur son premier vote qui excluait les musulmans; ce point obtenu, tout le monde avait besoin de reprendre haleine. Les troupes européennes n'ont point débarqué; les douanes n'ont pas été saisies; mais les navires des puissances sont restés dans les eaux crétoises, et il sera prudent de les y laisser assez longtemps pour n'avoir pas à les y renvoyer.

La Porte s'est montrée d'abord satisfaite du résultat obtenu et qui.

certes, n'est point négligeable. Les quatre puissances affirmaient et maintenaient le principe de sa souveraineté que les Crétois affectaient de méconnaître, et on comprend pourquoi, surtout dans les circonstances actuelles, la Porte tient à ce que cette souveraineté soit respectée. Le mouvement de la Jeune-Turquie n'a pas eu seulement un caractère libéral, mais encore et surtout un caractère nationaliste, et il serait compromis si, le lendemain du jour où il s'est produit, l'Empire éprouvait un démembrement nouveau. Les exigences de la Jeune-Turquie étaient donc naturelles et légitimes, mais à la condition de ne pas aller plus loin. Lorsque la Porte, par exemple, demande aux puissances le règlement définitif et immédiat de la question crétoise, la seule réponse à lui faire est qu'à chaque jour suffit sa peine. Et lorsqu'elle proteste contre les conseils de modération que le roi de Grèce a donnés aux Crétois, peut-être n'y a-t-il rien du tout à lui répondre. Elle seule peut voir là une intrusion illégitime. — De quoi s'occupe le roi de Grèce ? demande-t-elle. La Crète ne le regarde pas ; il n'y a aucun droit à exercer, aucun rôle à jouer ; son intrusion, quelque discrète qu'elle ait été, est un fait intolérable. — C'est ainsi qu'on raisonne à Constantinople, au moins dans certaines sphères. Un pareil état d'esprit est fâcheux ; il se rattache d'ailleurs directement à celui qui a provoqué dans plusieurs parties de l'Empire ottoman le boycottage des marchandises grecques, dont on dit qu'il va enfin cesser. On conviendra cependant que, si le roi Georges n'a pas plus le droit qu'un autre de donner des conseils aux Crétois, il n'en a pas moins. La Porte se serait-elle plainte si un autre souverain, l'empereur d'Allemagne par exemple, ou l'empereur d'Autriche, avait fait ce qu'a fait le roi de Grèce ? Dira-t-on à Constantinople que le roi de Grèce ne ressemble à aucun autre, parce que c'est à lui que les Crétois jurent fidélité et à son royaume qu'ils s'annexent? Sa situation est unique en effet : il saurait moins que tout autre se désintéresser de la Crète, puisqu'il se trouve exposé à expier toutes les fautes qu'on y commet. Lorsque les Crétois se livrent à quelque incartade nouvelle, les marchandises helléniques en pâtissent, et on annonce même sous forme de menace que, si les Crétois persistent ou insistent, la guerre sera déclarée à qui ? A eux ? non, mais aux Grecs. La situation étant telle, il est difficile d'imposer au roi de Grèce l'obligation d'un silence absolu. La prétention du gouvernement ottoman a paru, sur ce point, excessive à tout le monde. *Summum jus, summa injuria :* l'abus du droit est le comble de l'injustice.

Donc, il y a détente. Nous n'allons pas jusqu'à dire que l'horizon

s'est complètement rasséréné, car l'avenir pourrait nous apporter un démenti, mais enfin nous avons quelque temps de répit, et nous émettrons hardiment une espérance à plus longue portée si les puissances, éclairées par l'expérience, comprennent mieux que par le passé les obligations qui leur incombent. Les Crétois jouent avec elles, les tâtent, les mettent à l'épreuve pour reconnaître la force ou la faiblesse de leur volonté. Le jour où ils ne pourront plus douter qu'elles ont une politique arrêtée et qu'elles sont résolues à la faire prévaloir, leur attitude changera. Cette politique se résume en deux mots : souveraineté de la Porte, autonomie de la Crète. On a pu en poursuivre une autre hier, on pourra peut-être en adopter une autre demain; mais aujourd'hui celle-là seule est possible, et comme elle est conforme aux principes du droit des gens, rien n'est plus honorable que de la soutenir. La paix de l'Orient, et peut-être de l'Occident, y est d'ailleurs intéressée.

D'importans mouvemens diplomatiques ont eu lieu depuis quelques jours : ils ont porté sur deux des principaux ambassadeurs accrédités auprès du gouvernement de la République. Nous ne pouvons qu'exprimer des regrets du départ prochain de M. le prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne, et de M. le marquis del Muni, ambassadeur d'Espagne à Paris. L'un et l'autre ont contribué grandement, dans des circonstances délicates, quelquefois même dangereuses, à maintenir de bonnes relations entre leurs gouvernemens et le nôtre.

Circonstances dangereuses? le mot est peut-être excessif; nous aimons à croire que, pas plus du côté allemand que du côté français, on n'a envisagé comme possibles les éventualités qui s'y rapportent; mais enfin les esprits étaient très émus, très excités de part et d'autre au moment du conflit marocain, et les moindres fautes auraient pu avoir des conséquences qui auraient dépassé et entraîné la volonté des hommes. Il faut rendre au prince Radolin la justice, — et nous le faisons avec plaisir, — qu'il n'a rien négligé de ce qui pouvait, entre Berlin et Paris, dissiper les malentendus, concilier les intérêts, apaiser les caractères. Le sien est naturellement bienveillant. Sa grande expérience, son esprit observateur et fin, la parfaite courtoisie de ses manières, tout contribuait à faire de lui un diplomate éminent. Il sera difficile à remplacer parmi nous. Il ne pouvait d'ailleurs pas l'être mieux que par M. de Schœn qui, dans le cours de sa brillante carrière diplomatique, a passé plusieurs années à l'ambassabe d'Allemagne à Paris, et y a laissé les meilleurs souvenirs. C'était au temps où

l'ambassade était gérée par le prince, alors comte Munster. M. de Schœn y remplissait les fonctions de premier secrétaire. Il a pu alors se familiariser avec nos affaires communes, y appliquer l'heureuse précision de son esprit, enfin nous bien connaître et nous bien comprendre, et cette expérience ne nous a pas été défavorable dans son esprit, s'il est vrai, comme on l'affirme, qu'il a toujours désiré revenir à Paris. Nous ne pouvons qu'être sensibles à ce sentiment de la part d'un homme qui a été ministre à Copenhague, ambassadeur à Saint-Pétersbourg et enfin ministre des Affaires étrangères.

Quant à M. le marquis del Muni, il était à Paris depuis si longtemps déjà que nous nous étions habitués à voir l'Espagne elle-même dans son représentant, et nous ne pouvions pas la voir sous des dehors plus sympathiques. M. le marquis del Muni avait commencé sa carrière dans la politique et non pas dans la diplomatie, mais il était fait pour elle et il y a apporté des qualités séduisantes faites de bonne grâce, de bonne humeur, de bonhomie même, qui rendaient avec lui les rapports très agréables. Sous ces dehors charmans, le diplomate était singulièrement attentif, avisé, tenace, redoutable même parfois, et nous doutons qu'aucun autre ait mieux servi son pays. Il a eu à discuter, lui aussi, avec nous ces affaires marocaines, où l'Espagne a des intérêts et des droits qui ne sont pas sans analogie avec les nôtres, et qu'il fallait mettre d'accord avec eux. L'entente des deux pays était la condition de leur force commune à l'égard des prétentions que d'autres pouvaient émettre et qu'il s'agissait de ramener à leurs limites légitimes. Le grand mérite de M. le marquis del Muni est de l'avoir compris, et, bien qu'il n'ait jamais rien sacrifié des intérêts de l'Espagne, de ne les avoir jamais détachés de ceux de la France. C'est en grande partie grâce à lui que la France et l'Espagne se sont présentées en parfait accord à la Conférence d'Algésiras et qu'elles y ont fait admettre par toutes les autres puissances les droits qui résultaient pour elles de leurs intérêts spéciaux. Nous ne pouvons pas oublier, et c'est même d'ailleurs le moment de le rappeler, qu'un des représentans de l'Espagne à la Conférence a été M. Perez Caballero qui succède à M. le marquis del Muni. Comme M. de Schœn, il a été ambassadeur et ministre des Affaires étrangères, mais c'est surtout au rôle qu'il a joué à Algésiras que nous aimons aujourd'hui à reporter notre souvenir. Il a été alors parfaitement fidèle à la politique d'entente entre son pays et le nôtre, et c'est pour nous une sérieuse garantie qu'il continuera de l'être, maintenant que les mauvais jours sont passés.

En même temps que M. le marquis del Muni nous quitte, notre ambassadeur à Madrid, M. Révoil, prend prématurément sa retraite. Des intérêts privés l'y ont déterminé. Les regrets sincères que nous en éprouvons seraient encore plus vifs si M. le ministre des Affaires étrangères ne lui avait pas donné pour successeur M. Geoffray. Mais ce n'est pas à nous à faire l'éloge de nos diplomates.

Nous ne voulons pas terminer cette chronique sans dire avec quelle satisfaction la France entière a applaudi au voyage que le roi et la reine des Belges viennent de faire à Paris. Elle considérait le roi Léopold comme un ami; elle aura désormais le même sentiment à l'égard du roi Albert. Le langage qu'il a tenu, à l'Élysée, en réponse au toast que venait de lui porter M. le président de la République, était fait pour lui concilier les cœurs : on y sentait, en effet, une admiration vraie pour la grande part que la France a prise en tout temps à l'œuvre de la civilisation, et pour ce que cette part a eu et a toujours de brillant, d'heureux et de fécond. Il y a trop de rapports d'esprit entre les deux pays, trop de souvenirs communs, trop de services réciproquement rendus pour qu'ils ne restent pas attachés l'un à l'autre par des liens très forts. La France est voisine de la Belgique, non seulement en Europe, mais encore en Afrique. Le roi Albert, qui a visité le Congo l'année dernière, a rendu justice à nos efforts, comme nous rendons pleine justice à ceux des Belges. Tout nous rapproche dans deux continens, mais nous aimons encore mieux être rapprochés par une sympathie mutuelle que par des intérêts. Nous avons cru reconnaître cette sympathie dans les paroles prononcées par le roi Albert, et nous lui en sommes reconnaissans.

FRANCIS CHARMES.

P.-S. — Cette chronique était écrite quand la Commission a repris ses travaux et a entendu, après la déposition de M. Lépine, plusieurs autres dépositions importantes. Depuis, Rochette a été condamné à deux ans de prison et trois mille francs d'amende.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

L'ÉPREUVE DU FEU[1]

DERNIÈRE PARTIE[2]

I

— Veux-tu que je te dise ce que tu ne comprends pas toi-même ? dit violemment Georges en se penchant sur la table où Yvonne, la tête cachée dans ses mains, pleurait. Depuis cinq ans que tu t'es donnée, tu ne m'as jamais aimé vraiment ! Tu n'as pas cessé de m'en vouloir ! Et j'étais bien naïf de courir ici, de croire que tu m'apporterais du réconfort dans ce nouveau deuil. Toi me consoler ? Allons donc ! Tu n'as pensé qu'à toi ! Pas même ! Aux miens comme toujours ! Je te dis que tu ne m'aimes pas !

— Quelle femme serais-je donc si, sans t'aimer, je faisais... ce que je fais ? dit Yvonne qui leva vers lui son visage douloureux. Mais ne comprends-tu pas ce que j'éprouve ?

De nouveau elle fondit en pleurs.

— Tu sais, balbutia-t-elle, ce qu'il m'a coûté d'affliger cette pauvre tante Anna en m'éloignant ; en feignant une rancune obstinée pour le plus futile motif. Il le fallait bien puisque je n'étais plus digne de la voir. Mais l'idée qu'elle est morte en m'appelant peut-être, en me trouvant ingrate... C'est horrible !... Et toi pour qui j'ai fait tout ce mal, toi qui m'as séparée de mes affections, que vois-tu en moi maintenant ? Une maîtresse ! Un jouet bon pour les heures d'amour !... Ne

(1) *Copyright by* Jacques Morian.
(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juillet et du 1er août.

viens-tu pas de me dire : « Ne compte pas me voir ces jours-ci, ce n'est pas le moment. » Ce n'est donc pas pour te consoler mais simplement pour te distraire que j'ai brisé ma vie, que je t'ai tout donné sans rien te demander ? Le mépris, je le mérite et je l'accepte de tous, sauf d'un seul : de toi ! Toi par qui je suis avilie, par qui j'ai cette douleur de ne pas embrasser à son lit de mort celle qui m'a servi de mère !

— Je ne t'ai pas avilie ! se récria-t-il. Après cette crise de passion folle, arrêtée à temps, ne t'ai-je pas offert le mariage ? Ne t'ai-je pas fuie tant que je l'ai pu ? Je ne voulais pas de la vie terrible hors la loi que je prévoyais. Je ne voulais pas faire de toi ma maîtresse, et c'est toi ! c'est toi !...

— Moi, qui, quand je t'ai vu désespéré par la mort de ta mère et, je le croyais, ta passion, à bout de forces, malade, me suis donnée, c'est vrai ! dit-elle en le bravant d'un regard indigné. Mais, moralement, ne m'avais-tu pas déjà prise ? Non par ta brutale violence qui, seule, m'aurait éloignée à jamais, mais par l'influence dissolvante de ton désir constant ! Ah ! tu peux rejeter la responsabilité sur moi, mais tu sais bien ce qui en est ! dit-elle avec une grandissante amertume. Et l'autre jour, au lieu d'admirer le beau réquisitoire de ton ami sur le viol moral, tu aurais pu faire un retour sur toi-même. Ceux qui sèment le trouble en une pauvre âme, l'affolent, la paralysent dans une attente peureuse de la chute. Si bien qu'elle finit par se jeter elle-même au gouffre dont ils ont su lui donner le vertige !...

— Quel bon procureur tu ferais ! dit-il, révolté. Et avec quel art tu dénatures mes actes les plus droits, mes luttes si douloureuses d'honnête homme, ma sincère peur de ton amour ! J'ai voulu te fasciner, te séduire ? J'ai préparé de longue main cette liaison, en tartufe, en être vil ? Moi qui aurais fui au bout du monde si j'avais cru devoir tomber là ! devenir ton esclave, à tel point que, au moment même où tu m'accables de ton si injuste mépris, je n'ai pas la force de secouer ton joug ! De m'arracher, ne fût-ce qu'un instant, à la fatale séduction qui m'a perdu ! A ce charme que tu m'en veux de subir !

Sa voix d'abord irritée s'était attendrie peu à peu. C'est avec passion maintenant qu'il la regardait, si défaite et si belle dans sa douleur, les yeux fixes, ardens d'un sombre feu. Il dit les derniers mots très bas et, comme elle gardait un silence farouche, il lui prit la main, l'attira dans ses bras :

— Yvonne ! Ma pauvre chérie ! supplia-t-il. Pourquoi me torturer ? Nous torturer ?

Elle éclata en sanglots et cachant la tête sur son épaule :

— Je souffre tant ! tant ! balbutia-t-elle. C'est si dur de ne te voir qu'aux heures d'amour... De me sentir si seule au milieu des autres... Je ne vis que quelques heures par semaine ! Le reste du temps je me ronge de honte et d'ennui. Je pleure ! Je pense à cette bibliothèque où en te regardant travailler j'ai connu mes meilleurs momens... à cette chambre où, si tu étais malade, je n'aurais pas le droit de te soigner. Je vois Boubie ! Mon Boubie que tu m'as enlevé... Je vois Edmée qui se doute peut-être de ce que je suis... Une traîtresse... Et ce n'est pas tout encore ! Il y a l'humiliation insupportable de ce mensonge dans lequel je vis... De ces ruses de sauvages pour arriver à nous voir si peu et si mal. L'estime même qu'on me témoigne et qui ne m'est pas due m'humilie ! Je souffre de tromper mon frère et tous ceux qui me croient ce que je ne suis pas...

« Je souffre tant ! tant ! L'expiation est si dure, dit-elle avec exaltation, que je n'ai pas peur de Dieu... Il doit avoir pitié !

— Ma pauvre, ma pauvre chérie ! murmura-t-il très ému en la pressant contre lui. Quel mal je t'ai fait ! Et comme je voudrais te voir comprendre enfin la place chaque jour plus grande que tu tiens dans ma vie ! Une place telle que j'ai peur de devenir méchant... De faire ce que tu ne me permets pas. De quitter les miens... Jusqu'ici je t'ai écoutée et, pour mon fils, je ne le regrette pas. Mais comme il te serait facile rien que par un mot... C'est toi qui es ma vraie femme !... Toi qui m'as tout donné sans rien vouloir que ma tendresse et qui l'as sans partage... Veux-tu plus ? dis-le !...

— Tu sais bien, dit tristement Yvonne en secouant la tête, que je ne peux pas accepter cela... Seule je suis, seule je dois rester ! Mais... comme c'est dur !

— Ce ne serait pas si dur, dit-il, en baisant avec une tendresse infinie ses yeux mouillés, si tu me connaissais mieux, si tu sentais combien, près ou loin, je reste de cœur avec toi ma seule joie ! ma jeunesse, mon soleil, mon tout...

Yvonne soupira profondément sans répondre et resta blottie contre son épaule qu'elle mouillait de ses pleurs.

Elle aurait tant voulu le croire ! Mais elle ne pouvait pas. En

dépit d'elle-même, une âpre rancune lui gâtait toutes les joies de leur amour.

Quand elle le quittait, elle regrettait d'avoir empoisonné les instans si courts, si difficiles à retrouver par des paroles amères, des susceptibilités sans raison. Mais la fois suivante elle recommençait. Tant de choses saignaient dans son pauvre cœur! Et puis une singulière illusion causée par ses remords lui faisait voir une Edmée idéalisée, douloureuse, magnanime, très différente de la vraie qui, à cause de sa froideur d'épouse, de sa maternité passionnée, s'accommodait peut-être d'un délaissement qui ne l'aurait blessée que si, affiché avec scandale, il l'avait atteinte dans son orgueil.

Tout cela qu'Yvonne aurait démêlé chez d'autres, elle ne le percevait pas. Et elle s'exagérait encore sa culpabilité envers la femme qui symbolisait pour elle la vie loyale, l'amour maternel dominant tout, la douleur subie dignement, et qui, pourtant, par son égoïste sécheresse, était le véritable auteur du désastre...

Tandis que, dans les ténèbres où elle se débattait, elle voyait Edmée toute lumineuse, auréolée de vertu, elle ne voyait pas à côté d'elle la peine lamentable de son involontaire séducteur, qui était maintenant la proie de sa victime et, par un retour des choses si fréquent, endurait ce qu'il avait fait endurer...

— Ne me dis plus rien! murmura-t-il les lèvres perdues dans ses beaux cheveux. Laisse-moi croire que tu m'aimes... Restons ainsi... sans parler...

Attendrie, elle voulut l'embrasser et, sentant sous son baiser ces larmes d'homme, elle eut pitié tout à fait.

Alors dans une détresse très grande mais non sans douceur puisqu'elle les unissait, ils regardèrent le paysage triste et mouillé, les arbres du Luxembourg nus et noirs, sur le brouillard blême...

Et la nuit vint ainsi dans la chambre où ils cachaient leur tragique, amère et pourtant toujours grandissante passion...

II

— Comme tu rentres tard! dit à Yvonne sa belle-sœur avec l'affection sincère qui, depuis la réconciliation, survenue peu avant la rupture d'Yvonne avec Edmée, ne cessait d'augmenter. Comme tu as l'air fatiguée et triste! D'où viens-tu?

Yvonne soupira, chercha une réponse et, ne trouvant rien, eut une expression de pénible embarras qui fit rire la jeune femme toujours aussi fraîche, blonde et jolie dans la robe claire qui découvrait son cou potelé.

— Quelle mine de coupable, ma pauvre chérie! dit-elle. Mais on sait bien ce que cachent ces airs ténébreux, mademoiselle! et à quel rendez-vous dans des quartiers impossibles vous allez retrouver et soigner vos loqueteux... Tout de même, tu sais, tu en fais trop!... Tu t'exténues ; tu ne penses pas assez à toi!

— Si je pouvais n'y penser jamais!... dit Yvonne d'une voix basse et triste...

C'était sa plus grande souffrance, ces illusions qu'il lui fallait entretenir, ce mensonge constant qui pesait sur ses épaules et l'accablait. Parfois, l'ironie des éloges immérités lui était si odieuse que, comme en ce moment, elle était sur le point de crier la vérité, de dire: « Moi que tu crois trop bonne, j'ai fait cette chose monstrueuse de prendre un amant! Et qui? Le mari de mon amie! Voilà ce que j'ai fait! »

Ce qui lui fermait la bouche, c'était la crainte des conséquences pour celui dont elle n'avait pas le droit de briser la vie... Et aussi le scrupule de devenir pour la jeune femme un sujet de scandale, de démoralisation, un encouragement au mal. Elle croyait entendre la jolie blonde si adulée et jusqu'alors si forte contre toutes les tentations dire : « Si les meilleures ne résistent pas... » Et elle retrouvait le courage de garder le masque qui l'étouffait. Pour s'étourdir, pour se remettre en paix avec elle-même, elle multipliait les actes de dévouement. Et sans le savoir, elle devenait, en dehors des heures de péché, la femme de bien dont la charité ardente édifiait.

Dans cette sombre et brûlante vie, dans le creuset qu'est une passion coupable pour des êtres loyaux, quelque chose de grand s'accomplissait. La consomption de toutes les scories, de tout ce qui n'est pas pur... Et, peu à peu, par la faute même, par ses humiliations, ses méditations douloureuses, se développait une femme qui, dans un bonheur facile et calme, n'aurait peut-être pas atteint son parfait accomplissement...

Mais cette lente rédemption, cette naissance par les flammes de rayonnantes beautés, Yvonne n'en avait pas conscience. Elle ne sentait que la honte de l'hypocrisie si contraire à sa nature haute, franche, faite pour le grand jour.

Lorsque, après des actions vraiment belles qui lui apportaient une paix passagère, après des lectures sérieuses, mystiques, qui, depuis sa chute, remplaçaient les romans dont elle avait pris l'horreur, elle revoyait Georges, c'était un enfer de révoltes, d'amertumes, de soupçons, de rancœur...

Tantôt, comme ce jour-là, elle éclatait en reproches, sur un mot inconsidéré qui la blessait comme ce malheureux : « Ce n'est pas le moment de se voir ; » tantôt elle était cruellement jalouse. Toujours à tort, du reste. Et de n'importe quelle femme du monde vue dans sa loge, ou près de lui à un dîner. Un mauvais esprit l'animait alors, la rendait ingénieuse à se déchirer, à faire souffrir son complice, à gâter tout ce qui aurait pu la réconcilier avec son destin.

Et lui aussi devenait à ses heures jaloux, injuste, et cruel. Autant qu'amans et plus, peut-être, ils étaient ennemis passionnés.

Ils pouvaient compter les fois où dans ces cinq années ils avaient oublié leurs tourmens, cueilli ces minutes qui étoilaient la voie brûlante et obscure où, douloureusement, ils tâtonnaient...

— Yvonne, dit Tilly après un silence pensif, pourquoi t'obstines-tu à refuser d'être heureuse, toi qui mérites tous les bonheurs ? Tu as trente-deux ans et les partis restent aussi nombreux et brillans, tant on sait quelle compagne et quelle mère tu ferais ! Tu es chaque année plus charmante, plus belle !...

— Si, au lieu de parler de moi, nous allions voir ta fille ? dit avec un sourire forcé Yvonne qui, chaque jour, devait subir les mêmes tendres persécutions.

Auprès du bébé joufflu et blond qui criait en ouvrant toute grande sa bouche où une seule petite dent perlait, et qui tordait, dans des grimaces comiques, sa petite figure, la jeune femme oublia tout. Très fière d'avoir pu mieux que la nourrice consoler l'enfant qui brusquement s'apaisait, elle l'admira, fit mille drôleries pour provoquer ses jolis rires, si bien qu'elle n'entendit pas entrer son mari et cria de peur lorsque, lui plantant un baiser sur la nuque, il lui vola le poupon.

Yvonne, oubliée par eux, les regardait tristement. Lorsqu'ils s'en allèrent enlacés, joyeux, elle ne les suivit pas, ne resta pas non plus avec sa nièce. Elle avait beau faire, elle ne retrouvait pas, auprès de ce bébé florissant qui jamais n'avait donné une inquiétude, les joies profondes, tourmentées, la maternité

passionnée que Boubie, si délicat, lui avait fait connaître... Boubie qu'elle croyait toujours à elle et à qui elle ne pensait qu'en pleurant...

Ce bonheur si facile, que rien n'avait traversé, différait trop de sa destinée pour l'intéresser...

« Comme la vie est douce aux uns, pensait-elle, et terrible à d'autres! Qu'ai-je fait pour être seule comme une maudite, en marge de la vie, jamais épouse, jamais mère?... J'ai eu pitié! Et celui à qui j'ai tout sacrifié pour qu'il ne souffre pas, rejette sur moi la faute!... Il cessera un jour de me désirer, et comme il n'y a sans doute que désir dans sa passion, ce sera l'abandon... A moins que, pire encore! il ne survienne avant, l'éclat que je crains toujours... La découverte de la faute rendue si infâme par mon raffinement d'hypocrisie... Cette simulation de vertu où je m'entête, moi, si indigne! Moi, tellement au-dessous de celles dont on me dit: « Tu ne peux pas fréquenter cette femme-là! »

« Un jour, ma belle-sœur, mon frère, tout le monde saura qui je suis! Une voleuse de considération!... »

— Regardez la sombre figure d'Yvonne! dit en riant Tilly revenue la chercher pour dîner. Comme on voit qu'elle combine un de ses mauvais coups! Est-ce un galeux ou un teigneux que tu projettes d'aller nettoyer? Je ne te demande qu'une chose: Désinfecte-toi avant de toucher bébé.

— Sois tranquille! dit Yvonne avec le pauvre sourire aussi différent de celui d'autrefois qu'un soleil de décembre de la splendeur où baignent les arbres en fleur; sois tranquille! Tout ce qui est malpropre, dangereux, je le garde pour moi!...

Elle revit la chambre si triste sur le jardin dépouillé où, les yeux brouillés de larmes, elle avait secoué la chaîne de sa liaison et n'avait fait que se meurtrir davantage à ce qui la rivait.

« Pourquoi ne puis-je le fuir? se dit-elle. Revenir au devoir, à la vérité? Pourquoi suis-je condamnée à cette vie abominable, pourquoi? »

Et une rancune amère l'agita comme elle pensait que lui qui la séparait de tout, qui prenait sa vie entière, avait dans sa tranquille existence tant de bonheurs où elle n'était pour rien. Après les brefs rendez-vous ne retrouvait-il pas la vie occupée, intelligente qu'il aimait? Son enfant? Sa femme qu'il savait tromper et que peut-être il aimait aussi? Sans cela, aurait-il pu soutenir nuit et jour un rôle pareil?

« Qui aime-t-il au fond? se dit-elle. Celle qui lui donne la volupté ou celle qui est la mère de son enfant?

« Égoïste! murmura-t-elle les dents serrées. C'est par lui que nous souffrons toutes deux. Lui qui esquive toutes les responsabilités, qui ne prend des choses que l'agrément! Quoi qu'il en dise, il se trouve bien de cette vie double!... D'un côté, la passion violente; de l'autre, la quiétude, les joies de père, les plaisirs doux, reposans!... Il est heureux, lui! »

Elle revit la face crispée, amère de Georges, torturé par ses reproches passionnés...

Non vraiment, il n'était pas heureux! Et ce n'était pas un plaisir, l'attraction violente qui, en dépit d'eux-mêmes, les poussait l'un contre l'autre si rudement!...

III

— Déjà sept heures! s'écria Georges, et j'ai du monde à dîner! Dépêche-toi, ma chérie.

Yvonne, dont les doigts tremblaient de hâte en épinglant son chapeau, s'agita encore plus fiévreusement.

Sans même finir d'endosser sa fourrure, ses gants à la main, elle sortit de cette chambre qui, de n'être habitée qu'aux heures de passion, prenait pour elle un air de péché, malgré ses bibelots bien choisis, ses livres, tous les efforts de Georges pour la rendre digne de celle qu'il adorait.

Tous deux las d'une lassitude que les reproches de leur conscience rendaient plus lourde, ils descendirent très vite l'escalier.

Pour passer devant la concierge obséquieuse à cause des pourboires royaux, Yvonne cacha sa figure humiliée avec son manchon.

Jamais elle n'avait pu se faire à l'idée d'être pour cette pauvre femme la personnification du vice riche, confortable, impuni.

Dans ses courses de charité, lorsqu'une de ses protégées arrêtait le chapelet de ses misères pour dire en changeant les langes grisâtres de l'avorton mal nourri:

— Et dire que pendant qu'on a tant de mal, des créatures n'ont qu'à faire la vie! Et qu'elles nous éclaboussent par-dessus le marché!... » Elle croyait entendre les dures paroles dites par celle qui, pour un peu d'or, mettait de l'ordre dans la chambre

d'amour, et elle pâlissait. Pour cette matrone courageuse qui suppléait son mari malade dans les durs travaux de l'escalier, n'était-elle pas le scandale, l'exemple déprimant?

C'est à cela qu'elle pensait en se gantant, toute frissonnante, dans le fiacre mal suspendu, cahotant, dont les vitres disjointes claquaient, toutes salies de brouillard, laissaient pénétrer par les fentes un froid aigre, humide, une mortelle haleine de nuit d'hiver.

Dans ce noir glacé, le souvenir de la tendresse que Georges venait de lui témoigner s'effaçait. Elle oubliait sa sollicitude inquiète pour son léger rhume, qui l'avait touchée. Au contraire, toutes les violences d'un amour plus ardent que le premier jour l'irritaient par leur contraste avec le masque correct qu'il reprenait depuis que, inquiet de son retard, il pensait à ses invités, déjà loin d'elle, repris par sa vie véritable où elle n'était que l'accident...

Elle compara son retour à lui, accueilli par les cris de joie de son fils, avec son retour à elle dans la maison pleine d'un bonheur où elle n'était pour rien. Qu'elle rentrât ou non, qu'elle fût triste, malade, la vie n'en continuait pas moins pour ces deux époux qui se suffisaient et dont l'affection sincère mais distraite ne pouvait remplir son cœur...

Ah! qu'elle se sentait seule partout! Gênée de sa position fausse, équivoque! Femme traitée en jeune fille! pécheresse respectée! Qu'il était lourd le rôle qu'il lui fallait soutenir! Et que c'était peu pour consoler ses peines de solitaire que les joies des sens qui, au moment même, grisent, mais laissent si peu et de si médiocres souvenirs...

Comme elle avait manqué sa destinée! Et cette désharmonie si pénible entre ses aspirations véritables et ses actes ne ferait sans doute que grandir...

Tout cela qu'elle ne voulait pas dire à Georges perça dans le ton âpre qu'elle eut pour lui demander :

— Qui reçois-tu ce soir?

Il eut un geste vague.

— Comme l'autre semaine... une fournée de bridge. Deux collègues que tu ne connais pas. Le conseiller Davrant...

— Tu oublies sans doute la brillante Mme de Chan, Chan tout court pour ceux qui l'ont connue dans la boutique de son père où elle savait si bien attirer les cliens. Elle est tout le

temps chez toi maintenant! dit Yvonne avec une involontaire amertume.

— Tiens! j'oubliais en effet! dit-il. Et sa feinte reprise de mémoire dont Yvonne ne fut pas dupe la frappa péniblement.

— C'est une jolie recrue pour ton intimité, dit-elle ironiquement, que cette intrigante qui sait si bien faire avancer son mari en jouant au bridge, en montrant à tous les personnages influens ses épaules jusqu'à la taille.

— Elle se décollète beaucoup, c'est vrai! dit-il avec un bon rire, peut-être pour qu'on regarde autre chose que sa figure fripée. Je la crois capable de tout pour faire avancer son mari. Mais on la reçoit parce qu'elle est forte bridgeuse. Elle nous accable de politesses qu'il faut bien rendre. Quel mal à cela? Pourquoi prendre ombrage de quelques parties faites en face d'une vieille pas grand'chose dont tu sais la laideur?

— Pourquoi? dit Yvonne frémissante. Parce que je trouve incroyable que, forcé de me mettre à l'écart, ce soit de pareilles créatures que tu reçoives! Quand j'ai su que Boubie, que je n'ai pas vu depuis cinq ans, était allé chez elle à la campagne, cela m'a fait un coup au cœur.

— Voyons! dit-il, touché et amusé par cette tendresse si persistante pour son enfant. Entendons-nous. De qui es-tu jalouse en ce moment? De moi ou de Boubie?

— Je... Je ne sais pas... dit Yvonne, après un silence.

— Pauvre chère petite folle! dit-il en se penchant sur elle et en baisant ses beaux cheveux. Par quelles extravagances tu peux te tourmenter! Quand donc comprendras-tu l'influence toujours plus grande que tu prends sur moi? La mère Chan est affreuse, mais serait-elle jolie à miracle, est-ce qu'une autre femme que toi peut, je ne dirai pas me plaire, mais seulement être vue par moi?... Ne sais-tu pas que, à peine je t'ai quittée, je te veux encore?...

— Oh! dit-elle tristement, je sais que tu me désires toujours... Mais d'autres femmes t'intéressent, et comme celle-ci par son esprit mordant, hardi, t'amuse, te reposent de ma tristesse que je ne sais pas te cacher... Si j'étais adroite, je ne devrais te dire que des choses gaies, moi aussi. Mais c'est plus fort que moi... Quand je pense que je vais te quitter et rentrer dans mon désert noir où toi tu es toujours pressé de me renvoyer pour retrouver ta vie tranquille, ton chez toi,

je deviens folle! Folle de jalousie injuste, de méchanceté.

— Non! dit-il pensivement. Pas méchante, mais malheureuse... Ma pauvre aimée! comme, quoi que je fasse, tu souffres par moi! Et c'est cela qui gâte ma vie, bien plus que mes propres peines, si lourdes, et dont je ne te parle pas pour ne pas t'attrister encore plus...

— Lesquelles? Lesquelles? dit-elle inquiètement en lui prenant la main avec cette tendresse ardente qui revenait dès qu'elle le croyait malheureux.

Il haussa les épaules.

— Mais toujours les mêmes! Tu me reproches de jouer au bridge, de recevoir... Je cherche à fuir la gêne d'un tête-à-tête avec la femme dont l'acrimonie me prouve que, là aussi, j'ai créé de la souffrance et que je n'ai qu'à m'humilier; à baisser la tête devant un mutisme qui, plus que des reproches, m'irrite... me rend mauvais... Tu penses toujours à tes propres sacrifices, dit-il, s'excitant peu à peu. Mais te figures-tu les miens? Cette cohabitation est si pénible avec, entre nous, tout ce que nous ne disons pas, que j'envie ton droit de vivre seule... de dormir sans te sentir épiée... de n'avoir pas à craindre qu'un nom t'échappe en rêvant... C'est toujours de toi que je rêve... Est-ce que je parle? Un jour, elle m'a dit que non. Mais si tu avais vu son regard... Ce jour-là, j'ai lutté contre l'envie folle de tout lui avouer pour en finir!...

— C'est horrible! horrible! dit Yvonne avec un frisson. Mais crois-tu vraiment qu'elle sait?... que depuis si longtemps que je me suis éloignée elle soupçonne encore?

— Qui peut dire ce qui se passe en elle? dit-il avec un haussement d'épaules. Tu connais cet esprit secret... Souffre-t-elle? Sait-elle? N'a-t-elle qu'un doute que, par peur de devoir agir, elle aime mieux ne pas préciser? Elle m'accapare, me prend mon temps libre comme si elle m'aimait, et dans tout ce qu'elle me dit, quelque chose de haineux, de méprisant perce... De toi elle ne parle qu'en termes attendris. Elle regrette une amitié rompue par toi seule, dit-elle. Il y a des momens où elle finit par me faire croire qu'elle t'aime toujours, que, si je n'étais plus là, elle te rappellerait. Et puis une seule intonation, en te nommant, exprime la même haineuse rancune qu'elle a contre moi... Peut-être ne ressent-elle rien... Elle est si froide! Te souviens-tu de ce que disait tante Anna? « C'est parce qu'elle est née avant terme! Dans ce

grand beau corps on n'a pas eu le temps de mettre un cœur... »

— Non! dit Yvonne. Certainement, si elle sait, elle souffre! Comme moi! Comme toi...

Elle s'amollissait dans cette misère commune. Elle redevenait bonne. Elle avait honte de ses méchantes idées dont elle allait demander pardon...

Mais le fiacre s'arrêtait devant la maison de Georges dont toutes les vitres étaient éclairées... Il la laissa brusquement avec un rapide « à demain! » et, seule dans la mauvaise voiture froide, cahotante et dure, elle retrouva sa morne désespérance, son dégoût de tout et de tous...

IV

Yvonne et sa belle-sœur entrèrent dans les salons déjà pleins et surchauffés où la lumière diffuse des guirlandes d'électricité adoucissait les traits trop accentués, effaçait les rides, les cernes livides, tous les stigmates de vie surchauffée. Leurs beautés brunes et blondes qui n'avaient pas besoin de ce secours y prirent un éclat nouveau et firent sensation.

— Regardez-les! dit un homme entre deux âges que sa cravate de commandeur mettait moins en évidence que sa façon de se carrer et cette voix assurée de l'homme qui a réussi. Se font-elles assez bien valoir toutes deux?

— Superbes! La petite blonde, surtout. Quel morceau de roi! dit un grand sec bilieux, dont les yeux durs, dans une face aiguë barrée d'une moustache d'encre, perdirent un instant leur rageuse colère d'arriviste qui n'arrive pas.

— Mon cher, vous n'y entendez rien! dit avec un rire gras l'homme très décoré. Mais regardez-moi donc l'autre! Cette ligne admirable de la nuque aux pieds... L'ondulation de ce fourreau à reflets d'émail de Limoges, de plumes de paon!... Et cette pâleur mate... ce grain de peau... Ah! elle a beau faire l'indifférente, la belle fille! elle n'empêche pas ses lèvres et ses yeux de raconter tout ce qu'elle cache si soigneusement!

— Vous croyez? dit l'autre, très intéressé. Elle passe pour inaccessible, pourtant!

— Allons donc! dit le gros homme, en haussant les épaules! Les femmes seules peuvent s'y tromper. Mais, mon cher, voyez donc ce splendide épanouissement? Ces extraordinaires yeux

clairs et sombres à la fois, tragiques, intenses et langoureux! Des yeux de blonde qui serait brune!... Il faut être naïf pour croire qu'une vieille fille possède ce charme-là!

— Sait-on qui? dit l'autre avec l'air alléché, avide d'un chien qui attend la curée.

— Ça, c'est un mystère! dit en riant le gros homme. Elle cache très bien son jeu. Sa froideur dédaigneuse est, du reste, un piment de plus. Ce qu'elle affole d'hommes avec son air de ne tenir à rien, vous ne vous en faites pas une idée! Depuis trente ans que je fais de la médecine, il m'a passé des jolies femmes dans les mains! J'ai le droit de me croire blasé. Eh bien! celle-là, s'il lui en prenait la fantaisie, me ferait faire les mêmes folies qu'à un étudiant de première année. J'irais jusqu'à l'épouser!

— Il est certain qu'elle est irritante! dit un jeune homme blême et glabre aux cheveux plats qui se donnait une peine visible pour avoir l'air artiste et pervers. Quand elle vous écoute avec un calme insolent, on voudrait lui faire du mal. Ouvrir avec un glaive ce front pâle pour y saisir la pensée qu'il cache... Je ferai un sonnet là-dessus.

— Vous le lui enverrez et elle se moquera de vous comme des autres, dit le gros docteur avec son rire sonore de chef. Mais, patience! Elle n'a pas trente-cinq ans. Il viendra bien, le petit jeune homme sans scrupules qui la compromettra, vengera tous les braves gens. Il y a une justice. C'est elle qui donne aux femmes leur goût pour les canailles.

— Ce jour-là on s'amusera! dit le raté avec un sourire de travers. Et on lui fera payer ses manières de sainte nitouche. On lui offrira un scandale numéro un!... Tiens! Serdis!... Je croyais que vous n'alliez jamais dans le monde...

— Une exception, dit Georges en faisant sortir avec peine les mots de ses dents serrées par une atroce émotion. Il avait entendu la conversation des trois hommes et, livide, contracté, il s'efforçait de ne pas regarder sa maîtresse trop belle qu'il aurait voulu étreindre et meurtrir durement.

Debout dans un coin, les bras croisés, il la surveilla jalousement. Et cette cour d'adorateurs où il n'avait pas le droit de se mêler le faisait souffrir une vraie passion. Tandis que, impassible, l'air indifférent, moqueur et las, il disait des mots quelconques, les soupçons les plus abominables et les plus absurdes le torturaient. Qu'est-ce qu'ils lui disent? et qu'est-ce qu'elle

leur répond? Pourquoi ce vieux docteur a-t-il l'air de la si bien connaître et parle-t-il de l'épouser? Il faut vraiment que, sous son air impeccable, elle cache une diabolique coquetterie... La même qui m'a perdu... Si jamais elle me quittait, je verrais rouge... Je la tuerais!... Puisqu'elle m'a dévoré le cœur, qu'elle a fait de moi sa chose, qu'elle me garde! ou bien...

A ce moment, Yvonne l'aperçut, et quelque chose de lumineux, d'infiniment jeune, rayonna dans ses beaux yeux surpris. Mais déjà redevenue froide et blanche, elle répondait au gros docteur très décoré qui venait de dire son admiration en termes si grossiers, et elle lui accordait le même sourire banal qu'aux autres, ce sourire des mondaines pareil aux jetons qui simulent l'argent qu'on ne veut pas risquer...

Georges frémissait. Que son aimée fût si proche du libertin qui la désirait, il ne pouvait le supporter. Malgré la convention de ne jamais s'aborder dans le monde puisque, officiellement, ils étaient en froid, il s'avança vers elle d'un air si menaçant qu'elle pâlit. Elle ouvrit et ferma nerveusement son éventail; puis prétextant un mot à dire à un des bridgeurs au sujet d'une charité, elle se leva, traversa des salons où des palmiers groupés ménageaient des coins de flirt, des refuges d'où des chuchotemens mêlés de rires s'échappaient.

Il la suivait. Elle ne s'arrêta pas là, mais alla plus loin, dans la salle aux tentures sombres pleine de tables de jeu.

Après un mot à un vieillard qui lui répondit avec un sourire empressé, elle alla tout au fond et feignit d'admirer une merveilleuse tapisserie.

Presque aussitôt elle sentit contre sa nuque le souffle chaud de Georges, et elle entendit sa voix des mauvais jours, basse, saccadée, sifflante.

— Continue à exciter tous les hommes par tes sourires, tes robes pires qu'une nudité!... Mais ne t'étonne pas si un jour je te tue... Je souffre trop!...

— Georges, c'est fou! balbutia-t-elle, oubliant le danger de cet entretien, affolée par la détresse du malheureux, cette jalousie qui revenait par crise et dont elle connaissait la morsure brûlante pour l'éprouver si souvent elle aussi...

— C'est trop! trop! dit-il hors de lui. Je ne peux plus... Ne pas t'approcher et voir ces regards d'homme sur toi! C'est trop affreux! Mais ne comprends-tu pas que certains hommages

salissent? Sais-tu de quoi il te traitait, le gros médecin à qui tu souriais? De coquette rouée qui cache son jeu mais ne le trompe pas, lui!... Voilà! voilà ce qu'il me faut entendre! Et cette robe qui te livre à tout le monde! Quelle abomination!

Il touchait l'étoffe souple aux beaux tons d'émail et il souffrait tant, sa figure était si décomposée qu'elle ne sentit pas l'injure, mais rien que la misère de cet éternel malentendu, de cette nuit à travers laquelle ils se cherchaient et, voulant s'étreindre, ne pouvaient que se meurtrir, se déchirer...

— Voilà... dit-elle en baissant la tête. Parce que je me suis abaissée pour toi, tu me juges capable de tout... Jamais tu ne me connaîtras! Jamais tu ne sauras combien je suis différente de celle que tu crois aimer... C'est ainsi! Et de quoi me plaindrais-je? N'ai-je pas ce que je mérite?

Au lieu de rentrer dans les salles de fête, elle s'en alla très vite vers l'escalier, sans répondre aux excuses passionnées que, confus, désolé, il murmurait en la suivant :

— Chérie, dit-elle avec un sourire triste à la maîtresse de maison, excuse-moi; préviens ma belle-sœur qu'une migraine me force à rentrer...

Déjà couverte de l'ample manteau doublé d'hermine, elle descendait. Sous la voûte pendant qu'elle attendait sa voiture, il la rejoignit.

— Quelle brute je suis! dit-il humblement. Tu finiras par me prendre en horreur.

— Mon pauvre ami! dit-elle avec une profonde tristesse. Est-ce que je n'ai pas des torts, moi aussi? Est-ce que la même force mauvaise ne me contraint pas souvent à te méconnaître? A te faire du mal? C'est ainsi... Nous ne pouvons être que malheureux l'un par l'autre et nous ne pouvons pas ne pas nous aimer. Acceptons ces souffrances comme une expiation...

— Mon adorée, que tu es douce! dit-il les larmes aux yeux. Tu me pardonnes vraiment de t'avoir gâté encore cette soirée où, pauvre chérie, tu avais eu l'air si heureuse de me voir quand tu ne t'y attendais pas?

Montée en voiture, elle n'eut le temps de lui répondre que par un triste et très tendre sourire, mais, dès qu'elle fut seule, elle pleura...

« Que pourrai-je subir de plus en enfer? pensait-elle... Ne sommes-nous pas déjà lavés par tant de misères et de douleurs? »

V

Dans la grande salle de fêtes, la vente de charité battait son plein, et Yvonne, pensive, regardait ces brillantes jeunes femmes si loin par l'esprit des misères qu'elles secouraient. Rieuses, coquettes, portant sur leurs frivoles personnes de quoi nourrir tant de mioches affamés pendant des mois et des ans...

Quel contraste entre ces créatures de luxe et celles qui, à force de misère, n'étaient plus que des machines à souffrir!... Presque indifférentes aux maladies qui les tenaient sur leurs sordides grabats, tourmentées seulement par le chômage forcé, l'idée des petits qui n'auraient pas à manger demain...

Yvonne revoyait de noirs tableaux, des détails navrans. Un bébé pleurant sur un sein flasque, tandis que les yeux creusés de la mère la fixaient dans une muette supplication. L'air vieillot d'une toute petite fille blafarde qui, femme déjà par l'endurance, attendait, raisonnablement couchée, que son papa, un veuf, eût fini de repriser sa seule robe...

A tous ceux-là cette vente allait apporter un peu de répit. Pour Noël, autour du sapin dont les lumières et le clinquant feraient crier de joie les petits, des vêtemens bien chauds, des provisions, des bons de soupe mettraient un sourire sur les pauvres figures tirées des mères tenant au bras le dernier né.

Et pourtant Yvonne, mécontente des autres et d'elle-même, fronçait le sourcil, et elle éprouvait de cette charité faite ainsi une sorte de honte ; une rancune contre les écervelées qui la forçaient à cette comédie mondaine ; qui, au lieu d'aller comme elle dans les cités sombres, n'ouvraient leurs bourses d'or qu'en échange de leurs plaisirs habituels : thés ruineux, flirts, emplettes de choses inutiles et baroques...

Cet étalage de luxe banal, vilain, anti-artistique, sauvage, cette émulation à se couvrir non de ce qui peut parer une femme, mais coûter cher, écœurait Yvonne.

Dans l'air chaud, lourd de parfums trop forts, c'était toute une fièvre d'intrigues intéressées ou grossièrement sensuelles, un fauve et musqué relent de vice, d'autant plus laid qu'il s'étalait plus impunément...

« Tout se démocratise! se dit Yvonne. Les scandales qui, aux autres siècles ne gangrenaient que la cour, ont gagné la bour-

geoisie si saine et si haute jadis ! Autour de beaucoup de rois et de tyranneaux, grouillent les favorites! Et du haut en bas de l'échelle, le mal se propage. La « petite main » qui ne refuse rien au patron ne fait que suivre l'exemple de la belle dame très fière de plaire au ministre dont dépend l'avancement du mari... »

Elle fit un retour sur sa propre vie et, amèrement, elle pensa :

« Quoi qu'elles fassent, le monde les absout à cause de leur porte-respect, le mari, l'homme trahi qui rend leur faute plus vile que la mienne!... Tandis que moi qui ne fais de tort qu'à moi-même, si on savait !... »

Elle pâlit. Au loin la face trop pâle d'Edmée, la femme de Georges apparaissait! Elle était très vieillie, méconnaissable, le teint plombé, les yeux boursouflés. Et une longue souffrance était si clairement écrite sur ses beaux traits affaissés, dans sa démarche lasse, traînante, qu'Yvonne, horriblement émue, baissa la tête pour ne plus voir cette vivante preuve du mal qu'elle faisait et que, à ce moment même où elle jugeait les autres, elle oubliait...

Edmée arriva jusqu'au comptoir d'Yvonne sans la voir. Ce ne fut que lorsqu'elle la touchait qu'elle l'aperçut et s'arrêta net. Une teinte cendrée la fit pareille à une statue de pierre. Une seconde, elle hésita. Puis, presque aussitôt, d'une voix calme, incroyablement maîtresse d'elle-même, elle put dire à Yvonne dont le cœur bondissait :

— Bonjour!... Ce n'est pas toi que je cherchais, mais tu peux aussi bien recevoir mon offrande. Que vas-tu me donner? Des livres pour Boubie?

Yvonne, dont les mains frémissantes laissaient tout échapper, chercha pour Boubie un livre qui lui avait coûté quarante francs et qu'elle remit en échange du louis qu'on lui tendait du bout des doigts.

— Comme il doit être grand! ne put-elle s'empêcher de murmurer, sans oser lever les yeux...

— Très grand! dit la calme, ironique et si méprisante voix. Tu ne le reconnaîtras pas. Lui non plus! Il t'a oubliée... Il ne sait même plus ton nom!... C'est justice, n'est-ce pas?

A cette question faite d'un ton si singulier, Yvonne releva sa tête humblement courbée jusque-là devant la victime qui

était aussi la rivale triomphante !... celle qui gardait l'enfant !...

Alors elle vit le regard terne, glauque, brouillé de haine, ce même terrible regard qui l'avait chassée cinq ans auparavant. Et, le rouge au front, l'amertume au cœur, torturée par une atroce humiliation, elle laissa s'éloigner celle à qui elle avait fait tant de mal... celle qui, vieillie avant l'âge par... ce qu'elle savait, se taisait, et dont le silence n'était que du mépris...

— Ma petite Yvonne, tu vas bien me faire un rabais sur ce coussin ? dit tout près d'elle une voix gaie. En même temps, on lui tirait le bras pour lui faire étiqueter un autre brimborion pailleté. Le secrétaire de l'œuvre survint et d'autorité l'entraîna vers une aigre dispute qu'il fallait arrêter. Deux directrices de comptoir s'arrachant l'argent d'une acheteuse interloquée. Hors d'elles, elles montraient à nu l'âme vaniteuse des dames de charité, prêtes à n'importe quelle incorrection, pour défendre la caisse de leur comptoir, pour pouvoir dire en se rengorgeant : « C'est nous qui avons « fait » le plus !... »

Yvonne, les yeux troublés, l'air absent, dut répondre à tous, aller de l'une à l'autre, jouer son rôle de mondaine affable, heureuse du succès de son appel à la charité.

Lorsque, dans la salle enfin désertée où l'on n'entendait plus que le bruit d'or sur les tables où se comptait le butin, elle s'affaissa, terrassée par la défaillance que depuis deux heures elle surmontait, sa voisine dit en la secourant :

— Voilà ! La même chose vient de m'arriver après sept jours de bal et de tennis. Cette vie nous éreinte !

— Certainement ! Je ne vaux guère mieux, dit une autre. Elle a dû comme moi mener tout de front, sa vente, le monde. Trop est trop !

— Moi aussi ! moi aussi ! disaient en chœur les autres. Je n'en peux plus, et je ressors ce soir !

Aucune des folles empressées autour d'elle pour la dégrafer et la conduire à sa voiture ne se douta de ce qui l'anéantissait.

Le regard haineux, méprisant de la femme qui savait l'offense et ne se défendait pas !... Oh ! ce regard !...

VI

En lisant son courrier, Yvonne eut un geste de vif mécontentement. Cette demande si touchante d'une de ses protégées, elle

ne pouvait y répondre ce jour-là... Lui envoyer de l'argent, cela oui. Tout de suite! Mais la visite qu'implorait la désespérée; les bonnes paroles plus nécessaires qu'un secours matériel à la pauvre créature qui n'avait plus le courage de vivre, impossible!... Comment aller rue Mouffetard, et au rendez-vous convenu? Une fois de plus, il y avait conflit entre la vie de devoir et la vie de péché... Conflit cruellement douloureux...

Ils étaient pourtant bien courts, les momens que tous deux volaient à leur entourage et, libre, Yvonne n'aurait peut-être pas fait autant de besogne utile que celle que, pour compenser sa honte, elle s'imposait. Mais cela, elle ne le voyait pas. Elle ne sentait que la peine d'être si souvent arrêtée dans ses meilleurs élans.

Elle pâlit lorsque sa belle-sœur prit la lettre qu'elle rejetait d'un geste nerveux, et la voyant préparer un mandat, lui dit :

— Tu n'y vas pas? Alors, viens avec moi chez maman. J'ai oublié de te dire de sa part que ses rhumatismes la reprennent et que tu es la seule à les lui faire oublier.

— Je ne peux pas non plus! dit Yvonne avec une pénible gêne. Si je ne vais pas rue Mouffetard, c'est précisément parce que je suis attendue ailleurs.

La petite blonde n'insista pas et, plantée devant la glace, se mit à énumérer avec volubilité ses griefs contre son chapeau neuf et surtout contre la modiste par trop baroque avec ses plates-bandes de légumes, ses volatiles hideusement hérissés sur des marmites, des soupières, des corbeilles à papier, toutes les choses disparates et laides qu'on trouve dans un grenier de débarras... Yvonne ne l'écoutait pas. Absorbée, sombre, muette, elle regardait furtivement l'heure et craignait d'être en retard.

Enfin la jeune femme partit et Yvonne, le cœur agité comme toujours, prit un fiacre qu'elle laissa à l'entrée du Luxembourg.

Il était trop tôt. Désœuvrée, elle parcourut les belles allées tristes, descendit les degrés et, près de la pièce d'eau, regarda les enfans se bousculer et rire autour de leurs bateaux.

Que tout ce joli monde était gai et comme les mères très simplement mises riaient d'aise en admirant leurs petits!...

Elle soupira et s'en alla plus loin. Alors, dans le brouillard, apparut, vague encore, la haute silhouette bien connue et elle pressa le pas. En le voyant ainsi de loin, elle était frappée par

son air las, ses épaules plus voûtées... Lui aussi, sous le poids de la faute, il faiblissait... Et maintenant qu'il était tout près, cette ride triste du nez à la bouche qu'elle ne lui connaissait pas...

Avec une ardente sollicitude, elle demanda, sans même répondre au salut cérémonieux dont, pour la forme, il l'abordait toujours :

— Qu'est-ce qu'il y a? Es-tu malade? inquiet de quelque chose? quoi?

— Rien, dit-il avec un sourire forcé. Rien de plus que d'habitude... Mais toi, comme tu es pâle! Et quelle figure malheureuse tu avais tout à l'heure près du bassin avant de me voir! A quoi pensais-tu?

— Je... Je ne sais plus! dit-elle en secouant la tête avec un pénible embarras. C'est fini. Je ne suis plus malheureuse puisque tu es là...

— Mais je suis si peu là, dit-il avec une profonde tristesse. Tu es si seule, pauvre petite! comme tu as raison de m'en vouloir...

— Je ne regrette rien, rien, dit-elle avec feu. Je t'aime!

Elle s'arrêta, pâlit et, baissant la tête :

— C'est à elle que nous faisons du mal, murmura-t-elle, c'est elle qui est à plaindre!... Comme elle a changé!...

Elle pétrit nerveusement son manchon et, d'une voix saccadée :

— T'a-t-elle dit que nous nous sommes vues?

— Oui, dit-il sans la regarder. Elle a parlé devant moi d'une vente où tu as donné pour Boubie quelque chose de beaucoup trop beau, paraît-il.

— Comment... Comment a-t-elle dit cela? Quel air a-t-elle quand elle parle de moi? dit-elle fiévreusement. Elle sait, n'est-ce pas, elle sait?

— Toujours la même question! fit-il gêné, que veux-tu que je te réponde? Je crois qu'elle a des doutes, rien de plus. En tout cas, si elle souffre la moitié de ce que me fait subir cette paix armée, elle doit comprendre que tout serait préférable à cela!... Mais c'est toi qui ne veux pas! Tu sais que je n'attends qu'un mot pour casser tout, pour sortir de cette situation fausse, intolérable, de ces inutiles mensonges qui ne trompent personne et m'étouffent depuis si longtemps. Mais ce mot, tu ne le diras jamais!... Et sais-tu pourquoi? dit-il très amer après une

courte pause, parce que tu ne m'aimes pas comme je t'aime, moi qui voudrais crier à tous ce qui est ! Regarde comme tu as peur dès que tu entrevois les conséquences de nos actes. Comme la possibilité de vivre ensemble te bouleverse !... Ah oui ! tu as peur !...

— Mais comment, dit-elle toute tremblante, n'avoir pas peur en pensant à ce que, en ce moment, tu oublies et que plus tard, tu me reprocherais ?... Ton fils ? Puis-je t'en séparer ? Ma famille ? Puis-je lui donner ce chagrin ? Non, vois-tu, quelle que soit mon horreur du mensonge, je sens bien qu'il est moins coupable que la franchise dans notre cas.

« Enfin, dit-elle en détournant la tête, si ta femme qui souffre, tu le dis toi-même, s'obstine à se taire pour éviter un scandale, pour ne pas être ostensiblement la délaissée, ne serions-nous pas odieux de lui causer après ce long martyre l'humiliation publique que, à tout prix, elle a voulu éviter ?

— Tu as raison ! toujours raison, dit-il avec accablement. Mais que veux-tu ? Je vieillis. Chaque jour qui passe rend mon fardeau plus pesant. Chaque jour je trouve plus pénible de vivre en face d'une ennemie dont, c'est triste à dire, la magnanimité même m'irrite, m'humilie autant que le mépris que parfois elle montre et qu'elle a le droit de montrer. Quoi qu'elle fasse, je lui en veux ! Je lui en veux de n'être pas toi ! Toi dont j'ai de plus en plus besoin à toute heure, toi, ma douce, qui à cause d'elle est toujours loin...

Il eut un soupir profond et se tut. Elle non plus ne parlait pas. A la dérobée, elle regardait le visage triste, ravagé, vieilli de celui qu'elle aimait et à qui elle faisait encore plus de mal qu'il ne lui en avait fait. Et une profonde pitié l'attendrissait, un désir de calmer cette détresse d'homme jamais avouée encore si nettement, de se serrer contre l'isolé qui, par sa faute, avait mis un mur de glace entre lui et les siens...

D'un même mouvement ils s'arrêtèrent dans l'allée déserte. Et ce qui saignait et palpitait en eux s'unit dans le regard si triste où ils mirent tout leur pauvre amour humilié...

VII

— Est-ce que tu n'aimes pas mieux les arbres nus et si fins sur le ciel que touffus, verts et lourds ? dit Yvonne qui accompagnait de ses menus pas pressés les pas lents de son ami.

Joyeuse comme une enfant de cette équipée hors la ville qu'ils s'accordaient en l'absence d'Edmée, elle enfonçait ses pieds dans les feuilles rousses, moelleuses de pluie récente, elle aspirait largement avec délice l'air pur et froid.

— Que j'aime l'hiver à la campagne! dit-elle avec son communicatif enthousiasme et que c'est bon d'être loin ensemble, tout seuls! Ici, je suis vraiment ta femme, tu es vraiment mon mari!...

Il sourit, mais sans qu'une expression mélancolique quittât ses traits fatigués et il la regarda avec cette tendresse infinie, indulgente, qui, en dehors des heures de passion où il devenait si violent, lui donnait quelque chose de paternel.

— Enfant! dit-il, que tu es heureuse de rester si jeune, si vibrante, de ne rien perdre des miettes de bonheur qui sont notre pauvre lot! Moi, je ne sais plus... Près de toi en commençant cette belle journée, je pense à sa fin, au retour dans ma maison vide et morne où, privé de ta jeunesse qui m'éclaire, je me sentirai redevenir vieux...

— N'y pense pas! Ne pensons à rien de triste! supplia-t-elle en se serrant contre lui. Figurons-nous que rien ne nous sépare... que, sans remords, nous pourrons vieillir ensemble, avoir ce qui doit être le meilleur de l'amour, l'intimité tendre!... Plus de mauvaises querelles, de malentendus, de jalousies; l'apaisement! Avec des yeux calmes nous regarderons nos souvenirs, et les plus mauvais nous sembleront beaux quand, très vieux, nous en parlerons dans la chambre tranquille, en tisonnant. Je t'en prie, je t'en prie, dit-elle passionnément, ne gâte pas mon plaisir! Tout aujourd'hui je veux croire que ce bon moment durera, que nous serons toujours ainsi, l'un près de l'autre... N'est-ce pas notre destin?

— Ce serait notre destin, dit-il avec reproche, si tu ne t'y dérobais pas... si le souci de garder ta situation mondaine...

— Moi! dit-elle offensée. Peux-tu vraiment le croire? Mais sans la peur de faire souffrir qui me retient, je quitterais tout pour te suivre et avec toi, loin des miens, dans la misère, je serais heureuse! Ah! si heureuse!...

Très sombre il se taisait. Avec une timide inquiétude elle leva la tête pour le regarder et attendit.

Enfin il se pencha vers elle, et ardemment :

— Est-ce bien vrai, dit-il, que je suis tout pour toi et que, quoi qu'il arrive, tu ne regretteras rien?

— Rien! rien! répéta-t-elle en baisant la chère main forte qu'elle eut peine à sentir si froide et frémissante. Après tant d'années, mon pauvre aimé, dit-elle tendrement, ne me connais-tu pas?

— Que veux-tu, fit-il d'une voix brisée, j'ai peur... du mal que je t'ai fait et... de celui que je peux te faire encore. Vois, je vieillis... je deviens morose, jaloux! Je souffre en pensant à ceux que tu fascines, qui sont libres de t'aimer, de t'épouser!... S'il survient quelque chose... si Edmée, qui devient de plus en plus bizarre, irascible, fait quelque éclat, que devient ta vie, cette vie qu'il te serait si facile de refaire encore maintenant? Je pense à ce que tu m'as raconté : la déclaration si franche de ce grand docteur qui, prévenant ton refus, t'a dit : « Vous n'auriez pas d'aveu à me faire. Je sais que, tendre et séduisante, vous n'êtes pas arrivée à votre âge sans connaître l'amour, mais je sais aussi que vous êtes loyale, et que si vous acceptez mon nom, ce sera sans arrière-pensée, sans aucun regret du passé! » Les paroles de cet honnête homme me hantent. Je me dis que, si je t'aimais sans égoïsme, je te jetterais dans ses bras... Mais je ne peux pas!... Vivre sans toi, ma chérie! dis? N'est-ce pas que cela ne se peut pas?

— Fou! fou chéri! dit-elle, émue jusqu'aux larmes.

Après un regard sur la route déserte et les champs dépouillés, elle se blottit contre lui, et lui offrant son tendre visage mouillé de pleurs qui séchèrent sous ses baisers passionnés :

— Jamais plus, dit-elle d'une voix suffoquée, ne me parle de séparation. C'est mal! Ne sais-tu pas que plus il y aura de dangers, de tristesses, plus je serai tienne? Qu'un mariage comme le nôtre est le plus indissoluble? Que tant d'angoisses communes, tant de sacrifices, sont un lien que rien ne peut rompre? Dis? ne sens-tu pas tout cela? Malheureuse, je le suis souvent, c'est vrai, reprit-elle pensivement. Et je le serai peut-être plus encore... Mais je suis prête à tout! Quoi qu'il arrive, je l'accepte d'avance comme une expiation voulue par Dieu!

— Dieu a de la chance, dit-il avec un persiflage teinté de jalousie, que tu acceptes pour lui ce que pour moi...

Vivement elle posa sur sa bouche sa main qu'il baisa.

— Ne te moque pas! implora-t-elle. N'abuse pas de ton ascendant. Laisse-moi mes croyances, elles me font tant de bien...

Il sourit, se tut, et ils reprirent leur lente promenade, attendris, graves, enlacés.

La joie enfantine d'Yvonne était loin. Le cœur serré, elle pensait aux allusions de plus en plus fréquentes qu'il faisait à un éclat possible, à tout ce que ses réticences, ses craintes, pouvaient cacher.

Elle s'arrêta et, le regardant bien en face :

— Je t'en conjure, dit-elle fermement, ne me cache rien. Qu'y a-t-il de nouveau entre toi et ta femme? En quels termes êtes-vous?...

— Mais, à peu de chose près... dans les mêmes, dit-il en fuyant son regard. Sauf peut-être des nuances difficiles à définir... Un regain d'acrimonie qui peut venir d'une délation, mais peut n'être aussi que la conséquence de son irritabilité morbide, de son très mauvais état de santé.

Yvonne soupira et, la tête basse, marcha près de lui en pensant à cette souffrance dont ils étaient peut-être les auteurs.

Après un silence assez long, elle reprit :

— Non ! il y a plus ! Ce départ sans toi ! malgré toi ! Comment l'expliques-tu ?

— Les docteurs l'ont approuvé, dit-il un peu nerveusement. Pour sa neurasthénie, la solitude est ce qu'il y a de mieux. Ils n'auraient même pas voulu lui laisser Boubie. Et je déplore que son terrible entêtement ait eu raison de nous tous sur ce point. Cet enfant si sensible, si tendre et délicat, elle qui l'aime tant le brusque sans raison, le surmène d'études continuées même à la promenade !... Ou bien elle l'énerve de sollicitudes outrées... Tout chez elle s'exagère, à plus forte raison sa maternité, sa seule passion... Pauvre petit Boubie !... Il n'est pas heureux là-bas !... Sa dernière lettre m'a navré par ce que j'y sentais d'ennui, de regret de moi... J'aurais dû tenir bon, le garder... Mais tu sais combien le sentiment de mes torts me rend faible avec elle ? Plutôt que de lui faire une peine de plus, je lui cède en tout... J'ai eu tort cette fois ! Mon fils ne doit pas être la victime de ceci, et, si elle ne va pas mieux, il faudra bien qu'elle comprenne que, dans l'état où elle est, elle ne peut lui faire que du mal !

— Oui, certes ! dit Yvonne, les larmes aux yeux. Prends un congé et va le chercher tout de suite ! Il ne faut pas qu'il soit malheureux, le pauvre chéri ! Nous faisons déjà bien assez de mal. Mais à lui ! à lui ! Dis ! répéta-t-elle avec une impa-

tience fébrile, tu vas aller le prendre tout de suite? Demain?

Il hocha la tête.

— Crois-tu, dit-il, qu'on peut quitter son travail ainsi? Du reste, comment serais-je reçu là-bas? Et qu'obtiendrais-je? Il me faut l'appui d'autres médecins, de consultans que je réunirai dès son retour... Mais assez sur ces tristes choses! supplia-t-il. Tu venais de le dire toi-même... Trêve aux soucis... Ne perdons pas un moment si bon et si court.

— Tu as raison, dit-elle, confuse. Ne pensons plus à rien...

Ils parcoururent la campagne dénudée, gaie quand même sous le grand ciel clair. Yvonne, avec un peu d'effort, plaisantait, riait. Ils finirent pourtant par se remettre et ils eurent une heure de vraie gaieté à déjeuner quand, attablés, amusés par la nappe grossière, les assiettes enluminées, les verres épais, ils mangèrent avec un appétit de chasseurs les bons plats à l'oignon servis par la grosse fille au parler normand.

Tout les faisait rire. Les chromos des murs où Jeanne d'Arc, le dernier satyre, Carnot et la belle Fatma fraternisaient cocassement; le chien aux poils bourrus, aux yeux doux, qui venait poser sa grosse tête malpropre sur leurs genoux; le chat partagé entre sa méfiance et son amour de la crème. Et cette vieille aussi effarée que les poules dont elle avait le bec pointu, fureteur, qui, de la cuisine entr'ouverte, les regardait de loin, hostilement

Ils eurent vraiment l'illusion là d'être mari et femme, heureux du bonheur de tous! Et, joyeusement, ils échangèrent un bon sourire calme, confiant...

Mais, en haut, une petite voix enfantine, une voix malade geignait doucement: « J'ai mal... »

Yvonne blêmit comme si cette plainte venait, à travers l'espace, du pauvre petit, loin de son père, là-bas...

— Écoute! dit-elle, prise d'une peur superstitieuse. Est-ce qu'on ne dirait pas la voix de Boubie?

Il haussa les épaules sans répondre; mais il était impressionné lui aussi et, distrait, taciturne, il regardait les champs par la fenêtre sans penser à finir son mauvais café.

— Tu es sûr qu'il va bien? Qu'il n'est pas malade? dit Yvonne tout à coup.

— Très sûr! dit-il vivement. S'il avait la moindre des choses, je ne serais pas ici. Je ne le laisserais pas seul avec sa mère qui le soigne bien mal, à cause de son absurde confiance

en elle, de son mépris de tout avis éclairé, de toute ordonnance des plus grands médecins... A moins que, par une nouvelle fantaisie, elle n'en exagère la rigueur... Pauvre petit! Dans sa dernière bronchite, elle lui aurait maintenu les cataplasmes sinapisés le temps prescrit quand il se trouvait mal de souffrance si je n'avais pas été là. Dure et sèche, même pour elle, elle l'est aussi pour cet enfant qu'elle aime comme une partie d'elle-même, exclusivement, égoïstement, sans douceur...

Après un silence méditatif, il reprit :

— On croit agir bien, et je me demande si ce n'est pas une faiblesse coupable de sacrifier des vies saines et gaies aux caprices morbides d'une femme qui, quoi qu'on fasse, n'aura jamais le bonheur que son misérable organisme est inapte à ressentir?...

— L'écrasement des faibles et des mal armés, essaya-t-elle de sourire. La morale nouvelle... En es-tu là?...

Il ne répondit pas. Triste, gênée, elle roula des mies de pain sous ses doigts sans plus parler.

— Allons! il faut rentrer! dit-il tout à coup.

Docile, elle le suivit et, dans le fracas de l'auto qui favorisait leur silence, tous deux suivirent leur pensée sans voir les champs bariolés qui se déployaient, si vite effacés par d'autres. Ce qu'ils croyaient voir tous les deux, c'étaient les yeux tristes de l'enfant exilé là-bas... Et un gros chagrin leur serrait la gorge à l'idée de ce retentissement imprévu de leur faute sur l'innocent.

Lorsqu'ils approchèrent de Paris, Yvonne timidement lui dit à l'oreille :

— Je t'en prie! Au lieu de me retrouver ici demain, pars! Tu peux te faire suppléer à ton cours et... je serai plus tranquille... Va voir le petit chéri qui s'ennuie. Si tu ne peux pas le ramener, ne le laisse pas seul là-bas. Reste! C'est lui qui t'embrassera pour moi!...

— Pauvre chérie! dit-il attendri. Quelle mère tu aurais été... toi!...

— Je le suis! Je le suis! dit-elle, les lèvres tremblantes. Je suis vraiment la mère de ton petit.

Il l'étreignit en silence, longuement, tristement, et ils ne dirent plus rien jusqu'à la séparation toujours si pénible, lorsque, après un dernier regard, il fallait par les routes bifurquantes aller retrouver les jougs de mensonge, les solitudes qui étaient la dure rançon de leur péché.

VIII

« Boubie très malade. Venez... »

Atterrée, Yvonne lisait et relisait la dépêche tandis que Georges, les yeux fous, s'agitait dans la chambre claire que le crépuscule envahissait. Après beaucoup d'allées et venues sans but, il s'arrêta devant elle et machinalement, l'air ailleurs :

— Voilà ! voilà ! je pars dans une heure ! fit-il.

— Moi aussi ! dit-elle simplement.

Il ne répondit pas. L'entendit-il et trouva-t-il la chose naturelle ou bien, dans son immense détresse, ne la comprit-il même pas ?

Yvonne, livide, tremblait, gagnée par ce froid glacial que connaissent ceux qu'une aussi brutale catastrophe a terrassés. Elle avait beau faire pourtant, l'idée que Boubie était mourant, mort peut-être, n'arrivait pas encore à la pénétrer. Quelque chose en elle se révoltait contre ce malheur trop grand. « Il y a tant de ressources dans un enfant, se répétait-elle... On le sauvera !... Ce chéri à qui tous nous avons immolé nos vies, il ne peut pas ! non ! il ne peut pas nous être enlevé ! »

Par un effort violent, elle reprit possession d'elle-même, écrivit un rapide mot aux siens, expliqua par la maladie d'une amie son brusque départ pour Nice. Puis elle mit son chapeau et, posant sa main sur l'épaule du malheureux qui, accablé maintenant, pleurait, la tête dans ses poings :

— Allons ! du courage ! dit-elle avec une douceur ferme. Viens !

Il la regarda d'un air de supplication désespérée et, mendiant l'espoir :

— Ne crois-tu pas qu'elle exagère ? Qu'elle s'affole ? balbutia-t-il. J'ai reçu une lettre de lui hier encore ! Que peut-il avoir de si subit ? ... On ne dit rien, rien ! pas un détail...

— Peu de chose peut-être... une fausse alerte... Tu sauras tout là-bas dans quelques heures. Viens ! viens ! dit-elle doucement.

Lorsque, à la gare, Georges prit sa valise des mains de son valet de chambre, il s'aperçut qu'elle n'emportait rien.

— Inutile ! fit-elle brièvement. Je trouverai là-bas ce qu'il faut...

Depuis la fatale nouvelle, elle n'avait pas voulu le quitter. Elle l'avait accompagné à la porte du grand médecin qui devait partir avec eux, l'avait conduit ensuite au Luxembourg, chez eux où, dans quelles angoisses ! ils avaient attendu l'heure si longue à venir du départ.

Sur le quai, elle aperçut le docteur, et seulement alors, à la façon discrète dont il les salua, sans s'approcher, elle comprit ce qu'il devait penser... Mais que c'était peu de chose tout cela !... Cependant après avoir hésité :

— Vais-je dans un autre compartiment ? dit-elle, pour te laisser parler avec le docteur... A cause de moi, il ne s'approche pas.

— Inutile, fit-il, très bas. Que pourrait-il me dire puisqu'il ne sait rien non plus ? Ne me quitte pas.

Après un salut de demi-condoléance et un furtif regard curieux qui alluma son œil fin derrière le lorgnon d'or, le beau docteur était discrètement monté dans une autre voiture.

La lugubre veillée commença. Tous deux muets, la bouche sèche, se crispaient par une horrible impatience, un désir fou, d'aller vite, toujours plus vite ! Ils se laissaient secouer, étourdis par le fracas ferraillant. Et jamais l'élan de la sauvage bête qui déchirait la nuit ne leur semblait assez fou... Ils auraient voulu la pousser, dépenser sur elle leurs forces inutiles, ne plus avoir cette rage de se sentir inertes, impuissans contre la chose obscure, monstrueuse, effroyable, qui venait, plus rapide, hélas ! peut-être qu'eux-mêmes ; plus forte que les docteurs et leur science, plus forte que leur affection, que tout.

Des sifflets stridens qui blessaient l'oreille, l'assourdissement d'un pont traversé, d'un train croisé. Des lumières apparues et disparues en éclairs. Puis, de nouveau, les ténèbres effrayantes, le cadre noir où leurs songeries épouvantées faisaient passer de sinistres tableaux...

— Mais pourquoi, pourquoi ne m'avoir pas même nommé la maladie ? dit tout à coup Georges en pressant son front de ses mains. Pourquoi cet incroyable laconisme ? Pas même l'indication d'un consultant !... Est-ce que... déjà...

— Mais c'est au contraire, dit vivement Yvonne sans le croire elle-même, que rien de sérieux ne s'est déclaré encore ? Quelque malaise aura fait perdre la tête à ta femme, et sans réfléchir, sans peser ses termes elle t'a appelé...

— Non ! non ! dit-il en secouant la tête. Elle a beau être ner-

veuse, dans le danger elle se possède. Elle est froide et mesurée comme avant. Je ne l'ai jamais vue s'affoler !

— Pour son fils, oui ! dit Yvonne.

Et l'idée de toute cette vie de femme concentrée sur l'enfant les émut d'une grande pitié pour celle qui souffrait encore plus qu'eux. Mais ils l'oublièrent presque aussitôt et ne virent plus que le petit lit inconnu où, là-bas, Boubie se débattait contre la mort, où peut-être même... Oh ! mon Dieu !

Leurs angoisses étaient les mêmes. Seulement, Georges voyait distinctement le gentil garçonnet frêle, aux traits fins, aux cheveux ras, qu'il venait de quitter, tandis qu'Yvonne, malgré les plus récentes photographies contemplées et embrassées si souvent, voyait son Boubie d'autrefois, son poupon rieur aux yeux neufs, aux boucles soyeuses et fauves, dont la chère petite bouche ne se fermait jamais tout à fait.

Et c'était le bébé disparu déjà qu'elle regrettait avec une exaltation de plus en plus grande, l'enfant par qui elle s'était sentie mère, et que sa faute lui avait arraché. « Si j'avais été là, qui sait ? » pensait-elle.

— Si j'avais été là ! dit tout haut Georges...

— Tais-toi ! commanda-t-elle énergiquement. Ne te ronge pas de regrets inutiles. Puisque tu ne sais rien, ne désespère pas... Prie !... comme moi.

— Je ne peux pas ! dit-il farouche. S'il y a un Dieu, il est trop injuste !

Elle joignit les mains pour demander peureusement pardon du blasphème aux puissances invisibles qui entendaient, mais elle ne dit rien.

Après un interminable silence, il dit très bas, comme se parlant à lui-même :

— Voilà ! voilà ! C'est la punition !

Alors elle pleura si amèrement que, pris de remords, il se glissa près d'elle et baisa ses paupières fiévreuses, malgré ses efforts pour se détourner, l'éloigner.

Peu à peu, tout de même, un apaisement leur venait. Et ils restaient, dans ce frileux blottissement de leurs pauvres êtres, unis contre la bourrasque du malheur...

Il la contemplait, plein de pitié, tandis que sur son épaule, le regard lointain, fixe, elle semblait voir des choses que lui n'apercevait pas.

Tout à coup elle se dressa et, avec une foi si ardente qu'il en fut impressionné :

— Il guérira ! Il guérira ! s'écria-t-elle. Et sais-tu le vœu que j'ai fait ? De ne t'aimer plus qu'en sœur si Dieu nous le conserve ! Et tu verras !... Il le sauvera ! Il ne frappera pas l'innocent pour le coupable. C'est moi qu'il doit frapper ! Rien que moi !... Moi...

— Tais-toi ! calme-toi ! dit-il effrayé par sa mystique exaltation. Tendrement, il prit dans ses bras, berça comme une enfant la pauvre torturée, toute secouée maintenant par de terribles sanglots. Peu à peu, il l'apaisa, et dans toute cette interminable nuit d'angoisse, ils n'échangèrent plus un mot. Las, meurtris, courbaturés par les dures secousses, les tempes serrées, la bouche amère, les yeux secs, ils regardaient les grisailles fuyantes qui commençaient à se préciser : la venue de la lumière paisible, du jour pareil aux autres, qui amenait dans la fièvre et la souffrance, la mort peut-être à l'enfant qui, là-bas, se plaignait comme le pauvre petit malade que, dans leur joie d'amoureux, ils avaient si vite oublié, l'autre matin...

IX

Depuis combien de temps Yvonne arpentait-elle ce jardin ensoleillé, exotique, avec ses palmiers, ses éclatantes fleurs ? Il lui semblait que ce n'étaient pas des minutes, mais des années que sa montre regardée presque constamment marquait, et que cette lumière insolente, ces enfans crieurs, cette fête de tout dans l'air bleu raillait depuis des éternités la détresse qui lui tordait le cœur...

Être si près et ne rien savoir... ne rien pouvoir... Depuis le mot presque illisible, d'une écriture tremblée, méconnaissable : « Aucun espoir. Et tout par sa faute ! elle l'a fait sortir déjà malade, malgré le docteur... » elle n'avait plus rien reçu. Sans doute, il ne quittait plus la chambre où le pauvre cher petit, la seule joie, la seule raison d'exister du triste ménage, se mourait. Et Georges seul, torturé, impuissant, plein de révolte et de rage contre le mauvais destin personnifié par sa femme, Georges assistait à cela !... A cette lutte entre la vie et le néant si déchirante toujours, mais effroyable, hors nature, lorsque c'est un enfant qui se débat. Un pauvre petit qui ne veut pas s'en

aller parce qu'il a toute une réserve de forces à dépenser, devant lui tout un avenir, et qu'aucune déception, aucune rancœur ne lui a fait encore comprendre que le repos est bon...

« Oh ! ne plus penser ! ne plus souffrir ! M'en aller à sa place ! souhaitait Yvonne avec une sombre exaltation... Ne plus me dire que c'est lui qui paie pour nous... l'innocent... »

Elle s'aperçut tout à coup que ses jambes rompues par la fatigue de deux nuits et d'un jour fléchissaient, et elle se laissa tomber sur un banc.

Un bébé très blond, qui faisait tout près d'elle des tas de sable, leva sa petite figure rose et lui rit. Alors elle s'en alla plus loin. Elle ne pouvait pas, non ! elle ne pouvait pas voir cette joie d'enfant, pendant que l'autre... là-haut ! Elle frissonna.

Et les heures passaient tandis que, les yeux dardés sur la même fenêtre entr'ouverte, elle attendait... Quoi ! hélas !...

Un coup de gong rassembla vers l'hôtel le troupeau d'élégans qui venaient de la mer, du casino, du tennis, et qui tous, en passant près d'elle, lui jetaient un regard curieux...

Elle ne s'aperçut ni de cette animation passagère qui pendant quelques minutes fit du jardin un salon jacassant, ni de la complète solitude qui, peu après le deuxième coup de gong, lui rendit sa poésie d'Éden.

Tout son être était tendu vers ces rideaux blancs que la brise de mer agitait. Vers cette ouverture sombre sur la chambre interdite... la chambre où tout ce qu'elle aimait souffrait, la chambre douloureuse, sacrée, où elle n'avait pas le droit d'entrer.

Quelqu'un dont elle ne vit que le bras ouvrit la fenêtre encore plus grande. Des gens s'agitèrent, coururent... Et puis, l'ombre de la chambre se colora d'une teinte rougeâtre, d'une indécise lueur qui augmentait devant ses yeux dilatés par une atroce angoisse..

Mais... cette lumière en plein jour... ces bougies... Elle ne voulut pas comprendre tout de suite. Elle recula devant l'horreur. Levée, titubante, elle essayait de fuir, de ne plus voir ces terribles reflets de cierge... Mais elle n'en eut pas le temps.

Comme un éclair déchire la nuit, l'abominable chose fulgura dans le chaos désolé de son pauvre être, et, avec une plainte sourde, elle tournoya sur les tas de sable faits par les enfans des autres qui vivaient, eux !... Et elle s'abattit.

X

Ce que furent pour elle les jours suivans, aucun mot ne saurait le dire. « C'est nous qui l'avons tué! se disait-elle dans un croissant affolement. Moi surtout!... Sans moi, Edmée, la malheureuse qui, du mariage, n'avait souhaité que la maternité, aurait encore son enfant, ne serait pas punie plus cruellement que les coupables du mal qu'ils lui ont fait. C'est à cause de moi! que Georges est fou de douleur, qu'entre ce mari et cette femme il n'y a que rancune ineffaçable, aversion!...

« Quel être de malheur suis-je donc? se répétait-elle, et quel était mon aveuglement puisque jamais jusqu'à ce jour je ne comprenais toute la gravité de ma faute, ses incalculables répercussions? Je ne connaissais pas le vrai remords... »

Le remords! la torture subtile que les sophismes avaient écarté, comme il entrait dans sa chair ses pointes aiguës et multiples! Avec quelle cruelle évidence elle voyait maintenant la faute initiale s'élargir en cercles, atteindre au loin, sur les eaux calmes, ceux qui auraient dû être le plus à l'abri des ondes du péché... Oh! l'idée impossible à chasser que le mal des autres vient d'une joie qu'on n'a pas eu la force de fuir!... « Si je lui avais résisté... Si plus tard j'avais pu me reprendre, Boubie serait encore là!... »

Cette idée torturante ne quittait pas sa pauvre tête martelée de douleurs qu'elle ne sentait que par éclairs, à cause de la souffrance morale si forte qu'elle absorbait toutes les autres.

De loin en loin seulement, une grande faiblesse, le tiraillement de son estomac vide lui parvenaient; mais elle retombait aussitôt dans sa hantise et, farouchement, elle renvoyait les importuns qui lui parlaient de sommeil, de manger, voulaient la rattacher à la vie... cette vie malfaisante, injuste, odieuse, qui lui faisait horreur!...

XI

Ce qui la sortit de sa torpeur mortelle, ce fut le départ du convoi. Pour voir, elle put se traîner jusqu'à la porte de l'hôtel et, pareille elle-même à un cadavre, elle vit enfourner dans la lugubre automobile le léger cercueil. Oh! enfermé là... le chéri...

Elle suffoquait... Une brève attente : puis, cachée sous ses voiles, raide, automatique, se défendant hostilement contre toute pitié, parut la mère... seule !

Seule, elle monta dans le véhicule funèbre qui partit lourdement... Mais Georges ?...

Affolée d'épouvante, elle se tourna vers un des employés de l'hôtel qui assistaient seuls au départ très matinal pour ne pas offenser les heureux de la vie par l'insolent spectacle de la puissance qui ne connaît pas de privilégiés.

« Le père est très malade, lui répondit-on. Il a pris la pneumonie de son fils. Et sa femme l'a laissé tout seul dans cet état pour suivre le convoi jusqu'à Paris... Comment peut-on ? » ajouta une jeune femme qui, regrettant aussitôt son blâme d'une cliente, s'en alla pour ne plus trop parler.

Yvonne eut un soupir profond et, comme au sortir d'un rêve, sentit tout ce qu'elle avait cru mort dans son cœur engourdi, revivre, se galvaniser, lui rendre la force de penser, d'agir.

Ainsi, pendant que, murée dans sa douleur égoïste, elle l'oubliait presque, lui, brûlé de fièvre, à l'agonie, peut-être, il l'appelait ?... Mais comment son persistant silence depuis le mot éploré ne lui avait-il pas fait pressentir la nouvelle catastrophe, le malheur plus grand que tous, qui effaçait tout !

« Misérable que je suis ! Deux fois misérable ! se disait-elle, égarée. Pendant que je me reprochais d'avoir causé la fin de son fils, je le laissais mourir, lui ! »

Un groupe chuchoteur descendu derrière Edmée s'attardait près de l'hôtel, sur la route où la poussière soulevée par le lourd véhicule brouillait encore l'air clair. Elle reconnut le beau docteur à lorgnon d'or qui caressait sa barbe grise en discutant avec un monsieur irrité, bedonnant, chauve.

— Pardon, docteur ! Un mot, voulez-vous ?

Elle l'entraîna plus loin, dans un bosquet du grand jardin paradisiaque et, sous les pétales odorans qui les fleurissaient d'une ironique pluie de joie, elle dit, ses yeux tragiques fixés sur lui, hardiment :

— Dites-moi ce qui se passe là-haut. Va-t-il mourir ? Je veux la vérité entière. Brutale ! Parlez-moi comme si j'étais sa femme ! Je le suis !... comprenez-vous ?...

— Je comprends ! dit-il impressionné par l'aveu que cette désespérée lui faisait sans rougir, impassiblement, privée de

sensibilité par la douleur trop forte qui dilatait jusqu'à l'invraisemblance ses beaux yeux meurtris.

— Madame, dit-il respectueusement, la pneumonie de M. Serdis est presque enrayée et ne met pas ses jours en danger. Ce qui reste inquiétant c'est sa prostration. Accablé non seulement par son deuil, mais par les scènes si cruelles qui ont suivi... Il... vous savez? n'est-ce pas?...

— Je ne sais rien ! dit-elle d'une voix blanche. Depuis... Depuis... — Elle n'arrivait pas à dire le terrible mot... — Depuis... la chose... je n'ai rien reçu de lui... Et son silence aurait dû me faire deviner... Que s'est-il passé? et comment le laisse-t-elle ainsi?

— Eh bien, dit le docteur ému, embarrassé, mais choisissant ses mots avec cette prétention si habituelle qu'elle était devenue instinct chez lui et masquait l'élan sincère de sa pitié, de sa très réelle bonté... Eh bien, voici!... Vous n'ignorez pas que Mme Serdis était depuis plusieurs mois dans un état très fâcheux? Ces troubles nerveux qui altèrent jusqu'à un certain point le raisonnement du malade qu'on ne peut cependant traiter d'irresponsable et soigner comme il le faudrait, sont les plus dangereux... Ils le sont pour celui qui en est atteint et pour son entourage. Je la savais hors d'état de surveiller son enfant, et, autant que je l'ai pu, je me suis opposé à son départ seule avec lui... Mais vous savez combien elle est entière, cassante, réfractaire à toute influence, inaccessible à tout raisonnement. Ce que M. Serdis n'a pu obtenir d'elle, moi, je n'ai pas pu l'imposer parce que, tout en la jugeant anormale, je ne pouvais cependant la contraindre à nous obéir, l'interner, faire ce qu'une autre forme plus franche de son mal nous aurait permis... Dans l'ensemble, elle était pire, mais non différente de ce qu'elle a toujours été. Et, si vous voulez mon impression, je crois que même avant son mariage il y avait en elle quelque chose de morbide. Cette froideur complète, cette inaptitude à la joie sont des symptômes très nets. Mais passons!... Vous savez ce qu'elle a fait? reprit-il. A la suite d'un rhume de l'enfant, rhume sans gravité, mais qui nécessitait de grands soins, elle a voulu trop tôt commencer une cure d'air et, malgré le docteur, a sorti l'enfant qui toussait encore. Après ces courses très rapides en auto, après ces poussières nocives pour des poumons irrités, la maladie s'est déclarée, tout de suite mortelle, infectieuse. Quand je suis arrivé, il n'y

avait plus rien à faire, rien qu'à adoucir la fin ! Et je n'ai même pas pu. Malgré moi encore, des traitemens barbares ont été tentés...

— Pourquoi, pourquoi l'a-t-on torturé ? dit Yvonne qui pleurait amèrement.

Le docteur eut un geste de regret.

— Pour obéir à la mère, dit-il, et aux docteurs d'ici. Ce n'était pas mon avis, mais j'ai dû m'incliner devant la majorité.

Il y eut un silence pendant lequel Yvonne luttait contre la crise de nerfs qu'elle sentait venir. Puis le docteur, les yeux humides, mais toujours bien disant et précieux, reprit :

— Pendant et après, je vous laisse supposer ce qui a pu se passer entre ces malheureux. M. Serdis a été implacable pour des imprudences qui seraient criminelles en effet si elles ne venaient pas d'une grande névrosée, et aussi pour les inutiles cruautés du dernier traitement, quand, ce qui est assez naturel, elle ne voulait pas se rendre à l'évidence, accepter l'arrêt, et que des praticiens peu scrupuleux, aptes à faire argent de tout, ont exploité ses illusions... Dans des momens pareils, reprit-il plus lentement sans la regarder, toute la lie remonte au jour, vous le savez. De part et d'autre il y a eu des mots terribles, difficiles, sinon impossibles à oublier. Au lieu de regretter ses erreurs, ce qui aurait apaisé son mari, Mme Serdis en a rejeté la responsabilité sur lui, l'a littéralement accablé. Elle a dit pour quels griefs elle était tombée malade, avait voulu s'éloigner avec son fils... La maladie qui a terrassé le malheureux après la plus violente scène ne l'a pas désarmée. Froidement, sèchement, elle est partie sans consentir même au moindre retard... Quand je lui ai objecté le danger qu'il y avait à laisser son mari livré à des mercenaires, elle m'a dit : « Il n'est mon mari que de nom ! Ce n'est pas à moi à le soigner, mais à... »

— A sa maîtresse ! dit Yvonne, en dressant la tête, oui, certes ! Et le mal qu'elle a commis, je le réparerai peut-être ! Je le sauverai ! Où est-il ? Conduisez-moi !...

Pareille à une hallucinée, les yeux fixes, elle courait maintenant, entraînait le docteur dans les immenses couloirs.

Elle entra dans la vaste chambre à rideaux blancs où, défiguré, il haletait. La chambre qu'elle avait vue rougie de la lueur des cierges... qu'elle verrait peut-être encore...

Sans se soucier de ceux qui étaient là, de la sœur noire qui

égrenait son rosaire, elle colla sa bouche à la bouche malade, et ardemment :

— Donne-moi ton mal ! sanglota-t-elle. Que je meure ! Mais que je te sauve ! Tu guériras ? dis ?

— Ah ! fit-il en la contemplant comme une vision séraphique, je savais bien que tu viendrais !

Tombée à genoux, la tête sur le lit, elle suffoquait de pleurs sans pouvoir répondre. Le beau docteur toussa discrètement pour rappeler sa présence, mais ils l'ignorèrent, plongés dans un bain d'oubli, par leur commune douleur... Alors il s'en alla sur la pointe des pieds en essuyant les verres de son lorgnon.

XII

— Arrange-moi mes coussins, dit-il de cette voix faible, enfantine, qui remuait le cœur d'Yvonne, lui rappelait cruellement l'autre voix tue pour jamais... la voix plaintive, caline...

Doucement, avec des précautions tendres, elle souleva la tête languissante de celui qui ne vivait plus que par elle et assouvissait cet instinct de dévouement, de maternité passionnée qui, aux jours les plus amoureux, n'avait jamais cessé de la tourmenter... Elle retourna les oreillers, l'y reposa en baisant longuement le pauvre front moite où se collaient en mèches les cheveux allongés. Ils étaient tout gris, comme la barbe à demi poussée qui le changeait tant, lui faisait un masque minable, creusé. Elle regardait cette misère profonde qu'elle seule pouvait soulager, et une émotion telle que rien dans les joies ardentes et coupables ne pouvait lui être comparé, lui gonflait le cœur...

Longtemps elle resta ainsi, debout, penchée sur lui qui, très abattu, entr'ouvrait les yeux pour la regarder, lui sourire, puis retombait dans un sommeil qui devint plus profond, paisible, détendit ses traits ravagés.

— C'est la guérison qui commence ! chuchota dans l'oreille d'Yvonne la sœur à la bonne figure blanche et grasse. Il est sauvé ! Le docteur vient de me dire qu'il ne craint plus aucune complication.

— Que Dieu vous entende ! dit Yvonne. Et les pleurs qu'elle avait pu retenir jusque-là pour garder ses forces dans la lutte couvrirent sa figure émaciée, transparente à force de pâleur.

— C'est vous maintenant qui serez malade, si vous continuez à ne pas manger ni dormir! dit la sœur en secouant, avec une brusquerie bonne, l'épaule si maigre de la jeune femme... Voyons! respirez au moins! Venez prendre l'air!

Yvonne se laissa conduire jusqu'à la fenêtre à rideaux blancs ouverte sur le jardin, le beau jardin de conte de fée où les pétales embaumés pleuvaient... Mais quand elle vit les fleurs éclatantes, les balustres si blancs sur le bleu, la joie des choses, elle eut horreur du décor radieux.

Quel cruel contraste avec les cyprès là-bas!... La dalle cachant la sinistre boîte obscure où le cher petit était enfermé!...

Échappant à la sœur, elle courut se prosterner contre le lit de souffrances, les lèvres collées sur la faible main pendante de son compagnon de torture... de celui pour qui, comme pour elle, il n'y avait plus de soleil, plus de miroitemens bleus, plus de ciels clairs, plus de fleurs embaumées... plus rien que le repentir!...

XIII

— Il me semble, dit le docteur sans regarder Yvonne dont les yeux intenses fixés sur lui le gênaient, il me semble que M. Serdis a raison de vouloir quitter ce pays plein de souvenirs douloureux qui retardent sa guérison et de rentrer... avec vous!

— Avec toi! avec toi! répéta fébrilement Georges. Le docteur sait que, si tu me quittes, je redeviens malade! Il dit...

— Je ne pense pas à te quitter, dit-elle gravement. Mais dans ta maison, où ta femme reviendra peut-être après cette crise de désespoir, je ne serai sous la blouse des infirmières que la garde mise par le docteur auprès de toi.

— Soit! dit-il, non sans impatience.

Dès que le docteur, qui se sentait de trop, fut parti, Georges dit avec amertume :

— Comme tu tiens à ta réputation! Comme tu t'arranges pour n'être chez moi que la dame de charité, libre de t'éclipser, de me laisser seul en face de ma peine aussitôt que, décemment, tu le pourras...

— Georges, dit-elle avec un tel accent qu'il eut honte et se tut.

Après une pause, il reprit sans colère, mais avec une tristesse accablée qui l'attendrit :

— Oh! ce n'est pas un blâme! et je sais mon égoïsme de ne pas te forcer moi-même à penser à toi... à ton avenir! Que suis-je maintenant? un vieillard... Dans quel état d'inguérissable délabrement me laisse cette maladie dont j'ai eu tant de peine à sortir, tu le sais... Avec mes forces, la passion mauvaise qui a fait de moi un coupable, un criminel, s'en va. Je comprends que pour toi-même, pour ton bonheur, je dois te laisser partir. Je me le dis. Et je ne peux pas! que veux-tu? Mon besoin de toi, de ta présence constante, est plus impérieux qu'aux heures de passion. Il faudra pourtant que je trouve le courage de m'effacer... Mais pas encore, dis? Plus tard!... plus tard!...

— Mon pauvre aimé! murmura-t-elle en posant sa tête sur l'épaule de Georges, serai-je donc toujours une inconnue pour toi, et se peut-il que tu ne sentes rien de ce qui se passe en moi?

— Je ne sens qu'une chose! dit-il avec une âpre douleur, que je suis vieux, fini, malheureux, que tu es belle, aimée, et que tôt ou tard, malgré la pitié qui t'illusionne encore, tu comprendras que je suis l'obstacle à tout calme, à tout bonheur pour toi!.. Tu me laisseras...

Elle se redressa et debout, ses deux mains sur ses épaules, son beau regard l'enveloppant de lumière, elle dit :

— Jamais, entends-tu? jamais je ne me suis sentie à toi comme depuis notre malheur. Ce qu'aucune joie n'avait pu faire, la souffrance devait l'accomplir, et, restés deux dans la passion, nous ne faisons plus qu'un dans la peine... C'est ainsi...

« Avant, dit-elle pensivement ,dans tes bras mêmes, je pouvais souhaiter la force de m'affranchir, de m'arracher à toi, de rentrer dans le devoir... Maintenant qu'en toi je ne trouve plus la joie, ce qui est peu de chose, mais la raison même de vivre, tout me serait offert, mon adoré compagnon de misère, que je refuserais tout ce qui m'empêcherait de me dévouer à toi! Ah! dit-elle avec feu, combien je t'aime plus, malade, vieilli, abandonné! si tu savais! si tu savais!... »

Trop ému pour parler, il l'attira vers lui, baisa son beau front pâle si doucement que c'est à peine si elle sentit la caresse sur ses cheveux. Longtemps ils se regardèrent. Et jamais, lorsque leurs lèvres avides se cherchaient, ils n'avaient connu la volupté plus qu'humaine de ce moment.

Après un silence ébloui tel qu'il peut exister entre deux êtres qui viennent d'entrevoir l'au-delà, il dit :

— Mais alors?... Puisque nous sommes unis à jamais, pourquoi reculer encore l'inévitable? Le divorce rendu si facile par la fugue d'Edmée et qui nous permet de ne plus nous quitter?

— Parce que, dit-elle énergiquement, ce divorce, s'il n'est pas demandé par Edmée elle-même — et, tu verras! elle ne le demandera pas! — est une cruauté cynique, indigne de toi, de moi, dans un pareil moment!...

« Comprends donc, dit-elle en caressant tendrement la main tremblante et maigre qu'il lui abandonnait... Je n'ai peur de rien pour moi, ni de la honte, ni du mépris du monde. C'est seulement mon propre mépris que je crains. Et quel dégoût j'éprouverais si, profitant d'un égarement passager de ta femme, et pour quelle triste cause! je prenais sa place, une place qu'elle tenait, qu'elle tient peut-être encore à garder... qui sait?...

— Allons donc! dit-il avec violence. Crois-tu donc que j'oublie les mots abominables dont elle m'a flagellé devant témoins?...

— Ne méritais-tu donc aucun reproche? dit-elle gravement. Et le seul fait de s'être tue si longtemps sur ce qu'elle savait, de n'avoir parlé que dans l'affolement de sa douleur de mère, ne te prouve-t-il pas à quel point elle redoute un éclat?

— Si elle s'est tue, dit-il, frémissant de colère, c'est que, ne m'aimant pas, elle ne souffrait pas, ou si peu! Elle n'est qu'orgueil, que vanité, que sécheresse! Par orgueil, elle m'a épousé sans m'aimer; par orgueil, elle me garde pour ne pas céder sa place à une autre, pour qu'il ne soit pas dit qu'elle est la vaincue... Et regarde à quel abîme de désespérance il nous a menés, son maudit orgueil qui a tué mon fils! son absurde, coupable confiance en elle, en son sens supérieur à celui des médecins!

— Tais-toi! Ne sois pas injuste! dit sévèrement Yvonne. Regarde plus loin et demande-toi si les erreurs de jugement dues à son déséquilibre nerveux doivent être imputées à elle ou à... ou à la fatalité?... s'empressa-t-elle d'ajouter en voyant une souffrance affreuse crisper les traits de son ami, la destinée qui, malgré nous, tu le sais, nous a jetés dans cette terrible impasse où, pour tous, il ne pouvait y avoir que douleur?

« Vois-tu, reprit-elle lorsqu'elle le vit, plus calme, répondre à sa tendre pression de main, nous avons fait assez de mal! que ce deuil, que notre vieillesse précoce, soient pour nous l'épreuve purifiante, et non le moyen d'obtenir cette vie commune qui était notre rêve autrefois... Georges, ne pense pas qu'à nous!

Pense à la malheureuse qui, en ce moment, court les routes, seule, farouche, tellement plus misérable que nous qui sommes deux à souffrir!.. Un jour, bientôt peut-être, elle sentira le besoin de rentrer, de revoir la petite tombe... de la revoir avec toi... avec toi qui es quand même le père, toi qui seul possèdes les mêmes souvenirs... ces souvenirs qu'on ne se lasse pas d'évoquer... qui lient, qui effacent toutes les rancunes dans leur amère douceur... Ce jour-là, mon aimé, il faudra que je rentre dans l'ombre et que j'accepte d'être pour le monde ta maîtresse... pour moi ta sœur en douleur, celle qui ne craint plus que Dieu ni le chéri voient sa nouvelle tendresse tellement meilleure que l'autre, la tendresse permise qui sera la nôtre désormais!

Elle vit sa douleur et, penchée sur lui, caressant son front chaud :

— Dis! n'est-ce pas que nous ne pourrons jamais plus être coupables avec l'idée de la chère petite âme qui nous voit? Et n'est-ce pas que tu comprends que la déconsidération me devienne indifférente au moment où je cesse de la mériter?

— Je ne sais qu'une chose, dit-il éperdu, que tu es divine! et que... quoi que tu m'imposes, je t'obéirai...

Ils ne dirent plus rien et, la main dans la main, ils regardèrent la lumière s'éteindre, les étoiles paraître, tandis qu'en eux-mêmes une paix infinie montait, plus douce que les parfums, les murmures, les lueurs scintillantes de cette nuit de printemps...

XIV

En se réveillant dans la chambre qu'elle avait occupée si souvent chez Edmée pendant les maladies de Boubie, Yvonne se crut encore au temps heureux où, jeune et confiante, elle ne séparait pas, dans son cœur, son amie, Georges et le petit chéri... Depuis huit jours qu'elle était là, c'était toujours ainsi. Dans le demi-engourdissement qui précède la reprise de conscience, tout l'odieux passé, tout ce qui n'aurait pas dû être s'effaçait. Et c'était le même choc douloureux lorsque, avec les souvenirs, revenait la sensation de sa déchéance dans cette maison où elle avait été si choyée,... enfin, l'idée du grand malheur, la certitude que le silence triste ne serait jamais plus troublé par les pas menus de Boubie...

Boubie! Elle se revit tournant sur ses doigts la soie fine et fauve des boucles qu'elle s'amusait à lier tout au-dessus de la tête du bébé qui criait de joie quand elle lui disait : « Tu es un sauvage... » Et ses yeux se mouillèrent en cherchant sur la glace le reflet qui ne reviendrait plus...

« Boubie... mon chéri... mon fils !... murmura-t-elle. Et après s'être assurée que Georges dormait encore, elle fit ce que jusqu'alors elle n'avait pas eu le courage de faire... Elle entra dans la chambre de l'enfant, tira les rideaux, ouvrit les persiennes toutes grandes et, le cœur agité, regarda.

Ce qui la saisit alors, ce ne fut pas ce qu'elle attendait : la sensation de présence, mais une surprise déçue devant l'inconnu.

Tout était changé. Le papier blanc, aux frises puériles de bébés greenaway, avait fait place à une tenture vert pâle unie. Plus de tout petit lit, plus de chaises mignonnes, plus de gros jouets aux vives couleurs. Mais une table à écrire de grand,... un lit de cuivre, des boîtes d'électricité, des jeux scientifiques, des livres, toutes choses qui, bien mieux que les photographies les plus récentes, chassaient de sa mémoire le tout petit chéri, lui montraient par combien d'étapes, loin d'elle, l'enfant avait passé pour devenir le garçonnet maigre, aux cheveux ras, au menton aigu qu'elle pouvait voir sur la grande photographie où, entre son père et sa mère, il formait trait d'union...

Accablée, elle s'assit. C'était encore plus triste que ce qu'elle se figurait, cette constatation qui n'aurait pas dû la surprendre, et si brutale pourtant, du chemin parcouru, du temps écoulé... Boubie, le poupon de chair tiède et douce, était depuis longtemps un autre enfant, un inconnu. Loin de lui, elle n'avait pas eu les joies, les surprises attendries de la lente éclosion...

Et celui par qui elle s'était sentie mère ne l'avait pas connue, ne l'avait pas aimée!... Tandis qu'elle continuait à le mêler à toutes ses pensées, il l'ignorait, lui! Quand on avait coupé ses belles boucles, elle ne l'avait su qu'après... Et elle n'avait même pas pu baiser le petit front livide avant qu'il disparût dans la boîte obscure où, victime innocente, il reposait...

Jamais elle n'avait eu encore une impression aussi désolée d'abandon, de solitude, d'irréparable, de vie manquée.

Cet enfant qu'elle avait perdu plus tôt que les autres, elle le pleurait amèrement. Et ce n'était pas seulement sur lui que

coulaient ses larmes lentes, intarissables, c'était sur d'autres vies qui, en elle, avaient demandé la lumière, l'avaient tourmentée, s'étaient plaintes sourdement d'être maintenues dans le néant...

Son désespoir grandissait, l'étouffait... Oh! les enfans qui auraient dû être, qui maintenant seraient la consolation, l'espoir! Par quelle aberration avait-elle cru voir dans leur non-venue un bonheur?...

C'était pourtant la réhabilitation, la seule raison de se rattacher à la vie. Qu'allait-elle devenir maintenant, seule? Séparée de Georges, puisque Edmée venait d'annoncer son retour, séparée de son frère qui avait tout compris et que, depuis la lettre pathétique, disant son amère désillusion d'honnête homme, elle n'avait plus osé revoir?

Elle allait être l'isolée qui, dans les jardins, couve d'un œil navré les enfans des autres et qui, les jours de fête, seule à son triste foyer, rêve à ce qui rend la maturité des autres femmes si épanouie, à tout ce qui est vrai, sain et pur, à tout ce qui ne vieillit pas, à tout ce qui met un beau sourire calme sur les lèvres qui n'attendent plus le baiser.

Combien de temps pleura-t-elle?... Peut-être une heure, peut-être plus...

Il lui sembla qu'un siècle de misère avait tenu dans cette matinée-là... Le pas de Georges tout près la fit sortir vivement de la chambre de douleur qu'il fuyait et où elle ne voulait pas qu'il la sût.

Oubliant sa propre peine, elle pensa avec une ardente pitié à lui qui ne savait pas encore le retour de sa femme annoncé laconiquement aux domestiques, ni par suite son départ à elle.

Elle le vit encore si faible que le cœur lui manqua pour l'avertir, et qu'elle voulut attendre, lui laisser encore un peu de calme, ne lui donner l'émotion de cette nouvelle qu'au moment des adieux, du départ...

— Que faisais-tu donc si tard chez toi? dit-il, en la regardant d'un air inquiet. J'ai entendu remuer des tiroirs, tirer des meubles... Que rangeais-tu?

— Rien... Je m'agitais inutilement pour me distraire, dit-elle en détournant la tête... pour m'empêcher de penser. Je suis nerveuse, tu sais? Je dors si peu!...

— Ma pauvre chérie, comme tu es pâle et maigre! dit-il

doucement. C'est de toi maintenant qu'il va falloir qu'on s'occupe... Comme je vais bien te soigner à mon tour!...

— Oh! je suis forte encore! dit-elle, en contraignant au sourire ses lèvres qui tremblaient. Ce qui me change surtout, ce sont mes cheveux blancs. Regarde : me voilà vieille plus que toi maintenant....

Profondément ému, il regarda la triste cendre tombée sur les beaux reflets de bronze et d'or et qui, par contraste, faisait plus sombres les admirables yeux, et tendrement :

— Je te trouve bien plus jolie ainsi, dit-il. Ta figure si jeune, si fière y trouve le piquant d'un œil de poudre, un charme de plus...

— Non! non! dit-elle en secouant la tête, c'est la fin de ma jeunesse et... je ne le regrette pas... T'aimer sans remords, en sœur! Voilà maintenant mon seul rêve!... Et tu verras! Ce sera la meilleure période de notre amour!...

— Oui! dit-il en lui caressant la main. Cette faiblesse, cette convalescence auprès de toi... l'idée que nous ne nous quitterons plus! Que nous penserons, que nous lirons ensemble comme autrefois... Les bonnes soirées...

— A moins que ta femme revienne? dit-elle en blêmissant. Tu te souviens de ce que je t'ai dit là-dessus?

— Oui! oui! dit-il en haussant les épaules; mais je suis bien tranquille. Son rêve était de voyager seule, de visiter tous les continens. Elle avait la hantise des Indes. Elle doit y être maintenant.

— En es-tu bien sûr? dit Yvonne d'une si singulière voix qu'il se troubla.

— Pourquoi cette question? Sais-tu quelque chose? fit-il angoissé. Mais parle! Parle donc!

Muette, torturée, elle attendit quelques secondes. Puis, avec un pénible effort :

— Voilà!... lui dit-elle, si frémissante que sa voix chevrotait... Elle arrive ce soir... La tombe de son fils l'a empêchée de s'éloigner de sa maison!... de toi!... de tout ce qui lui reste du passé... Elle arrive donc... Et moi... je m'en vais. Pas chez mon frère, mais dans notre chez nous où, seule, loin du monde qui va savoir et m'exécuter, je ne serai plus que l'amie très pitoyable et très tendre que tu trouveras à toute heure et qui saura te réconforter.

— Non ! non ! Assez de souffrances ! de sacrifices ! balbutia-t-il éperdu. Tu restes ! je ne permettrai pas !...

— Il le faut ! dit-elle avec une douceur sous laquelle il sentit l'inébranlable résolution. Il le faut ! Nous avons assez semé de misères, assez lésé d'innocens ! Voici le jour de l'expiation. Cette mère désemparée, seule, qui sait tout et qui n'a pas pu s'éloigner, s'attend à ce que, en souvenir du chéri que vous pleurez, tu lui ouvres les bras... Tu les lui ouvriras !

— Mais toi ? toi ? répétait-il éperdu. Toi qui maintenant es compromise ?...

— Moi ! dit-elle courageusement, je serai méprisée par le monde, mais délivrée du mensonge. J'aime mieux ça !...

Elle sonna.

— Descendez ma valise ! dit-elle. Et avant que Georges atterré eût pu se ressaisir, tenter quelque chose, la supplier, elle était partie après une étreinte violente, sauvage, où tous deux connurent le fond de la douleur.

XV

— Vraiment, ma chérie, je ne te comprends pas ! dit Tilly en haussant ses jolis sourcils.

Elle regarda tour à tour la chambre simple, austère même, meublée de livres et dont les larges fenêtres ouvraient sur le Luxembourg, le visage émacié d'Yvonne, puis lui prenant la main, elle dit avec une timidité gauche mêlée de beaucoup d'affection :

— Voyons !... Ce que ton frère a... cru comprendre, mais qu'il veut oublier, le monde ne le soupçonne même pas. Il paraît naturel que, ancienne amie de la famille, infirmière diplômée, tu fasses en l'absence de Mme Serdis ce qu'elle n'était pas en état de faire et que, une fois de plus, tu te donnes à une de ces belles œuvres qui usent tes forces !... Mais voici qu'Edmée revient. Tout rentre dans l'ordre ! Tu m'as confié toi-même que ce qui pouvait être coupable dans votre affection n'est plus que du passé... Et c'est ce moment que tu choisis pour t'éloigner de nous ? Pour afficher une indépendance qui choquera, te privera de la considération qui, en somme, t'est due maintenant ! Et dont tu sentiras d'autant plus le besoin que tu avanceras en âge ?

— Comme tu parles bien ! sourit tristement Yvonne qui

regardait les jolies lèvres fraîches réciter avec de petites hésitations gentilles les choses visiblement soufflées par le mari.

Tilly rougit.

— C'est vrai que tout n'est pas de moi, avoua-t-elle. Mais ce que je sais bien penser et dire seule, c'est que je t'aime, que ton départ me chagrine beaucoup... que je te voudrais heureuse... et avec nous ! Tu le sens bien, n'est-ce pas ?

— Oui ! dit Yvonne touchée en serrant la petite main chargée de bagues. Mais cela ne se peut pas, ma pauvre chérie ! Non ! vraiment pas !...

— Mais enfin, pourquoi ? dit impétueusement Tilly en secouant sa tête si blonde qu'elle avait toujours l'air d'être dans le soleil. Oui, pourquoi ? Tu ne me feras pas croire que cet isolement presque constant ne te pèse pas ? C'est à peine s'il peut te donner quelques heures tous les jours. Tu me l'as dit. Et quand je suis arrivée, je t'ai trouvée en larmes ! Qu'est-ce qui t'empêcherait, vivant chez nous, de disposer de tes après-midi ?...

— Le remords ! dit brusquement Yvonne en la regardant bien en face, le dégoût de ce constant mensonge qui a empoisonné ma vie. Je ne veux plus bénéficier de privilèges auxquels je n'ai pas droit. Hors des lois, je dois être hors du monde, ne plus esquiver les humiliations qui découlent de ma faute. Enfin, j'ai besoin d'expier !

Après un silence pendant lequel la jeune femme émue, surprise, s'essuyait les yeux, Yvonne reprit d'une voix sourde qui ajoutait encore au tragique de ses aveux :

— Ce qui m'avait réduite à la dissimulation c'était la peur du mauvais exemple, de la contagion du péché ! Quelle erreur !... Pour te donner à jamais l'horreur de tout ce qui vous éloigne du chemin droit, je n'avais qu'une chose à faire : te montrer mon cœur à nu ! Je t'aurais dit : Regarde quelle vie j'ai eue pour avoir cédé non pas tant à un vertige qu'à la pitié !.., J'ai cru, à cause de ma résignation à m'effacer, ne léser personne, ne pas déchoir. Et c'était quand même la diminution de moi par les feintises, par l'insupportable ironie des éloges immérités. J'ai déchu et... j'ai fait du mal... Tant de mal.... Cette mort, n'en suis-je pas indirectement cause ? Sans l'horrible peine infligée depuis si longtemps à mon ancienne amie, aurait-elle eu la maladie nerveuse qui l'a rendue inférieure à sa tâche ? Oh ! Tilly, penser que depuis des années elle savait, et que tou!

ce qui la minait, elle ne l'a dit que dans l'affolement du désespoir... au moment où elle perdait tout...

« J'ai fait cela, Tilly! s'écria-t-elle très sombre. Comprends-tu maintenant que mon masque d'honnête femme me fait horreur? que je repousse et l'estime volée du monde et la complaisance pitoyable d'un homme tel que mon frère, d'une femme telle que toi?

Suffoquée, elle s'arrêta. Lorsqu'elle fut un peu calmée, elle reprit très bas :

— Il y a encore autre chose! Dans ma vie dévastée de femme sans mari, de mère sans enfant... privée de tout ce qui aurait fait la douceur de mon âge mûr, il me reste un devoir... ne pas abandonner celui qui s'est perdu par moi.

« Pour m'obéir et non sans une bien pénible contrainte, il redevient l'appui de la malheureuse mère, que tant d'humiliations secrètes et puis son deuil ont brisée. Je lui impose là une tâche très dure. Vieilli, triste, il souffrira dans cet intérieur où ce qu'on ne pourra oublier de part et d'autre rendra l'air si lourd, irrespirable, mortel!... Il est juste que cette vie soit la sienne! Mais il est juste aussi que moi, sa complice d'autrefois, sa sœur d'aujourd'hui, je lui reste, qu'il puisse à n'importe quelle heure venir se retremper ici ; que liée à lui par le lien le plus fort qui existe, la souffrance! je lui donne tout ce que je pourrai de tendresse, de paix, de soulagement, d'oubli...

— Sais-tu que tu es une sainte? dit Tilly bouleversée, malgré sa légèreté, par ce qu'il y avait de rare courage dans cet aveu douloureux.

— Non, dit simplement Yvonne, je suis épouvantée par le mal que j'ai fait sans le vouloir! Je cesse d'exister pour le monde et je ne reconnais plus d'autre raison d'être que la nécessité de ne pas laisser tout le poids d'une bien dure vie à mon compagnon de joug.

— Comme tu l'aimes encore! ne put s'empêcher de dire Tilly.

— Dis plutôt, fit pensivement la jeune femme, que je l'aime enfin! Ce sera plus vrai...

Les yeux au loin, se parlant à elle-même, elle murmura :

— Comme nous nous sommes déchirés, méconnus, tant que nous nous désirions!... Que d'injustices, de soupçons, de rancunes avant que, de l'épreuve dernière, nous sortions enfin épurés, ne faisant plus qu'un... Il a fallu cela pour que

notre union s'accomplisse : la douleur... Et quelle douleur!...

Le jour baissait. Un crépuscule triste cendrait la chambre, estompait les jeunes femmes assises près de la fenêtre ouverte sur les feuillages naissans du jardin.

Enfin Tilly se leva et, retenant avec peine ses larmes :

— Je te plains, dit-elle, mais je te comprends et... tu avais raison de croire que la meilleure leçon de morale c'est... ce que tu as eu le courage de me raconter... Pour tomber et rester heureuse, il faut ne pas avoir dans les veines le sang d'honnête femme que tu as, que j'ai aussi.

— N'est-ce pas? dit Yvonne soulagée d'une grande inquiétude en voyant le résultat de sa si pénible confession.

Elles s'étreignirent longuement, puis Tilly dit d'une voix altérée :

— Tu viendras nous voir souvent?

— Tant que je pourrai! dit évasivement Yvonne en essayant de sourire.

La porte se referma sur celle qui, en s'éloignant, emportait à Yvonne tout espoir de vie familiale, douce, honorée.

Alors, seule dans la chambre qu'envahissait l'ombre, elle pleura longtemps, jusqu'à l'heure où le timbre de la porte la fit sursauter, courir passer de l'eau froide sur ses yeux rougis.

Lorsqu'il entra, il la trouva calme, presque souriante, dans la pièce tiède, accueillante, tout inondée d'électricité.

— Que c'est bon d'être ici! soupira-t-il en la baisant au front et en se jetant dans un fauteuil auprès d'elle. Il était très maigre, très voûté, les traits bistrés et creusés.

Elle allait de la table à thé à lui. Elle lui préparait les rôties, la boisson fumante sucrée à point, telle qu'il l'aimait, puis le regardait avec une tendresse grave, apitoyée, sans le questionner.

Lorsqu'il fut réconforté, il la prit par la main, l'emmena loin des lumières sur le divan du fond et, l'attirant contre lui par la main qu'il tenait encore, il dit sans la regarder :

— J'ai fait ce que tu exigeais : ma confession entière à Edmée et je ne le regrette pas! J'ai même dit ce que tu m'avais supplié de taire : mon désir de divorce se heurtant toujours à tes refus obstinés; ta volonté inébranlable de te charger seule de la faute au moment même où nous rentrons tous les deux dans le devoir; le fier courage avec lequel tu acceptes l'apparence de ce que tu n'es plus...

— Tu as bien fait, peut-être! dit Yvonne avec une émotion profonde et... elle? Qu'a-t-elle répondu?

Il haussa les épaules avec découragement.

— Tu connais cette bizarre, cette triste nature si secrète, si incapable de se livrer quand même elle le voudrait. Son deuil, sa si douloureuse maladie ont encore exagéré son repliement sur elle-même! Elle ne m'a presque rien dit... Que pense-t-elle? croit-elle pouvoir pardonner? Ce qu'il m'a semblé comprendre, c'est le soulagement de l'éclat évité et aussi, peut-être, de la fin de la solitude dont depuis sa maladie elle a une si morbide horreur. Il me semble enfin, bien qu'elle n'en ait rien dit, que ce qu'il y a de si noble dans ta conduite l'a frappée. Ce qui me le fait croire, c'est ce qu'elle m'a dit en affectant un air froid, détaché... « L'autre jour au cimetière, Yvonne s'est sauvée en me voyant et n'a pas apporté ses fleurs à Boubie... Elle a eu tort, cette offrande quotidienne ne m'offense pas... Quoi qu'il en soit, je n'oublie pas combien elle a aimé mon petit... »

« Avant que j'eusse le temps de répondre, elle était loin; effrayée sans doute à l'idée de sortir de sa hautaine impassibilité, de montrer, ne fût-ce qu'une minute, qu'elle est capable de cœur, d'émotion; de tout ce que, par une aberration si singulière, elle juge amoindrissant.

— Ah! dit Yvonne en larmes, qui sait à quel point nous la méconnaissons? Qui sait ce qui se passe en ces pauvres êtres malhabiles à s'exprimer? Mais quel bien tu me fais en me donnant l'espoir qu'elle ne me hait plus! Qu'elle ne me croit pas indigne de prier sur la tombe de son enfant... Sais-tu, dit-elle, en posant la main sur l'épaule de son ami, je bénis le temps d'avoir passé! J'aime ce déclin, cette vieillesse commençante, cette idée de la mort plus proche qui rend meilleur! fait voir de plus haut cette si courte vie... Voilà que, au loin, je découvre des horizons clairs! Un pays où, moins asservies aux corps, les âmes se trouvent... s'approchent enfin! Dis! Est-ce que dans nos fièvres nous avons jamais connu l'amour qui nous confond aujourd'hui?...

— Jamais! murmura-t-il et, pieusement, il effleura les cheveux blanchis de celle qui n'était plus la joie de sa chair, mais l'essence suave de ce qui, en nous, ne meurt pas...

JACQUES MORIAN.

UN MORALISTE D'AUTREFOIS

JOUBERT[1]

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS

Voici soixante-douze ans que Sainte-Beuve, alors sous le charme de l'Abbaye-aux-Bois, le révélait aux lecteurs de la *Revue*. Nous le connaissons aujourd'hui un peu moins imparfaitement que du temps de Sainte-Beuve. Peut-être n'est-il pas sans intérêt de revenir un moment à lui.

I

Joseph Joubert est né non pas le 6, — comme on le dit généralement, — mais le 7 mai 1754, à Montignac, dans la Dordogne. C'était donc un compatriote de Montaigne, de Fénelon, de Montesquieu. Si prévenu qu'on le puisse être contre ceux qui veulent tout ramener aux influences ethniques, il est bien permis de noter, entre ces divers écrivains, un certain air de

(1) *Notice historique*, s. l. n. d. [1824] (cet opuscule biographique, œuvre presque inédite du frère de Joubert, a été reproduit par nous en tête d'une réimpression annotée que nous avons publiée récemment de l'édition originale des *Pensées*, Paris, Bloud, 1909, in-16); — *Pensées* et *Correspondance de J. Joubert*, publiées par Paul de Raynal, 10e édition, 2 vol. in-16; Paris, Perrin; — *les Correspondans de J. Joubert*, lettres inédites publiées par Paul de Raynal, 2e édition, 1 vol. in-16; Paris, C. Lévy, 1885; — G. Pailhès, *Du nouveau sur J. Joubert*, 1 vol. in-16; Garnier, 1900. — Cf. Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. II; *Causeries du lundi*, t. I; *Nouveaux lundis*, t. III; *Chateaubriand et son groupe littéraire*; — James Condamin, *Essai sur les Pensées et la Correspondance de J. Joubert*, 1 vol. in-8; Didier, 1877; — Jules Lemaître, *les Contemporains*, t. VI.

famille. Par la vivacité scintillante de son imagination, par son goût des formules brillantes, ingénieuses, saisissantes, des saillies imprévues ou piquantes, Joubert est bien de ce coin du Midi où l'esprit s'accompagne si volontiers de grâce ailée et souriante. Il en est peut-être aussi par son peu d'aptitude aux lents développemens réguliers, aux démarches rectilignes de la composition classique. « Je suis, comme Montaigne, disait-il, impropre au discours continu. » Montesquieu, lui aussi, — l'*Esprit des Lois* en témoigne de reste, — était impropre au discours continu. Ne serait-ce point là une disposition de race?

Joubert était l'aîné d'une famille de huit enfans. Nous ne savons rien de son père, qui était médecin. Sa mère, « femme du plus rare mérite, pour laquelle il professa toujours une espèce de culte, » semble avoir été une de ces chrétiennes ferventes, attentives et prudentes, comme la vieille bourgeoisie française savait en produire, et qui sont tout à la fois l'honneur discret et la force résistante de notre pays. Elle paraît avoir eu pour son fils aîné une tendresse, une sollicitude toutes particulières. Celui-ci le lui rendait bien, et il a parlé en termes touchans de « sa bonne et pauvre mère : »

Elle m'a nourri de son lait, — écrivait-il à Mme de Beaumont, — et « jamais, me dit-elle souvent, jamais je ne persistai à pleurer, sitôt que j'entendis sa voix. Un seul mot d'elle, une chanson, arrêtaient sur-le-champ mes cris et tarissaient toutes mes larmes, même la nuit et endormi. » Je rends grâce à la nature qui m'avait fait un enfant doux; mais jugez combien est tendre une mère qui, lorsque son fils est devenu homme, aime à entretenir sa pensée de ces minuties de son berceau.

Mon enfance a pour elle d'autres sources de souvenirs maternels qui semblent lui devenir plus délicieux tous les jours. Elle me cite une foule de traits de ma tendresse, dont elle ne m'avait jamais parlé, et dont elle me rappelle fort bien tous les détails. A chaque moment que le temps ajoute à mes années, sa mémoire me rajeunit...

Enfant doux, aimable et tendre, d'intelligence vive et précoce, à quatorze ans, les maîtres de Montignac n'avaient plus rien à lui apprendre. Sa famille le destinait au barreau, et on l'envoya à Toulouse faire son droit. Mais il aimait les Lettres par-dessus toutes choses: d'autre part, il éprouvait le besoin de compléter ses études classiques. Ayant fait la connaissance des Pères de la Doctrine chrétienne, qui avaient succédé aux Jésuites dans la direction du collège de Toulouse, il prêta l'oreille à

leurs flatteuses avances, et, sans prononcer de vœux, il entra dans leur congrégation, un peu avec les sentimens qui, plus tard, retinrent quelque temps Renan à Saint-Sulpice : la sécurité de la vie matérielle, une existence agréable, non solitaire et pourtant recueillie, — *in angulo cum libello*, — des loisirs pour la rêverie et pour l'étude, il trouvait tout cela dans cette voie nouvelle qui s'offrait à lui. Il enseigna avec amour et avec succès : professeur le matin, suivant l'usage des Doctrinaires, le soir, il redevenait écolier. Il sortit de là un humaniste accompli. « Enseigner, c'est apprendre deux fois, » disait-il plus tard avec infiniment de justesse; et au reste, toutes ses *pensées* sur l'éducation sont comme gonflées d'expérience personnelle. Cette vie studieuse et retirée ne lui laissa que d'agréables souvenirs, et, bien longtemps après, écrivant à Fontanes, il en faisait un vif éloge. « Le temps de leur professorat, disait-il de ses anciens confrères, était pour eux un enchantement continu, et de ces dispositions naissait en eux une aménité de goûts et de manières qui se communiquait, non seulement à leurs élèves, mais à tous ceux qui enseignaient, car partout où il y a des modèles, il y aura des imitateurs. » « L'aménité de goûts et de manières » était naturelle à Joubert; mais, dans ce milieu ecclésiastique, cette qualité se développa et se fortifia tout à son aise; une certaine onction s'y mêla sans doute bien vite. « Les cérémonies du catholicisme, a-t-il dit bien joliment et non sans profondeur, les cérémonies du catholicisme plient à la politesse. »

Il quitta les Doctrinaires à l'âge de vingt-deux ans. Sa santé, qui fut toujours délicate, s'accommodait mal des fatigues de l'enseignement. J'imagine aussi que, littérateur né, il dut se sentir attiré par une vie plus libre et plus active. Les Ronsard et les Du Bellay ne s'éternisent pas au collège de Coqueret. Joubert faisait des vers « avec beaucoup de grâce et de facilité, » nous dit-on. C'est en 1774 qu'il commença ce journal qui, régulièrement tenu pendant un demi-siècle, a fourni la matière des futures *Pensées*. A Toulouse, il avait fréquenté des milieux fort cultivés et s'y était initié aux productions de la littérature contemporaine. Il retourna tout d'abord à Montignac, dans sa famille, et s'y reposa deux années, lisant et approfondissant les auteurs anciens qu'il ne connaissait pas encore, et les modernes qui lui tombaient sous la main, écrivant aussi et « s'occupant de quelques ouvrages qui donnaient de lui de grandes espé-

rances. » L'inévitable Paris l'attirait : il y arrivait dans les premiers mois de 1778.

Il se peint lui-même tel qu'il était alors dans la lettre où il parle longuement de sa mère à Mme de Beaumont :

Ma jeunesse, — avoue-t-il, — fut plus pénible pour elle (sa mère). Elle me trouva *si grand dans mes sentimens*, si éloigné des routes ordinaires de la fortune, si net de toutes les petites passions qui la font chercher, *si intrépide dans mes espérances*, si dédaigneux de prévoir, si négligent à me précautionner, si prompt à donner, si inhabile à acquérir, si juste, en un mot, et si peu prudent, que l'avenir l'inquiéta.

Un jour qu'elle et mon père me reprochaient ma générosité, avant mon départ pour Paris, je répondis très fermement « que je ne voulais pas que l'âme d'aucune espèce d'hommes eût de la supériorité sur la mienne ; que c'était bien assez que les riches eussent par-dessus moi les avantages de la richesse, mais que certes ils n'auraient pas ceux de la générosité. »

Elle me vit partir dans ces sentimens ; et, depuis que je l'eus quittée, je ne me livrai qu'à des occupations qui ressemblent à l'oisiveté, et dont elle ne connaissait ni le but, ni la nature.

En d'autres termes, il n'aimait que les Lettres, et il ne rêvait que de gloire littéraire. Voltaire et Rousseau allaient mourir, l'un au mois de mai, l'autre au mois de juillet. Buffon, qui, en cette même année 1778, publiait ses admirables *Époques de la Nature*, vivait à l'écart. Parmi ceux qui avaient rempli la seconde moitié du siècle du bruit de leur nom et de leur œuvre, il ne restait plus guère sur la brèche que d'Alembert et Diderot. Il les connut l'un et l'autre : il entra aussi en relations avec Marmontel et La Harpe ; mais, chose singulière en apparence, ce fut surtout Diderot, le fumeux et étourdissant Diderot, qu'il choisit pour conseiller et pour guide. Celui-ci l'accueillit sans doute comme il accueillait d'ordinaire les jeunes gens, nous le savons par une page, restée célèbre, de Garat. Il se laissa aller devant lui à sa verve habituelle, soulevant toute sorte de questions, semant les vues, prodiguant les saillies, excitant et provoquant en tous sens cette jeune pensée en quête de nouveauté. Il lui conseillait d'écrire, — que voilà bien des sujets à la Diderot ! — sur les *Perspectives de l'esprit*, sur la *Bienveillance universelle ;* et le jeune provincial ébloui de suivre ces étonnans conseils ! Si étrange que cela puisse paraître, l'influence exercée par le philosophe sur le délicat Joubert fut profonde. « Ce n'est que par ce contact de Diderot, a dit excellemment Sainte-Beuve, qu'on s'explique bien en M. Joubert la naissance, l'inoculation de certaines idées

si neuves, si hardies alors, et qu'il rendit plus vraies en les élevant et en les rectifiant. » Et cette influence ne se borna pas à l'ordre purement artistique ou littéraire.

Joubert était-il encore bien profondément chrétien en arrivant à Paris? Nous l'ignorons, ses premiers biographes n'ayant guère insisté sur ce point délicat. J'inclinerais à penser, sans pouvoir d'ailleurs en produire aucune preuve positive, que déjà ses convictions religieuses avaient reçu plus d'une atteinte, et que la philosophie du siècle avait passé par là. Eût-il été si empressé de connaître Diderot, si déjà il n'avait pas été touché par lui? Quoi qu'il en soit, une fois à Paris, à l'école du patriarche de l'*Encyclopédie*, le pieux novice des Doctrinaires se fit, comme tant d'autres, « philosophe. » Dans quelles conditions exactement s'accomplit cette curieuse évolution? Et jusqu'où conduisit-elle le futur auteur des *Pensées?* Nous ne savons; et tout au plus pouvons-nous conjecturer qu'il se laissa, sur cette pente, entraîner beaucoup plus loin que ne l'a dit et pensé son historien et éditeur Paul de Raynal. Sainte-Beuve, qui écrivait sous les yeux de Chateaubriand, et qui fut, apparemment, renseigné par lui, nous dit : « Ce qu'on appelle aujourd'hui le *panthéisme* était très familier, on a lieu de le croire, à cette jeunesse de M. Joubert. » D'autre part, dix ans après, en 1790, Fontanes, lui écrivant pour le consoler de la mort de son père, a bien l'air de s'adresser à un homme pour qui les croyances non même pas chrétiennes, mais simplement spiritualistes, sont devenues lettre morte : « *Croyez-moi*, ce n'est qu'avec Dieu qu'on se console de tout. J'éprouve de jour en jour combien cette idée est nécessaire pour marcher dans la vie. J'aimerais mieux me refaire chrétien comme Pascal ou le Père Ballan, mon professeur, que de vivre à la merci de mes opinions ou sans principe, comme l'Assemblée nationale; il faut de la religion aux hommes, ou tout est perdu. » Mais sur le fait même de l'incroyance religieuse, nous ne pouvons avoir aucun doute : les aveux de Joubert, si discrets soient-ils, sont formels à cet égard. Il écrivait à Mme de Beaumont, en lui parlant de sa mère : « Elle a eu bien des chagrins, et moi-même, je lui en ai donné de grands *par ma vie éloignée et philosophique.* » Et dans les *Pensées :* « Mes découvertes, et chacun a les siennes, m'ont ramené aux préjugés. » « Le chemin de la vérité! *j'y ai fait un long détour;* aussi le pays où vous vous égarez m'est bien connu. »

Or, c'est précisément en raison de ce « long détour » au « pays » des « égaremens » et des erreurs, que les *pensées* où, plus tard, une fois « ramené aux préjugés, » Joubert a comme exprimé la substance de sa philosophie religieuse, ont une profondeur, une vivacité et une originalité d'accent qui en rehaussent singulièrement la valeur. Trop souvent les apologistes de profession semblent sinon réciter des leçons toutes faites, tout au moins développer des idées qui leur viennent d'une tradition fort ancienne, et que leur intelligence a docilement acceptées, mais qu'elle n'a pas découvertes, et surtout qu'elle n'a pas vécues. De là le peu d'impression qu'ils font sur ceux qui ne sont pas convaincus d'avance. Leur apologétique paraît leur être extérieure à eux-mêmes ; elle n'est pas le fruit d'une expérience personnelle, intime ; elle n'est que l'expression des idées d'autrui. Au contraire, ceux qui, avant de croire, ont discuté, ont critiqué, ont douté, ont nié peut-être, ceux-là ne se laissent convaincre que par les argumens « dont ils ont fait l'essai sur leur propre cœur, » dont ils ont personnellement éprouvé la justesse ou la force, et, quand ils les reprennent et les développent à leur tour, ils y mettent, quoi qu'ils fassent, un peu de leur être intime, et de leur âme. C'est ce qui est arrivé à Joubert. Il n'eût pas écrit, s'il était resté aux Doctrinaires de Toulouse, des *pensées* religieuses aussi fortes et aussi suggestives que celles qu'il nous a transmises, et dont quelques-unes ne sont pas indignes d'être rapprochées de celles mêmes de Pascal. Ce n'est pas toujours une mauvaise préparation à la foi que le doute ; et les vrais apologistes, ce sont peut-être les convertis.

Nous avons parlé de Fontanes. Le poète du *Jour des Morts* était venu lui aussi à Paris en 1777, et il y publiait, avec quelque succès, ses premiers vers. Joubert les lut et voulut en connaître l'auteur ; celui-ci cherchait précisément l'auteur d'un article de journal qui l'avait frappé, et qui n'était autre que Joubert. Ce fut l'origine d'une amitié solide et délicate, que la vie, — chose si rare ! — ne fit que rendre plus étroite encore. Les esprits ne s'accordaient pas toujours, ni les tempéramens non plus, mais les cœurs battaient à l'unisson. Au reste, comment n'eût-on pas aimé Joubert ? Il était né *ami*, si je puis ainsi dire : toutes les prévenances, toutes les délicatesses, tous les raffinemens les plus exquis de l'amitié étaient comme sa nature même. Il a eu beaucoup d'amis, les plus divers, et qui jusqu'au

bout lui sont demeurés non pas seulement fidèles, mais tendrement attachés et dévoués. Il a sur l'amitié des mots charmans, ou profonds, dignes de La Fontaine ou de Montaigne, et qui peignent la disposition habituelle d'une âme : « Quand mes amis sont borgnes, je les regarde de profil. » « Qui n'est jamais dupe n'est pas ami. » « Il faut non seulement cultiver ses amis, mais cultiver en soi ses amitiés, les conserver avec soin, les soigner, les arroser pour ainsi dire. » « Ceux qui aiment toujours n'ont pas le loisir de se plaindre et de se trouver malheureux. » Cet « égoïste qui ne s'occupait que des autres, » comme disait de lui Chateaubriand, a eu quelque chose comme le génie de l'amitié.

Il ne se croyait d'ailleurs pas tenu d'épouser tous les goûts littéraires des personnes qu'il aimait, et, sur ce chapitre, Fontanes et lui avaient des discussions très vives. Fontanes, lui, représente excellemment l'esprit classique arrivé au dernier terme de son développement : il connaît, certes, les anciens ; mais il les connaît surtout, ou du moins il les admire à travers les œuvres de nos écrivains du XVIIe et même du XVIIIe siècle ; c'est une influence qu'il ne subit en quelque sorte que par réfraction ; il continue, il prolonge une tradition, plus qu'il ne la rajeunit en puisant directement et longuement à ses sources vives, comme l'a fait par exemple son contemporain André Chénier. J'ai peur que Racine ne lui masque Sophocle, et je voudrais être sûr qu'il ne mît pas *Mérope* sur le même plan qu'*Athalie*. Pareillement, il est assez volontiers fermé aux beautés ou aux nouveautés des littératures étrangères, et Shakspeare même ne lui inspire qu'une médiocre estime. Ce classicisme un peu étroit et exsangue n'est pas celui de Joubert. Il s'intéresse, et vivement, aux productions étrangères ; partout où il trouve de l'originalité, de la vie, son goût, sa faculté d'admiration et d'enthousiasme entrent aussitôt en mouvement ; les innovations ne lui font pas peur ; non seulement il les accepte, mais il les provoque. Et quand il parle des anciens, il le fait avec une spontanéité et une fraîcheur d'impression, une vivante et pénétrante justesse de langage, qui décèlent une longue pratique de l'antiquité étudiée directement dans les textes, ressaisie à sa source même, et sentie sans intermédiaire. Ce délicat a le goût et l'âme assez larges pour accueillir tous les genres de beautés, et pour en jouir : le romantisme, dans ce qu'il avait

de légitime et de fécond, aurait pu avoir en lui son critique.

Ces années de libre initiation et de jeunesse ne semblent pas avoir été aussi austères que la suite pourrait le faire croire. Fontanes avait une liaison, et en 1791, il lui naissait un fils naturel qui, sous le nom de Saint-Marcellin, se distingua pendant l'Empire comme soldat, pendant la Restauration comme publiciste et auteur dramatique, et mourut en duel en 1819. Une lettre de Fontanes à Joubert nous montre ce dernier plus préoccupé qu'on ne s'y attendrait de Restif de la Bretonne. Et du reste, certains aveux des *Pensées* ne laissent pas d'être, à cet égard, dans leur discrétion même, fort significatifs : « Le temps que je perdais autrefois dans les plaisirs, je le perds aujourd'hui dans les souffrances. » « Mon âme habite un lieu par où les passions ont passé, et *je les ai toutes connues.* » « Toutes mes passions se sont promptement taries, en ne laissant rien d'elles-mêmes, quand tous mes sentimens laissaient en moi quelque racine indestructible. » Sachons-lui gré du moins de n'avoir pas, comme tant d'autres, prolongé trop tard ses expériences passionnelles, et d'en être sorti l'âme à peu près intacte.

Et, bien entendu, et quoi qu'en ait pensé son biographe Paul de Raynal, il ne se contentait pas de lire, et de tenir à jour ce journal de ses *Pensées* qu'il avait commencé quelques années auparavant : il écrivait, et il publiait. Il est infiniment probable qu'on ne parviendra jamais à reconstituer l'intégralité de son œuvre d'alors : la publicité semble l'avoir presque de tout temps effrayé; il recherchait jalousement l'anonymat, et, comme s'il avait voulu enfouir éternellement dans l'oubli les écrits de sa jeunesse, il a déployé une ingéniosité extraordinaire à décourager, à dépister notre curiosité. Mais son frère, mais Chateaubriand ont parlé : ils ont affirmé l'existence et la publication peut-être de vers, plus sûrement encore d'articles littéraires et d'études historiques. Enfin, dans une lettre inédite de La Harpe à Boissy d'Anglas, sous la date du 25 décembre 1787, je lis ceci, qui, — s'il est prouvé que le Joubert mentionné soit le nôtre, — pourra servir à orienter les chercheurs de l'avenir : « Les comédiens qui ne doutent pas davantage nous ont donné la moitié d'une comédie en cinq actes, car on n'a pas voulu entendre l'autre. Cela s'appelait *les Rivaux*, et était de M. Joubert, lequel rend compte des pièces de théâtre dans le *Journal de Paris;* et vous avez pu voir comme il tance vertement le public, pour n avoir pas eu la

patience de s'ennuyer jusqu'au bout. Rien n'est plus juste. Mai il était juste aussi que le public trouvât le journaliste encore plus impertinent que l'auteur, et c'est ce qui est arrivé. » Si ce Joubert critique théâtral, — et dramaturge sifflé, — est bien le nôtre, il faut avouer que l'aventure ne manque pas de piquant.

Revenons, non pas aux simples conjectures, mais aux probabilités, et même aux certitudes. Un aimable et ingénieux érudit, bien connu pour ses précieux travaux de tous ceux qui s'occupent de Chateaubriand, et de son groupe, et qui vient malheureusement de mourir, M. G. Pailhès, a voulu avoir le cœur net de cette énigme que nous présente la vie littéraire de Joubert ; et, les textes d'Arnaud Joubert, de Chateaubriand et la *Correspondance* en mains, il s'est mis en tête de retrouver quelques-uns au moins des écrits publiés de ce mystérieux écrivain : il a consigné les résultats de ses recherches dans un livre tout plein de choses neuves, inédites ou instructives, et qui mérite pleinement le titre alléchant qu'il lui a donné : *Du nouveau sur Joubert*. Je ne puis résumer ici cette enquête, ni même indiquer tous les sagaces procédés employés par M. Pailhès pour la mener à bonne fin. Mais, si défiant que je sois généralement au sujet des attributions posthumes, je crois bien qu'ici la plupart des résultats obtenus dépassent l'ordre des probabilités, et confinent à la certitude. Joubert est-il bien l'auteur de deux volumes d'*Anecdotes anglaises et américaines* qui, datant de 1776 à 1783, n'ont été publiés qu'en 1813, et que la *Biographie des hommes vivans*, en 1818, « attribue » à un ami et protecteur de Joubert, M. de Langeac ? Il est possible ; mais, sur ce point, je n'oserais être trop affirmatif. Ce qui paraît plus sûr, et, en tout cas, infiniment probable, c'est qu'il y a lieu d'attribuer à Joubert un *Précis historique sur Colomb*, lequel précède une « Épître qui a remporté le prix à l'Académie de Marseille, » *Colomb dans les fers, à Ferdinand et Isabelle, après la découverte de l'Amérique*, « par M. le chevalier de Langeac : » ce volume a été publié à Londres et à Paris, en 1782 (1). Et enfin, ce qui semble tout à fait sûr, c'est que Joubert est bien l'auteur d'un petit livre qui parut en

(1) J'imagine que M. de Langeac qui, nous dit la *Notice historique*, « distingua le mérite de M. Joubert et l'engagea à se charger d'un travail fort important, » avait prié son ami de lui rédiger une sorte de mémoire historique sur Colomb, qui pût lui servir pour la composition de son épître et qu'ayant obtenu le prix, il voulut associer pour ainsi dire son collaborateur à sa gloire, en imprimant, avec ses propres vers, le « précis » qu'il avait utilisé et les notes qui y étaient jointes.

1789, et qui est intitulé : *Précis historique sur Crumwel* [sic], *suivi d'un extrait de l'Eikon Basiliké, ou portrait du Roi, et du Boscobel, ou récit de la fuite de Charles II, et d'une anecdote concernant Mylord Stairs*, par M***, de l'Académie de Marseille (1). Ces deux opuscules n'ont pas en eux-mêmes un intérêt capital; mais ils nous renseignent, à sept années d'intervalle, d'une manière assez précise sur l'état d'esprit de Joubert, et même sur la prochaine évolution de sa pensée.

Le *Précis historique sur Colomb* relève essentiellement de l'histoire « philosophique, » telle qu'on l'entendait au XVIIIe siècle. Raynal et Voltaire ont manifestement mis là leur « empreinte. » Les « tyrans » et les prêtres, le « fanatisme » et l'Inquisition ne sont point ménagés; il y a une page d'un haut goût sur Alexandre VI Borgia, et, — vous vous y attendiez, — une autre aussi, où les vers s'entrelacent à la prose, sur la condamnation de Galilée. Louis XI est appelé « le Tibère français; » les maux de la guerre sont justement flétris, et la gloire des Lettres superbement célébrée; les grands hommes, Aristide et L'Hôpital, Fénelon, « dont le nom suffit à la gloire et rappelle des vertus de tous les genres, » Sénèque et Bélisaire, Miltiade et Camille, Catinat et Germanicus, Agricola et Agis, Cicéron et Colbert, Marcellus et Le Tasse, Magellan et Galilée, Camoens et Dryden, Socrate et Phocion, Voltaire et Colomb, tous les « mages » enfin, sont exaltés au-dessus de tous les rois, princes ou princesses, qui sont généralement ou fourbes, ou superstitieux, ou ingrats. « Le génie le plus universel, le défenseur des Calas et des Sirven, le créateur d'une philosophie amie de l'homme et d'une révolution utile à son bonheur, la gloire de sa nation, l'objet du culte de toutes les autres, l'honneur de son siècle, et le rival de tous les talens de l'antiquité, Voltaire n'a reçu qu'à peine une sépulture inconnue et disputée. » « M. Diderot » est mis sur la même ligne que Tacite. Il n'y a guère que Rousseau, chose assez curieuse, que je ne voie pas mentionné dans ce dénombrement homérique des « bienfaiteurs de l'humanité. » Les derniers venus, Marmontel et La Harpe, Garat et Fontanes sont traités avec la plus flatteuse déférence. On voit le ton, et surtout la tendance : c'est exactement celle de l'*Histoire philosophique des Deux Indes* et de

(1) C'est évidemment Langeac que l'anonymat semble désigner ici, et c'est à lui d'ailleurs que la *Biographie des hommes vivans* « attribue » le volume. J'ai entre les mains une édition datée de Genève, an IX : elle ne porte aucun nom d'auteur.

l'*Essai sur les mœurs*. Le style est grave, sentencieux, un peu monotone et souvent déclamatoire. Cette œuvre de jeunesse manque totalement d'originalité véritable. En la vouant à l'oubli, Joubert ne nous a point dérobé un chef-d'œuvre.

L'apprenti philosophe se retrouve encore, quoique à un moindre degré, dans le *Précis historique sur Cromwell*. Le ton y est moins déclamatoire; l'auteur a fait un visible effort d'objectivité et d'impartialité; et en dépit de son peu de goût pour les tyrans, pour Louis XIV en particulier, « que la ruine éclatante de ses peuples a fait surnommer *Grand*, » en dépit même du « républicanisme » qu'il affecte en plusieurs endroits (1), il ne peut s'empêcher d'éprouver et d'exprimer une plus vive sympathie pour le malheureux Charles Ier que pour son impitoyable meurtrier. On peut même trouver que sa « psychologie » de Cromwell est un peu sommaire et simpliste: le Protecteur n'est guère pour lui que l'« hypocrite raffiné » dont a parlé Bossuet, « le grand Bossuet, » à qui, du reste, il emprunte son épigraphe. Enfin, son rationalisme est toujours aussi pur, mais il s'étale moins, et il semble moins intransigeant qu'autrefois. Certes, le « fanatisme » est toujours l'objet de son mépris et de sa haine; mais il paraît disposé à ne plus le confondre avec la religion bien comprise. « La Religion, toujours féroce *lorsqu'elle n'est pas éclairée*, » dira-t-il, par exemple; et en parlant du christianisme, il l'appellera « la religion la plus sainte et la plus amie de la paix. » Voici les dernières lignes de cet opuscule qui, plus fermement écrit, plus habilement composé que le précédent, est encore loin d'être un chef-d'œuvre; elles en indiquent assez bien l'esprit général. Il s'agit de la statue élevée sur la place de Whitehall à la mémoire du roi décapité: « C'est au pied de ce monument que l'*homme sensible* vient s'attendrir, que le philosophe doit apprécier les grandeurs humaines, et que les peuples pourraient inscrire cette sentence frappante que rappelaient au grand Bossuet les malheurs mêmes de Charles Ier: *Erudimini qui judicatis terram...* » Le « grand Bossuet » tirait de là des leçons plus chrétiennes; mais sept ans plus tôt, Joubert eût-il daigné le nommer et invoquer son autorité?

C'est à peu près du même temps que date la première lettre qui nous ait été conservée de Joubert. Elle est charmante, et lui

(1) « La France (à l'époque de la Fronde) n'était pas mûre encore et manquait de lumière pour s'emparer de ses droits (p. 95). »

fait, à tous égards, plus d'honneur que les productions littéraires auxquelles il se livrait et que nous avons pu ressaisir. A Villeneuve-le-Roi, petite ville de l'Yonne où il résida quelque temps, il avait fait la connaissance de deux dames, la mère et la fille, qui se rendaient par petites journées à Paris sous la conduite d'un vieux parent : il vit là pour Fontanes un parti inespéré, et il sut écrire à toute la famille, et en particulier au vieux parent, des lettres si délicatement ingénieuses, si pressantes et si persuasives, que, peu à peu, les préventions tombèrent, et que le mariage finit par se faire : son ami lui dut à la fois le bonheur et la fortune. Quand plus tard Fontanes connut toute la correspondance dont il avait été l'objet, il déclara que « Platon, écrivant pour marier son disciple, n'aurait pu tenir un langage plus persuasif et plus beau. » Nous avons l'une, et probablement la première de ces lettres : elle est d'une adresse consommée et d'une rare élégance morale :

Il (Fontanes) est jeune ; il est aux portes de l'Académie ; il a déjà de la gloire, et son mérite est de cette espèce verte et robuste qui ne fait que croître avec le temps. En le mariant, en lui donnant de la fortune et une fille charmante, propre à entretenir en lui un perpétuel enchantement, vous rendriez un grand service aux beaux-arts et à la France ; vous hâteriez l'achèvement d'un grand homme. Il faut que les grands talens, pour acquérir leur maturité, aient été battus par l'adversité passée, et qu'ils soient favorisés par la prospérité présente. Ce sont là leurs vents et leur soleil...

Moins d'un an après, la Révolution éclatait. Comme pour tant d'autres, une vie nouvelle allait commencer pour les deux amis.

II

Tel que nous connaissons Joubert, il est infiniment probable qu'il applaudit aux premières journées révolutionnaires. Il consentit même à remplir les fonctions de premier juge de paix du canton de Montignac, son pays, où il n'était pas retourné depuis douze ans. Son père venait de mourir ; sa mère était restée seule au foyer avec ses filles ; plus que jamais elle avait besoin de l'affection protectrice de son fils aîné ; il laissa là les travaux commencés et sa carrière d'homme de lettres, et, acceptant le choix de ses compatriotes, il revint à Montignac.

Quoique peu versé dans les questions de droit, Joubert prit

au sérieux ses fonctions nouvelles; on nous dit qu'il se fit surtout adorer de ses justiciables par son caractère élevé, aimable et éminemment conciliant; » mais il ne se sentait décidément pas fait pour la chicane, et au bout de deux années, il déclina une réélection qu'on lui offrait.

A Villeneuve, il avait fait la connaissance d'une famille distinguée, celle de MM. Moreau de Bussy: ils avaient une sœur qui ne s'était point mariée, se sentant utile à ses frères, à une nièce qui n'avait plus de mère, à une vieille mère infirme. La mort vint la libérer de quelques-uns des devoirs qu'elle avait assumés. Joubert avait pu apprécier ses rares et solides qualités; il compatit à ses tristesses et lui prodigua ses consolations d'ami. « Ce qui ne pouvait manquer d'arriver » arriva. « Je répands, écrivait Joubert, de bonnes liqueurs dans un vase rempli de larmes: il faudrait d'abord les détourner et les tarir, et nulle main ne le peut faire, si ce n'est peut-être la mienne. Je la consacre à cet emploi. » On y consentit sans peine, et leur mariage fut célébré à Paris le 8 juin 1793.

Il semble que, de la part de Joubert, ce fut surtout un mariage de raison. Mme Joubert fut-elle beaucoup plus pour lui qu'une excellente ménagère? Je ne sais; mais on entrevoit, entre les caractères des deux époux, d'assez vifs contrastes, et les biographes nous avouent « des discussions fréquentes. » Très bonne, très dévouée, d'esprit peut-être plus ferme et plus décidé qu'ingénieux et subtil, d'humeur un peu sauvage et d'allures un peu brusques, elle « s'attachait, nous dit-on, à ne considérer la vie que du côté pratique et journalier. » En un mot, elle fut la raison, non point la poésie de ce foyer. Joubert s'en rendit très vite, — trop vite peut-être, — très nettement compte. Je n'aime pas beaucoup la manière très détachée, un peu supérieure, presque ironique, dont il parle de sa femme. « *Sa justesse* et votre mérite, écrivait-il à Mme de Beaumont, cadrent ensemble si parfaitement, que je ne puis rien dire, en votre honneur et gloire, qu'elle ne le pense. » Et à Mme de Pange: « Je compte beaucoup sur votre discernement pour démêler des sentimens et un mérite qu'elle a la mauvaise habitude de ne pas étaler assez. Autrefois, quand je la rencontrais dans sa société, il me semblait toujours voir une violette sous un buisson. Depuis, le destin a marché sur elle; ses douleurs l'ont foulée aux pieds, et ses feuilles la cachent aux yeux. » Et à Mme de

Fontanes, après quelques mois seulement de mariage : « Je lui connus du mérite et des agrémens. *Elle a perdu ses agrémens*, mais elle a gardé son mérite. » Mais, au lieu de commenter lourdement cet excès de modestie conjugale, que j'aime bien mieux copier cette page exquise, et trop peu connue, je le crains du poète contemporain Auguste Angellier ! Il s'agit de Burns, mais le portrait s'applique ici, trait pour trait, à Joubert :

Les sentimens qu'il avait pour sa femme étaient affectueux. Il discernait bien les mérites qu'elle avait. Il les discernait trop bien. Le trait par lequel il les enserrait était si net, si précis, qu'il servait presque autant à marquer les qualités dont elle était privée que celles qu'elle possédait, et qu'il était difficile de dire pour quel côté la ligne avait été tracée, pour ce qu'elle renfermait ou pour ce qu'elle excluait. On n'y sent pas ce tremblement et ce léger refus de la main à marquer les limites de ce qui nous est cher. Il ne laissait pas même à certains contours du caractère ce quelque chose d'indécis, ce bord flottant, dont on accorde le bénéfice à la personne aimée, où il y a place pour un acte de foi et de confiance, sans lequel un amour manque d'un élément précieux, c'est-à-dire de ce qu'il donne. Il y a là aussi, dans ce petit intervalle, une réserve pour l'admiration, une ressource contre les déceptions, un peu de mystère, de possible au delà de ce que nous avons mesuré, qui répond à ce besoin d'illimité qu'ont les vraies affections. Cette pénombre de faveur n'existe pas dans la manière dont Burns apprécie sa femme. Il lui fait sa part d'un trait arrêté sans hésitation : voici ce qu'elle possède, voici ce qui lui manque ; elle a sa juste mesure, mais tout juste. C'est peu, et c'est beaucoup, ce simple fil tremblant autour d'un portrait. Il manque ici...

Oui, j'ai peur qu'on ne puisse dire cela de Joubert.

Il y a un point de sa biographie morale que l'on voudrait pouvoir entièrement éclaircir. Comment, à quelle époque, dans quelles circonstances, se fit pour lui le retour aux croyances traditionnelles, aux « préjugés, » comme il dit? A-t-il, sous le coup de l'émotion que lui causa la mort de son père, cédé aux exhortations de Fontanes que nous rappelions tout à l'heure? Et comme Chateaubriand, un peu plus tard, au moment de la mort de sa mère, a-t-il pu dire : « J'ai pleuré et j'ai cru? » Ou bien, à son retour à Montignac, a-t-il été ressaisi par les douces influences et les vivans exemples du foyer maternel? Ou bien encore, les excès de la Révolution ont-ils déterminé dans son esprit la réaction toute naturelle qu'ils ont provoquée chez tant d'autres contemporains? « La Révolution, a-t-il écrit, a chassé mon esprit du monde réel en me le rendant trop horrible. » On ne sait au juste; mais il est assez vraisemblable

que toutes ces causes ont dû agir sur lui parallèlement et successivement. Ce qui est sûr, c'est que cette évolution, dont nous avons pu noter certains signes précurseurs dans le *Précis historique sur Cromwell*, semble à peu près achevée au moment de son mariage. Les lettres qu'il écrit en 1792 à celle qui va être bientôt Mme Joubert pour la consoler des deuils qui l'ont frappée sont empreints de sentimens non seulement religieux, mais chrétiens : il y parle de Dieu, de la Providence, des anges, de l'immortalité. « L'opinion de l'immortalité, qui est la vôtre, écrit-il, *et que je partage*, est vraie, consolante et belle. » Et encore : « Ah! si nous devenons des anges (et que pouvons-nous devenir autre chose dans une meilleure vie?)... » Il se représente lui-même disant à Dieu : « Vous le voyez, Seigneur, je ne puis faire davantage! Pardonnez à mon infirmité et au cours des événemens. » Nous voilà bien loin de la « philosophie » du *Précis historique sur Colomb*.

Aussitôt après son mariage, Joubert s'était retiré à Villeneuve, dans la famille de sa femme. Par un heureux hasard, la tourmente révolutionnaire devait épargner cette petite ville, et les nouveaux époux purent y passer des jours relativement paisibles. Un fils leur naissait l'année suivante, qui ne devait pas remplir toutes les espérances qu'il avait d'abord fait concevoir : son caractère bizarre, son apathie morale firent souvent dans la suite le désespoir de son père. Celui-ci commença par goûter vivement son nouveau bonheur. Il écrivait dans son Journal à l'occasion de cette naissance : « Après tant de craintes si heureusement démenties, je me suis dit : Réjouis-toi ; j'ai gardé la maison et me suis promené dans le petit jardin pour me recueillir dans la joie. »

Ce fut vers le même temps que Joubert contracta la première, et peut-être la plus profonde de ces amitiés féminines qui ont été la parure, la joie innocente, la constante et tendre habitude des trente dernières années de sa vie. Dans le courant de 1794, on vint arrêter, aux environs de Villeneuve, deux nobles familles qui s'y étaient réfugiées, celle de M. de Sérilly et celle de M. de Montmorin : Mme de Beaumont (1), la fille de M. de

(1) Voyez sur *la Comtesse Pauline de Beaumont* le livre d'A. Bardoux (Paris, Calmann-Lévy, 1884), qui a d'abord paru ici même, le pénétrant article de M. Paul Bourget dans ses *Études et Portraits*, et le joli livre tout récent de M. André Beaunier, *Trois amies de Chateaubriand* (Fasquelle).

Montmorin, semblait n'avoir plus que quelques jours à vivre : on l'épargna. Joubert, qui ne la connaissait point, accourut lui offrir ses services : il fut vite conquis par cette grâce frêle et triste, par cette fine distinction d'esprit et de cœur ; on lui rendit l'affection qu'il offrait si simplement. Nous avons quelques-unes des lettres qu'ils échangèrent pendant une dizaine d'années : elles sont charmantes de part et d'autre. De part et d'autre, la confiance, la sécurité sont entières, absolues. « J'ai fait un cri de joie, écrivait un jour Mme de Beaumont à Joubert, en voyant votre écriture. *Recevoir une lettre de vous est un bonheur* que je ne veux même pas désirer et toujours troublé par cette idée que peut-être vous êtes fatigué et souffrant au moment où j'en jouis. » La sollicitude de Joubert pour la santé de son amie est au moins aussi vive, et l'expression en est parfois singulièrement touchante : un père très tendre n'est pas plus attentif, plus vigilant, plus prompt à s'alarmer pour sa fille. Quand en 1803, elle commit l'imprudence de partir pour Rome où elle devait mourir, la tristesse de Joubert devient déchirante :

Si je ne vous ai pas écrit, c'est de chagrin.

Votre départ, dans les fatigues dont vous sortiez, et votre immense éloignement m'ont accablé.

Je ne crois pas avoir éprouvé un sentiment plus triste que celui dont je m'abreuvais tous les matins, comme d'un déjeuner amer, en me disant à mon réveil, depuis votre dernière lettre : *Elle est maintenant hors de France, ou elle en est loin*, etc.

Votre centre est un tourbillon. Quand vous n'y seriez tenue en haleine ou en action que par l'inévitable curiosité qui va vous agiter, elle suffirait pour vous nuire. Mon Dieu ! mon Dieu !... Hâtez-vous, si vous voulez maintenant que je m'apaise, que je vous pardonne, *que je retrouve un peu de paix*, hâtez-vous de m'apprendre que vous vous portez mieux, ou je mourrai de rage muette...

J'ai rompu, dans ma tristesse et ma mauvaise humeur, toute correspondance avec le monde entier. Je laisse s'entasser les lettres qu'on m'écrit, je ne les lis même pas tout entières. Je n'écris plus. Enveloppé de mon chagrin, comme d'un manteau brun, je m'y cache, je m'y enfonce, j'y vis sourd et taciturne...

Vous me recommandez de vous aimer toujours. *Hélas! puis-je faire autrement*, quelle que vous soyez, et quoi que ce soit que vous vouliez?...

Nous parlons sans cesse de vous *dans tous les coins de la maison*, mon frère, Mmes Joubert et moi. *Je ne leur dis pas à eux-mêmes la moitié de ce que je souffre.*

Votre lettre datée de Milan, 1er octobre, est arrivée ici le 8. La date qui

la terminait portait dans ses caractères une telle empreinte d'accablement et de fatigue, *que les larmes m'en sont venues aux yeux.*

Adieu, cause de tant de peines, qui avez été pour moi si souvent la source de tant de biens. Adieu. Conservez-vous, ménagez-vous, et revenez quelque jour parmi nous, ne fût-ce que pour me donner un seul moment l'inexprimable plaisir de vous revoir...

Moins d'un mois après, Mme de Beaumont n'était plus. D'ordinaire, Joubert allait passer l'hiver à Paris où il retrouvait, dans le petit salon de la rue Neuve-du-Luxembourg, la société d'élite que Mme de Beaumont avait réunie autour d'elle. Cet hiver-là, il le passa tout entier à Villeneuve, « silencieux et comme enveloppé dans sa douleur. » Il écrivait à Chênedollé, le 2 janvier 1804 : « Je ne vous dirai rien de ma douleur. Elle n'est point extravagante, mais elle sera éternelle. Quelle place cette femme aimable occupait pour moi dans le monde! Chateaubriand la regrette sûrement autant que moi, *mais elle lui manquera moins longtemps.* Je n'avais pas eu depuis neuf ans une pensée où elle ne se trouvât de manière ou d'autre en perspective. Ce pli ne s'effacera point, et je n'aurai pas une idée à laquelle son souvenir et l'affliction de son absence ne soient mêlés. »

Cette affection tendre, profonde, presque féminine, était d'une essence particulière qu'il s'agit de définir, car elle jette un certain jour sur la nature même de Joubert. La « justesse » de sa femme, manifestement, ne réalisait qu'à moitié son idéal féminin. A ce platonicien qui se déclarait lui-même « plus platonicien que Platon, *Platone platonior*, » il fallait un peu d'idéalisme et de poésie dans le courant de la vie quotidienne. L'amitié de Pauline de Beaumont remplissait ce besoin dans la perfection. Amitié très pure, à laquelle Mme Joubert semble avoir eu la sagesse de s'être prêtée fort simplement, sans susceptibilité importune, et dont Dieu veuille qu'elle n'ait jamais souffert! « Nous nous étions liés, écrivait Joubert, dans un temps où nous étions tous les deux bien près d'être parfaits, de sorte qu'il se mêlait à notre amitié quelque chose de ce qui rend si délicieux tout ce qui rappelle l'enfance, je veux dire le souvenir de l'innocence. » Amitié si pure, si immatérielle en quelque sorte, si vraiment désintéressée de la part de notre moraliste, que lorsque Chateaubriand, comme un jeune dieu ravisseur, parut dans le temple et fit sa proie de la prêtresse, Joubert paraît n'en avoir pas conçu le moindre sentiment de jalousie. Mais les amitiés

même les plus pures qui s'établissent entre un homme et une femme ont toujours quelque chose de plus tendre, de plus ému, de plus subtil aussi que les amitiés d'homme à homme ou de femme à femme. Joubert n'était pas insensible au charme délicat qui se dégageait de toute la personne de Mme de Beaumont; il la comparait à « ces figures d'Herculanum qui coulent sans bruit dans les airs à peine enveloppées d'un corps. » Sa grâce aristocratique était encore relevée aux yeux d'un valétudinaire par cet air de mélancolie attendrissante que tous ses chagrins, — son mariage avait été très malheureux, — joints à la maladie avaient répandu sur son pâle visage. Enfin elle avait « une admirable intelligence : » elle aimait passionnément les Lettres et le talent, comprenait toutes les idées, et André Chénier et Mme de Staël, avant Joubert et Chateaubriand, avaient plus d'une fois éprouvé la fine sûreté de son goût. N'ayant pas de convictions fermes, elle sympathisait sans effort avec la pensée d'autrui; elle excellait à la provoquer, à la faire naître, à la renvoyer épurée, agrandie, fortifiée ; c'était une merveilleuse excitatrice d'esprits. Joubert l'éprouva plus que personne : en aucun temps, les cahiers où il consignait ses pensées ne se remplirent aussi vite que durant l'époque de ses relations avec Mme de Beaumont. « Confidente de mes pensées et de mes erreurs, écrivait-il après sa mort, de mes travaux et de mes écarts, de mes témérités anciennes et de ma sagesse tardive, à qui les dire désormais? Vous étiez pour moi le public. » Dans l'affection qu'il avait pour elle il entrait non seulement de cette amitié tendre, prévenante, ingénieuse et un peu câline, qui était sa manière propre d'aimer, de cette vigilance inquiète et comme tremblante qu'on ne peut s'empêcher d'éprouver pour les êtres jeunes, délicats et fragiles, mais encore de l'admiration esthétique, de la reconnaissance intellectuelle, et de ces sentimens complexes et charmans qui sont l'habituel apanage des directions de conscience féminine. Joubert était né un peu directeur de conscience, et son passage aux Doctrinaires n'avait pas été sans fortifier en lui ce don de nature.

Mme de Beaumont avait accueilli avec joie « l'avènement de Bonaparte, » sur lequel Joubert fit d'abord quelques réserves. « Je n'ai partagé ni vos ravissemens, ni ceux de mon frère, » écrivait-il à son amie en décembre 1799. Mais bientôt le « ravissement » le gagne : « Je ne vous parlerai pas de Bonaparte qui est

un inter-roi admirable. Cet homme n'est point parvenu; il est arrivé à sa place. Je l'aime. » En attendant qu'il fît la fortune de Fontanes, l'« inter-roi » ramenait en France peu à peu la sécurité et la paix sociales; les émigrés rentraient; Fontanes, que le dix-huit fructidor avait forcé de chercher un refuge en Angleterre, y avait retrouvé Chateaubriand qu'il avait connu à Paris avant la Révolution, et s'était lié avec lui d'une étroite amitié; il lui avait beaucoup parlé de Joubert; et quand tous deux furent de retour en France, Fontanes s'empressa de mettre en relations son ancien et son nouvel ami. Chateaubriand sut se faire beaucoup aimer de Joubert. Celui-ci qui, dans une lettre rendue célèbre par Sainte-Beuve, a jugé à fond et sans illusion, et même avec sévérité, le caractère de René, a eu pour lui une réelle et profonde affection : il devina bien vite son génie d'écrivain et lui prodigua les encouragemens et les conseils. On ne dira, je crois, jamais assez tout ce que le *Génie du Christianisme*, *Atala*, *René* et les *Martyrs* ont dû à sa critique à la fois excitatrice et modératrice : qui sait même s'il n'y a pas mis la main? Plus qu'aucun de ses contemporains il était préparé, par sa propre évolution morale, à comprendre l'Apologie nouvelle, et, tel que nous le connaissons, nous pouvons affirmer que certaines considérations sentimentales, ou sociales, ou esthétiques n'ont pas été étrangères à son retour au christianisme. « La religion est la poésie du cœur, » lisons-nous dans ses *Pensées;* et n'est-ce pas la formule même du *Génie?* Et combien d'autres *pensées* ne nous rendent-elles pas comme un écho du grand livre de Chateaubriand! « Ce sauvage me charme, disait de lui Joubert avec une rare pénétration. Il faut le débarbouiller de Rousseau, d'Ossian, des vapeurs de la Tamise, des révolutions anciennes et modernes, et lui laisser la croix, les missions, les couchers de soleil en plein Océan, et les savanes de l'Amérique, et vous verrez quel poète nous allons avoir pour nous purifier des restes du Directoire, comme Épiménide, avec ses rites sacrés et ses vers, purifia jadis Athènes de la peste (1). » On ne saurait mieux exprimer la nature de l'heureuse transformation qui, du génial fatras de l'*Essai sur les Révolutions*, allait dégager le poète du *Génie*

(1) Ce mot est cité par Villemain, *la Tribune moderne : M. de Chateaubriand* p. 87, et par M. Paul de Raynal dans les *Correspondans de Joubert*, p. 126. Ce doit être un fragment d'une lettre à Fontanes qu'on aurait bien dû recueillir dans la *Correspondance* de Joubert.

du Christianisme. Chateaubriand, c'était le poète tel que le concevait et tel que l'*attendait* Joubert : celui-ci l'a aimé, soutenu, dirigé, et même formé. Si, comme le conjecture avec vraisemblance M. Pailhès, il a collaboré aux célèbres articles de Fontanes sur le *Génie*, il a eu de plus l'insigne mérite de prononcer, au lendemain de son apparition, sur l'œuvre naissante, le jugement même de la postérité.

D'autres amitiés, surtout féminines, presque toutes contractées, ou du moins délicatement cultivées dans le salon de Mme de Beaumont, vinrent sinon consoler Joubert de la mort prématurée de cette dernière, tout au moins lui en adoucir l'amertume. C'était Guéneau de Mussy, Chênedollé, surtout Molé, pour lequel Joubert semble avoir eu une affection presque déférente, et qu'il appelait « son Caton de vingt ans : » nous avons une lettre de Molé à Joubert qui est un joli modèle de juvénile assurance; il nous est difficile de pardonner à ce doctrinaire avant la lettre d'en avoir imposé au trop timide et scrupuleux Joubert, et d'avoir comme invité ce dernier, qui eut le tort de l'en croire sur parole, à condamner au feu une sorte d'oraison funèbre de Mme de Beaumont. Si vives d'ailleurs que fussent ces amitiés viriles, elles n'étaient pas pour remplir toute la « capacité » d'un cœur qui, tout naturellement, « aimait à aimer. » Le châtiment, a dit Joubert, le châtiment de ceux qui ont trop aimé les femmes est de les aimer toujours. » Qu'on fasse subir à cette *pensée* toutes les atténuations, restrictions, corrections ou « purifications » que l'on voudra, pour l'appliquer à Joubert lui-même : j'y consens, pourvu que l'on maintienne le principe d'une application personnelle. Joubert, — je le dis sans ironie, et en dépouillant le mot de toute acception maligne ou équivoque, — Joubert a été un perpétuel « ami des femmes. » Il était né tel, et la pureté de ses intentions, en le rassurant sur lui-même, lui donnait comme le droit de s'abandonner à sa propre nature. Le charme féminin agissait sur lui avec une promptitude et une force singulières : dès qu'il se trouvait en présence d'une femme aimable, intelligente et bonne, son « âme frôleuse » entrait en émoi ; une sorte d'inspiration s'emparait de lui : il éprouvait le besoin de s'attacher cette âme de femme par tous les liens de la sympathie morale, et, si je puis dire, de communier avec elle par les parties les plus hautes, les plus fines, les plus délicates de son être intime. Causeur incompa-

rable, plein de verve et d'humour, de grâce spirituelle ou de vivacité mordante, tour à tour éloquent, ingénieux, original, il possédait l'art subtil d'intéresser les autres à tout ce qu'il disait et, en même temps, de les provoquer à la réplique et de leur faire déployer toutes leurs secrètes ressources. L'entretien fini, il en ravivait et en prolongeait le souvenir par les délicieuses lettres qu'il savait écrire. Les femmes lui savaient gré de tous ses efforts pour leur plaire ; elles sentaient tout ce qui se cachait de poétique émotion, de tendresse chaste, de muette adoration sous ces souriantes coquetteries d'un valétudinaire ; elles lui étaient reconnaissantes du culte qu'il professait pour elles, et elles l'en récompensaient, comme il le souhaitait, en se laissant aimer et en aimant à leur tour. Imaginez un La Fontaine sans grossièreté : tel était exactement Joubert dans ce cercle d'amies qu'il avait su former autour de lui.

Elles étaient nombreuses, et dévouées, et fidèles ; et chacune de ces « amitiés amoureuses » mériterait d'être caractérisée à part, avec sa nuance propre : car ce délicat n'aimait pas Mme de Chateaubriand, Mme de Lévis ou Mme de Duras (1), ou Mme de Pastoret, de la même façon qu'il aimait Mme de Guitaut ou Mme de Vintimille. L'amitié n'a tout son prix que si elle est personnelle, et nous banalisons nos sentimens quand nous les prodiguons, toujours les mêmes, à tout venant. Aimer tous ses amis de la même manière, c'est n'en aimer aucun véritablement. Joubert était un trop fin dilettante de l'amitié pour ne s'en point aviser : toutes ses amitiés étaient des « amitiés particulières, » et qui aurait pu se plaindre qu'il y mêlât souvent le souvenir attendri de Mme de Beaumont? Il écrit par exemple à Mme de Guitaut pour la remercier de l'aimable accueil dont il a été l'objet au château d'Époisses, et lui parlant de ses deux filles, il ajoute :

Tout me plaît d'elles et m'occupe, jusqu'aux noms qu'elles portent. Celui de l'aînée est le vôtre, madame, et celui de sa sœur appartenait, il n'y a pas encore longtemps, à une femme bien regrettée, bien digne de l'être, et dont l'amitié a fait les délices des dix dernières années de ma vie. Pardonnez-moi d'oser vous en parler ici. *Ce mois est consacré à sa mémoire, et tout ce qui me la rappelle m'est cher.* J'ai déjà souhaité bien des fois que Pauline de Guitaut fût plus heureuse que Pauline de Montmorin !

(1) Nous avons de Mme de Duras une lettre à Chateaubriand qui contient un joli et piquant portrait, encore qu'un peu caricatural, de Joubert. On la trouvera dans le livre d'A. Bardoux sur *la Duchesse de Duras*, Paris, Calmann-Lévy, 1898, p. 351-362.

Quelques semaines après, il écrivait à la même Mme de Guitaut :

Madame, on m'a remis, à mon réveil, le 20 novembre, deux lettres et de vieux journaux... La seconde lettre, madame, était la vôtre. Le timbre en était effacé ; mais au premier coup d'œil, j'en ai reconnu l'écriture, et *j'en ai baisé l'enveloppe*. La surprise que me causait cette faveur inespérée, et les bontés dont cette lettre était remplie, autorisaient un tel transport...

On conçoit sans peine que Mme de Guitaut « laissât lire » les lettres de Joubert « devant vingt-cinq personnes, » qu'elle trouvât « son style charmant, » et qu'elle lui écrivît ceci, qui dut singulièrement flatter un lecteur assidu et un admirateur enthousiaste de Mme de Sévigné, laquelle, disait-il, lui était « toutes choses : »

Je vais joindre vos lettres à celles que renferme un certain carton que vous avez vu avec autant d'intérêt que pouvait vous en laisser la brièveté du temps ; les grâces de Mme de Sévigné seront enchantées d'avoir une nouvelle compagne, et tous les autres *cartonnés* vous feront place avec empressement.

Mais de toutes ces amitiés féminines, celle qui fut, en même temps que la plus ancienne, la plus tendre peut-être, la plus voisine de celle de Mme de Beaumont, ce fut celle de Mme de Vintimille. Joubert l'avait connue en 1802, et bien vite il s'attacha à elle. « Il l'aimait, nous dit son frère, comme la plus tendre sœur ; elle l'entendait si bien, il existait entre leurs deux âmes un tel unisson, une harmonie si parfaite, que M. Joubert disait lui-même que le plaisir de converser avec elle avait pour lui la même douceur que le plus agréable concert. » Il allait jusqu'à la comparer à l'incomparable amie qu'il avait perdue. « Elle était, disait-il de cette dernière, elle était, pour les choses intellectuelles, ce que Mme de Vintimille est pour les choses morales. L'une est excellente à consulter sur les actions, l'autre l'était à consulter sur les idées. » Comme Mme de Vintimille aimait les vieux livres, Joubert, bibliophile passionné et délicat, se faisait une joie, au jour de l'an, et le 22 juillet, anniversaire de leur première rencontre décisive, de lui offrir l'un des volumes les plus précieux de sa bibliothèque. Il y a telle lettre de lui, pour accompagner l'envoi d'un petit Pétrarque, qui devrait devenir chère à tous les amoureux des livres et à tous les amoureux de l'amitié :

La reliure est couleur de bois d'oranger et me rappelle vos petits meubles que j'aimais tant. La couverture est ornée d'un double W très délicatement tracé, qui semble multiplié par ses petites branches, et qui, par ce caractère, paraît à la fois l'emblème et le chiffre le plus convenable de votre nom. Les signets sont des rubans du plus beau blond, ainsi que les revers de la reliure, et les dorures un peu passées. Enfin, tout annonce que, dans son origine, ce livret fut destiné à la plus piquante des blondes. J'ai dans la tête qu'on le relia pour vous, qu'il vous a appartenu, qu'il fut volé ou que vous le perdîtes, et je vous le rends.

Je me suis dit, dans mes conjectures, qu'il vous fut donné il y a longtemps; que, par conséquent, *celui qui le donna put vous aimer dès sa jeunesse; et c'est un bonheur que je lui envie.* Je me dis que, s'il vit encore, il vous aime toujours ; *et ce bonheur-là, je ne l'envierai jamais à personne, car je le partage avec tout ce qui vous connaît...*

Laissons-le encore nous raconter lui-même les débuts de cette amoureuse amitié :

Par un anachronisme qui me fait frémir le cœur, — écrivait-il à Mme de Vintimille le 21 juillet 1817, — vous confondiez, dans une commémoration dont j'étais d'ailleurs très flatté, deux époques très différentes, quoique également mémorables pour moi, le 6 de mai 1802 et le 22 juillet, c'est-à-dire le jour où je vous vis pour la première fois, et le jour où j'ai le mieux connu le bonheur qu'on trouve à vous voir, en me promenant avec vous et Chateaubriand dans une certaine allée des Tuileries, qui semble faite exprès pour s'y promener en rêvant, *où je me promène souvent*, et que je trouve toujours, comme je vous l'ai dit plus d'une fois, tout embaumée de votre souvenir. C'est là (et ne l'oubliez plus) l'événement qui m'a rendu sacré le jour de Sainte-Madeleine. C'est là aussi ce qui m'a fait tant aimer les tubéreuses, dont je vous donnai ce jour-là un beau bouquet, et c'est en l'honneur de ce beau bouquet que *je m'en donne un pareil tous les ans, à la même heure, s'il se peut, et que je vous ai dédié et cette fleur et son odeur.* Je voudrais bien n'être pas fade, mais il faut être vrai, et je dois vous avouer que le bonheur que j'éprouve à me rappeler ces importantes minuties fut un peu troublé, il y a un an, en voyant que seul j'en gardais bien nettement la mémoire.

Jusqu'à la fin, ces « importantes minuties, » qui sont la poésie de la vie sentimentale, firent les délices de Joubert : la dernière lettre que nous ayons de lui est adressée à Mme de Vintimille : elle nous apprend... j'allais dire que les deux amoureux s'étaient écrit tous deux, suivant leur coutume, le 22 juillet précédent pour commémorer le solennel anniversaire, et elle se termine par ces mots : « Je désire aussi... que vous reveniez bien vite, afin que je puisse, du moins, m'imaginer que vous n'êtes pas loin de moi, *E fra tanto*, je baise vos aimables mains. »

Si ces lettres ont passé sous les yeux de Mme Joubert, je voudrais croire, encore une fois, sans en être très sûr, qu'elle n'en a point souffert.

Ainsi s'écoulait doucement, entre ses amis et ses livres, ses lettres et son journal, tantôt à Paris, et tantôt en province, la vie tout intérieure de Joubert. Sa santé, qui fut toujours délicate, exigeait des soins de tous les instans, et souvent c'est autour de son lit qu'il recevait ses nombreux visiteurs; mais il s'était fait de sa faiblesse même une souriante philosophie, et son aménité native n'en était guère altérée. Son plus jeune frère avait épousé la nièce de sa femme, et les deux ménages vivaient en commun, très tendrement unis. En 1809, Fontanes, nommé grand maître de l'Université naissante, fit de son ami un « conseiller » et un inspecteur général. Le choix était on ne peut plus heureux. L'ancien Doctrinaire avait l'expérience de l'enseignement; il connaissait la vie et les hommes; son sens très fin des réalités morales, sa scrupuleuse conscience professionnelle, son ardent désir d'être utile faisaient de lui le plus précieux et le plus actif des collaborateurs de l'œuvre nouvelle. « Il s'est fait peu de bien dans cette Université, nous dit son frère, auquel il n'ait contribué de près ou de loin, et il est resté bien peu de mal qu'il n'ait essayé de déraciner. » Les lettres que nous avons de lui confirment pleinement ce témoignage : il est tel plaidoyer pécuniaire pour le nouveau corps professoral qui devrait rendre la mémoire de Joubert éternellement chère à tous les universitaires d'aujourd'hui, — notamment à ces professeurs de Sorbonne qui, moins heureux que nos généreux députés, vivent, Dieu sait comme, avec leurs six mille francs de traitement.

La mort de Fontanes, survenue en 1820, fut pour Joubert une des dernières grandes douleurs de sa vie. Il avait espéré que son ami lui survivrait à lui, l'éternel malade, et il avait réservé les plus beaux livres de sa bibliothèque pour qu'on les lui remît après sa mort. Il ne devait pas d'ailleurs beaucoup tarder à le suivre. « Pour moi, écrivait-il à Mme de Vintimille, je ne suis plus qu'une âme, un souffle, un cœur qui vit de souvenirs, et le vôtre fait mes délices. » Ses forces, qui n'avaient jamais été bien grandes, diminuaient de jour en jour. Le 22 mars 1824, il écrivait ces derniers mots testamentaires dans son Journal : « Le vrai, le beau, le juste, le saint. » Et le 4 mai, il s'éteignait paisiblement et chrétiennement, à l'âge de soixante-dix ans.

III

Quand on retrouverait d'autres écrits de Joubert que ceux que nous avons signalés, — car il n'est pas sûr qu'il n'ait rien publié sous l'Empire et sous la Restauration, — les deux seules choses, on peut l'affirmer, qui restent et resteront de lui, ce sont ses *Lettres* et ses *Pensées*. Certains écrivains, et non des moindres, sont ainsi faits qu'ils ne sauraient écrire un livre. Ils ont la science, ils ont des idées, ils ont du style ; il semble que rien ne leur manque, — rien qu'un je ne sais quoi, et qui est peut-être la résignation aux banalités nécessaires. Dans les livres, même les meilleurs, les belles et fortes pages, les pensées originales et profondes ne se succèdent pas d'une manière ininterrompue ; elles ont besoin d'être amenées ; il faut, pour y parvenir, traverser maints passages auxquels des écrivains, même médiocres, pourraient suffire. La plupart des auteurs prennent leur parti de ces nécessités du métier et finissent même par n'en pas souffrir : la fin pour eux justifie les moyens. Il en est d'autres à qui ces conditions de l'action littéraire sont insupportables; le « remplissage, » les longs développemens préparatoires, la rhétorique, en un mot, leur sont chose odieuse ; ils n'aiment, ils ne veulent, ils n'acceptent que l'excellent : ils volent de sommet en sommet ; ils dédaignent les vallées et les plaines, les grandes routes encombrées et poudreuses ; un beau mot leur tient lieu de tout un volume. Joubert était de ces délicats que « le goût de la perfection stérilise. » « S'il est, disait-il, quelqu'un tourmenté par la maudite ambition de mettre tout un livre dans une page, toute une page dans une phrase, et cette phrase dans un mot, c'est moi. » Quand on a cette disposition d'esprit, et qu'on la cultive, il faut renoncer à la fécondité qui seule peut-être fait les très grands écrivains. « J'ai souvent, avouait Joubert, touché du bout des lèvres la coupe où était l'abondance : c'est une eau qui m'a toujours fui. » « Je suis propre à semer, mais non pas à bâtir et à fonder. » « Je suis, je l'avouerai, comme une harpe éolienne qui rend quelques beaux sons, mais qui n'exécute aucun air. » En revanche, et si le talent d'expression ne trahit pas trop la pensée qu'il sert, on risque d'écrire des choses fines, profondes, exquises, et qui, faites pour les délicats, prendront définitivement place dans leur mémoire. C'est ce qui est arrivé à Joubert.

Il écrivait, nous l'avons vu, délicieusement les lettres. Les causeurs célèbres y réussissent quelquefois, non pas toujours. Mme de Staël ne s'est pas fait une réputation dans ce genre, et les lettres que nous avons d'elle ne la classent pas parmi nos « épistolières. » C'est que, s'il est très vrai qu'une lettre soit une conversation à distance, il n'est pas moins vrai que cette conversation est une conversation *écrite*, et faite pour être lue, non pour être écoutée ; et cela seul en change singulièrement les conditions. Que nos correspondans aient l'*illusion* de nous entendre causer, rien de mieux, et tel est bien, assurément, le résultat à atteindre ; mais cette illusion, la pure et simple sténographie d'une libre improvisation familière ne saurait la produire ; il y faut une *transposition* préalable, et, sinon quelque apprêt, tout au moins un peu d'art et, pour tout dire, un minimum d' « état littéraire. » Cet état particulier, placé à mi-côte entre la verve désordonnée de la causerie prime-sautière et l'effort réfléchi de la création artistique, ne le réalise pas qui veut : un certain don est nécessaire, et un peu d'application n'y saurait nuire. Il semble bien que Joubert ait eu l'un et l'autre. Dans ce cadre restreint, en tête à tête avec une personnalité d'élection qui l'entend à demi-mot et lui fait grâce des développemens inutiles, il se retrouve avec toutes ses qualités d'imagination pittoresque, de grâce caressante, de finesse piquante et d'expression ingénieuse ; et ses défauts, ses manques ou ses lacunes n'apparaissent guère. Sa subtilité, sa préciosité même ne vont pas sans charme, et ont d'ailleurs ici leur raison d'être : les sentimens fins et les idées délicates ne peuvent pas s'exprimer dans une langue trop usée et trop commune ; et ceux qui, comme Joubert, en matière de choses morales, ont le goût des nuances exactes, sacrifient souvent à la préciosité par amour de la précision.

Nous ne possédons guère qu'une centaine de lettres de Joubert (1). Nous n'irons pas, avec Mme de Guitaut, jusqu'à les mettre à côté de celles de Mme de Sévigné ; mais quand un jour on fera l'inventaire de la littérature épistolaire du XIXe siècle, elles y figureront, n'en doutons pas, en excellente place. Il est même fâcheux qu'on ne nous en ait pas conservé un plus grand nombre. Je ne puis, à cet égard, partager l'avis de Silvestre de

(1) Elles ont été publiées, — M. G. Pailhès en a fait la preuve péremptoire, — avec une singulière négligence. Joubert épistolier attend encore les honneurs d'une édition définitive.

Sacy, qui déclarait qu' « on aurait pu en retrancher encore quelques-unes. En fait de lettres surtout, ajoutait-il, je suis pour les œuvres choisies. » A quoi je réponds que les œuvres choisies doivent suivre, et non pas précéder les œuvres complètes, et que, pour bien choisir, il faut d'abord être sûr de ne rien négliger d'important. Or, il n'est pas admissible qu'il n'existe de par le monde qu'une centaine de lettres de cet exquis correspondant qu'était Joubert; et il est à prévoir, il est à souhaiter qu'on en découvrira d'autres, et qu'on les publiera. En attendant de plus amples ou plus précieuses découvertes, voici deux lettres inédites à la marquise de Pastoret. On conviendra qu'il serait regrettable, —la dernière surtout, — qu'elles eussent été perdues (1).

15 novembre 1806. — Vous êtes à mes yeux, madame, dans le monde où naissent les livres, une colombe qui ne doit s'y désaltérer que d'eaux très pures.

J'appelle ainsi, en ce moment, ces idées, en apparence peu solides, où l'esprit boit avec délices une clarté qui le nourrit.

On ne trouve nulle part en abondance, dans toute sa limpidité, cette merveilleuse liqueur, qui est véritablement, pour parler comme le poète,

Une eau dont la source est aux cieux.

Les littératures anciennes ont des champs qui en sont imbibés, et on l'y respire en vapeur; les littératures nouvelles ont un sol qui en est ennemi. Ce sol est brûlant, ou glacé, et, toutes les fois qu'elle y tombe, cette eau céleste s'y durcit et s'y change en brillans stériles. Rien ne peut plus s'en humecter.

On en rencontre quelques gouttes d'une éblouissante fraîcheur, dans les plus arides contrées. Mais il faut, pour les découvrir dans toutes les langues modernes, aller par delà leurs cultures, dans leurs landes et leurs déserts.

Là, cette rosée étincelle, sur des productions obscures qui ne l'ont pas toujours été.

Là, on la voit avec surprise, attachée à des branches mortes et à des feuilles desséchées, où brillent toutes les couleurs.

Là on peut la boire à longs traits (quoique réduite à peu d'espace) avec toute son excellence, et toutes ses variétés, dans des coupes qui la conservent, en lui prêtant, pour ainsi dire, leur indestructibilité. Je veux dire, dans de vieux mots, qui ont subi l'épreuve du temps et n'ont rien perdu de leur prix; les uns semblables à des perles, les autres, à des diamans.

J'ai cherché pour vous ce trésor, etc.

(1) Ces deux lettres font partie des précieuses collections de M. le comte Allard du Chollet, à qui j'en dois l'aimable communication, et à qui je suis heureux d'exprimer ici toute ma gratitude.

Madame Pastoret, Colonnade de la place Louis XV, n° 3, à Paris (1).

Mon frère est parti ce matin, madame : il aura l'honneur de vous voir, à peu près à son arrivée.

Il me semble que j'aurai approché de vous quand je saurai qu'il vous a vue. Je ne néglige point de cultiver toutes ces petites illusions qui viennent du cœur. On en recueille un fruit solide : des plaisirs qui sont très réels.

Si cela devient nécessaire, mon frère prendra la liberté de solliciter vos recommandations au ministère de l'Intérieur, en faveur d'un de nos anciens amis, secrétaire général dans le département de la Corrèze, et à qui la perte d'un[e] épouse tendrement aimée a rendu odieux et insupportable depuis un an le plus horrible des séjours. Je donne hardiment ce titre à la ville de Tulle où il est relégué. Je la connais. C'est un lieu qui n'est pas même bon à s'y faire enterrer. Dieu me préserve de savoir là des cendres qui me seraient chères ! J'aurais horreur de les y imaginer.

Notre ami voudrait quitter ce vilain lieu et sa place modique pour un autre pays et pour un[e] autre place de la même nature, mais un peu plus payée. On lui a dit dans les bureaux qu'il s'en trouvait une à Bruxelles; il nous en a écrit. Nous voudrions bien l'aider et si vous pouvez le servir, nous recourrons à vous avec une extrême hardiesse. Au bout du compte, vous êtes née pour bien sentir, pour bien penser, pour bien agir et pour bien faire. Tout le monde a le droit de vous placer dans l'élément qui vous convient.

M. de Chateaubriand suivra de près mon frère. Il devait faire avec nous la Saint-Martin; mais une brusque nécessité l'obligera à nous quitter après-demain mardi 29 de ce mois d'octobre. Je ne sais pas si celui-ci ira vous voir avant mon arrivée, malgré l'envie qu'il en a.

Il est habitué à être mené par la main à toutes les premières entrevues, et la première qu'il aura avec vous est de cette espèce pour lui; car ce n'est pas les nœuds de la civilité qu'il veut contracter avec vous, mais ceux de cette amitié haute qui peut être formée entre les âmes, sans aucun intermédiaire et même sans l'assiduité.

Je lui ai dit que vous étiez la personne du monde la plus propre à l'enchaîner de ce lien, celui de tous peut-être qui laisse l'âme la plus libre, et qui cependant la captive le mieux. Je l'ai bien assuré qu'il ne vous échapperait pas, et que ce qu'il avait à faire de plus sage était de jouir promptement des douceurs d'une destinée dont il ne peut pas fuir le joug. Il me croit, mais je ne sais ce qu'il fera. En tout cas, je le conduirai s'il n'a pas su aller tout seul, à mon retour qui demeure toujours fixé à la fin du mois de novembre.

M. de Chateaubriand et moi avons parlé de vous tous les jours en nous promenant, et je n'ai pas manqué de lui dire tous les soirs, quand nous considérions les merveilles de l'Occident, spectacle dont il est aussi épris que moi : *Ce soleil se couche sur la cabane de paille qu'avait Mme Pastoret.*

(1) Le timbre de la poste porte : *Villeneuve-sur-Yonne.* Je crois qu'il faut dater la lettre du 27 octobre 1811, le 29 octobre 1811 tombant justement un mardi.

J'ai passé près d'un mois sans avoir de vous aucune nouvelle. Votre lettre du 28 septembre ne m'est parvenue que dix-sept jours après sa date, par un de ces dérangemens de courriers dont j'ai souvent entendu contester la possibilité, et dont en effet l'excès n'est jamais arrivé qu'à nous. J'ai conté cette histoire avant-hier à Mme de Vintimille. Mais j'en veux faire grâce à vous. Mme Gaudy nous avait bien appris qu'elle avait eu l'honneur de vous voir, mais elle ne se souvenait pas (disait-elle) si vous lui aviez dit que vous m'aviez écrit, ou que vous m'écririez, ou que je ne vous écrivais pas. Il a fallu que votre lettre en personne avec sa date sur le front m'apprît ce qu'il fallait choisir de ces trois suppositions. Je l'ai reçue et je l'ai lue avec un plaisir infini, mais je vous prie de croire que, pendant ces retardemens, je n'ai pas cru un seul moment que vous eussiez pu m'oublier. Nous avons tant causé que je vous en défie. J'ai pour garans de ma sécurité mon instinct et mon propre exemple, car vous pouvez en toute sûreté me défier à votre tour. Il y a, madame, quelque part, dans l'âme immortelle, un coin tellement immortel, que les sentimens qui y entrent deviennent immortels aussi. C'est là qu'est votre souvenir.

Je vous prierai de me parler de vos lectures à mon retour. Je vous dirai quelque chose des miennes. J'avais emporté avec moi deux volumes des *Dialogues*. Je vous en indiquerai des passages qui m'ont ravi.

Mme de La Briche a eu en effet la bonté de m'écrire une lettre pleine de bonté et de saine critique. Je lui ai fait une réponse immense par laquelle je lui ai déclaré que, pour de bonnes raisons que j'ai déduites, je ne permettais qu'à elle seule d'aimer les romans de Mme Cottin et leurs pareils. Elle les juge en effet si bien et elle les apprécie si juste qu'on peut lui mettre la bride sur le cou.

Je lui ai bien promis de vous remercier sans fin de ses préventions en ma faveur et en effet je vous en remercie de nouveau et à tout jamais, car je croirai toujours que c'est à vous que je les dois.

J'ai écrit à Mme de Vintimille que vous et elle vous amusiez à faire de moi une caricature à laquelle bien des gens voudraient ressembler, mais qui ne me ressemblait point. Mme de Vintimille a voulu s'amuser et a bien fait; mais vous, madame, faites mieux, en prenant le parti d'un innocent persécuté.

Je parierais que les projets de bals et de cercles qu'on m'attribue aboutiront à rester au coin de mon feu et à aller au coin du vôtre le plus souvent que je pourrai. Je me propose fermement de vous étourdir aussi souvent cet hiver que je l'ai fait cet été, si le temps me laisse sortir. J'espère, dans mes matinées, voir Mme de Vintimille plus assidûment que jamais. J'ai pris avec Chateaubriand l'engagement d'aller de compagnie à tous les concerts de Mme La Briche où nous demanderions un coin pour trois personnes derrière tous les sièges, ce qui ferait pour nous une loge grillée où nous aurions une place à donner. En outre, je m'étais promis de retenir le plus de noms et de regarder le plus de visages que je pourrais pendant six mois, afin que, dans l'isolement où je vivrais le reste de ma vie, je pusse imaginer facilement les gens dont j'entendrais parler. Voilà quels plans d'amusement, de dissipations et de courses j'avais formés, et voilà de quoi on se moque. Je m'enfermerai dans mon trou, si on continue à abuser de

ma candeur. En attendant, je vous supplie de ne prendre aucune confiance ni directe, ni indirecte aux calomnies des railleurs. Si M. Molé est de la conspiration, je lui dirai : *Et toi aussi, mon cher Brutus!*

J'ai tout dit, et je finis en vous priant, madame, de penser à moi quelquefois, de m'écrire souvent, et de compter parfaitement sur mon respectueux et tendre attachement. Il est tel que vous pouvez l'imaginer en le faisant à votre fantaisie. Agréez-en l'hommage désintéressé, c'est-à-dire indépendant même de toutes vos bontés pour moi.

JOUBERT.

P.-S. — J'ai été ravi que M. Laborie s'intéressât au bon somnambule. Je prends la liberté de vous recommander toujours la pauvre fille abandonnée, et le pauvre vieux cordonnier qui s'est peut-être présenté à votre porte, etc. J'ai beaucoup tardé à vous répondre dans l'espérance de vous apprendre que je me portais mieux que je ne fais depuis un mois. Et vous, madame, comment vous portez-vous?

Est-ce que tout Joubert, — y compris le Joubert moraliste, — n'est pas dans cette dernière lettre? Et Mme de Pastoret n'aurait-elle pas pu lui répondre, comme jadis Mme de Beaumont: « Vos lettres sont aimables comme vous, comme vos procédés, comme votre amitié? »

Un trait, entre quelques autres, distingue les lettres de Joubert de tant d'autres correspondances, également remarquables par la grâce de la pensée ou du sentiment et par le charme du style: c'est l'abondance des vues générales, des « pensées » ou maximes dont elles sont parsemées. A chaque instant, et en vertu d'une pente toute naturelle de son esprit, son expérience personnelle se généralise, et il trouve, pour l'exprimer, des formules singulièrement concises et heureuses. C'est peut-être à ce don de généralisation que l'on reconnaît le véritable écrivain : voyez combien de « pensées, » ou ingénieuses ou profondes, il serait facile d'extraire des œuvres de Bossuet ou de Molière, de Racine ou de Chateaubriand. Dans un ordre plus modeste, cela est vrai aussi des lettres de Joubert. Il n'y a qu'à les feuilleter, pour y cueillir nombre de *pensées* toutes faites : « Les consolations sont un secours que l'on se prête, et dont tôt ou tard chaque homme a besoin à son tour. » — « La vie est un devoir; il faut s'en faire un plaisir, tant qu'on peut, comme de tous les autres devoirs, et un demi-plaisir, quand on ne peut pas mieux. » — « Il y a des défauts dont nous ne pouvons tirer d'autre parti que de nous en faire une vertu par la patience et par notre sou-

mission à les avoir. » — « La vie est un ouvrage à faire, où il faut, le moins qu'on peut, raturer les affections tendres. » Au reste, Joubert sentait bien lui-même que ce don de formuler avec bonheur des vérités d'expérience morale était une partie de son originalité épistolaire, et, de propos délibéré, il l'a consciencieusement cultivé. Il appelle quelque part ses lettres une « pâte à maximes, » et, plus d'une fois, il rapporte du « recueil de maximes qu'il a reçues de l'expérience » celles qui lui paraissent le mieux appropriées à ses correspondans. « J'ai fait autrefois, écrit-il à Mme de Guitaut, une observation importante, et je veux vous la dédier. La voici : « On s'épargnerait bien des peines, si l'on entrait dans la vie, déterminé à garder à tout prix les opinions qui nous rendent plus sages, et tous les sentimens qui, en nous rendant contens des autres, nous rendent plus contens de nous. » Ainsi la *Correspondance* de Joubert nous achemine comme d'elle-même à l'étude de ce *Recueil de Pensées* où, pendant un demi-siècle, il a mis tout le meilleur, tout le plus exquis de son esprit et de son âme.

Il ne l'a pas publié lui-même, et à bien des égards, on peut le regretter. Mais il faut avouer que, depuis La Rochefoucauld, Pascal ou La Bruyère, il devient bien difficile, quand on a la secrète faiblesse d'en écrire, de publier soi-même ses propres *Pensées*. On a l'air de vouloir s'égaler aux maîtres du genre et de se décerner de sa propre autorité un brevet de « grand moraliste. » L'ironie de la critique trouve là si aisément matière à s'exercer qu'on est un peu excusable de ne s'y point exposer de gaieté de cœur. Les plus hardis, — un Chateaubriand, un Sainte-Beuve, — osent tout au plus insinuer ou glisser leurs « pensées, réflexions et maximes » au milieu de leurs œuvres complètes, ou à la fin d'un recueil d'articles. Le plus sûr est peut-être de laisser à ceux qui nous survivront le souci éventuel de notre réputation posthume de grand ou petit moraliste. C'est ce qu'a fait Joubert. Mais il semble bien avoir eu conscience qu'il ne tenait pas pour lui tout seul son propre journal, et avoir compté un peu sur l'attention de la postérité. Une note inachevée, retrouvée parmi ses papiers, est fort significative à cet égard : « Si je meurs et que je laisse quelques pensées éparses sur des objets importans, je conjure, au nom de l'humanité, ceux qui s'en verront les dépositaires de ne rien supprimer de ce qui s'éloignera des idées reçues. Je n'aimai pendant ma vie que la

vérité ; j'ai lieu de penser que je l'ai vue sur bien de grands objets; peut-être un de ces mots que j'aurai jetés à la hâte... » Cette note semble même réclamer un publication intégrale qui n'a d'ailleurs, — et peut-être à tort, — jamais eu lieu. Le premier éditeur des *Pensées*, Chateaubriand, dans un volume introuvable qui n'a pas été livré au commerce, et qu'il était peut-être bon de remettre en circulation, s'est borné à faire un choix. Son exemple a été suivi par tous ceux qui ont succédé au grand écrivain dans son rôle d'exécuteur testamentaire. L'édition courante, préparée par Paul de Raynal, et perfectionnée par son frère, est en général plus complète (1), mieux distribuée, plus commode à manier que l'édition de Chateaubriand ; mais elle n'est encore qu'un choix, et l'on voudrait être sûr que ce choix ne laisse de côté rien d'essentiel. D'autre part, et à supposer qu'une publication intégrale des manuscrits laissés par Joubert fût ou difficile, ou impossible, on aimerait bien à pouvoir dater chacune des *pensées* que les éditeurs ont cru devoir retenir. Dans cette « suite de petits livrets, au nombre de plus de deux cents où Joubert avait inscrit, jour par jour, ses réflexions, ses maximes, l'analyse de ses lectures et les événemens de sa vie, » il y a évidemment toute l'histoire de la pensée et de l'âme même du moraliste: on serait, semble-t-il, en droit de connaître cette histoire, non seulement dans ses résultats exquis, mais bruts, mais encore dans la suite de ses étapes successives.

Résignons-nous donc, en attendant qu'on donne quelque jour peut-être satisfaction à notre curiosité légitime, résignons-nous à prendre en bloc, telles qu'on nous les présente, les *Pensées* de Joubert, et essayons d'en indiquer brièvement les mérites originaux et de mettre le livre à son rang.

Toutes ces *pensées* ne sont assurément pas d'égale valeur, et, puisqu'elles ont été choisies sans doute entre beaucoup d'autres, il en est un certain nombre qu'on aurait pu laisser de côté sans très grand dommage pour la mémoire du moraliste. Tel est par exemple ce jugement sur Racine, que l'on pourrait pardonner à Victor Hugo, mais que j'ai quelque peine à passer au délicat

(1) Il y a cependant certaines *pensées* qui figuraient dans l'édition originale, et qui ont disparu des éditions courantes; par exemple celle-ci (cf. notre édition, article 1, n° 231, p. 52) : « Il y a des temps où le Pape doit être dictateur; il y en a d'autres où il doit n'être considéré que comme premier préposé aux choses de la religion, comme son premier magistrat, comme roi des sacrifices. »

Joubert: « Ceux à qui Racine suffit sont de pauvres âmes et de pauvres esprits ; ce sont des âmes et des esprits restés béjaunes et pensionnaires de couvent. Admirable, sans doute, pour avoir rendu poétiques les sentimens les plus bourgeois et les passions les plus médiocres, il ne tient lieu que de lui-même. C'est un écrivain supérieur, et en littérature, c'est tout dire. Mais ce n'est point un écrivain inimitable. Pradon, lui-même, a fait beaucoup de vers pareils aux siens. » — Racine renvoyé aux « pensionnaires de couvent! » Joubert, qui lisait tout, n'a-t-il donc pas lu *Phèdre?* Et, s'il l'a lue, n'a-t-il donc pas vu tout ce que le drame recouvrait de profonde vérité, même physiologique? Passons sur cette stupéfiante, et d'ailleurs probablement unique méprise. Mais d'autres pensées sont bien subtiles, et bien « tirées par les cheveux. » D'autres encore sont exprimées par des métaphores si imprévues, si abondantes, si incohérentes aussi parfois, qu'il faut faire effort pour les entendre, et qu'on est tenté d'appliquer à l'auteur une autre de ses maximes : « Les mots, comme les verres, obscurcissent tout ce qu'ils n'aident pas à mieux voir. »

Mais il y aurait sans doute quelque injustice à trop insister sur ces imperfections, que Joubert nous eût apparemment dérobées, s'il avait été son propre éditeur, et qui sont l'inévitable rançon de toute publication posthume. Soyons sûrs que nous avons singulièrement gagné à ne pas connaître les brouillons de La Rochefoucauld ou de La Bruyère. Au reste, c'est par leurs qualités, plus que par leurs défauts, que les écrivains valent, s'imposent et se classent. Et celles de Joubert sont assez hautes pour attirer et retenir l'attention de la critique.

Ce qui frappe d'abord dans ce recueil de *Pensées*, c'est l'extrême variété des sujets qui y sont successivement abordés. On a vite fait le tour de la pensée d'un La Rochefoucauld, même d'un La Bruyère : avec Joubert, on se sent en présence d'un esprit infiniment plus curieux et plus accueillant. A vrai dire, il n'est guère de question à laquelle il ne se soit intéressé, et sur laquelle, rapide ou perçant, il n'ait tenu à dire son mot. Métaphysique et morale, politique et pédagogie, esthétique et histoire de l'art, théologie et littérature, psychologie et sciences même, les anciens et les modernes, il lisait tout, réfléchissait sur tout, parlait ou écrivait sur tout. « Ayons le cœur et l'esprit hospitaliers, » dit-il quelque part; et on le voit, dans sa *Correspon-*

dance, mettre le précepte en pratique : il n'est aucune lecture, si abstruse soit-elle, qui le puisse rebuter. A peine Kant est-il traduit, qu'il se met en campagne pour avoir tous ses livres et pour s'y « casser la tête. » « J'ai franchi, écrit-il, de terribles hauteurs, escaladé bien des greniers à livres pour me procurer tout cela. » Une autre fois, c'est dans Aristote qu'il se plonge. « Pour moi, je suis enfoncé dans Aristote. Après avoir achevé ses *Morales*, me voilà jeté à corps perdu dans ses *Métaphysiques;* il faudra le lire tout entier. Il me tuera ; mais je ne puis plus m'en défendre. » Et de tout ainsi. Il entreprenait parfois d'immenses lectures sur tel ou tel sujet qu'il voulait approfondir, afin « d'être quitte, disait-il, des opinions d'autrui, de connaître ce qu'on a su et de pouvoir être ignorant en toute sûreté de conscience. » Cette active curiosité d'esprit a laissé sa trace parmi les *Pensées*. Mettons à part Montaigne, et même Pascal, que je persiste à croire beaucoup moins ignorant qu'on ne l'a bien voulu dire : Joubert est le plus cultivé, le plus divers, le moins fermé de tous nos moralistes.

L'écueil d'une pareille tournure d'esprit est double : le pédantisme et la légèreté guettent également ceux qui la possèdent et qui s'y laissent entraîner. Avoir lu Kant dans une traduction latine, et Aristote dans le texte grec, c'est admirable ; mais, pour Dieu ! n'allez pas, comme eût fait Bayle, nous le rappeler à toutes les lignes que vous écrivez ! Et de même, s'intéresser et s'ouvrir à tout, c'est chose excellente et infiniment louable ; mais, de grâce, gardez-vous de croire, ou de nous faire croire, comme n'y eût pas manqué Voltaire, qu'il suffit de cinq minutes de réflexion pour comprendre l'obscure question de la grâce, et abstenez-vous de trancher par une plaisanterie le problème de la liberté ! Il me semble que Joubert a su échapper à ces reproches : il a trop de tact naturel et acquis pour être pédant, et il a un sentiment trop vif et trop grave de la complexité des choses pour ne pas éviter d'être superficiel. Même, il abonde en pensées ingénieuses et profondes, qui sont comme le vivant témoignage et l'aboutissement lointain de réflexions longuement poursuivies, véritables résidus d'expérience morale et de philosophie portative, dont l'alerte concision spirituelle provoque la méditation, sollicite la rêverie et s'impose à la mémoire :

Il faut craindre de se tromper en poésie, quand on ne pense pas comme les poètes, et en religion, quand on ne pense pas comme les saints.

La politesse est la fleur de l'humanité. Qui n'est pas assez poli n'est pas assez humain.

On a rompu les chemins qui menaient au ciel et que tout le monde suivait; il faut se faire des échelles.

Il est tel auteur qui commence par faire sonner son style, pour qu'on puisse dire de lui : Il a de l'or.

Le poli et le fini sont au style ce que le vernis est aux tableaux; ils le conservent, le font durer, l'éternisent en quelque sorte.

La force n'est pas l'énergie; quelques auteurs ont plus de muscles que de talent.

Chacun est sa Parque à lui-même, et se file son avenir.

Platon se perd dans le vide; mais on voit le jeu de ses ailes; on en entend le bruit.

En élevant un enfant, il faut songer à sa vieillesse.

En morale, pour atteindre le milieu, il faut aspirer au faîte.

On n'a pas *une religion*, quand on a seulement de pieuses inclinations; comme on n'a pas de patrie, quand on a seulement de la philanthropie.

La même croyance unit plus les hommes que le même savoir; c'est sans doute parce que les croyances viennent du cœur.

Dieu a fait la vie pour être pratiquée, et non pas pour être connue.

Sans le devoir, la vie est molle et désossée; elle ne peut plus se tenir...

Il serait aisé d'allonger la liste de ces *pensées*, qui toutes vont loin, et dont quelques-unes, — on l'a sans doute noté au passage, — ont une portée toute contemporaine, et ont l'air, en vérité, de dater d'hier, ou même d'aujourd'hui. La forme en est d'une vivacité piquante et lapidaire, d'une plénitude aisée qui ne laissent rien à désirer. « C'est un grand art, a dit encore Joubert, que de savoir darder sa pensée et l'enfoncer dans l'attention. » Cet art, il le possède excellemment : il a le don, précieux pour un « maximiste, » des formules heureuses, et qui se gravent. « Je voudrais, disait-il, monnayer la sagesse, c'est-à-dire la frapper en *maximes*, en *proverbes*, en *sentences*, faciles à retenir et à transmettre. » Il faut avouer qu'il a fort bien rempli son objet.

En quoi d'ailleurs consiste cette « sagesse » que Joubert voulait répandre? Et de son volume de *Pensées* peut-on dégager, sinon un système, tout au moins une doctrine, une conception nouvelle et originale du monde, de l'homme et de la vie? Le mot de système eût été répudié par lui. « Tout système, a-t-il écrit, tout système est un artifice, une fabrique qui m'intéresse peu; j'examine quelles richesses naturelles il contient, et ne prends garde qu'au trésor. » Ce serait donc faire violence à ce

souple et pénétrant esprit que de vouloir systématiser ses idées; mais c'est lui rendre justice que de signaler l'intime unité de ses vues, et d'en marquer l'orientation générale.

Joubert est avant tout un idéaliste. Nourri de Platon, auquel il a voué le plus fervent des cultes, convaincu que « toute belle philosophie ressemble » à la sienne, il estime comme son maître que « la matière est une apparence, » et que la véritable réalité, la seule qui compte, la seule même qui existe, est esprit. Son effort consistera donc, par delà les apparences sensibles et trompeuses, à rechercher, à deviner, à exprimer la réalité profonde et immuable dont elles sont le grossier symbole. Pour qu'un tel effort ne soit pas vain, et pour qu'on ne puisse pas être justement accusé de bâtir dans les nuages, il faut de toute nécessité étudier, observer longuement la réalité commune et sensible, afin d'y démêler l'âme de spiritualité qu'elle renferme. Il me semble, quoi qu'on en ait dit quelquefois, que Joubert s'est assez bien conformé à cette obligation primordiale : son recueil n'est pas d'un homme qui ignore l'homme, et qui se fasse sur notre espèce beaucoup d'illusions. Je crois bien que, tout comme un autre, il est descendu

Dans le fond désolé du gouffre intérieur,

et que les bas-fonds de la nature humaine ne lui sont pas inconnus. « Il entre dans toute espèce de débauche, beaucoup de froideur d'âme; elle est un abus réfléchi et volontaire du plaisir. » Cette *pensée* n'est ni d'un naïf, ni d'un prude! et cette autre, non plus, qui fait songer à Vigny et à Schopenhauer : « La haine entre les deux sexes ne s'éteint guère. » Seulement, si Joubert voit bien l'homme tel qu'il est, il est vrai qu'il aime mieux le voir tel qu'il doit être; s'il a bien pénétré dans l'arrière-fond ténébreux et fangeux du cœur humain, il est certain qu'il ne s'y attarde pas. « Je reprends ma joie et mes ailes, et je vole à d'autres clartés. » Ce mot de lui le peint tout entier. Il n'estimait pas, — et avec raison, — que ce fût l'œuvre d'un vrai moraliste de montrer à l'homme toute sa misère, sans lui donner en même temps le sentiment de sa grandeur. « Il ne faut, disait-il, s'occuper des maux et des malheurs du monde que pour les soulager : *se borner à les contempler et à les déplorer, c'est les aigrir en pure perte.* Quiconque les couve des yeux en fait éclore des tempêtes. » Aux « clartés » de l'expérience, Joubert préférait celles de l'idéal.

Cet idéal, il se garde bien de le placer dans les révélations simplistes de la raison pure. La Révolution l'a dégoûté du philosophisme où il avait jadis trempé lui-même : il a éprouvé, à la voir à l'œuvre, que la raison toute seule n'engendre ni la sagesse, ni la vertu. La religion au contraire assure et entretient l'une et l'autre. D'abord, elle « est la seule métaphysique que le vulgaire soit capable d'entendre et d'adopter. » D'autre part, elle seule réalise pleinement ce besoin de bonheur, d'infini, de beauté qui est inné au cœur de l'homme. « La piété est au cœur ce que la poésie est à l'imagination, ce qu'une belle métaphysique est à l'esprit; elle exerce toute l'étendue de notre sensibilité. » Enfin, elle est l'unique fondement de la morale. « Nous ne voyons bien nos devoirs qu'en Dieu. C'est le seul fond sur lequel ils soient toujours lisibles à l'esprit. » « Sans le dogme, la morale n'est que maximes et que sentences; avec le dogme, elle est précepte, obligation, nécessité. » « Il faut du ciel à la morale, comme de l'air à un tableau. » Que d'ailleurs l'ensemble des dogmes chrétiens soit peut-être malaisé à admettre, il est possible : « La vertu n'est pas une chose facile ; pourquoi la religion le serait-elle? » Gardons-nous au surplus d'exagérer les difficultés de croire, et que certains théologiens ne nous en imposent pas! « C'est leur confiance en eux-mêmes, et la foi secrète qu'ils ont de leur infaillibilité personnelle qui déplaisent dans quelques théologiens. On pourrait leur dire : Ne doutez jamais de votre doctrine, mais doutez quelquefois de vos démonstrations. » « La religion défend de croire au delà de ce qu'elle enseigne. » « Dieu a égard aux siècles. Il pardonne aux uns leurs grossièretés, aux autres leurs raffinemens... Nous vivons dans un temps malade : il le voit. Notre intelligence est blessée : il nous pardonnera, si nous lui donnons tout entier ce qui peut nous rester de sain. »

Philosophie très humaine, comme on peut voir, et que saint François de Sales eût goûtée, plus peut-être que Jansénius. Pas plus qu'elle ne désespère de l'homme, elle ne désespère de Dieu. En un mot, elle est optimiste, comme l'était au fond celui qui l'a conçue. Nos idées générales sont toujours le reflet ou l'écho de notre tempérament personnel, et nous avons beau nous en défendre, nos conceptions du monde ne sont jamais que la projection de notre moi sur l'univers. Joubert était né optimiste, — car on naît optimiste, comme on naît pessimiste ; — la séré-

nité, la bienveillance, la gaîté même formaient le fond de son humeur, et c'est cette parfaite bonne grâce, inaltérable et souriante, qui rendaient ce « Platon à cœur de La Fontaine » si justement cher à tous ses amis. Chateaubriand lui écrivait « qu'il voulait voir l'enfer même du bon côté, » et, d'autre part, nous lisons dans les *Pensées* ce mot qui aurait pu lui servir de devise : « Ne vous exagérez pas les maux de la vie, et n'en méconnaissez par les biens, si vous cherchez à vivre heureux. » Je crois bien au total que c'est son optimisme même qui a incliné Joubert au christianisme. On a trop dit que le christianisme était une religion pessimiste. Une doctrine n'est pas pessimiste, quand elle proclame l'accord final de la vertu et du bonheur; et si l'on y songe, quel indéracinable optimisme que celui qui est au fond de la parole évangélique : « Croissez et multipliez ! » Mais, ce qui est vrai, c'est que le christianisme n'a pas fermé les yeux aux innombrables misères de l'homme et de la vie ; il les a même soulignées d'autant plus énergiquement, ces misères, qu'il en savait le remède. L'optimisme qu'il professe et qu'il suggère n'est pas celui qui n'est qu'une forme de la niaiserie ou de l'égoïsme satisfait ; il a, si l'on peut dire, traversé le pessimisme, il en a subi l'épreuve, et il y a résisté. Les vrais optimistes, ceux-là seuls qui comptent et qui méritent que l'on discute leurs doctrines, sont ceux qui n'ignorent rien des tragiques dessous de l'existence humaine, et qui, *malgré tout*, gardent quelque espérance. Tel était exactement Joubert. Il avait souffert, il avait vu souffrir autour de lui; de ces souffrances d'autrui, il avait pris généreusement sa part ; il avait longuement médité la maladie, la douleur et la mort : il était resté optimiste quand même. Plus que beaucoup d'autres, il en avait acheté le droit.

Il y a dans les *Pensées* un mot exquis : « Il faut mourir aimable, si on le peut. » Joubert enseigne non seulement à mourir, mais à vivre aimable. De combien de moralistes peut-on en dire autant ?

VICTOR GIRAUD.

LE CONGO BELGE

Le 19 octobre 1908, le journal officiel belge publiait, revêtus de la sanction royale, le traité réalisant le transfert à la Belgique de l'État indépendant du Congo et la loi destinée à régir la nouvelle colonie.

L'annexion à un petit État neutre d'une contrée aussi vaste que toute l'Europe Centrale, plus grande que la France, l'Allemagne, l'Autriche et l'Espagne réunies, constitue un fait d'une importance internationale considérable.

L'histoire de l'État indépendant est suffisamment connue pour n'y point revenir longuement ici. En 1876, Léopold II fonde à Bruxelles l'Association internationale africaine qui se subdivise en comités nationaux chargés d'organiser des expéditions scientifiques dans l'Afrique centrale. Brazza est envoyé par le Comité français; mais arrivé au Pool, au lieu du drapeau bleu de l'Association, il déploie le drapeau tricolore. Stanley, chargé d'une mission identique par le Comité belge, se heurte aux Sénégalais du sergent Malamine préposés à la garde du drapeau français. Il se décide à passer sur l'autre rive du fleuve. Dès ce moment, l'œuvre perd son caractère international. Stanley signe des traités avec les peuplades indigènes et s'assure, par une occupation effective, des droits politiques sur tous les territoires explorés. L'Association devient ainsi un État, et ne tarde point à être reconnue comme tel par la plupart des nations. C'est en cette qualité qu'elle adhère à la Conférence de Berlin en 1885.

Le 5 août 1889, Léopold II charge M. Beernaert, président

du Conseil des ministres, de communiquer au Parlement le testament qui donne à la Belgique l'espoir de devenir un jour une puissance coloniale. La Convention de 1890 transforme cet espoir en un droit. Le traité de 1908 rend ce droit effectif.

Si l'histoire du Congo est connue, le remarquable essor qui l'a signalé, depuis l'ouverture du chemin de fer des Cataractes en 1899, ne l'est guère moins. N'a-t-on pas établi qu'en dix ans, dix sociétés congolaises avaient ajouté au capital de la Belgique plus de 200 millions de francs (1)? Aujourd'hui, par suite des réformes introduites, le rendement des sociétés caoutchoutières a diminué, mais les richesses minières de l'Aruwimi et du Katanga ouvrent à la colonie de nouvelles perspectives.

Presque aussi grand que la France, le Katanga jouit d'un climat excellent surtout dans les régions minières (2). Bientôt deux chemins de fer, venant l'un du Nord à travers la colonie belge, l'autre du Sud à travers la Rhodésie anglaise, donneront un exutoire aux richesses énormes qui y sont accumulées. 160 mines ont fait l'objet de prospections, et 30 de ces gisemens, sans descendre à plus de 40 mètres de profondeur, contiennent plus de 15 millions de tonnes de cuivre représentant une valeur de 25 milliards (3). A côté de la colonie d'exploitation, une colonie de peuplement s'établira peut-être au Katanga d'ici à quelques années, et ce n'est point là l'un des problèmes les moins complexes qui se posent à l'heure actuelle pour la Belgique.

C'est pour se rendre compte par lui-même de toutes ces questions que le roi Albert Ier, alors prince royal, a effectué en Afrique un long voyage qui l'a amené à traverser de part en part la nouvelle colonie. De son côté, le ministre des Colonies a fait au Congo un séjour de plusieurs mois. A la suite de ces voyages, un plan d'ensemble de réformes a été arrêté.

Ces questions offrent pour la France un intérêt tout spécial. En dehors de son droit de préférence sur le Congo belge, la France possède une colonie qui présente avec sa voisine de nom-

(1) Calculs établis à la Chambre belge par M. le député Franck (séance du 27 avril 1908).

(2) Il est intéressant de constater que, même en dehors du Katanga, la situation sanitaire s'améliore d'année en année au Congo belge. Le taux de mortalité qui était de 9,1 p. 100 s'est abaissé à 3,84 p. 100 en 1908.

(3) Buttgenbach, *L'Avenir industriel du Congo : Revue universelle des Mines*, t. XIV, p. 114. — Dès 1907, un vice-consul anglais, M. Beak, écrivait à sir Edward Grey : « L'existence d'une valeur d'au moins 200 millions de livres sterling est dès à présent établie. »

breuses analogies : situé lui aussi dans le bassin conventionnel délimité par l'acte de Berlin, le Congo français est soumis au même régime économique ; les deux organisations sont à bien des points de vue identiques. Il est donc intéressant, au lendemain de l'acquisition faite par la Belgique, d'étudier quelques-uns des problèmes que celle-ci doit résoudre. Ils sont de trois ordres : économique, social, international. Trois questions s'y rattachent : la liberté du commerce ; le régime des impositions ; la reconnaissance des Puissances.

I. — LE RÉGIME ÉCONOMIQUE

Montesquieu assure que « toute société périt par l'exagération de son principe. » L'aphorisme est confirmé par l'étude du régime économique des colonies.

Cet examen amène immédiatement la constatation d'un droit universellement admis : la propriété de l'État sur les terres vacantes, le principe de la Domanialité. Cette règle se justifie-t-elle? Peut-on légitimement appliquer à l'Afrique un article du code qui s'explique en Europe par un état de civilisation avancée et réclamer des noirs, pour leur reconnaître des droits, le même genre d'occupation qu'à des blancs? Nous posons la question ; nous n'y répondons point. Il suffit en effet de constater ici la complète similitude des différentes législations coloniales. Elles sont unanimes à proclamer les droits de l'État.

Dans son ouvrage sur la constitution de l'Empire britannique, Creasay résume en ces termes les règles du droit anglais : « Quand des sujets anglais prennent possession par un acte d'autorité publique, tout le pays est acquis à la Couronne ; la Couronne assignera à des particuliers des portions du sol, se réservant comme propriété tout ce qu'elle n'aura pas donné, se réservant aussi la souveraineté de tout le territoire (1). » On le voit, le principe est absolu et ne comporte même point la réserve des droits acquis des indigènes. C'est par l'application de cette idée que se sont constituées, dès le XVIIe siècle, les colonies dites de propriétaires, octroyées par les rois d'Angleterre à leurs courtisans comme le Maryland à lord Baltimore en 1632, ou la Pensylvanie à Guillaume Penn, et à ses héritiers

(1) *The Imperial and colonial constitutions of the Britannic Empire*, p. 66, 67.

reconnus par Charles II « véritables et absolus propriétaires du pays. »

Pour n'être point allées en cette matière aussi loin que l'Angleterre, les autres nations n'en ont pas moins toutes affirmé leur droit de disposer des terres vacantes (1). L'État du Congo n'innovait donc point en proclamant, dès le 1er juillet 1885, son droit de propriété sur les terres vacantes et en confirmant les natifs dans la possession de leurs biens et dans leurs anciens usages de chasse, de pêche, et même de cueillette du caoutchouc. Mais toutes les nations n'appliquent pas ce principe avec la même rigueur, et c'est l'usage qu'en fit le roi Léopold II qui lui suscita les vives critiques dont l'écho n'est point encore éteint.

Tant que l'ordonnance constituant le domaine demeura à l'état de théorie, elle passa inaperçue. Mais en 1892, lorsque, forcé de se créer des ressources, le gouvernement congolais commença l'exploitation des forêts, on formula en Belgique les premiers reproches de monopole et d'atteinte à la liberté du commerce. Ils furent repris ensuite et amplifiés en Allemagne, aux États-Unis et surtout en Angleterre, lorsque, vers 1898, la preuve de la valeur considérable des territoires congolais eut été définitivement acquise.

Si la controverse engagée pendant des années, sur les mots « liberté du commerce, » entre le *Foreign Office* et la chancellerie congolaise, n'a plus qu'un intérêt académique pour la Bel-

(1) En vertu de l'article premier du décret du 28 mars 1889, les terres vacantes et sans maîtres font, au Congo Français, partie du domaine de l'État sans qu'aucune disposition subordonne ce droit de propriété à une appréhension ou à une occupation effective des terres. Dans la colonie anglaise, l'Uganda, toutes les terres vacantes appartiennent au Gouvernement, soit en vertu du droit de conquête, soit en vertu de conventions conclues avec les chefs et les souverains indigènes (*Africa*, n° 6, 100, p. 14). Le régime n'est pas différent en Afrique orientale britannique. En Rhodésie, toutes les terres non occupées effectivement par les natifs, et ayant de ce fait été reconnues telles par la Commission des terres, appartiennent à la *Chartered* qui en dispose librement. L'ordonnance impériale allemande du 26 novembre 1895 stipule qu'en Afrique orientale, toutes les terres sur lesquelles il n'existe de droits ni au profit des indigènes, ni au profit des non-indigènes, sont des terres de la Couronne dont la propriété appartient à l'Empire, disposition que l'on retrouve au Kamerun et que le Portugal consacre en ces termes : « Sont du domaine de l'État, dans les pays d'outre-mer, tous les terrains qui, à la date de la publication de cette loi, ne constituent pas une propriété privée acquise selon les termes de la législation portugaise. Est reconnu aux indigènes le droit de propriété des terres habituellement cultivées par eux... » (Décret du 9 mai 1901, art. 1 et 2.)

gique, aujourd'hui que, maîtresse des destinées du Congo, elle abandonne l'exploitation du domaine, cette question garde son intérêt pour la France vouée pour longtemps encore en Afrique au régime concessionnaire.

L'article 5 de l'acte signé à Berlin en 1885 porte : « Toute puissance qui exerce ou exercera des droits de souveraineté dans les territoires susvisés (du bassin conventionnel du Congo) ne pourra y concéder ni monopole ni privilège d'aucune espèce en matière commerciale. »

Quelle est la portée exacte de cette disposition? L'exploitation du domaine par l'État ou sa répartition entre concessionnaires ne constituent-elles point un « monopole » ou « privilège? »

A cette objection, on peut opposer différens argumens de fait et de droit. L'exploitation des forêts et la vente de leurs fruits ne sont point un acte de commerce : c'est un acte de la vie civile. Or l'article 5 vise exclusivement les privilèges et monopoles « en matière commerciale. » C'est ce qui résulte du texte et plus clairement encore des commentaires qui en ont été donnés au cours même de la Conférence. Le représentant de l'Angleterre, sir Edward Malet, s'en est très nettement ouvert au nom de son gouvernement : « La première base de discussion de la Conférence est la liberté du commerce dans le bassin et les embouchures du Congo... Je vous prie de me permettre quelques paroles sur l'interprétation à donner au terme « liberté du commerce. » Je crois avoir raison en pensant que le gouvernement impérial le comprend comme une garantie aux commerçans de tous pays qu'aucun droit d'entrée et aucun droit de transit ne sera levé et que leurs marchandises subiront seulement des impôts modérés destinés uniquement à pourvoir aux nécessités administratives. Cette interprétation répond à l'idée générale du gouvernement de Sa Majesté (britannique) (1). »

(1) A la suite des explications échangées à ce sujet, le baron Lambermont fut chargé d'en faire l'exposé. Il le fit en ces termes : « Il ne subsiste aucun doute sur le sens strict et littéral qu'il convient d'assigner aux termes : en matière commerciale. Il s'agit exclusivement du trafic, de la faculté illimitée pour chacun de vendre et d'acheter, d'importer et d'exporter des produits et des objets manufacturés. Aucune situation privilégiée ne peut être créée sous ce rapport; la carrière reste ouverte, sans restriction, à la libre concurrence sur le terrain du commerce, *mais les obligations des Gouvernemens locaux ne vont pas au delà.* » L'étymologie et l'usage assignent à l'expression monopole une signification plus étendue qu'à celle de privilège. Le monopole comporte l'idée d'un droit exclusif;

On comprend, devant des textes aussi formels, l'avis unanime des jurisconsultes. MM. de Martens (1), Nys (2), Ed. Picard (3) d'autres encore (4), concluent de même : « La théorie des biens vacans, telle que l'admettent les législations civiles des peuples civilisés et que l'a consacrée la législation de l'État Indépendant, n'a rien à voir avec le principe de la liberté commerciale inscrit dans l'Acte de Berlin. C'est une matière de pur droit civil et non de droit commercial. Le caoutchouc est un fruit naturel des forêts qui le produisent. Le propriétaire de la forêt, État ou particulier, peut en disposer librement. »

Lorsque dix ans plus tard, en mars 1903, les sociétés concessionnaires françaises, pour en finir avec les contestations continuelles sur la légitimité de leur existence, demandèrent l'avis de Me Barboux, les conclusions de l'éminent avocat ne furent pas moins catégoriques (5). Il les terminait par un conseil : « Quand un contrat est obscur, il faut que les juges l'interprètent ; mais il ne suffit pas qu'une des parties le déclare obscur pour qu'il le devienne. Un contrat n'est pas obscur quand le sens qu'il présente d'abord à l'esprit éclairé par les seules lumières du sens commun, reçoit l'assentiment universel, et dans ce cas, on ne l'interprète pas, on l'applique avec mesure, mais avec fermeté. »

Parmi ceux qui ont étudié la fondation de l'État libre, nul n'a mis en doute la fermeté du roi Léopold. S'il est un trait de caractère qui frappe dans cet homme extraordinaire, c'est avec l'ampleur de ses desseins, la ténacité à les réaliser et le courage à les défendre. Sut-il au même degré garder la mesure ? Ses admirateurs mêmes reconnaissent qu'à certains momens, et dans

le privilège ne va pas nécessairement jusque-là. Les termes « d'aucune espèce » s'appliquent évidemment au monopole comme au privilège, *mais sous la restriction générale de leur application au domaine commercial.* » Protocoles de la Conférence de Berlin, 1885. Annexes II au protocole n° 5.

(1) De Martens, *Mémoire sur les droits domaniaux de l'État indépendant du Congo*, novembre 1902, Bruxelles, Hayez.

(2) E. Nys, *l'État indépendant du Congo et les dispositions de l'Acte général de Berlin* (*Revue de droit international et de législation comparée*, t. V, p. 326).

(3) E. Picard, *Consultation sur les droits domaniaux de l'État indépendant du Congo*, novembre 1902, Bruxelles, Hayez.

(4) Voyez notamment les consultations de MM. Van Berchem, conseiller à la Cour de cassation, Van Maldeghem et De Paepe.

(5) Consultation délibérée par Me Henri Barboux, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien bâtonnier de l'ordre, 15 mars 1903.

les dernières années de sa vie surtout, il poussa trop loin l'usage de droits dont la rigoureuse application par ses agens eut sur les populations des effets néfastes.

Pour comprendre par quelle pente insensible il y fut entraîné, il faut se rappeler les conditions exceptionnelles dans lesquelles le Congo belge vit le jour. Ses premières années furent à ce point précaires que pendant longtemps et au seul point de vue financier, on le crut non viable. Comme charges, toutes les dépenses d'exploration et d'occupation d'un pays quatre fois grand comme la France, d'accès difficile et de climat dangereux, occupé, aux deux tiers, par des peuplades cannibales et, pour le tiers restant, par des traitans arabes prêts à se défendre les armes à la main. Comme recettes, ni droits d'entrée, ni péages, ni accises; des droits de sortie perçus sur le maigre négoce d'exportation entretenu par les six maisons de commerce perdues dans ces parages abandonnés; et pour combler le déficit, à défaut des subventions d'une métropole, les subsides personnels d'un souverain de fortune modeste comparée à celle des « capitaines d'industrie » américains et des « magnats » de l'Afrique du Sud.

On essaie d'un emprunt en 1888 : il ne réussit pas; d'une convention avec la Belgique en 1890 : elle ne comble que momentanément le déficit; de l'établissement de droits d'entrée modérés lors de la Conférence de Bruxelles : on en perçoit à peine les résultats.

Les charges augmentent, il faut occuper les frontières; les Arabes deviennent pressans. L'État a une dernière ressource : la mise à fruit de son domaine, d'un domaine immense dont le revenu peut être considérable. Qu'il l'exploite, et la période besogneuse prendra fin, la réalisation du vaste programme que l'on s'était tracé sera assurée. Et le régime domanial s'esquisse, se précise, s'affirme, s'impose. Il alimente le budget et c'est bien; il l'équilibre, c'est merveille; mais on va plus loin, on prétend subventionner des œuvres métropolitaines, et, — c'est le cas de rappeler la parole de Montesquieu, — cette exagération entraîne la condamnation du système.

Dès le 30 avril 1887, un décret avait mis des conditions à l'occupation des terres domaniales et aux coupes de bois destinées au chauffage des steamers. Deux ans plus tard, le 17 octobre 1889, un autre décret fixe les conditions de la récolte des produits végétaux dans les terres domaniales où ils n'étaient

pas encore exploités par les natifs (1). Le 9 juillet 1890 enfin, un décret impose le trafic de l'ivoire considéré comme un accessoire de la propriété.

C'est la naissance du régime domanial. L'État ayant affirmé ses droits sur les terres vacantes, frappe les principaux produits d'exportation, mais les difficultés d'application privent ces taxes d'efficacité, et le négoce profite de tout ce que perd le Trésor. Les factoriens font des affaires brillantes, mais l'État court à la ruine : c'est ce que certains ont appelé « la période libérale. » Convaincu que l'exploitation concurrente des produits du domaine par le gouvernement et les particuliers ne pouvait être réglementée, le roi Léopold se décida à cantonner leur activité par régions.

Un décret du 21 septembre 1891 ordonna aux fonctionnaires des districts de l'Aruwimi, de l'Uellé et de l'Ubanghi de prendre « des mesures urgentes et nécessaires » pour conserver à la disposition de l'État les fruits domaniaux, notamment l'ivoire et le caoutchouc. Défense fut faite aux indigènes de faire le commerce de ces deux produits qu'ils devaient livrer à un prix déterminé aux agens de l'État. Quant aux factoreries établies sur le Haut-Congo, elles ne pouvaient les acquérir sous peine d'être poursuivies pour recel. Une circulaire du commissaire de district de l'Ubanghi défendit aux natifs de chasser l'éléphant à moins qu'ils n'en rapportassent l'ivoire à l'État. Une autre du commissaire de l'Équateur leur interdit de récolter le caoutchouc pour tout autre que le fisc; enfin, une troisième étendit la même interdiction au Haut-Ubanghi.

Les vives protestations que ces mesures soulevèrent dans certains milieux belges n'eurent d'écho à ce moment ni en Angleterre, ni en France, où l'attention des coloniaux se portait tout entière vers la côte de Guinée. Lorsque l'effervescence se fut calmée à Bruxelles, un décret intervint (2) qui répartit en trois zones les territoires caoutchoutiers. Dans la première comprenant plus du quart des terres vacantes, la récolte était abandonnée aux particuliers (3). L'État se réservait la moitié de la grande forêt (4). Enfin, le bassin du fleuve, en amont des

(1) *Bulletin officiel*, 1889, p. 218.

(2) Décret du 3 octobre 1892, *Bull. off.*, 1892, p. 308.

(3) Bas-Congo, région des cataractes, Kasaï, boucle de fleuve jusqu'aux Stanley-Falls.

(4) Bassin de l'Uellé, de l'Aruwimi, des rivières équatoriales au Nord et au Sud de la boucle du Congo.

Stanley-Falls, était réservé, et le mode d'exploitation devait en être déterminé ultérieurement.

Désormais, l'œuvre va s'épanouir. Les vastes régions restées ouvertes sont assez riches pour assouvir les appétits, et l'État du Congo est enfin en possession de l'instrument budgétaire qu'il cherchait. Soit qu'il exploite ses forêts directement en régie, soit qu'il les afferme à des sociétés concessionnaires, soit qu'il les donne à de grandes entreprises de travaux publics, il en fait l'auxiliaire de sa politique fiscale et économique, et l'outil répond docilement à ce que l'on en demande. Chaque centre administratif établi dans le domaine privé de l'État, se double d'un poste de perception, exclusivement affecté à la récolte du caoutchouc et de l'ivoire et à leur expédition en Europe. Le décret du 17 octobre 1889 qui prévoyait l'octroi de concessions est en même temps mis en œuvre. Le 2 et le 6 août 1892, se constituent à Anvers, la *Société Anversoise du Commerce au Congo* et la *Société Anglo-Belge du caoutchouc* pour exploiter respectivement les bassins de la Mongola et de la Lopori-Maringa. Ces Compagnies devancent d'un an la première concession du Congo français, l'énorme domaine accordé, le 17 novembre 1893, à la Société du Haut-Ogoué ; mais ici, la participation du Trésor au revenu des entreprises est la condition primordiale de leur constitution.

Sous une impulsion énergique, les postes de récolte entrent en rendement, et le budget régulièrement alimenté peut s'accroître sans danger. Les dépenses passent successivement de 4 731 981 francs en 1892 à 5 440 000 en 1893, à 7 370 000 en 1895 et à 8 875 000 en 1897. L'achèvement, en 1898, du chemin de fer reliant le Stanley-Pool à un port maritime rend désormais facile l'accès du Haut-Congo et l'État y trouve un supplément de ressources. Le budget passe à 14 puis à 19 millions.

L'engouement pour les affaires coloniales devient tel en Belgique, que les coloniaux français sont pris d'émulation : 106 demandes de concessions sont adressées au Ministère. Les milieux commerciaux du Havre, en rapports suivis avec ceux d'Anvers, font agir l'influence de Félix Faure et, en 1900, le Congo français presque tout entier est réparti entre quarante et une sociétés concessionnaires. — Nous n'avons point à rappeler ici les réclamations auxquelles elles donnèrent lieu de la part des maisons anglaises établies depuis longtemps au Congo fran-

çais (1), et qui fournirent à Morel l'occasion de ses premières attaques dans son livre fameux *British Case in french Congo*. La consultation de Me Barboux fut la réponse.

La politique domaniale de l'État du Congo a eu, dans la pratique, de très graves inconvéniens. Cette omnipotence de l'État, cette ingérence dans de grandes entreprises dont il fait en quelque sorte ses prolongemens; ce cantonnement de l'initiative privée dans des limites si étroites qu'elle finit par être paralysée; cette conception, vers 1896, d'un organisme singulier qui s'appellera le Domaine de la Couronne, sorte de liste civile affectée, non à la personne du Roi, mais à la réalisation de ses vastes projets en Europe, en Extrême-Orient et ailleurs, conception qui viole l'un des principes fondamentaux de la colonisation moderne, en rompant l'autonomie financière au détriment de la colonie; le zèle suspect de certains agens d'Afrique qui fournissent aux missionnaires anglais, en quête d'abus à dénoncer, des armes faciles : tout cet ensemble de circonstances, de fautes et de maladresses finit par créer autour de l'État du Congo une atmosphère de défiance et d'hostilité. Au moment où s'effectua l'annexion à la Belgique, en novembre 1908, la situation financière était redevenue difficile, et les relations avec les puissances étrangères n'étaient guère empreintes de cordialité; elles étaient même fort tendues avec la Grande-Bretagne.

Mais à côté de ces conséquences néfastes de la politique domaniale de l'État du Congo, on ne peut cacher qu'il y eut des compensations. Pour s'en convaincre, il suffit de se demander ce que serait la situation financière de la nouvelle colonie belge si, depuis vingt ans, elle avait dû se passer des deux tiers environ de son budget. Et même en se plaçant au point de vue uniquement civilisateur, on ne peut oublier que seules les ressources du domaine ont permis de développer tous les grands services publics. Grâce à cet appoint, les dépenses de la justice ont passé de 43 892 francs en 1891 à 1 million 30 000 francs en 1906, et celles de l'instruction et des cultes de 10 000 francs à 473 425 francs (2).

C'est aux difficultés vaincues qu'il faut juger l'œuvre. Le régime « Léopoldien » a fait d'une entité politique à peine exis-

(1) Maisons « Hatton and Cookson » et « John Holt. »

(2) Il est intéressant de rapprocher la répartition, dans deux colonies voisines, des dépenses dites de *civilisation* (dépenses administratives, judiciaires, enseignement, etc.), des dépenses dites de *domination* (dépenses militaires). — Voici com-

tante, un État solidement organisé et administré; il l'a fait avec une telle rapidité et une telle sûreté de vue, qu'il a dérouté toutes les prévisions. En donnant à ce peuple d'industriels et de négocians que sont les Belges la preuve de sa vitalité, il a usé du meilleur argument pour convertir leur indifférence en une vocation coloniale qu'ils se reconnaissent aujourd'hui. Si, néanmoins, il n'a point fait en faveur du commerce privé tout ce que celui-ci en attendait, il a tout au moins ouvert les voies. « Je ne sais si le Congo est fermé aux commerçans, disait un voyageur indépendant, mais je crois qu'il est admirablement préparé à les recevoir (1). »

Ce retour en arrière sur la politique économique de l'État du Congo, était nécessaire pour apprécier le changement radical d'orientation donné par le gouvernement belge. Ce changement peut se résumer en deux mots : c'est la substitution progressive de l'exploitation libre à l'exploitation domaniale. L'action de l'État fait place à l'initiative privée.

L'exposé des motifs du budget colonial soumis au Parlement de Bruxelles au mois d'octobre dernier, marque à ce point de vue une date historique : « Par l'application des règles nouvelles, dans toutes les régions où l'exploitation du domaine est abandonnée, les indigènes auront le droit de récolter les produits du domaine, caoutchouc et copal, et de les y vendre aux particuliers; des terres seront vendues aux particuliers pour la création de factoreries où l'on pourra trafiquer de tous les produits... La colonie percevra l'impôt en argent. Le droit de licence de 5000 francs sera supprimé et remplacé par une contribution modérée fixée par kilo de caoutchouc récolté (2). »

ment cette répartition s'établissait dans l'État indépendant du Congo et l'Afrique orientale anglaise pendant l'année 1905-1906 :

	État indépendant du Congo. (Budget : 29 936 650).		Afrique orientale britannique (Budget : 10 470 979).	
	Francs.	P. 100.	Francs.	P. 100.
Administration civile	5 597 000	18,5	872 137	9,5
Dépenses judiciaires	850 000	2,8	155 789	1,5
Enseignement et cultes	473 000	1.6	»	»
Agriculture	1 553 931	5,0	167 463	1.6
Totaux	8 473 931	27,9	1 195 389	12,6
Dépenses militaires	5 536 040	18,5	3 570 416	34,0

(1) *A Jankee in Pigmeeland*, par M. Geil.

(2) Documens parlementaires, session 1909-1910, n° 255, p. 2.

Ayant ainsi défini ses projets sur le domaine exploité en régie, le ministre des Colonies annonçait que pour le territoire concédé à des compagnies ou réservé au chemin de fer dit des Grands Lacs, « le Gouvernement examinerait ultérieurement s'il n'y avait pas lieu de reprendre, d'accord avec les intéressés, de nouveaux arrangemens. »

C'est la rupture avec le passé. Sans juger celui-ci, la Belgique comprend que l'heure est venue de changer les méthodes. Si l'habileté de l'État indépendant à ne se réclamer que de ses droits de propriétaire, lui avait permis de soutenir juridiquement qu'il n'entravait point le commerce, en fait, sa politique économique avait raréfié la matière commerçable au point de décourager le négoce. Le gouvernement belge maintient le principe de la domanialité des terres vacantes et de leur attribution à l'État, mais propriétaire généreux, il en abandonne les produits. Placé à la tête d'un pays riche et industrieux, jouissant d'une situation financière excellente, il n'a point les préoccupations budgétaires du jeune État qu'il s'est annexé.

Aussi l'accueil fait aux projets du gouvernement fut-il excellent. La Presse belge de toutes nuances, les membres les plus écoutés des divers partis politiques, MM. Beernaert et Woeste à droite, MM. Huysmans et Hymans à gauche, y ont applaudi et se sont déclarés prêts à donner leur appui au Ministère. Il n'est pas jusqu'au socialiste M. Vandervelde qui ne se soit déclaré satisfait des réformes.

La discussion du budget et la publication successive des dispositions législatives qui les consacrent, permettent aujourd'hui d'en préciser l'économie.

C'est en trois étapes, commençant respectivement au 1er juillet de chacune des années 1910, 1911 et 1912, que la colonie ouvrira son domaine à l'exploitation libre. Ce procédé n'est point un moyen dilatoire de maintenir partiellement l'ancien régime; il s'inspire au contraire du souci d'assurer au système nouveau une efficacité complète.

L'intérêt même du commerce exige que l'on évite les mesures trop hâtives, de manière à laisser aux particuliers le temps de s'outiller, de se pourvoir de terres, de créer des établissemens.

Si le gouvernement belge avait eu la folie d'ouvrir en même temps tout le territoire congolais, les étrangers eussent été les premiers à pâtir de cette situation. Les Belges déjà établis depuis

longtemps sur le haut fleuve se seraient adjugé les nouvelles terres en profitant de l'influence acquise sur place pour décourager les initiatives. La France, l'Allemagne, l'Angleterre, les États-Unis ont tout intérêt à ce que la Belgique ne précipite point les étapes et permette ainsi à leurs habitans d'arriver en temps utile au Congo. Il faut éviter à tout prix de voir se substituer au monopole de l'État un nouveau monopole de fait au profit de quelques négocians belges.

L'intérêt des puissances se confond ici d'ailleurs avec celui des indigènes. Qui ne voit le danger qu'il y aurait à ouvrir à tout venant des territoires peu ou point du tout occupés? Qui ne comprend à quels lamentables excès, l'âpreté au gain des blancs pourrait exposer la population? L'occupation méthodique du territoire est le prélude nécessaire du nouveau régime.

Enfin, la mise en œuvre du système soulèvera des difficultés de tous genres qu'il est impossible de prévoir et que seule la pratique fera connaître. L'expérience acquise dans la région à ouvrir le 1er juillet prochain et qui est la plus facilement accessible, servira dans les autres.

Cette première région comprend le tiers du pays, soit, dans la sphère économique des ports de l'Atlantique, le Bas-Congo, la majeure partie de la zone frontière de l'Afrique équatoriale française, la boucle du grand fleuve et le bassin du Kassai; dans la sphère de l'Afrique du Sud et de l'Afrique Orientale, le Katanga et les régions riveraines des lacs Tanganyka et Kivu; enfin, le négoce soudanais pourra dès maintenant opérer dans les territoires avoisinant le Nil.

Dans ces régions, les colons devront se munir d'un permis de récolte annuel dont le prix est fixé à 250 francs, s'il s'agit de récolter le caoutchouc ou le copal, et gratuit dans les autres cas. Nul permis pour les indigènes à moins d'exporter eux-mêmes les produits. Comme ce cas sera exceptionnel pendant longtemps, on peut dire qu'en fait, les natifs récolteront librement les produits et les vendront aux exportateurs, soit que ceux-ci aient une factorerie fixe, soit qu'ils aient une patente de marchand ambulant. La récolte du caoutchouc ne pourra se faire que d'après les méthodes indiquées : coupe ou saignée des lianes ou des arbres, suivant les cas (1).

(1) Décret du 22 mars 1910.

Le caoutchouc récolté sera soumis à une redevance de 0 fr. 75 par kilog. de gomme provenant d'arbres ou de lianes et à 0 fr. 50 par kilog. de caoutchouc des herbes (1). Le colon acquittera enfin une taxe de replantation qu'un décret (2) fixe à 0 fr. 40 par kilog. de caoutchouc d'arbres ou de lianes et de 0 fr. 20 par kilog. de caoutchouc des herbes, taxe dont le ministre des Colonies donne l'économie dans l'exposé des motifs du budget (3).

Nous n'entrerons point ici dans le détail des multiples dispositions législatives prises pour rendre ces premiers décrets effectifs : réduction de moitié de la taxe sur les coupes de bois domaniaux destinés au chauffage des vapeurs ; diminution sensible des tarifs de transport sur le haut-fleuve ; facilités d'acquisition des terrains à l'usage des factoreries ; réduction des impositions directes et personnelles ; diffusion du numéraire ; suppression progressive du ravitaillement des agens qui auront à se pourvoir sur place ; tout l'appareil compliqué que, dans la logique de son attitude, l'État indépendant avait édifié pour isoler son domaine, tout cet appareil s'effrite en attendant qu'il disparaisse.

Il est cependant une question épineuse, celle des concessions. Comment le Congo belge, qui montra la voie en créant les premières sociétés concessionnaires, va-t-il reprendre sa liberté d'action aujourd'hui que leur maintien paraît nuisible ? Va-t-il, comme M. Félicien Challaye au lendemain de l'en-

(1) Décret du 22 mars 1910.

(2) Décret du 3 mars 1909.

(3) « La question des replantations présente une importance capitale. Elle était réglée jusqu'à présent par les dispositions du décret du 22 septembre 1904. L'application de ce décret a provoqué des réclamations sans procurer, d'ailleurs, de résultats suffisans. C'est pourquoi le Gouvernement se propose de l'abroger et de substituer, à l'obligation de replantation qu'il consacrait, une taxe de replantation fixée à 0 fr. 40 par kilog. de caoutchouc d'arbres ou de lianes et à 0 fr. 20 par kilog. de caoutchouc des herbes. Le montant de cette taxe sera versé dans un fonds spécial de replantation. Ce fonds destiné à l'établissement régulier de plantations d'État sera alimenté par le produit de la taxe de replantation payée par les particuliers et par le budget extraordinaire. Le Gouvernement pense qu'une somme de 1 500 000 francs, dont 1 million, au plus, à charge du budget extraordinaire, suffira à l'établissement annuel de 2 000 hectares de plantations dont l'entretien incombera ultérieurement au budget ordinaire. Nous arriverons ainsi, en dix ans, à constituer à la colonie un patrimoine considérable dont les revenus permettront d'alimenter largement le budget et d'amortir rapidement les capitaux engagés. »

quête de Brazza, préconiser la déchéance en bloc des sociétés concessionnaires ou, si la conscience publique n'admet point cette « solution simple, définitive et parfaite, » va-t-il paralyser leur action, ou bien encore, préférant la manière douce, procédera-t-il à un rachat général?

Quoi qu'il fasse, il peut compter sur l'appui de l'opinion. Si le système des concessions est défendable, s'il présente même de tels avantages qu'on a pu y voir, en principe, le meilleur moyen de mise en valeur de la forêt congolaise, beaucoup de sociétés concessionnaires du Congo belge en ont à ce point abusé, elles ont donné de telles preuves d'incurie, elles se sont montrées si avides, si préoccupées de leurs intérêts immédiats, si oublieuses de leurs devoirs envers les natifs et envers la colonie, qu'il ne se trouve plus personne pour les soutenir.

Lorsque, après plus de quinze ans d'activité, des entreprises de ce genre ne peuvent faire état que des énormes dividendes distribués, que leur capital liquide est réduit à presque rien, leurs postes de récoltes abandonnés, leurs plantations inexistantes, leurs postes indigènes en révolte, elles ont donné des preuves si décisives d'incapacité qu'elles peuvent disparaître.

Mais une intervention aussi imprévue, brutale presque, léserait nombre de petits actionnaires, irresponsables des fautes des dirigeans. Mieux vaut négocier. Ces compagnies domaniales s'apercevront de l'impossibilité de faire respecter leurs concessions dans une forêt ouverte au trafic libre. Acheter le caoutchouc aux noirs à meilleur prix que leurs concurrens, sera leur seule défense contre la maraude. Dans ces conditions, elles ne peuvent se montrer bien exigeantes vis-à-vis de la colonie, si celle-ci leur offre quelque compensation.

La situation est un peu différente en ce qui concerne le domaine réservé à la Compagnie du chemin de fer dit des Grands Lacs, qui jouit d'une garantie d'intérêt; mais cette société encore a un tel besoin du concours du gouvernement qu'un terrain d'entente sera vite trouvé.

Quelles seront les conséquences du nouveau régime? Il est difficile de les prévoir dès à présent. Nul ne pourrait dire dans quelle mesure immédiate le négoce international en profitera, s'il y aura une ruée, un « rush » d'Européens vers les territoires ouverts ou si, comme il est plus probable, il ne se produira

tout d'abord qu'une infiltration des maisons de commerce existantes à la périphérie du domaine, suivie à échéance plus ou moins longue, de la création d'établissemens nouveaux. Ce qui est certain, c'est que la liberté d'exploitation aura pour effets lointains la prospérité de la colonie, et pour résultats immédiats le déficit budgétaire.

Les Belges envisagent cette situation sans alarme. Avec des impôts légers, ils équilibrent sans peine un budget métropolitain qui se chiffre, bon an mal an, à trois quarts de milliard. L'usage pris depuis longtemps, de placer leurs larges disponibilités à l'étranger, en Russie, en Égypte, en République Argentine, au Brésil, leur a donné l'habitude de commanditer des pays neufs. Avec leur tempérament d'hommes d'affaires, ils consentiront d'autant plus facilement les subsides que, lents à se prononcer sur la valeur du Congo, ils les auront plus froidement calculés. La masse de l'opinion ne verra là qu'une mise de fonds comme il s'en fait chaque jour dans les usines, les mines et les chantiers d'Anvers et de la Wallonie, et ce trait de caractère national sera un levier sûr aux mains de gouvernans qui ont la vision très nette des devoirs de leur petite et industrieuse nation.

II. — LA SITUATION SOCIALE DES INDIGÈNES

« Un missionnaire un peu naïf avait confié à un sauvage un bœuf et une charrue. Puis il continua son chemin. Quand il revint, il apprit que le sauvage avait fait cuire son bœuf avec le bois de la charrue. »

Cette histoire, contée jadis par Joseph de Maistre, résume parfaitement les dangers d'une civilisation trop rapide. Bien différentes de celles de l'Europe, les relations entre le capital et le travail, sous les tropiques, ne s'y heurtent pas moins à de nombreuses difficultés. Le capital est représenté par l'Européen, fonctionnaire ou colon venu pour remplir une mission déterminée, dans un pays où tout labeur fatigant lui est interdit par le climat; le travail, ce n'est pas la plèbe de nos pays, robuste et laborieuse, même lorsqu'elle fermente sous de mauvaises passions; c'est une population indigène indolente par tradition et par goûts, dépourvue de besoins ou n'appréciant que les armes et l'alcool, ignorante des notions élémentaires de régula-

rité dans le travail. Chez les populations primitives du Congo, ces défauts communs à la race noire, se trouvent plus accentués peut-être à raison de l'isolement dans lequel elles ont vécu au sein de la grande forêt tropicale.

La question sociale en Afrique est donc très complexe. Les Belges apportent d'autant plus de circonspection à en chercher les solutions, qu'aux difficultés qu'elle présente s'ajoute, dans leur esprit, une méfiance instinctive contre les conseils venus du dehors et notamment d'Angleterre. Ils prétendent que la philanthropie anglaise se confond souvent avec des intérêts politiques : la campagne contre l'oppression des Cafres par les Boërs ne fut-elle point l'une des causes de la guerre du Transvaal, et la croisade contre les corvées imposées par Lesseps à ses ouvriers à Suez, n'a-t-elle point précédé la substitution de l'influence anglaise à l'influence française en Égypte (1)?

La Belgique n'entend point que la lutte contre le travail forcé soit le préambule d'une action politique et pour justifier ses appréhensions, elle s'abrite derrière les avertissemens des hommes d'État anglais eux-mêmes (2).

On ne peut cependant, dans cette situation, trouver une

(1) L'histoire de ces menées a été écrite par M. J. Charles-Roux (*l'Isthme et le Canal de Suez*, Paris, 1906); elle offre de singulières analogies avec la campagne actuelle contre le Congo belge. — M. Charles-Roux raconte notamment comment « des ouvertures furent faites à M. F. de Lesseps pendant son séjour à Londres par un personnage officiel, organe de lord Palmerston. Il lui fut déclaré que s'il consentait à admettre que l'Angleterre prît possession de Suez et gardât ainsi le passage du canal, l'opposition du Cabinet anglais cesserait (t. I, p. 272). » Ces propositions ayant été repoussées, l'Angleterre chercha à émouvoir l'opinion en l'apitoyant sur le sort des fellahs recrutés par le travail forcé. — Étant parvenue à en obtenir la suppression (6 février 1864), la presse anglaise manifesta sa joie. — Pourquoi? Est-ce dans une pensée humanitaire? — Un passage d'un article du *Standard* va nous renseigner : « Le travail ne pourra plus être obtenu qu'au moyen de dépenses énormes. Que diront alors les actionnaires, ces pauvres spéculateurs, en France, en Égypte, en Turquie? Ils seront ruinés. » Cependant l'énergie de M. de Lesseps vient à bout de tous les obstacles; le 20 novembre 1869, le canal est inauguré. Alors l'Angleterre change de tactique; n'étant point parvenue à abattre l'entreprise, elle en arrache le bénéfice à la France en achetant au khédive Ismaël 176 602 actions (1875). On sait que ce fut le prélude de l'occupation anglaise en Égypte.

(2) Gladstone n'a-t-il point écrit contre son propre pays cet injuste réquisitoire : « Dans toutes les questions soulevées au sein des conseils des Puissances européennes, le gouvernement anglais s'est posé en champion non de la liberté, mais de l'oppression... On peut dire, avec vérité, que pour traiter les questions des destinées humaines, il eût mieux valu, dans l'intérêt de la justice et de la liberté, que la nation anglaise n'eût jamais existé. Affectant un jour un respect jaloux des traités, nous les avons foulés aux pieds le moment d'après. » (*Nineteenth Century*, August, 1879, p. 204.)

raison suffisante pour refuser aux noirs les réformes nécessaires à leur relèvement moral et social. Quels que soient les mobiles qui les provoquent, les attaques de M. Morel n'en ont pas moins eu cette heureuse conséquence d'attirer l'attention sur une situation inadmissible à bien des points de vue. Les Belges eussent été inexcusables de n'y point porter remède. Heureusement, ici encore, comme dans le domaine économique, le changement est aujourd'hui radical.

Cette transformation se manifeste aussi bien dans le régime appliqué à la colonie que dans la situation sociale des indigènes.

A un régime d'absolutisme sans limite, a succédé une charte si progressive et si libérale que son application donne certaines inquiétudes aux milieux coloniaux (1).

Les droits des habitans et le contrôle de la Métropole sont assurés au Congo belge d'une façon plus complète que dans n'importe quelle colonie. Dans la plupart des chartes coloniales, il n'est point question des droits des indigènes. Il en est ainsi notamment pour les possessions allemandes et anglaises, sauf dans l'Afrique orientale et l'Uganda (2) où il est stipulé « qu'en rendant des ordonnances, le commissaire respectera les lois et coutumes indigènes pour autant qu'elles ne soient pas en opposition avec l'équité et la morale (art. 12; n° 3). »

Encore ces garanties sont-elles rendues singulièrement précaires par le droit conféré au commissaire de délivrer sans appel des ordres de déportation et d'ordonner au besoin la détention jusqu'au moment de la déportation (art. 25).

La loi congolaise, au contraire, confère à tous les habitans de la colonie la jouissance des droits essentiels établis par la Constitution belge (3). Les indigènes sont assurés du respect de leurs coutumes et placés sous la protection du gouverneur général (art. 3), et d'une Commission spéciale (art. 4) (4). Le

(1) Le rapporteur de la Loi coloniale à la Chambre Belge disait déjà : « L'avenir dira si cette initiative hardie a été justifiée et pratique. Mais ce qui dès à présent est certain, c'est qu'elle ne sera telle que sous la condition que cette intervention de la Métropole soit circonspecte et mesurée dans son application. »

(2) Lois du 11 août 1902.

(3) Art. 7 à 24, comprenant notamment : la liberté individuelle, la liberté des cultes, le respect de la propriété privée, l'inviolabilité du domicile, la liberté de poursuite contre les fonctionnaires, etc.

(4) Cette Commission, composée de six membres et présidée par le vice-gouverneur, comprend quatre missionnaires catholiques et un missionnaire protestant (Rev. Ross Phillips, représentant de la Baptist).

contrôle de la Métropole résulte, à la fois, du vote annuel du budget colonial, du pouvoir législatif reconnu sans limites au Parlement, et de l'institution d'un Conseil colonial indépendant.

Dans aucune colonie anglaise, en dehors des Indes, le Parlement métropolitain ne vote les budgets coloniaux. Au Congo français, le budget arrêté par le commissaire général est communiqué simplement au Parlement. En fait, dans la plupart des colonies, le Parlement n'intervient jamais; dans quelques-unes, il n'en a même point le droit (1).

En ce qui concerne le Conseil colonial, ou bien cet organisme n'existe pas du tout, — c'est le cas dans la plupart des pays, — ou bien, nommé exclusivement par le pouvoir central, loin de constituer un moyen de contrôle, il est un instrument, — c'est le cas du Conseil de l'Inde (2), — ou bien encore, il n'est, en fait, presque jamais consulté, — c'est le cas du Conseil supérieur des colonies françaises.

En Belgique, l'indépendance du Conseil colonial vis-à-vis du pouvoir central, est garantie par le droit du Parlement de nommer six membres sur quatorze (art. 24 de la loi coloniale). Le rôle du Conseil est considérable : il est consulté de droit sur tous les projets de décrets, sauf s'il y a urgence et, dans cette hypothèse, les décrets lui sont transmis, pour qu'il exprime un avis, dans les dix jours de leur date (art. 25 de la loi coloniale). Bien que dotée d'une personnalité juridique distincte, la colonie doit recourir à l'intervention du Parlement pour tous les emprunts et les concessions de quelque importance (art. 14 et 15 de la loi coloniale). Ce sont là encore des dispositions qui n'existent presque nulle part.

On le voit : si l'on a pu à juste titre reprocher à l'ancien État du Congo de se soustraire au contrôle du Parlement et de la publicité, ce grief ne serait plus justifié aujourd'hui. La Belgique ne craint point la lumière, c'est le propre d'une administration honnête; elle fait crédit de sagesse à son Parlement pour qu'il limite lui-même son intervention : sa confiance ici est peut-être exagérée.

(1) Il en est ainsi notamment dans le Soudan anglo-égyptien, où le gouverneur général est investi *seul* de la toute-puissance législative.

Pour tous ces détails, consulter H. Jenkyns : *British Rule and Juridiction beyond the seas*; — Girault : *Principes de colonisation et de législation coloniale*; — Rouget, *l'Expansion coloniale au Congo français*.

(2) En dehors de *The Council of India*, il n'existe aucun Conseil colonial en Angleterre.

Le premier devoir d'un État colonisateur à l'égard des populations noires, était la lutte contre l'abominable traite qui a désolé si longtemps le continent africain. A ce point de vue, l'État indépendant du Congo a accompli sa tâche.

L'acte général de la Conférence de Berlin avait reconnu l'obligation des Puissances de « concourir à la suppression de l'esclavage et surtout de la traite des noirs (1). » Comment fallait-il entendre ce texte? Était-ce une simple affirmation de principe dépourvue de sanction; devait-on, au contraire, y voir un engagement formel liant les signataires les uns vis-à-vis des autres?

La question se posa lors de la Conférence de Bruxelles en 1890.

Sans hésitation, les délégués de l'État du Congo proposèrent aux Puissances « confirmant leurs engagemens antérieurs, de *s'obliger* à poursuivre, par les divers moyens indiqués aux articles 1 et 2, la répression de la traite. »

Les représentans de la France acquiescèrent à cette proposition si hautement humanitaire, tout en demandant « de laisser aux Puissances contractantes une certaine liberté d'appréciation dans le choix des mesures à prendre et de faire porter l'obligation sur le but même plus que sur le moyen à employer. »

Même avec ces restrictions, le gouvernement anglais n'adhéra point à la proposition belge. « Lord Vivian exprima le vœu que les Puissances ne s'obligeassent à poursuivre la répression de la traite par les moyens susmentionnés, que *graduellement, suivant que les circonstances le permettraient.* Le gouvernement britannique estime en effet qu'une entreprise aussi vaste que celle dont la Conférence prépare la réalisation, ne peut être accomplie que par une politique prudente et continue et avec une entière liberté d'action quant au choix du moment. »

C'est dans ce sens que fut rédigé le texte définitivement adopté par la Conférence. Le mot *déclaration* y fut substitué au mot *engagement* (2).

(1) L'article 6 de l'acte de Berlin porte : « Toutes les puissances exerçant des droits de souveraineté ou une influence dans les dits territoires s'engagent à veiller à la conservation des populations indigènes et à l'amélioration de leurs conditions morales et matérielles d'existence et à concourir à la suppression de l'esclavage et surtout de la traite des noirs. »

(2) Article 3 : « Les puissances qui exercent une souveraineté ou un protectorat en Afrique, confirmant et précisant leurs déclarations antérieures, s'engagent à

L'État du Congo ne s'arrêta point à ces difficultés; il se mit immédiatement à l'œuvre. Après dix-neuf mois d'une lutte acharnée, la puissance arabe fut anéantie. Les noms de tous ceux qui tombèrent dans cette campagne ne seront point oubliés. L'histoire de l'héroïque petit sergent de Bruyne notamment, qui, plutôt que d'abandonner son chef prisonnier, préféra mourir avec lui dans les plus horribles supplices, n'est pas seulement la gloire d'un pays; elle est l'honneur de l'humanité.

L'un des plus graves problèmes sociaux qui se posent dans les pays neufs, est l'organisation du régime des impositions.

Que demander à des indigènes qui n'ont pour tout bien qu'une hutte, quelques armes, de rares plantations? L'idée d'imposer une certaine somme de travail naît d'autant plus facilement qu'elle résout du même coup une autre question difficile : celle de la main-d'œuvre. Les quelques centaines de Zanzibarites et d'hommes de la côte avec lesquels Stanley entreprit, en 1882, la fondation des premiers postes de l'Association internationale africaine, ne pouvaient suffire longtemps. Lorsque l'on sortit de la période d'occupation pour aborder la colonisation proprement dite, on fut forcé de trouver la main-d'œuvre sur place, et comme elle ne se présentait point, il fallut chercher les moyens de provoquer l'offre de bras. C'est l'origine de l'impôt en travail, la plus critiquée des institutions de l'État du Congo

Il ne manque cependant point d'argumens pour la justifier. La commission d'enquête de 1904, peu suspecte de partialité,

poursuivre graduellement, suivant que les circonstances le permettront, soit par les moyens indiqués ci-dessus, soit par tous autres qui leur paraîtront convenables, la répression de la traite, chacun dans ses possessions respectives et sous sa direction propre. » (*Protocoles de la Conférence de Bruxelles*, p. 206 et 646.)

Ces textes sont précieux pour l'interprétation de l'acte de Berlin. Il en résulte que l'on ne pourrait justifier par l'article 6 de cet acte une intervention des Puissances au Congo. — Le rapport de la Commission de 1890 est catégorique : « Si le programme est et doit rester international, l'exécution demeure strictement nationale. Chaque puissance entend agir chez elle; elle recourra aux moyens indiqués, elle en emploiera d'autres analogues, mais aucune intervention réciproque n'est prévue, ni admise sur ce terrain. Le concert est au début comme il doit être au terme de l'entreprise ; le passage de l'un à l'autre aura lieu par les soins exclusifs et sous la direction de chaque puissance souveraine ou protectrice dans les territoires placés sous son autorité. Ce sentiment a été celui de toutes les parties contractantes; il était nécessaire de l'exprimer, afin qu'aucun doute ne pût naître à ce sujet, ni compromettre la réalisation d'une pensée qui intéresse l'humanité à un degré aussi élevé. » (Voyez *Protocoles de l'Acte de Bruxelles*, p. 227.)

avait reconnu non seulement la légitimité mais la nécessité même de cette forme d'imposition (1).

Ici encore, le principe était juste, ou tout au moins très défendable. Le ministre des Colonies britanniques, M. Lyttelton, l'a reconnu à la Chambre des Communes : « Tout impôt dans les colonies, disait-il le 23 mai 1905, implique le travail forcé. » Et sir Edw. Grey ajoutait, le 5 juillet 1906, « qu'il est certain que le travail forcé peut être équivalent à un impôt. Si un indigène ne peut pas payer une taxe et que son travail soit donné à l'État pour ce motif, l'on peut appeler ce travail une taxe (2). »

L'impôt en travail a été défendu au nom de la civilisation par des congrès coloniaux et des missionnaires expérimentés (3). Cette taxe existe sous forme d'impôt en produits, dans l'Afrique occidentale française (4). Dans l'Afrique orientale allemande, le défaut de paiement de l'impôt de capitation de trois roupies entraîne une prestation en travail non rémunérée (*Verordnung* 22 mars 1905). Il en est de même dans l'Uganda Anglais (Poll

(1) «... Le seul moyen légal dont dispose l'État pour obliger les populations au travail est d'en faire un impôt ; et c'est précisément en considération de la nécessité d'assurer à l'État le concours indispensable de la main-d'œuvre indigène qu'un impôt en travail est justifié au Congo. Cet impôt, en outre, remplace, vis-à-vis de ces populations, la contrainte qui, dans les pays civilisés, est exercée par les nécessités mêmes de la vie... « Si on reconnaît à l'État du Congo, comme à tout autre État, le droit de demander à ses populations les ressources nécessaires à son existence et à son développement, il faut évidemment lui reconnaître le droit de réclamer la seule chose que ses populations puissent donner, c'est-à-dire une certaine somme de travail. » (*Bulletin officiel*, 1905, p. 159.)

(2) *Parliamentary Debates*. Séance du 5 juillet 1906.

(3) Le Congrès Colonial réuni à Paris, au mois de juin 1905, a émis le vœu suivant :

« Le Congrès Colonial reconnaissant l'utilité du paiement en travail de l'impôt indigène, au point de vue de l'éducation du travail indigène et de la constitution de l'outillage économique de nos colonies, et notamment de nos colonies africaines, émet le vœu que ces prestations soient maintenues sans venir en aggravation d'autres impôts de même nature et soient surtout appliquées à la réalisation de travaux publics permanens. »

De son côté, dans son ouvrage : *Vingt-huit années au Congo*, Mgr Augouard, évêque du Haut-Congo français, affirme que « le travail obligatoire doit être employé avec une grande fermeté unie à une excessive prudence. » — « Mais j'entends déjà, continue-t-il, les protestations des négrophiles en chambre qui vont s'écrier que c'est le rétablissement de l'ancien esclavage. A ce compte, le Français est bien le pire des esclaves avec ses impôts, ses prestations, son service militaire et ses rudes travaux. En ne demandant aux noirs que la dixième partie de ce qu'on demande aux blancs de France, on obtiendra en Afrique de merveilleux résultats. »

(4) Il est vrai que l'administration s'interdit de recevoir les produits d'exportation, ce qui évite tout conflit avec le négoce et limite au seul besoin des postes les produits perçus.

tax, Ordinance 1905. *Uganda Official Gazette*, 1er avril), dans l'Est africain anglais (East African Hutt tax. Ordinance 1903) et dans la North Eastern Rhodesia. Si l'indigène refuse de l'exécuter, il peut, après trois mois, être mis à la chaîne pour six semaines.

En matière d'impôt comme en matière domaniale, le roi Léopold manqua de mesure, et les abus qui s'ensuivirent firent condamner le principe même. La période de 1891-1892, qui fut celle de l'organisation fiscale, avait vu paraître, le 5 novembre 1892, un décret chargeant le secrétaire d'État « de prendre toutes les mesures utiles ou nécessaires pour assurer la mise en exploitation des biens du domaine privé. »

Ce fut, pendant dix ans, le seul texte dont l'administration excipa pour demander aux indigènes des prestations en travail ou déléguer ce droit à des sociétés. Rien ne déterminait ni la nature, ni le taux, ni les moyens de contrainte; tout était laissé à l'appréciation des agens. Le fonctionnaire jouait donc un rôle capital, et, suivant la conception qu'il se faisait de ses devoirs, il s'efforçait de concilier les intérêts de l'administration ou de sa compagnie avec ceux des noirs, ou bien, excité par les primes proportionnelles à l'importance des produits récoltés, il se laissait aller à des exigences qui n'avaient d'autre limite que les forces militaires dont il disposait. Les abus multiples que ce régime engendra, et qui finirent par émouvoir l'Europe, amenèrent le décret du 18 novembre 1903.

Le principe était le suivant : tout indigène adulte et en bonne santé doit effectuer pour l'État des prestations en travail qui ne peuvent excéder au total une durée de quarante heures par mois et doivent être rémunérées sur la base des salaires locaux. Le rôle des impositions mentionne dans des tableaux d'équivalence les quantités des différens produits correspondant aux heures de travail imposées, en tenant compte des conditions dans lesquelles se fait la récolte : richesse de la forêt, éloignement des villages, etc.

Bien que ces bornes légales posées à l'arbitraire constituassent un progrès, la Commission d'enquête qui visita le pays un an plus tard ne constata guère d'amélioration, et il en fut de même des dispositions du 3 juin 1906 (1) qui inscrivaient dans

(1) *Bulletin officiel*, 1906, p. 230.

la loi le principe de l'impôt en numéraire avec faculté, pour l'indigène, de se libérer en argent ou en travail, à son choix.

Si la loi avait changé, l'esprit de ceux qui l'appliquaient était resté le même. En haut, le spectre d'un déficit qu'aucune métropole ne pouvait combler; en bas, la crainte de mauvaises notes pour toute diminution dans le rendement de l'impôt, faisaient persister les anciens erremens. D'autre part, le manque de numéraire rendait illusoire l'alternative laissée au natif d'acquitter son impôt en argent. L'État du Congo dont toute la circulation monétaire se montait à quelques centaines de mille francs frappés pour les besoins des centres du Bas-Congo, ne pouvait en effet introduire de monnaie sans compromettre ses finances. Le maintien du troc lui servait à protéger son domaine contre l'exploitation en fraude : une caravane chargée de marchandises d'échange est rapidement dépistée là où un marchand ambulant, porteur de quelques sacs d'argent, passe inaperçu.

En dehors de l'impôt ordinaire, la Commission d'enquête avait préconisé une sorte de conscription du travail qui, par décret du 3 juin 1906, devint l'institution des « travailleurs d'utilité publique. » Recrutés chaque année dans les mêmes conditions que l'armée, ils étaient envoyés sur les chantiers du gouvernement pour un terme de cinq ans. Quoique ces ouvriers fussent payés, il n'était que trop facile d'établir un parallèle entre leur sort et celui des esclaves, de présenter l'ensemble du régime de la main-d'œuvre au Congo comme relevant de la traite, pour que le parti des réformateurs anglais y faillît.

Sans mettre en doute la sincérité de personne, le gouvernement, présidé par M. Schollaert, déclina hautement toute ingérence étrangère dans son œuvre civilisatrice en Afrique. — Ces réformes sont encore loin d'être achevées, et cependant, à deux ans de distance, le régime fiscal du Congo belge n'est déjà plus reconnaissable.

En ce qui concerne les travailleurs d'utilité publique, leur effectif a été ramené de 5 560 à 2 575, et la durée du service réduite de cinq à trois ans (1).

Ce n'est pas tout. Lors de son passage sur les chantiers de Kindu-Kingolo, le roi Albert Ier avait engagé les ingénieurs à chercher les moyens de ne plus recourir qu'à la main-d'œuvre

(1) Décret du 16 février 1910. — *Bulletin officiel*, 1910, p. 227.

volontaire ; le ministre des Colonies annonçait à la Chambre des députés, le 9 février dernier (1), que ces efforts étaient sur le point d'aboutir : « Une lettre de M. Adam, datée de Ponthierville du 24 novembre, m'annonce qu'il a licencié tous les travailleurs d'utilité publique du premier tronçon et du bief Ponthierville-Kindu ; qu'en vue de la paie en argent, tous se sont rengagés librement, pour trois ans, par contrat régulier reçu par le magistrat sans intervention du service administratif. M. Adam m'écrit en même temps qu'il va licencier de même tous les travailleurs du second tronçon et qu'il est certain de réussir. Quant aux travailleurs de l'avancement, il croit devoir attendre quelque temps encore. En conséquence, conclut M. Adam, la levée des travailleurs d'utilité publique peut être supprimée. Telle est, messieurs, l'histoire exacte de cette réforme, et c'est pour moi une très grande satisfaction d'avoir pu l'accomplir. »

Quant à l'impôt en travail proprement dit, le gouvernement belge entend le supprimer : « L'application du nouveau régime économique déterminera une modification profonde de la législation fiscale. L'impôt actuel se perçoit en argent, en vivres ou en produits. La diffusion de la monnaie et l'extension du commerce permettront de décider qu'en principe l'impôt se percevra en argent, sauf à prendre les mesures qu'exigeront, dans certains cas, le bien et la tranquillité des populations (2). »

La première disposition à prendre pour arriver à ce résultat était la diffusion du numéraire. Sous l'action mesurée, mais constante du gouvernement, il a été introduit, la première année qui a suivi l'annexion, 1 620 000 fr. de pièces d'argent qui, jointes aux 284 000 francs de billon, constituent une masse monétaire de près de 2 millions de francs dont l'indigène dispose dans ses relations avec le fisc. Il est nécessaire de progresser lentement dans cet ordre d'idées. La surabondance du numéraire en amène immédiatement la dépréciation et l'augmentation du coût de la vie. Dès aujourd'hui, l'impôt est perçu en argent dans les districts du Bas-Congo et du Stanley-Pool, parmi certaines peuplades de l'Oubanghi, de l'Équateur, de l'Aruwimi et du Kwango (3). Il en sera de même dans toute la colonie au fur et à mesure qu'elle sera ouverte au commerce.

(1) *Annales Parlementaires*, p. 498-499.
(2) Exposé des motifs du budget colonial de 1910.
(3) Discours du ministre des Colonies, 19 décembre 1909.

Au point de vue des noirs eux-mêmes, certaines précautions s'imposent : on ne peut leur demander de payement en monnaie que si celle-ci est suffisamment répandue et entrée dans les habitudes des populations. Agir autrement aboutirait à la tyrannie. Obligé, coûte que coûte, de payer le fisc en argent, le noir serait réduit à l'état d'un insolvable vis-à-vis d'un usurier : il devrait subir la loi du blanc et lui vendre le produit de son travail à n'importe quelles conditions. C'est la situation des Indes où il n'y a point de grief plus sérieux contre la domination anglaise (1).

Une transition est donc nécessaire :

« En attendant l'application intégrale du nouveau régime, à défaut d'argent, les indigènes devront être autorisés à payer en produits dans les régions non abandonnées ou à remettre les produits contre une rémunération en argent qui serait établie en tenant compte de la valeur et non des équivalences. Les moyens d'exécution sont à étudier, mais le gouvernement peut affirmer que le régime fiscal transitoire fonctionnera de manière à éviter tout abus (2). »

Le gouvernement belge est allé plus loin. Un nouveau décret sur les impositions indigènes substitue à l'ancienne taxe un impôt de capitation payable en argent. Le maximum de l'impôt est réduit à 12 francs et, par une disposition moralisatrice inspi-

(1) Voyez sur cette question un article très documenté paru dans le *Correspondant* (10 juin 1908). — Au dire de l'auteur, les famines n'y proviennent jamais du manque de nourriture. « Les statistiques générales des importations et des exportations établissent que non seulement les Indes ont toujours eu suffisamment pour se suffire à elles-mêmes, mais que, même dans les années de pire famine, les exportations n'ont jamais cessé. » Comment expliquer cette situation ? M. Morley, secrétaire d'État, a fourni la réponse à la Chambre des Communes : « La règle à présent en vigueur dans les provinces centrales est que l'imposition ne doit pas être inférieure à moins de 50 p. 100 de l'actif, mais ne doit pas dépasser 60 p. 100 ; mais, dans des cas exceptionnels, si l'impôt existant a jusqu'à présent dépassé 65 p. 100 et a été payé sans difficultés, il est stipulé que l'impôt doit être fixé à 65 p. 100. 50 p. 100 est donc la limite inférieure, et 65 p. 100 est le taux de l'impôt, lorsqu'il peut être payé sans difficultés. » (*The causes of present discontents in India*, chap. X, Londres, 1908.) Suivant le mot de sir W. Wederburn (*Dying for want of a penny*. Mourant faute d'un penny) : « La famine n'est pas une famine de vivres, mais une famine d'argent. » Autrefois au contraire, l'impôt était perçu en produits : « Les Musulmans fixaient l'impôt au quart de la récolte sur pied, et par suite le revenu de l'État était faible dans les années de disette et considérable dans les années d'abondance. Les populations des Indes ont fait des pétitions pour qu'on revînt au système de leurs anciens maîtres, mais le *Statistical Department* a répondu par un rapport établissant que cela entrainerait une grande diminution dans les revenus impériaux. » (*Article cité*, p. 890-891.)

(2) Exposé des motifs du budget colonial de 1910.

rée de l'exemple de l'Afrique du Sud, le contribuable marié ne paiera pour sa famille que s'il a plus d'une femme. Le taux de l'imposition sera fixé dans chaque région par une ordonnance ; l'indigène recevra en acquit un reçu qui le garantira contre toute vexation ultérieure (1).

Ces mesures sont nécessairement incomplètes. Le programme que le gouvernement belge s'est assigné ne peut se réaliser sans tâtonnemens. Si M. Buchanam estime qu'il faudra dix ans au gouvernement anglo-indien pour supprimer la production de l'opium (2), il semble que l'on aurait mauvaise grâce à ne point faire quelque crédit à la Belgique, pour extirper l'impôt en travail au Congo. Dès aujourd'hui, la situation sociale des indigènes ne peut plus soulever de griefs sérieux contre la colonie belge. Le danger pour elle réside ailleurs ; il n'est plus au dedans, il est au dehors.

III. — LES RELATIONS INTERNATIONALES

Le 22 juin 1908, M. Dernburg, ministre des Colonies allemandes, revenant d'un voyage d'enquête dans l'Afrique orientale, était reçu solennellement par la ville de Johannisburg. Au banquet officiel qui lui fut offert, le président de la Chambre des mines, M. Lionel Phillips, célèbre surtout par sa participation au Raid Jameson, prélude de la guerre anglo-boer, prononça un discours significatif (3). — Remerciant M. Dernburg de sa présence, au nom de l' « Afrique du Sud, » il constatait avec fierté les changemens merveilleux réalisés au cours des vingt-cinq dernières années, dans ces régions. « Aujourd'hui, disait-il, la conception générale tend à considérer l'Afrique du Sud comme s'étendant de plus en plus vers le Nord, » et l'on peut déjà imaginer le Continent comme divisé en deux parties. La moitié Sud s'étendrait jusqu'aux environs de l'Équateur, près de la frontière méridionale du Cameroun allemand et comprendrait « une partie du Congo français, presque la totalité de l'État du Congo et toutes les possessions portugaises à l'Est et à l'Ouest, ainsi qu'au Sud-Ouest et à l'Est, ce qui appartient à l'Allemagne dans ces parages. Enfin, ces possessions engloberaient l'Uganda,

(1) Décret du 2 mai 1910.
(2) Discours à la Chambre des Communes, 22 juillet 1908.
(3) Le texte complet du discours a paru dans le *Transvaal Leader* du 23 juin 1908.

une partie de l'Afrique orientale anglaise et le vaste territoire de la Rhodésie, dont on ne peut citer le nom sans rendre hommage à l'œuvre qu'y a accomplie un grand homme d'État aujourd'hui disparu : M. Cecil Rhodes. » (*Applaudissemens prolongés.*) Mais avant de s'arrêter à ces perspectives lointaines, une première œuvre est nécessaire, urgente : assurer l'Union des possessions britanniques de l'Afrique du Sud. La vue de ce qu'ont réalisé leurs voisins doit être un aiguillon pour les Afrikanders. « Jetons les yeux sur la carte de cet immense territoire de l'État du Congo; nous y verrons un pays aux richesses minières fabuleuses, propre à la culture de tous les produits tropicaux, et nous nous rendrons compte du rôle que ce pays est susceptible de remplir dans l'avenir. »

Sans doute, chacun souhaite aux Belges de réussir dans leur aventure coloniale, mais « supposons un instant que par suite d'un fait accidentel quelconque, ils doivent se défaire de leur grande colonie... » En Angleterre même, des hommes d'État ont jadis prôné l'abandon des colonies; il peut en être de même en Belgique et en dehors de cette hypothèse, « peut-être pourrait-on ajouter que l'histoire nous offre certains autres cas où des États ont perdu leur territoire. (*Hilarité.*) Supposons donc cet immense territoire passé dans les mains d'autres propriétaires et rendons-nous compte de l'énorme changement qui s'opérerait par là, dans la balance des forces en Afrique... »

Et s'excusant de la longueur de son discours, M. Lionel Phillips ajoutait « qu'il n'avait esquissé ces grands traits sur l'immense champ du monde, que pour appuyer plus fortement sur l'étendue possible de l'Afrique du Sud. »

Ce discours, par la personnalité de l'orateur aussi bien que par la hardiesse des vues exprimées, était appelé à avoir un grand retentissement en Afrique et nous le constaterons bientôt, en Europe. Les idées qu'il expose sont intéressantes surtout parce qu'elles reflètent un état d'esprit presque général dans l'Afrique du Sud. Les milieux commerciaux, industriels, ouvriers même, ont les yeux fixés vers ce Katanga dont chacun parle et qui leur assurerait, croient-ils, tout à la fois un débouché naturel, des richesses immenses, des salaires élevés en leur ouvrant du même coup la voie tout indiquée du chemin de fer du Cap au Caire. Chose singulière, cette hostilité à l'égard

du Congo belge ne semble influencée en rien par la campagne menée en Angleterre, depuis plusieurs années par M. Morel. Celui-ci n'a pas bonne réputation dans l'Afrique du Sud, s'il faut en croire un curieux article de la *Zuid afrikaansche Post* où l'auteur compare « la campagne diffamatoire contre l'administration congolaise, à celle par laquelle fut préparée la guerre contre les républiques (1). » Il proteste contre la cabale « du parti Jingo en Angleterre, qui ne se déclarera jamais satisfait, tant qu'en Afrique il restera un bout de territoire à annexer ou une guerre à faire. Les fournitures nécessaires pour l'armée et pour la flotte font gagner beaucoup d'argent aux négocians et fabricans anglais, tandis que les charges morales et matérielles sont endossées à l'Afrique. »

La conclusion ne devrait-elle point être que l'Afrique du Sud, se dégageant de l'influence anti-congolaise, va s'efforcer de nouer les relations les plus amicales avec sa voisine du Nord, en évitant scrupuleusement toute intrusion indiscrète? Pas du tout. « Qu'on n'oublie point que si la Rhodésie doit faire bientôt partie d'une confédération Sud-Africaine, le Congo, considéré actuellement encore comme un pays lointain et étranger, deviendra pour elle un État limitrophe où la moitié de la population parlera le hollandais, où des centaines d'Afrikanders s'établiront et où l'Afrique du Sud aura à sauvegarder de graves intérêts sociaux et commerciaux... Dès que la Rhodésie sera unie politiquement, socialement et commercialement à l'Afrique du Sud, et qu'elle sera reliée au Congo par le chemin de fer, — ce qui arrivera bientôt, — le Congo sera attiré dans le rayon d'influence des Afrikanders. » Qu'est-ce à dire et comment expliquer cette contradiction? Il n'y a de contradiction que dans les apparences, et la suite de l'article nous en fournit la preuve : « La question de savoir, poursuit l'auteur, si le parti Jingo anglais donnera son adhésion à cette solution et ne cherchera point à diviser le Congo d'une manière plus avantageuse pour l'Angleterre, touche aux plus graves intérêts d'avenir de l'Afrique du Sud. Quelle que soit la solution proposée, il faut que l'Afrique du Sud puisse faire entendre sa voix au chapitre. »

Quelle que soit la solution proposée, il faut que l'Afrique du Sud puisse faire entendre sa voix au chapitre : dans ces mots,

(1) Numéro du 22 octobre 1908.

apparaît le véritable motif de l'attitude des Afrikanders. L'hostilité à l'égard de la colonie belge est manifeste : il s'agit soit d'arriver à une annexion politique, soit tout au moins d'obtenir d'importans avantages commerciaux au Katanga; mais ces avantages ou cette union, l'Afrique du Sud entend en garder le bénéfice pour elle, sans avoir à les partager avec l'Angleterre. Et aux excitations de M. Morel, elle répondrait volontiers elle aussi : « *Africa fara dà se.* » Le sentiment qu'éprouvent les Afrikanders du Sud ne peut mieux se comparer qu'à celui des Américains. Les Afrikanders ont naturalisé la doctrine de Monroë, et « l'Afrique aux Africains » est pour eux tout un programme dont l'article initial comportait la réunion de toutes les possessions britanniques de l'Afrique du Sud en une Fédération constituée aujourd'hui.

La première partie des vœux formulés par sir Lionel Phillips, dans le discours retentissant que nous citions plus haut, s'est trouvée ainsi réalisée; l'unité de l'Afrique du Sud est faite. La seconde partie se vérifiera-t-elle à son tour, et les « voortrekkers » (pionniers) poursuivant, d'étape en étape, comme sous la poussée d'une loi sociologique, leur route vers le Nord, après l'Orange et le Vaal, s'efforceront-ils de pénétrer dans le Katanga?

On comprend que ces éventualités préoccupent les milieux coloniaux belges et qu'ils suivent avec attention les bruits inquiétans qui leur viennent d'Afrique et d'Europe.

Par quelles raisons ou par quels prétextes, pourrait se justifier ou s'expliquer une intervention des grandes Puissances au Congo? — Longtemps un argument a paru péremptoire : l'État du Congo ayant été créé par une convention internationale, la colonie belge reste dépendante des Puissances signataires de cet acte. — Ce raisonnement contient une erreur matérielle qui n'échappe point à la rigueur d'un syllogisme bien simple. La reconnaissance des Puissances est l'acte de baptême d'un État nouveau. On ne baptise point un enfant avant sa naissance, on ne reconnaît un État que s'il existe. Or, les États-Unis (22 avril 1884), l'Allemagne (8 novembre 1884), la Grande-Bretagne (16 décembre 1884), l'Italie (19 décembre 1884), l'Autriche-Hongrie (24 décembre 1884), les Pays-Bas (27 décembre 1884), l'Espagne (7 janvier 1885), la France et la Russie (5 février 1885), la Suède et la Norvège (10 février 1885), le Portugal (14 février 1885), le Danemark

et la Belgique (23 février 1885), ont reconnu l'État indépendant du Congo « à l'égal d'un gouvernement ami, » par des traités explicites, avant la signature de l'acte de Berlin (26 février 1885). L'État indépendant du Congo existait donc avant l'acte de Berlin ; il n'a point été créé par celui-ci.

C'est ce que reconnaissait officiellement lord Kimberley, secrétaire d'État du *Foreign Office*, dans une dépêche souvent citée, à lord Dufferin, ambassadeur à Paris : « L'État du Congo n'a pas été, du moins à la connaissance du gouvernement britannique, constitué par un acte conventionnel (1). »

Le comte Percy faisait la même constatation à la Chambre des Communes, à la séance du 9 juin 1904 : « Il est, en tout cas, techniquement démontré que ce n'est pas de l'acte de Berlin que la souveraineté de l'État indépendant du Congo est dérivée. » Et vers la même époque, le baron Karl von Stengel, professeur à l'Université de Munich, écrivait de son côté : « L'État du Congo ne doit en aucune manière son origine à la Conférence de Berlin ou à ses actes ; il occupe au contraire, à l'égard de cette Convention internationale, une place aussi indépendante que celle des autres puissances signataires des conventions (2). »

La Conférence de Berlin n'a donc ni créé, ni reconnu l'État du Congo. Il n'est même mentionné nulle part dans les discussions du Congrès et s'est borné à adhérer aux protocoles dans les mêmes conditions que les autres puissances ; ses droits comme ses obligations sont identiques.

Si l'État du Congo n'a point été créé par l'acte de Berlin, du moins s'y est-il rallié ? Aucune puissance ne pourrait justifier son intervention à son égard comme un auteur vis-à-vis de son œuvre, mais ne pourrait-elle se prévaloir des droits d'un co-signataire vis-à-vis d'un co-contractant ?

L'article 34 de l'acte général de la Conférence de Berlin porte : « La puissance qui dorénavant prendra possession d'un territoire sur les côtes du continent africain, situé en dehors de ses possessions actuelles, ou qui, n'en ayant pas eu jusque-là, viendrait à en acquérir, et de même la puissance qui y assumera un protectorat, accompagnera l'acte respectif d'une notification adressée aux autres puissances signataires du présent

(1) Dépêche en date du 14 août 1894, citée dans le *Blue Book* de 1898 sur les affaires de la Vallée du Nil.

(2) *Revue Économique Internationale* (15 et 20 janvier 1905).

acte, afin de les mettre à même de faire valoir, s'il y a lieu, leurs réclamations. » — Cet article ne s'applique-t-il point à la Belgique succédant à l'État du Congo ? N'y a-t-il point là une prise de possession nouvelle, obligeant l'État belge à la notification prévue et autorisant par là même les autres puissances signataires « à faire valoir leurs réclamations ? » La question vaut d'être examinée. — L'article 34 vise deux hypothèses : la mise sous protectorat d'un territoire situé sur les côtes du continent africain : cette hypothèse est ici sans intérêt ; l'occupation nouvelle d'un territoire dans ces mêmes parages, qu'elle constitue la première appropriation d'un État en Afrique, ou l'extension de possessions déjà existantes.

Tout le problème se ramène donc à une question bien simple : Peut-on dire que, par le fait de la cession du Congo à la Belgique, il y ait eu une prise de possession « d'un territoire sur les côtes du continent africain ? » — La portée de l'article 34 est singulièrement précisée par le préambule qui le précède : « Déclaration relative aux conditions essentielles à remplir pour que les *occupations nouvelles sur les côtes du continent africain soient considérées comme effectives.* » — Le Congo est *occupé* officiellement depuis plus de vingt-cinq ans ; la cession de son territoire à un autre État peut-elle être considérée comme une « occupation nouvelle sur les côtes du continent africain ? » Évidemment non. Le but de l'article 34 est clair : il s'agissait d'éviter les contestations résultant d'occupations fictives. S'il eût suffi de planter sur la côte africaine, un drapeau gardé par quelques noirs pour pouvoir ensuite se déclarer possesseur du sol, les conflits eussent été inévitables. Il fallait donc régler les conditions des occupations nouvelles en exigeant une notification qui, en les portant officiellement à la connaissance des puissances intéressées, leur permettrait éventuellement de faire valoir leurs droits sur les mêmes territoires.

Mais ces formalités, indispensables quand il s'agit d' « occupations nouvelles, » n'ont plus de raison d'être dans l'hypothèse de la simple cession d'un territoire dont l'occupation, — nous l'avons vu, — a été reconnue déjà par tous les États.

Que tels soient bien le sens et la portée de l'article 34, c'est ce qui résulte, à n'en pouvoir douter, des débats et des commen-

taires qui ont accompagné le vote (1). Bien plus, l'Angleterre elle-même a reconnu que, dans le cas de la cession du territoire congolais, les formalités de l'article 34 seraient inutiles. Le traité, conclu par elle avec l'État indépendant, prévoit en effet expressément des cessions de ce genre et n'exige pour toute condition que le maintien par le concessionnaire des droits reconnus aux sujets anglais par l'État cédant (2). Donc, point de « notification » ni occasion pour les autres États « de faire valoir leurs réclamations. » Et ces formalités que l'Angleterre négligeait d'imposer quand il s'agissait de cession à un tiers quelconque, on voudrait en exiger l'observance pour l'annexion du Congo à la Belgique qui, depuis l'origine, a toujours été considérée comme sa métropole de fait!

La France, en vertu de textes formels, a le droit de s'opposer à toute cession du territoire congolais ; elle a admis ne pouvoir user de ce privilège en cas d'annexion du Congo à la Belgique (3). Et là où la France reconnaît qu'au point de vue international, il n'y a même point de « cession, » ni par conséquent substitution d'un autre État à un État préexistant, on

(1) Le prince de Bismarck résumait en ces mots, à la séance du 15 novembre 1884, le but de l'article 34 :

« Le développement naturel du commerce en Afrique, a-t-il dit, fait naître le désir bien légitime d'ouvrir à la civilisation les *territoires inexplorés et inoccupés à l'heure qu'il est.* Pour prévenir des contestations qui pourraient résulter du fait d'une nouvelle occupation, les gouvernemens de France et d'Allemagne ont pensé qu'il serait utile d'arriver à un accord relativement aux formalités à observer pour que des occupations nouvelles sur les côtes d'Afrique soient considérées comme effectives... En vue de l'avenir, j'aurai l'honneur de soumettre à la Conférence un projet de déclaration portant que désormais la validité d'une nouvelle prise de possession sera subordonnée à l'observation de certaines formes, telles que la notification simultanée, afin de mettre les autres puissances à même de reconnaître cet acte ou de formuler leurs objections. » Entrant dans les vues exprimées par son président, la conférence de Berlin a adopté le projet de déclaration annexé au protocole n° 7, dont le texte a servi à la rédaction définitive des articles 34 et 35 de l'acte général.

(2) L'article 10 du traité anglo-congolais du 16 décembre 1884 porte : « En cas de cession du territoire qui se trouve actuellement sous le gouvernement de l'Association ou qui s'y trouvera plus tard, les obligations contractées par l'Association dans la présente convention seront imposées au cessionnaire. »

(3) « L'Association internationale du Congo, au nom des stations et des territoires libres qu'elle a fondés au Congo et dans la vallée de Niadé-Quillou, déclare formellement *qu'elle ne les cédera en rien à aucune puissance* sous réserve des conventions particulières qui pourraient intervenir entre la France et l'Association pour fixer les limites et les conditions de leur action respective. » (Lettre du colonel Strauch à M. Jules Ferry du 23 avril 1884.)

Cet engagement a été repris dans les arrangemens du 5 février 1895 et du 23 décembre 1908, réglant le droit de préférence de la France.

prétendrait qu'il y a « occupation nouvelle sur les côtes du continent africain! »

On ne pourrait soutenir sérieusement pareille thèse. L'article 34 de l'acte de Berlin est donc inapplicable ici; pas plus que l'Angleterre, après l'annexion du Transvaal et de l'État libre d'Orange, ou les États-Unis après l'annexion des îles Hawaï, la Belgique n'avait à « notifier » à ses voisins l'annexion de sa colonie, ni à leur demander la reconnaissance des faits accomplis. En dehors de l'article 34, aucun texte ne pourrait même fournir prétexte à semblable exigence.

Il y a lieu du reste de remarquer que cette reconnaissance juridiquement inutile, la plupart des puissances se sont empressées en fait de l'accorder à la nouvelle colonie belge. Dès le 23 décembre 1908, un arrangement intervenait entre les gouvernemens français et belge. Il substituait ce dernier à l'État du Congo pour les obligations contractées envers la France et reconnaissait ainsi explicitement le transfert réalisé (1).

Le 22 janvier 1909, le baron de Schœn, secrétaire d'État du département des Affaires étrangères d'Allemagne, disait de son côté, à la Commission du budget du Reichstag : « Le gouvernement belge nous a fait savoir qu'après l'adoption par le Parlement et la sanction par le Roi de la loi réglant cet objet, la puissance souveraine de l'État du Congo a été transférée à la Belgique, le 15 novembre. Nous avons pris acte de cette communication; l'annexion de l'État du Congo par la Belgique est ainsi devenue, pour nous, un fait accompli. » Et après cette reconnaissance formelle, le baron de Schœn ajoutait: « Les traités existans, celui du 8 novembre 1884 avec l'Association Internationale Africaine et l'acte général de la Conférence du Congo à Berlin ne nous donneraient aucun droit de nous mêler de cette question (2). »

L'Angleterre n'a point suivi l'exemple des autres puissances. Jusqu'à présent, elle a différé de reconnaître le nouvel état de choses du Congo belge, bien que les négociations engagées par elle à Bruxelles, pour la délimitation des frontières

(1) « Considérant qu'à la suite du transfert à la Belgique des possessions de l'État indépendant du Congo, en vertu du traité de cession du 28 novembre 1908 et de l'acte additionnel à ce traité du 5 mars 1908, le gouvernement belge se trouve substitué à l'obligation sous ce rapport par le gouvernement dudit État. »

(2) Le texte officiel de cette déclaration a paru dans la *Berliner Tageblatt*.

communes en Afrique, se puissent difficilement expliquer sans une reconnaissance de fait des droits souverains de la Belgique.

Quelques jours après la déclaration du baron de Schœn, le *Times* s'en prenait avec amertume à l'Allemagne incapable de comprendre et d'apprécier « des considérations de sentiment pur et d'idéal qui ne touchent à aucun intérêt matériel, » comme celles qui guident la campagne anglaise contre le Congo (1).

Comment expliquer ce retard ?

S'il faut en croire la presse de l'Afrique du Sud, cette attitude de l'Angleterre devrait être attribuée moins à la campagne de M. Morel qu'aux avertissemens donnés au Cabinet de Saint-James par M. Lionel Phillipps, dans le discours que nous avons résumé plus haut.

Au mois de décembre 1908, tous les journaux de l'Afrique du Sud publiaient une note à peu près identique : « On nous rapporte de bonne source que l'hésitation de l'Angleterre à garantir l'intégrité du Congo comme colonie belge est due aux importantes éventualités (*important possibilities*) qui pourraient survenir lors de l'adhésion de la Rhodésie du Nord à la Confédération de l'Afrique du Sud. Il est probable que le remarquable discours prononcé par M. Lionel Phillipps à Johannisburg, à l'occasion de la visite de M. Dernburg, a eu comme conséquence de pousser le gouvernement à prendre toutes ses précautions au sujet de cette question (2). »

Qu'est-ce à dire ? — Nous avons constaté quel est l'état d'esprit des Africains du Sud à l'égard du Congo belge. Les richesses minières du Katanga, — dont on peut admirer les échantillons au musée de Buluwayo, — exercent sur les « Afrikanders » une véritable fascination, et le rail anglais s'avance rapidement pendant que des rivalités d'intérêts ralentissent l'effort des Belges (3).

Déjà au Katanga même, les agens blancs des sociétés sont

(1) « In Berlin there has always been a tendency to regard as unworthy of the Realpolitiker any consideration of ethics or sentiment wich does not obviously affect materiel interest. » (*Times*, 29 janv. 1909.)

(2) *Transvaal Leader* (11 décembre 1908). Voyez de même le *Rand Daily Mail* (10 décembre 1908), etc.

(3) Le roi Albert Ier a fait, sur cette question des chemins de fer au Congo, un remarquable discours à l'inauguration de l'Exposition coloniale de Tervueren, le 30 avril dernier.

en grande partie Anglais. Il y avait, à la fin du mois de décembre dernier, au service de l'Union Minière, de la Tanganyka Concession et de la Robert Williams and C°, trente-huit Anglais contre quatorze Belges et neuf agens d'autres nationalités (1).

Et à côté de l'influence du nombre, il faut tenir compte des personnalités en présence ; le chiffre des appointemens est éloquent et permet de juger de la situation d'infériorité des Belges.

Cette pénétration qui se produit par infiltration aujourd'hui, ne se fera-t-elle point par immersion le jour où le chemin de fer mènera directement du Cap au sein de la Colonie belge? Et quand des milliers d'« Afrikanders » seront établis au Katanga, que pourront les ordres venus de Bruxelles? L'influence politique ne suivra-t-elle point l'influence commerciale?

Le raisonnement des Africains est facile à démêler. Est-ce le moment, quand d'« importantes éventualités » peuvent se produire, d'engager l'avenir et de se lier les mains en s'obligeant à respecter l'intégrité de la colonie belge? Ne serait-ce pas là un métier de dupe? Cette faute a été commise une fois à l'égard de

(1) En voici les noms : 1° Agens belges :

Halewyck, directeur de mine, appointemens 36 000 fr.; Bertrand, ingénieur, 13 500 fr.; Goebels, docteur, 12 600 fr.; Buttgenbach, géomètre, 5 000 fr.; De Mulder, comptable, 6 000 fr.; Danhier, secrétaire, 6 000 fr.; Vergez, dactylographe, 7 200 fr.; Demoulin, comptable, 10 000 fr.; Demuynck, chef comptable, 12 000 fr.; Kreutzer, menuisier, 6 000 fr.; Thirionet, employé, 3 000 fr.; Vermeire, employé, 6 000 fr.; Gambier, maçon, 6 000 fr.; Reuter, ingénieur à Ruwé, 8 000 fr.

2° Agens anglais :

Gibb, ingénieur, appointemens : 100 000 fr.; Perkins, ingénieur, 70 000 fr.; Studt, chef prospecteur, 40 000 fr.; Pearson, docteur, 22 680 fr.; Horner, ingénieur-constructeur, 25 000 fr.; Shap, fondeur, 15 000 fr.; Kilner, secrétaire de Gibb, 15 000 fr.; Hurst, ouvrier diamantaire, 12 000 fr.; Blane, *Labour Office*, 12 600 fr.; Moore, géomètre, 13 000 fr.; Middelmass, forgeron, 12 000 fr.; Peck, chimiste, 12 000 fr.; Kear, charpentier, 12 000 fr.; Middleton, compound manager, 18 000 fr.; Berrington, compound manager, 8 000 fr.; Heolt, charpentier, 8 000 fr.; Douglass, dactylographe, 8 000 fr.; Hill, ouvrier mineur, 9 000 fr.; Billen, ouvrier mineur, 9 000 fr.; Norton, ouvrier, 12 000 fr.; Gradidge, ouvrier, 6 000 fr.; Mangau, fondeur, 9 000 fr.; Bindloss, ouvrier bicyclettes (?); Grant, ouvrier (?); Mobbs, ouvrier, 6 000 fr.; Duke, prospecteur, 15 000; X, maçon (?); X, maçon (?); X, docteur indien (?); X, docteur (?); Nottage, agent de transport à Broken Hill, Commission; Stephenson, agent de transport à Bwana Makuba, Commission, etc. Watson, directeur, 50 000 fr.; Bayne, sous-directeur, 50 000 fr.; Robyns, prospecteur, 18 000 fr.; Hulbert, prospecteur, 15 000 fr.; Lawrie, comptable, 9 000 fr.; Allen, *Labour Office*, 6 000 fr.

3° Agens de nationalités diverses au service des mêmes sociétés :

Jadoul, Français, ferme, appointemens : 9 000 fr.; Hausen, Suédois, recruteur, 8 000 fr.; Flauder, Suédois, maçon, 6 000 fr.; Person, Suédois, maçon, 4 800 fr.; Godin, Français, ferme, 2 400 fr.; Henrion (aîné), Français, ingénieur, 3 000 fr.; Henrion (jeune), Français, constructeur, 3 000 fr.; Mausaver, Espagnol, jardinier (?); Biltis, Grec Arménien, agent de transport (?)

l'Afrique occidentale allemande, il ne s'agit point de la répéter. Sans doute, l'Afrique du Sud entend diriger elle-même sa politique congolaise, mais encore faut-il que la métropole ne l'entrave point par des engagemens qui enchaîneraient ses ambitions...

Nous n'exagérons point ; ce sont là les termes, en tout cas, le ton et le sens de la polémique de la presse sud-africaine en cette matière. Bornons-nous à l'analyse rapide d'un article paru dans le *Transvaal Leader* et intitulé : *Pour demain.*

L'auteur constate tout d'abord avec satisfaction que « l'intérêt porté par les Africains du Sud et en particulier, les Transvaaliens, à la question du Congo sera ravivé par les télégrammes arrivés hier de Londres et nous informant que le gouvernement impérial est décidé à ne prendre aucun engagement au sujet de l'avenir de l'État du Congo sans avoir, au préalable, sondé et pris en considération l'opinion sud-africaine. »

Cette opinion, la voici. Depuis la mort de Cecil Rhodes jusqu'au discours de sir Phillipps, « peu de personnes, en Afrique du Sud, se préoccupaient des destinées commerciales et *politiques* des régions situées au Nord de notre pays. » Mais aujourd'hui, tout est changé et avec la confiance dans nos destinées, « nous est venue, ou plutôt revenue la conscience de ce fait que l'avenir de ces territoires du Nord nous touche de très près et intéressera nos enfans d'une façon plus intime encore. Nous ne pouvons que nous réjouir de voir le gouvernement impérial d'accord avec ceux que préoccupent sérieusement les rapports possibles entre une Afrique du Sud unie et l'État du Congo, et espérer que la ligne de conduite si malheureusement adoptée à l'égard de ce qui est aujourd'hui l'Afrique occidentale allemande ne sera plus suivie cette fois (1). »

Les hommes d'État de l'Afrique du Sud comme ceux d'Angleterre s'opposeraient d'ailleurs à tout accroissement des difficultés ou des charges de la confédération sud-africaine, et « une garantie donnée de l'intégrité des possessions belges au Congo, constituerait à coup sûr une aggravation, pour elle, de la situation présente. Cette garantie serait d'autant plus inutile à donner que la Belgique n'a rien à nous offrir en échange (2). »

(1) « And hope that the policy unfortunately adopted in regard to what is now german South-West-Africa will not be followed now. »

(2) « It would seen all the more unnecessary inasmuch as Belgium has nothing to offer in exchange. »

Et du reste, il y a d'autres raisons impérieuses pour ne point entraver notre liberté d'action : « Si l'unité de l'Afrique du Sud se fait loyalement ; si aucune race n'est placée dans une situation privilégiée ; si le pays est ouvert aux travailleurs du monde entier, il se peut que, dans une génération, notre population soit tellement accrue que cette question du Nord devienne pour nous la plus brûlante de toutes (1). »

Dans ces conditions, « si la Belgique échoue dans sa tâche, pourquoi, sans nécessité, l'Angleterre imposerait-elle à la nation sud-africaine, qui se constitue à l'heure actuelle, l'obligation de préserver sa voisine des conséquences naturelles de son échec (2) ? »

On le voit les « Afrikanders » ne cherchent nullement à dissimuler leur pensée : l'Angleterre ne doit point garantir l'intégrité d'un territoire dont un jour nous aurions besoin. Si par une reconnaissance officielle, elle s'obligeait à respecter la colonie belge, ce serait un grief sérieux, ineffaçable peut-être, contre la métropole.

La Grande-Bretagne osera-t-elle négliger ces avertissemens? le voudra-t-elle? L'avenir du Congo belge dépend en partie de la réponse qui sera faite à cette question.

IV. — CONCLUSION

« La Belgique a toujours tenu ses promesses, et quand elle prend l'engagement d'appliquer au Congo un programme digne d'elle, nul n'a le droit de douter de sa parole. »

Cette affirmation solennelle que le roi Albert Ier émettait au moment de monter sur le trône en la soulignant d'un geste énergique, pourra servir de conclusion à cette étude. Quelques mots suffiront à en dégager la portée.

Nous avons étudié le Congo belge tout à la fois dans le présent et le passé. Dans le passé, nous avons vu, sur le terrain économique, un pays que les jurisconsultes proclamaient accessible à tous, alors que, en fait, à l'abri de son domaine, privé de numéraire, il était plus fermé que la Chine derrière ses murailles. Aujourd'hui la porte mystérieuse s'ouvre ; elle est ouverte.

(1) « It may be that within even a generation, we shall so largely increase our population that this northern question will be the most burning question we have. »

(2) *Transvaal Leader*, 12 décembre 1908.

Depuis le mois de juillet de cette année, un tiers de cette immense contrée est livré au commerce libre. L'Europe doit souhaiter de voir les Belges ne point mettre trop de précipitation dans cette œuvre libératrice; elle ne sera définitive que si elle est lente et progressive.

Sur le terrain social, de regrettables abus se sont produits au Congo belge. Sans examiner, — honteuse excuse, — si des situations identiques se retrouvent aussi ailleurs, sans rechercher les mobiles qui ont déterminé l'attitude de l'Angleterre dans ces dernières années, il faut reconnaître hautement que celle-ci, en signalant au monde les souffrances des indigènes congolais, a rendu service à la Belgique et à l'humanité.

Le régime léopoldien est mort de ses exagérations; il est bien mort. Déjà des réformes radicales s'annoncent; demain, — nous en avons la conviction, — en verra la complète réalisation.

Au point de vue international, la situation de la colonie n'est point sans difficultés. Nous croyons que le danger pour elle vient surtout de l'attitude de l'Afrique du Sud. Mais, — que l'on ne l'oublie point, — les Belges ne sont pas les seuls intéressés dans cette question. La France, l'Allemagne, les États-Unis doivent retenir et peser les paroles de sir Lionel Phillips au banquet de Johannisburg : « Supposons cet immense territoire du Congo passé dans les mains d'autres propriétaires, et rendons-nous compte de l'énorme changement qui s'opérerait par là dans la balance des forces en Afrique... »

Les années qui vont venir verront la solution des graves problèmes dont nous n'avons pu que poser les prémisses. Les paroles royales que nous citions tout à l'heure ne seront point oubliées. Mieux que personne, le jeune souverain qui, avant de monter sur le trône, a traversé toute la grande forêt équatoriale, est préparé à donner aux destinées de la colonie une direction prudente et sage. Son règne s'ouvre plein de promesses: il se doit à lui-même de ne les point décevoir. Une période de l'histoire africaine est close; une ère nouvelle commence.

PAUL NÈVE.

THÉOPHILE DE VIAU

La *Société du Mercure de France* publie, avec une notice excellente, et qui n'a d'autres défaut que d'être trop courte, de M. Rémy de Gourmont, des morceaux choisis de Théophile de Viau.

Je le regrette presque ; car les œuvres complètes de « Théophile » ne sont pas si longues ; elles sont en deux volumes de médiocre épaisseur dans la *Bibliothèque elzévirienne*, et j'ai peur que la plaquette du *Mercure de France* ne favorise la paresse du public et ne le détourne de lire Théophile au complet. Or Théophile est absolument digne d'être lu en son entier. « Connaissez-vous le sonnet d'Arvers? — J'en ai lu des passages. » Voilà où mènent les morceaux choisis. Enfin l'intention est bonne, et il faut songer à ceux, aussi, qui, manque des morceaux choisis du *Mercure de France*, n'auraient rien lu de Théophile. Soit.

Théophile de Viau ou de Viaud, qui, de son temps même, était appelé couramment Théophile, et qui signait ainsi lui-même ses lettres et ses préfaces, était né en 1590 à Clairac en Agenois (Lot-et-Garonne). On l'accusait d'être plébéien, très plébéien, fils d'un cabaretier, comme plus tard Rivarol. Il assurait, — et maintenant c'est à peu près prouvé, — qu'il était noble, fils d'un jurisconsulte et petit-fils d'un secrétaire de la reine de Navarre. Les Viau-Bellegarde actuels ont de bonnes raisons de croire qu'ils sont les descendans de la sœur de Théophile, Mme de Bellegarde.

Il vint à vingt ans à Paris chercher fortune, en bon cadet de Gascogne, et y arriva tout juste dans le temps de la mort d'Henri IV. Il y mena, de son propre aveu, une vie très dissipée. Cependant il ne laissa pas de lier amitié avec un jeune homme

très distingué et assez sage qui s'appelait Louis Guez et qui devait s'appeler plus tard M. de Balzac. En 1612, il fit voyage en Hollande avec Guez. En 1613, ils étaient brouillés, sans qu'on en puisse bien connaître les motifs; car ceux qu'en donne Balzac semblent contourner un peu la vérité. Il trouva un protecteur très chaud dans Henri II de Montmorency, du caractère de qui il fait un magnifique éloge. Il recommença à mener sa vie déréglée, fréquentant les libertins qui ne portaient guère encore ce nom, mais qui étaient très nombreux à cette époque, faisant des vers irréligieux et immoraux, etc. Pour des motifs qui sont restés obscurs, peut-être pour sa vie scandaleuse et ses vers, peut-être pour un libelle contre le Roi, il fut, le 14 juin 1619, l'objet d'une lettre de cachet qui lui enjoignait de sortir du royaume. Il se réfugia à Boussières-de-Mazère, près de Port-Sainte-Marie, sur la Garonne, qui était le pays où il avait été élevé; puis à Montpellier, chez un ami, qui, se sentant menacé, l'écarta; puis dans les Pyrénées dont la beauté ne le console pas; car dans ce temps-là on ne trouvait pas les montagnes belles :

Ainsi mes ennemis contre moi furieux
M'ont rendu sans sujet le sort injurieux
Et si loin étendu leur orgueilleux ravage
Qu'à peine sur les monts ai-je vu du rivage.
Mon exil ne saurait où trouver sûreté.
Partout mille accidens choquent ma liberté.
Quelques déserts affreux, où des forêts suantes
Rendent de tant d'humeurs les campagnes puantes.
Ont été le séjour où le plus doucement
J'ai passé quelques jours de mon bannissement.

En 1620, il revint chez son père où il travailla très bien et écrivit quelques-uns de ses meilleurs ouvrages. Inquiété encore, et il est assez difficile de savoir ici pourquoi, il vit la nécessité de transformer son demi-exil en exil complet, pour un temps du moins, et passa en Angleterre. Il souhaita, vainement, d'être présenté à Jacques II.

Si Jacques, le roi du savoir,
N'a pas trouvé bon de me voir,
En voici la cause infaillible :
C'est que, ravi de mon écrit,
Il crut que j'étais tout esprit
Et par conséquent invisible.

C'est en Angleterre qu'il composa le *Traité de l'immortalité de l'âme* pour être présenté au roi de France et obtenir à l'auteur retour en grâce. Il réussit dans ce dessein et put revenir en France, à Paris et même à la Cour, en 1621. Il eut deux années de tranquillité et de bonheur. Ce fut « le plein repos de sa vie. »

Soudain nouveau coup de foudre. *Le Parnasse satyrique*, recueil de vers licencieux et impies, paraît et, soit imprudence folle de Théophile, soit cupidité des libraires, avec le nom de Théophile et celui de Berthelot. Immédiatement le Père Garasse s'émut et publia un petit factum intitulé : *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps ou prétendus tels contenant plusieurs machines pernicieuses à l'état, à la religion et aux bonnes mœurs*. Dans ce livre, Garasse fulminait contre les « ivrognes, moucherons de tavernes, esprits insensibles à la piété, qui n'ont d'autre Dieu que leur ventre, qui sont enrôlés en cette maudite confrérie qui s'appelle la confrérie des bouteilles, apprentis de l'athéisme; » contre ces impies, « qui commettent des brutalités abominables, qui publient par sonnets leurs exécrables forfaits, qui font de Paris une Gomorrhe, qui font imprimer le *Parnasse satyrique*, qui ont cet avantage malheureux qu'ils sont si dénaturés en leur façon de vivre qu'on n'oserait les réfuter de point en point de peur d'enseigner leurs vices et faire rougir la blancheur du papier. »

Théophile était très clairement désigné; car le Père Garasse racontait la vie d'un « méchant coquin nommé Théophile, qui faillit à ruiner la cour de l'Empereur Michel, n'eût été le patriarche Ignace qui s'opposa à son athéisme; » et aussi l'histoire d'un « homme de néant, nommé Théophile, qui ruina la cour de l'empereur Eudoxe et causa plusieurs maux à saint Jean Chrysostome. » Il était désigné tout aussi précisément dans cet autre passage : « Après le méchant et malheureux Lucilio (?) qui est comme le cramoisi de la gloire [glorieux au degré suprême, expression très à la mode en ce temps-là], je n'en sache pas un plus impertinent que le banni de cour [Théophile l'avait été] soi-disant ami de Dieu [*Théo-phile*] qui est si idolâtre de ses perfections prétendues qu'il ne s'en peut taire et que, voyant que personne ne le loue, il entreprend de le faire lui-même; car, écrivant au prince d'Orange, il lui fait cette faveur de lui présenter sa plume comme les villageois de Grèce firent cet honneur à Alexandre de lui présenter le droit de

bourgeoisie de leur village et enfin, après beaucoup de cajoleries, il ajoute, parlant de soi :

Prince, je dis sans me louer,
Que le ciel m'a voulu douer
D'un esprit que la France estime,
Et qui ne fait point mal sonner
Un louange légitime
Quand il trouve à qui la donner.

Et notez, lecteur, qu'il dit cela *sans se louer;* car il ne le voudrait pas faire pour rien au monde; tant il est éloigné « du vice de l'amour propre de soi-même » (*sic*).

Telles étaient les aménités du Père Garasse, accompagnées d'avertissemens aux « jeunes seigneurs » [Montmorenci] qui ont la faiblesse de protéger et « appointer » de tels gens qui leur feront « une très mauvaise réputation » et « les damneront s'ils n'y prennent garde. »

Théophile entra en fureur et, d'une part, alla s'emporter devant le Père Margastant, supérieur du collège des jésuites, et fit saisir le livre du Père Garasse par autorité de justice; d'autre part, assigna l'éditeur du *Parnasse satyrique* et le fit condamner.

Mais le Père Garasse obtient mainlevée de la saisie, et son ouvrage paraît, ou reparaît, avec une préface où, cette fois, Théophile est nommé en toutes lettres, accusé d'être bien l'auteur de monstruosités contenues dans le *Parnasse*, incriminé d'avoir « une plume trempée par l'athéisme, l'impiété et le libertinage » et désigné à toutes les rigueurs de la justice.

Elles ne furent que trop vives et promptes. Le Parlement décréta prise de corps contre Théophile et Berthelot, les fit « crier à trois briefs jours, » et pendant que Théophile s'était enfui et réfugié à Chantilly, chez M. de Montmorenci, le condamna par contumace à être brûlé vif, ce qui fut exécuté par effigie.

Théophile bientôt ne se trouva pas en suffisante sûreté à Chantilly. Il s'enfuit, avec dessein, très probablement, de quitter la France. Par un zèle de subalternes, que le Roi eut vraisemblablement pour peu agréable, il fut arrêté au Castelet, près Saint-Quentin, et ramené à Paris, à la Conciergerie. Son procès recommença. Il dura deux ans. Il y eut défenses, il y eut « apologies » de Théophile par lui-même, il y eut intercessions généreuses, notamment de Buckingham et de Montmorenci, que Théophile remercia très bellement en vers et en prose.

Arrêt enfin, au premier de septembre 1625. Théophile était condamné au bannissement à perpétuité avec confiscation de ses biens pour l'aider à vivre en exil.

Il ne s'exila pas précisément, cette fois encore. Cette lettre de lui à Montmorenci explique et ses desseins au sortir de sa prison et sa situation dans le monde et ce qu'il avait à dire comme remerciement *et peut-être ce qu'il avait à reprocher* à ce grand seigneur : « Monseigneur, après avoir rendu mon innocence claire à tout le monde, encore a-t-il fallu donner à la fureur publique un arrêt de bannissement contre moi. Si j'avais de la vertu, ce coup d'envie me serait glorieux ; mais mon peu de mérite m'en fait appréhender quelque honte. Toutefois, les caresses de mes amis que je ne vois point rebutés de mon malheur me consolent de cette peine et me font tirer vanité de ma persécution. Sur le point de mon jugement, il a semblé que me secourir c'était une infamie et que personne ne sollicitait pour moi s'il n'avait part à mes accusations. M. de..., chez qui je suis, et M. de... *ont été presque les seuls qui ouvertement* ont favorisé mon innocence. Ils se sont animés généreusement par le danger, et ce qui les a plus piqués de me sauver, ç'a été les apparences de ma perte. Ceux-là, sans doute, monseigneur, *ont voulu tenir votre place*, et je crois *qu'il ne fallait plus que vous* pour me faire absoudre entièrement. Si je savais que vous fussiez toujours absent, je serais fort paresseux à solliciter mon rappel et s'il me faut résoudre à partir, je ne veux aller que là où vous serez et je ne m'estimerai jamais banni, si je ne le suis de vos bonnes grâces, puisque c'est toute la gloire et la principale espérance qui reste à votre... »

Quoi qu'il en fût, il ne s'exila pas réellement. Très protégé toujours du côté de la Cour, il se terra seulement à Chantilly d'abord, puis en Berri au château de Selles, chez le comte de Béthune, frère de Sully. Très souffrant, très épuisé, il revint à Paris en 1626 dans l'hôtel du duc de Montmorenci, où il mourut, le 25 septembre, d'une maladie que le *Mercure de France* nous décrit et qui paraît être une méningite. Il avait trente-six ans.

Il était bon, étourdi et violent. Il n'avait aucune règle morale, ni aucune règle de conduite pratique ; et, comme le Rolla de Musset, ce n'était pas lui qui dirigeait sa vie, c'étaient ses passions. Mais ses passions n'étaient pas toutes mauvaises : il avait de la générosité, du courage et de la gratitude. Somme toute,

son caractère est à peu près au milieu de l'échelle, peut-être un peu plus bas, mais non pas beaucoup plus bas que le milieu.

Pour ce qui est de son génie, il est très difficile à définir parce qu'il est multiple et par conséquent fuyant à qui voudrait le prendre dans son ensemble; et échappe, non seulement aux définitions, mais aux caractérisations, si l'on peut ainsi parler. Il y a en lui l'auteur du *Pyrame et Tisbé*, c'est-à-dire un homme d'un goût exécrable; il y a un homme d'un goût châtié et classique; il y a un romantique dans le sens moderne du mot; il y a un précieux à l'italienne et il y a un poète philosophe d'une très belle tenue. Cela tient à la flexibilité de son génie, d'abord; cela tient ensuite à son absence de caractère. Les « genres » et aussi les « tons » sont des tendances de tempérament. Il eût été impossible à Racine d'être autre chose que poète dramatique élégiaque et Boileau est poète satirique jusque dans son *Art poétique*. Théophile est éminemment ce que nous appelons un virtuose. Il ressemble curieusement, à tous égards, à notre Catulle Mendès. Il écrit très vite, avec une facilité heureuse souvent, déplorable quelquefois, dangereuse toujours. « J'ai fait à ce matin ces vers tout d'une haleine, » et il parle d'une pièce de cent vingt vers. C'est plus que le « Par Apollo, cent vers » de Théophile Gautier. Il dit ailleurs :

La règle me déplaît; j'écris confusément.
Jamais un bon esprit ne fait rien qu'aisément.

C'est exactement le contraire de Malherbe. Sa doctrine littéraire est flottante, ou plutôt il n'a aucune doctrine littéraire. Il dit, très éclectique :

Je me contenterai d'égaler en mon art
La douceur de Malherbe (?) et l'ardeur de Ronsard.

Pourtant, par ses principales tendances, il est beaucoup plus du côté de Ronsard. On voit très bien quelle position il aime à prendre en face de Malherbe qu'il sait bien qu'on lui oppose et à qui il sait bien qu'on aime à l'opposer. Cette position ce sera : indépendance respectueuse. Il ne faut imiter personne :

Imite qui voudra les merveilles d'autrui.
Malherbe a très bien fait; mais il a fait pour lui.
Mille petits voleurs l'écorchent tout en vie.
Quant à moi, ces larcins ne me font point envie;

J'approuve que chacun écrive à sa façon.
J'aime sa renommée et non pas sa leçon.

Et, emporté par sa verve satirique, il fait un bien joli portrait de l'imitateur de Malherbe et un peu, sans paraître y toucher, de Malherbe lui-même, du poète patient et indiscrètement laborieux :

Ils travaillent un mois à chercher comme à *fils*
Pourra s'apparier la rime de *Memphis*;
Ce Liban, ce turban et ces rivières mornes
Ont souvent de la peine à retrouver leurs bornes...
J'en connais qui ne font des vers qu'à la moderne,
Qui cherchent à midi Phœbus à la lanterne...
Sont un mois à connaître, en tâtant la parole
Lorsque l'accent est rude ou que la rime est molle...

Mais lui, en définitive, qu'est-ce qu'il sera bien sur le Parnasse ? Quand il cherche à se définir lui-même, il se donne décidément comme un poète idyllique, comme un poète de l'*Astrée :*

Je veux faire des vers qui ne soient pas contraints,
Promener mon esprit par de petits desseins,
Chercher des lieux secrets où rien ne me déplaise,
Méditer à loisir, rêver tout à mon aise,
Employer toute une heure à me mirer dans l'eau,
Ouyr, comme en songeant, la course d'un ruisseau,
Écrire dans les bois, m'interrompre, me taire,
Composer un quatrain sans songer à le faire.

Au fond, il a raison, et le poète idyllique, rêveur, mélancolique, est, de tous les différens personnages qu'il fait, celui qui serait le plus près d'être lui-même, s'il avait proprement un *moi*. Mais, encore une fois, c'est un virtuose, et il n'y a guère autre chose à faire avec lui qu'à le suivre dans ses différentes métamorphoses et qu'à noter seulement celles qui, selon notre goût, lui réussissent le mieux.

Il fut poète dramatique avec *Pyrame et Tisbé*, qui est resté célèbre comme modèle de ridicule. Je n'insisterai ni sur la fable, qui est affreusement banale, ni sur les morceaux d'éloquence qui sont très vides, ni sur les pointes, dont les plus effrontées ont été citées trop souvent; mais je relève le *couplet de la jalousie*, dont l'histoire est intéressante. Vous connaissez le couplet de la jalousie dans la *Psyché* de Corneille et Molière : « Je suis jaloux, Psyché, de toute la nature; les rayons du soleil

vous baisent trop souvent... » Pour ce qui est de l'invention, il n'est pas de Corneille, il n'est pas, non plus, de Molière. Il doit être de quelque Italien; car il est déjà dans Desportes :

Je ne saurais aimer la terre où elle touche;
Je hais l'air qu'elle tire et qui sort de sa bouche;
Je suis jaloux de l'eau qui lui lave les mains...

Il y en a trente vers de ce ton. Théophile a repris le thème *deux fois :* une fois dans la *Solitude*, en un seul vers :

Mon Dieu que tes cheveux me plaisent!
Ils s'ébattent dessus ton front;
Et les voyant beaux comme ils sont
Je suis jaloux quand ils te baisent.

et une fois dans *Pyrame :*

Mais je me sens jaloux de tout ce qui te touche,
De l'air qui si souvent entre et sort par ta bouche,
Je crois qu'à ton sujet le soleil fait le jour
Avecque des flambeaux et d'envie et d'amour.
Les fleurs que sous tes pas tous les chemins produisent
Dans l'honneur qu'elles ont de te plaire me nuisent.
Si je pouvais complaire à mon jaloux dessein,
J'empêcherais tes yeux de regarder ton sein;
Ton ombre suit ton corps de trop près, ce me semble,
Car tous deux seulement devons aller ensemble.
Bref, un si rare objet m'est si doux et si cher
Que ta main seulement me nuit de te toucher.

Comme poète lyrique, et j'aime mieux dire comme faiseur d'odes, Théophile est la froideur même. C'est un Malherbe sans force, sans éclat et sans souffle. — Autrement dit, il n'a rien de Malherbe. — Si, il en a la pompe, l'allure guindée et l'effort et, sans avoir aucune de ses qualités, il le rappelle très souvent. Dernière strophe de l'ode au prince d'Orange :

Les astres dont la bienveillance
Se sont forcis de ta vaillance
Sont apprêtés pour t'accueillir,
Dieu comme fleurs les vient cueillir
Pour t'en donner une couronne
Qui ne pourra jamais vieillir.

Si Théophile n'avait fait que des odes, on dirait simplement que Malherbe eut deux singes, dont l'un s'appelait Colomby.

Le poète philosophe, dans Théophile de Viau, est intéressant. Tantôt, en sa qualité de virtuose, Théophile ne fait que mettre en vers, comme dans l'*Immortalité de l'âme*, des idées auxquelles il ne croit aucunement ; tantôt il dit, au contraire et avec indiscrétion, ce qu'il pense et tout ce qu'il pense. L'*Immortalité de l'âme* est une paraphrase du *Phédon* en prose mêlée de vers. Il est probable que Théophile avait le projet de traduire tout le *Phédon* en vers, et que la longueur de l'exécution de ce dessein l'aura rebuté. Il y a de brillans morceaux, et où se trouvent les plus beaux vers classiques qui se puissent :

Et ne crois pas que je m'étonne
Pour la contrainte de partir,
Ni que je pense à divertir
Le congé que la mort me donne.
Je bénis le juge et la loi ;
Cette rigueur ne m'est point dure
Et quiconque aura l'âme pure
Aimera la mort comme moi.

L'apothéose, précisément, des âmes pures, si l'on peut parler ainsi, trouve dans Théophile une expression nette, ferme, solide, qui fait une singulière impression sur l'esprit. C'est du Platon que les habitudes (au moins) du langage chrétien auraient rendu plus énergique, plus affirmatif et plus sûr. C'est très curieux comme facture :

L'âme dressant son vol vers la loge éternelle,
Moins il se peut trouver de pesanteur en elle,
Mieux elle a dépouillé la masse de la chair,
Plus vite elle remonte en sa première source,
Et ne peut rien trouver capable d'empêcher
Les mouvemens heureux de sa légère course.

Ainsi vivant toujours avec soi retirée,
De la contagion de son corps séparée,
Elle n'emporte rien de ses mauvaises mœurs,
Les désirs, les amours, la crainte, la folie
Et tout ce qui provient des charnelles humeurs
Demeure dans la chair au monde ensevelie.

Pure et nette qu'elle est, ayant trouvé son port
Dans le ciel, où jamais n'a pu venir la mort,
Elle y trouve sa part de repos et de gloire ;
Elle n'a de confort que les dieux seulement,
Et, ce que tout mortel est obligé de croire,
Cette félicité dure éternellement.

Quant au philosophe matérialiste et épicurien qu'était véritablement Théophile, il s'est exprimé très nettement dans ses satires et ailleurs. Il envie le sort des animaux *qui n'ont point de conscience* et par conséquent point de tourmens :

Leur vie est moins sujette aux fâcheux accidens
Qui travaillent la tienne et dehors et dedans.
La bête ne sent point peste, guerre ou famine
Le remords des forfaits en son cœur ne la mine;
Elle ignore le mal pour n'en avoir la peur,
Ne connaît point l'effroi de l'Achéron trompeur.
Elle a la tête basse et les yeux contre terre...

Remarquez cette contre-partie de la dissertation spiritualiste d'Ovide : *Os homini sublime dedit...*

Elle a la tête basse et les yeux contre terre,
Plus près de son repos et plus loin du tonnerre
L'ombre des trépassés n'aigrit son souvenir;
On ne voit à sa mort le désespoir venir.
Elle compte sans bruit et loin de toute envie
Le terme dont nature a limité sa vie...

Il est assez intéressant de remarquer que dans *Pyrame et Tisbé* il avait exprimé cette même jalousie à l'égard des animaux et des *personnages* de la nature, avec cette circonstance, peut-être aggravante, que c'est Tisbé qui fait cette sorte de profession naturaliste :

Hélas ! ne pourrons-nous jamais dire qu'un mot !
Les oiseaux dans les bois ont toute la journée
A chanter la fureur qu'amour leur a donnée,
Les eaux et les zéphyrs, quand ils se font l'amour,
Leur rire et leurs soupirs font durer nuit et jour...

mais ceci n'était que plainte amoureuse et n'avait pas, je pense, de prétention philosophique.

Enfin c'est comme élégiaque que Théophile se rapproche le plus de nous, de notre goût général, et fait cette fois tout à fait figure de romantique. Il est élégiaque, c'est-à-dire poète amoureux, et il est élégiaque en tant que peintre de la nature. Dans ces deux personnages il est essentiellement *personnel*, et c'est toujours lui-même, comme un poète de 1830, qu'il met en scène. Je dirais même qu'il est plus personnel comme peintre de la nature que comme amoureux, et qu'il est plus *objectif*

comme amoureux que comme descripteur. Ses vers d'amour sont d'un artiste qui se plaît à peindre la beauté; ses vers de paysagiste sont d'un homme qui décrit surtout les effets que la nature fait sur lui. Du reste, dans l'un et l'autre rôle, il est remarquable. Une strophe dans un poème sur le sommeil de l'aimée est à retenir :

La rose en rendant son odeur,
Le soleil donnant son ardeur,
Diane et le char qui la traîne,
Une naïde dedans l'eau
Et les Grâces dans un tableau
Font plus de bruit que ton haleine.

Une élégie intitulée *Désespoir amoureux* a, du moins, un très beau début :

Éloigné de vos yeux où j'ai laissé mon âme,
Je n'ai de sentiment que celui du malheur,
Et, sans un peu d'espoir qui luit parmi ma flamme,
Mon trépas eût été ma dernière douleur.

Plût au ciel qu'aujourd'hui la terre eût quitté l'onde
Que les rais du Soleil fussent absens des cieux;
Que tous les élémens eussent quitté le monde
Et que je n'eusse point abandonné vos yeux.

Il a même un genre d'élégie qui approche de la *Méditation poétique*, genre qui n'est pour ainsi dire arrivé à son plein développement et aussi à la conscience de lui-même qu'avec Lamartine. J'entends par méditation poétique une idée mêlée de sentiment ou un sentiment se transformant en idée générale et, à ce moment juste, saisi et fixé par le poète en une forme originale. Il y a dans Théophile une pièce de ce genre qui peut-être est symbolique, qui peut-être, et je le crois, renferme un sens à demi caché, qui, en tout cas et de quelque façon qu'on la prenne, est d'une grande beauté à la fois de *pittoresque* et de *rêverie* : titre, *les Nautoniers*. Sainte-Beuve nous apprend que Mme Tastu l'admirait fort :

Les amours plus mignards à nos rames se lient,
Les Tritons à l'envi nous viennent caresser,
Les vents sont modérés, les vagues s'humilient
Par tous les lieux de l'onde où nous voulons passer.

Avec notre dessein va le cours des étoiles,
L'orage ne fait point blêmir nos matelots
Et jamais Alcyon, sans regarder nos voiles,
Ne commit sa nichée à la merci des flots.

Notre Océan est doux comme les eaux d'Euphrate;
Le Pactole, le Tage est moins riche que lui;
Ici jamais rocher ne craignit le pirate
Ni d'un calme trop long ne ressentit l'ennui.

Sous un climat heureux, loin des bruits du tonnerre,
Nous passons à loisir nos jours délicieux
Et là jamais notre œil ne désira la terre
Ni sans quelque dédain ne regarda les cieux.

Agréables beautés pour qui l'amour soupire,
Éprouvez avec nous un si joyeux destin
Et nous dirons partout qu'un si rare navire
Ne fut jamais chargé d'un si rare butin.

Et peut-être n'est-ce pas les *Templa serena* de la sagesse épicurienne que Théophile a voulu décrire ainsi en les couvrant d'un léger voile; et peut-être n'y a-t-il rien derrière le voile; mais il resterait encore que le voile est très charmant.

Le poème le plus célèbre de Théophile de Viau est la *Solitude* qui nous servira fort bien de transition entre Théophile élégiaque et Théophile paysagiste, puisqu'elle a le double caractère de poème descriptif et de poème d'amour. Elle est affligée, comme presque tous les poèmes élégiaques et comme tous les poèmes descriptifs de Théophile, d'une incommodante prolixité, mais elle a des parties gracieuses, que, quoique très connues, il convient d'encadrer ici.

Dans ce val solitaire et sombre
Le cerf qui brame au bruit de l'eau,
Penchant ses yeux dans un ruisseau
S'amuse à regarder son ombre.

. . . . . .

Un froid et ténébreux silence
Dort à l'ombre de ces ormeaux
Et les vents battent les rameaux
D'une amoureuse violence.

Ici beaucoup de mythologie, et c'est sans doute ce qui a été le plus admiré alors, mais nous, nous passons.

Corinne, je te prie, approche,
Couchons-nous sur ce tapis vert,

Et pour être mieux à couvert,
Entrons au creux de cette roche.

. . . . . .

D'un air plein d'amoureuse flamme,
Aux accens de ta douce voix
Je vois les fleuves et les bois
S'embraser comme a fait mon âme.

Si tu mouilles tes doigts d'ivoire,
Dans le cristal de ce ruisseau,
Le Dieu qui loge dans cette eau
Aimera, s'il en ose boire.

. . . . . .

Je baignerai mes mains folâtres
Dans les ondes de tes cheveux
Et ta beauté prendra les vœux
De mes œillades idolâtres.

. . . . . .

La *Maison de Sylvie*, c'est-à-dire la maison de Mme de Mont morenci, c'est-à-dire Chantilly, est une suite de poèmes minu tieusement descriptifs, où la multiplicité des petits détails fini par rebuter non médiocrement. On a mille fois répété que l'ar de La Fontaine descripteur consistait à choisir d'instinct le trois ou quatre traits frappans, significatifs, caractéristiques et laisser tout le reste. C'est exactement le contraire que fai Théophile. Il ne laisse rien. Il semble nous dire : « Voilà *tout* Vous choisirez vous-même. » Nous le faisons, mais c'est fatigant Il vaut mieux donner au lecteur le plaisir de compléter que l charge de choisir. Théophile décrit la nature exactemen comme Ronsard, sans en rien omettre. C'est ici qu'il est le plu éloigné de l'art classique. A donner ces poèmes par fragmens, c défaut ne sera pas sensible. Mais il fallait que j'en avertisse. I a du reste des qualités de fraîcheur, de sensation directe qu n'emprunte rien au souvenir des lectures, de véritable commu nion avec la nature. On sent qu'il s'y plonge de tout son cœur e qu'il y reste plongé quand il écrit :

Dans ce parc un vallon secret,
Tout voilé de ramages sombres
Où le soleil est si discret
Qu'il n'y force jamais les ombres,
Presse d'un cours si diligent
Les flots de deux ruisseaux d'argent

Et donne une fraîcheur si vive
A tous les objets d'alentour
Que même les martyrs d'amour
Y trouvent leur douleur captive.

Le Matin est à cet égard le chef-d'œuvre, selon moi, de Théophile. Il n'y a pas trop de détails; il y en a d'amusans, de précis en même temps que gracieux, qui sentent l'homme qui a vu, qui vient de voir et qui voit encore et qui aime amoureusement ce qu'il note, assez brièvement, du bout de sa plume:

. . . . . .
. . . . . .
La charrue écorche la plaine;
Le bouvier qui suit les sillons
Presse de voix et d'aiguillon
Le couple de bœufs qui l'entraîne.

Alix apprête son fuseau ;
Sa mère qui lui fait la tâche
Presse le chanvre qu'elle attache
A sa quenouille de roseau.

Une confuse violence
Trouble le calme de la nuit,
Et la lumière avec le bruit
Dissipe l'ombre et le silence.

Le forgeron est au fourneau,
Oy comme le charbon s'allume;
Le fer rouge dessus l'enclume
Étincelle sous le marteau.

Cette chandelle semble morte;
Le jour la fait évanouir;
Le soleil vient nous éblouir,
Vois qu'il passe à travers la porte.

Il est jour. Levons-nous, Philis,
Allons à notre jardinage,
Voir s'il est, comme ton visage,
Semé de roses et de lis.

Quelquefois enfin, il arriva à Théophile d'être tout à fait romanesque, jusqu'au *fantastique*. Voici une « chanson du fou, » pour parler comme les modernes, qu'on n'avait pas assez remarquée, que j'ai citée souvent comme un exemple *presque unique* de ce genre, très dangereux du reste, et que je vois avec

plaisir que M. de Gourmont a diligemment recueillie. Il faut se figurer un voyageur, à la brune, inquiet de la nuit qui s'alourdit sur la terre et de toutes les angoisses confuses du crépuscule :

Un corbeau devant moi croasse,
Une ombre offusque mes regards,
Deux belettes et deux renards
Traversent l'endroit où je passe;
Les pieds faillent à mon cheval,
Mon laquais tombe du haut mal;
J'entends craqueter le tonnerre;
Un esprit se présente à moi;
J'oy Caron qui m'appelle à soi;
Je vois le centre de la terre.

Ce ruisseau remonte à sa source;
Un bœuf gravit sur un clocher;
Le sang coule de ce rocher;
Un aspic s'accouple d'une ourse;
Sur le haut d'une vieille tour
Un serpent déchire un vautour;
Le feu brûle dedans la glace;
Le soleil est devenu noir;
Je vois la lune qui va choir;
Cet arbre est sorti de sa place.

La fortune de Théophile a été très grande après sa mort. M. de Gourmont dit avec beaucoup de raison qu'il a été glorieux pendant soixante ans. Pendant sa vie, et ensuite, jusqu'en 1680 environ, il balança Malherbe. Il figure parmi les auteurs désignés par l'Académie pour faire autorité dans la rédaction du Dictionnaire. Corneille, dans une de ses préfaces, dit : « Ronsard, Malherbe, Théophile... » et, certes, dans un sentiment de juste et judicieux éclectisme, on ne peut pas mieux dire. Boileau ne l'a pas tué par son arrêt indigné : « A Malherbe, à Racan préférer Théophile ! » Il n'a guère fait que constater que sa gloire vivait encore en 1670. Et cela est si vrai que La Bruyère en 1688 mettait en parallèle Théophile et Malherbe sans paraître rougir. M. de Gourmont déclare ne pas bien comprendre ce parallèle fameux. J'en ai toujours dit tout autant. La Bruyère compare Malherbe et Théophile *comme peintres de la nature*. Or Malherbe, sauf six vers : « L'Orne comme autrefois nous reverrait encore... » et une odelette qu'on lui attribue :

« L'air est plein d'une haleine de roses, » n'a *jamais* peint la nature. Voilà qui est étrange, ou tout au moins qui n'est pas fait pour rendre très clair le passage de La Bruyère.

Entendez si vous voulez, — et je reconnais que ce n'est qu'un expédient, — que, dans ce qui concerne Malherbe, La Bruyère prend « nature » dans le sens très large, nature étant tout ce que le poète a devant lui, homme, passions, événemens (*nature* est pris dans ce sens très souvent au XVIIe siècle : « Que la nature donc soit votre étude unique. » (Boileau.) « La nature féconde en bizarres portraits. » (*Id.*) « Mais maintenant il ne faut pas quitter la nature d'un pas. » (La Fontaine en parlant de Molière), — et que, dans ce qui concerne Théophile, La Bruyère songe à la nature que Théophile a connue, c'est-à-dire aux paysages. Le passage alors deviendra intelligible, et il paraîtra d'une critique très sûre et très juste :

« J'ai lu Malherbe et Théophile. Ils ont tous deux connu la nature; mais avec cette différence que le premier, d'un style plein et uniforme, montre tout à la fois ce qu'elle a de plus beau et de plus noble, de plus naïf et de plus simple. L'autre, sans choix, sans exactitude, d'une plume libre et inégale, tantôt charge ses descriptions, s'appesantit sur les détails; il fait une anatomie; tantôt il peint, il exagère, il passe le vrai dans la nature : il en fait le roman. » — Sauf le mot « sans exactitude, » qui est injuste, il n'y a rien que de très vrai dans cette critique en raccourci. — Reste qu'il est bien bizarre d'avoir pris le mot *nature* dans deux sens si différens, quand il s'agit d'un parallèle. Je laisse à plus habile que moi l'honneur de résoudre cette difficulté.

Ensuite, Théophile fut parfaitement ignoré pendant cent trente ans environ, jusqu'à ce que Théophile Gautier le tirât de la cendre. Je ne vous dirai pas, d'abord, de qui parle Gautier dans le passage suivant de ses œuvres : « Il est difficile d'avoir un plus heureux tempérament poétique que... Il a de la passion, non seulement pour les hommes de vertu, pour les belles femmes, mais aussi pour toutes les belles choses; il aime un beau jour, des fontaines claires, l'aspect des montagnes, l'étendue d'une grande plaine, de belles forêts, l'Océan, ses vagues, son calme, ses rivages; il aime encore tout ce qui touche particulièrement les sens, la musique, les fleurs, les beaux habits, les beaux chevaux, les bonnes odeurs, la bonne chère; c'est une âme

facile et pleine de sympathies, prête à se passionner à propos de tout et de rien, un vrai cristal à mille facettes réfléchissant dans chacune de ses nuances un tableau différent, avivé et nuancé de tous les feux de l'Iris... » — Ne saute-t-il pas aux yeux que ceci est un portrait de La Fontaine? Eh bien! non. C'est celui de Théophile que Gautier a voulu faire et, en somme, il ne s'est pas beaucoup trompé. C'est que Théophile est parfaitement une première épreuve de La Fontaine, et que La Fontaine est un second Théophile, un Théophile aussi riche, aussi multiple, aussi « polyphile, » aussi ouvert à tous les genres de beauté, mais amendé et rectifié par une plus grande sûreté de goût, et je m'étonne que Gautier n'ait pas fait ce rapprochement qui me paraît presque inévitable.

Sainte-Beuve, — mais disons tout d'abord qu'il a toujours « reculé » devant la littérature du temps de Louis XIII et qu'il avoue qu'il n'a jamais pu « s'en inoculer le goût, » — reconnaît que « Théophile avait reçu de la nature un génie prompt, facile et brillant, » mais lui refuse énergiquement le nom de « grand poète, » que lui a libéralement donné Théophile Gautier. Il a raison; mais je voudrais qu'il eût dit, je serais heureux qu'il eût pensé, que Théophile avait au moins des « parties » de grand poète, comme on disait au XVIIe siècle, et que ces parties se développaient en lui, s'agrandissaient et auraient été singulièrement loin s'il eût vécu aussi longtemps par exemple que La Fontaine. A l'âge où Théophile mourut, qu'est-ce que La Fontaine avait écrit? Il n'avait rien écrit du tout.

ÉMILE FAGUET.

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

ET

L'ART ITALIEN

I

LA BASILIQUE D'ASSISE ET L'ARCHITECTURE GOTHIQUE (1)

Durant longtemps, depuis la Renaissance et la Réforme, la vieille cité d'Assise et sa Basilique ne furent guère un but de pèlerinage que pour les fervens catholiques et les ecclésiastiques lettrés. Aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, les voyageurs, humanistes ou hétérodoxes, ne daignent plus s'arrêter dans cette bourgade, silencieuse et déserte, n'offrant à leur vue, sous des débris de tours et remparts ébréchés, qu'un amoncellement confus et désordonné de couvens et d'églises, tous d'un style démodé, gothique, barbare, irrégulièrement superposés en des lacis tortueux de ruelles glissantes et raboteuses, d'une escalade pénible. Si quelque esprit fort, au XVIIIe siècle, par hasard se rappelle le patron du lieu, saint François, c'est à travers le souvenir répu-

(1) Henry Thode, *Saint François d'Assise et les Origines de l'Art de la Renaissance en Italie* (1885), traduit de l'allemand sur la dernière édition par Gaston Lefèvre. Paris, Laurens, 2 vol. in-8. — Docteur Ed. Lemp, *Frère Elie de Cortone*. Paris, Fischbacher, in-8, 1901. — C. Enlart, *Origines françaises de l'architecture gothique en Italie*. Paris, Thorin, in-8, 1894. — Adolfo Venturi, *la Basilica di Assisi*. Roma, 1908. — Walter Goetz, *Assisi*. Leipzig, 1909, etc.

gnant de quelques capucins dégénérés, objets de risée légendaire pour les conteurs égrillards et les bourgeois pratiques, qu'ils ont vus traînant leur oisiveté dans les quartiers populaires. Pour eux, les seuls grands hommes d'Assise sont tout au plus Properce, le chantre élégiaque, élégant et précieux, des courtisanes romaines, ou leur contemporain Métastasio, le librettiste sentimental des opéras langoureux. Aucun ne semble se douter qu'au Moyen âge, un autre chantre d'amour, mais d'un amour plus pur et plus profond, d'un brûlant amour pour la nature entière, pour toutes les créatures et pour leur Créateur, avait, sur ce même sol, dans l'enchantement du même ciel, répandu, par ses paroles et ses exemples, un trésor infini de pitié, de tendresse, d'espérances, d'une poésie naïvement humaine, autrement sincère, consolante, salubre et féconde que toutes les virtuosités, égoïstes et stériles, des littératures mondaines et savantes.

Avec quelle désinvolture, notre trop spirituel et sceptique Président de Brosses se déclare-t-il heureux que l'obscurité nocturne l'ait empêché de voir Spoleto « qui n'en vaut pas la peine! » Comme il s'empresse d'ajouter : « Près de là est la ville d'Assise, mais je me gardai bien d'y aller, craignant les stigmates comme tous les diables! » Quelques années plus tard, en 1786, Gœthe lui-même, dans son enthousiasme exclusif alors pour l'art antique, ne gravit seul, à pied, la rude montée du Subasio que pour admirer le temple de Minerve « bâti du temps d'Auguste et très bien conservé, » auquel il consacre une belle page. C'est avec horreur, lui aussi, qu'il se détourne des édifices franciscains : « Ce couvent, avec ses tours babyloniennes, ne m'a inspiré que de l'aversion... »

L'honneur d'avoir rappelé l'attention des artistes et des historiens sur la grande basilique, revient, ce semble, à notre compatriote, Seroux d'Agincourt. Ce savant amateur, si perspicace et si modeste, est, on l'oublie trop, le vrai créateur de l'Histoire de l'Art par l'étude analytique et comparative des monumens, à toutes les époques et dans les divers styles, telle que nous la comprenons aujourd'hui. Installé en Italie pour le reste de ses jours, dès 1779, il comprit, l'un des premiers, l'intérêt esthétique de cet édifice. Il en releva les plans et les détails, et crut pouvoir remarquer dès lors que « c'était, en Italie, le plus ancien édifice entièrement gothique où dominait, tout seul, l'arc aigu. » Dans une de ses visites, il y fit même exécuter des calques, d'après

les vieilles peintures, par un jeune peintre anglais, dont on aimerait savoir le nom. C'était déjà, sans doute, un de ces artistes libres et curieux, venus du Nord, qui préparaient le retour prochain à l'intelligence des chefs-d'œuvre oubliés du Moyen âge et de la première Renaissance, précurseur ou compagnon des Nazaréens d'Allemagne, des Ingristes de France, des Préraphaélites de la Grande-Bretagne. Dès lors, de temps à autre, quelque étudiant ou touriste vient admirer les fresques de Giotto, de ses prédécesseurs et successeurs. Stendhal, malgré ses préjugés bolonais, les regarde attentivement. Il leur trouve bien « l'air barbare ; » néanmoins, il énumère, avec sagacité, leurs qualités durables, et définit nettement le génie du puissant novateur. L'édifice, d'ailleurs, qu'elles décorent, lui reste fort indifférent.

Il fallut, en réalité, l'heureuse explosion et le triomphe du romantisme, ses rappels chaleureux, par ses poètes, romanciers, historiens, archéologues, à l'amour et au respect du passé, pour que la vieille ville, ses vieux édifices, son vieux saint, parussent dignes enfin d'une visite aux touristes laïques, aux curieux et lettrés de tous pays et de toutes croyances.

En 1818, le pape Pie VII ordonna des fouilles dans l'église inférieure, afin d'y retrouver le tombeau du saint, dont l'emplacement, soigneusement caché aux curiosités avides des superstitions sacrilèges, était, depuis longtemps, incertain et contesté. La découverte des reliques, la publication, l'année suivante, par Carlo Fea, du procès-verbal des fouilles, sa description documentée de la Basilique, rappelèrent, décidément, sur le monument oublié, l'intérêt et la curiosité générales. Dès 1826, Valery, bibliothécaire du Palais de Versailles, parle, dans son *Voyage d'Italie*, avec une admiration éclairée, des deux sanctuaires superposés au-dessus de leur soubassement de forteresses, « l'église inférieure sombre, austère, respirant la pénitence et la tendresse... l'église supérieure, brillante, lumineuse, formant un habile contraste avec l'église inférieure. » C'est déjà l'impression, juste et vive, que Taine, à son tour, éprouvera quarante ans plus tard et qu'il développera avec toute la richesse verbale de son éloquence colorée. Deux ans après, Goerres, dans son *Der h. Franz ein troubadour*, indiquait l'action profonde exercée sur l'imagination, la littérature et les arts d'Italie par le génie poétique du prédicateur populaire. Chez nous, bientôt, Chavin de Malan, en 1841 (*Vie de saint François d'Assise*), Delécluze, en 1844

(*Grégoire VII, saint François d'Assise et Thomas d'Aquin*) se succèdent pour rappeler aux croyans et aux philosophes la grandeur de son rôle au XIIIe siècle. Les éloquentes leçons d'Ozanam à la Sorbonne en 1850, sur les *Poètes franciscains*, la biographie pittoresque de Hase en 1851 (*Franz von Assisi, ein Lebensbild*), l'article ému et suggestif de Renan à propos de « ce petit chef-d'œuvre de critique religieuse, » accélèrent, plus encore, le mouvement. Partout, en Allemagne, en Italie, en France, c'est une succession, rapide et ininterrompue, de biographies édifiantes et critiques et de publications documentaires, par des ecclésiastiques ou des laïques, des catholiques ou des protestans, des croyans ou des libres penseurs, qui forment déjà une énorme bibliothèque.

Comment se fait-il que, parmi cette multitude, laborieuse et enthousiaste, d'érudits acharnés aux dépouillemens d'archives, quêteurs infatigables de faits nouveaux et de détails inédits, la plupart n'aient signalé qu'en passant cette influence extraordinaire exercée sur la Renaissance des lettres et des arts, sur toute la civilisation sociale, imaginative, intellectuelle de l'Italie par les exemples et les paroles, la vie et la légende du Saint? M. Paul Sabatier lui-même, cet érudit critique à la fois si prudent et hardi, si respectueux et libre, dont la perspicacité et l'activité sont également admirables et dont le *Saint François d'Assise* (1894) a déterminé la dernière et magnifique floraison internationale de littérature franciscaine, a laissé, jusqu'à présent, de côté cette question capitale. Cependant, neuf ans avant lui, en 1885, un jeune professeur allemand, M. Thode, historien et critique d'art, d'une érudition patiente et solide, d'une sensibilité personnelle et sagace, avait déjà traité la question avec une ampleur remarquable en intitulant hardiment son travail : *Saint François d'Assise et les Origines de la Renaissance en Italie*. Ce copieux et beau livre, où les idées émises par Goerres, Ozanam, Renan étaient sur tous les points développées, avec un apport considérable de faits et d'observations nouveaux, n'a cessé, depuis son apparition, d'être utilisé par tous les franciscanisans. La traduction récente qui vient d'en être faite, sur la seconde édition, revue et mise à jour, par un de nos meilleurs polyglottes, ne saurait donc manquer d'être accueillie avec reconnaissance par les lecteurs français. Les chapitres sur la Basilique d'Assise, sa décoration et son influence sur l'architecture

italienne n'ont rien perdu de leur valeur. Si l'on place, maintenant, à côté, sur sa table ou dans sa valise, un opuscule récent de M. Adolfo Venturi, *la Basilica di Assise*, et les délicieux volumes du poète danois Joergensen, récemment traduits aussi par M. de Wyzewa, *Saint François d'Assise, sa vie et son œuvre*, *Pèlerinages franciscains*, on se trouvera bien armé pour aller faire sur place ou refaire dans son fauteuil la visite du sanctuaire unique où s'est épanouie, dans une manifestation collective et rapide, sous l'inspiration locale de l'apôtre inspiré de la nature et de la vie, la première floraison du génie de la Renaissance jaillissant, comme un rejeton naturel, du sol tourmenté, mais chaleureux et fécond, du moyen âge.

I

Nous autres, les vieillards, nous n'étions pas, tant s'en faut, aussi bien préparés à faire l'ascension du Mont Subasio. Je me vois, je me sens encore, le samedi 21 avril 1866, avec Gabriel Monod, tout frais sorti de l'École Normale, rencontré quelques jours auparavant à Florence dans le salon hospitalier de la comtesse Emilia Peruzzi, gravissant les pentes tortueuses au pied desquelles nous avait déposés notre *vetturino*. Nous n'avions d'autres guides que Du Pays et Baedeker, si brefs et secs tous les deux, d'autres images dans la mémoire que celles de quelques pauvres gravures (la photographie naissante ne s'exerçant point encore dans ces lieux écartés), d'autres idées sur saint François, d'après nos lectures, que celles d'un doux mystique épris de sacrifice, de tristesse, apôtre des vertus obscures et silencieuses, humilité, pauvreté, chasteté.

L'*Umbria verde*, l'enchanteresse printanière, après l'incertitude d'une matinée brumeuse, venait justement de reprendre, avec le tendre éclat de ses frondaisons et floraisons juvéniles, toutes les grâces consolatrices et rassérénantes de son éternelle séduction. Depuis quelques instans, la grande plaine, assoupie sous les plis bigarrés de sa robe d'herbages piqués d'anémones et de pâquerettes, entre les longues files d'ormeaux, d'oliviers et d'aunes balançant à leurs bras tordus et leurs têtes inclinées les guirlandes de ceps bourgeonnans et de pampres hâtifs, s'éveillait, sous la fuite des brouillards, et découvrait à nos yeux l'ampleur calme de son étendue jusqu'aux lointains déroule-

mens de sa ceinture montagneuse, azurée et légère. Au-dessus de nous, dans la coupole grande ouverte, transparente et frémissante, d'un ciel exquisement clair et limpide, tintait, jusqu'en d'invisibles hauteurs, l'hosanna cristallin des alouettes extasiées. C'était comme un immense et indicible sourire de fraîcheur et de paix, de grâce et d'allégresse, de tendresse et d'amour. Nous étions sous l'effet de ces impressions idylliques, lorsque, tout à coup, se dressa devant nous, dans l'atmosphère subtile, la masse énorme et la silhouette étrange des constructions d'Assise.

C'était bien, en effet, quelque chose de colossal, comme nous l'avait dit Gœthe. D'abord, un soubassement formidable, d'arcades hautaines, à double étage, nues et sèches comme de longues et noires meurtrières, étrangement pressées les unes contre les autres, sur une longue file, entre des piliers robustes, une vraie forteresse de géans. Puis, sur cet imposant piédestal, une autre masse aux profils nets et quadrangulaires, se découpant, avec rudesse, toute en lignes horizontales et verticales, sur le calme azur : la Basilique étendue, comme écrasée, derrière son haut clocher carré, lourd, solennel, démesuré. Notre surprise augmenta encore quand, par-dessus, sur la droite, nous aperçûmes, s'entassant, se pressant, se bousculant, s'échelonnant, s'enchevêtrant, à mi-côte, comme s'ils grimpaient l'un sur l'autre et se disputaient l'air et la lumière, une multitude de bâtimens entassés, églises et remparts, tours et coupoles, palais et taudis, puis enfin, par-dessus encore, sur la cime escarpée et rougeâtre, étalant, avec fierté, l'ampleur inoffensive de ses ruines séculaires, la silhouette fantastique, étrangement déchiquetée, d'un castel féodal, rougeoyant au soleil, tel qu'une couronne ébréchée de vieil or, abandonnée, dans la tourmente, par des maîtres enfuis, sur le trône désert de leur royauté abolie.

Cette superposition d'édifices séculaires, bastille des despotes étrangers démantelée par la justice populaire, asiles respectés de prière et de charité, palais nobiliaires et hôtels bourgeois côtoyant les humbles logis de travail et de misère, tous reposant sur la base inébranlable des remparts et contreforts accumulés par la puissance ecclésiastique, n'était-elle pas l'image visible, le témoignage encore intact, irrécusable, de l'évolution historique accomplie par l'idée franciscaine? C'est là-haut que l'enfant prodigue du riche marchand, adolescent étourdi et généreux, déjà pitoyable aux misérables, épris de

justice et de liberté, s'était mêlé aux patriotes insurgés pour livrer l'assaut au repaire des soudards germaniques. C'est, au-dessous, dans ces ruelles étranglées, sur ces plates-formes spacieuses, en comparant les taudis infects des prolétaires et les logis fastueux des prélats et des marchands, qu'il s'était senti ému et révolté par l'inégalité des destinées humaines, qu'il avait conçu le dégoût des vanités du monde et l'horreur des injustices sociales. C'est en priant dans l'ombre de ces vieilles églises, Saint-Rufin, Saint-Pierre, Saint-Damien, qu'il avait entendu les premiers appels d'en haut. C'est sur cette terrasse, près de cette vieille porte, qu'à la suite d'une longue maladie, se traînant sur ses béquilles de convalescent, il était venu s'asseoir, et qu'en contemplant l'horizon lumineux de l'immense vallée verdoyante où le Topino déroule avec lenteur les anneaux serpentins de ses eaux claires, l'enfant prodigue, le viveur frivole, avait senti son indicible admiration pour la nature troublée, agrandie, transformée par une immense pitié pour les créatures et par le besoin d'un idéal de vie, terrestre et supra-terrestre, supérieur à celui du monde violent, avide, orgueilleux, dont les vices le dégoûtaient.

Puis enfin, lorsque la douceur de sa parole, l'héroïsme de ses actes, la sincérité de sa foi eurent rallumé, dans les âmes inertes ou corrompues, une flamme d'amour et d'espérance, aussi pure, aussi active que celle dont avaient brûlé, douze siècles auparavant, les premiers apôtres de Jésus, ne fut-ce pas l'édification rapide de cette basilique majestueuse sur sa tombe encore fraîche qui prouva, aux yeux de tous, la vitalité de ses doctrines et l'étendue de son prestige? Ne sont-ce pas aussi les masses imposantes de ces murailles cyclopéennes, dressées, pour la soutenir, par ses successeurs, qui témoignent de la fermeté résolue et de l'opiniâtreté vigoureuse avec laquelle l'Église orthodoxe voulut et sut adapter à ses traditions et à ses besoins les libres inspirations du candide réformateur?

Ah! certes, le pieux mendiant, le *Poverello*, si humble, si modeste, si constamment, si éloquemment ennemi de tous les superflus et de tous les luxes, n'avait point prévu, pour sa mémoire, de pareils honneurs. Il ne les eût même acceptés à aucun prix. Lorsque le Frère Léon, son dernier garde-malade, son secrétaire et confident, sa « petite brebis du bon Dieu, » brisa de ses mains la vasque de marbre placée par Frère Élie près

de la vieille chapelle pour y recevoir les aumônes destinées à la construction du nouveau sanctuaire, ce jour-là, le bon disciple, par ce geste violent, se montrait fidèle aux instructions du maître. François, sur ce point, n'avait-il pas, de son vivant, mille et mille fois exprimé sa pensée par paroles et actes? Des églises, des chapelles, des sanctuaires, oui, sans doute, il en fallait! Il en fallait même beaucoup, beaucoup, afin que les pécheurs et les souffrans en pussent rencontrer souvent sur leur route, s'y repentir, s'y consoler, s'y fortifier, dans la prière et dans l'extase! Sa première œuvre, après sa conversion, avait été d'y travailler de ses mains. On l'avait vu quêter des pierres à la ville, à la campagne, les porter sur ses épaules, monter sur les échafaudages, faire le maçon et le goujat pour remettre en état les églises abandonnées, Saint-Damien, Sainte-Marie de la Portiuncule, Saint-Pierre. Oui, toutes ces églises, il les voulait solides, il les voulait propres. A l'occasion même, comme il fit un matin, dans un pauvre oratoire des champs, il prenait le balai et donnait l'exemple aux sacristains négligens. Mais, en revanche, tout ornement de luxe lui semblait inutile et déplacé, et toute entreprise de construction magnifique ou grandiose, une ambition vaniteuse, la manifestation d'un instinct égoïste de richesse et de propriété absolument contraires aux principes évangéliques. Les chroniques et notes contemporaines, rédigées par ses disciples, témoins de sa vie, les deux légendes de Thomas de Celano, le *Miroir de Perfection*, la *Légende des Trois Compagnons*, par Frère Léon et ses amis, abondent, sur ce sujet, en anecdotes significatives.

Pour lui comme pour ses frères, l'Homme de Dieu ne voulait que des cabanes en bois, très pauvres, jamais en pierre. « Les renards ont leurs tanières, disait-il, et les oiseaux leurs nids. Mais le Fils de l'Homme n'eut point où reposer sa tête. » Défense aux moines, également, d'habiter sous un toit quelconque dont ils ne connaîtraient pas le propriétaire. Pèlerins de passage sur la terre, ils n'y devaient vivre qu'en étrangers toujours en marche vers l'éternelle patrie. Un jour, comme un frère demandait à l'autre : « D'où viens-tu ? » celui-ci lui répondit : « De la cellule de Frère François, » mais François l'ayant entendu, s'écria aussitôt : « Qui t'a permis de donner mon nom à cette cellule, comme si elle était mienne? Cherche-lui d'autres habitans. Je n'y retournerai pas! » Ainsi donc, pas plus de pro-

priété collective pour ses disciples réunis que de propriété personnelle pour aucun d'eux. Il arriva, certaine année, qu'aux approches de la réunion du chapitre général à la Portiuncule, les Assisiates, en l'absence du Père et sans le prévenir, firent construire précipitamment une maison afin de l'héberger. Lorsque, à son arrivée, François aperçut la bâtisse, il en fut si fortement scandalisé qu'après s'être plaint hautement, il en ordonna la destruction immédiate et, montant lui-même le premier sur le toit, il se mit, d'un bras robuste, à jeter bas les tuiles et les lattes, enjoignant à ses frères de le suivre et d'en faire autant, afin d'anéantir les traces de ce crime de lèse-pauvreté. Le podestat dut envoyer ses sbires pour réclamer, au nom de la Commune, un bien municipal. Un autre jour, revenant de Vérone, il apprend qu'à Bologne, des frères avaient bâti un couvent. Il s'y rend aussitôt et leur intime l'ordre de quitter la maison, sans délai, sans exception, même pour les malades. « Celui qui le raconte, dit Thomas de Celano, fut un de ceux qui étaient infirmes lorsqu'on les chassa. »

Si les Franciscains, cependant, se trouvaient obligés de construire des églises pour leur service, ils ne devaient point les faire trop grandes, même en vue des prédications populaires, ou sous tout autre prétexte ; car « c'est plus grande humilité et meilleur exemple d'aller dans d'autres églises pour prêcher. » En tout cas, église ou couvent, ils ne devaient rien posséder en propre. Lorsqu'on eut quitté de force le misérable hangar de Rivo Torto, premier abri du petit troupeau, parce qu'on s'y trouvait à l'étroit, la maisonnette (dépendant de la vieille église de la Portiuncule) où l'on campa ensuite devint elle-même promptement insuffisante au nombre croissant des adeptes. Il fallut bien, bon gré, mal gré, chercher une meilleure installation « avec une église où les frères pussent dire leurs heures. »

François s'adresse d'abord à l'évêque d'Assise ; mais celui-ci n'a rien à prêter. Même demande aux chanoines de la cathédrale, même insuccès. On dut pousser jusqu'à Subiaco, implorer l'abbé des Bénédictins. Touché de la détresse de François, ce dernier lui accorde enfin la vieille église Sainte-Marie de la Portiuncule, comme « la plus petite et la plus pauvre qu'ils possédassent. » Mais François s'en réjouit d'autant plus que cette petitesse et cette pauvreté la destinaient bien à être le ber-

ceau, l'église-mère des pauvres petits frères et que, depuis les temps antiques, elle était appelée par le bon peuple Sainte-Marie des Anges, à cause que l'on y entendait souvent les Anges chanter leurs cantiques. L'abbé de Subiaco concédait cette église en toute propriété ; néanmoins François, « maître expert et sage, voulant fonder sa religion sur la pierre solide de la pauvreté, » envoyait, chaque année, à l'abbé et à ses moines, comme redevance, un vase plein de petits poissons (des gardons), « en esprit d'humilité et pauvreté, et afin que les frères ne possédassent rien en propre. » Quelques jours avant sa fin, dictant à ses frères ses dernières volontés, il revint avec insistance sur ce sujet, rappelant les débuts modestes de l'ordre : « Nous demeurions bien volontiers en des églises très pauvres et délaissées, car nous étions ignorans et soumis à tous. Et je travaillais de mes mains, et je veux travailler, et je veux fermement que tous les autres frères travaillent à des travaux d'utilité honnête. Quant à ceux qui ne savent point, qu'ils apprennent, non par désir de toucher le prix de leur labeur, mais pour le bon exemple et pour chasser l'oisiveté... J'ordonne expressément, par obéissance, à tous, à tous les frères, où qu'ils soient, de ne s'enhardir jamais à demander à la Curie romaine, ni personnellement, ni par intermédiaire, aucune bulle en faveur d'une église ou de tout autre édifice, ni sous prétexte de prédication ou de pénitence. S'ils ne sont pas reçus, n'importe où, qu'ils s'enfuient vers quelque autre pays pour y faire pénitence avec la bénédiction de Dieu ! »

Lorsque l'agonisant, nu sur la cendre, renouvelait *in extremis* ces pieuses recommandations à ses compagnons en pleurs, gardait-il, en lui-même, l'espoir qu'elles fussent longtemps respectées par tous ceux qui portaient, comme eux, la tunique franciscaine ? Hélas ! sur ce point, comme sur tant d'autres, l'homme de Dieu avait éprouvé déjà combien son idéal de perfection morale semblait irréalisable même à beaucoup de ses admirateurs. Dans ce lieu même où il prononçait ces paroles, quelques jours avant, ne lui avait-on point parlé de reconstruire cette cabane de la Portiuncule, premier abri de la confrérie ? Il entendait, lui, qu'on la refît telle quelle, en bois et torchis, suivant la règle générale, « en signe de saintes Pauvreté et Humilité et mémoire éternelle de leur glorieuse et modeste origine. Mais quelques frères avaient protesté avec vivacité, alléguant qu'en

certains pays le bois était plus cher que la pierre. » C'étaient sans doute quelques-uns de ces « prélats et savans » qui devaient bientôt obtenir du pape Grégoire IX, le 28 septembre 1230, une bulle déclarant que les frères n'étaient point tenus d'observer le testament. « Mais nous qui étions avec lui, disent les auteurs du *Speculum Perfectionis*, nous sommes témoins... Le bienheureux François ne voulut pas discuter avec eux parce qu'il était près de sa fin et très gravement malade, et que, craignant surtout le scandale, il condescendait, contre sa volonté, aux volontés d'autres frères. Mais il fit alors écrire encore dans son testament : « Que les Frères se gardent bien surtout d'accepter des églises, couvens et autres édifices construits pour eux, sinon comme il sied à la sainte Pauvreté, c'est-à-dire qu'ils n'y soient qu'hospitalisés, ainsi que des pèlerins et étrangers. »

II

L'homme de Dieu, le fondateur de l'ordre, mourut le 4 octobre 1226. Déjà, depuis plus de quatre ans, à son retour d'Orient, malade et désillusionné, il en avait abandonné la direction. Son premier successeur, Pietro Cattani, était mort, lui-même, le 10 mars 1221. La charge de vicaire général avait alors été confiée à Frère Elie, un de ses autres compagnons en Palestine. Étrange et curieux personnage que ce Frère Élie, actif, pratique, ambitieux, souple et rusé, autoritaire et vaniteux, l'antithèse flagrante, par ses qualités et ses vices, de son patron candide, le rêveur extatique, l'idéaliste irréductible. D'après les savantes recherches du docteur Lemp, Élie était, comme François, un enfant d'Assise, à peu près du même âge que lui. Son père, un Bolonais, au nom ou surnom ronflant, Bombarone, était assez pauvre. On le voit, dans sa jeunesse, gagner péniblement sa vie, à la fois matelassier et maître d'école. Mais il est intelligent, laborieux, ambitieux ; le voici à Bologne, étudiant, notaire, juriste. De bonne heure, sans doute, il pressentit le glorieux avenir de son compatriote et se hâta d'associer, avec une énergie opiniâtre, sa propre destinée à la sienne. Si son nom ne figure point sur la liste (d'ailleurs variable) des douze premiers disciples, il se trouve, dès 1217, si fort avant dans la confiance du maître, qu'il est chargé d'une mission en Terre Sainte ; il y demeure deux ans. Il n'en revient précipitam-

ment qu'avec François, en 1219, sur l'annonce des querelles suscitées entre les Frères par les modifications apportées au fonctionnement de l'ordre, contrairement à l'esprit de la règle. Cette règle, très austère dans sa simplicité évangélique, avait, dès l'origine, semblé, aux prélats expérimentés, d'une pratique difficile, sinon impossible. On avait profité de l'absence de François pour se dispenser d'une application rigoureuse. Dès qu'il reparut, on profita de sa présence pour lui en demander une nouvelle rédaction.

François avait déjà formulé deux règles. La première, très brève, très simple, était celle qu'Innocent III n'avait cru pouvoir approuver que verbalement, avec réserve, par compassion, sans donner ni promettre un écrit. La seconde, déjà moins idéale, officiellement approuvée par Honorius III, avait encore été, au dire de Frère Léon, sur plusieurs points, assez vite oblitérée par la prélature. On persuada même François à son retour des Lieux Saints que, durant son absence, le texte en avait été perdu et qu'il en fallait un nouveau. L'homme de Dieu, comme toujours, se résigna.

« Il monta donc sur une montagne (Monte Colombo près de Rieti) avec Frère Léon d'Assise et Frère Bonyzo de Bologne, afin de leur dicter une autre règle sous l'inspiration du Christ. Ce qu'apprenant, bon nombre de prêtres s'en émurent et s'en allèrent trouver Frère Élie : « Nous avons appris, lui dirent-ils, que ce Frère François fait une nouvelle règle. Nous craignons qu'il ne la fasse trop dure, et que nous ne puissions l'observer. Nous voulons donc que tu l'ailles trouver et lui dire que nous refusons d'être astreints à cette règle. Qu'il la fasse pour lui, mais non pour nous ! » Frère Élie répondit qu'il ne voulait pas y aller sans eux : ils se mirent donc tous en marche. Quand Frère Élie fut proche de l'endroit où se tenait François, il l'appela. François se retourna et, voyant tous ces prêtres, répondit : « Que me veulent tous ces prêtres ? » Frère Élie lui dit : « Ce sont des prêtres qui, apprenant que tu fais une nouvelle règle et craignant que tu ne la fasses trop dure, protestent et déclarent qu'ils ne veulent point y être obligés, que tu peux la faire pour toi, mais non pour eux. »

« Alors François tourna sa face vers le ciel et s'adressa au Christ : « Seigneur, ne t'ai-je pas bien dit qu'ils ne me croiraient pas ? » Alors tous entendirent, en l'air, une voix qui ré-

pondait : « François, dans ta règle, il n'y a rien de toi, tout est de moi, tout ce qui s'y trouve, et je veux que cette règle s'observe *ad litteram*, sans glose, sans glose, sans glose. Je sais pourtant quelles sont les faiblesses humaines et j'y veux compatir, mais que ceux qui ne veulent point observer la règle sortent de l'Ordre ! » Alors François se retourna vers ses frères et leur dit : « Vous avez entendu, vous avez entendu ; voulez-vous que je vous le fasse redire ? » Et les prêtres, se regardant, confus et terrifiés, se retirèrent. »

Quelle que soit la part de l'exaltation imaginative alors commune à tous les compagnons de l'apôtre, dans ce récit de Frère Léon, le rôle d'Élie vis-à-vis de François s'y dessine avec relief. C'est bien celui d'un homme d'action réfléchie et d'observation positive, très attentif et soumis aux réalités, qui s'efforcera de réduire et d'accommoder l'idéal supérieur du visionnaire céleste aux nécessités vulgaires de son application terrestre. Instrument puissant et souple aux mains du cardinal Hugolin et de la Curie romaine, c'est Élie, en effet, qui contribuera, le plus efficacement, à faire rentrer la religion nouvelle dans les formes et les cadres des vieux ordres monastiques, et à la mettre au service de la Papauté militante, comme une levée en masse de volontaires enthousiastes, une armée plus nombreuse, mieux disciplinée, plus populaire, que l'ancienne féodalité épiscopale et bénédictine.

Nombre d'autres anecdotes rapportées par des témoins indiquent bien la différence des deux esprits et des deux cœurs, et combien la vive et tendre sensibilité de François et l'heureuse liberté de sa foi pure et profonde, étaient peu comprises par son successeur. A l'évêché d'Assise, dans les derniers jours, lorsque, en proie à d'atroces douleurs, le malade se faisait chanter, par ses frères, son hymne de la Nature et de la Vie, récemment composé, son sublime « Cantique du Soleil, » Frère Élie, se montrant scandalisé, lui vint dire : « Très cher Père, certes, je suis fort consolé, fort édifié par ta joie, en de telles souffrances, et celle de tes compagnons. Mais ne crains-tu pas que les gens d'Assise, malgré leur vénération pour toi, parce qu'ils croient ta maladie sans remède et ta fin prochaine, ne s'étonnent d'entendre ainsi chanter nuit et jour et ne disent : « Comment celui-là se montre-t-il si gai aux approches de sa fin ? Ne devrait-il pas méditer sur la mort ?... » Mais le bienheureux François ré-

pondit : « Laisse-moi, laisse-moi me réjouir en Dieu et par ses louanges, au milieu de mes maux, puisque, grâce au Saint-Esprit, je suis déjà si bien uni et joint à mon Dieu, que je puis exulter en lui, le Très-Haut! »

Comment s'étonner qu'au lendemain même de la mort du fondateur, Frère Élie, provisoirement préposé, par son titre, à la direction de l'ordre, n'ait guère tenu compte de ses constantes volontés? Le corps nu du Saint n'était pas refroidi sous le cilice et la cendre dont il s'était fait couvrir, dans cette humble cabane de la Portiuncule où il eût voulu être enterré, que toute la population d'Assise, avec armes, bannières, trompettes, descendait, en hâte, s'en saisir et l'emporter triomphalement à l'abri de ses remparts. Qu'il fallût soustraire la précieuse relique à la jalousie et aux violences des Pérugins, cela n'est pas douteux, si l'on songe aux mœurs du temps. Déjà, récemment, lorsqu'on avait ramené le Saint presque mourant de Cortone à Assise, on avait dû le transporter en secret, par des voies détournées, avec une forte escorte, afin d'éviter un coup de main, l'enlèvement en route du futur producteur de miracles. Frère Élie s'empressa d'assurer tout de suite à ses concitoyens tous les bénéfices, moraux et matériels, de cette prise de possession. Il annonça que le tombeau du Saint resterait dans la ville, et que, sur ce tombeau, s'élèverait un magnifique sanctuaire. Sur-le-champ, avec sa promptitude habituelle de décision, il se mit à l'œuvre.

Les circonstances, d'abord, ne lui furent pas encourageantes. Le chapitre, réuni pour l'élection du ministre général, lui marqua sa défiance en nommant, à sa place, Jean Parenti, Florentin. Cette première déconvenue ne ralentit pas son entreprise. Il continua d'agir comme s'il n'avait point de supérieur. Parneti, homme doux et paisible, consciencieusement fidèle à l'idéal franciscain, ne tarda pas à reconnaître son impuissance. Désabusé, désespéré, comme l'avait été le Saint, il abandonna bientôt le pouvoir pour se réfugier dans la solitude et la prière. Au contraire, durant ce temps, l'ardent organisateur, de connivence avec la Commune d'Assise, d'accord avec l'ex-cardinal Hugolin, devenu le pape Grégoire IX, ne perdait point une minute. La canonisation, précipitamment instruite, de saint François fut proclamée le 16 juillet 1228.

Élie ne l'avait pas attendue pour commencer les travaux. L'acte par lequel Simon Puzarelli cède à Frère Élie, manda-

taire du Pape, des terrains sur la Colline d'Enfer (lieu de supplices) pour y construire « un oratoire ou une église sur le tombeau du bienheureux corps de saint François, » avait dû exiger d'assez longues négociations et la préparation d'un plan général ; or, les signatures sont données en avril. Cette année même et les années suivantes, d'autres actes, donations, contrats divers, achats de matériaux, bulles pontificales, témoignent d'une activité fiévreuse dans les travaux. L'affaire fut si bien menée que la translation solennelle des restes du Saint dans la nouvelle basilique put être célébrée le 25 mai 1230. Cette fête, bruyamment annoncée, ne s'acheva point sans troubles. Des hommes d'armes se jetèrent, tout à coup, au milieu de la procession, s'emparèrent du cercueil, et le transportèrent en hâte dans l'église dont les portes furent aussitôt fermées devant la foule tumultueuse et furieuse. Une tranchée ouverte dans le sol reçut le cercueil ; dès qu'il y fut descendu, on combla la fosse, dont les traces furent si soigneusement cachées qu'on ignora durant six siècles l'endroit exact où reposait le Saint. C'est en 1818 seulement, nous l'avons dit, que de nouvelles fouilles firent découvrir la châsse encastrée dans la roche, sous le maître-autel. C'est en 1824 que fut construite la crypte actuelle, qui la renferme. Cette scène scandaleuse avait été organisée par le podestat et la commune d'Assise. Fut-ce avec l'assentiment de Frère Élie ? Il semble, d'après quelques autres témoignages, que celui-ci, par plus de prudence encore, avait déjà fait transporter le corps secrètement, de nuit, deux ou trois jours avant la cérémonie officielle.

Pourquoi cet acte de violence, pourquoi cet enlèvement clandestin ? Suivant quelques-uns, l'astucieux et défiant Élie aurait voulu éviter un examen public des stigmates miraculeux. Suivant d'autres, c'était, de sa part, une vengeance vis-à-vis de Frère Parenti, ministre général élu à sa place et contre lui. Les deux suppositions ne sont guère vraisemblables. D'une part, les plaies de François, quelle qu'en fût l'origine, avaient été constatées par plusieurs témoins, et le cadavre, enseveli depuis plus de deux ans, ne pouvait être exposé aux yeux de la foule. D'autre part, pour un homme qui recherchait la popularité, ce désordre scandaleux jeté dans la solennité d'une fête, locale et patriotique, depuis longtemps attendue, pour la tourner en une scène de brigandage et d'émeute sanglante, n'était guère un moyen

d'avancer ses affaires. Le Frère Léon, doux et véridique, adversaire irréconciliable de Frère Elie, semble avoir, honnêtement, reconnu le motif de cette étrange conduite. Élie, homme d'expérience, n'aurait fait, d'après lui, qu'agir par une nécessité de situation, *necessitate humana*. La crainte d'un rapt pieux n'était que trop justifiée par de nombreux précédens. La passion superstitieuse, depuis la quatrième croisade, pour les reliques et les nombreux et précieux ossemens rapportés d'Orient, était alors poussée à son paroxysme. Les pouvoirs publics, non plus que les particuliers, ne reculaient pas toujours devant les violences criminelles pour s'en procurer. « On voulut, dit le docteur Lemp, éviter un coup de main de la foule... de gens accourus de toutes parts qui tous voulaient voir le corps du saint et, si possible, en emporter des morceaux... Déjà, le trafic en avait commencé; ne lui avait-on pas, avant l'ensevelissement, coupé ou arraché des cheveux pour les conserver ou les donner? » Une chronique contemporaine énumère les reliques du Saint déjà apportées en Allemagne par le Frère Giordano de Giano.

A la suite de cet incident, la réunion du chapitre général fut très orageuse. Violemment attaqué, Frère Élie se défendit violemment. La lutte, qui devait continuer si longtemps, entre les adeptes fidèles du pur idéal, la plupart simples moines ou laïques du tiers-ordre, et les partisans de l'organisation traditionnelle, presque tous prêtres et prélats, l'aristocratie intellectuelle de la confrérie, était décidément ouverte. Dans l'impossibilité de s'entendre, on en référa au Pape. Après un blâme apparent adressé aux magistrats d'Assise, Grégoire IX, confiant encore, finit par donner raison à Élie et à son parti (28 septembre 1230). Dès lors, Élie plus libre d'agir à sa guise, sans tenir aucun compte de son chef, le trop longanime et pacifique Parenti, poussa les travaux de construction, basilique et couvent, avec une opiniâtreté surprenante. Il put faire mieux encore, après le chapitre général de 1232. Le jour de l'élection, il fit envahir la salle des séances par ses partisans, qui le placèrent de force sur le siège du général en l'acclamant bruyamment. Le pauvre Parenti, tremblant de tous ses membres, fondant en larmes, ne put que se dépouiller de ses insignes et donner sa démission. L'affaire, portée encore à Rome, en revint avec la décision ordinaire. Élie fut, officiellement, déclaré chef de l'ordre.

Dans cette fonction supérieure, il rendit à l'ordre nouveau d'immenses services comme savant organisateur des missions internationales, comme infatigable propagateur des fondations conventuelles et des constructions ecclésiastiques dans toute l'Europe. Mais, en même temps, rompant avec tous les exemples et les préceptes du maître, il reprit, avec orgueil et violence, toutes les façons d'agir autoritaires, toutes les habitudes de train luxueux et de relations mondaines, dont les excès, chez les prélats féodaux, avaient naguère suscité partout, avec le besoin de réformes, tant d'hérésies et de discordes, préparé et justifié les libres prédications de saint François. Les zélateurs, les anciens compagnons du Saint, furent violentés et incarcérés. L'un d'eux, l'Allemand Césaire de Spire, mourut sous les coups de son geôlier. Despote aussi absolu qu'intolérant, Élie ne réunit plus jamais le chapitre général, qui aurait dû être consulté tous les ans. Bientôt, sa vie privée excita les mêmes scandales et les mêmes perturbations que sa vie publique. A Assise et à Cortone, il s'était fait bâtir ou décorer de superbes appartemens et des écuries où il entretenait plusieurs chevaux de selle; il ne mangeait plus au réfectoire commun; il s'était attaché un cuisinier fameux et se faisait servir par des pages, passait même pour s'occuper d'alchimie. En arriviste prévoyant, le protégé du Saint-Siège s'était, de bonne heure, assuré l'amitié de l'empereur Frédéric II en même temps que celle de Grégoire IX. Les plaintes qui ne cessaient de s'élever contre ce singulier disciple du nouveau Christ devinrent à la fin si bruyantes et multipliées que le Pape y dut prêter l'oreille. Le général fut mandé à Rome. « Élie, pour se justifier, allégua une raison extraordinaire. Le supérieur de l'ordre soutint qu'il n'était pas tenu d'en observer la règle! Il n'avait jamais promis, disait-il, d'obéir à la règle de 1223. » Nous avons vu, en effet, comment, sur le Monte Colombo, il avait présenté au Saint en extase les prélats protestant d'avance contre l'austérité de cette règle; il avait donc fait cause commune avec eux, mais par quelle restriction mentale! Cette fois, devant le soulèvement général, Grégoire IX dut abandonner son allié. Élie fut relevé de sa charge au chapitre général de Rome, durant les fêtes de la Pentecôte, en 1239.

Le ministre général conservait, néanmoins, dans sa disgrâce, ses fonctions comme directeur et conservateur de la Basilique d'Assise; il restait le *dominus et custos ecclesiæ Sancti Francisci*

Assisiatis. Il semble même qu'à son retour de Rome, il ait voulu, par un surcroît de pieuse activité et l'apparence d'une soumission résignée, se préparer un retour de faveur. En même temps qu'il poussait les travaux de l'église, il faisait montre, par des actes extérieurs, d'un repentir sincère et d'une pénitence effective. Humblement vêtu, laissant croître sa barbe et ses cheveux, il passait de longues heures en prière. Le peuple en était touché; nobles et bourgeois s'apitoyaient. Le Pape, heureux de cette conversion, se disposait à lui pardonner, lorsqu'on apprit tout à coup qu'il était allé offrir ses services à l'Empereur, récemment excommunié, en lutte armée avec Rome. Le bon Frère Égide, malgré ses ressentimens, ne put cacher sa désillusion et retenir sa douleur; à cette stupéfiante nouvelle, il se prosterna, la face contre terre, fondant en larmes. Le Pape dut excommunier Élie. Frédéric y répondit par un manifeste, daté de son camp, en l'honneur du transfuge; il se l'attacha comme conseiller et, dit-on, comme ingénieur dans la campagne qu'il menait en Romagne. Quelque temps après, il l'envoya comme ambassadeur auprès du Pape lui-même, puis en Orient, auprès de l'Empereur grec et du roi de Chypre. Quand Élie, comblé d'honneurs, revint en Italie, à Cortone, où il avait séjourné souvent et fixé sa résidence, il y apportait, comme gage de sa piété et présent de bienvenue, une quantité de reliques. La plus précieuse était un morceau de la vraie Croix, qu'il donna, dans un magnifique reliquaire d'ivoire byzantin, à l'une des églises; on peut l'y voir encore. La ville, en reconnaissance, lui offrit, quelques années après, en 1245 et 1246, des terrains où l'infatigable lutteur, suivi par une douzaine de fidèles, édifia une nouvelle église et un nouveau couvent.

III

Frère Élie, on le voit, fut assurément l'initiateur, l'inspirateur, le surveillant, actif et passionné, des constructions franciscaines à Assise, basilique et couvent. Fut-il plus encore? Son rôle personnel dans l'évolution de l'architecture chrétienne en Italie a-t-il une importance supérieure à celle d'un promoteur intelligent et d'un collaborateur administratif? A toutes ses qualités intellectuelles et organisatrices joignit-il la science technique? Bref, fut-il l'architecte de la Basilique? MM. Sabatier et

Lemp seraient disposés à le croire. La supposition, si hardie qu'elle semble, n'aurait, en soi, rien d'invraisemblable. Aux XIe, XIIe et XIIIe siècles, cette multiplicité d'aptitudes et de connaissances n'est point rare dans le monde ecclésiastique. Frère Élie, après sa déchéance, semble bien, en effet, d'après les chroniqueurs, avoir rempli près du César excommunié, Frédéric II, les fonctions d'ingénieur militaire, aux sièges de Crémone et de Faenza. Néanmoins, pour affirmer son rôle d'architecte à Assise, il faudrait quelques preuves. Or, ces preuves font défaut. Les documens, conformes aux traditions, semblent, au contraire, bien établir qu'à côté de lui, avant et durant son généralat (1228-1239), il y eut toujours quelque professionnel, un ou plusieurs maîtres d'œuvre. Quel fut donc, ou quels furent ces premiers artistes? Lequel surtout, constructeur habile autant que novateur hardi, après avoir dressé le plan général des sanctuaires superposés, sut mener si vivement les travaux que l'église inférieure put être inaugurée au bout de deux ans et l'église supérieure sans doute amorcée suivant les règles du style ogival? Est-ce un Italien? Est-ce un Allemand? Est-ce un Français? La question, souvent débattue, parfois obscurcie par l'intervention inopportune des préjugés ou vanités patriotiques, n'a point, vraiment, grande importance, si l'on veut bien se rappeler que l'internationalisme, au Moyen âge, dirige, dans le domaine religieux, toutes les évolutions de l'art autant que celles de la pensée.

En fait, depuis que les investigations précises et les recherches érudites et techniques de M. Enlart ont confirmé les pressentimens et les indications de Schnaase et de M. Thode, la Basilique d'Assise ne saurait plus prétendre à la primauté comme église de style gothique en Italie. Sur divers points de la péninsule, des moines de Cîteaux étaient déjà venus élever des constructions d'un style bourguignon si franc et si pur qu'ils s'y pouvaient croire dans leur pays natal. Plusieurs de ces églises le leur rappelaient même par ce nom vénéré de Clairvaux; c'étaient Chiaravalle près de Milan, Chiaravalle della Colomba, près de Plaisance, Chiaravalle da Cotignola, entre Ancone et Sinigaglia, quelques-unes fondées au XIIe siècle. La plus importante, celle de Fossanava, reconstruite de 1187 à 1208, entretenait un *studium artium*, une école des Sciences et Arts, qui fournissait à la contrée des artistes et des ouvriers travaillant

dans le goût français. La grande abbaye de Casamari, « dont l'architecture paraît plus avancée, » était achevée en 1217, et son constructeur, Magister Johannes, se transportait aussitôt à San Galgano, près de Sienne, où il érigeait, dans les mêmes données, l'admirable église dont les ruines imposantes nous émeuvent les yeux et le cœur, comme celles de notre pays. C'est de San Galgano qu'allaient sortir les moines constructeurs de la cathédrale de Sienne. Dans les Marches, en Lombardie, en Piémont, même activité des Cisterciens et de leurs disciples ou imitateurs. Dans la Pouille et en Sicile, Frédéric II et ses ingénieurs français ramenés de Chypre accélèrent la transformation architecturale en introduisant des élémens gothiques dans toutes leurs bâtisses, forteresses, palais, églises. Presque partout, de côté et d'autre, le mouvement se décidait en faveur de l'architecture septentrionale, lorsque Frère Élie commanda, inspira, choisit les plans pour l'édifice grandiose que méditaient ses ambitions, et qui allait remplacer au flanc du Subasio la modeste chapelle, dédiée à la Vierge, et commencée, dit-on, par lui du vivant de François. On achevait en ce moment même, parmi d'autres édifices voisins, la cathédrale de Lanciano qui offre de nombreux rapports avec la Basilique.

En donnant au nouveau temple ses magnifiques proportions, Élie trahissait, ouvertement et scandaleusement, la pensée bien connue et les suprêmes instructions de son maître. Peut-être crut-il s'assurer son pardon d'outre-tombe en imitant, du moins, les nobles sanctuaires qu'ils avaient ensemble admirés en Provence et en Palestine et dont l'élan hardi vers les hauteurs répondait si bien, pour l'un, l'idéaliste, à celui de ses extases mystiques, pour l'autre, l'homme d'action et l'ambitieux avisé, à celui de ses aspirations dominatrices et de cette intelligence pratique avec laquelle il prévoyait l'action qu'allait exercer, sur l'imagination et dans le cœur des populations dévotes, l'édifiante et sublime beauté de ces nouvelles formes esthétiques.

D'après Vasari, c'est à la suite de longues réflexions qu'on aurait appelé un homme du Nord, Jacopo Tedesco, Jacques l'Allemand, « comme le meilleur architecte de tous ceux qu'on pouvait trouver à cette époque. » Le plan général, dressé par lui, aurait comporté les trois étages de sanctuaires, crypte sépulcrale, nef inférieure, nef supérieure. Mais Vasari est sujet à caution ! Il est possible que, cette fois encore, il se soit contenté

de nous transmettre une tradition locale sans plus ample informé. De son temps même, un pieux historien de la religion séraphique, Rodolphus, recueillant des renseignemens identiques, nous assure n'avoir pu trouver de preuves écrites. Les a-t-il bien cherchées? Ces pièces lui auraient-elles échappé? Voici que, bien plus tard, en 1704, un auteur scrupuleux, le Père Angeli, de Rivo Torto, dans son *Collis Paridisi* ayant dépouillé les archives d'Assise, confirme, au contraire, les assertions du Florentin en termes explicites. D'après lui, Jacques l'Allemand n'aurait pas été appelé seul à Assise. On y aurait, suivant la procédure en usage dans les républiques italiennes, convoqué avec lui d'autres architectes et experts. Or, parmi ceux-ci, se rencontre, « jeune encore, attiré par sa dévotion, *Philippus de Campello* (sic) qui, plus tard, entra dans l'ordre et fut établi directeur de l'œuvre après le dit Jacobus. » L'affirmation est précise, elle établit nettement l'importance et la durée du rôle joué par ce Campello, sinon dans les premiers travaux, au moins dans leur poursuite et, peut-être, leur achèvement. Adjoint, dès la première séance, au jury des experts, il devient, quelques années après, collaborateur, puis successeur de son aîné, son chef ou maître. Or, nous le retrouvons encore, en 1253, *Magister Operæ*, toujours directeur de ce grand travail auquel il se consacre depuis vingt-cinq ans. Dans ce cas, nulle difficulté pour comprendre l'unité harmonique de la conception générale, unité si frappante encore, si fortement impressionnante, malgré tan d'additions, modifications, altérations apportées, dans la suite des temps, à l'austère et simple gravité du plan primitif.

L'histoire chronologique de ces transformations matérielles, étudiée sur place par MM. Thode et Venturi, s'oppose-t-elle à la vraisemblance de la tradition? Nullement, semble-t-il. En 1230, lors de la translation clandestine et nocturne des reliques et de la cérémonie publique et tumultueuse qui suivit, l'église inférieure était achevée, au moins dans son gros œuvre. C'était une véritable crypte, aussi large et aussi longue que la nef supérieure dont elle devait être le support, comme celle de notre Saint-Gilles en Provence, mais réduite à trois travées. Ces trois travées, voûtées d'arêtes rectangulaires, étaient séparées l'une de l'autre par des arcs en plein cintre retombant droit sur d'énormes piliers, trapus et massifs, formés par trois segmens de colonnes, sans base et sans décor. Peu d'éclairage encore par quelques

étroites lucarnes, ménagées dans la masse continue des murs latéraux, suivant l'usage roman, et la lueur lointaine répandue, au fond, par les fenêtres d'un court transept et d'une abside circulaire. De quelle impression grave et lugubre cette nef obscure, surbaissée, lourde, écrasante, devait-elle étreindre, plus encore qu'aujourd'hui, les pèlerins terrifiés! « *Luogo veramente cimiteriale*, dit M. Venturi, tant qu'il ne reçut point de lumière plus directe par l'ouverture des chapelles latérales. » Combien d'années s'écoulèrent avant que le plan primitif fût ainsi modifié? Après la disparition d'Élie, ses successeurs au généralat Fra Alberto, pisan, Fra Hay, anglais, Fra Crescenzio, de Jesi, Fra Giovanni, parmesan, de 1240 à 1257, furent tous des *zelanti* convaincus. Comment eussent-ils pensé à des embellissemens et agrandissemens si contraires à leurs principes? Il n'est guère plus probable que saint Bonaventure, après eux (1257-1274), l'inspirateur du décret rigoureux de Narbonne, malgré la liberté de son imagination poétique et de sa sensibilité pittoresque, ait voulu donner lui-même un démenti à des principes de simplicité publiquement affirmés par lui dans une forme si impérative et comminatoire.

Sauf la juxtaposition d'un clocher, accoté, il est vrai, à l'église, mais sans y être incorporé, en 1257, on peut donc croire que l'aspect général des deux basiliques, basse et haute, terminées dans leur structure en 1253, lors de la consécration par Innocent IV, ne se modifia guère avant le généralat de Fra Girolamo d'Ascoli (1274-1279) plus tard devenu le pape Nicolas IV (1288). Celui-ci était à la fois franciscain enthousiaste et pontife tolérant. C'est sous son pontificat, par son ordre, que les images de saint François d'Assise et de saint Antoine de Padoue s'enhardissent, dans les basiliques romaines, à se dresser auprès des images divines de la Vierge et du Christ. La Basilique-mère ne pouvait donc lui être indifférente. Aussi ne cessa-t-il d'en presser l'agrandissement et l'embellissement exigés d'ailleurs par l'incroyable multiplication des fidèles et l'évolution du goût public, au moyen de dons personnels, concessions d'indulgences et privilèges, autorisations de quêtes, etc.

Sur les flancs de la crypte obscure, crevant les épaisses murailles, dans chaque travée, s'ouvrirent six chapelles mieux éclairées. La lourde nef elle-même s'allongea, sur le devant, d'une quatrième travée et d'un transept d'entrée formant atrium,

avec porte latérale sur la terrasse du cloître. Le transept absidal, en même temps agrandi, étendait de chaque côté ses deux longs bras sous des lueurs plus abondantes. L'église supérieure, la merveille originale de l'édifice, heureusement, ne fut point touchée; avec l'harmonie fière et vive de sa franche et lumineuse poussée, elle conserva, sous ses verrières peintes, la pureté de ses formes. Le contraste reste toujours frappant, toujours émouvant. On peut même douter, à première vue, de l'unité d'un plan d'ensemble établi par un même artiste. Cependant, l'accord parfait entre les deux étages, la rapidité avec laquelle ils furent superposés, autorisent à le croire. N'est-ce point, chez nous, le cas, pour quelques-unes de nos plus belles églises de transition à la fin du XIIe siècle? L'ogive et le cintre s'y superposent et s'y associent parfois dans la même nef. Ici, au contraire, les deux styles se développent séparément, individuellement, sans se confondre. Donc, probablement, un plan unique, et, probablement aussi, deux constructeurs, l'un, l'aîné, restant plus attaché aux pratiques anciennes, l'autre, le jeune, mieux informé des doctrines récentes.

Est-il bien nécessaire, à ce sujet, de prolonger une discussion sur la personnalité des artistes auxquels peut revenir l'honneur d'avoir inauguré le travail, de l'avoir continué ou de l'avoir achevé? A ceux de l'incertain Jacopo Tedesco, de Frère Élie, de Fra Filippo de Campello, M. Venturi, dont la curiosité savante et l'ingéniosité critique ne reculent devant aucune hardiesse d'investigations, d'analyses et déductions, vient d'ajouter un nouveau nom, celui de Fra Giovanni della Penna. D'après lui, ce moine serait venu des Abruzzes, où s'était répandu le style cistercien, ce qui expliquerait « le caractère français de la basilique supérieure. » Cette candidature inattendue a soulevé, dans la presse et dans l'érudition italiennes, une tempête qui dure encore et ne semble point vouloir s'apaiser. L'adversaire le plus opiniâtre de M. Venturi, le mieux armé, semble-t-il, est un franciscain, le Père Giusti. Tous les deux poursuivent, depuis un an, leur campagne acharnée avec la même ardeur de conviction. Nous n'avons nulle compétence pour nous mêler à cette lutte d'érudits. Ce qui nous semble, à nous profane, résulter de la bataille, d'après les documens projectiles échangés par les combattans, ce sont deux faits. D'une part, en 1238, près de Foligno, dans le couvent de Sassovivo, travaille, sous les ordres de Frère

Élie, un moine-ingénieur, Fra Giovanni della Penna, nommé, en même temps que Fra Filippo di Campello, dans un bref de Grégoire IX, qui prie son supérieur de lui laisser achever un aqueduc commencé. D'autre part, à la même époque, il y a deux frères du même nom dans l'ordre mineur. Le plus connu, disciple de saint François dès 1215, adjoint, dès 1216, à la mission en Provence, paraît, sauf quelque apparition aux chapitres annuels d'Assise, avoir séjourné en France vingt-cinq ans. Il n'en revient qu'en 1241, pour gouverner différens monastères dans les Marches, et s'éteint, dans sa bourgade natale, chargé d'années, en odeur de sainteté, en 1271. C'est un continuateur vénéré de saint François, abondant, comme lui, en visions mystiques. Le second, sorti du même pays, non moins estimé par l'Homme de Dieu, fut, à la même époque, en 1216, chargé d'évangéliser l'Allemagne, mais n'y eut aucun succès. Chassé par les persécuteurs, il dut rentrer bientôt en Italie, qu'il ne paraît plus avoir quittée. Ce serait, d'après le Père Giusti, l'architecte désigné par le Pape. En tout cas, que ce soit l'un ou l'autre, son apparition n'est signalée qu'assez tardivement, au moment où l'édifice devait être déjà fort avancé. Que ce soit l'un ou l'autre, son séjour, plus ou moins long, en France ou en Allemagne l'avait mis au courant de l'évolution architecturale, déjà accomplie d'un côté du Rhin et déjà commencée de l'autre. Sauf présentation de nouveaux documens, concluans et irrésistibles, réservons donc, en bonne partie, notre reconnaissance à ce Fra Filippo di Campello, que nous retrouvons, dès lors et pendant longtemps, possédant toujours la confiance de ses compatriotes et de ses confrères. C'est lui qu'ils chargeront encore, en 1257, d'édifier une église en l'honneur de la compagne spirituelle et collaboratrice ardente de saint François, sainte Claire. La construction était presque terminée et consacrée huit ans plus tard. « C'est une imitation fidèle, dit M. Thode, de son église supérieure d'Assise. »

Quelles que soient les origines et la nationalité des inspirateurs et des exécutans qui ont conduit la besogne, l'œuvre est là, toujours superbe, solide, vivante, éloquente, parlant pour eux. Si souvent, si longtemps qu'on la revoie, on y éprouve toujours les mêmes impressions, on s'y sent affermi dans les mêmes réflexions. Les trois élémens, dont le mélange, en des proportions et par des combinaisons diverses, vont se retrouver dans

tous les édifices de la première Renaissance, dite gothique, durant les XIIIe et XIVe siècles, se trouvent déjà juxtaposés ici. Dans l'église inférieure, c'est encore la vieille tradition latine et romane, la tradition indigène qui, malgré tout, persistera en Italie, sous l'enveloppe adventice et passagère du décor gothique, pour reprendre au XVe siècle son autorité par le triomphe de l'humanisme. Dans l'église supérieure, c'est hardiment et franchement, à l'intérieur, pour la première fois peut-être, et presque pour une seule fois, l'adoption quasi complète de l'innovation française et son adaptation, par l'étendue des murailles offertes aux images de plate-peinture, au goût local pour les représentations colorées. Çà et là, dans quelques détails de moulures et sculptures, on pressent bien déjà quelque imitation d'antiquités gréco-romaines, mais timide encore, libre, maladroite, ne ressemblant en rien à cette contrefaçon passionnée et soumise, scolaire, servile, qui deviendra plus tard l'orgueil et la perte de la Renaissance classique.

En somme, dans chacun des deux sanctuaires, des émotions très diverses, mais aussi vives, intenses, inoubliables. En bas, d'abord, un saisissement de terreur sacrée, sous une menace d'écrasement, dans une demi-obscurité, froide et muette, comme si, de nouveau, l'ancienne montagne des supplices, la *Collis Inferni*, allait se rouvrir sous nos pas pour nous plonger aux géhennes souterraines; puis, après ces quelques instans d'angoisses, un réveil de conscience vitale et de multiples espérances, sous les jaillissemens latéraux des lueurs éparses, et la retombée lointaine, au-dessus du maître-autel, d'une plus large lumière, où frémissent toutes sortes d'apparitions multicolores, angéliques ou humaines, graves ou souriantes, saints et saintes, se pressant le long des parois peintes, s'élevant sous les courbures des voûtes. En haut, au contraire, après l'ascension par les escaliers extérieurs des terrasses ou la vis intérieure des tourelles, dans la belle nef inondée de clarté, comme nos Saintes-Chapelles, c'est, tout à coup, sous l'élan joyeux des frêles colonnettes et des voûtes légères, une délicieuse, une indicible exaltation de paix rafraîchissante, de tranquille extase, d'aspirations sereines. Et là, ce double sentiment de ferme retour à la vie présente et de confiance infinie dans la vie future se trouve singulièrement fortifié par la virilité active des acteurs réels de l'épopée franciscaine, tels que les a évoqués Giotto, à hauteur de l'œil, et

par la majesté encore imposante des acteurs surnaturels des tragédies évangéliques et bibliques tels que les vieux maîtres de Byzance, Rome, Sienne, Florence les fixèrent pieusement sous les voûtes. Là, vraiment, nous nous sentons bien sur la *Collis Paradisi*, d'où les croyans peuvent apercevoir, déjà proche, presque ouvert, prêt à les accueillir, le séjour céleste.

IV

Telle qu'elle était, lorsqu'elle jaillit de terre, la Basilique apparut comme un modèle inspirateur pour les innombrables églises et chapelles dont la propagation rapide de l'ordre des Mineurs allait peupler les grandes et les petites villes d'Italie. Le style du Nord, le style français, jusqu'alors importé, çà et là, dans quelques retraites isolées, par des moines bourguignons, désormais sanctifié par la mémoire du Saint, devenait tout à coup le style obligatoire du nouvel idéal religieux. N'était-ce pas, d'ailleurs, celui que le *Poverello* avait, lui-même, choisi de son vivant, comme l'expression la plus naturelle de ses hautes et pures aspirations? Rien de plus intéressant que les pages dans lesquelles M. Thode semble l'avoir nettement prouvé.

Sur ce point encore, le fils du négociant cosmopolite, du gros Bernard (Bernardone) et de la noble provençale, l'aimable Pica, avait justifié l'atavisme maternel et l'éducation paternelle. Ce nom de Francesco (le Français) jusqu'alors inconnu en Italie comme prénom, ne lui avait-il pas été donné par Bernardone au retour d'un de ses voyages d'affaires au delà des monts, en souvenir du doux pays où il avait trouvé grosse fortune, bons amis, tendre épouse? Enfant, n'avait-il pas été bercé par des cantilènes provençales, puis adolescent, exalté et charmé par les belles légendes chevaleresques que lui contait son père ou que récitaient, sur les places d'Assise, les trouvères pèlerins et les jongleurs nomades, en route vers la ville éternelle? Langue d'oc ou langue d'oïl, il semble qu'il en fut nourri, car on l'entendra, toute sa vie, dans ses grandes crises de joie ou de douleur, s'exprimer en cette langue. Lorsqu'il s'exerce à la mendicité, la première fois, sur le parvis de Saint-Pierre à Rome, c'est en français qu'il s'adresse aux pèlerins cosmopolites. Vient-il de rompre, dans une scène violente, avec sa famille et avec le monde, pour se consacrer tout entier à Jésus et à l'humanité,

lorsqu'il s'enfuit dans les bois et qu'il y entonne l'hymne de délivrance, c'est en français qu'il chante, *francigena lingua*, qu'il attire vers lui des brigands qui le dépouillent et le jettent, nu, dans un fossé plein de neige. Quelque temps après, lorsqu'il hésite, d'abord, à monter dans une salle où boivent et jouent d'anciens amis, pour y quêter de quoi alimenter les lampes d'un sanctuaire, lorsque, vainqueur enfin de tout respect humain, il se décide à se présenter, c'est en français qu'il les implore. « Chaque fois, nous dit Celano, qu'il était rempli du Saint-Esprit, c'était un jaillissement de paroles ardentes en langue française, *ardentia verba foris eructans gallice loquebatur.* » Et Frère Léon ajoute : « Souvent, lorsqu'il sentait en lui bouillonner une très douce mélodie, il lançait un chant français, et par la grâce du murmure divin que percevaient ses oreilles, éclatait en gaîté française, *gallicum irrumpebat in jubilum.* Quelquefois même, il ramassait à terre quelque morceau de bois et, le tenant haut du bras gauche, à la façon d'une corde d'arc, tirait dessus une autre branche, comme sur une viole et, faisant tours ou gestes de circonstance, chantait en français le Seigneur Jésus, *gallice cantabat.* »

Peut-on s'étonner alors que, dès les premiers jours de sa conversion, lorsque pour s'endurcir aux travaux manuels, à la souffrance du pauvre, il réparait, de ses mains, les vieux sanctuaires en ruines, il y ait marqué déjà son goût pour ce décor ogival dont il avait pu rencontrer tant d'exemples aux environs avant d'en voir de plus nombreux en Provence et en Palestine! « D'où vient, dit M. Thode, que ces trois églises (Saint-Damien, Saint-Pierre, Sainte-Marie de la Portiuncule) nous fassent voir précisément des particularités architectoniques qui n'ont aucun rapport avec l'art italien précédent, et se rattachent au style français? » Or, à mesure qu'il avance en âge, l'homme de Dieu se confirme dans son admiration pour la simplicité, claire et grave, de l'art cistercien. L'ancienne chapelle que François s'est bâtie de ses mains sur le mont Alvernia (le mont des stigmates) nous offre encore cette forme toute française, qui reparaît également dans une des petites cellules de son lieu préféré, le *Carceri!* Que conclure de tous ces faits? M. Thode n'hésite pas : « François, en même temps qu'il devait à la France son nom et l'un des élémens de sa nature, lui a dû aussi la connaissance d'un type particulier de constructions et la capacité de le re-

produire. » Par l'analyse technique, très détaillée et très attentive, que fait, ensuite, le savant archéologue, des parties anciennes de ces édifices, il y retrouve, en effet, nombre de motifs courans dans les églises provençales du XIIIe siècle.

Du vivant même de François, cette influence septentrionale dite plus tard, par dérision et mépris, « gothique, » put donc se révéler déjà, au moins pour quelques détails, dans les premiers établissemens, très humbles, des Frères Mineurs, disséminés çà et là. Presque rien, aujourd'hui, ne subsiste de ces abris, modestes et provisoires, tôt ou tard remplacés, aux XIIIe et XIVe siècles, par des constructions plus vastes et mieux ornées. Mais, après la canonisation du Saint et l'édification de sa Basilique, c'est, de tous côtés, avec une rapidité merveilleuse, que s'élèvent, soit en son honneur, soit en celui de saint Dominique, par une émulation passionnée des congrégations, des populations, des pouvoirs publics, démocratiques ou seigneuriaux, les églises nouvelles, grandes ou petites. Or, presque toutes sont conçues ou décorées dans le goût nouveau qui gagne à la fois clercs et laïques et se manifeste par contagion, dans les monumens civils et profanes, autant que dans les constructions ecclésiastiques.

Les Dominicains, dans cette concurrence, mieux organisés, recrutés d'ordinaire en des milieux plus cultivés, ne se laissent point devancer par les Franciscains. Depuis l'accolade fraternelle que leurs deux fondateurs s'étaient donnée à Rome, sur le parvis de Saint-Pierre, au sortir de l'audience pontificale où l'aîné, Dominique, le docteur militant, s'était senti touché, dépassé, vaincu par la foi simple et chaleureuse du jeune et naïf rêveur, le petit pauvre François, c'est dans un sincère accord qu'ils avaient tous deux travaillé, sous l'œil vigilant de Rome, à la reconstruction de la vieille Église chancelante. L'émulation entre leurs disciples, les prêcheurs et les mendians, continuera, visiblement et officiellement, durant plusieurs siècles, non sans quelques troubles passagers de jalousies et de taquineries qu'expliquent de reste les diversités d'occupations, habitudes et tendances. Néanmoins, au fond, l'accord moral et intellectuel répond trop à des nécessités sociales et religieuses pour qu'il soit jamais sérieusement compromis. On verra donc, non sans surprise, que si l'inspiration de nature et de vérité qui va ranimer, transformer, développer tous les arts, reste

essentiellement franciscaine, c'est, le plus souvent, par l'intervention technique des Dominicains que cette inspiration trouve ses expressions les plus décisives et les plus complètes. Les artistes supérieurs, dans tous les genres, abondent chez les prêcheurs, tandis qu'ils sont plus rares chez les mineurs. Ce sera surtout par deux dominicains, au XIIIe siècle Fra Guglielmo, l'auteur des bas-reliefs de l'Arca, à Bologne, et au XVe siècle Fra Angelico, à Florence que l'âme de François d'Assise se révélera d'abord dans la sculpture et se fixera, ensuite, dans la peinture.

Pour le moment, les uns et les autres déploient, côte à côte, la même activité architecturale. Dans toutes les villes où ils s'installent, suivant les circonstances, par leurs soins ou par leurs mains, les vieux édifices se rhabillent ou les nouveaux se construisent à la mode nouvelle. Il va sans dire qu'en s'implantant sur ce sol étranger, la plante septentrionale n'y peut grandir et fructifier qu'à la condition de s'y soumettre aux habitudes et aux exigences locales de climats, de traditions, de mœurs. C'est la loi nécessaire et fatale, heureuse et féconde, de toutes les évolutions imaginatives et techniques par l'importation d'un art extérieur. Pourquoi donc s'étonner et se scandaliser que les Italiens, en s'inspirant des architectures française et germanique, ne se soient pas contentés d'en reproduire exactement et servilement les chefs-d'œuvre? Il faudrait donc aussi s'étonner et se scandaliser, comme on l'a fait, hélas! trop longtemps, que les artistes de France et des Flandres, un peu plus tard, ne se soient pas bornés et condamnés jusqu'à nos jours à copier, pasticher, contrefaire, inutilement et platement, leurs maîtres d'Italie.

La Basilique d'Assise elle-même témoignait déjà, en partie, d'une adaptation forcée aux habitudes indigènes. L'église d'en haut, claire et légère, pouvait bien sembler, à des pèlerins du Nord, une réapparition subite et ravissante, des nefs les plus simplement nobles de leurs Saintes-Chapelles. Mais le charme était d'autant plus grand qu'il était imprévu, car, à l'extérieur, leurs yeux avaient été, d'abord, plutôt déconcertés. Que dire de ces grandes masses de murailles, nues et sèches, soutenues, non par des contreforts ajourés, sveltes, ornés, mais par de hautes et lourdes tourelles en maçonneries? Que penser de cette toiture, plate et basse, écrasée, en terrasse, remplaçant

l'élan hardi des combles triangulaires accusant franchement l'ossature intérieure? Comment ne pas reconnaître dans cette façade, unie et calme, avec la seule baie, ample et cintrée, de sa porte centrale, sans voussures, sans sculptures, sous le haut rayonnement d'une immense rose, l'imposante, la rude et austère majesté de l'architecture romane? Comment, d'autre part, n'être point inquiet devant l'apparente fragilité du fronton découpé à vif et tranchant sur le ciel clair comme la pointe d'une aigrette en carton sec et mince? Ne dirait-on pas déjà un de ces décors plaqués, sans lien avec l'édifice, qui pourront, en Italie, longtemps manquer aux églises inachevées sans qu'elles en semblent trop souffrir? Et cet énorme clocher, non plus sans doute absolument isolé, ni aussi disproportionné et disgracieux par sa lourdeur et sa hauteur qu'on en voit ailleurs, avec quelle peine il s'est accolé au flanc de la bâtisse, sans se décider à s'y incorporer! Toutes ces différences, en vérité, sont bien faites pour nous déclarer que nous ne sommes point en l'Ile-de-France et ne sommes même plus en Bourgogne.

Cependant, l'introduction, à l'intérieur, d'une ornementation sculptée et peinte plus abondante et plus variée soulevait d'incessantes protestations chez les *zelanti*, fidèles observateurs des doctrines de leur maître. Dès qu'ils sont représentés, au généralat, par l'un des leurs, des mesures sont vite prises pour rappeler les constructeurs et décorateurs à plus de simplicité. En 1260, saint Bonaventure, lui-même, doit faire édicter par le concile de Narbonne des statuts conformes aux principes cisterciens, en termes fort rigoureux : « Les églises ne doivent être voûtées qu'au-dessus du maître-autel et par autorisation spéciale. Elles ne doivent pas être transformées en objets de curiosité par l'ampleur des dimensions, l'abondance des sculptures, l'éclat des peintures. Il ne devra y avoir d'autres verrières peintes qu'à la fenêtre principale, derrière l'abside, avec les seules images du Christ en croix, de la Vierge, de saint François et de saint Antoine. Aucun tableau de prix sur les autels, ni ailleurs, et, s'il y en a déjà, que les visiteurs provinciaux les fassent enlever. Aucune pièce d'orfèvrerie en or ou argent, si ce n'est le crucifix contenant les reliques, l'ostensoir et le calice, d'un travail simple, d'un poids ne dépassant pas 2 marcs et demi. » Tous les contrevenans à cette ordonnance rigoureuse devaient être sévèrement punis, au moins par le changement de résidence.

C'était une réédition, presque aggravée, des instructions iconoclastiques prêchées inutilement autrefois par saint Bernard. C'était, si l'on s'y soumettait, la dévastation et la dégradation, par un pieux vandalisme, de tous les sanctuaires d'Italie, remplis, depuis des siècles, d'orfèvreries, d'autels, de tabernacles, de chaires sculptées, de mosaïques et de fresques. C'était entrer en lutte violente avec l'essor général du goût populaire, réveillé et surexcité par l'enthousiasme des Franciscains, la curiosité des Humanistes, l'activité des sculpteurs pisans, des mosaïstes romains et florentins, qui, tous, affirmaient un amour irrésistible et croissant, pour les créations de la nature et les manifestations de la vie, pour la vérité et la beauté et pour leur expression par la poésie et par les arts. Les mœurs, comme toujours, furent, cette fois encore, plus fortes que les lois. Ces règlemens draconiens furent, peut-être, appliqués, çà et là, dans quelques pays du Nord; ils restèrent lettre morte en Italie. Saint François lui-même, par son tempérament de poète, de peintre, de musicien, par ses visions pittoresques, par ses prédications en paraboles vivantes et colorées, par son respect et sa tendresse pour les images du Christ et de la Vierge, avait trop bien, d'avance, encouragé l'exaltation imaginative de ses compatriotes pour que la grande masse des fidèles lui crût désobéir en se montrant moins sensible que lui aux interprétations humaines de la bonté et de la beauté divine.

Dès cette année même, à Bologne, près de l'église San Francesco, imitation de la Basilique d'Assise, qui allait devenir, à son tour, un modèle pour la Haute Italie, on élève, en violation de l'édit, un clocher isolé. Dans les nefs d'Assise même, les travaux des peintres de Pise, de Rome, de Florence, qui en faisaient les premiers foyers de l'art nouveau, ne semblent pas interrompus. Le courant d'émancipation morale et intellectuelle, d'ambitions constructives et décoratives, est trop fort pour qu'on y puisse résister. L'émulation, avec la prospérité et les passions, grandit même à ce sujet, chaque jour, entre les communes rivales et jalouses, leurs démocraties turbulentes ou leurs seigneuries aristocratiques. Les nécessités politiques de popularité se joignent à la prodigieuse multiplication des fondations franciscaines et dominicaines pour accélérer le mouvement. Guelfes et Gibelins, nobles et bourgeois, juristes et commerçans, peuple gras et peuple maigre, noirs et blancs,

papistes et impérialistes, tous les partis, toutes les classes déploient la même ardeur à remplir et à embellir leurs villes, aussi bien par des monumens civiques que par des monumens religieux. C'est une véritable fièvre d'art nouveau, mélange d'idées médiévales et de traditions antiques, où domine souvent, dans l'esprit et dans l'aspect, l'influence septentrionale qui restera visible, avec les mêmes caractères, jusqu'à la fin du XIVe siècle, durant toute la période dite plus tard, par un injuste et ingrat mépris, période gothique.

Grâce aux descriptions attentives et aux analyses techniques des principaux édifices religieux données par MM. Thode et Enlart, il est désormais facile de suivre, chronologiquement, l'évolution de cette architecture transitoire, entre l'art du Moyen âge roman et l'art de la Renaissance classique. Suivant la région, suivant les villes, la mixture des habitudes nationales et celle des inspirations étrangères se présente sous les aspects les plus variés, à des doses fort inégales. En Toscane, en Ombrie, dans le voisinage du tombeau sacré, règne d'abord le type cistercien, le plus simple et le plus pur, conservant souvent encore la modeste toiture en charpente, avec une seule nef, plus ou moins vaste. Pour les églises voûtées, l'abbaye de San Galgano reste le grand modèle; ce sont trois de ses moines qui se succèdent à Sienne, de 1259 à 1284, pour y diriger les travaux de la Cathédrale, comme maîtres d'œuvre. La maçonnerie extérieure, massive et rugueuse, de ces bâtisses hâtives restera souvent pauvre, sèche et nue, faute de l'enveloppe, luisante et luxueuse, en marbreries et en mosaïques polychromes, qui leur est destinée, suivant la mode toscane, mais qui n'a pu toujours être achevée ou même commencée, alors que l'intérieur a déjà reçu toute sa décoration picturale.

Dans l'Italie du Nord, dès la première heure, c'est avec plus de liberté et d'éclat que se fait l'alliance entre l'art gothique et l'art romano-byzantin. Les républiques universitaires et internationales, Bologne et Padoue, les républiques commerçantes et industrielles, Venise et Milan, se signalent par leurs efforts pour donner à l'architecture nouvelle une ampleur et des développemens en rapport avec la richesse du pays et les goûts de ses habitans. Depuis longtemps, l'usage des voûtes était connu en Lombardie et l'emploi de la coupole fréquent en Vénétie. L'association de l'ogive septentrionale et du dôme oriental s'y

produisit donc sans effort pour créer le type des églises de la Renaissance, en ajoutant à la vieille abside basilicale, autour du chœur, la couronne de chapelles rayonnantes empruntée aux types du Nord. « Système absolument propre au style français, » dit M. Thode, qu'on voit se former à Bologne, d'où il se répand en Émilie et Lombardie. A Venise, à Padoue, Trévise, Vicence, Vérone, dans presque toute la Vénétie, certains détails marquent le caractère spécial de cet art : par exemple, le nombre égal des voûtes dans la nef et dans les bas côtés, les colonnes rondes au lieu de piliers polygonaux ou de faisceaux de colonnettes, et, dans les façades extérieures, l'emploi de la brique agrémentée par des ornemens en marbre blanc. Partout, en somme, c'est l'instinct décoratif, le génie des colorations brillantes qui modifie, dans la mesure de ses besoins, les innovations introduites par l'architecture étrangère. Nulle part on ne pense à substituer, en son entier, l'organisme, si savant et si compliqué, de l'art gothique à l'organisme roman, traditionnel et éprouvé, plus simple et plus solide, plus résistant, dans les vastes plaines ou les hautes montagnes, aux assauts de l'orage, meilleur protecteur, au pays du soleil, contre les excès de lumière ou de chaleur.

C'est à la fin du XIIIe siècle et durant tout le XIVe que cette passion constructive et décorative atteint son paroxysme à tous les bouts de la Péninsule. L'enthousiasme des Républiques du Nord et du Centre se montre d'autant plus surexcité en ce moment, que Charles d'Anjou, le frère de saint Louis, appelé à Naples par la Papauté, y apporte tout le luxe et toute la libéralité de la Cour de France. Lui et ses successeurs, entourés de compatriotes, chevaliers, prélats, artistes, lettrés, y appellent, auprès d'eux, les plus grands artistes de l'Italie renaissante. Arnolfo di Cambio, Tino di Camaïno, Giotto, bien d'autres, vont se mettre à leur service et résideront à Naples plus ou moins longtemps, dans un milieu tout français. Il y a là, dans l'Italie méridionale, sous une impulsion monarchique, une production d'art international à laquelle ces promoteurs de l'art italien ne peuvent et ne veulent pas rester indifférens. Quoi d'étonnant à ce que, dans les sculptures, élégantes et presque attiques, du Florentin Arnolfo et dans celles du Siennois Tino di Camaïno, qu'on a pu comparer, pour la grâce naïve et tendre de ses figurines légendaires, aux poétiques récits des *Fioretti*, et dans les

dernières peintures ou sculptures de Giotto, on pûisse ressaisir de singulières similitudes avec nos imagiers antérieurs ou contemporains? Quoi d'étonnant encore à ce que, de leur côté, les républiques nationales, guelfes ou gibelines, aient voulu lutter avec l'envahisseur étranger et lutter entre elles pour la magnificence des édifices nécessaires à leur organisation politique comme à leur ferveur religieuse? Le fait est qu'en quelques années, presque toutes les villes, grandes ou petites, de l'Italie centrale et septentrionale, dressent, à côté de leurs cathédrales, des palais publics, palais de la Commune ou de la Seigneurie, de la Police (du Podestat), de la Justice (della Ragione) où s'amalgament les mêmes élémens, romans et gothiques, avec une grandeur, une ampleur, une majesté souvent formidables, et une variété infinie de combinaisons élégantes dans les formes, les décors, les couleurs qui étonne et réjouit les yeux sans jamais les lasser.

Assurément, si l'on remarque, çà et là, dans les monumens publics ou dans leurs dérivés, les palais de nobles familles ou de riches bourgeois, plus d'une parenté, pour les détails, avec nos édifices de France ou d'Allemagne, on n'en doit plus chercher l'origine dans les travaux des moines cisterciens, mais dans ceux des architectes de Lombardie, en rapports constans avec ceux de Bourgogne et de la région lyonnaise, et aussi avec ceux des ingénieurs du Nord, ramenés par Frédéric II de Chypre ou d'outre-monts, dont le plus célèbre est le champenois Chinard. Avant même que s'élevât la Basilique d'Assise, l'empereur cosmopolite avait donné droit de cité, dans ses États, à l'art gothique, sous sa forme religieuse. La cathédrale de Messine, renversée par les derniers tremblemens de terre, datait de son règne. Un peu plus tard, il avait, plus ardemment encore, avec la liberté croissante de sa curiosité universelle, encouragé l'importation, sous sa forme civile, militaire et princière. La Pouille, où se dressait son château favori, Castel del Monte, imitation, pour l'ensemble, d'un castel français, les Abruzzes, la terre de Bari, la Campanie, où la Porte fortifiée de Capoue était une restitution, dans sa structure et dans ses sculptures, de l'art des Césars romains, n'étaient pas seules à montrer des exemples de sa protection intelligente et de son goût éclectique. La Toscane, où il avait fait construire, avec d'autres châteaux forts, celui de Prato dont la tradition attribue le plan à Nicolas de Pise, la

Romagne, où les remparts de Faenza auraient été édifiés sur les plans du fameux Frère Élie, attestaient encore sa volonté et pouvaient inspirer ses partisans ou ses ennemis. C'est donc, de tous côtés, l'influence du Nord encouragée à la fois par l'humble visionnaire et l'orgueilleux despote.

Sur le terrain des Arts, en effet, malgré l'hostilité radicale que semble établir entre François et Frédéric la diversité des tempéramens et des intelligences, il se trouve que ces deux adversaires, l'idéaliste le plus candide et le réaliste le plus sceptique que le moyen âge ait connus, vont devenir, en commun, les promoteurs les plus actifs et les plus décisifs du grand mouvement de civilisation morale et savante, religieuse et philosophique, imaginative et intellectuelle d'où vont sortir le monde de la Renaissance et de la Réforme et celui des temps modernes. Chez les deux, mêmes origines internationales, franco-italienne et franco-tudesque, même éducation par la poésie chevaleresque et la poésie provençale, même sensibilité passionnée, tournant chez l'un à l'extase mystique et chez l'autre au dilettantisme voluptueux, et surtout, même admiration et même amour, très divers dans les conséquences et dans les expressions, mais aussi forts et sincères chez les deux, pour toute la nature vivante et tous les êtres, animés ou non, qui la peuplent et l'embellissent. Que cet amour pour la Vérité, pour la Beauté, pour l'Humanité se traduise chez l'un par une foi absolue dans la parole du Christ, chez l'autre par un doute incessant de curiosité scientifique; chez l'un par une indicible reconnaissance pour le créateur de ces merveilles, chez l'autre par l'appétit de jouir et de posséder, chez l'un par un pieux débordement de tendresse et de charité, chez l'autre par une pratique réfléchie de tolérance et de générosité, il n'en suivra pas moins qu'ils se trouvent associés par cet amour pour donner, par leurs actes, leurs paroles, leurs légendes, à l'imagination et à l'intelligence italienne, la double impulsion dont les effets se prolongeront sans interruption jusqu'à nos jours. Quelle est l'âme italienne où ne survivent encore, se combattant parfois, s'associant souvent, se comprenant toujours, quelques restes, à la fois, de l'idéalisme franciscain et du positivisme impérial ?

GEORGES LAFENESTRE.

LES GRANDS ACCIDENS DE SOUS-MARINS

I

Sans faire peut-être autant de victimes que d'autres catastrophes, les naufrages de sous-marins frappent davantage l'imagination publique. La nouveauté de la navigation entre deux eaux, sa hardiesse, le mystère des profondeurs qui couvre le bateau disparu, l'incertitude surtout émeuvent irrésistiblement. Que des malheureux survivent, scellés dans une double prison d'acier et d'eau, et qu'on puisse, des jours durant, frôler leur agonie sans arriver à les secourir, cela émeut la sensibilité. Puisque le sujet est malheureusement d'actualité, rappelons quels ont été les accidens des sous-marins modernes, voyons ce qu'on a fait pour en éviter le retour, et demandons-nous ce qui reste à faire.

S'il y a des siècles que l'humanité songe à s'emparer d'un domaine réservé aux espèces animales les plus éloignées d'elle par leur fonctionnement vital, il n'y a que vingt-trois ans que le problème a reçu sa solution, avec le *Gymnote* de Gustave Zédé. Et depuis six ans seulement la mer, violée dans ses profondeurs, a commencé de se venger. Il s'est produit une quinzaine d'accidens graves : chez nous, initiateurs du progrès, trois, sur plus de 30 000 plongées. La proportion ne dépasse pas celle des accidens du travail dans beaucoup d'industries maritimes ou mécaniques. La différence consiste jusqu'ici en ce que l'avarie sous-marine tourne aussitôt à la catastrophe, par l'effet des conditions qui l'environnent.

Ce sont les Anglais qui ont été le plus atteints. Moins avancés, techniquement parlant, que nous-mêmes, se hâtant néanmoins d'utiliser une arme aussi redoutable pour la défense que pour l'attaque, ils ont accumulé d'inévitables malheurs. En février 1903, sur le A_1, leurs moteurs à gazoline leur donnaient un premier avertissement : une explosion intérieure y faisait six blessés. Heureusement, le bateau n'était pas en plongée. Des explosions analogues se produisirent un peu partout où l'on emploie des essences volatiles. Les vapeurs de benzine, de gazoline, etc., forment avec l'air un mélange détonant qui s'accumule et qu'une étincelle enflamme. En Angleterre, c'est l'histoire du même A_1 en 1904, du A_5 en 1905, du C_8 en 1907, aux États-Unis, du *Fulton* en 1902, du *Pike* et du *Gramper* en 1909 ; en Italie, du *Foca* en 1909 ; en Russie, du *Delphin* et du *Storliad* en 1904 : au total, 29 tués et 47 blessés.

A cette cause si fréquente, mais évitable, il faut ajouter certaines maladresses des premières années, évitables aussi, comme celle qui fit disparaître le *Delphin* dans la Néva pendant le remplissage des ballasts (réservoirs d'eau). Un mouvement trop brusque immergea le panneau ouvert : il y eut 23 noyés. Une fausse manœuvre des gouvernails de plongée, coïncidant avec une flottabilité réduite pour une cause inconnue, fit de même sombrer en mer, le 8 juin 1905, le A_8 anglais. Il naviguait en surface à 10 nœuds, capot ouvert, lorsqu'il plongea brusquement. Deux officiers et deux hommes qui se tenaient dehors furent sauvés, quinze autres engloutis. Il était 9 heures du matin : à une heure de l'après-midi, deux explosions, se produisant au fond de l'eau, achevaient le désastre.

Il faudrait rapprocher des cas précédens celui du *Farfadet* On s'en souvient, c'était le matin du 6 juillet 1905 ; le sous-marin *Farfadet* évoluait dans le lac de Bizerte. A cette époque, l'air expulsé des caisses à eau pendant leur remplissage sortait encore dans le bateau. Afin d'éviter une surpression gênante pour respirer, on ne fermait le capot qu'au dernier moment. Ce jour-là, par suite d'un obstacle, la fermeture se fait mal. Le commandant veut recommencer le mouvement en donnant cette fois un coup brusque. Trop tard : une trombe liquide, s'engouffrant par l'orifice, rejette, avec l'air qu'elle déplace, l'officier et deux hommes voisins. Le reste est précipité par dix mètres de fond. On s'empresse au secours des treize ensevelis. Un dock

est là; on fait appel à des navires étrangers; tous les moyens, semble-t-il, sont à portée. Le soir même, on soulève le *Farfadet* de deux mètres : mais les élingues cassent. Le lendemain, vers midi, on arrive à mettre l'arrière presque à fleur d'eau, sous une mince couche liquide de 50 centimètres, au travers de laquelle on renouvelle la provision d'air des naufragés. On les entend, ils rient déjà, parlent aux leurs. Cela dure cinq minutes : une attache manque, ils retombent au fond. Le 8, on traîne le malheureux bateau de deux cents mètres, puis la remorque se rompt. A minuit, une voix parlait encore dans ce tombeau de fer, après 60 heures d'agonie. C'est le 15 seulement qu'on put rentrer au port, ouvrir, désinfecter. A l'avant, les huit marins échappés au premier choc, bouchant les fissures avec leurs habits, se défendant pied à pied contre l'infiltration, étaient restés unis, rapprochés jusqu'au bout dans une lutte têtue pour une invraisemblable espérance. L'un d'entre eux seulement, presque un enfant, se réfugia devant la mort dans les bras d'un plus courageux : geste suprême venant du plus profond de l'âme humaine!

La fatalité, pour la première fois, avait frappé nos flottilles : elle revenait à la charge le 16 octobre 1906, à Bizerte encore, sur le *Lutin*. Celui-ci, convoyé par un vapeur, s'exerçait en rade. Disparu à midi avec quatorze hommes et deux officiers, sous les yeux du convoyeur, il ne fut retrouvé, en draguant sur l'emplacement marqué, que 3 heures et demie plus tard, par 35 mètres de fond. Il fallut attendre le surlendemain et utiliser l'aide des navires de guerre anglais, pour atteindre l'épave et la reconnaître. Le 22 octobre, on parvenait à la suspendre sous un dock flottant qui entrait au port le 26, et le 29, on ouvrait enfin le sous-marin mis à sec dans un bassin. Les hommes avaient dû mourir en quelques instans, dès le début, par l'envahissement de la mer ou la compression brusque de l'air restant. On trouva l'une des prises d'eau mal fermée : un caillou gros comme une noix, introduit dans l'orifice par quelque échouement et inaperçu grâce à des visites négligentes, avait coincé la vanne. La caisse à eau correspondante, ainsi restée en communication avec la pression du dehors, s'était crevée à l'intérieur du sous-marin, créant une voie d'eau à l'arrière. On put lire sur le carnet du sous-officier « patron » les derniers ordres : Chassez 100, 200, 500... Le bateau s'était défendu. On l'avait vu

faire un bond vers le haut, sortir sa pointe avant. Les plombs de sécurité de bâbord avaient été lâchés en effet ; mais les survivans n'avaient pas eu le temps de détacher ceux de tribord, non plus que la bouée téléphonique disposée à l'avant pour permettre de signaler le lieu du sinistre.

Une cause semblable vient d'amener la perte, en avril dernier, de 14 hommes et du sous-marin japonais n° 6. Découvert le lendemain seulement, renfloué après plusieurs jours d'efforts, il contenait, dans le kiosque où le commandant avait pu écrire à la faible lumière des profondeurs, un message adressé à l'empereur. L'héroïque officier recommandait à son souverain les familles des victimes et faisait le récit de leurs derniers instans. La rupture d'une chaîne de transmission avait rendu impossible la fermeture des vannes de remplissage aux ballasts, lesquels, là aussi, avaient cédé. Sous l'invasion de l'eau, l'électricité s'éteint, le moteur s'arrête, les accumulateurs répandent des gaz délétères. L'équipage s'efforce de vider les caisses au moyen d'une pompe à bras ; mais l'air manque, les hommes s'épuisent et tombent. Le commandant écrit toujours. A onze heures quarante-cinq, sa dernière pensée est pour ses compagnons. A midi trente, il note une difficulté extrême à respirer, la peine qu'il a à tenir sa plume. Il inscrit encore « $12^h\ 40'$, » et c'est fini : le reste de la phrase est en blanc...

Nous n'avons plus à parler que des cas d'abordage. L'un, celui du C_{11} anglais, causé, le 13 juillet 1909, par le vapeur *Eddystone*, engloutissait 11 victimes. Encore, comme on naviguait en surface, les deux officiers furent-ils saufs. L'un faisait le quart, au dehors. L'autre, qui allait le remplacer, eut pour premier geste de rentrer éveiller ses hommes ; mais le courant d'air le chassa violemment. Le bateau coula en trente-cinq secondes par 28 mètres de fond. Après quelques jours d'infructueuses tentatives, l'amirauté fit venir un croiseur sur le lieu du naufrage, pour y rendre les derniers honneurs et réciter des prières solennelles. Et ce fut tout. On laissa ces marins dormir ensemble sous la mer.

Peu de jours auparavant, un submersible russe, le *Kambala*, avait subi le même sort au cours des manœuvres navales, avec vingt matelots. Ici encore, le commandant avait échappé.

Mais les abordages en plongée ne permettent pas le salut d'un seul homme. Avant le *Pluviôse*, c'est le A. anglais qui en

donne le premier exemple. Le 18 mars 1904, le vapeur *Berwick Castle* passe dessus sans le voir et ne ressent qu'un faible choc. Il venait cependant de heurter un sous-marin de 200 tonnes, portant 2 officiers et 9 hommes. On ne retrouva le A_1 que le lendemain, par 13 mètres de fond; et l'on mit un mois à le renflouer. Atteint sur le haut du kiosque, il ne portait qu'un trou fort exigu, mais le coup dut tuer ou étourdir le commandant: le kiosque était marqué de sang. L'équipage, semble-t-il, n'avait fait aucune défense, les ballasts mêmes restaient pleins d'eau.

Arrivons au dernier de cette liste funèbre. Le 27 mai 1910, à 1 heure 56 de l'après-midi, le steamer à aubes *Pas-de-Calais*, faisant le service de Douvres, venait de quitter Calais et de s'« éviter » en sortant des jetées, quand, soudain, à une vingtaine de mètres devant son étrave, on aperçoit un périscope, celui du *Pluviôse*. On ne peut esquiver l'abordage, qui prend le submersible par bâbord arrière, éventre le ballast et déchire la coque intérieure. Le malheureux sous-marin, roulé latéralement, passe en talonnant sous le paquebot. Puis, l'arrière s'emplissant, l'avant émerge. Dans cette situation, l'arrière sur le fond à 17 mètres de profondeur, il demeure une dizaine de minutes, pendant lesquelles une embarcation du *Pas-de-Calais* est mise à l'eau, fait le tour de cette pointe d'acier désespérément dressée vers le ciel. Les hommes du canot frappent même la coque à coups d'aviron. Brusquement, elle s'abaisse, disparaît : le sous-marin se couche.

Tel est le drame vu du dehors. On peut en imaginer les causes et la marche interne. D'habitude, un sous-marin ne reste pas longtemps sans revenir à la surface jeter un coup d'œil par le périscope; trois ou quatre minutes en moyenne. Quelquefois néanmoins, on descend à 12 ou 15 mètres se mettre à l'abri des mouvemens de la mer. C'est sans doute ce que venait de faire le commandant du *Pluviôse*, et peut-être avait-il perdu la « vue » une dizaine de minutes, ce qui d'ailleurs n'offre rien d'anormal. Mais il ne faut pas dix minutes à la malle de Douvres pour sortir des jetées et s'éviter. Toujours en retard d'ordinaire, ce jour-là, par exception, elle est exacte, et les courans, si forts dans ces parages, sont anormaux. Ils mettent le *Pluviôse* sur sa route.

Celui-ci remonte donc. Le périscope émerge. Le commandant aperçoit, mal, comme on voit dans une lentille au ras de l'eau,

la masse du *Pas-de-Calais* venant sur lui; il ne peut discerner instantanément en quel point du *Pluviôse* l'abordage va se produire. Le *Pluviôse* a 54 mètres de long. Le *Pas-de-Calais* n'est guère qu'à 20 ou 30 mètres et file à 18 nœuds, c'est-à-dire 9 mètres par seconde. S'il y a quelque chose à faire, c'est donc en deux ou trois secondes qu'il faut l'avoir achevé. Le commandement, instinctif, sort sans doute des lèvres de l'officier : « A 18 mètres. En avant à toute vitesse. A gauche toute. » Le mouvement n'a le temps que de commencer (1); c'est trop peu pour s'enfoncer et pour virer sur la gauche jusqu'à se trouver parallèlement à l'abordeur; c'est assez pour pivoter et pour que l'arrière, sous la première action des gouvernails, remonte d'un ou deux mètres, s'offrant à l'abordage. Si l'on n'avait rien fait, peut-être le steamer, qui ne cale que $3^{m},25$, passait au-dessus du *Pluviôse* sans le toucher, car l'œil du périscope domine de $3^{m},50$ le dos de la partie abordée. Mais aussi le choc pouvait atteindre plus à gauche, y rencontrer à fleur d'eau le périscope ou le kiosque et faire avarie tout de même. Comment d'ailleurs établir ce calcul et cette mesure, surtout en moins d'une seconde!

A partir de ce moment, une catastrophe paraît inévitable. Une trombe d'eau envahit l'arrière, qui coule et s'assied sur le fond, tandis qu'on chasse aux ballasts avant (pour les vider) et qu'on ferme une cloison intérieure. L'avant, remontant alors, émerge. Mais la cloison n'est pas étanche : elle fuit, le flot s'élève peu à peu, jusqu'à ce qu'il soit arrêté par la pression de l'air qu'il comprime. A ce moment, l'avant flotte comme une bouée et 17 ou 18 hommes y survivent comme dans une cloche à plongeurs. L'électricité s'est éteinte : le liquide des accumulateurs s'est répandu et empoisonne l'atmosphère. On ignore le niveau exact de l'eau extérieure. Si l'on pouvait consulter le manomètre chargé de renseigner sur l'immersion, il donnerait une sécurité erronée, parce que sa graduation n'est fidèle que si la pression de l'air intérieur reste normale. Mais on entend frapper des coups d'aviron sur la coque : des secours sont là, et d'ailleurs on étouffe : il faut ou mourir ou sortir. Un homme entr'ouvre le capot avant (2), pour avoir de l'air ou un passage. Le capot est sous l'eau. Le double effet de son ouverture est une décom-

(1) On a trouvé le gouvernail de direction à gauche, les barres de plongée en bas, ce qui semble bien prouver que la double manœuvre fut essayée.

(2) Il fut retrouvé ouvert.

pression instantanée et, à elle seule, mortelle, suivie d'une cataracte. Avant d'avoir pu lutter, les survivans ont succombé. La mer n'a plus noyé que des cadavres : tel est le résultat des constatations médicales ultérieures. Seul un quartier-maître enfermé dans le kiosque, qui est relativement étanche, y survécut sans doute quelques heures, jusqu'à épuisement de l'air respirable contenu dans cet étroit espace.

On sait le reste. Le 3 juin seulement, le sous-marin, décollé du fond, s'acheminait, suspendu sous deux chalands, vers le port. Une première étape ce jour-là, deux autres le lendemain, le ramenaient sur un fond de $5^{m},50$. Mais le 5, le calme, qui avait jusqu'alors favorisé l'opération, prenait fin. La houle, à mer basse, jetait sur le kiosque immergé l'un des chalands porteurs, qui coulait aussitôt. Des chaînes cassées ou embrouillées retardaient encore, malgré le beau temps revenu, la reprise des travaux. Au moment où l'on perdait espoir, une manœuvre impeccable, dans la nuit du 11, menait enfin au port le funèbre convoi. Échoué dans cet abri, mais recouvert à chaque marée, le malheureux *Pluviôse* n'avait pas encore rendu ses victimes. Si les premières sont sorties le 11 au soir, les dernières ont attendu le 21, vingt-cinq jours après le naufrage.

Chacun fut trouvé à son poste. Il y a longtemps que nos équipages de sous-marins ont fait à la mort sa part ; ils savent la regarder en face. Et leurs camarades reprennent, sans hésiter, leurs plongées avec le même entrain, dans le même ordre silencieux qu'auparavant. A ces leçons d'héroïsme, la noble fin du *Pluviôse* en ajoute d'autres : celles des sauveteurs. Le relevage, la rentrée du bateau furent des tours de force ; mais le dévouement des hommes qui, trois semaines durant, s'y sont employés commande l'admiration.

II

Contre des accidens aussi douloureux s'est-on prémuni? Assez mal encore. Les progrès réalisés depuis les premières et cruelles expériences de 1904 et 1905, se réduisent à peu de chose. Chez nous, il est vrai, une précaution avait d'avance été prise qui nous met à l'abri des périls auxquels nos voisins ont succombé le plus souvent : je veux parler des explosions de gazoline. Les moteurs à essence facilitent la solution du pro-

blème posé par la navigation sous-marine, mais en France, on a voulu et su le résoudre sans eux, afin d'éviter les dangers d'inflammation.

La perte du *Farfadet* conduisit à améliorer la fermeture des capots et à faciliter l'évacuation de l'air. Après celle du *Lutin*, on renforça l'enveloppe des ballasts intérieurs. Mais le grand changement qui devait épargner la plupart des accidens dus au mode de construction, et parer même aux conséquences de certains abordages, consiste à ne plus faire que des submersibles. On sait quelle est la différence entre le sous-marin proprement dit, type primitif reproduit par Gustave Zédé et ses successeurs, et le submersible, fort ingénieusement imaginé en 1896 par M. l'ingénieur Laubœuf. Il faut plonger ; l'idée première fut de construire des bateaux déjà très près de couler bas, qui, en laissant rentrer un peu d'eau dans des caisses, parviendraient à s'enfoncer rapidement. Le sous-marin proprement dit n'eut donc que 4 à 7 p. 100 de flottabilité. C'est-à-dire qu'émergeant, toutes ses caisses vides, il ne pouvait porter en surcharge, sans couler aussitôt, que de 4 à 7 p. 100 de son poids total. Le submersible, en cela bien différent, reçoit de 27 à 30 p. 100 de flottabilité. Il faut donc qu'il absorbe dans ses ballasts un poids égal pour enfoncer. L'idée heureuse de M. Laubœuf fut encore de disposer ses ballasts ou caisses à eau à l'extérieur de la coque principale, dans une enveloppe formant seconde coque extérieure. La plongée s'effectue en remplissant l'intervalle entre les deux. Ainsi une avarie à la surface externe, une rentrée d'eau intempestive, n'ont d'autre effet que de mettre le bateau en position de plongée. Un abordage léger de même, et si le ballast est déjà plein, rien n'en sera momentanément changé dans l'équilibre du submersible.

A la suite de la double catastrophe de Bizerte, d'autres conclusions s'imposaient : il fallait songer à faciliter les opérations de relevage, à les hâter pour ne plus s'exposer aux atroces péripéties du *Farfadet*. L'opinion demandait d'abord des bâtimens spéciaux de sauvetage. Mais, sous cette forme, le vœu public était difficile à satisfaire. Le *Lutin* et le *Farfadet* avaient coulé sur des points favorables. Dans les cas à prévoir, le plus souvent un matériel spécial ne se trouverait pas à proximité, ou bien ne réussirait pas, par suite du mauvais temps, à rendre les services qu'on en attend. Il faudrait d'ailleurs multiplier les bateaux de

sauvetage autant que les points de stationnement des flottilles

Il parut moins coûteux et plus immédiatement utile de munir les nouveaux sous-marins de boucles disposées sur leur coque de façon à y mailler des chaînes. De la sorte, on ne perdrait plus, comme on l'avait fait à Bizerte, des jours précieux à creuser sous la coque enlizée des chemins, pour y glisser des aussières destinées à ceinturer le sous-marin. Ces boucles, qui devaient être fixées aussi sur les unités existantes ne le sont pas encore partout. Le *Pluviôse* les avait reçues, et c'est ce qui a permis de le ramener au port.

Il possédait aussi un dispositif que son équipage n'a pas eu le temps de faire fonctionner : la bouée « téléphonique, » que le simple mouvement d'une manette dégage et qui vient flotter sur l'eau en déroulant un câble. La présence de la bouée indique le lieu du naufrage. Le câble permet de communiquer par téléphone avec les naufragés. Une récente dépêche ministérielle prescrit d'installer désormais ces bouées de façon à pouvoir les lâcher, même quand le bâtiment est incliné, et jusqu'à 45° d'inclinaison. On songerait enfin à en mettre trois au lieu d'une.

Quant au bateau spécial de sauvetage, si la marine française n'en possède pas, la marine allemande en a fait un. Il s'appelle le *Vulkan*. Il était mis en chantier avant que les sous-marins allemands eussent commencé leur navigation, et fut lancé à Kiel en septembre 1907, alors que le premier d'entre eux était seul livré à la marine. Cette année, l'Angleterre suit l'exemple allemand et construit à Chatham, sur les plans de sir Phillip Watts, une unité spéciale, de 800 tonnes de déplacement, qui sera vraisemblablement suivie d'une autre plus grande. Mais aucun de ces bâtimens n'a encore fait ses preuves.

On ne s'en était pas tenu chez nous au peu que nous avons dit. Mais on avait cru devoir se rendre compte, par des expériences, de l'efficacité des moyens à mettre en œuvre. C'est à cette fin qu'on a utilisé dans les premiers mois de l'année en cours le submersible *Narval*, déjà déclassé. Dans le port de Cherbourg et en rade, on l'a fait couler sur le fond. Un premier essai vérifia la résistance des boucles. Dans un second, on s'en servit pour lever et ramener au bassin le submersible (1). On

(1) On essaya aussi le relevage par l'air comprimé, mais avec un succès rendu douteux par l'inévitable déséquilibre de l'épave ainsi arrachée du fond.

procédait comme il a fallu faire pour le *Farfadet* et le *Lutin*. Avec le *Pluviôse*, on dut s'y prendre un peu autrement, faute d'un dock flottant; en pareil cas, on conduit des chalands au-dessus du bateau coulé; les entourant de solides aussières, on y fixe les chaînes qu'on a pu mailler sur l'épave. A mer basse, on tend ces chaînes. La marée montante soulève les chalands, et il faut ou que la chaîne casse, ou que le chaland tenu par elle s'enfonce et sombre, ou enfin que le sous-marin se décolle du fond et remonte de l'amplitude de la marée. S'il remonte, on s'empresse de l'emporter plus près du rivage là où les fonds sont moindres, jusqu'à ce qu'il touche de nouveau. La marée qui baisse permet de gagner d'autant sur la longueur des chaînes, et l'on recommence.

Avec un dock flottant, les opérations sont plus rapides. Le dock est fait pour pouvoir à volonté s'enfoncer au ras de l'eau, par le remplissage de réservoirs spéciaux, ou reprendre sa flottaison normale. Ainsi l'on produit artificiellement, et en petit, les dénivellations verticales qu'avec les chalands il fallait attendre des marées. Sauf cette différence, on agit de même, en se rapprochant à chaque fois du rivage. Un dernier avantage du dock, s'il est aménagé à cet effet, consiste à s'en rapprocher plus que les chalands; à entrer, par exemple, avec son fardeau, dans un port de moindre profondeur. Lorsque les chalands, en effet, se superposent au bâtiment suspendu sous eux, fût-ce sans intervalle, le tirant d'eau de cet ensemble flottant demeure considérable; le dock, lui, peut-être fait comme une voûte, entre les bras de laquelle vient finalement s'encastrer l'épave. C'est la forme donnée en Allemagne au *Vulkan*, qui doit opérer à la façon d'un dock. Il porte aussi des appareils de hissage mécanique, dont l'emploi suffirait vis-à-vis de poids modérés.

Un dock flottant figure au programme naval soumis par l'amiral de Lapeyrère au Parlement. Il ne se trouvera personne pour s'opposer à sa construction. Peut-être même en réclamera-t-on plusieurs. Mais, dans la plupart des cas, ce n'est pas ce qui peut sauver le personnel; et comme le prix à prévoir par unité dépasse 1 500 000 francs pour la dimension appropriée aux submersibles en projet (1), les marins estimeront que c'est assez donner à un matériel sans emploi au combat.

(1) 2 700 000 francs en prévoyant la possibilité de lever 1 000 tonnes. Voyez le discours du ministre de la Marine à la Chambre des Députés, le 30 juin 1910.

III

Voilà ce qu'on a réalisé et ce qu'on projette. Reste à examiner ce qu'on pourrait tenter encore. L'exemple du *Pluviôse* ne doit pas être perdu : il confirme ce qu'il était facile de prévoir, l'immense difficulté de retirer du fond un sous-marin coulé. Le *Farfadet*, le *Lutin* n'étaient ensevelis que sous les eaux du lac de Bizerte ou de la Méditerranée, eaux transparentes, sans courans, sans marées, souvent calmes; à Calais, on a trouvé les obstacles de l'Océan, des courans de quatre nœuds qui ramenaient les premiers scaphandriers à la surface, horizontaux, et troublaient l'eau des profondeurs au point d'y rendre à 17 mètres déjà la vision presque impossible; des vents, des clapotis, de la houle, etc. Encore le temps fut-il clément au delà de tout ce qu'on devait espérer : les calmes relatifs qui ont permis de mailler les chaînes restent tout à fait exceptionnels dans ces parages. Aussi fallut-il sept jours pour faire subir au *Pluviôse* un premier déplacement, quinze jours pour en sortir la première victime, vingt-cinq jours pour achever ce funèbre travail! Or il n'a que 450 tonnes de déplacement, 54 mètres de long : les prochains submersibles d'escadre auront 750 tonneaux et plus de 70 mètres.

Le plus important n'est donc pas de faciliter un relevage presque toujours trop lent, quoi qu'on fasse, mais d'éviter les accidens. On y contribue par le passage au type submersible. Les unités dessinées pour l'industrie par M. Laubœuf se distinguent en outre par un renforcement particulier des fonds; car la double coque, au lieu d'être seulement latérale, s'étend aussi par en dessous. Enfin, leur kiosque se rabat en plongée, de façon à ne pas faire une saillie vulnérable.

Il ne subsiste guère que le péril d'abordage. C'est le plus difficile à conjurer. A mesure que les sous-marins sortent davantage, sont plus nombreux, plus hardis, rapprochent leurs exercices des conditions de guerre, étudient un plus grand nombre de points de nos côtes et de ceux où la circulation est vraiment intense, ce danger s'accroît. C'est contre lui qu'il faut surtout se prémunir.

Une première garantie consiste à remonter souvent pour vérifier l'horizon : mais on ne le peut pas toujours, et c'est parfois

insuffisant. En manœuvres, en guerre surtout, le sous-marin ne pourra sans inconvéniens revenir fréquemment à la surface et y montrer son périscope. Il est utile que cet aveugle, à défaut de la vue, fasse appel, dans l'intervalle, à un autre sens, celui de l'ouïe. On a cherché dans cet ordre d'idées à combiner des appareils qui, jusqu'ici, n'ont pas donné grand résultat, mais dont aucune raison théorique n'empêche d'espérer mieux. Pour le moment, c'est encore en appliquant l'oreille contre la coque du bateau qu'on entend le plus nettement le bruit fait par une hélice battant l'eau à l'extérieur, ou le martèlement des machines à piston. Les moteurs électriques, qui servent seuls en plongée, sont silencieux : cela permet de percevoir, dans la plupart des cas, la présence d'un bateau de surface en marche à proximité. Il se révèle parfois à plus de deux kilomètres. Mais la portée de cet avertissement est variable. Elle dépend de l'allure et de la dimension du bâtiment qui se signale ainsi de loin, des mouvemens de la mer, des clapotis, des écueils voisins, du bruit qui peut se faire à l'intérieur du sous-marin. La présence d'un autre sous-marin, à moteur également silencieux et à propulseur peu bruyant, ne sera pas perceptible. Pour précieux que soit ce moyen de surveillance, il offre donc des lacunes; il est irrégulier; il renseigne insuffisamment sur la distance et la direction du danger. Son emploi permanent présenterait certaines difficultés; on n'y peut immobiliser le commandement : il faut souhaiter qu'on perfectionne les appareils écouteurs qui en accroîtraient l'efficacité.

Le périscope lui-même n'est pas parfait. C'est l'œil du sous-marin, un œil qui sort et qui rentre comme celui du limaçon. Une lentille au bout d'un tube reçoit les rayons lumineux que des prismes dévient, font descendre dans l'axe du tube jusqu'au poste de commandement, où ils reproduisent l'image de l'horizon. Mais le périscope, lui non plus, ne se trouve pas toujours utilisable. Le tube qui le porte, gros au moins comme une bouteille, révèle la présence du bateau; celui-ci ne doit le montrer que le moins souvent possible. Quand il s'agit de passer sous un obstacle, il faut rentrer cet appendice fragile. Enfin le tube forme résistance à la marche ; aux immersions de sécurité, sous l'épaisseur d'eau qui permet de n'être pas touché par la quille des gros navires, le périscope ne saurait d'ailleurs atteindre la surface : il n'est pas assez long. Pourquoi ne pas l'allonger?

dira-t-on. Parce que ce serait diminuer la clarté de la vision, ce qui a des inconvéniens évidens, à moins d'augmenter la grosseur du tube, ce qui en offre d'autres. Par-dessus tout, on s'exposerait à des vibrations incompatibles avec la solidité de l'appareil. Car déjà pour les vitesses très modérées qu'on atteint en plongée, huit à neuf nœuds environ, les longueurs actuelles de périscope, $3^{m},50$ à 4 mètres, occasionnent des oscillations inquiétantes.

Voilà un défaut du périscope : il en a plus d'un; d'abord, il ne donne pas certain relief des choses, nécessaire pour apprécier leur distance. On y voit comme par un œil unique. On peut bien essayer des périscopes à vision binoculaire, mais ils auront toujours le tort de nécessiter de plus gros tubes. Il en sera de même si l'on veut augmenter la clarté.

La vision de l'appareil n'embrasse pas non plus tout l'horizon, mais un peu plus d'un quart de son pourtour. Quand on revient voir à la surface, il faut par conséquent un instant pour tourner sa vue de tous les côtés. Un périscope à image circulaire n'est sans doute pas irréalisable. Si l'on en croit le *Scientific American*, la marine des États-Unis en aurait expérimenté un qui, tout en déformant un peu les images, résoudrait le problème de façon satisfaisante.

Supposons ce progrès accompli chez nous : il subsistera d'inévitables imperfections : le défaut d'élévation, en premier lieu, qui met le sous-marin regardant par son tube dans les mêmes conditions qu'un nageur dont la tête est à la surface même du flot. De si bas, on juge mal les choses, surtout si la mer n'est pas plate; on mesure de façon très insuffisante les dimensions des objets; et si l'on aperçoit un bateau, ne voyant pas son sillage ni toutes les apparences de son allure, on reconnaît avec peine la direction qu'il suit.

Les sous-marins des nouveaux modèles reçoivent deux périscopes : l'un plus gros pour voir de loin ou pour mieux voir; l'autre plus petit, mais moins visible.

La plupart des difficultés disparaîtront un jour, si l'on peut utiliser les procédés de transmission électriques des images. Dans ce cas, entre l'objectif émergeant hors de l'eau et le poste de commandement, il suffirait d'un tube gros comme le doigt; et sa faible résistance à la marche lui permettrait plus de longueur. Rien n'obligerait ici le courant à suivre un trajet rectiligne,

comme il est de rigueur pour le rayon lumineux : le câble de transmission pourrait suivre la forme d'une antenne inclinée, peu sujette à vibrer.

Pour éviter les accidens, il est encore des précautions d'une autre nature. On a proposé de signaler la présence du sous-marin en temps de paix, par un flotteur très apparent qui lui serait relié. Mais ce serait introduire de dangereuses complications, et risquer d'embarrasser les hélices. Tout dernièrement, on réclamait des sirènes ou des cloches sous-marines qu'il faudrait faire résonner tout le temps de la plongée : moyen de ne rien entendre soi-même. Une mesure plus pratique consiste à choisir pour les exercices les plus ordinaires, et en particulier pour la formation des équipages nouveaux, des rades peu fréquentées et sans profondeurs excessives. Enfin il est aisé de prescrire, comme on l'a fait dans certains ports, la sortie fréquente des sous-marins deux par deux, l'un restant en surface pour indiquer et surveiller la plongée de son camarade. Toutefois, il ne faudrait pas pousser trop loin les restrictions au libre entraînement d'unités militaires, qui sont devenues aptes à naviguer au large (1), qu'il importe de familiariser avec la haute mer comme avec toutes les difficultés du littoral, et dont le rôle, tout de hardiesse et d'initiative, ne saurait s'accorder avec un esprit de timidité exagérée.

IV

Si l'on ne doit pas échapper aux accidens, et en particulier aux abordages, il serait peu sage de ne pas rassembler tous les moyens d'en diminuer la gravité. La première fin à se proposer est de permettre à l'équipage lui-même de se tirer d'affaire, en sauvant son bateau. Avant tout, l'essentiel pour lui sera de remonter le plus vite possible en surface; car c'est là que ses efforts trouveront le plus de chances de succès.

Dès le début de la construction sous-marine moderne, on a pourvu les bateaux d'un poids extérieur facile à libérer de l'intérieur : c'est ce qu'on appelle les plombs de sécurité. Leur effet est important, parce qu'il se produit brusquement, alors qu'il s'agit le plus souvent de gagner quelques secondes. En

(1) Avec des rayons d'action de 14 000 milles et des vitesses maxima de 12 nœuds (discours du ministre de la Marine déjà cité).

quelques secondes, une voie d'eau, surtout sous la pression des profondeurs, introduit à bord une masse parfois redoutable : or le sous-marin immergé, comme le ballon suspendu en l'air, se trouve en équilibre : il obéit à la moindre surcharge.

Les plombs de sécurité, à vrai dire, ne représentent plus qu'un faible lest sur les bateaux actuels. Trop lourds, ils deviendraient trop difficiles à lâcher. On les décroche en tournant, de l'intérieur, une tige qui les verrouille; pour peu que le bateau soit incliné, et c'est le cas général en avarie, les frottemens gênent déjà la manœuvre et peuvent empêcher le déclenchement. On ne dépasse guère une quinzaine de tonnes, ce qui est peu pour des bâtimens de 450 tonneaux. La plupart des submersibles ne portent pas plus de 3 ou 4 tonneaux de plombs.

Le véritable moyen de défense du sous-marin, moyen toujours prêt et en état parce qu'il sert constamment, ce sont les chasses d'air. Ce qui caractérise, en effet, le sous-marin, c'est sa faculté d'absorber et de rendre de l'eau à volonté pour s'alourdir ou s'alléger. Il constitue un souffleur, dont toute la puissance vitale réside dans son souffle. Un submersible possédant en surface une flottabilité égale à près d'un tiers de son poids d'autre part, c'est un tiers de son poids d'eau qu'il doit encaisser pour plonger, soit 150 tonnes environ pour les types actuels : chiffre très supérieur à ce que pourront jamais atteindre les plombs de sécurité. Seulement, ici, le délestage n'est plus immédiat. Autrefois, il était même lent; cela suffisait pour les besoins de la manœuvre normale; en cas d'avarie, cela se trouvait insuffisant. Mais on a réalisé de grands progrès. La chasse est produite par l'air comprimé, qu'on lance dans les ballasts et qui en expulse l'eau. La puissance ne manque pas, mais pour aller vite, l'indispensable est d'ouvrir assez largement à l'eau qu'on chasse un orifice de sortie. On arrive maintenant à expulser 50 tonnes en une minute. Peut-être gagnera-t-on encore sur ce délai, déjà court. Souhaitons-le, car il ne correspond encore qu'à la manœuvre en surface. Or, sous dix mètres d'eau, la pression étant de 2 atmosphères au lieu d'une, la rapidité sera diminuée de moitié. A 20 mètres, elle sera réduite au tiers, à 30 mètres au quart. Il ne serait donc pas sans intérêt de prévoir des pressions d'air et des facilités de chasse permettant de lutter à ces profondeurs contre la résistance à l'expulsion.

Ce serait d'autant plus utile que le débit des voies d'eau qui menacent la sécurité du navire est, de son côté, proportionnel à la profondeur. Dans le submersible *Kobben* construit récemment pour la Norvège par les chantiers allemands, il a été prévu à cet effet des caisses d'air comprimé à haute pression.

Autre point à envisager : puisque le salut dépend de la mise en œuvre de l'air comprimé, il est essentiel que le tuyautage par où cet air circule soit à l'abri des détériorations résultant de l'abordage. Mais la question se complique de ce fait que le tuyautage aboutit dans les ballasts, ou réservoirs d'eau, toujours exposés au premier choc extérieur. Il n'y aura guère d'avarie où un ballast ne soit crevé. Qu'arrive-t-il ? On chasse : l'air envoyé dans ce ballast se perd sans le vider. Heureusement, les ballasts ne sont pas tout d'un tenant. Ils se subdivisent en deux ou trois groupes indépendans. Supposons comme au *Pluviôse* une avarie sur l'arrière. Comme on en ignore le siège, on chasse partout : les caisses avant et milieu se vident, les caisses arrière restent pleines; le bateau ne peut utiliser que la moitié ou les deux tiers de sa réserve de flottabilité.

Le plus grave est que cette force d'allégement ne s'applique qu'à la partie avant, tandis que l'arrière reste chargé. Il s'ensuit une rupture de l'équilibre dans le sens de la longueur. Le sous-marin suspendu dans l'eau est comme une balance. Sous une action dissymétrique de cette nature, il va se dresser, la pointe en haut, prendre une inclinaison qui ne permettra peut-être pas aux hommes de garder leur poste de manœuvre. N'oublions pas que, d'autre part, la force est fournie au moteur de plongée par des accumulateurs électriques, bacs remplis de liquide sulfurique. Si le bateau penche de plus de 15 degrés, les bacs débordent, et le moteur s'arrête. En même temps, se dégagent des vapeurs acides, plus délétères encore si de l'eau salée se mélange à l'acidulage.

Le plus grand danger découle ainsi de cette rupture d'équilibre. L'idée doit venir d'y remédier ; malheureusement, ce n'est pas facile. Parmi les centaines de projets soumis au ministère par des centaines d'inventeurs, il est à souhaiter qu'il s'en trouve pour résoudre ce problème, peut-être le plus important de tous. Voici le principe utilisable : un tuyau intérieur, à l'abri des chocs, amènerait à l'extrémité du bateau l'air comprimé, et ouvert du poste de commandement, donnerait accès à cet air

à la surface de la coque, sous une enveloppe d'étoffe imperméable. Celle-ci, se gonflant alors, formerait une hernie extérieure, un ballon, soutenant l'extrémité trop lourde. On réaliserait ainsi comme une ceinture de sauvetage partielle qu'on pourrait gonfler à volonté. Restent les nombreuses difficultés d'exécution ; il ne faut pourtant pas désespérer de la réussite.

Il existe bien des pompes destinées à épuiser l'eau, mais il est douteux qu'elles restent efficaces dans un cas grave. Leur capacité de refoulement demeure forcément limitée, même en surface : en profondeur, nous l'avons vu, la pompe, tout comme la chasse d'air, refoulera d'autant moins que la profondeur sera plus grande, c'est-à-dire qu'il entrera plus d'eau par la brèche.

Pour ce qui est d'aveugler cette dernière, comme on fait couramment sur les bateaux ordinaires au moyen de paillets préparés à l'avance et de substances obturantes, il n'y faut guère songer : la surface interne de la coque sous-marine, encombrée d'appareils, demeure presque partout hors de portée de la main. Puis c'est à l'extérieur qu'il faut appliquer les paillets, pour que la pression ambiante les tienne en place. Les cas seront rares où un dispositif intérieur permettra, l'ouverture étant petite, de caler par un arc-boutant un bouchon qui résiste.

Ainsi, la plupart du temps, il faudra se résigner à abandonner à l'eau tout compartiment blessé. Si ce n'est pas celui des accumulateurs, si l'on réussit à maintenir l'équilibre horizontal et, en vidant les ballasts saufs, à s'alléger d'un poids égal à la surcharge, on pourra lutter encore et remonter. L'essentiel, pour que la lutte reste possible, est que les cloisons soient étanches. Il faut enfin que le ou les compartimens abandonnés ne forment qu'une assez faible part du volume entier du bâtiment. Nos sous-marins sont divisés en six ou sept tranches. Si la chasse d'air peut restituer les deux tiers de la flottabilité totale, en surface, c'est-à-dire 100 tonnes sur 150 dans un submersible de 450, c'est plus que le sixième du déplacement en plongée : le sixième de 450 est 75. L'envahissement d'une tranche alourdit donc de 75 tonnes ; la chasse allège de 100 : une force de 25 tonneaux pousse à remonter.

Ce serait parfait si on ne trouvait de grandes difficultés à rendre étanches les cloisons de séparation, en raison des nombreux organes mécaniques, tiges, tuyaux, etc., qui doivent les traverser. Sur le *Farfadet*, on s'en souvient, les survivans em-

ployèrent tous leurs efforts à boucher avec des vêtemens ces ouvertures par où l'eau ruisselait dans le compartiment indemne. Il n'est pas prudent, d'autre part, de trop subdiviser un espace où la surveillance et la voix du commandant doivent porter aisément partout. En fait, il n'existe pas plus de quatre cloisons véritables. Encore leur résistance aux infiltrations n'est-elle entière qu'aux pressions moyennes, c'est-à-dire aux profondeurs modérées. Un cinquième du bateau envahi, c'est encore ici moins de 100 tonnes de surcharge, c'est 90 tonnes; mais l'écart n'est plus très grand. Les cinq compartimens séparés par les quatre cloisons ne pourront être tous égaux et le mauvais sort a pu situer la brèche dans le plus grand. Que dire enfin s'il en est deux d'intéressés! Puis la fermeture des portes ne sera pas instantanée. Tous les hommes voudront passer avant qu'on ferme. Avec eux il entrera de l'eau, plusieurs tonnes peut-être. On voit comme la marge devient faible. Il importe de développer au maximum tous les moyens de l'accroître au profit des abordés : étanchéité du cloisonnement, puissance des chasses, capacité et fractionnement des ballasts, débit des pompes, action des gouvernails, rapidité des manœuvres.

Sur ce dernier point il convient de s'arrêter un instant. Voilà le sous-marin comme un léviathan blessé, qui s'incline et crache par ses évens. Une pointe en bas, par où s'engouffre la mort, l'autre tirant vers le haut de toutes ses forces de vie, il aborde le combat désespéré qui va tout décider. A l'extérieur, les spectateurs impuissans essaieraient en vain de lui porter secours. Comme ces canotiers du *Pas-de-Calais* frappant sur l'avant du *Pluviôse* d'inutiles coups d'aviron, ils n'aboutiraient, au prix d'une imprudence, qu'à faire entendre le dernier adieu que les amis apportent au lit de mort d'un ami condamné. Quoi de plus? Pour accrocher, saisir, soutenir une masse pareille, il faut un matériel spécial et des heures; et le drame va se dénouer en quelques minutes. Est-ce une agonie, est-ce une crise passagère? Nul ne peut le dire ou peser sur le dénouement, sinon ces quelques hommes enfermés, murés dans une coque d'acier. Dans ce champ clos, avec toute leur violence rapide, se déchaînent les puissances de destruction et les puissances de salut. La vie est l'enjeu d'une seconde peut-être.

Il faut que la vitesse de chasse l'emporte assez sur la vitesse d'envahissement pour que le navire atteigne la surface. Là, quelques minutes de répit lui sont probablement assurées : deux ou trois sans doute au minimum. Car les ballasts se vident plus vite, l'eau rentre par les blessures à jets moins violens qu'en immersion profonde. Les pompes peuvent faire leur office ; les cloisons résistent aisément ; l'émersion de l'extrémité la plus haute va tendre à rétablir l'équilibre horizontal. Enfin, si des gaz asphyxians se sont répandus dans l'intérieur, peut-être aura-t-on chance d'ouvrir à l'air du ciel un capot sauveur.

Mais si les compartimens atteints sont vastes, si la voie d'eau surpasse le débit des pompes, si la machine s'arrête, s'il n'existe pas de moyen de lutter encore, à l'aide d'une réserve d'air comprimé, si les cloisons s'infiltrent, ces quelques minutes de grâce n'auront pas sauvé le sous-marin. Bientôt il va s'incliner davantage. La pointe émergera vers le zénith, puis descendra verticalement ; et tout d'un coup la chute irréparable emportera vers l'abîme le léviathan vaincu.

Dès lors, ne pourrait-on, ne devrait-on pas tenter de faire sortir l'équipage dans le court intervalle de cette apparition en surface ? Bien souvent, le plus souvent peut-être, un sous-marin touché, obligé d'abandonner un compartiment à la mer, sera condamné sans merci. L'un des moyens de défense, tous indispensables, tôt ou tard, avant qu'il ait réussi à rentrer au port, lui manquera ; et brusquement ce sera la catastrophe emportant hommes et choses. Ne faudrait-il pas poser en principe l'abandon du bâtiment ? Principe si contraire à la règle traditionnelle que marins et commandans vont se récrier. Quoi ! renoncer à la lutte au moment d'un premier succès, quand l'espoir de ramener le bateau « corps et biens » semble permis, faire perdre délibérément une unité à la marine avec tout son matériel peut-être sans nécessité véritable ! Cependant il n'est sans doute pas d'autre méthode pour sauver tout ou partie de l'équipage. Laissons au commandant le soin d'apprécier s'il faut en donner l'ordre, et songeons du moins à réunir, le cas échéant, les conditions qui faciliteraient la sortie.

C'est une étude qu'on ne saurait entreprendre ici. Ou bien le sous-marin émerge assez pour qu'on puisse ouvrir à l'air le capot du kiosque central, et c'est par là qu'on s'en ira ; ou bien une extrémité seulement affleure, et il serait bon d'y trouver

une ouverture ; ou encore aucun des passages n'est libre d'eau. Dans tous ces cas, il doit y avoir des dispositifs à prévoir pour permettre à l'équipage captif de jouer sa dernière chance, des mouvemens à régler d'avance, peut-être des expériences à faire, et des exercices à prescrire. Posons les questions : la réponse appartient aux services compétens.

V

Admettons qu'on ait jugé le devoir militaire incompatible avec cet abandon prématuré du bateau, ou que la gravité des avaries n'ait pas permis de disposer de ce répit indispensable à la fuite. Le sous-marin, entraîné par une force croissante, descend, avec son équipage. Désormais rien n'arrêtera la chute : elle se poursuivra jusqu'au fond. Si ce fond est à profondeur modérée, les hommes enfermés dans la coque y survivront quelque temps. (On s'efforce d'aménager, à chaque extrémité, des compartimens de refuge avec des vivres pour quinze jours.) Bien qu'il y ait désormais peu d'espoir, il faut tenter encore de les sauver.

Souvent, aucun secours extérieur ne pourra survenir, du moins à bref délai. L'accident se sera passé sans témoins, ou, si c'est un abordage, il faudra longtemps pour que l'abordeur aille chercher des scaphandres dans un port, pour que les scaphandriers retrouvent la coque naufragée. Le personnel du sous-marin ne saurait-il s'évader par ses seuls moyens? A cette fin, plus d'un système a été proposé. Les uns voudraient qu'une partie du sous-marin, une extrémité, formant sas étanche, pût se détacher et remonter à la surface en ramenant les naufragés. Mais, sans compter la difficulté de faire le sas assez grand pour porter tout le monde, on tomberait dans des complications aussi gênantes que dangereuses. En Amérique, on a essayé plus simple : on s'est proposé d'utiliser le tube lance-torpille pour chasser au dehors non plus une torpille, mais un homme. Un lieutenant de la marine nationale en a fait avec succès l'expérience à petites profondeurs. Ce tube se ferme par les deux bouts, l'homme est poussé au dehors par l'air comprimé et, s'il résiste à l'asphyxie, arrive vivant à la surface. Par d'assez grands fonds, et pour l'appliquer successivement à plusieurs hommes, le système ne paraît guère pratique.

En Angleterre, on cherche autre chose. On a voulu munir chacun des marins d'un petit scaphandre permettant de traverser les compartimens envahis et de se frayer un passage. Le procédé très intéressant donnera peut-être des résultats une fois au point. Malheureusement, il s'accorde surtout avec un genre de construction qui supprime la garantie des cloisons étanches. On ne coupe plus le bâtiment dans le sens de la longueur. Il reste tout d'un tenant d'un bout à l'autre : en largeur seulement il est divisé dans la partie haute par deux grandes cloisons longitudinales incomplètes, qui ne descendent pas jusqu'au parquet. Les hommes, en se baissant, peuvent passer dans l'une ou l'autre des tranches latérales ainsi formées. Vienne l'eau, l'air s'accumulera dans le haut de ces poches. Les hommes s'y réfugieront, y trouveront suspendus leurs petits scaphandres individuels, n'auront qu'à passer le casque et attacher la ceinture.

Dans ce casque, est une substance chimique, de l'oxylithe, qui produit de l'oxygène au contact de la vapeur d'eau exhalée par la respiration. Théoriquement, l'homme pourra donc vivre en pleine eau quelques heures peut-être, ouvrir les portes et les capots, se laisser aller dans l'eau qui le portera vers la surface, grâce au ballon d'air contenu dans la ceinture. Des expériences ont été faites à Portsmouth ; des marins ont été descendus dans des cloches au fond d'un bassin du port, ils ont revêtu leur appareil, ouvert la porte de leur prison et sont revenus sur l'eau, mais de 4 ou 5 mètres seulement. Plus bas, les difficultés seraient bien autres. L'une des plus importantes consiste dans les changemens de pression, que nul ne saurait supporter, s'ils sont à la fois brusques et notables. C'est un point que l'on a étudié, et il est admis que, pour remonter de 20 à 22 mètres sous la mer, il ne fallait pas moins de 5 minutes. Il n'importerait guère de tirer les hommes du sous-marin s'ils devaient mourir aussitôt sortis.

Tout cela reste donc fort théorique. Notre marine s'attaque à son tour à la question et cherche à réaliser ce que cette idée du petit scaphandre permet d'espérer, mais on aurait tort de croire le problème résolu et d'imposer à nos submersibles, au risque de dangers trop certains, l'emploi d'un modèle encore imparfait. Si les Anglais eux-mêmes l'embarquent, c'est vraisemblablement beaucoup pour rassurer l'opinion publique

émue par une série de malheurs comme nous n'en avons pas connu.

Ainsi, pour le moment, il ne faut pas compter qu'un équipage puisse revenir tout seul. Il demeurera emprisonné jusqu'à ce qu'on l'aille délivrer. Le plus souvent, un sous-marin coulé ne renfermera que des morts. Parfois cependant, comme dans le cas du *Farfadet*, on aura pendant plusieurs jours quelques chances d'y trouver des vivans. Les secours ne sauraient être immédiats : ils nécessitent un matériel spécial et généralement des scaphandriers particulièrement entraînés. On perd du temps à chercher l'épave. C'est pour cette raison qu'on a muni nos sous-marins de bouées qu'on peut décrocher de l'intérieur. Elles viennent signaler l'emplacement du naufrage et donner communication avec les naufragés.

Ce n'est pas le tout de leur parler : il faut leur ouvrir la porte et sans les noyer incontinent. Des pléiades d'inventeurs ont proposé d'ajuster sur la coque, en des endroits préparés d'avance, des conduits pour injecter de l'air ou des substances alimentaires. Certains de ces dispositifs offriraient passage aux hommes. Le plus simple consiste en une grande manche renforcée intérieurement par un tube de tôle.

On oublie trop les aléas d'opérations si malaisées au sein de la mer, sur une épave. Les scaphandriers travaillent trop difficilement pour réussir un joint étanche. Et c'est par exception que le bateau englouti reposera d'aplomb sur un sol plan. Si l'orifice de raccordement se trouve incliné, latéral, peu accessible, l'opération devient inexécutable. Sa réussite suppose encore que les mouvemens imprimés par la mer au bateau de surface qui porte l'extrémité libre du tube de secours se réduiront à presque rien. En regard de toutes ces incertitudes, il faut mettre le danger certain créé à bord du sous-marin même du seul fait qu'elle existe, par toute installation nécessitant des trous plus nombreux dans la coque ou plus d'encombrement à l'intérieur. Il n'y faudrait pas non plus introduire des appareils qui prissent la place, ou le poids disponible, nécessaires aux organes militaires.

Il ne semble pas jusqu'ici qu'on soit en mesure de sauver les hommes sans relever le bâtiment. Quelque progrès qu'on réalise, il peut rester des cas où les prisonniers demeureront insé-

parables de leur prison et où l'humanité commandera de tenter en toute hâte le renflouement. Celui-ci par ailleurs s'imposerait toujours si l'on veut retirer le matériel, ou savoir, par des constatations précises, comment et pourquoi l'accident s'est produit.

Le renflouement, on l'a vu, n'est pas chose facile. Cela dépend surtout de la profondeur. Une coque sous-marine s'écraserait sous la pression de l'eau, si elle tombait assez bas. Mais on la construit pour résister sûrement à 45 ou 50 mètres. Puis on la soumet à des essais. Chez nous, on n'a pas osé, dans ces expériences, faire descendre les sous-marins, avec leur équipage, au-dessous d'une vingtaine de mètres. Et seuls ceux du type *Naïade* ont pu, vu leur faible poids, être suspendus au-dessous d'un dock et immergés à 40 mètres, mais sans personnel à bord. Les hasards de la navigation et l'audace des premiers commandans suppléèrent aux essais officiels. En 1903, l'*Algérien*, se voyant sur la route du croiseur *Kléber*, voulut plonger à 20 mètres. Pendant qu'il prenait une pointe rapide, il reçut à l'arrière de son kiosque un coup d'aile d'hélice qui ne lui fit d'autre mal que de l'envoyer à 30 mètres. La même année, la *Sirène*, l'*Espadon* et le *Triton*, en étudiant l'équilibre en plongée à profondeur fixe, s'abaissèrent de mètre en mètre jusqu'à 40, sans constater la moindre déformation. En 1904 enfin, l'*Aigrette*, par suite d'une rentrée d'eau inopinée, coula rapidement et ne put s'arrêter qu'à 48 mètres. A l'étranger, on n'a pas hésité à pousser plus loin. Lors de l'étude comparative des types *Lake* et *Holland*, par exemple, un de ces derniers est allé jusqu'à 60 mètres avec son équipage au complet sans aucun incident. D'après M. Laubœuf, son nouveau submersible est calculé pour résister sans déformation à la pression d'au moins 45 mètres d'eau pour la coque extérieure et de plus de 100 mètres pour la coque intérieure, celle qui renferme les hommes.

Ce n'est pas à dire qu'on irait les chercher par 100 mètres de fond. D'abord, parce qu'il n'y aurait aucun espoir de les retrouver en vie. Car la résistance de la coque n'est pas seule en question. Puisqu'il y a avarie, et envahissement partiel, une partie de l'intérieur est en communication avec la mer et en subit la pression. La résistance à considérer est donc avant tout celle des cloisons. Or aucune cloison ne résisterait à la poussée de 100 mètres d'eau, ni peut-être de 50.

Si la déchirure de la coque n'est pas telle que l'air restant s'échappe, une cloison qui cède ou qui fuit n'amènera pas le remplissage complet du bateau : l'eau se tiendra dans le bas des compartimens indemnes, en refoulant l'air à leur plafond comme dans une cloche. Seulement, elle le comprimera : compression mortelle pour peu qu'elle soit ou trop soudaine, ou trop forte. La limite est enseignée par la pratique du scaphandre. Le scaphandrier, soumis lui aussi à la pression ambiante, ne peut guère s'aventurer au-dessous de 50 mètres. On cite cependant quelques travaux exécutés à 55 et deux exemples à 60 et 65. Mais ce dernier coûta la vie au plongeur. Deux officiers de la marine anglaise, chargés par l'Amirauté en 1905 d'étudier les conditions du problème, ont pu atteindre 64 mètres, grâce à toutes les précautions et avec toute la lenteur nécessaires. Ce sont là des cas exceptionnels.

Point donc de vivant à chercher plus bas que 65 mètres. On n'y pourrait même aller, du moins par les moyens actuels. Le seul dont on dispose, c'est le scaphandre, inventé il y a juste cent ans en juin 1810 par l'Allemand Schmidt qui l'expérimenta dans la Seine. Si le scaphandrier peut atteindre de grandes profondeurs, encore faut-il des hommes choisis, une eau calme et une organisation parfaite ; et il ne saurait travailler à ces niveaux extrêmes. A partir de 35 ou 36 mètres, la descente peut être considérée comme dangereuse, et déjà au delà de 27 mètres, le travail comme presque impossible : l'homme n'a plus que la force de se conserver. Ces résultats ont été confirmés par la commission anglaise, qui d'autre part a constaté l'obscurité absolue régnant après 43 mètres.

C'est un inconvénient auquel on pourra remédier en munissant le plongeur d'une lampe électrique. Mais voilà le scaphandrier limité en deçà de 30 mètres. En dessous de cette zone il en reste une autre d'égale profondeur où le sous-marin peut se trouver déposé sur le fond avec son équipage prisonnier : restera-t-il sans secours? Il y a là une situation à laquelle on ne se résignera pas, en France surtout ; voyons donc si un autre instrument que le scaphandre permettrait d'aller plus loin.

On en a imaginé pour l'exploitation des épaves laissées par les grands naufrages. Il n'y a pas longtemps encore, un inventeur italien proposait à notre marine un type ingénieux de « tra-

vailleur sous-marin. » Celui-ci consistait dans une sphère métallique formant cloche et suspendue sous un navire, en communication avec elle par un tuyau d'air. La sphère était pourvue d'organes extérieurs, crochets, pinces, etc., manœuvrés du dedans par deux ou trois hommes qu'elle porte. Sa forme, favorable à la résistance, lui permettrait d'opérer à des profondeurs considérables. A celles mêmes où le scaphandrier peut travailler, mais peu et mal, un appareil de cette sorte aurait chance de faire mieux, et du moins pourrait l'aider.

Il est vrai que certaines opérations difficiles semblent nécessiter la souplesse de la main et sa prise directe, en particulier pour le maillage des chaînes. On a indiqué l'avantage qu'il y aurait dès lors à fixer celles-ci sur l'épave par attraction de puissans électro-aimans ou succion d'une ventouse (principe du tire-pavé). On n'est pas sûr, cependant, de la résistance des tôles où ces actions s'attacheraient, ni du maintien de ces adhérences lors des fortes secousses.

Mais l'une des causes de retard et de danger dans le travail des scaphandriers, l'une des difficultés principales à adapter un tube de liaison sur une épave, ou à tendre des chaînes destinées à la soulever, réside dans les mouvemens des vagues qui font danser sans cesse le navire sauveteur, tandis que le sous-marin enseveli reste immobile. Entre les deux il y a nécessairement un point de jonction où se font sentir toutes les réactions de ce mouvement perpétuel du flot; et c'est là que les tuyaux se rompent ou que les chaînes cassent. Or le « travailleur sous-marin » ne serait pas à l'abri d'inconvéniens imputables à la même cause. La houle le ferait monter et descendre avec son câble de suspension, au risque de briser ce câble ou de faire pilonner la sphère mobile sur l'épave immobile. Si l'on tenait à s'assurer le bénéfice d'un semblable auxiliaire, on peut se demander s'il ne faudrait pas libérer le « travailleur sous-marin » de sa trop étroite dépendance, pour en constituer enfin un petit sous-marin, s'équilibrant lui-même dans l'eau, capable de mouvemens propres, remorqué seulement et retenu par une chaîne de sûreté, et en communication avec son convoyeur, qui lui enverrait ainsi la lumière et la force mécanique.

La plus efficace, la plus rapide des manœuvres qu'on pourrait essayer avec cet outil spécial consisterait peut-être à boucher de l'extérieur les brèches du sous-marin, en ne laissant que le

passage d'un tube pour injecter de l'air comprimé, qui chasse l'eau. Dans les expériences du *Narval*, en mars dernier, on a fait usage de l'air comprimé. Il déleste aussitôt l'épave. Elle remonte; mais si la blessure n'a pas été fermée, cette épave ne remonte pas droite, ni même en équilibre. L'air et l'eau se déplaçant dans une enveloppe commune, la position de cette dernière est instable; elle peut brusquement chavirer, se remplir à nouveau. Il n'en serait plus de même dans le cas ci-dessus. Encore faut-il que l'idée soit réalisable : il appartient aux techniciens d'en juger.

Bornons ici cette étude, qui n'a d'autre but que de faire connaître au public quelques-unes des difficultés d'un problème qui le passionne à bon droit. Elles ne sont pourtant pas insurmontables : la Marine, on le voit, n'est pas forcément désarmée en face des grands accidens de sous-marins. Malgré leur gravité croissante, leur soudaineté et les obstacles immenses du sauvetage, on peut espérer de l'avenir des moyens nouveaux pour lutter contre eux. On a déjà utilement travaillé à les rendre plus rares. On peut faire beaucoup encore pour les éviter, pour les combattre avant qu'ils aient produit leurs effets irréparables, pour leur arracher à temps leurs victimes. Au terme de cet effort, on n'aura pas soustrait la navigation sous-marine aux dangers auxquels sont aussi soumis tous les autres genres de navigation: mais elle sera devenue sinon le plus sûr de tous, peut-être l'un de ceux qui font payer le moins cher les plus précieux résultats.

GEORGES BLANCHON.

REVUE LITTÉRAIRE

LE CENTENAIRE DE MAURICE DE GUÉRIN

Je crois qu'on est allé un peu loin. Ce n'est la faute de personne, c'est la faute de l'époque; elle est bruyante : une parole discrète se perdrait dans le bourdonnement de gong que fait l'universelle réclame. Pour se faire entendre, il faut forcer la voix, hausser le ton. C'est une nécessité. Or une mode s'est établie, qui, dans son principe, est excellente : c'est de célébrer le centenaire des écrivains notoires. On célèbre aussi leur cinquantenaire, et, pour ne pas trop les faire attendre, on commence à leur vingt-cinquième anniversaire, qui a été précédé par les inaugurations de statues, bustes, plaques, monumens et autres cérémonies diverses toujours accompagnées de manifestations oratoires. C'est là qu'on voit combien nous avons de fameux écrivains. Car il ne se passe guère de semaine, il ne se passe certes pas de mois qui ne ramène sa commémoration. Il convient que le centenaire du jour ne pâlisse pas auprès de celui de la veille, qui a toujours été célébré avec éclat et retentissement. On fait le nécessaire. Ainsi le veut l'atmosphère d'une société qui n'est pas amie des nuances. Le plus souvent, cela n'a rien qui nous choque : nous avons pris notre parti de l'hyperbole. Et nous en avons même pris l'habitude. Il faut être de son temps. Quelquefois pourtant, lorsqu'il s'agit d'une gloire modeste, d'une figure restée jusque-là dans un effacement volontaire, nous souffrons un peu de la voir tirée dans un jour si violent, livrée en proie à la publicité. C'est le cas pour Maurice de Guérin.

C'est d'ici même qu'est partie la réputation de Guérin. La *Revue* publiait sous le titre de *Poètes contemporains de la France* une série de portraits pour la plupart dus à la plume de Sainte Beuve. George

Sand crut pouvoir y insérer une étude consacrée à un écrivain totalement inconnu, mort à vingt-neuf ans, dont elle citait deux essais remarquables, l'un en prose, l'autre en vers; elle l'appelait Georges de Guérin. Son étude parut dans la livraison du 15 mai 1840. On était alors fort curieux de génies précoces et prématurément fauchés. Dans le premier regret dont on accompagne une destinée douloureuse, quelque excès d'éloge semble une convenance de plus et passerait aisément: mais George Sand s'était bornée à l'expression d'une ardente sympathie pour le poète mort jeune. Plus que personne, elle pouvait être séduite par ce sentiment de la nature dont Guérin avait été d'instinct l'interprète. Elle était en relations avec le cercle de Lamennais. Il paraît que les deux morceaux de Guérin lui furent apportés par un certain Chopin, qui n'était pas Chopin le musicien, mais qui semble avoir été un bien brave homme de Chopin. Grand admirateur de Guérin, il s'était fait le copiste des œuvres de celui-ci dont une partie ne nous est parvenue que par cette copie. En somme, il lui a rendu service. Voici, en manière de remerciement, le portrait que trace de lui un autre ami de Guérin, Barbey d'Aurevilly: « Vous me demandez qui a annoté le cahier de vers de Guérin. C'est, comme vous l'avez vu, un honnête imbécile qui, par un hasard que j'ai vu se renouveler plus d'une fois, avait je ne sais quel grain de poésie au fond de son imbécillité... C'était un niais, qui a vécu et qui est mort en niais, mais c'était un jocrisse qui aimait les poètes, et qui les sentait, et qui se faisait pardonner sa jocrisserie en se mettant à genoux devant Guérin. » Soyez donc l'ami utile et dévoué! Mais chaque fois qu'il y a une sottise à dire, on peut compter sur le jocrisse du dandysme.

Aux morceaux qu'elle avait publiés, George Sand exprimait le souhait qu'on en joignît d'autres et qu'on en composât un recueil de *Reliquiæ*. Le choix fut fait avec infiniment de goût. Lamennais, averti de la publication qui se préparait, avait donné son opinion et ses conseils. « Je m'associe, écrivait-il le 6 novembre 1840 à F. du Breil de Marzan, à tout ce que vous faites, La Morvonnais, Quemper et toi, pour honorer la mémoire de notre pauvre Guérin. C'était un bien bon garçon et d'un esprit distingué. Mais, dans la publication que vous préparez, il serait important, ce me semble, de ne pas vous écarter de la plus rigoureuse simplicité. Essayer d'en faire un grand homme, ce serait se rendre ridicule et lui aussi. » Je veux bien que Lamennais ait été peu enclin à ressentir le charme d'une nature telle que celle de Guérin. Mais enfin il le connaissait; il l'avait eu sous sa direction à la Chênaie pendant plusieurs mois; en 1840, il

avait pu lire le *Centaure*. Son opinion compte. Sainte-Beuve, dans la notice dont on fit précéder l'édition, se montra pénétrant et mesuré comme à son habitude. Il y a de cela cinquante ans. Tout a progressé depuis lors. Ces jours-ci, j'ai lu, à droite et à gauche, et dans maints journaux qu'on n'aurait pas crus si éperdument épris de littérature, des articles qui certainement n'ont rien de ridicule, dont au contraire j'apprécie et j'aime l'enthousiasme, et qui ne rendent nullement Guérin ridicule, mais qui peut-être ne rendent pas non plus service à sa mémoire.

Tous ces articles sont des emprunts plus ou moins déguisés faits à un même livre, qui en est la source, comme toutes les rivières, au dire des anciens, prenaient leur source dans le fleuve Océan : c'est l'ouvrage très soigneusement documenté, très abondamment enrichi d' « inédits » que M. Abel Lefranc a consacré à *Maurice de Guérin* (1). M. Lefranc est un savant professeur, connu par des travaux d'érudition. Il souffre de voir en quel état nous est parvenue l'œuvre de Guérin publiée par de fort honnêtes gens, sans aucun doute, mais qui ne soupçonnaient même pas que la critique des textes est une science. Des lettres de Guérin ont été tronquées ; beaucoup sont restées inédites ; d'autres ont été publiées à part. Cela ne fait pas ce bel ensemble, complet et méthodique, où nous aimons à voir les œuvres d'un grand écrivain rangées par ordre de dates, accompagnées de commentaires et surtout renforcées de la série des variantes présentées elles-mêmes chronologiquement. Il rêve d'une pareille édition qui figurerait à sa place dans quelque collection des *Grands écrivains de la France*. Il est de toute évidence que ce serait un monument imposant ; mais les dimensions mêmes m'en inspirent quelque effroi.

Je songe que Guérin n'avait pour ainsi dire rien publié de son vivant, et que, pressé de le faire, il s'y était refusé. C'était en 1835. Il écrivait à Hippolyte de la Morvonnais : « Vous me portez à produire quelques essais de composition, à découvrir quelques côtés de prix que vous estimez qui se trouvent dans mes facultés... Mon esprit est casanier et fuit toute aventure ; celle du monde littéraire répugne directement à son humeur et même, soit dit sans la moindre suffisance, il la dédaigne. Elle lui semble imaginaire, soit dans son essence, soit dans le prix qu'on y poursuit, et partant mortellement blessée d'un secret ridicule... Pour embrasser l'art et la poésie, je

(1) *Maurice de Guérin*, d'après des documens inédits, par Abel Lefranc, professeur de langue et littérature françaises au Collège de France. 1 vol. in-12 (Champion).

voudrais qu'ils me fussent démontrés éternellement graves et hors de doute comme Dieu. Ce sont deux fantômes douteux et d'un sérieux perfide qui cachent sous leur lèvre un rire moqueur. Je ne veux pas essuyer ce rire. » Cette timidité, cette peur de produire ou de livrer ses productions à une curiosité toujours vaine, me paraît charmante et bien ressemblante à l'âme de Guérin. Certes, il eût été très fâcheux qu'on entendît littéralement ce scrupule, surtout lorsque, quelques années plus tard, Guérin eut produit des pages plus vigoureuses. Mais est-il possible de le méconnaître entièrement ? C'est affaire de nuance. Je remarque ensuite qu'en dehors de quelques compositions impersonnelles, les écrits de Guérin sont du genre le plus intime, le moins fait pour le public. Ce sont des lettres, comme on les écrivait quand on écrivait encore des lettres, toutes pleines de confidences et qui n'étaient faites que pour celui à qui on les adressait. C'est un journal, dialogue d'une âme avec elle-même. « O mon cahier, tu n'es pas pour moi un amas de papier, quelque chose d'insensible, d'inanimé ; non, tu es vivant, tu es une âme, une intelligence, de l'amour, de la bonté, de la compassion, de la patience, de la charité, de la sympathie pure et inaltérable. » Lettres confidentielles, notes personnelles, tout cela n'est pas de la littérature, c'est de la vie, et de la vie secrète. L'érudition qui a tant d'autres et de si belles occasions de s'employer, n'a que faire d'apporter ici ses instrumens de travail spéciaux. Je crains le grand jour qui est indiscret, les « excursus » qui développent, les notes qui soulignent et les commentaires qui appuient. Au surplus, les inédits de Guérin, vers ou prose, qu'on a publiés un peu partout, s'ils ne déparent pas le précédent recueil, ne l'enrichissent guère. Les uns par scrupule de méthode scientifique et les autres tout bonnement par badauderie, nous avons pris l'habitude de mettre au jour les plus informes brouillons que les écrivains n'ont pas pris la précaution de détruire. Guérin, qui était un délicat, n'eût certes pas souhaité qu'on le fît bénéficier de cette fureur d'inédit. Non, en vérité, je n'arrive pas à voir ce qu'on gagnerait à établir de son œuvre une édition *ne varietur* avec appareil critique.

Ce sont les vers, décidément, qui sont la partie la plus défectueuse de cette œuvre par tant de côtés si distinguée. Exceptons quelques pièces d'anthologie, deux ou trois, qui pourraient être d'André Chénier, mais plutôt encore de Desbordes-Valmore, le reste est d'une facilité, d'une mollesse, sur laquelle on perdrait son temps à vouloir nous donner le change. Comme il arrive, Guérin faisait d'une tendance de son esprit une théorie. S'il faut en croire les ren-

seignemens très curieux fournis naguère par F. du Breil de Marzan, il affectait de considérer la négligence comme une beauté, invoquant des exemples illustres; et j'avoue que celui de Lamartine n'était pas mal choisi. « Cette tendance se trouvait puissamment favorisée par la vogue du moment qui était au genre intime, pour lequel nous professions tous un goût presque ridicule. Ainsi dans les premiers temps du petit cénacle poétique du Val de l'Arguenon où Maurice profitait, en l'accentuant à sa manière, de l'heureuse veine des *Consolations*, pendant que La Morvonnais y importait celle des Lakistes et de Wordsworth, on s'imaginait très aisément avoir fait preuve de génie quand on avait rimé les détails les plus prosaïques de la domesticité et du ménage, et surtout introduit dans un vers le nom technique et vulgaire de la chose; trop souvent au préjudice des véritables qualités poétiques qui l'eussent rendu digne de cet honneur... Les choses en étaient venues au point qu'à nos yeux d'alors le *nec plus ultra* du genre était de produire une illusion telle que les seules oreilles exercées fussent en état de distinguer à la lecture les vers de la prose. » Quand on fait ainsi de la prose en vers, le plus simple serait de la faire en prose. Et ce fut l'avis de Guérin qui ne rima jamais que par manière de divertissement. Mais tous ne se sont pas résignés de si bonne grâce. Et ce pourrait être le secret qui expliquerait le programme de certaines écoles poétiques. Ceux qui ont été d'avis qu'il convenait de rapprocher le langage des dieux du *sermo pedestris*, n'étaient pas eux-mêmes très richement pourvus des dons spéciaux de l'expression poétique, rythme, cadence, harmonie, image. L'exemple de Sainte-Beuve le prouve assez bien. Beaucoup plus que Sainte-Beuve, Guérin était poète par le sentiment: il lui manquait d'être doué pour écrire en vers.

C'est bien pourquoi il n'a pas essayé de versifier ses deux meilleures pièces, le *Centaure* et la *Bacchante*, auxquelles il ne manque précisément pour être d'authentiques chefs-d'œuvre que d'être écrites en vers. Ce sont des poèmes en prose. Le genre a en soi je ne sais quoi d'inquiétant et de déconcertant. L'auteur lui-même des *Martyrs*, avec tout son génie, n'a pas suppléé à ce défaut. Chénier faisait très bien le vers : c'est la différence. De tel poème de Chénier, supprimez le vers, que reste-t-il? L'esquisse en prose. Cela est encore très appréciable, mais enfin, c'est le poème qui nous donne complète satisfaction. La partie du livre de M. Lefranc consacrée aux poèmes en prose de Guérin est, à mon gré, la plus intéressante et sûrement la plus neuve. M. Lefranc a découvert l'original dont Guérin s'est probablement inspiré dans ses deux

pièces. Et tel est en effet un des services les plus incontestables que l'érudition a coutume de rendre à l'histoire de la littérature. Elle apporte un incessant témoignage à l'appui de cette vérité que tout a été dit. Elle excelle à dénicher dans leurs obscures retraites tantôt des ébauches informes et tantôt des œuvres déjà accomplies et différant à peine du chef-d'œuvre qui a survécu. Nous apprenons ainsi qu'Alphonse Rabbe, aujourd'hui fort oublié, avait publié, en 1822, dans le journal l'*Album* et réimprimé, en 1825, dans les *Annales romantiques* un poème lui aussi en prose et intitulé lui aussi *le Centaure*. Ce *Centaure*, avec lequel celui de Guérin offre toute sorte de différences, mais aussi quelques analogies, reparut dans l'édition des œuvres posthumes de Rabbe en 1835 et 1836, suivi d'une pièce intitulée *Adolescence* et qui peut contenir, à quelques égards, le germe de la *Bacchante*. La conjecture est donc des plus plausibles et les recherches de M. Lefranc ont été couronnées de succès. Il est bien difficile de ne pas se ranger à ses conclusions très solidement établies. Que ce soit souvenir ou réminiscence, Guérin a dû s'inspirer de Rabbe.

Hâtons-nous de dire que, comme M. Lefranc en fait encore la très juste remarque, cela n'enlève rien au mérite de Guérin. Cela y ajouterait plutôt, car c'est une sorte de loi que le génie arrive en dernier lieu pour consacrer, dans une forme définitive, ce qui avait été l'objet d'une succession d'essais se rapprochant de plus en plus de la perfection. C'était une des idées chères à Ferdinand Brunetière qui y est revenu maintes fois, notamment dans l'étude intitulée *Lieu commun sur l'invention*. La Fontaine n'est pas diminué pour être venu après Ésope, ni Guérin pour être venu après Rabbe. Guérin reste aussi original. Même, si l'on en croit M. Lefranc, ce n'est pas original qu'il faut dire, mais unique ; et non pas unique dans la littérature de 1840, mais unique dans l'histoire de la littérature, de la française et de toutes les autres. Le savant professeur a cherché parmi les poètes de l'antiquité, parmi ceux de la Renaissance et parmi ceux des temps modernes en vue d'y découvrir ce don exceptionnel qui permit à Guérin, dans la plus complète acception du terme, de s'identifier avec les choses du monde extérieur, de les sentir vivre et palpiter en lui. Il ne l'y a pas trouvé. « Certes on pourrait relever, surtout chez un Lucrèce, et plus près de nous chez un Vinci, un Rabelais, un Shakspeare, un La Fontaine, un Jean-Jacques, chez Bernardin de Saint-Pierre lui-même, chez Chénier, auteur de l'*Hermès*, chez Beethoven, Gœthe, Chateaubriand, Hugo, pour ne pas parler des contemporains, une compréhension, une pénétration par moment analogue des forces

naturelles et de la vie terrestre; mais chez aucun cette fusion intime qui met l'être humain en communication parfaite avec le monde extérieur et qui harmonise en quelque sorte les vibrations de l'un et de l'autre ne s'est révélée avec une continuité et une plénitude semblables. » Shakspeare, Vinci, Beethoven, les plus grands poètes, les plus grands peintres, les plus grands musiciens et quelques autres, cela fait une bonne compagnie. M. Lefranc s'empresse de déclarer qu'il n'entre pas dans sa pensée de mettre Maurice en parallèle avec les plus vastes génies de l'humanité. Il était temps. Le biographe de Guérin a seulement voulu dire que Maurice a « vécu le panthéisme » comme personne, qu'il est en ce sens un phénomène, un prodige, et de force à rendre des points aux anciens. « Les beaux mythes de la Grèce se trouvent, à cette heure, atteints, dépassés même, puisque le poète réussit à s'élever au-dessus de la fiction... » Eh bien! même dans ce sens restreint, ne trouvez-vous pas que c'est trop?

Si j'y insiste, c'est qu'à métamorphoser Guérin en cette espèce d'hiérophante, on nous le rend méconnaissable. Et tel que nous le connaissions nous l'aimions bien, comme on aime un être charmant, dont le charme est fait de sa faiblesse et auquel on s'est attaché pour l'avoir vu souffrir. Où sont ses vraies racines, comment s'est formée sa sensibilité si particulière, il n'est pour le savoir que de relire la lettre à l'abbé Buquet, confession si complète, si sincère et si perspicace d'un jeune homme de dix-huit ans qui a déjà derrière lui une longue habitude de l'examen de conscience. D'abord la race. Le château du Cayla peut n'être que le plus modeste des biens de campagne et ses propriétaires n'être que de fort petits gentilshommes, il y a chez Maurice de Guérin cet affinement de la race, ce qui fait par exemple qu'un Lamartine ou qu'un Vigny diffèrent d'un Hugo, tout vicomte que s'intitulât l'auteur de *Hernani*. La mère morte jeune et probablement du même mal qui enlèvera son fils. Le père inconsolable de cette mort, et d'ailleurs lui-même d'une sensibilité excessive, d'une nature inquiète et triste. L'enfant grandi à la campagne, sans compagnon de son âge, sans distractions, sans jeux, environné de scènes de deuil. Mais autour de lui toutes sortes d'influences bienfaisantes, protectrices et qui lui font une place parmi les purs: la campagne dont les harmonies le pénètrent une fois pour toutes, le milieu familial loin duquel il aura la sensation d'être en exil, la tendresse maternelle d'une sœur aînée, la foi déposée au plus profond de son âme. Cette foi, plus tard, il se pourra qu'elle se fasse plus tiède et que cette tiédeur alarme une famille très pieuse; elle reste profonde et sincère: les

voltigeurs de l'incrédulité n'arriveront jamais à tirer à eux Maurice de Guérin. Et tout cela se résume et se fond dans cette habitude de la rêverie mélancolique et religieuse. Puis il est remis aux mains des prêtres, au petit séminaire de Toulouse et au collège Stanislas. Nulle part il n'aurait pu trouver une discipline plus douce et plus voisine de celle de la famille. Mais la timidité développée en lui par l'habitude de l'isolement lui fait un supplice de la vie en commun et de l'activité réglée. « Je contractai une inquiétude minutieuse pour tous les devoirs que j'avais à remplir, c'est-à-dire que je tremblais dans la crainte qu'ils ne fussent pas assez bien ou assez tôt faits. » Ce sont presque les mêmes termes dont se servira un autre poète pour décrire le supplice de son enfance inquiète, au temps de sa première solitude :

Oh! la leçon qui n'est pas sue,
Le devoir qui n'est pas fini !
Une réprimande reçue,
Le déshonneur d'être puni !...

Ces enfans n'auraient pas dû naître,
L'enfance est trop dure pour eux !

Ces enfans n'auraient pas dû naître si débiles. Ce sont des malades. La force suffisante ne leur a pas été dispensée pour fournir une carrière normale. En eux est le germe du mal qui les enlèvera, qui déjà les travaille et qui fausse pour eux toutes les conditions de l'existence. Sur eux est la menace d'une mort toute proche, et ils vont dans son ombre. Ainsi en est-il de Guérin. Son air de débilité est ce qui frappe dès qu'on l'aperçoit, et qu'on n'oublie plus : « Une organisation si frêle, dit Lamennais, qu'on l'eût crue près de se briser à chaque instant. » Cette débilité foncière est aussi bien le trait dominant de sa physionomie, celui avec lequel tous les autres sont en rapport, et en rapport de dépendance.

D'abord, cette impressionnabilité si vive à tout ce qui vient de la nature extérieure. Aux époques de santé intellectuelle, l'être pensant et voulant se distingue nettement des choses. Qu'il vente ou qu'il grêle et qu'il y ait des fleurs au jardin ou des fleurs de givre aux vitres, qu'importe à la pensée qui tend énergiquement vers son but? Les montagnes et les lacs, les cimes orageuses et les prairies verdoyantes, ce n'est que la toile de fond devant laquelle se joue la comédie humaine, toujours la même. Mais à mesure que la pensée devient moins maîtresse d'elle-même, moins robuste, moins solide,

et qu'elle trouve moins en elle-même de sève, d'énergie et de résistance, elle prête au décor plus de réalité, aux choses une existence qui peu à peu étouffe la sienne et s'y substitue. Les enfans et les femmes sont à la merci d'un état de l'atmosphère. Les malades aussi : Guérin est l'un d'eux. « *Le 1er mai.* Dieu ! que c'est triste ! Du vent, de la pluie et du froid !... *Le 3 mai.* Jour réjouissant, plein de soleil, brise tiède, parfum dans l'air; dans l'âme, félicité. » Non seulement un nuage au ciel peut assombrir, un rayon de soleil peut égayer son âme, mais la notion même de son existence personnelle, de cette existence si fragile, si précaire, si près de s'évanouir lui échappe. On connaît l'épisode souvent cité de la soirée dans le jardin de la rue d'Anjou. Il a passé le bras autour d'un tronc de lilas; il fredonne un air de romance, il regarde le jour tomber, il s'abandonne à la rêverie dont le soir l'enveloppe, il laisse sa pensée se dissoudre dans cette ombre et dans cette paix languissante. Alors il lui semble, dans cette mort de lui-même, qu'une vie s'éveille chez la plante qui sent, se meut, s'émeut au lieu de lui. « La tige de lilas que j'étreignais s'agitait sous mon bras ; je croyais la sentir se remuer spontanément, et toutes ses feuilles, qui frissonnaient, rendaient un bruit doux qui me paraissait comme un langage. » N'est-ce pas là un raccourci très suggestif? On saisit le passage d'un état de la sensibilité à un autre. On est à l'instant précis où l'évanouissement de la personnalité se continue par une sorte de réveil au sein de l'inconsciente nature.

Ensuite ce besoin de repliement sur soi, ce travail perpétuel de l'analyse, cette subtilité pour apercevoir et enregistrer chacun des mouvemens intérieurs. L'homme valide marche sans faire attention au mécanisme de la marche, et ses poumons se dilatent, sans qu'il s'en aperçoive, dans un air respirable. « Mon Dieu ! que je souffre de la vie ! non dans ses accidens : un peu de philosophie y suffit, mais dans elle-même, dans sa substance, à part tout phénomène. » C'est le mal de vivre, le tourment métaphysique, celui de Werther, de René et des romantiques. Oui, mais Gœthe avait en lui de quoi devenir octogénaire, Chateaubriand se portait comme un charme, Lamartine était un gars de Bourgogne, Hugo était fort comme un chêne et Dumas fort comme le nègre Johnson. La désespérance pour eux tous était un exercice, c'étaient des variations sur le thème à la mode. Elle est chez Guérin la plainte de l'être jeune, qui n'espère pas vivre et qui se pleure lui-même. C'est la parole sincère et vraie, et par là si touchante, d'une âme affaiblie dans un corps défaillant.

La Bruyère a dit qu'au métier de critique il faut, avant tout, de la

santé. Il en faut pour tous les métiers et pour toutes les sortes de travail artistique et littéraire. Avec une impitoyable perspicacité, Guérin a discerné en lui toutes les tares qui devaient empêcher son talent d'atteindre à une pleine éclosion. « Avide, inquiet, entrevoyant, mon esprit est atteint de tous les maux qu'engendrerait sûrement une puberté qui ne s'achèverait pas. » Il dira encore : « La plupart des facultés qui constituent la puissance de l'esprit manquent en moi ou n'y sont qu'indiquées comme le sont aux arbres, par des boutons morts ou stériles, les branches qui devaient naître. » Il est hanté par ce sentiment de l'inachevé qui est en lui. C'est assez pour le décourager d'entreprendre. Ajoutez que pour créer, pour penser, pour écrire, il faut pouvoir regarder devant soi et compter sur l'avenir. Guérin sent confusément qu'il n'y a pas d'avenir pour lui. Et encore le succès n'est que la récompense d'un effort prolongé. Or, il est incapable de toute application soutenue ; elle l'irrite et l'énerve ; il avoue qu'il travaille très peu. Entre toutes les pages de l'œuvre de Guérin se devine ce découragement d'un artiste qui se sent, par les fatalités mêmes de son être physique, condamné à l'impuissance.

L'effet de ce travail d'analyse et de cette défiance de soi, c'est de vous rendre impropre à la vie, inhabile à l'action, douloureusement sensible à tout contact avec la réalité. Guérin nous dit maintes fois son dégoût pour toute fonction sociale, pour tout emploi de la vie dans une sphère spéciale et à contours bien tracés. Il ne s'adapte pas, ou plutôt il n'a pas cette énergie qui façonne les événemens et les fait entrer dans la ligne de notre destinée. C'est pourquoi dans presque tous les milieux qu'il traversera, hors du nid familial, il se sentira mal à l'aise, et il en sortira, comme on sort d'une épreuve, meurtri et blessé. Ou encore quelque malheur surviendra qui lui en gâtera le souvenir : il est de ceux dont on dit qu'ils n'ont pas de chance. Le voici à la Chênaie, transporté, lui le petit Méridional, dans l'âpre climat, sous le ciel bas de Bretagne, lui, le rêveur, parmi ces politiques, ces disputeurs, rangés autour d'un des plus rudes athlètes de la pensée moderne. Tous les passages, si expressifs, où il esquisse la figure de Lamennais, témoignent de son admiration, de son étonnement, plutôt que d'une réelle sympathie. On a justement remarqué que Guérin se prit de goût pour ce milieu de la Chênaie surtout quand il en fut séparé. C'est la démarche coutumière de ces âmes débiles : elles ont les regrets sans avoir eu la jouissance, elles comprennent trop tard. En s'associant à la petite congrégation dont Lamennais était le supérieur, Guérin avait fait choix de la vie qui

lui convenait, vie religieuse, mi-partie active et contemplative. Mais voilà que le troupeau est dispersé. L'une des meilleures périodes de la vie de Guérin, c'est à coup sûr le séjour qu'il fit au Val d'Arguenon chez Hippolyte de la Morvonnais. La mort de Marie de la Morvonnais enlevée subitement en pleine jeunesse va lui voiler de deuil l'image de l'hospitalière maison. De son désert, le solitaire est rejeté au monde. N'ayant aucun goût pour l'enseignement, il croit trouver dans le journalisme une occupation mieux en harmonie avec ses aptitudes. Singulière illusion dont il est vite désabusé. Il échoue dans les astreignantes et décevantes besognes du métier de donneur de leçons particulières. Après les retraites à la Chênaie, au Val, combien il est affligeant de voir Guérin du matin au soir courir d'un bout de la ville à l'autre et d'une classe à une répétition. Mais ce qu'il y a de plus douloureux encore, c'est de l'imaginer, en même temps, qui s'essaie au dandysme. Barbey d'Aurevilly triomphe: il a fait un disciple, une victime. Il l'entraîne dans les salons, au cabaret; il l'éblouit de ses turlupinades. Il ne manquait plus pour achever le malheureux garçon qu'une grande passion. Il paraît que ce surcroît de misère ne lui fut pas refusé. Il connut la passion coupable, encore que platonique. Nous avons en perspective de savoureuses révélations. Nous pouvons à l'avance nous en délecter. Ce fut, nous dit-on, le secret du mariage avec Caroline de Gervain, « décidé en grande partie pour arrêter, d'accord avec l'intéressé lui-même, une passion qui ne pouvait avoir d'issue régulière. » Je n'aimerais pas beaucoup cette façon de prendre le mariage comme une diversion et un pis aller. Mais on n'est pas forcé dans ces matières-là de s'en remettre à la foi des documens colligés par les biographes les mieux informés. Toutes ces choses intimes se faussent en entrant dans « l'histoire. » Et ce mariage, contracté par un mourant, ne lui fut qu'un court répit, encore troublé par des tracas domestiques, avant la grande souffrance... Ainsi à chaque période de cette existence sacrifiée se retrouvent les mêmes mécomptes qui traduisent l'espèce de fatalité, tout intérieure, à laquelle se heurte un être impropre à la vie. C'est d'avoir connu ces expériences douloureuses, et d'avoir eu la sensation qu'elles étaient conformes à son destin que nous plaignons Guérin, autant que de la brièveté de ce destin.

Nous le plaignons et nous l'admirons tout ensemble, et il entre de la pitié dans le culte que nous lui rendons. C'est pourquoi nous sommes un peu déconcertés par la forme que ce culte semble vouloir prendre chez les plus récens de ses dévots. Ils font de lui un annonciateur des

temps nouveaux, héraut de l'humanité future. « O Guérin, le jour viendra sans doute où tu cesseras d'être l'adorateur solitaire des puissances merveilleuses qui vont se fondre dans le Pan immense. Les hommes, las des déformations multiples, les unes inutiles, les autres sacrilèges, qu'ils infligent à la Nature, se tourneront à ta suite vers « la grande Déesse, vers la Galatée immortelle, sur son piédestal gigantesque; » ce jour-là, ils salueront en toi le prophète, le précurseur, presque le martyr d'une foi sublime et méconnue, et ton nom sera béni par la foule qui l'ignore encore ! » C'est possible, mais je ne comprends pas très bien. Il y a du brouillamini là dedans... Au surplus, voilà passé le fracas du centenaire. C'était sans doute une crise à traverser. Nous allons pouvoir revenir à l'expression plus calme d'une tendresse plus discrète et plus sentie. Reprenons l'intime causerie à demi-voix avec le doux rêveur; écoutons-le se plaindre et plaindre avec lui tous ceux qui ont connu la même détresse. Ne faisons pas de lui le grand homme qu'il n'eut jamais l'ambition de devenir. Nous avons de grands hommes plus qu'il ne nous en faut. Mais celui-là fut un être charmant, et ils sont rares. Que l'édition de son œuvre reste inachevée et éparse comme cette œuvre elle-même ! Qu'on y laisse de l'incertitude dans les dates et du vague dans les attributions ! La souffrance qui s'y exprime nous semblera plus voisine de la nôtre et nous en sera plus chère. Honorons ce modeste avec modestie ! N'effrayons pas son ombre avec notre bruit ! Ce n'est pas ici un monument autour duquel on convie la foule pour la haranguer : c'est une tombe où l'on vient s'agenouiller dans le silence et dans la solitude.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN JOURNALISTE « BISMARCKIEN : » M. MAXIMILIEN HARDEN

Köpfe, par M. Harden, un vol. in-8; Berlin, librairie Erich Reiss, 1910.

Dans un très intéressant ouvrage sur *Gutzkow et la Jeune Allemagne* que j'ai eu l'occasion de lire ces jours passés (1), M. J. Dresch nous rappelle l'énorme influence exercée, aux environs de 1835, sur l'opinion et toute la vie politique allemandes par les écrits de deux journalistes d'origine juive, Louis Bœrne et Henri Heine, qui tous les deux venaient alors de s'installer à demeure sur notre boulevard parisien. D'un bout à l'autre de l'Allemagne, amis et ennemis attendaient impatiemment les moindres articles de ces deux « libérés, » avec une admiration où d'ailleurs s'ajoutait peut-être, chez leurs amis eux-mêmes, une plus grosse part de crainte que d'intime et cordiale sympathie personnelle : car on savait que nul ne pouvait être pleinement assuré d'échapper, tôt ou tard, à l'ardente invective de l'aîné d'entre eux, non plus qu'à l'ironie souriante, et plus terrible encore, du plus jeune. Tous deux apparaissaient au public allemand comme des forces fatales, expressément chargées de préparer la chute de l'ordre de choses existant, — sans que l'on attachât beaucoup d'importance, après cela, aux systèmes politiques nouveaux que tous deux se croyaient parfois tenus de proposer, en échange de celui qu'ils aidaient à détruire. « Bœrne et Heine, devait écrire plus tard leur élève Gutzkow,

(1) *Gutzkow et la Jeune Allemagne*, par J. Dresch. Paris, librairie G. Bellais, 1904.

ont eu longtemps chez nous un succès retentissant. Ni l'un ni l'autre, toutefois, ne nous plaisaient, occupant nos esprits sans se gagner nos cœurs : mais il fallait l'action de deux hommes de leur race pour renverser l'ancienne idéologie, démolir ce que l'âge précédent avait échafaudé, et achever de secouer toutes les illusions. »

Trois quarts de siècle se sont écoulés depuis lors, et certes la presse politique allemande, pendant cet intervalle, n'a point manqué d'hommes courageux et habiles pour reprendre l'œuvre de destruction commencée par l'auteur des *Lettres de Paris* et par celui de *Lutèce :* mais je ne vois pas que personne y ait obtenu, à beaucoup près, le même « succès retentissant » jusqu'au jour où, il y a une vingtaine d'années, un jeune journaliste issu de la même race, M. Witkowski, — plus connu sous son pseudonyme de Maximilien Harden, — est venu s'imposer brusquement à l'attention de toutes les classes de la société, et avec un talent que son incontestable originalité n'empêchait pas de contenir en soi, me semble-t-il, quelques-uns des élémens distinctifs aussi bien de la manière de Louis Bœrne que de celle d'Henri Heine.

Je me souviens d'avoir rencontré M. Harden dans les couloirs d'un théâtre berlinois, précisément à l'époque où ce vigoureux talent tentait, pour la première fois, de se révéler. Je ne sais quelle actrice avait eu à se plaindre des procédés du plus considérable des critiques dramatiques d'alors, personnage que sa situation presque officielle paraissait devoir à jamais protéger contre toute atteinte : mais M. Harden, très courageusement, s'était constitué l'interprète des griefs et accusations de l'actrice, et aussitôt s'était mis à attaquer son illustre adversaire avec une éloquence passionnée et hautaine, un mélange d'élévation morale et de verve méprisante qui avaient fait de lui le héros du moment. Aussi se le montrait-on du doigt, ce soir-là, dans la loge qu'il occupait avec l'actrice, sa cliente ; et moi-même, ayant appris son nom et le résumé de sa bruyante querelle, j'ai tâché de mon mieux à observer un jeune confrère dont la seule figure, du reste, avait déjà vivement intrigué ma curiosité.

Une figure étrangement fine et élégante, avec un maigre visage rasé qui aurait eu de quoi, au premier abord, suggérer l'idée d'un acteur de drame, sous la masse pesante des cheveux bouclés ; et, en effet, je ne serais pas surpris que M. Harden, comme plusieurs autres des principaux écrivains allemands d'aujourd'hui, eût passé par « les planches » avant de prendre conscience de sa vocation littéraire ; mais

il suffisait d'examiner avec plus de soin ce bizarre, attirant, et énigmatique visage, pour découvrir derrière ses traits une âme infiniment différente de la pauvre petite âme vaniteuse et naïve que dissimulent, trop souvent, ces masques de théâtre savamment élaborés. Sous un front bombé, les yeux surtout, — deux grands yeux verts et glacés, de cette espèce qui semblent ne regarder jamais qu'un reflet des objets, au dedans de soi, — traduisaient une intelligence exceptionnellement incisive, et comme affranchie de tout alliage d'émotion sentimentale ou de rêverie; tandis que, dans le vague sourire immobile des lèvres, avec la moue involontairement dédaigneuse qui les contractait, je croyais lire une sorte de défi, l'affirmation intrépide d'une volonté qu'aucun obstacle ne saurait émouvoir. Au total, j'étais frappé de tout ce que cette jeune figure, — jeune ou plutôt sans âge, immuable dans son relief vigoureux et dur, — annonçait clairement de force combative, aidée par un ensemble de qualités intellectuelles et morales aussi peu « allemandes » que possible, mais qui, peut-être, n'en étaient que d'autant plus appelées à agir, par leur contraste même, dans le milieu national où elles allaient avoir à se développer. Sous quelque forme particulière qu'il lui fût donné de se manifester, je devinais que le talent de M. Harden se consacrerait fatalement, tout à fait comme celui des deux grands polémistes juifs de 1835, à une œuvre d'agression révolutionnaire, mais au service de laquelle ce nouveau venu apporterait, jusqu'au bout, l'appoint très précieux d'une parfaite « incorruptibilité » personnelle, stimulé par son mépris instinctif de toute jouissance médiocre ou banale à ne mettre son ambition que dans l'unique orgueil de sa force et de son succès.

Encore s'en faut-il bien que cette définition trop rapide du caractère de M. Harden, — tel que nous l'atteste, une fois de plus, le saisissant portrait reproduit au frontispice de son dernier livre, — suffise à rendre compte de l'influence exercée, depuis vingt ans, par le célèbre directeur de la *Zukunft*. Comme je le disais tout à l'heure, la similitude du rôle de ce dernier avec celui qu'ont joué autrefois Louis Bœrne et Henri Heine ne va pas sans reposer sur l'existence de maints traits de parenté entre les procédés littéraires des deux grands journalistes d'il y a soixante ans et de leur éminent successeur d'aujourd'hui. Au premier de ces deux maîtres le polémiste berlinois se rattache par l'âpreté vigoureuse de sa satire, par la hauteur habituelle du point de vue moral d'où il se plaît à juger les hommes et les choses, et puis aussi par la manière dont il ne manque jamais de laisser entrevoir, tout au moins, la présence chez lui d'une

doctrine positive, en s'opposant à celles de ses adversaires. Mais tandis que l'auteur des *Lettres de Paris* s'efforçait vainement de revêtir sa pensée d'une langue originale, et ne maniait son ironie même qu'avec une lourdeur pédantesque, c'est à l'école du poète Henri Heine que M. Harden s'est, de plus en plus, pénétré de la nécessité d'un style accommodé à la nature propre des sujets qu'il voulait traiter, — d'un style dont le rythme seul évoquât déjà en nous l'odeur de la poudre, en même temps que son allure dégagée et altière nous révélait toute l'indifférence dédaigneuse de l'auteur à l'égard des misérables ennemis qu'atteignaient ses coups. Non pas, d'ailleurs, que la raillerie de M. Harden ressemble aucunement à celle de l'auteur des *Reisebilder*, ni en vérité que tout son appareil favori d'images lyriques réussisse jamais à élever son style au-dessus du niveau de la simple prose : mais avec infiniment moins de grâce et d'esprit « parisiens, » ce style du pamphlétaire berlinois nous séduit par un mélange continuel de précision pittoresque et de verve méchante, qui rappelle irrésistiblement la manière de Heine. Après quoi, il va sans dire que maints autres prosateurs et poètes allemands ou étrangers, depuis Gœthe et Voltaire jusqu'à Carlyle et à Nietzsche, ont également laissé leur trace dans les idées et la langue d'un journaliste que paraît avoir hanté, de tout temps, un très vif souci de perfection littéraire : d'où résulte pour nous une œuvre non moins intéressante sous le rapport de la forme que sous celui du fond, et à coup sûr la plus éloignée de l'esprit allemand, elle aussi, que l'on puisse rêver, mais dont les deux élémens les plus individuels sont toujours sa force foncièrement « subversive » et la même moue d'invincible mépris qui déjà m'était apparue, il y a vingt ans, sur les fines lèvres rasées du jeune accusateur de M. Paul Lindau.

Un tempérament de ce genre se trouvait naturellement prédestiné à figurer au premier plan d'une presse d' « opposition. » Suivant l'exemple de Louis Bœrne et d'Henri Heine, dont l'ardeur belliqueuse semblait revivre en lui, on pouvait croire que M. Harden offrirait d'emblée ses précieux services au parti qui représente désormais l'équivalent de l'ancien « libéralisme » radical de 1830; et le fait est que les socialistes allemands, malgré toute l'énorme part qui revient, dans le succès ininterrompu de leur cause, à l'appui d'orateurs et de journalistes sortis de la même race que M. Harden, n'ont encore trouvé personne, depuis le temps lointain de Lassalle, qui se puisse

comparer au directeur de la *Zukunft* pour la verve et la vigueur effective de sa polémique. Mais j'imagine volontiers que M. Harden, si même les circonstances ne l'avaient point conduit à se chercher un maître et un idéal politique dans un autre camp, aurait été détourné du seuil de ce camp socialiste par la force de mépris qu'il portait en soi, et qui, sans doute, l'aurait toujours empêché de rabaisser son talent, en le consacrant à soutenir une thèse d'un succès trop facile. A l'admirable lutteur qu'il était, il fallait un champ de bataille moins communément accessible, et où les juges les plus sévères pussent rendre hommage à l'éminente qualité de son génie stratégique. Aussi bien nous apprend-il, dans son dernier volume, que c'est lui qui, spontanément, après la défaite du vieux prince de Bismarck, est allé demander des leçons à ce grand vaincu, et en a obtenu la faveur de pouvoir s'enrôler humblement sous ses ordres. Depuis lors, ce jeune coreligionnaire des Marx et des Lassalle n'a plus jamais cessé de se proclamer « bismarckien, » avec tout ce que ce titre comporte de principes « conservateurs » et de résistance à l'esprit comme aux méthodes révolutionnaires. Soit qu'il reproche éloquemment au célèbre orateur Eugène Richter les illusions dangereuses de son libéralisme, soit qu'avec une impartialité et une pénétration psychologique singulières il s'attache à défendre la mémoire, trop aveuglément attaquée d'après lui, du défunt prédicateur antisémite Stœcker, le point de vue d'où il se place reste toujours sensiblement pareil, du moins en apparence, à celui d'où partaient autrefois les discours et les actes du grand chancelier; sans compter que, souvent aussi, dans ce recueil d'articles nécrologiques, le ton grave, assuré, et presque recueilli de sa voix semble nous apporter l'écho d'une doctrine politique et morale essentiellement « positive, » — et d'une doctrine tout « autoritaire, » telle que l'on s'attendrait plutôt à la rencontrer chez un historien de l'école de Treitschke ou d'Henri de Sybel que chez le directeur d'un journal dont je n'ai pas besoin de rappeler ici les plus récentes campagnes anti-impériales.

Et cependant, nous sentons bien que, par-dessous tout cela, M. Harden ne peut s'empêcher de demeurer ce que l'a fait, dès l'abord, la forte impulsion naturelle de son tempérament : un négateur et un destructeur, l'héritier de l'œuvre historique des deux illustres pamphlétaires de 1835. Nous sentons que sa doctrine, consciemment ou non, est pour lui un simple prétexte à livrer bataille, et que ses éloges mêmes ont surtout, pour lui, la signification de reproches ou de blâmes adressés aux ennemis des hommes qu'il loue, et qu'il n'y a pas jusqu'à la

tendance générale de ses écrits qui ne se trouve servir en fin de compte, peut-être malgré lui, les intérêts de la cause révolutionnaire. Il est vrai que, au lieu de souhaiter l'avènement du prolétariat, la partie positive de son programme nous paraît consister avant tout à déplorer la disgrâce du prince de Bismarck, — un peu comme font ces royalistes qui, chez nous, résument tous leurs principes politiques dans l'affirmation de la légitimité de l'un quelconque des nombreux Louis XVII : mais d'autant plus infatigablement il emploie toutes les ressources de son art de polémiste à accabler les auteurs survivans de cette disgrâce, sans trop s'inquiéter de savoir si, dans le même temps, les hommes qu'il combat au nom de sa thèse personnelle n'ont pas également à subir les coups du parti opposé.

Aussi bien le vieux prince de Bismarck n'aura-t-il point manqué de deviner en lui un fils spirituel des Louis Bœrne et des Henri Heine, lorsque, naguère, il l'a expressément choisi pour son apologiste. Je me rappelle que l'Europe entière, en apprenant le renvoi du ministre tout-puissant, s'est longtemps demandé sous quelle forme allait éclater sa terrible vengeance ; et ni ses actes publics, dans sa retraite forcée, ni l'apparition posthume de ses lettres et de ses mémoires ne nous ont fait l'effet de pouvoir suffire à régler un compte dont le souci devait, cependant, lui avoir pesé lourdement sur le cœur jusqu'à son dernier jour. Ce compte formidable, c'est à M. Harden qu'il avait laissé le soin d'en poursuivre le règlement d'année en année, — en quoi il s'était montré, une fois encore, le merveilleux connaisseur d'hommes qu'il se glorifiait d'avoir été, tout au long de sa vie. Bien plus efficacement que tous les Bebel et autres porte-voix de l'opposition radicale, il prévoyait que ce jeune lutteur à l'âme dédaigneuse réussirait à venger l'impardonnable affront qu'il avait reçu : procédant à la même tâche meurtrière avec des intentions plus secrètes et par des moyens plus subtils, ainsi qu'il siérait à un héritier du génie d'Henri Heine formé à l'école de Friedrichsruhe.

Mais je ne saurais songer à étudier ici le rôle, ni les théories politiques de M. Harden. J'ai voulu seulement, à propos de la publication de son récent volume, signaler quelques-uns des motifs qui contribuent à nous rendre curieuse entre toutes cette personnalité littéraire du célèbre journaliste berlinois : plus curieuse, en vérité, que vraiment sympathique, — car notre amour ne va jamais qu'à ceux chez qui nous sentons rayonner l'amour, jusque sous la haine, — mais toujours très loyale et finalement respectable. Son dernier livre lui-

même, simple galerie de portraits contemporains, a beau ne nous révéler que l'une des faces de son talent : il n'en dépasse pas moins de beaucoup le niveau habituel du journalisme de combat, avec des qualités de pensée et de style qui, peut-être, s'accusent aujourd'hui plus vivement encore qu'à la date où ont paru, dans la *Zukunft*, les différens chapitres recueillis dans le livre. A mesure que s'atténue pour nous l'actualité des figures représentées, l'art éminemment habile et savant du peintre se déploie sous nos yeux avec plus de relief, nous laissant découvrir maintes nuances précieuses qui, d'abord, auraient sans doute risqué de nous échapper; et c'est ainsi que tels de ces portraits dont les modèles nous sont devenus presque indifférens, ceux de l'*Impératrice Frédéric* ou du *Maréchal de Waldersee*, ont pour nous une portée et un agrément artistiques que ne nous présentent pas au même degré les images, plus foncièrement « historiques, » du vieil *Empereur Guillaume* ou du *Prince de Bismarck*. Voici d'ailleurs, par manière d'échantillon de cet art savoureux, la rapide analyse de l'article nécrologique consacré par le directeur de la *Zukunft*, il y a trois ou quatre ans, au *Maréchal de Waldersee*, l'ancien commandant des troupes internationales en Chine, et, avec cela, l'un des hommes qui ont passé naguère pour avoir le plus activement travaillé à la mémorable disgrâce du prince de Bismarck.

M. Harden commence par citer un éloge funèbre du maréchal, écrit par l'un de ses anciens compagnons « au nom des officiers et fonctionnaires civils de l'expédition chinoise. » Nous y lisons que l'Europe entière a appris avec douleur la nouvelle de cette mort du maréchal, particulièrement sensible à ceux qui, en 1900 et 1901, « ont avec enthousiasme servi sous ses ordres. » Après quoi, l'auteur de la notice définit ainsi le caractère et la vie du défunt : « Orgueil et espoir de l'armée, non moins apprécié dans la paix que dans la guerre, et vraiment homme et chrétien dans toute la force des termes, il a eu une carrière infiniment riche en succès, et couronnée maintenant par une fin prompte et belle, qui réalise son désir de mourir à son poste. Mais en nous tous il continuera de vivre, comme le modèle d'un pur soldat fidèle à son roi, d'un grand conducteur d'armée, d'un noble chef, et d'un loyal camarade. »

Or, il n'y a pas un mot de tout cela qui, d'après M. Harden, ne soit exactement l'opposé de la vérité. Le maréchal de Waldersee, bien loin de provoquer « l'enthousiasme » de ses subordonnés pendant la campagne de Chine, « n'a point cessé de faire l'objet d'innombrables moqueries. » Il n'est point mort « à son poste, » ayant dû prendre sa

retraite pour cause de maladie. Personne n'a mis en lui son « espoir, » et jamais il n'a eu l'occasion de « se faire estimer dans la guerre. » Sa vie, loin d'avoir été très riche en « succès, » a été tout à fait « indigente » à ce point de vue. Ce prétendu « grand conducteur d'armée » n'a pas même été un homme heureux, « mais bien un homme déçu et aigri, qui, jusque dans ses heures les plus brillantes, a dû se contenter de l'apparence du pouvoir. » Et ainsi, prenant prétexte de chacune des phrases de la notice, M. Harden, par une nombreuse série de petits traits acérés, dégonfle l'image pompeuse du mort, telle que tous les journaux ont cru devoir l'offrir à la respectueuse crédulité de leurs lecteurs. Tout de suite il réduit son personnage aux proportions d'un pauvre homme vaniteux et médiocre, trop insignifiant pour valoir même d'être détesté. Puis, lorsqu'il a achevé de détruire la légende, à son tour il entreprend d'évoquer devant nous la véritable carrière du défunt maréchal :

Alfred Waldersee a mis beaucoup de zèle, — trop de zèle, — à préparer sa gloire. Qu'il se soit uni en mariage à la veuve d'un prince de Holstein, de la maison d'Augustenbourg, cela était habile. Par là il accroissait son pouvoir personnel, devenait indépendant au point de vue financier, et se conquérait le bonheur de pouvoir saluer une impératrice comme la nièce de sa femme. Et la tactique de sa vie lui a valu encore un autre succès, à savoir, que le vieux maréchal Moltke, qui rarement permettait à quelqu'un de l'approcher, consentît volontiers à le voir, et le choisît même pour l'héritier de son trône. Mais la fatalité de Waldersee a toujours été qu'il fût incapable d'attendre, et sans cesse essayât de réchauffer artificiellement ses désirs en bourgeon, afin de leur permettre de mûrir plus vite. Il a gravi, tour à tour, plusieurs pentes abruptes ; mais toujours cette fatalité l'a empêché de se maintenir sur les hauteurs où il s'était hissé. On comprend d'ailleurs sans peine que la longue et somnolente paix lui ait paru trop longue, et que le successeur de Moltke ait aspiré à une guerre où il pût se montrer digne de ce grand héritage. Mais un homme plus adroit aurait attendu l'instant favorable, et ne se serait point figuré qu'il lui fût possible d'amener par force une chance de guerre, contre le gré de Bismarck. Son ambition l'aveugla. L'ancien temps approchait doucement de sa fin. D'un jour à l'autre, on pouvait apprendre la mort de l'Empereur; le prince héritier était atteint d'une maladie incurable ; bientôt, selon toute probabilité, le trône appartiendrait au jeune prince Guillaume, mari d'une princesse d'Augustenbourg. L'entreprise la plus importante était évidemment de séparer le futur empereur du chancelier de son grand-père; et, dans le premier stade de cette campagne, il faut convenir que le comte Waldersee a su se montrer excellent stratégiste. Le prince Guillaume passait pour un ardent soldat, pour un jeune seigneur qui ne se résignerait pas à patienter longtemps avant d'étendre la main vers le laurier de la

victoire; avec cela il passait aussi pour un rigide luthérien, grand admirateur du prédicateur de cour Stœcker, dont il louait avec enthousiasme la grandeur intellectuelle et morale, même en présence de certaines filles de la race d'Abraham. Et, donc, Waldersee a voulu cuire son repas sur les deux foyers. Déjà, pendant ses fonctions de quartier-maître général, sa pieuse femme avait organisé chez elle, en présence du prince et de la princesse Guillaume, des séances de propagande pour l'œuvre de Stœcker. Puis, lorsqu'il fut devenu chef d'état-major, — ce premier objet de ses désirs, — il s'est fait envoyer des rapports diplomatiques de Paris et de Pétersbourg, derrière le dos du chancelier, et, suivant l'expression même de celui-ci, « pour discréditer sa calme politique aux yeux de Guillaume. » Le jeu était dangereux : mais l'enjeu apparaissait si haut que l'on devait tout oser... En même temps, on apprenait que le jeune empereur voyait chaque jour le comte Waldersee, qu'il se promenait avec lui dans le Thiergarten. Le nouveau chef d'état-major n'avait point hérité de Moltke l'art du silence. Lui-même s'était constitué le héraut de ses actes, et le moindre de ses petits succès lui fournissait aussitôt l'occasion d'amples bavardages. Le jour où le prince l'emmena avec lui chez Bismarck, pour complimenter celui-ci de l'anniversaire de sa naissance, tout le monde apprit de sa bouche qu'il était le successeur désigné du chancelier.

C'était là, de sa part, une grosse maladresse : le chef d'état-major avait découvert trop tôt ses batteries... Et maintenant, son grand adversaire allait pouvoir lui asséner le coup mortel. Bismarck se plaignit de « certains sous-courans politico-militaires qui lui rendaient difficile sa tâche pacifique, » et, aussi clairement que possible, il désigna Waldersee comme le principal instigateur de ces « sous-courans... » Du coup, toutes les espérances de notre ambitieux se trouvèrent anéanties. L'homme convaincu de manœuvres louches ne pouvait pas devenir chancelier. Lui-même devait écrire plus tard, en octobre 1894, que Bismarck et ses successeurs l'avaient « perdu de réputation. »

Il écrivait cela cinq jours après la nomination du troisième chancelier. Contraint de renoncer désormais à ce poste longtemps convoité, il souhaitait maintenant d'être nommé *statthalter* à Strasbourg, et volontiers il s'accommodait, en conséquence, de se donner pour un libéral et un partisan de la politique d'exportation. Jamais il n'avait eu de préjugés. Ultra-conservateur en 1888, nous l'avons vu, en 1904, s'asseoir avec le directeur de théâtre Lindau à la table du banquier Goldberger, dont il sollicitait la recommandation auprès de grands capitalistes américains. En août 1900, il affirmait ne plus vouloir jouer aucun rôle dans la vie publique; et, peu de temps après, le voilà qui, se mettant en route pour la Chine, traversait l'Allemagne en triomphateur, comme si de lui seul dépendait le salut ou la perte de l'empire !

J'ai dit tout à l'heure que l'œuvre de M. Harden n'avait contre elle, pour parvenir à nous émouvoir profondément, que de manquer d'amour. Mais, en vérité, ce chapitre, et tous les autres du volume, sont manifestement imprégnés d'un sentiment d'amour très passionné à

l'égard de la grande figure du prince de Bismarck. Une telle façon de n'apprécier la personne et la carrière de Waldersee qu'à la lumière des rapports du maréchal avec le chancelier n'est pas, nous le sentons bien, un simple parti pris de polémiste. C'est avec une parfaite sincérité, et peut-être même involontairement, que M. Harden s'est accoutumé à placer l'ombre de Bismarck au centre de son univers, approuvant ou blâmant tous les personnages dont il s'occupe non seulement d'après leur attitude historique envers son héros, mais parfois même d'après le plus ou moins de sympathie qu'il suppose que le héros, s'il les avait connus, aurait eue pour eux. Ce révolutionnaire de race s'est fait, ainsi, une âme toute « bismarckienne ; » et son accent, d'ordinaire étrangement dur et froid, se réchauffe tout à coup avec des inflexions presque tendres aussitôt que l'image vénérée de Bismarck se dresse devant lui. Jusqu'à la fin de son article sur *Waldersee*, cette image se maintient et trône au premier plan. L'auteur semble éprouver une joie féroce à insister sur les innombrables déboires de l'homme qui, un jour, avait osé rêver de se substituer au grand chancelier ! De nouveau, il nous montre l'infortuné Waldersee s'exposant, par son bavardage, à la disgrâce de l'Empereur. « Waldersee, Verdy, Stœcker, tous les ennemis de Bismarck, — s'écrie-t-il, — ils sont tous tombés ! » Et puis il accuse le maréchal d'avoir, jusque dans sa retraite, commis encore toute sorte d'indiscrétions et de médisances « contre Caprivi, Hohenlohe, Bronsart, et même... » Qui n'admirerait la cruauté de cette réticence finale, achevant l'oraison funèbre de l'homme qui, naguère, « avait passé pour être seul à exercer une influence réelle sur le jeune empereur ? »

L'étude consacrée à l'*Impératrice Frédéric* est d'un tout autre ton. Avec une gravité recueillie et mélancolique, M. Harden compare la destinée de cette princesse à celle de la touchante héroïne des *Niebelungen* du poète Hebbel, Chriemhielde, « mariée seulement avec une pensée, avec un désir dont la réalisation ne cesse point de lui échapper. » Et le biographe nous montre la jeune Anglaise arrivant avec son mari dans un royaume qui lui paraît à demi barbare, et, tout de suite, formant le projet de « civiliser » la Prusse, c'est-à-dire d'y introduire la vie politique et les mœurs de l'Angleterre. « Aussi est-elle toujours restée pour le peuple « l'Anglaise, » comme jadis Marie-Antoinette avait été l' « Autrichienne » pour ses sujets de France. » A travers toutes les transformations presque ininterrompues de la Prusse, entre 1864 et 1870, obstinément elle a continué à se sentir étrangère parmi

ce peuple qu'elle s'apprêtait à gouverner. « Certes, elle avait à cœur le pays de ses enfans : mais elle le voyait du dehors, comme une intruse dont les yeux perçoivent impitoyablement jusqu'aux moindres taches, et non pas avec la tendre partialité de l'autochtone, qui a sucé avec le lait maternel l'amour de sa mère patrie. Et lorsque sont venues les grandes journées de la lutte nationale, et que du sein ensanglanté de l'Allemagne est sorti le jeune empire, Victoria a cru que ce nouveau-né devait, lui aussi, être élevé d'après les recettes consacrées de la pédagogie anglaise... Comme la plupart des femmes, elle était absolument incapable de comprendre la nécessité d'une évolution organique : pourquoi ne pas prendre les bonnes choses là où on les trouvait, pourquoi ne pas importer en Allemagne ce qui s'était montré utile en Angleterre? » Et d'autant plus ardemment, cette femme, — « d'une intelligence politique exceptionnelle, » — aspirait à régner. Sûre de la fidèle obéissance de son mari, elle avait hâte d'exercer un pouvoir qui lui permettrait de transformer à son gré la société et toute l'âme allemandes. « Pendant trente ans, sans une heure de fatigue ni de relâche, elle a désiré le trône, qui devait réaliser son plan, elle s'est tenue prête pour l'instant que la destinée ne pouvait manquer de lui tenir en réserve. Et, d'année en année, à mesure que croissait son impatience, grandissait aussi son mécontentement des progrès accomplis par d'autres, sous ses yeux : jusqu'au jour où la politique du vieux Guillaume et de Bismarck lui est devenue tout à fait odieuse. » Hélas ! lorsque l'instant attendu est enfin arrivé, tous les efforts du médecin anglais qu'elle avait appelé auprès du nouvel empereur n'ont pas réussi à empêcher l'écroulement définitif de son ambition « civilisatrice. » Et M. Harden, après lui avoir dûment reproché son opposition de naguère à l'œuvre politique du chancelier, ne peut se défendre d'éprouver pour elle une compassion qui, cette fois encore, revêt chez lui la forme invariable sous laquelle se traduisent tous ses sentimens : il nous assure, en manière d'épilogue, que le prince de Bismarck, durant sa retraite, avait pardonné à l'impératrice Frédéric tous les torts qu'elle avait pu avoir envers lui, et ne refusait pas de la plaindre, et volontiers « s'exprimait sur elle en termes amicaux. »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Nous serions tenté de ne rien dire de la Commission d'enquête, et d'attendre patiemment qu'elle ait repris ses travaux dont elle a renvoyé la suite au mois d'octobre. Quoique présidée par M. Jaurès, elle n'a pas fait encore de grandes découvertes, car ce n'en est pas une d'avoir appris que le banquier Gaudrion a donné 25 000 francs à Pichereau pour le déterminer à déposer une plainte contre Rochette, ou, si c'en est une, l'intérêt en est médiocre. Ce qui a pu se passer entre ces personnages de second ou de troisième plan, et qui apparaissaient d'avance sous un jour très suspect, importe assez peu. Si la commission d'enquête borne là ses trouvailles, nous persistons à croire qu'elle n'aura pas servi à grand'chose, ce que nous sommes d'ailleurs tout prêts à lui pardonner, pourvu qu'elle ne fasse pas d'autre mal.

Nous avons craint qu'elle n'en fît ; et comment aurions-nous pu ne pas le redouter lorsqu'un bureau de la Chambre a élu M. Jaurès commissaire et que la commission elle-même l'a nommé son président ? Y a-t-il eu là un défaut de conscience ou simplement de mémoire ? Comment la Chambre a-t-elle pu oublier le parti que M. Jaurès a tiré d'une autre affaire, plus grave à coup sûr, dont il s'est servi pour miner tout notre édifice politique, et pour jeter le discrédit sur notre armée ? Si cette campagne n'avait pas été menée dans les conditions révoltantes où elle l'a été, les esprits indépendans auraient pu examiner avec plus de sang-froid certains côtés de la question qui leur était posée. Au surplus, M. Jaurès était dans son rôle. Il poursuit la destruction de l'ordre social actuel et, pour cela, tous les moyens lui sont bons : il l'a prouvé de reste. Ce qui nous étonne, c'est que des hommes qui ne sont pas des révolutionnaires l'aient suivi alors aveuglément, et ce qui nous surprend encore bien plus, c'est qu'ils s'exposent aujourd'hui à recommencer. La France se ressent encore

de l'ébranlement funeste dont quelques-unes de ses institutions ont été à ce moment l'objet. Il en est une du moins qui était restée au-dessus de toute atteinte, à savoir la préfecture de police, ou plus simplement la police : c'est elle que M. Jaurès a visée cette fois, et on comprend son intérêt à en faire une ruine. Heureusement il a rencontré devant lui M. Lépine qui n'est pas un simple officier d'état-major, et les choses ont tourné autrement qu'il ne l'espérait. Dieu nous garde d'écrire un mot qui pourrait désobliger nos officiers; mais enfin ils vivent dans un milieu spécial et restreint où, tout entiers à leur affaire, certaines autres leur échappent. Il n'en est pas de même de la police qui, comme l'a dit M. Lépine, a l'œil partout. Son défaut n'est pas l'ingénuité, qui serait chez elle le pire de tous. Elle ne s'en laisse pas facilement imposer. L'éloquence même de M. Jaurès ne la trouble pas, et la déposition de M. Lépine en est la preuve. M. Lépine est allé droit au seul fait qui, à nos yeux, ait de l'importance. Il a avoué, ou plutôt déclaré qu'il avait, comme on le disait, cherché un plaignant contre Rochette, mais il s'est demandé si l'acte accompli par lui était légal et utile, et à cette double question il a répondu affirmativement. Comme, depuis ce moment, Rochette a été condamné à deux ans de prison pour escroquerie, il est difficile de contester plus longtemps l'utilité de l'instruction ouverte contre lui. Ses entreprises audacieuses étaient une menace pour la petite épargne; tout le monde le savait, tout le monde le disait; cependant le parquet n'osait pas agir à défaut d'une plainte qu'il jugeait pour cela indispensable. L'était-elle en effet? Nous ne traiterons pas aujourd'hui la question. La situation était la suivante: un aventurier mettait en péril la fortune publique; le parquet se déclarait paralysé parce qu'il n'y avait pas de plainte; la préfecture de police a fait naître la plainte, et l'aventurier a été condamné. Le reste est accessoire.

Accessoire! dira-t-on ; et nous voyons déjà les figures épouvantées de ceux que la prétendue toute-puissance de la préfecture de police remplit de terreur. On a beaucoup parlé, dans cette affaire, de l'article 10 du code d'instruction criminelle qui donne au préfet de police, et même aux autres préfets, des pouvoirs exorbitans; c'est le legs d'un autre âge. Qu'il faille le supprimer ou le modifier, tout le monde en est d'accord et si la commission d'enquête en provoque l'abrogation plus rapide, tout le monde y applaudira. Elle aura eu la gloire d'enfoncer une porte ouverte : c'est une gloire qui n'est pas toujours à dédaigner. Il ne faut pourtant pas exagérer l'importance du service qu'elle aura rendu. On donne le change à l'opinion en par-

lant de l'article 10 à propos de Rochette. M. Lépine n'a nullement usé des pouvoirs excessifs que cet article lui attribue, et nous mettons en fait que, dans l'état de nos mœurs, aucun préfet de police n'oserait le faire. C'est même pour ce motif qu'après avoir plusieurs fois dénoncé et condamné à mort l'article, on a oublié de l'exécuter.

Exécutons-le donc, ce sera justice ; mais, sous prétexte d'enlever au préfet de police des armes qui seraient effrayantes, s'il s'en servait, gardons-nous de le priver de celles dont il a besoin pour nous défendre. M. Lépine a raison : il faut que l'œil de la police soit partout, sa main aussi. Certains philosophes politiques conçoivent la police sous la forme d'une sorte d'entité qui, chargée *in abstracto* d'assurer la sécurité publique, doit s'acquitter de ce soin sans qu'on lui en donne le moyen. Le moyen, pour elle, est d'être mêlée à toute la vie sociale, d'y être utile, d'aider à son fonctionnement, d'y jouer un rôle. Dans l'exercice de sa fonction, la police rencontre souvent des crimes ou des délits : c'est pour cela que, très légitimement, le préfet est officier de police judiciaire et collaborateur du parquet. Il serait insensé de lui enlever cette attribution, et tout ce qu'on doit lui demander est de ne pas sortir de la mesure restreinte où il l'a depuis assez longtemps exercée. Quelques excès de zèle, quelques écarts de conduite même, de la part de certains agens très estimables d'ailleurs, ne changent pas le caractère des choses. Que M. Jaurès s'y attache, qu'il y appuie, qu'il s'y appesantisse, et qu'il pousse à ce sujet des clameurs tragiques, c'est son affaire; mais que la commission, mais que la Chambre, mais que l'opinion s'égarent à sa suite, sans souvenir du passé, sans prévoyance de l'avenir, c'est contre quoi nous les mettons en garde. L'honneur et la force de la préfecture de police sont pour nous des garanties précieuses, et le petit scandale que peuvent provoquer les manipulations cuisinées dans un sous-sol par MM. Gaudrion et Pichereau ne nous détourneront pas de ce sentiment. Ce n'est pas au moment où les vengeurs de Liabeuf se multiplient d'une manière inquiétante que nous pourrions en changer. Que dire de la déposition de M. Prévet? M. Jaurès a traité M. Prévet comme un coupable. Il fallait, dans l'intérêt de sa thèse et pour la justification de son discours à la Chambre, que M. Prévet, ennemi de Rochette, eût abusé de son influence politique pour déterminer sa chute, faire ouvrir une poursuite contre lui et ordonner personnellement son arrestation. M. Jaurès a interrogé M. Prévet avec perfidie, mais celui-ci ne se laisse pas démonter pour si peu; il a remis choses et gens à leur place; il a montré les énormes confusions où était

tombé M. Jaurès; il a expliqué sa conduite, que tout homme avisé et conscient de sa responsabilité aurait tenue à sa place. N'insistons pas.

Donc, la suite a été renvoyée au mois d'octobre. On avait entendu tous les témoins, sauf un, et il est dans l'Amérique du Sud : c'est M. Clemenceau. Son rôle dans l'affaire commence d'ailleurs à se dégager, soit des interviews auxquelles il s'est prêté, soit des conversations qui ont été tenues, à Paris même, par des gens bien renseignés, soit encore, pour ceux qui entendent entre les mots, par les dépositions déjà faites devant la commission d'enquête. Aussi n'attendons-nous plus de sa part des révélations bien sensationnelles. Nous craignons seulement pour lui qu'il ne soit aussi coupable que M. Lépine : il lui est arrivé, dans sa vie, de se tirer de cas infiniment plus graves.

L'abondance des sujets dont nous avons dû entretenir nos lecteurs nous a empêché de leur parler jusqu'ici d'un événement plus important sans doute que tous les autres, mais qui ne semblait pas nous toucher d'une manière aussi immédiate. Le 4 juillet, a été signé à Saint-Pétersbourg, par M. Isvolski et le baron Motono, un arrangement, convention ou traité, qui met fin aux querelles de la Russie et du Japon en Extrême-Orient et établit entre eux un accord étroit. La nouvelle de cet accord, qui n'avait pourtant rien d'imprévu, a produit en Europe, en Asie et en Amérique une vive impression, et, avant même qu'on connût les termes exacts de la convention, des torrens d'encre ont coulé en vue d'en interpréter le sens et d'en mesurer les conséquences. Il est difficile d'en mesurer les conséquences, mais le sens en est très clair. L'accord a pour but, non seulement de rejeter dans le passé tous les sujets de conflits qui ont mis aux prises les deux pays, soit politiquement, soit militairement, et d'y substituer une sorte d'entente cordiale, mais encore de confirmer le *statu quo* actuel considéré comme favorable à la Russie et au Japon, et qui ne saurait être modifié sans que leurs intérêts en souffrissent. D'autres puissances y gagneraient peut-être, la Russie et le Japon y perdraient certainement. Telles sont, à les prendre dans leur ensemble, les intentions qui ont guidé les deux négociateurs.

Il est possible, et cela même est probable, que certaines velléités de la part d'autres puissances, qui se sont manifestées par des démarches peu opportunes, aient précipité le dénouement; mais, depuis trois ans déjà, la Russie et le Japon y marchaient d'un pas sûr, et il aurait fallu de grandes maladresses pour réchauffer des passions qui

allaient en s'éteignant, alors que les intérêts communs devenaient, au contraire, de plus en plus distincts. Après la guerre russo-japonaise et le traité de Portsmouth qui en a marqué le terme, personne n'était tout à fait certain que ce terme fût effectivement atteint. Les Russes avaient de la peine à accepter leur défaite comme définitive : leur patriotisme, ou du moins celui d'un grand nombre d'entre eux, restait frémissant. D'autre part, l'opinion japonaise était surexcitée; elle se prononçait avec violence contre l'abandon de toute demande d'indemnité de guerre; elle accusait le gouvernement de n'avoir pas tiré des circonstances tout le parti possible; elle provoquait à Tokio des mouvemens populaires qui ont amené l'incendie d'un ministère. Peu à peu le calme a succédé à la bourrasque. Les Russes se sont aperçus qu'ils n'avaient perdu, en somme, que ce qui ne leur appartenait pas, et qu'ils n'avaient cédé ni un pouce de leur territoire, ni un rouble de leur fortune : il n'y avait rien d'irréparable entre leur vainqueur et eux. Et quant au gouvernement japonais, on a pu bientôt se rendre compte de ce que sa modération avait eu de prévoyant et de politique.

Certes, dans l'état où étaient alors ses finances, une indemnité de guerre n'aurait pas été pour lui un avantage négligeable; mais l'avantage n'aurait été que pour le présent, il valait mieux songer à l'avenir. Un conflit permanent entre les deux pays aurait été pour l'un et pour l'autre une cause d'affaiblissement, et un prétexte donné à d'autres de se faufiler entre eux pour y jouer le rôle de *tertius gaudens*, de tiers bien partagé. Ne valait-il pas mieux s'entendre pour recueillir de part et d'autre le bénéfice de l'immense effort qu'on avait fait, et s'en assurer le maximum de profit? Ces réflexions devaient naturellement se présenter aux esprits à Saint-Pétersbourg et à Tokio; il a fallu toutefois quelque temps pour qu'elles s'en emparassent tout à fait. On a dit que la nature ne faisait pas de sauts; l'esprit humain n'en fait pas non plus; il procède par transitions parfois assez lentes. Pendant les deux années qui ont suivi le traité de Portsmouth, la question de savoir si la guerre ne recommencerait pas à bref délai est restée menaçante. Une reprise des hostilités aurait été, à coup sûr, une folie, mais les folies de ce genre ne sont pas sans exemple. On affectait d'y croire dans certains pays, notamment en Allemagne, et on a continué de le faire jusqu'au dernier moment, c'est-à-dire jusqu'au 4 juillet dernier. La lecture des journaux d'outre-Rhin laissait une impression très pessimiste. Heureusement, d'autres symptômes, encore plus significatifs, la combattaient.

Depuis trois ans, en effet, les gouvernemens japonais et russe sont entrés résolument dans la voie pacifique. Faut-il signaler les étapes qu'ils y ont parcourues? Le traité de Portsmouth avait laissé à des conventions futures le soin de régler certaines questions qui, toutes secondaires qu'elles fussent, auraient fort bien pu remettre le feu aux poudres, si on n'y avait veillé. Il s'agissait de l'exploitation des chemins de fer de l'Est chinois et du Sud mandchourien, des pêcheries, de certains droits et privilèges que revendiquaient les deux pays et qui ne pouvaient leur être reconnus que par un traité de commerce et de navigation. La diplomatie avait une œuvre immense et, au début surtout, fort délicate à accomplir au milieu de la fermentation des esprits. On ne s'est pas pressé; chaque chose a été faite en son temps. Aux mois de juin et de juillet 1907, ont été signées trois conventions se rapportant aux questions susmentionnées. Enfin, le 30 juillet de la même année, MM. Isvolski et Motono, les signataires mêmes de l'arrangement d'hier, ont pu en signer un premier qui en posait déjà les principes. L'arrangement du 30 juillet 1907 avait pour objet de « fortifier les relations pacifiques, amicales et de bon voisinage heureusement rétablies entre la Russie et le Japon, et d'écarter la possibilité de malentendus futurs entre les deux empires. » En vue de quoi ils s'engageaient « à respecter tous les droits résultant pour l'un ou l'autre des traités en vigueur, accords ou conventions appliqués à présent entre les hautes parties contractantes et la Chine. » On voit que l'accord du 30 juillet 1907 devait, si ses signataires restaient fidèles à leur politique, conduire naturellement à celui du 4 juillet 1910.

Nous avons fait allusion plus haut aux circonstances particulières qui avaient peut-être hâté le dénouement. Il suffisait à la Russie et au Japon d'avoir l'oreille un peu fine et attentive, — et ils l'ont assurément, — pour être frappés des affirmations réitérées dont nous avons parlé, qui les présentaient toujours comme à la veille d'une rupture inévitable. A entendre presque quotidiennement ces prédictions sinistres, ils devaient se demander quel intérêt on avait à les faire. Pourquoi voulait-on absolument qu'ils se brouillassent de nouveau? Ils n'en avaient nul désir; mais, s'ils l'avaient eu, l'insistance avec laquelle on les y poussait leur aurait donné à réfléchir. C'est alors que, il y a quelques mois, est venue d'Amérique une proposition qui n'a incontestablement pas été, de la part du gouvernement de Washington, un acte d'habileté : elle consistait dans l'internationalisation des chemins de fer de Mandchourie. Comment

a-t-on pu douter, même un moment, à Washington, de l'opposition résolue qu'on ferait à Saint-Pétersbourg et à Tokio à tout projet de ce genre; et si les gouvernemens russe et japonais s'y opposaient, comment les autres auraient-ils pu y adhérer? Ici, comme dans d'autres circonstances plus ou moins analogues, l'internationalisation aurait eu pour conséquence, en mettant tout le monde sur le même pied, de faire perdre aux puissances qu'on peut appeler initiatrices le bénéfice de leurs efforts longuement préparés et vigoureusement exécutés. On a invoqué alors le principe de la porte ouverte : n'a-t-il pas été entendu qu'il serait respecté en Mandchourie? Sans doute, mais il n'y a là aucune contradiction. Pareil engagement a été pris au Maroc, ce qui n'a pas empêché que les intérêts et par conséquent les droits spéciaux de la France et de l'Espagne fussent en même temps reconnus par tous? L'égalité en matière commerciale peut fort bien s'allier avec l'attribution, à quelques-uns, d'avantages justifiés par la géographie, la politique et l'histoire. Enfin un acte nouveau ne peut pas faire table rase d'un passé de labeurs, de difficultés, de périls surmontés à force de persévérance et de courage, au profit de ceux qui n'y ont eu aucune part, et au détriment de ceux qui y ont dépensé leur argent et leur sang. Eh quoi ! la Russie et le Japon, après des luttes héroïques qui leur ont coûté tant de vies humaines, auraient renoncé aux droits particuliers qui en résultaient pour eux et consenti à l'internationalisation des chemins de fer qu'ils avaient créés, ou qu'ils s'étaient disputés? On comprend l'intérêt que la Chine, ou les États-Unis, ou même l'Allemagne qui craint toujours de rencontrer des obstacles à son commerce, auraient pu trouver dans cette solution; mais il aurait probablement fallu une guerre nouvelle pour l'imposer à la Russie et au Japon; ennemis d'hier, ils se seraient alliés contre une semblable intrusion. Deux hommes luttent pour la possession d'un trésor; un troisième survient qui leur propose de partager avec lui; on verra aussitôt les deux premiers cesser de se battre pour s'unir contre le troisième, parce qu'ils aimeront mieux partager à deux qu'à trois, et surtout à quatre ou à cinq, si les parties prenantes se multiplient. C'est un peu ce qui vient de se passer en Extrême-Orient. La Russie et le Japon, qui s'en doutaient déjà, ont compris plus clairement que jamais l'opportunité entre eux d'une entente, faute de quoi un tiers avisé, s'appuyant sur celui-ci contre celle-là, ou réciproquement, demanderait sa part du trésor. Et alors la nécessité d'une entente leur est apparue avec un nouvel éclat.

Le texte de la convention est très court : il se compose d'un préambule et de trois articles. « Le gouvernement impérial de la Russie et le Japon, dit le préambule, sincèrement attachés aux principes établis par la convention du 30 juillet 1907, et désireux de développer les effets de cette convention en vue de la consolidation de la paix en Extrême-Orient, sont convenus de compléter ledit arrangement par les dispositions suivantes... » Nous les résumons. Par l'article 1er, les hautes parties contractantes « s'engagent à se prêter mutuellement leur coopération amicale en vue de l'amélioration de leurs lignes de chemins de fer respectives en Mandchourie et du perfectionnement du service des raccordemens desdites voies ferrées, et à s'abstenir de toute concurrence nuisible à la réalisation de ce but. » Par l'article 2, elles s'engagent à « maintenir et à respecter le *statu quo* en Mandchourie, tel qu'il résulte de tous les traités, conventions et autres arrangemens conclus jusqu'à ce jour, soit entre la Russie et le Japon, soit entre ces deux puissances et la Chine. » On voit de mieux en mieux, à mesure qu'on avance, que la convention de 1910 est la suite naturelle de celle de 1907 à laquelle elle se réfère ; elle la complète comme elle le dit, mais en même temps elle la concrète par des engagemens précis. « Coopération amicale, » dit l'article 1er, au lieu de rivalité économique soutenue par le conflit des influences politiques. Maintien du *statu quo*, dit l'article 2, et le *statu quo* est défini d'une manière irréprochable, inattaquable, par les traités et arrangemens qui l'établissent. Mais s'il vient à être menacé ? « Dans le cas, dit l'article 3, où un événement de nature à menacer le *statu quo* susmentionné viendrait à se produire, les deux hautes parties contractantes entreront chaque fois en communication entre elles, afin de s'entendre sur les mesures qu'elles jugeront nécessaire de prendre pour le maintien du *statu quo*. » Les termes de cet article sont très généraux. « Un événement de nature à menacer... » est une expression d'une portée très large. Si l'événement se produit, les deux puissances ne disent pas par avance ce qu'elles feront ; elles s'engagent seulement à entrer en communication pour s'entendre à ce sujet. Il semble bien que ce soit là, pour le moins, une alliance défensive. La formule employée n'est pas nouvelle ; elle a servi dans d'autres conventions du même genre ; mais, comme ces conventions n'ont pas été mises encore à l'épreuve de l'événement, on ne saurait raisonner sur leurs conséquences que par hypothèses : et ces hypothèses peuvent conduire très loin. En somme, les deux puissances, après se l'être violemment disputé, reconnaissent qu'elles ont un bien commun à défendre, et

prennent leurs dispositions pour le faire, si l'éventualité leur en est imposée. Elles semblent dire aux autres : N'y touchez pas. Et il est hors de doute que la supériorité de leurs intérêts et de leurs sacrifices leur donne plus de droits en Mandchourie que nul autre n'en peut revendiquer.

Lorsqu'elle a été connue, la convention russo-japonaise a provoqué partout une impression très vive, qui toutefois n'a pas été la même partout. Il ne pouvait être indifférent à personne que les deux pays, ayant mis un point final à leurs querelles dans une partie du monde, recouvrassent leur complète liberté d'action dans les autres. Les victoires du Japon, quelque grandes qu'elles aient été, ne lui permettaient pas de compléter son action politique et d'en réaliser tous les résultats, même en Extrême-Orient, avant d'être libéré de toutes les préoccupations qui pouvaient encore lui venir du côté de la Russie. Cela est vrai, par exemple, en ce qui concerne la Corée. Quant à la Russie, il est bien inutile de répéter que la guerre qu'elle a imprudemment provoquée a été une faute dont elle n'a pas été seule à subir les conséquences. Son effacement provisoire en Europe a fâcheusement influé sur elle, et sur d'autres encore ; toute la politique européenne de ces dernières années s'en est ressentie et y trouve son explication. Les difficultés marocaines avec lesquelles nous avons été aux prises viennent de là, au moins en grande partie, et de là aussi est venue la hardiesse avec laquelle l'Autriche, saisissant le moment propice, a prétendu régler unilatéralement et *proprio motu* une question qui était de la compétence et du domaine de l'Europe entière. Il en est résulté un trouble profond et qui a risqué de le devenir davantage. La situation respective des puissances, telle qu'elle existait à ce moment, est sensiblement modifiée par l'accord de la Russie et du Japon et par la liberté qu'elles reconquièrent. Les conséquences n'en seront pas immédiates, mais comme elles sont certaines, elles ont été en quelque sorte escomptées tout de suite. En Allemagne surtout. Nous ne parlons pas du gouvernement impérial qui a gardé tout son sang-froid ; mais, si on en juge par le langage de la presse, l'opinion a quelque peu perdu le sien et il lui a fallu plusieurs jours pour le retrouver : nous ne sommes même pas bien sûr qu'elle y soit tout à fait parvenue. Certains journaux ont annoncé sérieusement que l'Angleterre était particulièrement et gravement visée dans la combinaison nouvelle. Le Japon, affranchi de toute préoccupation du côté russe, ne renouvellerait pas, disaient-ils, son traité avec l'Angleterre, et celle-ci se trouverait si affaiblie qu'un journal lui

a même offert l'alliance de l'Allemagne, pour rétablir la balance. On découvrait déjà à l'horizon des combinaisons multiples, et d'ailleurs contradictoires, dans lesquelles les puissances faisaient des chassés-croisés tout à fait inopinés, pour faire face à une situation sans précédens. Le Japon devait conclure une alliance avec la Turquie; la Turquie devait opérer un rapprochement avec la Triple-Alliance; enfin on n'avait pas vu, depuis longtemps, un pareil désordre d'esprit produire des conceptions aussi chimériques et parfois même, qu'on nous pardonne le mot, aussi baroques.

Est-il besoin de dire que les journaux anglais, tout en reconnaissant l'importance de l'arrangement russo-japonais au point de vue de l'équilibre mondial, l'ont accueilli avec satisfaction, comme nous l'avons fait aussi? L'Angleterre, alliée du Japon et devenue amie de la Russie, ne pouvait constater qu'avec plaisir un rapprochement, même intime, entre ces deux puissances. Elle ne redoute nullement que le Japon ne renouvelle pas son alliance avec elle, ni surtout qu'il tourne ses forces contre elle. Quant à la France, amie du Japon et alliée de la Russie, elle ne pouvait qu'éprouver des sentimens analogues à ceux de l'Angleterre, et même avec plus de force, car elle a un intérêt plus grand que personne à ce que la politique russe, après s'être égarée pendant quelques années dans une aventure extrême-orientale, retrouve en Europe la pleine liberté de ses mouvemens. Il est donc naturel que l'arrangement du 4 juillet ait été mieux vu chez nous que chez quelques autres. Les États-Unis ont pu en éprouver certains soucis, la Chine également. Tout ce qui se passe dans l'Asie orientale intéresse aujourd'hui l'Amérique, et la Chine est en droit de se demander si un accord, fait en dehors d'elle et portant sur un territoire qui lui appartient, n'y limitera pas l'exercice de sa souveraineté. Évidemment, de nouvelles questions se posent dont la solution appartient au seul avenir. Comment prévoir ce qu'il sera dans des pays qui, après plusieurs siècles d'arrêt intellectuel et de somnolence, se réveillent tout d'un coup à la civilisation moderne et en éprouvent une sorte d'ivresse? La Chine se fortifiera; mais dans quelles conditions et dans combien de temps, nul ne le saurait dire. Tout ce que peuvent désirer et demander les puissances de l'Europe occidentale est que la liberté commerciale soit assurée dans ces pays qui sont en train de se métamorphoser.

C'est ce que revendique l'Allemagne, en quoi elle a raison. Il faut peut-être oublier les divagations auxquelles ses journaux se sont livrés au premier moment, pour ne retenir que la conclusion à laquelle est

arrivée la *Gazette de l'Allemagne du Nord* après plusieurs jours de réflexion. « D'après le texte du traité livré à la publicité, dit-elle, il convient de voir un nouveau gage pour le maintien de la paix en Extrême-Orient. Les États qui poursuivent dans ces régions simplement une politique d'affaires ne peuvent que saluer avec satisfaction un pareil événement. » Voilà, cette fois, le langage du bon sens. Il est vrai que la *Gazette de l'Allemagne du Nord* ajoute que « la satisfaction de l'Allemagne aurait été plus complète si, avant la publication du traité, les journaux russes et français n'avaient émis l'idée que la politique russe, dans le Levant, allait prendre une tournure hostile à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie. » Les journaux français et russes ont-ils donc parlé d'hostilité contre l'Allemagne et l'Autriche? Sincèrement, nous n'en croyons rien. Si, toutefois, ils l'ont fait, c'est le cas de dire : Pardonnons-nous nos péchés les uns aux autres ! Mais est-ce nous qui avons commis les plus gros?

La place nous manque pour traiter aujourd'hui comme il conviendrait des affaires espagnoles. Elles se sont singulièrement compliquées depuis notre dernière chronique, et il y aurait plus que de la hardiesse à dire comment elles évolueront.

Les négociations entre le gouvernement de Madrid et la Curie romaine sont-elles rompues, ou seulement interrompues? On ne saurait le dire exactement. M. de Ojeda, ambassadeur d'Espagne auprès du Vatican, a été appelé pour recevoir des instructions et non pas rappelé; un chargé d'affaires le remplace ; mais personne ne s'illusionne sur la gravité de l'incident, et le lien qui unit encore Madrid et Rome est assurément bien ténu. Nous avons dit que M. Canalejas conduisait les négociations comme un homme qui ne répugnait pas à une rupture, avec l'espoir secret qu'elle viendrait de Rome ; mais il est bien possible qu'à Rome on les ait conduites avec des intentions dilatoires et seulement pour gagner du temps jusqu'à la chute de M. Canalejas. Finalement, la Curie romaine a notifié qu'elle ne croyait pas pouvoir les poursuivre si le Ministère espagnol ne retirait pas le projet de loi, dit du cadenas, qui interdit toute création de congrégation nouvelle jusqu'au moment où on se serait mis d'accord, et M. Canalejas a profité de cette sorte d'ultimatum pour déclarer qu'il ne céderait pas. Il semble bien qu'on espérait à Rome une dislocation du Cabinet de Madrid, et un ébranlement dans la majorité composite qui le soutient ; mais le Cabinet est resté solidaire ; ses membres les plus modérés ont fait cause commune avec leurs collègues ; et, jus-

qu'ici du moins, M. Maura, le chef de la droite, n'a rien dit ; il ne s'est pas détaché de la majorité. Ce sont là des symptômes significatifs et dont le Vatican fera bien de tenir compte ; on assure d'ailleurs que telle est sa disposition et qu'il prépare une note modérée. Le souvenir de ce qui s'est passé en France ne sera sans doute pas perdu pour lui : chez nous aussi on lui avait annoncé des soulèvemens qui n'ont pas eu lieu, et il est probable que ces assurances ont pesé sur quelques-unes de ses déterminations. L'élément purement catholique est, à la vérité, plus nombreux et plus fort en Espagne qu'en France, et il ne semblait pas impossible que les choses y prissent une autre tournure. A défaut du monde politique qui conserve une attitude expectante, on pouvait croire que l'opinion manifesterait son désaveu de la politique gouvernementale. Effectivement l'opinion catholique est très surexcitée et, au premier moment, on a annoncé qu'elle se livrerait à des manifestations imposantes. La tranquille et aimable ville de Saint-Sébastien, la plus cosmopolite de l'Espagne, avait été choisie pour cela. Il a suffi à M. Canelejas d'interdire les manifestations, de réquisitionner tous les moyens de transport et d'accumuler des forces militaires considérables en vue de faire respecter son *veto* pour que les catholiques, contenant leurs colères, prissent le parti de s'abstenir. Leurs sentimens ne sont pas changés pour cela, et ils les exprimeront certainement sous une autre forme ; souhaitons qu'elle reste toujours constitutionnelle ; quoi qu'il en soit, le gouvernement est trop engagé pour reculer, et M. Canelejas a montré qu'il était résolu à tout pour maintenir l'ordre. Hier encore, un conflit matériel semblait à la veille d'éclater : on peut espérer y échapper maintenant, mais la situation est profondément troublée, et sans doute pour longtemps. Nous en resterons les témoins attentifs, sans nous risquer à émettre des prédictions auxquelles l'événement pourrait donner un démenti rapide. Au surplus, si nous sommes très brefs aujourd'hui sur les affaires d'Espagne, nous sommes bien sûrs, trop sûrs, d'avoir prochainement l'occasion d'en reparler.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXXe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-HUITIÈME VOLUME

JUILLET — AOUT

Livraison du 1er Juillet.

Pages.

JEANNE D'ARC. — IV. L'ABANDON. — II. *La Deuxième étape*, par M. GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française. 5

L'ÉPREUVE DU FEU, première partie, par JACQUES MORIAN. 38

LA TRAITE DES BLANCHES ET LE COMMERCE DE L'OBSCÉNITÉ, par M. RENÉ BÉRENGER, de l'Académie des Sciences morales. 75

LE ROMAN FRANÇAIS. — VI. LA SENSITIVE ET L'HOMME DE BONNE COMPAGNIE. — *La Marianne*, par VICTOR CHERBULIEZ. 112

VOYAGE EN SUÈDE. — III. LA SUÈDE RELIGIEUSE, par M. ANDRÉ BELLESSORT. 130

LA VIE DE NIETZSCHE, par M. ÉMILE FAGUET, de l'Académie française. . . 164

BOISEMENS, FORÊTS ET PATURAGES DE MONTAGNES, par M. F. BRIOT. 174

POÉSIES. — LE RÊVE DES SOIRS, par M. LÉONCE DEPONT. 205

REVUE MUSICALE. — LA SAISON ITALIENNE AU THÉATRE DU CHATELET; — *On ne badine pas avec l'Amour*, A L'OPÉRA-COMIQUE; — *La Damnation de Faust*, A L'OPÉRA, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 217

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 229

Livraison du 15 Juillet.

JEANNE D'ARC. — V. LA CONDAMNATION. — JEANNE D'ARC A ROUEN, par M. GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française. 241

L'ÉPREUVE DU FEU, deuxième partie, par JACQUES MORIAN. 290

LE NÉPAL. — II. KATMANDOU, BALADGI, BHATGAON, PATAN, par Mme ISABELLE MASSIEU. 327

LES CARNETS DE GUSTAVE FLAUBERT, par M. LOUIS BERTRAND. 371

UNE CORRESPONDANCE D'ÉMILE POUVILLON. 393

Pages.

Cent ans d'indépendance. — L'Amérique latine depuis 1810, par M. Henri LORIN. 419

Revue littéraire. — Récentes études sur Fénelon, par M. René DOUMIC, de l'Académie française. 446

Revues étrangères. — Un nouveau recueil de lettres de Théodore Fontane, par M. T. DE WYZEWA. 458

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 469

Livraison du 1er Août.

Jeanne d'Arc. — VI. La Condamnation. — Le Jugement des juges. — Le jugement de l'Histoire, par M. Gabriel HANOTAUX, de l'Académie française. 481

L'Épreuve du feu, troisième partie, par Jacques MORIAN. 529

Les Forces chinoises en 1910, par M. le général DE NÉGRIER. 567

L'Inspiratrice de la *Symphonie en blanc majeur*. — Marie de Nesselrode, comtesse Kalergis-Mouchanoff, par M. Ernest SEILLIÈRE. 606

En Gascogne. — L'Abandon de la terre, par le docteur Emmanuel LABAT. 635

Bismarck et la papauté. — La guerre (1870-1872). — IV. Les débats scolaires. — L'incident Hohenlohe. — La loi contre les Jésuites, par M. Georges GOYAU. 669

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 709

Livraison du 15 Août.

L'Épreuve du feu, dernière partie, par Jacques MORIAN. 721

Un Moraliste d'autrefois. — Joubert, d'après des documens inédits, par M. Victor GIRAUD. 769

Le Congo Belge, par M. Paul NÈVE. 807

Théophile de Viau, par M. Émile FAGUET, de l'Académie française. . . . 846

Saint François d'Assise et l'art italien. — I. La basilique d'Assise et l'architecture gothique, par M. Georges LAFENESTRE, de l'Académie des Beaux-Arts. 863

Les grands accidens de sous-marins, par M. Georges BLANCHON. 898

Revue littéraire. — Le centenaire de Maurice de Guérin, par M. René DOUMIC, de l'Académie française. 924

Revues étrangères. — Un journaliste « bismarckien. » — M. Maximilien Harden, par M. T. DE WYZEWA. 936

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 49952.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 1594